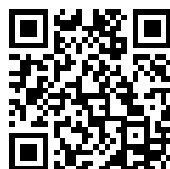

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Princeton University Library



32101 073121129

MS125
.B26

Library of



Princeton University.
Gustav Bord
Collection

A Monsieur Justave Bord,
à l'érudit et au penseur,
très-sympathique et cordial hommage

J. Duruy

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

LEURS CRIMES

ANDRÉ BARON

(LOUIS DASTÉ)

LES
SOCIÉTÉS SECRÈTES
LEURS CRIMES

Depuis les Initiés d'Isis jusqu'aux Francs-Maçons modernes

« Enchaîner à soi... des hommes réduits à l'état d'esclaves ; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère ; armer, pour le meurtre, des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime, ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. »
(Léon XIII, Encyclique « *Humanum Genus* » contre la Franc-Maçonnerie, 20 avril 1884.)

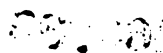


PARIS (IX^e)

H. DARAGON, LIBRAIRE-ÉDITEUR

30, RUE DUPERRÉ, 30

—
1906



Dans certains procès scandaleux, les juges réclament le huis-clos. Dans le procès des Sociétés Secrètes qui est fait ci-après, il y a des crimes à la fois si répugnants et si abominables, que tous les yeux ne sont point faits pour en voir les détails.

C'est donc à huis-clos que ce livre sera lu par ceux-là seulement qui désirent savoir, en toute connaissance de cause, à quel point les Sociétés Secrètes méritent la haine et le mépris des honnêtes gens.

1904
F. S. 125
463632

A MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX DES LANDES

MESSIEURS,

J'ai l'honneur d'être candidat au Sénat pour le département des Landes.

Il m'eût été impossible de résumer, dans une visite (si longue fût-elle) faite à chacun des Electeurs, les raisons graves et nombreuses qui me font considérer comme un devoir de poser cette candidature de combat contre la Franc-Maçonnerie actuellement régnante.

Ces raisons, ce sont les mêmes qui me font haïr et mépriser la Secte, la coterie criminelle en train de tuer la France. Mais pour vous en exposer l'ensemble, il n'existe qu'un procédé (capable d'ailleurs de laisser dans les esprits une trace plus durable qu'une promenade rapide à travers notre beau département) : *ce procédé, c'est le livre.*

Je prie donc le Corps électoral des Landes, dont j'ai apprécié en 1902 la haute indépendance manifestée au mépris d'une honteuse pression officielle, d'accepter l'hommage de ce livre, qui est le fruit de

VIII

recherches prolongées durant des années en vue d'éclairer tout citoyen de bonne foi au sujet des Sociétés Secrètes, ces cancers des peuples.

J'ai cru que, dans les heures graves actuellement vécues par notre pays, rien ne pouvait être plus digne des Electeurs, ni témoigner avec plus de force de mon dévouement à la France et à la Lande, à ma grande et à ma petite patrie.

Quiconque aura pris la peine de regarder les documents que j'ai accumulés et de lire les conclusions forcées qui en découlent d'elles-mêmes, craindra de voter pour des Francs-Maçons, de peur d'être assailli un jour par de terribles remords.

Car un jour viendra où après avoir volé les religieux et les prêtres, après avoir encore augmenté vos charges par la nouvelle loi maçonnique de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, le règne de la Franc-Maçonnerie, s'il se prolonge, aboutira fatalement à un nouveau 1793, à une nouvelle Terreur¹.

Et la Terreur, c'était le sang ruisselant des guillotines en même temps que la misère à tous les foyers.

Veillez croire, Messieurs, à mon dévouement patriotique.

ANDRÉ BARON.

1. MM. les D^{rs} Cabanès et Nass viennent de publier, avec une préface de M. Jules Claretie, de l'Académie française, un ouvrage où nous lisons :

« Sur douze mille victimes (*de la Terreur*), il n'y en a pas trois « mille appartenant aux deux premières classes de l'ancienne société : « noblesse et clergé. Tous les autres étaient du Tiers-Etat, voire du « quatrième, puisque la guillotine fit tomber la tête de 4.000 paysans « et de 3.000 ouvriers. » (D^{rs} Cabanès et Nass, *La Névrose Révolutionnaire*, p. 101.)

AVANT-PROPOS

L'histoire des Sociétés Secrètes emplit d'énormes et nombreux livres en toutes langues. Et malgré cela, les Sociétés Secrètes savent exercer une suggestion si habile sur les meilleurs esprits, qu'elles sont parvenues à faire complètement négliger, par presque tous les historiens, leur influence dans le monde, ainsi que leurs scélératesses de toute nature.

Combien pourtant elle est grande, cette malfaisante puissance des Sectes que la divulgation des fiches rédigées par les délateurs du Grand-Orient de France est venue faire éclater enfin aux yeux les plus fermés jusqu'alors !

Les Sociétés Secrètes ont toujours exercé des ravages ; elles furent nuisibles et criminelles autrefois, comme elles le sont aujourd'hui encore, — immuables dans le Mystère, immuables aussi dans le Crime. Mais les honnêtes gens de tous les partis

ne se doutent point du mal qu'elles font, du mal plus grand encore qu'elles peuvent faire, — parce qu'ils ignorent la montagne de forfaits qu'elles accumulèrent dans le passé.

C'est pourquoi nous avons cru opportun de donner un aperçu du rôle malfaisant des Sociétés Secrètes à travers le monde et les âges, en remontant avec un soin scrupuleux aux sources historiques les plus pures.

Grâce aux efforts de travailleurs persévérants, appliqués à percer les voiles dont s'entoure la Franc-Maçonnerie, le branle-bas est commencé; en France, la question maçonnique intéresse désormais des citoyens de plus en plus nombreux. L'heure paraît donc venue de rassembler, en un seul faisceau de lumière, les rayons épars que les uns et les autres ont projeté, depuis des siècles, dans les ténèbres des Sociétés Secrètes.

Tel est le travail de bibliographie que nous avons cru utile au pays pour éclairer sa route semée d'embûches par les Sectaires de toute espèce.

Aussi bien, un incident heureux nous a puissamment encouragé dans notre projet d'écrire un livre qui résumerait d'une façon limpide — à la Française — ce qu'on a dit, ce qu'on sait du mal accompli par les Sociétés Secrètes: nous nous trouvions au Quartier Latin avec une heure à utiliser; bien nous prit d'entrer à la Sorbonne, car nous eûmes le plaisir d'y entendre ce jour-là le sympathique doyen,

M. Alfred Croiset¹ parler, avec la précise éloquence qu'on lui connaît, du rôle très grand et très pernicieux joué dans l'antiquité, au sein du peuple athénien, par les Associations occultes. M. Croiset affirmait que la révolution dite des Quatre-Cents, à Athènes, fut l'œuvre des Sociétés Secrètes appelées Hétairies. Là, comme toujours, ces groupes oligarchiques jouèrent leur rôle éternel, c'est-à-dire qu'ils opprimèrent le peuple avec bassesse et férocité.

Quelques années plus tard, au dire du grand historien Thucydide, ce sont encore les Sociétés Secrètes qui ont armé les bras des Trente Tyrans à Athènes : or, ce sont ces hommes qui, parmi tant d'autres victimes moins illustres, ont assassiné juridiquement Socrate, parce que Socrate était l'ennemi déclaré des Tartufes criminels tapis dans les Loges de ce temps-là.

Ainsi donc, la domination de ces Terroristes d'il y a vingt-quatre siècles fut en quelque sorte une tyrannie pré-maçonnique, aussi lourde que l'est aujourd'hui la domination des Loges.

Combien le joug des Sociétés Secrètes fut toujours dégradant, c'est ce que nous allons prouver ci-après.

1. Lundi 20 février 1905. — Cours public ; orateurs attiques : Andocide.

I

LES MYSTÈRES ISIAQUES

Les plus anciennes Sociétés Secrètes dont on trouve la trace dans l'histoire étaient formées par les Initiés des Mystères religieux et c'est dans cette Egypte, dont la civilisation est d'un âge si prodigieusement reculé, que prirent naissance les Mystères qui ont eu l'influence la plus profonde, la plus longue durée avec la plus vaste diffusion. Nous commençons donc cette étude par les Sociétés initiatiques égyptiennes, consacrées au culte d'Isis, la grande Déesse-Nature.

S'il est un fait historique au-dessus de toute controverse et que les subtilités de discussion les plus ingénieuses ne puissent infirmer, c'est bien celui que M. Maspero explique en ces termes : « La Magie ancienne était le fond même de la religion ¹. » Par suite, les Sociétés Secrètes d'essence

1. Maspero, membre de l'Institut, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, Paris, Leroux, 1893, p. 106.

religieuse qui nous apparaissent les premières en même temps que les plus puissantes doivent, de toute nécessité, avoir pour principal fondement la Sorcellerie, avec le cortège des tares cérébrales, des désordres de toute nature qui, de tous temps, furent les conséquences inéluctables des pratiques magiques.

En Egypte, dit M. Maspero, « la Sorcellerie faisait partie de la vie courante. » La Magie, a écrit François Lenormant, « tenait une place capitale dans les préoccupations des Egyptiens ¹. » Les Sociétés Secrètes d'Initiés, qui formaient l'élite pensante en Egypte, devaient donc être naturellement pétries de sorcellerie et il est naturel de trouver la Magie à la base des Mystères d'Isis. De fait, c'est elle que nous allons y découvrir et c'est elle qui constitue la première tare des Initiés égyptiens comme de la plupart des autres Initiés de l'Ancien monde.

L'existence d'associations religieuses qui enjoignent le Secret à leurs membres est, chez les non-civilisés, un corollaire à peu près général de la foi aux pratiques de la sorcellerie.

... En Polynésie, une corporation cumulait ce sacerdoce avec la sorcellerie. C'était la confrérie des Areoi², vouée au culte du Dieu Aro. Elle comprenait sept degrés d'initiation, dont les adeptes se distinguaient par des tatouages et des ornements particuliers. Pour être

1. Franç. Lenormant, membre de l'Institut : *Histoire ancienne de l'Orient*, Paris, Lévy, 1883, t. III, p. 126.

2. Les Areoi étaient voués aux pratiques de la sodomie la plus éhontée. Voir les paragraphes ci-dessous au sujet de l'immoralité des Sociétés secrètes.

admis dans l'Ordre, il fallait avoir donné des preuves d'inspirations divines, d'extase, etc. Le noviciat était très rigoureux; des épreuves nouvelles étaient imposées pour passer d'un degré à l'autre... L'Ordre donnait des représentations scéniques où il mettait en action la légende du dieu ¹.

Il est aisé de voir que l'objet de ces associations est partout le même, mettre les Initiés en rapport avec la puissance surhumaine et leur livrer des secrets qui leur permettent de commander à la destinée.

(Comte Goblet d'Alviella, *Eleusinia*, Paris, E. Leroux, gr. in-8°, 1903, p. 32-33.)

Tous les Mystères de l'antiquité classique avaient originairement pour objet de mettre l'initié en rapport avec certaines divinités, en vue de lui procurer des avantages dont ces divinités étaient réputées les dispensatrices. (*Idem*, p. 117.)

Triple caractère des Sociétés Secrètes antiques

La Magie n'est pas leur seule tare. En exaltant au cœur des Initiés, dans les Sociétés Secrètes de l'ancien monde, un orgueil qui les élevait à leurs yeux bien au-dessus des autres hommes, les vulgaires profanes, et qui les plaçait à un rang quasi-divin, la Magie envenimait deux plaies de l'espèce humaine : le goût de la luxure et le goût du sang.

Et nous allons voir quelle immoralité, quel dévergondage inouï des sens étaient, dans la plupart des Sociétés initiatiques d'autrefois, le pendant na-

1. W. Ellis, *Polynesian Researches*, Londres 1853, t. I. p. 229 et suiv. — C'est justement de pareilles représentations scéniques que nous allons retrouver dans les Mystères d'Isis en Egypte et dans ceux d'Eleusis en Grèce.

tuel du dévergondage de l'esprit humain affolé de sorcellerie. Quant au goût du sang — qui se marie trop bien au goût de la luxure — c'est lui aussi que nous allons retrouver chez beaucoup d'entre elles. Et nous verrons que *le sang humain* était goûté avec volupté par certains initiés antiques, soit qu'il fût versé dans de simples meurtres privés, au bénéfice de leurs passions personnelles impunément assouvies grâce à leurs redoutables privilèges, soit qu'il fût offert en holocauste ou bien à l'intérêt de caste, dans des assassinats politiques, ou bien aux Dieux, dans ces sacrifices humains que nous appelons à juste titre des Crimes Religieux, des Crimes Rituels.

Ainsi, nous prétendons que les vieilles Sociétés Initiatiques étaient marquées de ces tares : la Magie, l'Immoralité la plus dégradante, l'Assassinat. Toutes portent au moins l'une d'elles quand ce n'est pas les trois à la fois.

Les documents et les faits historiques vont dire si nous avons raison.

L'Initiation en Egypte.

Bien que très réservé sur la partie secrète des Mystères d'Isis, Apulée¹ nous a laissé un curieux tableau des cérémonies qu'ils comportaient. Le voici, résumé dans le dictionnaire de MM. Darenberg et Saglio :

D'abord a lieu, en présence d'un nombreux cortège, la purification par l'eau : Lucius (*le héros d'Apulée*) est conduit à une vasque voisine du temple et le mysta-

1. 114 à 190 ap. J.-C.

gogue, après avoir prononcé une prière, lui verse de l'eau sur le corps. On le ramène devant l'image d'Isis, où il reste prosterné. Vient ensuite un intervalle de dix jours consacré au jeûne ; le néophyte se met en état de recevoir la grande révélation. Quand cette nouvelle période préparatoire est expirée, ses amis viennent lui apporter des présents dans le temple ; bientôt après, les profanes s'étant retirés, Lucius célèbre la grande veillée, la partie essentielle et décisive de l'initiation ; au milieu de clartés soudaines qui illuminent les ténèbres de la nuit, il assiste à des spectacles merveilleux, où sont condensés tous les secrets de la religion isiaque. (Art. *Isis, les Mystères*, par G. Lafaye).

M. P. Foucart, de l'Institut, a donné en 1895, à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, un très remarquable rapport sur les *Mystères d'Eleusis* :

L'existence de représentations dans les veillées sacrées de l'initiation n'est pas douteuse, écrit-il : on jouait devant les mystes les légendes des divinités des mystères. Cette substitution de la mise en action au récit et au chant n'est pas particulière à Eleusis : *Dans la religion égyptienne, les malheurs d'Osiris, la douleur de la Déesse et ses courses à la recherche des membres de son époux étaient donnés en spectacle aux fidèles...*

(M. P. Foucart, *Recherches sur l'origine et la nature des Mystères d'Eleusis*, Paris, 1895, p. 43-44).

Plus loin, dans le chapitre consacré à la Grèce, nous verrons combien sont solides les arguments par lesquels M. Foucart établit que les Mystères d'Eleusis étaient directement issus des Mystères égyptiens arrangés et simplifiés au goût des intelligences helléniques.

Mais en attendant, quelques lignes empruntées

à Hérodote vont suffire à jeter une vive lumière sur cette filiation ainsi que sur la représentation scénique des souffrances et de la mort d'Osiris, — représentation qui joue un si grand rôle dans les Mystères Isiaques. Cinq siècles avant l'ère chrétienne, Hérodote, initié aux Mystères égyptiens et aux Mystères grecs, a parlé en effet, avec les plus scrupuleuses précautions pour ne pas violer ses serments, de ce qu'il avait vu dans le grand temple d'Isis, à Saïs :

CLXX. On y montre aussi, dit-il, le sépulcre de *celui que je ne me crois pas permis de nommer* en cette occasion. Il est dans l'enceinte sacrée, derrière le temple de Minerve, attenant le mur de ce temple dont il occupe toute la longueur. Il y a dans la pièce de terre¹, de grands obélisques de pierre, et près de ces obélisques on voit un lac dont les bords sont revêtus de pierre. Ce lac est rond, et, à ce qu'il m'a paru, il n'est pas moins grand que celui de Délos, qu'on appelle Trachoïde.

CLXXI. La nuit, *on représente sur ce lac les accidents arrivés à celui que je n'ai pas cru devoir nommer. Les Egyptiens les appellent des Mystères. Quoique j'en aie une très grande connaissance, je me garderai bien de les révéler ; j'en agirai de même à l'égard des initiations de Cérès, que les Grecs appellent Thesmophories, et je n'en parlerai qu'autant que la religion peut le permettre.*

Les filles de Danaüs apportèrent ces mystères d'Egypte et les apprirent aux femmes des Pélasges...

(Histoire, par Hérodote, trad. du Panthéon littéraire, Euterpe, liv. II, p. 92).

1. C'est-à-dire dans l'enceinte sacrée entourant le temple. (A. B.)

Le religieux respect d'Hérodote pour les Mystères ne nous empêche pas de voir que *ce Mort, dont on célébrait la Passion au Temple d'Isis consacré aux Mystères, était Osiris, frère et époux de la Déesse*. C'est d'ailleurs ce qui va ressortir avec évidence de l'exposé rapide du Mythe d'Isis et d'Osiris.

Le Mythe d'Isis et Osiris.

Osiri (écrit M. Maspero), dieu solaire..., est l'ennemi éternel de Set, le dieu des ténèbres et de la nuit. Après sa disparition à l'ouest du ciel, « le roi du jour, souverain de la nuit, qui avance sans station ni relâche », n'arrêtait point sa course. Il allait « sur la voie mystérieuse de la région d'occident », « à travers les ténèbres de l'enfer que nul vivant n'a jamais pénétrées », et voyageait pendant douze heures pour regagner l'orient et reparaitre à la lumière. Cette naissance et cette mort journalière du soleil avaient suggéré aux Egyptiens le mythe d'Osiri. Comme tous les dieux, Osiri est le soleil : sous la figure de Râ, il brille au ciel pendant les douze heures du jour ; sous la forme d'Osiri-Oun-Nofri, il régit la terre. Mais, de même que Râ est chaque soir attaqué et vaincu par la nuit qui semble l'engloutir à jamais, Osiri est trahi par Set, qui le met en pièces et disperse ses membres pour l'empêcher de reparaitre. Malgré cette éclipse momentanée, ni Osiri, ni Râ ne sont morts. Osiri Khent-Ament, l'Osiri infernal, soleil de nuit², renaît comme le soleil au matin sous le nom de Har-pa-Khrad, Hor enfant. Har-pa-Khrad, qui est Osiri¹, lutte contre

1. Voir plus loin une curieuse citation d'Apulée (A.B.).

2. Osiri en quelque sorte *réincarné*. (A. B.)

Set et le bat comme le soleil levant dissipe les ombres de la nuit... Cette lutte, qui recommence chaque jour et symbolisait la vie divine, sert aussi de symbole à la vie humaine... La naissance de l'homme était le lever du soleil en orient ; sa mort, la disparition du soleil à l'occident du ciel. Une fois mort, l'homme devenait Osiri et s'enfonçait dans la nuit jusqu'au moment où il renaissait à une autre vie, comme Hor-Osiri à une autre journée. (V. *Hist. anc.*, Lenorm., t. III, 198).

Remarquons ces mots : *une fois mort, l'homme devenait Osiris* ; la théologie des Mystères d'Isis est toute entière édifiée là-dessus. Mais, la génération divine étant chez les Egyptiens calquée sur la génération humaine, il fallait une mère à Hor (ou Osiris réincarné) : cette mère est Isis, déesse personnifiant la Terre féconde, et, sur les données qui précèdent, se forma toute une légende à laquelle on donna l'Egypte pour théâtre.

François Lenormant, de l'Institut, a résumé cette légende en ces termes :

... (Osiri et Set) étaient frères... Ils avaient épousé leurs deux sœurs, Isis et Nephtys. Osiri, l'aîné des frères, avait d'abord régné sur l'Egypte, sur laquelle il avait répandu tous les bienfaits de la civilisation. Mais Set, jaloux d'Osiri et voulant usurper sa couronne, avait assassiné traîtreusement son frère dans un banquet, avait coupé son corps en morceaux et enfermé ceux-ci dans un coffre qu'il avait jeté à la mer. Isis, instruite de l'assassinat, avait longtemps recherché les débris du corps de son mari, les avait recueillis, rassemblés et par ses baisers et ses larmes les avait si bien réchauffés que ce cadavre inanimé l'avait rendue mère d'un fils, Hor, qui n'était autre que

lui-même (*Osiri*) réincarné... (François Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, Paris, 1883, tome III, p. 203).

Mais le mythe isiaque renferme un détail capital d'où naîtront les abus qui, plus tard, rendront les mystères égyptiens (avec tous les mystères issus de leur source) odieux aux Pères de l'Eglise chrétienne ainsi qu'à certains philosophes païens eux-mêmes.

Plutarque et Diodore de Sicile vont nous éclairer là-dessus.

La seule partie du corps d'Osiris qu'Isis ne retrouva pas, ce fut le membre viril, attendu qu'il avait été tout aussitôt jeté dans le fleuve, et que le lépidote, le pagre et l'oxyrinque l'y avaient dévoré : de là vient l'horreur particulière qu'inspirent ces poissons. Pour remplacer le membre, Isis en fit faire une imitation et elle consacra ainsi le phallus dont les Egyptiens, encore aujourd'hui, célèbrent la fête. (Plutarque, *Œuvres morales*; *Sur Isis et Osiris*, chap. XVIII, t. II, p. 239.)

A l'égard de cette partie du corps d'Osiris qu'Isis ne put retrouver, on dit que Typhon, (c'est-à-dire Set) l'avait jetée dans la mer;... qu'Isis néanmoins en ayant fait faire une représentation la fit honorer comme les autres et lui attribua même un Culte et des Sacrifices particuliers de la part des Initiés. De là vient que les Grecs, qui ont emprunté des Egyptiens les Mystères et les Orgies de Bacchus, ont une Idole semblable qu'ils nomment Phallus, au sujet de laquelle leurs initiés font de grandes cérémonies dans les fêtes de ce Dieu. (Diodore de Sicile : *Histoire Universelle*, liv. I, sect. I, chap. XII, traduction de l'abbé Terrasson, de l'Académie française, Amsterdam, 1743, t. I, p. 36-37.)

Laissons de côté, pour les aborder dans un chapitre suivant ¹, les commentaires que réclament ces documents si anciens et si importants; contentons-nous pour le moment de constater que nous avons, pour commencer, parmi les multiples interprétations données à leur mythe par les Egyptiens :

Isis, Déesse-Terre et Osiris, Dieu-Soleil.

D'après les études égyptologiques les plus récentes, il est probable que sur les bords du Nil (ainsi qu'à Eleusis comme nous le verrons plus loin), c'est par un culte rendu à la Terre nourricière des hommes — à la Bonne Déesse-Terre qui donne le blé — qu'ont commencé les rites isiaques. A ce moment, Isis était la Terre du Delta, fécondée par Osiris, le Dieu-Soleil, son frère et son époux.

Mais en envisageant les choses à un point de vue plus général, les théologiens d'Egypte considèrent dans la suite Isis comme la Nature féconde (tandis qu'Osiris devenait le principe fécondant de la nature, le Principe Mâle.)

Plutarque, initié à tous les Mystères égyptiens et grecs, l'a dit formellement :

De la Nature apte à recevoir toute génération, Isis est la partie féminine. C'est en ce sens que Platon la nomme « nourrice » et « récipient universel ». (Plutarque, *Sur Isis et Osiris*).

Donc, nous avons dès lors, à ce point de vue :

1. Voir plus loin : *l'Immoralité dans les Mystères d'Isis*.

Isis, Nature fécondée, et Osiris, Principe fécondant.

En raison de l'anthropomorphisme qui régnait dans les idées égyptiennes, il était naturel que l'emblème d'Isis ainsi envisagée fût l'organe féminin, le Ctéis, tandis que l'emblème d'Osiris était l'organe mâle, le Phallus. D'ailleurs, Plutarque et Diodore de Sicile nous ont appris tout à l'heure qu'Isis avait voué au Phallus des fêtes qui n'avaient pas cessé d'être célèbres.

Un hymne égyptien d'un grand souffle panthéiste reflète ces idées. M. Brugsch l'a traduit sur les murailles du temple de l'oasis d'El-Khargeh. On y célèbre les noms mystérieux du

Dieu qui est immanent en toutes choses...
Il est le corps de l'homme vivant,
Le créateur de l'arbre qui porte des fruits,
L'auteur de l'inondation fertilisatrice.
Sans lui, rien ne vit dans le circuit de la terre,
Soit au Nord, soit au Sud ;
Sous son nom d'Osiris, celui qui donne la lumière,
Il est le Hor des âmes vivantes,
Le dieu vivant des générations à venir.
Il est le créateur de tout animal,
Sous son nom de Bélier des brebis,
Bouc des chèvres, Taureau des vaches.
... Il est le dieu de ceux qui reposent dans leurs
... Il est le grand architecte, [tombes.
Qui existait depuis le commencement...

(Cité par François Lenormant, *Hist. anc.*,
t. III, p. 279).

Osiris et Isis, roi et reine des Mânes.

Nous venons d'entendre nommer dans cet hymne le dieu de ceux qui reposent dans leurs tombes : c'est encore Osiris, le Soleil infernal, le Soleil qui luit dans la nuit des tombeaux. Ici, nous touchons à l'essence même des Mystères isiaques.

M. Maspero nous l'a dit :

Pour les Egyptiens, la naissance de l'homme était le lever du soleil à l'orient; sa mort, la disparition du soleil à l'occident du ciel.

Le Soleil personnifié dans Osiri fournissait le thème de toute la métempsychose égyptienne. Du dieu qui entretient et anime la Vie, il était devenu le dieu rémunérateur et sauveur. On en vint même à regarder Osiri comme accompagnant le mort dans son pèlerinage infernal, comme prenant l'homme à sa descente dans le Kher-ti-noutri et le conduisant à la vie éternelle.

Ressuscité le premier d'entre les morts, il faisait ressusciter les justes à leur tour, après les avoir aidés à triompher de toutes les épreuves. Le mort finissait par s'identifier complètement avec Osiri... : aussi, dès le moment de son trépas, tout défunt était-il appelé « l'Osiri un tel » (François Lenormant, *Hist. anc.*, t. III, p. 233).

Mais l'Au-delà de la Mort fut toujours — et dès les âges les plus reculés — la grande préoccupation des Egyptiens. Aussi, durant des siècles, leurs prêtres s'appliquèrent-ils à composer des incantations, pour fournir au Mort les moyens d'échapper

tout d'abord aux attaques des larves, des monstres qui peuplent le monde souterrain, et ensuite de parvenir au Paradis de la Grande Déesse Isis, souveraine du Royaume des Morts, « Reine des Mânes », ainsi qu'on l'appelait.

Le Livre des Morts.

Avant d'arriver aux jardins d'Ialou ¹, il fallait affronter des grottes obscures et des lieux déserts ou peuplés de bêtes féroces, franchir des torrents d'eau bouillante et des lacs barrés de filets, traverser des pylones, des châteaux dont les portes étaient gardées par des démons affamés.

L'âme n'avait d'espoir que si elle savait opposer à chacun de ces dangers le talisman qui convenait le mieux pour échapper au poison des serpents, à la dent des crocodiles, aux mailles des filets, aux mains avides des génies malfaisants (M. Maspero, de l'Institut : *Etudes de Mythologie Egyptienne*, Paris, 1893, t. I, p. 347).

Les conceptions mystiques des théologiens égyptiens se faisant de plus en plus touffues,

(leur science d'outre-tombe) était devenue si complexe, il y avait tant de pays à connaître, tant de paroles magiques à prononcer sans en changer une seule lettre, qu'il n'était plus possible de les retenir; et le danger était terrible : une erreur, une omission livrait la pauvre âme à ses ennemis. Aussi, avait-on pourvu le défunt d'une sorte de memento : c'était le *Livre des Morts*, que la momie emportait avec elle. A tout instant, le défunt pouvait l'ouvrir et le consulter en toute

1. Les *Jardins d'Ialou* sont le Paradis d'Isis; comparer les *Champs-Élysées* des Grecs (A. B.).

occurrence; à chaque étape de son dangereux voyage, il apprenait le chemin qu'il devait suivre; il conjurait, en les interpellant par leur nom véritable, les divinités ennemies qui voulaient l'anéantir, et la *formule magique les mettait en fuite ou les frappait d'impuissance*; il appelait à son secours les partisans d'Osiris ou le Dieu lui-même, et *ceux-ci ne pouvaient refuser d'obéir à une incantation bien faite*. Bref, grâce à ce manuel, résumé des découvertes que la théologie égyptienne avait poursuivies pendant des siècles, le défunt pourvu du *Livre des Morts*, partait certain d'échapper aux fournaises et aux lieux d'anéantissement (M. P. Foucart, de l'Institut : *Recherches sur l'Origine et la Nature des Mystères d'Eleusis*, Paris, 1895, p. 62).

But et Rites des Mystères d'Isis.

Que le Mort ait ce Livre sauveur à sa disposition dans son voyage infernal, c'était bien. Mais que durant ses funérailles, on lui rendit le pieux service de les lui dire et redire pour qu'il ne vînt pas à oublier d'en utiliser les magiques pouvoirs, c'était mieux :

Les différents chapitres du *Livre des Morts* formaient autant de leçons liturgiques, qui se récitaient par les prêtres pendant la cérémonie des funérailles, pendant la préparation des amulettes que l'on déposait avec le mort dans son tombeau, et que ces prières consacraient, à qui elles donnaient leur vertu... Les «leçons¹» qu'on tirait du *Livre des Morts* au cours des cérémonies, sont toujours placées dans la bouche du défunt, qui est censé les prononcer au cours de son pèlerinage

1. Dans le sens liturgique, *lectio*, c'est-à-dire *lectures* (A. B.).

infernale; on les récitait auprès de sa momie pour les lui apprendre et lui donner la possibilité de les répéter. (François Lenormant, *Hist. anc.*, t. III, p. 257).

Toutes ces précautions en vue d'assurer au Mort un heureux voyage dans l'Au-Delà, étaient encore perfectionnées et augmentées quand les plus dévots à Isis, les plus préoccupés de leur seconde vie étaient amenés à apprendre — *dès leur existence sur terre et dans des conditions suprêmement imposantes* — les paroles du « Livre » Sacré avec les circonstances où elles devaient être dites.

Et tel était le but des Mystères d'Isis. Ils avaient pour mission de rapprocher de la divinité les dévots à son culte et de leur enseigner les pratiques et les prières capables de leur assurer le Paradis de la Reine des Mânes. C'est ce qui ressort, pour M. Foucart comme pour la plupart des égyptologues, de la confrontation de tous les textes égyptiens et grecs : le Récipiendaire aux Mystères d'Isis assistait, pendant la grande veillée, à une représentation des Mythes isiaques. Sur le lac vu à Saïs par Hérodote¹, on mimait la Passion d'Osiris. Puis venait sous les yeux du futur Initié le spectacle de la Pêche sacrée, par Isis, des membres dispersés du Dieu.

Une remarquable inscription grecque, provenant d'une Confrérie isiaque de Gallipoli, fait allusion à cette partie des Mystères : on y voit figurer le *Nilæum*, étang rendu sacré par quelques gouttes d'eau du Nil qu'on y versait, et sur cet étang est représentée la Pêche sacrée des membres

1. Cité page 6.

d'Osiris dépecé. (M. P. Foucart, *Recherches sur l'origine, etc.*, Paris, 1895, p. 37).

Après avoir été ainsi instruit des Mystères de sa foi religieuse, le Récipiendaire — devenant par anticipation un Mort, « l'Osiris un Tel » — jouait lui-même un rôle dans d'émouvantes figurations qui lui enseignaient la vie de l'âme au-delà du tombeau, avec les dangers à y éviter.

Apulée fait, à cette seconde partie des Mystères, une allusion aussi claire qu'on peut l'espérer, quand il met dans la bouche de son Initié ces paroles :

« Je touchai aux confins de la mort ; je foulai le seuil du palais de Proserpine¹, j'en revins au travers de tous les éléments ; au milieu de la nuit, je vis le soleil briller d'une vive lumière ; j'arrivai devant les Dieux du Ciel et de l'Enfer ; je les vis face à face et je les adorai de près ». (Apulée : *L'Ane d'Or ou la Métamorphose*, trad. par J.-A. Maury, Paris, Didier, Librairie Académique, 1834, tome II, p. 207).

Là, nouvel Osiris, le futur Initié avait tout à attendre de la bonté d'Isis : c'était elle qui avait ressuscité le Dieu, son mari bien-aimé : c'était elle qui assurerait le salut du Récipiendaire, Mort vivant aspirant au bonheur éternel.

La Magie dans les Mystères d'Isis.

De tout ce qui précède, il résulte déjà que les Mystères d'Isis étaient essentiellement magiques. Mais la magie égyptienne et isiaque a joué dans

1. Proserpine, c'est-à-dire Isis, envisagée en tant que Souveraine des Enfers, Reine des Mânes (A. B.).

tout l'Ancien monde un rôle tellement considérable qu'il est nécessaire de lui consacrer au moins quelques pages pour en donner une idée succincte.

La magie ancienne était le fond même de la religion, a dit M. Maspero. Le fidèle qui voulait obtenir quelque faveur d'un dieu n'avait chance d'y réussir qu'à la condition de mettre la main sur ce dieu, et la mainmise ne s'opérait qu'au moyen d'un certain nombre de rites, sacrifices, prières, chants que le dieu lui-même avait révélés, et qui l'obligeaient à faire ce qu'on demandait de lui. Or la voix, surtout la voix humaine, est l'instrument par excellence du prêtre ou de l'incantateur. C'est elle qui va chercher au loin les Invisibles qu'on appelle, et chacun des sons qu'elle émet a une puissance particulière qui échappe au commun des mortels, mais que les adeptes connaissent et dont ils se servent pour leurs opérations. Telle note irrite les esprits, telle autre les apaise, telle autre les attire, et en combinant les notes les unes avec les autres, on compose ces mélodies que les magiciens entonnent au cours de leurs évocations. Je n'ai pas besoin de rappeler ici quelle importance le *Carmen*¹ avait dans la religion et le droit de l'ancienne Rome ; il était tout puissant en Egypte, et le sorcier, le prêtre, l'individu qui s'adressait à un dieu devait avoir *la voix juste* s'il voulait obtenir ce qu'il demandait ; il devait être *juste de voix*, « Mâ-Khrôou ».

(M. Maspero, de l'Institut, Etudes de Mythologie égyptienne... Paris, 1893, tome I, p. 106).

Plus encore que le vivant, le mort avait besoin d'être *juste de voix*. Il n'avait chance d'échapper aux dangers de l'autre monde que s'il réussissait à les dé-

1. *Carmen*, en latin chant sacré, incantation. (A. B.)

tourner par ses incantations, et ses incantations n'avaient de vertu que si elles étaient récitées d'une voix juste, sans faute d'intonation. (M. Maspero, id., p. 109).

Chose remarquable et que nous notons ici par anticipation parce qu'elle est capitale à nos yeux : tandis que, dans la langue égyptienne, les mots *Mâ-Khrôou* signifient l'homme *juste de voix*, — capable en raison de la justesse de sa voix et de ses intonations de se faire écouter par les dieux quand il leur adresse les paroles consacrées — en Grèce nous retrouverons comme ancêtre des Eumolpides (les prêtres qui initiaient aux Mystères d'Eleusis) un sacerdote nommé *Eu-Molpos*, en grec *Celui qui a la voix juste*. Nous entendrons aussi M. Foucart insister¹ sur les paroles secrètes, les mélopées sacramentelles, les formules d'incantation nécessaires pour le voyage de l'âme après la mort, tel qu'on le représentait dans les Mystères de Cérès qu'Hérodote² affirme avoir été apportés en Grèce par les filles de l'Égyptien Danaüs.

Ainsi, de quelque côté que nous nous tournions, — Égypte ou Grèce pénétrée d'idées égyptiennes — nous arrivons toujours à l'incantation magique, au pouvoir des paroles sacrées et des talismans sur les Invisibles.

Dans chaque talisman, la formule magique qui le consacrait enfermait quelque chose de la toute puissance divine. Par leur vertu, l'homme mettait la main sur les dieux ; il les enrôlait à son service, les forçait à travailler et à combattre pour lui...

(François Lenormant : *Histoire ancienne*, t. III, p. 134).

1. M. Foucart, *Recherches...* p. 59, 63, 76.

2. Voir p. 6.

Dès lors, on comprend l'importance qu'avait prise, dans la religion magique de l'Égypte et dans les Mystères qui en étaient l'âme, la connaissance des noms secrets et incommunicables des dieux.

Deux chapitres spéciaux du *Livre des Morts*... ont pour objet d'instruire le défunt des nombreux noms d'Osiri comme secours tout puissant dans son voyage infernal... Non seulement, dit M. Birch, il est indiqué sur quelques monuments de la XII^e dynastie qu'ils sont dédiés à certains dieux « sous tous leurs noms, » mais on trouve aussi des tables de noms du dieu Phtah, le demiurge, et du dieu Râ, le principe solaire, sur des monuments du règne de Ramsès II... La gnose ou la connaissance des noms divins, dans leur sens extérieur et dans leur sens ésotérique, était en fait *le grand mystère religieux ou l'initiation chez les Égyptiens*.

Les formules du papyrus Harris sont remplies d'allusions à cette importance magique des noms des dieux :

Moi, je suis l'élu des millions d'années,
Sorti du ciel inférieur,
Celui dont le nom n'est pas connu.
Si l'on prononçait son nom sur la rive du fleuve,
Oui! il le consumerait.
Si l'on prononçait son nom sur la terre,
Oui! il en ferait jaillir des étincelles.

Et cette autre qui contient une évocation formelle :

Viens à moi! Viens à moi!
O toi qui es permanent pour les millions de millions d'années,
O Khnoum, fils unique,
Conçu hier, enfanté aujourd'hui!

Celui qui connaît ton nom
Est celui qui a soixante-dix-sept yeux et soixante-
dix-sept oreilles.

Viens à moi ! Que ma voix soit entendue...

(François Lenormant : *Histoire ancienne*, t. III, p. 135.)

Un des points fondamentaux de la Mystique égyptienne était que le dieu invoqué et évoqué dans les formes voulues par les paroles sacramentelles était forcé d'obéir. Alfred Maury, de l'Institut, a fourni là-dessus une intéressante documentation.

En Egypte, dit-il, *appelé par son nom véritable*, le dieu ne pouvait résister à l'effet de l'évocation (Iamblique : *De Mysteriis Ægypti*, VII, 4-5)... (Cette opinion est consignée) dans les écrits de l'hérogrammate Chérémon qui avait composé à l'époque alexandrine un traité sur la science sacrée des Egyptiens... Non seulement on appelait le dieu par son nom, mais s'il refusait d'apparaître, on le menaçait. Ces formules de contrainte à l'égard des dieux ont été appelées par les Grecs *Théon anakgai*. (Alf. Maury : *La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen-âge*. Paris, 1860, p. 41.)

Je n'ai pas besoin d'insister sur les conséquences démoralisantes qui découlaient de pareilles croyances, puisqu'elles attribuaient un pouvoir sans limites à des hommes dont les vices pouvaient obliger la puissance et la majesté divines à commettre sur leur ordre des actions honteuses ou criminelles. Nous verrons les philosophes grecs s'appuyer sur cette absurdité foncière pour combattre les anciennes croyances. Mais il est particulièrement piquant d'entendre le néoplatonicien

Porphyre ¹, magicien lui-même, désavouer cette doctrine primordiale et capitale des vieux initiés et sorciers d'Égypte sur les dieux obligés de se rendre aux ordres de leurs fidèles.

Porphyre, en effet, dans sa *Lettre à Anébon*, s'indigne d'une aussi folle prétention chez les magiciens égyptiens, d'une foi aussi aveugle dans la puissance des mots.

Je suis profondément troublé, écrit-il, à l'idée de penser que ceux que nous invoquons comme les plus puissants reçoivent des injonctions comme les plus faibles, et qu'exigeant de leurs serviteurs qu'ils pratiquent la justice, ils se montrent cependant disposés à faire eux-mêmes des choses injustes, lorsqu'ils en reçoivent le commandement, et tandis qu'ils n'exaucent pas les prières de ceux qui ne se seraient pas abstenus des plaisirs de Vénus, ils ne refusent pas de servir de guides à des hommes sans moralité, au premier venu, dans des voluptés illicites. (*Porphyre*, cité par Eusèbe : *Præparat. Evangel*, x. XX.)

On ne saurait démontrer avec plus de force que ne le fait le magicien Porphyre combien la Magie est une chose folle et combien terriblement elle est dangereuse pour les mœurs, pour la santé sociale d'un peuple. Et c'est le grand Porphyre qui parle ainsi, c'est-à-dire un chaud partisan des théories magiques perpétuées jusqu'à lui au sein des Mystères, et l'un des adversaires les plus dangereusement habiles du Christianisme naissant ! C'est lui qui contredit *sur un point capital* la tradition millénaire des Sociétés Secrètes Initiatiques !

1. Porphyre, né à Tyr, en 233 ap. J.-C.

Mais peu importait, aux yeux des Sectaires, ses contemporains, un désaccord aussi capital — sur l'essence même des secrets qui étaient confiés aux Initiés d'Isis — entre le théurge initié Porphyre, prophète des Sociétés Initiatiques à leur déclin, et les pontifes égyptiens de tous les siècles ! Des contradictions aussi grandes ne gênent pas davantage les Sectaires modernes : c'est ainsi que nous verrons, au XVIII^e siècle, les Francs-Maçons Martinistes — *spirites et magiciens* — faire cause commune, au sein du Jacobinisme, avec les Illuminés de Weishaupt, *athées et matérialistes*. C'est qu'un lien puissant unissait Martinistes et Illuminés : la haine du Christianisme. Et c'était cette même haine qui unissait à Porphyre tous les Initiés de son temps, quelles que fussent leurs opinions sur la coercition des dieux par les paroles sacrées ! Tous ensemble, ils exécraient le Christianisme, ennemi résolu de la Magie si chère aux conjurés d'Isis, et adversaire non moins implacable de l'Immoralité, si florissante, elle aussi, dans leurs Mystères.

L'Immoralité dans les Mystères d'Isis.

Le chrétien Eusèbe appelait Porphyre « un admirable théologien¹ ». Saint Augustin disait de ce haut Initié qu'il était « le plus savant des philosophes² ». Ces hommages rendus à un ennemi

1. *Præpar. Evangel.*, liv. IV.

2. *Civit. Dei*, liv. 19, chap. 22.

redoutable du Christianisme donnent une valeur capitale à ce que nous citons à l'instant : « Je suis profondément troublé, (écrivait Porphyre), à l'idée que les dieux ne refusent point de servir de guides à des hommes sans moralité, au premier venu, dans des voluptés illicites ».

En faisant cet aveu si caractéristique d'une grande intelligence ballottée entre des idées contradictoires, mais éprise du Juste et du Vrai, ce champion de la Mystique des vieux Temples Initiatiques mettait lui-même le fer rouge dans la plaie vive ; il prononçait lui-même la condamnation de ceux qu'il s'efforçait pourtant de défendre.

Du fait que les Initiés de la Société Secrète isiaque croyaient posséder, *par la Magie*, le pouvoir d'extorquer aux dieux leur aide toute-puissante en vue de choses honteuses et injustes, tout s'ensuivait : démoralisation graduelle des classes éclairées, instruites dans les Mystères, aussi bien que de la masse des Profanes¹, et avec la démoralisation, abus, crimes de toute nature.

A la page 9 du présent volume nous avons cité Diodore de Sicile et Plutarque, au sujet d'une certaine partie du corps d'Osiris, qu'Isis n'avait pu retrouver dans la « Pêche Sacrée » des membres de son époux. Il est temps de revenir sur ce mythe.

Isis (ont écrit Diodore et Plutarque), Isis fit faire une représentation de ce membre, et « *elle consacra ainsi le Phallus dont les Egyptiens encore*

1. Se souvenir ici de l'adage : « Le poisson pourrit par la tête ».

aujourd'hui célèbrent la fête ». (Plutarque, *Sur Isis et Osiris*, ch. XVIII).

Or, le mythe du dieu dépecé, la Pêche Sacrée, c'est le fonds des Mystères isiaques. D'où il suit que *le culte du Phallus d'Osiris est le culte primordial des Initiés de la grande Société Secrète égyptienne* qui — nous le verrons — fut un modèle pour plusieurs des Sociétés Secrètes de l'Ancien Monde.

On dira après cela si nous avons raison de prétendre que l'immoralité est à la base même des Mystères d'Isis.

Nous n'avons point torturé les textes pour leur faire exprimer un sens qu'ils n'avaient pas ; mais voici encore des documents anciens qui prouvent jusqu'à l'évidence la vérité de notre thèse.

Un autre Initié à tous les Mystères Egyptiens et Grecs, le grand Hérodote, qu'on a surnommé le Père de l'Histoire, écrivait près de cinq siècles avant notre ère :

... Les Egyptiens célèbrent le reste de la fête de Bacchus à peu près de la même manière que les Grecs ; mais au lieu de Phallus, ils ont inventé des figures d'environ une coudée de haut, qu'on fait mouvoir par le moyen d'une corde. Les femmes portent dans les bourgs et les villages ces figures dont le membre viril n'est guère moins grand que le reste du corps et qu'elles font remuer. Un joueur de flûte marche à la tête ; elles le suivent, en chantant les louanges de Bacchus. Mais pourquoi ces figures ont-elles le membre viril d'une grandeur si peu proportionnée et pourquoi ne remuent-elles que cette partie ? *On en donne une raison sainte ; mais je ne dois pas la rap-*

porter. (Hérodote: *Histoire*; *Euterpe* (liv. II), ch. XLVIII. Trad. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1837, p. 63).

Cette dernière formule de discrétion, habituelle à tous les membres des Sociétés Secrètes attentifs à ne pas violer les Sacrés Mystères, ne cache plus pour nous ni qui était en réalité le Bacchus égyptien, ni « la raison sainte » dissimulée par Hérodote, car, huit siècles après lui, Plutarque, autre Initié, a écrit :

Cette identité d'Osiris et de Bacchus, qui doit en être instruit mieux que vous, Cléa, puisque vous présidez les Thyades de Delphes, puisque votre père et votre mère vous ont initiée aux Mystères d'Osiris ?... (Plutarque, Sur Isis et Osiris, ch. xxxv, trad. Bétolaud, Paris, 1870, p. 254).

Quand on célèbre (en Egypte) la fête des Pamyliés qui, comme nous l'avons dit déjà, est celle du Phallus, on expose aux regards et on promène une statue dont le membre viril a trois fois la grandeur ordinaire. Car Dieu est le principe par excellence, et tout principe multiplie, par génération, tout ce qui vient de lui... (Id. *id.*, ch. 36, p. 256).

La confrontation de ces paroles des deux Initiés Hérodote et Plutarque démontre donc de la façon la plus irréfutable que :

1° le Phallus exhibé dans les fêtes religieuses égyptiennes était le Phallus d'Osiris ;

2° le culte rendu à cet emblème ne l'était point seulement par le troupeau des vulgaires Profanes : il appartenait aux plus saints Mystères de la Société Secrète des dévots à Isis.

Hâtons-nous de le dire : dans la pensée des

Prêtres et des Initiés égyptiens, ce symbole brutal cachait et figurait en même temps l'énergie fécondante du Soleil qui, à son tour, était pour les Egyptiens l'une des faces, images et manifestations du Dieu suprême, celui dont l'hymne du temple d'El-Khargeh a chanté les sublinités dans ce langage grandiose :

Ammon est son image, Atoum est son image.
 Khopra est son image, Râ¹ est son image.
 Lui seul se fait lui-même par des millions de voies !
 Il vit éternellement !...
 Il est la Vie !...
 Permanent et perdurable,
 Il ne passe jamais.
 Pendant des millions et des millions d'années sans fin,
 Il traverse les cieux.
 Et il parcourt le monde inférieur chaque jour...
 Il voyage dans la nuée
 Pour séparer le ciel et la terre...
 Caché en permanence dans toute chose,
 Lui, le Un vivant
 En qui toutes choses vivent éternellement !

(Cité par François Lenormant, *Hist. anc. t. III. p. 279, 280*, et par F. Vigouroux, *Bible et découvertes modernes*, t. III p. 20.)

L'idée du Soleil divinisé se mêle ici avec celle du Dieu suprême qu'il figure et représente, tandis que, dans le même hymne, un autre passage que nous avons déjà cité (p. 11) évoquait l'idée de la génération divine, assimilée à la génération humaine et animale :

1. Râ, le soleil du jour, Osiris étant le soleil caché pendant la nuit.

Il est le dieu vivant des générations à venir.
Il est le créateur de tout animal,
Sous son nom de Bélîer des brebis,
Bouc des chèvres, Taureau des vaches.

Maintenant, nous avons touché du doigt le point du symbolisme ésotérique si complexe des Mythes égyptiens d'où devait jaillir une floraison touffue d'interprétations plus naturalistes et plus obscènes les unes que les autres, — et c'était fatal. En effet, des esprits très supérieurs et portés à n'envisager dans les cérémonies de leur culte que les hautes conceptions théologiques qui s'y cachaient, pouvaient à la grande rigueur ne pas être mal impressionnés par les emblèmes de la Génération universelle ainsi montrés dans les processions isiaques et osiriennes, chez les Initiés, portes closes, tout comme dans les villes et villages d'Égypte pour la cohue des Profanes. Mais, il est manifeste que pour l'immense majorité des Égyptiens de toute condition et de tout sexe, de pareilles exhibitions ne pouvaient que tendre à devenir de fâcheux excitants à une débauche universelle. C'est ce qui arriva par la suite.

Ajoutons que, dès les premiers âges de l'Égypte, les hommages sacrés rendus à la Génération donnèrent lieu à des manifestations cultuelles vraiment bien licencieuses et telles que les Prêtres et Initiés (comme ces Augures romains bien connus!) ne devaient guère se regarder sans rire, lorsque, dévotement, ils y assistaient.

Voici d'abord une scène bien suggestive du grand pèlerinage annuel au temple de Bubastis :

On s'y rend par eau, raconte l'Initié Hérodote, hommes et femmes pêle-mêle et confondus les uns avec les autres ; dans chaque bateau, il y a un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe. Tant que dure la navigation, quelques femmes jouent des castagnettes et quelques hommes de la flûte ; le reste, tant hommes que femmes, chante et bat des mains. Lorsqu'on passe près d'une ville, on fait approcher le bateau du rivage. Parmi les femmes, les unes continuent à chanter, d'autres crient de toutes leurs forces et disent des injures à celles de la ville ; celles-ci se mettent à danser, et celles-là, se tenant debout, retroussent indécemment leurs robes. La même chose s'observe à chaque ville qu'on rencontre le long du fleuve. (Hérodote : *Hist.*, Euterpe, liv. II, ch. LX, trad. par M. Larcher, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1786, t. II, p. 50, 51.)

Diodore de Sicile rapporte un usage plus singulier encore : il raconte que le Taureau divin Apis, nouvellement découvert, était nourri pendant quarante jours dans le temple de Nilopolis. Là, les femmes étaient admises à venir l'adorer.

Elles relèvent leurs robes devant lui, ajoute Diodore, *et pudenda ei ostentant*. (Diod. Sic. *Hist.-Univ.* Liv. I. Sect. II, xxxii, traduct. de l'abbé Terrasson, de l'Académie Française, Amsterdam, 1743, p. 141.)

Nous trouvons mieux encore dans Hérodote :

Les Mendésiens, dit-il, ne sacrifient ni chèvres ni bœufs. En voici les raisons : ils mettent Pan au nombre des huit grands dieux... Or, les peintres et les sculpteurs représentent le dieu Pan, comme le font les Grecs, avec une tête de chèvre et des jambes de bœuf ; ce n'est pas qu'ils s'imaginent qu'il ait une pareille

figure ; ils le croient semblable au reste des dieux ; mais je me ferais une sorte de scrupule de dire pourquoi ils le représentent ainsi.

Les Mendésiens ont beaucoup de vénération pour les boucs et les chèvres et encore plus pour ceux-là que pour celles-ci. Ils ont surtout en grande vénération un bouc qu'ils considèrent plus que tous les autres ; quand il vient à mourir, tout le Nome Mendésien est en deuil... Il arriva quand j'étais en Egypte une chose étonnante dans le Nôme Mendésien : un bouc eut publiquement commerce avec une femme et cette aventure parvint à la connaissance de tout le monde. (Hérodote : *Hist.* Euterpe, liv. II, ch. XLII, traduit par M. Larcher, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1786, t. II, p. 41.)

Le grand helléniste Larcher a donné là-dessus (t. II, p. 254 et 255) des notes fort curieuses. Il relève d'abord le scrupule d'Hérodote à ne point dévoiler les raisons de ces membres d'animal attribués au dieu Pan. Cette discrétion d'Initié, jaloux de garder le secret juré, nous l'avons déjà vue chez Hérodote. A chaque instant il emploie cette formule : « ... raisons que je tais par scrupule, bien que je ne les ignore point... ». Mais nous connaissons parfaitement le fonds de ce pieux mystère par Diodore de Sicile :

Les Egyptiens, écrit Diodore, ont mis le bouc au nombre des dieux par la même raison que les Grecs honorent, à ce qu'on dit, Priape ; je veux dire à cause du membre qui sert à la génération, cet animal étant très enclin à l'amour. Ils veulent qu'on rende des honneurs convenables à cette partie du corps qui est l'instrument de la génération parce qu'elle donne la

vie à tous les animaux. (Diod. Sic., *Hist. Univ.*, Liv. I, Sect. II, ch. XXXII, trad. Terrasson et Liv. I, ch. LXXXVIII, édit. consultée par Larcher.)

Or, « la chose étonnante » rapportée par Hérodote, « le bouc ayant eu *publiquement* commerce avec une femme », cela faisait partie des « honneurs convenables » rendus au dieu de la Génération ! Plutarque, un autre Initié, relate en effet cette dévotion particulièrement excessive des Egyptiennes :

Les animaux, dit-il, s'en tiennent aux plaisirs et aux amours qu'ils peuvent goûter avec ceux de leur espèce. Il n'y a donc pas lieu d'être frappé d'admiration si, comme en Egypte, le bouc de Mendès, enfermé avec un grand nombre de femmes des plus belles, n'éprouve aucun désir, et se sent bien plus d'ardeur pour ses chèvres... (Plutarque : *Œuvres Morales*, traduct. Bétolaud, Paris, 1870, t. IV, p. 300).

Rien de si certain, commente M. Larcher, que la détestable coutume d'enfermer des femmes avec le bouc de Mendès. La même chose se passait à Thmuis¹. Mille auteurs en ont parlé (*Hist. d'Hérodote*, traduite par M. Larcher, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. II, p. 255).

Afin de montrer quelles hideuses dépravations étaient devenues chose courante en Egypte — dans ce beau pays gouverné par les sages Initiés dévôts au Phallus d'Osiris — il nous faut citer un dernier trait :

Pour les cadavres des femmes de qualité, dit Hérodote, on ne les remet pas sur le champ aux embau-

1. S. Clément d'Alexandrie, *Exhortation aux Nations*, p. 27, lin. 37; cité par Larcher.

meurs, non plus que les mortes qui étaient belles et qui ont été en grande considération, mais seulement trois ou quatre jours après leur décès. On prend cette précaution, de crainte que les embaumeurs n'abusent des corps qu'on leur confie. On raconte qu'on en prit un sur le fait avec une femme morte récemment, et cela sur l'accusation d'un de ses camarades (Hérodote, *Hist., Euterpe*; liv. II, ch. LXXXIX, traduction de M. Larcher, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1786, t. II. p. 68).

**Absence des Sacrifices humains
dans les Mystères d'Isis.**

C'est aux pires débauches des sens et aux pires débauches intellectuelles de la Sorcellerie, qu'aboutissaient les théogonies savantes et orgueilleuses, les rites majestueux des Egyptiens, nous venons de le constater.

En revanche, il nous faut remarquer, dans leurs Mystères, l'absence des Sacrifices Humains, si loin qu'on remonte le cours des âges.

Hérodote, près de cinq siècles avant notre ère, insistait déjà sur ce fait, au chapitre 45 du livre II (*Euterpe*) de son Histoire. Plus loin, au chapitre cxix du même livre :

Ménélas, dit-il, débarqué en Egypte, imagina d'immoler deux enfants du pays... Devenu odieux pour cela aux Egyptiens, il fut obligé de s'enfuir.

Ce meurtre rituel était le pendant du sacrifice d'Iphigénie par son père, le Roi des Rois, Agamemnon. Larcher, le traducteur d'Hérodote, dit à

ce propos que c'était sans doute pour apaiser les Dieux des Vents, que Ménélas (ainsi qu'Agamemnon) avait sacrifié deux petits Egyptiens :

Ces sortes de Sacrifices, ajoute-t-il, étaient ordinaires en Grèce, mais odieux en Egypte (*Hérod.*, trad. Larcher, t. II, p. 395).

C'est que l'antique civilisation égyptienne avait été la première de toutes à s'humaniser. Le néo-platonicien et occultiste Porphyre en donne un intéressant témoignage, d'après le prêtre égyptien Manéthon, mieux qualifié que personne pour parler des rites primordiaux usités par ses aïeux :

Le pharaon Amosis supprima les Sacrifices Humains, à Héliopolis d'Egypte, comme le témoigne Manéthon, dans son livre : *De l'Antiquité et de la Piété*. On les sacrifiait à Junon¹; on les examinait pour savoir s'ils étaient sans imperfection, comme s'ils avaient été des veaux, et on les marquait d'un sceau. On en immolait trois. Amosis ordonna qu'on leur substituerait trois figures d'hommes, faites de cire². (Porphyre : *Traité sur l'abstinence de la chair des animaux*, liv. II, ch. LV).

D'autre part, dans le dictionnaire de MM. Daremberg et Saglio, nous trouvons à l'article *Hiérodulie*, ces lignes qui éclairent notre marche :

En remontant plus haut encore, on s'aperçoit que la *hiérodulie* (c'est-à-dire l'esclavage sacré des hommes et des femmes voués aux dieux dans leurs temples), est

1. C'est-à-dire à Isis, reine des Dieux.

2. Les civilisateurs des peuples, s'ingénierent ainsi à atténuer les barbaries ancestrales, tout en respectant les traditions.

une forme adoucie des Sacrifices Humains, usités d'abord dans certains cultes, puis tombés en désuétude avec le progrès des mœurs... (J.-A. Hild.).

Mais si le progrès des mœurs en Egypte effaça de bonne heure les stigmates de l'odieux Meurtre Rituel, ce ne fut point le cas pour les civilisations chaldéennes et chananéennes, sœurs de la civilisation éclosée aux premiers âges, sur les bords du Nil. En Asie, au contraire, les Sacrifices Humains continuèrent d'étaler leur pourpre hideuse, jusqu'aux époques les plus récentes : là, le sang humain continua de couler dans les Mystères religieux, en même temps que tous les stupres ensemble et toutes les pratiques de la Magie continuaient de les souiller.

Là, dans les terres maudites de Byblos, de Tyr et de Sodome, nous allons trouver accolés, au sein des Mystères des vieilles Sociétés Secrètes, les trois tares dont nous parlions en commençant : la Sorcellerie qui affole, la Débauche sous toutes ses formes qui dégrade, et le Sacrifice Humain qui abaisse l'homme au-dessous de la bête, au-dessous des loups qui, au moins, ne se dévorent pas entre eux.

II

LA VÉNUS ORIENTALE

La Déesse-Mère, le Principe Féminin divinisé qui en Egypte portait le nom d'Isis, s'appelait en Asie de noms multiples parmi lesquels Astarté, Baalet, Mylitta, Cybèle.

Le rôle de cette divinité myrionime n'a pas été moins considérable que celui de sa sœur des bords du Nil, confondue d'ailleurs avec elle à partir d'une certaine époque dans les mêmes adorations.

L'importance mondiale des Mystères d'Astarté-Mylitta, la grande Vénus orientale, fut mise en lumière par M. Lajard, membre de l'Institut, dans une série de rapports à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ¹.

Partout, dit-il, on trouvera les symboles, les emblèmes, les attributs de la déesse liés à divers cultes publics aussi bien qu'au rituel des Mystères... Partout

1. Recherches sur le Culte, les Symboles, les Attributs et les Monuments figurés de Vénus, par Félix Lajard, membre de l'Institut, Paris, 1837.

enfin l'on reconnaîtra sans peine les traces de cette haute et antique civilisation qui de l'Asie fut importée en Afrique et en Europe avec ce même culte ; car il ne faut pas s'y méprendre, dans les temps anciens, l'importation d'une religion nouvelle, c'était... l'importation de toute une civilisation, c'est-à-dire de tous les arts, de toutes les sciences, puisque la théologie ou la science universelle comprenait tous les arts, toutes les sciences. Aussi ces Chaldéens, réputés les inventeurs du Culte et des Mystères de Vénus, ces Chaldéens dont la théologie reçut chez les Grecs l'épithète de parfaite, d'autres traditions nous les montrent fondant l'astronomie, enseignant toutes les sciences, exerçant le sacerdoce...

Dans l'Asie occidentale et dans l'Asie septentrionale, ils se présentent à nous comme les instituteurs des peuples les plus célèbres de ces contrées, les Assyriens, les Arabes, les Phéniciens, les Phrygiens, les Mèdes, les Perses... Le culte de Vénus avait même jeté des racines si profondes dans les croyances et les mœurs de ces diverses nations que l'on voit les dogmes propres à ce culte servir de fondement à la plupart des systèmes religieux ou philosophiques qui, dans l'antiquité, eurent cours en Orient... Plus tard, ils deviennent la base des doctrines professées par les diverses sectes gnostiques... (*Introduction*, pp. xxij et xxijj).

L'influence de l'antique théologie des Chaldéens a survécu à toutes les révolutions politiques et religieuses de l'Asie... elle embrasse une période qui déjà dépasse une durée de cinq mille ans... Plusieurs peuples asiatiques, notamment les Phéniciens en fondant des colonies en Afrique et en Europe, y avaient porté, avec le Culte et les Mystères de Vénus, la nouvelle civilisation dont l'Asie Occidentale était redevable à la science des Chaldéens. (*Introduction*, p. xxv).

La civilisation matérielle prodigieusement puissante qui était issue des Chaldéens s'est ramifiée, il est vrai, chez cent peuples divers en même temps que les Mystères de la Grande Déesse-Nature : voilà le beau côté de la médaille. Mais elle a son revers.

Entrant dans le vif du sujet qui nous intéresse, Lajard envisage l'institution des Mystères asiatiques comme née du désir de conserver pures les vérités acquises par les méditations séculaires des sages, sans risquer de mettre aux mains d'hommes pervers des instruments redoutables de domination :

L'enseignement de la théologie et de la science universelle, dit-il, ne fut pas public ; il devint le privilège exclusif des sanctuaires... L'initiation aux divers grades établis dans les Mystères fut la porte ouverte à tous les hommes que leur esprit, leur jugement, leur courage moral et même leur force physique firent juger propres à concourir au but de cette institution et capables de garder inviolablement le secret... (Lajard, *Recherches...* p. 5.)

Nous avons ici en raccourci la thèse intégrale des affiliés aux Sociétés Secrètes d'aujourd'hui aussi bien que d'autrefois, — tous ensemble exploiters hypocrites et tyrans masqués des masses populaires asservies par eux, les soi-disant bienfaiteurs de l'Humanité qu'ils prétendent civiliser à son insu, et malgré elle, au besoin.

Une remarque d'importance capitale s'impose dès lors à nos lecteurs, tous plus ou moins au courant des choses de la Franc-Maçonnerie mo-

derne: c'est que Francs-Maçons d'aujourd'hui et Initiés d'autrefois ont en commun: 1° l'Initiation à des Mystères où ils ne progressent que si des supérieurs inconnus les en jugent dignes; 2° le serment juré de « *garder inviolablement* » des secrets qui ne leur seront dévoilés que plus tard — quelque criminels que puissent être ces secrets.

Telles sont les bases des Mystères Initiatiques du passé comme du présent. Reste à apprécier dans la Proto-Maçonnerie chaldéenne (comme nous l'avons fait dans la Proto-Maçonnerie d'Égypte), la valeur réelle des trésors que les Initiés gardaient jalousement dans l'ombre des Sanctuaires.

La Nature, dieu androgyne.

Au fond de tous les Mystères asiatiques, on trouve le culte de la Nature considérée comme embrassant ensemble le principe créateur avec les créatures et par suite envisagée comme dieu androgyne universel. La Nature, dieu suprême fécondateur et déesse fécondée tout à la fois, tel est le dogme fondamental des religions originaires de Chaldée, en même temps que le grand secret des Initiés composant leurs Sacerdotes et leurs Tiers-Ordres.

« Au fond des religions kouschites¹, dit M. Maspero, nous retrouvons un dieu à la fois un et multiple: un,

1. Après les Akkad et Soumir touraniens, les Kouschites chamitiques sont les plus anciens peuples qui aient dominé en Chaldée. (A. B.)

parce que la matière émane de lui et qu'il se confond avec la matière; multiple, parce que chacun des actes qu'il accomplit en lui-même sur la matière est considéré comme produit par un être distinct et porte un nom spécial. Au début, ces êtres distincts... coexistent sans être subordonnés et chacun d'eux est adoré de préférence à tous les autres dans une ville ou par un peuple : Anou dans Ourouk, Bel à Nipour, Sin à Our, Mardouk à Babylone, Anou, Bel, Sin, Mardouk ne sont qu'une substance unique et pourtant la substance unique dont ils sont les noms possède double essence : elle réunit en une même personne les deux principes nécessaires de toute génération, le principe mâle et le principe femelle. Chaque dieu se dédouble en une déesse correspondante, Anou et Sin en la déesse Nanâ, Bel en Bêlit, Mardouk en Zarpanit. Les êtres divins ne se conçoivent plus isolément, mais par couples et chacun des couples qu'ils forment n'est qu'une expression du dieu primordial unique...

Chacun de ces dieux se dédouble en une divinité femelle qui est sa forme passive et comme son « reflet », Anat (Anaitis), Bêlit (Bêltis, Mylitta). Anat, Bêlit... se perdent aisément les unes dans les autres et se réunissent le plus souvent en une seule qui représente le principe féminin de la Nature, la Matière humide et féconde. (M. Maspero, membre de l'Institut : *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, Paris, 3^e édit., 1884, p. 148, 149, 150).

Si de Chaldée, où régnaient les couples divins Anou et Anat, Bel et Bêlit, nous passons en Syrie, et en Phénicie, nous trouvons là une famille divine identique aux précédentes : en outre, elle va promptement évoquer à nos yeux des ressemblances profondes avec le couple Isis-Osiris :

(La divinité femelle), dit M. Vigouroux, est souvent nommée dans la Bible en compagnie de Baal; elle s'appelle Astoreth, l'Astarté des Grecs... De même que Baal est quelquefois le Ciel, Astarté est aussi la Terre fécondée par le Ciel. Mais de nombreux indices montrent aussi qu'elle est souvent la Lune... Elle est le principe passif et productif, la mère, comme Baal est le principe actif et générateur, le père...

Nous lisons dans un hymne assyrien adressé à la nouvelle lune :

Lumière du ciel qui apparais comme une flamme dans
[la contrée,
Fécondatrice sur la terre, ta disparition est comme un
[voyage que tu entreprends...

Le jour de l'épouse, amenez-le, ô cieux !

Le jour de l'épouse Istar ¹, amenez-le, ô cieux !

La Bible, en particulier le Livre des Juges, nomme plusieurs fois la déesse Aschéra, « la bonne ou l'heureuse déesse »... Elle est la campagne inséparable de Baal. Là où il y a un autel de Baal, là est aussi une image d'Aschéra, un pieu symbolique qui la représente et qui est l'objet d'un culte impur. (F. Vigouroux, *La Bible et les Découvertes modernes*, Paris, 1884, t. III, p. 278 à 281.)

L'Aschéra, le symbole d'Astarté en forme de pieu ou de cippe conique² se retrouve dans la

1. Istar, fille d'Anat, consubstantielle à sa mère; c'est le même nom que celui d'Astarté dans les dialectes jumeaux, (tous deux chamito-sémitiques) d'Assyrie et de Phénicie (A.B.)

2. A l'occasion de la visite de l'empereur Titus au temple de Vénus (Aphrodite ou Astarté) à Paphos, Tacite décrit ainsi la singulière image divine : « L'idole de la déesse n'a pas la forme humaine, dit-il, c'est une colonne ronde dont la base est plus large que le sommet, à la façon d'une borne. » (Hist. II. 3.)

plupart des figurations de la Déesse-Nature. Peut-être n'est-ce pas autre chose que le lingam-yoni des Hindous, fétiche du dieu suprême androgyne¹. En tous cas, ce symbole est sûrement phallique : en effet la Bible (III, Rois, xv, vers. 13) montre le pieux roi Asa retirant la régence à sa mère Maacha, parce qu'elle était vouée à un culte honteux, — *in Sacris Priapi*, dit la Vulgate — et le texte hébreu correspondant dit qu'elle avait consacré une « aschérah » qu'Asa fit briser et brûler près du torrent de Cédron.

Il est facile dès lors d'entrevoir les abîmes de démoralisation dans lesquels un pareil symbolisme, de l'obscénité la plus brutale, devait forcément entraîner des populations, brûlant de toutes les flammes qu'allumait en elles le soleil d'Orient.

De Rhéa-Cybèle à Istar-Astarté.

Bel, Baal, Moloch, etc., c'est-à-dire sous ces divers noms le Dieu-Soleil personnifiant toujours la Masculinité de la Nature, et Istar, Astarté, Cybèle,

1. Nous lisons dans le *Kama-Soutra* (traduction de M. Lamairesse, Paris, 1891) : « ... le lingam-yoni, sorte d'amulette figurant verenda utriusque sexus in actu copulationis... » (*Introd.* p. xiii).

Dès le xvii^e siècle, J. Selden, le grand érudit anglais, faisait remarquer, d'après Macrobe (voir : *Saturnales*, III, 10), qu'à Chypre (colonisée par les Phéniciens), on croyait que Vénus Astarté était à la fois mâle et femelle. Selden rappelle en même temps la Vénus armée, barbue comme un homme, qui fut adorée par les Grecs et les Romains. (Selden : *De Diis Syris*. p. 239, Lipsiae, 1672. Nouvelle édition avec les Commentaires d'Andréas Beyer).

personnifiant la Féminité de la Nature, telles sont, — nous venons de le voir — les deux divinités dont le couple forme, dans toutes les théogonies de l'Asie antérieure, le dieu androgyne primordial.

Astoreth est « la compagne inséparable de Baal »¹. De même, la Vénus orientale (pour l'appeler de son nom le plus général) est la compagne inséparable du dieu mâle et solaire dans tous les Cultes et dans tous les Mystères initiatiques apparentés à ceux de la Chaldée, le pays d'élection des sorciers et des enchanteurs, des prostitutions sacrées et des sacrifices humains.

Aussi, pour ne point risquer de nous répéter, nous rapprochons les uns des autres les divers Mystères de l'Asie antérieure, et nous les considérons comme formant de simples variantes d'un même type de confréries de sorciers pratiquant tous la même magie ténébreuse, les mêmes rites infâmes et cruels à la fois, autrement dit comme formant des loges autonomes au sein d'une même Franc-Maçonnerie des premiers âges.

M. de Vogué (de l'Académie française) a montré dans la divinité femelle aux cent noms :

... la grande déesse syrienne de Hiérapolis (voir Lucien : *de Deû Syriâ*, ch. xxxi) la déesse phrygienne des bas-reliefs de Yazikenî (voir Texier : *Description de l'Asie Mineure*, I, pl. 78), la Rhéa Cybèle, mère des dieux, Vénus-Uranie de Phrygie et d'Asie Mineure, la Tanit ou Artémis Céleste de Carthage, la Junon que Diodore (II, 9), associe à Jupiter-Baal dans le temple de Bel à Babylone, l'Atergatis syrienne, l'Anaïtis des cylindres assyro-chaldéens... (Comte de Vogué :

1. M. Vigouroux, *Bib. et Découv. Mod.*, p. 281.

Mélanges d'Archéologie orientale, Paris, Imp. Impériale, 1868, p. 45.)

Cette divinité, continue M. de Vogué, n'est autre que la grande déesse de la Nature, la Grande Mère, désignée sous le nom très vague de Vénus orientale, celle dont Lucien (*De Deâ Syriâ*, ch. xxxii) a dit qu'elle avait quelque chose de Junon, de Minerve, de Vénus, de la Lune, de Cybèle, de Diane, de Némésis et des Parques, rendant ainsi involontairement témoignage de l'unité du point de départ (*idem*, p. 48).

Mais, dans son X^e Livre, Strabon¹ qui fut l'un des plus grands géographes de l'Antiquité, s'exprime ainsi, au sujet des Mystères auxquels présidaient les Curètes, en Crète, en Phrygie et sur le Mont Ida, en l'honneur de Rhéa-Cybèle :

Les uns supposent que les Curètes sont la même chose que les Corybantes, les Dactyles Idéens (c'est-à-dire du Mont Ida) et les Telchines. Les autres disent qu'ils sont tous de la même famille; qu'il y a seulement quelque différence entre eux. En général, tous se ressemblent quant à l'enthousiasme, à la fureur bacchique, au bruit qu'ils faisaient avec leurs armes, avec les timbales, les tambours, les flûtes, et à leurs cris extraordinaires dans leurs fêtes sacrées. (Trad. donnée par de Sainte-Croix, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : *Mystères du Paganisme*, Paris, 1784, p. 562).

Les Bérécyntiens, peuple de Phrygie, continue Strabon, et tous les Phrygiens en général, ainsi que les Troyens voisins de l'Ida, honorent aussi Rhéa et célèbrent ses fêtes avec orgies, la nommant la Mère des Dieux et la Grande Déesse Phrygienne (*Id.*, *Id.*, p. 567).

Strabon parle encore des Cabires de Samothrace, (du phénicien *Cabirim*) prêtres-magiciens de Cybèle.

1. Strabon, né vers 50 av. J.-C.

Nous retrouverons plus loin, dans les textes chaldéens et hébraïques, ces étranges pontifes de la Vénus Orientale, qui « s'agitaient en furieux », ainsi que le note Strabon (*Id.*, *Id.*, p. 576).

Ce que nous venons de citer démontre suffisamment que d'étroits rapports liaient aux Mystères de Cybèle tous les autres Mystères de Crète, de Phrygie, de Samothrace, etc.

La religion nationale de la Phrygie, célèbre dans tout le monde antique, dit M. Babelon, et propagée au loin à une certaine époque, était un panthéisme grossier qui avait, dans ses idées fondamentales, une grande analogie avec la religion chaldéo-assyrienne... Cybèle et Atys, avec les monstrueuses légendes qu'avaient engendrées leur culte, étaient les divinités nationales (*Les Phrygiens : Hist. ancienne de l'Orient*, par François Lenormant, de l'Institut, continuée par M. Babelon, Paris, 1887, t. V, p. 460).

Au milieu des fêtes de Cybèle, les Galles, ses prêtres, lui sacrifiaient leur virilité, dans des transports fanatiques dont la hideuse description ne peut être donnée ici¹. Aussi bien, nous avons trop à dire sur ces tristes sujets, et nous passons au mythe fondamental qu'on retrouve partout le même, dans les Mystères Initiatiques que nous venons d'énumérer : le mythe chaldéen d'Istar et de Tammouz.

1. Avec son ironie charmante et profonde à la fois, Lucien de Samosate (né vers 137 ap. J.-C.), en a parlé dans son livre *De Deâ Syrá* (Voir *Œuv. de Lucien*, trad. Talbot, Paris, 1874, t. II, p. 447, et *Dialogues des Dieux*, XII, § 1).

Le Mythe de Tammouz et d'Istar (Adonis et Astarté)

Ctésias et Nicolas de Damas ont recueilli une fable qui met en action l'antagonisme des forces ennemies aux prises dans l'univers, forces personnifiées par les divinités mâles et femelles de Chaldée: d'une part, le Soleil, le Jour, la Végétation, la Vie; d'autre part; la Lune, la Nuit, l'Hiver, la Mort. Nous rapportons cette fable d'après François Lenormant (*Origines de l'Histoire*, t. I, p. 161):

Le dieu Soleil a pour ennemi son frère jumeau, le dieu Lune. Ce dernier s'empare de son frère, le tient prisonnier et lui fait perdre sa virilité¹. C'est une façon d'exprimer que le Soleil meurt chaque soir et qu'il meurt chaque année, en hiver, sous les coups de l'astre nocturne, pour ressusciter bientôt.

Mais parmi les diverses façons d'envisager le Soleil, il en est deux encore où le Soleil est en antagonisme avec lui-même: il est fécondateur et vivifiant; mais aussi, dans l'excès de sa force, il devient malfaisant et destructeur. Le mythe de Tammouz procède de ces deux idées à la fois.

A côté des dieux représentant le soleil dans sa puissance, il en est un qui figure le soleil dans son déclin... Tammouz, l'Adonis chaldéen, le dieu mourant à

1. Dans le mythe phrygien, certainement dérivé de ce mythe chaldéen, c'est la déesse Rhéa-Cybèle qui dévirilise son amant Atys. (Lucien de Samosate: *De Deâ Syrâ*, trad. Talbot Paris, 1874, p. 447).

la fleur de sa jeunesse, pleuré par son épouse Istar et ressuscitant dans sa beauté première...

(A. Loisy, *Études sur la religion chaldéo-assyrienne*, Revue des Religions, Paris, 1891, p. 53).

Tammuz (en langue accadienne ou proto-chaldéenne : le Fils de la Vie, Tammu-zi) est le soleil de la végétation printanière et la personnification du réveil de la nature.

Peut-être, continue M. Loisy, était-il censé mourir dans le mois qui portait son nom et dans lequel commencent les fortes chaleurs de l'été. Ce serait le soleil brûlant de la moisson qui ferait périr le tendre et vert printemps. Une lamentation sur la mort de Tammuz nous a été conservée et le soleil y est, en effet, désigné comme l'auteur de ce triste événement :

Tammuz s'en est allé; il est descendu à l'intérieur
de la terre;

Samas (*le soleil brûlant*) l'a fait disparaître au pays
des morts,

Parmi les gémissements, au jour où il l'a frappé...
Vers le pays lointain et invisible, le noble Tammuz
est parti!

Jusques à quand sera-t-il empêché de faire germer
les plantes?

Jusques à quand sera-t-il empêché de faire germer
la terre?

(A. Loisy, *id.*, *id.*, p. 55).

Un des plus anciens centres du culte d'Istar était la cité chaldéenne d'Erek. Là, Istar appelée aussi et peut-être d'abord Nanâ, était fille d'Anu et femme de Tammuz. On l'honorait principalement comme déesse de la fécondité. Des légions de femmes vouées à la prosti-

tution sacrée desservait son temple. (A. Loisy, *id.*, *id.*, p. 103).

Mais si, comme déesse de la fécondité, Istar est femme de Tammuz, le dieu qui fait « germer la terre », Istar est aussi Bélit, mère des dieux, et comme telle, l'épouse de Tammuz se trouve être sa mère.

Cette multiplicité d'aspects de la divinité femelle est nettement exprimée dans un hymne à la planète Istar ou Vénus, où l'on célèbre en même temps l'androgynisme essentiel de la divinité femelle, et la notion de l'inceste divin du dieu Tammuz, mari de sa mère : données qui n'ont été répandues dans le monde grec que par les Orphiques et les Néo-Platoniciens, mais qui, plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne, étaient professées à l'état de dogmes formels dans les écoles du sacerdoce chaldéo-babylonien :

L'astre femelle est la planète Vénus ; elle est femelle au coucher du soleil ;

L'astre mâle est la planète Vénus ; elle est mâle au lever du soleil ;

La planète Vénus, au lever du soleil, Samas (ou *Tammuz*) est le nom de son possesseur à la fois et son rejeton.

...La planète Vénus, au lever du soleil, son nom est Istar parmi les étoiles.

...La planète Vénus, au coucher du soleil, son nom est Bélit, parmi les dieux.

(M. Babelon, *Hist. anc.*, t. V, p. 260.)

En Phénicie, le même mythe se retrouve avec Baal-Tammuz ou Adôn (Adonis), le dieu protecteur des êtres, tandis que le même dieu mâle,

considéré comme destructeur, s'appelait Baal-Moloch, au lieu de Samas :

(Adonis) était, en réalité, l'Adôn Adonim, le Seigneur des Seigneurs, le plus grand des dieux du pays de Chanaan et d'une partie de la Syrie dont le culte était célébré avec la plus grande pompe à Byblos...

Les femmes qui avaient refusé de se consacrer (*aux Mystères d'Adonis*) en coupant leur chevelure étaient livrées aux étrangers ; les vierges devaient faire le sacrifice de leur honneur au dieu, et le prix de la prostitution sacrée était versé dans le trésor du temple...

La fameuse doctrine réservée dont on recevait le secret lorsqu'on était initié à ces Mystères, était l'expression symbolique de l'hymen du Ciel et de la Terre, les ancêtres de tout ce qui vit, de leur union et de leur séparation.... L'action religieuse correspondant à ce dogme était la représentation de cette conception cosmogonique enfantine, le sacrement qui assurait aux fils des hommes les bienfaits résultant de l'union du Ciel, père de tout ce qui est, et de la Terre, la mère universelle. (M. Tiele (*de Leyde*), *Rev. de l'Hist. des Relig.*, Annal. du Musée Guimet, Paris, 1881, t. III, p. 185, 186.)

Istar s'appelle désormais Astoreth ou Baaeth ; elle est comme en Chaldée l'amante et la mère de Tammuz-Adonis, de même que Cybèle, la grande déesse phrygienne, est l'amante et la mère d'Atys. A Gebal (ou Byblos), centre des mystères d'Adonis et d'Astarté, cette dernière figure même, dans une stèle qui lui fut consacrée par le roi Jehawmelek, sous la figure de la déesse égyptienne Isis.

Ainsi donc, tous les Mystères asiatiques et égyptiens en venaient à se confondre dans un

mélange d'assassinats et d'incestes entre mère et fils quand ce n'est pas entre frère et sœur, tandis que les abstractions cosmologiques, qui sont à l'origine de ces légendes, telle que le Soleil du Printemps et la Fécondité de la Nature, se transformaient à la longue en êtres anthropomorphes dont on localisait ici et là les aventures. La ville de Byblos, entre autres, se vantait d'avoir été le théâtre de la mort d'Adonis, le dieu de ses Mystères, devenu dans les derniers temps un simple chasseur syrien, amant de sa mère Astarté.

Un jour qu'Adonis chassait dans le Liban, près de la ville, le dieu de la guerre (remplaçant ici Samas, le Soleil destructeur de Chaldée) avait pris la forme d'un sanglier, s'était rué sur lui et l'avait éventré. Mais qu'il fût considéré comme dieu-homme à la fleur de l'âge, bel époux de Vénus, déesse de l'amour, ou bien comme le Soleil du Printemps, Adonis mort était pleuré à l'automne dans de lugubres fêtes. Ezéchiél ¹ reproche aux filles d'Israël d'avoir pris part à ces lamentations. Puis, au printemps, quand Adonis ressuscité était rendu aux baisers d'Astoreth, le retour du jeune dieu à la vie était célébré par des orgies monstrueuses, cortège habituel du culte de la Déesse-Nature dans toutes les religions païennes.

La Magie dans les Mystères Chaldéo-Syriens.

Que la Magie ait été le fonds des Mystères initiatiques pratiqués par les Sociétés Secrètes de l'Asie antérieure, c'est ce qui ressort avec évidence

1. Ezéchiél, VIII, 14.

des études de tous les linguistes et de tous les ethnographes.

C'était un mythe inventé par les prêtres des Accads, les Touraniens de Chaldée¹, ce mythe fondamental de Tammouz — le dieu accadien Tammu-zi, « Dieu de la Vie » — qui devint le centre des Mystères vénusiaux dont l'Asie fut souillée dans toute son étendue. Et ce sont les vieilles confréries de ces Accads, avec leurs frères de race les Mages² de l'antique Médie touranienne, qui ont versé à tout le Monde ancien les poisons de la sorcellerie.

Le culte touranien est en effet une véritable magie où les hymnes à la divinité prenaient tous plus ou moins la tournure d'incantations et où le prêtre est moins un prêtre qu'un sorcier. (M. Maspero, de l'Institut, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, Paris, 1884, 3^e édit., p. 145).

De même que les Initiés égyptiens s'affiliaient à leurs Mystères pour s'assurer par des rites magiques une bonne mort et une heureuse vie d'outre-tombe, de même les Initiés pénétraient dans les Mystères asiatiques pour se protéger contre les

1. Le peuple Touranien des Accads était apparenté « aux nations qui des marais de la Finlande aux bords de l'Amour habitent encore aujourd'hui le nord de l'Europe et de l'Asie » (M. Maspero). Les Accads, frères de race des Finnois et des Turcs, furent les premiers civilisateurs de la Babylonie. Après les conquêtes chamitiques et sémitiques, ils maintinrent leur suprématie intellectuelle dans les collèges sacerdotaux de la Chaldée, jusqu'à Cyrus. (Voir Oppert, *Bullet. Archéol.*, 1854; Fr. Lenormant, *Hist. anc.*, t. IV, p. 39).

2. Ce sont d'ailleurs ces Mages touraniens qui ont donné leur nom à la Magie (A. B.)

légions d'êtres invisibles qui, dans leur esprit frappé d'une constante épouvante, les menaçaient à chaque instant de mille dangers.

La magie des Assyro-Chaldéens repose sur la croyance à d'innombrables esprits répandus en tous lieux dans la nature, dirigeant et animant tous les êtres de la création... Tous les éléments en sont remplis, l'air, le feu, la terre et l'eau... Il faut un secours à l'homme contre les attaques des mauvais esprits; contre les fléaux et les maladies qu'ils déclenchent sur lui. Ce secours, c'est dans les incantations dont les prêtres magiciens ont le secret, c'est dans leurs rites et leurs talismans qu'il le trouve. (Fr. Lenormant et M. Babelon, *Hist. anc. des Peuples de l'Orient*, t. V, p. 194).

A Ninive, dans les ruines du palais d'Assourbanipal, roi d'Assyrie, on a découvert des milliers de tablettes d'argile qui composaient la bibliothèque royale. Le plus grand nombre d'entre elles constituaient un colossal ouvrage de Magie :

... Il est rédigé en accadien, c'est-à-dire dans la langue touranienne apparentée aux idiomes finnois et tartares que parlait la population primitive des plaines marécageuses du bas Euphrate. Une traduction assyrienne placée en regard accompagne le vieux texte accadien. Depuis bien longtemps déjà, quand Assourbanipal, au VII^e siècle avant notre ère, fit faire la copie qui est parvenue jusqu'à nous, on ne comprenait plus les documents de ce genre qu'à l'aide de la version assyrienne, qui remonte à une date beaucoup plus haute. (Fr. Lenormant, *La Magie chez les Chaldéens*, Paris, 1874, p. 2-3).

(De ce grand ouvrage magique), les scribes d'As

sourbanipal avaient exécuté plusieurs copies d'après l'exemplaire existant depuis une haute antiquité dans la bibliothèque de la fameuse école sacerdotale d'Erech, en Chaldée. (*Id., id.*, p. 13).

Or, c'est justement à Erech, l'un des plus anciens centres du culte d'Istar, que, selon toutes probabilités, est né le mythe (si important et si fécond) de Tammuz-Adonis, origine de tous les Mystères que célébrèrent les Sociétés secrètes asiatiques.

Le grand rituel magique des Pontifes d'Erech se composait de trois livres ; le premier (sous le titre : *Les Mauvais Esprits*) était exclusivement rempli de conjurations et d'imprécations destinées à repousser les démons ; le second renfermait les incantations auxquelles on attribuait le pouvoir de guérir diverses maladies. Enfin le troisième contenait les hymnes à certains dieux, chants magiques qu'on croyait doués d'un pouvoir surnaturel.

Il est curieux de noter que ces trois parties correspondent exactement aux trois classes de docteurs chaldéens que le livre de Daniel énumère à côté des astrologues (*kazdim*) et des devins (*gazrim*), c'est-à-dire, les *khartumim* ou conjurateurs, les *hakamim* ou médecins, et les *asaphim* ou théosophes. (Franç. Lenorm. *La Mag. Chald.*, p. 13).

Disons en passant que cette concordance remarquable entre les Livres de Daniel et les antiques documents exhumés des ruines de Ninive constitue une preuve de plus pour la réelle authenticité de cette partie de la Bible.

A côté des *Kasdim*, on s'étonnerait de ne pas

rencontrer en Mésopotamie les Voyantes du Spiritisme antïque. Les voici :

Le temple d'Istar à Arbèles était desservi par un collège de prêtresses exerçant le ministère prophétique et que nous voyons en correspondance régulière avec Asarhaddon. Le roi consultait la déesse au sujet de ses opérations militaires ; Istar lui répondait par l'intermédiaire d'une voyante :

« Moi, Istar d'Arbèles, je dis à Asarhaddon, roi d'Assur : Je donnerai dans Assur (Ninive), Kalah, Arbèles, de longs jours à Asarhaddon, au roi que j'aime. Ne crains pas, ô roi, je te le dis !... Je détruirai tes ennemis de mes mains ! » (*Rev. des Relig.* A. Loisy, *Etud. sur la relig. chald. assyr.*, janv. 1891, p. 107-108).

C'est ce que nos mages modernes appellent une dictée spirite.

Les textes cunéiformes attestent l'existence, chez les Chaldéens, d'une démonologie extrêmement riche et raffinée. Ils croyaient aux *Alap* et aux *Nirgall*, génies protecteurs en forme de taureaux et de lions ailés ; aux *Utuq* (tous les démons nuisibles en général) ; aux *Labartu* (fantômes), aux *Labassu* (spectres) (Franç. Lenorm. *La Mag. Chald.* p. 23-24-35). Les démons sont accusés de toutes sortes de scélératesses :

Eux, les produits de l'enfer,
En haut ils portent le trouble,
En bas ils portent la confusion...
De maison en maison ils pénètrent ;
Dans les portes comme des serpents ils se glissent ;
Ils empêchent l'épouse d'être fécondée par l'époux ;
Ils ravissent l'enfant sur les genoux de l'homme ;
Ils font fuir la femme libre de la maison où elle a
enfanté...

Ils font fuir le fils de la maison du père ;
Eux, ils sont la voix qui crie et qui poursuit
l'homme.

(*Id.*, *id.*, p. 28-29).

... La croyance aux morts qui se relèvent du tombeau à l'état de vampires (ou *Akhkharus*) existait en Chaldée. Dans le fragment d'épopée mythologique qui raconte la descente de la déesse Istar aux Pays Immuables, la déesse, parvenue aux portes de la demeure infernale, s'écrie :

Gardien, ouvre ta porte !...
Si tu n'ouvres pas la porte, je briserai ses barres,
Je ferai relever les morts pour dévorer les vivants ;
Je donnerai puissance aux morts sur les vivants.

Les formules mentionnent ensuite, en les plaçant dans une classe distincte, les démons... qui abusent du sommeil pour soumettre la femme ou l'homme à leurs embrassements, l'incube et le succube, en accadien *gelal* et *kiel-gelal*, en assyrien *lil* et *lilit*. (La *lilith* joue un grand rôle dans la démonologie talmudique ; les rabbins kabbalistes ont forgé toute une légende où elle déçoit Adam et s'unit à lui).

(Franç. Lenorm. *La Mag. Chald.*, p. 35-36).

L'ensorcellement à l'aide d'incantations et de philtres, l'envoûtement (pratiques ressuscitées par les Mages modernes dans d'élégantes figurations, en plein Paris, à la Bodinière) étaient chose courante en Babylonie. Ces rites magiques, dont on retrouve les traces dans toute l'Europe, ont persisté sur leur sol natal avec une vitalité prodigieuse.

D'après l'écrivain Ibn-Khaldoun, qui vivait au xiv^e siècle de notre ère, cette pratique de l'envoûtement était (de son temps) encore en grand

usage parmi les sorciers nabatéens du Bas-Euphrate. (Voir François Lenormant : *la Magie chaldéenne*, p. 58.)

Et cet historien arabe, décrivant le même envoûtement qu'on retrouve dans tous les pays d'Europe jusqu'à nos jours, semble avoir traduit des textes cunéiformes assyriens qui dormaient depuis déjà deux mille ans dans les décombres des palais de Ninive et qu'on vient seulement de déterrer.

... De tous les moyens que peut employer le sorcier, le plus puissant, le plus irrésistible est l'imprécation. La forme imprécative ne déchaîne pas seulement, en effet, les démons; elle agit sur les dieux célestes eux-mêmes, et, entraînant leur action à ses paroles, la tourne au mal. (*Idem*, p. 59.)

Voici une de ces formules imprécatoires destinées à attirer les foudres des puissances divines sur la tête des humains :

Que les Grands Dieux Anou, Bel, Nouah et la Dame

[Suprême

Le couvrent d'une confusion absolue...

Qu'ils effacent sa postérité!...

Que le Soleil, le grand juge du ciel et de la terre,
[prononce sa condamnation!...

Qu'Istar, Souveraine du ciel et de la terre, le frappe,
Et en présence des Dieux et des Hommes entraîne
[ses serviteurs dans la perdition!

(*Idem*, p. 61).

C'est un de ces sorciers chaldéens, habiles à obliger par leurs imprécations puissantes les dieux célestes à maudire, c'est le chaldéen Balaam que les princes de Moab et de Madian appelèrent pour qu'il vint attirer le malheur sur Israël en marche

vers la Terre Promise ¹. La Bible nous fournit là une preuve nouvelle des liens étroits de parenté qui unissaient les Mystères magiques de Chaldée aux Mystères magiques de Syrie et de Chanaan. Et après avoir tenté de satisfaire par ses imprécations la haine des Moabites contre les enfants de Jacob, Balaam leur donna, pour vaincre la résistance d'Israël, le conseil si perfidement habile dont nous parlerons plus loin :

« *Et initiatus est Israel Beelphegor* ² » dit la Vulgate, c'est-à-dire : « Et Israël fut initié aux Mystères de Beelphegor », le Dieu mâle et solaire des Moabites, le dieu proche parent des Bel et des Tammouz, eux-mêmes frères et époux de l'Istar-Baaleth.

Arrivé au point où nous en sommes de notre étude, il nous est impossible de séparer l'une de l'autre les tares des Sociétés secrètes chananéennes, les mêmes tares qui, à travers les mondes et les âges, souillent la plupart des Sociétés secrètes : la magie, la débauche, la cruauté. Aussi bien, de très nombreux textes bibliques les unissent dans les mêmes anathèmes. Entre autres, ces passages du *Livre de la Sagesse*, d'une si puissante concision :

3. Vous aviez en horreur, Seigneur, ces anciens habitants de votre Terre Sainte,

4. parce qu'ils faisaient des œuvres détestables à vos yeux, par des enchantements et des sacrifices impies,

5. tuant sans pitié leurs propres enfants, mangeant

1. Une des imprécations de Balaam commence ainsi : « Balach, roi des Moabites, m'a fait venir d'Aram, des montagnes d'Orient. Venez, m'a-t-il, dit et maudissez Jacob. » (*Nombres. XXIII, 7.*)

2. *Nombres, XXV, 3.*

des entrailles d'hommes et en dévorant le sang, initiés qu'ils étaient à d'abominables Mystères (*Sag.* XII).

23. Car ou bien ils immolent leurs propres enfants, ou ils célèbrent des Mystères secrets, ou ils prennent part la nuit à des orgies pleines de démence. (*Sag.* XIV.)

Ces Mystères, pleins de démence, de sang et de débauche, c'est la Magie qui les institua ; ce sont les mythes des sorciers de Chaldée et de Chanaan qui ont jeté, dans des cloaques de boue sanglante, les peuples chamito-sémites si brillamment doués, si énergiques et si forts.

Outre les raisons mystiques (sous couleur d'honorer les divinités génératrices mâle et femelle) qui incitaient les prêtres magiciens à pousser dévots et dévotes à tous les stupres, bien vite ils comprirent quel ascendant leur donnait la corruption, sur un troupeau humain dégradé, abruti par des vices de toute nature. Et l'on vit, sous leur impulsion, l'essor gigantesque de la Prostitution sacrée, fille des Sociétés secrètes initiatiques, en même temps que la Magie inspirait aussi les monstrueux Sacrifices humains, grâce à cette double et universelle croyance, que le sang de l'homme est la seule libation capable d'apaiser la divinité courroucée contre l'homme, et que tous les êtres de l'Au-Delà, dieux, démons et âmes des morts, ont faim et soif de sang.

(La théologie chaldéenne) suppose que l'être humain n'est pas détruit tout entier et que son ombre languit dans une nuit sans fin. Ce fantôme est affamé, il est avide de chair et de sang. Si les morts revenaient, ce seraient des vampires qui assouviraient sur les vivants

leur appétit aiguisé par le jeûne du sépulcre. Les offrandes et les libations funèbres sont destinées à satisfaire la faim et la soif des défunts. Le sort de l'ombre est lié à celui du cadavre ; c'est ordinairement sur la tombe du mort qu'on verse les libations ; qui-conque est privé de sépulture est errant et malheureux dans l'autre monde...

Quand Assurbanipal eût conquis le pays d'Elam (Susiane), il se vengea des vieux rois qui avaient si souvent inquiété Babylone et Ninive en violant leurs tombeaux : « Je brisai, dit-il, je détruisis les cercueils des rois anciens qui étaient les ennemis des rois, mes ancêtres ; je privai d'abri leurs mânes et les fis languir après la libation. » Mais s'il poursuivait ses ennemis jusque dans la tombe, il s'intéressait à ses parents défunts et c'est avec du sang humain qu'il abreuvait l'âme irritée de son aïeul Sennachérub. Quand il eût pris Babylone, il réserva un assez grand nombre de captifs qui furent amenés vivants à l'endroit où Sennachérub avait été assassiné : là, il les fit égorger comme offrande à son grand-père¹. (*Rev. des Relig.* A. Loisy, *Etude relig. chald. assyr.* janv. 1891, p. 126 à 128).

1. Ce sont des idées de même nature qui ont engendré les affreux sacrifices humains du Dahomey. Ils avaient lieu ces dernières années encore et voici comment — d'après un témoin oculaire — ils s'exécutaient en août 1860 :

« Le 5 est réservé aux offrandes du roi. Quinze femmes et trente-cinq hommes figurent, bâillonnés et ficelés, les genoux repliés jusqu'au menton ; les bras attachés en bas des jambes et maintenus chacun dans un panier qu'on porte sur la tête... Le roi a allumé sa pipe, a donné le signal et aussitôt tous les coutelas se sont tirés et les têtes sont tombées... *Le sang coulait de toutes parts : les sacrificateurs en étaient couverts et les malheureux prisonniers qui attendaient leur tour au pied de l'estrade étaient comme teints en rouge.* » (Cité par le Dr J. Ch. M. Boudin, *Etud. anthrop.*, Paris, 1864. p. 76, 77.)

III

PROSTITUTION SACRÉE ET SACRIFIÈES HUMAINS

Les incantations magiques en langue accadienne que nous avons citées remontent, nous l'avons dit, à une antiquité prodigieusement lointaine. François Lenormant a fait remarquer l'importance capitale de l'une d'elles¹, pour démontrer combien était ancienne, en Chaldée, l'immonde institution de la Prostitution Sacrée des deux sexes qui, des rives de l'Euphrate, couvrit de sa fange l'Asie entière. En voici le texte :

- I. Le dieu mauvais, le démon mauvais,
Le démon du désert, le démon de la montagne,
Le démon de la mer, le démon du marais...
Le démon mauvais qui saisit le corps, qui agite le
corps,
Esprit du ciel, souviens-t'en! Esprit de la terre,
souviens-t'en!

1. François Lenormant : *La Mag.*, p. 4.

II. Le démon qui s'empare de l'homme,
 Le démon possesseur qui s'empare de l'homme,
 Le *gigim* qui fait le mal,
 Produit d'un démon mauvais,
 Esprit du ciel, souviens-t'en! Esprit de la terre,
 souviens-t'en!

III. La prostituée sacrée¹ au cœur impur qui abandonne
 le lieu de prostitution,
 La prostituée du dieu Anna² qui ne fait pas son
 service...
 Le hiérodoule qui fautivement ne va pas à son lieu,
 Qui ne taillade pas sa poitrine,
 Esprit du ciel, souviens-t'en! Esprit de la terre,
 souviens-t'en!

(François Lenormant, *La Mag. Chald.*, p. 3-4).

A côté des prostituées sacrées qui desservait
 à Erech le temple d'Istar³, les voici donc, exerçant
 leur sacerdoce de honteuse débauche dès les temps
 des vieux Akkads, les mêmes hiérodoules dont
 Lucien a décrit le sanglant fanatisme, dans les
 fêtes de Cybèle⁴; les mêmes que Jéhovah pour-
 suivit si souvent de ses anathèmes; les mêmes
 qui, au nombre de 450 pour la divinité mâle, et
 de 400 pour la divinité femelle, étaient pieusement
 nourris aux frais de la reine Jézabel, l'ardente
 propagatrice parmi les Hébreux des cultes de
 Moloch et d'Astarté.

1. En assyrien : *Qadista*, c'est-à-dire « Consacrée ».

2. Anna, nom accadien du dieu qui, en assyrien, s'est appelé
 Anou (François Lenormant : *La Mag.*, p. 4).

3. Voir plus haut, p. 46-47.

4. Voir plus haut, p. 44.

Ils criaient à haute voix, dit la Bible, et ils se faisaient des incisions avec des couteaux et des lancettes, selon leur coutume, jusqu'à ce que le sang coulât sur eux. (II, Rois, XVIII, 28).

Tandis que la principale dévotion féminine consistait dans la prostitution sacrée des hiérodules femelles (en assyrien *Qadista*, en hébreu *Kedeschot*), la dévotion des hiérodules mâles était double : par la vue de leur sang, ils excitaient la frénésie des Initiés pour les préparer à l'accomplissement des Sacrifices humains, et... ils livraient leurs corps aux adorateurs d'Astarté, pour les plus singulières œuvres de piété qu'aient imaginées les Sociétés Secrètes des sorciers chaldéens.

L'inscription phénicienne trouvée à Chypre en 1879, près de Larnaka, nous présente un compte mensuel dans lequel figure le personnel d'un temple d'Astarté¹; nous y voyons mentionné le prix qu'ont gagné les courtisanes sacrées (*Alamot*, les almées) et aussi les hommes désignés sous le nom de *Chiens*. (M. Vigoureux, *Dictionnaire de la Bible*. Astarthé-)

... On y trouve (ligne 14) les *Kelabim*, littéralement « les Chiens ». Dans le contexte où ils sont nommés, il est certain que les *Kelabim* désignent les garçons qui se livraient à une honteuse prostitution dans les sanctuaires de l'Astarté phénicienne. Il n'est pas moins certain, par conséquent, que le *Keléb*, mentionné au Deutéronome (XXIII, 19)... est l'équivalent du *Kâdesch*, de même que *Alamot* répond à la *Kedeschâh* du verset précédent. (J. Derenbourg, *Revue des Études juives*. Paris, 1881, p. 126.)

1. *Corpus inscriptionum semiticarum*, Paris, 1881, t. I, n° 85 pp. 96 à 99.

Ainsi, les prostitués mâles et femelles, « consacrés » à la Vénus orientale, s'appellent les *Kâdeschim* et les *Kedeschot*. C'est au fond le même titre que *Kadosch* dont se parent glorieusement nos Francs-Maçons du 30^e degré; ils ont là des aïeux et des aïeules dont ils peuvent être fiers.

Pour accompagner les deux prostitutions, voici les Sacrifices Humains en Chaldée :

Sur un cylindre assyrien (publié par J. MENANT, *Recherches sur la glyptique orientale*, t. I, p. 151) figure la statue du dieu, assise sur un trône. Le sacrificateur saisit la victime agenouillée, il la frappe du glaive... Plus loin le pontife avec sa longue robe à franges, sa tiare ornée de cornes... La Bible dit formellement qu'encore au septième siècle avant notre ère, les habitants de Sippara (*Sepharvaïm*) sacrifiaient leurs fils et leurs filles pour honorer Adrammelek et Annamelek. Nous pouvons citer un fragment de littérature nationale relatif aux sacrifices d'enfants.

La tête de l'enfant pour la tête de l'homme a été donnée;
... la poitrine de l'enfant pour la poitrine de l'homme a été [donnée.

(Voir Franc. Lenorm., *Etud. accad.*, t. III, p. 142).

Une autre inscription dit ce qui suit :

Pour que Raman soit favorable et donne la prospérité,
Sur les hauteurs on brûle un enfant.

(Franc. Lenorm. et Babelon, *Hist. anc.*, t. V, p. 308).

Avec la Chaldée, voici pour la Phénicie et la Terre de Chanaan.

Au troisième siècle de notre ère, l'occultiste néoplatonicien Porphyre écrivait :

« Les Phéniciens dans les grandes calamités soit de guerre, soit de sécheresse, soit de famine, sacrifiaient

ce qu'ils avaient de plus cher à Saturne; et ce sacrifice se faisait en conséquence d'une délibération publique. L'Histoire phénicienne est pleine de ces sacrifices. Sanchoniathon l'a écrite en langue phénicienne, et Philon de Byblos l'a traduite en grec en huit livres... » (Porphyre: *De abstinentia*, liv. II, chap. LVI).

Les religions chananéennes et phéniciennes étaient caractérisées par un culte particulièrement licencieux et sanguinaire. Les orgies, la débauche et la prostitution y revêtaient un caractère sacré. Les sacrifices humains y étaient admis.

Dans le cas de dangers, le roi et les nobles fournissaient... tous ceux de leurs enfants que le dieu réclamait. On les brûlait vifs devant lui et l'odeur de leur chair apaisait sa colère. Pour que l'offrande fût valable, la mère devait être là, impassible et vêtue de fête. (M. Maspero, membre de l'Institut, *Hist. anc.*, 4^e édit., p. 342).

Ce qui était particulier aux Chananéens, c'était le caractère d'atroce cruauté empreint dans les cérémonies de leur culte. Aucun peuple de l'antiquité n'approcha d'eux dans ce mélange de sang et de débauche par lequel ils croyaient honorer la divinité... « Leur religion imposait silence aux sentiments les plus sacrés de la nature, elle dégradait les âmes par des superstitions tour à tour atroces et dissolues, et l'on est réduit à se demander quelle influence morale elle pouvait exercer sur les mœurs du peuple. » (Creuzer).

... Le rite le plus affreux était ces sacrifices en l'honneur de Baal-Moloch, où des enfants étaient brûlés vifs par leurs propres parents. (Franç. Lenorm. et Babelon, *Hist. anc.*, t. VI, p. 577. Paris, 1888).

La forme la plus fréquente de ce mode de sacrifice était le sacrifice des premiers-nés et plus généralement des nouveau-nés. (M. Ph. Berger, de l'Institut, sénateur).

teur, art. Phénicie, *Encyclop. des sciences religieuses*, publ. sous la direction de M. F. Lichtenberger, doyen de la Faculté de Théologie protestante de Paris, p. 545).

On sait que les Sacrifices humains avaient aussi leur place dans le culte des grands dieux de Babylone, d'Anou en Assyrie, de Kamosch chez les Moabites, de Melek ou Moloch dans la Bible, etc. C'est la coutume que l'Ancien Testament désigne par l'expression « *faire passer ses enfants par le feu* » et dont les yahvistes mosaïstes¹ ne parlent qu'avec la plus grande horreur... Les principales victimes des Sacrifices humains chez les Phéniciens furent... les enfants, surtout les plus chers, les premiers-nés, les plus beaux, quelquefois des jeunes filles nubiles. (M. Tiele, de Leyde). *Annales du Musée Guimet*, REV. DE L'HIST. DES RELIG., Paris, t. III, p. 207, 208).

Certes, ils furent abominables au suprême degré, ces Initiés des Mystères antiques dont les doctrines se traduisaient par la Prostitution Sacrée mâle et femelle en même temps que par les Sacrifices Humains ! Mais les Initiés aux Mystères modernes valent-ils beaucoup mieux ? — Eh bien ! l'abrutissement des peuples, leur corruption voulue, favorisée, devenant pour les Sociétés Secrètes d'autrefois de hideux instruments de règne, nous retrouverons tout cela codifié, systématisé dans les papiers secrets des Illuminés de Weishaupt (1778) et des membres de la Haute-Vente (1846).

En outre, si pendant de longs siècles les Initiés de Babylone, de Tyr et de toutes les Sodomes chananéennes ont immolé à leurs dieux sanguinaires des milliers d'hommes, d'enfants et de

1. C'est-à-dire les Israélites orthodoxes. (A. B.).

jeunes filles, qu'est-ce donc que les milliers d'êtres humains, de vieillards inoffensifs, de vieilles femmes chargées d'années, de jeunes filles à peine pubères qui furent sacrifiés pendant la Terreur au Moloch franc-maçonique et à la Déesse Guillotine, cette *Aschérah* moderne dressée non plus sur un autel — sur un échafaud ?

Le Crime Intégral.

A l'immortel honneur du Judaïsme primitif et pur, qu'un abîme sépare du Judaïsme adultéré du Talmud, Moïse est presque le seul législateur de l'Antiquité¹ qui ait énergiquement proscrit les trois souillures dont les Sociétés Secrètes des anciens Initiés salirent leurs Mystères : la magie, les vices contre nature et le sacrifice humain ; — la magie, qui flétrit l'esprit ; — la sodomie, qui souille la chair ; — le sacrifice humain, qui fait couler le sang, véhicule de la vie, le sang dont la Bible dit qu'il contient l'âme².

Réunir en un seul ces trois crimes contre la chair, l'esprit et ce qui semble infuser l'esprit dans la chair, n'est-ce pas commettre le Crime

1. Solon et Lycurgue n'ont rien tenté ni contre la sodomie, ni contre les sacrifices humains, qui ont continué à fleurir en Grèce longtemps après eux. Quant à Zoroastre, il a fait de louables efforts, mais combien inférieurs à ceux de Moïse !

2. « Car l'âme de toute chair est dans son sang... » (*Lévitique*, ch. xvii, 14).

intégral, le Crime suprême? Or, jamais peuples ne le commirent autant que les peuples chananéens, grâce à l'effrayante démoralisation où les avaient jetés les Loges de sorciers, d'Initiés, de *Kedeschim* et de *Kedeschot*.

Aussi avec quelle véhémence la Loi de Moïse interdit aux Hébreux le triple Crime contre l'Esprit, contre la Chair, contre le Sang! Trois chapitres du *Lévitique* entremêlent avec des règles de simple morale sociale les objurgations de Jéhovah contre ces trois tares chananéennes qui nous apparaissent dans les textes bibliques comme unies étroitement ensemble.

7. Et qu'ils n'offrent plus leurs sacrifices aux démons auxquels ils se sont prostitués; que ce leur soit une ordonnance perpétuelle dans les âges...

10. Si quelqu'un de la famille d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux, mange de quelque sang que ce soit, je mettrai ma face contre celui-là qui aura mangé le sang, et je le retrancherai du milieu de son peuple.

11. Car l'âme de la chair est dans le sang... (*Lévitique*, ch. XVII).

1. L'Eternel parla à Moïse et lui dit :

2. Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur : Je suis le Seigneur, votre Dieu.

3. Vous n'agirez point selon les coutumes du pays d'Égypte où vous avez habité, et vous ne vous conduirez point selon les mœurs du pays de Chanaan dans lequel je vous ferai entrer; vous ne suivrez point leurs règles.

21. Vous ne donnerez point de vos enfants pour les faire passer par le feu en l'honneur de Moloch et vous ne souillerez point le nom de votre Dieu. Je suis le Seigneur.

22. Vous ne commettrez point cette abomination où l'on se sert d'un homme comme si c'était une femme...

23. Vous ne vous approcherez d'aucune bête et vous ne vous souillerez point avec elle. Et la femme ne se prostituera point à une bête, car c'est un crime abominable.

24. Vous ne vous souillerez point par toutes ces infamies dont se sont souillés tous les peuples que je chasserai devant vous ;

25. Qui ont déshonoré ce pays-là ; et je punirai les crimes détestables de cette terre et elle vomira ses habitants...

28. Mais prenez garde que si vous commettez les mêmes crimes qu'ils ont commis, cette terre ne vous vomisse à votre tour, comme elle aura vomi les nations l'habitant avant vous. (*Lévitique*, ch. XVIII ; pour les notes bibliographiques, voir *Sainte Bible commentée*, abbé Fillion, t. I, p. 384).

Après les lois d'interdiction, voici les lois pénales :

2. ... Quiconque des enfants d'Israël... donnera de ses enfants à Moloch, sera puni de mort : le peuple du pays l'assommera de pierres...

6. Si un homme se détourne de moi pour aller chercher les magiciens et les devins..., je l'exterminerai du milieu de son peuple.

13. Si quelqu'un abuse d'un homme comme si c'était une femme, qu'ils soient tous deux punis de mort, comme ayant commis un crime exécrable : leur sang retombera sur eux...

27. Si un homme ou une femme a un Esprit de python ou de divination, qu'ils soient punis de mort ; ils seront lapidés et leur sang retombera sur leurs têtes. (*Lévitique*, eh. XX).

Mais il était bien puissant sur le cœur d'Israël, l'attrait vertigineux de ce qui se cache dans l'avenir et du commerce des Vivants avec les Morts, des Mortels avec ces Esprits immortels que savaient évoquer les sorciers de Chanaan ! — Pourtant la voix de Jéhovah s'est élevée à nouveau :

9. Quand vous serez entrés au pays que l'Eternel votre Dieu vous donne, vous n'imiterez point les abominations de ces nations-là.

18. Et qu'il ne se trouve personne parmi vous qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, ni devin qui se mêle de dévoiler l'avenir, ni aucun qui fasse des prédictions ni qui use de maléfices ;

11. Ni enchanteur qui use de sortilèges, ni homme qui consulte l'esprit de python, ni aucun qui interroge les Morts ;

12. Car quiconque fait ces choses-là est en abomination à l'Eternel, et c'est à cause de ces abominations que l'Eternel votre Dieu chasse ces nations-là de devant vous. (*Deutéronome*, XVIII).

Ne nous hâtons point de sourire à la pensée de ces « faiblesses » (comme diraient les génies de la Libre Pensée, les Ferdinand Buisson, les Homajs

et les Cardinal) : prédictions, envoûtement, conversations avec les Morts, toutes choses qui constituent le spiritisme d'aujourd'hui comme d'autrefois, car ce ne sont point seulement des pauvres d'esprit qui en usent : le grand, l'intègre, l'incorruptible F. : Maximilien de Robespierre avait en effet d'étroites affinités avec les Loges martinistes¹.

Or au dire du Dr Papus, Grand-Maître des Martinistes modernes, les travaux poursuivis par ses Frères du XVIII^e siècle portaient « sur l'étude de la Magie cérémonielle, sur le rituel des évocations d'esprits². » Les compagnons du F. : Willermoz — le haut maçon lyonnais, organisateur du Martinisme ainsi que de plusieurs des convents maçonniques qui préparèrent les saturnales sanglantes de la Terreur — les compagnons de Willermoz, dis-je, et le F. : Willermoz lui-même étaient, écrit M. Papus, en rapports fréquents « avec des êtres étranges, d'une essence différente de la nature humaine³. »

Ainsi donc, certains des Francs-Maçons qui ont déchainé les brutes terroristes avaient été les dévôts des pratiques spirites les plus fantastiques : c'était par la Magie qu'ils avaient préludé aux sacrifices humains, tout comme faisaient deux mille ans auparavant les nations chananéennes.

Rien de nouveau sous le soleil.

1. F. : Henri Martin : *Histoire de France*, éd. de 1860, t. XVI, p. 531.

2. Dr Papus : *Martinès de Pasqually, sa vie, ses pratiques magiques*, p. 150.

3. Dr Papus : *idem*, p. 74.

La Sorcière d'Endor.

Nous reviendrons sur la sorcellerie du Marti-nisme qui, aujourd'hui, joue un rôle bien plus sé-rieux qu'on ne pense généralement. Mais voici, dans la Bible, un épisode qui caractérise le Spiri-tisme antique, avec sa nécromancie :

5. Et Saül ayant vu le camp des Philistins fut frappé de crainte et son cœur fut saisi d'angoisse...

7. Il dit à ses officiers : cherchez-moi une femme qui ait un Esprit de python; j'irai la trouver et je saurai par elle ce qui doit nous arriver. Les serviteurs lui di-rent : il y a à Endor une femme qui a un Esprit de python.

8. Saül se déguisa donc et s'en alla, accompagné de deux hommes seulement. Ils vinrent la nuit chez cette femme et Saül lui dit : Découvrez-moi l'avenir par votre Esprit de python et évoquez-moi celui que je vous dirai....

11. La femme lui dit : Qui voulez-vous que je vous évoque? Il répondit : Faites-moi venir Samuel.

12. La femme ayant vu paraître Samuel jeta un grand cri et dit à Saül : Pourquoi m'avez-vous trompé? Vous êtes Saül.

13. Le roi lui dit : Ne craignez pas. Qu'avez-vous vu?— J'ai vu, lui dit-elle, un Dieu qui sortait de la terre...

15. Samuel dit à Saül : Pourquoi m'avez-vous troublé en me faisant venir ici? Saül lui répondit : Je suis dans une grande détresse, les Philistins me font la guerre et Dieu s'est retiré de moi...

16. Samuel lui dit :

17. Car le Seigneur vous traitera comme je vous l'ai dit de sa part; il déchirera votre royaume d'entre vos mains, pour le donner à un autre, à David...

19 ... Demain vous serez avec moi, vous et vos fils..

20. Saül tomba aussitôt la face contre terre, car les paroles de Samuel l'avaient épouvanté... (I, *Reges*, xxviii.)

Baal-Phégor.

A l'attirance des divinations spirites, les Mystères chananéens joignaient, nous l'avons dit, l'attraction des plaisirs sensuels.

La Bible nous en donne la preuve documentaire quand elle montre par quel calcul d'une perversité profonde les hauts Initiés, comme le sorcier chaldéen Balaam, savaient conseiller le secours de la Prostitution Sacrée pour entraîner aux Mystères de nouveaux prosélytes.

1. En ce temps là, Israël demeurait à Settim, et le peuple tomba dans la fornication avec les filles de Moab.

2. Elles appelèrent les Israélites à leurs sacrifices et ils en mangèrent et ils adorèrent leurs dieux.

3. Et Israël fut initié aux Mystères de Baal-Phégor¹.

6. ... Il arriva qu'un des enfants d'Israël entra dans la tente d'une Madianite².

8. ... Phinéas, fils d'Eléazar, ... entra après l'Israélite dans la tente et les perça tous deux, l'homme et la femme, d'un même coup dans les parties cachées...

1. Baal-Phégor était un dieu phallique, et la montagne (*de Phégor*) était regardée comme le phallus du dieu du ciel qui, sur ce point, s'unissait à la terre pour la féconder. (M. Tiele, de Leyde, *Rev. hist. des Relig.*, *Annal. du Musée Guimet*, Paris, 1881, t. III, p. 178).

2. Moabites et Madianites étaient alliés, de races voisines et de même culte. (A. B.)

15. Et la femme madianite qui fut tuée se nommait Cozbi et était fille de Sur, l'un des plus grands princes parmi les Madianites. (*Nombres*, ch. xxv.)

Il est clair que si une fille de grande tente (comme l'on dit chez les Arabes modernes), une princesse se livrait ainsi à des étrangers avec ses compagnes, ce ne pouvait être que sous l'empire d'une superstition infâme mais rituelique. Nous avons donc là sous les yeux une scène de Prostitution Sacrée; la Bible en témoigne d'ailleurs en ces versets, en même temps qu'elle désigne Balaam comme ayant conseillé ce moyen de prosélytisme :

Voici, ce sont elles (*les femmes de Moab et de Madian*) qui, selon ce qu'avait dit Balaam, ont donné l'occasion aux enfants d'Israël de pécher contre l'Eternel à Phégor. (*Nombres*, ch. xxi, 16).

Ce sont d'ailleurs les princesses chananéennes entrées dans le harem des rois hébreux qui furent plus tard, au dire de la Bible, les principales causes de l'apostasie de leurs époux, attirés au culte sensuel d'Astoreth avant d'être englués dans les cérémonies sanglantes en l'honneur de Moloch, le mâle cruel de la déesse de volupté ¹.

1. 1. Or, le roi Salomon aima plusieurs femmes étrangères, outre la fille de Pharaon, — des Moabites, des Ammonites, des Iduméennes, des Sidoniennes et des Héthéennes.

2. D'entre les nations dont l'Eternel avait dit aux enfants d'Israël : Vous n'irez point vers elles... car, certainement, elles détourneraient votre cœur pour suivre leurs dieux. Salomon s'attacha à elles avec passion...

5. Et Salomon suivit Astoreth, dieu des Sidoniens, et Milcol, idole des Ammonites. (*I. Rois*, XI).

Astoreth, la Vénus androgyne. — Milcol, « Notre roi », ou Moloch « le Roi », ou Baal « le Seigneur ».

Le Sacrifice de Mésha, roi de Moab.

Il fallait, certes, que les prosélytes de cette religion de sang fussent affolés au préalable (et les *Kedeschim* avec les *Kedeschot* étaient faits pour cela !) Sinon l'on ne pourrait comprendre cette scène d'une dramatique horreur : Mésha, roi de ces mêmes Moabites que nous venons de voir prostituer rituellement leurs filles aux Hébreux, était assiégé par les rois d'Israël et de Juda ; la ville allait succomber : mais, pour forcer ses dieux à lui prêter secours, pour défier aussi les assiégeants d'accomplir un plus haut sacrifice, plus capable que le sien de mériter la victoire,

Mésha prit son fils aîné qui devait régner après lui, et il l'offrit en holocauste sur la muraille, et les Israélites eurent horreur, et ils s'en retournèrent en leur pays. (IV, *Rois*, ch. III, v. 27).

Israël gagné aux Mystères Chananéens.

Le culte de l'impudique Astoreth, à qui l'honneur des filles et des femmes était sacrifié, voilà l'appât. Puis, une fois la bête humaine dans les rets de la luxure, la vue du sang humain coulant dans les immolations rituelles et la Magie avec tous ses prestiges achevaient de faire perdre la raison aux néophytes.

Les Mystères de Baal et d'Astoreth avaient

subjugué les nations chananéennes. Ils conquièrent à leur tour, et pour de longs intervalles, presque tous les Israélites.

« Et ils oublièrent leur Dieu, adorant les Baalim et les Astaroth¹ » (*Juges*, III, 7.)

Tous les crimes contre lesquels Moïse les avait mis en garde, ils les commirent ; les sorciers, les nécromanciens pullulèrent sur la terre d'Israël, et même, ajoute l'Écriture,

il y eut des Effémînés (*Kedeschim*) dans le pays et les enfants d'Israël firent toutes les abominations des peuples que le Seigneur avait broyés devant leur face. (*III, Rois*, XIV, 24).

Presque à chaque page de la Bible, revient une accusation comme celle-ci :

(Les enfants d'Israël) avaient aussi dressé des Hammanim et des Aschérahs... (*IV, Rois*, XVII, 10),

c'est-à-dire des stèles de pierre en l'honneur du Dieu mâle et solaire (Baal, Moloch, Adôn) et des pieux de bois consacrés à Astoreth ; c'était ainsi, a raconté Lucien de Samosate, qu'au temple de Hiérapolis on voyait deux phallus colossaux consacrés par Bacchus (Adonis) à Junon (Astarté). (Lucien, *De Deâ Syrà*).

Les enfants d'Israël firent aussi passer leurs fils et leurs filles par le feu ; ils s'adonnèrent aux divinations et aux enchantements (*IV, Rois*, XVII, 17).

1. La Vulgate porte Astaroth, pluriel d'Astoreth ; le texte hébreu donne Aserot, pluriel d'*Aschérah*. Nous avons vu (p. 40) que l'*Aschérah* était le symbole d'Astoreth, représentée sous la forme d'un pieu de bois ou d'une cippe conique en pierre.

Bref, tous les rois d'Israël sauf Jéhu, et quinze rois de Juda sur vingt-et-un (les trois quarts!) furent plus ou moins dévots aux Mystères obscènes et sanguinaires d'Astoreth et de Baal. A l'exemple des Chananéens, on installa des « Kedeschot » et des « Kedeschim » jusque dans le parvis du temple de Jéhovah¹, devenu semblable ainsi à ce temple de la Vénus de Chypre où les prostitués des deux sexes travaillaient à grossir le trésor de la déesse.

Quant aux sacrifices humains chez les Hébreux apostats, ils furent si fréquents, si généreux de la chair des premiers-nés que, selon la forte expression du psaume CV, « la terre fut infectée de sang » (v. 38). Deux rois de Juda, molochistes tous deux, Achaz et Manassé donnèrent l'exemple et accomplirent eux-mêmes un crime rituel pareil à celui de Mésha, roi de Moab : ils brûlèrent vifs deux de leurs fils en l'honneur de Moloch, dans la vallée de Topheth, au pied de la montagne de Sion.

Les Rabbins assurent que la statue de Moloch était de bronze, assise sur un trône de même métal, parée des ornements royaux ; sa tête était comme celle d'un veau et ses bras étendus comme pour embrasser quelqu'un. Lorsqu'on voulait lui immoler quelques enfants, on échauffait la statue en-dedans par un grand feu et lorsqu'elle était toute brûlante, on mettait entre ses bras la malheureuse victime qui était bientôt consumée par la violence de la chaleur. (*Bible Vence*, Edit. 1820, t. III, p. 44).

1. IV, Rois, xxiii, 7.

Dans son langage magnifique, Jérémie l'a chanté : c'est pour avoir accumulé ces crimes de toute sorte (inspirés et multipliés par les Mystères chananéens) que les Juifs anciens furent emmenés en esclavage, leurs villes incendiées et rasées,

30. Parce que les enfants de Juda ont fait ce que j'ai en horreur, dit l'Eternel ; parce qu'ils ont mis leurs abominations dans la maison où mon nom est invoqué... (*Jérémie*, VII).

5. Et parce qu'ils ont bâti des hauts-lieux à Baal, pour brûler au feu leurs fils et en faire des holocaustes à Baal... (*Jérémie*, XIX).

La Contagion. — L'Hérédité.

Combien sont évocateurs de visions et de pensées, les passages de la Bible que nous avons cités, avec Balaam et les filles de Moab, Salomon et son harem rempli de princesses étrangères, — et les enfants brûlés vifs dans la vallée de Topheth !

Si l'on réfléchit à l'empire voluptueux des Mystères chananéens, à la force avec laquelle ils rendaient esclaves les Initiés par la terreur, — terreur inspirée par les pratiques magiques et encore plus par les sacrifices humains — on est stupéfait que le peuple juif n'ait pas sombré pour toujours dans l'idolâtrie, en se confondant à jamais avec les nations pourries qui le pénétraient de toutes parts.

Qu'il se soit laissé corrompre bien des fois et de toute manière, c'est un fait :

La Bible, dit un éminent criminologue, est remplie d'aveux catégoriques ou de sous-entendus qui prouvent les abandons du peuple juif aux sollicitations suggestives d'une perversité de voisinage. (Dr Corre : *Le Meurtre et le Cannibalisme rituels*, édit. de la Société Nouvelle, 1893, p. 13).

Mais ce qui est prodigieux, miraculeux, c'est qu'il se soit toujours trouvé, au sein de la nation juive, une minorité irréductible pour conserver pures sa tradition et sa foi, une élite « au cou raide », comme dit l'Écriture, inaccessible à la démence de l'amour du sang et de la débauche. Le monde entier, ne l'oublions pas, était couvert de sang et d'ordure, alors que, seul entre tous les peuples de la terre, le peuple juif gardait intact un culte séculaire, exempt des souillures amoncelées sur le fumier des Sociétés secrètes initiatiques.

En particulier, c'est avec une extraordinaire vigueur que les hontes phéniciennes — Magie, Prostitutions sacrées, Sacrifices humains — ont proliféré dans toutes les colonies de Tyr et de Sidon : ces arbres aux mauvais fruits enfoncèrent dans le sol des racines tellement vivaces, qu'aujourd'hui encore, là où les marchands chananéens installèrent en même temps leurs comptoirs, leurs Molochs sanglants et leurs lupanars sacrés, on retrouve les traces de leurs coutumes.

Aussi bien, à n'en pas douter, c'est une survi-

vance du culte de la Vénus carthaginoise, que la prostitution des filles des Ouled-Naïls, en Algérie.

Nous avons une preuve encore plus frappante à fournir de la lointaine persistance des pratiques implantées par les vieilles Sociétés secrètes. Il s'agit cette fois du culte rendu à l'organe féminin — en grec « le ctéis ». Cela fait le pendant au culte obscène dont les Mystères égyptiens honoraient le phallus d'Osiris.

Sur une pierre gravée d'origine syrienne, M. Lajard, de l'Institut, constate en effet la présence de « l'organe même du pouvoir générateur femelle », parmi les attributs placés autour d'une image de la Vénus androgyne, Astarté-Mylitta. Il donne plusieurs exemples du même symbolisme.

Un autre cône, dit-il, qui a été publié par La Chausse¹, nous offre même la représentation d'un prêtre revêtu d'un costume asiatique et accomplissant un acte d'adoration devant un autel sur lequel on voit un ctéis et l'étoile de Vénus ou le Soleil². Ici, le ctéis semble devenir l'emblème de la déesse elle-même, et nous fait songer au surnom de *Ctesulla*, sous lequel étaient adorées Aphrodite à Julis, et Artémis dans les autres villes de l'île de Céos.

... Ces doctrines assyro-phéniciennes, à travers une longue série de siècles et de révolutions religieuses ou civiles, ont laissé sur le sol de l'Asie occidentale des

1. Michel-Ange de La Chausse, *Grand Cabinet Romain*, traduction française de Dom Joachim Roche, Amsterdam, 1706, t. I, sect. I, folio 30. — Pierre de Chalcédoine.

2. Comparer l'étoile de Rempham et les stèles solaires ou *Hammanim*, chez les Juifs gagnés au culte de Moloch.

traces si profondes que l'adoration du ctéis n'a pas cessé d'être en usage chez certaines sectes de l'Orient et notamment dans une localité célèbre autrefois par le culte dont Vénus y était honorée. De nos jours, en effet, les Druzes du Liban, dans leurs vêpres secrètes, rendent un véritable culte aux parties sexuelles de la femme;... (pour les Druzes), le plus grand de tous les péchés est la fornication avec les « Sœurs » ou Initiées. Mais chez les Nozaïriens, qui ont aussi conservé la cérémonie de l'adoration du ctéis, la cohabitation charnelle est considérée comme le seul moyen par lequel puisse s'accomplir parfaitement l'union spirituelle. (De Sacy, *Journal asiatique*, 1^{re} série, t. X, p. 334-335. — Félix Lajard : *Sur une représentation figurée de la Vénus orientale androgyne*, mémoire lu le 13 décembre 1833 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1837, p. 52, 53, 54.)

Nous dirons la part qu'ont prise les ancêtres des Druzes et la Secte des Assassins (ou Haschi-chim) à la corruption de l'ordre des Templiers en qui certains Francs-Maçons érudits aiment à se reconnaître des ancêtres. Et nous verrons ainsi, par une chaîne ininterrompue, les doctrines de nos Frères . . ., adeptes du Malthusianisme et de l'Amour libre, se relier aux amours — non moins libres bien que salariés — que pratiquaient dans les temples phéniciens les prostitués mâles et femelles. C'est également ainsi que nous verrons le culte de la Pensée soi-disant libre se rattacher aux cultes antiques du phallus d'Osiris et du ctéis de la déesse Astarté.

Mais si le trafic de la pudeur des femmes est un crime qui marque d'un stigmate infamant les

vieilles Sociétés secrètes asiatiques, le Sacrifice humain, leur autre tare fondamentale, était plus odieux encore.

A des scènes de luxure comme celles qui se répétaient sans cesse dans les parvis des temples d'Astarté, succédaient à bref délai les funèbres accents d'une dévotion barbare et les immolations meurtrières qu'elles provoquaient. (MM. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, Paris, 1885, t. III, p. 75.)

Pour l'étude des Crimes Rituels phéniciens, nous ne pourrions mieux nous adresser qu'à Philon de Byblos, le philosophe néoplatonicien qu'on appelait le « Platon juif » et qui étudia, en Phénicie même, les vieux livres des collèges sacerdotaux :

C'était la coutume chez les anciens Phéniciens, a-t-il écrit, dans les grandes calamités qui frappaient la ville ou la nation, et dans le but de racheter un désastre public imminent, de vouer quelques-uns en sacrifice aux dieux infernaux. (Philon, liv. I, cité par Eusèbe, *Præpar. Evang.*, IV, 16.)

Les Sacrifices humains à Carthage.

Les Phéniciens et les Chananéens ne se contentèrent pas « d'infecter leur terre de sang », comme dit la Bible; leurs marins ont colporté les crimes rituels en l'honneur de Moloch sur toutes les plages d'Asie, d'Afrique et d'Europe, en même temps que le rite de la prostitution sacrée. Effré-

nés prosélytistes tant au point de vue culturel qu'au point de vue industriel, Tyriens et Sidoniens furent, selon le mot de M. Ph. Berger (de l'Institut), « les commis-voyageurs » du monde antique, en religion comme en commerce¹. Nous verrons tout à l'heure quel fut leur apport sanglant, en Grèce et en Italie. Mais il nous faut nous étendre sur l'importance affreuse que les Sacrifices humains eurent si longtemps à Carthage, la principale colonie phénicienne, qui fut, il y a 2200 ans, la grande forteresse du Sémitisme en face des races aryennes toujours grandissantes.

Au premier siècle de notre ère, Diodore de Sicile écrivait :

Il y avait à Carthage une statue de Saturne (Moloch) en airain qui étendait ses mains creuses vers le sol et de telle sorte que l'enfant posé sur leur paume en roulait dans un trou rempli de feu. (L. XX, ch. xiv.)

Plutarque, Initié aux Mystères, et comme tel expert dans les choses religieuses, dit que les Carthaginois

... sacrifiaient leurs propres fils... et ceux qui n'en avaient point achetaient, pour être immolés, des enfants à des pauvres... La mère de l'enfant sacrifié était présente ; elle ne devait ni pleurer, ni gémir. Et devant la statue du dieu, on faisait retentir les trompettes et les tambours pour que les cris des victimes ne pussent être entendus. (Plut. *De la Superstition*, ch. xii, éd. Firmin Didot, p. 203).

1. *Encyclopédie des Sciences religieuses*, publiée sous la direction de M. F. Lichtenberger, Doyen de la Faculté de Théologie protestante de Paris, *Phénicie*, p. 537.

Dans ses « *Vengeances tardives de la Divinité* » (ch. vi), Plutarque raconte que Gélon de Syracuse n'accorda la paix aux Carthaginois qu'à la condition qu'ils n'immoleraient plus leurs enfants à Saturne.

L'historien Justin, au temps de Marc-Aurèle, rapporte que Darius, roi de Perse, fit défense aux Carthaginois de sacrifier des victimes humaines. (L. XIX, ch. i).

Deux siècles plus tard, Carthage, vaincue de nouveau par les Siciliens, immola cinq cents enfants dont deux cents tirés au sort dans ses familles les plus illustres. (*Diod. de Sic.*, L. XX, ch. xiv).

Sept siècles après — *au dire d'un témoin* — ces abominations se commettent encore à Carthage :

En Afrique (écrit vers l'an 200 après J.-C. le carthaginois Tertullien) on immola publiquement des enfants à Saturne jusqu'au proconsulat de Tibère : il fit attacher les prêtres de Saturne aux arbres mêmes du Temple qui couvrait ces affreux sacrifices, comme à autant de croix votives.... Je prends à témoin les soldats de mon pays qui exécutèrent les ordres du proconsul. Cependant ces exécrationnelles sacrifices continuent encore en secret. (*Tertull. Apologét.*, ch. ix. Edit. *Panthéon littér.*, p. 15, 16).

Mettant en œuvre avec un art merveilleux les données historiques des vieux auteurs que nous venons de résumer, Gustave Flaubert, dans son admirable roman « *Salammbô* », dépeint l'un des sacrifices où les Carthaginois faisaient, suivant l'expression consacrée par la Bible, « passer leurs enfants par le feu », en l'honneur de Moloch. Il

s'agissait pour eux, ce jour-là, d'obtenir le secours du dieu pour leur ville en proie à la famine et aux souffrances d'un horrible siège.

... Cependant un feu d'aloës, de cèdre et de laurier brûlait entre les jambes du colosse. Ses longues ailes enfonçaient leurs pointes dans la flamme ; les onguents dont il était frotté coulaient comme de la sueur sur ses membres d'airain. Autour de la dalle ronde où il appuyait ses pieds, les enfants, enveloppés de voiles noirs, formaient un cercle immobile et ses bras démesurément longs abaissaient leurs paumes jusqu'à eux, comme pour saisir cette couronne et l'emporter dans le ciel.

Les Riches, les Anciens, les femmes, toute la multitude se tassait derrière les prêtres et sur les terrasses des maisons.... Une angoisse infinie pesait sur les poitrines... et le peuple de Carthage haletait, absorbé dans le désir de sa terreur.

... Avant de rien entreprendre, il était bon d'essayer les bras du dieu. De minces chaînettes partant de ses doigts gagnaient ses épaules et redescendaient par derrière où des hommes, tirant dessus, faisaient monter, jusqu'à la hauteur de ses coudes, ses deux mains ouvertes qui, en se rapprochant, arrivaient contre son ventre ; elles remuèrent plusieurs fois de suite, à petits coups saccadés. Puis les instruments se turent. Le feu ronflait.

Les pontifes de Moloch se promenaient sur la grande dalle, en examinant la multitude.

Il fallait un sacrifice individuel, une oblation toute volontaire et qui était considérée comme entraînant les autres...

Mais personne jusqu'à présent ne se montrait, et les sept allées conduisant des barrières au colosse étaient complètement vides. Alors, pour encourager le peuple,

les prêtres tirèrent de leurs ceintures des poinçons. Et ils se balafrèrent le visage. On fit entrer dans l'enceinte les Dévoués... On leur jeta un paquet d'horrible ferraille et chacun choisit sa torture¹. Ils se passaient des broches entre les seins, ils se fendaient les joues ; ils se mirent des couronnes d'épines sur la tête ; puis ils s'enlacèrent par les bras et, entourant les enfants, ils formaient un autre grand cercle qui se contractait et s'élargissait.

Ils arrivaient contre la balustrade, se rejetaient en arrière et recommençaient toujours, attirant à eux la foule par le vertige de ce mouvement tout plein de sang et de cris...

Enfin, un homme qui chancelait, un homme pâle et hideux de terreur, poussa un enfant ; puis on aperçut entre les mains du colosse une petite masse noire ; elle s'enfonça dans l'ouverture ténébreuse.... Les bras d'airain allaient plus vite. Ils ne s'arrêtaient plus. Chaque fois que l'on y posait un enfant, les prêtres de Moloch étendaient la main sur lui, pour le charger des crimes du peuple...

Les victimes à peine au bord de l'ouverture disparaissaient comme une goutte d'eau sur une plaque rougie, et une fumée blanche montait dans la grande couleur écarlate...

Puis des fidèles arrivèrent dans les allées, traînant leurs enfants qui s'accrochaient à eux ; et ils les battaient pour leur faire lâcher prise et les remettre aux hommes rouges.

Les joueurs d'instruments quelquefois s'arrêtaient épuisés ; alors on entendait les cris des mères et le grésillement de la graisse qui tombait sur les char-

1. Comparer les Hiérodoules (*Kedeschim*) de Chaldée (p. 60) et ceux de Judée (p. 61), ainsi que les Aïssaouas modernes, en Algérie. (A. B.)

bons. (Gustave Flaubert, *Salammbô*, Paris, Charpentier, 1887, édit. définitive, p. 295 à 298).

Dans les plaines où dort la grandeur évanouie de Carthage, le souvenir des atrocités qui la souillèrent semble avoir, jusqu'à nos jours, traversé les siècles. Nous lisons en effet dans la *Revue Britannique* :

Un savant belge, M. Vercoutre, a eu l'occasion d'étudier, en Tunisie, les tatouages dont les tribus nomades se couvrent la face et les membres... Il a pu constater que la plupart de ces tatouages figurent une sorte de poupée, les bras étendus, juchée sur une espèce de gril, sous lequel on voit parfois un feu allumé. (Pierre Guerraz, *Rev. Brit.* janv. 1893, p. 431).

IV

DANS L'INDE ET EN PERSE

Notre étude a porté jusqu'ici sur les deux civilisations égyptienne et chaldéo-syrienne, qui furent les sœurs aînées et les éducatrices de la civilisation des Japhétites gréco-latins. Mais celle-ci avait sa source première dans les vieilles traditions de la race aryenne d'où sont issus Grecs, Romains, Gaulois, Slaves et Scandinaves. Nous nous occupons donc maintenant des antiques Aryas du plateau de l'Iran (Perse) et de l'Inde. Leurs langues étaient parentes du grec et du latin ; leur religion, celle des Védas, « a été le point de départ de toutes les mythologies des peuples indo-européens, particulièrement de celle des Grecs. » (Lenormant et Babelon, *Hist. anc.*, t. V, p. 365).

La religion des premiers Aryas, dit M. Vigouroux, fut de tous points très supérieure au brahmanisme et au polythéisme grec qui en sont issus (*Bible et Découv. mod.*, t. III, p. 15).

L'Etre Suprême s'appelait « le Vivant », *Asoura* chez les Indiens, *Ahoura* chez les Iraniens. Un des hymnes des Védas chante ses louanges avec ces expressions d'une grandeur presque biblique :

« Il remplit le ciel et la terre, il donne la vie, il donne la force ;... la mort et l'immortalité ne sont que son ombre... Le ciel et la terre frémissent de crainte en sa présence. Il est dieu au-dessus de tous les dieux. » Les Hébreux seuls ont parlé dans les choses religieuses un plus sublime langage et une si haute conception de la divinité mise en regard du grossier naturalisme des plus fameux sanctuaires de l'Asie sémitique ou chamitique montre d'une manière éclatante la supériorité morale de la race de Japhet sur les races sémitique et chamitique. (Len. et Bab., *Hist. anc.* t. V, p. 366).

Le contact des Aryas avec des races différentes, de civilisation matérielle plus précoce, mais de niveau moral très inférieur, a produit chez eux des modifications fort intéressantes à envisager pour nous : en effet, le virus du régime des Castes, des confréries religieuses et des Sociétés Secrètes d'Initiés constituant leurs Tiers-Ordres, a puissamment contribué à dégrader le caractère primitif de la race aryenne, dans l'Inde aussi bien qu'en Perse.

Les Brahmes de l'Inde.

Tandis que, des hauts plateaux de l'Asie Centrale, certaines tribus aryennes se dirigeaient vers le couchant et s'établissaient, par étapes successives, dans la Médie et la Perse actuelle, d'autres pous-

saient à l'Est et envahissaient l'Inde. Là, ces Aryas défirent les *Daysous* noirs des montagnes (les Paryas de race dravidienne) et les *Daysous* jaunes apparentés aux Akkad touraniens de Chaldée.

Ces derniers, dont la civilisation était très avancée, avaient fondé, en Hindoustan comme en Mésopotamie, des villes considérables, de puissantes citadelles. Quand ils furent assujettis, la classe sacerdotale des Aryas (les Brahmes) leur emprunta le culte des Esprits, qui était leur religion, — proche parente de la religion magique des sorciers proto-chaldéens. C'est ainsi que, dès le début des conquêtes faites par les Aryas, dans les riches vallées de l'Indus, leurs prêtres corrompirent la pure et haute doctrine des Védas¹; ils se firent les directeurs de conscience ou *gourous* des Rajahs, et s'emparèrent graduellement de tous les pouvoirs. Bientôt, ils constituèrent une confrérie usurpatrice comme celle des Prêtres-Initiés de Babylonie et d'Egypte; traîtres à leur propre sang, ils firent appel, contre les hommes de race aryenne, aux vaincus jaunes et noirs qu'ils flattèrent et s'attachèrent, en adoptant leurs superstitions magiques et leurs dieux. Avec l'appui des peuples conquis, les Brahmes exterminèrent dans tout le sud de l'Inde les Kchatryas, les guerriers aryens, et devinrent les possesseurs exclusifs de tout ce qui touchait au culte.

M. Lamairesse, le savant traducteur du Kama-Soutra (*Règles de l'Amour*), à qui nous empruntons

1. Les Védas sont les hymnes sacrés des Aryens conquérants de l'Inde.

cet exposé saisissant de la besogne détestable accomplie par les Brahmes, poursuit en ces termes :

Le couronnement de leur œuvre est la loi de Manou qui consacre la suprématie des Brahmes en tout, et achève l'abaissement physique et moral des classes serviles vouées, même à leurs propres yeux, par la métempsychose, à une déchéance irrémédiable. Par la peur, par la corruption, et grâce au dogme de l'obéissance aveugle à une coutume immuable, la Loi de Manou a duré plus qu'aucune autre, et nul n'en peut prévoir la fin... Jamais et nulle part, on n'a poussé aussi loin que les Brahmes l'habileté théocratique pour l'asservissement (*Kama-Soutra*, traduct. Lamaraisse, Paris, 1891. — Introd., p. XI et XII).

Ainsi, l'organisation en classes sociales séparées fut codifiée par les Brahmes dans l'inexorable Loi de Manou, avec la logique et l'esprit de suite qui caractérise la race aryenne, et ils forgèrent là l'instrument de la plus cruelle tyrannie qui ait pesé sur l'humanité, comprimant tout l'homme — corps et âme — comme dans un étau. Ils parquèrent le bétail humain dans des bergeries distinctes, avec défense d'en franchir les murailles, sous les peines temporelles et spirituelles les plus terribles. Tout leur fut bon pour abrutir et asservir : la peur des Esprits infernaux poussée au paroxysme, la corruption la plus savamment infiltrée dans les veines des populations, la métempsychose enfin, qui tue le sentiment de la personnalité humaine et pousse aux désordres sexuels les plus déprimants, par cette folie : des âmes qui ont été femelles dans leurs existences anté-

rieures, mal à l'aise dans des corps mâles, et réciproquement !

Or — et je ne saurais trop insister là-dessus — cette confusion de tous les pouvoirs dans la main des Brahmes, ce cléricalisme effrayant qui domine par la terreur et la corruption, c'est ce que nous avons vu dans les Sociétés Secrètes de l'Égypte et de l'Asie antérieure; mais c'est aussi ce que nous retrouverons, de nombreux siècles plus tard, dans le cléricalisme maçonnique des Weishaupt et des Nubius, des Robespierre et des Marat, comme dans l'hypocrite et écœurante servitude imposée à la France par les Loges actuelles.

Pour battre en brèche l'abrutissante domination des Brahmes, qui écrasaient les Indous sous le triple joug de la magie, de la prostitution sacrée et des sacrifices humains, les restes des guerriers et agriculteurs aryas (Kchatryas et Vaysias) se coalisèrent dans le Bouddhisme qui eut d'abord une telle faveur que tout ce qui avait une valeur morale se réfugia dans les couvents bouddhistes. Mais leur réaction d'austérité contre les débauches brahmaniques fut exagérée; les Brahmes revinrent à la rescousse; à force de talents et d'astuce, ils chassèrent de l'Inde le Bouddhisme, qui d'ailleurs, à son tour, s'adultéra en empruntant au vieux fonds touranien toute sa folle démonomanie. Plus que jamais, les Brahmes accentuèrent la dépravation de leur religion, où tout se ramène finalement à l'adoration du lingam-yoni (*verenda utriusque sexus in actu copulationis*) (*Kama-Soutra*, trad. Lamairesse, p. xii).

Et nous voici revenus à ce culte du Phallus et du Ctéis que nous avons vu souiller les Mystères des Sociétés Secrètes d'Égypte et de Syrie.

Dans la religion Védique des Aryas purs, il n'y avait pas de culte du Phallus. Au surplus, Stevenson et Lassen ¹, ont démontré que le fétiche du linga (phallus) provient des Tamouls dravidiens (côte du Malabar) qu'on rapproche des Kouschites chamitiques qui ont très anciennement dominé en Chaldée, avec les Akkad touraniens.

Tous les rites magiques, obscènes et cruels que nous rencontrons ont en somme leur commune origine dans les confréries de sorciers sanguinaires et dépravés des nations chamites et touraniennes qui ont pourri Sémites et Aryens. Mais il faut avouer que les Brahmes de pure race japhétite ont considérablement perfectionné l'outil de démoralisation et d'asservissement forgé par leurs congénères à peau noire ou jaune : il suffit pour s'en convaincre de lire dans le *Kama-Soutra* les conseils de plaisir exorbitant et de colossale hypocrisie donnés il y a 2.000 ans par les Brahmes à la haute société hindoue. L'on est tout de suite édifié. Leurs *Taoutras*, — livres d'érotisme et de magie à la fois — sont également fort instructifs.

Ajoutons que la Sâkti — le double féminin de Siva (dieu de l'une des grandes sectes brahmanistes) comme Astoreth est le double féminin de Baal — est représentée par une femme nue sur un autel. Les initiés se gorgent de viandes et l'un d'eux consomme le sacrifice par l'acte charnel

1. *Kama-Soutra*, trad. Lamairesse, p. xiii.

avec la prêtresse qui figure la déesse¹. L'accouplement général de tous les initiés mâles et femelles, raconte M. Lamairesse, termine la cérémonie. (*Kama-Soutra*, p. xxii.)

Pour achever le tableau, disons qu'un voile de piété mystique couvre cet érotisme, tandis que d'autres dévots du Brahmanisme se livrent aux mêmes actes de folie sanglante que nous avons vu pratiqués par les prêtres d'Astarté, de Baal et de Cybèle; les uns se tailladent les chairs, se suspendent à des crochets qui leur entrent dans le dos pour se faire balancer en l'air; d'autres se précipitent sous les roues du char divin — roues qui sont ornées d'ailleurs de figures d'une incroyable obscénité², — tandis que d'autre part les autorités européennes éprouvent les plus grandes difficultés à empêcher les veuves hindoues d'être brûlées vives en l'honneur de leurs époux défunts!

Après avoir touché du doigt ces répugnantes et odieuses réalités, on est stupéfait d'entendre les affiliés à certaines Sectes indianistes modernes

1. Comparer avec la copulation rituelle des Nozairiens du Liban (p. 78).

2. *Kama-Soutra*, id., p. 95.

Sur le dévergondage insensé développé chez leurs ouailles par ces corrupteurs éhontés que sont les Brahmes, lire aussi l'ouvrage (rarissime) de Richard Payne Knight: *Le culte de Priape et ses rapports avec la théologie mystique des Anciens* trad. de l'anglais. Luxembourg, 1866. Les monuments érotiques du temple d'Eléphanta, près de Bombay, qui y sont reproduits, sont particulièrement de nature à éclairer sur l'inconscience (ou l'amour de la mystification) des sectaires indianistes assez osés pour mettre le Brahmanisme au-dessus du Christianisme.

parler avec une pieuse onction et une admiration véhémement de l'Esotérisme brahmanique, de la « Doctrine Secrète » des Gourous. Le système de théologie des Brahmes est tellement déchu de l'élévation d'idées où avaient atteint les vieux Aryas des Védas que M. Silvain Lévi, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, a pu écrire :

La morale n'a pas trouvé de place dans ce système : le sacrifice qui règle les rapports de l'homme avec les divinités est une opération mécanique;... caché au sein de la nature, il ne s'en dégage que sous l'action magique du prêtre. Les dieux inquiets et malveillants se voient obligés de capituler, vaincus et soumis par la force même qui leur a donné la grandeur...

En fait, il est difficile de concevoir rien de plus brutal et plus matériel que la théologie des Brahmanes; les notions que l'usage a lentement affinées et qu'il a revêtues d'un aspect moral, surprennent par leur réalisme sauvage. Le sacrifice est une opération magique; l'initiation qui régénère est une reproduction fidèle de la conception, de la gestation et de l'enfantement; la foi n'est que la confiance dans la vertu des rites; le passage au ciel est une ascension par étage; le bien est l'exactitude rituelle. (S. Lévi : *La Doctrine des Sacrifices chez les Brâhmanes*, Paris, 1898.)

C'est toujours la vieille sorcellerie accadienne que nous retrouvons, accompagnée dans l'Inde, aussi bien que sur l'Euphrate et dans la Terre de Chanaan, par les sacrifices humains et les prostitutions rituelles.

C'est encore la même sorcellerie — salie comme toujours de débauche et de sang — que pratiquèrent les Sociétés Secrètes chez les Iraniens.

Les Mages de l'Iran.

Après que leurs frères, les futurs conquérants de la Perse, se furent séparés d'eux, les Aryas de l'Iranie s'acheminèrent vers l'Ouest en subjuguant sur leur passage des peuples apparentés aux Turcs modernes ainsi qu'aux vieux Accads de Mésopotamie. C'était en effet cette race dite touranienne qui formait le fond de toutes les populations de la Susiane (ou pays d'Elam), de la Médie et de la Perse actuelle. Mais nous avons vu que la religion des Esprits avec les Sacrifices humains et la Prostitution sacrée était toute-puissante chez ces nations; par contagion elle gagna les Aryens. La nation aryenne des Mèdes surtout fut profondément contaminée; leur vieille religion semblable à celle des Védas fut altérée; leurs prêtres firent comme les Brahmes : ils empruntèrent aux Accads l'outil perfectionné de la luxure sacrée pour émasculer et abrutir le peuple et devinrent prépondérants sous le nom aryen de Mages¹. C'est même d'eux, on le sait, que vint le mot de Magie, tant ces Aryens touranisés et chamitisés poussèrent loin les sciences occultes.

Toujours l'idée domina le monde : aujourd'hui, c'est l'idée antichrétienne de la Franc-Maçonnerie qui mène la France comme c'était il y a trois

1. Mage, en perse *Magus*, en sanscrit *Magha*, signifie *le saint, le sacré*. (François Lenormant, *Les Origines de l'Histoire*, t. II, p. 490, note 2.)

mille ans, dans toute l'Asie, l'idée des Initiés antiques, régnant par la corruption et par la peur. Or, les rites religieux d'un peuple infusés à une nation voisine la disposent à subir en toutes choses, à un degré plus ou moins grand mais certain, l'influence de ce peuple de vitalité débordante.

Aussi durant de longs siècles l'âme aryenne fut-elle opprimée par l'âme touranienne en même temps que les tribus des Aryas subissaient le joug si lourd de ces Turcs des anciens âges, experts comme les modernes dans l'art de torturer les Rayas.

Les vieilles traditions iraniennes ont conservé très vivant le souvenir de ces époques lugubres, personnifiées dans le conquérant Zohak.

« Tyran sanguinaire, corrupteur des mœurs, propagateur d'une religion obscène et monstrueuse contre laquelle se révoltaient les instincts moraux des tribus japhétiques: ce Zohak règne mille ans, et comme le Moloch phénicien et l'Adar-Melek de Sepharvaïm dans la Chaldée, il réclame sans cesse des victimes humaines pour nourrir les deux serpents qui se dressent sur sa tête. (Lenorm. et Babelon : *Hist. anc.*, t. V, p. 375).

Une tradition encore plus ancienne que celle qui concerne le conquérant tourano-chamite nommé Zohak, nous montre dans le *Vendidad-Sadé* — un des livres les plus importants de l'*Avesta*, la Bible iranienne — les divers fléaux qui s'abattirent durant leurs migrations, sur les Aryas de l'ouest. Dans le pays de Knenta, ce furent, dit ce vieux document¹, les vices contre nature, et dans le

1. Cité par Lenormant et Babelon : *Hist. anc.* : t. V, p. 380.

pays de Haétumat, « les péchés de la magie », toutes choses qui caractérisent les Chamites et les Touraniens.

Zoroastre.

L'énergie des Aryas était trop grande pour ne pas réagir contre les virus des peuples corrompus qui les opprimaient et avaient même conquis l'âme de leurs Mages. Un mouvement s'opéra, mouvement de libération nationaliste en même temps que de réforme religieuse, incarné dans le législateur Zoroastre.

On s'accorde, écrit M. Lamairesse, à reconnaître dans Zoroastre un réformateur qui voulut relever son pays succombant à l'exploitation des Mages et à l'inertie, et le régénérer par le travail surtout agricole, et par le développement de la population fondé sur le mariage, les bonnes mœurs et les idées de pureté... Zoroastre recommande la médecine pure et proscriit la Magie... Son code n'est qu'une thérapeutique morale et physique... Après le mensonge, le plus grand crime (dans la loi de Zoroastre) est le libertinage. (*Kama Soutra*, traduct. Lamairesse, p. VII.)

Nous retrouvons là encore les deux grandes tares des Confréries d'Initiés chaldéo-syriens et proto-hindous : la magie et l'immoralité.

Après Moïse et à la gloire éclatante du génie aryen, Zoroastre est le législateur ancien aux idées les plus hautes et les plus morales. Moïse et lui

sont les seuls dans toute l'antiquité qui aient sérieusement combattu ces deux fléaux si souvent associés, la sorcellerie et la sodomie, — fléaux dont l'intensité fut centuplée à cause de la prodigieuse extension que leur donnèrent, par amour des jouissances et du pouvoir sur le peuple abêti, les infâmes Sociétés Secrètes d'autrefois.

Quiconque sait ouvrir les yeux pour regarder autour de lui dira si les Sociétés Secrètes modernes ne sont pas, hélas ! trop semblables aux anciennes par leur tyrannie corruptrice et cruelle !

On observe, dans la façon dont évoluèrent les Aryas de l'Inde et ceux de l'Iranie, un parfait parallélisme. Pénétrées par les sorciers touranochamites, leurs classes sacerdotales corrompent toutes deux la religion traditionnelle et exercent une violente tyrannie, en s'appuyant sur les ennemis de leur propre race¹. Les Aryas purs, à l'ouest comme à l'est, réagissent contre leurs clergés impurs ; et c'est dans l'Inde, le Bouddha, fils de roi, qui accomplit la réforme, tandis que c'est en Perse le grand Zoroastre qui rejette les turpitudes et les sorcelleries des Mages pour fonder le Mazdéisme.

La doctrine codifiée dans les livres mazdéens, écrit M. Babelon, est sans contredit le plus puissant effort de l'esprit humain vers le spiritualisme et la vérité métaphysique, sur lequel on ait essayé de fonder une religion en dehors de la révélation ;... elle est la doctrine la plus pure, la plus noble et la plus voisine de

1. Un fait très frappant le prouve : la tradition iranienne rapporte que Zoroastre fut tué dans une invasion de Touraniens qui profanèrent les Temples du Mazdéisme.

la vérité parmi celles de l'Asie et de tout le monde antique, à part celle des Hébreux fondée sur la parole divine. C'est la réaction des plus nobles instincts de la race japhétique, la race spiritualiste et philosophique par excellence entre les descendants de Noé, contre le panthéisme naturaliste et le polythéisme... (Lenorm. et Babelon, *Hist. anc.*, t. V, p. 384.)

Ajoutons que la forteresse, le donjon culminant du panthéisme naturaliste, avec le Phallus pour dieu suprême et le Ctéis pour déesse primordiale, c'était les Sociétés Secrètes antiques, et nous saluons dans Zoroastre un des premiers adversaires de la tyrannie des Initiés qui souillaient les peuples, il y a trois mille ans, comme les Loges maçonniques d'aujourd'hui les corrompent et les les abêtissent pour les mieux asservir.

Mais le Mazdéisme ou Zoroastrisme était d'une morale trop élevée pour des peuples déjà entamés par les tares asiatiques. Il n'exista guère qu'à l'état de secte peu nombreuse, bien que puissante, avec des victoires soudaines dues au génie exceptionnel des Cyrus et des Darius, chefs de la nation perse demeurée de sang aryen plus pur que les Mèdes. Les conquêtes de Cyrus, devenu maître de l'Assyrie et de la Chaldée babylonienne, amenèrent un triomphe momentané du Mazdéisme contre le Magisme des Mèdes aryens, profondément pénétrés d'éléments chamites et touraniens. Mais on sait comment Gaumatès le Mage usurpa le trône de Perse avant d'être défait par Darius.

Les rochers de Béhistoun ont conservé les bas-reliefs gigantesques où ce dernier a gravé les épisodes de ses guerres, à la fois de races et de reli-

gions¹. François Lenormant a donné de remarquables pages sur ces luttes dans son livre *La Magie chez les Chaldéens*². Nous y renvoyons, tout en les résumant ici. Les Mages, échappés au massacre qui avait accompagné l'avènement de Darius, trouvèrent des alliés naturels dans les prêtres babyloniens dont la vieille langue sacrée, celle des Accads, et les plus anciens rites de sorcellerie étaient d'origine touranienne ou turco-finnoise³, ainsi que la langue et la religion des proto-Mèdes.

Les Mages pénétrèrent à la Cour des Xerxès et des Artaxerxès, qui succédèrent à Darius.

Ces souverains aryas sémitisés avaient un double intérêt à favoriser le Magisme corrupteur : ils espéraient, en répandant ses doctrines intermédiaires entre les idées aryennes et les idées chamito-sémitiques, cimenter les assises diverses de leur immense empire. D'autre part, les vieux rois de Ninive et de Babylone avaient puisé une grande force dans les titres de Vicaires des Dieux : les

1. Les rochers de Béhistoun sont dans l'ancienne Médie (Kurdistan perse). Leurs bas-reliefs colossaux ont été traduits par MM. Oppert et Rawlinson : on y lit ce passage capital dans la bouche de Darius, champion des Aryas contre les non-Aryas et vengeur du Mazdéisme : « L'empire qui avait été arraché à notre race je l'ai restauré... Les autels que Gaudmatès le Mage avait renversés, je les ai restaurés en sauveur du peuple... » (Lenormant et Babelon. *Hist. anc.*, t. VI, p. 19).

2. Pages 191 à 219.

3. Ammien-Marcellin, l'historien si précis qui fut le général chef d'état-major de l'empereur Julien l'Apostat, savait que la Magie médique était très voisine de la Magie chaldéenne. (*Amm.-Marc.*, XXIII, 6). Voir François Lenorm. *La Magie chez les Chald.*, p. 214, 215.

monarques perses ambitionnaient de profiter des pouvoirs théocratiques que leur offrait le syncrétisme religieux prêché par les Mages. Ces derniers l'emportèrent donc et Artaxercès Memnon consacra la victoire définitive du Magisme sur le Zoroastrisme, c'est-à-dire d'une religion corruptrice sur une religion moralisatrice, exactement comme nous avons vu le Brahmanisme expulser de l'Inde le Bouddhisme réformateur.

Le chef-d'œuvre des Mages de Médie et des Kasdîms babyloniens coalisés fut de mêler la religion aryenne avec la religion chaldéenne, en reléguant Ahoura-Mazda, le dieu suprême des nations aryennes, dans un ciel inaccessible, et en donnant tous ses pouvoirs à un Esprit médiateur, Mithra, qu'ils marièrent à l'Anâhitâ sémitique (Anaïtis ou Istar-Astarté ou Cybèle) après avoir divorcé cette dernière d'avec Tammouz (Adonis ou Attis), le dieu infortuné voué à travers les âges aux pires accidents, tantôt châtré par sa propre femme, tantôt éventré par un sanglier !

Telle fut la fin d'Attis-Adonis. Mais ce fut aussi la naissance à la gloire du resplendissant Mithra, dont les Mystères eurent, sur le tard, un immense développement, et que nous verrons livrer au Christianisme les derniers combats des vieilles Sociétés secrètes expirantes.

V

EN GRÈCE

Les Egyptiens d'une part, les peuples d'Asie-Mineure d'autre part, ont été les éducateurs des tribus helléniques, et la civilisation romaine est la sœur cadette de la civilisation grecque, laquelle influa beaucoup sur elle.

Il est donc forcé qu'on trouve les plus grandes ressemblances entre les Initiations de Grèce et les Initiations d'Egypte et d'Asie.

Les Mystères d'Eleusis.

Nous avons vu en Egypte les Mystères d'Isis, Déesse-Terre et protectrice des agriculteurs en même temps que des Morts qui ont été fidèles à son culte : c'est exactement les mêmes rôles que joua Cérès dans les Mystères d'Eleusis.

Chez les Egyptiens, Isis, le principe passif, était la sœur et la femme d'Osiris, le principe actif. Les Théogonies grecques faisaient également Cérès sœur de Jupiter, dont elle eut Proserpine, qui fut enlevée par Pluton. Les suites de ce rapt... sont le fondement de toute l'histoire de Cérès, laquelle, célébrée dans les Mystères, avait une origine toute égyptienne, qu'il ne sera pas difficile d'apercevoir, en la comparant avec celle d'Isis prise pour la Terre... Hérodote, Diodore de Sicile ¹ et tous les auteurs de l'antiquité avouent l'identité de ces divinités. (De Sainte-Croix, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Recherches... sur les Mystères du Paganisme*, Paris, 1784, p. 94, 95.)

Plutarque ² assure que l'histoire des voyages de Cérès à la recherche de sa fille ne diffère point de ce qu'en Egypte on racontait d'Isis à la recherche des membres épars d'Osiris. C'est le même mythe, arrangé, transposé pour ainsi dire.

En Egypte, Hérodote, Initié aux Mystères d'Isis, a vu (nous l'avons relaté) la Passion d'Osiris sur un lac sacré (*Hist.*, II, 171), et il y compare les fêtes grecques de Cérès appelées Thesmophories. Cérès est en effet, à Eleusis, la Déesse qui apporte les Lois (thesmo-phore), en même temps qu'elle est la Déesse qui apporte le blé (karpo-phore), et,

1. (En Egypte), dit Hérodote, la principale fête se fait dans la ville de Bubastis en l'honneur de Diane; la seconde, dans la ville de Busiris en l'honneur d'Isis. Il y a dans cette ville, qui est située au milieu du Delta, un très grand temple consacré à cette déesse. On la nomme en grec Déméter... » (Hérodote, Liv. II, ch. LIX). On voit donc bien l'identité de la Terre-Mère (*Dé-méter*) ou Cérès avec Isis. (A. B.)

Voir aussi Diodore de Sicile, Liv. I, ch. XII et XIII.

2. Plutarque : *Sur Isis et Osiris*, § 25.

avant elle, Isis s'appelait en Egypte « la Dame du Pain ».

Les rapprochements les plus curieux et les plus probants entre les Mystères d'Isis et ceux de Cérès ont été faits par plusieurs auteurs et notamment, ces dernières années, par M. P. Foucart, de l'Institut, dans deux œuvres capitales, que nous citons plus loin. Nous y renvoyons le lecteur et nous résumons en quelques lignes le mythe qui sert de base aux Mystères d'Eleusis.

Le Mythe de Cérès.

Zeus (ou Jupiter) enlève Cérès (ou Déméter) qui donne le jour à Coré (ou Proserpine). Coré est à son tour enlevée par Pluton, qui l'entraîne dans son royaume souterrain. Cérès, désolée, se met à la recherche de sa fille. Dans ses courses, elle trouve un pieux accueil à Eleusis, petite ville voisine d'Athènes. Isocrate (iv^e siècle av. J.-C.) écrit à ce sujet :

Déméter étant arrivée dans notre pays lorsqu'elle errait après l'enlèvement de Coré, voulut témoigner sa bienveillance à nos ancêtres, en récompense de leurs bons offices, bons offices *que les initiés seuls peuvent entendre*¹.

Ce furent des bergers qui accueillirent la déesse fugitive, et parmi eux Eumolpe, ancêtre de ses pontifes éleusiniens. Une femme d'Eleusis, Baubo, la reçut chez elle.

1. Isocrate : *Panegy.*, 28.

Cette dernière lui offrit un breuvage mêlé (Cycéon) que la Déesse refusa à cause de son extrême affliction. Baubo prit ce refus pour un acte de mépris; et, par vengeance, releva ses habillements, de manière à découvrir la marque de son sexe. Cette vue n'irrita point Cérès, qui avala aussitôt la boisson qui lui était offerte. (De Sainte-Croix, *Recherches... Mystères*, p. 100.)

Quant au geste indécent qui dérida la déesse affligée et la décida à accepter le Cycéon, il paraît être un souvenir de l'attitude des femmes égyptiennes à la fête de Bubastis ¹. A l'époque des Ptolémées, le personnage de Baubo fut accueilli avec faveur par les Egyptiens, comme se rattachant à leur religion nationale, et les figurines qui la représentaient ont été retrouvées en grand nombre dans la vallée du Nil. (M. P. Foucart, *Recherches sur l'origine et la nature des Mystères d'Eleusis*, Paris, Imprimerie Nationale, 1895, p. 46.)

Le mythe, continuant à se développer sur le mode obscène, si bien caractérisé par le geste de Baubo, présente ensuite la déesse se livrant à son hôte Céléus, roi d'Eleusis. Un hymne orphique nomme Euboulos l'enfant né de cette union.

Comme en Egypte et comme en Syrie, les prêtres et les prêtresses représentaient, dans les Mystères d'Eleusis, les scènes du drame sacré dont nous venons de donner une rapide analyse.

Tertullien rapporte que la prêtresse qui jouait le rôle de Cérès était enlevée de force, comme l'avait été Cérès elle-même. Pour figurer l'union du Dieu et de la Déesse, les deux acteurs sacrés, la pré-

1. Nous avons cité ce curieux épisode de Bubastis, d'après Hérodote. (II, 60.)

tesse et l'Hiérophante¹ représentant Zeus descendaient dans une retraite obscure. (Tertullien, *Ad gent.*, II, 7 et Astérius, *Egkômion Mart.*, p. 113, B. — Foucart, *Recherches*. p. 48.)

Dans plus d'un culte hellénique, ajoute M. Foucart, l'union d'un dieu et d'une déesse était le sujet des plus grandes fêtes. (Foucart, *Rech.*, p. 49).

Ce que les Grecs avaient réduit ici à sa plus simple expression, c'était, dans les Mystères d'Astarté, les innombrables Prostitutions sacrées, accumulées pour imiter les noces divines et pour les glorifier.

La Hiérogamie ou mariage sacré de Déméter et de Céléus était, à son tour, représentée par des personnages vivants, au grand scandale de saint Grégoire de Naziance :

Ce n'est pas dans notre religion, dit-il, qu'une Coré est enlevée, qu'une Déméter est errante et met en scène des Céléus et des Triptolème avec des serpents ; qu'elle fait certaines choses et qu'elle en souffre d'autres ; j'ai honte en effet de livrer à la lumière du jour les cérémonies nocturnes de l'Initiation... Eleusis le sait, ainsi que les témoins de ce spectacle sur lequel on garde et on a raison de garder le silence. (St Grég. de Naz., *Oratio* XXXIX, 4).

De fait, un culte secret qui mettait en scène le viol successif de la déesse Déméter par le dieu Zeus et par le roi Céléus avec, entre temps, l'enlèvement de sa fille Coré n'était peut-être pas entiè-

1. Hiérophante, le chef des Mystères d'Eleusis ; son nom signifie : « Celui qui montre les objets sacrés. » Nous parlons plus loin de ces objets.

rement digne d'inspirer à Cicéron cette qualification louangeuse des Mystères d'Eleusis : « La plus féconde institution d'Athènes. » (*De legibus*, liv. II, ch. XIV, § 36.)

Si tant est que les rites éleusiniens furent relativement chastes à une époque très reculée, ils le devinrent infiniment moins quand l'Orphisme, dès le VI^e siècle avant Jésus-Christ, s'introduisit dans les Mystères d'Eleusis.

L'Orphisme, méthode de synthèse panthéistique, nous dit le comte Goblet d'Alviella, vint accomplir dans les Mystères Eleusiniens « ce qu'essayèrent les Jacobites anglais, quand ils superposèrent les nouveaux grades dits Ecossais aux organisations franc-maçonniques de Grande-Bretagne. L'Orphisme concentra ses innovations dans un troisième degré d'initiation placé après les Grands Mystères, l'Époptie. » (Comte Goblet d'Alviella, sénateur belge, *Eleusinia*, Paris, 1903, p. 89, 99; 100).

Disons en passant que la remarquable étude du comte Goblet d'Alviella sur Eleusis est d'autant plus intéressante au point de vue des rapprochements à faire entre les Sociétés Secrètes antiques et les modernes, que son auteur est, en Belgique, un des chefs de la Franc-Maçonnerie, dont il possède le 33^e et suprême degré.

Or, le F.^o Goblet d'Alviella constate qu'à Eleusis « aucun détail n'était épargné » au spectateur, dans la représentation sacrée des « amours forcées et brutales » de Zeus sous la forme d'un taureau avec Déméter, et sous la forme d'un serpent avec leur fille Coré. (C^{te} Goblet d'Alviella, *Eleusin.*, p. 101).

Ce passage d'un Haut Initié moderne ne justifie-t-il pas d'une façon éclatante les vitupérations ardentes des Saint Grégoire de Naziance et des autres Pères de l'Eglise chrétienne contre les turpitudes des Initiés antiques ?

Les Objets Sacrés.

Dans notre analyse forcément très courte des Initiations d'Eleusis, nous n'avons parlé qu'en passant des deux grades successifs par où passait l'Initié en pénétrant dans les Petits, puis les Grands Mystères, avant d'atteindre l'Epoptie¹. Mais nous n'avons point dit encore qu'après les représentations du drame sacré par où débutaient les premières nuits de l'Initiation, venait la cérémonie où l'on révélait et exposait les « Objets Sacrés » aux Mystes assemblés. C'est même de cette cérémonie auguste que tirait son nom l'Hiérophante, roi des Mystères.

Mais, si nous nous souvenons du rôle que jouait le Phallus d'Osiris dans les Mystères isiaques, nous ne serons nullement surpris d'entendre Tertullien s'écrier au sujet d'Eleusis :

Tout ce que ces Mystères ont de plus saint, ce qui est caché avec tant de soin, ce qu'on n'est admis à connaître que fort tard, ce que les ministres du culte appelés Epoptes font si ardemment désirer, c'est le simulacre du membre viril. (Tertullien, *Adversus Valentinianos*.)

1. Le F. Weishaupt, chef des Illuminés du XVIII^e siècle, a repris ce grade initiatique.

Dans son livre : *Les Grands Mystères d'Eleusis*¹, M. Foucart, de l'Institut, insiste d'ailleurs sur ce fait qu'à Eleusis domina l'influence égyptienne. Ce sont des statues d'Isis, observe-t-il, qui veillent sur le mort dans la plupart des sépultures d'Égypte, et c'est de même à Isis, dont on a découvert une statuette dans la tombe d'une femme éleusinienne, que cette Grecque avait confié son salut. Il est donc bien difficile, dit M. Foucart, de nier l'influence de la croyance osirienne sur les Mystères de Déméter. — Or, il est avéré que le culte public de Déméter, comme le culte d'Isis, comportait l'exhibition du Phallus². Nous avons par suite le droit d'accorder entière créance au dire de Tertullien.

Après l'organe mâle, voici l'organe femelle.

Aux fêtes de Cérès appelées Thesmophories, les Athéniennes portaient en procession des gâteaux ronds ou ovales appelés « mëlloi ». Ils étaient percés en leur milieu pour présenter, dit Chaussard, « la forme caractéristique du genre féminin³ ».

Aristophane, dans ses comédies, ne tarit pas sur les pratiques licencieuses reprochées aux femmes d'Athènes initiées aux Mystères de Cérès :

Elles croiraient, dit Agathon, l'un de ses personnages, que je viens leur dérober une part de ces œuvres de

1. M. P. Foucart, *Les Gr. Myst.*, Paris, Imprim. Nationale, 1900, p. 152.

2. C^{te} Goblet d'Alviella, *Eleusinia*, Paris, 1903, p. 53.

3. Chaussard, *Fêtes et Courtisanes de la Grèce*, Paris, 1801, p. 275.

la nuit et de cette façon de jouir des plaisirs de Vénus qui n'appartient qu'à leur sexe¹.

En son ouvrage : *Du Culte du Phallus...*, le F.^o. J.-A. Dulaure ajoute, d'après Castellanus (*De Festis Græcorum, Eleusinia*, p. 143-144):

Théodoret (évêque en Palestine) a dit que l'on vénérât aussi, dans les orgies secrètes d'Eleusis, l'image du sexe féminin.

C'est le même rite obscène que nous avons vu perpétué chez les Druses, depuis les temps où les montagnes du Liban étaient le théâtre des Prostitutions Sacrées en l'honneur d'Astoreth.

Avec de pareils objets du culte, il n'est point étonnant qu'auprès de l'Hiérophante, du Dadouque et du Hiérocéryx², qui étaient les chefs des Mystères, il y ait eu des Initiées appelées Hiérophantides, dont l'admission comportait un détail singulier :

Elles avaient à leur tête une Prêtresse, tirée de la famille des Philléides, dont l'emploi était d'initier les personnes de son sexe, obligées d'être nues dans cette cérémonie; ce qui a dû produire bien des désordres, comme saint Epiphane semble l'insinuer³. (De Sainte-Croix, *Rech. Myst.*, p. 149.)

1. Cité par Chaussard. *Fêtes, etc.*, p. 278.

2. C'est avec une risible satisfaction que certains historiens francs-maçons trouvent une ressemblance entre les fonctions de ces Hauts Initiés et les fonctions non moins augustes du F.^o. Vénérable (F.^o. Athirsatha), du F.^o. Orateur et du F.^o. Terrible dans les Loges maçonniques !

3. S. Epiph., *Advers Haeres*, liv III, éd. Peter, t. I, p. 1093.

Mais nous n'en finirions pas s'il nous fallait énumérer tout ce qui milite contre l'opinion favorable que Cicéron exprima au sujet des Mystères d'Eleusis : cherchons ce qui, en dehors de ces multiples obscénités, a bien pu lui inspirer ses éloges.

Les promesses d'Outre-tombe à Eleusis.

A coup sûr, la pensée de l'Autre-Vie est celle qui, aux yeux de Cicéron, ennoblit les Mystères d'Eleusis. C'est elle qui le fait passer — lui, d'une élévation morale supérieure à son époque — sur les tares des Mystères athéniens.

S'il est en effet un point d'histoire absolument acquis, c'est bien l'emprunt, fait par les Grecs, des doctrines de la vie d'Outre-tombe adoptées depuis des siècles par les Egyptiens.

La croyance à la seconde vie des Mânes avides de sang est attestée chez tous les peuples asiatiques par l'existence même des libations et sacrifices en l'honneur des Morts.

Dans toute l'antiquité, écrit M. Tiele, de Leyde, les Mystères ont toujours eu trait à l'immortalité. (*Revue de l'Histoire des Religions*, Annal. du Musée Guimet, 1881, t. III, p. 189.)

Et M. Tiele ajoute que le culte des âmes des morts et des esprits de la nature était toujours joint au culte des forces de la nature; — nous trouvons là, réunies en un seul faisceau, la nécromancie, la magie spirite et les religions naturalistes, conformément à notre thèse générale.

Diodore de Sicile (I, 29) et les annalistes égyptiens du temps des Ptolémées écrivaient déjà que les Athéniens avaient directement emprunté leurs Mystères à l'Égypte¹; les preuves documentaires nous en sont fournies par certaines lamelles d'or trouvées dans les tombeaux de la Grande Grèce : des inscriptions y sont gravées, destinées à guider le Mort dans son pèlerinage souterrain. M. P. Foucart² renvoie à de très curieux monuments de cet ordre : ce sont des lamelles découvertes en 1880 dans les tombeaux de Petilia (*Inscript. grecq. Sicile et Italie*, 638.) « Prends à droite, évite la source mauvaise, » dit le talisman; puis on y lit les paroles à adresser aux dieux des enfers quand on arrive en leur présence. Bref, le Rituel des Morts qu'on enterrait avec les momies des princes égyptiens pour assurer leur salut, était, nous le savons, réduit à quelques formules hâtives pour les momies du commun : les Grecs simplifièrent encore et réduisirent le Livre des Morts égyptiens à une simple amulette. Mais l'idée de la Survie est toujours là, toute puissante dans les Mystères éleusiniens comme dans les Mystères isiaques. En Égypte, l'Initié devait être *juste de voix* (Mà-khrôou) pour prononcer les mélopées sacramentelles destinées à assurer son passage à travers les périls d'outre-tombe; à Eleusis il lui faut être pour cela *bien-disant*, comme l'exprime le nom de l'ancêtre des prêtres de Cérès, *Eu-molpos*. (Nous l'avons fait remarquer au chapitre sur les Mystères d'Isis.)

1. Voir Foucart, *Les Grands Myst.*, p. 7.

2. Foucart, *Recherches....Eleusis*, p. 67 à 72.

Ces mélopées sacramentelles, importées d'Égypte en Grèce, c'étaient les « Paroles Secrètes » que le Hiérophante enseignait aux Initiés après qu'il leur avait solennellement montré les Objets Sacrés. Ces formules d'incantation leur étaient nécessaires, tout comme en Égypte, s'ils voulaient, après leur mort, parvenir à la demeure de la Déesse, reine des Mânes.

La Magie à Eleusis.

Amulettes, incantations dans les Mystères grecs comme dans les Mystères égyptiens, c'est toujours la Magie. Le F. . Goblet d'Alviella fait très justement observer que l'objet des Mystères est toujours le même :

Mettre, dit-il, les Initiés en rapport avec la puissance surhumaine et leur livrer des secrets qui leur permettent de commander à la destinée. (M. Goblet d'Alv., *Eleusin*, p. 33).

M. P. Foucart écrit de son côté que pour les anciens Grecs, comme pour tous les peuples primitifs, les phénomènes étaient les actes d'être invisibles qui manifestaient ainsi leur puissance et leurs volontés.

Le Grec avait le plus grand intérêt à les bien connaître, à découvrir les moyens de se concilier leur faveur ou d'apaiser leur colère. L'expérience apprit par quels sacrifices, par quelles cérémonies on y pouvait réussir. (M. P. Foucart, *Recherches...* p. 41).

C'était de Déméter elle-même, ajoute M. Foucart, que les Eumolpides assuraient avoir à l'ori-

gine reçu leurs privilèges, les secrets et les objets sacrés (!) dont la connaissance assurait le bonheur dans la vie future.

De même (et les temps modernes nous donnent ici un point de rapprochement capital avec les temps anciens), de même ce sont « des êtres étranges, en dehors de la nature humaine¹ » qui dictaient aux Martinistes du XVIII^e siècle des enseignements merveilleux, dans des séances d'où nous verrons les Initiés de Paris sortir les uns fous de terreur, les autres ivres d'enthousiasme.

Or, la terreur, un pieux enthousiasme, une sérénité lumineuse, telles étaient les impressions que ressentaient au plus haut degré les adeptes de la Société secrète d'Eleusis, au dire de tous les orateurs anciens².

Observons par ailleurs que ni la vue des noces de Déméter avec Zeus-taureau ou Zeus-serpent, ni l'exhibition des Objets Sacrés que nous savons, ni l'audition des Paroles Secrètes, si augustes que nous les imaginions, ne sont guère capables d'impressionner profondément des hommes aussi raffinés, aussi supérieurement intelligents que l'étaient les contemporains des Apelles et des Phidias, et

1. Dr Papus; *Martinès de Pasqually, sa vie, ses pratiques magiques*, p. 150.

2. C'est ainsi que le rhéteur Aristide s'écrie : « Eleusis est un sanctuaire commun à toute la terre, et de toutes les choses divines que possèdent les hommes, c'est à la fois celui qui provoque le plus les frissons et celui qui donne le plus la sécurité ». (Arist. *Eleus*, p. 256).

Dans ses *Recherches...* (p. 55), M. Foucart cite une inscription qui vante avec enthousiasme la mort de l'initié comme un gain.

de ces architectes étonnants qui ont couvert la Grèce d'impérissables chefs-d'œuvre, et de ces merveilleux poètes et dramaturges, égaux quelquefois depuis, mais jamais surpassés.

Pousser à l'extrême (et ce n'est que justice) l'admiration pour une civilisation étonnante telle que la civilisation grecque et considérer ensuite les créateurs et les bénéficiaires de cette civilisation comme des pauvres d'esprit, de cérébralité assez inférieure pour s'enthousiasmer dans des cérémonies dont le fonds serait uniquement la récitation de vieilles formules et la vue d'emblèmes plus ou moins grossiers, — ne serait-ce pas d'une étrange inconséquence?

Il nous paraît utile, par suite, si l'on veut aller jusqu'au fond réel des Mystères éleusiniens, d'envisager l'hypothèse de prestiges de haut Spiritisme enivrant les Initiés grecs, plusieurs siècles avant notre ère, comme d'autres prestiges de même nature enivrèrent les Initiés parisiens du Martinisme, deux milliers d'années plus tard, au dire des annales des Martinistes eux-mêmes.

La croyance aux manifestations visibles des Divinités honorées dans leurs Mystères était à coup sûr profondément enracinée au cœur des Grecs. Une découverte bien intéressante d'un savant allemand vient, il y a deux ans, d'en fournir une preuve de plus :

M. le professeur Herzog, de Göttingue, en poursuivant des fouilles dans les ruines de l'Asclépéion de Cos, a découvert une grande inscription historique d'une haute importance. C'est un décret des Coens,

vote au moment où leur parvint la nouvelle que les Gaulois avaient subi un échec devant Delphes, en novembre 279. Cos envoie des députés à la fête des *Pythia* pour offrir en son nom un magnifique sacrifice au dieu de Delphes qui était apparu en personne pour repousser les envahisseurs.

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, compte rendu... Séance du 23 décembre 1903, Paris, p. 649.)

L'Initié Plutarque parle¹ des « Apparitions divines » qui, à Eleusis, succédaient pour le récipiendaire aux frayeurs mortelles qui l'assaillaient tout d'abord. Comment ne pas les comparer d'une part au dieu de Delphes apparu en personne pour repousser les Gaulois, et d'autre part à « l'Apparition » qui, nous le verrons, dicta ses instructions au F.^o Willermoz, le haut Initié lyonnais, quelque quinze cents ans après Plutarque.

En tous cas, si nous avons vu dans les Mystères éleusiniens maintes obscénités, nous en avons assez dit pour démontrer que la Magie, en outre, y coulait à pleins bords.

Ajoutons que de nombreux philosophes et orateurs grecs se sont élevés contre les Mystères et citons en passant Diogène : « Pataëcion, disait-il, ce fameux voleur, obtint l'Initiation ; Epaminondas et Agésilas ne la demandèrent jamais ! » Socrate de son côté refusa constamment de se faire initier, disant :

« Si les Mystères sont mauvais, je ne pourrai pas m'empêcher de les déclarer tels à ceux qui ne sont pas initiés, afin de les en écarter ; — s'ils

1. Plutarque, Edition Didot, t. V, p. 9.

sont bons, au contraire, je m'empresserai, par humanité, de les faire connaître à tout le monde. » (Voir F. Lenoir, *La Franche-Maç. rendue à sa véritable origine*, p. 87).

De même aujourd'hui, si l'œuvre des modernes Initiés des Loges est bonne, pourquoi leur Secret rituelique, renouvelé des Secrets des Sorciers d'autrefois ? Pourquoi ne font-ils pas connaître à tous la recette de leur orviétan ? Pourquoi se cachent-ils ?

Les Mystères de Bacchus.

L'identité d'Osiris et de Bacchus est attestée par l'Initié Plutarque¹; et aussi plusieurs siècles avant Plutarque, par Hérodote :

Cérès et Bacchus ont, selon les Egyptiens, la puissance souveraine dans les enfers. (Hérod. l. II, ch. CXXIII) ... Osiris, qui, selon les Egyptiens est le même que Bacchus. (l. II. ch. XLII.)

Il y a donc une parenté originelle entre les Mystères de Cérès et les Mystères de Bacchus ou Dionysios. Mais, dans ces derniers, l'allure à la fois voluptueuse et sanglante est infiniment plus accentuée que dans les premiers : c'est que les mystères dionysiaques ont subi à un degré très élevé l'influence des rites asiatiques qui se sont

1. « Cette identité d'Osiris et de Bacchus, qui doit en être mieux instruit que vous, Cléa, puisque vous présidez les Thyades de Delphes, puisque votre père et votre mère vous ont initiée aux Mystères d'Osiris?... » (*Sur Isis et Osiris*, ch. 35. Traduct. Bétolaud, Paris, 1870, p. 254).

partagé, avec ceux venus des rives du Nil, l'éducation religieuse de la Grèce.

Dionysios ou Bacchus était le phallus (M. Goblet d'Alv. *Eleusin*, p. 85)¹.

Il était aussi, comme Tammouz-Adonis, la floraison universelle (M. Goblet d'Alv., *Id.* p. 86).

Mais, aux cérémonies sensuelles destinées à honorer le phallus, les Mystères Dionysiaques mêlaient du sang, et cela, dans un temps où la civilisation grecque était à son apogée, puisque

« l'un des rares sacrifices humains qu'ait confessés la Grèce historique, est l'immolation, par Thémistocle, en 480, de trois jeunes gens à Dionysos Ounestès². » (M. Goblet d'Alv., *Eleus.*, p. 87).

Voici encore un rite dionysiaque à la fois cruel et obscène ; il s'est d'ailleurs perpétué jusqu'à nos jours, chez certains érotomanes sadiques :

En Arcadie, Dionyse (ou *Bacchus*), a encore une fête où le sang des femmes fouettées à outrance coule sur son autel. (*Pausanias*, VIII, 23. — Cité par Gustave Tridon, ancien Membre de la Commune de Paris, dans son livre : *Du Molochisme Juif*, Bruxelles, 1884, p. 25).

Dans l'Orphisme, cette synthèse religieuse qui s'introduisit dans les Mystères d'Eleusis, et qui

1. Le F. Goblet d'Alviella s'appuie sur le passage de Diodore de Sicile que nous avons cité. celui où l'historien grec dit que ses compatriotes ont emprunté aux Egyptiens les Mystères de Bacchus avec l'idole du phallus identique au phallus d'Osiris adoré sur les bords du Nil.

2. Plutarque. *Vie de Thémistocle*, ch. xiii. Comparer Agamemnon sacrifiant sa propre fille Iphigénie, tandis que Ménéias vole en Egypte trois enfants pour les immoler au Dieu des Mers (A. B.).

domina en Grèce plus de cinq cents ans avant notre ère, Dionysios se confondit avec Zeus, avec Pluton (Hadès), avec le Soleil (Apollon), et c'était toujours le même Dieu-Nature, le Dieu de la Vie Universelle¹, le Dieu des Mystères de Sabazios en Thrace et en Phrygie, Mystères particulièrement obscènes et sanguinaires. Nous ne les décrirons pas en particulier, car ils sont entièrement semblables à tous les Mystères Dionysiaques (ou Bacchanales) célébrés partout dans le Monde antique.

1. M. Goblet d'Alviella, *Eleusinia*, p. 93, 97. — Il est à remarquer que nous voyons s'unir constamment, dans les Mystères antiques, le Phallus et le Soleil, comme emblèmes et images du même Principe mâle et fécondateur (A. B.).

VI

EN OCCIDENT

Les Bacchanales à Rome.

Les Romains opposèrent une longue résistance à la contagion des maladies physiques et mentales, que propageaient les Sociétés Secrètes orientales — ces Congrégations des religions de sang et de débauche — avec leurs sorcelleries et leurs prostitutions variées.

Si le peuple romain se rattrapa plus tard, et avec frénésie, de sa continence prolongée, en se vautrant dans toutes les souillures, on peut dire qu'il doit d'avoir conquis l'empire du monde à son austérité première, alors qu'il était seul à avoir conservé sa vigueur intacte, au milieu des nations épuisées par les vices, épuisées (comme Carthage) par les Crimes rituels qui faisaient couler en l'honneur du Moloch le plus pur de leur sang.

Deux siècles avant notre ère pourtant, les indé-

centes Dionysiaques de Grèce, avaient failli s'implanter à Rome, sous le nom de Bacchanales.

Tite-Live nous a laissé un tableau révoltant de cette tentative, avortée fort heureusement pour la grandeur de Rome. Dans son livre, *des Divinités Génératrices*, le F. : Dulaure analyse en ces termes le long récit de l'historien latin :

Les Mystères de Bacchus étaient célébrés à Rome dans le temple de ce dieu et dans le bois sacré appelé *Simila*, situé près du Tibre... Introduit par des prêtres dans des lieux souterrains, le jeune initié se trouvait livré à leur brutalité. Des hurlements affreux et le son de plusieurs instruments, comme cymbales et tambours, servaient à étouffer les cris que la violence qu'il éprouvait pouvait lui arracher.

Les excès de la table où le vin coulait en abondance excitaient à d'autres excès que la nuit favorisait par ses ténèbres. Tout âge, tout sexe étaient confondus. Chacun satisfaisait le goût auquel il était enclin; toute pudeur était bannie; tous les genres de luxure, même ceux que la nature réprouve, souillaient le temple de la divinité ¹.

Si quelques jeunes initiés témoignaient de la honte pour tant d'horreur, opposaient de la résistance à ces prêtres libertins, ou même s'ils s'acquittaient avec négligence de ce qu'on exigeait d'eux, ils étaient sacrifiés, et dans la crainte de leurs indiscretions, on leur ôtait la vie... Les prêtres justifiaient en public leur disparition, en disant que le dieu, irrité, était l'auteur de cet enlèvement...

Des crimes d'un autre genre s'ourdissaient dans ces assemblées nocturnes. On y préparait des poisons, on

1. Plura virorum inter sese, quam fœminarum, esse stupra.

y disposait des délations et des faux témoignages; on fabriquait des testaments; on projetait des assassinats.

On y trouvait des initiés de toutes les classes, et même des Romains et des Romaines du premier rang; leur nombre était immense. Ce n'était plus une société, c'était un peuple entier qui partageait ces désordres abominables et conjurait même contre l'Etat. (F. Du-laure, *des Divinités Génératrices*, Paris, 1805, p. 182-185).

Rien ne manque à ce tableau : débauche, sodomie, assassinat et... délation.

Dans une récente affiche fort remarquée (adressée à M. le Sénateur Berthelot, l'ami du pouvoir) l'« Action Libérale Populaire » qualifiait très justement la Délation de vice païen. La Délation, en effet, a fleuri tout naturellement sur le fumier des Sociétés Secrètes antiques. Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux pour voir que le fumier de la Franc-Maçonnerie moderne est tout aussi propice à son éclosion sous les mains savantes des FF.·. André, Berteaux et Vadécard.

Grâce à l'énergie du consul Posthumius, la contagion fut promptement arrêtée : Initiés mâles et femelles, sodomites et tribades, délateurs, faussaires et assassins, tout ce joli monde fut vigoureusement poursuivi et châtié pour ses crimes de toute nature.

Tite-Live dit qu'on évaluait à sept mille le nombre des Initiés des deux sexes. Ils furent, en grand nombre, condamnés à mort ¹.

Les Francs-Maçons, nos modernes Initiés, se vantent de sauver, tous les matins, la République

1. Tite-Live, édit. Lemaire, lib. XXXIX, cap. viii, t. vii, p. 334 à 350.

française. Les vieux Romains n'ont pas voulu des Initiés aux Mystères de Bacchus pour sauver leur République : elle s'est bien trouvée de leur clairvoyance !

Quelques Rapprochements.

Tandis que les Romains proscrivaient énergiquement les Initiés turpides qui corrompaient les nations pour les asservir, certains tyrans grecs les favorisaient au contraire de tout leur pouvoir. C'est ainsi qu'en 514 avant notre ère, Hippias et Hipparque, fils du tyran Pisistrate, instituèrent dans Athènes des festins publics où, pour répandre la débauche dans le peuple afin de le mieux dominer, ils mêlaient aux mères de famille les courtisanes¹. C'est de même la corruption qui servit de moyen de règne, aux chefs de la Haute Vente, pendant les années où les Sociétés Secrètes préparèrent les divers mouvements d'anarchie révolutionnaire qui firent explosion en 1848.

D'un autre côté, il convient aussi de rapprocher des sorciers d'Eleusis les sectaires des Hétairies dont nous avons parlé dans notre Avant-Propos. La domination des Trente Tyrans, avons-nous dit, était appuyée sur les Sociétés Secrètes appelées Hétairies. Or, le savant M. Foucart écrit que — par une de ces transactions comme il en intervient après des luttes entre deux partis de force à peu près égale — les privilèges qui réservaient

1. Pierre Dufour, *Histoire de la Prostitution*, Bruxelles, 1851. t. I, p. 106.

aux Eumolpides (descendants d'Eumolpos) la direction des Mystères Eleusiniens, la préparation et la réception des Récipiendaires à l'Initiation, leur furent confirmés après la chute des Trente Tyrans. Et la convention qui régla cet accord, ajoute M. Foucard, fut conclue entre les partisans des Trente réfugiés à Eleusis et les Athéniens libérés de leur domination ¹.

Il y avait donc alliance étroite, mélange intime entre les odieux tyrans corrupteurs d'Athènes et les descendants des Sorciers d'Eleusis, à qui Déméter avait enseigné elle-même les secrets divins dont nous connaissons la bizarre nature !

Les sacrifices humains dans l'Europe ancienne.

Comme dans presque toutes les Sociétés Secrètes asiatiques, voici, en Europe, l'effusion rituelle du sang humain, associée à la magie et à toutes les débauches : le grand dieu de Chanaan — Moloch à tête de taureau, l'idole en fer rougi, mangeuse de chair humaine — souilla de ses affreux holocaustes la Crète, la Grèce et toutes ses îles, l'Italie, la Gaule, etc.

La religion de la Phénicie fut propagée au loin dès une époque très reculée par des navigateurs de Sidon et de Tyr... En Crète, le Minotaure dévoreur d'enfants et le géant de bronze enflammé, appelé Talos, qui consumait, dit-on, les étrangers qui abordaient dans l'île,

1. M. P. Foucard, de l'Institut, *Les Grands Mystères d'Eleusis*, Paris, 1900, p. 3.

n'était autre chose que Baal-Moloch. Chypre et Cythère avaient reçu des Sidoniens le culte de la déesse-nature, de l'*Astoreth*, qui, devenue *Aphrodite*, fut portée de là dans toute la Grèce, avec les surnoms de Cypris et Cythérée. A Rhodes, le Soleil avait sa statue colossale, et Saturne y réclamait comme le Baal phénicien auquel il avait été assimilé par les Grecs, des victimes humaines. Les Cabires de Lemnos, d'Imbros et de Samothrace se rattachaient également, par certains côtés, au système religieux des Chananéens. (Lenorm. et Babelon, *Hist. anc.* t. VI, p. 576-579).

D'après Strabon, les Scythes Albanes tuaient chaque année à coups de lance, sur l'autel d'*Astarté*, une jeune fille engraisée à l'avance pour que le sacrifice fût plus agréable à la déesse. (Dr A. Corre : *Meurtre et Cannibalisme rituels*, p. 13.)

Dans son *Abstinence de la Chair*, Porphyre, l'occultiste néo-platonicien, consacre plusieurs chapitres aux sacrifices humains :

Encore aujourd'hui¹, dit-il, en Arcadie, aux fêtes des Lupercales et à Carthage, on sacrifie des hommes en certains temps de l'année (ch. xxvii.) On sacrifiait à Rhodes un homme à Saturne le 6 du mois Métagectmon (*Juillet*). Dans Salamine, on sacrifiait un homme pendant le mois appelé par les Cypriotes Aphrodisium (ch. liv). Dans l'île de Chio et à Téquédos on sacrifiait un homme à Bacchus le Cruel et on le mettait en pièces... Les Lacédémoniens sacrifiaient un homme au dieu Mars (ch. lv). En Crète, autrefois, les Curètes sacrifiaient des enfants à Saturne... Je ne dis rien ni des Thraces ni des Scythes, ni comment les Athéniens ont fait mourir la fille d'Erechtée... *Qui ne sait que pré-*

1. Soit entre 250 et 300 après J.-C. — Le tyrien Porphyre s'appelait en langue phénicienne Melek (Le Roi).

sentement à Rome même, à la fête de Jupiter Latialis, on immole un homme ? (Porphyre : *De l'Abstin.* l. II, ch. LVI).

A Rome (après le désastre de Cannes et comme on craignait l'arrivée d'Annibal), *pour apaiser les dieux par une immolation extraordinaire, on enterra vivants un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque* au milieu du Marché-aux-Bœufs... Tite-Live ajoute que le lieu où fut offert ce sacrifice était une enceinte entourée de pierres où avait déjà coulé le sang des victimes humaines, faisant allusion sans doute aux anciennes immolations de l'époque saturnienne. (J. J. Ampère, de l'Académie Française : *l'Hist. rom. à Rome*, t. III, p. 89.)

Toujours Saturne, toujours le Moloch de Phénicie ! C'est à un dieu solaire et igné comme Moloch — Elah-Gabal ou le Seigneur-Feu¹ — que l'infâme empereur Héliogabale, Initié suprême des Mystères orientaux, immola des enfants choisis, dit Lampride, dans les plus nobles familles d'Italie.

Héliogabale interrogeait leurs entrailles et il fouillait le ventre des victimes *suivant le rite de sa nation*. (Lamp. *Héliogab.*, ch. VIII).

Toujours le sacrifice humain que les fanatiques des Sociétés secrètes sémito-chananéennes propagèrent dans tout l'Ancien Monde !

Les Druides.

C'est encore à des pénétrations orientales que de nombreux auteurs attribuent l'usage des sacrifices humains chez les Gaulois. L'Initié moderne qui

1. Voir François Lenormant, d'après Friedrich Delitsch (*Annales du Musée Guimet, Revue de l'Hist. des Relig.*, t. III, p. 310, 322.)

fut proclamé par le Grand-Orient de France « l'Auteur Sacré » de la Franc-Maçonnerie, le F. . Ragon écrit — d'après Denys l'Africain, dit-il — que « les Druides de la Bretagne, qui tenaient leur religion d'Egypte, célébraient les orgies de Bacchus¹. »

Le F. . Ragon a écrit en outre, sur le compte des Druides et en s'appuyant sur les données les plus fantaisistes, des choses qui seraient admirablement belles si elles étaient croyables. Mais si nous remontons aux sources historiques méritant d'être consultées, nous voyons que

L'antiquité n'a qu'une voix sur le despotisme sans frein qu'exerçait autour d'elle cette classe d'hommes (*les druides*) dépositaires de tout savoir, auteurs ou interprètes de toute loi tant divine qu'humaine; rien n'échappait à leurs regards; cérémonies, sacrifices, culte public et dévotions privées, ils réglaient toutes choses avec une autorité qui ne trouvait ni résistance ni limites. (M^{gr} Freppel, *Saint Irénée*, Paris, 1870, p. 35, 36).

On conçoit que le souvenir de pareille tyrannie dût exalter l'âme du F. . Ragon, désireux de voir semblable domination aux mains de ses Très Chers Frères du Grand-Orient de France! Combien, en effet, il serait agréable aux Francs-Maçons de rétablir à leur profit un régime comme celui que nous dépeint le F. . Clavel :

Les chefs de l'Initiation druidique, étaient divisés en trois classes : *les vacies*, dépositaires des dogmes secrets, prêtres et juges; *les bardes* qui chantaient les

1. F. . Ragon, *Cours philosophique*... p. 62.

hymnes dans les cérémonies du culte ; les *eubages* qui présidaient au gouvernement civil. (F. : Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, Paris, 1843, p. 324).

Voir à la tête de tous nos tribunaux des F. : Maugnaud, quel rêve ! Voir à l'Académie Française le barde des Loges, F. : Maxime Lecomte, le sénateur franc-maçon qui chanta la Sainte Vierge, quelle douceur ce serait à l'âme des Frères. : ! Je ne parle pas des eubages des Loges : nous connaissons suffisamment nos députés, sénateurs et préfets francs-maçons.

Comme en Égypte, continue le F. : Clavel, les druides associaient au sacerdoce, par une initiation, les sujets qui leur paraissaient aptes... L'Edda, livre sacré des Scandinaves, fournit de précieux renseignements sur l'Initiation (druidique)... L'Edda commence par un chant qui a pour titre *les prestiges de Har* et qui contient évidemment une description des cérémonies usitées pour la réception d'un profane. Le récipiendaire se nomme Gylfe, c'est-à-dire Loup ou initié. (Clavel, *Hist. pittor.*, p. 324).

Rappelons à ce propos que le masque à tête de chacal était un des signes de l'Initiation d'Égypte. Le Loup (Louveteau, Lowton des Loges maçonniques) se retrouve aussi dans les Eddas interprétées par Richard Wagner pour lequel la race des dieux — ou des amis des dieux — est celle des Velses, « fils de Loup le Vaillant ».

Mais le côté particulièrement odieux de la tyrannie des druides — ces *cléricaux* au vrai sens du mot puisqu'ils absorbaient en eux tous les pou-

voirs religieux, civil et judiciaire — ce qui eût du arrêter tout dithyrambe sur les lyres maçonniques accordées en leur honneur, c'est qu'ils furent aussi atrocement sanguinaires que les prêtres de Moloch en Palestine et à Carthage, ou que les sorciers-sacrificateurs des rois du Dahomey.

Sans nul doute, tous les cultes de l'antiquité païenne consacraient plus ou moins ces boucheries d'hommes que le Christianisme seul a pu abolir sans retour ; j'ajouterai même qu'au fond de cette monstrueuse erreur, on retrouve une grande idée altérée et travestie, celle de la nécessité d'une effusion de sang humain pour apaiser la justice divine ; mais nulle part l'abus de cette croyance n'a produit de plus déplorables conséquences que chez les anciens Gaulois...

A défaut de criminels, dit César, les druides sacrifient des innocents... Ce sont des centaines d'hommes qu'on enferme dans un colosse d'osier et qui disparaissent dans des torrents de flammes et de fumée¹. Aussi les Romains eux-mêmes, si peu scrupuleux d'ailleurs sur le respect de la vie humaine, restaient-ils stupéfaits devant ces tueries d'hommes accomplies au nom de la religion. Le druidisme semblait inhumain même à Tibère et à Claude, à ces despotes sans pudeur qui se faisaient un jeu de la vie de leurs semblables.... Et les fêtes sanguinaires que célébraient les druidesses de l'île de Léna² et ce mode hideux de divination qui consistait à tirer des pronostics de la pose que prenait la

1. « Ils dressent des colosses d'une horrible grandeur, aux membres d'osier entrelacé : ils les emplissent d'hommes qu'ils brûlent vivants. » (César : *Guerre des Gaules*, liv. VI.)

2. Dans sa *Géographie*, Strabon, contemporain de César, dit que, dans une île auprès de Vannes, les femmes gauloises célébraient des rites semblables au culte de Proserpine, à Samothrace. (Traduct. Tardieu, t. I, p. 329).

victime en tombant, des convulsions de ses membres, de la couleur et de l'abondance de son sang! (M^{sr} Freppel, *Saint Irénée*, p. 47, 48).

Avant d'effacer de nos yeux ces visions de tueries, observons, selon le mot de Mgr Freppel, que la cruauté des Initiés antiques est une question de plus ou de moins : ainsi à l'époque où César faisait mine de s'indigner des sacrifices humains offerts par les Druides (et alors que lui-même était Grand-Pontife!) Rome vit immoler deux hommes dont on cloua les têtes aux portes de la Regia¹ parce que cette année-là des légionnaires s'étaient révoltés; ce fut pour expier ce crime contre la Patrie, que ce sacrifice humain remplaça la traditionnelle immolation d'un cheval en octobre.

« Auguste, après la prise de Pérouse, fait immoler trois cents personnes sur l'autel du divin Jules². »

Ainsi donc, à l'époque « saturnienne » comme dit J.-J. Ampère, c'est-à-dire pendant la domination des pirates de Tyr personnifiée dans leur dieu Moloch ou Saturne, — tous les peuples des rivages méditerranéens avaient subi l'attrait de la religion cruelle prêchée par les sorciers de Chanaan, sanguinaires et obscènes recruteurs des Sociétés Secrètes initiatiques.

1. M. J.-A. Hild (*Bull. de la Faculté des Lettres de Poitiers*, Paris, 1889, p. 128), d'après Dion Cassius, 68; 14 et 24.

2. M. J.-A. Hild, *Bull. Poitiers*, p. 128, d'après Suétone (VIII, 15).

VII

LES MYSTÈRES ANCIENS COALISÉS

Notre revue des vieilles Sociétés Secrètes, qui englobaient les hauts sacerdoce païens avec leurs Tiers-Ordres, est presque terminée. Nous allons assister maintenant à ce spectacle : la concentration des forces morales, civiles et politiques de tous les Mystères antiques, coalisés pour lutter contre le Christianisme naissant.

La Société Secrète qui, au crépuscule du Paganisme, joua dans cette concentration le rôle le plus important (elle fut la réserve suprême !) a été celle des Initiés mithriaques.

Les Mystères de Mithra.

Dans notre chapitre sur les Mages de l'Iran, nous avons amorcé l'étude des Mystères de Mithra et nous avons dit le mélange de mythes aryens et touraniens qui les forma. L'Esprit du Soleil — Mi-

thra — le médiateur entre les hommes et le dieu suprême des Aryens, Ahoura-Mazda — fut associé sous Artaxercès Memnon à l'impure déesse Anâ-hita (ou Astoreth-Mylitta), par les Mages que nous avons dit profondément imbus des idées mystiques chères aux Proto-Mèdes touraniens, ces antiques parents des Accads de Chaldée. Leur syncrétisme préluda ainsi au syncrétisme final que nous verrons plus loin réunir en une même sentine toutes les ordures des Mystères païens.

François Lenormant¹ a montré ces Mages pénétrant à la cour d'Artaxercès Memnon et corrompant la pure religion des Cyrus et des Darius afin de servir le despotisme du nouveau roi, qu'ils gagnèrent en s'efforçant de le faire passer pour une émanation divine.

Les rois et les empereurs qui, plus tard, usurpèrent l'autorité morale de la religion pour confondre — à leur profit et au grand détriment de leurs peuples — la puissance religieuse avec la puissance civile, ont simplement couché dans le lit préparé à Artaxercès Memnon par les Mages sacrilèges qui propagèrent les Mystères de Mithra.

Il est remarquable de constater que l'unité et la continuité de la doctrine des Sociétés Secrètes est parfaite là-dessus, à travers les âges. Deux exemples, en passant : les Grecs de Byzance repoussent le joug spirituel si léger du Pape, — mais c'est pour se passer au col le carcan de ces despotes du Bas-Empire à la fois « Autocrators » et théologiens, dont les Czars actuels procèdent comme souve-

1. Franç. Lenorm. *La Magie chez les Chaldéens*, p. 191 à 215.

rains des corps et des âmes de leurs sujets. Les Francs-Maçons brisent le sceptre débonnaire d'un Louis XVI, — mais c'est pour ériger comme trône un nouveau pouvoir imposé à la France terrorisée la Sainte Guillotine, ruisselante de sang ainsi qu'un autel de Moloch, avec la Déesse Raison et « l'Être Suprême » pour divinités successives d'une jalouse Religion d'Etat.

M. Franz Cumont, professeur à l'Université de Gand, est le savant qui a le plus approfondi les Mystères de Mithra.

Jusqu'à Artaxercès Memnon, écrit-il, Ahura-Mazda est nommé seul ; « les autres dieux » sont honorés collectivement après lui. Depuis ce roi, le nom de l'Être Suprême est suivi de deux autres, Anaïta et Mithra... Les Mystères de Mithra et de Magna Mater¹, sont toujours restés associés en Occident, comme déjà à Suse et à Persépolis. (M. F. Cumont, *Textes et Monum. figurés relatifs aux Mystères de Mithra*, Bruxelles, 1899, t. I, p. 5).

De son côté, M. Gasquet, recteur de l'Université de Nancy, a donné une étude très intéressante des mêmes Mystères. Nous avons vu Darius écraser les Mages et restaurer le pur Zoroastrisme. Leur revanche, écrit M. Gasquet, ne se fit pas attendre.

Elle vint probablement des influences de harem si puissantes dans les monarchies d'Orient. La femme de Xerxès, Amestris, est toute dévouée au magisme. Elle sacrifie aux divinités infernales et fait enterrer vivants neuf couples de garçons et de filles, appartenant aux

1. Cybèle, la Grande Mère, la Mère des Dieux, l'épouse d'At-tis, est la même qu'Anaitis-Astarté, l'amante de Tammouz-Adonis (A. B.)

plus grandes familles de la Perse, pour préparer le succès de l'expédition contre la Grèce. Pareil sacrifice expiatoire se consomme sur les bords du Strymon, au cours de la marche des armées du Grand Roi...

... Artaxercès, le premier, imposa à l'adoration de ses sujets, et dressa à Suze, à Ecbatane, à Babylone et jusqu'à Damas et à Sardes, les statues du nouveau couple (Mithra et Anâhita), conçu sur le modèle des couples babyloniens d'Istar, l'Aphrodite chaldéenne et de Mardouk, le dieu solaire et démiurge. A leurs temples, qui subsistaient encore au temps des Séleucides, il affecta d'immenses revenus et il attacha au service de la déesse des milliers d'hiérodules des deux sexes, voués aux prostitutions sacrées. (M. Gasquet, *Essai sur... Mithra*, Paris, 1898, p. 25, 26).

Le « cléricalisme » des Brahmes et des anciens Mages médiques avec Gaumatès, le faux Smerdis, avait consisté dans le pouvoir d'une caste sacerdotale absorbante, qui subordonnait en fait l'autorité civile à l'autorité religieuse. Mais, sous l'influence des Mages courtisans d'Artaxercès, on vit naître ce qu'on a appelé depuis le « régalisme » : déchus de leur règne théocratique, ces Mages se firent (*serviliter pro dominatione!*) les esclaves du pouvoir civil dans lequel ils s'efforcèrent de faire voir aux peuples l'incarnation de la divinité.

Je note en passant que les Sociétés Secrètes antiques et modernes ont constamment pratiqué tantôt l'un, tantôt l'autre de ces mélanges de pouvoirs dont les résultats étaient également haïssables : *jamais* au contraire l'Église catholique n'a prétendu exercer le premier ; *toujours* elle a repoussé le second.

Les Mystères de Mithra, répandus dans l'empire romain, sont les héritiers directs du Mazdéisme, tel qu'il était pratiqué sous les derniers rois achéménides¹ (M. F. Cumont, *Textes, etc...* *Mithra*, t. I, p. 11).

Il est avéré que c'est après les conquêtes d'Alexandre en Asie et la fermentation morale et religieuse qui résulta des mélanges des Grecs avec les Orientaux, que le Mithriacisme prit sa forme définitive. L'obscène Anàhita fut mise de côté; une réforme profonde écarta rigoureusement les femmes des Mystères de Mithra qui, dans les siècles de leur apogée du moins, ne présentent donc ni les Sacrifices humains, ni les immoralités que nous avons observés dans tant d'autres Sociétés Secrètes : ils se contentent, nous le verrons, d'être imprégnés de la plus outrancière et folle magie.

Le Mythe de Mithra.

Le fonds du mythe qui sert de base aux Mystères mithriaques est le duel de Mithra et du taureau, le premier être vivant créé par Ormuzd (Ahura-Mazda). Mithra saisit le taureau et veut l'enfourcher; il est emporté au galop furieux du quadrupède, et trainé à terre tout en le tenant par les cornes. Le taureau, épuisé par sa course, s'abat enfin.

Son vainqueur le saisissant alors par les pattes de derrière, l'entraîne à reculons dans la caverne qui lui

1. C'est-à-dire tel que les Mages l'ont combiné, pétri de doctrines étrangères au pur aryanisme. (A. B.).

servait de demeure, à travers une route semée d'obstacles... Cette « Traversée » pénible de Mithra était devenue une allégorie des épreuves humaines (F. Cumont, *Textes, etc...* *Mithra*, t. I, p. 305).

Mais le taureau s'échappe, et le Soleil envoie le Corbeau, son messenger, porter à Mithra, l'ordre de tuer le fugitif. Mithra le poursuit, l'atteint et obéissant au Soleil à contre-cœur, immole le taureau primordial.

Du corps de la victime naquirent toutes les herbes... De sa moëlle épinière germa le blé, qui donne la nourriture, et de son sang, la vigne qui produit le breuvage sacré des Mystères. L'Esprit malin eut beau lancer contre l'animal agonisant, ses créatures immondes... le scorpion, la fourmi, le serpent tentèrent inutilement de dévorer les parties génitales et de boire le sang du quadrupède prolifique. La semence du taureau, recueillie et purifiée par la Lune, produisit toutes les espèces d'animaux utiles... (F. Cumont, *Id...* t. I, p. 305).

Telle est l'allégorie fantastique imaginée dans les rêveries d'un peuple primitivement pasteur pour expliquer la création du monde, et conservée à travers les siècles pour servir aux dévotes méditations des Mystes de Mithra.

Mais nous aurions tort de réserver nos railleries aux Mithriaques pour leur foi dans cette légende ridicule, dès lors que nous voyons les Initiés modernes aux Mystères maçonniques s'exalter l'âme au souvenir des amours d'Hiram avec Balkis, reine de Saba, et sauter gravement d'un pied sur l'autre, quand ils enjambent, en Tenue de Maître,

la tombe où les assassins d'Hiram ont enfoui son cadavre.

Tous ces symbolismes ont exactement la même valeur.

La Franc-Maçonnerie Mithriaque n'avait pas trente-trois degrés comme la Franc-Maçonnerie moderne; elle se contentait de sept grades énumérés par Saint-Jérôme dans sa lettre cvii à Læta. Le récipiendaire devenait d'abord *Corbeau*, en l'honneur du messager céleste envoyé par le Soleil à Mithra; puis *Occulte*; puis *Soldat*¹; ensuite *Lion*, *Perse* et *Courrier du Soleil*, avant d'atteindre au degré suprême de *Père*.

Le *Perse* revêtait un costume oriental et se coiffait du bonnet phrygien que l'on prêtait à Mithra. C'est à ces rites qu'en 1776 le F.°. Weishaupt a emprunté le bonnet de son Epopte, devenu, quelques années plus tard, le bonnet civique des Jacobins terroristes.

Si à l'aube de la Révolution, le F.°. Cagliostro et les FF.°. Martinistes emplirent la France de la réclame malsaine agitée autour de leurs sorcelleries — sans doute abondamment mêlées de mystifications, comme toutes les opérations spirites — il en fut de même sous le règne de la vieille Société Secrète mithriaque: plus que toute autre, elle fut en effet pénétrée de magie.

1. Nous devons à Tertullien quelques renseignements sur la réception du Miles (*le Soldat*). (*De Coronâ*, cap. 15). Le myste vainqueur des épreuves doit refuser la couronne qui lui est présentée sur une épée... et répond: « Mithra est ma seule couronne ». (M. Gasquet, *Essai...* p. 72). Le F.°. Weishaupt a copié ce rite, comme il a copié le bonnet phrygien du grade de Perse. (A. B.)

La Magie dans les Mystères de Mithra.

La démonologie et l'astrologie chaldéennes et médiques imprègnent de leurs doctrines affolantes les croyances mithriaques.

Dans le culte de Mithra, écrit M. Cumont, on trouve Ahrimonius-Pluton accouplé à une parèdre féminine... Ce fut Hécate... identifiée à Proserpine¹... Hécate est par excellence la déesse des enchantements, elle fait apparaître devant ceux qui les évoquent, les âmes des morts; c'est à elle qu'on s'adresse avant tout dans les cérémonies magiques et les incantations... Les Initiés (*de Mithra*) possèdent aussi les moyens de soumettre les démons à leur volonté à l'aide de formules appropriées et de les transformer par des incantations en serviteurs dociles. (Minutius Félix, *Octav.* 26, II). Cette théorie permettait de justifier toutes les pratiques superstitieuses et les fidèles de Mithra n'ont pas été moins adonnés à celles-ci que le clergé perse à qui la magie doit jusqu'à son nom. (Cumont, *Textes... Mithra*, t. I. p. 141-142).

Dans les croyances mithriaques, la position des planètes, leurs relations réciproques et leurs énergies à tout instant variables produisent la série des phénomènes terrestres. L'astrologie, dont ces postulats sont les dogmes, est certainement redevable d'une partie de son succès à la propagande mithriaque, et celle-ci est

1. Proserpine ou Coré, fille de Cérès Déméter, ce qui explique le syncrétisme final des Mystères d'Eleusis et de Mithra, — et le Grand-Prêtre de Mithra devenant Hiérophante à Eleusis, quand la famille des Eumolpides se fut éteinte. Voir plus loin à ce sujet. (A. B.)

donc aussi en partie responsable du triomphe en occident de cette fausse science avec son cortège d'erreurs et de terreurs...

La nécromancie, la croyance au mauvaise œil et aux talismans, aux maléfices et aux conjurations, toutes les aberrations puériles ou néfastes du paganisme antique, se justifiaient par le rôle assigné aux démons... On peut adresser aux Mystères persiques le grave reproche d'avoir excusé, peut-être même enseigné toutes les superstitions. (Cumont, *Textes... Mithra*, t. I, p. 301-302).

Ici, un rapprochement s'impose à notre attention : la nécromancie mithriaque, devenue infiniment plus puérile et grotesque de nos jours dans les conventicules qui pullulent en Angleterre, en Amérique et même en France, s'appelle maintenant le Spiritisme.

Quant aux aberrations de toute sorte que M. Cumont reproche au Mithriacisme, nous les retrouverons toutes dans la Franc-Maçonnerie Martiniste.

Les Rites Mithriaques.

Les épreuves physiques et morales de l'Initiation mithriaque étaient nombreuses et sévères. Parmi elles, figurait un meurtre simulé « qui, à l'origine, écrit M. Cumont, avait dû être réel (t. I, p. 322) ». Je note la ressemblance de ce rite avec celui du mannequin renfermant une outre pleine de sang que le récipiendaire franc-maçon percevait d'un coup de poignard dans les Loges du XVIII^e siècle — et je passe.

Lorsqu'après avoir traversé le pronaos du temple, le myste descendait les degrés de la crypte, il apercevait devant lui, dans le sanctuaire décoré et illuminé, l'image vénérée de Mithra tauroctone dressée dans l'abside, puis des statues monstrueuses... (Cumont, *Textes... Mithra*, t. I, p. 322).

La statue ou le bas-relief représentant Mithra et occupant dans l'abside la place d'honneur montrait le dieu les yeux levés au ciel dans une supplication douloureuse. Il frappait d'un couteau le flanc du taureau primordial, affaîssé par terre. Un scorpion représentant ici les démons rampe sous le ventre de l'animal blessé ; un serpent se dresse pour boire le sang de la féconde blessure, tandis que le Chien sacré de Mithra protège de sa présence l'âme du taureau qui s'échappe avec son sang, avant d'aller implorer du dieu suprême, Ahoura-Mazda, l'envoi sur la terre du divin Zoroastre.

Comme dans la Bible, le serpent est l'incarnation du prince des démons, venu pour disputer au Chien l'âme du Taureau. (Voir M. Cumont, *Textes, etc...*, t. I, p. 190-192). J'allais oublier le Corbeau qui, perché sur les plis relevés du manteau de Mithra, est venu lui donner, au nom du Dieu Soleil, l'ordre de tuer le taureau.

Cette scène, toujours la même, figée dans ses détails hiératiques, se retrouve dans tous les monuments mithriaques laissés par les Mystes sur une immense étendue de territoire.

A une autre place d'honneur dans le temple figurait Ahoura-Mazda (Ormuzd). C'était le Temps

infini, le Chronos ou le Saturne des grecs. C'était aussi l'Eon suprême, l'origine d'une vertigineuse série de générations successives d'Esprits divins, comme dans la Gnose dont nous parlerons tout à l'heure. Cet « Etre suprême » était représenté sous la forme d'un monstre humain à tête de lion, le corps entouré d'un serpent. La tête de lion était creuse, et par des conduits secrets on soufflait sur des flammes assoupies pour produire des effets de lumière fantastiques. La pipe à lycopode, qui « donne la Lumière maçonnique » à l'Initié moderne dans les Loges actuelles, est le succédané de ce dieu de pierre qui lance le feu par les yeux et les narines.

La cérémonie qui eut le plus de succès dans la propagande mithriaque s'appelait le taurobole; c'était la purification de tous les péchés par le sang d'un taureau, en mémoire du taureau divin immolé par Mithra :

Ce baptême sanglant se recevait dans une fosse à claire-voie, à peine recouverte de quelques lattes ou poutrelles. Le pénitent y prenait place, ou le prêtre, quand le sacrifice était donné pour la communauté des fidèles. De la plaie de l'animal égorgé, la pluie rouge tombait, souillant le malheureux qui tendait vers la rosée sanglante son front, ses yeux, sa bouche, toute sa personne. On sortait de là renouvelé pour l'éternité, *in æternum renatus*.

(M. Gasquet, *Essai... Mithra*, p. 51, 52).

Tel était le sacrement principal; telle était la figuration des Saints Mystères de Mithra.

Si maintenant nous voulons d'un seul coup de

sonde mesurer la profondeur des abîmes d'imbécillité que ces Mystères furent capables de creuser dans l'âme humaine, il nous suffit de dire que, depuis Néron jusqu'à Julien l'Apostat, la plupart de ces empereurs païens que l'histoire nous montre comme des maniaques affolés de louches superstitions, de cruautés monstrueuses et — en outre — presque tous sodomites, ont été les dévôts et les protecteurs fanatiques des Mystères de Mithra.

C'est en lui découvrant de pareils Initiés qu'on juge à sa vraie valeur la Société Secrète des Mithriaques.

Courtisans du pouvoir.

Autant il est beau (comme on l'a dit d'amitiés fidèles à des puissances tombées) d'être « le courtisan du malheur », autant il est peu honorable, pour une association ou pour un individu, d'être envers et contre tout le courtisan du pouvoir, quelque vil et cruel qu'il soit. Malheureusement pour la mémoire de ses Initiés, la Société Secrète mithriaque mérite à un point extrême le reproche d'avoir été par dessus toute chose un instrument de règne au profit d'un régime détestable.

Pourtant, lorsqu'après les invasions des Grecs d'Alexandre-le-Grand en Asie le vieux génie aryen des Perses venait de laver le Mithriacisme définitif des souillures des Prostitutions Sacrées, et d'en expulser les « Kedeschims » avec les « Kedeschot » de Cybèle-Anâhita, c'était, comme aux temps loin-

tains de Zoroastre, un effort grandiose vers la Pureté, vers l'Idéal. Mais l'ulcère de la sorcellerie était trop profond au cœur des Mystères de Mithra pour que leur œuvre pût ne pas être mauvaise.

La grande diffusion des Mystères de Mithra commence au moment où le Christianisme a déjà poussé de puissantes racines dans une partie du monde romain.

Mais une différence apparaît tout d'abord dans le mode de propagation des deux religions : le Christianisme se répandait par ses apôtres qui, partant en mission, seuls ou presque seuls, reprenaient les vieilles routes sur lesquelles avaient vogué jadis les navires phéniciens colportant les sanglants Molochs, ennemis de Jéhovah.

Les premières conquêtes du Christianisme ont été favorisés par la *Diaspora* (*dispersion*) juive; il s'est répandu d'abord dans les contrées peuplées de colonies israélites. (M. Cumont, *Textes...* t. I, p. 338, 339.)

C'est ainsi, par les ports de la Méditerranée, que les premiers chrétiens, — juifs, syriens et grecs d'origine — pénétrèrent l'Europe méridionale en y faisant leurs premiers prosélytes autour des Synagogues. Là, chez les Juifs émigrés, ils trouvèrent en même temps que les premiers dévouements à la foi nouvelle, couronnement de la foi moïsiatique, les premières haines, les plus âpres, comme toutes les haines de famille. Le moment venu, nous donnerons plusieurs faits caractéristiques du féroce acharnement des Juifs contre les premiers Chrétiens qui étaient, en si grand nombre, leurs frères de race. Mais nous devons, en attendant.

considérer le groupe religieux du Paganisme le plus en état de guerroyer contre l'Eglise chrétienne naissante : ce fut promptement le Mithriacisme.

Comme l'a été et le sera toujours le Christianisme, le Mithriacisme fut, pendant un certain temps, la religion des humbles. Les soldats recrutés en Orient, en Perse, en Arménie, en Phrygie, et les petits fonctionnaires semi-militaires envoyés pour vingt ans et plus en Scythie et en Germanie, voilà quels furent, surtout aux frontières du Nord et de l'Est, les apôtres mithriaques, dans toutes les armées chargées de contenir les Barbares. Aussi l'on retrouve leurs temples et leurs chapelles sur tout le front de bandière des légions impériales.

« Depuis le Pont-Euxin jusqu'en Bretagne et à la lisière du Sahara, les monuments mithriaques abondent¹ », écrit M. Cumont dans son savant ouvrage où il donne la description des statues, bas-reliefs, inscriptions votives recueillies dans les ruines des édifices voués au culte de Mithra. Leur nombre considérable témoigne du développement énorme acquis en peu d'années par le Mithriacisme.

Si, durant quelque temps, le Christianisme au Sud et le Mithriacisme au Nord furent, chacun de leur côté, la religion des petites gens, ils ne tardèrent pas à évoluer dans des sens très différents. Tandis que le Christianisme gagnait quelques adhérents isolés dans les hautes classes, Mithra devenait le dieu de la Cour Impériale à la fin du II^e siècle et devait ses rapides progrès à la faveur

1. M. Cumont, *Textes...*, t. I, p. 248.

des princes. Il y avait à cela une raison majeure : c'est que les conseillers des Césars virent à juste titre combien le Mithriacisme pouvait leur être utile pour rendre l'Impérialat de plus en plus omnipotent.

Aux pieds des Empereurs.

Déjà Néron avait été adoré comme une émanation de Mithra par Tiridate, roi d'Arménie¹. Mais c'est de Commode que date surtout l'engouement courtesanque des hauts fonctionnaires romains pour les mystères de Mithra, quand ils virent l'Empereur prendre part aux cérémonies du nouveau culte avec un tel zèle qu'il lui arriva un jour de tuer le malheureux Initié dont il devait seulement, suivant les rites, simuler le meurtre.

Néron, ce monstre, quel dieu ! Et Commode, ce cruel maniaque, Initié de Mithra, quel prosélyte !... De nombreux sacrifices mithriaques furent offerts pour le salut de ce prince dont la vie était si précieuse à l'avancement des affaires de Mithra : les monuments du culte en font foi. En revanche, les progrès du Mithriacisme servirent puissamment la transformation successive du principat d'Auguste en une monarchie de droit divin, où le prince devint une représentation de Dieu sur terre et Dieu lui-même. (M. Cumont, *Textes*,... t. I, p. 282.)

¹ M. Cumont, *Textes*..., t. I, p. 279. D'après Dion Cassius, *Hist. Rom.*, LXIII, 10. Cité par M. Cumont, t. II, p. 12.

En Orient, les pénétrations fréquentes des pouvoirs royaux et religieux l'un par l'autre avaient depuis des siècles habitué les peuples à considérer les souverains tantôt comme des incarnations de la Divinité, tantôt comme des vicaires des Dieux¹. Aussi, dans la partie asiatique de l'Empire romain, les Césars furent-ils considérés comme des avatars successifs du Dieu Soleil, que ce soit Moloch, ou Adonis ou Apollon.

En Occident, le sobre bon sens latin repoussa ces exagérations... On usa de préférence d'expressions vagues sur les relations de parenté des princes avec les dieux. Néanmoins, la conception que le Soleil a l'empereur sous sa garde et que des effluves surnaturelles descendent de l'un à l'autre conduisirent peu à peu à celle de leur consubstantialité.

Or, la psychologie enseignée dans les Mystères (de *Mithra*) fournissait de cette consubstantialité une explication rationnelle... (*Dans la croyance mithriaque*) les âmes préexistent dans l'empyrée et lorsqu'elles s'abaissent vers la terre pour animer le corps où elles vont s'enfermer, elles traversent les sphères des planètes et reçoivent de chacune quelques-unes de leurs qualités². Pour tous les astrologues, le Soleil est la

1. Les rois-prêtres (d'Assyrie) tiennent leur pouvoir de leur dieu... Assurbanipal se proclame... prince « qu'Assur et Sin, maître des couronnes, ont depuis les jours anciens prédestiné à la royauté et qu'ils ont formé dans le sein de sa mère pour le gouvernement du pays d'Assur ». (A. Loisy, *Etud. sur la relig. Chald. assyr.*, Rev. des Relig., 1891, p. 291, 292.)

2. La nécessité de condenser, de ne donner qu'un « raccourci » des Mystères initiatiques, nous a empêché de nous étendre sur cette descente des âmes (*Catabase*) et sur l'*Anabase* ou retour des âmes au ciel. La *Catabase* et l'*Anabase* étaient représentées dans les Mystères mithriaques tout comme les

planète royale, et c'était lui qui donnait à ses élus les vertus du Souverain et l'appelait à régner.

On aperçoit immédiatement combien ces théories étaient favorables aux prétentions des Césars. Ils sont véritablement les maîtres par droit de naissance, car, dès leur venue au monde, des astres les ont destinés au trône; ils sont divins, car ils ont en eux certains éléments du Soleil, dont ils sont en quelque sorte l'incarnation passagère. (M. Cumont, *Textes...*, t. I, p. 290, 291.)

C'est au nom de cette astrologie d'État, au nom de cette conception folle de la nature divine des Empereurs, que les fonctionnaires et tortionnaires des Initiés couronnés — depuis Commode jusqu'à Julien l'Apostat, en passant par Aurélien — ont persécuté et supplicié des milliers de chrétiens!

Qui valait le plus, du Mithriaque aux pieds d'une brute sanguinaire adorée par lui comme l'émanation du Dieu Soleil, ou du Chrétien qui, le corps déchiqueté par les instruments de torture, persistait à nier l'essence divine des empereurs? Lequel était le « clérical »? Était-ce le Chrétien qui demandait la liberté de croire, tout en servant avec le plus noble dévouement les pouvoirs qui l'opprimaient, et en répétant le mot de son Divin Maître : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu »? Ou plutôt, le « Clérical » n'est-il pas le « Frère » Mithriaque des Loges d'alors,

voyages de l'âme étaient figurés dans les Mystères isiaques (Voir : M. A. Gasquet, *Essai... Mithra*, p. 42.)

Ces promenades des esprits dans les mondes supra-terrestres jouent aussi un grand rôle dans les doctrines de Swedenborg d'où procède la Franc-Maçonnerie Martiniste. (A. B.)

peuplées de bas courtisans du « Divin Empereur », serviles ancêtres de nos Francs-Maçons arrivistes d'aujourd'hui?

Empereurs Initiés.

S'il est vrai de dire que la Franc-Maçonnerie est aujourd'hui au premier rang dans le combat contre le Christianisme, il est également avéré que presque tous les empereurs de Rome qui ont persécuté les chrétiens étaient des Initiés aux Mystères antiques.

« L'empereur est presque toujours un Initié (d'*Eleusis*) » écrit M. Foucart, et il ajoute :

La lutte contre le Christianisme ne fit que rehausser la grande situation de l'Hierophante d'*Eleusis*. Ce sont les Mystères d'*Eleusis* que la religion et la philosophie s'unirent pour opposer au progrès de la nouvelle croyance. (M. P. Foucart, *Les Grands Mystères...*, p. 42.)

Il serait trop long de citer ici tous les textes à l'appui de l'Initiation des Empereurs. Je me borne à renvoyer au livre de M. Foucart.

(L'un des prêtres d'*Eleusis*) se fait gloire d'avoir initié trois Empereurs, Lucius Vérus, Marc-Aurèle et Commode. (*Les Gr. Myst.*, p. 58.)

Commode fut donc un Initié des Mystères d'*Eleusis*, en même temps que de ceux de Mithra. Cela donne un relief extraordinaire à ces deux Associations Sacrées, n'est-il pas vrai ?

Les Hiérophantides, ajoute M. Foucart, prenaient une grande part aux révélations de l'Initiation... Une Hiérophantide... initie l'empereur Hadrien (*Les gr. Myst.*, p. 63, 66).

Ainsi, une prêtresse de Cérès s'honore d'avoir prit part à l'Initiation de l'ami d'Antinoüs : c'est remarquable en effet, car les femmes ne jouaient, en général, qu'un rôle effacé dans la vie de ce cinède couronné.

L'empereur Caracalla, écrit le F.^r. Clavel, consacra des sommes énormes à la construction de temples dédiés à Isis. Le plus magnifique de tous était celui qu'il avait érigé dans le Champ de Mars et où se célébraient les Mystères de l'Initiation. (*Hist. pittor. de la Fr. Maç.*, p. 307.)

Elagabal avait essayé de subordonner tous les dieux de l'empire à son dieu d'Emèse, le Baal de Syrie. Les folies exotiques de ce maniaque ¹ discréditèrent sa tentative.... Aurélien ², sous prétexte d'unifier les dieux solaires, consacra l'Empire au *Sol Invictus* (Soleil invaincu). Mais pour le grand nombre bientôt, le Soleil ce fut Mithra... C'est à lui que, par des détours subtils, tous les dieux sont à peu près ramenés. L'empereur Julien, dans son traité *Le Roi Soleil*, montre déjà comment toutes les divinités de l'Orient et de l'Occident peuvent rentrer les uns dans les autres et se réduire au seul Mithra. (M. Gasquet, *Essai... Mithra*, p. 77.)

Avant Julien, les deux auteurs de la dernière persécution contre les chrétiens, — la plus atroce peut-être

1. Nous avons vu déjà que sa folie était singulièrement sanguinaire, avec les jeunes enfants éventrés pour que ce sorcier oriental fouille leurs entrailles « suivant le rite de sa nation » ! (A. B.)

2. Aurélien, né d'une Prêtresse du Soleil, en Pannonie, sur le Danube, fut un ardent Mithriaque. (A. B.)

— furent encore deux Initiés, les Empereurs Dioclétien et Galère qui avaient édifié à Carnuntum (près de Vienne, Autriche) un temple immense à Mithra ¹.

La Magie, lien de tous les Mystères.

M. Alf. Maury, de l'Institut, l'a exprimé de façon très heureuse :

La Magie prit une autorité universelle (au quatrième siècle) en s'alliant à la démonologie par laquelle la philosophie s'efforçait de rajeunir le polythéisme expirant. (Alf. Maury, *La Magie*..., p. 85.)

Ce furent les philosophes néo-platoniciens qui fournirent les plus acharnés ennemis du Christianisme, comme Celse, Macrobe et Maxime, qui initia Julien et dont les évocations magiques eurent tant d'empire sur ce prince :

Julien croyait détenir (du Dieu Soleil) une mission sacrée et se regardait comme son serviteur ou plutôt son fils spirituel. Le jeune prince devait être attiré particulièrement vers les Mystères par son penchant superstitieux pour le surnaturel. Avant son avènement, peut-être même dès son adolescence, il fut introduit secrètement dans un conventicule mithriaque par le philosophe Maxime d'Ephèse. Les cérémonies d'initiation eurent fortement prise sur ses sentiments. Il se crut désormais placé sous le patronage de Mithra dans cette vie et dans l'autre. Aussitôt qu'il eût jeté le masque et se fût ouvertement proclamé païen, il appela Maxime auprès de lui. (M. Cumont, *Textes*..., t. I, p. 344.)

1. Lire M. Cumont, *Textes*..., t. I, p. 344 ; t. II, p. 51 et 491.

... Mais le théoricien par excellence du Syncrétisme païen fut Macrobe. Ses *Saturnales* en sont comme le manifeste. (M. Gasquet, *Essai... Mithra*, p. 78.)

Finalement, Macrobe démontre — ce qui était déjà dans l'esprit de tous les mystiques depuis de nombreuses années — l'identité originelle et fondrière de Zeus, Pan, Apollon, Bacchus, Osiris, etc. de même que, longtemps avant lui, Apulée avait proclamé l'identité d'Isis, Cérès, Hécate, Astarté, Vénus, etc.

Les étroits rapports entre les Mystères d'Eleusis et d'Isis étaient visibles aux yeux de tous. D'autre part, malgré le passé « odieux¹ » des Mystères de Cybèle, les Mithriaques, par politique, avaient associé, malgré leur austérité, leur culte mâle au culte femelle de cette équivoque amante d'Attis. Réunis, les Initiés des deux sexes aux cultes de Cybèle et de Mithra formèrent une vaste Franc-Maçonnerie androgyne.

La Grande-Mère (Cybèle)... eut ses *Matres* (Mères) comme Mithra avait ses *Patres* (Pères) et ses Initiées se donnèrent entre elles le nom de *Sœurs* comme les fidèles de son parèdre prenaient celui de Frères. (M. Cumont, *Textes...*, t. I, p. 333.)

Le dernier des Eumolpides qui, de temps immémorial, fournissaient à Eleusis les Hiérophantes, étant venu à mourir, ce fut le Grand-Prêtre de Mithra qu'on alla chercher en Asie pour venir diriger les Initiations éleusiniennes. La concentration de tous les Initiés était ainsi complète.

1. M. Cumont, *Textes...*, t. I, p. 343.

Mais il importe d'insister sur ce fait capital, déjà mis en lumière par A. Maury, que c'est autour de la Magie, de la Sorcellerie, que s'opère l'union finale de toutes les Sociétés Secrètes initiatiques :

Les cultes païens ont alors perdu toute individualité propre, écrit M. Cumont ; ils ne vivent plus que d'idées étrangères. (M. Cumont, *Textes...* t. I, p. 27).

Tous les Mystères antiques avaient pour but de mettre l'Initié en rapport avec certaines divinités, écrit le F. Goblet d'Alviella, 33^e. Quand les progrès du Syncrétisme eurent fait admettre l'équivalence des dieux et la transmutabilité de leurs attributs, il n'y eut plus de motifs pour que les rites susceptibles d'agir sur quelques êtres surhumains ne fussent estimés propres à exercer sur tous une action analogue.

Les rites des Mystères n'avaient d'ailleurs jamais cessé de posséder une valeur intrinsèque, comme tous les rites d'origine magique. Une fois brisé leur lien spécial avec tel ou tel culte particulier, ils devenaient plus ou moins utilisables dans toutes les occasions où l'on avait à solliciter l'intervention d'une puissance surhumaine. Aussi les derniers temps du paganisme révèlent-ils un rapprochement et même une pénétration réciproque des principaux Mystères, tant sous le rapport des Rites que des Doctrines. (F. Goblet d'Alviella, *Eleusinia*, p. 117).

Ainsi, nées de confréries de sorciers, les Sociétés Secrètes initiatiques à leur déclin reviennent à leur point de départ : elles sont redevenues des Loges de thaumaturges et de magiciens comme nous en verrons au XVIII^e siècle, avec Swedenborg, Martinès de Pascalis, Cagliostro, etc.

Crimes rituels.

C'est un magicien, « une victime de l'occultisme¹ », cet empereur Julien — que nous avons vu initié par Maxime et que son officier d'Etat-Major, Ammien Marcellin², nous montre constamment occupé de sacrifices magiques. Mais Julien n'était pas seul à être victime de sa sorcellerie ! Quand, en effet, il eut quitté Antioche pour conduire ses armées en Perse, on découvrit dans le palais impérial les restes mutilés de jeunes filles et de jeunes garçons. Des témoins considérables ont parlé. C'est d'abord saint Grégoire de Naziance, qui soutint en Syrie même une lutte intrépide contre le prince apostat. C'est aussi saint Jean Chrysostôme qui, dans son *Homélie contre Julien*, s'écrie : « *Qui compterait ses immolations d'enfants !* » (Ch. xvi).

Voici encore ce qu'a écrit Théodoret, né à Antioche quelques années seulement après la mort de Julien :

Encore aujourd'hui la ville de Carrhes conserve des pièces à conviction des crimes de Julien. A son passage dans cette cité, il entra dans un temple qui était très vénéré des païens. Après y avoir accompli des œuvres mystérieuses, il en fit fermer et sceller les portes qu'il fit garder par des soldats, défendant que

1. Paul Allard, *la Jeunesse de l'empereur Julien*, Paris 1897, p. 37.

2. Ammien Marcellin, XXII, 12-14.

personne n'y entrât avant son retour. Mais à l'annonce de sa mort et comme un pieux empereur avait succédé à cet impie, on pénétra dans ce temple et on vit ce qu'il fallait penser de sa prétendue sagesse. *On y vit une femme suspendue par les cheveux, les bras en croix, le ventre ouvert* : l'odieux Julien avait cherché à lire dans le foie de cette victime humaine s'il serait vainqueur des Perses. (D'après la traduction latine de Migne, édit. 1861, t. III, p. 1119).

Ces victimes humaines immolées par Julien quelques mois avant sa mort furent les dernières qu'aient faites les Empereurs païens.

Mais combien avaient péri avant elles ! Quel immense charnier était devenu l'empire romain, durant les trois siècles où les Initiés coalisés s'efforcèrent de noyer dans le sang le Christianisme ennemi de leurs sorcelleries et de leurs Mystères !

VIII

LE CLOAQUE DE L'EMPIRE ROMAIN

L'odieux et le ridicule.

Les tares qui souillaient chacune des Sociétés Secrètes anciennes prises isolément n'ont pas manqué de les souiller encore quand elles se furent presque confondues les unes dans les autres; l'immoralité la plus effrénée, la cruauté la plus atroce, voilà, en outre de la magie, ce qui les caractérise plus que jamais lorsque, toutes ensemble, elles donnent l'assaut au Christianisme.

En revanche, c'est en reprochant avec énergie ces trois tares fondamentales au Paganisme et aux Initiés qui étaient à sa tête, que les premiers Chrétiens commencèrent la lutte qui devait, après trois siècles de souffrances horribles, se terminer par leur complète victoire.

Bien plus, que l'on parcoure les « Apologies » des Pères de l'Eglise, leurs « Exhortations aux Gentils » et l'on verra que la partie en quelque sorte politique et d'habileté humaine de leur argumentation consiste toujours, invariablement, dans un tableau montrant sous les couleurs les plus noires la sorcellerie démoniaque, les infamies et les cruautés des Mystères et des cultes païens.

Toujours, invariablement, l'écrivain, l'orateur chrétien s'efforce de rendre le paganisme *ridicule* et *odieux* à la fois. Et c'est avec ces armes puissantes du ridicule et de l'odieux, armes maniées avec un courage et une audace admirables, en face des chevalets de torture et des croix, que les Chrétiens ont triomphé.

Il y a là un grand exemple pour nous qui avons à combattre, dans les Francs-Maçons modernes des Initiés à coup sûr aussi corrompus, aussi corrupteurs et aussi cruels au fond que les Initiés antiques. *Comme leurs devanciers, nos Initiés actuels sont odieux et ridicules : donc, ils sont vulnérables par ces mêmes armes du ridicule et de l'odieux qui ont blessé à mort les Sociétés Secrètes d'autrefois.*

Le présent livre ne servirait-il qu'à vulgariser cette vérité, que j'aurais, pour cela seul, le droit de me réjouir de l'avoir écrit, tant je suis sûr que cette vérité est salutaire et féconde.

Quand les apôtres du Christianisme avaient arraché, devant les yeux de leurs auditeurs à conquérir, les voiles qui leur cachaient les laideurs, les vices grotesques, les atrocités du Paganisme et qu'ils avaient éveillé en eux un juste sentiment

d'horreur, est-ce que la partie n'était pas à moitié gagnée ?

Je sais bien que les « intellectuels » de la Franc-Maçonnerie et les « primaires » chargés d'inoculer à la jeunesse moderne le virus maçonnique prétendent que les Néron, les Commode, les Dioclétien, les Galère ont été calomniés par des pamphlétaires tant païens que chrétiens ! Chose caractéristique, les mêmes Francs-Maçons pour qui le traître Dreyfus est un martyr, considèrent les martyrs du Christianisme comme des malfaiteurs justement frappés par un pouvoir qui exerçait simplement ses droits de coercition contre des rebelles. Les martyrs chrétiens au cœur indomptable qui, en « penseurs » vraiment libres, se livraient aux supplices plutôt que de sacrifier aux superstitions païennes, sont déjà, pour les soi-disant « libres-penseurs » des Loges, des « esclaves de la Superstition » tandis que leurs tortionnaires ont le beau rôle de défenseurs de la Civilisation romaine.

Aussi, pour prouver à quel point mentent les falsificateurs de l'Histoire aux ordres des Loges, il n'est pas inutile d'esquisser une rapide étude de l'effroyable corruption de l'Empire Romain, alors que le monde entier semblait avoir été créé pour être le jouet des caprices honteux ou cruels d'une poignée de fonctionnaires serviles, avec leurs Empereurs, leurs philosophes-médiums, leurs augures, leurs Initiés aux Sacrés Mystères, — et leurs bourreaux. Mais, pour savoir ce qu'était le borbier où, il y a vingt siècles, des millions de créatures humaines mouraient désespérées, dans une com-

plète abjection, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur certains monuments qu'on peut appeler pornographiques.

Musées Secrets.

Dans leur grand ouvrage sur *Herculanum et Pompéi*, MM. Roux et Barré ont donné le recueil général des peintures, bronzes, mosaïques qu'on découvrit sous les cendres du Vésuve : la plupart sont d'une immoralité inconcevable. Or, l'existence même et le nombre considérable des monuments obscènes qu'on trouve dans les ruines de toutes les cités romaines sont des témoignages irrécusables de la véracité des accusations lancées par les historiens et les orateurs (aussi bien païens que chrétiens) contre les infamies des Empereurs et de leurs satellites.

Quelle a été la tendance du mal et son degré précis, voilà ce que les monuments seuls peuvent nous apprendre. Ce sont comme des contrôles et des commentaires indestructibles de l'histoire. Cette grande controverse qui s'est élevée sur l'impartialité de Tacite et la réalité des vices attribués aux maîtres de l'Empire, cette controverse ne peut être définitivement tranchée que par l'étude des richesses contenues dans les musées secrets ; il est vrai que ces monuments, en nous révélant que le genre humain a été réellement gouverné par des monstres, nous fait voir aussi qu'à cette époque, le genre humain était digne de ses maîtres ¹.

1. H. Roux aîné et Barré, *Herculan. et Pomp.* t. VIII, *Musée Secret*, Paris, Libr. Didot, 1840 et 1862.

MM. Roux et Barré n'ont-ils pas raison ? L'étude des musées secrets ne tranche-t-elle pas d'une façon définitive, inéluctable, les controverses au sujet de la créance à accorder aux virulents et âpres historiens de la Rome impériale, Tacite, Suétone, Lampride ?

Si l'on veut être complètement édifié, on lira par exemple l'ouvrage d'Hughes d'Hancarville :

« Monuments de la Vie privée des Douze Césars » à Caprée, chez Sabellus, 1780.

Othon, Néron et Héliogabale, en particulier, ces trois Initiés de marque — ainsi que Poppée, enlevée par Néron à son mari, — sont exhibés sous un singulier jour !

Un autre livre dévoile — par les monuments antiques, lui aussi — l'effroyable dépravation du monde romain et justifie pleinement, par là même, les plus vives attaques des Pères de l'Eglise. Il a pour titre : « Musée royal de Naples. — Peintures, bronzes et statues érotiques... du Cabinet secret... Paris, 1835 ». Entre autres choses monstrueuses, l'auteur, M. Famin, y reproduit un bas-relief ancien qui met en scène une épouvantable pratique dont plusieurs Pères de l'Eglise parlent avec une indignation que l'on conçoit aisément :

« Ce bas-relief, écrit M. Famin, est la représentation de l'une des cérémonies les plus atroces du paganisme.

Plusieurs femmes conduisent une jeune fille, que l'on peut supposer une jeune mariée, à une statue de Priape, et déjà l'infortunée est sur le point de faire à ce marbre le douloureux sacrifice de sa virginité. Seule de la troupe elle est entièrement nue ; elle baisse la

tête d'un air confus et triste et s'appuie sur l'épaule d'une femme âgée, sa mère peut-être ! Non loin de là, une petite fille joue de la double flûte, pour couvrir les cris que la douleur arrachera à la victime ».

(Famin, *Musée...* p. 39).

De leur côté, Châteaubriand dans ses *Etudes Historiques*, Pierre Dufour dans son *Histoire de la Prostitution*, M. Dupouy dans son étude sur *La Prostitution dans l'Antiquité* ont accumulé les textes documentaires les plus probants au sujet de la démoralisation qui pourrissait l'empire romain tout entier.

En lisant leurs ouvrages, on a le cœur serré à la pensée de l'abjection cruelle qui enlisait tous les êtres faibles, sans défense, les esclaves mâles et femelles, les petits enfants, les femmes !

Oui, c'étaient alors des monstres qui gouvernaient le monde en l'écrasant sous une tyrannie cruelle et déshonorante. Mais qui donc avait forgé les chaînes du genre humain ? Rappelons-nous le proverbe : « Le poisson pourrit par la tête ». Souvenons-nous, en outre, que toute classe dirigeante est en même temps *la classe responsable*¹ : or, du fait que, chez les peuples anciens, les classes dirigeantes ont toujours été composées presque exclusivement d'adeptes des Mystères, il en résulte, sans discussion possible, que les Sociétés Secrètes initiatiques sont les principales responsables, les principales coupables de la péjoration continue des rap-

1. Cette remarque si profonde a été faite par une personne d'un grand talent ; mais je craindrais de blesser sa modestie en citant son nom.

ports sociaux, de la corruption grandissante, depuis le régime des Sacrifices humains et des Prostitutions sacrées aux premiers âges, jusqu'aux jeux du Cirque et aux supplices des Martyrs chrétiens, avec leurs vierges livrées (juridiquement !) aux lupanars, avant de tomber sous le fer des bourreaux.

Ce n'est donc point par un vain assemblage d'idées que nous nous sommes plu à associer constamment dans notre étude la débauche et la cruauté, puisque la même vision abominable s'impose toujours à notre esprit. Que ce soit en Asie, à l'aurore des Mystères de Moloch et d'Asartarté, que ce soit à Rome, au déclin des Mystères d'Eleusis et de Mithra, — toujours le règne des Initiés nous apparaît pétri de honte et de terreur, de boue, de larmes et de sang.

Les Pères de l'Église et l'infamie romaine.

Quelqu'un a dit que si saint Paul revivait, il serait journaliste. A coup sûr, c'était un rude lutteur, le converti du chemin de Damas, qui, dès l'aube de la diffusion du Christianisme, traça dans son *Épître aux Romains* le plan de toutes les diatribes les plus vigoureuses lancées par ses continuateurs contre les corruptions païennes.

Quel admirable sommaire, en effet, quel raccourci puissant de toutes les satires chrétiennes contre le Paganisme, — ce chapitre de saint Paul :

22. Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous ;

23. Et ils ont échangé la majesté de Dieu incorruptible pour des images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes et des reptiles.

24. Aussi Dieu les a-t-il livrés, au milieu des convoitises de leurs cœurs, à l'impureté, en sorte qu'ils déshonorent entre eux leurs propres corps.

25. Eux qui ont échangé le Dieu véritable pour le mensonge, et qui ont adoré et servi la créature de préférence au Créateur, qui est béni éternellement. Amen !

26. C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions d'ignominie: leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature.

27. De même aussi les hommes, laissant l'usage naturel de la femme, ont, dans leurs désirs, brûlé les uns pour les autres, ayant hommes avec hommes un commerce infâme et recevant, dans une mutuelle dégradation, le juste salaire de leur égarement.

28. Et comme ils ne se sont pas souciés de bien connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens pervers pour faire ce qui ne convient pas.

29. Étant remplis de toute espèce d'iniquité, de malice, de fornication, d'avarice, de méchanceté, pleins d'envie, de pensées homicides, de querelle, de ruse, de malignité.

30. Délateurs, calomniateurs, haïs de Dieu...

31. Insensés, traîtres, implacables, sans affection, sans pitié. (Saint Paul, *Épître aux Romains*, ch. I.)

« Semeurs de faux bruits », « rapporteurs », disent au verset 30 diverses traductions, pour délateurs. Nous avons dit que la délation fut un des grands vices païens: dans un régime construit avec l'esclavage à sa base et des Sociétés Secrètes

exploiteuses à son couronnement, c'était naturel ; il faut des espions aux tyrans, — des espions d'autant plus nombreux que les tyrans sont plus nombreux et plus vils.

Mais n'est-il pas remarquable d'entendre saint Paul flageller du même coup l'homicide, la sodomie et la superstition chez les païens — les trois tares principales des Sociétés Secrètes antiques — en y joignant dans ses anathèmes la délation, cette fleur malodorante que nos Initiés modernes viennent de faire pousser à nouveau avec tant de vigueur dans les parterres des Loges maçonniques ?

S'attaquant sans relâche à l'odieux et au grotesque des Mystères et des cultes païens, les athlètes du Christianisme leur adressent constamment ces épithètes : « honteux et ridicules », « sanglants et criminels ».

C'est ainsi que saint Clément d'Alexandrie qui connaissait bien les Sociétés Secrètes religieuses de son temps puisqu'il fut un Initié, s'élève contre l'impureté des Mystères de la Vénus de Chypre (Astarté) ; contre la grossière histoire de Baubô déridant Cérès avec la plus indécente exhibition. Et quels mots de passe extravagants, dignes d'être mis en parallèle avec ceux des Loges actuelles !

Les symboles ou les signes des Mystères d'Eleusis (écrit saint Clément d'Alexandrie) sont : « J'ai jeûné, j'ai bu du breuvage, j'en ai pris dans le panier. Après que j'en ai eu fait, je l'ai mis dans le panier, et du panier je l'ai remis dans le coffre. » (Saint Clément d'Alexandrie, *Exhortation aux nations*, traduct. Cousin, Paris, 1684, p. 50.)

Les signes et les symboles des Mystères de Thémis

sont de l'origan, une lampe, une épée et la partie que les femmes cachent avec le plus grand soin. (*Id., id.*, p. 53.)

Les habitants de Chypre ne sacrifient-ils pas à Vénus la Criminelle, les Athéniens à Vénus-Prostituée, et les Syracusains à Vénus aux belles... (cuisses). Je ne parle point d'un Bacchus qui tire son nom des pratiques dont il se salit. Les Sicyoniens l'adorent comme un dieu qui préside aux plaisirs et qui autorise la débauche... (*Id., id.*, p. 93.)

Vos dieux sont des cruels qui sont bien aises, non seulement de corrompre les hommes, mais de leur ôter la vie. (*Id., id.*, p. 102.)

Et dans une vibrante apostrophe, saint Clément rappelle à ses anciens coreligionnaires les innombrables Sacrifices humains offerts aux dieux de leurs Mystères.

Les noms de vos dieux, s'écrit-il, l'accouchement des déesses, leurs adultères, leurs festins, leurs débauches... m'obligent de m'écrier malgré moi : ô impiété ! vous avez fait du Ciel la scène d'un théâtre. Vous avez traduit les actions des dieux en un sujet de comédie et vous avez déshonoré la piété par l'impudence de vos superstitions (*Id., id.*, p. 149.)

Comme Socrate, Euripide fut en butte à la haine des Initiés. Saint Clément cite les paroles mises par ce grand dramaturge dans la bouche d'un de ses personnages : « Dieux,... qui commettez des crimes atroces, si l'on faisait votre procès, vous seriez chassés de vos temples ! » (*Id., id.*, p. 189.)

Cependant si parfois l'on pouvait parler avec cette liberté des dieux des Mystères, il ne fallait pas — sous peine de mort — toucher aux Mystères

eux-mêmes, et l'histoire conserve les noms de nombreuses victimes de l'intolérance sectaire des vieux Initiés; nous savons combien leurs arrière-neveux des Loges maçonniques leur ressemblent sous le rapport du respect de la liberté de conscience.

Quand pour combattre les progrès des chrétiens le fait pour eux de refuser de sacrifier aux dieux fut devenu crime d'Etat, ne fallait-il pas une admirable grandeur d'âme à Tertullien, pour oser jeter à la face des délateurs et des bourreaux, en pleine persécution, ces brûlantes paroles :

Consultez vos annales et vous verrez que Néron, sous qui la religion chrétienne a commencé de paraître à Rome, est le premier qui ait tiré contre elle le glaive impérial et sévi contre ses sectateurs avec une cruauté digne de lui. Mais nous tenons à honneur de l'avoir à la tête de nos persécuteurs, car qui connaît Néron ne saurait douter que ce que Néron a condamné ne soit un grand bien. (*Tertull. Ed. Panthéon littéraire*, ch. v, p. 11.)

... Voilà ce qu'ont été dans tous les temps nos persécuteurs : des hommes injustes, impies, infâmes. (*Id., id.*, p. 12.)

... Voyons si vos dieux ont mérité d'être élevés au ciel et non pas plutôt d'être précipités dans le Tartare que vous regardez... comme la prison des méchants. C'est là que sont plongés les fils dénaturés, les incestueux, les adultères, les ravisseurs de vierges, les corrupteurs d'enfants, les assassins, les voleurs, les fourbes, tous ceux en un mot qui ressemblent à quelqu'un de vos dieux; car il n'en est pas un seul qui n'ait donné l'exemple du crime ou du vice. (*Id., id.*, ch. xi, p. 20.)

C'est ainsi que, se raidissant contre l'oppression,

Tertullien criait son mépris et sa sainte haine aux bourreaux de l'Initié Néron et des autres Initiés persécuteurs, dans le moment même où tant de martyrs chrétiens expiraient dans les tortures.

Les Initiés-Bourreaux.

Au temps de Tertullien, les Sacrifices humains — nous l'avons dit — persistaient encore à Carthage, mais en secret. En revanche, les Sociétés Initiatiques trouvèrent, à leur crépuscule, bien mieux que ces immolations rituelles de quelques centaines d'enfants, car c'est par centaines de mille, durant trois siècles, que l'on compte les chrétiens offerts en holocauste, non plus à Moloch, mais à la Majesté impériale et aux dieux officiels de l'Empire romain.

Le culte impérial fut honoré de belles hécatombes.

Sous l'Initié Néron¹.

Le 19 juillet 64, le feu dévora plus de la moitié de Rome. Le peuple accusa l'empereur d'avoir fait allumer l'incendie. Ce même peuple qui avait acclamé le parricide montant au Capitole pour rendre grâce aux dieux du meurtre de sa mère, gronda furieusement devant ses demeures dé-

1. Pline dit à propos de Tiridate : « Il avait initié Néron à des Mystères magiques (*magicis cenis*). » (Lire M. Cumont, *Textes*, t. I, p. 239).

truites. Néron eut peur, et pour détourner les soupçons, il lui jeta en pâture d'innombrables victimes, les chrétiens qu'il fit déclarer les incendiaires de Rome.

Avec saint Clément, M. Paul Allard attribue à la méchanceté des Juifs — très nombreux à Rome à cette époque¹ — la persécution de Néron contre les Chrétiens.

Poppée (l'impératrice) était à demi-juive. Il y avait des esclaves juifs, des acteurs et des mimes juifs autour de Néron. L'empereur ne commandait aucune exécution politique, aucune cruauté, sans avoir consulté non seulement Tigellin, mais Poppée (Tacite, *Annales*, XV, 61, M. P. Allard, *Hist. des Perséc.*, t. I, p. 40).

Ainsi, nous trouvons, au début des persécutions, « la haine atroce, l'irréconciliable jalousie² » du juif contre les chrétiens, étroitement soudée à la haine que leur portaient les Initiés, ces « intellectuels » du Paganisme.

Arrêtés en foule, les chrétiens et les chrétiennes furent, en grand spectacle, torturés dans le cirque et les jardins de Néron, là où s'élève aujourd'hui le palais du Vatican.

Une partie des prisonniers chrétiens furent exposés aux bêtes. On usa à leur égard de raffinements atroces. Les uns furent revêtus de peaux d'animaux, et dans cet état, présentés à des chiens qui leur firent une horrible chasse...

1. M. Renan est loin d'avoir exagéré en évaluant la population juive de Rome, sous le règne de Néron, à vingt ou trente mille âmes (M. P. Allard, *Hist. des Persécutions pendant les deux premiers siècles*, Paris, Lecoq, 1885, t. I, p. 13).

2. M. P. Allard, *Hist. des Perséc.*, t. I, p. 41.

Quand le peuple romain eût rassasié ses yeux de cet affreux spectacle, on introduisit d'autres chrétiens. Des croix avaient été préparées en divers endroits du cirque : on les y attacha...

Peut-être les matrones et les vierges chrétiennes furent-elles réservées pour une autre partie du spectacle, et contraintes à paraître dans quelqu'une de ces représentations moitié drame et moitié ballet, *pyrricha*, où l'on donnait quelquefois aux condamnés un rôle tragique, qu'ils étaient obligés de jouer au naturel. Tel était l'horrible réalisme des mœurs romaines, telles étaient les exigences brutales de spectateurs, chez qui l'abus des spectacles voluptueux ou sanglants avait émoussé le sens de l'art, ne leur laissant de goût que pour des tableaux plastiques ou de réelle torture. Pour leur plaire, il fallait qu'Ixion fût véritablement roué, qu'Icare se brisât en tombant du ciel, qu'Hercule périt dans les flammes, qu'un brasier consumât la main de Mucius Scaevola, que Pasiphaë subît l'étreinte du taureau...

Dans sa lettre aux Corinthiens... saint Clément de Rome fait allusion aux martyrs de la persécution de Néron : parmi « la multitude d'élus qui ont enduré beaucoup d'affronts et de tourments, laissant aux chrétiens un illustre exemple », il cite « des femmes, les Danaïdes et les Dircés, qui, ayant souffert de terribles et monstrueuses indignités... ont reçu la noble récompense »... Probablement cinquante chrétiennes vinrent dans le cirque ou sur la scène, avec le costume des filles de Danaüs; elles y subirent peut-être d'odieux outrages de la part de mimes figurant les fils d'Egyptus, et furent égorgées, à la fin du drame, par l'acteur chargé du rôle de Lyncée...

Le jour baissait : les drames étaient finis. La fête de nuit préparée dans les jardins de Néron, attendait le

peuple romain... Dès le matin, les immenses jardins avaient été jalonnés de croix, de pieux, sur lesquels on avait attaché ou peut-être empalé des chrétiens, revêtus de la *tunica molesta*, tissu imbibé de poix, de résine... dont on affublait les incendiaires. Le soir venu, on y mit le feu. Entre ces avenues formées de flambeaux vivants, couraient des quadriges, se disputant le prix. (M. P. Allard, *Histoire des Persécutions pendant les deux premiers siècles*, Paris, Lecoffre, 1885, p. 46 à 51).

Telle fut cette fête hideuse, où Néron (émanation de Mithra!) costumé en cocher, vint mendier les applaudissements de la foule.

Ce monstre était aussi un histrion.

Sous l'Initié Hadrien.

« L'empereur était presque toujours un initié¹ » écrit M. P. Foucart. Et dans une savante étude², il donne les preuves de l'Initiation éleusinienne des empereurs Auguste, Hadrien, etc.

Saint Clément d'Alexandrie, ex-Initié à tous les Mystères, a flagellé avec une verve remarquable ce dernier souverain qui fit élever des autels et construire une ville en l'honneur d'Antinoüs, pour lequel il nourrissait une passion infâme. Non content d'être devenu Initié, Hadrien sollicita et obtint le grade supérieur d'Epopte et il n'est que juste de constater que, sous le règne de ce lettré

1. M. P. Foucart, *Les Grands Mystères d'Eleusis*, p. 42.

2. Revue de Philologie, 1893, *Les empereurs romains initiés aux Mystères d'Eleusis*, par M. P. Foucart, p. 198 à 207.

délicat et corrompu, la persécution contre les chrétiens atteignit les dernières limites de l'infamie, si l'on peut ainsi parler, puisque chaque nouvelle fureur païenne inventait de nouvelles horreurs.

Sous le règne de l'Initié Hadrien, dans l'Italie Ombrienne, la vierge Sérapia fut, sur l'ordre du juge, livrée à la brutalité de misérables hommes dans un lieu de prostitution¹. Cet ignoble attentat à la pudeur des martyres chrétiennes se renouvela constamment dans les persécutions, durant trois siècles ! L'Astarté romaine réclamait des victimes, en même temps que les nouveaux Molochs.

Sous l'Initié Marc-Aurèle.

Plusieurs textes et inscriptions établissent que Marc-Aurèle et son fils Commode furent ensemble initiés aux Mystères d'Eleusis², ainsi que les empereurs Lucius Verus et Septime Sévère. Depuis, la faveur impériale s'attacha plutôt aux Mystères asiatiques.

Par faiblesse, Marc-Aurèle, le doux philosophe en même temps que l'Initié crédule, dont les entretiens familiers étaient si pleins de sagesse mais qui n'allait à la guerre qu'entouré de sorciers³, Marc-Aurèle toléra d'affreuses boucheries

1. M. P. Allard, *Hist. des Perséc.*, p. 225.

2. Revue de Philologie, 1893; article p. 198.

3. Lampride, *Héliogabale*, 9.

humaines. C'est sous son règne, à Lyon, qu'en 177 on épuisa, contre de malheureux chrétiens et contre une pauvre petite esclave chrétienne, toute l'horreur des supplices les plus épouvantables.

Un témoignage d'admiration émue est donnée par un homme peu suspect de « cléricalisme », l'historien Henri Martin :

Parmi les Martyrs, écrit-il, figurent l'évêque de l'Eglise de Lyon, Pothin, vieillard de quatre-vingt-dix ans et l'esclave Blandine. Cette femme et plusieurs autres souffrirent les supplices avec une insensibilité qui inspirait une sorte de terreur aux bourreaux. Les femmes que le paganisme traitait comme de simples instruments de plaisir ou de reproduction affranchissaient leur personnalité par l'ascétisme et le martyre. « Sainte Blandine » resta, dans la tradition, l'héroïne de la chrétienté lyonnaise, grand signe que le christianisme gaulois ait reçu son premier caractère d'une femme et d'une esclave ! (Henri Martin, *Hist.* 1855, t. I, p. 252-253).

Nous signalons ce passage *clérical* d'un historien (qui ne peut être suspect au Bloc !) aux Frères. de l'Instruction Publique, chargés d'élaguer de l'enseignement de l'enfance tout ce qui a le caractère chrétien. Mais nous appelons en même l'attention de quiconque n'a pas l'esprit enténébré par les mensonges maçonniques sur ce parallèle : si la Franc-Maçonnerie veut ramener la femme française au Paganisme, avec l'union libre et la brutalité du rut remplaçant pour elle l'incalculable sauvegarde du mariage chrétien, c'est au contraire le christianisme qui, voici dix-huit siècles, a transformé les esclaves femelles en femmes libres.

Tout est odieux dans les meurtres juridiques commis à Lyon, comme dans tout l'empire, contre les chrétiens. Voici la délation, tout comme sous le règne des Frères . . . Combes, André, etc.

Personne n'ignore, écrit Mgr Freppel, quelle grande place occupait la délation dans le système politique inauguré par Tibère et développé par ses successeurs : elle était devenue un véritable moyen de gouvernement, l'instrument à la fois le plus commode et le plus sûr du despotisme impérial. Or, c'est en interrogeant les esclaves qu'on arrivait d'ordinaire à perdre les maîtres. Sans doute, la loi défendait de mettre à la torture les esclaves qui appartenaient à l'accusé, mais Tibère, habile à inventer un *nouveau droit*, comme disait Tacite, sut éluder la loi en faisant vendre aux agents du fisc les esclaves de l'accusé... (Freppel, *Saint Irénée*, p. 168, 169.)

Les martyrs de Lyon.

Les supplices endurés par Attale, par le diacre Sanctus, par le médecin Alexandre et par Blandine furent particulièrement affreux, tant les juges étaient exaspérés par leur impassible résistance. Le corps de Sanctus, tailladé, fut couvert de lames de cuivre incandescentes : le saint martyr vit rôtir sa chair sans même changer de posture. On l'assit enfin dans une chaise de fer rougie au feu.

Le dernier jour de la fête fut réservé à un spectacle plus émouvant encore, celui du supplice d'une jeune fille et d'un enfant. Chaque jour, Ponticus, jeune chrétien de quinze ans, et l'esclave Blandine, avaient été conduits à l'amphithéâtre pour être témoins de la mort

de leurs frères. Chaque jour, on les avait amenés devant les statues des dieux, en leur disant de jurer par ces impies simulacres; l'enfant et l'esclave avaient constamment refusé. Aussi, leur fit-on, quand leur tour fut venu, parcourir, eux aussi, toute la série des supplices qu'on interrompait de temps en temps pour leur dire : « Jurez », et qu'on reprenait dès qu'ils avaient répondu : « Non ». Ponticus, soutenu par les exhortations de Blandine, mourut intrépidement. « La bienheureuse Blandine demeura la dernière,... joyeuse, transportée à la pensée de mourir, et semblant une invitée qui se rend au festin nuptial, non une condamnée aux bêtes. Enfin, après avoir souffert les fouets, les bêtes, le gril ardent¹, elle fut enfermée dans un filet et on amena un taureau. Celui-ci la lança plusieurs fois en l'air avec ses cornes... Enfin, comme une victime, on l'égorgea. » « Jamais, disaient en sortant les spectateurs, une femme, chez nous, n'a souffert de si nombreux et si cruels tourments². »

Blandine, dans l'amphithéâtre de Lyon, rivalisant d'héroïsme avec le reste de ses frères... c'est l'esclave païen dont l'Évangile a brisé les fers, qui a retrouvé son titre de noblesse dans la dignité du baptême et qui fait disparaître, par le sacrifice de son sang, la marque d'ignominie que le paganisme avait imprimée à son front. » (Freppel, *Saint Irénée*, p. 173, 174.)

Si le spectacle de milliers de Gaulois et de Romains venant se repaître de ces tortures subies par un vieillard, par un enfant, par une jeune fille, est une chose qui nous paraît inconcevable, inouïe, traversons l'espace de seize siècles et dans

1. Probablement la même chose que la chaise de fer sur laquelle furent brûlés Attale et Sanctus.

2. Eusèbe, V. 1 (53, 56).

cette même ville de Lyon, qui vit le martyre de sainte Blandine, voici les Francs-Maçons terroristes, dignes continuateurs des Initiés aux Mystères antiques : les voici fusillant, mitraillant, massacrant des milliers d'êtres humains à coups de canon, parce que la guillotine ne tuait pas assez vite à leur gré.

Laissons la Franc-Maçonnerie continuer à pétrir l'âme française et nous reverrons pareilles atrocités.

C'est en pleine civilisation romaine qu'on égorgeait les martyrs ; c'est en pleine civilisation moderne qu'ont eu lieu les mitraillades de Lyon et les noyades de Nantes¹. Il n'y a que le Christianisme dont l'influence souveraine soit capable de prévenir le retour de ces spectacles d'horreur ; et chaque fois qu'il perd son empire sur l'esprit d'un peuple, on voit reparaître Néron et Caligula, sous une forme ou sous une autre, avec le sanglant appareil de leurs crimes et de leurs folies. Voilà l'enseignement de l'Histoire. (Freppel, *Saint Irénée*, p. 176.)

Sous l'Initié Aurélien.

Les chrétiens qu'on faisait périr avec cette cruauté, c'étaient les meilleurs citoyens de l'Empire. La grande patrie romaine qui les torturait

1. La *Revue maçonnique* de novembre 1905 fait allusion à ces noyades « civiques » en ces termes : « Nantes, que *Carrier n'a pas assainie complètement au point de vue de la superstition*, est une ville où le langage et les points de repère de la vie pratique sont restés encrassés de catholicisme ». Je dédie ce passage suggestif à ceux de nos amis qui seraient disposés à voir en moi un « exagéré » quand je traite la Maçonnerie de secte toujours scélérate, aujourd'hui comme autrefois. (A.B.)

avait, quand même, leur amour et l'intrépide Tertullien a pu demander avec confiance aux empereurs bourreaux : « Quand donc, dans les séditions, a-t-on vu les nôtres ? » Mais les plus doux, les meilleurs des empereurs, durant trois siècles, ont persisté à ne pas comprendre que le seul moyen de sauver la puissance romaine croulant dans la corruption, était de la régénérer par les héroïques vertus de la foi nouvelle. Et si les règnes de souverains relativement humains tels que Marc-Aurèle ont vu des supplices comme celui de sainte Blandine, on peut juger de ce que virent les années sanglantes où le trône était occupé par quelque fanatique !

Aurélien « Fer en Main » (tel était son surnom dans l'armée) fut l'un de ces féroces Initiés qui couvrirent l'Empire de morts.

Mais il y eut tant d'empereurs persécuteurs, tant de bourreaux et tant de milliers de chrétiens martyrisés qu'il nous faut abréger cette lugubre énumération de supplices. Bornons-nous à dire qu'Aurélien, fils d'une prêtresse du Soleil qui desservait un temple dans une ville de la vallée du Danube, fut un Initié de Mithra¹, et un farouche missionnaire de ces Mystères barbares où nous avons vu les pénitents arrosés avec le sang d'un taureau, en guise d'eau lustrale.

1. Lire M. Beurlier, *Le Culte des Empereurs*, p. 51. — M. Cumont, *Textes...* t. I, p. 291. — La ville natale d'Aurélien, autrefois Sirmium, s'appelle maintenant Mitrovic, d'un nom manifestement dérivé de Mithra. (M. Allard, *Les dernières persécutions du III^e siècle*, Paris, 1887, p. 219.)

Sous les Initiés Dioclétien et Galère.

Les dernières et les plus féroces, les plus hideuses persécutions contre les chrétiens furent exercées par des fidèles du culte de Mithra.

Dioclétien dont la cour avec sa hiérarchie compliquée, ses prosternations devant le maître et sa foule d'eunuques, était de l'aveu des contemporains une imitation de celle des Sassanides, fut naturellement enclin à adopter des doctrines d'origine perse qui flattaient ses instincts despotiques. L'empereur et les princes qu'il s'était associés, réunis en 307 à Carnuntum, y restaurèrent un temple du protecteur céleste de leur empire reconstitué. Les chrétiens allèrent jusqu'à considérer, non sans quelque apparence de raison, le clergé mithriaque comme l'instigateur de la grande persécution de Galère. (M. Cumont, *Textes et Monum....* t. I, p. 344.)

Le sang chrétien coula dans toutes les provinces de l'Empire où dominaient les deux Augustes, Dioclétien, Maximien Hercule et le César Maximien Galère.

Cherchant en vain à effrayer les soldats chrétiens, Maximien Hercule inventa des supplices nouveaux; c'est ainsi qu'il fit écraser un officier sous les meules d'un moulin. Comment résumer en quelques lignes les étonnantes merveilles qu'on lit dans les Actes de ces Soldats martyrs!...

Un centurion, Marcel, accusé d'être chrétien, allait être condamné à mort. Le juge prenait une

voix terrible pour l'intimider, mais le centurion lui répondait avec une telle autorité qu'il semblait vraiment juger son juge.

L'effet fut si grand que le greffier militaire Cassien, qui probablement était chrétien déjà, n'y put tenir ; dès qu'il eut entendu la sentence capitale, il jeta son style et ses tablettes... Marcel souriait... et le juge, sautant de son siège, demandait à Cassien raison de sa conduite. « Tu as rendu une sentence injuste », répondit Cassien... (M. P. Allard, *La Persécution de Dioclétien*, Paris, 1890, t. I, p. 137-138).

Le jour même, Marcel était immolé. Un mois après, Cassien était condamné à mort à son tour.

Comme Néron, l'abominable Galère mit le feu au palais de son collègue, à Nicomédie, et rejeta le crime sur les chrétiens afin d'allumer dans tout l'empire une persécution générale.

On mit à la torture tous les esclaves de la maison impériale, en reprenant l'odieuse procédure néronienne : quiconque était convaincu d'être chrétien s'avouait par cela même coupable de conspiration et incendiaire !

Eusèbe a décrit le supplice du chambellan Pierre. Après son refus de sacrifier, on l'éleva sur le chevalet, et on lui déchira tout le corps avec des fouets. Quand ses os parurent à nu, du sel et du vinaigre furent mis dans les plaies. Puis on l'étendit sur un gril, pour consumer à petit feu ce qui lui restait de chair. Il mourut ainsi, « inébranlable comme son nom¹ »... L'empereur assistait en personne à l'exécution de ses serviteurs. (M. P. Allard, *La Perséc. de Dioclet.*, t. I, p. 166-167).

1. Eusèbe, *Hist. Eccl.* VIII, 6, 4.

Des supplices inouïs, disent les historiens, furent inventés pour avoir raison du courage des martyrs ; mais à côté des pires cruautés, se réveillait toujours l'infâme impudicité nourrie pendant des siècles par l'exemple des prostitutions sacrées.

Dans toutes les persécutions¹, on avait vu des chrétiennes conduites dans les lieux infâmes par la main de la Justice. Mais cette abominable chose fut plus fréquente encore dans les grandes persécutions de Galère et de Dioclétien.

Voici la sentence prononcée contre une chrétienne nommée Irène par l'un des « bons juges » de l'époque :

Je ne veux pas te faire périr comme elles, (ses compagnes condamnées à mort) tout de suite : mais j'ordonne que par les gardes et par Zozime, bourreau public, tu sois exposée nue dans le lupanar²...

Personne n'osa s'approcher d'elle pour la flétrir, et, le lendemain, Irène fut brûlée vive comme ses sœurs.

Entre toutes les parties de l'Orient, l'Egypte méridionale est celle où les cruautés semblent inspirées par l'imagination la plus infernale. « Dans la Thébàide, nous apprend Eusèbe, les souffrances des martyrs dépassèrent encore ce qu'elles avaient été ailleurs. Quelquefois, ils étaient déchirés jusqu'à la mort, non par des ongles de fer, mais au moyen de poteries brisées.

1. Voir : M. Paul Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. 225. *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, p. 52, 379, 397. *Les dernières persécutions du troisième siècle*, p. 15, 237. *La persécution de Dioclétien*, t. I, p. 347.

2. M. Paul Allard, *La perséc. de Dioclétiens*, t. I, p. 283.

On vit l'ignoble et cruel spectacle de femmes attachées par un pied, la tête en bas, sans vêtements et soulevées par des machines. Des hommes eurent les jambes liées à des branches d'arbres qu'on rapprochait l'une de l'autre, puis qu'on séparait violemment pour déchirer en deux les corps des martyrs. Tout celase fit, non pendant quelques jours, ou quelques mois, mais durant plusieurs années. » (M. P. Allart, *La Perséc. de Diocl.*, t. I, p. 350-351).

L'odieux Galère perfectionna le supplice du feu, à l'usage des chrétiens que son fanatisme abominait :

Il voulait qu'ils ne fussent plus brûlés que lentement. Quand un fidèle avait été attaché au poteau, une flamme légère était d'abord allumée sous ses pieds jusqu'à ce que la peau du talon, carbonisée, se détachât des os. On promenait ensuite sur tout son corps des torches éteintes et réduites à l'état de tisons ardents. De temps en temps, on lui faisait avaler de l'eau et on lui en jetait sur le visage de peur qu'il ne mourût trop vite. Quand il était demeuré pendant la plus grande partie de la journée dans cet état, la peau toute rôtie, on laissait enfin le feu pénétrer jusqu'aux entrailles. (M. P. Allart, *La Perséc. de Diocl.*, t. II, p. 66-67).

C'est ainsi que Galère, qui restaura le plus beau des temples qu'on ait élevés à Mithra, savait punir les accusés coupables de préférer le Christ au dieu de ses Mystères persiques.

IX

LES INITIÉS VAINCUS PAR LE CHRISTIANISME

Tous les historiens dignes de ce nom insistent sur le fait grandiose qui domine les annales des siècles : le triomphe du Christianisme sur la cruauté, la bestialité, la folie du monde païen.

Tous les historiens dignes de ce nom avouent que « jamais l'égoïsme n'avait été plus triomphant, « ni plus avide, la Société plus méchante aux pe-
« tits et aux humbles, la vie plus précaire et plus
« avilie que dans le siècle qui suivit l'établisse-
« ment de l'Empire ¹. »

Ce siècle-là, ce fut celui de Néron. Puis vinrent les siècles non moins affreux des Aurélien, des Dioclétien, des Galère, — ces Initiés couronnés.

1. M. A. Gasquet, recteur de l'Université de Nancy, *Essai... Mithra*, p. 5.

S'ils échouèrent dans leurs tentatives de fonder une religion officielle capable de fortifier encore et de justifier l'absolutisme impérial en divinisant leurs personnes augustes; si malgré l'empressement servile des adeptes de toutes les Sociétés Secrètes religieuses coalisées, les « Divins » Empereurs virent leurs autels s'écrouler, ce fut « surtout grâce à l'opposition irréductible des chrétiens¹. »

Voilà ce que ne savent pas — ou ce que taisent hypocritement — les faussaires de l'Histoire pour qui le mot « chrétien » est synonyme d'esclave imbecile.

Les esclaves, c'étaient ces dévots de tous les Mystères anciens qui, à plat ventre devant les monstres sanguinaires parvenus au trône, cherchaient dans les vieilles théologies asiatiques des raisons de croire que leurs Empereurs étaient issus du Dieu-Soleil.

Les hommes libres et les « penseurs libres », c'étaient les chrétiens qui, malgré les tortures épouvantables inventées pour eux par d'infâmes scélérats — comme Hiérocès, le Philosophe-Initié — refusaient jusqu'à la mort de proclamer la divinité des idoles et des Empereurs-bourreaux.

Et c'est leur invincible courage qui a détruit le vieux monde d'iniquité basé sur l'esclavage et sur l'exploitation des faibles par des privilégiés corrupteurs, cependant que, pour la première fois, leurs apôtres appelaient tous les hommes à fraterniser dans le même amour du Bien. « Chez eux, il n'y a pas d'enseignement secret, il n'y a pas de ces

1. M. Cumont, *Textes et Monum... Mithra*, p. 292.

symboles à double et triple sens qu'on ne découvre qu'avec précaution et à longs intervalles aux Initiés et dont quelques-uns restent comme le privilège des seuls pontifes... Seul, le Christianisme répudia le principe des initiations longues et difficiles... » (A. Gasquet, *Essai... Mithra*, p. 107).

« Chez nous, dit Tatien, ce ne sont pas seulement les riches qui ont accès à la sagesse. Nous la distribuons aux pauvres et pour rien. Qui veut apprendre, peut entrer ¹. »

Dans la société païenne, seules les classes élevées et instruites se faisaient initier et avaient part aux Mystères... (Au contraire) le Christianisme fut de suite la religion populaire, celle des humbles, des simples, surtout celle des souffrants, de tous ceux que la religion officielle écartait ou froissait par son orgueil cruel et la morgue de ses préjugés. Rien n'est plus étranger à la culture antique, rien ne révolte davantage Celse et ses contemporains que la prédilection de Jésus pour les misérables, les enfants, les pécheurs...

« Vos docteurs, écrit Origène, font comme ces médecins qui gardent leurs remèdes pour les riches et négligent le vulgaire ² », et mieux encore saint Augustin : « Dans les temples païens, on n'entend pas cette voix : « Venez à moi, vous qui souffrez. » Ils dédaignent d'apprendre que Dieu est doux et humble de cœur. Car vous avez caché ces choses aux sages et aux savants, et vous les avez révélées aux doux et aux humbles ³ ».

1. Tatien, *Adver. Graec.*, 32. — Tatien, l'un des plus foudroyants écrivains chrétiens, a fait une poignante peinture de l'oppression épouvantable qui, de son temps, pesait sur les humbles. Voir le récit de sa conversion. *Orat.*, 29.

2. Origène, *Contrà Cels*, liv. VII, 60.

3. Saint Augustin, *Confess.* liv. VII, 21.

Pour la première fois, avec la prédication de l'Évangile, le ciel des béatitudes s'ouvrait aux pauvres gens. (M. Gasquet, *Essai... Mithra*, p. 107 à 110).

Les Sociétés Secrètes initiatiques avaient durant de longs siècles corrompu, asservi les masses populaires qu'elles réduisaient à l'abjection, au désespoir.

Le Christianisme les purifia, les libéra, leur remit au cœur de l'espérance.

N'est-il pas vrai de dire que le Christianisme a soulevé le monde et l'a renouvelé?

X

RENAISSANCE DES MYSTÈRES GNOSTIQUES ET MANICHÉENS

Quel fumier était amoncelé sur tout l'empire romain, nous l'avons montré. Dans quelles rages cruelles les Initiés ont cherché à sauver leur système millénaire d'oppression sans limites, nous l'avons dit : « malgré les lois et la police impériale », malgré les croix et les supplices, le christianisme a « accompli ce prodige de triompher du monde ancien¹ ».

Passé du Mithriacisme au Christianisme², Constantin le Grand fut l'instrument suprême de la chute du Paganisme — chute qui, sauf la réaction païenne très éphémère de Julien, devait être définitive.

1. M. Cumont, *Textes et Monum... Mithra*, t. I., p. 343.

2. C'est Julien l'Apostat qui le reproche à son oncle Constantin dans un de ses Discours.

Tous les auteurs qui ont étudié les Mystères antiques l'ont constaté : une fois le christianisme vainqueur, voici que s'écroulent les Sociétés Secrètes païennes. Dans les derniers temps elles n'étaient plus soutenues que par l'administration impériale qui les entretenait. Mais (chose bien frappante) les doctrines des vieux Initiés avaient des racines tellement profondes et vivaces en Egypte, en Perse, en Grèce, qu'avant même que les Mystères d'Isis et de Déméter, — ces énormes arbres qu'elles avaient fait pousser à Memphis et à Eleusis — se fussent abattus, déjà était sortie de terre la frondaison touffue des innombrables sectes gnostiques et manichéennes, toutes organisées en Sociétés Secrètes, au sein du christianisme que déchirait la pénétration des erreurs païennes.

C'est ainsi que dès le premier siècle de notre ère apparaissent, à cheval sur le Christianisme et le Paganisme, de nouvelles confréries d'Initiés, sœurs cadettes des vieilles Sociétés Secrètes qu'elles vont remplacer en perpétuant leurs antiques rêveries, ou cruelles, ou dépravées, ou affolantes, pleines de magie, de débauche, de sang.

Des Sociétés Secrètes *anté-chrétiennes*, nous passons donc ici aux Sociétés Secrètes qui furent et continuent d'être essentiellement *anti-chrétiennes* (sans jeu de mots).

Dans la préface de son ouvrage sur « Les Sectes et les Sociétés Secrètes¹ » Le Couteulx

1. Le Couteulx de Canteleu, *Les Sectes et les Sociétés Secrètes*, Paris, Libr. académique, 1863.

de Canteleu dit en excellents termes que

Généralement leur vrai but, à toutes, a été toujours, est et sera toujours la lutte contre l'Eglise et la religion chrétienne...

Toutes les Sociétés Secrètes ont eu des initiations à peu près analogues depuis les Egyptiens jusqu'aux Illuminés, et toutes se sont plus ou moins servi de la magie, du charlatanisme, de la fantasmagorie, etc. (Préface, p. 10).

...Presque toutes les Sociétés Secrètes s'enchainent, se donnant naissance les unes aux autres... (Préface, p. xi).

C'est ainsi que, de la façon la plus avérée, les Mystères Mithriaques (nous l'établirons plus loin) se sont continués dans le Manichéisme. De son côté la Gnose se rattache aux Mystères d'Isis en même temps qu'à toutes les théogonies orientales synchrétisées, — y compris le Judaïsme abâtardi de la Cabale.

Et nous allons voir les Manichéens comme les Gnostiques répartis dans des grades initiatiques, avec des secrets et des serments, absolument comme à Memphis et à Eleusis, absolument aussi comme dans les Loges actuelles de nos Francs-Maçons.

En outre, les Gnostiques et les Manichéens, de même que les Francs-Maçons, prétendirent exercer un droit de domination sur les vulgaires Profanes : leur sagesse d'Initiés ne les élève-t-elle pas au-dessus du reste des hommes ?

Bref, c'est le Paganisme organisé en confréries secrètes que ressusciteront ainsi les Sectaires de la Gnose et de Manès, de même que les Francs-

Maçons modernes sont accusés par Léon XIII de ressusciter le naturalisme, une forme du panthéisme¹.

Il n'y a pas à en douter : une chaîne ininterrompue relie les Initiés exploiters et corrupteurs du passé aux Francs-Maçons corrupteurs et exploiters d'aujourd'hui.

La Gnose.

Des multitudes réduites à un esclavage de plus en plus cruel et plongées dans une abjection de plus en plus infâme, tandis qu'une poignée d'ambitieux pervers et de lettrés décadents se partageaient les jouissances du pouvoir, tel était, en résumé, l'état social du monde ancien que le Christianisme vint purifier.

En vertu de la Grande Parole : « Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu² », le Christianisme s'efforça de séparer le pouvoir religieux et le pouvoir civil que tous les empires païens et toutes les Sociétés Secrètes dirigeantes avaient confondus, asservis l'un à l'autre afin de rendre esclaves les âmes comme les corps.

C'est à la même confusion des pouvoirs, propice à la tyrannie « cléricale » d'Initiés soi-disant supérieurs aux profanes, que vont tendre et les doctrines et les agissements des Sectaires de la Gnose.

1. Encyclique *Humanum Genus*.

2. Evangile St Luc, chap. xx, v. 25.

La plupart des sectes gnostiques partageaient l'humanité en trois fractions : les *hyliques*, ou matériels, les *psychiques*, ou initiés du degré inférieur, et les *pneumatiques* qui seuls obtenaient la plénitude de la révélation. Quelques-uns comme les Carpocratien, estimaient la possession de la Gnose suffisante pour assurer le salut, et même, s'il faut en croire leurs ennemis, pour délier de toutes les lois religieuses et morales. Mais aux yeux des autres, et c'étaient les plus nombreux, il fallait y joindre certaines cérémonies théurgiques, comme le baptême qui constituait l'initiation proprement dite et la cène qui réalisait l'union avec les puissances supérieures. Avant de recevoir le baptême, on devait prêter le serment de ne rien révéler des Mystères qui allaient être communiqués. (M. Goblet d'Alviella, *Eleusinia*, p. 121).

Nous trouvons là réunis chez les Gnostiques : le secret et l'enseignement des Sociétés initiatiques anciennes, les prétentions orgueilleuses à une supériorité d'essence sur les autres hommes, la magie cachée hypocritement sous des cérémonies dont les noms seuls sont chrétiens ; enfin, les désordres de toute nature.

Nous reviendrons sur l'immoralité des Gnostiques si bien transmise par eux, à travers les âges, à leurs héritiers directs, les Albigeois. En attendant il nous faut donner un aperçu de la Gnose, « cette grandiose contrefaçon de l'Évangile », « qui ne tend à rien moins qu'à résumer toutes les religions et toutes les philosophies anciennes ¹ ».

1. Freppel, *Saint Irénée*, p. 183.

Origines juives et néo-platoniciennes de la Gnose.

Voilà ce que sont la Gnose et les gnostiques : un enseignement philosophique et religieux dispensé à des initiés, enseignement basé sur les dogmes chrétiens, mélangé de philosophie païenne, s'assimilant tout ce qui, dans les religions les plus diverses, pouvait étonner les croyants ou orner le système avec une splendeur et une magnificence capables d'éblouir les yeux.

Au fond du Gnosticisme, il n'y a qu'une trame unique. Chaque initié passé maître était libre d'y appliquer les broderies les plus propres à faire mieux ressortir sa pensée ; de là vient que le fonds des systèmes est à peu près identique, de Simon le Mage à Valentin, quoique l'exposition varie et que la trame devienne plus logique et plus serrée. (M. Amélineau, *Essai sur le gnosticisme égyptien*. Thèse pour le Doctorat ès-lettres, Paris, Leroux, 1887. p. 13).

Le fondateur de la plus ancienne des sectes gnostiques, Simon le Magicien était originaire du pays de Samarie, — de cette contrée où les Hébreux, fortement mêlés de colons chaldéens, pratiquaient depuis longtemps un Mosaïsme très corrompu d'éléments païens. Simon le Magicien, en outre, avait sans doute étudié à Alexandrie dans les cénaclcs néo-platoniciens que dirigeait Philon, celui qu'on appelait le « Platon juif ».

« L'affinité de sa doctrine avec celle de Philon est évidente... et Simon le Mage est l'un des contemporains de Philon qui se rapprochent le plus du docteur juif. » (M. Amélineau, *Essai...* p. 30).

On conçoit ainsi que Simon (qui nous est montré dans le chapitre VIII des Actes des Apôtres comme pratiquant la Magie et devenant l'antagoniste de saint Pierre) se trouvait imbu à la fois des vieux mythes chaldéens et de ce mélange d'idées juives et helléniques dont était constituée la doctrine de Philon.

Le système de Simon le Magicien combine bien en effet tous ces éléments divers : pour lui, le principe universel, c'est le Feu, (comme El-Gibil, le Seigneur Feu des antiques Accads de Chaldée). Mais l'hébraïsant Simon en donne comme « preuve » le verset de la Bible où il est question du buisson ardent ! C'est de là qu'il conclut que Dieu est un feu qui brûle et consume¹ ! Mais le Feu n'exprime que le côté actif de la nature divine ; Simon l'envisage encore sous sa forme d'Eternité immuable ; c'est alors l'Immutabilité personnifiée qu'il appelle de ce nom biblique : « Celui qui est, a été et sera ». Ces deux aspects de Dieu constituent pour lui deux êtres séparés, comme dans les théogonies syriennes où Baal et « Tanit, face de Baal » figuraient le Principe mâle et le Principe femelle du divin androgyne primordial.

Puis Simon voit émaner de ces deux premiers « Eons » (tel est le nom de ces êtres divins) six autres Eons, dont trois mâles — l'Esprit, la Voix, le Raisonnement — accouplés à trois Eons femelles — la Pensée, le Nom et la Réflexion² —. Hâtons-nous de dire que tout ceci est du Platon ha-

1. M. Amélineau, *Essai...* p. 33.

2. M. Amélineau, *Essai...* p. 34.

billé par Philon à l'orientale, et ajoutons que Simon le Mage avait la prétention d'expliquer son système à l'aide de certains versets de la Bible, par lui torturés.

Voici venir maintenant — pour se combiner à ces éléments hétérogènes — des idées chrétiennes déformées ainsi que du charlatanisme dépourvu de toute espèce de vergogne :

Le Sauveur (selon Simon) descendit du monde supérieur : il changea de forme pour passer au milieu des Anges... sans en être reconnu; c'était Simon lui-même. En Judée, il se montra aux Juifs comme le Fils; au pays de Samarie, il se fit voir aux Samaritains comme le Père; et dans les contrées païennes, il se révéla comme le Saint-Esprit... Sur la terre il s'était mis à la recherche de la brebis perdue, c'est-à-dire d'Epinoia (*la Pensée divine*¹); il l'avait trouvée dans une maison de prostitution à Tyr, il l'avait achetée et la conduisait partout avec lui; elle portait alors le nom d'Hélène. (M. Amélineau, *Essai...* p. 48).

L'aventure de cette femme-Saint-Esprit descendue sur la terre dans une maison de prostitution pour y être épousée par Simon le Mage, incarnation de Dieu le Fils — tel est le côté prétendument chrétien de cette Gnose primitive! Et voilà les contes du sorcier judaïsant de Samarie qui donnèrent naissance à l'essaim vertigineux des Sociétés Secrètes du Gnosticisme! On voit de reste que le mythe simoniaque marche de pair aussi bien avec les mythes isiaque et éleusinien qu'avec celui de

1. C'est l'un des premiers Eons femelles, « la Pensée », dont la chute dans la matière engendra le monde matériel, selon Simon le Mage. (A. B.)

la Franc-Maçonnerie moderne où sont narrés les amours de Salomon et de la reine de Saba.

Par la suite, un nouvel affluent juif vint grossir le fleuve du Gnosticisme; je veux parler de la Cabale et du Talmud qui fournirent aux sectes gnostiques les plus bizarres conceptions sur la valeur mystique des nombres et des lettres de l'alphabet.

Au sujet de Markos, disciple de Valentin, qui vint prêcher à Lyon sa doctrine de mysticisme arithmétique, d'une folie vraiment déconcertante,

... il est impossible, écrit M^{gr} Freppel, de pousser plus loin le culte de la déraison. C'est le procédé d'un homme auquel l'absurdité tient lieu de profondeur. (Freppel, *Saint Irénée*, p. 284).

La Gnose Valentinienne.

Le maître de Markos, Valentin, qui était égyptien, donna, bien entendu, à son système une allure profondément isiaque : dans sa thèse pour le doctorat ès-lettres, M. Amélineau démontre, par la comparaison de textes égyptiens antiques avec des textes gnostiques, que l'Initiation à la gnose valentinienne était d'origine absolument égyptienne¹. Mais comme le dit excellemment M. Amélineau dans le passage que nous avons cité : cette Initiation isiaque n'est qu'une broderie sur une trame restée la même. En effet, si nous passons

1. M. Amélineau, *Essai*..., p. 313, etc.

de la gnose de Simon le Mage à la gnose valentinienne, nous voyons que les noms des Eons changent quelque peu, mais que le fond du mythe est resté identique à lui-même¹, c'est-à-dire d'essence judéo-platonicienne. Si le Christ (devenu l'un des trente Eons du Plérôme, c'est-à-dire de l'Olympe gnostique) est descendu sur terre, dit Valentin, c'est pour enseigner aux hommes « la Science de Dieu le Père, La Gnose ». Ceux qui sont capables de l'acquérir, les Pneumatiques, une fois arrivés à cette Science parfaite « n'ont plus besoin de bonnes œuvres pour faire leur salut; aucune souillure ne saurait les atteindre, tandis qu'il faut aux Psychiques des préceptes, des lois, une autorité et un enseignement extérieur² ».

Du moment qu'aucune souillure ne peut atteindre les Gnostiques devenus des Pneumatiques³, on peut envisager les déplorables conséquences entraînées par ce dogme orgueilleux au point de vue de la moralité des sectaires de la Gnose.

Si donc un mysticisme outrancier est à la base de la Gnose, on voit que les déductions d'une spiritualité morbide y aboutissaient vite à de criminelles matérialités.

Et c'est dès lors la souillure, le désordre et tous

1. Voir l'analyse du système Valentinien, Freppel, *Saint Irénée*, p. 241, 242, d'après le traité *Adversus Hæreses*, de *Saint Irénée*, l. I, c. I.

2. Freppel, *Saint Irénée*, p. 253.

3. Veut-on connaître les sept grades successifs par lesquels passaient les Gnostiques Valentiniens? Les voici d'après Amélineau : Borborien, Coddien, Soldat, Pauvre, Zachéen et Fils du Seigneur. (*Essai sur le Gnost...* Paris, 1887, p. 240, etc.)

les crimes à leur suite que nous trouvons fatalement enchaînés aux Sociétés Secrètes des Gnostiques ainsi qu'à toutes celles qui les ont précédées.

L'Immoralité gnostique.

La « morale relâchée ¹ » du Gnosticisme ne fait aucun doute. On ne voit pas bien, d'ailleurs, au nom de quel principe un Pneumatique eût pu s'abstenir de n'importe quelle action aussi blâmable que possible chez un Profane, du moment que la différence entre le moral et l'immoral n'existe plus pour lui et qu'aucune souillure ne peut plus ternir l'hermine de son âme, — quoi que fasse son corps.

En outre, les faits sont là : il y avait, dans l'administration des sacrements gnostiques, certains détails qui, au point de vue emblématique, avaient un sens d'une certaine pureté, mais dont il devait découler, à l'usage, des conséquences tout aussi peu morales que l'imitation des noces divines d'Adonis et d'Astarté par les dévots et les dévotes de leurs temples.

Pascal a dit : « Qui trop fait l'ange fait la bête. » On ne saurait mieux appliquer ce proverbe qu'aux sectaires valentiniens avec leur « chambre nuptiale » qui jouait le rôle de baptistère.

« Nous l'allons bien voir tout à l'heure. »

1. M. Amélineau, *Essai...*, p. 327.

Noces angéliques.

D'après les *Extraits de Théodote* qui reproduisent la tradition valentinienne d'Orient, les Pneumatiques, *après leur mort*, iront dans l'Ogdoade prendre part à un banquet éternel, qui rappelle le banquet des justes de Platon. (M. Goblet d'Alviella, *Eleusinia*, p. 122).

L'Ogdoade, c'est l'ensemble des huit premiers Eons; c'est dans leur sein que les Pneumatiques iront jouir de l'éternelle félicité. Mais qu'était-ce que ce banquet éternel? — Un festin nuptial. Et saint Clément d'Alexandrie nous l'expose ainsi dans les *Extraits de Théodote* :

« Alors les Pneumatiques, ayant dépouillé l'âme psychique, recevront les anges pour époux, comme leur mère elle-même a reçu un époux; ils entreront dans la chambre nuptiale qui se trouve dans l'Ogdoade, en présence de l'Esprit, c'est-à-dire de Sophia¹ et de Jésus qui est appelé esprit; ils deviendront des æons intelligents, ils participeront à des noces spirituelles et éternelles. » (Traduit par M. Amélineau, *Essai sur le Gnost. égypt.*, p. 228).

N'omettons pas de dire en passant que ces fantasmagories de mariages célestes entre les anges et les âmes humaines béatifiées ont été reprises par le haut franc-maçon Swedenborg, l'un des pères de la Franc-Maçonnerie Martiniste au dix-huitième siècle.

1. Sophia, *La Sagesse*, l'équivalent valentinien d'Hélène ou Epinoia, la « Pensée divine » de Simon le Mage. (A. B.)

On trouvera la théorie des âmes-sœurs et les métamorphoses des hommes devenant des anges exposées d'une façon prestigieuse par Balzac, dans son roman *Séraphita*.

Comme les Mystères isiaques et éleusiniens, les Mystères gnostiques figuraient par anticipation devant les Initiés les voyages des âmes après la mort ; leurs mariages avec les anges du Plérôme y étaient aussi représentés.

Le baptistère des Valentiniens, écrit M. Goblet d'Alviella, s'appelait en conséquence « la chambre nuptiale¹ ». Voilà un terme qui, tout spiritualisé qu'il puisse être, rappelle singulièrement le « lit nuptial », le *pastos* de l'Epopée éleusinienne. (M. Goblet d'Alviella, *Eleusin.*, p. 123).

Nous avons vu les « hiérogamies », les mariages sacrés des dieux et des déesses figurés par des personnages vivants dans les Mystères grecs. On ne s'étonnera donc pas d'entendre Tertullien accuser les Valentiniens d'avoir copié Eleusis et « transformé les Eleusinies en prostitutions². »

Un autre chef d'école gnostique, Bardesane, allait jusqu'à promettre aux Pneumatiques une union nuptiale avec Sophia, l'épouse céleste de Christos. (Voir Matter, *Hist. du Gnosticisme*, t. I, p. 378. — M. Goblet d'Alviella, *Eleus.*, p. 123).

Il est inutile d'insister sur les abondantes folies érotiques en germe dans cette idée d'un mysticisme extravagant.

1. Saint Irénée, *Advers. Haeres.*, I, xxi, 3.

2. Tertull. *Advers. Valent.*, Paris, Ed. 1634, p. 289. — M. Goblet, *Eleus.*, p. 123. — Voir aussi Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, 11.

Malgré ses tares, la Gnose occupe une place considérable dans l'histoire intellectuelle du genre humain. Le ruisseau empoisonné dont la source est en Samaritaine chez Simon le Mage a grandi jusqu'à devenir un fleuve immense où la plupart des hérésiarques ont puisé par la suite. C'est ainsi que M^{re} Freppel — alors professeur à la Faculté de Théologie Catholique¹ de Paris — dans son cours de la Sorbonne, a démontré la filiation gnostique d'Arius et de Mahomet lui-même.

Nul ne saurait contester, dit-il, que les rêveries des Gnostiques aient pris corps dans les sectes du Moyen-Age, telles que les Pauliciens, les Cathares, les Albigeois et les Vaudois : des deux côtés, c'est absolument le même esprit et la même physionomie. Luther est un Gnostique... On a démontré depuis longtemps que la théosophie de Jacques Bœhme, le père de l'illuminisme protestant, n'est qu'une résurrection des théories gnostiques. (Freppel, *Saint Irénée*, cours de la Sorbonne, 1860-1861, Paris, Retaux, 1860, p. 184).

Les Albigeois — c'est-à-dire toutes les ignominies avec les plus affreux massacres !

La Réforme — les princes allemands et scandinaves imposant, le fer en main, la nouvelle croyance, avec, à leurs côtés, les Prédicants, nouveaux Mages corrompteurs de ces nouveaux Artaxercès avides de régner sur les âmes comme sur les corps !

1. Avant en effet que les Initiés modernes de la Franc-Maçonnerie soient devenus tout à fait nos maîtres, il y avait des Facultés de Théologie Catholique appartenant à l'Etat. Aujourd'hui, seuls les Protestants et les Juifs ont, en France, des Facultés de Théologie. En vertu du grand principe d'égalité, apparemment.

Jacques Bœhme — et avec lui Swedenborg, Martinès de Pasqually, la Franc-Maçonnerie Martiniste dont nous dirons le mysticisme affolant.
Quelle lignée !

Julien l'Apostat, les Gnostiques et les Juifs.

Après les règnes chrétiens de Constantin et de ses fils, le propre neveu de Constantin, Julien l'Apostat, baptisé mais par la suite initié aux Mystères de Mithra, fut le fauteur d'une puissante réaction païenne.

Tandis que Constantin (l'Histoire le démontre) n'exerça aucune représaille contre les païens qui venaient de faire subir à l'Eglise les horribles persécutions que nous avons décrites, — au contraire, le règne de Julien fut marqué par des cruautés atroces exercées, sous les ironiques regards de l'empereur, par les païens contre les chrétiens. C'est ainsi que la tolérance païenne ressemblait à la tolérance maçonnique dont nous avons sous les yeux de si tristes exemples !

Mais le règne de Julien nous présente des ressemblances bien plus frappantes encore avec des événements auxquels nous venons d'assister : l'alliance étroite conclue, dans l'Affaire Dreyfus, entre certains fanatiques protestants, la Franc-Maçonnerie française tout entière et les Israélites ; — sans compter la persécution actuelle.

C'est l'évêque de Fréjus, Monseigneur Arnaud, qui parle :

Julien, le philosophe dévoyé, à peine couronné empereur, s'était déclaré l'adversaire du christianisme dont il avait été l'adepte, et, avec une ardeur qu'on ne lui avait point connue jusque-là, on le vit se vouer à la restauration des anciens dieux.

Il devait rencontrer pour son œuvre anti-chrétienne d'utiles collaborateurs dans les membres des Sociétés secrètes et dans les Juifs, les hérétiques, les lettrés qui s'appelaient alors sophistes. A ces puissants auxiliaires s'ajoutaient une tourbe infâme, une multitude innombrable de gens sans aveu (les Apaches de l'époque). Sous l'action de tant de haine favorisée par le pouvoir, les chrétiens étaient bannis du commerce, de la magistrature, de l'enseignement ; les églises étaient fermées par la violence et leurs biens étaient confisqués ; les associations religieuses étaient dissoutes, tandis que *les communautés juives étaient conservées* ; la déconsidération était jetée sur le clergé à tous les rangs de la hiérarchie ; les ecclésiastiques étaient incorporés dans l'armée, les évêques étaient réduits au silence ou condamnés à l'exil : la justice et le bon droit semblaient avoir succombé sur tous les points, car nul recours n'était possible devant les tribunaux humains.

L'histoire impartiale ne dira-t-elle pas de la France, à notre époque, qu'elle offrit le spectacle agité de la période désolante que nous venons d'esquisser ? (M^{sr} Arnaud, *Lettre pastorale* 1903. — Citée par M. Albert Monniot, *Libre Parole* du 26 mai 1903.)

Pourquoi cette union du païen Julien et des hérétiques de la Gnose, à demi-païens, avec les Enfants d'Israël ? C'est que :

Le regard perspicace de Julien avait reconnu vite, chez les Juifs, les meilleurs alliés dans la guerre sourde, incessante, non déclarée mais d'autant plus efficace et plus perfide, qu'il faisait aux chrétiens...

(M. P. Allard, *Julien l'Apostat*, Paris, Lecoffre, 1903, t. III, p. 131.)

« Tant leur turbulence naturelle (*des Juifs*) dit saint Grégoire de Naziance, que leurs inimitiés séculaires les désignaient pour auxiliaires à Julien¹ » (M. P. Allard, *Jul. l'Apost.* t. III. p. 132).

Plus loin, nous verrons que les rites de la Franc-Maçonnerie moderne ont été institués par le judaïsant kabbaliste Elias Ashmole, de même que c'était déjà par le judaïsant Simon le Mage qu'avait été conçu le mythe primordial de la Gnose.

Et nous avons vu sous le proconsulat de M. Waldeck, l'ancien élève des religieux de Nantes, les Francs-Maçons s'unir aux Juifs comme les Gnostiques s'étaient alliés à Israël sous le règne de Julien l'Apostat.

Le parallèle est complet. Il fait toucher du doigt les affinités séculaires reliant la Kabbale à la Gnose issue de Philon, le Platon juif, et de Simon le Mage, ainsi qu'à la Franc-Maçonnerie.

Comparaisons.

Sans se départir encore de la patience bénévole qui les caractérise à travers les siècles — jusqu'au jour où vraiment la mesure est comble — les Chrétiens molestés par les Juifs de Palestine, sous Julien l'Apostat, n'avaient exercé contre eux aucune espèce de représailles, après la mort du tyran. Bien plus, écrit Saint Ambroise :

1, Saint Grég. de Naz, *Orat.* V. 3.

...nos basiliques ont été incendiées par les Juifs et rien ne nous a été rendu par eux, rien ne leur a été réclamé. (Saint Ambr., *Ep.* 50, 18.)

En 615, les rôles changent: c'est au tour des Chrétiens de Judée à avoir le dessous. Amédée Thierry va nous dire comment les Juifs imitèrent la mansuétude chrétienne.

L'année 615, écrit-il, avait été marquée par les Perses pour être la dernière des Chrétiens sur toute la surface de la Palestine. En effet, vers la fin du mois de mai, une armée formidable, que commandait Roumizan, surnommé Scharhavbar, c'est-à-dire le Sanglier Royal, général habile, mais cruel, et l'allié du roi Chosroès, vint fondre sur la Galilée et parcourut les deux rives du Jourdain... en n'y laissant que des ruines. Une nombreuse population chrétienne se pressait dans ces lieux sanctifiés par la prédication de l'Evangile...

Après le sac et l'incendie des maisons, les habitants enchaînés les uns aux autres étaient trainés en esclavage pour aller coloniser, sous les fouets des Perses, les marécages du Tigre et de l'Euphrate.

Des marchands juifs, munis de bourses pleines d'or, marchaient en troupe derrière l'armée, rachetant le plus qu'ils pouvaient de captifs chrétiens, non pour les sauver, mais pour les égorger eux-mêmes et leur préférence s'attachait aux personnages d'importance, aux magistrats des villes, aux femmes belles et riches, à des religieuses, à des prêtres. L'argent qu'ils payaient aux soldats persans pour avoir des Chrétiens à mutiler provenait de cotisations auxquelles tous les Juifs étaient imposés, chacun en proportion de sa fortune, dans l'intention de cette œuvre abominable qu'ils croyaient méritoire devant Dieu. L'histoire affirme qu'il périt ainsi quatre-vingt-dix mille chrétiens sous le

couteau de ces fanatiques. (Amédée Thierry, *Hist. d'Attila et de ses Successeurs*, Paris, 1860, t. II, p. 47 48, 49).

Treize siècles plus tard, dans l'Affaire Dreyfus, on entendit M. de Freycinet faire en justice une déposition terrible au sujet de l'or étranger introduit en France. Cet or provenait, lui aussi, de « cotisations imposées ».

Comparons maintenant, sur les exploits des Juifs palestiniens, auxiliaires des Persans, le récit d'Amédée Thierry avec celui de M. Théodore Reinach dans son *Histoire des Israélites* :

Les Juifs de Palestine, à l'instigation d'un certain Benjamin de Tibériade, s'unirent à l'armée persane, entrèrent avec elle à Jérusalem, 614, et y exercèrent, dit-on, de cruelles représailles. (Théod. Reinach, *Hist. d'Israël*, Paris, 1884, p. 44).

« Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème », dit-on.

Mais, alors qu'un très sûr historien comme Amédée Thierry parle de quatre-vingt-dix mille chrétiennes et chrétiens « mutilés », assassinés, le **dit-on** de M. Théodore Reinach ne vaut-il pas aussi, à lui tout seul, un long poème ?

La famille des Reinach est une famille d'historiens. Si de l'an 614 nous passons aux temps présents, avec l'*Histoire de l'Affaire Dreyfus* par le F. J. Joseph Reinach, ce sont des perles d'un orient plus pur encore que nous allons trouver dans cet ouvrage éminemment judéo-maçonique.

Il ne s'agit plus de quatre-vingt-dix mille chré-

tiens torturés. Cette fois, c'est la France qui est assassinée — assassinée par le parti dreyfusien. Voilà la vérité qu'il fallait obscurcir et nier. Le F. : Joseph Reinach s'y est efforcé, à grand renfort d'écritoirs. A-t-il réussi pour son Affaire mieux que M. Théodore Reinach avec son escamotage des quatre-vingt-dix mille victimes « mutilées » par ses doux coreligionnaires ?

M. Charles Maurras va nous le dire, dans la nerveuse préface qu'il a donnée au livre de M. Henri Dutrait-Crozon¹, ce livre qui a obtenu près du Parti dreyfusien le succès le plus flatteur et le plus mérité. Avec un ensemble merveilleux, en effet, aucun organe dreyfusien n'en a parlé : Donc !...

Le livre de M. Reinach, dit M. Maurras, est l'un des plus mauvais ouvrages du monde, mais la critique de ce livre devait être l'une des meilleures œuvres de notre langue ou ne pas exister. Un chef-d'œuvre ou rien s'imposait. Après avoir laissé le public languir pendant quelque temps, M. Henri Dutrait-Crozon nous a apporté le chef-d'œuvre.

C'est une belle et forte chose que ce *Joseph Reinach historien*...

La force probante en est sans réplique. Que dire, qu'opposer, que répondre à la découverte de la page 213 ? Et que dire s'il nous souvient que les découvertes de même force se pressent à travers les cinq cents autres pages ? On lira ce morceau de maître en son chapitre dans *Joseph Reinach historien*. Mais je ne puis m'empêcher de le détacher pour l'inscrire à ce frontispice, car il est aussi beau que vrai.

1. Henri Dutrait-Crozon, *Joseph Reinach historien*, Paris libr. Savaète, 1905.

Donc, page 213 du livre où il m'a fait l'honneur de m'inviter à parler avant lui, M. Henri Dutrait-Crozon poursuivant son opération de police intellectuelle et morale, observe que d'après le premier volume de l'Histoire de l'Affaire Dreyfus (et, dit M. Reinach, en vertu d'un machiavélique calcul du colonel Henry) « la photographie du bordereau n'était pas au dossier de l'avocat », « Demange n'avait pu consulter l'original qu'au greffe » ; « l'avocat n'avait pas en main la photographie de l'unique pièce accusatrice ». Ces phrases sont écrites page 391 du tome I de M. Reinach, lequel reproche en conséquence à « Demange » de n'avoir pas su exiger « un document essentiel » (*id.*, *ibid.*).

Or, au procès Zola (I, 384, 385), M^e Demange a déposé qu'il y avait eu des « fac-simile », « des photographies » du bordereau pour chacun des juges et que, quant à lui-même, il avait reçu son exemplaire et puis l'avait rendu.

L'allégation de M. Reinach était donc fausse. Mais attendez, car il a fait plus d'une erreur. Au tome II de son Histoire, page 424, M. Reinach écrit : « En 1894, alors que tous ceux qui avaient reçu des fac-simile du bordereau les avaient rendus, l'expert Teyssonnières avait gardé le sien ». Et en note : Procès Zola, I, 185, Demange.

« Ainsi », note M. Henri Dutrait-Crozon, « ainsi Reinach renvoie précisément à la déclaration de M. Demange que nous venons de citer, ce qui ne l'empêche pas, au tome I, d'affirmer tranquillement que l'avocat n'a pas eu en mains en 1895 la photographie du bordereau ».

« Il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de cette flagrante incohérence, car on reconnaît là le *procédé cher à Reinach*. Au tome I, la déclaration de M^e Demange le gêne : il la supprime ; au tome II, il en a besoin pour attaquer M. Teyssonnières : il l'invoque.

C'est de l'argumentation, c'est le travail personnel de l'historien. »

Ces édifiantes constatations, n'émeuvent pas M. Henri Dutrait-Crozon. Loin de s'indigner, c'est à peine s'il admire les procédés si « personnels » du champion de la Justice ; son intelligente curiosité s'éclaire seulement d'un petit sourire narquois devant la taille et le volume de quelques-unes des sottises observées chez M. Reinach, ou de certaines fautes notées avec délices. « Bernard Lazare était, » dit M. Reinach, « de la race des Juifs que célèbre l'Évangile : ils courent la terre et la mer pour faire un prosélyte. » M. Dutrait-Crozon cite et ajoute avec bonté : « Nous nous associons pleinement à l'application que fait M. Reinach au verset de saint Mathieu. C'est bien, en effet, pour la race de Reinach, de Bernard Lazare et autres, que le Christ s'écriait : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la mer et la terre pour faire un prosélyte, et lorsque vous l'avez fait, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous. » Et, donnant l'auteur et la page (saint Mathieu, XXIII, 15), le critique nous laisse à penser que si M. Reinach a maintes fois tronqué les textes par esprit de parti ou par esprit de fraude, il lui est également arrivé de se méprendre, comme ici, par naïveté naturelle, ou encore, ce qui est plus subtil, mais réel, par habitude invétérée de tirer les textes à soi jusqu'à leur faire dire le contraire de leur vrai sens.

Le journal *Le Soleil* donna pendant six mois une rubrique régulière des « faux Reinach » choisis entre les produits les plus beaux de la moisson quotidienne de la *Gazette*. C'est donc un fait que deux journaux parisiens, l'un du soir, l'autre du matin, ont dénoncé, l'espace d'une demi-année, tous les traitements odieux infligés par M. Reinach aux vérités les plus certaines. Mais c'est un autre fait que M. Reinach ne s'est jamais

risqué à répondre une seule fois à cette critique. (Henri Dutrait-Crozon, *Joseph Reinach historien*, Paris, Savaète, 76, rue des Saints-Pères, 1905. Préface de Ch. Maurras, p. XXXIX, XL, XLI.)

Manès et les Manichéens.

Nous avons vu l'astrologie régner dans les Mystères Mithriaques.

C'est, dit M. Cumont, à une religion plus puissante que cette fausse science que les Mystères persiques devaient léguer, avec leur haine de l'Eglise, leurs idées cardinales et leur influence sur les masses.

Le Manichéisme, bien qu'il fût l'œuvre d'un homme et non le produit d'une longue évolution, était uni à ces Mystères par des affinités multiples. (Le Manichéisme comme le Mithriacisme) s'étaient formés l'un et l'autre en Orient du mélange de la vieille religion babylonienne avec le dualisme perse et s'étaient compliqués dans la suite d'éléments helléniques. La secte de Manès se répandit dans l'Empire durant le IV^e siècle, au moment où le Mithriacisme se mourait et il fut appelé à recueillir sa succession. Tous les Mystes que la polémique de l'Eglise contre le paganisme avait ébranlés sans les convertir furent séduits par une foi conciliante, qui permettait de réunir dans une même adoration Zoroastre et le Christ. La large diffusion qu'avaient obtenue les croyances mazdéennes teintées de Chaldéisme avait préparé les esprits à accueillir l'hérésie; celle-ci trouva les voies aplanies, et c'est là le secret de son expansion soudaine. Les doctrines mithriaques ainsi renouvées devaient résister pendant des siècles à toutes les persécutions et, ressuscitant encore sous une forme nouvelle au milieu du Moyen-

Age, agiter de nouveau l'ancien monde romain. (M. Franz Cumont, *Textes et Monum.... Mithra*, t. I, p. 349, 350).

...Manès était un ancien esclave (persan) élevé par sa maîtresse dans toutes les connaissances de la Perse. Habile à dissimuler sa pensée, il couvrait d'une teinte chrétienne des doctrines empruntées aux Sciences occultes de l'Égypte, au dualisme persan, et aux rêveries gnostiques. (M. P. Allard, *Les dernières persécutions du IV^e Siècle*, p. 270).

Nous avons donc à la fois, chez Manès, la magie égyptienne et la Gnose combinées avec le dualisme persan, c'est-à-dire la religion d'Ahrimazda, le Principe du Bien, et d'Ahriman, le Principe du Mal — ce dernier étant le dieu mauvais qui figure dans les bas-reliefs mithriaques sous la forme du serpent s'efforçant de boire le sang du taureau primordial.

Saint Épiphane dit que les pratiques magiques des Manichéens furent empruntées à la fois à l'Égypte et à l'Inde. Comme autrefois « Chaldéen » le mot « Manichéen » fut synonyme de sorcier. Des mœurs exécrables et des rites d'une particulière immoralité sont également reprochés aux disciples de Manès¹.

D'un autre côté, Manès paraît avoir profité des écrits de Scythianus, Kabbaliste ou Gnostique judaïsant qui... aurait vécu au temps des apôtres. (Matter, *Hist. critique du Gnosticisme*, t. III, p. 72).

...Manès se montre à la fois Mage, Zoroastrien et Gnostique. (Pour lui) le dieu bon a pour symbole la

1. M. P. Allard (*La Persécution de Dioclétien*, t. I, p. 94) renvoie au *Dictionary of christian biography* (Art. *Manichaeans*, t. III, p. 798).

lumière, et pour domaine l'empire de tout ce qui est pur ; le dieu méchant gouverne l'empire du mal et des ténèbres. (*Id., id.*, p. 79).

Dans le système en partie gnostique de Manès, la *Pensée divine*, la *Sophia* de la gnose valentinnienne devient « *La Mère de la Vie* », et l'Adam-Kadmôn qu'on retrouve chez les Kabbalistes et les Rose-Croix du Moyen-Age. Enfin, le « Premier Homme » a un fils qui est « Le Christos ».

Le Christ des Manichéens n'a donc absolument rien d'orthodoxe.

On connaît la légende¹ qui est à la base de la Franc-Maçonnerie moderne : il y est question d'un ange qui séduit Eve et devient le père des ancêtres d'Hiram en même temps que de Balkis, reine de Saba. Cette légende est d'origine gnostique — et particulière à la secte des Ophites. — Une légende semblable appartient au Manichéisme qui se trouve ainsi posséder parmi ses mythes sacrés celui-là même qu'on sait être l'un des fondements des rituels de la Maçonnerie actuelle.

Constamment combattus et toujours debout à travers les siècles, ce sont bien, dit M. Matter, des Manichéens que les hérésiarques divers « qui ont essayé de temps à autre, de substituer d'étranges spéculations et une morale non moins bizarre au dogme et aux institutions de l'Eglise. » (M. Matter, *Hist. Critique du Gnosticisme*, t. III, p. 95).

1. Elle est très bien résumée par Le Couteux de Canteleu, d'après les historiens maçonniques F. Reghellini de Scio, F. Vassal, FF. Kauffmann et Cherpin, F. Ragon, etc. (Le Coult. de Cant., *Les Sectes et Sociétés Secrètes*, Paris, 1863, p. 19-26).

Anarchistes persans.

A partir du III^e siècle, les racines laissées dans le sol par le vieil arbre de l'Initiation des Mages poussèrent plusieurs rejetons à côté du Manichéisme. Ce furent toujours des Sectes à moitié gnostiques, comme celle de Manès. La principale, qui fut aussi la plus nombreuse, était celle des *Mastekiyé*, ou partisans de Mastek; elle prêchait l'égalité et la liberté universelles, la ruine de toutes les religions¹, l'indifférence de toutes les actions humaines, la communauté des biens et des femmes. Chose remarquable, elle comptait parmi ses membres les plus hauts dignitaires de l'empire persan².

Avec de pareils anarchistes à la tête des affaires, on pouvait s'attendre à une catastrophe : la Perse devint la proie des Arabes musulmans.

Les Sociétés Secrètes persanes, les *Mastekiyé* surtout, firent une active propagande parmi les conquérants, afin de corrompre leurs croyances. Elles réussirent rapidement à déterminer, en Perse, au sein de l'Islamisme, la formation de Sociétés Secrètes nouvelles, enseignant toutes la transmigration des âmes et combattant la religion de Mahomet.

En 815, naquit la Secte persane de Babek. Les

1. Il est à remarquer que les Illuminés de Weishaupt, au 18^e siècle, reprendront ce programme, presque en entier.

2. De Hammer, *Histoire de l'Ordre des Assassins*, Paris, 1833, p. 38, 39.

Khalifes musulmans mirent vingt ans à l'exterminer. Puis une Société secrète en sept degrés d'initiation se forma, concrétisant toutes les doctrines capables de tuer la foi musulmane. Dans le septième degré de cette secte — comme dans la secte de Mastek — on enseignait la vanité de toute religion et l'indifférence de toute action humaine. Elle était issue, elle aussi, de la vieille religion des Mages. Sa doctrine était propagée par les Daïs (ou envoyés); le plus célèbre d'entre eux, Karmath fut le fondateur de la secte des Karmathites.

Des torrents de sang et des villes en cendre révélèrent bientôt son existence au monde... Outre que la doctrine de Karmath enseignait que rien n'était défendu, que tout était permis, indifférent... elle minait surtout les bases fondamentales de la religion du Prophète, en ce qu'elle proclamait que tous ses commandements ne faisaient que présenter, sous le voile de l'allégorie, des maximes et des préceptes politiques... (De Hammer, *Hist. des Assass.*, p. 47).

Les Khalifes de Perse mirent un siècle à détruire les bandes des anarchistes de Karmath dont les doctrines offrent de singulières affinités avec celles que le F. : L. Cl. de Saint-Martin, chef du Martinisme, exposa dans son ouvrage *Des Erreurs et de la Vérité*.

Les Ismaïlites d'Égypte.

Après l'écrasement des Karmathites, l'un de leurs « daïs » ou missionnaires nommé Abdallah parvint à s'échapper des prisons persanes. Cet

anarchiste de gouvernement s'empara de l'Égypte, et y fonda la dynastie des Khalifes Fatimites ou Ismaïlites, qui régna de 909 jusqu'en 1171.

A côté de ce chef de sectaires immoraux, « criminels propagateurs d'athéisme¹ », qui devient le fondateur d'une puissante dynastie, n'est-il pas intéressant d'évoquer nos Francs-Maçons arrivistes, hier sans feu ni lieu, aujourd'hui pourvus et bien rentés, avec leurs prédécesseurs, les Jacobins guillotineurs de 1793, à plat ventre devant Napoléon I^{er}, qui les gorgea de places, dédaigneusement ?

Pendant près de trois siècles, les Sectaires Ismaïlites qui, dit M. de Hammer, s'étaient fait un « docile instrument du fondateur de la dynastie qu'ils avaient mise sur ce trône² » furent les vrais maîtres de l'Égypte et de la Tunisie actuelle. Ils fondirent de véritables Loges appelées « Assemblées de la Sagesse », où l'on passait par neuf degrés d'initiation. Les subtiles questions posées aux Initiés avaient toutes pour but de les amener au scepticisme le plus absolu quant à la morale, aux formes extérieures des religions et des gouvernements. Nous retrouverons ce procédé à la fois chez les Martinistes et chez les Illuminés de Weisshaupt, au XVIII^e siècle.

Le sixième des Khalifes Fatimites, à la fois instrument et Grand Maître nominal de la Secte (tout comme le F. : Philippe-Égalité le fut pour les Francs-Maçons) est aujourd'hui encore adoré par

1. De Hammer, *Histoire de l'Ordre des Assassins*, p. 46.

2. De Hammer, *Histoire de l'Ordre des Assassins*, p. 52.

les Druses du Liban, comme un dieu incarné. (De Hammer, *Hist...* p. 54).

Nous en aurons assez dit sur la dynastie des Khalifes d'Égypte originaires anarchistes quand nous aurons ajouté que son fondateur — à en croire les Khalifes de Bagdad — n'était point du tout, comme il le prétendait, un descendant de la fille de Mahomet, Fatime, mais bien le fils d'une Israélite. (De Hammer, *Hist.*)

L'Ordre des Assassins.

Dans la Secte des Ismaélites qui fit régner en Égypte la Gnose transformée en un redoutable instrument de tyrannie, les Initiés du huitième et avant-dernier degré « devaient être convaincus que toutes les actions étaient indifférentes et qu'il n'y avait pour elles ni récompense ni châtiment, soit sur cette terre, soit dans l'autre vie. C'était alors seulement que ce disciple pouvait monter au neuvième et dernier degré; il était mûr pour servir d'instrument aveugle à toutes les passions et surtout à un désir illimité de domination. Toute cette philosophie pouvait se résumer en deux mots, *ne rien croire et tout oser.* » (De Hammer, *Hist. de l'Ordre des Assassins*, p. 59).

Ces effrayants principes, je ne saurais trop le répéter, sont exactement ceux que les Illuminés de Weishaupt ont repris, six siècles plus tard.

Ces principes, écrit M. de Hammer, détruisirent de fond en comble toute religion et toute morale, et n'eu-

rent d'autre but que de réaliser de sinistres projets qu'exécutèrent d'habiles ministres pour lesquels rien n'était sacré. Nous les verrons, eux, qui auraient dû être les protecteurs de l'humanité, s'abandonner à une insatiable ambition et s'ensevelir sous les ruines des trônes et des autels, au milieu des horreurs de l'anarchie, après avoir fait le malheur des nations et mérité les malédictions du genre humain. (De Hammer, *Hist. de l'Ordre des Assassins*, p. 59).

Ceci ne peut-il pas s'appliquer presque à la lettre aux Francs-Maçons Jacobins de 1793 ? Or, nous verrons plus loin que les Jacobins procèdent des Illuminés de Weishaupt, dont les doctrines sont presque identiques à celles des Ismaïlites.

Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets : au XVIII^e siècle comme au XI^e, d'abominables Sectaires ont semé l'immoralité, l'anarchie, et ce sont des moissons de crimes que les peuples ont récoltées.

La Loge du Caire, écrit M. de Hammer, ... répandait ses doctrines par des Daïs... Ils avaient sous leurs ordres des Sectaires appelés Refik ou *Compagnons*...

Les compagnons, *Refik*, et les maîtres, *Daïs*, inondaient toute l'Asie et l'un de ces derniers, Hassan-Ben-Sabah-Homaïri, devint le fondateur d'une nouvelle branche de la secte, celle des Ismaïlites de l'Est ou Assassins. (De Hammer, *Hist. de l'Ord. des Assassins*, p. 66).

Tout l'esprit de cette nouvelle Société Secrète est là :

Qu'importe à l'ambition telle ou telle croyance, pourvu qu'elle trouve des instruments assez serviles

pour exécuter ses projets? Tout pour elle est d'avoir des esclaves adroits, de fidèles satellites et d'aveugles séides. (*Id., id.*, p. 73).

Rapidement, par le fer, le feu, le poison, la trahison, terribles outils maniés par ses Initiés, Hassan-Ben-Sabah fut le maître d'une partie de l'Asie.

On appelait *Fédavis* (les *Sacrés*, ou ceux qui se sacrifient) les exécuteurs des ordres d'Hassan, par l'intermédiaire des Maîtres et des Compagnons. Marco Polo, qui fit un long voyage en Asie, à l'époque de la terreur répandue par ces sectaires, raconte que les Fédavis, endormis avec du haschich, (d'où leur nom d'*Haschischim* ou *Assassins*) étaient transportés pendant leur sommeil dans des jardins peuplés de jeunes filles qu'ils prenaient pour les houris du Paradis musulman. Une fois rassasiés de jouissances, on les endormait de nouveau pour leur persuader à leur réveil qu'ils avaient eu un avant-goût des joies de l'autre vie, joies qui leur étaient réservées à jamais s'ils vouaient à leurs supérieurs une obéissance illimitée.

Les Fédavis étaient prêts alors pour tous les crimes les plus difficiles d'exécution, pour les actes de fanatisme barbare les plus extraordinaires.

Henri, comte de Champagne, roi de Jérusalem, en eut sous les yeux des preuves singulières. Il alla visiter le chef de la secte, appelé par les croisés « Le Vieux de la Montagne. » Ce dernier le conduisit à un de ses châteaux. Sur chacun des créneaux de la plus haute tour se tenait un homme vêtu de blanc.

« Seigneur, dit le Vieux de la Montagne au comte,

vos hommes ne feraient pas pour vous ce que les miens font pour moi. » Il donne un ordre dans sa langue : aussitôt deux de ces hommes se précipitent en bas et expirent, brisés par leur chute.

En entrant dans ce château, Henri vit, fixé près de la porte, un fer pointu : « Je vais, lui dit le Vieux de la Montagne, vous montrer comment on exécute mes volontés. » Il jeta un morceau d'étoffe qu'il tenait à la main ; à ce signe trois ou quatre hommes se précipitèrent sur cette pointe de fer et périrent sous les yeux d'Henri, qui pria son hôte de s'en tenir là.

Le Vieux de la Montagne lui donna des bijoux et lui promit de ne faire assassiner ni lui ni aucun des siens, ni en Palestine ni au-delà des mers. (*Histoire de Eracles, empereur*, liv. XXVI, ch. xxviii. — *Hist. occ. des Croisades*, II, 216. — M. Arbois de Jubainville : *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, Paris, 1865, grand prix Gobert, t. IV, p. 58.)

De 1090 à 1260, pendant près de deux siècles, la secte des Assassins couvrit l'Asie et l'Europe de crimes innombrables.

Les *Fédavis*, les *Sacrés* se baignèrent dans le sang, allant à travers le monde assassiner au péril de leur vie — sacrifiée d'avance à leur Ordre — quiconque leur était désigné par leurs supérieurs.

Quand on réfléchit aux morts subites, étranges, inexpliquées, survenues durant ces dernières années, on est en droit, n'est-ce pas, de se demander quels « Vieux de la Montagne », au milieu de nous, arment les bras de nouveaux Fédavis. Mais il nous faut remarquer en passant que si *Fédavi* veut dire *Sacrés*, de leur côté les *Sacrés* ou *Consacrés* des mystères de Moloch et d'Astoreth s'appelaient en

hébreu *Kedeschim*, du même nom, au fond, que celui porté par nos *Kadoschs* des Loges maçonniques modernes. Nos *Kadoschs* portent un poignard, un poignard est aussi le « bijou du grade » de Fédavi.

Et ce sont les poignards des *Kadoschs*, ne l'oublions pas, qui fournirent le fer nécessaire pour forger les couperets de la guillotine terroriste.

Les Druzes du Liban.

En sapant les principes de toute morale et de tout gouvernement, les Ismaélites avaient soin de faire miroiter, sous les yeux de leurs adeptes inférieurs, un avenir merveilleux où le monde entier serait heureux sous le sceptre d'un prince Initié, le « Mahadi » (le *Dirigé*, de là viennent tous les Mahdis passés et présents.) Les Druzes, qui habitent une partie des vallées du Liban, ont cru trouver ce prince idéal, nous l'avons dit, dans Al-Hakem-Biamrillah, le sixième khalife fatimite : ils l'ont déifié. Depuis plus de huit siècles, c'est lui qu'ils adorent comme une incarnation de Dieu, avec les pratiques les plus étranges, en même temps que sous le serment de mourir plutôt que de rompre le silence sur les Mystères de leur culte.

Un des préceptes de leurs livres sacrés dit que cette religion était trop haute pour être connue des infidèles, les Druses, pour mieux en cacher les mystères, doivent professer extérieurement la religion dominante du pays où ils se trouvent. Ainsi, du temps de l'émir

Beschir, où l'élément chrétien était prépondérant dans la Montagne, on les voyait venir en masse... pour recevoir le baptême. (François Lenormant, *Histoire des Massacres de Syrie*. Paris, 1861, p. VIII, IX).

Sous la domination turque, continue M. Lenormant, ils affectaient de fréquenter les mosquées ; dans quelques districts, pour s'acquérir l'appui de l'Angleterre, ils se faisaient protestants avant même que le missionnaire anglais ait commencé ses prédications !

Il est remarquable de constater que cette hypocrisie sectaire des Druzes à moitié manichéens est également l'un des caractères que nous retrouverons chez les Albigeois manichéens en même temps que l'une des vertus particulières aux Francs-Maçons, surtout lorsqu'ils ne sont pas les maîtres.

Le khalife Hakem, divinisé par les Druzes, est représenté sous forme d'une idole masculine à tête de veau, comme le vieux Moloch adoré autrefois dans le Liban. D'autre part, nous avons cité la survivance étrange du culte de l'organe féminin dans les mêmes montagnes, chez une autre secte d'Ismaélites, les Nosaïris¹.

En 1838, Sylvestre de Sacy publia deux volumes

1. Voici le texte auquel nous faisons allusion : « Suivant le témoignage de Volney, les Nosaïris, qu'il nomme *Ansariès* sont divisés en plusieurs sectes,... dont les *Qadmousiè*, qu'on assure rendre un culte particulier à l'organe qui, dans les femmes, correspond à Priape. On assure aussi, ajoute-t-il en note, qu'ils ont des assemblées nocturnes, qu'après quelques lectures ils éteignent la lumière et se mêlent comme les anciens. Gnostiques. » (*Voyages en Syrie et en Egypte*, t. II. p. 5.— Sylvestre de Sacy, *Exposé de la religion des Druzes*, Paris, Imp. Royale, 1838, t. II, p. 571).

auxquels nous renvoyons le lecteur : *Exposé de la religion des Druzes*. Il y montre la filiation gnostique et manichéenne de cette branche de la secte Ismaélite, pénétrée d'autre part par les anciens dogmes locaux.

Les Massacres de 1841.

Trois années après son apparition, le livre de M. de Sacy devint d'une terrible actualité : en 1841, en effet, la Syrie fut profondément troublée par une série de massacres où les Druzes prirent leur sanglante part. A Damas, le 28 janvier 1841 — quelque jours après la libération des dix israélites qui avaient égorgé et saigné rituellement le capucin Thomas — Ali-Pacha vient avec huit mille Turcs et Kurdes. Les Juifs frappent les chrétiens. Ce fut le commencement de l'incendie. Bientôt les Druzes, aussi sanguinaires que leurs frères les Kharmatites, se jetèrent sur leurs voisins chrétiens, les Maronites.

Voici l'une des horribles scènes dont le Liban fut le théâtre en novembre 1841 :

Dès que les agents de Sélim-Pacha (*le gouverneur turc*) eurent quitté Der-el-Khamar ¹, les Druzes entrèrent dans la ville, dont ils n'eurent pas de peine à se rendre maîtres, puisque toute la population était désarmée ².

1. Ville des Maronites.

2. Le turc Sélim-Pacha avait fait rendre aux Maronites leurs armes, sous prétexte de pacifier le pays, mais les Druzes avaient conservé les leurs. Comparer « l'Apaisement » pratiqué dans l'armée par le F. Berteaux, au bénéfice des délateurs. (A. B.)

Ils commencèrent par décapiter quarante-cinq Chrétiens qu'ils redoutaient par leur influence et leur courage, et ensuite ils placèrent deux hommes armés dans chaque maison chrétienne, et au moyen de cette précaution, ils violaient impunément les filles, les jeunes garçons et les femmes, sous les yeux même des pères et des maris, qui se trouvaient dans l'impossibilité de s'opposer à la brutalité des Druzes, sous peine d'être massacrés, au moindre mouvement, eux et toute leur famille.

Les Druzes poussaient leur sentiment de haine et de vengeance contre les Chrétiens jusque sur les enfants en bas âge, qu'ils prenaient par les jambes pour leur casser la tête en les jetant contre des pierres, ou qu'ils jetaient en l'air et qu'ils coupaient en deux pour montrer leur adresse, au moment où le malheureux enfant retombait à la hauteur du sabre qui l'attendait...

A cette époque (5 novembre 1841), on comptait déjà vingt-un villages chrétiens, quatorze couvents et une centaine de petites églises grecques pillés et incendiés par les Druzes... (Achille Laurent, *Relation historique des Affaires de Syrie depuis 1840 jusqu'en 1842*. Paris, Gaume, 1846, t. I, p. 320, 321.)

Les Massacres de 1860.

Le gouvernement français abandonna de la plus indigne façon les Maronites chrétiens, qui représentent dans le Liban les anciens Syriens indigènes¹ mêlés des restes des armées croisées², amis et protégés de la France depuis Saint-Louis !

1. C^{te} Melchior de Vogué, Extrait du *Correspondant* du 25 août 1860 : *Les Événements de Syrie*, p. 14.

2. C^{te} Melchior de Vogué, Extrait du *Correspondant* du 25 août 1860 : *Les Événements de Syrie*, p. 10.

Il s'agissait dès lors de ménager « une entente cordiale » avec l'Angleterre qui jouait en Syrie un rôle aussi odieux que possible. Il faut lire, sur ces déplorables événements, des lettres navrantes écrites par des témoins oculaires et que reproduit Achille Laurent (*Relat. historiq.*, t. I, p. 361.)

La politique de lâcheté inaugurée par la France en 1840 dans le Liban porta ses fruits : vingt ans après eurent lieu de nouveaux massacres, encore plus épouvantables que les précédents.

Cette fois encore, les Turcs étaient d'accord avec les Druzes qui furent leurs instruments dans leur haine du Chrétien.

Les Sectaires d'Hakem et leurs alliés les Bachi-Bouzouks furent atroces :

Ici, c'étaient les enfants que l'on coupait en quartiers... Là des jeunes filles violées et ensuite égorgées; ailleurs des vieillards à qui l'on cassait les quatre membres à coups de crosses de fusil et qu'on laissait mourir lentement sur la place au milieu des plus atroces douleurs. (Franç. Lenorm. *Hist. des Massacres de Syrie*. p. 18.)

En trois jours, soixante villages (maronites), riches et florissants la veille, avaient été réduits à l'état de ruines informes. (*Id, id.*, p. 26.)

Veut-on quelques exemples de la férocité inouïe déployée... par les musulmans de Sayda et par leurs complices idolâtres ?

Une femme s'enfuyait vers la ville avec ses trois enfants. Un Druze la rencontre; il la force à s'asseoir et massacre ses enfants sur ses genoux. (*Id, id.*, p. 32.)

Le hideux fanatisme des Initiés d'Hakem est révoltant et soulève le cœur. Mais nos initiés de la Franc-Maçonnerie? Qu'en penser, quand on évoque la vision de la princesse de Lamballe éventrée par les tueurs de 1792, agents des fureurs des Arrières-Loges ?

De massacres en massacres, les Druzes nous ont amenés jusqu'en 1860. Retournons en arrière avec les Albigeois : et c'est toujours dans le sang que nous allons marcher.

XI

ALBIGEOIS ET TEMPLIERS

Les Albigeois ou Cathares.

Après la prise de Constantinople par les Turcs, les Grecs Byzantins, d'une culture si raffinée mais aussi d'une profonde corruption intellectuelle et morale, pourris du mysticisme morbide que leur avaient légué les religions obscènes de l'Asie au travers de leurs filles, les hérésies gnostiques et manichéennes, — les Byzantins, dis-je, en pénétrant au sein des nations européennes de l'Occident, y précipitèrent un torrent de boue.

C'est eux qui introduisirent le Gnosticisme en Italie ¹, en Allemagne, en France, tandis que de

1. César Cantu, *La Réforme en Italie, les Précurseurs*, Paris. 1866, p. 127.

leur côté, les invasions sarrasines en Espagne et en France, avaient laissé bien des traces de leur passage.

C'est encore aux Gnostiques d'Asie et de Byzance que fait allusion le F.°. Villaume quand recherchant les sources diverses dont la réunion forma le fleuve de la Franc-Maçonnerie, il écrit ces lignes :

Une autre partie enfin semblerait être due à un reste de judaïsme conservé par les Initiés de l'Orient, et que nous regardons comme ceux par qui nous avons reçu les Mystères actuels. (F.°. Villaume, *Manuel Maçonnique ou Tuileur*,... Paris, 1820, p. 7.)

Si le proverbe est vrai — tel père, tel fils — nous devons donc, nous souvenant de ce que furent les Initiés d'Orient, nous attendre aux pires choses de la part des Francs-Maçons, les Initiés modernes.

La tradition maçonnique rapportée par le F.°. Villaume concorde absolument avec ce que disent tous les historiens : écrasés par les princes chrétiens comme par les princes musulmans — Gnostiques et Manichéens d'Orient s'infiltrèrent peu à peu en Europe. C'est d'eux que naquirent les Cathares, les Patarins, les Albigeois, si estimés de tous les écrivains hostiles au Christianisme — et pour cause.

Dans son livre : *Les Césars du III^e siècle* ¹, M. de Champagny décrit l'organisation des Sociétés Secrètes Manichéennes jusqu'aux XIII^e et XIV^e siècles; il montre leur diffusion dans le monde

1. M. de Champagny, *Les Césars du III^e siècle*, 2^e Édit., t. III, p. 226.

entier et prouve que l'hérésie albigeoise sortit de ces groupements occultes.

D'autre part, M. Douais, le plus récent historien des Cathares ou Albigeois, démontre de la façon la plus irréfutable l'origine gnostique et manichéenne de leurs doctrines ¹. Quant à celles-ci, dont nous avons déjà parlé, il n'est pas inutile de les rappeler, — avant de montrer les résultats auxquels leur prédication conduisit, dans le Midi de la France, au Moyen-Age.

Au sujet des Carpocratiens, qui perfectionnèrent la gnose valentinienne, M. Matter, historien protestant, qui est plutôt indulgent pour les hérétiques de la Gnose, s'exprime ainsi :

Le mépris de toute législation morale était leur morale... La nature révèle deux grands principes, ceux de la communauté et de l'unité de toutes choses. Les lois humaines contraires à ces lois naturelles sont des infractions coupables à l'ordre légitime et divin. *Pour rétablir cet ordre, il faut instituer la communauté du sol, des biens et des femmes.* En général, plus on méprise... toutes les lois existantes, plus on se délivre de tout ce que le Vulgaire nomme religieux, plus on honore l'Etre Suprême, plus on devient semblable à Dieu. (M. Matter *Hist. du Gnosticisme*, t. II, p. 261 et suiv.)

Nous retrouvons à la fois, dans cet enseignement gnostique, ceux de toutes les sectes que nous venons d'étudier ; c'est lui encore qui dirigera les Albigeois.

Après le protestant Matter, interrogeons le pro-

1. M. Douais, *Les Albigeois, leurs origines...*, Paris, Didier, 1879.

testant Hurter, le savant historien du Moyen-Age :

En comparant l'organisation intérieure d'une certaine société, les Francs-Maçons, et ses tentatives contre l'Eglise depuis une soixantaine d'années, avec les principes connus de la doctrine des Cathares (ou Albigeois), on est obligé de reconnaître quelques rapprochements, et non seulement pour les principes généraux, mais pour les plus minces détails. Les deux Sociétés ont pour principe l'indépendance de l'homme vis-à-vis de toute autorité supérieure. Toutes deux vouent la même haine aux institutions sociales et particulièrement à l'Eglise et à ses ministres... Chez toutes deux les vrais chefs sont inconnus à la foule... Mêmes signes de reconnaissance dans la manière de parler et de s'entendre, de sorte que nous pouvons dire avec quelque raison que tout le bouleversement qui mine depuis plus d'un demi-siècle les fondements de la société européenne, n'est autre chose que l'œuvre des Albigeois, transmise par eux à leurs successeurs, les Francs-Maçons. (Hurter, *Hist. du Pape Innocent III et de son siècle*, traduct. Jager, Paris, 1840, p. 284).

Vices et crimes des Albigeois.

Répandus dans le Midi de la France, ces hérétiques reçurent le nom d'Albigeois, de la ville d'Albi où se tint le premier concile qui les condamna. Bien longtemps avant que les pouvoirs civils fussent forcés d'intervenir pour défendre l'ordre social menacé, ils professaient les doctrines du Manichéisme sur les deux principes, attribuant au principe mauvais le mariage,

la procréation des enfants¹ et ils enseignaient... qu'on ne devait aucune obéissance aux autorités soit ecclésiastiques soit séculières... Enfin, ils détestaient les ministres de l'Eglise et ne cessaient de les décrier; ils voulaient qu'on les poursuivît et qu'on les exterminât comme des loups; et partout où ils étaient maîtres, ils en agissaient ainsi, brisant et brûlant les croix, les images, les reliques, pillant et dévastant les Eglises, les Monastères, n'épargnant ni âge, ni sexe, et portant partout la dévastation, l'incendie et la mort. (N. Deschamps, *Les Sociétés Secrètes et la Société*, Paris et Avignon, 1880, t. I, p. 296.)

Nous avons vu les mêmes crimes, les mêmes horreurs se répéter à travers les siècles, depuis les Karmathites et les Ismaélites jusqu'aux Druzes, pour l'Orient. — En Occident, les Sociétés Secrètes, animées des mêmes principes, basées sur les mêmes doctrines, accomplissent chez les Albigeois des infamies toutes pareilles.

C'est un amas de récits effrayants, que la relation des crimes commis par ces Sectaires ! On les trouve tout au long dans l'*Histoire des Albigeois et des Vaudois*, par le P. Benoist de Saint Dominique². Quant à leur dépravation, elle dépassait toutes les bornes.

Du reste, ce ne sont pas seulement les auteurs catholiques qui ont signalé les doctrines et les mœurs albigeoises, d'après tous les monuments du temps, les interrogatoires, les sentences et les procès-verbaux. Plusieurs écrivains d'un nom illustre dans les annales maçonniques ont eu le courage de ne pas reculer

1. N'est-ce pas là le Malthusianisme primitif ? (A. B.)

2. Paris, 1691.

devant une si éclatante vérité, et voici comment M. Michelet lui-même parle des Albigeois :

« La noblesse du Midi, qui ne différait guère de la bourgeoisie, était toute composée d'enfants de juives ou de sarrasines, gens d'esprit bien différent de la chevalerie ignorante et pieuse du Nord; elle avait pour les seconder et en grande affection les montagnards¹. Ces routiers maltraiétaient les prêtres tout comme les paysans, habillaient leurs femmes de vêtements consacrés, battaient les clercs et leur faisaient chanter la messe par dérision. C'était encore un de leurs plaisirs de salir, de briser les images du Christ, de leur casser les bras et les jambes. Ils étaient chers aux princes précisément à cause de leur impiété qui les rendait insensibles aux censures ecclésiastiques. Impies comme nos modernes et farouches comme les barbares, ils pesaient cruellement sur le pays, volant, rançonnant, égorgeant au hasard, faisant une guerre effroyable...

« Enfin, cette Judée de la France, comme on a appelé le Languedoc, ne rappelait pas l'autre seulement par ses bitumes et ses oliviers; elle avait aussi Sodome et Gomorrhe... Que les croyances orientales, le dualisme persan, le Gnosticisme et le Manichéisme aient pénétré dans ce pays, c'est ce qui ne surprendra personne²... » (Michelet, *Hist. de France*, t. II, p. 404, 409, 472).

1. Ancêtres des Camisards cévenols. — Tout se tient. (A. B.)

2. Ici, une note très intéressante du P. Deschamps montre l'afflux venu, chez les Albigeois d'origine gnostique et manichéenne, de l'une des sources principales de la Gnose, — je veux dire de la Kabbale juive : « Comparez, dit-il, dans l'ouvrage déjà cité de M. Douais, le chapitre sur les *Ecoles juives au Moyen-Age*. On ne saurait trop insister sur la persistance de ces foyers de propagation de l'anti-christianisme. » (N. Desch. *Les Soc. Secrètes*, t. I, p. 299).

Voici un fragment de ce chapitre de M. Douais :

(En Languedoc) les Juifs eux-mêmes, ces vieux ennemis de

Et les voilà, les sages, les hommes de la raison, les précurseurs de la Maçonnerie moderne, ses ancêtres avoués, loués, bénis, imités par leurs fils dans leurs doctrines, leurs mœurs et leur hypocrisie ! (N. Deschamps, *Les Soc. Secrètes*, t. I, p. 298, 299).

Les doctrines gnostiques et manichéennes, suivant lesquelles les corps et tout ce qu'ils peuvent faire ne comptent pour rien, du moment que les âmes des Initiés sont purifiées par l'imposition des mains des *Parfaits*¹, ont été plus haut suffisamment définies.

Quant aux mœurs des Albigeois, les Chana néens, dès les temps de Sodome, les Grecs et les Romains de la décadence les avaient déjà.

Saint Paul les a flétris dans le passage brûlant comme un fer rouge que nous avons cité. Les Albigeois suivaient la tradition des dévots de la Déesse Cybèle-Astoreth.

Quant aux résultats de l'infiltration du Manichéisme dans la France chrétienne — qui devait

l'Eglise, contribuaient pour leur part à l'amoindrir et à la perdre dans l'esprit des peuples... Depuis de longues années l'harmonie des âmes avait été brisée dans la Provence et le Languedoc. Les causes de ce désaccord... sont multiples et diverses; et nous nous gardons bien de les attribuer uniquement à l'influence juive. Mais il est certain qu'aux XI^e et XII^e siècles, tout enseignement différent de celui de la foi ne pouvait produire que de funestes effets sur notre société, alors sans fixité dans ses principes et ses croyances. A ce point de vue, il est intéressant d'étudier les nombreuses écoles que les Juifs avaient établies sur le littoral de la Méditerranée. (Abbé Douais, *les Albigeois*, 2^e Edit., Paris, 1880, p. 314-316.)

1. Bergier, *Dictionnaire théologique*, Art. Albigeois.

ou s'empoisonner à jamais en absorbant ces virus, ou les rejeter pour ne pas mourir — ce furent, après une longue période où, comme toujours, les patients chrétiens orthodoxes subirent toutes sortes d'avanies, depuis les plus ignobles jusqu'aux plus cruelles, ce furent les vengeresses exécutions en masse accomplies par les Croisés de Simon de Montfort.

Dès 1179, les Albigeois sont excommuniés. Ils purent à leur aise piller, massacrer jusqu'à la première Croisade entreprise contre eux en 1204. Ce n'est qu'en 1209 que Simon de Montfort parvint à les réduire, en exterminant à Béziers leurs forces principales. C'est en 1220 seulement que les derniers Albigeois, complètement vaincus, se fondent avec les Vaudois, autre secte manichéenne née à Lyon, ce grand centre mystique.

Où étaient les barbares, où étaient les bourreaux? et fallait-il après avoir pendant plus d'un demi-siècle employé tous les moyens de persuasion pour ramener à l'ordre ces hordes de brigands, toujours prêts à se travestir quand ils n'étaient pas les plus forts¹, les laisser piller, tuer, corrompre la majorité des populations chrétiennes et inoffensives, sans permettre aux victimes de se défendre, sans venir à leur aide?... Fallait-il, au nom de la liberté, comme de nos jours, proclamer le principe de *non intervention* (au bénéfice) des brigands contre leurs victimes, de tous les tyrans

1. Comme leurs ancêtres les Manichéens, les Albigeois pratiquaient cet adage: « Jurez, parjurez-vous, mais gardez le secret. » — L'hypocrisie et le mensonge maçonniques ont là de dignes aïeux. (A. B.)

et de tous les oppresseurs contre les peuples et les faibles opprimés? Car, qu'on le remarque bien, la Croisade contre les Albigeois ne fut, comme les Croisades contre les hordes musulmanes, qu'une guerre de défense contre les envahisseurs, sous le commandement du pape et des souverains chrétiens à qui la loi naturelle l'imposait comme leur premier devoir. (N. Desch. *Les Sociétés Secrètes*, t. I, p. 300).

En même temps que les Albigeois en France, les adeptes de l'Ordre des Assassins « travaillaient » (selon le terme maçonnique) en Syrie et en Perse. Le travail de tous ces Sectaires de France comme d'Asie, c'était la débauche, la sodomie, le viol, l'incendie, la [tuerie, si bien que les uns comme les autres apparaissent dans l'Histoire à la fois comme antichrétiens, antisociaux et antiphysiques.

Il se trouve cependant des écrivains francs-maçons qui, dans leur coutumière et impudente hypocrisie, osent travestir en victimes les immondes, les atroces Albigeois — et en bourreaux les Français de Simon de Montfort, libérateurs intrépides de leurs frères du Midi qu'opprimait cruellement une horde d'étrangers et de complices de ces étrangers !

Ces professionnels du mensonge maçonnique, on ne saurait mieux les comparer qu'à ces honnêtes gens qui, la nuit, dans les carrefours, attaquent les gardiens de la paix, afin de prêter main forte à des assassins.

L'Ordre du Temple.

L'assassinat et la sodomie furent les crimes principaux des Albigeois. Avec la sodomie, les Templiers, dégénérés de leur noble mission de défenseurs de la Terre Sainte, pratiquèrent surtout l'usure et le vol : c'était encore, comme l'assassinat, un moyen de saigner les peuples et les individus.

Par ailleurs, c'est toujours la contagion des vieilles idées semées par les Initiés des Anciens Mystères qui causa la perte de l'Ordre du Temple.

L'invasion du Midi de la France par l'hérésie albigeoise avait eu pour cause, nous l'avons dit, l'exode des Grecs byzantins (chassés de Constantinople par le Turc et traînant à travers l'Europe le fatras de leurs controverses manichéennes et gnostiques) en même temps que la poussée victorieuse du mysticisme oriental des Sarrasins, triomphateurs sur les champs de bataille et dans les sphères intellectuelles à la fois, comme il arrive toujours. De même, c'est la réaction vigoureuse des sectes antichrétiennes, luttant en Terre Sainte contre les Croisés, qui vint à bout de l'Ordre chrétien du Temple, en le corrompant — ainsi que, bien des siècles auparavant, nous avons vu dans cette même Palestine les abominables Initiés de Moloch et d'Astoreth corrompre tant d'Israélites.

De même que les écrivains de la Maçonnerie, en louant et s'efforçant de justifier contre l'Église catholique les Gnostiques, les Manichéens et les Albigeois, s'en

sont montrés les fils, les héritiers et les continuateurs, ainsi en est-il des Templiers. Il en est peu parmi les condamnés de l'Église qui aient eu autant et de si ardents apologistes, peu en faveur de qui on ait si généralement et si témérairement accusé le Pape et les Évêques.

« Nous chercherons, a dit Condorcet, si l'on ne doit pas mettre au nombre des Sociétés Secrètes cet Ordre célèbre contre lequel les Papes et les Rois conspirèrent avec tant de barbarie. » (Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 7^e époque; édition de Paris, 1822, p. 134).

Il y avait donc dans les Templiers un grand intérêt à défendre pour les Maçons et tous les révolutionnaires philosophes ou Jacobins. Ce n'est pas là, pour qui veut réfléchir, une des moindres preuves de leur filiation et de la conformité de leurs doctrines (N. Deschamps, 2^e éd., t. I, p. 300, 301).

Que certains Francs-Maçons, reconnaissant dans les Templiers des ancêtres spirituels en même temps que des frères par la pensée, se soient efforcés de les blanchir à force d'impostures, c'était leur intérêt évident. Mais la vraie Histoire, avec ses documents inexorables, est là pour établir la preuve de leurs mensonges.

Non, ni le pouvoir religieux ni le pouvoir civil ne furent barbares en frappant les Templiers, car il est avéré que ces derniers, outre qu'ils furent des sodomites, ont commis le crime que toutes les cités antiques regardaient à juste titre comme le plus inexpiable des crimes : les Templiers furent d'abominables traîtres à la cause de la civilisation chrétienne et européenne.

Traîtres et sodomites, c'est beaucoup pour les membres d'un seul Ordre, si sympathique qu'il puisse être aux Initiés modernes de la Franc-Maçonnerie.

Doctrines et mœurs infâmes des Templiers.

Fondé en 1118 à Jérusalem par des chevaliers français dans le but de défendre contre les Musulmans la Terre Sainte reconquise, l'Ordre du Temple fut d'abord fidèle à ses grands devoirs.

Mais au contact des Sectes dualistes ou manichéennes qui pullulaient en Orient, les Templiers tombèrent promptement au niveau des plus infâmes Karmathites, après avoir épousé des doctrines cathares, comme les Albigeois.

Avant tout, dit M. Jules Loiseleur, les Templiers sont dualistes : ils reconnaissent deux principes opposés, l'un auteur des esprits et du bien, l'autre créateur de la matière et du mal... Pour l'Ordre du Temple, c'est le dieu mauvais qui seul a créé les êtres animés d'une existence matérielle, qui peut favoriser et enrichir ses fidèles et *qui a donné à la terre la vertu de faire germer et fleurir les arbres et les plantes*. Ces idées appartiennent aux Cathares primitifs... Les mots que nous imprimons ici en italiques se retrouvent à la fois et presque sans variante dans l'enquête dirigée contre les Templiers et dans celle qui fut faite par l'inquisition contre les Cathares albigeois. Ainsi les Templiers reconnaissent tout ensemble un dieu bon, incommunicable à l'homme... et un dieu mauvais auquel ils donnent les traits d'une idole effroyable. Leur culte le plus fervent

s'adresse au dieu du mal, qui seul peut les enrichir et combler l'Ordre de toutes sortes de biens. (*La doctrine Secrète des Templiers*, par M. Jules Loiseleur, Paris et Orléans, 1872, p. 141).

La morale de l'Ordre du Temple fut la conséquence de sa métaphysique, de ses opinions sur la supériorité du principe du mal. Le culte de la matière, un grossier sensualisme en furent les bases. Enrichir l'Ordre, et pour y parvenir s'emparer du bien d'autrui, augmenter la puissance et la fortune de la Communauté par tous les moyens possibles, honnêtes ou criminels, *per fas aut nefas*, dit l'acte d'accusation, ce furent là les seuls préceptes des Templiers¹...

Quant à l'infamie des mœurs, quant à l'odieuse licence donnée aux adeptes de satisfaire leurs appétits les plus brutaux, ce sont là encore des aberrations puisées chez la secte dépravée qui voyait dans les plus immondes satisfactions de la chair un hommage agréable à son Dieu.

... Où chercher toute l'explication de cette infâme tolérance, de ces ignobles recommandations de complaisance adressées aux nouveaux initiés, si ce n'est dans cette doctrine que le corps, quoi qu'il fasse, ne souille jamais l'âme, que celle-ci est localisée dans la tête et dans la poitrine, et qu'à partir de la ceinture, l'homme ne pèche plus?... Cette doctrine ne livre-t-elle pas le sens symbolique des trois baisers échangés entre le profès et son initiateur, *in ore, in umbilico et in fine spinæ dorsi*? Sans doute, il y en avait un pour l'esprit, communication du Dieu supérieur, un autre

1. « Voyez les articles 97 et 99 et les aveux du quarantième témoin d'Ecosse dans les *Conciles d'Angleterre*, p. 332 ». On sait que dans les procès entamés dans presque tous les pays chrétiens, en même temps, la concordance des aveux faits par les Templiers fut complète. (A. B.)

pour le corps, création de Lucifer, et un troisième appliqué au point intermédiaire, qui sépare le domaine du corps de celui de l'âme (*Id, id*, p. 145, 146).

Quels étaient ces « complaisances » et ces « baisers » échangés par les tristes clients du F. : Condorcet ? Demandons-le à Michelet. Après avoir étudié à fond, sur les pièces elles-mêmes du procès, l'affaire des Templiers, il a publié

... l'acte le plus important, [dit-il, du procès des Templiers : c'est l'interrogatoire que le grand-maître et deux cent trente-et-un chevaliers servants subirent à Paris par devant les Commissaires pontificaux. Cet interrogatoire fut conduit lentement et avec beaucoup de ménagements et de douceur par de hauts dignitaires ecclésiastiques, un archevêque et plusieurs évêques... (*Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'Instruction Publique, 1^{re} Série... Procès des Templiers, publié par M. Michelet, vol. in-4^o, p. 3, 4.*)

Voici quelques extraits du résumé des aveux faits par les soixante-douze Templiers les plus notables, *librement, sans tortures*¹ :

3^o Que c'était la coutume de quelques-uns de se réunir le Vendredi Saint ou un autre jour de la Semaine

1. C'est également *sans tortures* qu'ont été obtenus à Florence les aveux des Templiers d'Italie. M. Loiseleur a donné leurs dépositions, « très aggravantes pour l'Ordre », dit-il. Il ajoute que la torture ne fut pas davantage employée contre les accusés du Temple, ni en Sicile, ni à Brindes, etc. (*Lois. La Doct. Secr.*, p. 6, 17, etc.).

Or, toutes ces dépositions, faites simultanément dans plusieurs villes, concordent d'une façon absolue avec celles des Templiers de France.

Les mensonges maçonniques du F. : Condorcet n'y changent rien.

Sainte pour fouler ainsi aux pieds la croix, faire sur elle des outrages plus odieux encore et en faire faire par les autres...

6° Qu'à la réception des Frères du dit Ordre, le recevant et le reçu se baisaient tantôt sur la bouche, sur le nombril ou le ventre nu, tantôt sur l'anus ou l'épine dorsale, tantôt plus indécemment encore...

8° Que les recevants disaient aux reçus qu'ils pourraient entre eux se livrer au crime infâme, que la chose était permise, qu'ils devaient mutuellement s'y prêter, qu'eux-mêmes le pratiquaient ainsi qu'un grand nombre d'autres...

10° Que ceux qui à leur réception ou après refusaient de faire ce qui leur était demandé étaient mis à mort ou emprisonnés à jamais.

11° Qu'on leur enjoignait sous peine de mort ou de prison et par serment de ne rien révéler de ces choses, ni de leur mode de réception, et que si quelqu'un était surpris l'ayant fait, il était mis à mort ou en prison... (Cité par N. Deschamps, *Les Soc. Secr.*, 2^e Edit., t. I, p. 306.)

... Quelque opinion (dit M. Michelet) qu'on adopte sur la règle des Templiers et l'innocence primitive de l'Ordre, il n'est pas difficile d'arrêter un jugement sur les désordres de son dernier âge. Il suffit de remarquer dans les interrogatoires ...que les dénégations sont presque toutes identiques, comme si elles étaient dictées d'après un formulaire convenu ; qu'au contraire les aveux sont tous différents, variés de circonstances spéciales, souvent très naïves, qui leur donnent un caractère particulier de véracité. Le contraire devrait avoir lieu, si les aveux avaient été dictés par les tortures : ils seraient à peu près semblables et la diversité se trouverait plutôt dans les dénégations. (Michelet, *Documents...*, 1851, t. II, p. 7 et 8.)

Mensonges et faux maçonniques.

(Pour arriver à obscurcir cette affaire des Templiers) il a fallu la véritable conspiration contre l'histoire à laquelle se sont livrés les écrivains franc-maçons du dix-huitième siècle, comme le dit en propres termes l'historien de la secte le plus autorisé actuellement, le F.°. Findel, directeur du *Bauhütte* de Leipzig ¹. (N. Deschamps, *Soc. Secr.*, t. I, p. 310.)

Le jugement porté par le F.°. Findel est particulièrement sévère, pour les Francs-Maçons comme pour les Templiers. Il déclare, lui aussi, que ces derniers ont subi l'influence du Catharisme ².

Ce fut surtout la Franc-Maçonnerie, dit-il, qui, pendant le siècle précédent, s'appliqua avec le plus grand soin à établir l'innocence de l'Ordre des Templiers... on eut recours à toutes les machinations pour étouffer la vérité. Les Francs-Maçons admirateurs de l'Ordre des Templiers achetèrent toute l'édition des *Actes du Procès*, de Moldenhawer, qui renfermait la preuve de la culpabilité de l'Ordre.

...Dupuy avait publié à Paris, en 1650, son *Histoire de la condamnation des Templiers* ³, et parmi les documents qu'il avait consultés se trouvait l'original des *Actes du Procès*, qui met hors de doute les fautes com-

1. *Geschichte der Freimaurerei*, Leipsig, 1878, 4^e Ed., p. 811.

2. F.°. Findel, *Hist. de la Franc-Maçonnerie*, Traduct. Tandel, Paris, 1866, t. II, p. 466.

3. A eu de nombreuses réimpressions. L'édition que nous avons consultée est de 1700 : *Traitez concernant l'Histoire de France, savoir la Condamnation des Templiers*, par Dupuy, Conseiller du Roy, Garde de sa Bibliothèque. 700.

mises par l'Ordre. Cet ouvrage fit grande sensation... Déjà en 1665, il en avait paru une traduction allemande à Francfort-sur-le-Mein. Lorsque vers le milieu du XVIII^e siècle, quelques branches de la Franc-Maçonnerie tentèrent de rappeler à l'existence l'Ordre des Templiers en affirmant qu'il n'avait point complètement disparu, l'ouvrage de Dupuy dut nécessairement déplaire beaucoup. Il y avait près d'un demi-siècle qu'il circulait dans le domaine public, il n'était donc plus possible de l'acheter en masse. C'est pourquoi on eut recours à la falsification. Un inconnu... fit réimprimer l'ouvrage en 1751... en y ajoutant un grand nombre de notes, de remarques... mais mutilé de telle sorte que ce n'était plus un monument de la culpabilité mais de l'innocence des Templiers. « C'est ainsi, dit Wilcke, que tous les jugements portés sur les Templiers par les Francs-Maçons sont suspects et empreints de partialité. » (F. Findel, t. II, p. 468).

Si les documents cités par Dupuy et par Wilcke¹ démontrent de la façon la plus absolue la réalité des crimes de toute sorte — contre les mœurs, contre la propriété, contre la vie humaine — commis par les Templiers, nous avons aussi dans cette page l'aveu (fait par un Frère .: de marque) des mensonges, des falsifications, des machinations inouïes accumulées par les Francs-Maçons pour cacher les tares de ceux en qui ils reconnaissaient clairement des ancêtres.

Voleurs, assassins, sodomites d'un côté. — menteurs et faussaires de l'autre.

1. Wilcke, *Geschichte der Tempels Herren Ordens*, 2 vol. in-8°, Halle, 1860. Wilcke prouve que c'est entre 1250 et 1279 que la doctrine anti-chrétienne est devenue celle de tout l'Ordre... (N. Desch. *Les Soc. Secr.*, t. I, p. 310).

Les Templiers traîtres à leur race.

A tous ces vices, à tous ces crimes, les Templiers, pour comble, ont ajouté le crime que les Anciens, nous l'avons dit, considéraient à juste titre comme l'un des plus odieux, *la Trahison* — la Trahison qui n'assassine pas seulement quelques « vagues humanités¹ », mais toute une nation, toute une race.

C'est aussi avéré que tout le reste :

Si les Francs-Maçons, leurs héritiers, se sont rendus coupables en France du crime de trahison en se faisant les complices des partisans du traître Dreyfus, — les Templiers ont trahi la civilisation chrétienne dont ils étaient en Orient les porte-étendard, — et ils trahirent durant près d'un siècle !

Que de larmes, que de sang chrétien a coûté cette longue trahison !

Dans son « *Traitez* », Dupuy établit que déjà les Templiers avaient trahi Saint-Louis à Saint-Jean d'Acre².

De même, ils trahirent l'empereur Frédéric II³.

Lorsque commença la décadence du royaume de Jérusalem, écrit le F. : Findel, les Templiers se rappro-

1. On se souvient de cette expression du F. : Laurent Tailhade, au sujet des assassinats anarchistes.

2. Dupuy, *Traitez... Condamn. des Templiers*, p. 28.

3. Dupuy, *Traitez... Condamn. des Templiers*, p. 7.

chèrent petit à petit des Sarrasins ; déjà, ils s'étaient bien trouvés autrefois de leur alliance avec les Sultans d'Egypte. »

Ces Sultans, c'étaient les Fatimites de la secte dualiste et anarchiste dont nous avons parlé. Mais les Templiers firent pis encore et les historiens arabes et persans ont dévoilé les étroites alliances que ces anciens Chevaliers du Christ, traîtres à leur foi, traîtres à leur patrie, traîtres à leur race, ont osé conclure avec l'abominable Secte des Assassins, celle-là même dont les crimes innombrables épouvantèrent l'Europe et l'Asie¹.

Le F. : Clavel (que ses Frères ont à bon droit appelé « l'Enfant terrible de la Franc-Maçonnerie » !) a écrit ces lignes écrasantes pour les Templiers, ses ancêtres :

« Les historiens orientaux nous montrent, à différentes époques, l'Ordre des Templiers entretenant des relations intimes avec celui des Assassins et ils insistent sur l'affinité qui existait entre les deux associations. Ils remarquent... qu'elles avaient la même organisation, la même hiérarchie de grades, les degrés de fédavi, de refik et de daï de l'une répondant aux degrés de novice, de profès et de chevalier de l'autre ; que toutes les deux conjuraient la ruine des religions qu'elles professaient en public. » (F. : Clavel, *Hist. pittor. de la Fr. Maç.*, Paris, 1843, p. 356.)

1. Il n'est pas besoin de rappeler la parenté des doctrines Cathares des Templiers avec les doctrines Ismaïlites des Assassins : toutes sont également apparentées au Manichéisme.

Cette ignoble hypocrisie s'est perpétuée (nous l'avons vu) chez les Druzes, héritiers des Assassins. D'autre part, tout le monde sait à quelles profondeurs d'hypocrisie descendirent durant tout le dix-huitième siècle — et depuis — les Francs-Maçons, héritiers des Templiers.

« Wilcke, dit M. Loiseleur dans le livre capital que nous citons plus haut, Wilcke fait des Templiers les précurseurs de Luther et de l'Encyclopédie¹. »

Wilcke, c'est cet écrivain auquel le F. : Findel lui-même a rendu hommage. Et l'Encyclopédie, c'est la Franc-Maçonnerie dogmatisante du dix-huitième siècle, qui prépara les voies à la Franc-Maçonnerie sanglante de la Terreur.

Ainsi voyons-nous se resserrer les maillons de la chaîne qui unit les guillotineurs de 1793 à tous les Templiers, Albigeois et Assassins du Moyen-Age.

Criminels sous le manteau de la religion.

Dans la revue si appréciée, l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, nous trouvons des extraits bien intéressants des comptes rendus de deux Conciles : il y fut question de Sociétés Secrètes manifestement apparentées avec ces conventicules manichéens, dont les membres étaient si experts en hypocrisie.

1. Jules Loiseleur, *La Doctrine Secrète des Templiers*, p. 33.

Au Concile de Rouen du 30 janvier 1190, furent interdites les sociétés et confréries dont les membres se jurent en tout, pour quelques choses que ce soit, aide et protection : ce serment les conduisant à des actions contraires aux lois canoniques et parfois même au parjure,

Le Concile d'Avignon, tenu le 18 juin 1326, est beaucoup plus clair...

(Suit le texte latin.)

Ici il s'agit... de Sociétés Secrètes qui se cachent sous une étiquette religieuse et qui prennent le titre de « fraternités » ou de « confréries. »

Ces sociétés ont des insignes particuliers, un langage et une écriture spéciale pour se reconnaître...

Elles commettent toutes sortes de dépredations contre la vie et les biens de leurs semblables, ne respectant ni droits ni jugements... (*Interm.*, 10 fév. 1904. G. La Brèche, col. 182-183.)

Ainsi donc, assassins et voleurs, ces précurseurs de nos Francs-Maçons étaient, comme eux, d'une remarquable et foncière hypocrisie, qu'ils poussaient au point de se déguiser en membres de confréries religieuses!

Aujourd'hui les Francs-Maçons, bons apôtres, se déguisent en bienfaiteurs de l'humanité, en Mutualistes. C'est toujours à peu près la même chose.

XII

LA RÉFORME ET LA ROSE-CROIX

Un faux maçonniqne.

Divers auteurs ont fait état d'une prétendue « Charte de Cologne¹. » Si l'on admet l'authenticité de cette Charte, la Franc-Maçonnerie aurait existé, dès le seizième siècle, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Les principaux chefs de la Réforme en auraient fait partie : on voit, en effet, parmi les noms des signataires de cette pièce, ceux de Mélanchton et de l'amiral de Coligny — le Dreyfus du seizième siècle — ce traître qui vendit le Havre aux Anglais².

1. Voir la Charte de Cologne, soi-disant de 1535. Elle est reproduite par N. Deschamps, *Soc. Secr.* t. I, p. 318.

2. Ce traître a sa statue en plein Paris. Sa place serait bien plutôt au pilori, comme l'a écrit M. Hello. «... et l'inscription suivante, ajoute-t-il, pourrait venger la vérité; elle est extraite d'une lettre de l'agent d'Elisabeth d'Angleterre à sa souveraine :
« Je vins à Orléans, je dinai avec M. le Prince, M. l'Amiral

Tant de preuves écrites militent en faveur de la naissance de la Franc-Maçonnerie actuelle en 1717 seulement, qu'il est sage de considérer la Charte de Cologne comme un simple faux maçonnique. Mais il nous faut dire à la décharge des fabricants de ce document d'imposture qu'ils ont à la rigueur une excuse à faire valoir : c'est que les faux maçonniques sont chose tellement fréquente dans les annales de l'Ordre qu'il n'y a vraiment pas lieu de leur en vouloir : un faux de plus ou de moins, qu'importe, pour la bonne renommée des « Enfants de la Veuve ».

Le F. :. Findel (nous l'avons vu) a stigmatisé les faux de ses Frères au sujet des Templiers.

Le F. :. Clavel¹, le F. :. Ragon², le F. :. Rebold³ se sont étendus avec complaisance sur les faux accumulés par les fondateurs et apôtres de la Franc-Maçonnerie Ecossaise.

(de Coligny) M. Dandelot y étaient... L'Amiral me dit que s'ils vous livraient maintenant Calais ou si vous gardiez encore le Havre, quelle infamie et quelle honte ce serait pour eux, non seulement dans ce siècle, mais dans l'histoire. A jamais ils seraient réputés infâmes.» (*Histoire des princes de la Maison de Condé*, par le duc d'Aumale, t. I, p. 20.)

Il suffirait d'ajouter avec la *Revue des Questions Historiques* : « Ils se soumièrent cependant aux odieuses conditions qui leur étaient imposées... » — « *Trahissant ses devoirs d'Amiral de France*, Coligny, pour obtenir l'appui de la reine d'Angleterre lui livre Dieppe et le Havre, et s'engage à lui ouvrir Calais. » (*Revue...* vol. 38, 1885; II, p. 197. — Hello, *La St-Barthélemy*, p. 56.)

1. *Hist. pittor. de la Fr.-Maç.*, p. 207.

2. *Orthod. maç.*, p. 319.

3. *Hist. des trois grandes Loges*, p. 451.

Le F. Thory¹ raconte gravement les bourdes imaginées par les Francs-Maçons anglais pour embellir la généalogie de leurs Loges.

Le F. Clavel² enfin, outre d'autres histoires de faux maçonniques de moindre importance, relate les ridicules invraisemblances qui ornent les traditions hollandaises concernant la pseudo Charte de Cologne et les pièces destinées à l'étayer :

Maintenant, dit-il, si la Charte de 1535 est évidemment fausse, que devient le registre de 1637 où elle est relatée ? Tout cela ne peut, en vérité, soutenir un seul instant l'analyse (*Hist. pittor.*, p. 125).

Protestantisme et Franc-Maçonnerie.

Le fait même que de hauts Francs-Maçons protestants de Hollande ont fabriqué la fausse Charte de Cologne n'indique-t-il pas les liens étroits qui, dans leur esprit, unissaient la Franc-Maçonnerie à la Réforme, quant aux doctrines et aux principes ?

Un Franc-Maçon allemand a écrit de son côté cette phrase typique : « Le Protestantisme n'est que la moitié de la Franc-Maçonnerie³ », tandis que M. Gaston Méry a fait une fort intéressante remarque, au sujet d'une interview d'Ernest Hœckel publié par la *Petite République*, au moment du Congrès de la Libre-Pensée à Rome :

1. *Acta Latom*, II, p. 5 à 10.

2. *Hist. pittor. de la Fr.-Maç.*, p. 123 à 125.

3. Claudio Jannet, *Les Précurseurs de la Franc-Maçonnerie au XVI^e et au XVII^e siècle*, Paris 1887, p. 25. — Ce mot se trouve dans le livre maçonnique *Latomia*, t. II, p. 164.

Tout d'abord, dit M. Méry, notre confrère déclare qu'Hœckel, continuateur de Lamarck et de Darwin, est l'homme qui donna au Congrès de Rome sa véritable signification. Nous voilà donc fixés.

Or, voici le passage capital de l'interview :

« J'aime beaucoup M. Combes pour la guerre qu'il mène à la cléricaille... Comme il y a cent vingt ans, vous êtes, en France, le plus avancé des peuples... Vous poursuivez jusque dans ses dernières conséquences la réforme entreprise par Luther et par Calvin. »

La déclaration ne manque pas de netteté, on l'avouera.

On ne pouvait mieux dire que la Libre Pensée n'est que *la queue de la réforme*.

(*Libre Parole*, 27 septembre 1904.)

G. M.

Comme d'autre part les groupements *dits* de Libre Pensée ne sont pas autre chose que des Tiers-Ordres de l'Église Maçonnique, nous avons là deux aveux de premier ordre, émanant de la Secte, et caractérisant à merveille la situation de la Réforme et de la Franc-Maçonnerie par rapport l'une à l'autre.

Règle générale. quand on voit les émeutes, les incendies, les assassinats, les guerres civiles pulluler sur une partie du globe chez plusieurs peuples à la fois et si l'on se souvient en même temps de tout ce qu'enseigne le passé au sujet du travail souterrain des Sociétés Secrètes, — on est en droit de se demander si ce ne sont pas elles qui ont allumé les incendies, aiguisé les coutelas, exaspéré la fièvre des colères et des crimes.

En l'An IX, un livre très-curieux de Ch. de Villers remporta le prix de l'Institut. Il est intitulé :

Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther.

« Il est plus que probable, dit l'auteur dans le chapitre intitulé *Sociétés Secrètes, Francs-Maçons, Rose-Croix, Mystiques, Illuminés*, que des Sociétés Secrètes existaient avant les réformateurs et que c'est sous cette forme que les restes des Wicklefistes s'étaient perpétués en Angleterre et en Écosse, ceux des Hussites en Bohême, ceux des Albigeois en France. (Cité par Claudio Jannet, *Les Précurs. de la Fr. Maç.*, p. 26.)

Si les vieilles hérésies antichrétiennes furent, ainsi que nous l'avons vu, organisées en Sociétés Secrètes alors qu'elles gagnaient contre l'Église de notables victoires — *a fortiori* durent-elles, une fois vaincues, se cacher dans des organisations occultes.

Antichrétiens et antisociaux, tels étaient les Wicklefistes et les Hussites, comme les Albigeois. Tels étaient aussi les Anabaptistes « qui plus tard couvrirent de leurs Sociétés Secrètes l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, pour préparer la grande insurrection de Lübeck et de Munster en 1534-1535¹ ».

L'Histoire, a-t-on dit, n'est qu'un éternel recommencement. Si donc nous réfléchissons à la part considérable prise par la propagande maçonnique dans la préparation des événements de 1793 et de 1848 — nous arrivons forcément à cette déduction, que le mouvement formidable de la Réforme a dû être préparé dans l'ombre par des Sociétés Secrètes remarquablement bien cachées,

1. Cl. Jannet, *Les Précurseurs*, p. 27.

qui continuèrent à entretenir sous la cendre le feu des hérésies des premiers âges, hérésies toutes antisociales en même temps qu'antichrétiennes, nous ne le répéterons jamais assez.

Les pamphlétaires calvinistes de la seconde moitié du xvi^e siècle ont le ton, les idées et les expressions propres aux plus violents écrivains des années qui ont précédé la Révolution. Tel est entre autres un libelle intitulé : *Le Réveille-matin des Français et de leurs voisins, composé par Eusèbe Philadelphie Cosmopolite... à Edimbourg* (Genève)... 1574. Cet opuscule... engage la reine Élisabeth à se défaire de Marie Stuart, et exhorte les Français... à tuer leur roi (p. 142)... Ce qui est particulièrement significatif, c'est le nom pris par le pamphlétaire lui-même, le *Philadelphie Cosmopolite*. Ce seront les titres distinctifs des principales Loges du xviii^e siècle. Comment ne pas croire à la transmission d'une organisation réelle comme à celle des doctrines ? (Cl. Jannet, *Les Précurs. de la Fr. Maç.* p. 27, 28).

Tyrannie et cruauté huguenotes.

S'il est une chose réelle et tangible, à coup sûr c'est bien la férocité des Réformés — férocité toute pareille à celle des pires Sociétés Secrètes de l'Orient comme de l'Occident.

Quel immense défilé de visions terribles et hideuses vient d'être évoqué par M. l'abbé Gaffre dans son livre¹ vengeur de la vérité ! Il faut le lire, si l'on veut sonder la profondeur de la scélératesse des écrivains sectaires qui depuis trois

1. Abbé Gaffre, *Inquisition et Inquisitions*, Paris 1905.

siècles ont faussé l'Histoire au point de faire croire à de malheureux enfants catholiques que leurs ancêtres du seizième siècle auraient dû tolérer indéfiniment que leurs maisons et leurs églises fussent détruites par milliers, et se laisser à perpétuité massacrer par les Huguenots, comme à la Michelade de Nîmes, *en 1567* et à tant d'autres fêtes célébrées par les Protestants dans le sang catholique — sans finir par venger leurs morts, à la Saint-Barthélemy, *en 1572* (cinq ans après la Michelade¹) !

Nous verrons plus loin les Jacobins — instruments des Francs-Maçons, présidés par des Francs-Maçons — exécuter au grand jour les plans

1. En 1567 et 1569, les rues de Nîmes furent teintes du sang des catholiques. Rien de plus affreux que la Michelade, comme l'ont nommée les gens du pays, massacre exécuté par les protestants en 1567, avec une horrible régularité, le jour de la Saint-Michel. Les catholiques, enfermés dans l'Hôtel de Ville et gardés à vue, furent égorgés par leurs ennemis d'une manière qui rappelle tout à fait les massacres de septembre, pendant la Révolution française. On fit descendre l'un après l'autre, dans les caveaux de l'église, les malheureux que l'on voulait exécuter et que les religionnaires attendaient pour les tuer à coup de dague.

... La plupart furent jetés dans un puits qui avait 42 pieds de profondeur, plus de 4 pieds de diamètre, et qui fut comblé de ces victimes. L'eau mêlée de sang se répandait au dehors, et longtemps après on entendait encore les cris étouffés et les gémissements des malheureux qui se trouvaient écrasés par les cadavres... et cette tuerie dura *depuis 11 heures du soir jusqu'à 6 heures du matin.* (*Edimbourg Review*, voir *Revue britannique*, février 1836).

Tout le monde connaît la Saint-Barthélemy. Combien connaissent la Michelade ? (Hello, *La Saint-Barthélemy*, Paris, 1899, p. 21, 22.)

Ajoutons que le récit de l'*Edimburgh Review* est d'un écrivain protestant.

dressés dans la nuit des Arrières-Loges : sommes-nous bien loin de la vérité en comparant la Réforme à l'explosion albigeoise et à la Terreur (soit à deux mouvements où les Sociétés Secrètes eurent une grande part) et en considérant la Réforme comme fille des Sociétés Secrètes gnostiques et templières ? N'est-ce pas celles-ci qui auraient fourni à la Réforme une partie de ses cadres ?

Mais d'autre part, nous avons montré toutes les Sociétés Secrètes du Paganisme visant à l'oppression des masses écrasées sous le joug de leur oligarchie d'Initiés ; nous avons aussi vu les Mages aider Artaxercès dans l'établissement de sa domination sur les âmes de ses sujets en même temps que sur leurs corps. De même encore les prédicants huguenots confondirent à leur tour le pouvoir religieux et le pouvoir civil, et instituèrent la tyrannie intégrale avec ce que le théologien protestant Vinet appelle la *Césaréopapie*.

Par la force même des choses, (Luther) fut amené à transporter la papauté au pouvoir civil, par conséquent à dénaturer radicalement l'œuvre du Christ en plaçant la société spirituelle sous la dépendance du pouvoir temporel : ce qui était, pour le remarquer en passant, faire œuvre anti-démocratique au premier chef, puisque par là il indépendantisait le prince de l'obéissance due par les sujets aux pouvoirs spirituels. « La Réforme, dit le même Vinet, en se séparant de l'Eglise, dut, pour trouver une tête, s'adresser au peuple et au pouvoir civil. Son principe la poussait vers le peuple. Elle n'osa pas et pour avoir une autorité présente et visible, elle s'adressa au pouvoir qu'elle fit évêque. Tel est le

caractère des Eglises protestantes, elles se réduisent à ce peu de mots : l'*Episcopat du gouvernement civil*. » ... Le fameux principe *cujus regio, illius religio* (tel maître, telle religion) fait son apparition entre une bible de prédicant et un glaive de bourreau. (M. l'abbé Gaffre, *Inquisition et Inquisitions*, Paris 1905, p. 168, 169.)

Ainsi, les prétendus progrès de la Réforme se résolvent en réalité dans une régression pitoyable vers le régime des Empereurs de Rome, à la fois autocrates et souverains pontifes des dieux du Capitole; de même que le régime du F.^o. de Robespierre et de la guillotine sera une régression vers la sanglante tyrannie cléricale des Druides ou des Initiés aux Mystères du dieu Moloch.

Les Frères de la Rose-Croix.

Un pasteur protestant, Valentin Andréa, *petit-fils d'un des compagnons de Luther*, fut, sinon le fondateur, du moins l'un des principaux apôtres de la Société Secrète de la Rose-Croix. Si — anticipant de quelques années sur les événements — nous disons dès maintenant que les Frères de la Rose-Croix ont été les principaux créateurs de la Franc-Maçonnerie moderne, on voit qu'une chaîne ininterrompue réunit la Réforme à la Franc-Maçonnerie avec, pour l'un des chaînons intermédiaires, le Rosicrucian Valentin Andréa, petit-fils d'un des compagnons de Luther.

Andréa naquit en 1586; il mourut en 1654, et c'est vers 1612 que parut le premier des petits livres

mystérieux qui servirent aux Rosicrucians à se manifester et à exercer leur propagande. Ils utilisèrent aussi l'affichage, et, en 1622, ils couvrirent les murs de Paris de placards ainsi conçus :

« Nous, députés de notre collège principal des Frères de la Croix, faisons séjour visible et invisible en cette ville par la grâce du Très-Haut, vers qui se tourne le cœur des Justes. Nous enseignons sans livres ni marques et parlons les langues du pays où nous voulons être pour tirer les hommes nos semblables d'erreur et de mort. »

L'impression produite par ces affiches fut énorme. Elle se traduisit par une infinité de brochures pour et contre dont la diffusion décupla leur propagande.

Les doctrines de la Rose-Croix étaient celles d'une sorte de protestantisme mystique, mêlé de magie et de conceptions gnostiques.

En outre, « les Rose-Croix, écrit Claudio Jannet, dérivent directement de la Kabbale juive¹. »

On sait de reste que le Talmud et la Kabbale forment le code religieux et social d'Israël dispersé chez les nations.

Et quelles étaient alors les doctrines sociales des Juifs, doctrines inspirées par la Kabbale ?

Elles ont été exprimées, dans les dernières années du xve siècle, par le fameux ministre des rois d'Espagne et de Naples, Abravanel... On en peut voir une analyse dans l'histoire d'un historien très favorable aux Juifs, le comte Beugnot, qui ne peut en dissimuler la violence révolutionnaire² (Cl. Jannet, *Précurs.*, p. 45).

1. Claudio Jannet, *Précurs.* p. 47.

2. *Hist. des Juifs d'Occident*, 3^e partie, p. 219 à 226.

Si d'autre part nous observons que la Kabbale — ferment de désordre au sein des peuples chrétiens — est elle-même le résultat d'une pénétration, d'une adultération du Judaïsme ; que de son côté la Gnose était issue de sources en partie judaïsantes ; nous arrivons, en somme, à cette constatation : la Rose-Croix procédait des Sociétés Secrètes du Paganisme et surtout du Judaïsme dégénéré.

Le Cardinal de Richelieu qui, certes, n'était pas homme à s'en laisser imposer, fut l'un des premiers à voir dans la Confrérie de la Rose-Croix une dangereuse arme de guerre machinée contre la société. Il parle, en ses Mémoires de « leurs perverses opinions desquelles le P. Gautier et plusieurs autres ont écrit¹. »

Quand Richelieu fut arrivé au pouvoir, Rose-Croix, Athéistes et Libertins, comprirent que la situation devenait pour eux trop dangereuse. Ils semblent avoir abandonné la France jusqu'à la fin du règne de Louis XIV : mais la propagande d'antichristianisme et de naturalisme n'en continua pas moins en Allemagne, en Hollande, en Angleterre. (Cl. Jannet, *Précurs.*, p. 25).

Les Judaïsants et les Paganisants de la Rose-Croix avaient donc échoué dans leur premier assaut livré en 1622 à la France : leurs héritiers prirent leur revanche en 1793.

1. *Mémoires... Card. de Richelieu*, t. I. p. 286, édit. Michaud.
— Cl. Jannet, *Précurs.*, p. 20.

XIII

LA FRANC-MAÇONNERIE

Avant de montrer les côtés criminels des Sociétés Secrètes dont il a été question jusqu'ici, nous avons eu soin de donner, aussi succinctement qu'il nous a été possible, une idée de leurs origines et de leurs doctrines.

Dieu merci, la Franc-Maçonnerie moderne est déjà trop bien connue de nos lecteurs pour que nous ayons à nous étendre longuement sur sa naissance, sur son histoire et sur les rites que pratiquent ses adeptes.

Nous n'allons en dire que le strict nécessaire pour donner, comme en raccourci, le tableau général des Sociétés Secrètes criminelles à travers le temps et l'espace.

Origine de la Franc-Maçonnerie.

Un grand nombre d'écrivains, les uns francs-maçons, les autres anti-maçons, ont disserté sur l'origine de la Franc-Maçonnerie. Il n'entre pas dans notre cadre de les suivre. Nous nous bornons à rappeler que, pour certains, elle est une « rénovation, une continuation des Mystères de l'Asie, de l'Egypte ¹. »

Cette définition est de Ragon à qui le Grand-Orient de France a décerné le titre d'« Auteur Sacré de la Franc-Maçonnerie », ce qui donne un certain relief à ses dires.

De son côté, la revue maçonnique l'*Acacia*, dans un article très remarqué, a appelé la Maçonnerie *La Contre-Eglise*, l'*Eglise de l'Hérésie*² et, de fait, la Franc-Maçonnerie constitue bien une armée organisée contre le Catholicisme et servant aux fins de tous les ennemis de l'Eglise.

Les deux définitions de Ragon et de l'*Acacia* rentrent d'ailleurs l'une dans l'autre, puisqu'on se souvient que les Mystères antiques ont été eux-mêmes (pour emprunter le mot de Ragon) « rénovés, continués » dans les premières Sociétés Secrètes des Gnostiques.

L'ensemble de ces deux définitions satisfait suffisamment notre esprit pour que nous n'ayons pas

1. F. J.-M. Ragon, *Orthodoxie maçonnique, suivie de la Maçonnerie occulte*, Paris, août 1853, p. 3.

2. L'*Acacia*, Octob. 1902, p. 3.

à émettre ici, vu le peu de pages dont nous disposons, d'autre hypothèse, pour l'origine de la Franc-Maçonnerie, que celle où on la considérerait comme le réceptacle actuel des vieilles doctrines naturalistes et matérialistes de l'Antiquité, filtrées successivement à travers toutes les sectes et toutes les philosophies telles que la Kabbale, la Gnose, le Manichéisme, l'Albigéisme, le Spinosisme, etc.

Aussi bien, chaque chapitre du présent livre semble concourir à fortifier la légitimité de notre créance dans cette thèse : d'ailleurs pour combattre une puissance aussi formidable que l'idée chrétienne, les ennemis de l'Eglise n'ont pas trop de tous les concours.

Ainsi, aux premiers siècles, les Initiés d'Isis et d'Eleusis, de Mithra, se coalisent avec les philosophes comme Philon, le Platon Juif, et avec les sorciers comme Simon le Mage ; de là naît la Gnose, où les Juifs, *les premiers* ennemis des chrétiens, en date comme en àpreté de haine, tiennent naturellement une place très importante.

C'est dans l'immense arsenal de la Gnose, cette synthèse de toutes les religions et de toutes les philosophies antiques, que puisent tous les hérésiarques jusques et y compris Luther.

Avec la Rose-Croix, « dérivée directement de la Kabbale », nous avons une nouvelle synthèse modernisée ; puis, si nous voulons, dans un exposé aussi court que le nôtre, nous en tenir, sans hypothèse aucune, aux faits historiques — que voyons-nous ?

D'une part des Loges de maçons de métier cou-

vrant l'Europe, les unes animées de sentiments chrétiens; les autres, imbues de l'immonde mysticité gnostique et manichéenne qui leur fait graver sur certains piliers d'Eglises destinées aux Chrétiens des emblèmes qui n'ont rien de catholique.

D'autre part, la Confrérie de ces alchimistes, kabbalisants, occultistes qui s'appellent les Rose-Croix.

Or — et ceci est un fait historique sans contestation possible :

« En 1646, le célèbre antiquaire Elias Ashmole, grand alchimiste,] fondateur du Musée d'Oxford, se fait admettre avec le colonel Mainwarring dans la confrérie des ouvriers maçons à Warrington, dans laquelle on commençait à agréger ostensiblement des individus étrangers à l'art de bâtir.

Cette même année, une Société de Rose-Croix... s'assemble dans la salle de réunion des *freemasons* à Londres. » (F. Ragon, *Orthod. maç.* p. 28, 29). Ajoutons que le père d'Elias Ashmole avait été l'un des premiers adeptes de la Rose-Croix. (Cl. Jannet, *Précurs.* p. 22).

Maintenant, Ashmole et les autres Rose-Croix agissaient-ils de leur propre mouvement ou bien quelqu'un les poussait-il dans l'ombre?... Ceci est de l'ordre des hypothèses. Mais il est évident que les Juifs Kabbalistes qui avaient inspiré les doctrines rosicruciennes devaient avoir conservé dans la Rose-Croix, mère de la Franc-Maçonnerie, une influence considérable.

Mythes et Rituels.

C'est de 1646 à 1648 qu'Elias Ashmole rédigea, pour les Maçons de métier mêlés aux Rose-Croix, « les trois premiers rituels d'Apprenti, Compagnon et Maître, formant », dit le F.°. Ragon, « un mode écrit d'initiation calquée sur les anciens Mystères et sur ceux de l'Égypte et de la Grèce ». ¹

La Gnose et la Kabbale y avaient aussi leur part puisque le Mythe d'Hiram et de la Reine de Saba, de leur ancêtre Eblis, etc. (qui dans la mystagogie maçonnique remplace les courses d'Isis et de Cérès) est manifestement emprunté à une secte gnostique judaïsante ².

Pour ce Mythe fondamental de la Franc-Maçonnerie, dont l'étrangeté ne le cède en rien ni à la Pêche Sacrée des membres d'Osiris, ni à l'immolation du taureau primordial par Mithra, je renvoie simplement à l'un des nombreux livres qui traitent de la question, au premier chapitre de l'ouvrage de Le Couteulx de Canteleu, par exemple. (*Les Sectes et Sociétés Secrètes*, Paris, 1863, p. 17 à 26).

On y voit comment l'architecte du Temple de Salomon, Hiram ou Adonhiram, était, par Kaïn, le descendant d'Eve et d'un ange du feu, et comment de l'union d'Hiram avec Balkis, reine de Saba — issue de la même lignée Kaïnite —

1. F.°. Ragon, *Orthod. Maç.* p. 29.

2. On sait en outre que la plupart des Mots de Passe de la Maçonnerie sont d'origine hébraïque.

devait sortir « la milice éternelle des ouvriers qui se rallieront toujours à son nom ». (Le Couteulx..., p. 21).

C'est par dessus la tombe figurée de cet Hiram, petit-fils d'un ange et aimé de la Reine de Saba, que les Francs-Maçons modernes exécutent en Loge le fameux « Pas du Maître ». Et ces mêmes Francs-Maçons, dont les légendes traditionnelles sont aussi parfaitement ridicules, traitent de grotesque le Christianisme.

Les trois tares, comme chez les anciens Initiés.

Pénétrer d'un même esprit tous les groupes épars qui, « animés d'une haine profonde contre le christianisme vivaient disséminés et cachés sous un voile épais d'hypocrisie et se transmettaient les traditions des anciennes hérésies ¹ », les organiser, les discipliner, tout en leur laissant, grâce à la diversité infinie des rituels une grande liberté d'allures; amalgamer toutes les doctrines antichrétiennes les plus opposées en apparence pour les unir par le Naturalisme (que Léon XIII a dénoncé comme la thèse foncière des Loges ²), tel fut le rôle de la Franc-Maçonnerie, la grande Société Secrète moderne.

Comme toutes celles qui l'ont précédée, nous allons la voir marquée au front des trois mêmes tares que nous avons vues chez toutes les autres :

1. A. Jannet, *Précurs.*, p. 56.

2. Encyclique *Humanum Genus*.

La Magie, avec le F. : Swedenborg, avec le F. : juif Martinez Paschalis¹, avec le F. : juif Cagliostro², avec tous les Swedenborgiens et tous les Martinistes;

L'immoralité servant à la Maçonnerie à s'imposer en France par les Loges androgynes; la corruption, recommandée comme un instrument de règne chez les Illuminés de Weishaupt et dans la Haute-Vente de Nubius;

Le sang humain : les assassinats maçonniques, les exécutions, les massacres maçonniques abondent assez pour qu'hélas, notre thèse apparaisse déjà comme justifiée par avance.

Sorciers Francs-Maçons.

Le F. : juif Reghellini de Scio a montré dans le F. : Swedenborg un parfait gnostique basant son Rite mystique sur un « Jésus-Christ » dont la ressemblance avec le « Christos » de la Gnose est frappante, s'il ne ressemble en rien à celui de l'Église.

C'est Swedenborg, écrit-il (2^e vol., p. 434), qui a donné l'idée à « Martinès Pascalis de son rite des « Elus Coëns (ou Cohens), qui se rapporte à la « théosophie biblique et chrétienne et qui est assez « répandue en Allemagne et dans les villes les « plus considérables...

1. A. Jannet, *Précurs.*, p. 54.

2. De Luchet, *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*, 2^e édition, 1785, p. 1.

« (Dans le rite de Swedenborg l'Initié) apprend *les sciences occultes...* »

De son côté, le F. : Ragon cite *les Fastes universels* où Buret de Longchamps a écrit :

« Emmanuel Swedenborg... finit par se croire transporté dans le monde spirituel et céleste... Il fait sa société habituelle des anges, voyage dans les planètes et dans les astres, et il y tient des conférences fréquentes avec les esprits célestes qui, à ce qu'il prétend, lui apparaissent¹. »

Swedenborg exposa lui-même, en ces termes, l'origine de son apostolat :

« Je dinois fort tard dans mon auberge de Londres, et je mangeois avec grand appétit lorsqu'à la fin de mon repas je m'aperçus qu'une espèce de brouillard se répandoit sur mes yeux, et que le plancher de ma chambre étoit couvert de reptiles hideux. Ils disparurent... et je vis clairement au milieu d'une lumière vive, un homme... qui me dit d'une voix terrible : *Ne mange pas tant...*

La nuit suivante, le même homme rayonnant de lumière se présenta à moi et me dit : *Je suis le Seigneur, Créateur et Rédempteur. Je t'ai choisi pour expliquer aux hommes le sens intérieur et spirituel des Ecritures Sacrées ; je te dicterai ce que tu dois écrire...*

Le Seigneur étoit vêtu de pourpre ; et la vision dura un quart d'heure. Cette nuit même les yeux de mon intérieur se trouvèrent ouverts et disposés pour voir dans le Ciel, dans le monde des esprits et dans les enfers, où je trouvai plusieurs personnes de ma connoissance... (*Abrégé des ouvrages de Swedenborg*, cité par Baruel, *Mémoires* 2^e Edit. t. IV, p. 126-127).

1. Cité par le F. : Ragon, *Orthod. Maç.*, p. 258.

Ainsi que Simon le Mage, Swedenborg apparaît à la fois comme un visionnaire et un charlatan; ce théologien gnostique et ce fondateur d'une Franc-Maçonnerie mystique qui fut très puissante est aussi un bateleur: le tout va bien ensemble.

Là, il nous montre un paradis en pleine correspondance avec la terre, et les Anges faisant dans l'autre monde tout ce que l'homme fait dans celui-ci. Là, il décrit le Ciel et ses campagnes, ses forêts... Là, il est des écoles pour les Anges... des Universités pour les Angessavants, des foires et des hôtels de la Bourse pour les Anges commerçants... Là encore il est des Esprits mâles et des Esprits femelles; ces Esprits se marient et Swedenborg a assisté aux noces. Ce mariage est céleste; mais « il ne faut pas en inférer que les époux célestes ne connaissent point la volupté... Les Anges des deux sexes sont toujours dans le point le plus parfait de beauté, de jeunesse et de vigueur: ils ont donc les dernières voluptés de l'amour conjugal, et bien plus délicieuses que les mortels ne peuvent les avoir. » (V. Swed. *Doctr. de la Jérusalem céleste...* cité par Baruel, *Mém.* t. IV, p. 127, 128.)

C'est, matérialisée, l'idée des noces angéliques autrefois exprimée par les anciens Gnostiques. Le F.: Swedenborg ne s'était pas mis en grands frais d'inventions pour affoler ses dupes. Mais sa secte n'en réunit pas moins vingt mille adeptes en Angleterre, dès 1788. (Baruel, *Mém.* t. VI, p. 145.)

Les rites évocatoires capables de provoquer les apparitions des êtres de l'Au-Delà, la magie, la sorcellerie, tel est le fond de la Franc-Maçonnerie des Elus Cohens fondée par le juif portugais Mar-

tinès de Pasqually qui broda sur la trame swedenborgienne. Voici ce qu'écrivit à son sujet le Grand Maître actuel des Martinistes :

« En 1754, Martinès de Pasqually, initié aux Mystères de la Rose-Croix, avait établi à Paris un centre d'Illuminisme. Le recrutement des Frères était très méticuleux et les travaux poursuivis portaient sur l'étude de la Magie, sur le rituel des évocations d'esprit... » (*De l'État des Sociétés Secrètes à l'époque de la Révolution Française*, par Papus, *Président du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste, Délégué Général de l'ordre Kabbalistique de la Rose-Croix*, Paris, 1894, p. 7).

L'Ange du F. Martinès de Pasqually.

Dans un autre ouvrage de M. Papus, *L'Illuminisme en France — Martinès de Pasqually, sa vie, ses pratiques magiques*¹..., se trouvent des lettres extrêmement curieuses de Martinès. De deux d'entre elles, il résulte qu'il pratiquait — ou affectait de pratiquer — le Catholicisme, ainsi que les Albigeois et certains Israélites espagnols et portugais faussement convertis.

« Je vous fait part, T(rès) P(uissant) Maître, écrit Martinès à l'un de ses adeptes, que le fils que Dieu m'a donné a été reçu Grand Maître Coën le dimanche dernier après son baptême à la 7^e heure du dernier horizon solaire, conformément à nos lois, assisté par quatre de mes anciens coëns simples nommés ci-dessus. » (Lettre du 20 juin 1768, v. M. Papus, *loc. cit.*, p. 27).

1. Paris, 1895.

Dans l'autre lettre (du 23 janvier 1769), où se trouve aussi un passage ayant trait à la religion de Martinès, sont narrées les péripéties singulières de la grande trahison du Maître du Guers, un adepte qui essayait de se faire passer pour le seul Grand-Maître de l'Ordre Martiniste,

« *Les opérations* ¹ », nous dit M. Papus, avaient, paraît-il, manifesté par des signes patents l'indignité de du Guers qui s'était retiré hors séance « couvert de honte et de confusion ». (M. Papus, *Martinès...* p. 35).

Ce du Guers semble bien être l'un de ces trafiquants de grades maçonniques qui pullulaient à cette époque. Martinès l'habille de la belle façon :

« Ce monstre, dit-il, fit un complot entre plusieurs polissons et autres Maçons que j'avais chassés jadis de mon ancien Temple pour surprendre la mauvaise foi de Messieurs les magistrats et leur justice par de fausses accusations qu'il porta contre moi... (même lettre : *Martinès...*, p. 36).

« ... Voyant que cet homme persistait à faire des démarches pour tâcher de me nuire... en vérité, je ne pus m'empêcher de dévoiler à MM. les magistrats mon escroc et mon chevalier errant. Je détaillai à M. d'Arche, jurat, les motifs qui avaient engagé cet homme d'agir aussi atrocement, soit contre moi, l'ordre ou ses principaux chefs. Sur mon exposé, M. d'Arche l'envoya chercher et lui fit part qu'il l'avait renvoyé à être jugé par devant notre tribunal secret, et qu'étant accusé de vives prévarications dans l'Ordre, il ne convenait point faire de conflit de juridiction... » (même lettre : *Martinès...*, p. 38),

1. Ces opérations n'étaient] autres que celles des rites de magie évocatrice.

M. Papus admire « cette sentence d'un juge qui reconnaît la validité d'un tribunal secret ». Il nous est impossible de partager son admiration. Il fallait, nous semble-t-il, qu'il y eût quelque chose de pourri en France, pour qu'un magistrat pût rendre avec cette inconscience un arrêt de cette espèce ! un arrêt légalisant par le fait une sentence attendue d'un tribunal occulte, qui fonctionne au sein d'une Société Secrète dont l'existence même était un défi aux lois, — aux « justes lois », comme dirait le F.^r. Joseph Reinach !

« Ce qui fut dit fut fait, (continue le triomphant Martinès); nous lui fîmes son procès et fut donné arrêt par le tribunal secret le 5 janvier 1769... Le lendemain au matin, je fus moi-même porter l'arrêt à M. d'Arches à qui je fis la lecture qu'il trouva bien et digne des prévarications de cet homme inique... (*id.* — *loc. cit.*, p. 39).

Nous venons de voir un juge extraordinaire ; voici venir un Curé d'une naïveté lamentable :

Enfin, (poursuit Martinès), cet homme se voyant définitivement découvert, s'en fut avec sa clique chez le Curé de ma paroisse lui dire que j'étais un apostat, et que j'enseignais, sous prétexte de Maçonnerie, une secte contraire à la religion chrétienne¹. Ayant eu vent de cela, je me transportai chez mon curé et lui demandai ce qui avait été dit de la part de ce drôle contre moi. Il ne m'en fit point mystère, il me dit tout. Et je lui fis voir qui j'étais dans ma religion, mes certificats de catholicité et mes devoirs exacts et essentiels d'un zélé chrétien et il fut convaincu de la vérité que je

1. Du Guers, « cet homme inique », paraît bien renseigné.

lui dis, de même que du faux exposé de ce monstre. » (*Id. loc. cit.*, p. 39).

Nous verrons plus tard si le curé bordelais avait raison de considérer comme un bon catholique le Kabbaliste Martinès. En attendant, nous voici arrivés à un passage admirable, où la Magie martiniste se montre sous un jour particulier :

« Lorsqu'il fut entièrement informé de l'un et de l'autre, cet escroc imposteur, voyant qu'il ne pouvait réussir en ses forfaits, il prit le parti de venir chez moi un jour que j'étais en campagne chez M. de Brulle, garde du Roi, notre émule, pour tâcher de faire sentir aux P(*uissants*) Maîtres de Grainville et de Balzac la douleur qu'il ressentait d'avoir perdu leur amitié et estime, et qu'à moi il aurait où il me tuerait d'un coup de pistolet. Mon ange tutélaire le suivait pour lors pour pisser dans le bassinet (*sic*)...

Cet inique fut s'affilier dans des loges bâtardes et apocryphes » (Lettre de Martinès — 23 janv. 1769 — *Martinès...*, p. 40).

On conçoit que pour avoir à leur service des Esprits aussi avisés que « l'ange tutélaire » de Martinès, les Elus Coëns ne devaient reculer devant aucune opération magique, si pénible, si étrange, si effrayante qu'elle fût.

Les opérations magiques des Martinistes.

Arrivons au cœur de la sorcellerie des Martinistes : leur chef actuel s'exprime comme il suit dans l'ouvrage (cité tout à l'heure) qu'il a consacré en première ligne à Martinès de Pasqually

et en deuxième ligne à Claude de Saint-Martin et à Willermoz, les deux autres grands Apôtres du Martinisme :

« Entrer en communication avec l'*Invisible*, tel est le premier résultat obtenu par l'Illuminé (*Martinès...*, Papus, p. 73.)

« Martinès... initia progressivement Willermoz, mais ce n'est qu'avec un respect mêlé d'effroi qu'il parlera de cette influence spirituelle, de cette action du Monde Invisible que le pauvre disciple (Willermoz) mettra tant d'années à percevoir, de ce grand Mystère toujours désigné sous le nom énigmatique de « *la Chose* ». *Martinès...* Papus, p. 73)¹.

... Dans les premières séances, les nouveaux disciples admis à prendre part aux travaux du Maître verront *la Chose* accomplir de mystérieuses actions, dit encore le Gr. M. actuel du Martinisme. Ils sortiront de là *enthousiasmés et terrifiés*, comme Saint-Martin, ou *ivres d'orgueil et d'ambition comme les disciples de Paris*².

Précisant encore, le Grand Maître du Martinisme moderne ajoute :

« *Des apparitions se sont produites, des êtres étranges d'une essence différente de la nature humaine terrestre ont pris la parole et proféré de profonds enseignements, et chaque disciple est appelé à reproduire seul et par lui-même les mêmes phénomènes* (p. 74).

« Les expériences commencent; mais on veut aller

1. Page 113 du même ouvrage martiniste, nous verrons que *la Chose* était une *Apparition* que Willermoz appelait « *l'Agent inconnu* chargé du travail de l'Initiation. »

2. N'est-il pas singulier de voir, à la veille de la Terreur, des fantômes spiritistes exalter les fureurs révolutionnaires ?

trop vite, on veut éviter les entraînements fatigants, et tout échoue. Alors, on accuse le Maître, on s'en prend à Martinès des insuccès et des déboires, et Martinès répond très sincèrement : « Mais, cher Maître, si c'était moi qui dirigeais le monde invisible, ma plus grande ambition aurait été de vous satisfaire. Mais que puis-je vous dire ? « La Chose » demande des preuves sûres et très sérieuses d'un dévouement sans borne. Le jour où vous en serez digne, les phénomènes viendront. »

C'est en effet ce qui se produit, et nous devons louer sans réserve l'opiniâtreté de Willermoz qui mit plus de dix années à obtenir des faits probants, alors qu'au bout de deux ou trois années d'études, la plupart des autres disciples étaient satisfaits.

Les pratiques enseignées par Martinès, ajoute M. Papus, dérivent uniquement de la *Magie cérémonielle...* (M. Papus, *Martinès*, p. 73, 74).

Une lettre de Martinès à Willermoz, le haut franc-maçon lyonnais, qui fut le plus énergique propagateur du Martinisme, est bien curieuse ; la voici, datée du 16 février 1770 :

... Les visions sont blanc, bleu, blanc rouge clair enfin elles sont mixtes ou toutes blanches, couleur de flamme de bougie blanche, vous verrez des étincelles, vous sentirez la chair de poule partout votre corps tout cela annonce le principe de la traction que la Chose fait avec celui qui travaille. Tâchez T(rès) C(her) Maître, de vous procurer quelque-une de ces choses puisque de simples émules que j'ai sous l'ordination du Grand Architecte voyaient de nuit et de jour, sans lumière ni bougie ni autre feu quelconque ; cela ne me surprend point d'eux parce qu'ils sont entièrement donné à la Chose et ordonnés en règle ; en cela ils vous font passer leurs certificats de vision faits et signés de

leur propre main, pour que vous soyez convaincu de leur succès dans l'Ordre; ils sont quatre: le premier, le frère de Hauterive, gentilhomme ancien capitaine du Roy; l'autre est le frère Defore, second capitaine de l'artillerie, et l'autre, le frère Defournier, ancien bourgeois vivant de ses revenus de Bordeaux, neveu du grand-prieur des Augustins de Paris. Si le frère baron de Calvimont était ici, il aurait également donné son certificat, mais il le donnera dès son retour de ses terres¹... (Papus, Martinès, p. 92, 93).

L. Cl. de St-Martin, Willermoz et la Révolution.

On aurait tort de ne pas attacher d'importance au Martinisme en raison du ridicule voué par certains aux « opérations » du genre de celles qu'accomplissait Martinès avec ses disciples de St-Martin et Willermoz; ces deux derniers adeptes, en effet, ont été parmi les hommes qui travaillèrent le plus à jeter la France dans le charnier de la Terreur.

Voici, du F. : Thory, un article nécrologique sur le F. : L. Cl. de St-Martin :

1804, 14 8^{bre}, L. Cl. de St-Martin... meurt dans la maison de campagne du sénateur Lenoir la Roche, à Aunay, près Paris. ... Ce fut lui qui introduisit dans les Loges, en France, la doctrine du Martinisme. M. de St-Martin est, comme on le sait, auteur d'un grand nombre de livres mystiques, dont le principal parut sous

1. Nous croyons avoir trouvé trace de cet « Elu Cohen », baron de Calvimont: ses terres se seraient trouvées à Castandet (Landes). (A. B.)

le titre *des Erreurs et de la Vérité*. C'est de cet ouvrage dont Voltaire disait, dans une lettre qu'il écrivait à Dalember, le 22 octobre 1776 : *Jamais on n'imprima rien de plus absurde, de plus obscur, de plus fou et de plus sot*. (F. : Thory : *Acta Latomorum*. Paris 1815, t. I, p. 223).

Ici, l'on voit combien admirable est l'organisation maçonnique, qui sait diriger vers un même but un sceptique tel que le F. : de Voltaire et un mystique tel que le F. : de St-Martin !

Au lendemain même de la Terreur, l'abbé Baruel qui est un des chercheurs ayant le mieux étudié le rôle des diverses Sociétés Secrètes dans les événements révolutionnaires, écrit au sujet du Martinisme et du F. : de St-Martin :

Une des principales ruses de la secte est de cacher non seulement ses dogmes et la vérité des moyens qu'ils lui fournissent pour tendre au même but, mais encore, si elle pouvait y réussir, de cacher jusqu'au nom de ses diverses classes. Celle que l'on croirait la moins impie, la moins rebelle, se trouvera précisément celle qui fit le plus d'efforts et qui mit le plus d'art à vivifier les anciens systèmes des plus grands ennemis du Christianisme et des gouvernements.

On pourra s'étonner de me voir comprendre dans cette classe nos Francs-Maçons Martinistes ; c'est cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce M. de St-Martin qui leur laissa son nom ; mais je défie que sous un extérieur de probité et sous un ton dévotieux, emmiellé, mystique, on trouve plus d'hypocrisie que dans cet avorton de l'esclave Curbique¹. J'ai vu des hommes qu'il avait séduits ; j'en ai vu qu'il

1. Curbicus était le nom primitif de l'hérésiarque Manès.

voulait séduire ; tous m'ont parlé de son grand respect pour Jésus-Christ, pour l'Evangile, pour les Gouvernements ; je prends, moi, sa doctrine et son grand objet dans ses productions, dans celle qui a fait l'Apocalypse de ses adeptes, dans son fameux ouvrage *Des Erreurs et de la Vérité*... Que le héros de ce code, le fameux St-Martin se montre à découvert et aussi hypocrite que son maître, il ne sera plus que le vil copiste des inepties de l'esclave hésésiarque, plus généralement connu sous le nom de Manès. Avec toute sa marche tortueuse on le verra conduire ses adeptes dans les mêmes sentiers, leur inspirer la même haine des autels du Christianisme... (Baruel, *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, 2^e éd., Hambourg, t. II, p. 233-234.)

Voici, encore, jugé par un autre contemporain, le rôle considérable du Martinisme dans les bouleversements terroristes :

Dès 1797, l'ex-F.°. Robison, lui aussi, avait caractérisé le pernicieux livre dogmatique du Martinisme en disant que « tout, dans cet ouvrage, tend à captiver et éblouir les esprits pour leur faire adopter avec facilité suivant les besoins, les principes les plus licencieux en morale, en religion et en politique », tandis que l'auteur, le marquis de Saint-Martin, a eu l'adresse de conserver dans son style la plus grande modération.

Mais on comprend combien cette modération était trompeuse, quand on connaît ce livre et quand on sait les révélations que fit au sujet de tout le mal causé par le Martinisme l'ex-F.°. von Haugwitz, Maçon des Hauts-Grades qui fut le chef des Loges de Prusse et de Russie et qui s'était, lui aussi, évadé avec horreur de la Maçonnerie, après avoir touché du doigt ses crimes.

Or, l'ex-F.°. von Haugwitz a déclaré que le code des Martinistes est « la clef de tous les événements révolu-

tionnaires » et que les drames les plus horribles de cette époque ont été le résultat direct des conjurations et des serments qui liaient les adeptes des Sociétés secrètes.

En outre l'historien franc-maçon Henri Martin a constaté que les amis du F.°. Robespierre eurent l'instinct de ses affinités pour les thèses martinistes. (*Hist. de Fr.*, 1860, t. XVI, p. 531). De son côté, l'historien F.°. Louis Blanc a qualifié le Martinisme une « doctrine au fond de laquelle la Révolution grondait sourdement... » (*Hist. de la Rév.*, éd. de Bruxelles, 1848, t. II, p. 85)¹.

Si de Saint-Martin nous passons à Willermoz, nous voyons clairement les relations étroites qui unissaient les Francs-Maçons vulgaires aux Francs-Maçons quintessenciés comme les Martinistes. Le F.°. Willermoz, riche négociant lyonnais, fut, en effet, à la fois un chef du Martinisme et un chef de la Maçonnerie ordinaire, — de même que le F.°. Bacon de la Chevalerie, colonel d'infanterie, et fondateur de la célèbre Loge androgyne *La Candeur* (celle de la Sœur.°. Princesse de Lamballe), nous est montré par le F.°. Besuchet successivement comme Grand Orateur du Grand Orient de France² et comme correspondant et disciple de Martinès de Pasqually³.

Après cela, les Maçons modernes auraient mauvaise grâce à qualifier les Martinistes de faux Maçons, parce qu'adonnés à des pratiques de haute

1. L. Dasté (A. Baron) *La Franc-Maçonnerie et la Terreur*, Paris, 1904, p. 14, 15.

2. F.°. Besuchet, *Précis historique*, p. 20.

3. F.°. Besuchet, *Précis historique*, p. 194.

Sorcellerie qui cadrent mal, en apparence, avec la « Science » toute matérialiste d'hommes éminents tels que le F.°. Lafferre, par exemple.

Le Fantôme instructeur.

On croit vraiment rêver, quand on lit certaines pages des ouvrages martinistes où nous sont dévoilées les occupations auxquelles se livrait, à Lyon, le F.°. Willermoz, au moment même où il était l'âme des grands Convents maçonniques qui ont posé ces belles prémisses dont les conclusions furent les fusillades, les noyades et les guillotinades de 1793.

...Il suffit enfin (écrit le Grand Maître des Martinistes modernes) de se reporter aux certificats donnés par Martinès à Willermoz dans sa correspondance, pour être certain que beaucoup des disciples obtenaient de très importants résultats pratiques.

Mais les archives que nous possédons permettent de donner à la question que nous nous sommes posée, une réponse bien inattendue. Willermoz parvient à ses fins et obtient des phénomènes de la plus haute importance, qui atteignent leur apogée en 1785, c'est-à-dire *treize ans* après la mort de son initiateur Martinès de Pasqually.

Nous pouvons suivre dans la correspondance de Willermoz et de Saint-Martin (1771 à 1790), l'éclosion et la marche de ces résultats pratiques qui incitent Saint-Martin à venir plusieurs fois à Lyon et nous possédons de plus une partie des cahiers ainsi que le catalogue des enseignements donnés par l'apparition que

W(illermoz) désigne sous le nom de « *l'Agent inconnu chargé du travail de l'Initiation.* »

(*Martinès...* par Papus, Docteur en médecine, Docteur en Kabbale, Président du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste, Paris, 1895, p. 113).

Pour en finir avec la sorcellerie martiniste, ouvrons un autre livre du Président des Martinistes actuels. Il est intitulé *Martinisme et Franc-Maçonnerie*. A la page 15 nous apprenons que le fantôme nommé « *l'Agent inconnu* » aurait dicté 166 cahiers d'instruction. C'est là ce que chez les Illuminés inférieurs des tables tournantes on appelle des dictées spirites, et le fond des Mystères du Martinisme, c'est ainsi tout simplement un spectre dictant aux Initiés ces doctrines si vivement flétries par les ex-maçons Robison et Haugwitz !

Le F. : Claude de Saint-Martin eut aussi de fréquents rapports avec le même fantôme qui joue un si grand rôle dans la mythologie martiniste.

Je n'invente rien : à la page 14 de l'ouvrage que je cite, le Grand Maître des Martinistes modernes a écrit ces lignes suggestives :

« Ce que nous devons révéler et ce qui jettera une grande lumière sur beaucoup de points, c'est que les Initiés nommaient *l'être invisible* qui se communiquait le *Philosophe inconnu* ; que c'est lui qui a donné en partie le livre « *Des Erreurs et de la Vérité* » et que Claude de Saint-Martin n'a pris pour lui seul ce pseudonyme que plus tard et par ordre ». (*Martinisme et Maçonnerie*, par Papus, Président du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste, Paris, 1899).

Si l'on y réfléchit un instant, le fantôme dictant au F. : de Saint-Martin sa doctrine en cent soixante-

six cahiers, c'est absolument la même chose que la déesse Déméter révélant de sa propre bouche à l'ancêtre des Eumolpides les secrets mystérieux qui furent la base des Mystères d'Eleusis.

Mais, que ces fondateurs du Martinisme aient été ou des imposteurs ou des fous simplement, ou bien qu'ils aient été à la fois acteurs et spectateurs dans des scènes de fakirisme comme en ont étudié ces dernières années certains savants des plus sérieux, il est une chose bien certaine : c'est qu'elles sont affolantes au suprême degré, les pratiques auxquelles le haut-maçon Willermoz a eu la constance de se livrer pendant treize ans, s'acharnant la nuit pendant des heures entières à psalmodier des cantiques dans le flamboiement des cierges dressés autour de lui, alors que, couché à plat ventre, il tenait le visage tourné « vers l'angle d'Est. » (Ce dernier point était essentiel ¹).

Sorciars conspirateurs.

Pour absurdes que soient les sorcelleries que nous venons de décrire, il est un fait, néanmoins : l'homme qui les pratiquait fut la cheville ouvrière

1. Lettre de Martinès de Pasqually à Willermoz en cours d'initiation (16 février 1770) : « Vous ferez un cercle avec de la craie blanche au milieu de votre chambre. Vous tracerez aussi votre C. D. C. vers l'angle d'est... Cela fait vous vous prosternerez la face entière dans le cercle que vous aurez fait au centre de votre chambre... le sommet de votre tête étant en prostration regardera l'angle d'Est... Vous vous prosternerez le 22 du mois prochain, jour d'Equinoxe... » (Dr Papus, *Martinès de Pasqually*..., p. 90).

des Convents maçonniques où l'on fit bouillonner les ferments révolutionnaires; et c'est en 1785, ne l'oublions pas, quatre ans avant le début de la Révolution qui devait si vite tomber dans le sang et l'imbécillité, que ces imbéciles opérations finissent par aboutir pour Willermoz aux résultats pratiques, c'est-à-dire aux visions magiques.

N'oublions pas non plus qu'à la même époque les Martinistes sortaient de leurs séances de haut spiritisme « enthousiasmés et terrifiés comme Saint-Martin — écrit le Dr Papus — ou ivres d'orgueil et d'ambition comme les disciples de Paris¹. »

Il existe un lien terriblement serré entre la magie martiniste et les préparatifs révolutionnaires. Le voici : à la Loge-Mère des Martinistes lyonnais, *Les Chevaliers Bienfaisants*, était intimement liée la fameuse Loge parisienne *Les Amis Réunis*. Et c'est dans cette dernière Loge, nous le verrons ci-après, que s'unirent, dès 1785, tous les sectaires antichrétiens et antisociaux coalisés depuis les plus matérialistes jusqu'aux plus affolés de spiritisme².

Quant à la tyrannie jacobine qui bientôt va s'appesantir sur la France, elle est très réellement en germe dans le livre de L. Cl. de Saint-Martin, ce Talmud martiniste où nous allons voir se refléter l'orgueil des anciens Initiés que rendait si

1. Dr Papus, *Martinès...*, p. 73.

2. N. Deschamps, *Les Sociétés Secrètes*, t. II, p. 115, 116, d'après les FF.°. Clavel et Ragon.

durs aux humbles leur folle conception d'une prétendue supériorité sur le reste des hommes.

C'est ainsi que le « *Philosophe Inconnu* » du Martinisme (Claude de Saint-Martin, à moins que ce ne soit le spectre qui lui dicta son livre!) a écrit en propres termes que l'Initié sera supérieur aux Profanes « *parce que, dit-il, il y aura entre eux et lui une différence réelle, fondée sur des facultés et des pouvoirs (sous-entendu magiques) dont la valeur sera évidente* ¹. » Et ce « *Philosophe Inconnu* » ajoute que :

« S'il est un homme en qui l'obscurcissement aille jusqu'à la « dépravation », l'Initié a le devoir de s'emparer de lui et de ne lui laisser aucune liberté... tant pour satisfaire aux lois de son principe que pour la sûreté et l'exemple de la Société ¹. »

« *Ne lui laisser aucune liberté !* » Nous avons bien lu, et c'est d'ailleurs toute la doctrine des Francs-Maçons modernes pour qui notre foi catholique n'est qu'une *dépravation*, comme disait le fantôme instructeur de Monsieur de Saint-Martin.

Et le fantôme instructeur (ou le *Philosophe Inconnu*, comme on voudra) conclut en disant que l'Initié doit exercer sur le Profane qu'il juge « *dépravé* » tous les droits de l'esclavage et de la servitude ¹ ». Mais le *Profane dépravé* c'est vous, lecteur, et c'est moi, c'est nous tous, du moment que nous poussons la dépravation iusqu'à combattre les Saints Initiés !

1. « *Des Erreurs et de la Vérité* par un Philosophe » Edimbourg, 1775, cité par N. Deschamps, *Soc. Secrètes*, t. I. p. 221.

Weishaupt. — La corruption systématique.

Sans nous étendre sur la question de la Franc-Maçonnerie féminine qui nous entraînerait trop loin, il est de prime abord un fait qui, au point de vue de la corruption systématique envisagée comme moyen de règne, place les Sociétés Secrètes modernes exactement au niveau des Initiés antiques : c'est la création par Weishaupt de la Secte des Illuminés qui a dominé la Franc-Maçonnerie avant la Révolution Française et dont les principes continuent à diriger les Loges.

Weishaupt organisa à côté de la Maçonnerie et pour l'englober plus tard une Société qui avait pour base : l'obéissance passive, l'espionnage universel, le principe que la fin justifie les moyens et la pratique de la violation du secret des lettres. (F.·. Henri Martin, *Hist. de France*, t. XVI, p. 532, note 2).

Grâce à une savante démoralisation graduée, Weishaupt faisait arriver ses *Illuminés* à un mépris absolu de toutes les lois sociales. Et quels procédés!...

C'est un véritable code du parfait espion qu'a dressé Weishaupt pour ses Frères Scrutateurs, avec une série d'au moins quinze cents questions sur la vie, l'éducation, le corps, l'âme, le cœur, la santé, les passions, les inclinations, les opinions, le logement, les habits, les couleurs favorites du candidat¹...

1. Cité par Baruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, 2^e édition, Hambourg, t. III, p. 86.

Les Scrutateurs ont encore bien d'autres détails à faire entrer dans l'histoire de leur initié. Il faut que chaque trait dont ils le peignent soit démontré par les faits, et par *ces faits surtout qui trahissent un homme, au moment où il s'y attend le moins.* (Lettre de Weishaupt). Il faut qu'ils suivent le Frère à scruter jusque dans son sommeil : qu'ils sachent dire *s'il est dormeur, s'il rêve et s'il parle en rêvant ; s'il est facile ou difficile à réveiller, et quelle impression fait sur lui un réveil sàbit, forcé, inattendu*¹.

Reprenant le vieux titre d'*Epopte* employé à Eleusis, Weishaupt le donna aux « Prêtres Illuminés » de ses synodes supérieurs. L'un d'eux présidait à l'enseignement de certaines sciences ainsi énumérées :

Les sciences occultes ; ... l'art des écritures secrètes ; l'art de les déchiffrer ; *l'art de violer les cachets des autres* et celui d'empêcher que les nôtres le soient²...

Ces scélérats corrupteurs et espions, précurseurs de nos Francs-Maçons « Casseroles » d'aujourd'hui dans l'art de la délation, conduisaient leurs adeptes à l'athéisme absolu en même temps qu'aux théories les plus sauvagement anarchistes³.

« Weishaupt ne visait rien moins qu'au renversement complet de l'autorité, de la nationalité, de tout le système social en un mot ; à la suppression de la propriété etc... » (Du rôle de la F. : M. : au XVIII^e siècle... Rapport lu à la Tenue plénière des RR. : Loges *Paix et*

1. Baruel, *Mémoires*... t. III, p. 88.

2. Baruel, *Mémoires*..., t. III, p. 222.

3. Comparer avec les Ismaïlites.

Union et La Libre Conscience à l'O. . de Nantes, le lundi 23 avril 1883).

Ce n'est pas moi qui ai écrit pour les besoins de la cause cette phrase caractéristique : c'est un franc-maçon qui s'est trouvé contraint de confesser, en ces termes exprès, que les Illuminés de Weishaupt n'étaient pas autre chose que des anarchistes transcendants. Et ce Frère . . faisait cette constatation quelques lignes avant d'avouer que les Montagnards (c'est-à-dire les Jacobins responsables des crimes de la Terreur) étaient « *issus du Martinisme* » et de l'Illuminisme du F. . Weishaupt. (L. Dasté, *La Franc-Maçonnerie et la Terreur*, p. 20, 21).

Ainsi, nous trouvons les Martinistes et les Illuminés de Weishaupt liés les uns aux autres dans certains aveux maçonniques, tels qu'ils le furent en réalité.

L'alliance des Sorciers et des Athées.

Les ambassadeurs des Illuminés de Weishaupt avec qui le F. . Mirabeau s'était abouché à Berlin¹ furent par lui conduits à Paris.

1. On trouvera ici, avec intérêt, un passage où Claudio Jannet montre la Maçonnerie et l'Illuminisme alliés au Judaïsme :

« Au milieu du dix-huitième siècle, en Allemagne, Lessing, le grand propagateur de la Franc-Maçonnerie, tend la main aux Juifs. Dohm, en 1781, écrit son livre *De l'amélioration de l'état-civil des Juifs*, dont on a pu dire qu'il avait été pour l'Allemagne ce que le *Contrat social* de Rousseau avait été pour la France. C'est dans un salon juif, à Berlin, celui des Mendelsohn, que Mirabeau se lie avec les Illuminés, et, pour préluder à son rôle révolutionnaire, il donne un gage décisif

Là, ils furent accueillis avec empressement par la Loge *martinisée* des *Amis Réunis* qui servait de trait d'union entre les Francs-Maçons vulgaires du Grand Orient de France et les Martinistes tels que le F. : La Chappe de la Heuzière et le F. : Willermoz, le haut sorcier lyonnais, l'homme aux treize ans de « prosternations » nocturnes.

Dès qu'une étroite alliance eût été conclue, dans cet antre de conspirations, entre le Martinisme et les émissaires allemands, le Comité secret des *Amis Réunis* convoqua pour le 15 février 1785 un Convent général des Francs-Maçons français et étrangers (au nom des Philalèthes, Supérieurs Réguliers des Très-Vénérables Loges des *Amis Réunis*¹).

Dès lors, le foyer révolutionnaire est en pleine combustion. Des émeutes soudaines (éclairées aux lueurs d'incendie qui s'allument partout) éclatent sur tous les points du territoire.

Les temps sont proches.

Mais tout fut si bien machiné par les scélérats qui dominaient alors les Loges comme d'autres scélérats les dominent aujourd'hui, que la Nation s'aperçut qu'on la conduisait à la boucherie alors seulement qu'elle avait déjà le couteau sur la gorge ! (L. Dasté, *La Franc-Maçonnerie et la Terreur*, p. 24, 25).

en se faisant à son retour en France l'avocat de l'émancipation des Juifs, dans son livre *sur la Réforme politique des Juifs* (Londres 1787). (Cl. Jannet, *Les Précurseurs...*, p. 55).

Cl. Jannet renvoie, pour cette période de la préparation de la Révolution, au beau livre de l'abbé Lehmann, *L'Entrée des Israélites dans la Société française*, Paris 1886, chap. VII.

1. Lire N. Deschamps, *Les Soc. Secrètes*, t. II, p. 120.

XIV

LA FRANC-MAÇONNERIE SANGLANTE

Si les Mystères antiques ont eu leurs horribles crimes rituels, on peut dire, que, pendant la Terreur, ce sont de véritables Sacrifices humains non moins affreux qui furent offerts, sur l'autel de la Guillotine, par les Initiés des modernes Mystères de la Franc-Maçonnerie.

C'est la Franc-Maçonnerie qu'avec tant d'autres nous accusons d'avoir jeté la France dans le borbier sanglant, dans le charnier de la Terreur. Mais, voici un fait capital, éclatant, qui corrobore avec une singulière puissance tout ce que nous pouvons dire : des hommes augustes, dont la parole en impose à tous, même à ceux qui les détestent le plus — les Papes — ont prédit, long-

temps d'avance, les malheurs dont ils voyaient la Franc-Maçonnerie tisser la trame dans l'ombre :

Tous les Papes, aussi bien avant qu'après la Terreur, ont toujours dénoncé la Franc-Maçonnerie comme l'instrument principal des ennemis de la Civilisation chrétienne.

C'est un profond malheur (j'allais dire : *c'est un crime !*) que nous autres catholiques nous n'ayons jamais mieux écouté la grande voix des Papes proclamant, depuis deux siècles bientôt, tous, sans relâche, les immenses dangers que la Maçonnerie fait courir à la Société.

Moins de deux ans avant la Révolution, en octobre 1787, le Cardinal Caprara fit entendre un dernier avertissement. Dans un mémoire adressé au Pape, il signalait « l'action morbide répandue, écrivait-il, par les différentes sectes d'Illuminés, de Francs-Maçons *qui se multiplient...* », disait-il, et il concluait par ces paroles vraiment prophétiques :

« Le danger approche, car de tous ces rêves insensés de l'Illuminisme, du Swédenborgisme ou du Franc-Maçonnisme, il doit sortir une effrayante réalité. Les visionnaires ont leur temps, la Révolution qu'ils présagent aura le sien. » (N. Deschamps, *Soc. Secr.*, t. II, p. 113.)

Encore quelques mois et cette « *effrayante réalité* » prédite par le Cardinal Caprara commencera de se manifester sous la forme hideuse des têtes sanglantes promenées dans Paris au bout des piques. (Dasté-Baron, *La Fr.-Maçon., et la Terreur*, p. 28, 29).

Au front des Sociétés Secrètes coalisées au dix-huitième siècle pour donner, une fois de plus, l'assaut à la civilisation chrétienne, l'on ne voit plus seulement la tare des sorcelleries martinistes

et des fantasmagories du F. : Cagliostro¹, avec la tare de cette démoralisation systématique dont l'abominable code servit aux Epoptes de Weishaupt à « illuminiser » la Franc-Maçonnerie : — désormais, la troisième tare, la tache du sang humain versé dans d'innombrables crimes se montre à son tour sur les Sectaires modernes, aussi couverts de meurtres que les Assassins aux ordres du Vieux de la Montagne.

Le Système de la Terreur.

La Franc-Maçonnerie a si réellement enfanté la Terreur que l'on connaît le haut initié Franc-Maçon, qui, le premier, dressa les plans d'une agitation sanguinaire destinée à mater la France *par la peur*.

1. Le F. : Cagliostro fut l'un des plus habiles agents des Sociétés Secrètes au dix-huitième siècle. Juif comme le F. : Martinez, il fut le propagateur de la Maçonnerie Kabbalistique. Mais cette dernière a trop de points communs avec le Martinisme pour que nous ayons cru devoir nous en occuper longuement. Cagliostro agissait surtout comme « agent voyageur du double Illuminisme français et allemand, » dit N. Deschamps (*Soc. Secr.*, t. II, p. 124) c'est-à-dire de la coalition des Martinistes avec les adeptes de Weishaupt.

« Weishaupt, dit le F. : Louis Blanc, avait toujours professé beaucoup de mépris pour les ruses de l'alchimie et les frauduleuses hallucinations de quelques Rose-Croix. Mais Cagliostro était doué de puissants moyens de séduction ; il fut décidé qu'on se servirait de lui. »

Le F. : Clavel raconte tout au long les scènes incroyables par lesquelles il affola des multitudes accourant vers lui comme vers un être surhumain. (*Hist. Pillor. de la Fr. Maç.*, Paris, 1844, p. 175.) — Consulter N. Deschamps, *Soc. Secr.*, t. II, p. 123 à 129, F. : Louis Blanc, *Hist. de la Rév. Franç.*, t. II, p. 94, 95.

L'organisateur des premiers massacres qui, en 1789, commencèrent à terroriser Paris, et la France entière avec Paris, fut en effet le Franc-Maçon Adrien Duport, de la Loge parisienne *Les Amis Réunis* ¹.

Dès 1800, un ex-ministre de Louis XVI, Bertrand de Molleville, a dévoilé les affreuses combinaisons que le F.: Duport avait conçues et fait adopter par le Comité de propagande de la loge *Les Amis Réunis*, à la fin du mois de juin 1789. Bertrand de Molleville rapporte comme suit le discours tenu par le F.: Duport à ses affidés :

« Ce n'est que par *les moyens de terreur* (avait dit le F.: Duport en propres termes) qu'on parvient à se mettre à la tête d'une révolution et à la gouverner. Il n'y en a pas une seule dans quelque pays que ce soit que je ne puisse citer à l'appui de cette vérité. Il faut donc, quelque répugnance que nous y ayons tous, *se résigner au sacrifice de quelques personnes marquantes.* »

Duport (ajoute de Molleville) fit pressentir que Foulon, le contrôleur général des finances, devait naturellement être la première victime... Il désigna ensuite l'intendant de Paris, Berthier.

« *Il n'y a qu'un cri*, dit Duport, *contre les intendants*; ils pourraient mettre de grandes entraves à la révolution dans les provinces. M. Berthier est généralement détesté : *on ne peut pas empêcher qu'il ne soit massacré, son sort intimidera ses confrères, il seront souples comme des gants...* » (B. de Molleville, *Hist. de la Révol. franç.*, t. IV, p. 181. Paris, An IX).

Le Comité de propagande de la Loge *Les Amis Réunis* adopta le plan du F.: Duport et les moyens criminels qu'il proposait.

L'exécution suivit de près, continue de Molleville; le

1. C'est la Loge où nous avons montré les Illuminés mystiques du Martinisme et les Illuminés de Weishaupt conclure avec la Maçonnerie ordinaire leur monstrueuse alliance.

massacre de MM. de Launay, de Flesselles, Foulon et Berthier, et leurs têtes promenées au bout d'une pique, furent les premiers effets de cette conspiration philanthropique. Ses succès rallièrent bientôt et pour longtemps, les différents partis révolutionnaires qui commençaient à se défier les uns des autres, mais qui, *voyant tous les obstacles aplanis par cette horrible mesure*, se réunirent pour en recueillir le fruit. (B. de Molleville, t. IV, p. 181.)

La branle était donné. Les leçons du Franc-Maçon Duport, théoricien et premier metteur en œuvre du système de la Terreur, ne furent pas perdues, loin de là, et ce système de la Terreur, éclos dans la Loge *Les Amis Réunis*, fut fidèlement mis à exécution par tous les hommes des sociétés secrètes qui, successivement se disputèrent le sceptre sanglant de la Révolution. (Dasté-Baron. *La Fr. Maç. et la Terreur*, p. 10, 11, 12).

Que ce soit la Franc-Maçonnerie qui ait inspiré secrètement les assassinats de Launay, de Foulon, de Berthier, c'est un fait indéniable, et n'eussions-nous pas le témoignage de Molleville concernant l'odieux plan du F.°. Duport, la chose n'en serait pas moins avérée.

Foulon et Berthier, en effet, avaient accepté de faire partie d'un ministère de résistance, et ils avaient déclaré à Louis XVI qu'il était nécessaire d'arrêter les meneurs du Grand Orient. *Les Sociétés Secrètes le surent et les condamnèrent à mort.*

Voilà ce qu'apprennent les recherches exécutées dans les vieilles archives. Leurs résultats seront d'ailleurs mis en lumière comme le mérite leur importance par des savants érudits. Mais un assassin ordinaire se contente de tuer sa victime. Quand,

au contraire, c'est la Maçonnerie qui assassine, elle souille sa victime, après comme avant le meurtre : telle est la marque de fabrique de ses crimes. On en trouve un frappant exemple, dans les calomnies répandues par les Loges sur le compte de Foullon et de Berthier (lire : *Le Mensonge et la Légende*, par M. Maurice Talmeyr, *Le Gaulois*, juillet 1904).

L'Assassinat maçonnique de Gustave III.

Après les assassinats maçonniques exécutés en juillet 1789, sur l'inspiration du F. : Adrien Duport, voici en 1792, le 15 mars, un autre crime, le meurtre du roi de Suède, Gustave III. Si nous y consacrons quelques pages, c'est parce que, de même que pour l'assassinat de Foullon et de Berthier, le maçonnisme de cet assassinat a été démontré de la manière la plus irréfutable.

Il n'y a pas le moindre doute à avoir : de même qu'on connaît le nom du F. : Adrien Duport, instigateur des crimes maçonniques de juillet 1789, de même on connaît toutes les circonstances relatives à la mort de Gustave III, par deux journaux allemands, la *Germania* des 9, 16 et 23 juin 1878 et les *Märkische Kirchliche Blaetter* qui ont publié tout un dossier de police concernant le principal assassin.

Il s'appelait Mahneke ; il était le domestique du comte suédois et F. : Ankarstroëm ; sur l'ordre de son maître, il avait assassiné Gustave III et s'était ensuite réfugié à Berlin.

Un magistrat allemand fut, en 1842, chargé de mettre en ordre les archives du Tribunal Criminel de Berlin, et il y trouva une série de pièces judiciaires se rapportant à ce personnage dont le gouvernement de Suède avait demandé plus tard l'extradition. Le magistrat prussien dont nous venons de parler fit des extraits de ces pièces et les a communiquées par un intermédiaire à ces journaux en 1877, avec la permission de l'autorité supérieure. Le gouvernement prussien, qui a tant de liaisons avec la Franc-Maçonnerie, les avait longtemps tenues secrètes; mais, après les derniers attentats des Socialistes, il a trouvé au contraire intérêt à exciter l'indignation publique contre les régicides.

Nous reproduisons les passages essentiels de l'intéressant récit dans lequel M. Ernest Faligant a analysé ces documents ¹.

« En Suède, il s'était formé trois loges différentes de Francs-Maçons qui, jusqu'à Gustave III, avaient détenu toute la réalité du pouvoir. Ce prince ayant osé se soustraire à leur domination, diverses tentatives furent faites pour le ramener à d'autres sentiments. Le voyant inébranlable, les Illuminés n'hésitèrent pas. Ils résolurent de l'assassiner.

« Trois membres de la noblesse, Horn, Ribbing et Ankarstroëm, furent chargés de l'attentat et tirèrent au sort pour savoir qui l'exécuterait. Désigné pour l'accomplir, Ankarstroëm confia la mission de frapper le roi à l'un de ses domestiques, frère servant de la Loge.

« Voici de quelle manière ce dessein criminel fut réalisé :

« Ankaströëm avait revêtu son domestique d'un domino et l'avait conduit au théâtre, à un bal masqué où le roi devait assister (15 mars 1792).

« Dans un moment où Gustave III traversait, masqué,

1. Dans l'*Univers* des 13, 14 et 15 août 1878.

la salle de danse, les conjurés s'arrangèrent de façon à l'entourer, et du milieu du rassemblement un coup de feu partit... Au même instant, le roi s'affaissa en s'écriant : « Je viens d'être blessé par un grand masque noir!...

« Mais déjà le rassemblement qui protégeait et couvrait l'assassin s'était dispersé dans toutes les directions.

« ... Le roi avait une blessure profonde au côté. On s'empressa de le transporter dans ses appartements...

« Les troupes, quelques minutes après, parurent, et l'on fut redevable de leur prompt arrivée au zèle et à la présence d'esprit du fils du gouverneur de Stralsund, le jeune Pollet.

« En voyant le roi tomber, il s'était précipité hors de la salle, et il avait couru prévenir les régiments sur la fidélité desquels le parti royal pouvait compter. Il avait eu soin, en sortant, de faire garder les issues de la salle par des sentinelles, afin de retenir tous les assistants prisonniers. En outre, il rangea les troupes qu'il était allé prévenir sur la place située devant le théâtre.

« Cependant des individus qui, sans aucun doute, étaient soudoyés par les conjurés, afin d'augmenter le trouble et la confusion, s'étaient mis à crier, au moment même où le roi tombait : *Au feu ! La salle brûle ! Sauve qui peut !*

« Et la foule aussitôt s'était précipitée hors de la salle et ruée dans les corridors...

« Sur ces entrefaites arriva le lieutenant de police, von Liliensparre. Il était escorté d'un fort piquet de troupes sûres. Il contraignit la foule à rentrer dans l'intérieur du théâtre, fit placer au milieu de la salle, autour d'une table, un peloton de soldats, qui s'y tint la baïonnette baissée ; puis, après avoir fait cerner tous les abords des bâtiments par un cordon de troupes

infranchissable il s'assit à la table, se fit amener tous les assistants l'un après l'autre, et les soumit à de minutieux interrogatoires.

« Le comte Horn, l'un des plus brillants cavaliers de la cour, dut le subir comme tout le monde. Bien qu'il fut âgé seulement de vingt-deux ans, il passait pour être un des membres les plus exaltés de l'opposition. Son trouble était extrême, et l'anxiété la plus vive perçait sur son visage et dans toute son attitude. Il les attribua, quand on les lui fit remarquer, à l'horreur que lui inspirait un pareil attentat. La réponse parut plausible et dissipa les soupçons. Von Liliensparre ne se crut pas du moins en droit de le retenir.

« Les principaux chefs des mécontents : Ribbing, Engstrom, Bielke, Lilienhorn, le général Pechlin, etc., comparurent successivement ensuite, et par la fermeté de leur maintien et de leurs réponses, ne fournirent aucune prise aux accusations.

« Enfin le comte Ankarstroëm, alors enseigne dans la garde bleue, fut interrogé. Il était, au moins en apparence, parfaitement tranquille et maître de lui-même. Mais les soupçons déjà s'étaient portés sur lui.

« Au moment où la troupe des conjurés s'était précipitée dans la salle à la rencontre de Gustave III, et l'avait entouré, un musicien de l'orchestre avait vu le comte s'approcher très près du roi. Il en avait fait la remarque à plusieurs personnes.

« Ankarstroëm, prévenu du fait, s'était mis à la recherche de cet homme, l'avait conduit au buffet et après avoir bu avec lui et à sa santé, il l'avait quitté en lui serrant la main. Mais cette conduite maladroite, loin de dissiper les soupçons du musicien, les avait accrus, et il avait communiqué le fait à Liliensparre. Ankarstroëm, cependant, ne fut pas arrêté sur-le-champ.

« La salle déjà commençait à se vider. Les assistants,

à mesure qu'ils étaient interrogés, étaient renvoyés, non chez eux, mais dans le vestibule. On découvrit alors sur le plancher, non loin de l'endroit où l'on avait tiré sur le roi, un poignard et deux pistolets.

« Le poignard était d'un aspect tout particulier et bien fait pour effrayer, car on avait calculé sa forme de façon à rendre presque nécessairement mortelle toute blessure, même légère, faite avec sa lame.

« Quant aux deux pistolets, ils étaient de fabrique anglaise, et les canons avaient cinq pouces de longueur...

« La foule qui remplissait les rues manifestait la douleur la plus vive et la plus sincère, car Gustave III était généralement fort aimé.

« — C'est un jacobin français qui vient d'assassiner le roi, disaient les conspirateurs au peuple dans les rues de Stockholm.

« Dans la matinée du 16, toute la cour était rassemblée dans la grande salle du château. La douleur était peinte sur le plus grand nombre des visages ; mais il n'eût pas toujours été facile de deviner si elle était sincère ou affectée, car une partie des conjurés avaient eu l'audace de venir.

« Ils espéraient de la sorte éloigner d'eux les soupçons, tout en se donnant le plaisir d'assister à l'agonie de leur victime. Ils accusaient hautement les jacobins d'être les auteurs du meurtre, et le comte Ribbing, l'un des chefs de l'opposition la plus avancée, débâtait contre eux avec une violence extrême.

« — Le gouvernement fait fausse route, disait-il au milieu d'un groupe de courtisans, d'un ton véhément et convaincu. Les vrais coupables, ce sont les Français. Le roi se préparait à leur faire la guerre ; ils le savaient et ils ont voulu le prévenir.

« Un général d'infanterie, cousin d'un ministre, le

baron Armfeld, ne fut pas maître alors de son indignation.

« — Vous vous trompez, monsieur, répondit-il. Ce ne sont pas les Français qui ont assassiné notre maître ; c'est un gentilhomme suédois, et bien que j'en rougisse pour mon ordre et ma patrie, je ne veux pas le cacher plus longtemps.

« Cette ferme et sévère réponse provoqua de vives récriminations. Mais le trouble fut soudain apaisé par l'arrivée du gouverneur de la ville, qui vint annoncer qu'on avait découvert les vrais coupables.

« Un des armuriers mandé par le lieutenant de police avait reconnu les pistolets et déclaré qu'il les avaient vendus au comte Ankarstroëm, enseigne dans la garde bleue. On s'était aussitôt rendu chez ce dernier, et après l'avoir arrêté dans son lit, on l'avait conduit en prison, où on lui avait fait subir un premier interrogatoire.

« Ce fut seulement après la mort du roi, qui survint le jour même, que l'on commença l'enquête. Mais on ne l'ordonna que pour apaiser l'indignation publique ; elle fut conduite avec une extrême mollesse, et l'on mit une incroyable lenteur à rechercher les inculpés...

... « Gustave III ne laissait qu'un fils en bas âge, et le duc de Sudermanie, son frère, fut nommé régent après sa mort. Une commission fut constituée par son ordre pour juger Ankarstroëm et ses complices. Mais, comme il était affilié lui-même à leur loge, elle fut uniquement composée d'Illuminés.

« Dans le premier moment du trouble et de la surprise, Ankarstroëm avait fait des aveux. Mais ensuite il refusa constamment de les compléter, et l'on ne put lui arracher une seule parole sur ses desseins secrets, ni sur le nombre et la qualité de ses complices.

« En outre, on insista beaucoup, mais avec aussi peu de succès, pour lui faire dire ce qu'était devenu

Mahneke, le domestique qu'il avait chargé de l'exécution du crime. On n'a pas mentionné, dans les pièces de la procédure, pour quels motifs on revenait si souvent sur cette question, de sorte que nous ignorons si les soupçons que cette insistance trahit reposaient sur un commencement de preuves. Mais le silence obstiné d'Ankarstroëm laissait voir qu'il y avait de sérieux motifs pour ne point faciliter les recherches de la justice. Mahneke ne put être découvert. Nous dirons plus loin pour quels motifs, et ce qu'il était devenu....

« L'instruction, du reste, marchait avec une lenteur extrême. Le régent ne se montrait ni impatient, ni même désireux de venger son frère et son roi. Les juges auraient pu cependant découvrir sans peine les chefs de la conspiration. Mais ils laissaient systématiquement dans l'ombre toutes les révélations compromettantes pour la secte des Illuminés.

« Il fallait enfin donner satisfaction au peuple, qui réclamait la punition des assassins, et, après un mois d'enquêtes et d'interrogatoires, le comte Ankarstroëm, déclaré coupable du meurtre de Gustave III, fut condamné à mort et exécuté.

Quelques assassins.

« Nous venons de dire que la conduite du duc de Sudermanie fut, dans toute cette affaire, extrêmement suspecte. Grand maître de tous les ordres de la Franc-maçonnerie suédoise, il agit le moins possible et toujours sous la contrainte de l'opinion publique.

« En examinant de près ses habitudes et ses relations intimes, on acquit presque la certitude qu'il était du nombre des conjurés...

« Une fois nommé régent, il éloigna de la cour tous les partisans de Gustave III, les dépouilla de leurs charges et de leurs pensions pour en gratifier les complices d'Ankarstroëm, et ne prit même pas la peine de dissimuler sa haine pour le roi défunt.

« Parmi les plus fidèles partisans de ce dernier, se trouvait le général comte Armfeld. Gustave III ne lui cachait rien de ses sentiments, et il lui avait même, disait-on, confié la garde de papiers fort compromettants pour les conjurés. Le régent mit tout en œuvre pour rentrer en possession de ces papiers ; mais séductions et menaces échouèrent devant la fermeté du comte.

« — Je vous ai remis tout ce qui touchait aux intérêts de l'Etat, lui répondit Armfeld. Quand aux secrets de mon maître, je n'en puis disposer ; mais ils mourront et seront enterrés avec moi.

« Malgré cette promesse, il fut disgracié et dut bientôt quitter précipitamment Stockholm et la Suède, ses amis l'étant venu prévenir un jour que sa liberté, sa vie même étaient sérieusement en danger. Il s'enfuit à Naples ; mais les espions lancés à sa poursuite l'y découvrirent presque aussitôt, et l'un des chefs de la Franc-maçonnerie suédoise, le colonel Palinquist, l'y vint relancer...

« Chargé par le régent d'enlever secrètement Armfeldt, il s'était fait nommer capitaine de la frégate sur laquelle il devait ramener son prisonnier d'Etat à Stockholm. Il se croyait assuré du succès, s'étant acquis le concours des Illuminés de Naples, en accusant le comte devant leur tribunal d'avoir trahi les secrets de l'association, crime irrémissible et toujours puni de mort. On soupçonnait Armfeld d'être à la recherche de l'assassin de son maître, le domestique du comte Ankarstroëm, et c'était là, en réalité, le motif pour lequel on le poursuivait avec tant d'acharnement.

« Secrètement prévenu de ce nouveau danger, il y put échapper en s'enfuyant en Russie.

« Le comte Munk fut moins heureux. C'était un homme de tête et de cœur, et l'un des plus dévoués partisans de Gustave III. Le duc de Sudermanie le jugea si redoutable, qu'aussitôt nommé régent, il le fit arrêter et emmener de Stockholm par des soldats. Quelques heures après, ces hommes rentraient en ville sans leur prisonnier, et personne depuis lors n'a su d'une façon positive ce qu'ils en avaient fait.

« Mais on disait publiquement à Stockholm qu'à un mille de la ville le comte Munk avait été fusillé, puis enterré par son escorte dans un endroit désert. Les soldats chargés de l'exécution l'avaient eux-mêmes avoué.

« Le musicien de l'orchestre, témoin oculaire de l'assassinat, disparut aussi et sans qu'on pût découvrir ce qu'il était devenu...

Le meurtrier.

« Où se cachait l'assassin de Gustave III ?

« Au mois d'avril 1792, un homme se faisant appeler Schultze et se disant originaire de la Poméranie suédoise, province aujourd'hui prussienne, était venu s'établir à Berlin.

« Il excita la curiosité des honnêtes bourgeois de son quartier beaucoup plus que celle de la police. Il parlait couramment l'allemand et devait avoir des moyens d'existence assurés, car il vivait bien et payait comptant, bien qu'il ne fit œuvre de ses dix doigts.

« La curiosité redoubla lorsqu'on apprit qu'il fréquentait assidûment la loge maçonnique de la Splittgerbergasse...

« Schultze menait d'ailleurs une vie très retirée. Il se

tenait sur la réserve avec ses voisins, ne leur parlait presque jamais et ne recevait d'autres visites que celles de quelques individus dont il avait fait la connaissance à la loge.

Un jour on apprit qu'on avait trouvé son logement fermé et on ne le vit plus reparaître.

« Un des dossiers que j'examinais renfermait la procédure instruite contre le commissaire de police Mahneke, dit Schultze, pour faux serments. Il excita ma curiosité, car il est très rare que des fonctionnaires de la police se rendent coupables de pareils crimes. Je l'examinai d'une façon fort attentive. Aux pièces de la procédure se trouvait annexé un second dossier intitulé : Pièces (*Acta*) relatives à la demande faite par le gouvernement suédois pour obtenir l'extradition du sieur Mahneke, domestique, accusé d'être complice de l'assassinat commis sur la personne du roi Gustave III par le comte Ankarstroëm.⁷

« Voici ce que renfermaient en substance les deux dossiers :

« Le vrai nom de Schultze était Mahneke, et... c'était ce domestique du comte Ankarstroëm qu'on recherchait alors dans toute l'Europe.

« C'était bien la police prussienne qui avait fait disparaître Mahneke, et cette arrestation secrète avait eu lieu à la demande du gouvernement suédois, qui réclamait son extradition... parce qu'on avait les plus fortes raisons de croire qu'il avait connu le complot de la noblesse suédoise et participé probablement au crime. On recommandait en outre à plusieurs reprises, et de la façon la plus expresse, de se saisir en même temps de tous les papiers de Mahneke. Le gouvernement suédois s'inquiétait sans doute beaucoup plus des papiers et des révélations de cet homme que de sa personne, car il s'était montré jusqu'alors fort peu soucieux de poursuivre les coupables.

« Chose curieuse, le dénonciateur du domestique d'Ankarstroëm était un des puissants personnages qui l'avaient jusqu'alors couvert de leur protection.

« La justice et la police dont les recherches les plus actives étaient demeurées vaines, avaient un jour reçu la note suivante, émanée du cabinet même du chancelier d'État :

« Le domestique du comte Ankarstroëm, recherché « par le gouvernement suédois et nommé Mahneke, « habite dans la rue K....., N..... Arrêtez-le nuitamment « de la façon la plus secrète et avec les plus grandes « précautions, et vous emparez en même temps de ses « papiers et de ses effets. Vous enverrez tous les trois « jours à Son Excellence, M. le chancelier, un rapport « sur cette affaire et une copie des interrogatoires. Il « est de la plus haute importance de taire à tous les inté- « ressés que ce Mahneke se trouve à B... (Berlin), et « surtout qu'il y reste entre les mains de la justice. »

« L'un des procès-verbaux était ainsi conçu :

« A l'observation qu'il devait avouer franchement et sans rien dissimuler de la vérité tout ce qu'il savait sur l'assassinat du roi de Suède Gustave III par son ancien maître, l'enseigne Ankarstroëm, et reconnaître aussi jusqu'à quel point il s'était trouvé impliqué dans le complot, s'il voulait ne pas être extradé par le gouvernement prussien, tandis que, s'il essayait de tromper le juge par des mensonges, il devait s'attendre à être livré au gouvernement suédois, qui lui ferait subir les peines les plus sévères et les plus dures, l'inculpé a répondu :

« Je ne veux pas dissimuler plus longtemps la vérité, et je vous dirai, sans vous rien cacher de ce que je sais, comment le roi fut assassiné.

« Mon maître, le comte Ankarstroëm, avait des motifs particuliers de haine contre le roi Gustave III. Il appartenait à l'ordre des Illuminés. Il m'y fit entrer, et

comme j'étais pauvre, et que je ne pouvais payer une forte cotisation, j'y fus admis en qualité de frère servant...

« Lorsqu'il voulut se venger du roi, il jeta les yeux sur moi parce que j'étais frère servant de la loge. Il ne me cachait rien, et il avait aussi une absolue confiance en ses deux amis, les comtes Horn et Ribbing. Un jour qu'ils parlaient devant moi de tirer au sort lequel serait chargé de tuer le roi, mon maître partit d'un éclat de rire et répliqua :

« — C'est inutile. Je demande comme une faveur de frapper Gustave.

« On tira cependant au sort et le souhait de mon maître se réalisa. Ce fut lui qui fut désigné.

« Mais le comte était lâche, malgré toute la violence de son caractère et de sa haine ; sa réponse n'avait été qu'une fanfaronnade, et il n'était nullement disposé à frapper le roi. Avant même que ses amis lui parlassent de tirer au sort, il m'avait proposé de faire le coup.

« Je ne pouvais courir aucun danger, me disait-il ; j'étais même sûr d'obtenir ensuite une belle et riche récompense, car notre ordre était trop puissant pour me laisser dans la peine et ne pas me payer un si grand service. Je savais tout aussi bien que lui, ajouta-t-il, que le duc de Sudermanie en était grand maître, et que dans ses rangs il comptait la plus haute et la plus puissante noblesse du royaume.

« Pendant longtemps, je refusai de consentir. Mais un jour il trouva dans ma chambre plusieurs cuillers d'argent marquées au chiffre de notre loge, et cette découverte me mit entièrement à sa discrétion. Connaissant d'ailleurs la puissance de notre ordre, je me laissai persuader de commettre une action dont le remords me poursuivra tant que je vivrai.

« Mon maître et ses deux amis, les comtes Horn et

Ribbing, avaient eu la précaution de se faire livrer, par des affiliés, des papiers d'Etat d'une haute valeur pour les puissances voisines de la Suède. Ils comptaient s'en faire une arme, dans le cas où ils seraient contraints de prendre la fuite, et s'en servir pour se défendre. Mon maître me remit la cassette de fer qui les renfermait, en me donnant le conseil de la déposer chez des amis ; mais de ne jamais la laisser longtemps entre les mains de la même personne. Je la possède encore ; elle se trouve en dépôt chez une de mes connaissances.

« Il avait été décidé que je frapperais le roi pendant le bal...

« Ankarstroëm m'avait assuré de la façon la plus positive que je recevrais ma récompense dès que les troubles qui devaient suivre la mort du roi seraient apaisés. Mais les choses ne se passèrent point comme nous l'avions pensé. Les mesures énergiques prises par le lieutenant de police et le gouverneur de la ville rendirent impossible le soulèvement prémédité et le massacre de tous les nobles du parti royal. A la nouvelle de l'arrestation des comtes Horn et Ribbing, je n'hésitai plus : je pris la fuite et n'oubliai point d'emporter la cassette. La comtesse n'étant point complice de son mari, je jugeai prudent de ne point lui parler de ces papiers. Mais je lui demandai et j'en obtins de l'argent pour gagner Stettin. Je sais d'une façon péremptoire que les documents dont je suis possesseur sont du plus grand prix pour le gouvernement de ce pays, et je suis tout prêt à les lui remettre. Je lui demande seulement en retour de ne point me livrer au gouvernement suédois. »

« Cette demande de Mahneke devait être favorablement accueillie, car elle était en quelque sorte accordée d'avance par la chancellerie, qui, dans ses instructions à la police, recommandait, comme un

point de la plus haute importance, de taire à tous les intéressés que Mahneke se trouvait à Berlin.

« Mahneke sans doute n'exagérerait point en disant que les papiers renfermés dans la cassette étaient du plus haut prix pour la Prusse, car il fut nommé commissaire de police. Il résulte des pièces de son dossier qu'il exerça ces fonctions pendant deux années; qu'ensuite il fut arrêté sous l'inculpation de faux serment, puis condamné pour ce crime à plusieurs années de réclusion, et que, peu de temps après, il mourut dans la prison de Spandau ¹.

« Ainsi les frères n'avaient cessé de le suivre depuis son crime, et de veiller sur lui. Après l'avoir en quelque sorte désarmé en le contraignant à livrer les

1. On sera naturellement curieux de savoir ce que sont devenus les papiers d'Ankarstroëm. Voici ce que dit le magistrat prussien, auteur de ce récit :

« Frappé de l'importance de ces documents, je crus devoir les signaler au président du tribunal de S...; et, sur le désir qu'il me manifesta de les examiner, je les remis entre ses mains. Depuis lors, je n'ai pas eu occasion de revoir ce magistrat ni de lui écrire. Mais m'étant adressé, en 1850, à l'un de mes anciens collègues à qui ses fonctions donnaient accès au greffe où elles étaient déposées, afin d'obtenir copie de deux d'entre elles, ce magistrat me répondit qu'il n'avait trouvé d'autre trace du dossier que cette brève mention, inscrite sur le répertoire, en marge de son signalement : *Transféré aux archives d'Etat*. Mais la mention était fausse, car j'eus occasion, quelque temps après, de faire des recherches aux archives, et l'un de mes amis, qui s'y trouvait employé, me dit : — Ce dossier n'est jamais entré ici, car, si on l'y eût envoyé, je trouverais l'indication du fait sur nos registres.

« Ce n'était pas la première fois que je constatais l'existence de pareilles erreurs, très-volontairement commises. Ainsi, par exemple à l'article concernant les mémoires posthumes laissés par le prince H..., qui fut chancelier d'Etat, on trouve sur le répertoire cette mention : *Transféré aux archives de la famille royale*, et cependant, lorsqu'on les y cherche, on ne les y trouve point, et l'on vous fait cette réponse : ils sont dans le cabinet du roi qui les lit.

papiers d'Ankarstroëm à la police prussienne, dans les rangs de laquelle ils le firent entrer pour le tenir encore mieux sous leur dépendance, ils lui avaient assuré une existence paisible. Ils l'avaient couvert de leur protection toute-puissante jusqu'au jour où en se compromettant d'une façon trop maladroite pour que sa faute pût être dissimulée, il les avait contraints à l'abandonner. Et alors, par une coïncidence qui, peut-être, ne fut pas fortuite, sa mort avait presque aussitôt suivi cet abandon. (Cité par N. Deschamps, *Les Sociétés Secrètes...*, 2^e Edit., t. II, p. 640 à 650.)

Ce texte, composé sur des pièces officielles livrées par la justice prussienne à la presse allemande, est d'une importance telle que j'ai cru devoir le citer presque en entier : on y voit, en effet, outre de multiples meurtres maçonniques, le vol de secrets d'Etat dans le but de les livrer à des puissances étrangères; assassinats, trahison, tout y est. La Franc-Maçonnerie a là quelques-unes des plus belles pages de son histoire¹.

Franco-Maçons et Massacreurs.

Si la Suède vit un certain nombre de « beaux crimes » maçonniques, la France eut le privilège d'en voir des milliers en peu d'années.

1. M. Maurice Talmeyr a donné en 1904 une étude très approfondie du maçonnisme de la mort de Louis XVI. Nous nous contentons de renvoyer le lecteur à sa brochure : *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*.

M. Deschamps aussi avait consacré quelques pages à cette grave question (*Soc. Secr.*, t. II, p. 134 à 136). Il est parfaitement avéré qu'en même temps que Gustave III, Louis XVI avait été condamné à mort dans l'un des Convents maçonniques qui précédèrent, de peu d'années, la Révolution.

Apartir des journées où les désirs du F. : Duport avaient été si promptement remplis, et où les têtes coupées de Foullon et de Berthier avaient été promennées sur des piques en vertu d'une sorte de rite barbare qui durera autant que ces années sanglantes — les événements se précipitent :

En juillet 1789, les premiers massacres, voulus, combinés par la Maçonnerie, la prise de la Bastille, la réunion des États-Généraux, et — le 4 août 1789 — la grande nuit historique où la noblesse et le clergé, dans un élan extraordinaire d'enthousiasme, sacrifièrent tous leurs privilèges.

Mais, ensuite ? Après le 4 août, pourquoi des massacres, pourquoi du sang, toujours du sang, pendant des années ? La Révolution n'était-elle pas faite ?

La preuve absolue que la Révolution était faite dès le 4 août 1789, on la trouve dans les cahiers où sont formulés les vœux de la noblesse, du clergé et du tiers-état ; ces vœux témoignent du libéralisme le plus débordant : noblesse et clergé sont unanimes à proposer d'eux-mêmes la renonciation à tous leurs privilèges, à proposer la liberté de religion (que le F. : Combes nous refuse), la liberté du travail, la liberté de la presse. Ils sollicitent ensemble pour les pauvres, des ateliers, des hospices, des caisses de secours. (On attend encore les caisses des retraites ouvrières après quatre révolutions !) Ils exprimaient cet admirable vœu :

« Que les outils du pauvre ne pussent jamais être saisis et que, seul, en France, le journalier fût affranchi de l'impôt. » (Voir la *Révol.* par Ch. d'Héricault).

Ainsi donc, il est vrai de dire que le 4 août 1789, la Révolution est achevée, puisque toutes les classes de la Société française sont unies dans un même esprit de concorde pour accomplir les réformes nécessaires.

Mais cette belle fraternité de tous les Français, votée

d'acclamation, la nuit du 4 août, dans un délire de joie patriotique, ce n'était pas cela que voulaient les Arrière-Loges! Leurs effrayantes doctrines anarchistes voulaient triompher, les haines forcenées dont elles étaient gonflées voulaient être assouvies.

Alors comme aujourd'hui la Franc-Maçonnerie était par dessus tout l'ennemie de l'église catholique et pendant toute la Terreur, ce sont des fureurs anticatholiques en même temps que des fureurs antisociales qui se sont donné libre cours : c'était la société civile issue de la civilisation chrétienne et c'était le catholicisme lui-même que les terroristes voulaient tuer en France, de même qu'aujourd'hui c'est encore le catholicisme que vise le F.. Combes, agent d'exécution des Loges.

Toutes les lois antichrétiennes actuelles sont préparées dans les Loges et votées ensuite par un Parlement servilement soumis à leurs influences toutes puissantes; — de même il y a un siècle, c'était des Loges aussi qu'étaient sortis les hommes de sang qui on fait la Terreur.

Certains témoins oculaires ne s'y sont pas trompés, et c'est sur la Franc-Maçonnerie que leurs réquisitoires écrasants ont tout de suite rejeté la responsabilité des guillotinades et des massacres. (Dasté-Baron, *La Fr. Maç. et la Ter.* p. 31 à 33).

Des Preuves.

Dès 1797, l'ex-franc-maçon anglais Robison publia un livre où il fait des remarques capitales au sujet des doctrines sectaires :

« ... que j'ai vu, dit-il, se mêler étroitement aux différents systèmes de la Maçonnerie, pour engendrer enfin une association ayant pour but unique de détruire

jusque dans leurs fondements tous les établissements religieux et de renverser tous les gouvernements existant en Europe.

« J'ai remarqué, dit-il encore, que les personnages qui ont le plus de part à la Révolution française étaient membres de cette association; que *leurs plans ont été conçus d'après ses principes et exécutés avec son assistance.* » (Deschamps, *Les Soc. Secrètes*, t. II, p. 132).

C'est un fait qui défie toute controverse : *presque tous les hommes* qui ont joué un rôle dans le drame de la Terreur furent des Francs-Maçons avérés, sortis des Loges pour diriger les clubs jacobins qui étaient comme les émanations des Loges.

« Louis Blanc et Alex. Dumas, lisons-nous dans le livre de Deschamps (t. II, p. 150), confessent que la grande majorité des Jacobins où dominait Robespierre, et des Cordeliers où présidait Danton, était composée de Francs-Maçons.

Du F. : Louis Blanc, dont le témoignage est ici particulièrement précieux :

« *La plupart des révolutionnaires, nous l'avons dit, étaient affiliés aux Sociétés secrètes de la Franc-Maçonnerie.* » (*Hist de la Rév.*, Éd. de Bruxelles, II, p. 357).

Toujours du F. : Louis Blanc :

« La Franc-Maçonnerie, dit-il, s'ouvrit jour par jour à la plupart des hommes que nous retrouvons au milieu de la mêlée révolutionnaire. Dans la Loge des Neuf-Sœurs, vinrent successivement se grouper Garat, Brissot, Bailly, Camille Desmoulins, Condorcet, Chamfort, Danton, Dom Gerle, Rabaud-Saint-Étienne, Pétion. — Fauchet, Goupil de Préfern et Bonneville dominèrent dans la Loge de la Bouche-de-Fer... » (F. : Louis Blanc, *Hist. de la Rév.*, Édition de Bruxelles, t. II, p. 72).

Ajoutons à ces noms ceux de Robespierre, du communiste Babeuf, et de ces êtres couverts de sang : Hébert, Le Bon, Marat, Saint-Just¹ (pour ne citer que les plus connus) et l'on ne pourra conclure autrement que par cette double affirmation : oui, ce sont les doctrines maçonniques qui ont dirigé les événements révolutionnaires et ce sont des francs-maçons qui ont présidé aux hécatombes humaines de la Terreur.

Les Massacres de Septembre 1792.

Aujourd'hui, c'est en traquant les moines que nos persécuteurs francs-maçons se font la main. Il en fut de même le 2 septembre 1792. « *On eut soin*, dit Edgar Quinet, *d'allécher les égorgeurs.* » Et comment ? — En leur livrant d'abord quelques prêtres à tuer, avant de les jeter sur les prisons pour y massacrer les détenus.

Nous avons vu se succéder au Ministère de la Justice des Francs-Maçons comme le F.°. Monis, puis le F.°. Vallé, — après le F.°. Gustave Humbert ! Nous savons grâce à eux, ce qu'est la Justice maçonnique...

Déjà, en 1792, le ministre de la Justice était un franc-maçon, le F.°. Danton. Le 28 août, il arrache à l'Assemblée Nationale un décret relatif aux visites domiciliaires. Au moyen de ce décret, on arrête les suspects, les 29, 30 et 31 août ; on remplit ainsi les prisons, *pour*

1. Le Coulteux de Cantelau, *Les Sectes et les Sociétés Secrètes*, Paris, 1863, p. 169.

les vider, pour les nettoyer (suivant un horrible mot historique), *par les massacres* des 2 et 3 septembre et jours suivants.

Quand ils se jetèrent dans ces épouvantables assassinats, les agents occultes qui s'étaient emparés de l'Hôtel de Ville et y avaient une autorité rivale de l'Assemblée Nationale allaient en être chassés, non seulement comme usurpateurs, *mais comme voleurs*. Ce fait, si peu honorable pour les prétendus Géants de la Terreur, est rapporté par le père de la troisième République, M. Wallon; Edgar Quinet, de son côté désigne comme les complices principaux des scélérats de la Commune insurrectionnelle : Marat, Danton, Robespierre, Camille Desmoulins, — tous des Francs-Maçons.

La haine de la Franc-Maçonnerie fut clairvoyante : elle sut choisir pour l'une de ses premières victimes du 2 septembre l'abbé Lefranc, supérieur des Eudistes, l'un des hommes qui avaient poussé contre les dangers maçonniques les plus éloquents des cris d'alarme... (Dasté-Baron, *La Franc-Maçonnerie et la Terreur*, p. 40, 41).

Edgar Quinet, que je choisis à dessein pour guide parce qu'on ne peut pas l'accuser de malveillance envers le Bloc terroriste, a fait une effrayante peinture des Massacres de Septembre.

« Ce fut partout, dit-il, la même discipline dans le carnage. Le 2 septembre, *les quatre voitures remplies de prêtres, parties de la mairie et laissées tout ouvertes, servirent à allécher les égorgeurs. Quand ce premier sang fut versé, la soif s'alluma*. Les portes des prisons s'ouvrent d'elles-mêmes. Nul besoin de les forcer. Les guichetiers, avertis, s'empressent; ils allument des torches, ils conduisent eux-mêmes une poignée de meurtriers; ceux-ci se jettent sur les prisonniers qu'ils rencontrent

d'abord. Cela fut accordé à la première fureur, à l'Abbaye et aux Carmes. Mais presque aussitôt, un simulacre de tribunal se forme aux vestibules des prisons; les registres d'écrou sont apportés.

Un homme en écharpe préside; il se trouve autour de lui des inconnus qui se disent les juges... Les prisonniers sont amenés, l'un après l'autre, escortés par des gardes. Ils comparaissent un moment; les tueurs, les bras retroussés à côté des juges, attendent, pressent la sentence. D'abord ils tuèrent d'un seul coup de coutelas, de pique ou de bûche; puis ils voulurent savourer le meurtre et il y eut, entre les bourreaux et les victimes, une certaine émulation. Les premiers cherchaient le moyen de tuer lentement et de faire sentir la mort; les autres cherchaient à s'attirer la mort la plus rapide. Cependant on avait apporté des bancs pour assister en spectateurs au carnage. Quand la fatigue commença, les meurtriers se reposèrent. Ils eurent faim, ils mangèrent tranquillement... La fureur ne les empêchait pas de penser au salaire, quand ils auraient fourni l'ouvrage. De temps en temps, pris de scrupules ils allaient demander l'autorisation de prendre les souliers de ceux qu'ils avaient tués: l'autorité ne manquait pas de la leur accorder comme la chose la plus juste. Car, à deux pas des égorgeurs, au milieu de la vapeur du sang, siégeaient quelquefois des administrateurs; ils continuaient imperturbablement à expédier les affaires civiles dans ces bureaux d'égorgement. Tels furent les massacres à l'Abbaye, aux Carmes, à la Force, à la Conciergerie, à Bicêtre, dans les huit prisons de Paris. Après ce qu'on pouvait encore appeler la surprise de la première heure, ils recommencèrent le lendemain avec plus de sécurité, puis le surlendemain, pendant quatre jours. Ou plutôt, il n'y eut aucun intervalle; la seule différence du jour à la nuit, c'est qu'on illuminait les cours pendant la nuit, pour voir clair dans cet abat-

toir. Car jamais les égorgeurs ne cherchèrent à se cacher dans les ténèbres. Au contraire, ils allumaient des lampions près des cadavres, pour que l'on vit à la fois l'ouvrage et l'ouvrier... » (Edgar Quinet, *La Révolution*, t. I, p. 382-383.)

A la prison de l'Abbaye, avait été enfermé M. de Laleu, ancien adjudant général de la Garde Nationale. Un des « Tape-dur » qui travaillaient à la solde des amis du F. : Danton, ministre de la Justice, du F. : Marat, du F. : Robespierre, ouvre d'un coup de couteau la poitrine du malheureux officier, plonge la main dans la blessure et en arrache le cœur qu'il porte à sa bouche.

« Le sang dégouttait de ses lèvres, dit un témoin oculaire, et lui faisait une sorte de moustache. »

On avait jeté à la prison de la Petite Force, rue Pavée (au Marais) la princesse de Lamballe, l'une des dupes infortunées que la Franc-Maçonnerie avait le plus adulées, dans ses Temples hypocrites. (Pour mieux endormir le pouvoir, c'était elle que peu d'années auparavant la Secte avait sacrée Grande Maîtresse d'une des plus importantes Loges féminines).

« On avait décidé de l'immoler », écrivent les docteurs Cabanès et Nass dans leur livre si poignant « *La Névrose révolutionnaire*¹ ». Et ils citent le journal intime, resté jusqu'à ce jour inédit, du médecin même de la princesse, le Dr Seiffert, qui fit de nombreuses démarches pour que la malheureuse femme fût relâchée comme l'avaient été la plupart de ses compagnes d'arrestation.

1. Paris, Soc. fr. d'impr. et libr., 1905, p. 49.

Le F. . Pétion répondit au Dr Seiffert :

« Le peuple de Paris administre lui-même la justice et je suis son prisonnier ». (*La Névrose Révol.*, p. 43).

Le F. . Danton dit au docteur, sur un ton de menace.

« Le peuple français a ses chefs à Paris. Le peuple de Paris est sa sentinelle... Celui qui tenterait de s'opposer à la justice populaire ne saurait être qu'un ennemi du peuple ». (*La Névrose Révolut.* p. 44).

Le F. . Marat persifla gaiement Seiffert; quant au F. . Robespierre, « cet hypocrite ambitieux », comme le caractérise le docteur, il lui riposta :

« Le peuple est trop juste pour attaquer l'innocence. Vous n'avez pas autre chose à faire que d'attendre le résultat de sa justice... » (*La Névrose révolut.*, p. 45).

« Sa justice! » La « justice populaire! » C'est chez tous ces Francs-Maçons le même refrain. Mais, comme toujours, la franc-maçonnerie, par leur bouche, mentait : c'était elle et non point le peuple, qui avait condamné à mort la princesse de Lamballe après en avoir fait sa dupe.

Voyons comment s'exerça la justice non point populaire, mais bien maçonnique :

Deux hommes, tenant fortement (la princesse de Lamballe) sous les bras, l'obligèrent à marcher sur des cadavres. Comme elle chancelait à chaque instant, elle avait soin de croiser les jambes, de manière qu'en tombant, sa pudeur n'eût rien à souffrir de son attitude¹.

De la foule des spectateurs se détache alors « un

1. P.-J.-B. Nougaret, *Hist. des prisons de Paris et des départements*, t. I, p. 145.

homme bien mis » qui, voyant les attouchements infâmes que se permettaient les assassins sur la princesse nue, ... s'écria dans son indignation : *Rougissez, malheureux, et souvenez-vous que vous avez des femmes et des mères !*

Il fut à l'instant même percé de mille coups et son corps déchiré et mis en pièces¹. (*La Névrose révolutionnaire*, p. 52).

... Un forcené asséna sur la tête de la princesse évanouie ... un coup de bûche qui l'étendit sur une pile de cadavres.

Un autre scélérat, un garçon boucher du nom de Grison, lui coupait la tête avec son couteau de boucher...

Il se passa alors des scènes de la plus révoltante lubricité que notre plume hésite à retracer.

On coupe les mamelles de la malheureuse femme ; on ouvre son corps dont on retire les entrailles. Un de ses assassins s'en fait une ceinture ; puis il lui arrache le cœur et le porte à ses lèvres²...

... Lorsque la princesse fut mutilée de cent manières différentes, lorsque les assassins se furent partagé les morceaux sanglants de son corps, l'un de ces monstres lui coupa la partie virgine et s'en fit des moustaches³... (MM. Cabanès et Nass, *La Névrose révolutionnaire*, p. 55 à 57).

Tels étaient, en septembre 1792, les « moyens de terreur » employés, selon la méthode inaugurée dès 1789 par le F.^o. Adrien Duport.

Au procès des Septembriseurs, en mai 1796,

1. G. Bertin, *Madame de Lamballe*, p. 326.

2. Voir *Intermédiaire*, août et septembre 1867, p. 300.

3. Pour ces horreurs, le docteur Cabanès renvoie à *Paris pendant la Révolution*, par Mercier, t. I, Poulet-Malassis, 1862, et aux *Mémoires de Sénart*, p. 45.

trois des bourreaux de M^{me} de Lamballe furent condamnés aux galères, tandis que le reste des exécuteurs des massacres, « ceux à 6 francs, à 7 francs et à 12 francs par jour (écrit Ange Pitou), fut mis en liberté ».

Nicolas (l'un des tortionnaires de la princesse) était si abhorré même des assassins qu'ils en ont fait justice au bagne.

Au reste, je lui ai entendu dire, comme aux autres : « Nous sommes dans les fers et nos chefs sont dans les honneurs ». (Ange Pitou, *L'Urne des Stuarts*, 1815, p. 150. — Cité par le Dr Cabanès, *Névrose Révolut.*, p. 72).

Qui donc fut le plus bassement criminel dans cette horrible tragédie des massacres de Septembre ?

Est-ce « le grand Nicolas », l'ignoble comparse que son rôle dans l'assassinat de M^{me} de Lamballe rendit odieux jusqu'à ses compagnons de bagne ? ou bien n'est-ce pas plutôt, en réalité, ces « chefs », dont il parlait, ces Hauts Maçons qui firent au Dr Seiffert les réponses que l'on sait ?

Atroce résumé de la Terreur toute entière, les massacres de septembre ont atteint tous les rangs, tous les sexes, tous les âges.

A la Salpêtrière, les plus infâmes horreurs furent jointes à l'assassinat des malheureuses folles qui y étaient enfermées.

A la Tour-Saint-Bernard, près du Pont de la Tournelle, 72 condamnés aux galères furent massacrés par ces justiciers d'un nouveau genre, tandis qu'à la prison de Bicêtre, de pauvres enfants

du peuple, détenus pour des peccadilles — apprentis de douze à quinze ans, garçons boulangers, petits marchands de journaux — furent égorgés à coups de pique ou assommés à coups de bûche, au nom de la Fraternité, pour le plaisir de voir couler le sang et pour apprendre à bien tuer.

« Les assommeurs nous le disaient, rapporte un témoin oculaire, et nous l'avons pu voir par nous-mêmes; les pauvres enfants étaient bien plus difficiles à tuer que les hommes faits: vous comprenez, à cet âge, la vie tient si bien! » (Procès des massacreurs après le 9 Thermidor).

Cette accumulation de crimes est entièrement à la charge des Francs-Maçons qui étaient au pouvoir. Qui l'osera nier devant l'aveu brutal qu'en ont fait leurs fonctionnaires, puisque nos archives nationales renferment les factures des sommes régulièrement payées aux égorgeurs sur les fonds publics?

En outre un contemporain, Baruel, achève de nous instruire sur la complète responsabilité de la Franc-Maçonnerie dans les holocaustes immenses offerts en septembre 1792 au Moloch de la Terreur:

« Dans tout moment d'émeute, dit Baruel, soit à l'Hôtel de Ville, soit aux Carmes, les vrais signes de ralliement, le vrai moyen de fraterniser avec les brigands, étaient les signes maçonniques. Dans l'instant des massacres, les bourreaux tendaient la main, en Francs-Maçons, à ceux des simples spectateurs qui les approchaient.

» J'ai vu, dit encore Baruel, un homme du peuple qui m'a lui-même répété la manière maçonnique dont

les bourreaux lui présentaient la main et qui fut par eux repoussé avec mépris parce qu'il ne savait pas répondre, tandis que d'autres plus instruits étaient, au même signe, accueillis d'un sourire au milieu du carnage. » (Mémoires, 2^e édition, 1803, t. V, p. 134.)

« Les fessées civiques ».

Tel est le titre d'un des chapitres de la *Névrose Révolutionnaire*, le livre effrayant que nous citions tout à l'heure. Et ce fut là un des « moyens de terreur » destinés à mater les résistances opposées à l'action des Sociétés Secrètes.

On fouettait les femmes de qualité dans la rue. On fustigeait les religieuses dans leurs cloîtres, envahis par des hordes populaires....

Un jour, un des orateurs les plus autorisés du club des Jacobins, le citoyen Varlet, vient y dénoncer les Sœurs de l'Hôtel de la Nation (Hôtel-Dieu), les accusant de garder caché dans l'Hôpital un prêtre réfractaire, et d'avoir eu l'audace de faire célébrer secrètement une messe des morts pour l'âme du tyran. Il termine en demandant qu'elles fussent exemplairement punies. (*La Névrose Révolut.*, p. 77, 78.)

Les tricoteuses s'en chargèrent ! Elles courent à l'Hôtel-Dieu, en arrachent les Sœurs.... L'une de celles-ci, s'étant dégagée des mains qui la retenaient, avait fui du côté du pont ; elle y fut poursuivie par une foule féroce, et précipitée dans la Seine¹.

1. *Mémoires Secrets du XIX^e Siècle*, de Beaumont-Vassy. (*Névrose Révolut.*, p. 78.)

Le nombre des religieuses et femmes fouettées fut considérable. Trois Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, attachées à la paroisse Sainte-Marguerite, moururent des suites de ces violences.

Les pamphlétaires les célébrèrent avec une joie délirante. Loin de chercher à les atténuer, ils les contèrent avec force détails orduriers.

L'un de ces pamphlets porte ce titre suffisamment explicite : « Liste des Sœurs et dévotes qui ont été fouettées par les dames des marchés... avec leur nom et leur paroisse et un détail très véritable de toutes leurs aventures avec les curés, vicaires et habitués desdites paroisses. » Sans entrer dans les détails, l'auteur se contente de jeter à toutes les victimes, en bloc, l'accusation d'immoralité. (*La Névrose Révol.*, p. 81, 82.)

Ce dernier trait peint l'hypocrisie traditionnelle des Francs-Maçons. Ils souillent et ils accusent de souillures !

Le 31 octobre 1793, le conventionnel Carra — cité comme *franc-maçon* dans le dictionnaire Desormes et Basile (p. 172) — écrivait dans ses *Annales patriotiques*, du 9 avril :

La foule s'est transportée dans les Eglises ; les femmes étaient armées de verges ; elles ont fustigé hors du temple quelques calotins et calotines possédés du démon de la contre-révolution, et les hommes ont beaucoup ri des grimaces de ces lutins flagellés ; cependant la garde nationale est accourue et a rabattu les cotillons retroussés. La municipalité, craignant que les fustigations publiques et trop répétées n'occasionnassent quelque scène plus fâcheuse, a mis fin par une proclamation à ces corrections populaires ; elle a ordonné que les églises des nonnains seraient fermées au public... » (Cité dans la *Névrose Révol.*, p. 81.)

Je souligne la dernière phrase du F. : Carra : les Catholiques d'aujourd'hui subiront de pareilles infamies, exercées dans le même but, s'ils ne sentent pas enfin la nécessité impérieuse de briser l'ignoble tyrannie des Loges.

En 1793, c'est du Club des Jacobins — composé en majorité de Francs-Maçons, a écrit le F. : Louis Blanc — que sortirent les mégères chargées de fouetter les Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

Aujourd'hui, c'est des Loges que sortent toutes les immondices destinées à souiller le Catholicisme.

Quand donc les honnêtes gens ouvriront-ils les yeux ?

XV

DEPUIS LA TERREUR

L'Ordre Supérieur et l'Ordre Inférieur.

Quelques jours seulement après la chute des Terroristes au 9 Thermidor, Cadet de Gassicourt publiait un livre accablant¹ sur le rôle des Sociétés Secrètes dans la Révolution, — rôle dévoilé peu après, avec une colossale montagne de preuves, par l'Anglais Robison et le Français Baruel.

Deux historiens francs-maçons, l'un français, le F. . Thory, qui écrivait en 1815, l'autre allemand, le F. . Findel, ont avoué l'énorme impression, désastreuse

1. Cadet de Gassicourt, *Le tombeau de Jacques Molay, ou Histoire secrète des Initiés, Francs-Maçons, Illuminés et Recherches sur leur influence dans la Révolution française*, Paris, an IV.

pour la Maçonnerie, produite dans tous les pays par ces révélations.

La bande criminelle des Frères .:. se sentit dangereusement menacée : elle eut peur et le mot d'ordre fut donné dans le monde entier de déguiser plus que jamais les Loges en innocentes confréries de bons vivants philanthropes, respectueux de la religion, des gouvernements établis, des corps constitués, etc...

Les assassins jacobins et les théoriciens anarchistes des Loges qui avaient su échapper ensemble aux guillotines fraternelles entre francs-maçons de diverses chapelles et aux représailles des Thermidoriens, vainqueurs du F.:. Robespierre, — tous se couvrirent des mêmes voiles mensongers qui avaient abrité la Maçonnerie avant la Révolution. (Dasté-Baron, *La Franc-Maçonnerie et la Terreur*, p. 57).

Si les initiés épaississaient alors leur manteau d'hypocrisie, c'était pour préparer de nouveaux crimes.

Après l'explosion de 1792, ils creusent les mines qui éclateront en 1848, et couvriront l'Europe de débris sanglants.

Mais il existe, entre les trois périodes de l'Histoire qui précèdent la Réforme, la Terreur et 1848, un remarquable parallélisme : il semble qu'on y puisse voir, à chaque fois, des intellectuels de même ordre semer des doctrines meurtrières. Puis ces doctrines germent en moissons de crimes dont quelques-uns des semeurs sont victimes les premiers, lorsque les adeptes inférieurs des Sociétés Secrètes ont poussé jusqu'au bout les conséquences pratiques des théories dont on les a grisés.

Après les nombreux précurseurs de la Réforme dont César Cantu a donné l'histoire, apparaissent Luther et Calvin; mais les sanglants Anabaptistes à leur tour viennent apporter leurs outrances et les princes huguenots les écrasent parce qu'aucune société humaine ne pouvait plus vivre avec le démantèlement de tous les principes visé par ces adeptes inférieurs de la grande anarchie antichrétienne.

Pendant le dix-huitième siècle, aux « intellectuels » de la Maçonnerie — tels que les FF. Voltaire et d'Alembert — succèdent les hommes de main, les FF. Danton, Robespierre, Marat.

Au commencement du dix-neuvième siècle, même spectacle: la Haute Vente italienne avec ses Nubius et ses Piccolo-Tigre accumule les matières inflammables et périt elle-même au commencement de l'incendie qu'allume — grâce à elle — la bande des Initiés assassins de Mazzini.

Aujourd'hui, n'est-ce pas le même remplacement perpétuel des Francs-Maçons violents comme le F. Combes par les Francs-Maçons hypocrites comme ceux du ministère Rouvier-Dubief, en attendant le règne des FF. Thalamas et Hervé?

Sur ce « balancement » continu des théoriciens hypocrites et des praticiens violents des Sociétés Secrètes, il faut lire le remarquable ouvrage du protestant saxon Eckert¹, écrit justement au lendemain de 1848 — ouvrage où l'auteur arrive

1. *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification, ou son organisation, son but, et son histoire*, par Eckert, avocat à Dresde. Traduct. Gyr, Liège, 1854.

exactement aux mêmes conclusions, pour 1848, que Baruel et Robison pour 1793.

Il développe son idée en envisageant dans la Franc-Maçonnerie un « Ordre supérieur », celui des hauts théoriciens, et un « Ordre inférieur », celui des réalisateurs — et aussi des assassins.

Mais ces deux Ordres sont également remplis de criminels.

**La Haute-Vente corruptrice
et les Francs-Maçons assassins.**

La corruption — érigée en système dans la Haute-Vente qui, de 1820 à 1846, joue le même rôle que les Illuminés de Weishaupt au sein des Sociétés Secrètes — et les assassinats maçonniques multipliés par les sicaires du F. : Mazzini forment un ensemble trop semblable à ce que nous avons déjà décrit pour que nous nous attardions à en parler.

Nous nous bornons à renvoyer, pour l'étude de la période préparatoire aux massacres de 1848 dans toute l'Europe, au courageux livre de Crétineau-Joly¹.

Nous sommes sûrs de recruter à Crétineau-Joly quelques lecteurs et admirateurs de plus rien qu'en reproduisant ici les portraits qu'il a peints des deux principaux personnages de la Haute Vente, le prince italien ou sicilien qui se cachait

1. Crétineau-Joly, *L'Eglise Romaine en face de la Révolution*, 3^e édition, Paris, 1861.

sous le nom de Nubius¹ et le banquier israélite que dissimulait le pseudonyme de Piccolo-Tigre.

Voici d'abord le chef, l'homme qui va briller « sur l'arène des Ventes de toute la splendeur de ses vices » :

Nubius n'a pas encore atteint sa trentième année : il est dans l'âge des imprudences et des exaltations. Mais il impose à sa tête et à son cœur un tel rôle d'hypocrisie et d'audace, mais il le joue avec une si profonde habileté, qu'aujourd'hui, quand tous les ressorts que Nubius faisait jouer lui ont échappé l'un après l'autre, on se prend encore à s'effrayer de l'art infernal développé par cet homme dans sa lutte avec la foi des peuples. Cet Italien, dont les lettres à ses Frères des Sociétés Secrètes n'apparaissent qu'à de rares intervalles, comme des événements désirés ; ce Nubius, qui remplit les Ventes d'Italie, de France et d'Allemagne du bruit de sa renommée, a reçu du ciel tous les dons qui créent le prestige autour de soi. Il est beau, riche, éloquent, prodigue de son or comme de sa vie...

À lui seul, Nubius est corrompu comme tout un bagne ; il accapare donc sur sa tête une véritable célébrité souterraine. (Crétineau-Joly, *L'Eglise Romaine en face de la Révol*, 3^e éd., t. II, p. 111).

1. Sur la Haute Maçonnerie et sur Nubius, l'un de ses plus remarquables agents, il faut lire aussi *La Franc-Maçonnerie contemporaine*, par Onclair (Liège, imprim. Dessain, 1885) où je prends ces lignes :

« Grâce à l'ineptie, à l'aveuglement incurable de certain gouvernement catholique d'alors, il y avait à cette époque (en 1824) dans le corps diplomatique accrédité près du Saint-Siège, un personnage du nom de Nubius... (C'est le nom qu'il se donnait lui-même et que tous les historiens lui ont conservé par égard pour sa noble et respectable famille). Il était très érudit, principalement en économie politique ». (Onclair, p. 62).

Voici maintenant son lieutenant, le banquier Piccolo-Tigre :

Ce Juif, dont l'activité est infatigable, et qui ne cesse de courir le monde pour susciter des ennemis au Calvaire, joue à cette époque de 1822, un rôle dans le Carbonarisme. Il est tantôt à Paris, tantôt à Londres, quelquefois à Vienne, souvent à Berlin. Partout il laisse des traces de son passage, partout il affine aux Sociétés Secrètes, et même à la Haute Vente, des zèles sur lesquels l'impiété peut compter. Aux yeux des gouvernements et de la police, c'est un marchand d'or et d'argent, un de ces banquiers cosmopolites ne vivant que d'affaires et s'occupant exclusivement de son commerce. Vu de près, étudié à la lumière de sa correspondance, cet homme sera l'un des agents les plus habiles de la destruction préparée. C'est le lien invisible réunissant dans la même communauté de trames toutes les corruptions secondaires qui travaillent au renversement de l'Eglise. (Crétineau-Joly, *L'Eglise Romaine*... 3^e éd. t. II, p. 108).

Ainsi, de même que le Talmud de ses coreligionnaires est à cheval sur tous les paganismes antiques, Piccolo-Tigre évoluait à travers toutes les Sociétés Secrètes, en leur servant de trait d'union en même temps que de banquier.

Sa correspondance et toutes celles échangées entre les principaux membres de la Haute Vente ont été saisies par le gouvernement pontifical dans les premiers mois de 1846.

Ce sont ces documents, d'un intérêt qui passionne, que Crétineau-Joly a traduits en français sous les yeux mêmes de Pie IX, et la Franc-Maçonnerie a tellement peur de leur divulgation

qu'elle a eu soin de faire un silence de mort sur ces pièces effrayantes où sont les preuves irréfutables des criminelles intrigues ourdies par les Sociétés Secrètes coalisées.

Tandis que la Haute Vente corrompait et souillait, la Maçonnerie vulgaire assassinait.

Voici le texte d'un jugement rendu à Rome en 1825 :

Que Angelo Targhini, pendant sa réclusion pour homicide commis en 1819 sur la personne d'Alex. Corsi, s'immisça dans tout ce qui avait rapport aux Sociétés secrètes prohibées... devint le fondateur des Carbonari dans la Capitale même, dès qu'il put y retourner.

... Il résolut d'effrayer par quelque exemple terrible les individus qui s'étaient séparés (de la Secte); il forma donc le projet d'assassiner quelques-uns d'entre eux...

... Que dans la soirée du 4 juin dernier, ledit Targhini fit une visite à l'un de ces individus... et le conduisit dans une auberge où ils burent ensemble, et de là, toujours avec des manières amicales, le conduisit jusqu'à une rue où ce jeune homme, sans défiance, reçut par derrière, dans le côté droit, un coup de stylet qui le blessa grièvement, de la main de Léonidas Montanari, qui s'était mis là aux aguets pour attendre leur passage.

... Juge et condamne à l'unanimité Angelo Targhini et Léonidas Montanari à la peine de mort.

... Le 25 novembre 1825, monté sur l'échafaud, Targhini s'écria : « Peuple, je meurs innocent, franc-maçon, carbonaro et impénitent ». (Crétineau-Joly : *L'Eglise Romaine devant la Révolution*, 1861. t. II, p. 85, 86, 87).

Sand (assassin allemand) engendre Louvel (assassin français), écrit encore Crétineau-Joly. Louvel engendre Fieschi, Morey, Alibaud et tous ces inconnus du régicide qui s'acharnèrent sur Louis-Philippe. Mazzini soudoie le Piémontais Gallenga contre Charles-Albert (de Savoie), Gallenga, Mazzini, Fieschi, Morey et Alibaud engendrent le Hongrois Liebenyi, le prussien Tesch, l'espagnol Merino, le napolitain Agesilas Milano, le romain Antonio de Felici et l'assassin anonyme du duc de Parme, qui, à leur tour, vomissent Pianori, Orsini et Pieri... (Crét.-Joly, *id.* t. II, p. 93).

En 1827, dans l'Etat de New-York, un journaliste, W. Morgan, qui avait reçu les plus hauts grades, publia un livre où ils étaient révélés. Il fut attiré dans la Loge de Rochester, emporté par les Francs-Maçons dans un bateau, et on ne le revit plus. Ses amis accusèrent les Francs-Maçons de l'avoir assassiné. Ceux-ci prétendirent qu'il s'était noyé dans le lac Ontario, et présentèrent un cadavre comme le sien, mais il fut prouvé que c'était celui d'un certain Monroë. Les poursuites judiciaires n'aboutirent pas, parce que tous les juges et officiers de police du Comté étaient francs-maçons eux-mêmes, ainsi que le gouverneur de l'Etat, le F.^r. Clinton. (Claudio Jannet : *La Franc-Maçonnerie au XIX^e siècle*, Avignon, 1882, p. 543).

C'est ce qu'on appelle la Justice maçonnique. Nous l'avons vue fonctionner en Suède au bénéfice des complices d'Ankarstroëm; en France, lors des massacres de 1792... sans compter le reste.

Garcia Moreno avait gouverné quinze ans l'Equateur, d'abord comme dictateur, ensuite deux fois comme président et peu de temps avant le jour où il fut assassiné, il avait été réélu par le vote unanime de la nation.

Dans une lettre à Pie IX, écrite¹ peu de temps avant sa mort, il lui disait: « Les loges des pays voisins, excitées par l'Allemagne, vomissent contre moi d'atroces libelles et des calomnies horribles; pendant même qu'elles complotent secrètement mon assassinat, j'ai plus que jamais besoin de la protection divine. »

«... Un des complices des assassins, un fonctionnaire, fut traduit devant une cour martiale. Le président de la cour lui assura que sa vie serait épargnée s'il dénonçait ses complices. « Il est inutile d'épargner ma vie, répondit-il, car dans le cas où vous me la donneriez, elle me serait enlevée par mes compagnons; j'aime mieux être fusillé, que poignardé. » (Lettre écrite de Guayaquil au *Bien Public* de Gand, citée par Claudio Jannet : *La Franc-Maçonnerie au XIX^e siècle*, p. 594, 595).

Haute-Maçonnerie d'assassins.

Le simple fait d'avoir évoqué tous ces crimes que la Franc-Maçonnerie a commis hier comme elle en commettra de semblables demain, suffira (je le sais de reste) pour me faire traiter d'« énergumène » et d'« halluciné » par ceux de nos amis qui refusent de croire à l'existence d'assassinats politiques et sectaires à partir d'une certaine date, — variable mais toujours lointaine ;

« Pareils crimes à notre époque de lumières ? ce n'est pas possible », disent-ils.

Pourtant si la croyance aux vengeances et aux meurtres maçonniques était si absurde que cela, comment expliquerait-on qu'un homme tel que

1. Le 30 août 1875.

M. Taine (dont l'acuité de vision était si grande!) ait pu ne pas voir la complicité des Francs-Maçons du XVIII^e siècle dans ce que l'ex-jacobin Prudhomme a appelé « *Les crimes de la Révolution* » ?

Un article de M. Drumont nous a donné récemment la clef de ce petit mystère.

Les plus enthousiastes de la Révolution française n'ont jamais caché... que c'était dans les Loges, dans les réunions des *Illuminés* que les plans du grand bouleversement social avaient été arrêtés. Pourquoi Taine laissait-il systématiquement cet élément de côté ?

J'ai eu l'explication de ce mutisme, évidemment voulu de la part d'un historien aussi perspicace que Taine, par un diplomate éminent, qui était le voisin de Taine, en Savoie, qui causait, chaque jour, longuement avec lui.

Taine reconnut très loyalement devant lui qu'il savait parfaitement à quoi s'en tenir sur le rôle considérable de la Franc-Maçonnerie dans la Révolution, qu'il ne se dissimulait pas que le silence sur ce point était un trou énorme dans son œuvre; mais il ajouta qu'il n'avait pas osé, qu'il avait eu peur des vengeances de la Maçonnerie...

On peut être un des plus puissants penseurs de son siècle et ne pas avoir le courage de Bidegain qui circule paisiblement à travers les rues, après avoir porté aux Francs-Maçons un coup qui leur a été douloureux. (E. Drumont, *Lib. Parole*, 25 septemb. 1905.)

Oui, certes, le coup porté par M. Bidegain à la Franc-Maçonnerie l'a blessée cruellement. Si en effet l'accusation d'avoir tué un homme à coups de couteau est de nature à rendre odieux l'assassin, — le franc-maçon délateur qui tue un homme à

coups de « fiches » est un être non moins digne de mépris et de haine.

Or, la Franc-Maçonnerie, quand elle machina ses lâches assassinats anonymes — les plus abominables — s'est trop servi des cris meurtriers : « A l'eau ! A la lanterne ! » pour ignorer combien il est dangereux de devenir odieux au peuple...

Aussi, maintenant qu'on fouille dans son casier judiciaire, pour ainsi dire, elle a peur (croyez-le bien) de devenir à son tour odieuse aux masses. Elle a peur des livres comme celui de M. Bidegain, peur aussi des livres comme la présente étude.

Cela me console par avance d'être traité « d'énergumène » et j'achève de me consoler en relisant l'Encyclique de Léon XIII où éclatent ces paroles accusatrices qui frappent la Franc-Maçonnerie en plein cœur :

« Vivre dans la dissimulation, (dit le Saint Père), et vouloir être enveloppé de ténèbres ; enchaîner à soi par les liens les plus étroits, et sans leur avoir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits à l'état d'esclaves ; employer à toutes sortes d'attempts ces instruments passifs d'une volonté étrangère ; armer, pour le meurtre, des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime, ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. » (Léon XIII, Encyclique « *Humanum Genus* » contre la Franc-Maçonnerie, 20 avril 1884.)

Si l'on se souvient du Cardinal Caprara prédisant en 1787 que les Sociétés Secrètes allaient à bref délai bouleverser le monde, — de Pie IX confiant à Crétineau Joly le soin de divulguer les

lettres scélérates de la Haute Vente où étaient contenues en germe toutes les émeutes sanglantes de 1848, — de Léon XIII enfin, accusant dans les termes les plus énergiques les Initiés aux modernes Mystères de pratiquer l'assassinat par procuration (le crime lâche entre tous les crimes !) — et si l'on réfléchit encore que la Papauté, avec son empire spirituel sur les catholiques de la terre entière, est mieux que personne à même d'embrasser d'un coup d'œil les agissements mondiaux de la Franc-maçonnerie internationale — on nous accordera que nos conclusions ne sont pas aussi « exagérées » que pourraient le croire certains de nos amis.

Et nous nous résumons en ces termes :

Si d'une part, les Loges actuelles renferment un grand nombre d'égarés, malheureux hommes qu'aveuglent le stupide « anticléricalisme » et son frère jumeau, l'antipatriotisme, — d'autre part ces mêmes Loges, dans l'ombre, sont guidées, à l'insu de la plupart de leurs membres, vers des buts qu'elles ignorent, par des assassins ¹.

Etranges alliances.

L'Encyclique *Humanum Genus* va nous fournir encore un grave sujet de réflexions :

Il existe dans le monde, écrit Léon XIII, un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie

1. A lire sur le même sujet : *L'Assassinat maçonnique, le Crime rituel, La Trahison juive*, Paris, Libr. Antisém., 1905.

du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la Franc-Maçonnerie, qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. (*Encycl. Hum. Gen.*)

Oui, des liens mystérieux unissent entre elles les Sociétés Secrètes, aussi bien à travers la terre qu'à travers les temps.

La secte des Ismaéliens existe toujours en Orient, écrit Claudio Jannet... Il y a aussi dans ces pays des Sociétés Secrètes ayant conservé la doctrine syncrétiste et ayant des initiations auxquelles elles admettent les chrétiens comme les musulmans.; de nos jours, plusieurs Européens, après y avoir été initiés dans leurs voyages dans le Levant, ont joui auprès des Loges maçonniques d'une considération due autant au haut degré de leur initiation qu'à la profondeur de leurs sentiments antichrétiens (Cl. Jannet, *Les Précurs. de la Fr.-Maç.*, p. 61).

En 1899 — année qui précéda l'année sanglante où tant de chrétiens et de chrétiennes périrent en Chine au milieu des odieux supplices que leur infligèrent les Boxers, ces démons à face humaine — en 1899, dis-je, l'organe officiel des Martinistes a dévoilé orgueilleusement ses fraternelles relations avec la Société Secrète des Babystes, en Perse, et avec les Sociétés Secrètes occultistes (autrement dit magiciennes), en Chine.

Nous dirons un mot, tout à l'heure, des exploits de ces Babystes de Perse, et de ces Occultistes de Chine. Voici d'abord la preuve de leur entente avec nos Martinistes français dont nous avons montré le rôle dans la préparation du régime de la Terreur.

En août 1899, *l'Initiation*, revue officielle du Martinisme, a publié un grand discours prononcé par un de ses chefs, à une inauguration de Loge. Nous y lisons :

Aujourd'hui, le Martinisme a porté le flambeau de l'Illuminisme Chrétien dans toutes les parties de l'Univers.

Nous savons, du reste, quels singuliers chrétiens sont les Martinistes, mi-partie Gnostiques, mi-partie Kabbalisants¹ !

« C'est ainsi, continua l'orateur, que nous avons, en Chine, des Martinistes qui s'attachent à faire connaître l'Esotérisme judéo-chrétien aux derniers représentants des antiques civilisations de la Lémurie... C'est ainsi que, dans l'Asie Centrale, les Martinistes prêtent leur aide aux Babystes et à tous ceux qui se vouent corps et âme pour la lutte contre le régime du sabre, afin de hâter le triomphe de la justice et de l'amour. » (*Initiation*, août 1899, page 107).

Quatre mois auparavant, une note évidemment émanée des Martinistes avait été insérée dans *l'Écho de Paris*. (Ce qui nous prouve que les sectaires savent glisser des communications tendancieuses dans les feuilles les plus antisectaires).

Cette note, que compléta très curieusement le discours martiniste que nous citions tout à l'heure, dit ceci :

1. Ce que nous avons dit, dans un précédent chapitre, au sujet des Martinistes du XVIII^e siècle, s'applique entièrement aux Martinistes modernes. Pour plus ample informé, lire la revue : *La Franc-Maçonnerie Démasquée*, n° de mars 1898.

Les Babystes d'Egypte, de Perse et de Syrie, et les Illuminés d'Allemagne sont affiliés aux Martinistes, qui sont en pourparlers, en ce moment, avec les sociétés occultistes de Chine. (*Echo de Paris*, 5 avril 1899).

Deux ans auparavant, l'*Initiation* de mars 1897, rendant compte d'une tenue solennelle du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste, avait annoncé le début de ces relations lointaines.

Parlant en effet de la délégation générale martiniste en Egypte, l'*Initiation* a déclaré que :

Munie de pleins pouvoirs spéciaux, cette délégation a réussi à conclure une entente cordiale avec les délégués Babystes, spécialement accrédités à cet effet... Cette entente, est-il ajouté, ouvrira sous peu la Perse à l'influence martiniste.

Un peu plus loin on lit dans le même document :

Nous sommes heureux d'annoncer au Suprême Conseil la création à San Francisco de la première Loge Martiniste Chinoise, sur laquelle nous fondons de grandes espérances pour l'entente de notre Ordre avec la Société de Hung. (Cité par la *Franc-Maçonnerie démasquée*, mai 1897, p. 115.)

Or, cette Société de Hung n'est autre que la Société-Mère des Boxers chinois.

Les victoires japonaises en Mandchourie soulèvent aujourd'hui contre les Européens l'enthousiasme guerrier (gros de menaces) de tous les peuples orientaux sémitiques, turcs et jaunes de tous métissages qui entrevoient, dans des rêves de sang, de prochaines et terribles revanches contre les envahisseurs blancs. Et la haine de toutes ces nations de couleur s'adresse autant aux hommes qui

s'efforcent de les gagner à la civilisation d'Europe qu'à ceux qui cherchent à les conquérir à la foi chrétienne. Farouches, mais clairvoyants, tous les Jaunes d'Asie confondent dans une même haine la religion du Christ et la civilisation européenne. Ils ont raison de les détester ensemble, car notre civilisation, fille du christianisme, ne fait qu'un avec lui.

Les Bâbistes.

Nous n'avons qu'un mot à dire des Bâbistes, dont le prophète Bâb bouleversa la Perse en 1850. Leur Société Secrète n'est pas autre chose qu'une rénovation des sectes anarchistes de Babek, de Khar-math, etc., dont nous avons parlé, c'est-à-dire qu'elle est proche parente de la secte des Assassins du Vieux de la Montagne. Comme chez ce dernier, le meurtre est le grand moyen de règne des Bâbistes et il n'est pas étonnant que les Persans les aient violemment combattus.

D'ailleurs c'est sous le poignard d'un Bâbiste qu'est tombé le père du Shah actuellement régnant.

Les Néo-Martinistes de France ont là de belles relations.

Les Sociétés Secrètes et le Péril Jaune.

A cette heure où tout ce qui compte en Europe parmi les vrais « intellectuels » frémit à la pensée du Péril Jaune et jette le cri d'alarme, il est singulier, pour ne pas dire plus, de voir les Francs-Maçons Martinistes se vanter de leurs relations

avec les Sociétés Secrètes occultistes de Chine, et cela en 1899, juste un an avant que les Boxers occultistes se soient livrés à leur affreuse tuerie.

Tous nos lecteurs connaissent le nom du colonel Mouraviev, l'ex-attaché d'ambassade russe que le parti judéo-maçon a éloigné de Paris pendant l'Affaire Dreyfus, parce qu'il y voyait trop clair.

Une lettre de lui ouvre de larges horizons sur l'importance des Sociétés Secrètes en Extrême-Orient :

L'intérêt de tout pays d'Europe (écrivait le colonel au sujet de la guerre russo-japonaise) est de se mettre autant que possible du côté de la Russie, car tôt ou tard, cette même Europe tout entière aura affaire aux Jaunes, coalisés, fanatisés et enrichis, et qui marcheront à la conquête du monde, conduits par des états-majors japonais.

Les Anglo-Saxons, isolés dans leurs Iles Britanniques et en Amérique, s'imaginent que les Jaunes ne pourront jamais les atteindre. D'autre part, ils croient que Franc-Maçonnerie, qu'ils ont introduite au Japon il y a quelques années, leur donnera les armes nécessaires pour contrôler, contenir et diriger les Jaunes dotés des bienfaits des Grands Orientes aryens.

Mais ils seront bien attrapés le jour où ces Jaunes, après avoir écrasé l'Europe continentale, se serviront eux-mêmes de cette Franc-Maçonnerie comme d'une arme contre les Anglo-Saxons.

« Les Jaunes possèdent autre chose que la Franc-Maçonnerie, et ce qu'ils ont est plus ancien et bien plus fort. Déjà, aujourd'hui, la Franc-Maçonnerie n'est qu'un moyen pour eux pour pénétrer les secrets de leurs amis blancs et les étudier de près ». (C^{el} Mouraviev, *Gaulois* du 28 février 1904).

Depuis, M. Henri Rochefort a reçu de Chine des nouvelles qui lui ont paru trop graves pour qu'il les garde pour lui :

« J'ai sous la main (a dit le maréchal Ma) une armée de six cent mille hommes armés à l'européenne et instruits par ces mêmes Japonais qui nous ont battus il y a dix ans.

« Une fois nos forces réunies aux leurs, nous serons en mesure de tenir tête à l'Europe qui est venue chez nous disputer nos territoires bien que nous ne soyons jamais allés chez elle. »

Or, les Chinois sont plutôt silencieux et pour que le généralissime des troupes impériales ait ainsi dévoilé son plan, il faut qu'il l'ait au préalable solidement arrêté dans sa tête...

Soyez-en sûrs, la reprise de l'Asie sur les conquérants occidentaux commencera par l'envahissement de l'Indo-Chine, qui nous sera enlevée en un tour de main ! (M. H. Rochefort, *Intrans.* 20 septembre 1904).

1. En Décembre 1904, un journal japonais, *le Tayio*, écrit que la France a « le cœur pourri » et laisse entendre qu'on aurait bien tort de se gêner avec elle :

« Il y en a, dit ce journal, qui redoutent les progrès de la France en Asie et craignent de la voir s'annexer les provinces du Sud et de l'Ouest. Ces craintes me paraissent sans fondement. La France n'est plus ce qu'elle était autrefois. Malgré l'éclat extérieur de sa civilisation, elle est absolument pourrie au cœur : on peut lui envier son raffinement, ses beaux-arts et sa richesse, mais son énergie vitale est épuisée. Sa population diminue de jour en jour, et il n'est point déraisonnable de croire qu'elle disparaîtra du rang des nations vers la fin de ce siècle. Dès lors, toutes ses entreprises de colonisation en Asie sont vouées à un échec fatal. »

Nous sommes avertis.

En Indo-Chine.

Les craintes patriotiques de M. Rochefort sont d'autant plus fondées que l'Indo-Chine est couverte de Sociétés Secrètes, ramifiées avec les féroces Boxers de Chine.

En 1887, M. Alfred Muteau, commissaire de la Marine française, écrivit une brochure intitulée « *Une Société Secrète en Indo-Chine* ». La Société qu'il décrit n'est autre, dit-il, que « l'Association de Hung » ou « l'Association du Ciel et de la Terre », importée de Chine, — celle-là même avec laquelle les martinistes sont en relations. Et c'est « l'une des Sociétés Secrètes les plus considérables et les plus puissantes de l'Univers ». (M. Muteau, p. 4). Elle s'appelle encore « La Secte du Lotus Blanc », et aussi « les Triades » ou « les Trois Sociétés Unies ». Ses rites ressemblent étrangement aux rites maçonniques. Des supplices variés y sont réservés aux Initiés qui contreviendraient aux lois des Loges de Hung ; c'est le pendant de ceux dont il est question dans le serment des Francs-Maçons écossais, où les entrailles arrachées et le corps brûlé jouent le rôle principal.

Lisons le code de cette Maçonnerie d'Extrême-Orient :

ART. 16. — « Si vous aidez à la capture d'un Frère dont la tête est mise à prix, c'est le crime le plus grave, et le criminel sera mis à mort par décollation. »

... Il est en outre fait mention de divers supplices

dont les coupables seront frappés *par le ciel*, mais il est présumable (ajoute M. Muteau) « que le Conseil de l'Association se fait souvent à cet égard l'interprète et l'exécuteur des soi-disant volontés célestes. » (M. Muteau — p. 34, 35.)

On remet aux recrues un livre « renfermant les lois, règlements et signes secrets. »

On y ajoute quelquefois des poignards qu'ils dissimulent sous leurs longues manches et qui servent à exécuter les sentences capitales de l'Association. (M. Muteau — p. 36.)

En Chine.

Un autre officier de la marine française, M. de Pouvoirville, a écrit en 1897 un livre bien intéressant : *Le Taoïsme et les Sociétés Secrètes Chinoises* ; il indique discrètement le rôle qu'y joue l'assassinat.

Je ne peux pas divulguer (dit M. de Pouvoirville) ce que les Sociétés Chinoises ont de secret, ce qu'elles ne développent à leurs membres, à mesure qu'ils montent en grade et en considération, que sous le sceau du silence le plus formel et sous les dernières menaces. » (M. de Pouvoirville, p. 3).

Plus loin, voici des détails d'un vif intérêt sur les Initiés suprêmes du Taoïsme, « le refuge et le centre de toutes les associations secrètes des races jaunes », dit M. de Pouvoirville (p. 8).

On appelle *Phap* ces Hauts-Gradés de la Maçonnerie Chinoise : ce sont de redoutables sorciers et de non moins redoutables experts en poisons. Écoutons plutôt M. de Pouvoirville :

Les rites évocatoires, dit-il, tiennent ici une grande place (p. 8).

Voilà pour la sorcellerie de ces Hauts Maçons chinois.

Voici maintenant pour leurs talents d'empoisonneurs :

« Outre les livres sacrés, le *Phap* possède les secrets de la toxicologie hiératique des Chinois anciens (*c'est-à-dire de leur science des poisons*), toxicologie de laquelle je donnerai peut-être un jour de curieux détails, spécialement sur les poisons végétaux, sur leur condensation en poudres impalpables sans odeur, ou en gouttes insapides et incolores et qui forme un redoutable arsenal aux mains de ceux qui savent en jouer. » (M. de Pouvoirville, p. 13).

Parallèlement à ces empoisonneurs des Sociétés Secrètes Chinoises, — chez nous, qui saura jamais de quel redoutable arsenal sont sortis les poisons lents qui, selon la courageuse affirmation de Madame Lebaudy, auraient souvent glacé le visage de l'infortuné Syveton?

Mais si les victimes des Sociétés Secrètes se comptent par centaines dans le monde chrétien, c'est par milliers qu'elles se comptent dans le monde païen d'Orient...

La dernière fièvre de sang engendrée par les Sociétés secrètes et magiciennes de Chine aboutit aux affreux massacres exécutés par les Boxers. Or, une dépêche de Hong-Kong, datée du 26 juillet 1901, nous apprend que les *Boxeurs* « ne sont qu'une section de la *Société des Triades* » dont nous avons montré tout à l'heure les ressemblan-

ces avec les Loges d'Europe. Ces mêmes Triades pullulent en Indo-Chine aussi bien que dans la Chine entière.

On sait d'ailleurs quelle haine féroce est vouée chez nous par les Sectaires de tout ordre à nos Missions qui répandent à travers la terre l'amour du Christ et de la France, tout à la fois. A entendre ces fous malfaisants, ce seraient les Missionnaires massacrés qui furent les coupables, tandis que les Boxers, ignobles bourreaux *de femmes et d'enfants*, étaient de petits saints...

Dans la Revue *La Quinzaine*, en septembre 1900, M. Farjenel a donné une belle étude des liens qui unissent les Sectaires d'Europe aux Sectaires jaunes.

« Une même communauté de vues sur un point essentiel, dit-il, rapproche les Sectaires chinois des Maçons français (la haine des missionnaires, la haine du catholicisme). Il ne reste aux uns et aux autres qu'à trouver les moyens pratiques d'unir leurs efforts dans la lutte commune contre le christianisme qu'ils détestent également. »

N'est-ce pas ces moyens pratiques d'unir leurs efforts contre la foi chrétienne, que recherchent nos Sectaires dans leurs pourparlers, avec leurs frères d'Orient et d'Extrême-Orient ? Et quand on voit des Sociétés Secrètes européennes, françaises même, rechercher l'alliance des mystérieux empoisonneurs et tortionnaires de l'Ordre de Hung, n'a-t-on pas le droit de dire qu'elles sont peuplées de traîtres à leur patrie et à leur race, — traîtres que je m'efforce de croire inconscients ?

XVI

L'ASSASSINAT DE LA FRANCE

Combien est abondante notre moisson de crimes des Sociétés Secrètes !

Mais ce n'est plus assez pour elles des sadiques luxures, du sang humain coulant à flots sur les échafauds et dans les tortures savantes : maintenant, c'est un peuple tout entier qu'elles veulent assassiner, le nôtre ; c'est la France qu'elles s'efforcent de tuer.

Cette vérité-là — dont la divulgation rapide est la seule chance de salut pour notre pays — est celle qu'on retrouve exprimée sous toutes les formes dans tous les journaux, dans tous les livres publiés depuis des années par les antisectaires.

Pour en prouver une fois de plus la réalité cruelle, il me suffira de grouper ensemble les belles conférences que viennent de faire deux députés, vaillants entre les vaillants.

L'Antipatriotisme maçonnique.

Ces jours derniers, M. Maurice Spronck, député de Paris, accumula documents sur documents pour démontrer que, de 1866 à 1870, on répandit en France par le discours, le journal, la brochure, le livre, des idées antimilitaires et antipatriotes identiques à celles qu'on répand aujourd'hui.

Nous empruntons à l'éloquent député de Paris ces considérations d'un haut intérêt sur les ravages causés par l'esprit maçonnique en France, avant et après la guerre de 1870 :

Avant 1870.

En somme, on attache à la forme extérieure du régime sous lequel vit un pays, une importance qu'elle n'a pas. Ce sont les mœurs, ce sont les courants d'idées et ce sont les esprits directeurs de ces courants qui président, beaucoup plus que le gouvernement officiel, à l'évolution d'un peuple. Et quand aujourd'hui, par exemple, on nous parle de la corruption du second Empire, nous serions disposés, après ce que nous avons vu depuis, à prendre en souriant ce genre d'accusation porté contre Napoléon III et contre son entourage.

La vérité, c'est que les dix-huit années de restauration impériale furent imprégnées d'esprit maçonnique et jacobin, et que la grande faute de l'Empereur fut de n'avoir opposé à cet esprit, soit dans sa politique intérieure, soit dans sa politique étrangère, qu'une résistance insuffisante. Mais, si l'on peut lui reprocher

d'avoir subi la poussée ambiante, il est absurde de l'inculper de l'avoir provoquée; et c'est derrière lui et au-dessous de lui que l'historien doit chercher les causes premières des événements qui marquent son règne.

Depuis 1870.

Ce qui apparaît prodigieux, et prodigieux au point qu'on en arrive à se demander si de telles aberrations sont bien spontanées, et si elles ne résultent pas d'un plan concerté dans la coulisse par des acteurs inconnus, c'est que, pour certains de nos concitoyens, l'enseignement de 1870 semble être resté totalement lettre morte.

Que les pacifistes, humanitaires, internationalistes et autres rêveurs, M. Ferdinand Buisson en tête, aient pu, avant la tragédie de l'invasion et du démembrement, se bercer d'illusions puériles sur les conditions nécessaires de toute vie nationale, à la rigueur on se l'explique. Ils manifestaient bien ainsi une médiocre compréhension des lois historiques du monde et une propension singulière à un illuminisme dangereux. Mais, après tout, de grands esprits avaient versé dans des chimères semblables. Aucune brutale leçon ne s'était déroulée sous leurs yeux pour les guérir de leur aveuglement. Ils pouvaient se tromper.

Seulement, ils voient la guerre, et la guerre longtemps et minutieusement préparée à l'avance sous la direction d'un homme qui ne se cache pas de forger sa politique par le fer et par le feu; ils savent, à n'en pas douter, que cette guerre a été voulue non pas par nous, mais par l'adversaire qui nous a avoué depuis avoir mis la falsification des dépêches au service de ses projets; ils n'ignorent pas que son collaborateur le plus actif fut une sorte de vieux moine militaire, pour qui les luttes internationales sont d'essence divine, et qui professe

que, sans elles, l'humanité pourrirait; ils ont constaté, et ils peuvent constater chaque jour davantage, que ce mysticisme belliqueux a pénétré la race germanique, et que, pour appuyer ce mysticisme, elle a coulé des milliers de pièces de canon et trempé des millions de baïonnettes. Bien mieux; pas plus tard que l'été dernier, ils ont vu, à Tanger, le Kaiser allemand mettre, avec un geste de menace, la main à la poignée de son épée. N'importe! ils n'ont rien compris, rien appris du passé. Ils ne soupçonnent rien des réalités du présent. Ils ne devinent rien des éventualités de l'avenir. Ils vivent les yeux fixés sur leur rêve bucolique de fraternité mondiale. Et nous sommes bien forcés au moins de les considérer comme des fous, pour n'avoir pas à les accuser d'être des criminels (*Avant 1870 — En 1905*, M. Maurice Spronck).

En même temps que son collègue, M. Grosjean, député du Doubs, faisait, sous le titre *La Leçon de l'Etranger*, une conférence où il établissait avec une saisissante évidence que, chez nous, un parti infâme emploie toute son activité à détruire notre foi patriotique, notre esprit guerrier, nos forces militaires — tout ce qui s'oppose à l'invasion et au démembrement de la France — juste en des jours où les peuples voisins exaltent au plus haut degré dans l'âme de leurs fils le patriotisme, l'orgueil national et l'ambition de dominer le monde.

Une nation tombée au niveau de cette bête légendaire tellement stupide qu'elle se dévorait les pattes, une nation semblant en proie au vertige et paraissant prendre plaisir à détruire ses armes alors que ses ennemis s'arment jusqu'aux dents, tel est le phénomène extraordinaire que nous avons

sous les yeux. Bien plus, ce phénomène, qui s'est déjà produit en 1869, se reproduit encore aujourd'hui avec les mêmes symptômes, exactement.

Dira-t-on que ce sont là des caprices du hasard?

Non. D'abord une nation ne se suicide pas, on la suicide. Et puis, la génération spontanée n'existe pas plus dans la vie des peuples qu'en physiologie : rien ne naît de rien et, comme dans toute maladie en général, c'est le bacille générateur de poison et de mort qu'il faut chercher ici.

Mais quand on a vu avec nous les ferments morbides des Sociétés Secrètes infecter, à travers les siècles, toutes les plaies de l'humanité les plus hideuses; quand surtout on sait que c'est la Franc-Maçonnerie qui a déchaîné contre nos arrière-grands-pères l'horrible peste qui s'est appelée la Terreur, est-il possible d'aller chercher ailleurs que dans la Franc-Maçonnerie la cause du mal dont la France meurt ?

Aussi bien, s'il était encore nécessaire de donner une preuve que les Sociétés Secrètes sont réellement la source profonde des maux dont nous souffrons, on la trouverait irrésistible dans ces pages abominables où Weishaupt, le premier, a érigé en dogme la haine de la Patrie et du Patriotisme :

« A l'origine des Nations et des Peuples, dit-il dans son Code Illuminé, le monde cessa d'être une grande famille... Le Nationalisme ou l'Amour National prit la place de l'amour général. Avec la division du globe et de ses contrées, la bienveillance se resserra dans des limites qu'elle ne devait plus franchir. Alors ce fut une

vertu de s'étendre aux dépens de ceux qui ne se trouvaient pas sous notre empire. Alors il fut permis pour obtenir ce but, de mépriser les étrangers, de les tromper et de les offenser. *Cette vertu fut appelée Patriotisme*. Celui-là fut appelé Patriote qui, juste envers les siens, injuste envers les autres, s'aveuglait sur le mérite des étrangers et prenait pour des perfections les vices de sa patrie... On vit alors du Patriotisme naître le Localisme, l'esprit de famille et enfin l'Egoïsme. Ainsi l'origine des Etats ou des Gouvernements, de la Société civile, fut la semence de la discorde et le Patriotisme trouva son châtiment dans lui-même... *Diminuez, retranchez cet amour de la Patrie, les hommes de nouveau apprennent à se connaître et à s'aimer comme hommes...*» (Cité par Baruel, *Mémoires*, t. III, p. 128).

« Par ces écoles, continue-t-il (les écoles secrètes de la philosophie, autrement dit les Loges et Arrière-Loges), un jour sera réparée la chute du genre humain ; les princes et les nations disparaîtront sans violence de dessus la terre. Le genre humain deviendra une même famille, et la terre ne sera plus que le séjour de l'homme raisonnable... » (Cité par Baruel, *Mémoires*, t. III, p. 131, 132).

Ainsi dogmatisa Weishaupt, le chef des odieux conspirateurs qui ont « illuminisé » la Franc-Maçonnerie française en 1785, qui l'ont gonflée de tous leurs venins et qui ont donné aux Sans-Culottes pour coiffure « civique » le bonnet rouge de leur Epopte Illuminé.

Les thèses antipatriotes de Weishaupt sont plus vivantes que jamais au sein de la Maçonnerie française, « qui est (a dit un Maçon illustre) à l'extrême pointe d'avant-garde de toutes les Maçonneries », et dans les pages artificieuses que

nous venons de résumer, Weishaupt a été manifestement l'instituteur de tous nos instituteurs des « Amicales » maçonniques et anarchistes, de tous nos FF.:. Hervé, Thalamas et *tutti quanti*.

C'est aussi en vrai Franc-Maçon, fidèle à la pure tradition de Weishaupt, qu'en décembre 1905 le F.:. Sembat, député de Paris, a prononcé à la Chambre un discours nettement internationaliste et antipatriote.

La thèse d'Eckert est toujours vraie : quand un Franc-Maçon d'avant-garde parle de la sorte, c'est que l'heure des bouleversements approche.

L'Allemagne et l'Angleterre, vassales de la Franc-Maçonnerie.

Le contraste est saisissant : d'un côté la France en proie depuis des années à une criminelle propagande antipatriote; en face d'elle, l'Allemagne et l'Angleterre, pays très maçonnés, mais où le patriotisme est au contraire exalté à outrance.

A première vue on serait tenté de nous dire : « Si la Maçonnerie est aussi antipatriote que vous le dites, pourquoi ne détruit-elle pas le patriotisme allemand et le patriotisme anglais comme elle détruit le nôtre ? »

A cette question, ce sont deux Francs-Maçons très illustres qui ont répondu à notre place.

L'ex-F.:. Haugwitz, en 1822, présenta au Congrès des Souverains assemblés à Vérone un mémoire où il dévoila que lui, premier ministre de la Couronne de Prusse, avait été « chargé de la direction

supérieure des réunions maçonniques d'une partie de la Prusse, de la Pologne et de la Russie » ; que la Maçonnerie était divisée en deux partis, l'un, le parti d'avant-garde qui avait son siège à Berlin, l'autre, celui des Francs-Maçons « modérés », en quelque sorte, — tous deux se donnant la main « pour parvenir à la domination du monde, conquérir les trônes et se servir des rois comme de leurs ministres ». « Exercer une influence dominatrice sur les trônes et les souverains, tel était notre but¹ », dit encore l'ex-F. v. Haugwitz.

Les empereurs François d'Autriche et Nicolas I^{er} de Russie furent si impressionnés par ce rapport qu'ils s'empressèrent de prohiber la Maçonnerie dans leurs Etats. Au contraire le roi Guillaume III de Prusse, à qui le mémoire d'Haugwitz, son ex-ministre, avait été personnellement adressé, écrivit, de Vérone même, à son médecin particulier le F. Wiebel, de la Gr. Loge d'Allemagne :

« Informez vos frères maçons que j'ai eu ici beaucoup à faire à propos de la maçonnerie et de sa conservation en Prusse. Mais je ne lui ai pas retiré la confiance que je lui ai donnée ; je ne le ferais que si j'avais, dans la suite, des motifs plus concluants (!). Dites-leur que la maçonnerie pourra toujours compter sur ma protection, tant qu'elle ne sortira pas des limites qu'elle s'est elle-même tracées. (Cité par N. Deschamps, *Les Soc. Secr.*, t. II, p. 399.)

Toute la conduite des princes protestants d'Allemagne et d'Angleterre vis à vis de la Maçonnerie est expliquée par ces lignes du royal F. Guil-

1. Onclair, *La Franc-Maçonnerie contemporaine*, p. 56 à 60.

laume III. Après comme avant le règne de ce souverain, la Prusse est, en réalité, bien plus la protégée de la Maçonnerie que sa protectrice. Aussi bien la Maçonnerie trouve en elle une terre d'asile trop hospitalière et un levier trop puissant pour ne pas respecter et favoriser la nation et la dynastie qui sont ses vassales.

Nombreux sont les documents qui prouvent jusqu'à l'évidence que la Prusse fut aidée secrètement dans bien des entreprises par la Franc-Maçonnerie¹, et tout le monde connaît la terrible révélation faite par M. de Giers, ancien ambassadeur de Russie, au sujet de nos désastres de 1870 : l'existence à Berne, où il était alors accrédité, d'une agence maçonnique prussienne en communication avec les Loges françaises qui trahissaient notre pays² !

Quel crime à ajouter à tous les autres crimes maçonniques contre la France !

Pour ce qui concerne l'Angleterre, (où nous avons d'ailleurs vu naître la Franc-Maçonnerie), elle est tellement maçonnisée, ses annales portent tellement l'empreinte d'influences maçonniques

1. Voir N. Deschamps, *Les Soc. Secr.*, t. II : La genèse maçonnique de la Prusse, p. 397. L'unité allemande, p. 400. — Onclair, la *Fr. Maç. Contempor.*, p. 60. — A lire aussi, dans les *Mémoires du Général Lamarque* (Paris, 1835, t. II, p. 4) l'entrevue du général avec un haut maçon qui lui déclara, en 1826, que les Sociétés Secrètes voulaient alors l'unité de l'Italie et la réunion de toute l'Allemagne sous un seul sceptre. Elles ont réalisé leurs volontés.

2. Et M. de Giers ajoutait « La nation française avait été, paraît-il, condamnée par la haute Maçonnerie internationale !... »

que l'auteur anonyme du *Secret de la Franc-Maçonnerie*¹ croit pouvoir en conclure que c'est elle, l'Angleterre, qui, dans le monde entier sème des Loges destinées uniquement à servir d'instruments à la domination britannique.

Mais cette thèse, qui nous paraît exclusive à l'excès, explique beaucoup moins bien l'ensemble de l'histoire de la Franc-Maçonnerie que celle où on l'envisage (ainsi qu'ont fait tous les Papes) comme une Eglise en dehors et au-dessus des Nations qu'elle veut toutes asservir à son cléricalisme².

Cette dernière thèse, dont la démonstration ressort d'ailleurs de tous nos chapitres précédents, cadre parfaitement aussi avec les paroles capitales de l'ex F. : Von Haugwitz et de M. de Giers qui évoquent à nos yeux effrayés notre pays visé au cœur par une Société Secrète qui a juré sa mort parce qu'il est toujours et malgré tout un puissant rempart du Catholicisme.

**Comment la Franc-Maçonnerie s'y prend
pour tuer la France.**

Au Convent de 1898, le F. : Bourceret, Orateur de l'Assemblée, termina son homélie par ces paroles :

1. *Le Secret de la Franc-Maçonnerie*, Paris, 1905.

2. Dans un chapitre précédent, nous avons dit qu'à l'inverse de l'Eglise maçonnique, l'Eglise catholique a toujours répudié le « cléricalisme », en entendant par là toute ingérence du pouvoir religieux dans le pouvoir civil, de même qu'elle a combattu constamment le réganisme, c'est-à-dire toute ingérence du pouvoir civil dans le pouvoir religieux.

C'est précisément parce que nous sommes les ouvriers de la pensée et les champions de la fraternité universelle que nous avons pour ennemis les ambitieux et les égoïstes, qui veulent dominer leurs semblables, créer des castes et maintenir des privilèges dans la société¹. Ces hommes-là sont, pour nous francs-maçons, d'irréconciliables ennemis, quelle que soit d'ailleurs la forme de leur costume, qu'ils portent une toge, qu'ils portent une soutane, qu'ils portent même une épée (*Tonnerre d'applaudissements*) (*sic*). (Le F. Bourceret, orat., Convent de 1898, p. 424).

Ainsi la Franc-Maçonnerie a horreur :

- 1° du Juge,
- 2° du Prêtre,
- 3° du Soldat.

Et nous allons voir justement que, pour tuer la France, la Franc-Maçonnerie s'efforce de tuer chez nous le Prêtre et le Soldat, parce que, comme l'a dit éloquemment un véritable « penseur libre », M. Jules Soury, « en somme, rien ne reste debout (en France) que l'Armée et l'Eglise² ».

(Nous ne parlons pas du Juge : la Franc-Maçonnerie n'a en effet qu'à initier à ses Mystères le premier Juge venu pour le transformer de suite en « Bon Juge » et l'on sait ce qu'est un « Bon Juge » franc-maçon.)

1. Les Francs-Maçons, précisément, forment une caste « d'ambitieux », « d'égoïstes », « qui veulent dominer leurs semblables ». Le F. Bourceret fait comme s'il ne le savait pas.

2. Lettre de M. Soury à M. Maurice Barrès — *Le Journal*, 12 novembre 1899. Cité par Dasté (Baron) — *La Gangrène Maçonnique*, Paris, 1899, p. 76, 77.

Crimes maçonniques actuels.

Les crimes que les Loges ont commis depuis quelques années pour tuer en France le Prêtre et le Soldat, pour y détruire l'Eglise Catholique et l'Armée, sont si nombreux qu'il nous faudrait écrire plusieurs volumes si nous voulions en donner seulement un aperçu ¹.

C'est l'empoisonnement graduel de nos enfants par un enseignement dirigé (hypocritement d'abord, brutalement ensuite) contre les convictions religieuses qu'ils puisent au foyer familial; c'est la volonté de la Franc-Maçonnerie, cent fois exprimée dans ses Loges et ses Convents, d'arracher le Christianisme du cœur de la France en nous volant l'âme de nos fils et de nos filles. — Pour cela furent fondées la Ligue (maçonnique) de l'enseignement et les très-maçonniques « Amicales » d'Instituteurs.

C'est la spoliation des biens religieux, c'est-à-dire un vol légal qui dépouille de leurs biens des milliers de citoyens français. Mais, pour légal qu'il soit, le vol est toujours le vol.

1. De nombreux livres donnent un amas de preuves documentaires sur les crimes actuels des Loges Maçonniques en France. Consulter particulièrement *La Pétition contre la Franc-Maçonnerie à la onzième Commission de la Chambre des Députés*, par M. Prache, rapporteur; *le Club des Jacobins* par M. Nourrisson; *le Plan Maçonnique* par M. Michel Le François; *Le Syndicat des Arrivistes* par M. Tourmentin. — Je ne parle pas de la *Gangrène maçonnique* (Edition épuisée).

C'est la rupture avec la Papauté, rupture qui déjà coûte à la France la perte de son influence séculaire en Orient et par suite — au point de vue matériel, au point de vue commercial — la perte de clientèles considérables; d'où un appauvrissement indéniable de notre pays.

C'est la séparation de l'Église et de l'État, machinée avec trahison par un gouvernement complice des Loges en vue de soustraire les Catholiques au droit commun et de les traiter, plus odieusement qu'ils ne le sont encore, en parias dans le pays de leurs pères.

C'est la délation (le vice païen des dégénérés de la Rome impériale) ressuscitée par la Franc-Maçonnerie pour gangrener notre Armée.

Enfin, c'est le traître Dreyfus acclamé à tant de reprises par la Franc-Maçonnerie française.

Cela seul, avec la délation, suffit à marquer d'une tache ineffaçable les Francs-Maçons de France, aux yeux mêmes de ceux de nos compatriotes qui ont oublié le chemin des Églises :

Délateurs ou complices des délateurs !¹

Mouchards ou complices des mouchards !

« Casseroles » ou complices des « casseroles » !

1. Rien ne peint mieux le degré d'avilissement de la Franc-Maçonnerie espionne et délatrice que ces quelques lignes de M. Maurice Spronck, dans *La Liberté*, l'hiver dernier, au moment de l'affaire des fiches :

« Nous ne publions pas tout. On laisse la fiche de côté quand la calomnie est trop ignoble ou quand elle s'attaque à des femmes; car il est bon que l'on sache que les loges mouchardaient non seulement les officiers, mais aussi leurs femmes et leurs filles. »

Et pour comble, amis et alliés d'un traître, — tels sont les Francs-Maçons de France.

La Franc-Maçonnerie contre les Catholiques.

Dans leurs Loges, dans leurs Convents dont les échos, malgré leur Secret, sont heureusement venus jusqu'à nous, les Francs-Maçons se préparaient depuis des années à abolir le Concordat et à étrangler le Catholicisme en France. Mille textes divers arrachés à leurs arcanes le prouvent. Mais la Franc-Maçonnerie est tellement le Mensonge personnifié qu'aujourd'hui tous les imposteurs des Loges, députés, sénateurs, ministres francs-maçons disent hypocritement à travers le pays que c'est la Papauté qui a voulu cette rupture du Concordat, alors que les Loges la réclamaient depuis vingt ans et que c'est eux — eux, les esclaves du Grand Orient — qui commettent le crime de l'imposer à la France.

Une aussi vile impudence révoltera quiconque, en notre pays de loyauté, a conservé le mépris des menteurs.

La Franc-Maçonnerie contre l'Armée.

Il n'est pas besoin de longs discours pour montrer à quel point la Franc-Maçonnerie, dans la personne de ses agents, les FF. : Combes, Pellétan et André, pour ne nommer que ces trois-là,

est criminelle envers la France qu'elle a désarmée devant l'ennemi.

Dans sa préface à la poignante brochure de M. Louis Latapie—*Sommes-nous prêts*—? le colonel Rousset écrit :

Le ministre de la Guerre, absorbé par la confection des fiches, a laissé s'émousser dans sa main l'arme qui lui avait été confiée. Elle est aujourd'hui ébréchée et branlante. Il faut, de toute nécessité, la retremper et la refourbir.

En quel état est tombée notre armure, [coulée de toutes pièces sur une frontière artificielle, que les stratèges allemands avaient, en 1871, découpée savamment, vous allez l'apprendre. Ce qu'on a fait de notre corps d'officiers, si dévoué, si instruit, si conscient de ses devoirs, et à travers lequel circule maintenant le poison de la délation et de la discorde, vous le saurez. Ce que sont devenus les approvisionnements indispensables, les effectifs de couverture, vous le verrez. Et vous jugerez après si l'homme néfaste qui a présidé à toutes ces ruines, si le général André ne devrait pas, en justice, être, avec son protecteur M. Combes, inculpé de haute trahison ! (Préface, p. 4, 5.)

Le F. Pelletan, lui, trouve des accusateurs écrasants jusque chez les étrangers, ironiques, supérieurement amusés de voir la besogne de l'Ennemi accomplie chez nous par de mauvais citoyens :

Cet être (c'est Pelletan que l'on désigne ainsi) est plus redoutable à la marine française que l'amiral Togo à la marine russe.

Togo a besoin de ses cuirassés et de ses torpilleurs

pour détruire la flotte moscovite, et il ne tue que deux amiraux.

Pelletan, avec sa plume, démolit toute la marine et tue, sans coup férir, six amiraux.

(*Pall Mall Gazette*, citée par la *Libre Parole*, 22 avril 1904.)

Après Londres, voici Berlin :

En résumé, on peut dire que la Marine française aura besoin de bien des années — même dans le cas où les circonstances seraient favorables — pour réparer tout le mal que lui a fait le dernier ministre de la marine. (Comte de Reventlow, *Berliner Tageblatt*, cité par la *Libre Parole*, 1^{er} mars 1905.)

Maçonnerie, Dreyfusisme et Délation.

On connaît le mot si caractéristique du F. . Pasquier, l'odieux délateur ; en 1898, à Avignon, dans un banquet maçonnique dont le compte rendu fut publié par le *Courrier du Midi*, « on a félicité M. Pasquier d'avoir voté l'ordre du jour en faveur de Dreyfus. Celui-ci (Pasquier) a répondu que la réussite de la revision était une *question de vie ou de mort pour la Maçonnerie*. » (Cité par A. Monriot, *Libre Parole*, 24 nov. 1898).

Il était difficile à la Franc-Maçonnerie française d'avouer sa propre infamie avec plus de cynisme qu'en couvrant d'honneurs le F. . Pasquier. C'est fait : le Convent de 1905, il y a quelques semaines, a élu le F. . Pasquier Secrétaire du Conseil de l'Ordre, en même temps qu'à l'unanimité moins

trois voix, il approuvait la conduite du Conseil de l'Ordre dans l'affaire des fiches. •

Par ces votes la Franc-Maçonnerie française s'est déclarée solidaire des méprisables délateurs francs-maçons, comme elle s'était déjà rendu solidaire des criminels démolisseurs de notre pays dans l'Affaire Dreyfus.

Dans cette dernière, d'ailleurs, la Franc-Maçonnerie italienne avait su mêler sa note au concert. Voici en effet ce qu'on lisait dans la *France Chrétienne* du 31 Décembre 1899:

Nous trouvons dans la *Rivista della Massoneria italiana* (livraison de juillet-août-septembre-octobre 1899) une bien bonne lettre du Grand-Maître du Grand Orient d'Italie, le juif Ernesto Nathan, à M^{me} Alfred Dreyfus, lettre adressée aussitôt après le verdict du Conseil de guerre de Rennes. Nous citons [textuellement le document, et tel qu'il figure à la page 181 de la revue maçonnique:

Madame Dreyfus, Paris.

«Veuillez, Madame, accepter et *partecipar* à la victime d'une conspiration sectaire la plus profonde sympathie de la Maçonnerie italienne, qui souhaite que le triomphe de la vérité puisse prochainement vous consoler tout du *longue* martyr éroiquement souffert. »

Le Grand Maître,

NATHAN.

Dans le même numéro de la *revue* italienne, nous trouvons un travail du dit Grand Maître sur les travaux maçonniques pendant les trois dernières années. Là encore il s'occupe de l'affaire Dreyfus. Cette lutte entre « le militarisme d'au-delà les Alpes » contre « la conscience civile », n'est autre, pour le F.[°] Nathan,

que « l'antique lutte entre Ormuz et Ahriman, entre la lumière et les ténèbres. »

Nous ne nous en serions jamais douté.

Le Crime Suprême : la Trahison.

Il est nécessaire d'insister sur le crime de trahison, que les Anciens, nous l'avons dit, appelaient le Crime inexpiable, parce qu'il pouvait conduire d'un seul coup à la mort ou à l'esclavage — pire que la mort — les hommes et les femmes d'une ville entière, d'un peuple tout entier.

Or, la Franc-Maçonnerie avait de bonnes raisons pour être dreyfusienne : Weishaupt, qui illumina la Franc-Maçonnerie française, n'avait-il pas dressé un véritable code du parfait espion ? Et puis, l'effrayante révélation de M. de Giers au sujet de la guerre de 1870-71 ne prouve-t-elle pas que la Maçonnerie a la Trahison dans le sang ?

Dans *A bas les Tyrans !* le journal antimacçon que j'ai eu l'honneur de fonder en 1900 avec mon courageux ami Copin-Albancelli, j'ai donné quelques documents curieux peignant bien la façon dont les Loges comprennent le devoir militaire en temps de guerre.

Sur le champ de bataille de Waterloo, un officier prussien s'était fait « un rempart de cadavres » :

« Il combat encore, il combat à peine, épuisé par le sang qui coule de ses plaies ; cependant son glaive s'est lassé de frapper ; ses bras se sont élevés sur sa tête et confiant encore dans les ennemis qu'il vient de com-

battre, il appelle à son secours, en tombant, les enfants de la Veuve ! » (Discours prononcé à la Loge parisienne la *Clément Amitié* le 16 janv. 1838. — *Le Globe*, 1^{re} année, t. I, p. 51).

C'est alors que s'élance un officier français ; « terrible, son regard se porte sur les Français qui l'entourent » ; c'est un franc-maçon ; il menace de son épée ses compatriotes et sauve la vie à son F. : étranger.

A ce moment-là même sur le champ de carnage de Waterloo, où se jouait la liberté ou la servitude de notre pays, combien de Français tombaient accablés sous le nombre ? Mais le héros maçonnique de l'histoire, le Frère. : français, lui, au lieu de secourir ses frères d'armes français, sauvait son Frère. : de Prusse. (*A bas les Tyrans* ! 9 juin 1900, p. 5, 6).

Le *Berliner Herold* avait demandé à ses lecteurs de faire connaître les faits d'utilisation du Signe de Détresse au cours de la guerre 1870-71... (*Revue Maçonnique* de juin 1900).

Il lui fut répondu que le F. : Albert Richter (allemand) allait être fusillé sur l'ordre d'un officier de francs-tireurs français, quand, ayant fait le signe de détresse, il fut sauvé par un franc-maçon « se déclarant son frère et garantissant l'affirmation du suspect qui se disait infirmier ».

Ainsi un Franc-Maçon français garantit l'exactitude de l'assertion du suspect qui se disait infirmier, sans le connaître et uniquement parce que ce suspect a fait le Signe de Détresse. (*A bas les Tyrans* ! 7 juillet 1900, p. 4).

La Revue maçonnique *Le Globe* (t. III, p. 446)

nous a encore fourni cette contribution à l'histoire du Signe de Détresse.

A ce signe vénérable, on a vu des combattants jeter les armes, se donner le baiser d'union, et d'ennemis qu'ils étaient redevenir à l'instant amis et frères, ainsi que le leur prescrivaient leurs serments. (Disc. du F. . . Lefebvre d'Aumale, F. . . Orateur du Gr. . . Or. . . de France, le 6^e jour du mois lunaire (Tamuz) de l'an de la lumière 5841 *Vulgo* 1841).

Une autre autorité maçonnique, le F. . . Bouilly, Grand Maître, adjoint du Grand Orient de France, a dit encore en 1841 :

« Entre Maçons, la puissance des liens fraternels est si forte, qu'elle s'exerce même entre ceux que les intérêts de la Patrie ont divisés ».

Puis, le F. . . Bouilly, s'adressant aux Maçons sous les drapeaux en temps de guerre, s'écrie :

Ne distinguez ni la nation ni les uniformes : ne voyez que des Frères et songez à vos serments ! (Le Globe, t. IV, p. 4).

J'ai le devoir de conclure comme je le faisais en 1900 :

Si les Francs-Maçons n'abjurent pas ces monstruosité antinationales qu'applaudissaient leurs devanciers, ils sont traîtres à la Nation, et à l'épithète de Tyrans maçonniques nous avons le droit de joindre celle de Traîtres maçonniques. (*A bas les Tyrans !* 8 décembre 1900, p. 7).

XVII

CONCLUSIONS

Le 29 octobre 1899, le regretté Syveton décrivait, dans l'*Écho de Paris*, ces agences maçonniques de presse installées chez nous pour fabriquer « la foudroyante unanimité de l'opinion européenne à l'égard de la France »,

...ces « machineries », disait-il, au moyen desquelles l'Internationale maçonnique, protestante et juive mène le monde. Que l'on nous traite avec un soin particulier que l'on ne montre point aux autres nations, cela n'a rien d'étonnant. L'avenir de la secte universelle dépend de son triomphe en notre pays. Si son pouvoir s'écroulait ici, elle en ressentirait, dans le monde entier, un irréparable affaiblissement. Aussi veille-t-elle jalousement à ce que nous conservions le personnel gouvernemental qui lui est dévoué.

Cinq ans plus tard, après avoir administré au Fr. : André la gifle historique sans laquelle ce fantoche malfaisant serait sans doute encore

chargé à l'heure actuelle de la Défense Nationale, Syveton mourait dans des circonstances telles que les leaders de la presse vraiment française n'ont pas hésité à mettre sa fin au passif de la Franc-Maçonnerie.

Le meurtre de Syveton, écrit M. H. Rochefort, la suppression probable de Félix Faure ont prouvé que cette mafia était composée de traîtres et de conspirateurs (*Intransigeant*, 8 août 1905).

Quarante-huit heures après la mort de Syveton, M. Léon Daudet faisait, dans la *Libre Parole*, ce rapprochement poignant :

Voici, disait-il, ce qu'écrivait Copin-Albancelli, qui fut initié à la Maçonnerie et qui la combat héroïquement aujourd'hui, dans le numéro prophétique du 12 novembre 1904 de son vaillant journal *La Bastille*, sous ce titre : « Le Monde occulte ». Depuis deux jours, depuis l'affreux événement, je lis et je relis ces lignes effarantes :

« J'affirme donc que je sais l'existence — et lorsque je dis : je sais, j'entends que j'ai vu, que j'ai touché du doigt les preuves de cette existence — d'une société trempant dans la Maçonnerie de la manière que je viens de montrer et dont il n'est pas un membre qui n'ait des crimes à se reprocher.

« J'affirme qu'il est tel des hauts fonctionnaires francs-maçons de la République vers lequel je pourrais marcher, si je le rencontrais, et auquel je pourrais dire : « Vous, monsieur le... fonctionnaire, à telle heure, tel jour, dans tel endroit, vous avez comme membre de tel groupe se recrutant dans la Maçonnerie et la pénétrant, commis tel crime. »

« A un autre, je dirais : « Vous vous rappelez un

meurtre dont le secret resta impénétrable; voilà où il a été décidé, et vous étiez parmi les exécuteurs. Voici comment vous vous y êtes pris! »

Gaboriau! me crient ces imbéciles, quelquefois bourrés de lectures, qui n'admettent le romanesque et le tragique qu'en dehors de l'histoire et de l'actualité — alors que l'histoire et l'actualité sont un tissu d'arcanes — et qui cachent leur éminente mollesse sous un élégant scepticisme. C'est sur ces gogos-là que la bande du Vieux de la Montagne compte pour jeter de la cendre grise et des paroles vaines, afin de recouvrir innocemment les cadavres. Ah! combien, combien je vomis les tièdes!... (L. Daudet).

« C'est du roman! c'est du Gaboriau! » m'auraient aussi crié ces « tièdes », si j'avais mis en parallèle la mort de Syveton avec celle de Gustave III de Suède, par exemple...

On me sauragré de cette abstention qui témoigne de mon désir scrupuleux de ne point choquer les sceptiques par des affirmations non appuyées sur des preuves documentaires, et l'on n'aura aucun prétexte pour nier la force probante des textes historiques accumulés dans ce volume.

Tous ces textes me paraissent orienter l'esprit vers cette double constatation :

1° Toutes les Sociétés Secrètes anciennes et modernes portent au moins une des trois tares que nous avons dites.

2° Une chaîne ininterrompue relie très réellement les principales Sociétés Secrètes les unes aux autres.

**Des anciens Initiés jusqu'aux Francs-Maçons
modernes.**

Sous le titre *Eureka*, M. Louis Brunet a publié en 1905 une brochure des mieux coordonnées, où il trouve, dissimulé en quelque sorte dans les fondations de la Franc-Maçonnerie, le culte du Phallus, autrement dit la religion naturaliste et panthéistique des Arrière-Temples d'Égypte et de Syrie. En effet, les textes que M. Brunet emprunte au F.°. Ragon (à qui le Grand Orient de France a octroyé le titre d'Auteur sacré de la Franc-Maçonnerie), au F.°. Willaume et au F.°. de l'Aulnaye, — trois des écrivains maçonniques les plus considérés — sont tous pénétrés de dogmes naturalistes sur la génération par cela même que leurs auteurs sont imprégnés de la vieille théologie égyptienne où le Phallus joue le rôle que nous savons.

Nos lecteurs ne s'en étonneront pas puisque le Rose-Croix Elias Ashmole avait calqué ses rituels de la Maçonnerie moderne sur les vieilles légendes des Mystères isiaques. Ragon, Willaume et de l'Aulnaye sont donc bien dans la tradition de leur patriarche Elias Ashmole.

Dans la préface de la brochure de M. Brunet, M. Drumont écrit :

Cette préoccupation de ramener toujours dans son imagerie, dans ses emblèmes, l'acte de la génération est évidemment des plus suggestives. Elle ferait croire que la Franc-Maçonnerie, dont les origines malgré tout

se perdent dans le mystère, n'est au fond qu'un rejeton vivace du vieux matérialisme païen, qui aurait traversé dix-neuf siècles de christianisme. (*Eureka*, Paris 1905, préface, p. 2).

Nous trouvons là un résumé, un raccourci remarquable de notre étude. Oui, un « rejeton vivace du vieux matérialisme païen, » c'est bien ainsi que la Franc-Maçonnerie nous apparaît, si nous confrontons entre eux les chapitres successifs du présent livre.

Si, d'autre part, nous descendons le cours des siècles depuis le commencement de notre ère, que voyons-nous ? Les doctrines des Sociétés Secrètes païennes se rénovent dans la Gnose en se mêlant avec du Judaïsme lui-même fortement mêlé de Paganisme.

Puis, se succèdent en Europe — en s'enchaînant les unes aux autres, en se pénétrant, en héritant les unes des autres de leurs adeptes, comme de leurs doctrines — des sectes gnostiques, manichéennes, albigeoises, templières. Elles se rénovent à leur tour dans la puissante organisation de la Rose-Croix où la vieille Gnose se mêle à la Kabbalè juive du Talmud. Et enfin, c'est la doctrine rosicrucienne, à la fois gnostique et kabbaliste, qu'Elias Ashmole introduit dans les groupes semi-professionnels des maçons anglais de métier pour former la Maçonnerie moderne.

De sorte qu'en somme, la Franc-Maçonnerie actuelle se trouve être un mélange extrêmement complexe de paganisme oriental et de kabbale juive.

**Tyrannie et trahisons des Sociétés Secrètes
corruptrices.**

Il est évident que la formation même des Sociétés Secrètes en fait des instruments de tyrannie du peuple, partout où elles sont installées : ce sont des coteries d'exploiteurs vivant sur l'habitant.

L'exploitation des profanes mâles par l'esclavage et des profanes femelles par la prostitution sacrée, tel est, au fond, le bilan des Sociétés secrètes antiques.

Mais notre Franc-Maçonnerie moderne — tout comme les Ismaéliens et les Assassins du Vieux de la Montagne — a exactement les mêmes principes directeurs dépourvus de toute moralité : ce qu'elle veut en effet, en dehors de sa guerre au christianisme, c'est vivre aux dépens du peuple qu'elle corrompt pour le mieux asservir. Les papiers saisis chez les chefs de la Haute Maçonnerie, les complices de Weishaupt et de Nubius, nous l'ont suffisamment appris, sans compter l'ignoble propagande des Sociétés malthusiennes, ces nouvelles filiales des Loges qui enseignent la dépopulation raisonnée dans nos campagnes.

Que nous envisagions les Terroristes sortis des Loges il y a un siècle et couvrant la France de ruines et de sang (tout en s'emplissant les poches), ou nos Francs-Maçons d'aujourd'hui pillant le trésor public pour gratifier leurs créatures de places inutiles dont le nombre augmentera jus-

qu'à la ruine totale du pays, — ou bien que nous envisagions les Athéniens soumis en 408 avant J.-C. à un régime de terreur par une bande de délateurs (toujours !) et d'assassins, organisée, rapporte l'historien Thucydide, par les Sociétés Secrètes — c'est toujours la même chose.

La France trahie par la Franc-Maçonnerie française dans l'affaire Dreyfus et dans l'affaire des fiches de délation; l'Europe trahie par les Sociétés Secrètes de Blancs s'alliant aux Sectaires de race jaune, — tout cela trouve son pendant, vingt-trois siècles avant nous, dans les hétéiries grecques : ces Sociétés Secrètes helléniques ont en effet commis le crime de trahir leur propre race au profit des Barbares de Perse.

Le roi de Perse était si riche ! et les hétéiries grecques n'avaient pas leur canal de Panama, comme nos Loges maçonniques.

Le Mensonge du Cléricalisme.

Le voleur qui crie « Au voleur ! » en s'enfuyant après un mauvais coup, tel est le Franc-Maçon. Il introduit secrètement dans la politique française ses curés à tabliers de peau ; il exerce, par là, de la façon la plus positive ce qu'on appelle le Cléricalisme, c'est-à-dire la domination d'un certain pouvoir religieux sur le pouvoir civil — et c'est nous, les Catholiques, qu'il traite de Cléricaux !

Ce mensonge éhonté, comme la tactique du voleur qui crie « Au voleur ! », peut être habile

et réussir à tromper quelque temps. Mais tout s'use. Ce mensonge a trop duré pour durer bien longtemps encore.

La Franc-Maçonnerie en fera sous peu l'expérience. La vérité prévaudra, et la vérité, la voici :

Les Sociétés secrètes — confréries de dévots à des dieux et à des déesses plus ou moins bizarres, depuis le Phallus d'Osiris jusqu'à la « Solidarité » du F. : Léon Bourgeois — ont toujours été cléricales, tandis que le Catholicisme a pour principe fondamental dans ses rapports avec l'Etat la grande parole : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » C'est nous qui voulons réellement la liberté de penser et de croire, pour les autres comme pour nous. Pour en être convaincu, l'on n'a qu'à regarder ce qui se passe en Belgique où les Catholiques ont su vaincre la Franc-Maçonnerie : dans les rues, les cortèges libres-penseurs se déroulent tranquillement à côté des processions catholiques.

Le Mensonge du Progrès maçonnique.

Ce n'est pas un « clérical », c'est Auguste Comte, un vrai « penseur libre » qui a écrit ces lignes d'une admirable profondeur :

« Le Catholicisme fut le promoteur le plus efficace du développement populaire de l'intelligence humaine. » (Aug. Comte, *Cours de Philosophie positive*, t. V. p. 258).

Mais le Catholicisme qui fut le Progrès l'est

encore aujourd'hui et les Francs-Maçons mentent, comme à leur habitude, quand ils prétendent être à leur tour les représentants du développement social : ils n'avancent pas, ils reculent.

Le Progrès, c'est plus que jamais le Christianisme qui vaincra les Initiés modernes de la Franc-Maçonnerie comme il a vaincu les anciens Initiés prosternés aux pieds des Empereurs romains, tandis que les Chrétiens, ces révoltés sublimes, disaient : « Non ! vous n'êtes pas des dieux ! vous n'êtes que des tyrans ! coupez notre chair vivante en morceaux, mais nous refusons d'adorer votre divinité mensongère. »

Plus que jamais le Christianisme est le Progrès en face de la réaction maçonnique, ce recul, cette régression qui ramènerait le monde à deux mille ans en arrière, à la tyrannie cruelle et obscène des anciennes Sociétés Secrètes, pesant d'un horrible poids sur les petits et les faibles.

En face des niais ricanements contre le catholicisme, crions donc bien haut notre fierté d'être catholiques : il est plus honorable d'être du parti des esclaves suppliciés comme sainte Blandine, que du côté des bourreaux, et les pauvres, les humbles, les souffrants verront luire la vérité dans les ténèbres où les menteurs francs-maçons cherchent à les égarer quand ils se souviendront de ceci :

C'est le christianisme qui a brisé les chaînes de l'esclavage antique et renversé le régime où la femme n'était qu'une bête à plaisir... ou à douleur.

La Franc-Maçonnerie, au contraire, veut ressusciter les temps infâmes du paganisme avec son soi-

disant « amour libre » destiné, dans sa pensée, à ruiner le mariage chrétien qui est la sauvegarde de toute dignité féminine en même temps que la base de la société française.

Avec son retour à la sauvagerie¹ des tribus errant dans les forêts, il est vraiment beau, le « progrès » maçonnique !

L'odieux et le ridicule.

Si nous jetons un coup d'œil en arrière et si nous nous demandons quelles impressions dominantes font sur l'esprit les scènes évoquées pour nous par cette longue théorie de documents, il semble bien que ce soient celles-ci :

Les Sociétés Secrètes sont ridicules ;

Les Sociétés Secrètes sont odieuses.

Elles sont parfaitement ridicules avec leurs mots de passe aussi grotesques autrefois qu'aujourd'hui :

1. Nous n'exagérons pas : la sauvagerie est l'idéal de Weishaupt, dont les doctrines ont « illuminisé » la Franc-Maçonnerie française :

« Les sauvages, dit Weishaupt, sont au plus haut degré les plus éclairés des hommes et peut-être les seuls libres. »

A l'inverse, M. Salomon, Président de la République d'Haïti, rendait hommage, en 1878 et 1880, « à la bienfaisante influence » des missions catholiques grâce à laquelle « avait considérablement augmenté le nombre des mariages et des baptêmes » — « donc aussi, (note M. Caplain), le nombre des familles nouvelles puissamment cimentées ». (M. Jules Caplain, *La France en Haïti*, p. 25).

Nos gouvernants francs-maçons qui s'efforcent de détruire le catholicisme moralisateur sont très inférieurs à ce Président de République nègre.

« J'ai mangé du tambour... » disait l'initié d'Eleusis. « Quel âge avez-vous? — J'ai trois ans », répond l'Initié franc-maçon déjà sur le retour.

Mais combien aussi elles sont odieuses! Le sang des enfants et des hommes, la pudeur des femmes, voilà ce qu'elles offraient jadis en sacrifice et, à travers les âges, aux cris frénétiques des fêtes cruelles de Moloch, des fêtes immondes d'Astarté, répond la clameur des furies de la guillotine, ces hiérodules de la Déesse Raison.

Qu'on veuille bien y réfléchir : au fond de la polémique ardente des apôtres du Christianisme, qu'il y avait-il, à côté de l'apologie de l'Evangile, sinon la mise en lumière persévérante, incessante, du ridicule et de l'odieux du Paganisme dont les têtes étaient dans les Sociétés Secrètes ?

Nous avons cité les terribles versets de saint Paul contre la superstition et les infamies païennes. Mais l'on sait que durant trois siècles, jusqu'à leur complète victoire, les chrétiens dirigèrent contre les païens ces mêmes accusations de crimes de toute sorte, et cela sur les chevalets de torture, bien souvent ! N'est-ce point une preuve de l'importance considérable qu'avait aux yeux de tous, pour le triomphe du Christianisme, la constante évocation du contraste entre sa douceur et sa pureté avec l'ignominie sans nom et la cruauté des Mystères païens ?

Les armes du ridicule et de l'odieux sont tellement bonnes, si solidement trempées, qu'à son tour la Maçonnerie s'en est emparée : depuis qu'elle existe, elle s'efforce de détourner les esprits

du Catholicisme, de lui attirer la haine et le mépris en le rendant odieux et ridicule, à l'aide de ces mêmes accusations de crimes ou sanglants ou répugnants qu'aux premiers âges, les Chrétiens jetaient à la face des Initiés antiques.

En revanche, quand les Francs-Maçons emploient aujourd'hui ces armes contre nous, c'est avec la déloyauté la plus indigne, en mentant sans vergogne et constamment.

Mais l'odieux et le ridicule ont tant d'empire sur les cerveaux qu'un trop grand nombre d'égarés, trompés par les mensonges maçonniques, en sont arrivés à haïr et à mépriser l'Eglise, la seule chose qui, avec l'Armée, soit restée debout, dit M. Soury, libre-penseur de la vraie Pensée Libre.

L'Histoire est là (nous l'avons montré) pour prouver que lorsque les peuples ont su ce que cachaient les Sociétés Secrètes, malgré les tortures, les supplices, les Néron, les Dioclétien, les Galère, malgré tout, ils les ont vomies.

Reprenons la vieille tactique offensive des premiers chrétiens : couvrons les Sociétés Secrètes modernes avec la boue et le sang de leurs crimes ; rendons-leur avec usure -- et justement -- l'odieux et le ridicule dont elles accablent injustement les nôtres.

Et nous verrons se lever l'aurore des jours de revanche attendus.

Sur des pièces irréfutables, nous avons prouvé que la Franc-Maçonnerie est tarée dans ses origines, tarée dans ses doctrines, tarée dans les actes principaux de ses annales.

De plus, nous avons prouvé que, trop souvent, la Franc-Maçonnerie a obéi à de véritables assassins.

Or, quand un homme sort de prison ou du bagne, bien qu'il ait payé sa dette à la société, on le tient à l'écart.

Les hommes qui, loin de quitter la Franc-Maçonnerie convaincue d'infamie aux yeux de tous depuis l'affaire des fiches de ses mouchards, continuent à se servir cyniquement de son influence criminelle, ne méritent-ils pas, eux aussi, d'être tenus à l'écart?...

On nomme difficilement garde-champêtre quelqu'un qui sort de prison.

A plus forte raison ne doit-on pas nommer députés ou sénateurs des gens qui vont à la Loge.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS CONSULTÉS

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Compte rendu des séances de l'), Paris, 1903.

Paul ALLARD, *Hist. des Persécutions*, Paris, Lecoffre, 1885, etc.

— *Jeunesse de l'Empereur Julien*, Paris, 1897.

— *Julien l'Apostat*.

— *Persécution de Dioclétien*, Paris, 1890.

F. GOBLET D'ALVIELLA, *Eleusinia*, Paris, Leroux, 1903.

AMÉLINEAU, *Essai sur le Gnosticisme égyptien*, Paris, Leroux, 1887.

AMMIEN MARCELLIN, trad. lat. de Migne, Paris, 1861.

APULÉE, *L'Ane d'Or ou la Métamorphose*, trad. J.-A. Maury, Paris, 1834.

SAINT AUGUSTIN, *Cité de Dieu*.

BARUEL, *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, 2^e éd., Hambourg, 1803.

Bastille (La), hebdomadaire, Paris.

F. BESUCHET, *Précis historique de l'Ordre de la Franc-Maçonnerie*, Paris, 1829.

C. BEUGNOT, *Histoire des Juifs d'Occident*.

F. LOUIS BLANC, *Histoire de la Révolution*, Bruxelles, 1848.

D. BOUDIN, *Etudes anthropologiques*, Paris, 1864.

L. BRUNET, *Eurêka*, Paris, 1905.

D^{rs} CABANÈS et NASS, *La Névrose révolutionnaire*, Paris, 1905.

Jules CAPLAIN, *La France en Haïti*.

César CANTU, *La Réforme en Italie, les Précurseurs*, Paris, 1866.

F. CLAVEL, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, Paris, 1843.

SAINT CLÉMENT d'Alexandrie, *Exhortation aux Nations*, trad. Cousin, Paris, 1684.

D^r A. CORRE, *Le Meurtre et le Cannibalisme rituels*, Paris, Soc. nouv., 1893.

LE COUTEULX DE CANTELEU, *Les Sectes et Sociétés Secrètes*, Paris, 1863.

- J. CRÉTEINEAU-JOLY, *L'Eglise Romaine en face de la Révolution*, 3^e éd., Paris, 1861.
- Franz CUMONT, *Textes et Monuments figurés relatifs aux Mystères de Mithra*, Bruxelles, 1899.
- DARENBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités...*
- J. DERENBOURG, *Revue des Etudes juives*, Paris, 1881.
- N. DESCHAMPS, *Les Sociétés Secrètes et la Société*, Avignon, Seguin, 1880.
- DIODORE DE SICILE, *Histoire universelle*, traduc. de l'abbé Terrasson, de l'Académie Française, Amsterdam, 1743.
- DOUAIS, *Les Albigeois, leurs origines*, Paris, Didier, 1879.
- Pierre DUFOUR, *Histoire de la Prostitution*, Bruxelles, 1851.
- F. DULAURE, *Du culte du Phallus et des Divinités Généatrices*, Paris, 1805.
- DUPUY, *Traité concernant l'Histoire de France... Condamnation des Templiers*, Paris, 1700.
- Henri DUTRAIT-CROZON, *Joseph Reinach historien*, Paris, 1905.
- ECKERT, *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification...* trad. Gyr, Liège, 1854.
- Encyclopédie des Sciences religieuses*, publ. sous la direct. de M. Lichtenberger, doyen de la Faculté de Théologie Protestante de Paris.
- EUSÈBE, *Præparat. Evangel.*
- FAMIN, *Musée royal de Naples. Peintures, bronzes et statues érotiques du Cabinet Secret*, Paris, 1835.
- Abbé FILLION, *Bible commentée*.
- F. FINDEL, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, trad. Tandel, Paris, 1866.
- Gustave FLAUBERT, *Salamambo*, Paris, Charpentier, édit. déf., 1887.
- Paul FOUCART, *Les Grands Mystères*, Paris, 1900.
- Recherches sur l'origine et la nature des Mystères d'Eleusis*, Paris, 1895.
- Revue de Philologie*, 1893. *Les Empereurs romains initiés aux Mystères d'Eleusis*.
- La France Chrétienne*, hebdom., Paris.
- La Franc-Maçonnerie démasquée*, bimens., Paris.
- Abbé FREPPEL, *Saint Irénée*, Paris, 1870.
- Abbé GAFFRE, *Inquisition et Inquisitions*, Paris 1905.
- GASQUET, *Essai sur les Mystères de Mithra*, Paris, 1898.
- CADET DE GASSICOURT, *Le Tombeau de Jacques Molay ou Histoire Secrète des Initiés, Francs-Maçons, Illuminés et Recherches sur leur influence dans la Révolution française*, Paris, An IV.
- DE HAMMER, *Histoire de l'Ordre des Assassins*, Paris, 1833.
- HUGHES D'HANCARVILLE, *Monuments de la vie privée des douze Césars*, 1780.

- HELLO, *La Saint-Barthélemy*, Paris, 1899.
 CH. D'HÉRICAUT, *La Révolution*.
 HÉRODOTE, *Histoire*, traduc. de Larcher, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1786.
Histoire, traduct. du Panthéon littéraire, Paris, 1837.
 J.-A. HILD, *Bulletin de la Fac. des Lettres de Poitiers*, Paris, 1889
 HURTER, *Histoire du Pape Innocent III*, Paris, 1840.
- Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, trimens. Paris.
- Claudio JANNET, *La Franc-Maçonnerie au XIX^e siècle*, Avignon, Seguin. s. d.
Les Précurseurs de la Franc-Maçonnerie... Paris, 1887.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, Paris, 1865.
- Le Kama-Soutra*, traduction. Lamairesse, Paris, 1891.
- Félix LAJARD, membre de l'Institut, *Recherches sur le culte, les symboles, les attributs et les monuments figurés de Vénus*, Paris, 1837.
- Achille LAURENT, *Relation historique des Affaires de Syrie depuis 1840 jusqu'en 1842*, Paris, Gaume, 1846.
- Michel LE FRANÇOIS, *Le Plan Maçonnique*, 1905.
- François LENORMANT, membre de l'Institut, *Histoire ancienne de l'Orient*, Paris, 1883.
Histoire des massacres de Syrie, Paris, 1861.
La Magie chez les Chaldéens, Paris, 1874.
- LÉON XIII, *Encyclique Humanum genus, contre la Franc-Maçonnerie*, 1884.
- S. LÉVI, *La doctrine des sacrifices chez les Brahman.*, Paris, 1899.
- Jules LOISELEUR, *La doctrine secrète des Templiers*, Paris et Orléans, 1872.
- Abbé LOISY, *Etudes sur la Religion chaldéo-assyrienne*, Revue des Religions, Paris, 1891.
- DE LUCHET, *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*, 2^e édition, 1785.
- LUCIEN (Œuvres de), traduct. Talbot, Paris, 1874.
- F. Henri MARTIN, *Histoire de France*.
 MASPÉRO, membre de l'Institut, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, Paris, Leroux, 1893.
Histoire ancienne des peuples de l'Orient, Paris, 3^e édit., 1884.
 MATTER, *Histoire du Gnosticisme*.
 Alf. MAURY, *La Magie et l'Astrologie dans l'Antiquité et au Moyen-âge*, Paris, 1860.
- MERCIER, *Paris pendant la Révolution*.
Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'Instruction Publique:
Procès des Templiers, publiés par M. Michelet, Paris, 1851.

B. DE MOLLEVILLE, *Histoire de la Révolution Française*, Paris, An IX.

L'Univers, 13, 14, 15 août 1878.

A. MUTEAU, *Une Société Secrète en Indo-Chine*, Paris, 1887.

Paul NOURRISSON, *Le Club des Jacobins*, Paris, 1900.

ONCLAIR, *La Franc-Maçonnerie Contemporaine*, Liège, 1885.

D^r PAPUS, *De l'état des Sociétés Secrètes à l'époque de la Révolution Française*, Paris, 1894.

L'Illuminisme en France. Martinès de Pasqually. Sa vie, ses pratiques magiques... Paris, 1895.

Martinisme et Franc-Maçonnerie, Paris, 1899.

SAINT PAUL, *Épître aux Romains*.

PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, Paris, 1885.

PLUTARQUE, *Œuvres Morales*, trad. Bétolaud, Paris, 1870.

PORPHYRE, *Traité sur l'Abstinence de la chair des animaux*.

DE POUVOURVILLE, *Le Taoïsme et les Sociétés Secrètes Chinoises*, Paris, 1897.

PRACHE, *La Pétition contre la Franc-Maçonnerie à la onzième Commission de la Chambre des Députés*.

Edgar QUINET, *La Révolution*.

F. . RAGON, *Orthodoxie maçonnique suivie de La Franc-Maconn. Occulte*, Paris, 1853.

F. . REBOLD, *Histoire des Trois grandes Loges*.

Mémoires du Cardinal de Richelieu, édition Michaud.

H. ROUX aîné et BARRÉ, *Herculanum et Pompéi. Musée Secret*, Paris, Didot, 1840 et 1862.

SYLVESTRE DE SACY, *Exposé de la Religion des Druzes*, Paris, 1838.

DE SAINTE-CROIX, de l'Académ. des Inscript. et Bell.-Lett. *Mystère du Paganisme*, Paris, 1784.

Le Secret de la Franc-Maçonnerie, Paris, 1905,

SELDEN, *De Diis Syris*, Leipzig, 1672.

STRABON, *Géographie*, traduction Tardieu.

Maurice TALMEYR, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, Paris, 1904.

TERTULLIEN, Edit. Panthéon littéraire.

F. . THORY, *Acta Latomorum*, Paris, 1815.

TIELE (de Leyde), *Revue de l'Histoire des Religions. Annales du Musée Guimet*, Paris, 1881.

TOURMENTIN, *Le Syndicat des Arrivistes*, Paris, 1905.

Gustave TRIDON, *Du Molochisme juif*, Bruxelles, 1884.

VIGOUROUX, *La Bible et les découvertes modernes*, Paris, 1884. *Dictionnaire de la Bible*.

F. . VILLAUME, *Manuel maçonn. ou Thuilleur*, Paris 1820.

Comte MELCHIOR DE VOGUÉ, de l'Académie Française, *Extrait du Correspondant* du 25 août 1860,

Les Evénements de Syrie, Mélanges d'Archéologie orientale, Paris, 1868.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos	IX
I. Les Mystères Isiaques	1
Triple caractère des Sociétés Secrètes anti-ques. — L'Initiation égyptienne. — Le Mythe d'Isis et Osiris. — Isis, Déesse-Terre et Osiris, Dieu-Soleil. — Isis, Nature fécondée et Osiris, Principe fécondant. — Osiris et Isis, roi et reine des Mânes. — Le Livre des Morts. — But et Rites des Mystères d'Isis. — La Magie dans les Mystères d'Isis. — L'Immoralité dans les Mystères d'Isis. — Absence des Sacrifices humains dans les Mystères d'Isis.	
II. La Vénus Orientale	35
La Nature, Dieu androgyne. — De Rhéa-Cybèle à Istar-Astarté. — Le Mythe de Tammouz et d'Istar (Adonis et Astarté). — La Magie dans les Mystères chaldéo-syriens.	
III. Prostitutions sacrées, Sacrifices humains	59
Le Crime intégral. — La Sorcière d'Endor. — Baal-Phégor. — Le Sacrifice de Méscha, roi de Moab. — Israël gagné aux Mystères chananéens. — La contagion, l'hérédité. — Les Sacrifices humains à Carthage.	
IV. Dans l'Inde et en Perse	87
Les Brahmes de l'Inde. — Les Mages d'Iran. — Zoroastre.	
V. En Grèce	103
Les Mystères d'Eleusis. — Le Mythe de Cérés. — Les Objets Sacrés. — Les promesses d'Outre-Tombe à Eleusis. — La Magie à Eleusis. — Les Mystères de Bacchus.	

	Pages
VI. En Occident	121
Les Bacchanales à Rome. — Quelques rapprochements. — Les Sacrifices humains dans l'Europe ancienne. — Les Druides.	
VII. Les Mystères anciens coalisés	133
Les Mystères de Mithra. — Le Mythe de Mithra. — La Magie dans les Mystères de Mithra. — Les Rites Mithriaques. — Courtisans du pouvoir. — Aux pieds des Empereurs. — Empereurs Initiés. — La Magie, lien de tous les Mystères. — Crimes rituels.	
VIII. Le cloaque de l'Empire Romain . . .	157
L'odieux et le ridicule. — Musées secrets. — Les Pères de l'Eglise et l'infamie romaine. — Les Initiés-Bourreaux. — Sous l'Initié Néron. — Sous l'Initié Hadrien. — Sous l'Initié Marc-Aurèle. — Les Martyrs de Lyon. — Sous l'Initié Aurélien. — Sous les Initiés Dioclétien et Galère.	
IX. Les Initiés vaincus par le Christianisme	183
X. Renaissance des Mystères. — Gnostiques et Manichéens	187
La Gnose. — Origines juives et néo-platoniciennes de la Gnose. — La Gnose valentinienne. — L'Immoralité gnostique. — Noces angéliques. — Julien l'Apostat, les Gnostiques et les Juifs. — Comparaisons. — Manès et les Manichéens. — Anarchistes persans. — Les Ismaélites d'Egypte. — L'Ordre des Assassins. — Les Druzes du Liban. — Les Massacres de 1860.	
XI. Albigeois et Templiers	225
Les Albigeois ou Cathares. — Vices et crimes des Albigeois. — L'Ordre du Temple. — Doctrines et mœurs infâmes des Templiers. — Mensonges et faux maçonniques. — Les Templiers traîtres à leur race. — Criminels sous le manteau de la religion.	
XII. La Réforme et la Rose-Croix	247
Un faux maçonniq. — Protestantisme et Franc-Maçonnerie. — Tyrannie et cruauté huguenotes. — Les Frères de la Rose-Croix.	

TABLE DES MATIÈRES

383

Pages

XIII. La Franc-Maçonnerie 253

Origines de la Franc-Maçonnerie. — Mythes et rituels. — Les trois tares, comme chez les anciens Initiés. — Sorciers franc-maçons. — L'ange du F. Martinès Pasqually. — Les opérations magiques des Martinistes. — L. Cl. de Saint-Martin, Willermoz et la Révolution. — Le Fantôme instructeur. — Sorciers conspirateurs. — Weishaupt. La corruption systématique. — L'alliance des Sorciers et des Athées.

XIV. La Franc-Maçonnerie sanglante . . . 287

Le système de la Terreur. — L'assassinat maçonnique de Gustave III. — Quelques assassinats. — Le meurtrier. — Francs-Maçons et Massacreurs. — Des preuves. — Les Massacres de Septembre 1792. — « Les fessées civiques ».

XV. Depuis la Terreur 321

L'Ordre Supérieur et l'Ordre Inférieur. — La Haute Vente corruptrice et les Francs-Maçons assassins. — Haute-Maçonnerie d'assassins. — Étranges alliances. — Les Bâbistes. — Les Sociétés Secrètes et le Péril Jaune. — En Indo-Chine. — En Chine.

XVI. L'Assassinat de la France 343

L'Antipatriotisme maçonnique. — L'Allemagne et l'Angleterre, vassales de la Franc-Maçonnerie. — Comment la Franc-Maçonnerie s'y prend pour tuer la France. — Crimes maçonniques actuels. — La Franc-Maçonnerie contre les Catholiques. — La Franc-Maçonnerie contre l'Armée. — Maçonnerie, Dreyfusisme et Délation. — Le Crime Suprême: la Trahison.

Conclusions 363

Des anciens Initiés jusqu'aux Franc-Maçons modernes. — Tyrannie et trahisons des Sociétés Secrètes corruptrices. — Le Mensonge du Cléricalisme. — Le Mensonge du Progrès maçonnique. — L'odieux et le ridicule.

Table des auteurs consultés 377

Paris. Imprimerie A. Munier, 132, boulevard Malesherbes.

126-7

156

161

1735

2000



32101 073121129

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

GoogleTM books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

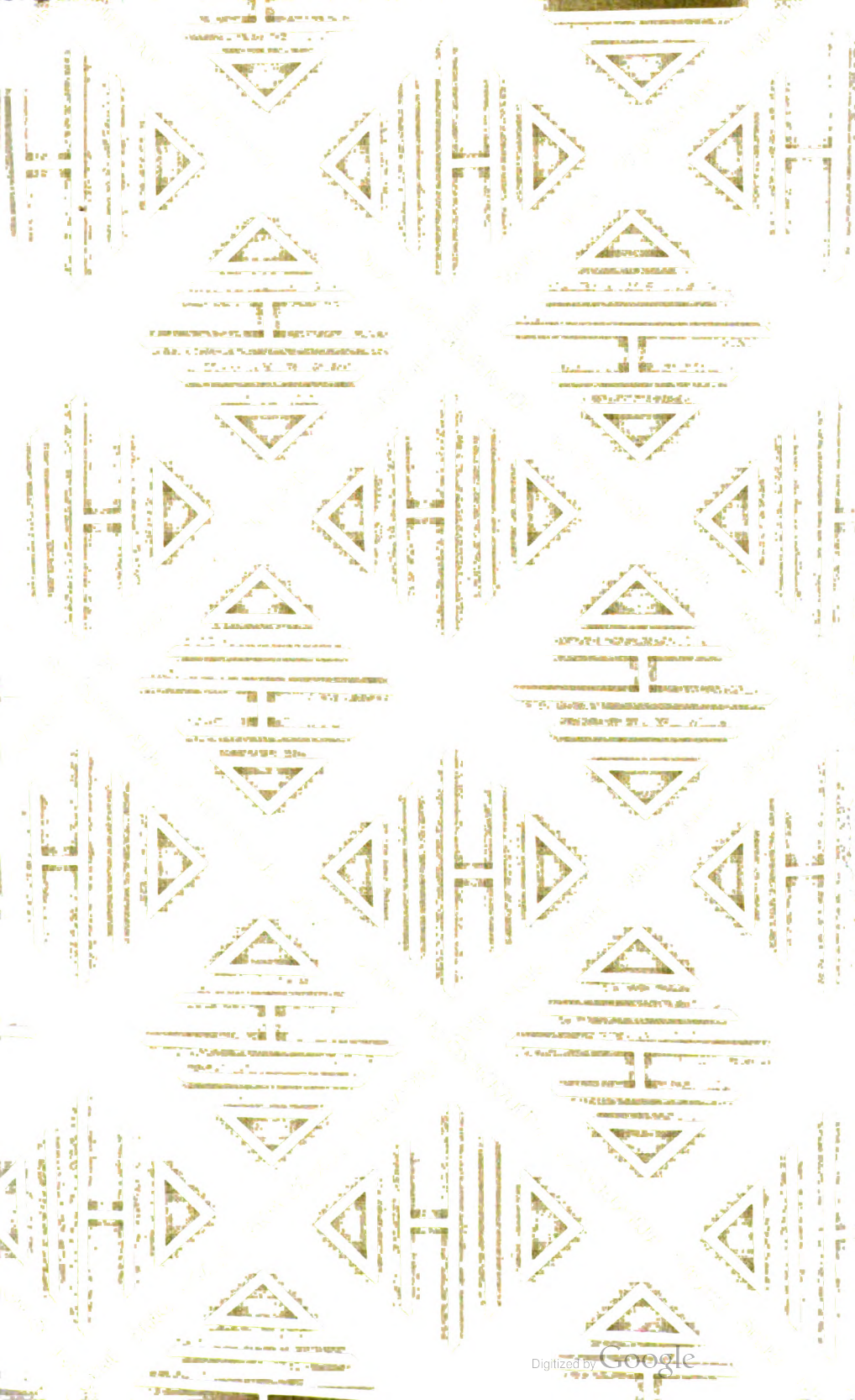
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

OHIO STATE UNIVERSITY LIBRARY





MGR JOUIN

LE PÉRIL JUDÉO-MAÇONNIQUE

I

LES

"PROTOCOLS" DES SAGES DE SION

CINQUIÈME ÉDITION

PRIX : 7 fr. 50

PARIS

Revue Internationale
DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

96, Boulevard Malesherbes, 96

ÉMILE-PAUL, frères

100, Faubourg Saint-Honoré, 100

1920

Tous droits réservés

LES « PROTOCOLS » DES SAGES DE SION

(2^e ÉDITION)

(Extrait de la Revue Internationale des Sociétés Secrètes)
 (Ce premier volume est en dépôt également
 à la Librairie d'Action Française, 14, rue de Rome, PARIS.)

En préparation :

II

LA JUDEO-MAÇONNERIE ET L'EGLISE CATHOLIQUE

III

LA JUDEO-MAÇONNERIE
ET LA REVOLUTION SOCIALE

IV

LA JUDEO-MAÇONNERIE
ET LA DOMINATION DU MONDE

Lettre de son Eminence le Cardinal GASPARRI à Mgr JOUIN

Du Vatican, le 20 juin 1919.

Monseigneur,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la **Guerre Maçonnique**.

C'est avec raison que, dans ce travail, vous avez pris soin de mettre en lumière par des documents et des raisonnements irréfutables la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit, aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Eglise catholique.

Sa Sainteté se plaît donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.

STATS CHIO

VIBRANT

DS 141

J9

v.1-3

LA

JUDÉO-MAÇONNERIE

I

LES « PROTOCOLS » DES SAGES DE SION

LE PERIL JUIF

Pour tout chercheur averti, la question maçonnique se complique de la question juive. La Judéo-Maçonnerie est maîtresse du monde, mais à condition de rester une société secrète. Sans doute, la Maçonnerie s'est trouvée singulièrement démasquée par la guerre mondiale ; il n'en fut pas de même de l'élément juif. Aussi, lorsque le docteur Wichtl fit paraître son livre intitulé : *Maçonnerie universelle, Révolution universelle, République universelle* (1), il ne souleva la colère de toutes les Loges d'Allemagne que parce qu'il met-

(1) *Weltfreimaurerei, Weltrevolution, Weltrepublik ; Eine Untersuchung über Ursprung und Endziele des Weltkrieges*, von Dr Friedrich WICHTL, Nationalrat (Franc-Maçonnerie universelle, Révolution universelle, République universelle) ; Enquête sur l'origine et les buts derniers de la guerre mondiale, par le Dr Friedrich WICHTL, conseiller général ; Munich, J.-F. Lehmann, éditeur, 1919 ; Vienne, Lechner et fils.

Nous recevons de l'auteur, et de l'éditeur, M. Lehmann, la 7^e édition (1920). Les 30.000 exemplaires des six premières éditions sont épuisés. C'est déjà l'éloge de cet ouvrage, dont nous avons parlé dans notre Revue aux pages suivantes : *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, avril 1920, page 229 à 231 ; Supplément au numéro de juillet, pages 481 et 491.

Pour mieux montrer l'actualité de cet ouvrage, nous reproduisons, à la fin de ce travail, l'analyse des « Protocols » des Sages de Sion, extrait de la 7^e édition.

il était intitulé : *L'ennemi du genre humain* (1). L'éditeur allemand possède ces trois éditions.

Serge Nilus fit paraître une seconde édition en 1911, imprimée au monastère de Saint-Serge ; c'est celle qu'a traduite, en allemand, Gottfried Zur Beek. Enfin, en 1917, Nilus lança une troisième édition, sortie du même monastère.

Or, le 28 février, lisons-nous dans l'*Introduction allemande*, les Francs-Maçons, avec l'aide de leurs frères anglais et français, avaient détrôné le tsar et confié le Gouvernement au F.^r prince Lwow. Le 2 ou le 3 mars, la nouvelle édition de Nilus était livrée aux librairies. Les exemplaires étaient déjà chargés sur un wagon, lorsqu'une troupe d'hommes vint l'ouvrir de force, et, jetant à terre toute l'édition, ils la brûlèrent. Quand le feu l'eut consumée, cette bande s'éloigna sans commettre aucun vol dans les wagons de marchandises (2).

D'ailleurs, les éditions antérieures avaient disparu peu de jours après avoir été mises en vente dans les librairies. De plus, quand le juif Kerensky fut arrivé au pouvoir, il fit immédiatement rechercher chez les libraires de Moscou et de Pétersbourg les « *Protocols* » des *Sages de Sion* et confisquer les exemplaires que l'on saisit ; si bien que cet ouvrage, qui coûtait avant la chute du tsar de 30 à 40 roubles, s'est vendu depuis jusqu'à cinq et six cents roubles (3).

(1) Le traducteur allemand ajoute : « C. БУТМІ publica, avec le concours de son frère A.-L. БУТМІ, plusieurs autres écrits contre les Juifs, qui furent également imprimés à l'Institution des Sourds-Muets de Pétersbourg. Le plus connu a pour titre : *Les Juifs dans la Franc-Maçonnerie et la Révolution, les Francs-Maçons et la trahison envers le pays*. Cet ouvrage parut en deux volumes, en 1905 et 1906 ; il fut dédié A l'Union du Peuple russe. Avant la guerre, cette Union combattait les Juifs et les Francs-Maçons ; elle doit être encore aujourd'hui à l'œuvre ».

(2) On se rappelle qu'il en fut de même de la première édition du livre : *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des Peuples chrétiens*, de GOUGENOT DES MOUSSEAUX, paru en 1869. L'édition fut enlevée par les juifs. Ce n'est que dix-sept ans plus tard, en 1886, que l'ami de l'auteur, M. Charles Chaulliac, fit imprimer la seconde édition, après l'apparition de *La France juive*, d'Edouard DRUMONT. Gougenot des Mousseaux avait reçu des lettres de menaces qui semblent avoir trouvé leur réalisation dans sa mort mystérieuse (Voir la *Revue Intern. des Soc. Secr.*, 5 janvier 1914, p. 87).

(3) *Introduction allemande* (p. 10). — L'auteur écrit encore : « Plusieurs Russes qui, avant la Révolution, occupaient des emplois leur permettant de voir bien des choses, sont convaincus que la démonstration ouvrière du 21 janvier 1905, laquelle fut menée par des Juifs déguisés en popes, et qu'on doit regarder comme la répétition de la Révolution qui déposa Nicolas II, ainsi que l'assassinat du grand-duc Serge, le 17 février 1905, au Kremlin de Moscou, sont dans la relation de l'effet à la cause avec les révélations des « *Protocols* ». Ces Russes étaient persuadés que la première édition, celle de 1902, avait été achetée par des Juifs et, dès lors, était restée sans effet ».

D'après le traducteur anglais, l'édition du British Museum parut, en 1905, à Tsarkoïe-Selo, en Russie (1). Serge Nilus accuse, en effet, dans son *Introduction*, datée de 1905, la possession des « Protocols » depuis environ quatre ans, c'est-à-dire depuis 1901. Il parle de l'Antéchrist et donne, à ce sujet, une citation de W. Solowiew. Il s'agit, sans doute, d'une seconde édition, extraite de la première en 1902, faisant partie d'un ouvrage sur l'Antéchrist, comme nous l'avons dit plus haut. D'ailleurs, l'édition de C. Butmi, qui serait la troisième, d'après le traducteur allemand, porte, nous dit-il, l'indication de quatrième édition. Il ne peut y avoir erreur, « puisqu'elle est entre ses mains », affirme-t-il, ainsi que celles de 1902 et de 1911. Mais il est évident qu'il n'a pas connu l'édition de 1905 que possède le British Museum.

Enfin, aux Etats-Unis, une nouvelle traduction parut en 1920, sous ce titre : *Les « Protocols » et la Révolution mondiale* (2). Les éditeurs parlent de l'édition anglaise, ils citent la *Vieille France*, numéro 160 (février 1920), le *Times*, le *Morning Post*, mais ils ne semblent pas connaître les traductions allemande et polonaise. Leur édition est la première qui paraisse aux Etats-Unis ; toutefois, à Philadelphie, le *Public Ledger*, des 27 et 28 octobre 1919, avait donné de larges extraits des « Protocols ». Ces articles, comme ceux de l'*Opinion*, en France, avaient pour but de dégager la responsabilité des Juifs, que l'auteur ne nomme pas, mais qu'il remplace dans le texte des « Protocols » par le mot « bolchevistes ». De là, le titre de ses articles : *La Bible rouge et la Propagande bolcheviste*. Les éditeurs de Boston réfutent cette interprétation sémitique par le texte même des « Comptes Rendus », et par la date authentique de leur publicité. Serge Nilus les reçut en 1901 ; or, le parti bolcheviste ne fut fondé qu'en 1903, et c'est bien plus tard qu'il put s'organiser pour

(1) *Préface*, p. 1. — Le titre de l'exemplaire du British Museum est le même que celui de la première édition de 1902 donné plus haut. Le voici : *Le grand dans le petit et l'Antéchrist comme une possibilité politique immédiate*. (Notes d'un orthodoxe, 2^e édition, corrigée et augmentée ; Tsarkole-Selo, 1905).

(2) *Les Protocols et la Révolution mondiale*, comprenant une traduction et une analyse des « Protocols » des *Séances des Sages de Sion* ; Boston, Small, Maynard et Cie, éditeurs, s. d. *The Protocols and World Revolution, including a translation and analysis of the Protocols of the meetings of the Zionist Men of Wisdom*.

son action révolutionnaire. Les Juifs ont tracé le plan de la Révolution mondiale dans les « Protocols » ; le bolchevisme en a commencé la réalisation en Russie, sûr de jeter ainsi les germes de l'anarchie universelle en Orient et en Occident.

La traduction de Boston a été faite sur l'édition de Nilus, de 1917, dont les « Protocols » ne forment encore qu'un appendice. Au début de la brochure, les éditeurs reproduisent la couverture en russe de l'édition de Nilus et, au verso de la même page, la version anglaise que nous traduisons :

IL EST PROCHE, IL EST A LA PORTE

Matt., xxiv, 33.

Marc., xiii, 29.

Luc., xxi, 31.

Apoc., i, 3 ; xxii, 10.

Dan., xii, 4.

CONCERNANT QUELQUE CHOSE QUE LES HOMMES NE DESIRENT PAS CROIRE ET QUI EST CEPENDANT SI PROCHE

Quatrième édition du livre Proches sont la venue de l'Antéchrist et le Royaume du Diable sur terre, revue et considérablement augmentée par de récentes recherches et investigations.

SERGE NILUS

Dédié au petit troupeau du Christ.

« Vous, mes Frères, ne restez pas dans l'obscurité, afin que » le jour (du Seigneur) ne vous surprenne pas comme des » voleurs. » (*I Thess*, v, 4).

« Celui qui souffrira jusqu'à la fin sera sauvé. » (*MATT.*, xxiv, 13).

La Ville de SERGIEV

Dans l'Introduction de son édition de 1917, traduite à Boston, Serge Nilus nous fait connaître l'origine des « Protocols ». Rédigés au Congrès sioniste de Bâle, comme nous le verrons plus loin, les extraits, qui furent copiés subrepticement, ont été remis à Nilus, en 1901, par Alexis Nikolajevitch Souchotin, alors maréchal de la noblesse de Chern (Russie centrale), et, plus tard, vice-gouverneur de la province de Stavropol (Russie méridionale), Alexis Nikola-

jevitch pria Serge Nilus de tirer de ces « Protocols » ce qu'il croirait utile au point de vue religieux ; quant au point de vue politique, il estimait qu'il était déjà trop tard pour en espérer quelque profit. A son tour, le grand-duc Serge Alexandrovitch, à qui Nilus communiqua les « Protocols » avant 1905, les lui renvoya avec ces deux mots : « Trop tard ».

Ajoutons que, dans l'Introduction de la traduction américaine, il est parlé d'une autre édition des « Protocols », en texte russe, datée de 1918 et présentée au public par la maison d'édition « La Sentinelle », à Novocherkassk (Russie méridionale), sous ce titre : *Les Protocols sionistes, les plans de la conquête de l'univers par les Judéo-Maçons*. On dit dans l'Introduction de cette édition russe de 1918 : « Les « Protocols » sont un programme soigneusement élaboré dans tous ses détails pour la conquête de l'univers par les Juifs ».

Au sujet des « Protocols », nous avons pu faire recueillir dans un couvent bénédictin d'Angleterre le témoignage de l'Archevêque de Mohilev (Russie), qui fut emprisonné et condamné à mort par les bolchevistes, et ne dut sa délivrance qu'à une intervention directe de Sa Sainteté Benoît XV. Sa Grandeur ne doute aucunement de l'authenticité de cet ouvrage qui lui fut communiqué en Russie : ce plan tragique concorde avec les événements actuels. Le prélat connaît l'édition polonaise et son traducteur ; et il a constaté, d'autre part, que la traduction de Boston se répand de plus en plus en Amérique, où elle est avidement lue (1).

Notons enfin l'édition polonaise de 1919 à laquelle est consacré notre appendice n° IV, et l'édition russe de 1920, dont nous donnons une analyse détaillée dans l'appendice n° III.

L'authenticité des « Protocols » repose sur la bonne foi des traducteurs russes. Ils affirment qu'ils ont eu l'original en langue française. Deux noms nous sont connus : Serge Nilus et C. Butmi. Enfin, leurs versions sont concordantes. Voici ce que l'éditeur allemand écrit à ce sujet :

Il y a déjà quelques années, des Russes nous avaient dit que les articles relatifs aux liens qui unissent la Juiverie et la Franc-Maçonnerie, articles parus dans l'*Auf Vorposten*, devraient être complétés par les « Protocols » des Séances des Sages de Sion, connus depuis

(1) Nous ne connaissons pas de version italienne des « Protocols », mais la *Perseveranza* de Milan a fait, en juillet, l'analyse de plusieurs articles du *Morning Post* sur la conspiration judéo-maçonnique. (Voir également le *Resto del Carlino* de Bologne, article de Piero Misciatelli, reproduit par la *Vita Italiana*, 8^e année, fascicule xcii, Rome, 15 août 1920).

plus de dix ans dans les cercles d'initiés. Mais personne ne put nous procurer ce livre ; nous recevions constamment la réponse que les différentes éditions avaient été depuis longtemps saisies.

A la fin, pendant l'automne de 1918, un Russe allemand nous apporta tout à fait par suite d'un hasard, les « Protocols » recherchés, et nous reçûmes en même temps, par deux voies distinctes, ce même ouvrage en éditions différentes. La comparaison montra que le contenu de ces trois volumes était équivalent, et pourtant au premier coup d'œil, on aurait pu croire à une grande différence. Il s'agit de vingt-quatre comptes rendus de séances, dans lesquels sont traitées les questions politiques les plus diverses. Les auteurs des éditions subséquentes ont groupé ces rapports de telle sorte que chaque section ne contient qu'un ou deux sujets ; les éditeurs ont aussi facilité la tâche d'un examen d'ensemble, mais en même temps ils ont rompu l'enchaînement des idées et divisé le tout en vingt-sept sections. Nous nous en sommes tenu à la traduction de Nilus qui correspond à la copie française (1).

Le Morning Post, du 19 juillet, contient des remarques ingénieuses sur la date des « Protocols » :

On peut produire une preuve capitale de l'authenticité des « Protocols »... Le fait avéré sur lequel on peut s'appuyer est la date à laquelle ils ont paru. Cette date est heureusement fixée sans qu'on puisse la mettre en doute par le dépôt d'un exemplaire de l'édition de 1905 au British Museum (10 août 1906).

D'après ce que nous avons pu recueillir des Russes qui se sont réfugiés dans ce pays (en Angleterre), le livre, quand il parut, fit peu d'impression, on pourrait dire qu'il n'en fit aucune (2). Quelques-uns d'entre eux prétendent que toute l'édition, sauf quelques exemplaires, fut achetée par des Juifs russes, mais il est naturellement impossible de prouver cette allégation (3). Ce ne fut qu'au moment où la Révolution réalisa l'esprit et la lettre des « Proto-

(1) *Trad. all. : Introduction*, p. 7.

(2) Il est bon de remarquer que les « Protocols » n'étaient qu'un appendice au livre apocalyptique de Nilus et n'attiraient pas directement l'attention du lecteur.

(3) Lorsque le Juif Kerensky fit rechercher et saisir tous les exemplaires des « Protocols » à Pétrograd et à Moscou, il n'en nia nullement l'authenticité, que, tout au contraire, son acte policier affirmait. Un fait qui présente, en Angleterre, une indiscrète analogie avec les perquisitions russes, c'est la totale disparition des « Protocols » dès les premiers articles du *Morning Post*, et l'embarras visible des libraires quand on leur demande s'il y aura une seconde édition. La raffe juive est évidente et elle conclut, elle aussi, à l'authenticité du document. Les rares volumes dissimulés sont scandaleusement majorés ; au lieu de 3 fr. 10, on a demandé à un de nos amis 50 francs. — Depuis l'impression de cette note, une nouvelle édition anglaise a paru, et nous croyons pouvoir affirmer que le gouvernement anglais lui-même n'est étranger ni à la traduction, ni à la réimpression.

cols » que l'on comprit leur importance. Et maintenant, ils sont dans la bouche de tous les Russes. Tous les croient authentiques, la preuve leur en paraît inattaquable ; c'est l'application du proverbe : « *The proof of the pudding lies in the eating* : La preuve de l'existence du pudding est faite quand on l'a dans la bouche ».

Pour la date à laquelle parurent les « Protocols », nous avons l'assertion de Nilus affirmant qu'ils furent connus au Congrès Sioniste de Bâle. Ce Congrès nous ramène à 1897. Mais ce document ne contient aucune preuve que ses auteurs aient pris part au mouvement sioniste. En fait, leur projet de domination universelle semble rendre le Sionisme inutile.

De l'insinuation quelque peu audacieuse de la possibilité de faire sauter toutes les capitales de l'Europe en posant des mines dans les chemins de fer souterrains, nous voyons au moins que ce document est moderne. Il y a en outre une allusion à un homme d'État européen encore vivant, homme d'État qui joue un rôle considérable dans la Maçonnerie, l'éducation laïque et la Ligue des Nations, et que les « Protocols » décrivent comme « l'un de nos meilleurs agents » (1).

Nous trouvons enfin cette curieuse indication :

Pour que notre plan puisse obtenir ce résultat, nous dirigerons les élections en faveur de présidents qui auront dans leur passé quelque tache sombre et inconnue, quelque « Panama » ou autre affaire de ce genre. Ceux-là seront des agents dignes de confiance pour l'accomplissement de nos projets en dehors de toute crainte de révélation.

La première Société de Panama, on s'en souvient, fit faillite en 1889, et ce scandale occupa le public français durant les dix ans qui suivirent.

Mais quelle est l'origine de ce document ? Nous relevons une double version sur ce point. La première est celle de l'éditeur allemand dans son *Introduction* (p. 8) ; la voici :

Le Gouvernement russe ne s'est jamais fié aux affirmations des Sionistes. Il connaissait la route ensanglantée suivie par la juiverie à travers les siècles. Il savait quels étaient les instigateurs des assassinats de ses princes et de ses hauts fonctionnaires ; il savait

(1) Le texte allemand (p. 121) porte le nom de *Bourgeois* ; dans le texte anglais (p. 63), on lit *Bouroy* ; à son tour, le *Morning Post* du 19 juillet donne sans hésitation possible le signalement du F.^o. Bourgeois, président du Sénat et de la Société des Nations, qui fut ministre de l'Instruction publique dans le Cabinet du F.^o. Brisson, du 29 juin au 4 novembre 1898, et qui s'est distingué par son initiative en méthodes pédagogiques et par son zèle pour les lois scolaires laïques.

La version américaine porte le nom de *Bourgeois* (p. 56), ainsi que la traduction polonaise ; il en est de même dans le texte russe de l'édition de 1920.

également que les Juifs et les Francs-Maçons avaient élaboré le plan exécuté au XVIII^e siècle, de détruire tous les trônes et tous les autels ; il savait enfin qu'ils allaient le poursuivre. Aussi, lorsque les journaux eurent annoncé un Congrès de Sionistes à Bâle, pendant l'automne de 1897, pour discuter l'établissement d'un Etat juif en Palestine, le Gouvernement envoya un espion dans cette ville, comme nous l'avons appris d'un Russe qui occupait depuis de longues années une haute situation dans un ministère de Pétersbourg. Cette espion corrompt un juif, qui jouissait de la confiance de la direction suprême des Francs-Maçons, et qui fut chargé, à la fin du Congrès, de porter à Francfort-sur-Mein les comptes-rendus des séances, destinés, bien entendu, à être ignorés du public. Il existe, en effet, à Francfort-sur-Mein, une Loge fondée par les Juifs, le 16 août 1807, sous ce nom significatif : « *A l'Aube qui se lève* » ; cette Loge, depuis un siècle, est en rapport avec le Grand Orient de France (1). Ce voyage offrait une occasion favorable pour la trahison projetée. En cours de route, le messager s'arrêta le soir dans une petite ville où l'espion russe l'attendait avec de nombreux copistes qui passèrent la nuit à transcrire les comptes rendus. Il en résulte que les « Protocols » ne sont peut-être pas complets, les copistes n'ayant eu que pendant une nuit l'original, qui est en français.

Dans l'*Introduction* de l'exemplaire du British Museum, Serge Nilus écrit dans le même sens :

Nous devons faire remarquer que le titre ne correspond pas tout à fait aux matières contenues dans l'ouvrage. On n'y trouve pas exactement des comptes rendus de séances, mais un rapport fait par un personnage puissant, et divisé en différentes parties, qui ne se suivent pas toujours dans un ordre logique. Ces « Protocols » donnent l'impression de n'être qu'une partie de quelque chose de menaçant et de plus important, dont il manque le commencement. L'origine de ce document, dont nous avons parlé plus haut, en dit assez pour qu'il soit inutile d'insister.

Or, cette origine est différente du récit allemand. Les « Protocols » seraient composés de notes sur des discours prononcés devant des étudiants juifs, à Paris, en 1901 ; et Serge Nilus écrit :

Il y a environ quatre ans (1901) que ce document me fut donné

(1) L'*Annuaire de la Maçonnerie universelle* de 1920 (Berne, Büchler) inscrit cette Loge à la page 170, n° 182 : « Francfort-sur-Mein, *A l'Aube qui se lève*, de la G. L. de Francfort, fondée le 17 août 1807, Kaiserstrasse, 37 ; membres : 153 ; adresse : Docteur-Médecin L. Rosenmeyer, conseiller intime d'hygiène, 7, route de Bockenheimer ».

avec la pleine assurance qu'il était la copie exacte de documents originaux volés par une femme à l'un des chefs les plus influents et les plus haut gradés de la Franc-Maçonnerie (G. O. de France). Le vol fut commis à la fin d'une assemblée secrète des « initiés », en France, ce nid de « conspiration judéo-maçonnique ».

L'éditeur allemand explique comme il suit cette nouvelle version de l'origine des « Protocols » :

Dans l'édition de 1911 (1), Nilus rapporte que la personnalité à laquelle il devait la copie française l'avait obtenue d'une femme qui l'avait dérobée dans une localité française à un Franc-Maçon du 33^e grade écossais, et qu'elle avait agi de la sorte pour rendre service à sa patrie. Nous regardons toutefois les indications de notre agent comme exactes ; l'histoire du vol aurait été inventée pour faire perdre la véritable piste (2).

Il est difficile, entre ces deux récits, de trancher la question d'origine et de transmission des « Protocols ». Il faudrait d'abord retrouver l'original français qui doit exister en France ou en Allemagne. Aussi Serge Nilus écrit-il :

Ce n'est pas sans raison qu'on nous fera un grief du caractère apocryphe de ce document ; mais en supposant qu'il fût possible de prouver l'existence de cette conspiration mondiale par des lettres ou par des déclarations de témoins et de démasquer ses chefs qui tiennent entre leurs mains les fils sanglants du complot, par le fait même les « mystères d'iniquité » seraient dévoilés. Pour qu'elle se prouve d'elle-même, il faut qu'elle ne soit pas troublée jusqu'au jour où elle s'incarnera dans le « Fils de perdition ».

Le « Fils de perdition », c'est-à-dire l'Antéchrist, dont Nilus s'est occupé dans l'ouvrage à la fin duquel les « Protocols » ne sont qu'un appendice, ne semble pas encore né, tandis que la conspiration juive existe depuis longtemps. Elle est, comme nous le verrons, la vraie preuve de leur véracité. Le *Morning Post*, du 20 juillet dernier, veut y voir une marque d'authenticité :

Si nous considérons, dit-il avec sincérité, la preuve évidente, nous trouvons que ce document prédit une révolution mondiale,

(1) L'éditeur allemand, nous l'avons vu, n'a pas eu connaissance de l'édition de 1905, qui est au British Museum. Celle de 1911 qui servit au traducteur ne diffère pas sensiblement de celle de 1905, comme nous le constaterons en collationnant les deux traductions.

(2) Il faut compléter cette double hypothèse par l'explication exposée dans la « Préface » de la traduction polonaise :

« Ajoutons que, d'après des personnes dignes de foi, la copie de ces « Procès-verbaux » fut volée dans l'appartement occupé à Vienne par Herzl, l'organisateur du premier Congrès sioniste tenu à Bâle en août 1897. Cf. l'appendice IV.

œuvre d'une organisation juive, et que la révolution en marche aujourd'hui — la Révolution bolcheviste — est de fait menée principalement par des juifs et forme un essai de révolution mondiale.

Nous en resterons là. Si nos lecteurs croient qu'une prophétie de ce genre ait pu être faite sans prescience par un antisémite fanatique, ils ne tiendront pas le document pour authentique. Si, d'autre part, ils estiment une telle hypothèse insoutenable, il ne reste plus qu'à admettre son authenticité. Ceux de la première catégorie peuvent dormir tranquillement dans leur lit ; les autres doivent voir dans les « Protocols » le sérieux avertissement d'une menace terrible. Ils seront, toutefois, réconfortés par ceci : « Etre prévenu, c'est être armé ».

L'édition de 1917, qui servit à la traduction américaine, contient un élément plein d'intérêt. Non seulement Nilus nous fait savoir qu'il a tenu le manuscrit des « Protocols » d'Alexis Nikolajevitch Souchotin, mais il en détermine l'origine qui venait de lui être révélée :

J'apprends seulement maintenant, écrit-il dans son *Introduction*, de source juive autorisée, que ces « Protocols » ne sont pas autre chose qu'un plan stratégique pour la conquête du monde, dans le but de placer l'univers sous le joug d'Israël, « celui qui lutte avec le Seigneur ». Plan élaboré par les chefs du peuple juif pendant les siècles de leur dispersion (depuis la ruine de Jérusalem par Titus) et finalement présenté au Conseil des Anciens par « le Prince d'Exil », Theodor Hertzl, lors du premier Congrès sioniste, réuni par lui à Bâle, en août 1897.

Le but de Hertzl, le promoteur de ce Congrès, n'était pas la fondation d'un Etat juif, mais bien la domination mondiale de sa nation. L'éditeur allemand en donne l'explication suivante :

Les « Protocols » des Sages de Sion se rattachent au mouvement sioniste. Le Docteur Theodor Hertzl qui, jusqu'alors, était peu connu dans le monde non-juif, publia, au commencement de 1896, à la librairie Breitenstein, de Vienne, un livre intitulé *Der Judenstaat* (l'Etat juif), dans lequel on feignait de chercher une solution à la question juive. A cette époque, le Docteur Theodor Hertzl demandait qu'il fût créé en Palestine, ou dans l'Argentine, un Etat juif offrant à ceux de sa race, qui ne voulaient pas « s'assimiler » aux peuples qui les hospitalisent, la possibilité de réaliser leur nationalisme dans un Etat qui leur fût propre. Il demandait alors déjà la journée de travail de sept heures. « Nous devons lancer dans le monde, comme appel au groupement de ceux des nôtres qui veulent devenir libres, la nécessité de fonder une « Terre pro-

mise ». Probablement, Hertzl entrevoyait la journée internationale du travail. Hertzl écrivait que les Juifs avaient certainement bien des défauts capables d'entretenir l'antisémitisme existant ; il reconnaissait qu'il y avait du danger pour son peuple à ce que, d'une part, ces juifs fussent les sous-officiers de tous les partis révolutionnaires et, d'autre part, à ce qu'ils constituassent la partie principale de la redoutable Internationale de l'argent. Les Juifs ne pouvaient pas se fondre dans les autres peuples, alors même que quelques-uns d'entre eux se séparaient du corps de leur peuple. En fait, la Juiverie a prouvé, non pas depuis le commencement de notre ère, mais depuis des milliers d'années, qu'une telle assimilation, qu'une telle fusion, qui s'accomplit sans difficulté entre peuples aryens, est impossible aux Juifs. Hertzl conquist à son projet non seulement la partie la plus énergique de son peuple, mais encore l'adhésion des milieux non-juifs. L'affirmation franche et empressée qu'on était juif formait un contraste agréable avec l'attitude et les assurances menteuses des Juifs libéraux, qui se posaient en Allemands, en Français, en Anglais, et n'en étaient pas moins des étrangers chez les peuples qui les hébergeaient, tout autant que les Sionistes d'apparente bonne foi. A vrai dire, il n'y a qu'un petit nombre de non-juifs qui se soient doutés que l'Etat juif n'était nullement le but suprême final des aspirations juives, mais simplement un moyen d'atteindre à l'hégémonie universelle qui, depuis des milliers d'années, avait été promise aux Juifs par leurs prophètes. Le nouveau royaume de Sion est-il réservé aux Juifs pauvres, qui forment une multitude innombrable, surtout en Russie, et que leurs communautés ne peuvent plus nourrir ? Non, cet Etat juif doit être désormais le foyer de la puissance des maîtres juifs du monde. Le monde extérieur s'est laissé induire en erreur sur la stratégie sioniste ; c'est seulement par la publication des « *Protocols* » des *Sages de Sion* qu'a été livré le secret du grand plan de guerre des généraux juifs.

Dans des circulaires du Comité sioniste, et particulièrement dans celle de 1901, qui porte le numéro 18, Hertzl se plaint des indiscrétions qui ont livré le secret des « *Protocols* », lesquels furent signés, nous dit Nilus, par les représentants sionistes du 33^e degré, le plus haut de l'initiation. Nilus termine en affirmant que ces « *Protocols* » ont été secrètement extraits de la série complète des « *Protocols* » qui, nous le savons maintenant, furent rédigés au premier Congrès sioniste de Bâle, en 1897. Le vol aurait été fait dans les coffres secrets du Bureau principal sioniste, actuellement en France.

Ainsi, en 1917, Nilus a précisé l'origine de la rédaction des « *Protocols* », dont les comptes rendus qu'il a reçus et édités ne sont que de larges extraits. Cette rédaction définitive vient

du Congrès sioniste de Bâle, en 1897, ce qui concorde avec l'introduction de l'édition allemande et rend plus vraisemblable le transfert desdits « Protocols » de Bâle à Francfort-sur-Mein. Cependant, Nilus est fidèle à la seconde version qui fixe le vol à Paris, où rien ne s'oppose à ce que le plan mondial des Juifs ait été développé dans des conférences spéciales aux Sionistes, comme il le fut à Bâle.

Aussi, la question d'authenticité se réduit-elle ici, à savoir si les « Protocols » sont de source sémite ou antisémite. En dehors des événements qui nous apporteront la vraie réponse, Serge Nilus fait ressortir « l'acrimonie et la haine » qui inspirent ces comptes rendus. Il voit avec raison une signature juive dans « cette haine arrogante et profondément enracinée qu'on a réussi à cacher pendant si longtemps, haine de race et de religion, qui bout entre les lignes, puis écume et se répand à flots comme d'un vase trop plein de rage et de vengeance, parfaitement consciente que le triomphe final est proche » (1).

L'éditeur allemand n'est pas moins explicite. Sous ce titre : *La Juiverie dévoilée*, il écrit :

D'après l'exposé que nous avons décrit, de la façon dont les « Protocols » des séances des Sages de Sion ont été publiés, il peut se faire que les Juifs en contestent l'authenticité, mais le lecteur non-juif reconnaîtra facilement que chaque mot de ces « Protocols » respire l'esprit juif, que chaque idée répond à la conception juive du monde, et que la Juiverie, depuis qu'elle est entrée dans l'histoire universelle, poursuit tous les buts qui y sont indiqués.

Maint lecteur objectera peut-être que les Juifs sont trop avisés pour avoir mis par écrit de pareils plans et qu'ils devaient bien envisager la possibilité d'un hasard qui ferait tomber ces témoignages entre des mains ennemies. Ceux qui font ces réserves ne tiennent pas assez compte de la mentalité spéciale du peuple juif.

La particularité la plus frappante qui distingue les Juifs de tous les Aryens, autant que la magie noire se distingue de la magie blanche, c'est une présomption démesurée dont, seuls, peuvent se faire une idée exacte ceux qui connaissent à fond le peuple juif. Bien des gens estiment que cette présomption est analogue à celle d'un rustre enrichi, dépourvu de toute éducation et qui se montre totalement dénué de tact dans les relations sociales et les rapports d'affaires. Quelle n'est pas la présomption des écrivains juifs qui,

(1) *Péril juif*, p. 3 ; Introduction de Serge Nilus.

dans leurs journaux et leurs ouvrages, insultent effrontément les peuples qui les hébergent avec leurs congénères ?

La présomption particulière à la Juiverie, celle qui caractérise tout juif, prend sa source dans l'histoire de ce peuple nomade. Voilà des milliers d'années qu'il vit parmi les autres races, et il n'a pu s'y maintenir, comme un soldat dans le camp de l'ennemi, qu'à force de ruse et de travestissement. Cette pratique millénaire a donné à la Juiverie une maestria parfaite en cet art. Le juif laisse tomber un regard méprisant sur les peuples qui l'hospitalisent et parmi lesquels il peut se mouvoir sans être reconnu sous son déguisement. Heine disait déjà que « les Juifs sont un mystère ambulant ». L'expérience de longues périodes, ainsi que les enseignements du Talmud et du Schulchan-Aruch, ont porté au plus haut point les dispositions naturelles des Juifs à la présomption et au mépris des Gentils, qui ne sont dépassées que par leur haine, surtout à l'égard des chrétiens (1).

Dans le sens strict du mot, l'authenticité des « Protocols » ne trouve pas une preuve suffisante dans les données actuelles. Mais, en plus des probabilités qui rendent incontestablement vraisemblable l'origine sémitique de ce document, leur véracité apporte à tout esprit de bonne foi un témoignage irréfragable.

Véracité

Serge Nilus écrivait déjà en 1905 :

Nous ne pouvons exiger de preuves directes dans la complexité de tels événements criminels, et force nous est de nous contenter de l'évidence de circonstances qui rempliront d'indignation tout observateur chrétien (2).

Ce langage des faits est étourdissant. De là, cette constatation du traducteur anglais dans sa *Préface* :

Il est impossible de lire aujourd'hui aucune des parties de ce volume sans être frappé de la forte note prophétique qui les remplit toutes, non seulement en ce qui concerne la Sainte Russie d'autrefois, mais encore au point de vue de certains développements sinistres qui se peuvent observer dans le monde entier à l'heure actuelle. Gentils, prenez garde ! (3).

(1) Trad. allem. : *Introduction*, p. 13.

(2) *Introduction* de Nilus, traduction anglaise, p. 4..

(3) « *Préface* » du *Péril juif*, p. II.

De son côté, l'éditeur allemand écrit :

Ce qui s'est passé depuis la publication de Nilus : la guerre mondiale et le renversement des trônes en Russie, en Autriche-Hongrie et en Allemagne, le *Chaos*, but désiré des Francs-Maçons, d'où sortira la Liguë humanitaire, sous la direction judéo-maçonnique projetée depuis deux cents ans, tout cela apparaît aujourd'hui dans une clarté si terrible, qu'il n'est nullement besoin d'expliquer pourquoi nous traduisons et publions les « *Protocols* » des *Séances des Sages de Sion*. Nous espérons que leur publication fera ouvrir les yeux sur les dangers de la Franc-Maçonnerie universelle et de la Juiverie et incitera à prendre les mesures définitives avant que notre patrie et la culture germanique soient complètement anéanties (1).

Nous lisons, sur le même sujet, dans le *Morning Post* du 19 juillet 1920 :

En résumé, pour la date, les « *Protocols* » doivent avoir été publiés ou écrits entre 1889 et 1905. Maintenant, on doit tenir pour une preuve — non pas concluante, mais très forte — qu'à cette date, les rédacteurs de ces comptes rendus avaient une préconnaissance ou prédiction du grand mouvement révolutionnaire qui a lieu actuellement. Les moyens qui devaient l'amener : les guerres, la vie chère, la corruption des gouvernements, l'emploi d'agents juifs, tous ces moyens s'appliquent à la révolution russe et aux essais de révolution en Allemagne et en Hongrie. On sait, par exemple, que les deux leaders spartacistes étaient juifs ; que Bela-Kun, Szamuely et, en somme, tous les révolutionnaires hongrois étaient juifs, et il y a un témoignage universel de tous les réfugiés chrétiens de Russie, qu'à un homme près, les Commissaires des Soviets sont tous juifs. Lénine est une des rares personnalités non-juives, mais il épousa une juive... Apparemment, ce n'est pas la Russie seule, mais le monde entier qui doit passer par ces étapes jusqu'à ce que soit proclamé le roi de Sion.

Pour le moment, c'est la Pologne qui est soviétisée, et l'armée rouge ne cache plus son programme judéo-maçonnique. Lisez plutôt ces citations de journaux russes ou allemands, reproduites par toute la presse :

Les journaux rouges ont le triomphe bruyant. S'il fallait en croire la *Pravda*, les projets bolchevistes ne seraient rien moins que ceux-ci :

« La Pologne blanche sera anéantie pour toujours. Nous orga-

(1) *Introduction de la Trad. allem.*, p. 11.

niserons une armée rouge polonaise et nous créerons une république soviétique en Pologne, qui sera notre alliée.

» L'armée rouge a rempli une magnifique tâche révolutionnaire, non seulement en culbutant les ennemis de la patrie prolétarienne, mais aussi en portant la « contagion bolcheviste » dans toutes les régions occupées.

» Notre devoir donc est de pousser notre avance victorieuse jusqu'à la complète désorganisation de l'adversaire.

» Nous sommes loin ici des conditions, en somme raisonnables, que nous avons publiées hier !

» D'ailleurs, on retrouve la même note dans les journaux allemands, que l'avance bolcheviste transporte de joie.

» Ainsi, le *Lokal-Anzeiger* de Berlin se dit informé que le gouvernement bolcheviste envisage principalement trois tâches à accomplir dans la politique extérieure : écrasement de la Pologne, sauvegarde des intérêts russes en Extrême-Orient et sur la mer Noire (Constantinople devrait échoir à la Russie), règlement de la question de la Baltique. La Russie ne se sentira en sécurité que quand, sur les côtes baltes, elle agira aussi librement que chez elle.

» D'autre part, suivant une dépêche d'Helsingfors, des directives détaillées viennent d'être données par la troisième Internationale aux agents bolchevistes à l'étranger. Voici en quoi elles consistaient : 1° chercher par tous les moyens possibles à se réconcilier avec les gouvernements bourgeois ; au besoin, leur accorder des concessions en Russie ; 2° les représentants bolchevistes à l'étranger ne doivent pas se compromettre par de la propagande communiste ; 3° ce soin est confié à des agents secrets qui dépendent des représentants officiels et reçoivent par leur intermédiaire les fonds nécessaires à l'action ; 4° ne pas se dépêcher et agir suivant les pays, en exploitant le plus largement possible les côtés faibles des gouvernements respectifs ; 5° subventionner très largement les grévistes étrangers et la presse de l'opposition ; 6° fomenter des mouvements séparatistes ; 7° organiser sur une vaste échelle l'émigration en Russie des ouvriers étrangers mécontents de leur gouvernement ; 8° au besoin, provoquer des conflits internationaux et des guerres, et en profiter pour agir contre les gouvernements en affaiblissant les ressources du pays ; 9° au besoin, ne pas s'arrêter devant les actes terroristes ; 10° en premier lieu, s'efforcer de communiser partout les ouvriers et les employés de chemins de fer, des usines métallurgiques et de l'alimentation.

» Qui donc, après cela, oserait nier que les bolchevistes sont les ennemis du monde civilisé ? » (1).

Aussi, la voix la plus autorisée, celle de Sa Sainteté

(1) *Le Gaulois*, 12 août 1920. — Depuis cette date, la Pologne a été délivrée des armées soviétistes, mais le plan et le but bolchevistes restent les mêmes. On peut voir d'ailleurs, dans cette libération inespérée, une intervention providentielle ; le miracle de Varsovie apparaît aussi clairement que ceux de la Marne en 1914 et en 1918. C'est Dieu qui arrête la Révolution, quand Il le veut, et qui la brisera.

Benoît XV, a-t-elle jeté cet avertissement au monde entier dans son dernier *Motu proprio* :

Maintenant notre attention se porte sur une autre cause de désordre, et de beaucoup plus profonde, qui réside et dans les veines et au cœur même de la société humaine. Le fléau de la guerre s'est abattu sur les peuples en un temps où ils étaient profondément infectés par le « naturalisme », cette vaste contagion de notre siècle qui, là où elle se développe, affaiblit le désir des biens célestes, éteint la flamme de la divine charité, soustrait l'homme à la grâce purifiante et sanctifiante du Christ, et l'abandonne, privé des lumières de la foi, et sans autres forces que celles d'une nature faible et corrompue, à ses passions déchainées. Et, comme un trop grand nombre d'êtres humains n'avaient d'autre souci que la recherche des biens périssables, comme entre travailleurs et patrons s'élevaient des dissensions et des luttes acharnées, la lutte des classes fut rendue plus vive et plus âpre par la longue durée et l'étendue d'une guerre qui, en imposant d'une part à la multitude un intolérable renchérissement de la vie, permettait par ailleurs à quelques-uns de réaliser rapidement d'immenses fortunes.

A ces maux s'en ajoutèrent d'autres : la sainteté de la foi conjugale, le respect de l'autorité paternelle subirent chez plusieurs de graves atteintes du fait de la guerre ; l'éloignement de l'un des époux relâcha chez l'autre les liens du devoir ; l'absence de tutelle entraîna, surtout les jeunes filles, à se permettre imprudemment trop de liberté. Aussi ne saurait-on trop déplorer que les mœurs soient plus corrompues et plus dépravées qu'autrefois et que, pour ce motif, s'aggrave de jour en jour ce qu'on appelle « la question sociale », à tel point que les maux les plus extrêmes soient déjà à redouter. Selon les vœux, en effet, et l'attente des révolutionnaires, *l'avènement serait proche d'une république universelle*, établie sur l'égalité absolue des hommes et la communauté des biens, dans laquelle il n'y aurait plus ni patrie, ni autorité du père sur ses enfants, des pouvoirs publics sur les citoyens, de Dieu sur les hommes vivant en société. Si ceci se réalisait, il en résulterait nécessairement de formidables bouleversements, comme déjà l'éprouve et en fait l'expérience une grande partie de l'Europe. Et c'est pour étendre ce régime à d'autres peuples, que nous voyons quelques audacieux frénétiques exciter les foules et provoquer, ici ou là, de graves émeutes (1).

Les « Protocols » sont donc la prédiction d'un plan en voie de réalisation qu'il nous sera malheureusement trop facile de constater dans les commentaires qui en suivront le texte

(1) *Motu proprio* pour la célébration du cinquantième de la proclamation de saint Joseph, comme patron de l'Eglise catholique ; *Acta Apostolicæ Sedis*, 2 août 1920, p. 313.

critique. Ce que nous tenons à faire remarquer, c'est que, sous une forme ou sous une autre, ce plan a été depuis longtemps mis à jour et qu'on n'a pas voulu y prendre garde, non plus qu'à la Franc-Maçonnerie. Les livres de Gougenot des Mousseaux, de Toussenel, de Drumont, de l'abbé Lémann et d'autres, en font la preuve ; et si l'on exige des témoignages d'origine juive, nous en publierons deux que nous avons donnés dans notre premier numéro de la *Revue internationale des Sociétés secrètes*, en janvier 1912.

Le premier est le discours d'un grand rabbin, prononcé en 1880, soit dix-sept ans avant le Congrès de Bâle, et publié par Sir John Readclif, sous le titre de *Compte rendu des événements politico-historiques survenus dans les dix dernières années* ; il est extrait du *Contemporain* du 1^{er} juillet 1886 (1) :

(1) L'éditeur allemand reproduit le discours d'un rabbin, en 1901, qui authentique le nôtre de 1880. Dans ce discours de 1901, on relève des mots français et des gallicismes qui appuient l'hypothèse que ce rabbin prit part au Congrès sioniste de Bâle ; on remarquera des passages qui sont la répétition littérale du discours de notre texte ; il est donc difficile d'admettre les protestations trop intéressées des Juifs au sujet de ce document et de ceux qui l'accompagnent :

« En 1901, le député jeune-tchèque Bresnowski interpella le ministre de la Guerre pour savoir pourquoi avait été saisi un écrit intitulé : *Ein Rabbiner über die Gojim* (Un Rabbin au sujet des Goïm) ; il donne lecture de cet écrit, qui sortit ainsi de son obscurité. Le journal hebdomadaire national de l'Autriche allemande intitulé *Michel wach auf* (Michel, réveille-toi) imprima dans ses numéros 7 et 8 des 2 et 9 mars des extraits desquels on peut conclure que leur auteur avait pris part aux réunions des Sages de Sion, ou qu'il avait connu le contenu de leurs comptes rendus. Le journal national disait :

« UN RABBIN AU SUJET DES GOÏM

» Les temps de peine et de souffrance, de la persécution et de l'abaissement
 » que le peuple d'Israël a endurés avec une patience héroïque sont heureuse-
 » ment passés, grâce au progrès, grâce à la civilisation des chrétiens. Ce progrès
 » est pour nous le bouclier le plus sûr derrière lequel nous pouvons nous
 » dérober et franchir sans être aperçus l'espace qui nous sépare encore de notre
 » but sublime. Jetons un coup d'œil sur la situation matérielle de l'Europe
 » et passons en revue les sources que les Israélites se sont ouvertes depuis le
 » commencement du siècle, par le moyen du capital dont nous disposons...
 » Partout les Rothschild, les Juifs sont les maîtres de la situation financière,
 » grâce à leurs milliards, sans compter que dans chaque localité de second ou
 » de troisième ordre, eux seuls sont les possesseurs de fonds à gros revenus,
 » et que partout, sans les fils d'Israël, sans leur influence directe, aucune opé-
 » ration financière, aucune entreprise importante ne peuvent être réalisées.
 » La Bourse cote et règle ces dettes, et nous sommes partout presque entiè-

Nos pères ont légué aux élus d'Israël le devoir de se réunir une fois chaque siècle autour de la tombe du Grand Maître Caleb, saint rabbin Siméon-Ben-Jhuda, dont la science livre aux élus de chaque génération le pouvoir sur toute la terre et l'autorité sur tous les descendants d'Israël.

Voilà déjà dix-huit siècles que dure la guerre d'Israël avec cette puissance qui avait été promise à Abraham, mais qui lui avait été ravie par la *Croix*. Foulé aux pieds, humilié par ses ennemis, sans cesse sous la menace de mort, de la persécution, de rapt et de viols de toute espèce, le peuple d'Israël n'a pas succombé ; et s'il est dispersé par toute la terre, c'est que toute la terre doit lui appartenir.

Depuis dix-huit siècles, nos savants luttent courageusement et avec une persévérance que rien ne peut abattre contre la *Croix*. Notre peuple s'élève graduellement et sa puissance grandit chaque jour. A nous, appartient ce Dieu du jour qu'Aaron nous a élevé au désert, ce Veau d'or, cette divinité universelle de l'époque.

Lors donc que nous serons rendus les uniques possesseurs de tout l'or de la terre, la vraie puissance passera entre nos mains, et alors s'accompliront les promesses qui ont été faites à Abraham.

L'or, la plus grande puissance de la terre... l'or, qui est la force,

» rement maîtres des Bourses. Nous devons donc viser à rendre de plus en plus légère cette dette, afin de nous rendre maîtres des prix ; il faut que nous utilisions, à cause des capitaux que nous prêtons aux divers pays, leurs chemins de fer, leurs mines, leurs forêts, leurs usines métallurgiques et leurs fabriques, et que nous prenions en garantie jusqu'à leurs impôts. L'agriculture constituera toujours la plus grande richesse d'un pays. Il suit de là que nous devons également nous efforcer de faire en sorte que nos frères en Israël s'emparent de domaines étendus. Sous le prétexte que nous nous proposons d'aider les classes laborieuses, nous devons faire porter toute la charge des impôts sur les grands propriétaires ; puis, quand ces biens seront entre nos mains, alors le labeur du prolétariat sera pour nous une source d'énormes bénéfices.

» Toute guerre, toute révolution, tout changement politique et religieux nous rapproche de l'instant où nous atteindrons le but visé par nous.

» Le commerce et la spéculation, ces deux sources si abondantes de bénéfices, ne doivent jamais être arrachés des mains des Israélites ; il faut, avant tout, protéger le commerce de l'alcool, du beurre, du pain et du vin, car par là, nous devenons les maîtres absolus de l'agriculture. Nous devenons ainsi les fournisseurs de blé ; et si, par suite de la disette, il y a de la colère, du mécontentement, nous aurons toujours assez de temps pour faire tomber la responsabilité sur le gouvernement. Il faut que tous les emplois publics soient rendus accessibles aux Juifs, et quand ceux-ci seront devenus fonctionnaires, nous saurons, par les aptitudes rampantes et la prévoyance de nos agents, nous emparer d'une source de véritable influence, de véritable pouvoir. Il va de soi qu'il s'agit uniquement ici des emplois auxquels s'attachent considération, puissance et privilèges, car nous pouvons et nous devons laisser aux chrétiens les fonctions qui exigent des connaissances et du travail, et qui comportent des désagréments. Le ministère de la Justice est pour nous le plus important. (Rappelons-nous que c'est un ministre de la Justice qui a fait le krach de l'*Union Générale*). La carrière d'un avocat lui offre les meilleures occasions pour faire valoir sa science, et en même temps nous nous

la récompense, l'instrument de toute puissance, ce tout que l'homme craint et qu'il désire... voilà le seul mystère, la plus profonde science sur l'esprit qui régit le monde. Voilà l'avenir !

Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis, le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir à nous, peuple d'Israël, et nous appartiendront sûrement.

Voilà la dixième fois, depuis mille ans de lutte atroce et incessante avec nos ennemis, que se réunissent dans ce cimetière, autour de la tombe de notre Grand Maître Caleb, Saint Rabbīn Symon Ben-Jhuda, les élus de chaque génération du peuple d'Israël, afin de se concerter sur les moyens de tirer avantage, pour notre cause, des grandes fautes et péchés que ne cessent de commettre nos ennemis les chrétiens.

Chaque fois le nouveau Sanhédrin a proclamé et prêché la lutte sans merci avec ses ennemis ; mais dans nul des précédents siècles nos ancêtres n'étaient parvenus à concentrer entre nos mains autant d'or, conséquemment de puissance, que le dix-neuvième siècle nous en a légué. Nous nous devons donc nous flatter sans téméraire illusion, d'atteindre bientôt notre but, et jeter un regard assuré sur notre avenir.

La persécution et les humiliations, ces temps sombres et douloureux que le peuple d'Israël a supportés avec une héroïque patience, sont fort heureusement passés pour nous, grâce au progrès de la

- Initiations par là à l'histoire de nos plus âpres adversaires — les chrétiens.
- Grâce à cette connaissance, il nous est possible de les mettre sous notre dépendance.

- Les Juifs doivent viser à entrer dans les Corps législatifs, afin de pouvoir travailler à l'abrogation des lois qui ont été faites par les Goyim contre les enfants d'Israël, les vrais croyants, les fidèles d'Abraham.

- Le peuple d'Israël doit diriger ses efforts vers tout poste élevé qui donne le pouvoir, et auquel sont attachés l'honneur et la considération ; le moyen le plus sûr pour atteindre ce but consiste à participer à toutes les entreprises financières, industrielles, commerciales, en prenant garde toutefois de ne pas s'exposer à des poursuites judiciaires, par suite d'un piège ou d'une séduction. Dans le choix du genre de spéculation, il faut faire preuve de cette roublardise et de ce tact qui rendent déjà propre aux affaires commerciales.

- Nous devons chercher à favoriser les mariages entre Juifs et chrétiens, car le peuple juif ne peut qu'y gagner, et n'en subit aucun dommage. En effet, l'introduction d'une quantité de sang impur dans notre nation élue de Dieu ne peut l'annihiler, et nos filles, grâce à ces mariages, obtiennent de se lier avec des familles qui possèdent pouvoir et influence. Naturellement, grâce à cet échange contre notre argent, nous gagnons de l'influence dans notre milieu. L'amitié avec les chrétiens ne détournera pas de la route que nous nous sommes tracée ; au contraire, un petit emploi de notre habileté fera de nous les maîtres.

- Si l'or est la première puissance terrestre, le second rang revient certainement à la presse. Car à quoi sert le premier sans celle-là ? Comme le but indiqué plus haut ne peut être atteint sans l'aide de la presse, il paraît d'une nécessité inéluctable que la direction des journaux passe aux mains des

civilisation chez les chrétiens, et ce progrès est le meilleur bouclier derrière lequel nous puissions nous abriter et agir pour franchir d'un pas rapide et ferme l'espace qui nous sépare de notre but suprême.

Jetons seulement les yeux sur l'état matériel de l'Europe et analysons les ressources que se sont procurées les Israélites depuis le commencement du siècle actuel par le seul fait de la concentration, entre leurs mains, des immenses capitaux dont ils disposent en ce moment... Ainsi, à Paris, Londres, Vienne, Berlin, Amsterdam, Hambourg, Rome, Naples, etc., et chez tous les Rothschild, partout les Israélites sont maîtres de la situation financière, par la possession de plusieurs milliards, sans compter que, dans chaque localité de second et de troisième ordre, ce sont eux encore qui sont les détenteurs des fonds en circulation, et que, partout, sans les fils d'Israël, sans leur influence immédiate, aucune opération financière, aucun travail important ne pourrait s'exécuter.

Aujourd'hui, tous les empereurs, rois et princes régnants sont obérés de dettes contractées pour l'entretien d'armées nombreuses et permanentes, afin de soutenir leurs trônes chancelants. La Bourse cote et règle ces dettes, et nous sommes en grande partie maîtres de la Bourse sur toutes les places. C'est donc à faciliter encore de plus en plus les emprunts qu'il faut nous étudier, afin de nous rendre les régulateurs de toutes les valeurs et, autant que faire se pourra, prendre, en nantissement des capitaux que nous fournissons aux pays, l'exploitation de leurs lignes de fer, de leurs mines, de leurs forêts, de leurs grandes forges et fabriques, ainsi que d'autres immeubles, voire même de leurs impôts.

L'agriculture restera toujours la grande richesse de chaque pays. La possession des grandes propriétés territoriales vaudra toujours des honneurs et une grande influence aux titulaires. Il suit de là

- » nôtres. La richesse et l'habileté dans le choix des moyens à employer pour
- » nous attacher les grands personnages susceptibles d'être achetés nous rendront
- » maîtres de l'opinion publique, et livreront les masses à notre pouvoir.

- » Si nous avançons pas à pas, mais sans interruption dans cette voie, nous
- » refoulerons les chrétiens et nous annihilerons leur influence. Nous prescrirons
- » au monde quelles gens il doit estimer et honorer de sa confiance et à quelles
- » gens il doit refuser tout cela. Peut-être certains individus se dresseront-ils
- » contre nous, peut-être nous couvriront-ils d'injures et de malédictions, mais
- » les masses ignorantes et dociles s'attacheront à nous et prendront parti pour
- » nous. Lorsque nous serons devenus les maîtres absolus de la presse, il nous
- » sera fort aisé de modifier les idées reçues d'honneur, de vertu, de caractère,
- » de porter le premier coup à la regrettable institution de la famille, qui a été
- » sacro-sainte jusqu'à présent, et de travailler à la détruire entièrement. Alors
- » nous pourrons nous attaquer à la foi, à la confiance en tout ce qui, jusqu'ici,
- » soutenait nos ennemis, les Goïm ; quand nous aurons forgé au moyen des
- » passions l'arme indispensable, il nous sera possible de déclarer la guerre à
- » tout ce qui était estimé et considéré jusqu'à ce jour ; ce sera là une compen-
- » sation pour le sort terrible qu'Israël a dû souffrir pendant de longs siècles.

- » Si l'un des nôtres fait un pas en avant, il faut qu'un autre le suive immé-
- » diatement ; s'il s'aventure dans une impasse, il faut qu'un des nôtres vienne

que nos efforts doivent tendre aussi à ce que nos frères en Israël fassent d'importantes acquisitions territoriales. Nous devons donc, autant que possible, pousser au fractionnement de ces grandes propriétés, afin de nous en rendre l'acquisition plus prompte et plus facile.

Sous le prétexte de venir en aide aux classes laborieuses, il faut faire supporter aux grandes puissances de la terre tout le poids des impôts, et lorsque les propriétés auront passé dans nos mains, tout le travail des prolétaires chrétiens deviendra pour nous la source d'immenses bénéfices.

L'Eglise chrétienne étant un de nos plus dangereux ennemis, nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence ; il faut donc greffer, autant que possible, dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, les idées de libre pensée, de scepticisme, de schisme, et provoquer les disputes religieuses si naturellement fécondes en divisions et en sectes dans le Christianisme.

Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion, déclarons-leur une guerre ouverte, provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privée et, par le ridicule et par le persiflage, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit.

Chaque guerre, chaque révolution, chaque ébranlement politique ou religieux rapproche le moment où nous atteindrons le but suprême vers lequel nous tendons.

Le commerce et la spéculation, deux branches fécondes en bénéfices, ne doivent jamais sortir des mains israélites, et une fois devenus titulaires, nous saurons pas l'obséquiosité et la perspicacité.

» à son aide. Si un Juif est cité devant un tribunal, il semble nécessaire que son prochain s'occupe de lui et lui assure de l'aide, mais seulement à condition que celui-ci ait vécu selon les préceptes qu'Israël a observés pendant si longtemps.

» Notre intérêt exige que nous comprenions bien les questions sociales du jour, et particulièrement celles qui ont pour objet l'amélioration du sort des classes laborieuses. Mais, en réalité, notre but doit être de nous emparer de ce côté de l'opinion publique et de lui tracer sa voie. L'aveuglement des masses et leur disposition à se laisser prendre aux phrases pathétiques feront d'elles une proie facile pour nous, et pour nous faire acquérir dans ce milieu de la popularité et de la confiance. Nous trouverons aisément parmi les nôtres des gens aussi capables de revêtir d'une telle éloquence ces sentiments simulés que des chrétiens honnêtes parlant avec un enthousiasme sincère.

» Il est nécessaire d'entretenir autant que possible dans le Prolétariat de la sympathie pour les Juifs, et de subordonner ce Prolétariat à ceux qui disposent de l'argent. Nous l'exciterons à faire des révolutions et des bouleversements, et toute catastrophe de ce genre nous rapprochera du but de régner sur terre, ainsi qu'il a été promis à notre père Abraham ».

cité de nos facteurs, pénétrer jusqu'à la première source de la véritable influence et du véritable pouvoir. Il est entendu qu'il ne s'agit que de ces emplois auxquels sont attachés les honneurs, le pouvoir ou les privilèges, car pour ceux qui exigent le savoir, le travail et le désagrément, ils peuvent et doivent être abandonnés aux chrétiens. La magistrature est pour nous une institution de première importance. La carrière du barreau développe le plus la faculté de civilisation et initie le plus aux affaires de ces ennemis naturels, les chrétiens, et c'est par elle que nous pouvons les réduire à notre merci. Pourquoi les Israélites ne deviendraient-ils pas ministres de l'Instruction, quand ils ont eu si souvent le portefeuille des Finances ? Les Israélites doivent aussi aspirer au rang de législateurs, en vue de travailler à l'abrogation des lois faites par les Goïm, infidèles pécheurs, contre les enfants d'Israël, les vrais fidèles, par leur invariable attachement aux saintes lois d'Abraham.

Du reste, sur ce point, notre plan touche à la plus complète réalisation, car le progrès nous a presque partout reconnu et accordé les mêmes droits de cité qu'aux chrétiens, mais, ce qu'il importe d'obtenir, ce qui doit être l'objet de nos incessants efforts, c'est une loi moins sévère sur la banqueroute. Nous en ferons pour nous une mine d'or bien plus riche que ne le furent, jadis, les mines de Californie.

Le peuple d'Israël doit diriger son ambition vers ce haut degré du pouvoir d'où découlent la considération et les honneurs : le moyen le plus sûr d'y parvenir est d'avoir la haute main sur toutes les opérations industrielles, financières et commerciales en se gardant de tout piège et de toute séduction qui pourraient l'exposer au danger de poursuites judiciaires devant les tribunaux du pays. Il apportera donc, dans le choix de ces sortes de spéculations, la prudence et le tact qui sont le propre de son aptitude congéniale pour les affaires.

Nous ne devons être étrangers à rien de ce qui conquiert une place distinguée dans la société : philosophie, médecine, droit, économie politique, en un mot toutes les branches de la science, de l'art, de la littérature, sont un vaste champ où les succès doivent nous faire la part large et mettre en relief notre aptitude.

Ces vocations sont inséparables de la spéculation. Ainsi, la production d'une composition musicale, ne fût-elle que très médiocre, fournira aux nôtres une raison plausible d'élever sur un piédestal et d'entourer d'une auréole l'Israélite qui en sera l'auteur. Quant aux sciences, médecine et philosophie, elles doivent faire également partie de notre domaine intellectuel.

Un médecin est initié aux plus intimes secrets de la famille, et a, comme tel, entre les mains, la santé et la vie de nos mortels ennemis, les chrétiens.

Nous devons encourager les alliances matrimoniales entre Israé-

lites et chrétiens, car le peuple d'Israël, sans risque de perdre à ce contact, ne peut que profiter de ces alliances ; l'introduction d'une certaine quantité de sang impur dans notre race, élue par Dieu, ne saurait la corrompre, et nos filles fourniront, par ces mariages, des alliances avec les familles chrétiennes en possession de quelque ascendant et pouvoir. En échange de l'argent que nous donnerons, il est juste que nous obtenions l'équivalent en influence sur tout ce qui nous entoure. La parenté avec les chrétiens n'empêche pas une déviation de la voie que nous nous sommes tracée, au contraire, avec un peu d'adresse, elle nous rendra les arbitres de leur destinée.

Il serait désirable que les Israélites s'abstinsent d'avoir pour maîtresses des femmes de notre sainte religion et qu'ils choisissent pour ce rôle parmi les vierges chrétiennes. Remplacer le sacrement de mariage à l'Eglise par un simple contrat devant une autorité civile quelconque, serait pour nous d'une grande importance, car, alors, les femmes chrétiennes afflueraient dans notre camp !

Si l'or est la première puissance de ce monde, la seconde est sans contredit la presse. Mais que peut la seconde sans la première ? Comme nous ne pouvons réaliser ce qui a été dit plus haut sans le secours de la presse, il faut que les nôtres président à la direction de tous les journaux quotidiens dans chaque pays. La possession de l'or, l'habileté dans le choix des moyens d'assouplissement des capacités vénales nous rendront les arbitres de l'opinion publique et nous donneront l'empire sur les masses.

En marchant ainsi pas à pas dans cette voie et avec la persévérance qui est notre grande vertu, nous repousserons les chrétiens et rendrons nulle leur influence. Nous dicterons au monde ce en quoi il doit avoir foi, ce qu'il doit honorer et ce qu'il doit maudire. Peut-être quelques individualités s'élèveront-elles contre nous et nous lanceront-elles l'injure et l'anathème, mais les masses dociles et ignorantes écouteront et prendront notre parti. Une fois maîtres absolus de la presse, nous pourrions changer les idées sur l'honneur, sur la vertu, la droiture du caractère et porter le premier coup à cette institution sacro-sainte jusqu'à présent, la famille, et en consommer la dissolution. Nous pourrions extirper la croyance et la foi dans tout ce que nos ennemis les chrétiens ont jusqu'à ce moment vénéré, et nous faisant une arme de l'entraînement des passions, nous déclarerons une guerre ouverte à tout ce qu'on respecte et vénère.

Que tout soit compris, noté, et que chaque enfant d'Israël se pénètre de ces vrais principes. Alors, notre puissance croîtra comme un arbre gigantesque dont les branches porteront des fruits qui se nomment richesse, jouissance, pouvoir, en compensation de cette condition hideuse qui, pendant de longs siècles, a été l'unique lot du peuple d'Israël. Lorsque l'un des nôtres fait un pas en avant, que l'autre le suive de près : que si le pied lui glisse, qu'il soit secouru et relevé par ses coreligionnaires. Si un Israélite est

cité devant les tribunaux du pays qu'il habite, que ses frères en religion s'empressent de lui donner aide et assistance, mais seulement lorsque le prévenu aura agi conformément aux lois qu'Israël observe strictement et garde depuis tant de siècles.

Notre peuple est conservateur, fidèle aux cérémonies religieuses et aux usages que nous ont légués nos ancêtres.

Notre intérêt est qu'au moins nous simulions le zèle pour les questions sociales à l'ordre du jour, celles surtout qui ont trait à l'amélioration du sort des travailleurs, mais en réalité nos efforts doivent tendre à nous emparer de ce mouvement de l'opinion publique et à le diriger.

L'aveuglement des masses, leur propension à se livrer à l'éloquence, aussi vide que sonore, dont retentissent les carrefours, en font une proie facile et un double instrument de popularité et de crédit. Nous trouverons sans difficulté parmi les nôtres, l'expression de sentiments factices et autant d'éloquence que les chrétiens sincères en trouvent dans leur enthousiasme.

Il faut, autant que possible, entretenir le prolétariat, le soumettre à ceux qui ont le maniement de l'argent. Par ce moyen, nous soulèverons les masses quand nous le voudrons. Nous les pousserons aux bouleversements, aux révolutions, et chacune de ces catastrophes avance d'un grand pas nos intérêts intimes et nous rapproche rapidement de notre but unique, celui de régner sur la terre, comme cela avait été promis à notre père Abraham.

Notre second document est la reproduction réduite du premier, par un rabbin, au Congrès de Lemberg, en 1911 (1) :

Mes frères, voici dix-neuf siècles que les Juifs luttent pour s'emparer du gouvernement du monde, chose que Dieu lui-même a promise au Patriarche Abraham. Cependant la Croix a remporté la victoire et abattu les Juifs. Ceux-ci, dispersés dans toutes les parties du monde, furent trop longtemps l'objet de persécutions atroces. Mais espérons quand même ! Le fait que les Juifs sont dispersés à travers tous les continents prouve que toutes ces terres leur appartiennent. Nous assistons à un spectacle imposant : Israël devient chaque jour plus puissant.

L'or devant lequel s'incline l'humanité, l'or tant vénéré, presque tout l'or est dans la main des Juifs ; et l'or, c'est l'avenir d'Israël. Les temps des persécutions sont déjà passés. Le progrès et la civilisation des peuples chrétiens constituent les meilleurs remparts qui couvrent les Juifs et facilitent la réalisation des plans de ces

(1) L'éditeur allemand donne (p. 35) la première partie de ce discours qu'il a reproduit d'après le *Bauernbündler* (*Le Liqueur paysan*) de Vienne du 1^{er} novembre 1912.

derniers. Nous, les Juifs, nous avons réussi à nous emparer des centres principaux de la bourse mondiale ; les bourses de Paris, de Londres, de Vienne, de Berlin, de Hambourg, d'Amsterdam sont à nous. Partout où les Juifs se trouvent, ils disposent de capitaux énormes.

Tous les Etats actuels sont endettés. Ces dettes obligent les Etats à donner en caution aux Juifs toutes les mines, tous les chemins de fer, toutes les fabriques de l'Etat.

Mais il est encore nécessaire que les Juifs s'emparent des terres, surtout des *latifundia*. Si les grandes propriétés passaient dans les mains des Juifs, alors les ouvriers chrétiens qui y travaillent procureraient aux Juifs des revenus énormes.

Nous étions courbés sous le joug depuis dix-neuf siècles ; maintenant nous sommes devenus plus grands que nos oppresseurs. Il est vrai que certains Juifs se laissent baptiser ; mais même ce fait finit par nous donner plus de force, car un Juif baptisé ne cesse jamais d'être Juif. Il viendra le temps où les chrétiens voudront devenir Juifs, mais le peuple de Juda les repoussera alors avec mépris.

L'ennemi par excellence des Juifs, l'ennemi par sa nature, c'est l'Eglise catholique. Voilà pourquoi nous, les Juifs, nous avons greffé sur cet arbre maudit l'esprit de l'incrédulité. Nous devons aussi attiser la lutte et les dissensions entre les différentes confessions chrétiennes.

En première ligne, nous devons lutter implacablement et sur tous les terrains contre le clergé catholique. Nous devons jeter sur la tête des prêtres les railleries, les imprécations, les scandales de leur vie privée, pour les livrer au mépris et à la dérision du monde.

Nous devons accaparer l'école. La religion chrétienne doit disparaître. L'Eglise perdra son influence en devenant pauvre, et ses richesses deviendront la proie d'Israël.

Les Juifs doivent prendre tout dans leurs mains, et surtout le pouvoir et les emplois. Le barreau, la magistrature, la médecine doivent devenir juifs. Un médecin juif a la meilleure occasion d'entrer en relations intimes avec une famille chrétienne.

Les Juifs doivent mettre fin à l'indissolubilité des mariages chrétiens et établir partout les unions civiles. La France est déjà dans nos mains ; maintenant, c'est le tour de l'Autriche.

Enfin, nous devons nous emparer de la presse. C'est alors que notre règne sera assuré et complet.

Rapprochez ces documents des « Protocols des Sages de Sion », vous serez frappés de leur identité ; rapprochez-les des événements de l'heure présente, vous serez frappés de

leur véracité. C'est en vain que les Juifs opposent à de tels aveux leurs persistantes dénégations : elles ne sont pas recevables. L'authenticité de nos documents peut prêter matière à d'interminables discussions ; leur véracité est aveuglante. Nos trois documents frapperont tout esprit de bonne foi. L'identité de doctrine, poussée jusqu'à la similitude des expressions, accuse chez les Juifs un enseignement hiératique traditionnel. De même que toutes les Constitutions maçonniques reviennent en dernière analyse aux Constitutions d'Anderson, de 1723, de même toutes les aspirations d'Israël, et ses terribles revendications, s'étaient sur un plan séculaire, dont les discours des rabbins et les « Protocols » des Congrès de Bâle ne forment que des aperçus et des extraits. Doctrine et plan sont, d'ailleurs, ésotériques. Les comptes rendus publics des Congrès sionistes ne contiennent pas les « Protocols », qui ont fait l'objet de séances secrètes, dont la révélation vient à son heure. Puissions-nous, en France et dans les pays catholiques, qui sont plus directement visés, ne pas prononcer notre condamnation, comme en Russie, par cette sentence lapidaire : « Trop tard ! » (1).

La troisième Internationale de la pègre hébraïque est alimentée par l'Internationale dorée de la Haute-Banque Juive, et Disraeli, un vrai Juif celui-là, écrivait, en toute connaissance de cause, en 1844 :

Le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se l'imaginent ceux dont l'œil ne plonge pas dans les coulisses... Cette diplomatie mystérieuse de la Russie, qui est la terreur de l'Europe occidentale, est organisée par les Juifs et ils en sont les principaux agents... Cette puissante révolution qui, actuellement

(1) La *Jewish Encyclopedia*, terminée en 1907, parle des six premiers Congrès sionistes tenus de 1897 à 1903 (t. XII, p. 675). Le premier Congrès de 1897 nomma un Comité d'action qui fit une active propagande à l'aide de tracts et de brochures. De ce nombre furent les discours de Herzl et de Max Nordau au Congrès ; un opuscule de York Steiner : *Das Ende des Juden Noths* (*La fin de la souffrance juive*) ; un autre de Max Nordau : *Über die Gegner des Zionismus* (*Sur les adversaires du Sionisme*). Ce Comité organisa plusieurs groupes, formés depuis le premier Congrès, et prit les premières mesures pour la création du *Jewish Colonial Trust* (Association financière pour la colonisation juive). Il prépara, par une Conférence tenue à Vienne en avril 1898, le second Congrès qui eut lieu à Bâle fin août de la même année. Une autre Conférence, avec plus de 140 délégués, fut organisée à Varsovie. Depuis lors, le Sionisme a pris des développements d'autant plus inquiétants qu'il contient non seulement la revendication de la Palestine, mais le plan juif de la domination mondiale.

même, se prépare et se brasse en Allemagne, où elle sera, de fait, une seconde Réforme plus considérable que la première, et dont l'Angleterre sait encore si peu de chose, se développe tout entière sous les auspices du Juif (1).

Ces lignes semblent écrites en 1920 ; elles remontent à soixante-seize ans.

Le péril judéo-maçonnique, voilà le nœud gordien de la situation désespérée du monde.

Qui le tranchera d'un coup d'épée ?

Dieu seul !

15 août 1920.

E. JOUIN,
*Prélat de Sa Sainteté,
Curé de Saint-Augustin.*

(1) DISRAELI, *Contingency*, p. 183

PROTOCOLS OF THE ELDERS OF ZION

« Protocols » des Anciens de Sion)

(TEXTE)

PREMIERE SEANCE (1)

(Pol. : Procès-verbal n° 4)

Nous parlerons bien franchement et discuterons le sens de chaque réflexion, faisant ressortir, par des comparaisons et des déductions, des explications complètes. J'exposerai, par ce moyen, la conception de notre politique, ainsi que celle des Goïm (expression juive pour désigner tous les Gentils (2)).

(1) Les versions anglaise et américaine n'ont ni titres, ni sous-titres, pas même la division en 24 séances. Il n'en est pas de même des traductions allemande et polonaise. L'édition russe de 1920 comprend le titre des séances avec des sommaires très étendus, et des sous-titres en manchettes à chaque alinéa.

Le texte russe (réimpression de 1920) nous fut gracieusement offert par M. Gottfried Zur Beek lorsque l'impression de notre première édition était terminée. De même, nous n'avons eu la traduction polonaise qu'ultérieurement. Nous consacrons à ces deux versions les appendices III et IV.

Nous désignons en note les diverses traductions sous les rubriques suivantes : Traduction russe : *Nitus 1920* ; traduction allemande : *All.* ; traduction polonaise : *Pol.* ; traduction américaine : *Am.* ; *Morning Post* : *M. P.*

(2) L'éditeur allemand écrit dans son *Introduction* (p. 11) :

« Le mot *Goïm* revient maintes fois dans les Protocoles ; au singulier, il se dit *Goi* ; au masculin pluriel, on dit *Gojim* ; au féminin pluriel, *Goja* ou *Gofoth*, ou encore *Gojos* ; son sens originel est : peuple païen. Il ne s'applique pas aux individus. Les Juifs parlèrent plus tard de *Gojim Nozeri* pour désigner les païens nazaréens, c'est-à-dire les chrétiens. Il y a une distinction entre les mots *Gojim* et *Ummim*, d'après laquelle les *Gojim* sont les peuples qui ont soumis Israël à la sujétion, tandis que les *Ummim* sont ceux qui n'ont pas commis ce crime. (Cf. EISENMENGER : *Entdecktes Judentum* (Le Judaïsme mis à nu), 2^e édition 1711, 1^{re} partie, p. 668). BROCKHAUS dit, à la page 668 de sa 14^e édition : « *Goy*, au pluriel *Gojim*, signifie en général peuple, et dans une acception particulière les peuples païens, par opposition au peuple élu du Dieu d'Israël. Dans l'idiome néo-rabbinique, il s'applique à tout non juif, païen et chrétien. *Schabbes-Goi* (ou plus exactement *Schabbis-Goi*) désigne un chrétien qui accomplit, le jour du sabbat, les travaux interdits aux Juifs ». Tels sont les employés dans le ménage, dans les affaires ; les serviteurs dans le Temple, les femmes qui nettoient le Temple, les ouvriers manuels, les manœuvres, les *joueurs d'orgue*, qui sont pour la plupart des instituteurs nés chrétiens.

« Quand les Juifs sont entre eux, ils n'appellent jamais Russes, Français, Allemands les gens des peuples qui les hébergent. Pour eux, il n'y a que des *Gojim*. Or, le lecteur ne devra pas oublier que le Juif attache à cette dénomination le même sens méprisant que nous lorsque nous disons : « Sale Juif ! »

Il faut remarquer (1) que le nombre des hommes aux instincts corrompus est plus grand que celui des gens aux instincts nobles. C'est pourquoi les meilleurs résultats s'obtiennent, dans le gouvernement du monde, en employant la violence et l'intimidation plutôt que les discussions académiques. Tout homme a soif du pouvoir ; chacun aimerait à être un dictateur si seulement il le pouvait, et bien rares sont ceux qui ne consentiraient pas à sacrifier le bien-être d'autrui pour atteindre leurs buts personnels (2).

Le Droit, c'est la Force

(Pol. : Le Droit s'appuie sur la Force)

Qu'est-ce qui a contenu les sauvages bêtes de proie, que nous appelons hommes ? (3) Par quoi ont-ils été gouvernés jusqu'à ce jour ? Aux premières époques de la vie sociale, ils étaient soumis à la force brutale et aveugle, puis ils se soumirent à la loi (4), qui n'est, en réalité, que la même force masquée. Cette constatation me mène à déduire que, de par la loi naturelle, le droit réside dans la force.

Le Libéralisme tue la vraie Liberté

(Pol. : La Liberté est une idée... La libre-pensée)

La liberté politique n'est pas un fait, mais une idée. Cette idée, il faut savoir comment l'appliquer quand il est nécessaire (5), afin de la faire servir d'appât pour attirer les forces de la foule à son parti, si ce parti a décidé d'usurper celles d'un rival. Le problème est simplifié si ledit rival s'infecte d'idées de liberté, de soi-disant libéralisme (6), et si, pour l'amour de telles idées, il cède une partie de son pouvoir (7).

(1) Le texte polonais commence ici.

(2) Am. : ...le bien-être général ; Nilus 1920 : ...leurs buts personnels ; Pol. : le bien général.

(3) All. : Quels instincts naturels gouvernent les bêtes féroces qui se nourrissent de sang humain ? — ...que nous appelons hommes (Nilus, 1920).

(4) Pol. : ...au droit.

(5) Pol. : ...quand il est nécessaire d'attirer à son parti les forces de la foule, grâce à un appât idéologique, et si ce parti a décidé de renverser celui qui tient les rênes du pouvoir... (mot à mot : la barre du gouvernement.)

(6) Pol. : ...libre-pensée.

(7) Dans le *Morning Post*, qui semble avoir traduit sur le russe, nous lisons : « Cette idée, il faut savoir s'en servir comme d'appât pour attirer les masses du peuple afin d'écraser ceux qui ont le pouvoir. Cette tâche est simplifiée si l'on se trouve en face d'un rival infecté de l'idée de liberté ou libéralisme et qui, pour l'amour d'une idée, est prêt à céder une partie de sa puissance ». — Cette idée, il faut savoir s'en servir, quand il est nécessaire, comme d'un appât idéal, pour attirer les forces de la foule à son parti, si ce parti se propose d'en renverser un autre qui détient le pouvoir. Cette tâche est simplifiée... (Nilus, 1920).

Notre idée (1) va triompher de façon évidente en ceci : les rôles du Gouvernement étant abandonnées (2), il s'ensuivra, de par la loi de la vie, qu'elles seront immédiatement saisies par une nouvelle main, parce que la force aveugle de la foule ne peut exister un seul jour sans chef. Le nouveau Gouvernement ne fait que remplir la place de l'ancien que son libéralisme (3) a affaibli.

La puissance de l'Or a tué la Religion. — L'Anarchie nous livre les Peuples

(Pol. : Or. Religion. Indépendance)

De nos jours, la puissance de l'or a supprimé celle des autorités libérales. Il fut un temps où la religion (4) gouvernait. L'idée de liberté est irréalisable, parce que personne ne sait en user avec discrétion.

Il suffit de donner un instant à la foule le pouvoir de se gouverner elle-même pour qu'elle (5) devienne, aussitôt, une cohue désorganisée (6). Dès ce moment, naissent des dissensions qui ne tardent pas à devenir des conflits sociaux ; les Etats sont mis en flammes et toute leur importance disparaît (7). Qu'un Etat soit épuisé par ses propres convulsions intérieures, ou qu'il soit livré, par les guerres civiles, à un ennemi étranger, il peut, dans l'un et l'autre cas, être considéré comme définitivement détruit, — il est en notre pouvoir.

L'Or est à nous (8)

Le despotisme du capital, qui est entièrement entre nos mains, tendra à cet Etat un brin de paille auquel il sera inévitablement forcé de s'accrocher (9) sous peine de tomber dans l'abîme.

(1) *M. P.* : ...théorie...

(2) *M. P.* : ...relâchées...

(3) *Pol.* : que la libre pensée...

(4) *Am.* : ...la foi... ; *Pol.* : la foi (mais dans le sens de religion).

(5) *Pol.* : ...s'émancipe complètement.

(6) *Am.* : ...pour qu'elle se corrompe aussitôt.

(7) *Pol.* : Ici le sous-titre : *Despotisme du Capital*.

(8) Ce sous-titre est inexistant dans le texte polonais.

(9) *Am.* : ...s'accrocher, bien que ce soit contre sa volonté, sous peine...

Pas de Moralité dans les moyens pour tuer un Peuple

(Pol. : L'ennemi intérieur)

Si, pour des motifs de libéralisme, quelqu'un était tenté de me faire remarquer que semblables discussions sont immorales, je poserais cette question : — Pourquoi n'est-il pas immoral qu'un Etat qui a deux ennemis, l'un au dehors, l'autre au dedans, emploie, pour les combattre, des moyens différents : plans secrets de défense, attaques nocturnes ou avec des forces supérieures ? Pourquoi, en effet, serait-il immoral que l'Etat employât de tels moyens contre celui qui ruine ses fondements et sa prospérité ? (1)

Semons l'Anarchie dans les Masses

(Pol. : La Foule. L'Anarchie)

Un esprit logique et sensé peut-il espérer réussir à gouverner les foules par des arguments et des raisonnements, alors qu'il est possible que ces arguments et ces raisonnements soient contredits par d'autres arguments ? Si ridicules qu'ils puissent être, ils sont faits pour séduire cette partie du peuple qui ne peut pas penser très profondément, étant entièrement guidée par des raisons mesquines (2), des habitudes, des conventions et des théories sentimentales. La populace ignorante et non initiée, ainsi que tous ceux qui se sont élevés de son sein, s'embarrassent dans des dissensions de partis qui entravent toute possibilité d'entente, même sur une base d'arguments solides. Toute décision des masses dépend d'une majorité de hasard, préparée d'avance, qui, dans son ignorance des secrets de la politique, prend des décisions absurdes, semant ainsi dans le Gouvernement les germes de l'anarchie.

En Politique, pas de Morale

(Pol. : La politique et la morale)

La politique n'a rien de commun avec la morale. Un souverain gouverné par la morale (3) n'est pas un habile poli-

(1) *Am.* : Si un Etat a deux ennemis, et si contre l'ennemi du dehors, il lui est permis, sans que cela soit considéré comme immoral, d'employer toutes les méthodes de guerre possibles, et comme mesures de protection de ne pas mettre l'ennemi au courant de ses plans d'attaque, tels qu'attaques nocturnes ou attaques avec forces supérieures, pourquoi donc ces méthodes seraient-elles considérées comme immorales, lorsqu'elles sont appliquées à un ennemi plus terrible, à un transgresseur de l'ordre social et de la prospérité de la nation ? — *Id. Nilus 1920; Id. Pol.*

(2) *Am.* : ...des superstitions...

(3) *All.* : Un chef d'Etat qui voudrait gouverner d'après la loi morale... — Un chef d'Etat qui gouvernerait d'après la loi morale... (*Nilus, 1290*). — *Pol.* : Un souverain se laissant gouverner par la morale...

tique ; il n'est donc pas d'aplomb sur un (1) trône. Celui qui veut gouverner doit recourir à la ruse et à l'hypocrisie. En politique, les grandes qualités humaines (2) d'honnêteté et de sincérité deviennent des vices et détrônent un souverain plus immanquablement que son plus cruel ennemi. Ces qualités doivent être les attributs des pays non juifs, mais nous ne sommes aucunement obligés d'en faire nos guides (3).

La Force fait le Droit

(Pol. : Le Droit du plus fort)

Notre droit réside dans la force. Le mot « droit » est une idée abstraite qui ne repose sur rien (4). Il ne signifie pas autre chose que ceci : « Donnez-moi ce dont j'ai besoin pour prouver que je suis plus fort que vous ».

Où commence le « droit » ? Où finit-il ? Dans un Etat où le pouvoir est mal organisé, où les lois et la personne du souverain sont annihilées dans un continuel empiètement du libéralisme, j'adopte un nouveau système d'attaque (5), me servant du droit de la force pour détruire les ordonnances et règlements existants, me saisir des lois, réorganiser les Institutions et devenir ainsi le dictateur de ceux qui, de leur propre volonté, ont libéralement renoncé à leur puissance et nous l'ont conférée.

L'Invincibilité de la Judéo-Maçonnerie occulte

(Pol. : L'invincibilité de la puissance judéo-maçonnique)

Notre force (6), étant donnée la situation branlante des pouvoirs civils, sera plus grande (7) qu'aucune autre, parce qu'elle sera (8) invisible jusqu'au jour où elle sera telle qu'aucune ruse ne la saurait miner (9).

(1) Pol. : sur son trône.

(2) Pol. : les grandes qualités du peuple : la sincérité et l'honnêteté sont des vices en politique, car elles détrônent un souverain plus aisément et plus certainement que l'ennemi le plus puissant.

(3) All. : Ces qualités peuvent être les principes des royaumes non-juifs, mais nous ne devons, sous aucun prétexte, employer des moyens aussi grotesques. — *Id. Nilus*, 1920. — Pol. : suit la traduction anglaise.

(4) All. : Le mot « force » est une expression concrète qui n'a jamais un sens général. — Am. : ...impossible à prouver.

(5) Pol. : ...je trouve la source d'un nouveau droit, à savoir : celui d'attaquer, en vertu du droit du plus fort, de détruire tout l'ordre existant, de violer les lois, de réorganiser l'édifice social pour en devenir le maître de tous ceux qui ont mis à mon usage leur puissance à laquelle ils ont volontairement renoncé, en vertu des principes du libéralisme. — All. : je crée un nouveau droit, celui du plus fort, que j'emploie pour détruire. — Am. et Nilus 1920 : je découvre un nouveau droit.

(6) Pol. : Notre puissance...

(7) Am. : ...inattaquable. — Pol. : ...invincible. — M. P. : ...plus invincible qu'aucune autre parce qu'elle restera invisible...

(8) Am. : jusqu'au jour où elle sera si bien enracinée... — Pol. : où elle se sera suffisamment fortifiée pour qu'aucune ruse ne puisse l'ébranler.

(9) All. : qu'aucun acte de violence ne la pourra détruire.

Le Libéralisme détruit. — La Fin justifie les Moyens

(Pol. : La fin justifie les moyens)

Du mal temporaire, auquel nous sommes actuellement obligés d'avoir recours, sortira le bienfait d'un gouvernement inébranlable qui rétablira le cours (1) du mécanisme de l'existence normale détruit par le libéralisme. La fin justifie les moyens. Il faut, en dressant nos plans, que nous fassions plus attention à ce qui est nécessaire et profitable qu'à ce qui est bon et moral.

Nous avons devant nous un plan sur lequel est tirée une ligne stratégique dont nous ne pouvons nous écarter sans (2) détruire l'œuvre de siècles entiers.

La Foule est aveugle et veule

(Pol. : La foule aveugle)

Pour élaborer un plan d'action convenable, il faut (3) se mettre en l'esprit la veulerie, l'instabilité et le manque de pondération de la foule (4), incapable de comprendre et de respecter les conditions de sa propre existence et de son bien-être. Il faut se rendre compte que la force de la foule est aveugle, dépourvue de raison dans le discernement et qu'elle prête l'oreille (5) tantôt à droite, tantôt à gauche. Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans le fossé (6). En conséquence, les parvenus, sortis des rangs du peuple, fussent-ils des génies (7), ne peuvent pas se poser en chefs des masses sans ruiner la nation.

L'Alphabet politique. — Impuissance des Partis

(Pol. : L'Alphabet politique)

Seul un personnage élevé pour exercer la souveraineté autocratique peut lire (8) les mots formés par les lettres de

(1) Pol.: le cours normal du mécanisme de l'existence des peuples. — Am. et Nilus 1920: le cours du mécanisme de l'existence populaire.

(2) Pol.: sans risquer de détruire.

(3) Pol.: ..., d'une part...

(4) Pol.: ..., son incapacité de comprendre et, d'autre part, respecter...

(5) All.: ...dépourvue de raison et de jugement et qu'elle oscille sans volonté à droite et à gauche. — Pol.: ...et qu'elle prête l'oreille de tous les côtés.

(6) Pol.: Un aveugle ne peut conduire d'autres aveugles et ne pas les amener au bord du précipice.

(7) Am., Nilus 1920, Pol.: ...mais incompetents en politique.

(8) All.: seul un personnage formé dès l'enfance à exercer l'empire sur soi-même peut lire... — Am.: Seule une personne préparée dès l'enfance à exercer l'autocratie peut comprendre les mots formés... — Id. Nilus 1920. — Pol.: seul un personnage préparé dès son enfance à exercer la souveraineté autocratique peut lire...

l'alphabet politique (1). Le peuple livré à lui-même, c'est-à-dire (2) à des chefs sortis de ses rangs, est ruiné (3) par les querelles de partis qui naissent de la soif du pouvoir et des honneurs et (4) qui créent les troubles et le désordre.

Est-il possible à la masse de juger avec calme et d'administrer sans jalousies (5) les affaires de l'Etat qu'il ne lui faudra pas confondre avec ses propres intérêts ? Peut-elle servir de défense (6) contre un ennemi étranger ? C'est impossible (7), car un plan, divisé en autant de parties qu'il y a de cerveaux dans la masse, perd sa valeur (8) et devient inintelligible et inexécutable.

L'Autocratie est le seul Gouvernement

Seul un autocrate (9) peut concevoir de vastes (10) projets et assigner à toute chose son rôle particulier dans le mécanisme de la machine gouvernementale. C'est pourquoi nous concluons qu'il est utile au bien-être du pays que son gouvernement soit entre les mains d'une seule personne responsable. Sans le despotisme absolu, pas de civilisation possible, car la civilisation ne peut avancer que sous la protection d'un chef, quel qu'il soit, pourvu qu'il ne soit pas entre les mains de la masse.

La foule est barbare (11) et le prouve en toute occasion. Dès que le peuple s'est assuré la liberté, il se hâte de la transformer en anarchie qui, par elle-même, est le comble de la barbarie.

Alcoolisme, Humanisme, Débauche

Considérez ces brutes alcoolisées (12), stupéfiées par la

(1) *Pol.*: sous-titre: *Querelles de partis.*

(2) *Pol.*: soit à des chefs...

(3) *Pol.*: se conduit lui-même à la ruine...

(4) *Am.* et *Pol.*: et par les désordres qui en résultent.

(5) *Am.*: ...en évitant les rivalités...

(6) *Pol.*: Est-elle capable de se défendre ?

(7) *Pol.*: Qui peut y penser ?

(8) *All.*: C'est insensé. Une conception politique divisée en autant de parties qu'il y a de têtes dans la masse perdrait son unité... — *Am.* et *Pol.*: ...son unité...

(9) *All.*: Seule une personnalité autonome peut réaliser les plans de la direction de l'Etat avec une parfaite clarté et les exécuter dans l'ordre qui convient. Le corps de l'Etat tout entier peut travailler tranquillement... — *Nilus*, 1920: Seul un autocrate... — *Pol.*: C'est seulement dans la pensée d'un autocrate que peuvent se former des plans vastes, précis, dans l'ordre qui régle tout le mécanisme de la machine gouvernementale...

(10) *Am.*: ...et clairs...

(11) *All.*: La foule se compose de barbares... — *Am.*: Une foule barbare montre sa barbarie en toute occasion. — *Nilus* 1920: La foule est barbare...

(12) *Pol.*: Considérez ces brutes stupéfiées par l'alcool dont...

boisson, dont la liberté tolère un usage illimité ! (1) Allons-nous nous permettre et permettre à nos semblables de les imiter (2). Chez les chrétiens, le peuple est abruti par l'alcool, la jeunesse est détraquée par les classiques et la débauche prématurée à laquelle l'ont incitée nos agents : précepteurs, domestiques, institutrices dans les maisons riches (3), employés (4), etc., nos femmes dans les lieux de plaisir (5) ; j'ajoute à ces dernières les soi-disant « femmes du monde », — leurs imitatrices volontaires en matière de luxe et de corruption.

Principes Judéo-Maçonniques : Force et Hypocrisie

(Pol. : Principes et bases du gouvernement judéo-maçonnique)

Notre devise doit être : « Tous les moyens de la force et de l'hypocrisie » (6).

Seule, la force pure est victorieuse en politique, surtout quand elle se cache dans le talent indispensable aux hommes d'Etat (7). La violence doit être le principe, la ruse et l'hypocrisie la règle de ces gouvernements qui ne veulent pas déposer leur couronne aux pieds des agents d'un nouveau pouvoir quelconque. Ce mal est le seul moyen d'arriver (8) au bien. Ne nous laissons donc pas arrêter par (9) l'achat des consciences, l'imposture et la trahison, si par eux nous servons notre cause.

En politique, n'hésitons pas à confisquer la propriété (10) si nous pouvons ainsi acquérir soumission et pouvoir.

La Terreur

Notre Etat, suivant la voie des conquêtes pacifiques, a le droit de substituer aux horreurs de la guerre des exécutions moins apparentes et plus expéditives (11), qui sont nécessaires

(1) *All.* : Considérez les ivrognes : ils croient avoir droit à l'intempérance au nom de la liberté

(2) *Pol.* : ...Permettons-nous aux « nôtres » de se laisser aller à un tel état ?

(3) *All.* : ...et dans les maisons d'éducation...

(4) *Am.* et *Pol.* : ...des Goïm...

(5) *All.* : ...et les maisons publiques...

(6) *All.* : Notre devise doit être : « Force et Hypocrisie ». — *Am.* : « Puissance et hypocrisie ». — *Pol.* : Notre devise est : « Force et ruse ».

(7) *All.* : La force seule est victorieuse, surtout quand elle est entre les mains de personnalités qui jouent un rôle dans l'Etat.

(8) *Pol.* : ...d'arriver au but qui est le bien.

(9) *Pol.* : ...par la corruption au moyen de l'argent.

(10) *Nils* 1920 et *Pol.* : En politique, il faut savoir prendre le bien d'autrui sans hésiter. — *All.* : En politique, soyons assez sages pour ne pas reculer devant les moyens les plus étranges, si nous...

(11) *All.* et *Pol.* : ...et plus efficaces...

donna, entre autres choses, la possibilité de jouer (1) notre as d'atout : l'abolition des privilèges (2), en d'autres termes, l'existence de l'aristocratie des Gentils, seule protection qu'avaient contre nous les nations et les pays (3).

L'Aristocratie juive ploutocratique

(Pol. : La nouvelle aristocratie)

Sur les ruines de l'aristocratie naturelle et héréditaire, nous élevâmes, en lui donnant des bases ploutocratiques, une aristocratie à nous. Nous l'établîmes sur la richesse tenue sous notre contrôle et sur la science promue par nos savants (4).

Calcul des faiblesses et des passions

(Pol. : Calcul psychologique)

Notre triomphe fut facilité par le fait que, grâce à nos relations avec des gens qui nous étaient indispensables, nous avons toujours appuyé sur les cordes les plus sensibles de l'esprit humain, exploitant le faible de nos victimes pour les bénéfices, leurs convoitises (5), leur insatiabilité, les besoins matériels de l'homme. Chacune de ces faiblesses, prise à part, est capable de détruire toute initiative ; en les flattant, nous mettons la force de volonté du peuple à la merci de ceux qui voulaient le priver de cette initiative (6).

La Liberté mal comprise nous livre le Pouvoir

Le caractère abstrait du mot « Liberté » permet de convaincre la populace (7) que le Gouvernement n'est qu'un gérant représentant le propriétaire, c'est-à-dire la nation (8), et qu'on peut s'en débarrasser comme d'une paire de gants usés.

(1) Am.: ...de saisir. — Pol.: ...d'avoir en nos mains le plus fort atout...

(2) All.: ...nobilitaires...

(3) Am.: ...en d'autres termes, l'essence même de l'aristocratie...

(4) All.: Sur la science répandue par nos comités secrets. — Am.: Sur les ruines... nous élevâmes une aristocratie de notre classe intellectuelle — l'aristocratie de l'argent. Nous l'établîmes... promue par nos Sages. — Nilus 1920, *Id.* — Pol.: Nous avons placé à la tête de tout, une aristocratie financière tirée de notre classe intellectuelle. Le cens requis pour cette nouvelle aristocratie est la richesse tenue sous notre contrôle et la science répandue par nos Sages.

(5) Pol.: ...leurs convoitises, les besoins matériels de l'homme jamais satisfaits.

(6) Am.: Nilus 1920 et Pol.: Chacune de ces humaines faiblesses, prise séparément, est capable de tuer l'initiative et de mettre la volonté du peuple à la disposition de l'acheteur de ses activités.

(7) Pol.: ...le peuple. — M. P.: dans tous les pays, que le gouvernement n'est qu'un régisseur.

(8) Am. et Pol.: ...le propriétaire du pays, nommément le peuple...

Le seul fait que les représentants de la nation peuvent être déposés les livra à notre pouvoir et mit pratiquement leur choix entre nos mains (1).

DEUXIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 2)

Les Guerres économiques nous assurent le Pouvoir

(Pol. : La Guerre économique base de la prépondérance juive)

Il est indispensable à nos desseins que les guerres n'amènent aucune altération territoriale. Dans ces conditions, toute guerre serait transférée sur le terrain économique. Alors les nations reconnaîtront notre supériorité en voyant les services que nous rendons ; cet état de choses mettra les deux adversaires à la merci de nos innombrables agents internationaux qui disposent de ressources absolument illimitées (2). Alors nos droits internationaux balayeront les lois du monde entier et gouverneront les pays comme les gouvernements individuels leurs sujets (3).

Fonctionnaires vendus

(Pol. : Administration de façade et « Conseillers secrets »)

Nous choisirons parmi le public des administrateurs aux tendances serviles. Ils seront inexpérimentés dans l'art de gouverner. Nous les transformerons facilement en pions sur notre échiquier où ils seront mus par nos savants et (4) sages conseillers, tout spécialement formés dès la plus tendre enfance pour le gouvernement du monde. Ainsi que vous le savez déjà, ces hommes ont étudié (5) cette science de gouverner d'après nos plans politiques, l'expérience de l'Histoire et l'observation des événements actuels. Les Gentils ne pro-

(1) *M. P...* et *Pol.* : La possibilité de changer les représentants du peuple les a mis à notre disposition et nous a, en quelque sorte, donné le pouvoir de les nommer.

(2) *Nilus 1920* et *Pol.* : ...qui disposent de millions d'yeux pour lesquels il n'y a pas de frontières. — *All.* : ...qui disposent de ressources absolument illimitées et pour lesquels aucune frontière n'existe.

(3) *All.* : ...et gouvernent les pays de la même manière que le Code civil règle les relations des citoyens entre eux. — *Am.* : ...Alors nos droits internationaux se débarrasseront des droits nationaux, dans un sens limité, et gouverneront les peuples comme le pouvoir civil de chaque Etat règle les relations de ses sujets entre eux. — *Nilus, 1920, Id.* — *Pol.* : ...et gouverneront les pays de la même manière que le Code civil règle les relations mutuelles des citoyens d'un Etat donné.

(4) *Pol.* : ...et nos conseillers de génie...

(5) *Pol.* : ...puisé les connaissances nécessaires au gouvernement dans nos plans politiques...

fitent pas des observations continuellement fournies par l'Histoire, mais ils s'en tiennent à une routine de théorie, sans se préoccuper des résultats qu'elle ne peut donner. Nous n'accorderons donc aucune importance aux Gentils (1). Qu'ils s'amusent jusqu'à ce que les temps soient accomplis ; qu'ils vivent dans l'espérance de nouveaux plaisirs, ou dans le souvenir des joies passées. Qu'ils croient que ces lois théoriques que nous leur avons inspirées (2) sont d'une suprême importance. Avec cette idée en perspective et le concours de notre presse, nous augmenterons sans cesse leur confiance aveugle en ces lois. L'élite intellectuelle des Gentils s'enorgueillira de sa science et, sans la vérifier, la mettra en pratique telle que la lui auront présentée nos agents, pour former leurs esprits dans le sens voulu par nous.

Darwin, Marx, Nietzsche exploités par les Juifs

(Pol. : Succès des tendances subversives dans la science)

Ne croyez pas que nos assertions soient des mots en l'air. Considérez le succès de Darwin, Marx et Nietzsche, préparé (3) par nous. L'effet démoralisant des tendances de ces doctrines sur l'esprit des Gentils ne devrait certes pas nous échapper.

Faculté d'adaptation à chaque Peuple

(Pol. : Faculté d'adaptation en politique)

Pour ne pas risquer de commettre des fautes dans notre politique ou notre administration, il nous est essentiel d'étudier et d'avoir bien présent à l'esprit le courant actuel de la pensée, le caractère et les tendances des nations.

Le triomphe de notre théorie est son adaptabilité au tempérament des nations avec lesquelles nous prenons contact. Elle ne peut réussir que si son application pratique repose sur l'expérience du passé, jointe à l'observation du présent (4).

(1) Pol. : Nous n'avons pas à compter avec eux.

(2) Am. : ...que nous leur avons fait croire être les lois de la science (la théorie)... — Nilus 1920 : ...que nous leur avons fait accepter comme des lois de la science...

(3) All. : ...propagé par nous. — Am. : ...succès du Darwinisme, du Marxisme et du Nietzscheisme, fabriqué par nous. — Nilus 1920, *Id.*

(4) Am. et Pol. : Le triomphe de notre système dont les diverses parties du mécanisme peuvent être agencées de diverses manières, selon le caractère des peuples rencontrés sur notre route, ne peut se réaliser que si l'application pratique de ce système est basée sur l'expérience du passé jointe à l'observation du présent.

La Presse

(Pol. : Rôle de la Presse)

La Presse est, entre les mains des Gouvernements existants, une grande puissance par laquelle ils dominent l'esprit public. La Presse révèle les réclamations vitales de la populace, informe de ses sujets de plainte, et, parfois, crée le mécontentement (1). La libre parole est née de la Presse (2). Mais les Gouvernements n'ont pas su tirer parti de cette force, et elle tomba entre nos mains. Par la Presse, nous acquîmes l'influence, tout en restant dans la coulisse.

L'Or et notre Sang

Grâce à la Presse, nous accumulâmes l'or, bien qu'il nous en coûtât des flots de sang (3) ; il nous en coûta le sacrifice de bien des nôtres, mais chacun de nos sacrifices vaut, devant Dieu, des milliers de Gentils.

TROISIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 3)

Le Serpent symbolique

(Pol. : Le serpent symbolique et sa signification)

Aujourd'hui, je puis vous assurer que nous ne sommes plus qu'à quelques pas de notre but. Encore une courte distance à franchir, et le cercle du Serpent Symbolique — le signe de notre peuple (4) — sera complet. Quand ce cercle sera fermé, il entourera tous les Etats de l'Europe comme de chaînes indestructibles (5).

(1) *Nilus, 1920, Am. et Pol.* : Il est une grande force entre les mains des Etats modernes créant parmi le peuple le mouvement des esprits. C'est la Presse. Le rôle de la Presse est d'indiquer les demandes nécessaires, d'enregistrer (*Pol.* : ...de transmettre) les plaintes du peuple, d'exprimer et de fomenter (*Pol.* : ...et même de fomenter) les mécontentements. — *All.* : La Presse sert à révéler les prétendues exigences du peuple.

(2) *All.* : C'est dans la Presse que la liberté d'opinion se donne libre cours. — *Am.* : Le triomphe du caquetage libre est incarné dans la Presse. — *Nilus 1920* : C'est dans la Presse que s'incarne le triomphe de la liberté de la parole. — *Pol.* : La Presse est l'incarnation de la liberté de parole.

(3) *All. et Pol.* : Grâce à la Presse, nous avons accumulé des montagnes d'or, nous souciant peu d'avoir dû nous le procurer à travers des torrents de larmes et de sang... — *Am.* : de sang et de larmes... — *Id. Nilus, 1920* : Ici, un sous titre dans la trad. polonaise : *Valeur de l'Or et Prix des sacrifices juifs.*

(4) *M. P.* : ...ce symbole de notre peuple... — *Pol.* : ...représentant notre peuple.

(5) *M. P.* : ...tous les Etats d'Europe seront enserrés dans ses replis comme dans un étou. — *All.* : ...comme d'un collier de force. — *Am.* : ...comme avec de fortes griffes. — *Nilus, 1920* : puissant étou. — *Pol.* : ...tous les Etats d'Europe seront saisis comme entre de puissantes tenailles.

Instabilité des Constitutions des Peuples. — Epouvantail de la Terreur dans les Cours.

(Pol. : Instabilité de l'Equilibre des Constitutions)

Bientôt s'écrouleront les échafaudages qui existent actuellement, parce que nous leur faisons continuellement perdre l'équilibre pour les user plus rapidement et les mettre hors de service (1). Les Gentils s'imaginaient qu'ils étaient suffisamment solides et que leur équilibre serait durable. Mais les supports des échafaudages — c'est-à-dire les chefs d'Etat — sont gênés par leurs serviteurs inutiles, entraînés qu'ils sont par cette force illimitée de l'intrigue qui leur est propre et grâce à la terreur qui règne dans les palais (2).

N'ayant aucun moyen d'accès au cœur de son peuple, le souverain ne peut se défendre des intrigants avides de pouvoir. Comme le pouvoir vigilant a été séparé par nous de la force aveugle de la populace, tous deux ont perdu leur signification, parce qu'une fois séparés, ils sont aussi impuissants qu'un aveugle sans son bâton (3).

Lutte des Partis. — Leurs ambitions

(Pol. : Pouvoir et ambition)

Afin d'inciter les amateurs de pouvoir (4) à faire mauvais usage (5) de leurs droits, nous avons dressé tous les pouvoirs les uns contre les autres (6), en encourageant leurs tendances

(1) *All.*: Les Etats constitutionnels de notre temps seront bientôt détruits, parce que nous ne leur laisserons aucun repos. Nous veillerons à ce qu'ils ne cessent de s'agiter jusqu'à ce que leurs représentants soient définitivement renversés. — *Pol.*: Bientôt s'écroulera la balance des Constitutions contemporaines, car nous ne l'avons pas faite avec précision afin qu'elle ne cesse de vaciller jusqu'à ce que son support soit usé. Les Goïm pensaient qu'ils l'avaient établie assez solidement et attendaient toujours que la balance trouve son équilibre. (*Nilus 1920, Id.*).

(2) *Pol.*: Mais le support, c'est-à-dire les souverains, sont éclipsés par leurs représentants qui font des folies, emportés par le mirage d'un pouvoir sans contrôle et sans responsabilité. Ce pouvoir, ils le doivent à la terreur dont le spectre rôde dans les palais. — *Nilus 1920*: ...à la terreur insufflée dans les palais.

(3) *Am.*: Mais le soutien — le chef de l'Etat — est caché au peuple derrière l'écran formé par ses représentants qui gaspillent leur temps emportés par leur autorité sans contrôle et irresponsable. Le souverain ne peut s'unir au peuple pour se renforcer contre les usurpateurs du pouvoir. Le pouvoir visible du roi et le pouvoir aveugle de la foule, par nous séparés, ont perdu toute efficacité. — *Nilus 1920*: Le soutien — les chefs d'Etat — sont gênés par leurs représentants, qui gaspillent le temps, emportés par leur autorité sans contrôle et irresponsable. Sans accès auprès du peuple, incapables de l'atteindre dans ses couches profondes, les chefs d'Etat ne peuvent s'entendre avec lui pour se renforcer.

(4) *All.*: ...ceux qui tiennent le pouvoir...

(5) *Am.*: ...d'abuser.

(6) *Pol.*: ...toutes les forces les unes...

libérales vers l'indépendance. Nous avons favorisé toute entreprise dans ce sens; nous avons mis des armes (1) formidables aux mains de tous les partis et nous avons fait du pouvoir le but de toute ambition (2). Nous avons transformé les Gouvernements en arènes pour (3) les guerres de partis (4).

Discours aux Parlements, attaques des Journalistes ruine du Pouvoir

(Pol. : Parlottes parlementaires, pamphlets, abus de pouvoir)

Bientôt le désordre flagrant et la banqueroute apparaîtront partout. D'incorrigibles bavards ont converti en parlottes les assemblées parlementaires et administratives. D'audacieux journalistes et des pamphlétaires impudents attaquent continuellement les pouvoirs administratifs (5). Les abus de pouvoir prépareront définitivement l'effondrement de toutes les institutions, et tout tombera en ruines sous les coups de la populace en fureur.

Fiction des droits du Peuple

(Pol. : Esclavage économique, « Les droits du peuple »)

Les gens sont asservis, à la sueur de leur front, dans la pauvreté, d'une manière plus formidable qu'au temps des lois du servage (6). De celui-ci, ils pouvaient se libérer d'une manière ou de l'autre, tandis que rien ne les affranchira de la tyrannie du besoin absolu. Nous avons eu soin d'insérer, dans les Constitutions, des droits qui sont pour la masse purement fictifs (7). Tous les soi-disant « droits du peuple » ne peuvent exister que sous forme d'idées inapplicables en pratique.

Opposition du Pouvoir et du Peuple (8)

Qu'importe à un ouvrier prolétaire, courbé en deux par un dur labeur (9) et opprimé par son sort, qu'un bavard

(1) Pol. : (le mot formidable est inexistant).

(2) All. : ...le but de toutes les passions.

(3) All. : ...pour des émeutes.

(4) Pol. : Nous avons transformé les pays en arènes pour les guerres de partis. Bientôt les désordres et la banqueroute apparaîtront partout.

(5) Am. et Pol. : ...le personnel administratif.

(6) Pol. : La misère a attaché les peuples au travail plus solidement que ne les avaient attachés le servage et le droit du seigneur. De ceux-ci ils pouvaient se libérer d'une manière ou de l'autre, tandis que rien ne les affranchira du besoin absolu.

(7) Am. : ...dans les Constitutions, des droits qui sont purement fictifs et non réels. — Nilus, 1920, *Id.* — Pol. : ...et non effectifs.

(8) Pol. : (inexistant).

(9) Pol. : ...labeur au-dessus de ses forces.

obtienne le droit de parler, ou un journaliste celui de publier (1) une sottise quelconque ? A quoi sert une Constitution au prolétariat s'il n'en retire d'autre avantage que les miettes que nous lui jetons de notre table, en échange de ses votes pour l'élection de nos agents ? (2). Les droits républicains sont une (3) ironie pour le pauvre, car la nécessité du travail quotidien l'empêche d'en retirer aucun avantage, et ils ne font que lui enlever la garantie de salaire fixe et assuré, le rendant dépendant (4) des grèves des patrons et des camarades.

Nobles et Parvenus

Sous nos auspices, la populace extermina (5) l'aristocratie qui, dans son intérêt propre (6), avait pourvu aux besoins du peuple et l'avait défendu, car son intérêt est inséparable du bien-être de la populace. De nos jours, ayant détruit les privilèges de la noblesse, le peuple tombe sous le joug de profiteurs rusés et de parvenus (7).

La Judéo-Maçonnerie et ses Filiales

(Pol. : L'Armée de la Judéo-Maçonnerie)

Nous tenons à passer pour les libérateurs du travailleur, venus pour le délivrer de cette oppression en lui suggérant d'entrer dans les rangs de nos armées de socialistes, d'anarchistes et de communistes (8). Nous protégeons toujours ces derniers, feignant de les aider par principe de fraternité et d'intérêt général pour l'humanité, évoqué par notre Maçonnerie socialiste (9). La noblesse qui, de droit, partageait le travail (10) des classes laborieuses, avait tout intérêt à ce qu'elles fussent bien nourries, saines et fortes.

(1) *Nilus*, 1920 et *Am.* : ...celui de mêler dans ses écrits la sottise à la raison. — *Pol.* : ...celui de publier des sottises quelconques mêlées à des choses ayant de la valeur.

(2) *Pol.* : ...de ses votes selon les indications de nos créatures et de nos agents.

(3) *Pol.* et *Am.* : Amère ironie.

(4) *Nilus*, 1920 : ...des grèves de patrons (lock-out) et des camarades. — *Am.* : ...des grèves organisées soit par les patrons, soit par les camarades. — *Pol.* : ...d'une entente entre les patrons ou les compagnons de travail.

(5) *Pol.* : ...le peuple détruisit...

(6) *Nilus*, 1920 et *Pol.* : ...était la protectrice naturelle et la nourricière. — *Am.* : ...était sa protectrice naturelle et sa gardienne.

(7) *Am.* et *Pol.* : ...et de parvenus qui ont chargé les ouvriers d'un fardeau écrasant.

(8) *Pol.* : Nous paraissions comme les libérateurs du travailleur (venus pour le délivrer de ce joug) quand nous lui proposons d'entrer dans les rangs de notre armée, c'est-à-dire parmi les socialistes, les anarchistes, les communistes.

(9) *Am.* et *Pol.* : Maçonnerie sociale.

(10) *All.*, *Am.*, *Nilus*, 1920 : ...profitait du travail...

Dégénérescence des Gentils

Notre intérêt veut, au contraire, la dégénérescence des Gentils. Notre force consiste à maintenir le travailleur dans un état constant de besoin et d'impuissance, parce qu'ainsi nous l'assujétissons à notre volonté ; et, dans son entourage, il ne trouvera jamais ni pouvoir ni énergie pour se dresser contre nous (1).

La Faim et le Droit de l'Or

(Pol. : La Faim et les Droits du capital)

La faim confèrera au Capital des droits plus puissants sur le travailleur que jamais le pouvoir légal du souverain n'en conféra à l'aristocratie.

Nous gouvernerons les masses en tirant parti des sentiments de jalousie et de haine allumés par l'oppression et le besoin. Et, au moyen de ces sentiments (2), nous nous débarrassons de ceux qui entravent notre marche.

Le Maître du Monde établi sur les ruines de l'Anarchie

(Pol. : La Foule et le Couronnement du Maître du Monde)

Quand viendra pour nous le moment de couronner notre « Maître du Monde » (3), nous veillerons à ce que, par les mêmes moyens — c'est-à-dire en nous servant de la populace — nous détruisions tout ce qui serait un obstacle sur notre route.

Enseignement de nos Ecoles maçonniques : La Science de la Vie

(Pol. : Résumé fondamental du programme des futures écoles maçonniques populaires)

Les Gentils (4) ne sont plus longtemps capables de penser sans notre aide en matière de science. C'est pourquoi ils ne se

(1) Pol. : La source de notre puissance se trouve dans le manque chronique de nourriture et le manque de forces chez l'ouvrier, parce qu'ainsi il tombe dans notre esclavage, et alors qu'il ne trouve parmi les autorités qui s'occupent des ouvriers, ni force, ni énergie pour s'y opposer.

(2) Pol. : Nous gouvernons les masses à l'aide de la misère et de la haine jalouse qui en découle, et par leurs bras (des masses) nous nous débarrassons...

(3) Pol. : ...alors ces mêmes bras (des masses) écraseront tout ce qui pourrait être un obstacle.

(4) Pol. : Les Gentils se sont déshabitués de penser sans le secours de nos conseils scientifiques.

rendent pas compte de la nécessité vitale de certaines choses que nous aurons soin de réserver pour le moment où notre heure sera venue, à savoir que, dans les écoles, doit être enseignée la seule vraie et la plus importante de toutes les sciences : la science de la vie de l'homme (1) et celle des conditions sociales ; toutes deux exigent une division du travail, et, par suite, la classification des gens (2) en castes et en classes. Il est indispensable que chacun sache que la véritable égalité ne peut exister, étant donnée la différence de nature des diverses sortes de travail, et que ceux qui agissent au détriment de toute une caste, ont, devant la loi, une autre responsabilité que ceux qui commettent un crime ne compromettant que leur honneur personnel.

Secrète organisation

(Pol. : Secret de la Science de la Vie Sociale)

La vraie science des conditions sociales, aux secrets de laquelle nous n'admettons pas les Gentils, convaincrait le monde que les métiers et le travail (3) devraient être réservés à des castes spéciales, afin de ne pas causer la souffrance humaine provenant d'une éducation qui ne correspond pas au travail que les individus sont appelés à accomplir. S'il étudiait cette science, le peuple, de sa propre et libre volonté, se soumettrait aux pouvoirs régnants et aux classes gouvernementales classées par eux (4). Etant données les conditions présentes de la science et la (5) ligne que nous lui avons permis de suivre, la populace, dans son ignorance, croit aveuglément tout ce qui est imprimé et les fallacieuses illusions dûment inspirées par nous, et elle est hostile à toutes les classes qu'elle croit au-dessus d'elle, car elle ne comprend pas l'importance de chaque caste.

Crise économique mondiale

Cette haine sera encore accrue par l'effet que produiront

(1) Pol. : ...de la vie sociale qui exige la division du travail...

(2) Pol. : ...des gens en classes.

(3) Am. : ...doivent être différenciés afin de ne pas causer... — *Id. Nilus, 1920.*
— Pol. : ...convaincrait le monde que le lieu du travail et le travail lui-même doivent être réservés à des castes déterminés, si nous voulons arriver à ce que le travail ne soit pas la cause de la souffrance humaine...

(4) All. : Si les peuples se sont assimilés cette doctrine, ils se soumettront volontairement aux puissances et à l'ordre établi par elles dans l'Etat. — Pol. : S'ils étudiaient cette science, les peuples se soumettraient volontairement à l'autorité et à l'ordre établi par celle-ci dans l'Etat. — Am. : L'étude de cette science conduira les masses à une soumission volontaire aux autorités et au système gouvernemental organisé par elles. — *Id. Nilus, 1920.*

(5) Pol. : ...et la direction que nous lui avons donnée, la populace...

les crises économiques qui arrêteront les marchés et la production (1). Nous créerons une crise économique universelle par tous les moyens détournés (2) possibles et à l'aide de l'or qui est entièrement entre nos mains. Simultanément, nous jetterons à la rue, dans toute l'Europe, des foules énormes d'ouvriers. Ces masses seront alors heureuses de se précipiter sur ceux que, dans leur ignorance, elles ont jaloués dès l'enfance ; elles répandront leur sang et pourront ensuite s'emparer de leurs biens.

Les Juifs seront protégés

(Pol. : Inviolabilité des Juifs)

On ne nous fera pas de mal, parce que le moment de l'attaque nous sera connu et que nous prendrons des mesures pour protéger nos intérêts (3).

Notre Pouvoir tuera le libéralisme

(Pol. : Le Despotisme de la Maçonnerie, règne de la raison)

Nous avons persuadé les Gentils que le libéralisme (4) les conduirait au règne de la raison. Notre despotisme sera de cette nature, car il sera en situation d'abattre toute rébellion et de supprimer, par une juste rigueur (5), toute idée libérale dans toutes les Institutions.

La chute du Pouvoir et la grande Révolution

(Pol. : Perte du Guide. La Maçonnerie et la Grande Révolution française)

Quand la poulace s'aperçut qu'au nom de la liberté on lui accordait toute espèce (6) de droits, elle s'imagina être la maîtresse et essaya de s'emparer du pouvoir. Naturellement, comme tout autre aveugle, la masse se heurta à d'innom-

(1) Pol. : ...les affaires de Bourse et le mouvement industriel. — All. : ...les spéculations de Bourse. — Am. et Nilus, 1920 : ...les transactions financières et toute la vie industrielle.

(2) Pol. : ...qui nous seront possibles.

(3) Nilus, 1920, All., Am. : Les nôtres n'auront aucun mal, parce que le moment de l'attaque nous sera connu et que nous prendrons les mesures propres à les protéger. — Pol. : Les foules ne toucheront pas les nôtres, parce que le moment de l'attaque nous sera connu et que nous prendrons les moyens d'assurer notre tranquillité.

(4) Nilus, 1920, Am. et Pol. : ...le progrès...

(5) Nilus, 1920 et Pol. : ...et par de sages rigueurs. — Am. : Notre despotisme sera de telle nature qu'il sera en position de pacifier toutes les révoltes par de sages restrictions, et d'éliminer le libéralisme de toutes les institutions.

(6) Pol. et Am. : ...de concessions et de tolérances...

brables obstacles. Alors (1), ne voulant pas retourner à l'ancien régime, elle déposa sa puissance à nos pieds. Souvenez-vous de la Révolution française, que nous appelons « la Grande » ; les secrets de sa préparation, étant l'œuvre de nos mains, nous sont bien connus.

Le Roi-Despote du sang de Sion

A partir de ce moment, nous avons conduit les nations de déception en déception, en sorte qu'elles en viennent à nous désavouer en faveur du Roi-Despote (2) issu du sang de Sion que nous préparons au monde (3).

Force internationale de la Judéo-Maçonnerie

(Pol. : Causes de l'inviolabilité de la Maçonnerie)

Actuellement, en tant que force internationale, nous sommes invulnérables (4), parce que si un gouvernement des Gentils nous attaque, d'autres nous soutiennent. L'intense (6) abjection des peuples chrétiens (7) favorise notre indépendance — soit qu'à genoux ils rampent devant le pouvoir, ou qu'ils soient sans pitié pour le faible, sans miséricorde pour les fautes et cléments pour les crimes ; soit qu'ils refusent de reconnaître (8) les contradictions (9) de la liberté ; soit enfin, qu'ils se montrent patients jusqu'au martyr dans leur indulgence pour la violence d'un audacieux despotisme (10).

De la part de leurs dictateurs actuels, Présidents du Conseil et Ministres, ils supportent des abus pour le moindre desquels ils auraient assassiné vingt Rois (11).

(1) *Nilus*, 1920 et *Am.*: ...elle se précipita à la recherche d'un guide, sans aucune pensée de retourner à l'ancien, et déposa le pouvoir à nos pieds. — *Pol.*: ...elle commença à chercher févreusement un guide, et la pensée ne lui venant pas qu'il fallait retourner à l'ancien régime, elle déposa ses pleins pouvoirs à nos pieds.

(2) *All.*: ...le mot despote ne s'y trouve pas. — Les autres traductions suivent l'anglais.

(3) *Pol.*: ...au monde entier.

(4) *Pol.*: ...inviolables.

(5) *Pol.* et *Am.*: Goim.

(6) *Pol.*: L'Inépuisable. — *Am.*: L'abjection sans limite...

(7) *Pol.*: ...de supporter... — *Am.*: ...de tolérer...

(8) *Pol.*: ...d'un état libre. — *Am.*: ...d'un état social libre.

(9) *Am.* et *Nilus*, 1920: C'est là ce qui sert notre indépendance. — *Pol.*: Tout cela sert notre indépendance.

(10) *Am.* et *Pol.*: Les Gentils supportent de tels abus de la part de leurs actuels Présidents du Conseil — dictateurs. Pour le moindre de ces abus, ils auraient décapité vingt rois.

Education faussée du Peuple

(POL. : Rôle des agents secrets de la Maçonnerie)

Comment expliquer un tel état de choses ? Pourquoi les masses sont-elles si illogiques dans leur conception des événements ? (1) Parce que les despotes persuadent le peuple, par l'intermédiaire de leurs agents, que, même s'ils faisaient un mauvais usage du pouvoir et portaient préjudice à l'Etat, ce serait dans un but élevé, c'est-à-dire en vue de la prospérité du peuple, pour la cause de la fraternité (2), de l'union et de l'égalité internationales.

Certes, ils ne leur disent pas qu'une telle unification ne peut être obtenue que sous notre domination. Aussi, voyons-nous la populace condamner l'innocent et acquitter le coupable, convaincue (3) qu'elle peut toujours faire ce qu'il lui plaît. En raison de cet état d'esprit, la foule détruit tout équilibre et crée partout le désordre.

La Liberté

Le mot « Liberté » met la société en conflit avec toutes les puissances, même avec celle de la Nature et avec celle de Dieu. C'est pourquoi, lorsque nous arriverons au pouvoir, il nous faudra effacer le mot « Liberté » du dictionnaire humain, comme étant le symbole du pouvoir bestial qui transforme les hommes en animaux sanguinaires. Mais rappelons-nous que ces animaux s'endorment dès qu'ils sont rassasiés de sang et qu'il est facile alors de les charmer et de les asservir. Si on ne leur donne pas de sang, ils ne dormiront pas et se battront entre eux (4).

QUATRIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 4)

L'Evolution de l'Etat républicain

(Pol. : Phases de la République)

Toute République passe par diverses phases. La première

(1) Am. : Comment expliquer un tel phénomène, une conception si illogique, de la part des masses, d'événements qui sembleraient être de même nature ? Ce phénomène s'explique parce que ces dictateurs, par leurs agents, murmurent à leur peuple qu'au moyen de ces abus, ils portent préjudice aux Etats dans un but élevé... — Id. Nilus, 1920 et Pol.

(2) Pol. : ...internationale, de l'union et de l'égalité.

(3) Pol. : ...se convainquant de plus en plus...

(4) Am. et Pol. : ...et qu'il est facile alors de les enchaîner ; mais si on ne leur donne pas de sang, ils ne dorment pas et se débattent.

ressemble aux premiers jours de fureur d'un homme frappé de cécité, qui balaye et détruit tout à droite et à gauche. La seconde, c'est le règne du démagogue faisant naître l'anarchie (1) pour lui substituer le despotisme. Ce despotisme n'est pas officiellement légal et, partant, irresponsable ; il est caché et invisible, tout en se laissant sentir. Il est généralement sous le contrôle de quelque organisation secrète, qui agit derrière un agent, ce qui la rend d'autant plus audacieuse et sans scrupule. Ce pouvoir secret n'hésitera pas à changer ses agents qui le masquent. Ces changements seront profitables à l'organisation, qui pourra ainsi se débarrasser de vieux serviteurs auxquels il aurait fallu donner de plus importantes gratifications pour leur long service.

L'Action occulte des Loges dans le Monde entier

(Pol. : La Maçonnerie extérieure)

Par qui ou par quoi pourrait être détrôné un pouvoir invisible ? Or, c'est là justement (2) ce qu'est notre Gouvernement. La Loge maçonnique joue, inconsciemment, dans le monde entier, le rôle d'un masque qui cache notre but (3). Mais l'usage que nous allons faire de ce pouvoir dans notre plan d'action, et jusque dans nos quartiers généraux, reste à jamais ignoré du monde en général.

Liberté et Foi en Dieu. — Les détruire

(Pol. : Liberté et Foi)

La liberté pourrait être inoffensive et exister dans les gou-

(1) *Am. et Pol.* : ...qui conduit infailliblement au despotisme, non pas à un despotisme officiel et franc et, partant, responsable, mais au despotisme caché, invisible, non moins réel parce qu'il est exercé par quelque secrète organisation, agissant même plus à l'aise parce qu'il se cache sous le couvert et derrière le dos de différents agents. (*Id. Nilus, 1920.*) Non seulement le changement de ces agents ne nuira pas à cette force secrète, mais il lui sera favorable, car celle-ci sera ainsi délivrée de l'obligation de payer des gratifications (*All.* : ...des pensions de retraite) à ses agents pour leur long service.

(2) *Pol.* : ...notre force. — *Am.* : ...le caractère de notre pouvoir.

(3) *Pol.* : La Maçonnerie extérieure sert d'écran à ce pouvoir et à ses buts, mais le plan de son action et son quartier général restera à jamais inconnu au peuple. — *Id. Nilus, 1920.* — Le traducteur américain met en note : « Il s'agit probablement de ces Loges maç. du continent européen qui, contrairement aux principes fondamentaux des Loges anglo-saxonnes, ont été converties en organisations quasi-politiques et antichrétiennes ». (*V. Encyclopædia Britannica*, II, art. *Freemasonry*, t. XI, p. 84). Nous ne saurions partager l'illusion de ce respectable Américain. Depuis janvier 1920, tous nos articles ont eu pour but de prouver que la Maçonnerie mondiale fait de la politique ; et dans la réfutation des « Protocols », nous montrerons qu'elle est partout la Contre-Eglise. Nous recommandons au traducteur de Boston la lecture du livre du Dr Preuss : *A Study in American Freemasonry* ; Saint-Louis MO, Herder 1908. La traduction française, éditée par nous, se trouve aux bureaux de la Revue, 96, boulevard Malesherbes, Paris.

vernements et les pays (1) sans être préjudiciable à la prospérité du peuple, si elle reposait sur (2) la religion et sur la crainte de Dieu, sur la fraternité humaine, exempte d'idées d'égalité qui sont en opposition directe aux lois de la création qui ont prescrit la soumission.

Gouverné par une telle foi, le peuple serait sous la tutelle des paroisses (3) et vivrait paisiblement et humblement sous la direction des pasteurs spirituels et soumis à la Providence divine sur cette terre. C'est pourquoi nous devons (4) arracher de l'esprit des chrétiens jusqu'à la conception même de Dieu et la remplacer par des calculs arithmétiques et des besoins matériels.

Le Commerce et l'Industrie. — La Spéculation

(Pol. : La Concurrence internationale du Commerce et de l'Industrie. — Rôle de la Spéculation)

Pour détourner l'attention des Chrétiens de notre politique (5). Il est essentiel que nous l'attirions du côté du commerce et de l'industrie ; en sorte que toutes les nations luttant pour leurs intérêts propres, ne s'occuperont pas, dans cette agitation universelle, de leur commun ennemi (6). Mais, pour que la liberté puisse disloquer et ruiner la vie sociale des Gentils, il faut que nous établissions le commerce sur une base spéculative, ce qui aura pour résultat d'empêcher les Gentils de retenir entre leurs mains les richesses tirées de la production du sol ; par la spéculation, elles passeront dans nos coffres.

Le Veau d'Or

(Pol. : Le Culte de l'Or)

La lutte (7) pour la supériorité et les spéculations continues dans le monde des affaires créera une société démoralisée, égoïste et sans cœur. Cette société deviendra complètement indifférente à la religion et à la (8) politique dont

(1) *Am. et Pol.* Supprimer (et les pays).

(2) *Am. et Pol.* : ...sur la foi en Dieu et la fraternité...

(3) *Am. et Pol.* : Possédant une telle foi, le peuple serait dirigé par les conseils paroissiaux... — *All.* : ...le peuple serait sous la tutelle du clergé.

(4) *Am. et Pol.* : ...saper la foi, arracher de l'esprit des Goïm jusqu'aux notions de Dieu et de l'âme et les remplacer...

(5) *Pol.* : Ne voulant pas que l'esprit des Goïm arrive à penser et à faire attention...

(6) *Am. et Pol.* : Alors tous les peuples chercheront leur intérêt, et dans cette lutte ne feront pas attention à leur ennemi commun.

(7) *Am. et Pol.* : La lutte intense pour la suprématie, les secousses dans la vie économique créeront et ont déjà créé des sociétés blasées, froides et sans cœur.

(8) *Am. et Pol.* : ...la haute politique.

elle aura même le dégoût. La passion de l'or sera son seul guide et elle fera tous ses efforts pour se procurer cet or (1) qui, seul, peut lui assurer les plaisirs matériels dont elle a fait son véritable culte. Alors les classes inférieures se joindront à nous contre nos compétiteurs — les Gentils privilégiés (2) — sans alléguer aucun but élevé, ou même l'amour des richesses, mais par pure haine des classes supérieures.

CINQUIEME SEANCE

(Pol.: Procès-verbal n° 5)

Gouvernement despotique juif

(Pol.: Organisation d'une Centralisation renforcée de l'Administration)

Quelle sorte de Gouvernement peut-on donner à des sociétés où la concussion (3) et la corruption ont pénétré partout, où les richesses ne peuvent s'acquérir que par d'astucieuses surprises ou par des moyens frauduleux (4), où les querelles dominent continuellement (5), où la morale doit être soutenue par le châtement et par de sévères lois et non par des principes volontairement acceptés; où les sentiments patriotiques et religieux (6) se noient dans des convictions cosmopolites?

Quelle autre forme de gouvernement peut-on donner à ces sociétés, si ce n'est la forme despotique que je vais vous décrire?

Nous voulons organiser un gouvernement central et fort, de façon à obtenir pour nous-mêmes les pouvoirs sociaux (7). Par de nouvelles lois, nous réglerons (8) la vie politique de nos sujets, comme s'ils étaient autant de rouages d'une machine. De telles lois restreindront graduellement la liberté et tous les privilèges accordés par les Gentils. Notre règne se développera ainsi en un despotisme si puissant qu'il pourra

(1) Am. et Pol.: ...cet or pour lequel elles (les sociétés) auront un véritable culte en vue des plaisirs matériels que seul il peut leur assurer.

(2) Am. et Pol.: ...intelligents.

(3) Am. et Pol.: ...la vénalité.

(4) Nilus 1920 et Pol.: ...semi-frauduleux...

(5) Am. et Pol.: ...où règne la débauche...

(6) Am.: ...où les convictions cosmopolites ont éliminé les sentiments patriotiques et la religion? — Pol.: ...où les sentiments patriotiques et religieux ont disparu par suite du développement des théories cosmopolites.

(7) Am. et Pol.: Nous voulons créer une centralisation renforcée du gouvernement, de façon à prendre en nos mains toutes les forces sociales.

(8) Am. et Pol.: Nous réglerons mécaniquement...

à tout moment et en tout lieu écraser les Gentils mécontents ou (1) récalcitrants.

On nous dira que la sorte de despotisme que je suggère ne s'accordera pas avec le progrès actuel de la civilisation (2), mais je vais vous prouver le contraire.

Pouvoir Judéo-Maçonnique basé sur la ruine de la Religion

(Pol. : Moyens d'arriver à s'emparer du pouvoir par la Maçonnerie)

Au temps où le peuple croyait au droit divin de ses souverains (3), il se soumettait paisiblement au despotisme de ses monarques. Mais, du jour où nous inspirâmes à la populace la notion de ses propres droits, elle regarda les rois comme de simples mortels (4) ; l'onction sacrée disparut à ses yeux, et lorsque nous lui eûmes enlevé sa religion, le pouvoir fut jeté dans les rues comme propriété publique, et nous nous en emparâmes. De plus (5), parmi nos talents administratifs, nous comptons également celui de régir les masses et les individus au moyen d'une phraséologie et de théories habilement construites, de règles de vie et de toutes sortes de stratagèmes. Toutes ces théories, auxquelles les Gentils ne comprennent rien, sont fondées sur l'analyse et sur l'observation, combinées avec un raisonnement si habile qu'il ne peut être égalé par nos rivaux, pas plus que ceux-ci ne peuvent entrer en compétition avec nous dans la construction de plans d'action politique et de solidarité. A notre connaissance, la seule société capable de lutter avec nous dans cette science serait celle des Jésuites. Mais nous sommes parvenus à la discréditer aux yeux de la foule stupide, comme étant une organisation apparente, tandis que nous sommes restés dans la coulisse, tenant occulte notre organisation.

En outre, qu'est-ce que cela pourra bien faire au monde que celui qui doit devenir son maître soit le chef de l'Eglise

(1) Am. et Pol.: ...et...

(2) Nilus 1920, Am. et Pol.: ...suppriment les mots : de la civilisation.

(3) Nilus 1920, Am. et Pol.: Au temps où les peuples considéraient leurs souverains comme des manifestations (Pol.: incarnations) de la volonté divine...

(4) Am. et Pol.: Le caractère de la consécration par le choix divin disparut du front des rois, aux regards du peuple.

(5) Am. et Pol.: De plus, le talent de régir les masses et les individus au moyen d'une phraséologie... appartient, entre autres facultés, aux caractères spécifiques de notre sagesse administrative formée par l'analyse et l'observation...

catholique ou un despote du sang de Sion ? Mais à nous, le « Peuple choisi », la chose ne peut être indifférente.

Désunion et égoïsme des peuples chrétiens

(Pol. : Causes de l'impossibilité de l'entente entre les Etats)

Pendant un certain temps, les Gentils pourraient peut-être bien composer avec nous (1). Mais, sur ce point, nous ne courons aucun danger, étant sauvegardés par les profondes racines de leur haine mutuelle qui ne peuvent être extirpées. Nous avons mis en désaccord les uns avec les autres tous les intérêts personnels et nationaux des Gentils pendant près de vingt siècles, en y mêlant des préjugés de religion et de tribu (2). De tout cela, il résulte que pas un seul gouvernement (3) ne trouvera d'appui chez ses voisins lorsqu'il fera contre nous appel à leur aide, parce que chacun d'eux pensera (4) qu'une action intentée contre nous pourrait être désastreuse pour son existence individuelle. Nous sommes trop puissants — le monde doit compter avec nous. Les gouvernements ne peuvent même pas faire un traité de peu d'importance sans que nous y soyons secrètement impliqués.

Les Juifs, peuple élu

Per me reges regunt (5) : « Que les rois règnent par moi ».

Nous lisons, dans la *Loi des Prophètes* (6), que nous avons été choisis pour gouverner la terre. Dieu nous donna le génie pour que nous puissions accomplir cette œuvre. S'il se trouvait un génie dans le camp ennemi, il pourrait, cependant, nous combattre, mais un nouveau venu ne pourrait se mesurer à de vieux lutteurs de notre espèce, et le combat serait entre nous d'une nature si désespérée, que le monde n'en a encore jamais vu de semblable. Il est déjà trop tard pour leur génie.

(1) *All.*: De temps à autre, une ligue générale des Gentils pourrait peut-être nous tenir en échec. — *Am.*: Pendant un certain temps, une coalition mondiale des Gentils serait capable de nous tenir en échec. — *Id. Pol.*

(2) *Pol.*: Nous avons opposé les uns aux autres tous les intérêts personnels et nationaux des Gentils, les haines de religion et de race que nous avons entretenues pendant vingt siècles. — *All.*: ...des haines de race et de religion.

(3) *All.*: ...pas un seul gouvernement chrétien...

(4) *Pol.*: ...que chaque homme devra penser...

(5) *All.*: « *Per me reges regnant* ». — *Am.*: *Id.* — *Nilus 1920: Id.* — *Pol.*: *Id.*

(6) *Pol.*: Les Prophètes nous ont annoncé... — *Nilus 1920*: Il nous a été dit par les Prophètes...

L'Or, vraie puissance gouvernementale

(Pol. : L'Or, comme moteur des mécanismes gouvernementaux)

Tous les rouages du mécanisme de l'Etat sont mus par une force (1), qui est entre nos mains, à savoir : l'or.

La science de l'économie politique, élaborée (2) par nos savants, a déjà prouvé que la puissance du capital surpasse le prestige de la couronne (3).

Le monopole du Commerce et de l'Industrie

Le Capital, pour avoir le champ libre, doit obtenir (4) le monopole de l'industrie et du commerce. Ceci est en voie d'être réalisé, dans toutes les parties du monde, par une main invisible. Un tel privilège donnera un pouvoir politique aux industriels qui, s'enrichissant de profits excessifs, opprimeront le peuple (5).

De nos jours, il est plus important de désarmer le peuple que de le mener à la guerre. Il est plus important d'utiliser pour notre cause les passions brûlantes que de les éteindre, d'encourager les idées des autres et de s'en servir pour nos desseins que de les écarter (6).

Le rôle destructeur de notre Presse

(Pol. : Importance de la critique)

Le problème essentiel de notre gouvernement (7) est celui-ci : comment affaiblir la pensée publique par la critique, comment lui faire perdre sa puissance de raisonnement, celle qui engendre l'opposition, et comment distraire l'esprit public par une phraséologie dépourvue de sens ?

Les parades oratoires des Judéo-Maçons

(Pol. : Institutions « pour la vue »)

De tout temps, les nations, comme les individus, ont pris

(1) Pol. : ...par un moteur...

(2) All. : ...Inventée par nos savants...

(3) All. : ...la puissance du capital est illimitée. — Nilus 1920: Id.

(4) Pol. : ...la liberté d'organiser le monopole...

(5) Pol. : Cette liberté donne un pouvoir politique aux industriels, ce qui contribuera à l'oppression du peuple.

(6) All. : ...que de les détruire par le fer et par le feu. — Am. : ...et de les interpréter à notre manière que... — Nilus 1920, Id.

(7) All. : ...de notre gouvernement secret...

les mots pour des actes. Satisfaits de ce (1) qu'ils entendent (2), ils remarquent rarement si la promesse a vraiment été tenue (3). C'est pourquoi, dans le seul but de parader, nous organiserons des institutions dont les membres, par des discours éloquents, prouveront et glorifieront (4) leur (5) contribution au « Progrès » (6).

Nous nous donnerons une attitude libérale vis-à-vis de tous les partis et de toutes les tendances (7), et nous la communiquerons (*tr. am.* : ...l'imposerons...) à tous nos orateurs. Ces orateurs seront si loquaces qu'ils fatigueront le peuple de leurs discours, à ce point qu'ils lui rendront tout genre d'éloquence insupportable.

Corruption de l'Opinion publique

(Pol. : Comment s'emparer de l'Opinion publique)

Pour s'assurer l'opinion publique, il faut, tout d'abord, l'embrouiller complètement en lui faisant entendre de tous côtés (8) et de toutes manières des opinions contradictoires, jusqu'à ce que les Gentils soient perdus dans leur labyrinthe. Ils comprendront alors que le meilleur parti à prendre est de n'avoir aucune opinion en matière politique ; matière qui n'a pas été comprise du public, mais qui doit être exclusivement réservée à ceux (*tr. am.* : ...à celui...) qui dirigent les affaires. Ceci est le premier secret.

Le second secret, nécessaire au succès de notre gouvernement, consiste à multiplier à un tel degré les fautes, les habitudes, les passions et (9) les lois conventionnelles du pays que personne ne soit plus capable de penser clairement dans ce chaos ; les hommes cesseront ainsi de se comprendre les uns les autres.

Cette politique nous aidera également à semer des dissen-

(1) *Pol.* : ...qui est à l'étalage...

(2) *Am.* : ...voient...

(3) *Am.* : ...si la promesse est entrée dans le domaine de la vie sociale. — *Nilus 1920, Id.* — *Pol.* : ...sur le terrain social.

(4) *Pol.* : ...et glorifieront (inexistant).

(5) *Pol.* : ...bienfaisante...

(6) *Pol.* (sous-titre) : *Fatigue produite par l'éloquence.*

(7) *Pol.* : Nous nous approprierons l'attitude libérale de tous les partis et de toutes les tendances...

(8) *Pol.* : ...de tous côtés tant d'opinions contradictoires et si longuement que les Gentils soient perdus dans leur labyrinthe, et qu'ils comprennent que le meilleur parti à prendre est de n'avoir aucune opinion en matière politique ; matière qui n'a pas été comprise du public, car celui-là seul comprend qui dirige la société. Ceci est le premier secret.

(9) *Pol.* : ...les conditions de vie commune...

sions parmi tous les partis, à dissoudre toutes les puissantes collectivités (1) et à décourager toute initiative individuelle pouvant gêner nos projets.

Destruction de l'Initiative personnelle

(Pol. : Importance de l'Initiative personnelle)

Il n'est rien de plus dangereux que l'initiative personnelle (2) : s'il y avait un cerveau par derrière, elle pourrait nous faire plus de mal que les millions d'individus que nous avons mis aux prises.

Il nous faut diriger l'éducation des sociétés chrétiennes, de telle façon que, chaque fois que l'initiative est requise pour une entreprise, elles s'avouent désespérément vaincues. La tension produite par la liberté d'action (3) perd de sa force dès qu'elle se heurte à la liberté d'autrui ; de là, les chocs moraux, les déceptions et les échecs.

Le Supergouvernement Juif

(Pol. : Le Supergouvernement)

Par tous ces moyens nous opprimerons (4) tant les Chrétiens qu'ils seront contraints de nous demander (5) de les gouverner internationalement. Dès que nous aurons atteint une telle position, nous pourrions aussitôt absorber (6) toutes les puissances gouvernementales du monde entier et former un supergouvernement (7) universel. Nous remplacerons les gouvernements existants par un monstre que nous appellerons l'Administration du Supergouvernement. Ses mains s'étendront au loin comme de longues tenailles (8) et il aura à sa disposition une organisation telle qu'il ne pourra manquer de soumettre toutes les nations.

(1) Pol. : ...qui ne veulent pas se soumettre à nous...

(2) Pol. : ...si elle est géniale, elle pourrait faire plus que les millions...

(3) Am. : ...individuelle...

(4) Am. : ...nous laisserons...

(5) All. : ...de nous offrir l'hégémonie mondiale... — M. P. : ...de nous offrir le pouvoir international. — *Nilus 1920, Id.* — Pol. : ...de prendre le pouvoir international qui, grâce à sa disposition de toute chose, sera en état de réunir toutes...

(6) Am. : ...sans les détruire... — *Nilus 1920, Id.*

(7) Pol. : ...universel (inexistant).

(8) Pol. : ...de tous côtés comme des tenailles... — All. : ...dans toutes les directions. — M. P. : ...ses tentacules s'étendront de toutes parts et son organisation sera si colossale qu'elle dominera toutes les nations du monde. — *Nilus 1920, Id.*

SIXIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 6)

Absorption des Fortunes par le Monopole Juif

(Pol. : Les monopoles, les fortunes des Goïm sont sous notre dépendance)

Bientôt nous nous mettrons à organiser de grands monopoles, — réservoirs de richesses colossales (1) dans lesquels entreront précisément les grosses fortunes des Gentils, en sorte qu'elles sombreront ensemble, avec le crédit de leur gouvernement, le lendemain de la crise politique (2).

Que les économistes (3) présents parmi vous aujourd'hui mesurent seulement l'importance de ce dessein !

Nous devons employer toute espèce de moyens possibles pour développer (4) la popularité de notre Supergouvernement, le présentant comme le protecteur et le rémunérateur de tous ceux qui, volontairement, se soumettent à nous.

Ruiner la Fortune terrienne de l'Aristocratie
par les impôts

(Pol. : Expulser l'aristocratie de ses propriétés terriennes)

L'aristocratie des Gentils, comme puissance politique, n'est plus. Il est donc inutile de nous en occuper (5) désormais à ce point de vue ; mais, comme propriétaires fonciers, les aristocrates sont encore dangereux pour nous, parce que leur indépendance est assurée par leurs ressources. Il nous est donc indispensable de dépouiller à tout prix l'aristocratie de ses terres (6). Pour arriver à ce but, la meilleure méthode est d'élever (7) les impôts et les taxes. Cette méthode maintien-

(1) Pol. : ...dont dépendront les grosses fortunes...

(2) (Note du texte anglais) : Il est évidemment sous-entendu que les Juifs retireraient leurs capitaux au dernier moment.

(3) All. : Que les Juifs... — Nilus 1920 : « Messieurs les Economistes ici présents, pesez l'importance de cette combinaison ! » — Pol. : ...présents parmi vous aujourd'hui (inexistant).

— C'est ce qui est réalisé aujourd'hui en Russie. Tous connaissent : le Syndicat du sucre, du naphthé (Nobel, Rothschild), du blé (Juifs), du poisson (Juifs et Arméniens). — (Note de la Rédaction).

(4) Pol. : ...l'importance de notre supergouvernement...

(5) Pol. : désormais à ce point de vue (inexistant).

(6) Pol. : (sous-titre) : *Hypothèques sur les terres*.

(7) Pol. : ...les taxes et d'endetter les terres. — All. : les impôts fonciers. — Am. : ...impôts et d'endetter la terre. Cette méthode tiendra la propriété foncière en esclavage, sous prétexte de décadence de l'agriculture et de l'élevage. — Nilus 1920 : ...et d'endetter la terre. Ces mesures réduiront la propriété foncière à l'esclavage le plus absolu.

dra les revenus des biens fonciers au minimum. Les aristocrates Gentils qui, par les goûts dont ils ont hérité, sont incapables de se contenter de peu, seront bientôt ruinés.

Commerce. — Industrie. — Coups de Bourse. Spéculation

(Pol. : Commerce. — Industrie. — Spéculation)

Il faut qu'en même temps nous protégions le plus possible le commerce et l'industrie, et tout particulièrement la spéculation, dont le principal rôle est de servir de contrepoids à l'industrie.

Sans la spéculation, l'industrie accroîtrait les capitaux privés et tendrait à relever l'agriculture en affranchissant la terre (1) de dettes et d'hypothèques avancées par les banques agricoles. Il est essentiel que l'industrie draine toutes les richesses de la terre et que la spéculation verse entre nos mains ces mêmes richesses ainsi captées. Par ce moyen, tous les Gentils seront jetés dans les rangs du prolétariat. Alors, les Gentils (2) se courberont devant nous pour obtenir le droit d'exister.

Développer le luxe

(Pol. : Le luxe)

Afin de ruiner l'industrie des Gentils et d'activer la spéculation, nous encouragerons l'amour du luxe effréné que nous avons déjà développé (3).

Augmentation des Salaires et Renchérisssement des Dénrées

(Pol. : Augmentation des salaires et renchérissement des objets
de première nécessité)

Nous augmenterons les salaires, ce qui ne soulagera pas les ouvriers, car, en même temps, nous élèverons le prix des

(1) Pol.: ...d'hypothèques avancées par les banques agricoles. Il est essentiel que l'industrie tire de la terre et le travail et les capitaux et que la spéculation verse entre nos mains toutes les richesses du monde.

(2) All.: deviendront de pauvres diables et se courberont...

(3) All.: ...nous pousserons les Gentils à des dépenses exagérées, hors de proportion avec leurs moyens, et nous finirons par les amener à vivre sans aucun souci du lendemain. — Pol.: ...nous développerons parmi les Goïm le besoin du luxe qui engloutit tout.

objets de première nécessité, sous prétexte (1) de mauvaises récoltes (2).

L'Anarchie par l'Alcoolisme

(Nilus : Anarchie et Alcoolisme)

Nous voulons aussi miner la production dans sa base en (3) semant des germes d'anarchie parmi les ouvriers et en flattant leur goût pour l'alcool. Nous emploierons, en même temps, tous les moyens possibles pour chasser de la terre toute l'intelligence des Gentils (4).

Tromper les Ouvriers par nos Doctrines économiques

(Pol. : But secret de la propagation des doctrines économiques)

Pour que les Gentils ne se rendent pas prématurément compte de la véritable situation des affaires, nous la dissimulerons sous un désir apparent d'aider les classes ouvrières dans la solution des grands problèmes économiques, dont nos théories économiques facilitent la propagande de toutes les manières possibles.

SEPTIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 7)

Le but des grands armements

(Pol. : Le but du renforcement des armements)

L'intensification du service militaire (5) et l'augmentation des forces de police sont (6) essentielles à la réalisation des plans ci-dessus mentionnés. Il faut que nous arrangeons les choses de façon qu'en dehors de nous il n'y ait dans tous les pays qu'un immense prolétariat dont tous les individus seront autant de soldats et d'agents de police dévoués à notre cause (7).

(1) Pol.: ...du mauvais état de l'agriculture et de l'élevage.

(2) All.: ...et du mauvais résultat de l'élevage.

(3) Pol.: ...en habituant les ouvriers à l'anarchie et en flattant...

(4) Am.: ...pour expulser du pays tous les ...im intelligents.

(5) All. et Pol.: ...de l'armement.

(6) Pol.: ...des compléments essentiels de nos plans...

(7) All.: ...et un petit nombre de millionnaires dépendant de nous... — Am.: Id. — Nilus, 1920, Id. — Pol.: ...une poignée de millionnaires dévoués à notre cause, les policiers et les soldats.

Fermentation, Lutttes, Inimitiés dans le Monde entier

Dans toute l'Europe, et avec l'aide de l'Europe, sur les autres continents, nous devons exciter la sédition, les dissensions et l'hostilité mutuelle. Il y a à cela double avantage : d'abord nous (1) commandons par ces moyens le respect (2) de tous les pays qui savent bien que nous avons le pouvoir de créer les soulèvements à volonté ou de restaurer l'ordre. Tous les pays sont accoutumés à recourir à nous quand la répression devient nécessaire (3). En second lieu, nous embrouillerons, par des intrigues, tous les fils ourdis par nous dans les ministères de tous les gouvernements, non seulement au moyen de notre politique, mais par des conventions commerciales et des obligations financières (4).

Pour atteindre ces fins, il nous faudra recourir à beaucoup de ruse et d'artifice pendant les négociations et les débats ; mais dans ce qui s'appelle le « langage officiel », nous semblerons adopter la tactique opposée et paraîtrons honnêtes et conciliants. Ainsi (5), les gouvernements des Gentils, à qui nous avons appris à ne regarder que le côté brillant des affaires, telles que nous les leur présentons, nous considéreront même comme les bienfaiteurs et les sauveurs de l'humanité.

Dompter les Gentils par des Guerres particulières et par la Guerre mondiale

Nous devons être à même de répondre à toute opposition par une déclaration de guerre du pays voisin de l'Etat qui ose se mettre en travers de notre route ; mais si ces voisins, à leur tour, devaient se décider à s'unir contre nous, il faudrait leur répondre en déchaînant une guerre mondiale.

L'Art du Secret politique et Judéo-Maçonnique

(Pol. : Le secret, comme facteur de succès en politique)

En politique (6), le succès capital consiste dans le degré de

(1) Pol. : ...nous tenons en respect, par ces moyens, tous les pays...

(2) All. : ...la crainte...

(3) Am. : Tous les pays en sont venus à nous regarder comme un fardeau nécessaire. — Nilus 1920, *Id.* — Pol. : ...accoutumés à voir en nous une oppression nécessaire.

(4) Pol. : En second lieu nous embrouillerons, par des intrigues tous les fils qui nous unissent avec les gouvernements de tous les pays par la politique, les conventions commerciales et les obligations financières.

(5) Pol. : ...les peuples et... que le côté extérieur des affaires que nous leur proposons... — Am. : ...à ne regarder que la surface des choses... Nilus 1920, *Id.*

(6) Pol. : ...le principal facteur du succès est le secret où sont gardés ses desseins.

secret qu'on a su garder pour y atteindre. Les actes d'un diplomate ne doivent pas correspondre à ses paroles.

La Presse, l'Opinion publique et notre succès

(Pol. : La Presse et l'Opinion publique)

Pour favoriser notre plan mondial, qui est près d'aboutir à ses fins désirées, il nous faut influencer les gouvernements des Gentils par ce que l'on nomme l'opinion publique, prédisposée (1) par nous au moyen de la plus grande de toutes les puissances : la presse, qui, à part quelques insignifiantes exceptions, auxquelles il ne vaut pas la peine de s'arrêter, est tout entière entre nos mains (2).

Bref, afin de (3) démontrer que tous les gouvernements des Gentils d'Europe nous sont asservis, nous manifesterons notre pouvoir à l'un d'eux, au moyen de crimes, de violences, c'est-à-dire par un règne de terreur (4), et, au cas où ils se révolteraient tous contre nous, nous répondrions avec les (5) fusils américains, chinois ou japonais.

HUITIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 8)

Le maquis de la Procédure

(Pol. : Utilisation à double sens du Code des lois)

Nous devons nous assurer tous les moyens dont nos ennemis pourraient se servir contre nous. Nous aurons recours aux expressions les plus obscures et les plus compliquées du dictionnaire de la loi, afin de nous justifier dans le cas où nous serions obligés de prendre des décisions qui pourraient sembler trop hardies ou injustes. Car il sera important (6) d'exprimer de telles décisions d'une manière si énergique, qu'aux yeux du peuple elles puissent paraître de nature excessivement morale, équitable et juste.

(1) Am.: ...secrètement. — Pol.: ...en secret...

(2) Pol.: (sous-titre), *Canons américains, chinois et japonais.*

(3) Pol.: ...résumer notre système pour dompter les gouvernements des Goïms d'Europe, nous manifesterons...

(4) Remarquez l'état actuel de la Russie (Note du texte anglais). — Am.: ...au moyen de l'assassinat et du terrorisme. — Nilus 1920: ... c'est-à-dire par la terreur.

(5) Pol.: ...canons...

(6) Pol.: ...de publier ces décisions en de telles expressions qui puissent paraître les plus hautes ordonnances morales.

Les Auxiliaires de la Judéo-Maçonnerie

(Pol. : Les Auxiliaires de l'Administration maçonnique)

Notre gouvernement devra s'entourer de toutes les puissances de la civilisation au sein de laquelle il aura à agir. Il attirera à lui (1) les publicistes, les avocats (2), les praticiens, les administrateurs, les diplomates, et, enfin, tous ceux que nous aurons formés dans nos écoles spéciales modernistes (3).

Nos Ecoles spéciales et leur but

(Pol. : Nos Ecoles spéciales et l'éducation supérieure)

Ces gens connaîtront (4) les secrets de la vie sociale, ils seront maîtres de toutes les langues (5) rassemblées dans le vocabulaire politique ; ils connaîtront à fond le côté intérieur de la nature humaine avec toutes ses cordes les plus sensibles sur lesquelles ils auront à jouer (6). Ces cordes constituent le cerveau des Gentils, leurs bonnes et leurs mauvaises qualités, leurs tendances et leurs vices, les particularités des castes et des classes. Il va sans dire que ces sages conseillers de notre puissance (7) auxquels je fais allusion, ne seront pas choisis parmi les Gentils qui ont coutume de poursuivre leur travail administratif sans garder en vue les résultats qu'ils doivent obtenir et sans savoir pour quelle fin ces résultats sont requis. Les administrateurs des Gentils signent des papiers qu'ils ne lisent pas et servent pour l'amour de l'argent ou par ambition (8).

Economistes et Millionnaires

Nous entourerons notre gouvernement de toute une armée d'économistes (9). C'est la raison pour laquelle la science de l'économie (10) est le principal sujet enseigné aux Juifs. Nous aurons autour de nous des milliers de banquiers (11), de

(1) Am. et Pol. : Il s'entourera de...

(2) Am. et Pol. : ...expérimentés...

(3) Am., All., Pol. et Nilus 1920 : ...et enfin de gens ayant reçu une éducation spéciale dans nos écoles spéciales. (Am. ajoute: supérieures).

(4) Am. et Pol. : ...tous les secrets...

(5) Am. et Pol. : ...formées des lettres et des mots politiques...

(6) Am. et Pol. : ils devront savoir jouer...

(7) Am. et Pol. : ...que ces collaborateurs géniaux de notre puissance...

(8) All. : ...sans but spécial. — Nilus 1920 : ...par ambition...

(9) Am. : ...de tout un monde... — Pol. : ...de tout un état-major...

(10) Am. et Pol. : ...les sciences économiques sont...

(11) Am. et Pol. : ...d'industriels et de capitalistes...

négociants et, ce qui est plus important encore, de millionnaires, parce qu'en réalité l'argent décidera de tout.

Confier les postes importants à des gens tarés

(Pol. : A qui confier les postes importants dans le gouvernement)

Cependant, tant qu'il ne sera pas sûr de remplir les postes de gouvernement par nos frères juifs (1), nous confierons ces postes importants à des gens dont les antécédents et la réputation sont si mauvais, qu'ils forment un abîme entre eux et la nation, et (2) à des hommes tels, qu'au cas où ils enfreindraient nos ordres, ils pourraient s'attendre à être jugés et emprisonnés (3). Et tout ceci dans le but de les obliger à défendre nos intérêts jusqu'à leur dernier souffle.

NEUVIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 9)

L'Application de nos principes à la rééducation des Peuples

En appliquant nos principes, faites surtout attention au caractère de la nation particulière au sein de laquelle vous vivez et devez travailler (4). Il ne faut pas vous attendre à réussir en appliquant partout nos doctrines, jusqu'à ce que la nation en question ait été rééduquée par nos principes ; mais, en procédant avec précaution dans leur application, vous découvrirez qu'avant dix ans (5) le caractère le plus obstiné aura changé, et nous aurons ajouté une nation de plus à celles qui nous ont déjà fait leur soumission.

Destruction des Pouvoirs régnants

(Pol. : Mot d'ordre maçonnique)

A la formule libérale (6) de notre devise maçonnique :

(1) All. : ...met un point d'interrogation après les mots « frères juifs ». — Nilus, Am. et Pol. n'en ont pas.

(2) Pol. : et qui, au cas...

(3) Am. et Pol. : ...à être condamnés ou exilés.

(4) Pol. : En général, il ne faut pas...

(5) Le ministère Witte se trouvait au pouvoir il y a un peu plus de dix ans (Note de la Rédaction, Nilus 1920).

(6) Pol. : A la formule libérale, en réalité à notre devise maçonnique... — L'All. ajoute : ...qui, en somme, a été lancée dans le monde par nos Loges sionistes...

« Liberté, Egalité, Fraternité » nous substituerons (1) non pas les mots de notre devise, mais des mots exprimant simplement une idée, et nous dirons : « Le droit de la Liberté, le devoir de l'Egalité et l'idée (2) de Fraternité », tenant ainsi le taureau par les cornes (3). En fait, nous avons déjà détruit tous les pouvoirs régnants, excepté le nôtre ; mais, en théorie, ils existent encore (4).

L'Antisémitisme

(Pol. : Importance de l'Antisémitisme)

Actuellement, si quelques gouvernements se rendent répréhensibles à notre égard (5), ce n'est que pure formalité, et tout se passe avec notre connaissance et notre plein consentement, car nous avons besoin de leurs débordements antisémites pour maintenir dans l'ordre nos frères inférieurs (6). Je ne m'étendrai pas sur ce point qui a déjà fait le sujet de nombreuses discussions.

Le Despotisme de la Judéo-Maçonnerie

(Pol. : Dictature de la Maçonnerie)

Somme toute, nous ne rencontrerons aucune opposition. Notre gouvernement (7) est dans une situation si extraordinairement forte devant la loi que nous pouvons presque le définir par l'énergique expression de dictature. Je peux honnêtement dire que, pour le temps présent, nous sommes des législateurs (8) ; nous tenons des assises et infligeons des peines ; nous mettons à mort ou faisons grâce ; nous sommes, pour ainsi dire, le commandant en chef chevauchant à la tête de toutes les armées. Nous gouvernons par la force puissante (9) parce que les restes d'un parti, puissant jadis, sont entre nos mains ; ce parti nous est aujourd'hui assu-

(1) Am. et Pol. : ...quand nous aurons le pouvoir...

(2) Am. et Pol. : ...l'idéal...

(3) Am. : Ainsi parlerons-nous et... nous aurons saisi le bouc par les cornes.
— Pol. : Nous dirons et... nous saisirons le bouc...

(4) Am. et Pol. : ...il en existe encore beaucoup.

(5) Am. et Pol. : ...commencent à protester contre nous...

(6) Am. et Pol. : Nous avons besoin de l'antisémitisme pour gouverner nos frères inférieurs. — All. : ...pour maintenir la cohésion de nos frères des classes inférieures.

(7) Am. et Pol. : Notre supergouvernement se trouve dans cette situation si extra-légale que l'on a l'habitude de désigner à l'aide d'une expression forte et énergique : la dictature. — Id. Nilus, 1920.

(8) Am. : ...des juges...

(9) Am. et Pol. : Nous gouvernerons avec une volonté indomptable...

jetti. Nous avons des ambitions illimitées, une convoitise dévorante, une vengeance impitoyable et une haine intense.

La Terreur

Nous sommes la source d'une terreur s'étendant 'au loin (1).

Les Serviteurs de la Judéo-Maçonnerie

Nous avons à notre service des gens de toute opinion et de tous les partis : des hommes désireux de rétablir les monarchies (2), des socialistes, des communistes et des partisans de toutes sortes d'utopies. Nous les avons tous mis sous le harnais ; chacun, à sa manière (3), mine le reste du pouvoir et essaye de détruire les lois existantes (4). Par ce procédé, tous les gouvernements sont torturés (5) ; ils hurlent pour réclamer le repos (6) ; et, pour l'amour de la paix (7), ils sont prêts à tous les sacrifices. Mais nous ne leur laisserons aucune paix jusqu'à ce qu'ils aient (8) reconnu notre Super-gouvernement international.

Le peuple réclama, en gémissant (9), la solution indispensable des problèmes sociaux par des moyens internationaux. Les dissensions de partis mirent ceux-ci entre nos mains, parce que, pour conduire l'opposition, il faut de l'argent, et (10) l'argent est sous notre contrôle.

Conflit entre le Pouvoir et le Peuple

(Pol. : Séparation entre les forces clairvoyantes et les forces aveugles dans les Etats des Goïm)

Nous avons redouté (11) l'alliance de la puissance souveraine et expérimentée du Gentil avec la puissance aveugle de la foule, mais nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour supprimer la possibilité d'une telle éventualité.

(1) *All.* : ...terreur universelle... — *Am. et Pol.* : ...terreur s'étendant à tout

(2) *Am. et Pol.* : ...des démagogues...

(3) *Pol.* : ...ronge comme un ver...

(4) *Am. et Pol.* : ...tout l'ordre établi. — *Id. Ntlus 1920 et All.*

(5) *All.* : ...sont jetés dans la confusion...

(6) *Am. et Pol.* : ...ils demandent la paix...

(7) *Pol.* : ...et, pour l'obtenir...

(8) *Am. et Pol.* : ...ouvertement et humblement reconnu...

(9) *Pol.* : ...réclame, comme indispensable...

(10) *Am. et Pol.* : ...et tout l'argent est en notre possession.

(11) *Am.* : Nous pourrions craindre... — *Pol.* : Nous aurions pu redouter...

Entre ces deux puissances, nous avons élevé un mur, sous la forme de la terreur qu'elles éprouvent l'une pour l'autre. Ainsi la puissance aveugle de la populace reste pour nous un appui. Nous seuls serons ses chefs et la guiderons vers notre but.

Nos liens avec le Peuple

(Pol. : Union de l'autorité et du peuple)

Afin que la main de l'aveugle ne puisse se libérer de notre étreinte, nous devons être (1) en contact permanent avec les masses, sinon personnellement, du moins par l'intermédiaire de nos frères les plus fidèles. Lorsque nous serons devenus un pouvoir reconnu, nous nous adresserons personnellement au peuple, sur les places publiques, et nous ferons son éducation politique dans le sens (2) qui nous conviendra.

Comment pourrions-nous contrôler ce qui est enseigné au peuple dans les écoles de campagne ? (3). En tout cas, il est certain que ce qui est dit par le délégué du gouvernement, ou par le souverain lui-même, ne peut manquer d'être connu de toute la nation, la voix du peuple le répandant aussitôt.

L'organisme Libéral

(Pol. : L'arbitraire libéral)

Afin de ne pas détruire prématurément les institutions (4) des Gentils, nous les avons touchées de notre main expérimentée, et nous avons saisi l'extrémité des ressorts de leur mécanisme. Ceux-ci fonctionnaient autrefois suivant un ordre sévère, mais juste ; nous y avons substitué un organisme libéral déréglé (5). Nous avons mis la main sur la juridiction, sur les manœuvres électorales, sur la direction de la presse, sur le développement de la liberté individuelle, et, ce qui est plus important encore, sur (6) l'éducation, principal appui de l'existence libre.

(1) *Am. et Pol.* : ...parfois...

(2) *Pol.* : ...qui sera reconnu comme nécessaire.

(3) Cette phrase manque dans la trad. polonaise. Elle existe dans *Nilus*.

(4) *All.* : ...politiques et sociales.

(5) *Am.* : ...nous y avons substitué une anarchie libérale, désordonnée et arbitraire. — *Pol.* (sous-titre) : *Mainmise sur l'instruction et l'éducation*.

(6) *Pol.* : ...l'instruction et l'éducation, principaux appuis... — *All.* : ...sur l'éducation, principal appui de la vraie liberté.

Corruption des Goïm et de leurs lois

(Pol. : *FausseS théories*)

Nous avons abêti et corrompu (1) la génération actuelle des Gentils en lui enseignant des principes et des théories que nous savions entièrement faux, mais que nous lui avons nous-mêmes inculqués (2). Sans amender, en réalité, les lois déjà en vigueur, mais simplement en les contournant et en les interprétant (3) ainsi que ne l'avaient pas prévu ceux qui les ont conçues, nous avons obtenu un résultat extraordinairement utile.

L'interprétation des Lois

On put, tout d'abord, constater ces résultats dans le fait que notre interprétation cacha le sens réel des lois, et les rendit, par suite, si inintelligibles qu'il fut impossible au gouvernement de démêler un Code aussi confus.

De là est sortie la théorie (4) de ne pas s'attacher à la lettre de la loi, mais de juger d'après sa conscience.

Destruction des villes par les voies souterraines

(Pol. : *Tunnels souterrains*)

On nous objectera que les nations (5) pourraient prendre les armes contre nous si nos plans étaient prématurément découverts ; mais, en vue de cette possibilité, nous pouvons nous reposer sur la mise en action d'une force si formidable qu'elle ferait frémir les hommes les plus braves (6). D'ici là, des chemins de fer métropolitains et des passages souter-

(1) *Pol.* : Nous avons abruti et corrompu la jeunesse... — *Am.* : Nous avons égaré, abêti, corrompu et démoralisé la jeunesse...

(2) *Pol.* : (sous-titre). *Interprétation des lois.*

(3) *Am.* et *Pol.* : ...en les défigurant et en les interprétant de façons contradictoires, nous avons obtenu des résultats étonnants.

(4) *Pol.* : ...des jugements de conscience. — (*Note du texte américain*) : « Cela signifie, probablement, l'usage qui s'est établi de ne pas appliquer la lettre même de la loi, mais de juger d'après la conscience. Dans les pays européens, les jurés ne sont pas tenus de rendre leur verdict conformément aux articles de la loi) ».

(5) *All.* : ...dans leur fureur. — *Pol.* : Vous affirmez que les Goïm se jetteront sur nous les armes à la main s'ils comprennent prématurément ce dont il s'agit...

(6) *Pol.* : Ce sont les tunnels pour les métropolitains qui, d'ici là, seront construits dans toutes les capitales.. A l'heure voulue, de ces lieux souterrains, nous les ferons sauter avec toutes leurs institutions et leurs documents publics. — *Nilus 1920* et *Am.* : ...documents nationaux. — *All.* : En cas de danger pour nous, nous ferons sauter, de ces lieux souterrains, des villes entières, avec leurs locaux administratifs, leurs bureaux, leurs archives, les *Goyim* et tout ce qu'ils possèdent.

rains seront construits dans toutes les villes. De ces lieux souterrains, nous ferons sauter toutes les cités du monde, avec leurs institutions et leurs documents (1).

DIXIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 40)

Les apparences et la Politique Juive

(Pol. : Les apparences en politique)

Aujourd'hui, je commencerai par répéter ce qui a été dit précédemment, et je vous prie tous de vous souvenir qu'en politique les gouvernements et les nations sont satisfaits par le côté apparent (2) de toute chose. Oui, et comment auraient-ils le temps d'en examiner le côté intérieur, alors que leurs représentants ne songent qu'aux plaisirs ?

Il est de la plus haute importance pour notre politique de ne pas perdre de vue le détail ci-dessus mentionné qui nous sera d'un grand secours lorsque nous discuterons des questions telles que la répartition des pouvoirs, la liberté de la parole, la liberté de la presse et de la religion, le droit d'association l'égalité devant la loi, l'inviolabilité (3) de la propriété et du domicile, la question de l'impôt (l'idée d'un impôt secret) et la force rétroactive des lois. Toutes les questions analogues sont d'une nature telle qu'il ne serait pas prudent de les discuter ouvertement devant le peuple ; mais, au cas où il deviendrait nécessaire d'en parler à la foule, il ne faut pas les énumérer, mais (4) faire, sans entrer dans le détail, des exposés concernant les principes de droit moderne, comme étant reconnus par nous.

L'importance (5) des réticences réside dans le fait qu'un principe non ouvertement proclamé nous laisse la liberté d'action, tandis que (6) ce même principe, une fois déclaré, peut être considéré comme établi.

(1) C'est probablement une figure se rapportant à des moyens semblables à ceux du Bolchevisme (Note du texte).

(2) Pol. : ...les apparences... — Am. : ...par les résultats visibles.

(3) All. : ...de la personne. — *Id Nilus 1920.* — Am. : ...le droit de réunion... l'impôt direct.

(4) Am., Pol. et Nilus 1920 : ...il ne faut pas s'y arrêter, mais déclarer, sans entrer dans le détail, que nous reconnaissons les principes du droit moderne.

(5) Am. et Pol. : ...de cette réticence...

(6) All. : ...tandis que les droits du peuple, une fois énumérés sont considérés comme acquis.

Le Succès s'impose toujours

(Pol. : Génie de la fausseté)

La nation tient en grand respect la puissance d'un génie politique (1) ; elle supporte ses actes les plus hardis et les commente ainsi : « Quel sale tour, mais comme il a été bien joué ! » — « Quelle escroquerie, mais qu'elle a été bien faite, et avec quel courage ! (2) »

Nous comptons (3) en attirant toutes les nations, travailler à construire les fondations du nouvel édifice dont nous avons fait les plans (4). Pour cela, il nous faut acquérir le concours d'agents hardis et audacieux, capables de surmonter tous les obstacles qui entraveraient notre marche (5).

Le succès Juif par le mensonge et le vote du Peuple

(Pol. : Ce que promet le Coup d'Etat maçonnique)

Quand nous ferons notre « coup d'Etat », nous dirons au peuple : « Tout a très mal marché jusqu'ici, vous avez tous souffert ; nous détruisons, maintenant, la cause de vos souffrances, à savoir : les patries, les frontières et (6) les valeurs financières nationales. Certes, vous serez libres de nous condamner, mais votre jugement sera-t-il juste, si vous le prononcez sans avoir expérimenté ce que nous pouvons faire pour votre bien ? »

Alors, dans un élan d'espoir et d'exultation, ils nous porteront en triomphe sur leurs épaules. La puissance du vote (7) — dont nous avons investi les membres les plus insignifiants de l'humanité en organisant des réunions et des conventions réglées d'avance — jouera alors son dernier rôle ; cette puissance, au moyen de laquelle « nous sommes montés sur le trône », s'acquittera (8) de sa dernière dette

(1) *Am.* et *Pol.* : Les peuples nourrissent une particulière affection et un respect spécial pour le génie politique.

(2) *Nilus 1920, Pol.* et *Am.* : ...et avec quelle majesté et quel aplomb !

(3) *All.* : Nous autres, Juifs... — *Pol.* : Nous comptons attirer... à travailler...

(4) *All.* : ...depuis longtemps.

(5) *Pol.* : Pour cela, il nous faut faire des provisions et nous assurer cette activité hardie et cette force d'âme qui, incarnées dans nos agents, brisera tous les obstacles qui entraveraient notre marche.

(6) *Am.* et *Pol.* : ...et la divergence entre les monnaies.

(7) *Pol.* : Le vote, devenu pour nous un moyen de régner, parce que nous en avons investi...

(8) *Pol.* : ...de son service par l'unanimité dans le désir de nous connaître de plus près avant de nous condamner.

envers nous en témoignant de son anxiété de voir le résultat de notre proposition avant de prononcer son jugement.

Le Suffrage universel

Pour obtenir la majorité absolue (1), il faudra que nous amenions tout le monde à voter, sans distinction de classes (2). On n'obtiendrait pas cette majorité par les seules classes instruites ou par une société divisée en castes.

Puissance Juive détruisant la Famille sous le despotisme

(Pol. : Valeur personnelle)

Après avoir ainsi rempli l'esprit de l'homme de sa propre importance (3), nous détruirons la vie de famille des Gentils et son influence éducatrice ; nous empêcherons les hommes de valeur de percer, et, sous notre direction, la populace les tiendra sous le joug et ne leur permettra pas même d'exposer leurs plans.

La foule (4) a l'habitude de nous écouter, nous qui payons son attention et son obéissance. Nous créerons, par ces moyens, une force (5) si aveugle qu'elle ne sera jamais capable de prendre aucune décision sans l'avis de nos agents, placés par nous pour la guider (6).

La foule se soumettra donc à ce système, parce qu'elle saura que ses gages, ses gains et tous autres bénéfices lui viendront par ces guides.

Unité de conception et de commandement

(Pol. : Le Chef génial de la Maçonnerie)

Le (7) système de gouvernement doit être l'œuvre d'une seule tête, parce qu'il serait impossible de le consolider s'il

(1) *Pol.* : Pour arriver à l'absolutisme de la majorité...

(2) *All.* : ...et de fortune...

(3) *Pol.* : Ayant ainsi habitué chacun à comprendre sa valeur personnelle, nous détruirons l'influence de la famille chez les Gentils...

(4) *Pol.* : ...s'est habituée à nous écouter, nous seuls, car nous payons son attention...

(5) *Pol.* : ...aveugle, incapable de prendre...

(6) *Am.* : ...nos agents envoyés par nous pour remplacer leurs chefs. — *Pol.* : ...nos agents qui occupent la place de ses chefs. — (En sous-titre) : *Chefs de la Maçonnerie.*

(7) *Am. et Pol.* : Le plan...

était l'œuvre combinée de nombreuses intelligences. C'est pourquoi (1), il ne nous est permis de connaître que le plan d'action, mais nous ne devons, en aucune façon, le discuter (2), sous peine d'en détruire (3) l'efficacité, les fonctions de ses différentes parties et le sens pratique de chacun de ses points. Si de tels plans étaient mis en discussion et altérés par des passages répétés au scrutin de vote, ils seraient déformés par suite des conceptions erronées des électeurs qui n'auraient pas approfondi leur signification (4). Il est donc nécessaire (5) que nos plans soient décisifs et logiquement conçus (6). C'est la raison pour laquelle il ne faut pas lancer à la foule, ni même à une petite coterie, pour qu'elle soit mise en pièces, la grande œuvre de notre chef. Ces plans ne bouleverseront pas pour l'instant les institutions existantes. Ils ne changeront que leur théorie économique, et, partant, toute la marche de leurs procédures qui suivront alors inévitablement le chemin prescrit par nos plans.

Miner les institutions des Etats des Goïm

(Pol. : Les Institutions et leurs fonctions)

Les mêmes institutions existent dans tous les pays ; leurs noms seuls diffèrent : les Chambres, les Ministères, le Sénat (7), un Conseil privé, des Départements législatif et administratif (8).

Je n'ai pas à vous expliquer le mécanisme qui relie ces diverses institutions, il vous est déjà bien connu. Retenez seulement que chacune des institutions susnommées correspond à quelque fonction importante du gouvernement. (J'applique le mot « importante » non pas aux institutions, mais à leurs fonctions) (9).

Toutes ces institutions se sont partagées toutes les fonc-

(1) Pol. : ...il nous est permis de connaître le plan d'action.

(2) Pol. : ...le condamner.

(3) Nilus 1920, Am. et Pol. : ...sous peine d'en détruire la génialité, les liens de ses parties constitutives et la force pratique du sens secret de chacun de ses points.

(4) Am. : ...et la corrélation de leurs buts. — Pol. : ...au scrutin de vote, ils porteraient la trace de toutes les conceptions erronées qui n'auraient pas pénétré la profondeur et le lien des desseins de ce plan.

(5) All. : Il suffit donc...

(6) All. : ...logiquement exécutés.

(7) All. : ...le Conseil d'Etat, la Haute-Cour de Justice...

(8) Pol. : ...des Corps législatifs et exécutifs.

(9) Pol. et Am. : ...dès lors, ce ne sont pas les institutions, mais les fonctions qui sont importantes.

tions du gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir administratif, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Et leurs fonctions sont devenues semblables à celles des différents organes du corps humain.

Si nous portons atteinte à quelque partie que ce soit de la machine gouvernementale, l'Etat tombera malade, comme le ferait un corps humain, et il mourra.

Le Poison du Libéralisme

Lorsque nous eûmes injecté le poison du libéralisme dans l'organisation de l'Etat, sa complexion politique changea ; les Etats furent infectés d'une maladie mortelle : la décomposition du sang. Il ne reste plus qu'à attendre la fin de leur agonie.

Etats constitutionnels, lutte des Partis, Démagogie, Présidents créatures des Juifs

(Pol. : La Constitution en tant qu'Ecole de lutte des partis. — L'ère républicaine. — Présidents, créatures de la Maçonnerie)

Le libéralisme donna naissance aux gouvernements constitutionnels qui prirent la place de l'autocratie (1), — la seule forme de gouvernement (2) saine pour les Gentils. — Toute Constitution, comme vous le savez par vous-mêmes, n'est autre chose qu'une école de dissensions, de mauvaise entente, de querelles et d'agitations inutiles de partis ; en résumé, c'est l'école de tout ce qui affaiblit la force (3) du gouvernement. La tribune (4), comme la presse, tendirent à rendre les gouvernants inactifs et faibles, et, par conséquent, inutiles et superflus ; c'est pourquoi ils furent déposés (5) dans bien des pays.

L'institution d'une ère républicaine devint alors possible, et nous remplaçâmes le souverain (6) par sa caricature en la personne d'un président tiré par nous (7) de la foule et choisi parmi nos créatures et nos esclaves.

(1) *All.* : ...de la monarchie. — *Am.* : ...l'autocratie qui fut le salut des Goim.

(2) *Pol.* : ...qui puisse sauver les Goim.

(3) *Pol.* : ...l'activité... — *Am.* : ...l'efficacité...

(4) *Pol.* : La tribune parlementaire.

(5) *Pol.* : ...ce fut la cause du renversement des trônes.

(6) *All.* : ...les rois et les gouvernants par un mannequin.

(7) *Pol.* : Supprimer « par nous ».

C'est de cette manière que nous avons posé la mine sous les Gentils, ou, mieux, sous les nations des Gentils (1).

Responsabilité des Présidents

Dans un avenir prochain, nous rendrons le Président (2) responsable.

Nous appliquerons hardiment alors, et sans scrupule, les plans dont notre « dummy » (3) (celui qui fait « le mort » au whist) sera responsable. Que nous importe si les rangs des coureurs de places s'éclaircissent, s'il s'élève des troubles parce qu'on ne peut trouver de Président, — troubles qui finiront par désorganiser le pays.

Présidents tarés. — Les Chambres. — La Loi martiale

(Pol. : « Panama ». — Rôle de la Chambre des députés et du Président)

Pour arriver à de tels résultats, nous prendrons nos mesures, afin qu'on nomme des Présidents ayant (4) à leur passif un scandale comme le « Panama », ou quelque autre affaire louche du même genre. Un Président de cet acabit sera le fidèle exécuteur de nos plans, parce qu'il craindra d'être découvert, et sera dominé par cette peur qui s'empare toujours d'un homme parvenu au pouvoir et qui désire vivement conserver les privilèges et les honneurs (5) que lui confère sa haute charge. La Maison des Représentants (6) élira, protégera et masquera le Président (7) ; mais nous retirerons à cette Chambre son pouvoir d'introduire et de modifier les lois.

Nous donnerons ce pouvoir au Président responsable, qui sera comme une marionnette entre nos mains. Le pouvoir du Président deviendra, en pareil cas, une cible exposée à toutes

(1) All.: Tel a été l'explosif que nous avons placé sous les fondations non pas d'un seul peuple, croyez-moi, mais de tous les peuples goym.

(2) Pol.: ...les Présidents...

(3) Pol.: ...notre créature.

(4) Pol.: ...ayant dans leur passé une affaire peu claire, comme le « Panama ».

(5) Pol.: ...attachés à la dignité de Président.

(6) Pol.: La Chambre des députés...

(7) All.: La Chambre des députés, dans laquelle siégeront un grand nombre de créatures et de partisans du Président, servira à le couvrir, mais elle ne pourra ni l'élire ni le défendre.

sortes d'attaques, mais nous lui donnerons un moyen de défense dans son droit d'appel au peuple par-dessus la tête des députés de la nation, c'est-à-dire qu'il en appellera directement (1) au peuple composé de nos esclaves aveugles, — la majorité de la populace.

De plus, nous conférerons au Président le pouvoir (2) de proclamer la loi martiale. Nous expliquerons cette prérogative par le fait que le Président, étant le chef de l'armée, doit la tenir sous son autorité (3) pour protéger la nouvelle Constitution républicaine ; il doit sa protection à cette Constitution dont il est le représentant responsable.

La Judéo-Maçonnerie législative

(Pol. : La Maçonnerie comme force législative)

Il est clair (4) que, dans de telles conditions, la clef (5) de la situation intérieure sera entre nos mains, et nul autre que nous (6) ne contrôlera la législation.

La nouvelle Constitution démocratique

(Pol. : La Nouvelle constitution républicaine)

De plus, quand nous instaurerons la nouvelle Constitution républicaine, sous prétexte de secret d'Etat, nous priverons la Chambre de son droit de discuter (7) l'opportunité des mesures prises par le Gouvernement. Par cette nouvelle Constitution (8) nous réduirons également au minimum le nombre des représentants de la nation, diminuant ainsi du même coup, d'un nombre équivalent, les passions politiques, et la passion de politique. Si, en dépit de tout (9), ils se montraient

(1) *Am.* : En d'autres termes, il fera appel à la même esclave aveugle — la majorité de la foule. — *Pol.* : ...à notre esclave aveugle.

(2) *All.* : ...le pouvoir de déclarer la guerre au nom de l'Etat.

(3) *Pol.* : ...étant le chef de l'armée de tout le pays, doit l'avoir à sa disposition.

(4) *Pol.* : ...compréhensible...

(5) *Am. et Pol.* : ...la clef du sanctuaire...

(6) *Am. et Pol.* : ...et nul autre que nous ne dirigera (*Am.* : ne pourra guider) la force législative.

(7) *Am. et Pol.* : ...d'interpeller sur les mesures...

(8) *Pol.* : De plus, nous réduirons au minimum...

(9) *Pol.* : Si, contre toute attente...

récalcitrants, nous supprimerions les derniers représentants en faisant appel à la nation (1). Le Président aura la prérogative de nommer le président et le vice-président de la Chambre des députés et du Sénat. Nous substituerons (2) aux sessions permanentes des Parlements des sessions de quelques mois seulement. En outre, le Président, comme chef du pouvoir exécutif, aura le droit de convoquer et de dissoudre le Parlement, et, en cas de dissolution, de différer (3) la convocation d'un nouveau Parlement. Mais, afin que le Président ne soit pas tenu pour responsable des conséquences de ces actes, à proprement parler (4) illégaux, avant que nos plans soient parvenus à maturité, nous convaincrions les ministres et les autres hauts personnages officiels qui entourent le Président, de (5) dénaturer ses ordres en lançant des instructions à leur guise, ce qui les obligera à assumer une responsabilité qui incombait au Président. Nous recommanderions, tout particulièrement, de confier cette fonction au Sénat (6), au Conseil d'Etat ou au Conseil des Ministres, mais non à des individus. Sous notre direction, le Président interpréterait les lois qui pourraient être comprises de plusieurs manières.

De plus, il annulera les lois au cas où cela nous paraîtrait opportun. Il aura également le droit de proposer de nouvelles lois temporaires et même des modifications dans l'œuvre constitutionnelle du Gouvernement, invoquant pour cela (7) les exigences de la prospérité du pays.

Préparation à l'Autocratie Juive

(Pol. : *Passage à l'Autocratie maçonnique*)

De telles mesures (8) nous permettront de retirer graduellement tous les droits et toutes les concessions que nous

(1) *All.*: ...et nous les remplacerions par une majorité à nous. — *Am.*: ...en faisant appel à la majorité du peuple.

(2) *Nilus 1920* et *Am.*: Nous réduirons à quelques mois les sessions permanentes... — *Pol.*: Nous réduirons à deux mois...

(3) *All.*: ...à son gré.

(4) *Am.* et *Pol.*: ...essentiellement...

(5) *Pol.*: ...de tourner ses ordres par des mesures qui leur sont personnelles...

(6) *All.*: ...à la Haute-Cour de Justice...

(7) *Pol.*: ...la raison supérieure du bien du pays.

(8) *Am.* et *Pol.*: L'emploi de ces moyens nous donnera la possibilité de détruire peu à peu, pas à pas, tout ce que d'abord, lors de notre entrée dans nos droits, nous avons été obligés d'introduire dans les constitutions des nations, comme transition pour arriver à l'abolition insensible de toutes les constitutions, quand sonnera l'heure de substituer notre autocratie à tous les gouvernements.

aurions pu être tout d'abord contraints d'accorder en nous arroyant le pouvoir. Nous aurons été obligés de les introduire dans la Constitution des gouvernements pour dissimuler l'abolition progressive de tous les droits constitutionnels, lorsque l'heure viendra de substituer notre autocratie à tous les gouvernements existants.

Proclamation du Souverain universel Juif

(Pol. : Moment de la Proclamation du Souverain Universel)

Il est possible que notre autocrate soit reconnu avant l'abolition des Constitutions, autrement dit, la reconnaissance de notre gouvernement partira du moment où le peuple, déchiré par les discordes, et souffrant de la faillite de ses dirigeants (faillite préparée par nous), vociférera : « Déposez-les, et donnez-nous un chef mondial qui puisse nous unir et détruire toutes les causes de dissension, c'est-à-dire les frontières, les nationalités, les religions, les dettes d'Etat, etc., un chef qui puisse nous donner la paix et le repos que nous ne pouvons trouver sous le gouvernement de nos souverains et de nos représentants ».

Inoculation de Maladies contagieuses et autres fléaux par les Loges

(Pol. : Inoculation de Maladies contagieuses et autres ruses
de la Maçonnerie)

Mais, vous le savez parfaitement bien vous-mêmes, pour que la multitude en arrive à hurler (1) cette requête, il faut que dans tous les pays on trouble continuellement les relations (2) qui existent entre le peuple et les gouvernements (3), — les hostilités, les guerres, les haines, et même le martyre de la faim et du besoin, des maladies inoculées (4), et cela à un tel degré que les Gentils ne voient d'autre issue à leurs malheurs qu'un appel à notre argent et à notre complète souveraineté.

(1) Pol. : ...à présenter...

(2) Pol. : ...les peuples et les gouvernements afin de les fatiguer autant qu'il est possible par les hostilités...

(3) Nilus 1920 : ...pour harasser tous les individus par les hostilités, les guerres, etc....

(4) Pol. : Alors les Goyim ne verront d'autre issue à leurs malheurs que de se mettre complètement et définitivement sous notre autorité.

Mais si nous donnons à la nation le temps de se ressaisir, il est peu probable que pareille opportunité se représente.

ONZIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 11)

Les bases de la nouvelle Constitution

(Pol. : Programme de la nouvelle Constitution)

Le Conseil d'Etat sanctionnera la puissance du souverain. En tant que corps législatif officiel (1), il sera, pour ainsi dire, un Comité (2) destiné à lancer les ordres des gouvernants.

Voici donc un programme de la Constitution nouvelle que nous préparons au monde (3). Nous ferons les lois, définirons les droits constitutionnels et administratifs (4) : 1° au moyen d'édits (5) de la Chambre législative, proposés par le Président ; 2° au moyen d'ordres généraux et d'ordres du Sénat et du Conseil d'Etat, et au moyen des décisions du Cabinet, et, 3°, lorsque le moment opportun se présentera, au moyen d'un coup d'Etat (6).

Moyens et détails de notre Révolution

(Pol. : Quelques détails du Coup d'Etat proposé)

Ayant ainsi déterminé les grands traits de notre plan d'action, nous allons discuter les détails qui peuvent nous être nécessaires pour accomplir la révolution dans tous les rouages de la machine de l'Etat, suivant le sens que j'ai déjà indiqué. Par ces détails, j'entends la liberté de la presse, le droit de former des sociétés, la liberté de religion (7), l'élection des représentants du peuple, et bien d'autres droits qui au-

(1) *Pol.*: En tant que partie représentative du corps législatif, il sera...

(2) *Am. et Pol.*: ...rédigeant les lois et les ordres...

(3) *Am. et Pol.*: Supprimer : « au monde ».

(4) *Nilus 1920*: Nous ferons la loi, le droit et les tribunaux (c'est-à-dire : nous constituerons les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.)

(5) *Pol.*: 1° sous forme de projets déposés à la Chambre législative ; 2° au moyen de décrets du Président sous forme d'ordres généraux...

(6) *Nilus 1920 et Am.*: 1° par des projets présentés au Corps législatif ; 2° au moyen d'ordres donnés par le Président, sous forme de règlements généraux, de décrets du Sénat, de décisions du Conseil d'Etat et de règlements rédigés par les Ministres...

(7) *Am. et Pol.*: ...liberté de conscience...

ront à disparaître de la vie courante des hommes (1). S'ils ne disparaissent pas tous entièrement, ils devront être radicalement transformés dès le lendemain du jour où sera proclamée la Constitution nouvelle (2). Ce serait seulement à ce moment précis (3) qu'il n'y aurait plus aucun danger pour nous à faire connaître toutes les innovations, et cela pour la raison suivante : tout changement apparent, en un autre temps, pourrait être dangereux, parce que s'il était introduit par la force, et mis en vigueur strictement et sans discernement, il tendrait à exaspérer le peuple qui redouterait de nouveaux changements dans des conditions semblables. D'autre part, si ces changements devaient nous obliger à accorder plus de concessions encore, le peuple dirait que nous reconnaissons nos erreurs (4), et cela pourrait ternir la gloire de l'infailibilité du nouveau pouvoir. Il pourrait également dire que nous avons été effrayés et contraints (5) de céder. Et si tel était le cas, le monde ne nous remercierait jamais, parce qu'il considère comme son droit d'obtenir toujours des concessions. Si l'une ou l'autre de ces impressions (6) agissait sur l'esprit du public, ce serait un immense danger pour le prestige de la Constitution nouvelle.

Il est essentiel pour nous que, dès cette proclamation, tandis que le peuple (7) souffrira encore du brusque changement (8) et sera dans un état de terreur et d'indécision, il se rende compte que nous sommes si puissants, si invulnérables, si pleins de force, qu'en aucun cas nous ne prendrons (9) ses intérêts en considération. Nous tiendrons à ce qu'il soit convaincu que non seulement nous ignorons ses opinions et ses désirs,

(1) *Pol.*: ...ou bien être radicalement transformés...

(2) *All.*: Le Coup d'Etat nous offre l'unique moyen d'introduire d'un seul coup la Constitution de nos rêves. Tout futur changement perceptible offre de grands dangers en soi s'il apporte de nouvelles limitations et qu'elles soient mises à exécution avec une grande rigueur. Car il peut pousser les hommes au désespoir en leur faisant craindre que leur situation s'aggrave encore. Si, au contraire, les changements sont graduels, on dira que nous aurions dû prévoir notre erreur, et alors la confiance en notre infailibilité est à jamais perdue, ou bien on dira que nous avons peur et que nous devons nous montrer conciliants ; ce dont personne ne nous sera reconnaissant.

(3) *Pol.* et *Am.*: ...que nous pourrions faire connaître toutes nos décisions, car plus tard tout changement serait dangereux, et cela pour la raison suivante : s'il était introduit par la force...

(4) *Nilus 1920.*: ...notre erreur. — *Pol.*: ...notre faiblesse...

(5) *Am.* et *Pol.*: contraints de faire des concessions dont on ne nous serait pas reconnaissant, parce qu'on les estimerait comme un droit légitime.

(6) *Pol.*: L'une ou l'autre de ces impressions serait un immense danger pour le prestige...

(7) *Pol.*: ...sera encore stupéfait du Coup d'Etat.

(8) *All.*: ...du Coup d'Etat.

(9) *Am.* et *Pol.*: ...nous ne compterons avec les peuples et non seulement nous ignorerons leurs opinions et leurs désirs, mais nous serons prêts et aptes à tout moment...

mais que nous serons prêts à tout moment et en tous lieux à réprimer énergiquement toute manifestation ou toute velléité d'opposition. Nous ferons entendre au peuple que nous avons pris (1) tout ce que nous désirions (2) et que nous ne lui permettrons jamais de partager (3) le pouvoir avec nous. Alors, la crainte lui fermera les yeux, et il attendra patiemment la suite des événements.

Gentils traités en Troupeau de Moutons

(Pol. : Les Gentils sont des moutons)

Les Gentils sont comme un troupeau de moutons, — nous sommes les loups. Et savez-vous ce que font les moutons lorsque les loups pénètrent dans la bergerie ? Ils ferment les yeux (4). Nous les amènerons à faire de même, car nous leur promettrons (5) de leur rendre toutes leurs libertés, après avoir asservi tous les ennemis du monde (6) et obtenu la soumission de tous les partis. J'ai à peine besoin de vous dire combien de temps ils auront à attendre le retour de leurs libertés.

Le Mensonge apparent qui cache les Loges

(Pol. : La Maçonnerie secrète et le Mensonge apparent qui cache les Loges)

Pour quelle raison avons-nous été conduits à imaginer (7) notre politique et à l'implanter chez les Gentils ? Nous la leur avons inculquée sans leur en laisser comprendre le sens intime. Qu'est-ce qui nous a poussés à adopter une telle ligne de conduite (8), sinon ce fait que, race disséminée, nous ne pouvions atteindre notre objet par des moyens directs, mais seulement par des moyens détournés ? Telle fut la cause réelle de notre organisation de la Maçonnerie, dont ces pourceaux (9) de Gentils n'ont pas approfondi le sens, ni même soupçonné le but. Ils sont attirés par nous dans la multitude de nos Loges, qui pa-

(1) Am. et Pol. : ...d'un coup...

(2) Pol. : ...tout ce que nous estimions indispensable...

(3) Pol. : ...que nous ne partagerons jamais le pouvoir avec eux... et il attendra la suite des événements.

(4) All. : ...et ils se tiendront immobiles.

(5) Pol. : ...promettrons de plus de leur rendre...

(6) All. et Pol. : ...les ennemis de la paix...

(7) Pol. : ...imaginer toute cette politique et à l'implanter chez les Gentils sans leur en laisser comprendre le sens intime, sinon parce que...

(8) Am. : ...ligne de conduite aussi compliquée...

(9) Pol. : ...animaux...

raissent être uniquement maçonniques pour jeter de la poudre aux yeux de leurs camarades (1).

Par la miséricorde de Dieu, son peuple élu fut dispersé, et cette dispersion, qui parut au monde comme notre faiblesse, a constitué toute notre puissance, laquelle nous a conduits au seuil de la souveraineté universelle.

Il nous reste peu de chose à ajouter à ces fondations pour atteindre notre but.

DOUZIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 12)

La Liberté d'après la Judéo-Maçonnerie

(Pol. : Compréhension maçonnique de la Liberté)

Le mot Liberté, qui peut être interprété de diverses manières, nous le définirons ainsi : « La Liberté est le droit de faire ce qui est permis par (2) la loi ». Une telle définition nous sera utile en ce sens qu'elle (3) nous réserve de déterminer où il y aura et où il n'y aura pas de liberté, pour la simple raison que la loi permettra seulement ce qui peut satisfaire nos désirs.

La Presse sous le Pouvoir Judéo-Maçonnique

(Pol. : Avenir de la Presse dans le royaume maçonnique)

Envers la Presse, nous nous conduirons de la manière suivante : — Quel est actuellement le rôle joué par la Presse ? Elle sert à déchaîner sur les peuples les plus violentes passions, ou, quelquefois, des luttes égoïstes de partis qui peuvent être nécessaires à nos desseins. Elle est souvent creuse, injuste, fausse, et la plupart ne comprennent (4) en rien ses intentions véritables. Nous la mettrons sous le joug et la conduirons avec des rênes solides ; nous devons également nous assurer le contrôle (5) de toutes les firmes de publications. Il ne serait d'aucune utilité pour nous de contrôler les journaux, si nous restions exposés aux attaques des brochures et des livres. Nous

(1) Pol. : ...semblables.

(2) Pol. : ...le Code...

(3) Pol. : ...met toute la liberté entre nos mains car les lois renverseront ou établiront seulement ce qui est souhaitable, d'après le programme ci-dessous.

(4) Pol. : ...pas à quoi elle sert.

(5) Am. : ...contrôle de tout ce qui s'imprime... — Nilus, 1920, II. — Pol. : ...nous agirons de même avec les autres imprimés. Il ne serait d'aucune utilité pour nous de nous défendre contre les attaques des journaux, si nous restions une cible pour les brochures et les livres.

ferons du produit de la publicité, actuellement si coûteuse, une ressource avantageuse pour notre Gouvernement (1), en introduisant un droit de timbre spécial (2) et en contraignant les éditeurs et les imprimeurs à nous verser une caution (3) afin de garantir notre gouvernement contre toute espèce d'attaques de la part de la Presse. En cas d'attaque, nous répondrions (4) de tous côtés par des amendes. Ces mesures, timbres, cautions, amendes (5) seront une importante source de revenus pour le Gouvernement. Certainement, des organes de partis ne regarderont pas à payer de fortes amendes, mais après une seconde attaque sérieuse contre nous, nous les supprimerons totalement. Nul ne pourra impunément toucher au prestige de notre infaillibilité politique. Pour interdire une publication, nous trouverons le prétexte suivant : — la publication qui vient d'être supprimée excitait, dirons-nous, l'opinion publique, sans aucune raison ou aucun fondement. Je vous prie de bien remarquer que, parmi les publications agressives, se trouveront (6) celles qui auront été créées par nous dans ce dessein (7) ; mais ces dernières n'attaqueront notre politique que sur les points (8) où nous nous serons proposé un changement.

Censure des Journaux, des Revues, des Livres et des Organes d'information

(Pol. : Contrôle de la Presse)

Aucune information (9) n'atteindra la société sans passer par notre contrôle. Ceci est déjà pour nous un point acquis (10) par le fait que toutes les nouvelles sont reçues de toutes les parties du monde par un petit nombre d'agences qui les centralisent (11). Lorsque nous serons arrivés au pouvoir, ces

(1) Pol. : ...étant donné la nécessité de la censure, nous introduirons un droit de timbre spécial, nous contraindrons les éditeurs...

(2) All. : ...qui réduira leur nombre exagéré... — Am. : ...en lui imposant la censure... — *Nilus* 1920, Id.

(3) All. : ...que nous confisquerons en tout ou en partie en cas d'attaques contre nous.

(4) Am. : ...impitoyablement...

(5) Pol. : ...les timbres, les cautions et les amendes, dont elles assurent le paiement...

(6) Pol. : ...également...

(7) Pol. : ...dans ce dessein (inexistant).

(8) Pol. : ...dont nous avons décidé le changement.

(9) All. : Aucun journal, aucune revue, aucun livre...

(10) All. : ...en partie...

(11) Pol. : Lorsque nous serons arrivés au pouvoir (inexistant) .. appartiendront alors entièrement...

agences nous appartiendront entièrement et ne publieront que les nouvelles qu'il nous plaira de laisser paraître.

Si, dans les conditions actuelles, nous avons réussi à (1) obtenir, sur la société des Gentils (2), un contrôle tel qu'elle n'entrevoie les affaires du monde qu'à travers les lunettes colorées que nous lui avons mises devant les yeux ; si, dès maintenant, aucune barrière ne peut nous empêcher de pénétrer les secrets d'Etat, ainsi que les nomme la stupidité des Gentils, quelle ne sera pas notre situation, lorsque nous serons officiellement reconnus comme les dirigeants du monde, dans la personne de notre (3) Empereur mondial ?

Revenons à l'avenir de la Presse. Celui qui voudra devenir éditeur, libraire ou imprimeur, devra obtenir un certificat (4) et une licence qui, en cas de désobéissance, lui seraient retirés. Les canaux par lesquels la pensée humaine trouve son expression seront ainsi mis entre les mains de notre Gouvernement, qui les utilisera comme organe éducateur et qui empêchera ainsi le public d'être dérouté par le « progrès » idéalisateur et par le libéralisme (5).

Le Progrès d'après la Judéo-Maçonnerie

Qui d'entre nous ne sait que cet insigne bienfait (6) mène tout droit à l'utopie d'où naquirent (7) l'anarchie et la haine de l'autorité ? Et cela pour la simple raison que le « progrès », ou plutôt l'idée (8) d'un progrès libéral, donne aux hommes des pensées différentes d'émancipation, sans leur assigner aucune limite. Tous les soi-disant libéraux sont des anarchistes, sinon dans leurs actes, du moins dans leurs idées. Chacun d'eux court après le fantôme de la liberté (9), pensant qu'il peut faire tout

(1) *Pol.* : ...nous emparer des cerveaux des sociétés des Goïms, à tel point qu'elles n'entrevoient les affaires...

(2) *Am.* : ...sur les esprits...

(3) *Am.* : ...souverain mondial ? — *Pol.* : ...Souverain universel.

(4) *Pol.* : ...spécial qui, en cas de désobéissance, lui serait retiré.

(5) *Am.* : Par ces mesures, la pensée deviendra un moyen d'éducation dans les mains de notre gouvernement, qui ne permettra pas au peuple de s'égarer dans les royaumes de l'imagination et dans les rêves du progrès bienfaisant.

— *All.* : ...qui empêchera ainsi le peuple de se perdre dans de stériles rêveries sur les prétendus bienfaits du progrès. — *Nilus*, 1920 : ...prétendus (inexistants) — *Pol.* : ...qui empêchera les masses de s'égarer dans les divagations et les rêveries sur l'influence bienfaisante du progrès.

(6) *Nilus*, 1920 : ...illusoire... — *Am.* : ...ces fantastiques bienfaits...

(7) *Pol.* : ...les relations anarchiques des peuples entre eux et avec leur gouvernement.

(8) *Pol.* : ...du progrès donne aux hommes toute sorte d'idée d'émancipation...

(9) *Pol.* : ...tombeant alors dans l'indépendance, c'est-à-dire dans l'anarchie, qui fait de l'opposition pour l'opposition.

ferons flotter devant eux. Pour que notre armée de journaux puisse exécuter ce programme dans son esprit, à savoir : soutenir les différents partis, il nous faudra organiser notre Presse avec grand soin.

Sous le nom de « Commission centrale de la Presse », nous organiserons des meetings (1) littéraires où nos agents, inaperçus, donneront le mot d'ordre et le mot de passe. En discutant et en contredisant notre politique, toujours superficiellement, bien entendu, sans toucher effectivement à aucune de ses parties essentielles, nos organes mèneront des débats simulés avec les journaux officiels (2), afin de nous donner un motif de définir nos plans avec plus d'exactitude que nous ne le pouvions faire dans nos programmes préliminaires. Mais ceci uniquement lorsqu'il y aura profit pour nous (3). Cette opposition de la Presse nous servira également à faire croire au peuple que la liberté de la parole (4) existe encore. A nos agents, elle donnera l'opportunité de montrer que nos adversaires portent contre nous des accusations dénuées de sens, puisqu'ils seront incapables de découvrir une base réelle pour réfuter notre politique.

De telles mesures, échappant à l'attention publique, seront les plus sûrs moyens de guider l'esprit du peuple et d'inspirer confiance en notre Gouvernement.

Grâce à ces mesures, nous pourrions exciter ou calmer l'esprit public sur les questions politiques, lorsque cela nous deviendra nécessaire ; nous pourrions le persuader ou le dérouter en imprimant (5) de vraies ou de fausses nouvelles, des événements exacts ou contradictoires, suivant la convenance de nos desseins. Les informations que nous publierons dépendront de la disposition actuelle du peuple à accepter telle sorte de nouvelles, et nous examinerons toujours soigneusement le terrain avant d'y mettre le pied.

Les restrictions que nous imposerons — comme je l'ai dit — aux publications privées nous permettront de rendre certaine la défaite de nos ennemis, parce qu'ils n'auront aucun organe de presse à leur disposition, au moyen duquel ils pourraient

(1) *All.* : ...des sociétés littéraires... — *Pol.* : ...des clubs...

(2) *Pol.* : ...dans le seul but...

(3) *Pol.* : Ces attaques de la Presse... — *All.* : Cette attaque simulée...

(4) *All.* et *Am.* : ...et de la presse...

(5) *Pol.* : ...tantôt le vrai, tantôt le faux, des faits exacts, puis des démentis selon qu'on les aura accueillis bien ou mal.

donner libre cours à leurs opinions. Nous n'aurons même pas à faire une réfutation totale de leurs affirmations.

Les ballons d'essai que nous lancerons dans le troisième rang de notre Presse seront, s'il est nécessaire (1), réfutés par nous d'une manière semi-officielle.

Les liens entre la Franc-Maçonnerie et la Presse actuelle

(Pol. : Solidarité maçonnique dans la Presse actuelle)

Déjà il existe dans le journalisme français un système d'entente maçonnique pour donner les mots d'ordre. Tous les organes de la Presse sont liés par des secrets professionnels (2) mutuels, à la manière des anciens augures. Aucun de ses membres ne dévoilera sa connaissance du secret, si l'ordre n'a pas été donné de le rendre public. Pas un seul éditeur n'aura le courage de trahir le secret qui lui a été confié, car nul n'est admis dans le monde littéraire s'il ne porte la marque de quelque acte ténébreux dans son passé. Au moindre signe d'insoumission, la tache serait aussitôt révélée. Tant que ces marques restent connues du petit nombre seulement, le prestige du journaliste attire l'opinion publique à travers le pays tout entier. Le peuple le suit et l'admire (3).

Les besoins des Provinces

(Pol. : Création d'un mouvement d'opinion en province)

Nos plans doivent principalement s'étendre à la province. Il nous est indispensable d'y créer des idées et des opinions telles qu'à un moment donné nous les puissions lancer contre la capitale, en les présentant comme les vues neutres des provinces (4).

(1) Pol. : Les pierres de touche que nous emploierons dans la presse de la catégorie seront, s'il est nécessaire...

(2) Am. : ...par le secret professionnel... — Nilus, 1920, *Id.*

(3) Pol. : Déjà actuellement au moins dans les formes observées par le journalisme français, il existe une solidarité maçonnique exprimée dans ce mot d'ordre : tous les organes de presse sont liés les uns aux autres par le secret professionnel. Aucun de ses membres, tels les anciens augures, ne dévoilera... Pas un seul journaliste n'aura... dans son passé. La tache serait aussitôt révélée. Tant que ces marques restent inconnues, le prestige du journaliste attire l'opinion publique, les foules le suivent avec enthousiasme.

(4) All. : ...en les présentant comme des idées d'indépendance. — Pol. : ...en les présentant comme les désirs d'indépendance et les tendances de la province.

Evidemment, la source et l'origine de ces idées ne seraient pas changées, — elles seraient nôtres.

Il est pour nous de toute nécessité qu'avant notre prise de possession du pouvoir (1) les grandes villes soient, pendant quelque temps, sous l'influence de l'opinion des provinces, c'est-à-dire qu'elles connaissent l'opinion de la majorité, opinion par nous préparée. Il nous est nécessaire (2) que les capitales, au moment critique et psychologique, n'aient pas le temps de discuter un fait accompli, mais qu'elles l'acceptent simplement parce qu'il a été approuvé par une majorité dans les provinces.

L'infailibilité du nouveau Régime

Lorsque nous arriverons à la période du nouveau régime, — c'est-à-dire pendant la période transitoire qui précédera notre souveraineté, — nous ne permettrons à la Presse de publier aucun compte rendu d'affaires criminelles ; il faut que le peuple pense que le nouveau régime est si satisfaisant que le crime même n'existe plus (3).

Là où un crime sera commis, il ne devra être connu que de la victime et de ceux qui, par hasard, en auront été les témoins (4) mais de ceux-là seuls.

TREIZIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 13)

Soumission pour le pain quotidien

(Pol. : Besoin du pain quotidien)

Le besoin du pain quotidien obligera les Gentils à tenir leurs langues et à rester nos humbles serviteurs. Ceux des Gentils (5) que nous pourrions occuper dans notre Presse discuteront, sous nos ordres, les faits que nous ne jugerions pas à propos de discuter dans notre Gazette officielle. Et, tandis que tous les gen-

(1) *Pol.* : ...total, les capitales... — *Am.* : ...la capitale... — *Nilus*, 1920 : ...les capitales...

(2) *All.* : Il est indispensable que les grandes villes se persuadent qu'elles sont entourées de l'hostilité des provinces — hostilité qui sera notre œuvre.

(3) *Pol.* : ...il ne nous sera pas possible de permettre à la Presse de démasquer la malhonnêteté de la société, il faut que le peuple pense que le nouveau régime est si satisfaisant que la criminalité même n'existe plus.

(4) *Pol.* : ...accidentels...

(5) *Pol.* : Nos agents pris parmi eux...

res de discussions et de débats auront lieu de la sorte, nous ferons passer les lois (1) dont nous aurons besoin, puis nous les présenterons au public comme un fait accompli.

Nul n'osera demander que ce qui a été décidé soit abrogé, tout spécialement parce que nous aurons tout coloré de notre intention d'aider au progrès. Alors, la Presse détournera l'attention du public par de nouvelles propositions. (Vous savez vous-mêmes que nous avons toujours appris au peuple à rechercher de nouvelles émotions (2)).

Les problèmes politiques. — Suprématie de l'Etat

(Pol. : Les problèmes politiques)

Des aventuriers politiques, sans cervelle, précipiteront la discussion de nouveaux problèmes, semblables à ceux qui, même de nos jours, ignorent ce dont ils parlent. Les problèmes politiques ne sont pas destinés à être connus (3) du commun des mortels; ils ne peuvent être compris, comme je l'ai dit plus haut, que des Gouvernements qui ont, depuis des siècles, dirigé les affaires (4). De tout ceci, vous pouvez conclure que nous n'en déférerons à l'opinion publique que pour faciliter le travail de notre machinerie (5). Vous pouvez également remarquer que nous cherchons l'approbation sur les diverses questions non par des actes, mais par des paroles. Nous affirmons continuellement que (6) dans toute la mesure possible, nous sommes guidés par l'espoir et la certitude de servir le bien public.

Problèmes économiques du Commerce et de l'Industrie

(Pol. : Questions industrielles)

Afin de détourner les gens (7) agités des questions politiques, nous leur fournirons de nouveaux problèmes, concernant le

(1) *Pol.* : Et profitant du bruit de la discussion soulevée, nous prendrons et nous ferons passer les mesures dont nous aurons besoin.

(2) *Pol.* : Vous savez vous-mêmes que nous avons appris au peuple à rechercher toujours quelque chose de nouveau.

(3) *Am.* : Les problèmes politiques ne sont pas destinés à être compris...

(4) *Am.* : ...que des gouvernements qui les ont créés et s'y sont intéressés pendant des siècles. — *Pol.* : Des gens sans cervelle, chargés de la destinée des peuples, se précipiteront dans la discussion de ces nouveaux problèmes incapables jusqu'à présent de comprendre qu'ils n'ont aucune idée de ce dont ils discutent. Les problèmes de la politique ne peuvent être compris que de ceux qui l'ont créée et qui l'ont dirigée depuis des siècles.

(5) *All.* : Nous n'en déférerons à l'opinion publique que pour faciliter la marche de notre machine politique.

(6) *Pol.* : ...la pensée directrice de nos entreprises est l'espérance et même la certitude d'être utiles au bien général.

(7) *Pol.* : ...trop...

commerce et l'industrie, par exemple. Qu'ils s'excitent sur ces questions tant qu'ils voudront ! Les masses ne consentent à s'abstenir et à se détacher de ce qu'elles croient être l'action politique (1) que si nous leur procurons de nouveaux amusements : le commerce, par exemple, que nous essayons de leur faire passer comme question politique. Nous-mêmes avons amené les masses à prendre part à la politique pour nous assurer leur appui dans notre campagne contre les gouvernements des Gentils.

Jeux et Maisons publiques

(Pol. : **Jeux et Maisons du peuple**) (2)

Pour les empêcher de se découvrir une nouvelle ligne de conduite en politique, nous les distrairons également par toutes sortes de divertissements : jeux, passe-temps, passions (3), maisons publiques.

Nous allons bientôt lancer des annonces dans les journaux, invitant le peuple à prendre part à des concours de tout genre : artistiques, sportifs, etc. Ces nouveaux divertissements distrairont définitivement l'esprit public des questions qui pourraient nous mettre en conflit avec la populace. Comme le peuple perdra graduellement le don de penser par lui-même (4) il hurlera avec nous, pour cette raison bien simple que nous serons les seuls membres de la société à même d'avancer des idées nouvelles ; ces voies inconnues seront ouvertes à la pensée par des intermédiaires qu'on ne pourra soupçonner être des nôtres.

Folles Théories pour les Goïm. — Vérité unique pour les Juifs

(Pol. : « **La Vérité est une** »)

Le rôle des idéalistes (5) libéraux sera définitivement terminé

(1) *Pol.* : ... (que nous leur avons enseignée pour pouvoir, avec cette aide, combattre les gouvernements des Goïm) que si nous leur procurons de nouvelles occupations dans lesquelles nous montrerons qu'il y a également une idée politique.

(2) Les maisons du peuple contiennent salle de réunion, salle de théâtre, salle de jeux, restaurant populaire, buvettes hygiéniques, etc., mais ne sont nullement ce qu'on désigne en français par ces mots « maisons publiques ». (*Note du traducteur*).

(3) *Am.* : ...centres de culture intellectuelle... — *Nilus* 1920 : ...passions.

(4) *Pol.* : ...Il parlera comme nous, pour cette raison bien simple que nous serons les seuls membres de la société à avancer des idées nouvelles par des intermédiaires qu'on ne pourra soupçonner être des nôtres.

(5) *Am.*, *Pol.* et *Nilus*, 1920 : ...utopistes.

quand notre Gouvernement sera reconnu. Jusque là, ils nous rendront grand service, et c'est pourquoi nous essayerons d'incliner l'esprit public vers toutes sortes de théories fantastiques (1) qui pourraient paraître avancées ou libérales. C'est nous qui avons, avec un succès complet, tourné les têtes sans cervelle des Gentils (2) vers le socialisme, par nos théories progressistes ; on ne trouverait pas parmi les Gentils un seul homme capable de s'apercevoir que, hors les cas où il s'agit de découvertes (3) matérielles ou scientifiques, il y a toujours derrière le mot « progrès », un leurre quelconque. Car il n'existe qu'un seul enseignement vrai dans lequel le « progrès » n'a point de place. Le Progrès, comme toute idée fausse, sert à cacher la vérité pour que personne ne la sache que nous, le Peuple élu de Dieu, pour en être le gardien.

Les grands problèmes qui ont asservi le Monde aux Juifs

(Pol. : Les Grands problèmes)

Lorsque nous aurons le pouvoir, nos orateurs discuteront les grands problèmes qui ont bouleversé l'humanité (4) que nous amènerons, enfin, sous notre joug béni.

Qui se doutera alors que tous ces problèmes furent lancés à notre instigation, pour servir un plan politique que nul n'aura saisi durant tant de siècles ?

QUATORZIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 14)

Abolition des Religions, sauf celle de Moïse

(Pol. : La religion de l'avenir)

Quand nous serons les maîtres de la terre (5), nous ne tolé-

(1) *Pol.* : ...nouvelles et soi-disant avancées.

(2) *Am.* : ...stupides... — *Pol.* : ...vers le socialisme (inexistant).

(3) *Pol.* : ...matérielles, le mot « progrès » n'a rien de commun avec la vérité, car la vérité est une et il n'y a pas en elle de place pour le progrès. Le progrès... que nous, peuple élu de Dieu, ses gardiens.

(4) *Pol.* : ...afin de l'amener à la fin des fins à reconnaître notre bienfaisant gouvernement. — *Nilus*, 1920 : ...afin de l'amener à la fin des fins à notre bienfaisant gouvernement.

(5) *Nilus*, 1920 : ...il ne sera pas désirable pour nous qu'il y ait une autre religion que notre religion d'un seul Dieu, à qui notre destin est lié par notre élection et par qui notre destin est lié au destin du monde. — *Pol.* : ... il ne sera pas désirable pour nous qu'il y ait une autre religion que notre culte

rerons aucune religion que la nôtre, c'est-à-dire une religion n'admettant qu'un seul Dieu à qui notre destin est lié par l'élection qu'il fit de nous, et par qui est également déterminé le destin du monde.

Il faut, pour cette raison, que nous abolissions toutes les professions de foi (1). Si, momentanément, le résultat obtenu est de faire des athées, notre but n'en sera pas contrarié, mais cela servira d'exemple aux générations futures qui écouteront notre enseignement sur la religion de Moïse, religion dont la doctrine ferme et bien réfléchie (2) nous imposa le devoir de mettre toutes les nations sous nos pieds.

En agissant ainsi, nous insisterons également sur (3) les vérités mystiques de l'enseignement mosaïque, desquelles dépend, dirons-nous, toute sa valeur éducative.

Asservissement aux Juifs

(Pol. : Le servage de l'avenir)

Puis, nous publierons, en toute occasion, des articles dans lesquels nous comparerons notre avantageuse autorité à celle du passé. L'état de bénédiction et de paix (4) qui existera alors, bien qu'il sera le fruit de longs siècles de perturbation, mettra encore en relief le bienfait de notre nouveau Gouvernement. Nous exposerons, sous les couleurs les plus vives, les erreurs commises par les Gentils dans leur administration. Nous soulèverons un tel dégoût pour l'ancien régime que les nations (5) préféreront la paix dans l'esclavage aux droits que lui donnerait la liberté si haut exaltée, mais qui les a si cruellement torturés, qui a épuisé les sources de l'existence humaine et vers lesquels poussait seule, à vrai dire, une troupe d'aventuriers qui ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

Les inutiles changements de Gouvernement auxquels nous

d'un seul Dieu à qui notre destin nous lie par suite de ce que nous sommes le peuple choisi, et par ce destin, le nôtre est lié au destin du monde. — *Am.* : ...nous ne tolérerons l'existence d'aucune autre religion que la nôtre qui proclame un seul Dieu à qui notre destin est lié parce que nous sommes le Peuple Choisi et notre destin a déterminé le destin du monde.

(1) *All.* : ...toute autre profession de foi. — *Am.* : ...toute autre religion. — *Pol.* : ...toutes les croyances.

(2) *Am.* : ...conduira nécessairement à notre domination sur toutes les nations. — *Pol.* : ...a amené notre domination sur tous les peuples.

(3) *Pol.* : Nous insisterons également sur sa vérité mystique de laquelle dépend...

(4) *Am.* et *Pol.* : Les bienfaits de la paix...

(5) *Am.* : ...les masses. — *M. P.* : ...les peuples...

aurons poussé les Gentils, pour ruiner leur édifice gouvernemental, auront alors tellement fatigué les peuples, qu'ils préféreront tout endurer de nous (1) dans la crainte d'avoir à souffrir, de nouveau, les tourments et les malheurs qu'ils auront subis. Nous attirerons une attention spéciale sur les erreurs historiques des Gouvernements des Gentils, erreurs qui les conduisirent à martyriser l'humanité durant tant de siècles, parce qu'ils n'entendaient rien à ce qui concerne le vrai bonheur de la vie humaine (2), étant constamment à la recherche de plans fantastiques de bien-être social. Car les Gentils ne se sont pas aperçus que leurs plans, au lieu d'améliorer les rapports des hommes entre eux, n'ont servi qu'à les rendre de plus en plus mauvais. Cependant, ces rapports mutuels sont la base même de l'existence humaine. Toute la force de nos principes et des mesures que nous prendrons pour les appliquer consistera en ce que nous les interpréterons en les mettant en contraste lumineux avec le régime tombé (3) des anciennes conditions sociales.

Les Mystères de la Religion Juive

(Pol. : Les Mystères de la Religion de l'Avenir sont inabordables)

Nos philosophes exposeront tous les désavantages des religions des Gentils, mais personne ne jugera jamais notre religion de son vrai point de vue, parce que personne n'en aura jamais une connaissance complète, à part les nôtres, qui ne se hasarderont (4), dans aucun cas, à en dévoiler les mystères.

Ecrits immoraux et Littérature de l'avenir

(Pol. : Pornographie et Avenir de la Littérature)

Dans les pays soi-disant dirigeants, nous avons fait circuler une littérature malsaine (5), ordurière et dégoûtante. Nous continuerons à laisser prévaloir cette littérature pendant un court espace de temps, après l'établissement de notre Gouvernement, afin qu'elle fasse ressortir d'une ma-

(1) *M. P.* : ...sous notre gouvernement plutôt que... — *Am. et Pol.* : ...tout endurer de nous plutôt que d'avoir à...

(2) *Pol.* : Etant constamment à la recherche de plans fantastiques de bien-être social, les Gentils ne se sont pas aperçus...

(3) *Am. et Pol.* : ...régime corrompu...

(4) *Am. et Pol.* : ...qui n'oseraient jamais en dévoiler...

(5) *All.* : ...stupide...

nière plus frappante le contraste des enseignements que nous donnerons du pinacle où nous serons élevés. Nos savants, instruits tout exprès pour diriger les Gentils, feront des discours, tireront des plans, ébaucheront des mots et écriront des articles au moyen desquels nous influencerons les esprits, les inclinant vers la science et les idées qui nous conviendront.

QUINZIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 45)

Révolutions mondiales et simultanées

(Pol. : Révolution mondiale et simultanée)

Quand nous aurons obtenu le pouvoir, par des coups d'Etat préparés (1) par nous, de façon à ce qu'ils se produisent simultanément dans tous les pays, et aussitôt après que les Gouvernements respectifs de ces derniers auront été officiellement proclamés incapables de gouverner le peuple, — il pourra s'écouler (2) un temps considérable, tout un siècle peut-être, — nous ferons tous nos efforts pour empêcher les conspirations de se tramer contre nous.

Exécutions sommaires. — Prohibition des Sociétés Secrètes

Pour atteindre ce but, nous (3) emploierons l'impitoyable moyen des exécutions contre tous ceux qui pourraient prendre les armes contre l'établissement de notre pouvoir.

(Pol. : Sort futur des Francs-Maçons Goïm)

L'institution d'une nouvelle société secrète quelconque tombera aussi sous le coup de la peine de mort ; quant aux sociétés secrètes qui existent actuellement et qui nous sont connues, celles qui servent et ont servi notre cause, nous les dissoudrons et enverrons leurs membres en exil au bout du monde.

(1) *Am.*: ...au moyen de révolutions préparées par nous... — *Pol.*: ...par des coups d'Etat préparés pour le même jour dans tous les pays...

(2) *Pol.*: ...avant ce moment-là...

(3) *Am.*: ...nous tuerons impitoyablement tous ceux qui prendraient les armes... — *Pol.*: ...nous condamnerons à mort, sans pitié, tous ceux...

Le sort des Francs-Maçons non-Juifs (1)

C'est de cette manière que nous agirons avec les Francs-Maçons Gentils qui pourraient en savoir plus long qu'il ne nous convient. Nous tiendrons dans une perpétuelle crainte de l'exil tels Francs-Maçons auxquels, pour une raison quelconque, nous ferions miséricorde (2). Nous ferons passer une loi qui condamnera tous les anciens membres des sociétés secrètes à être exilés d'Europe, où sera le centre de notre Gouvernement.

Les décisions de notre Gouvernement seront irrévocables et (3) nul n'aura le droit d'en appeler.

Autocratie Juive par la Terreur

(Pol. : *Mysticisme du Pouvoir*)

Pour mettre sous la botte la société des Gentils, dans laquelle nous avons si profondément enraciné la discorde et les dogmes de la religion protestante (4), des mesures impitoyables devront être introduites. De telles mesures montreront aux nations que notre puissance ne peut être bravée. Nous ne devons tenir aucun compte des nombreuses victimes qui devront être sacrifiées afin d'obtenir la prospérité future.

Obtenir la prospérité, même au moyen de nombreux (5) sacrifices, est le devoir d'un Gouvernement qui comprend que les conditions de son existence ne consistent pas seulement dans les privilèges dont il jouit, mais aussi dans la pratique de son devoir.

Fortifier le prestige de son pouvoir est la condition principale de sa stabilité, et ce prestige ne peut s'obtenir que par une puissance majestueuse et inébranlable qui se montrerait

(1) *Pol.*: Le sous-titre à l'alinéa précédent.

(2) *All.*: Ils devront, par conséquent, se garder de trahir qui que ce soit.

(3) *Am. et Pol.*: ...et sans appel.

(4) *Nilus 1920*: la discorde et le protestantisme. — *Am.*: Dans la société des Goim où nous avons planté des racines si profondes de discorde et de protestation, l'ordre ne peut être rétabli que par des mesures impitoyables servant à prouver que notre puissance ne peut être violée. — *Pol.*: Dans les sociétés des Goim où nous avons semé de profondes racines de discorde et de continuelles protestations, nous ne pourrions renverser l'ordre qu'en employant des mesures sans pitié, manifestations d'une puissance inébranlable.

(5) *Am.*: ...même au prix du sacrifice de la vie. — *Pol.*: Supprimer « nombreux ».

inviolable (1) et entourée d'un pouvoir mystique, par exemple, le pouvoir décrété par Dieu.

Telle fut, jusqu'à nos jours, l'autocratie russe, notre seule ennemie dangereuse, si nous ne comptons pas le Saint-Siège. Rappelez-vous le temps où l'Italie était inondée de sang ; elle ne toucha pas un cheveu de la tête de Sylla, bien que ce fût lui qui fit couler son sang.

Grâce à sa force de caractère, Sylla devint un dieu aux yeux du peuple (2) et son audacieux retour en Italie (3) le rendit inviolable. La populace ne touchera pas celui qui l'hypnotise par son courage et sa force d'âme.

Multiplication mondiale des Loges de Francs-Maçons

(Pol. : Multiplication des Loges de Francs-Maçons)

Tant que nous n'aurons pas atteint le pouvoir, nous tâcherons de créer et de multiplier les Loges de Francs-Maçons dans toutes les parties du monde. Nous attirerons dans ces Loges tous ceux qui peuvent revêtir (4) ou qui sont revêtus déjà de la mentalité publique, car ces Loges seront (5) les principaux lieux où nous recueillerons nos renseignements en même temps qu'elles seront des centres de propagande.

Direction centrale des Loges par les Sages de Sion

Nous centraliserons toutes ces Loges sous une direction unique, connue de nous seuls et constituée par nos Sages. Ces Loges auront également leurs propres représentants (6), afin de masquer les véritables dirigeants. Et ces dirigeants auront seuls le droit de désigner les orateurs et de tracer l'ordre du

(1) *Am.* : ...à cause de sa nature mystique, c'est-à-dire à cause du choix de Dieu. — *Nilus 1920* : ...à cause de sa nature mystique, résultat d'un choix divin.

— *Pol.* : ...provenant de raisons mystiques, du choix divin.

(2) *Am.* : ...bien qu'il le torturât. — *Pol.* : ...bien qu'il le maltraitât.

(3) *Pol.* : ...à Rome...

(4) *Am.* : ...tous ceux qui possèdent ou peuvent acquérir l'esprit public. — *Pol.* : ...tous ceux qui peuvent devenir ou qui sont déjà des personnalités remarquables. — *All.* : ...ceux qui sont ou peuvent devenir des personnages dans la vie publique.

(5) *Pol.* : ...des centres d'information... — *Am.* : ...parce que c'est dans ces loges que sera la source principale d'information et c'est d'elles qu'émanera notre influence.

(6) *All.* : ...leurs présidents... — *Am.* : ...leur propre représentant dans cette organisation afin de cacher le gouvernement maçonnique mentionné plus haut ; il donnera le mot de passe et fera le programme. — *Pol.* : ...leurs propres représentants qui masqueront les véritables dirigeants et qui indiqueront les mots d'ordre et les programmes. — *Nilus* est amphibologique, son texte peut se traduire comme le texte polonais ou de cette façon : leurs propres représentants qui masqueront les véritables dirigeants de qui émaneront les mots d'ordre et les programmes.

jour. Dans ces Loges, nous resserrerons les liens (1) de toutes les classes socialistes et révolutionnaires de la société. Les plans politiques les plus secrets nous seront connus, et, dès qu'ils seront formés, nous en dirigerons l'exécution.

L'Espionnage et la Judéo-Maçonnerie

Presque tous les agents de la police internationale et secrète (2) seront des membres de nos Loges (3).

Les services de la police sont d'une extrême importance pour nous, car ils peuvent masquer nos entreprises, inventer des explications plausibles du mécontentement des masses, aussi bien que punir ceux qui refusent de se soumettre (4).

La Judéo-Maçonnerie (5) dirigeant toutes les Sociétés Secrètes

La plupart de ceux qui entrent (6) dans les sociétés secrètes sont des aventuriers qui, pour une raison ou pour une autre, veulent se frayer un chemin dans la vie et qui ne sont point d'esprit sérieux.

Avec de tels hommes, il nous sera facile de poursuivre notre but et nous leur ferons mettre notre machine en mouvement.

Si le monde entier en est bouleversé, c'est qu'il nous était nécessaire de le bouleverser ainsi, afin de détruire sa trop grande solidité (7). Si, au milieu de ce bouleversement (8), éclatent des conspirations, cela voudra dire que l'un de nos plus fidèles agents est à la tête desdites conspirations. Il est bien naturel que nous soyons le seul peuple à diriger les entre-

(1) *Am.*: Nous resserrerons les liens de tous les éléments libéraux révolutionnaires de ces loges dont les membres appartiendront à toutes les classes de la société. — *Id. All.* — *Pol.*: ...de tous les éléments actifs révolutionnaires ou libres-penseurs. Les loges se composeront des représentants de toutes les classes de la société.

(2) *Am. et Pol.*: ...internationale et nationale.

(3) *Am. et Pol.*: ...car leur collaboration nous est indispensable.

(4) *Am. et Pol.*: La police a non seulement la possibilité de prendre sans contrôle des mesures contre les rebelles, mais peut encore nous servir à masquer nos entreprises et à provoquer le mécontentement, etc.

(5) *Pol.*: Même sous-titre, moins le mot « Judéo ».

(6) *Pol.*: ...avec plaisir dans les sociétés secrètes sont des affairistes, des carriéristes et, en général, des gens qui, en grande partie, sont d'un esprit léger. Avec de tels hommes, il nous sera facile d'arranger nos affaires. (*Id. Nilus, 1920*). Ils mettront en mouvement le mécanisme de la machine inventée par nous.

(7) *Am. et Pol.*: ...solidarité. *Id. Nilus 1920*.

(8) *Am.*: Si un complot se forme, il doit avoir à sa tête l'un de nos plus fidèles agents. — *Pol.*: Si, au milieu de ce monde, éclatent des conspirations, personne d'autre ne sera à leur tête que nos plus fidèles...

prises maçonniques (1). Nous sommes le seul peuple qui sachions (2) les conduire. Nous connaissons le but final de toute action, tandis que les Gentils ignorent la plupart des choses concernant la Maçonnerie et ne peuvent même pas voir les résultats immédiats de ce qu'ils font (3). Généralement, ils ne pensent qu'aux avantages immédiats du moment et sont contents si leur orgueil est satisfait par l'accomplissement de leurs intentions (4), et ils ne perçoivent pas que l'idée originale ne leur revient pas, mais fut inspirée par nous.

La poursuite du succès par les Goïm

(Pol. : Importance du succès public)

Les Gentils fréquentent les Loges maçonniques par pure curiosité, ou dans l'espoir de recevoir leur part des avantages qu'elles procurent (5) ; et quelques-uns d'entre eux, afin de pouvoir discuter (6) leurs idées idiotes devant un auditoire. Les Gentils (7) sont à l'affût des émotions que donnent le succès et les applaudissements ; nous les leur distribuons sans compter. C'est pourquoi nous les laissons remporter leurs succès (8) et tournons à notre avantage les hommes possédés par la vanité et qui s'assimilent inconsciemment nos idées, convaincus de leur propre infaillibilité et persuadés qu'eux seuls ont des idées et ne sont pas soumis à l'influence d'autrui.

Vous ne vous doutez pas combien il est facile d'amener le plus intelligent des Gentils (9) à un degré ridicule de naïveté,

(1) *Am. (Note du texte)* : Il est important de remarquer que certains Juifs eux-mêmes ont soutenu dans leurs écrits que la Maç. est fortement influencée par les Juifs. A ce propos, citons l'assertion du Dr Isaac-M. Wise : « La Maç. est une institution juive, dont l'histoire, les règlements, les devoirs, les mots de passe et les explications sont juifs depuis le commencement jusqu'à la fin, à l'exception d'une seule règle secondaire et de quelques mots dans l'engagement ». (Dr Isaac-M. Wise, *The Israelite*, 3 et 17 août 1855 ; cité par Samuel Oppenheim dans sa brochure intitulée *Jews and Masonry in New-York*, 1910, n° 19, pp. 1 et 2).

(2) *Am.* : Nous savons où nous allons. — *Pol.* : Nous sommes le seul peuple qui sachions où nous les conduisons...

(3) *Am.* : ...tandis que les Gentils en ignorent tout, même le résultat immédiat. *Id. Nilus*, 1920.

(4) *Pol.* : ...de leurs projets, et ils ne remarquent pas que ces projets mêmes ne viennent pas de leur initiative, mais que c'est nous qui les leur avons inspirés.

(5) *Am.* : ...leur part de l'argent public. *Nilus* 1920 et *Pol.* : ...leur part du gâteau social.

(6) *Am.* : ...en public, leurs espérances irréalisables et sans fondement. — *Pol.* : ...publiquement leurs idées idiotes et leurs rêveries sans fondement.

(7) *Am.* et *Pol.* : Ces derniers sont à l'affût...

(8) *Am.* : Nous créons leur succès pour tirer profit de la déception qu'il engendre et qui fait que les gens, sans s'en rendre compte, commencent à suivre nos suggestions sans les suspecter, convaincus... — *Pol.* : ...afin de tirer profit des sentiments de vanité et de conscience de la valeur personnelle qui s'ensuivent. Grâce à ces facteurs, les gens s'assimilent...

(9) *Am.* et *Pol.* : Goïm...

en flattant sa vanité, et, d'autre part, combien il est facile de le décourager par le plus petit échec, ou simplement en cessant de l'applaudir ; on le réduit ainsi à un état de sujétion servile par la perspective de quelque nouveau succès. Autant les nôtres méprisent le succès et sont seulement anxieux de voir leurs plans réussir, autant les Gentils (1) aiment le succès et, pour son amour, sont prêts à lui sacrifier la réussite de tous leurs plans. Ce trait caractéristique des Gentils nous permet de faire aisément d'eux ce que nous voulons. Ceux qui paraissent être des tigres sont aussi stupides que des moutons (2) et leurs têtes sont pleines de vide.

Nous les laisserons donc chevaucher, dans leurs rêves, sur le coursier des vains espoirs de détruire l'individualité humaine par des idées symboliques de collectivisme.

Collectivisme

Ils n'ont pas encore compris et ne comprendront jamais que (3) ce rêve fou est contraire à la loi fondamentale de la nature qui, depuis le commencement du monde, créa les êtres différents les uns des autres, afin de donner à chacun son individualité.

Le fait que nous avons été capables d'amener les Gentils à une idée aussi erronée (4) ne prouve-t-il pas, avec une clarté frappante (5), quelle conception étroite, en comparaison de la nôtre, ils se font de la vie humaine ? Là réside notre plus grand espoir de succès.

Terroriser et exécuter sans compter les victimes

(Pol. : Les Victimes)

Combien clairvoyants étaient nos anciens Sages lorsqu'ils nous disaient que, pour atteindre un but réellement grand, nous ne devions pas nous arrêter devant les moyens, ni compter le nombre des victimes devant être sacrifiées à la réalisation de la cause ! Nous n'avons jamais compté les victimes de

(1) Am. et Pol. : Goïm...

(2) Am. et Pol. : ...ont des âmes de mouton et il ne sort de leur tête que des sottises.

(3) Am. : ...que cette marotte. — Nilus 1920 : ...que ce « petit cheval » (dada). — Pol. : ...que le collectivisme.

(4) Pol. : ...à un tel aveuglement...

(5) Pol. : ...à quel point l'esprit des Goïm, au point de vue humain, est peu développé, comparé au nôtre. — Am. : ...le niveau inférieur de développement où atteint l'esprit des Goïm comparativement à notre esprit. C'est précisément ce qui garantit notre succès.

la race de ces brutes de Gentils, et (1) bien que nous ayons dû sacrifier un assez grand nombre des nôtres (2), nous avons déjà donné à notre peuple une situation dans le monde telle qu'il ne l'eût jamais rêvée. Un nombre relativement restreint de victimes de notre côté a sauvé notre nation de la destruction.

Victimes maçonniques. — Libéralisme pour les Goïm

(Pol.: Exécutions de Franos-Maçons)

Tout homme doit inévitablement finir par la mort. Il vaut mieux hâter cette fin, pour ceux qui entravent le progrès de notre cause, plutôt que pour (3) ceux qui la font avancer. Nous mettons à mort les Franos-Maçons de telle (4) manière que nul, en dehors de la Fraternité (5), n'en peut avoir le moindre soupçon. Les victimes elles-mêmes ne peuvent s'en douter à l'avance. Toutes meurent, quand il est nécessaire, d'une mort apparemment naturelle. Connaissant ces faits (6) la Fraternité n'ose protester contre ces exécutions.

Par ces moyens, nous avons coupé à sa racine même (7) toute protestation contre nos ordres pour autant que les Franos-Maçons eux-mêmes sont en jeu. Nous prêchons le libéralisme aux Gentils, mais, d'autre part, nous tenons notre propre nation (8) dans une entière sujétion.

La Loi et la Puissance des Gentils perdent toute considération

(Pol. : Abaissement du prestige des lois et de l'autorité)

Sous notre influence, les lois des Gentils furent obéies aussi peu que possible. Le prestige de leurs lois a été miné par (9) nos idées libérales que nous avons introduites parmi eux. Les questions les plus importantes, aussi bien politiques que morales, sont résolues, par les Cours de Justice, de la manière que nous leur prescrivons. L'administrateur de la Justice des

(1) *Am. et Pol.*: ...suppriment « et ». Bien que nous...

(2) *Am. et Pol.*: ...mais, en retour, nous avons...

(3) *Am.*: ...notre peuple ou pour nous, nous qui sommes les créateurs de ce qui fait mourir. — *Pol.*: ...nous qui réalisons cette œuvre.

(4) *All.*: Dans les loges maçonniques, nous procédons de telle...

(5) *Am. et Pol.*: ...en dehors des Frères. — *All.*: En dehors de nos coreligionnaires...

(6) *Am. et Pol.*: ...les Frères eux-mêmes n'osent...

(7) *Am.*: ...de la part des Maçons... — *Pol.*: ..., dans la Maçonnerie...

(8) *Am. et Pol.*: ...et nos agents...

(9) *Am. et Pol.*: ...par les commentaires libéraux que nous avons introduits en ce sujet.

Gentils envisage ces questions à la lumière qu'il nous plait de les lui présenter. Nous y parviendrons grâce à nos agents et à des hommes (1) avec lesquels nous paraissions n'avoir aucune relation (2) : opinions de la Presse et autres moyens ; même des sénateurs, et (3) d'autres personnages officiels, suivent aveuglément nos avis.

Le cerveau du Gentil, étant d'un caractère purement bestial, est incapable d'analyser et d'observer quoi que ce soit, et, plus encore, de prévoir les conséquences que peut avoir un cas présenté sous un certain jour.

Le Peuple élu

C'est, précisément, dans cette différence de mentalité entre les Gentils et nous-mêmes que nous pouvons aisément voir le signe de notre élection par Dieu et de notre nature surhumaine ; il nous suffit de la comparer au (4) cerveau instinctivement bestial des Gentils. Ils ne font que voir les faits, mais ne les prévoient pas, et sont incapables d'inventer quoi que ce soit, à l'exception, peut-être (5), des choses matérielles. De tout cela, il ressort clairement que la nature elle-même nous a destinés à conduire et à gouverner le monde.

Les Lois Juives seront courtes et claires

(Pol. : Brièveté et clarté des Lois du futur Royaume)

Quand l'heure viendra pour nous de gouverner ouvertement, le moment sera venu aussi de montrer la douceur (6) de notre régime et (7) d'amender toutes les lois. Nos lois seront brèves et concises (8), ne demandant aucune interprétation ; tout le monde pourra les connaître dans leurs moindres détails.

L'Obéissance

(Pol. : L'Obéissance à l'autorité)

Leur trait essentiel sera d'exiger l'obéissance absolue à

(1) Am. et Pol. : Supprimer « et à des hommes ».

(2) Am. et Pol. : ..., par la Presse...

(3) Am. et Pol. : ..., et la haute administration...

(4) Am. et Pol. : ...c'est ce qui distingue notre cerveau du cerveau...

(5) Pol. : ...cependant...

(6) Am. : ...les avantages... — Pol. : ...de montrer les effets bienfaisants de notre régime, alors nous amenderons toutes les législatures.

(7) Am. : ...et nous changerons toutes les lois.

(8) Nilus 1920. All., Am. : ...irrévocables... — Pol. : ...inflexibles...

l'autorité, et ce respect de l'autorité sera porté à ses limites extrêmes. Alors cessera tout abus (1) de pouvoir.

Châtiments extrêmes contre les abus de Pouvoir

(Pol. : *Moyens employés contre les abus de pouvoir*)

Chacun (2) sera responsable devant l'unique pouvoir suprême, nommément celui du souverain.

L'abus de pouvoir, de la part de qui que ce soit, exception faite pour le souverain, sera si sévèrement puni qu'on perdra l'envie d'essayer sa force à cet égard.

Nous surveillerons attentivement chacune des décisions prises par notre Corps administratif (3), d'où dépendra le travail de la machine gouvernementale, parce que (4) si l'administration se relâche, le désordre surgira partout. Pas un seul acte illégal, pas un seul abus de pouvoir (5) ne restera impuni.

Tous les actes (6) de dissimulation ou (7) de négligence volontaire de la part des agents de l'administration, disparaîtront dès qu'on aura vu les premiers exemples de châtement.

Le prestige de notre puissance exigera que des châtements convenables soient infligés, c'est-à-dire qu'ils soient durs, même dans le cas de la plus insignifiante atteinte portée à ce prestige, en vue d'un gain personnel. L'homme (8) qui, par une peine même trop sévère (9) expie son crime, sera comme le soldat mourant sur le champ de bataille de l'administration pour la cause de l'autorité, des principes et de la loi ; cause qui n'admet aucune déviation de la voie commune en faveur d'intérêts personnels, même pour ceux qui conduisent le char de l'Etat. Ainsi, nos juges sauront que, en essayant de montrer leur indulgence (10), ils violeront la loi de la justice faite

(1) Am.: ...car tout le monde, sans exception, sera responsable devant le pouvoir suprême départi à la plus haute autorité. — Pol.: ...par suite de la responsabilité de tous, sans exception, devant l'autorité du représentant du pouvoir suprême.

(2) Les hauts fonctionnaires seront...

(3) Nilus 1920 et Am.: Nous surveillerons de près tous les actes de l'Administration.

(4) Am. et Pol.: ...car la corruption de l'Administration engendre la corruption générale.

(5) Am.: ...pas un seul acte de corruption...

(6) Pol.: (sous-titre précédant cet alinéa) : « *Rigueur des châtements* ».

(7) Pol.: ...ou de complaisance mutuelle...

(8) Pol.: L'homme condamné à une peine...

(9) Pol.: ...par rapport à sa faute, sera comme le soldat...

(10) Nilus 1920 et Am.: ...de montrer une pitié stupide... — Pol.: ...de montrer, sans raison, leur indulgence...

pour (1) imposer un châtiment exemplaire, en raison des fautes commises, et non pour permettre au juge de montrer sa clémence (2). Cette heureuse qualité (3) ne devra s'exercer que dans la vie privée et non dans l'exercice officiel des fonctions de juge, sans quoi la portée éducatrice de la vie politique perd toute son efficacité.

La limite d'âge pour les Juges

Les magistrats, à cinquante-cinq ans, cesseront toutes fonctions (4) pour les raisons suivantes :

1° Parce que des hommes âgés s'attachent plus fortement à des idées préconçues et sont moins capables d'obéir à des ordres nouveaux ;

2° Parce qu'une telle mesure nous permettra d'opérer de fréquents changements dans la magistrature qui, ainsi, sera docilement soumise à toute pression de notre part. Tout homme désirant conserver son poste devra, pour se l'assurer, nous obéir aveuglément.

Le Libéralisme défendu aux Juges et aux autres hauts fonctionnaires

(Pol. : Le Libéralisme des Juges et de l'Autorité)

En général, nos juges seront choisis parmi ceux qui comprennent que leur devoir est de punir et d'appliquer les lois, et non de s'attarder à des rêves de libéralisme qui pourraient porter atteinte (5) à notre plan d'éducation, comme c'est le cas pour les juges Gentils actuels. Notre système de renouveler les magistrats nous aidera, en outre, à détruire (6) toutes les combinaisons qu'ils pourraient former entre eux ; aussi travailleront-ils uniquement dans l'intérêt du Gouvernement dont leur sort dépendra. La génération future des juges sera formée de manière à empêcher, instinctivement, toute action (7) qui pourrait entamer les relations existantes de nos sujets entre eux.

(1) *Am.* : ...uniquement créée pour donner aux crimes des châtiments exemplaires et non... — *Pol.* : ...pour corriger les gens par des châtiments dus à leurs crimes et non...

(2) *Nilus 1920, Am. et Pol.* : ...de manifester ses qualités morales.

(3) *Nilus 1920, Am. et Pol.* : Il est bon de manifester de telles qualités dans la vie privée, mais non...

(4) *All.* : ...seront mis à la retraite...

(5) *Am. et Pol.* : ...au plan gouvernemental d'éducation...

(6) *Am. et Pol.* : ...la solidarité mutuelle entre collègues...

(7) *Nilus 1920 et Am.* : toute activité criminelle...

Actuellement, les juges des Gentils sont indulgents pour tous les genres de crimes, car ils ne se font pas une idée exacte de leur devoir, pour cette simple raison que les gouvernants, lorsqu'ils nomment des juges (1), ne leur inculquent pas cette idée.

Les gouvernants des Gentils, lorsqu'ils nomment leurs sujets à des postes élevés, ne se soucient pas de leur en expliquer l'importance et de leur faire comprendre dans quel but les postes en question ont été créés (2) ; ils agissent comme les animaux lorsque ceux-ci envoient leurs petits à la recherche d'une proie. Ainsi les Gouvernements des Gentils sont ruinés par leurs propres serviteurs (3). Nous tirerons une morale de plus des résultats du système adopté par les Gentils ; elle nous servira à édifier notre Gouvernement (4).

Nous déracinerons toute tendance libérale de chacune des institutions de propagande (5) importantes dans notre Gouvernement, institutions dont peut dépendre la formation de tous ceux qui seront nos sujets. Ces postes importants seront exclusivement réservés à ceux qui furent spécialement formés par nous pour l'administration.

L'Or du Monde

Observera-t-on que de retraiter prématurément nos fonctionnaires serait trop dispendieux pour notre Gouvernement, je répondrai (6) alors que, tout d'abord, nous essayerons de découvrir pour de tels fonctionnaires une occupation privée propre à compenser pour eux la perte de leur emploi, ou que, d'ailleurs, notre Gouvernement étant alors en possession de tout l'argent du monde, les dépenses ne seront pas à considérer (7).

(1) *Am. et Pol.* : ...ne se préoccupent pas de leur donner le sentiment du devoir et la compréhension des affaires.

(2) *Am.* : Agissant comme les animaux qui envoient leurs petits à la recherche d'une proie, les Goim donnent à leurs sujets des postes engageant leur responsabilité sans prendre le temps de leur expliquer leurs fonctions. — *Pol.* : ...sans penser même à leur expliquer dans quel but...

(3) *Nilus 1920, Am. et Pol.* : ...ruinés par leurs propres forces et par les actes de leur propre administration.

(4) *Am.* : Qu'un tel résultat nous soit un exemple de plus pour nous prouver la supériorité de notre Gouvernement. — *Pol.* : Que cet exemple des conséquences où aboutissent semblables méthodes soit une leçon pour notre Gouvernement. — *All.* : Cette phrase n'existe pas.

(5) *All.* : Supprimer « de propagande ». — *Nilus 1920, Am. et Pol.* : ...de toutes les positions stratégiques importantes.

(6) *Am. et Pol.* : ...tout d'abord qu'avant de leur retirer leur situation nous leur aurons trouvé un emploi privé qui fera compensation et je ferai remarquer secondement que notre Gouvernement...

(7) *Pol.* : En sous-titre de l'alinéa suivant : *Absolutisme de la Maçonnerie*. — *Nilus* : Notre puissante volonté.

Notre autocratie (1) sera logique dans tous ses actes ; aussi (2) toute décision prise par le bon plaisir de notre Gouvernement sera toujours traitée avec respect et obéie sans condition.

L'Autocratie de la Judéo-Maçonnerie (3)

Nous ne tiendrons (4) aucun compte des murmures et des mécontentements, et (5) nous punirons tout indice de mauvaise humeur, si sévèrement, que chacun tirera de là un exemple applicable à soi-même.

Le Droit d'appel supprimé

(Pol. : Droit de cassation)

Nous supprimerons le droit d'appel (6) et le réserverons à notre seul usage, parce que nous ne devons pas laisser se développer parmi le peuple l'idée que nos juges (7) sont capables de se tromper dans leurs décisions.

Au cas où un jugement exigerait la révision, nous (8) déposerions immédiatement le juge en question, et le châtierions publiquement, afin qu'une telle erreur ne se reproduisît pas.

Je répète ce que j'ai déjà dit : l'un de nos principes les plus importants sera de surveiller nos fonctionnaires administratifs, et ceci dans le but exprès de satisfaire la nation, parce qu'elle peut, de plein droit (9), exiger qu'un Gouvernement ait de bons fonctionnaires.

L'air patriarcal du Gouvernement de notre Chef mondial

Notre Gouvernement aura l'apparence d'une (10) mission

(1) Pol. : ...absolutisme...

(2) Pol. : ...aussi notre volonté, dans chaque décision prise, sera...

(3) Pol. : Sous-titre (inexistant).

(4) Pol. : Cette volonté ne tiendra...

(5) Am. et Pol. : ...et en fera disparaître toute manifestation en acte par des châtiments exemplaires.

(6) Am. et Pol. : ...droit de cassation qui deviendra la prérogative exclusive de notre Souverain.

(7) Am. et Pol. : ...que les juges, nommés par nous, sont...

(8) Nilus 1920, Am. et Pol. : ...nous casserons nous-mêmes le verdict et nous infligerons au juge pour n'avoir pas compris son devoir ni le but de sa charge (Am. : ni sa responsabilité) un tel châtiment que d'autres cas semblables ne se reproduiront jamais.

(9) Pol. : Nous serons au courant de chaque démarche de notre administration qu'il suffira de surveiller pour que le peuple soit content de nous ; il a, en effet, le droit d'exiger...

(10) Am. et Pol. : ...tutelle paternelle et patriarcale...

patriarcale dévolue à la personne de notre souverain. Notre nation et nos sujets le regarderont comme un père qui prend soin de satisfaire tous leurs besoins (1), de surveiller tous leurs actes et de régler les relations de ses sujets les uns avec les autres, aussi bien que leurs relations avec le Gouvernement.

Apothéose du Roi Juif du Monde

Ainsi (2) le sentiment de respect envers le souverain pénétrera si profondément dans la nation qu'elle ne pourra plus se passer de sa sollicitude et de sa direction. Elle ne pourra vivre en paix sans lui et, finalement, le reconnaîtra comme son maître absolu.

Le peuple aura pour lui un sentiment de respect si profond qu'il sera proche de l'adoration, spécialement lorsqu'il se convaincra que ses fonctionnaires (3) exécutent aveuglément ses ordres et que, seul, il règne sur eux. Ils se réjouiront de nous voir organiser leurs vies comme (4) si nous étions des parents désireux d'inculquer à leurs enfants un vif sentiment du devoir et de l'obéissance.

Le despotisme du Droit Juif (5)

En ce qui concerne notre politique secrète, toutes les nations sont (6) des enfants et leurs Gouvernements également (7). Comme vous pouvez le voir vous-mêmes, je fonde notre despotisme sur le Droit et le Devoir. Le droit du Gouvernement d'exiger que le peuple remplisse son devoir est, en lui-même, une obligation (8) du souverain qui est le père de ses sujets. Le droit de la force lui est accordé, afin qu'il conduise l'humanité dans la direction voulue par les lois de la nature, c'est-à-dire vers l'obéissance.

(1) *Pol.*: Supprimer : « de satisfaire tous leurs besoins ». *Nilus 1920* maintient ces mots.

(2) *Am.* et *Pol.*: Ainsi cette idée qu'il est impossible de se passer d'un tel chef et d'une telle tutelle, s'ils veulent vivre en paix, les pénétrera tellement qu'ils reconnaîtront l'autocratie de notre souverain avec un respect proche de l'adoration. Ce sentiment sera plus profond quand ils se convaincront que l'autorité des fonctionnaires ne se substitue pas à la sienne et n'est que l'instrument aveugle de celle-ci.

(3) *Am.*: ...nos agents...

(4) *All.*, *Am.* et *Pol.*: ...comme le font de sages parents...

(5) *Pol.*: sous-titre (inexistant).

(6) *Pol.*: ...d'éternels enfants mineurs...

(7) *Pol.*: En sous-titre : *Droit du plus fort comme droit unique*.

(8) *Am.* et *Pol.*: ...une attribution... — *Nilus 1920* : ...une obligation...

Toute créature en ce monde est en sujétion, soumise tantôt à un homme, tantôt aux circonstances, tantôt à sa propre nature, en tous les cas à quelque chose de plus puissant qu'elle-même. Soyons donc les plus puissants, dans l'intérêt de la cause commune.

Nous devons, sans hésitation, sacrifier les individus qui auraient violé l'ordre existant, parce qu'un châtement exemplaire est la solution du grand problème de l'éducation.

Le Roi des Juifs Patriarche du Monde

Le jour où le roi d'Israël posera sur sa tête sacrée la couronne que lui offrira l'Europe entière, il deviendra le Patriarche du monde.

Le nombre des victimes (1) qui devront être sacrifiées par notre Roi n'excédera jamais le nombre de celles qui ont été immolées (2) par les Souverains Gentils dans leur poursuite de la grandeur et dans leurs rivalités.

Notre Souverain sera en communication constante avec le peuple ; il lui adressera, du haut des tribunes, des discours qui seront immédiatement transmis au monde entier.

SEIZIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 16)

Transformation Judéo-Maçonnique de l'Enseignement

(Pol. : Les Universités rendues inoffensives)

En vue de détruire toute (3) espèce d'entreprise collective autre que la nôtre, nous annihilerons toute œuvre collective dès sa naissance ; en d'autres termes, nous transformerons les universités et les reconstruirons sur de nouveaux plans.

Les chefs et les professeurs des universités seront spécialement préparés (4) au moyen de programmes d'action perfectionnés et secrets, dont ils seront instruits et ne pourront s'écarter sans châtement. Ils seront désignés avec soin et dépendront entièrement du Gouvernement. De notre pro-

(1) Pol. : Le nombre des victimes nécessaires sacrifiées pour notre roi, étant donné la raison de leur immolation, n'atteindra jamais...

(2) Am. et Pol. : ...dans le courant des siècles à la manie des grandeurs et aux rivalités des gouvernements goim. — All. : ...au cours de tant de siècles.

(3) Nilus 1920, Am. et Pol. : ...toute force collective autre que la nôtre ; nous rendrons inoffensif le premier degré du collectivisme, c'est-à-dire les Universités et en les transformant, nous leur donnerons une orientation nouvelle.

(4) Am. et Pol. : ...à leur tâche...

gramme, nous exclurons (1) tout l'enseignement de la loi civile, comme celui de tout autre sujet politique. A un petit nombre d'hommes, choisis parmi les initiés pour leurs capacités évidentes, seront dévoilées ces sciences. Les universités n'auront pas le droit (2) de lancer dans le monde des blancs-becs regardant les nouvelles réformes constitutionnelles comme si elles étaient des comédies ou des tragédies, ou se préoccupant de la question politique que leurs pères eux-mêmes ne comprennent pas.

Une mauvaise connaissance (3) de la politique pour une foule de gens est la source d'idées utopiques, et en fait de mauvais citoyens. Vous pouvez vous en rendre compte vous-mêmes d'après le système d'éducation (4) des Gentils. Nous y avons introduit (5) tous ces principes afin de pouvoir, avec succès, détruire leur structure sociale, ainsi que nous y sommes parvenus. Lorsque nous serons au pouvoir, nous supprimerons des programmes d'éducation tous les sujets qui pourraient troubler le cerveau de la jeunesse ; nous en ferons des enfants désobéissants (6), aimant leur maître et reconnaissant dans sa personne le pilier principal de la paix et du bien public (7).

Aux classiques et à l'étude de l'Histoire ancienne, qui contiennent plus de mauvais exemples que de bons, nous substituerons l'étude des problèmes de l'avenir. Nous effacerons de la mémoire humaine le passé qui pourrait nous être défavorable, ne laissant subsister que les faits où s'affirment indubitablement les erreurs des Gouvernements Gentils. Les sujets traitant des questions de la vie pratique, de l'organisation sociale et des relations des hommes entre eux (8), comme aussi des conférences contre les exemples mauvais et égoïstes, qui sont corrupteurs et font du mal, et d'autres questions sembla-

(1) *Am. et Pol.* : ...le droit politique et tout ce qui peut toucher aux questions politiques...

(2) *Am. et Pol.* : Les universités ne devront pas donner leurs grades à des blancs-becs cuisinant des plans de constitutions comme si c'étaient des comédies ou des tragédies et s'occupant de questions politiques auxquelles leurs pères eux-mêmes ne comprennent rien.

(3) *Nilus 1920, Am. et Pol.* : Une initiation mal dirigée d'un grand nombre aux affaires politiques engendre (*Pol.* : ...forme) des utopistes et de mauvais citoyens.

(4) *Am. et Pol.* : ...générale...

(5) *Am. et Pol.* : Nous y avons introduit tous les principes qui ont réussi à détruire l'ordre social.

(6) *Am.* : ...obéissant à leurs supérieurs... — *Pol.* : ...obéissant à l'autorité...

(7) *Am.* : ...aimant leur maître qui est pour eux un gage d'espérance, de paix et de tranquillité — *Nilus 1920* : ...aimant leur maître, le pilier et l'espoir de la paix et de la tranquillité. — *Pol.* : ...comme leur point d'appui et la cause de leur espoir de paix... (Suit un sous-titre : *Le classicisme remplacé*).

(8) *Nilus 1920, Am. et Pol.* : ...la fuite du mal, des mauvais exemples de l'égoïsme semant la contagion du mal, enfin toutes les questions semblables ayant un caractère pédagogique seront...

bles où le raisonnement n'intervient pas, seront au premier plan de notre système d'éducation. Ces programmes seront spécialement tracés pour les classes et les castes différentes, dont l'éducation sera tenue strictement séparée.

Il est de la plus haute importance d'insister sur ce système spécial.

Les Ecoles de castes

(Pol. : L'éducation et les classes)

Chaque classe (1) ou caste sera instruite séparément, suivant sa situation particulière et son travail. Un génie (2) a toujours su et saura toujours comment pénétrer dans une caste plus élevée, mais à part ce cas tout à fait exceptionnel, il n'est pas utile de mélanger l'éducation des différentes castes et d'admettre à des rangs supérieurs des hommes qui prendraient la place de ceux qui sont nés pour les occuper. Vous savez vous-mêmes combien il fut désastreux pour les Gentils (3) d'émettre l'idée absolument idiote que nulle différence ne doit être faite envers les classes sociales.

L'Ecole au service de notre Souverain mondial

(Pol. : Réclame faite dans les écoles à l'autorité du « Chef »)

Afin que le souverain s'assure une place solide dans le cœur (4) de ses sujets, il est nécessaire que, durant son règne, on enseigne à la nation, aussi bien dans les écoles que dans les lieux publics, l'importance de son activité et les bonnes intentions de ses entreprises.

Abolition de la Liberté d'Enseignement

(Pol. : Abolition de toute liberté d'enseignement)

Nous abolirons (5) toute espèce d'éducation privée. Les jours

(1) *Pol.* : Chaque classe sociale doit être...

(2) *Am.* : Un génie fortuit a toujours su et saura toujours monter dans une caste supérieure ; mais, à cause de cette exception rare, ouvrir la porte aux incapables et les admettre dans des castes ou dans des rangs supérieurs, les mettant à même d'occuper des situations pour lesquelles d'autres sont nés et ont été élevés — est une insanité absolue. — *Nilus 1920* et *Pol.* : Les génies qui se sont rencontrés par accident ont toujours su et sauront toujours pénétrer dans une caste plus élevée, mais à cause de ces cas peu nombreux, ce serait absolument insensé de laisser pénétrer dans d'autres classes que la leur des gens incapables et d'enlever ainsi leur situation à d'autres qui y étaient destinés par leur naissance et leur état.

(3) *Pol.* : ...d'admettre ce non-sens criant.

(4) *Nilus 1920, Am. et Pol.* : ...et dans l'esprit...

(5) *All.* : ...la liberté d'enseignement. — *Nilus 1920, Am. et Pol.* : ...tout enseignement libre.

de congé, les étudiants et leurs parents auront le droit de se réunir dans leurs collèges, comme si ceux-ci étaient des clubs. A ces réunions, les professeurs prononceront des discours, qui passeront pour des conférences libres, sur des sujets tels que les rapports des hommes entre eux (1), les lois et les malentendus qui sont généralement le résultat d'une fausse conception de la situation sociale des hommes, et, finalement, ils exposeront les nouvelles théories philosophiques qui n'ont pas encore été révélées au monde.

Doctrines Juives devenues Dogmes de Foi

(Pol. : Nouvelles théories)

De ces théories, nous ferons des dogmes de foi, nous en servant comme d'un marche-pied pour notre foi.

Quand j'aurai fini de vous exposer tout mon programme (2) et quand nous aurons discuté tous nos plans pour le présent et pour l'avenir, je vous lirai le plan de cette nouvelle doctrine philosophique.

Détruire la Liberté de Pensée

(Pol. : Indépendance de la pensée)

Nous savons, par l'expérience de plusieurs siècles, que les hommes vivent et sont guidés par des idées, et qu'ils sont influencés par ces idées grâce à l'éducation ; celle-ci peut leur être donnée à tout âge avec le même résultat, mais, naturellement, par des moyens différents (3).

Par une éducation systématique, nous nous chargerons de faire disparaître tout ce qui pourrait rester de cette indépendance de la pensée, dont nous nous sommes si largement servis depuis un certain temps, pour aboutir à nos fins.

L'Education superficielle. — Les leçons de choses

(Pol. : Les leçons de choses)

Nous avons déjà établi un plan pour subjuguer les esprits,

(1) *Nilus* 1920 et *Am.* : ...sur la loi de l'imitation (contrefaçon), sur la cruauté de la concurrence illimitée et finalement... — *Pol.* : ...sur les principes de l'exemple, les représailles, résultat d'une fausse...

(2) *Pol.* : ...pour le présent et pour l'avenir, je vous donnerai lecture des fondements de ces théories.

(3) *Pol.* : Aussi nous absorberons, nous confisquerons à notre profit les derniers vestiges de l'indépendance de la pensée que, depuis longtemps déjà, nous dirigeons vers les sujets et les idées qui nous sont nécessaires.

au moyen de l'enseignement intuitif (l'enseignement par les yeux) (1), auquel on attribue la propriété de rendre les Gentils incapables de penser par eux-mêmes ; en sorte que, tels des animaux obéissants, ils attendent la démonstration d'une idée avant de chercher à la saisir. L'un de nos meilleurs agents, en France, est Bouroy (2) ; il a déjà introduit dans ce pays le nouveau système de l'éducation intuitive.

DIX-SEPTIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 17)

Légistes et Avocats

(Pol. : Avocats)

La profession de légiste rend ceux qui l'exercent, froids, cruels et obstinés (3) ; elle leur enlève tout principe et les oblige à voir la vie sous un aspect inhumain (4), mais purement légal. Ils ont pris l'habitude de considérer les événements au seul point de vue de savoir ce qu'il y a à gagner en les défendant, au lieu de considérer quel serait l'effet de cette défense sur le bien-être général.

Un praticien ne refuse jamais de défendre un cas, quel qu'il soit. Il s'efforcera d'obtenir l'acquiescement, à n'importe quel prix, en s'attachant à de petits détours de la jurisprudence, pour démoraliser la Cour.

Nous limiterons donc le champ d'action de cette profession en mettant les avocats sur le même pied que les magistrats chargés de faire exécuter la loi. Les avocats, comme les juges, n'auront pas le droit (5) d'interviewer leurs clients et ne recevront leurs dossiers que lorsque lesdits clients leur auront été assignés par le tribunal ; ils n'étudieront ces dossiers que sur des rapports et des documents, et ils ne défendront leurs clients qu'après qu'ils auront été examinés par le tribunal, appuyant

(1) Pol.: ...par les yeux) capable de changer les Goïm en animaux sans pensée et obéissants, ayant besoin de cette méthode pour apprendre quelque chose. — Nilus 1920: ...et obéissants, attendant cette démonstration pour l'étudier.

(2) All. Am., Nilus 1920 et Pol.: ...en France, Bourgeois, a déjà...

(3) Pol.: ..., sans principes, envisageant tout à un point de vue impersonnel purement légal.

(4) All.: ...impersonnel... — Am.: ...abstrait...

(5) Pol.: ...de s'entendre avec leurs clients. Seul le tribunal leur fixera les affaires à plaider. Ils n'étudieront ces affaires que d'après les rapports et les documents, et ne défendront leurs clients qu'après que les dossiers auront été examinés par le tribunal; leur défense sera basée sur les faits ainsi établis. Leurs honoraires seront fixes, sans égard aux qualités de la défense. Ils deviendront...

leur défense sur ce premier examen. Leurs honoraires seront fixes, sans égard au succès ou à l'insuccès de leur défense. Ils deviendront ainsi de simples rapporteurs au service de la défense, faisant contrepoids au (1) plaignant qui sera un rapporteur pour le compte de l'accusation.

La procédure légale se trouvera ainsi considérablement abrégée. Par ce moyen, nous obtiendrons aussi une défense honnête et impartiale, que ne guideront pas les intérêts matériels, mais l'intime conviction de l'avocat. Ceci aura encore l'avantage d'empêcher tout pot-de-vin ou corruption qui peuvent actuellement se glisser dans les tribunaux de quelques pays (2).

Discrédit sur le Clergé non-Juif

(Pol. : Influence du clergé des Goïms)

Nous avons pris grand soin de discréditer le clergé des Gentils aux yeux du peuple, et nous avons ainsi réussi à nuire à sa mission qui (3) aurait pu contrarier gravement nos desseins. L'influence du clergé sur le peuple diminue chaque jour.

Liberté de conscience. — Effondrement du Christianisme. Rumeur infâme

Aujourd'hui, la liberté religieuse est reconnue partout, et nous ne sommes éloignés que de quelques années du temps où le christianisme s'effondrera de toutes pièces. Il sera plus facile encore d'en finir avec les autres religions, mais il est trop tôt pour discuter sur ce point.

Nous réduirons le clergé et ses enseignements à un rôle si infime, et nous rendrons son influence si antipathique au peuple, que ses enseignements auront un effet contraire à celui qu'ils avaient jadis (4).

Plan Judéo-Maçonnique contre le Vatican

(Pol. : La Cour pontificale)

Quand le moment sera venu pour nous de détruire complè-

(1) Pol. : ...procureur...

(2) Pol. : Cela mettra fin aux pratiques actuelles de corruption des collègues, à leur habitude de consentir à ce que gagne seule la partie qui paie. — *Nilus* 1920 : *Id.* — Am. : ...d'empêcher la corruption existante entre les avocats qui s'entendent pour faire gagner la partie qui paie.

(3) Pol. : ...pourrait présentement...

(4) Pol. : Nous placerons le cléricalisme et les cléricaux dans un cadre si restreint que leur influence s'exercera à rebours de leur action d'autrefois.

tement la Cour pontificale, une main inconnue (1) indiquant le Vatican, donnera (2) le signal de l'assaut.

Lorsque, dans sa fureur, le peuple se jettera sur le Vatican (3), nous apparaitrons comme des protecteurs pour arrêter l'effusion du sang. Par cet acte, nous pénétrerons jusqu'au cœur même de cette Cour pontificale, d'où rien au monde ne pourra nous chasser, jusqu'à ce que nous ayons détruit la puissance du Pape.

Le Roi des Juifs vrai Pape et Patriarche de l'Eglise universelle

(Pol. : Le Roi des Juifs vrai Pape et Patriarche)

Le Roi d'Israël deviendra le vrai Pape de l'univers, le Patriarche de (4) l'Eglise internationale (5).

Mais, jusqu'à ce que nous ayons réussi à faire la rééducation de la jeunesse, au moyen de nouvelles religions transitoires, pour aboutir à la nôtre propre, nous n'attaquerons pas ouvertement les églises existantes, mais nous les combattons par la critique (6) qui a déjà répandu des dissensions parmi elles et qui continuera à le faire.

Buts désorganisateur de la Presse juive

(Pol. : Buts de la Presse contemporaine)

D'une manière générale, notre Presse dénoncera les gouvernements, les institutions des Gentils, religieuses ou autres, par toutes sortes d'articles peu scrupuleux, écrits dans l'intention (7) de les discréditer à un point tel que, seule, notre sage nation est capable d'atteindre.

Organisation de la Police

(Pol. : Les policiers volontaires)

Notre Gouvernement ressemblera au dieu hindou Vish-

(1) Am. — Nilus 1920. — Pol.: ...une main invisible...

(2) Am.: ...donnera aux masses... — Nilus, 1920 : Id. — ...tournera l'attention des peuples vers le Vatican.

(3) Pol.: Lorsqu'ils se précipiteront sur lui, nous apparaitrons...

(4) All.: ...l'Eglise internationale juive.

(5) Pol.: (Titre) Moyens de lutter contre l'Eglise actuelle.

(6) Pol.: ...source du schisme.

(7) Pol.: En général, notre presse dénoncera les affaires politiques, religieuses, l'incapacité des Goim et tout cela dans des articles méprisants afin de les discréditer.

nou (1). Chacune de nos cent mains détiendra un ressort du mécanisme social de l'Etat (2).

Nous saurons tout sans avoir recours à l'aide de la police officielle, que nous avons tellement corrompue pour nuire aux Gentils, qu'elle (3) ne sert qu'à empêcher le Gouvernement de voir les faits clairement. D'après notre programme, un tiers de la population sera amené à surveiller le reste, par pur sentiment du devoir, et pour obéir au principe du service volontaire rendu au Gouvernement.

Il n'y aura rien de déshonorant alors à être un espion (4) ; au contraire, ce sera regardé comme honorable. D'autre part, les porteurs de fausses nouvelles (5) seront sévèrement punis, pour empêcher l'abus du privilège de l'espionnage.

Nous choisirons nos agents dans les hautes et dans les basses classes de la société ; nous en prendrons parmi les administrateurs (6), les éditeurs, les imprimeurs, les libraires, les employés, les ouvriers, les cochers, les valets de pied, etc. Cette force policière n'aura aucune puissance d'action indépendante (7) et n'aura le droit de prendre aucune mesure de son propre chef ; par conséquent, le devoir de cette impuissante police consistera uniquement à servir de témoin et à faire des rapports. La vérification de ses rapports et de ses arrestations éventuelles sera l'affaire d'un groupe d'inspecteurs de police responsables (8) ; les arrestations seront effectuées par des gendarmes et par la police municipale. Si un délit ou un crime politique ne sont pas rapportés, celui qui aurait dû les signaler sera puni pour avoir volontairement caché ce crime ou ce délit, si l'on peut prouver la dissimulation.

Le Kahal, modèle d'espionnage

Nos Frères sont tenus d'agir de la même manière, c'est-à-dire

(1) *Pol.* : Notre Gouvernement sera l'apologie du dieu hindou Vichnou qui est comme son incarnation.

(2) *Pol.* : ...de l'Etat (inexistant).

(3) *Pol.* : Nous saurons... officielle qui dans la forme que nous lui avons donnée pour l'usage des Goïm ne sert... — *Nilus*, 1920 : ...officielle, qui avec ses règlements que...

(4) *Pol.* : ...et un dénonciateur...

(5) *All.* : ...les fausses accusations seront punies de mort, pour empêcher... — *Nilus*, 1920 : ...les rapports non fondés... — *Pol.* : ...les fausses dénonciations...

(6) *Am.* et *Nilus*, 1920 : ...les fonctionnaires, amis du plaisir... — *Pol.* : Nos agents appartiendront aux plus hautes comme aux plus basses classes de la société ; il y en aura parmi les fonctionnaires qui s'amuse...

(7) *Am.* : ...aucune situation officielle...

(8) *Pol.* : ...action indépendante, dès lors dépourvue de puissance, cette police servira seulement de témoin et fera des rapports. Le contrôle de ces dénonciations, les arrestations à faire appartiendront à un groupe d'inspecteurs de police responsables...

devront, de leur propre initiative, dénoncer à l'autorité compétente tous les apostats et tous les faits qui seraient contraires à notre loi (1). Dans notre Gouvernement universel ce sera donc un devoir, pour tous les sujets, de servir leur souverain en agissant comme je viens de le dire (2).

L'abus de Pouvoir des Fonctionnaires

(Pol. : Les abus de pouvoir)

Une organisation comme la nôtre déracinera tous les abus de pouvoir et tous les genres si variés de vénalité et de corruption ; elle détruira, en réalité, toutes les idées dont nous avons contaminé la vie des Gentils par nos théories sur les droits surhumains (3).

Comment pourrions-nous atteindre notre but de créer le désordre dans les institutions administratives des Gentils sinon par de tels moyens ?

Parmi (4) les plus importants de ces moyens de corrompre leurs institutions, il faut compter l'emploi des agents qui sont susceptibles, étant donnée leur activité destructive, de contaminer les autres en leur révélant et leur développant leurs tendances corrompues, comme l'abus de pouvoir ou l'achat sans pudeur des consciences.

DIX-HUITIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 18)

Mesures de Police Soviétique

(Pol. : Moyens de défense)

Quand viendra pour nous le moment de prendre des mesures de police spéciales (5) en mettant en vigueur le système russe

(1) Am. : ...à notre Kehillah.

(2) Pol. : De même qu'aujourd'hui nos frères seront obligés, sous leur responsabilité, de dénoncer au Kahal les apostats ou les personnes qui agissent contre nous, de même dans notre Gouvernement universel, ce sera un devoir pour tous les citoyens de servir l'Etat de cette manière.

(3) Pol. : Une semblable organisation déracinera tous les abus de pouvoir par la force ou la vénalité, en un mot tout ce que nous avons introduit dans les usages des Goïm par nos conseils et nos théories sur les droits du surhomme.

(4) Pol. : Parmi ces moyens, l'un des plus importants ce sont les agents chargés de rétablir l'ordre et avant la possibilité dans leur activité destructive de révéler et de développer leurs mauvais instincts : arbitraire, despotisme, et surtout corruption par les pots-de-vin.

(5) Am. et Nilus, 1920 : Quand viendra pour nous le moment de prendre de sévères mesures de défense, nous soulèverons... — Pol. : S'il nous faut prendre des mesures exceptionnelles de défense, le poison le plus dangereux pour l'autorité de l'Etat, nous organiserons des simulacres de désordres ou des manifestations de mécontentement qui se produiront avec le concours de bons orateurs. Ces orateurs...

actuel de l'« Okhrana » (1) (le poison le plus dangereux qui puisse attaquer le prestige de l'Etat (2), nous soulèverons, grâce au concours de bons orateurs, des désordres fictifs parmi le peuple, ou nous l'exciterons à manifester un mécontentement prolongé. Ces orateurs rencontreront beaucoup de sympathies, et, grâce à eux encore, on nous excusera de perquisitionner chez les gens et de les soumettre à certaines restrictions, employant pour cela les serviteurs que nous avons dans la police des Gentils.

Surveillance à exercer sur les Conspirateurs

(Pol. : Publicité des moyens de sûreté comme destruction de l'autorité)

Comme la plupart des conspirateurs le sont par amour de l'art, ou par celui de bavarder, nous n'y toucherons pas, jusqu'au moment où nous verrons qu'ils sont prêts d'agir, et nous nous bornerons à introduire parmi eux (3) ce que nous appellerons un élément de délation. Il faut se rappeler qu'une puissance perd de son prestige (4) chaque fois qu'elle découvre une conspiration publique dirigée contre elle-même, Il y a dans une telle révélation un aveu de faiblesse, et, ce qui est plus dangereux encore, l'aveu de ses propres erreurs. Il faut qu'on sache que nous avons détruit le prestige des Gentils régnant (5) au moyen d'un nombre considérable de meurtres secrets perpétrés par nos agents, moutons aveugles de notre bergerie, qu'on persuade facilement (6) de commettre un crime (7), si ce crime revêt un caractère politique.

Nous obligerons (8) les Gouvernements à convenir de leurs propres faiblesses en employant ouvertement des mesures de police spéciales, comme l'« Okhrana », et nous ébranlerons ainsi le prestige de leur puissance.

(1) *Am.* — *Nilus*, 1920. — *Pol.* : ...en mettant en vigueur le système russe actuel de l'« Okhrana » (Inexistant).

Il y a ici confusion. Le mot russe « okhrana » signifie : défense, comme dans le cas présent, et encore : « la sûreté » (police secrète), sens qui a suscité la susdite explication.

(2) Cette parenthèse existe dans le polonais et non dans *Nilus* 1920.

(3) *Pol.* : ...parmi eux les éléments de surveillance.

(4) *Pol.* : ...prestige si elle découvre souvent des conspirations dirigées contre elle-même.

(5) *M. P.*, 21 juillet 1920 : Nous avons détruit les prestiges des rois des Goïm par des attentats nombreux contre leur vie, au moyen de nos agents. — *Nilus*, 1920 : *Id.* — *Pol.* : Vous savez que nous avons détruit le prestige des souverains au moyen d'un nombre considérable de meurtres perpétrés...

(6) *Am.* : ...par une phraséologie libérale. — *Nilus*, 1920, *Id.*

(7) *Pol.* : ...pourvu que ce crime...

(8) *Am.* : Nous avons obligé les gouvernants... — *Nilus*, 1920 : Nous obligerons... — *Pol.* : ...convenir de leur faiblesse en employant ouvertement des mesures de sûreté, et nous ébranlerons...

Garde du Roi des Juifs

Notre Souverain sera protégé par des gardes absolument secrètes, car jamais nous ne permettrons qu'on puisse penser qu'il est incapable de détruire à lui tout seul une conspiration quelconque ourdie contre lui et qui l'oblige à se cacher. Si nous laissions prévaloir une telle idée, comme elle prévaut parmi les Gentils, nous signerions, par le fait même, l'arrêt de mort de notre Souverain, ou du moins celui de sa dynastie (1).

A s'en tenir aux seules apparences, notre chef n'emploiera sa puissance que dans l'intérêt de ses sujets et jamais pour son propre bien ou celui de sa dynastie.

En adoptant scrupuleusement cette mise en scène, ses sujets (2) eux-mêmes honoreront et protégeront son pouvoir qu'ils vénéreront, sachant que le salut de l'Etat est attaché à l'existence d'un tel pouvoir dont dépendra l'ordre public.

Garder le roi ouvertement serait admettre la faiblesse (3) de son pouvoir.

Notre chef (4) sera toujours au milieu de son peuple ; on le verra entouré d'une foule curieuse d'hommes et de femmes qui occuperont toujours, comme par hasard (5), les rangs les plus rapprochés de lui et qui tiendront à distance la populace (6), sans autre but apparent que celui de maintenir l'ordre pour l'amour de l'ordre. Cette attitude apprendra aux autres à savoir se posséder. Lorsqu'un pétitionnaire essayera de se frayer passage à travers la foule, pour présenter sa demande, les gens des premiers rangs prendront la pétition et la remettront au Souverain, en présence du pétitionnaire. Chacun saura ainsi que toutes les pétitions lui parviennent et qu'il s'occupe lui-même de toutes les affaires.

Un pouvoir n'a de prestige que si les sujets peuvent se dire entre eux : « Si seulement le roi savait cela ! » ou « Quand le roi le saura ! (7) »

Le mystère qui entoure la personne du Souverain s'évanouit aussitôt qu'on voit une garde de police autour de lui. Devant une telle garde, un assassin n'a besoin que d'un peu d'audace

(1) *Pol.* : ...dynastie dans un avenir prochain.

(2) *Pol.* : ...grâce à ce decorum, ses sujets...

(3) *Pol.* : ...faiblesse de l'organisation de sa force.

(4) *Am.* : Observant un strict decorum, notre chef...

(5) *Pol.* : Quand notre chef sera au milieu de son peuple, on le verra toujours entouré... occuperont, comme par hasard...

(6) *Pol.* : ...la populace, soi-disant pour faire respecter l'ordre.

(7) *Pol.* : (Titre) : Prestige mystique de l'autorité.

pour se croire plus fort qu'elle ; il prend ainsi conscience de sa force et n'a plus qu'à guetter (1) le moment favorable pour se lancer contre le roi.

Nous ne prêchons pas cette doctrine aux Gentils, et (2) vous pouvez voir vous-mêmes les résultats qu'ils ont obtenus avec les gardes officielles.

Arrestations au premier soupçon des criminels politiques

(Pol. : Arrestation au premier soupçon)

Notre Gouvernement arrêtera (3) ceux, qu'à tort ou à raison, il soupçonnera coupables de crimes politiques (4). Il serait regrettable que, dans la crainte de commettre une erreur judiciaire, on donne à de tels criminels (5) l'occasion d'échapper. Nous ne leur témoignerons, certes, aucune pitié. Il sera peut-être possible, dans certains cas exceptionnels, d'admettre des circonstances atténuantes, lorsqu'il s'agira de crimes de droit commun ; mais il n'y aura pas d'excuse (6) pour le crime politique, c'est-à-dire pour des gens mêlés à la politique que, seuls, les gouvernants ont le droit de comprendre. Et, à dire vrai, tous les souverains ne sont pas aptes à comprendre la vraie politique.

DIX-NEUVIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 19)

Le droit de présenter des pétitions ou des propositions

Nous interdirons aux individus (7) de se mêler de politique ; mais, d'autre part, nous encouragerons toute espèce de rapport ou de pétition concernant l'amélioration de la vie (8) sociale et

(1) *All.* : ...le moment favorable pour commettre son crime. — *Am.* : ...le moment favorable pour se lancer contre un fonctionnaire. — *Pol.* : ...Le prestige mystique de l'autorité s'évanouit dès qu'une garde officielle est constituée. Tous ceux qui ont un peu d'audace s'estiment plus puissants qu'elle. Le criminel prend ainsi conscience de sa force et n'a plus qu'à guetter le moment favorable pour attaquer l'autorité.

(2) *Pol.* : Aux Goim, nous prêcherons juste le contraire, aussi vous pouvez voir...

(3) *All.* : ...sans délai...

(4) *Pol.* : Les coupables seront, chez nous, arrêtés dès qu'un soupçon plus ou moins fondé tombera sur eux.

(5) *Pol.* : ...politiques l'occasion d'échapper et auxquels nous ne témoignons... — *Nilus*, 1920 : ...erreur judiciaire, on donne la possibilité de s'échapper à ceux qu'on soupçonne d'un délit politique ou d'un crime, pour quoi nous serons sans pitié.

(6) *Pol.* : ...d'excuse pour les gens qui s'occupent de questions auxquelles personne, en dehors du Gouvernement, ne comprend quoi que ce soit.

(7) *All.* : ...au peuple...

(8) *Pol.* : ...vie du peuple soumis...

nationale, soumis à l'approbation du Gouvernement (1). Car, par ce moyen, nous serions tenus au courant des erreurs de notre Gouvernement, d'une part, et des idéals (2) de nos sujets de l'autre. Aux demandes qui seraient ainsi présentées, nous répondrions, soit en les acceptant, ou en faisant valoir contre elles un argument frappant, pour bien prouver que leur réalisation est impossible, parce qu'elles reposent sur une mesquine conception des affaires.

Répression des Désordres et des Emeutes

(Pol. : Intrigues)

On pourrait comparer les effets de la sédition à ceux que produisent, sur l'éléphant, les aboiements d'un roquet (3). Si le Gouvernement est bien organisé, non pas au point de vue de sa police, mais à un point de vue social, le chien aboie sans se rendre compte de la force (4) de l'éléphant ; mais, que celui-ci montre une bonne fois (5) sa force, et le chien se taira sur l'heure et il agitera sa queue dès qu'il apercevra l'éléphant.

Criminels politiques déshonorés

(Pol. : Manière de juger les crimes politiques)

Pour enlever au crime politique son auréole de bravoure (6) nous placerons ceux qui l'auront commis (7) au rang des autres criminels ; ils iront de pair avec les voleurs, les assassins et autres malfaiteurs du même genre odieux. L'opinion publique ne fera plus alors de différence entre les crimes politiques et les crimes vulgaires et les chargera d'égal opprobre (8).

Nous avons fait tous nos efforts pour empêcher les Gentils d'adopter cette méthode particulière de traiter les crimes politiques. Nous avons employé pour cela la presse (9), le public, la

(1) Pol. : Car, par ce moyen, nous serons tenus au courant des besoins ou des fantaisies de nos sujets et nous y répondrons soit en les acceptant, soit en leur opposant un refus motivé, qui démontrera la courte vue de ceux qui jugent fausement des choses.

(2) Am. : ...des aspirations fantastiques de nos sujets... — Nilus, 1920. Id.

(3) Pol. : Les intrigues ne sont rien d'autre que l'aboiement d'un roquet contre un éléphant.

(4) Pol. : ...et de la puissance...

(5) Pol. : ...l'une et l'autre...

(6) Am. : ...son auréole de martyre. — Nilus 1920 : ...de bravoure...

(7) Pol. : ...commis au banc des accusés avec les voleurs... malfaiteurs honteux et repoussants. — Am., Nilus 1920 : ...odieux et dégoûtants.

(8) Pol. : (Titre) *Réclame faite aux crimes politiques.*

(9) Pol. : Or, nous avons fait... crimes politiques. Et, autant que je puis m'en rendre compte, nous y avons réussi. Nous avons employé pour cela la presse, la parole...

parole et (1) des manuels classiques d'Histoire habilement conçus. Nous avons inspiré l'idée qu'un condamné pour crime politique était un martyr, puisqu'il mourait pour l'idée du bien commun. Une telle réclame a multiplié le nombre des libéraux (2) et grossi les rangs de nos agents de milliers de Gentils (3).

VINGTIÈME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 20)

Principe de la Science financière et des Impôts

(Pol. : Programme financier)

Je vais traiter aujourd'hui de notre programme financier que j'ai gardé pour la fin de mon rapport, parce que c'est la question la plus difficile (4), celle qui sera la dernière clause de nos plans. Avant de discuter ce point, je veux vous rappeler ce que j'ai déjà dit plus haut, à savoir : que toute notre politique repose sur des chiffres (5).

Quand nous arriverons au pouvoir, notre Gouvernement autocratique évitera, dans son propre intérêt, de faire peser de trop lourds impôts sur le peuple et ne perdra jamais de vue le rôle qu'il doit jouer : celui de père protecteur.

L'impôt croissant sur les fortunes (6)

Mais, comme l'organisation du Gouvernement absorbera des sommes d'argent considérables, il est de toute nécessité de se procurer les fonds indispensables pour y subvenir (7). Il nous faudra donc employer de grandes précautions en élaborant cette question et voir que la charge des impôts soit justement répartie (8).

(1) *Nilus*, 1920 : ...Indirectement...

(2) *Pol.* : ...des libres-penseurs...

(3) *Pol.* : ...et amené des milliers de Goïm dans les rangs de nos bêtes de somme.

(4) *Am.* et *Nilus*, 1920 : ...et la plus décisive. — *Pol.* : ..., le dernier point et le plus décisif de nos plans. Je commencerai mon rapport en vous rappelant ce que...

(5) *All.* : ...sur la question d'argent.

(6) *Pol.* : (Titre) *L'impôt...* (Inexistant).

(7) *Pol.* : C'est pourquoi il faudra étudier avec une très grande attention la question de l'équilibre en cette matière.

(8) *Pol.* : (Titre) *Impôt progressif*.

Notre Souverain sera, grâce à une fiction légale, propriétaire de tous les biens, ce qui est facilement réalisable. Il pourra lever les sommes nécessaires (1) pour régulariser la circulation de l'argent dans le pays.

Dès lors (2) le meilleur moyen de faire face aux dépenses du Gouvernement sera l'établissement d'un impôt progressif sur la propriété. Ainsi les impôts seront couverts sans opprimer ni ruiner le peuple, et la charge qui incombera à chacun sera proportionnée à ce qu'il possédera.

Il faudra que les riches comprennent qu'il est de leur devoir de céder au Gouvernement une part du surplus de leurs richesses, puisque le Gouvernement leur garantit la possession paisible du reste de leurs biens et leur donne le droit de s'enrichir par des moyens honnêtes. Je dis « honnêtes » parce que le contrôle de la propriété rendra le vol impossible au point de vue légal.

Comme cette réforme sociale est la principale garantie de la paix et qu'elle ne souffre aucun délai, nous devons la mettre au premier plan de notre programme.

Chaque fois que les impôts ont pesé sur les pauvres, la révolution s'en est suivie, au grand préjudice du Gouvernement qui, en essayant de tirer de l'argent des pauvres, risque fort de n'en pas obtenir des riches (3).

L'impôt sur le capital diminuera l'accroissement de la fortune privée à laquelle, jusqu'ici, nous avons, à dessein, permis d'augmenter, pour qu'elle soit un contrepoids au Gouvernement des Gentils et à leurs finances.

Un impôt progressif, réparti suivant la fortune de chacun, produira un revenu beaucoup plus important que ne le fait le système actuel (4) de répartition égale pour tous. Ce système nous est, en ce moment (1901) (5) des plus favorables ; il engendre le mécontentement (6) parmi les Gentils. (Remarquer que cette conférence eut lieu en 1901 (*Note du texte*) (7).

(1) *Pol.*: Notre gouvernement dans lequel, grâce à une fiction légale, le souverain sera propriétaire de tous les biens pourra lever les sommes nécessaires... — *Am. et Nilus*, 1920: Il pourra recourir à la confiscation légale...

(2) *Pol.*: ...le mieux sera de commencer le recouvrement des impôts par l'établissement...

(3) *Pol.*: Les impôts exigés des pauvres sont une semence de révolution, au grand préjudice du Gouvernement qui perd beaucoup, en courant après peu de chose.

Indépendamment de ceci, l'impôt... soit un contrepoids à la force du gouvernement des Goïm, c'est-à-dire aux finances de l'Etat.

(4) *Pol.*: ...actuel d'impôts personnel ou du cens.

(5) *Pol.*: (1901) inexistant.

(6) *Am.* et *Pol.*: ...la révolte et le mécontentement

(7) Cette parenthèse n'existe pas dans le texte polonais.

La puissance de notre Souverain reposera principalement sur ce fait qu'il sera la garantie de l'équilibre du pouvoir et de la paix perpétuelle du monde (1). Pour obtenir une telle paix, il est naturel que les capitalistes cèdent une partie de leurs revenus pour sauvegarder le Gouvernement dans son action (2).

Les dépenses du Gouvernement doivent être fournies par ceux qui peuvent le mieux les supporter et dont on peut tirer de l'argent.

Cette mesure éteindra la haine des pauvres pour les riches en qui ils reconnaîtront les auxiliaires financiers indispensables de l'Etat et les soutiens de la paix et du bien (3) public ; car les classes pauvres comprendront que les riches fournissent les moyens de leur procurer les avantages sociaux.

Pour que les classes intelligentes (4) qui, seules, payeront l'impôt, n'aient pas lieu de se plaindre outre mesure du nouveau système de répartition, nous leur soumettrons des comptes détaillés, dans lesquels nous indiquerons de quelle manière on emploie leur argent, sans qu'il soit fait mention, cela va sans dire, de ce qui sera attribué aux besoins particuliers du Souverain et aux nécessités de l'administration.

Le Souverain n'aura aucune propriété personnelle, puisque tout (5) lui appartiendra dans l'Etat, car si l'on admettait que le Souverain pût posséder une propriété privée, il semblerait que tout dans l'Etat ne fût pas sa propriété.

Les parents du Souverain — sauf son héritier (6) qui sera entretenu par l'Etat — devront servir l'Etat, soit comme fonctionnaires, soit dans un emploi quelconque, afin de conserver le droit de posséder ; le privilège d'être de sang royal (7) ne leur vaudrait pas celui de vivre aux frais de l'Etat.

Impôt progressif du Timbre

Il y aura un droit de timbre progressif sur toutes les ventes,

(1) *Am. et Nilus*, 1920 : ...la garantie de l'équilibre et de la paix. — *All.* : La puissance de notre roi repose surtout sur la juste répartition des impôts, qui est la principale garantie de la paix intérieure. — *Pol.* : La puissance de notre souverain reposera sur l'équilibre et la garantie de la paix.

(2) *Pol.* : ...Pour les obtenir, il est naturel que... ...pour sauvegarder le fonctionnement de la machine gouvernementale. — *Am.* : ...pour faire marcher la machine gouvernementale.

(3) *Pol.* : ...bien-être...

(4) *All.* : ...les classes possédantes...

(5) *Am.* : ...dans l'Etat semblera lui appartenir ; ces deux idées se contrediraient. — *Pol.* : ...sinon l'un contredirait l'autre : la possession de biens particuliers détruirait le droit à la propriété de tous les biens.

(6) *Am.* : ...ses héritiers qui seront entretenus...

(7) *Am. et Pol.* : ...ne doit pas servir à voler le trésor de l'Etat.

les achats (1) et les successions. Toute transaction (2) qui ne porterait pas le timbre requis sera considérée comme illégale, et le premier propriétaire aura à payer à l'Etat un pourcentage sur ledit droit à compter du jour de la vente.

Toutes les reconnaissances de transactions devront être remises, chaque semaine, au contrôleur local des contributions, avec les noms et prénoms du nouveau et de l'ancien propriétaires, ainsi que leurs adresses permanentes.

Il sera nécessaire d'employer la même méthode (3) pour toute transaction dépassant un certain chiffre, c'est-à-dire dépassant le chiffre moyen des dépenses quotidiennes. La vente des objets de première nécessité ne sera timbrée qu'avec un timbre ordinaire (4) de valeur fixe.

Comptez seulement combien de fois le montant de cette taxe dépassera le revenu des Gouvernements des Gentils.

Le Trésor public

(Pol. : Caisse des fonds d'Etat)

L'Etat (5) devra avoir en réserve un capital donné et, au cas où le produit des impôts excéderait cette somme, le surplus des rentrées serait remis en circulation. Ce reliquat sera employé à (6) toutes sortes de travaux publics.

La direction (7) de tels travaux serait confiée à un ministre d'Etat ; les intérêts des classes ouvrières seraient (8) ainsi intimement liés à ceux de l'Etat et du Souverain. Une partie du reliquat servirait encore à distribuer des primes aux inventeurs et aux producteurs.

Il est absolument essentiel de ne pas laisser dormir l'ar-

(1) *Am. et Pol.* : ...les bénéfices. — *Nilus 1920* n'en fait pas mention.

(2) *Nilus 1920 et Am.* : Le transfert de la propriété en argent ou en nature qui aura été fait sans le timbre requis, rendra le premier propriétaire responsable de l'impôt, à partir du jour où eut lieu le transfert jusqu'au jour où fut découverte l'omission de sa déclaration. — *Pol.* : Si le transfert d'un bien quelconque, en argent ou en nature, transfert obligatoirement nominal, n'a pas été déclaré par l'acquittement de ce droit de timbre, l'ancien propriétaire devra payer les intérêts de l'impôt pour la période qui s'est écoulée depuis la transaction jusqu'au jour où l'on a découvert qu'elle n'avait pas été enregistrée. — *All.* : Tout transfert qui ne porterait pas le timbre progressif...

(3) *Pol.* : Cette méthode de transaction nominale devra être appliquée à partir d'une somme déterminée dépassant les dépenses ordinaires des actes d'achat ou de vente des objets de première nécessité. Ces derniers actes paieront un droit de timbre s'élevant à un tant pour cent déterminé de la valeur de chaque objet.

(4) *Am.* : ...de valeur fixe, représentant un faible pourcentage de la valeur de ces objets.

(5) *Nilus 1920 et Am.* : La banque de l'Etat.

(6) *Am. et Pol.* : ...à des travaux publics.

(7) *Am. et Pol.* : L'initiative de ces travaux émanant du Gouvernement, les intérêts...

(8) *Am. et Pol.* : ...seront...

gent (1) dans les banques de l'État, du moins au delà de la somme nécessaire pour faire face à une dépense spéciale. L'argent est fait pour circuler, et toute congestion monétaire est fatale à la marche des affaires publiques ; l'argent est, en effet, comme l'huile, dans les rouages de l'Etat ; si l'huile (2) devient trop épaisse, le mécanisme s'encrasse et la machine s'arrête.

Le fait d'avoir substitué (3) pour une large part, le papier à la monnaie courante vient de créer le malaise dont nous parlons et dont il est facile de saisir les conséquences.

La Cour des Comptes

(Pol. : Comptabilité)

Nous instituerons aussi une Cour des Comptes qui permettra au Souverain de connaître exactement (4) les dépenses et les revenus du Gouvernement. Toute la comptabilité sera scrupuleusement tenue à jour, — excepté pour le mois courant et celui qui précède.

La seule personne qui ne saurait avoir d'intérêt à voler l'Etat est le Souverain, puisqu'il en est le propriétaire. C'est pourquoi son contrôle coupera court à toute possibilité de coulage et de gaspillage.

Suppression des frais de Représentation

Toutes réceptions purement protocolaires, qui sont pour le Souverain une telle perte de son temps si précieux, seront supprimées, afin de lui laisser davantage de loisirs pour (5) s'occuper des affaires de l'Etat. Dans notre Gouvernement, le Souverain ne sera pas (6) entouré de courtisans, qui, en général, font la cour au monarque par amour du faste (7) mais qui n'ont, au

(1) *Am.* : On ne devrait pas tolérer que même de petites sommes dépassant un fonds déterminé et largement calculé, séjournent dans le trésor de l'Etat, parce que l'argent est fait... — *Nilus 1920* dit : même pas une unité (ce qui veut dire probablement : un franc, un dollar, un rouble, etc. *N. du T.*). — *Pol.* : En tout cas, il ne faut pas garder d'argent dans les cuisses au delà de la somme déterminée et largement comptée.

(2) *Pol.* : ...ne coule plus, la marche régulière du mécanisme est arrêtée. — Suit un sous-titre : *Les obligations et l'arrêt dans la circulation.*

(3) *Pol.* : ...les papiers à intérêts à la monnaie courante...

(4) *Pol.* : ...et à chaque instant l'état des recettes et des dépenses de l'Etat, à l'exception des comptes du mois courant, non encore arrêtés. — *Am.* et *Nilus 1920* ajoutent : et ceux du mois précédent non encore parvenus.

(5) *Am.* et *Pol.* : ...pour contrôler et réfléchir.

(6) *Am.* : Alors la puissance du Souverain ne sera pas gaspillée au profit de ceux qui entourent le trône pour l'amour du faste et des splendeurs, mais qui... — *Pol.* : ...ne sera pas partagée avec des favoris.

(7) *Pol.* : ...et du luxe...

fond du cœur, que leur intérêt propre et non le désir du bien public.

L'arrêt dans la Vie économique

(Pol. : L'arrêt des capitaux)

Nous n'avons réussi à faire éclore toutes les crises économiques, si habilement préparées par nous (1) dans les pays des Gentils, qu'en retirant l'argent de la circulation. L'Etat (2) se trouve obligé, pour ses emprunts, de faire appel aux grosses fortunes, qui sont congestionnées par le fait que l'argent a été retiré au Gouvernement. Ces emprunts (3) constituent une lourde charge pour les Etats qui sont obligés de payer des intérêts et qui se trouvent ainsi obérés.

La concentration de la production (4) par le capitalisme a sucé jusqu'à la dernière goutte toute la force productrice, et, avec elle, toute la richesse de l'Etat.

La circulation de l'Argent

(Pol. : Emission d'argent)

L'argent (5) ne peut, actuellement, satisfaire tous les besoins des classes ouvrières, parce qu'il n'y en a pas assez pour circuler partout.

Il faut que l'émission de la monnaie courante corresponde à l'importance (6) de la population : et, du premier jour de leur naissance, les enfants doivent être comptés comme des unités de plus à satisfaire. La révision de la quantité de monnaie mise

(1) *Am.* et *Pol.* : supprimer : « si habilement préparées par nous ».

(2) *Nilus 1920* et *Pol.* : D'énormes capitaux ont été maintenus oisifs et ont été enlevés aux nations, ce qui les a obligées de recourir pour des emprunts à ces capitaux mêmes. — *Am.* : *Id.* jusqu'au mot *recourir*... de recourir à nous pour les emprunts.

(3) *All.* : Ces emprunts sont... pour les Etats qui sont obligés de payer des intérêts aux grands prêteurs, c'est-à-dire aux Juifs. — *Am.* : Ces emprunts, à cause des intérêts à payer, sont une charge pour les finances de l'Etat et ont rendu les Etats dépendants du capital. — *Pol.* : *Id.* jusqu'à : les finances de l'Etat qui se sont trouvées à la merci de ces grands capitaux.

(4) *Am.* : La concentration de l'industrie en retirant tout le commerce à l'artisan pour le placer entre les mains des capitalistes, a sucé... — *Pol.* : La concentration de l'industrie entre les mains des capitalistes qui ont accaparé toutes les petites industries a sucé toutes les forces du peuple et dès lors celles de l'Etat. — *All.* : La transformation des moyennes et des petites industries en grandes usines, qui dépend des riches prêteurs, c'est-à-dire des Juifs, a épuisé toutes les forces saines du peuple. La résistance des Etats non juifs s'est trouvée annihilée de ce fait.

(5) *Am.* : L'émission actuelle de la monnaie ne correspond pas à ce qui est requis *per capita* et par conséquent ne peut satisfaire tous les besoins des classes ouvrières. — *Id.* *Nilus 1920*. — *Pol.* : L'émission actuelle des signes monétaires ne répond plus à la demande et ne peut pas satisfaire à tous les besoins.

(6) *Am.* et *Pol.* : ...à l'accroissement...

en circulation doit être faite de temps à autre : c'est une question vitale pour le monde entier.

La Valutation

Vous savez, je pense, que l'étalon d'or a été la perte de tous les Etats qui l'ont adopté, parce qu'il ne peut satisfaire tous les besoins (1) des populations, d'autant plus que nous avons fait tous nos efforts pour obtenir son accaparement et le faire retirer de la circulation.

La future Monnaie

(Pol. : La monnaie basée sur la valeur de la force ouvrière)

Notre Gouvernement mettra (2) en circulation la quantité de monnaie en proportion avec la force ouvrière du pays, et cette monnaie sera en papier ou même en bois (3).

Nous émettons une quantité de monnaie suffisante pour que chacun de nos sujets puisse en avoir suffisamment (4) ajoutant à chaque naissance et diminuant à chaque décès la somme correspondante.

Les comptes du Gouvernement seront tenus (5) par des gouvernements locaux séparés et par des bureaux provinciaux.

L'Administration financière chez les Goïm

(Pol. : Budget)

Pour qu'il ne puisse y avoir de retards dans le paiement des dépenses de l'Etat, le Souverain lui-même donnera des ordres fixant (6) les dates des paiements. Ainsi disparaîtra (7) le favoritisme qui existe, dans certains ministères des finances, à l'égard d'autres ministères.

Les comptes des revenus et des dépenses seront tenus ensemble (8) pour qu'ils puissent toujours être comparés.

(1) *Am. et Pol.* : ...de monnaie...

(2) *Pol.* : ...devra mettre...

(3) *All.* : ...en métal ou en bois.

(4) *Pol.* : ...l'augmentant d'après le nombre des naissances, le diminuant d'après le nombre des décès.

(5) *Am. et Pol.* : ...par chaque département (unité administrative française, *Nilus*) et par chaque arrondissement.

(6) *Am.* : ...les conditions de ces paiements. — *Pol.* : ...les sommes à payer.

(7) *Pol.* : Ainsi disparaîtra la protection accordée par le gouvernement à certaines institutions au détriment des autres.

(8) *Pol.* : ...afin que l'un n'éclipse pas l'autre.

Les plans que nous ferons pour réformer les institutions financières des Gentils seront présentés de telle manière qu'ils n'attireront jamais leur attention (1). Nous indiquerons la nécessité de réformes comme provenant de l'état de désordre auquel ont atteint les finances des Gentils. Nous montrerons que la première raison de ce mauvais état des finances provient de ce qu'au début de l'année financière on commence par faire une évaluation approximative du budget dont l'importance augmente chaque année, parce que, tel qu'il est, il suffit à peine pour aller jusqu'à la fin du premier semestre ; on propose une revision, on ouvre de nouveaux crédits, qui, généralement, sont absorbés au bout de trois mois ; on vote alors un budget supplémentaire, et, pour boucler le budget, il faut encore voter des crédits pour sa liquidation. Le budget de l'année est basé sur le chiffre des dépenses de l'année précédente ; or, il y a, chaque année, un écart de 50 0/0 entre la somme nominale et la somme perçue, ce qui fait qu'au bout de dix ans le budget annuel a triplé. C'est à cette façon de procéder, tolérée par les Gouvernements insouciantes (2) des Gentils, que (3) leurs réserves ont été taries. Aussi, lorsque sont venus les emprunts (4), leurs caisses se sont vidées et ils ont été sur le point de faire banqueroute.

Vous comprendrez aisément que nous n'adopterons pas cette manière de conduire les affaires financières que nous avons conseillée aux Gentils.

Les Emprunts d'Etat actuels

(Pol. : Les Emprunts d'Etat)

Chaque emprunt prouve la faiblesse du Gouvernement et son incapacité de comprendre ses propres droits. Tout emprunt, comme l'épée de Damoclès, est suspendu sur la tête des gouvernants qui, au lieu de lever directement l'argent dont ils ont besoin en établissant des impôts (5) spéciaux, s'en vont, chapeau bas, chez nos banquiers (6).

Les emprunts étrangers sont comme des sangsues : on ne

(1) *Am. et Pol.* : ...qu'ils n'effrayeront personne.

(2) *Pol.* : Supprimer « insouciantes ».

(3) *Am.* : ...leur trésor a été vidé. — *Pol.* : ...que leurs caisses ont été vidées.

(4) *Pol.* : ...ils ont ramassé les restes. — *Am.* : ...ils se sont servis du reste. — *Am. et Pol.* : ...et ont conduit tous les Etats goim à la banqueroute.

(5) *Am. et Pol.* : ...temporaires...

(6) *Am. et Pol.* : ...tendre la main et demander l'aumône à nos banquiers. — *All.* : ...à nos banquiers juifs.

peut les détacher du corps de l'Etat ; il faut qu'elles tombent d'elles-mêmes, ou bien que le Gouvernement réussisse à s'en débarrasser (1). Mais les Gouvernements des Gentils n'ont aucun désir de secouer ces sangsues, bien au contraire, ils en accroissent le nombre, se condamnant ainsi à mort par la perte de sang qu'ils s'infligent. A tout prendre, un emprunt étranger est-il autre chose qu'une sangsue ? Un emprunt (2) est une émission (3) de valeurs d'Etat qui comporte l'obligation de payer les intérêts de la somme empruntée suivant un taux donné. Si l'emprunt est émis à 5 0/0, au bout de vingt ans l'Etat aura déboursé (4) sans aucune nécessité, une somme égale au montant de l'emprunt, et cela pour le simple paiement des intérêts. Au bout de quarante ans, cette somme aura été déboursée deux fois, et trois fois au bout de soixante ans, l'emprunt lui-même demeurant impayé.

D'après ce calcul, il est évident que de tels emprunts, sous le régime actuel (5) des impôts (1901 arrache ses derniers centimes au pauvre contribuable, et cela pour payer les intérêts aux capitalistes étrangers, auxquels l'Etat emprunte l'argent (6). L'Etat ferait bien mieux de recueillir les sommes nécessaires en levant un impôt qui ne le grèverait pas d'intérêts à payer.

Tandis que les emprunts furent (7) nationaux, les Gentils faisaient tout simplement passer l'argent (8) des pauvres dans la poche des riches ; mais, lorsqu'à force de corruption, nous eûmes acheté les agents nécessaires, les emprunts étrangers furent substitués aux emprunts (9) nationaux, et toute la richesse des Etats se rua dans nos coffres, si bien que les Gentils en vinrent à nous payer (10) une sorte de tribut.

Par leur négligence dans la conduite des affaires de l'Etat, ou par la vénalité de leurs ministres, ou par leur ignorance (11) des choses financières, les souverains des Gentils ont rendu leurs pays à tel point débiteurs de nos banques, qu'ils ne pourront jamais payer leurs dettes. Vous devez comprendre (12) quelles peines nous a coûtées l'établissement d'un tel état de choses.

(1) *All.* : ...s'en débarrasser par la force.

(2) *All. et Pol.* : Un emprunt et surtout un emprunt étranger...

(3) *Pol.* : ...par l'Etat de lettres de change.

(4) *Pol.* : Supprimer : « sans aucune nécessité ».

(5) *Pol.* : ...de la capitation...

(6) *Am. et Pol.* : ...emprunte l'argent au lieu de recueillir...

(7) *Am. et Pol.* : ...Intérieurs, lgs Goïms...

(8) *Pol.* : ...de la poche des pauvres dans les caisses des capitalistes...

(9) *Pol.* : ...Intérieurs...

(10) *Am.* : ...un tribut de sujets. — *Pol.* : ...un tribut.

(11) *Pol.* : ...ou par l'ignorance des dirigeants...

(12) *Pol.* : Mais quelles peines !...

Les futurs Emprunts d'Etat

(Pol. : Emprunt à 1 0/0)

Dans notre Gouvernement, nous aurons grand soin qu'il ne puisse se produire d'arrêt dans la circulation de l'argent ; nous n'aurons donc pas de ces emprunts d'Etat, sauf un seul (1) consistant en bons du Trésor, émis à 1 0/0 ; ce faible pourcentage n'exposant pas l'Etat à être saigné par les sangsues.

Le droit d'émettre des valeurs (2) appartiendra exclusivement aux sociétés commerciales (3). Celles-ci n'auront aucune difficulté à payer les intérêts sur leurs bénéfices (4) parce qu'elles empruntent de l'argent pour leurs entreprises commerciales, tandis que l'Etat ne peut tirer aucun bénéfice de ses emprunts, puisqu'il ne les fait que pour dépenser l'argent qu'il en reçoit (5).

Valeurs industrielles

L'Etat achètera, lui aussi, des valeurs commerciales ; il deviendra, à son tour, un créancier au lieu d'être débiteur et de payer tribut (7) comme il le fait de nos jours. Ceci (8) mettra fin à l'indolence et à la paresse qui nous rendaient service tant que les Gentils étaient indépendants, mais qui seraient honnies dans notre Gouvernement.

Incapacité des Gentils dans le domaine de la Finance et de l'Impôt. — Les Maîtres et les Favoris chez les Gentils doivent recevoir les conseils des Agents Judéo-Maçonniques (9)

Le vide qui existe dans le cerveau (10) purement bestial des Gentils est suffisamment prouvé par le fait qu'ils ne compren-

(1) *Pol.* : ...émis à 1 0/0. Nous ne voulons pas que le paiement des intérêts livre la puissance de l'Etat aux sangsues.

(2) *Pol.* : ...à intérêts. — *All.* : ...à long terme.

(3) *Am.* et *Pol.* : ...industrielles.

(4) *Am.* et *Pol.* : ...sur leurs bénéfices, tandis que l'Etat...

(5) *Am.* : ...et non pour le faire produire. — *Pol.* : ...et non pour des opérations.

(6) *Am.* : ...un créancier de premier ordre...

(7) *Am.* et *Pol.* : ...le tribut des emprunts...

(8) *Am.*, *Nilus*, 1920 et *Pol.* : Ceci empêchera la stagnation de l'argent, l'indolence et la paresse...

(9) *Pol.* : *Sous-titre inexistant.*

(10) *Pol.* : Quelle stupidité manifeste de la part du cerveau purement bestial des Gentils s'est...

nent pas qu'en nous empruntant de l'argent (1), ils auront, un jour ou l'autre, à soustraire des ressources du pays le capital emprunté avec ses intérêts. Il aurait été plus simple de prendre, tout de suite, l'argent des leurs, auxquels ils n'auraient pas eu à payer d'intérêts. Voilà qui prouve notre génie et le fait que nous sommes le peuple choisi de Dieu (2). Nous avons si bien présenté les choses que les Gentils ont cru qu'il y avait pour eux un bénéfice à tirer des emprunts (3).

Nos calculs, que nous exposerons en temps voulu (4) et qui ont été élaborés au cours des siècles, tandis que les Gentils gouvernaient, différeront des leurs par leur extrême clarté et convaincront le monde des avantages de nos plans nouveaux. Ces plans mettront fin aux abus qui nous ont permis de nous rendre maîtres des Gentils et que nous ne tolérerions pas sous notre règne. Notre budget sera compris de telle façon qu'il sera impossible au Souverain, comme au plus petit (5) employé, de distraire la moindre somme d'argent sans être vu, ou de lui donner un tout autre emploi que celui qui a été prévu.

Il est impossible de gouverner (6) avec succès si l'on n'a pas un plan fixe bien défini. Les chevaliers et les héros eux-mêmes périssent s'ils s'aventurent dans un chemin sans savoir où il conduit et s'ils partent en voyage sans s'être convenablement approvisionnés (7).

Les souverains des Gentils, encouragés par nous à abandonner leurs devoirs, pour ne penser qu'à paraître, à recevoir fastueusement et à se divertir de toute manière (8), nous ont servi d'écran pour dissimuler nos intrigues.

Les rapports de leurs partisans (9), envoyés pour représenter le Souverain en public, étaient faits, en réalité, par nos

(1) *Pol.*: ...l'argent à intérêts, ils auront un jour ou l'autre à soustraire des propres ressources du pays le capital emprunté avec, de plus, ses intérêts. N'aurait-il pas été plus... des leurs ?...

(2) *Am. et Nilus, 1920* : ...et le fait que nous sommes le peuple choisi de Dieu.

(3) *Pol.*: Que nous ayons su présenter cette question des emprunts de telle façon que les Goïm y aient vu leur propre intérêt, voilà qui prouve le génie de notre esprit choisi.

(4) *Pol.*: ...voulu, à la lumière des expériences de plusieurs siècles faites par nous sur les gouvernements goïm, se distingueront par leur...

(5) *Pol.*: ...au plus petit fonctionnaire de distraire même la plus petite somme sans détruire l'équilibre de ce à quoi elle était destinée, ou de lui donner... — *Nilus, 1920* : ...de distraire de sa destination même la plus petite somme, sans qu'on s'en aperçoive ou de lui donner...

(6) *Pol.*: ...gouverner si l'on n'a pas un plan bien défini. Les Preux périssent s'ils s'aventurent dans un chemin déterminé sans s'être convenablement approvisionnés.

(7) *Pol.*: Sous-titre : *Les souverains des Goïm. — Les favoris. — Les agents maçonniques.*

(8) *Pol.*: ...manière, ont servi d'écran à notre gouvernement.

(9) *Am.*: Les rapports des favoris puissants... — *Nilus, 1920* : ...des favoris...

agents (1). Ces rapports étaient toujours rédigés (2) de façon à plaire aux souverains à l'esprit borné.

On ne manquait pas de les assaisonner de projets variés d'économie future. Ils auraient pu demander : « Comment pourrait-on économiser ? Serait-ce par de nouveaux impôts ? » Mais ils ne posaient aucune question semblable aux lecteurs de nos rapports (3).

Vous savez vous-mêmes à quel chaos financier ils ont abouti, par leur propre négligence ; ils ont fait banqueroute, en dépit de tous les durs efforts de leurs sujets (4).

VINGT-ET-UNIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 21)

Emprunts nationaux

(Pol. : Emprunts intérieurs)

Je veux maintenant reprendre le sujet de notre dernier entretien et vous donner une explication détaillée sur les emprunts nationaux. Je ne parlerai plus des emprunts étrangers, parce qu'ils ont rempli nos coffres de l'argent des Gentils (5), et encore parce que notre Gouvernement universel n'aura pas de voisins à qui emprunter d'argent.

Nous avons employé la corruption des hauts fonctionnaires et la négligence des souverains des Gentils pour faire verser à l'Etat deux et trois fois l'argent par nous avancé, et dont, en réalité, il n'avait pas besoin. Qui pourrait en faire autant à notre égard ? Je passe donc aux détails sur les emprunts (6) nationaux.

En annonçant l'émission d'un emprunt national, le Gouvernement ouvre une souscription. Pour que les valeurs émises soient à la portée de tous, elles sont à très bas prix. Les premiers souscripteurs peuvent acheter au-dessous du pair. Le

(1) Pol. : Les rapports des favoris qui remplaçaient leurs maîtres dans la gérance des affaires étaient faits par nos agents et contentaient toujours les esprits bornés (des souverains) en leur promettant qu'étaient prévues à l'avenir des économies et des améliorations.

(2) All. : ...rédigés par les agents de nos loges franc-maçonniques...

(3) Pol. : Ils auraient pu demander : « Quelles économies ? Economies d'impôts ? » Mais ils ne posaient aucune question semblable en lisant nos rapports.

(4) Pol. : Vous savez vous-mêmes où les a conduits cette négligence. À quel chaos financier ils ont abouti, bien que leurs peuples aient été remarquablement laborieux.

(5) Pol. : ...Gentils, d'ailleurs pour notre gouvernement il n'y aura plus d'étrangers, comme, en général, rien d'extérieur. — Nilus, 1920 : ...Il n'y aura plus d'étrangers, c'est-à-dire rien d'extérieur.

(6) Pol. : ...emprunts intérieurs.

second jour, le prix augmente, pour donner l'impression que tout le monde se les arrache (1).

Quelques jours plus tard, les coffres du Trésor sont (2) pleins de l'argent souscrit surabondamment. (Pourquoi continue-t-on de prendre l'argent lorsque l'emprunt est couvert et au delà ?) La souscription est, évidemment, bien supérieure à la somme inscrite pour l'emprunt ; c'est là qu'est tout le succès : le public a toute confiance dans le Gouvernement ! (3)

Dettes d'Etat et Impôts

(Pol. : Passif et Impôts)

Mais, quand la farce est jouée, il ne reste plus que le fait d'une énorme dette à payer (4). Et, pour en servir les intérêts, il faut que le Gouvernement ait recours à un nouvel emprunt qui n'annule pas la dette de l'Etat, mais qui l'augmente, tout au contraire (5). Lorsqu'il ne lui est plus possible d'emprunter, l'Etat lève de nouveaux impôts pour arriver à payer les intérêts de ses emprunts (6). Ces impôts ne sont pas autre chose que des dettes qui couvrent d'autres dettes.

Conversions et abaissement de l'intérêt des Emprunts nationaux

(Pol. : Conversions)

Nous arrivons alors aux conversions d'emprunts, mais ces conversions (7) ne font que diminuer la somme d'intérêts à payer, sans éteindre la dette. De plus, on ne peut les faire qu'avec le consentement des créanciers. Lorsqu'on annonce ces conversions, on laisse le droit aux créanciers de les accepter ou non, et, dans ce dernier cas, ils peuvent retirer leur argent.

(1) *Pol.* : En annonçant l'émission d'un semblable emprunt, les gouvernements ouvrent une souscription à ses lettres de change, c'est-à-dire à des papiers porteurs d'intérêts. Pour que les valeurs émises soient à la portée de tous, on leur fixe un prix allant de 100 à 1.000 ; de plus on fait une remise aux premiers souscripteurs. Le second jour, le prix augmente artificiellement pour donner l'impression que tout le monde se les arrache. — *All.* : ...le gouvernement se met en rapport avec les grands capitalistes du pays. Ceux-ci fixent le taux de l'emprunt et les autres conditions dans la publicité qu'ils donnent à l'emprunt, ou leur en concède une partie. — *Am.* : ...on fixe les souscriptions à des chiffres très variés de 100 à 1.000. — *Nilus*, 1920, *Id.*

(2) *Pol.* : ...Trésor sont tellement pleins d'argent, dit-on, qu'on ne sait qu'en faire. (Alors pourquoi le prendre ?)

(3) *Pol.* : Les souscriptions ont, soi-disant, couvert plusieurs fois l'emprunt ; c'est là qu'est le succès. Voyez donc quelle confiance on a dans les lettres de change du gouvernement !

(4) *Pol.* : ...le fait d'un passif très lourd.

(5) *Pol.* : Quand le crédit est épuisé l'Etat lève...

(6) *Pol.* : ...les intérêts de ses dettes, mais non les dettes elles-mêmes. Ces impôts ne sont pas autre chose qu'un passif employé à couvrir un passif.

(7) *Pol.* : Arrive alors le moment des conversions qui ne font...

Si tout le monde retirait son argent, l'Etat se trouverait pris dans ses propres filets (1) et ne pourrait satisfaire toutes les demandes. Par bonheur pour les Gouvernements, les (2) Gentils n'entendent pas grand'chose aux questions financières, et ils ont toujours préféré consentir à une diminution de leurs valeurs et à une réduction des intérêts, plutôt que de risquer de nouveaux placements ; c'est ainsi qu'ils ont souvent aidé l'Etat à se libérer de ses dettes s'élevant, dans certains cas, à plusieurs millions.

Les Gentils n'oseraient pas opérer de même pour les emprunts (3) étrangers, sachant très bien que nous exigerions alors tous nos capitaux.

Insolvabilité de l'Etat

(Pol. : Banqueroute)

En agissant de la sorte (4), le Gouvernement admettrait ouvertement son insolvabilité, ce qui montrerait au peuple que ses intérêts n'ont rien de commun avec ceux de l'Etat (5). J'attire tout particulièrement votre attention sur ce point, comme sur le suivant.

Consolidation des Emprunts nationaux. — Rentes perpétuelles (6)

Tous les emprunts nationaux sont, actuellement, consolidés par ce qu'on appelle (7) des emprunts provisoires, dont l'échéance est de courte durée (8). Ces emprunts sont couverts au moyen de dépôts dans les banques d'Etat (9) ou à la Caisse d'épargne (10). Cet argent étant à la disposition de l'Etat pen-

(1) Pol.: ...filets et serait un débiteur insolvable.

(2) Pol.: ...les débiteurs... Nilus, 1920 : ...les sujets des gouvernements des Gentils n'entendent...

(3) Pol.: Les Goim ne pourraient pas faire des tours semblables avec les emprunts étrangers...

(4) Pol.: De cette façon, la reconnaissance de l'insolvabilité montrerait, mieux que tout, aux pays, l'absence de relation entre les intérêts des peuples et ceux des gouvernements.

(5) Pol.: Titre : *Caisses d'épargne et rentes*.

(6) Pol.: Le titre se trouve deux lignes plus haut.

(7) Pol.: ...appelle la dette flottante, c'est-à-dire une dette d'Etat dont l'échéance est plus ou moins rapprochée. — Am.: ...par ce qu'on appelle la dette flottante... — Nilus, 1920, *Id.*

(8) Pol.: Ces dettes sont l'argent pulsé dans les caisses d'épargne et de réserve. — Nilus, 1920 : Ces dettes sont constituées par l'argent déposé dans les caisses d'épargne et de réserve.

(9) Am. et Nilus, 1920 : ...dans les banques d'Etat (inexistant).

(10) Pol.: Ces fonds étant... considérable, sont employés à payer...

dant un temps considérable, il est employé à payer les intérêts des emprunts étrangers, et le Gouvernement remplace l'argent qu'il prend dans ces banques par des valeurs d'Etat. Ce sont ces valeurs qui couvrent tous les déficits dans les coffres des Gouvernements des (1) Gentils.

Suppression des Bourses de Valeurs

Toutes ces opérations frauduleuses disparaîtront lorsque notre Souverain montera sur le trône universel (2). Nous détruirons également le marché des valeurs, parce que nous ne permettrons pas que notre prestige puisse être ébranlé par la hausse ou la baisse de nos fonds, dont la valeur nominale sera fixée par la loi, sans possibilité de fluctuation. La hausse est la cause de la baisse (3), et c'est par les hausses que nous sommes arrivés à discréditer les fonds publics des Gentils.

Taxation du prix des Valeurs commerciales

(Pol. : Taxation du prix des valeurs industrielles)

Nous substituerons aux Marchés des Valeurs d'énormes administrations d'Etat, dont le service consistera à taxer, suivant les ordres reçus, les entreprises (4) commerciales. Ces administrations seront à même de lancer sur le marché (5) des millions d'actions commerciales ou de les acheter en un seul jour. Toutes les affaires (6) commerciales seront ainsi entre nos mains.

Vous pouvez imaginer quelle force sera la nôtre !

VINGT-DEUXIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 22)

Le Mystère des Temps. — Plan Juif et Politique financière

(Pol. : Le mystère de l'avenir)

Dans tout ce que je vous ai dit jusqu'ici, j'ai cherché à vous

(1) Pol.: ...GoIm.

(2) Pol.: ...car elles ne répondent pas à nos intérêts. Nous détruirons également les Bourses des valeurs... ébranlé par les fluctuations de nos fonds, dont la valeur sera fixée par la loi, sans possibilité de hausse ou de baisse.

(3) Am.: La hausse conduit à la baisse...

(4) Pol.: ...Industrielles.

(5) Pol.: ...500 millions d'actions industrielles... — Am. et Nilus, 1920. Id.

(6) Pol.: ...Industrielles...

faire un tableau exact du mystère des événements actuels et de ceux du passé (1), tous voguent au gré des flots du Destin, et nous en verrons le résultat dans un avenir prochain. Je vous ai montré nos plans secrets mis à exécution dans nos rapports avec les Gentils, puis notre politique financière. Je n'ai plus que quelques mots à ajouter.

L'Or millénaire, base de la prospérité future

La plus grande force des temps présents est concentrée entre nos mains : c'est l'or. En deux jours, nous pouvons en faire sortir de nos trésors secrets (2) n'importe quelle somme.

Est-il nécessaire, après cela, de prouver que notre Gouvernement est voulu par Dieu ? Est-il admissible qu'avec d'aussi vastes richesses nous ne soyons pas capables de prouver que tout l'or (3) accumulé pendant tant de siècles ne nous soit une aide pour faire triompher notre vraie cause pour le bien, c'est-à-dire pour la restauration de l'ordre sous notre Gouvernement.

Peut-être faudra-t-il employer la violence, mais cet ordre sera définitivement établi. Nous prouverons que nous sommes les bienfaiteurs qui avons rendu au monde torturé (4) la paix et la liberté perdues. Nous donnerons au monde l'occasion (5) de ressaisir cette paix et cette liberté, mais à une condition expresse, celle d'adhérer strictement à nos lois. De plus, nous rendrons évident à tous que la liberté ne consiste pas dans la dissolution, ni dans le droit de faire tout ce qui plaît ; que la position de la puissance d'un homme ne lui confère pas le droit de proclamer des principes destructeurs comme la liberté de religion, l'égalité ou autres idées analogues. Nous

(1) *Pol.* : ...de ceux qui s'accompliront dans un avenir prochain, je vous ai dévoilé le secret des lois qui régleront nos nouveaux rapports avec les Goïm et nos opérations financières. Je n'ai plus... — *Nilus*, 1920 : ...qui se précipitent dans le torrent des grands événements futurs qui s'accompliront dans un prochain avenir ; le secret de nos rapports avec les Goïm et celles des opérations financières...

(2) *Pol.* : ...une grande quantité d'or.

(3) *Nilus*, 1920, *Pol.* et *Am.* : Est-ce que, avec d'aussi vastes richesses, nous ne prouvons pas que tout le mal que nous avons été obligés de faire durant des siècles (*Am.* : ...tant de siècles) a servi à la fin des fins au véritable bien (*Am.* : ...bonheur), à la restauration de l'ordre ? — *Nilus*, 1912 et 1920 : ...fait au mot mal un appel de note et écrit en bas de page : « La voilà bien la confusion du bien et du mal ! »

(4) *Am.* : ...le bien-être et la liberté individuelle. — *Pol.* : ...le véritable bien et la liberté individuelle.

(5) *Nilus*, 1920 et *Am.* : ...la possibilité de jouir de la paix, de la tranquillité et de la dignité des relations à la seule condition, bien entendu, d'obéir aux lois par nous établies. — *Pol.* : ...l'occasion de profiter de la paix, de relations normales, du respect de la dignité, mais à la condition cependant de se soumettre aux lois que nous édicterons.

démontrerons clairement que la liberté individuelle ne donne pas le droit de s'agiter ou d'exciter les autres par des discours ridicules (1) adressés aux masses en délire. Nous enseignerons au monde que la vraie liberté consiste seulement dans l'inviolabilité de la personne (2) et de la propriété de ceux qui adhèrent à toutes les lois de la vie sociale, que la position d'un homme dépendra de sa conception des droits d'autrui et que sa dignité lui défend d'avoir sur lui-même (3) des idées fantastiques.

Force juive au-dessus des Peuples et de Dieu

(Pol. : Prestige de la puissance et vénération mystique pour elle)

Notre domination sera glorieuse parce qu'elle sera forte et qu'elle gouvernera et guidera, sans se mettre à la remorque des chefs de la populace ou d'orateurs (4), quels qu'ils soient, clamant des paroles insensées qu'ils appellent de grands principes et qui ne sont, en réalité, que des utopies. Notre puissance sera l'organisatrice de l'ordre (5), principe du bonheur public. Le prestige de cette puissance lui attirera une adoration mystique, en même temps (6) que l'assujettissement de toutes les nations. Une vraie puissance ne doit céder devant aucun droit, pas même devant celui de Dieu. Personne n'osera s'en approcher avec l'intention de la diminuer, ne fût-ce que d'un fil.

VINGT-TROISIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 23)

Limitation de la production des Objets de luxe

(Pol. : Réduction de la production des objets de luxe)

Pour que les hommes s'habituent à nous obéir, il faut qu'ils soient élevés dans la simplicité ; c'est pourquoi nous réduirons la production des objets de luxe. De cette façon, nous

(1) Pol. : débités dans des meetings où règne le désordre.

(2) Pol. : ...de ceux qui observent exactement et sincèrement toutes les lois de la vie sociale ; que la dignité de l'homme basée sur la conscience de ses droits, ainsi que sur la connaissance de ce qui est injuste et non sur des idées fantastiques qu'il se forme de son propre Moi. — Nilus, 1920, *Id.*

(3) Am. : ...d'avoir sur *ego* des idées fantastiques.

(4) Pol. : ...quels qu'ils soient (inexistant).

(5) Pol. : ...l'ordre, dans lequel repose tout le bonheur des hommes.

(6) Pol. : ...en même temps que les hommes de toutes...

imposerons aussi les bonnes mœurs que viennent corrompre les rivalités engendrées par le luxe.

Rétablissement de l'Industrie domestique

(Pol. : Industrie domestique. ... Nilus, 1920 : Les « Petits Métiers »)

Nous encouragerons le travail manuel (1) pour faire du tort aux manufactures privées (2).

La nécessité de telles réformes se manifeste dans ce fait que les grands usiniers incitent souvent leurs ouvriers contre le Gouvernement, peut-être même sans s'en douter.

Chômage

Le peuple employé dans les industries locales ne sait pas ce que c'est que le « chômage » ; c'est ce qui l'attache à l'ordre existant et lui fait soutenir le Gouvernement ; mais il n'y a pas de plus grand danger pour le Gouvernement que le chômage.

Pour nous, le chômage aura terminé son œuvre lorsque, par lui, nous aurons obtenu le pouvoir.

Interdiction de l'Ivrognerie

L'ivrognerie sera également prohibée (3) comme un crime de lèse-humanité et punie comme tel, car l'alcool ravale l'homme au niveau de la bête.

Les nations (4) ne se soumettent aveuglément qu'à un pouvoir fort, absolument indépendant, ayant en main une épée pour se défendre contre toute insurrection sociale. Pourquoi exigeraient-elles que leur Souverain soit un ange ? Il faut qu'il soit la personnification de la force et de la puissance.

Le Monde actuel périra dans l'Anarchie, le Roi des Juifs le ressuscitera

(Pol. : Mort de l'ancienne société, sa résurrection sous une nouvelle forme)

Un chef doit surgir ; il supprimera les Gouvernements (5)

(1) *All.* : ...le travail à domicile... — *Pol.* : *Id.*

(2) *Am.* : ...pour faire du tort au capital des manufacturiers. — *Nilus*, 1920, *Id.* — *Pol.* : ...qui ruinera les capitaux privés des fabricants.

(3) *Pol.* : ...prohibée par la loi et punie comme un crime de lèse-humanité, car...

(4) *Pol.* : Les nations, je le répète, ne se soumettent... indépendamment d'elles et dans lequel elles trouvent défense et appui contre les coups des fléaux sociaux. Pourquoi...

(5) *Pol.* : ...gouvernements actuels, végétant au milieu d'une foule démoralisée par nous, révoltée même contre l'autorité de Dieu, du sein de laquelle jaillit de tous les côtés le feu de l'anarchie. Le chef en question commencera par éteindre ces flammes qui engloutissent tout.

existants que faisait vivre une foule dont nous avons amené la démoralisation en la jetant dans les flammes de l'anarchie. Le chef en question commencera par éteindre ces flammes qui jaillissent sans cesse de tous côtés.

Pour obtenir un tel résultat, il devra détruire toutes les sociétés (1) capables d'allumer l'incendie, même s'il doit pour cela répandre son propre sang (2). Il devra former une armée bien organisée qui combattra, sans trêve, l'infection de l'anarchie, véritable poison pour un Gouvernement.

Roi des Juifs, l'Elu de Dieu

(Pol. : L'Elu de Dieu)

Notre Souverain sera (3) l'élui de Dieu, avec la mission de détruire toutes les idées (4) provenant de l'instinct et non de la raison, de la brutalité et non de l'humanité (5). Ces idées sont à l'ordre du jour, couvrant de la bannière du droit et de la liberté leurs rapines et leurs violences.

De telles idées ont détruit toutes les organisations sociales, préparant ainsi le règne du roi d'Israël.

Mais leur rôle sera fini lorsque commencera le règne de notre Souverain. C'est alors qu'il faudra les balayer pour purifier de toute souillure le chemin de notre Roi.

Nous pourrions alors dire aux nations : « Priez (6) Dieu et courbez-vous devant Celui qui est marqué du sceau des prédestinés et dont Dieu Lui-même guide l'étoile, afin que nul autre que Lui ne puisse libérer l'humanité de tout péché (7) ».

(1) Pol. : ...sociétés, même s'il doit pour cela les noyer dans leur propre sang, afin de les ressusciter sous forme d'une armée bien organisée qui combattra en toute connaissance de cause contre toute infection qui pourrait attaquer l'organisme de l'Etat.

(2) Am. : ...répandre leur sang. — Nilus, 1920, *Id.*

(3) Pol. : Cet élu de Dieu a la mission...

(4) Nilus, 1920 et Am. : ...toutes les forces.

(5) Pol. : Ces forces triomphent présentement sous forme de rapines et de violences cachées sous le masque des principes du droit et de la liberté.

(6) Pol. : Remerciez Dieu...

(7) Am. : ...de toutes les forces du mal. — All. : ...de tout fléau. — Pol. : ...ne puisse vous délivrer de toutes les forces funestes indiquées plus haut et de tout le mal. — Nilus, 1920 : ...vous délivrer de toutes les forces et de tous les maux indiqués plus haut.

VINGT-QUATRIEME SEANCE

(Pol. : Procès-verbal n° 24)

Comment affermir la domination du Roi de la Maison de David

(Pol. : Affermissement des soutiens de la dynastie du roi David
 Nilus 1920 : Affermissement des racines du roi David (1))

Nous allons parler, maintenant, de la manière dont nous affermirons la dynastie de David (2) pour qu'elle puisse durer jusqu'à la fin des temps.

Notre procédé consistera particulièrement dans les mêmes principes qui valurent à nos Sages (3) le gouvernement des affaires du monde, c'est-à-dire la direction et l'éducation (4) de toute la race humaine (5).

Plusieurs membres de la famille de David prépareront des Rois et leurs successeurs qui seront (6) élus non par droit d'hérédité, mais d'après leur valeur. Ces successeurs seront initiés à nos mystères politiques secrets et à nos plans de gouvernement, en prenant toute précaution pour que nul autre ne puisse les connaître.

De telles mesures seront nécessaires, afin que tout le monde sache que, seuls, sont capables de gouverner ceux qui ont été initiés aux mystères de l'art politique. Ce n'est qu'à ces hommes seuls qu'on apprendra comment il faut appliquer nos plans dans la pratique, en se servant de l'expérience des siècles passés. On les initiera aux conclusions à déduire de toutes les observations qu'ils pourront faire sur notre système politique et économique et à toutes les sciences sociales. En un mot, on leur dira le véritable esprit des lois qui ont été établies (7) par la nature elle-même pour gouverner l'humanité.

Suppression de l'Hérédité naturelle

(Pol. : Suppression des héritiers directs)

Les successeurs directs du Souverain (8) sont écartés si,

(1) Comme ce titre n'est pas clair, Nilus le fait suivre d'un point d'interrogation (?).

(2) Nilus, 1920 : ...dont nous affermirons les racines de la dynastie du roi David jusqu'aux couches les plus profondes de la terre.

(3) Am. : ...qui valurent à nous, les Sages... — Nilus, 1920 : ...à nos Sages...

(4) Am. : ...l'éducation des idées. — Nilus, 1920, Id.

(5) Pol. : Titre : Préparation du Roi.

(6) Pol. : ...seront choisis non par droits d'hérédité, mais d'après leur valeur. Ces rois et leurs successeurs...

(7) Pol. : ...établies d'une façon inébranlable par la nature elle-même pour régler les relations des hommes.

(8) Pol. : ...souverain seront souvent écartés...

pendant leur éducation, on s'aperçoit qu'ils sont frivoles ou trop sensibles, ou s'ils montrent quelque autre tendance susceptible de nuire à leur puissance ou de les rendre incapables de gouverner et (1) d'être même un danger pour le prestige de la couronne.

Nos Sages ne confieront les rênes du Gouvernement qu'à des hommes (2) capables de régner avec fermeté, au risque peut-être d'être cruels.

En cas de maladie ou de perte d'énergie, notre Souverain sera obligé de passer les rênes du Gouvernement à tel membre de sa famille qui se serait montré plus capable que lui (3).

Les plans du Roi pour le présent et, plus encore, pour l'avenir, ne seront même pas connus de ceux que l'on appellera ses conseillers les plus intimes.

Le Roi des Juifs et ses trois Conseillers

(Pol. : Le Roi-Destin)

Seul notre Souverain et ses Trois Initiateurs (4) connaîtront l'avenir.

Le Roi des Juifs, incarnation du Destin (5)

Le peuple croira reconnaître le Destin lui-même et toutes ses voies (6) humaines dans la personne du Souverain qui gouvernera avec une fermeté inébranlable, exerçant son contrôle sur lui-même et sur l'humanité. Personne ne connaîtra les intentions du Souverain quand il donnera ses ordres ; nul n'osera (7) donc entraver sa course mystérieuse.

Il faut, naturellement, que notre Souverain ait un (8) cerveau capable d'exécuter nos plans. Il ne montera donc sur le trône que lorsque ses facultés intellectuelles auront été vérifiées par nos Sages.

Pour s'assurer l'amour et la vénération de tous ses sujets (9), notre Souverain devra souvent leur adresser la pa-

(1) Pol. : ...et de porter tort aux buts même de leur royauté.

(2) Pol. : ...absolument...

(3) Pol. : S'ils sont atteints de manque de volonté ou de toute autre incapacité, nos souverains seront obligés de passer les rênes du gouvernement à d'autres mains plus capables.

(4) Am. : ...ses trois garants.

(5) Pol. : *Le roi des juifs, incarnation du destin* (inexistant).

(6) Pol. : ...voies inconnues dans...

(7) Am. : ...nul n'osera lui faire opposition.

(8) Pol. et Nilus, 1290 : ...ait un réservoir intellectuel capable...

(9) Pol. : Pour que le peuple connaisse et aime son roi, notre souverain...

role en public. Les deux puissances, celle du peuple et celle du Souverain, s'harmoniseront au contract, au lieu de rester séparées, comme chez les Gentils, où l'une regardait l'autre avec terreur (1).

Il nous fallait maintenir ainsi ces deux puissances dans cet état de terreur (2) mutuelle, pour qu'une fois séparées, elles tombassent dans nos mains.

Valeur morale du Roi des Juifs

(Pol. : Moralité extérieure irréprochable du Roi des Juifs)

Le Roi d'Israël ne devra pas être dominé par ses passions, particulièrement par la sensualité (3). Il ne laissera pas dominer les instincts animaux qui affaibliraient ses facultés mentales. La sensualité, plus que toute autre passion, détruit, fatalement, toutes les facultés de l'intelligence (4) et de la prévoyance ; elle dirige les pensées des hommes vers le plus mauvais côté (5) de la nature humaine.

La Colonne de l'Univers, en la personne du Gouverneur du Monde, issu de la Sainte Race de David (6), doit renoncer à toutes passions pour le bien de son Peuple.

Notre Souverain doit être irréprochable (7).

(Signé par les Représentants de Sion
du 33° degré) (8).

(1) Pol.: ...séparées l'une de l'autre par la Terreur, comme elles le sont maintenant grâce à nous.

(2) Pol.: ...terreur, pour que, séparées, elles tombassent sous notre influence.

(3) Pol.: Il ne devra par aucun côté de son caractère permettre aux instincts animaux de dominer son intelligence.

(4) Pol.: ...l'intelligence et la clarté des vues, car elle dirige...

(5) Am.: ...le côté le plus bestial de la nature humaine. — Nilus, 1920, Id. — Pol.: ...vers le côté animal de l'activité humaine.

(6) Pol.: ...David, doit immoler à son peuple toutes ses tendances personnelles.

(7) Am.: Le texte finit au mot « irréprochable », sans signature.

(8) Cette phrase, dans les textes russe et polonais, est placée en tête des « Explications nécessaires ». Seul le texte anglais en fait suivre immédiatement le texte des « Protocols ».

EXPLICATIONS NÉCESSAIRES (1)

Ces procès-verbaux furent subrepticement extraits (2) du livre complet des procès-verbaux du premier Congrès sioniste qui eut lieu à Bâle en septembre 1897. Tout fut enlevé du trésor secret de la grande Chancellerie sioniste actuellement en France.

La France obligea la Turquie à accorder divers privilèges aux écoles et aux institutions religieuses de tout culte, qui se trouveront désormais sous le protectorat de la diplomatie française en Asie-Mineure. Il n'est pas question, cela va sans dire, des écoles et des institutions catholiques qui furent chassées de France par les derniers gouvernements. Ce fait prouve simplement que la diplomatie dreyfusarde n'a qu'un désir : protéger les intérêts de Sion et travailler pour la colonisation de l'Asie-Mineure par les Juifs français. Sion a toujours su s'y prendre pour acquérir l'influence au moyen de ce que le Talmud appelle ses « bêtes de somme », nom par lequel il désigne les Gentils en général.

D'après les annales du sionisme juif secret, Salomon et d'autres savants israélites élaborèrent, dès l'année 929 avant J.-C., la théorie d'un système qui devait aboutir à une conquête pacifique de l'univers entier par Sion.

A mesure que les temps avançaient, ce système fut repris en détail et complété peu à peu par des hommes qui furent initiés à la question. Ces savants décidèrent de faire pour Sion — et par des moyens pacifiques — la conquête du monde. Ils le firent avec l'aide du serpent symbolique, dont la tête représente le gouvernement juif initié aux plans des Sages et toujours caché, même à son peuple. Ce serpent détruisit et engloutit toutes les forces gouvernementales non-juives à mesure qu'elles s'élevaient. Ainsi doit-il agir à l'avenir, adhérant strictement au plan tracé, jusqu'à ce que le chemin qu'il doit parcourir soit terminé par le retour de sa

(1) Ces *Explications nécessaires* sont tirées du texte de NILUS dans son édition russe de 1920. Elles remplacent l'*Épilogue* de l'édition anglaise.

(2) *Nilus 1920* : Ces Procès-Verbaux ont été extraits (ou volés) du livre complet des Procès-Verbaux. Tout a été pris, par mon correspondant, dans les coffres secrets de la Grande Chancellerie Sioniste actuellement sur le territoire français.

tête à Sion, jusqu'à ce qu'enfin, ayant enchaîné l'Europe, il étreigne le monde entier. Ceci doit être accompli en employant toutes les forces possibles pour soumettre tous les pays par les conquêtes dues aux armes et aux moyens économiques.

Le retour de la tête du serpent dans Sion ne pourra avoir lieu qu'à travers les ruines nivelées de la puissance gouvernementale de tous les pays d'Europe, causées par le désordre et la ruine économique que Sion aura introduite partout par la démoralisation de l'esprit et par la corruption des mœurs. A cet état de choses contribueront principalement les Juives travesties en Françaises, Italiennes, Espagnoles. Ce sont les plus sûres propagatrices du libertinage dans la vie des hommes placés à la tête des nations.

Les femmes au service de Sion servent d'appât à ceux qui, à cause d'elles, ont toujours besoin d'argent et qui, dès lors, vendent leur conscience pour s'en procurer à n'importe quel prix. Cet argent n'est en réalité qu'un prêt fait par les Juifs, car ces mêmes femmes ne tardent pas à le remettre entre les mains de la Juiverie corruptrice — mais ces transactions servent à acheter des esclaves à la cause de Sion.

Naturellement, pour qu'une telle entreprise réussisse, il ne faut pas que les fonctionnaires publics ou les individus privés se doutent du rôle qu'ils jouent entre les mains de Sion. Pour cela, les directeurs de Sion se sont constitués en une sorte de caste religieuse veillant jalousement à l'intégrité de la loi mosaïque et des règlements du Talmud. L'univers entier a cru que la loi mosaïque était la vraie règle de vie des Juifs ; en réalité, elle n'est qu'un masque. Personne n'a songé à étudier les effets de cette règle de vie, parce que tous les yeux étaient fixés sur l'or que pouvait fournir la caste et grâce auquel elle possédait l'entière liberté pour mener ses intrigues économiques et politiques.

Voici comment on nous trace le parcours du Serpent symbolique : sa première étape, en Europe, date de 429 avant J.-C. Ce fut en Grèce, au temps de Périclès, que le reptile se mit à dévorer la puissance de ce pays. La seconde étape fut Rome, au temps d'Auguste, peu de temps avant J.-C. La troisième, Madrid, sous Charles-Quint, 1552. La quatrième, Paris, vers 1700, sous le règne de Louis XIV. La cinquième, Londres, à partir de 1814 (après la chute de Napoléon). La

sixième, Berlin, en 1871, après la guerre franco-allemande. La septième, Saint-Petersbourg, où l'on voit dessinée la tête du serpent sous la date : 1881.

Tous ces Etats traversés par le Serpent ont été ébranlés de fait jusque dans leurs bases par le libéralisme constitutionnel (1) et le désordre économique, et l'Allemagne, avec son apparence de force, ne fait pas exception à la règle (2). Au point de vue économique, l'Angleterre et l'Allemagne sont épargnées, mais cela ne durera que jusqu'à ce que le Serpent ait achevé la conquête de la Russie, sur laquelle sont actuellement concentrés tous ses efforts. Le reste du parcours du Serpent n'est pas indiqué sur la carte, mais des flèches montrent la direction qu'il doit prendre ensuite du côté de Moscou, Kieff et Odessa.

Nous savons au juste maintenant jusqu'à quel point ces villes sont devenues des nids de la race juive militante. Constantinople est indiquée comme la huitième et dernière étape du Serpent, jusqu'au retour à Jérusalem (3).

Il ne reste plus au reptile qu'une courte distance à franchir pour fermer le cercle fatal et réunir sa tête à sa queue. Afin qu'il ne rencontre pas d'obstacle sur sa route, Sion prit les mesures suivantes pour instruire et former les ouvriers destinés à cette œuvre difficile (4). Premièrement, et avant tout, la race juive fut organisée de façon que nul n'y pût pénétrer et en surprendre les secrets. Il a été dit aux Juifs par les prophètes que Dieu les avait choisis pour régner sur la terre entière, le royaume indivisible de Sion. Il leur fut inspiré que, seuls, ils étaient les fils de Dieu et qu'ils formaient la seule race digne d'être appelée humaine, toutes les autres n'ayant été créées par Dieu que pour être des bêtes de somme, esclaves des Juifs et à qui il a été donné un visage humain uniquement pour que les Juifs n'aient pas trop de dégoût à accepter leurs services ; quant aux Juifs, leur rôle consiste à conquérir pour Sion l'empire sur le monde entier (Voir *Sanh.* 91, 21, 1.051).

On enseigna aux Juifs qu'ils étaient des surhommes et qu'ils ne devaient pas, dès lors, se mêler à ce bétail que sont

(1) ...ou — par leurs constitutions libérales.

(2) Il existe une « prophétie » maçonnique d'après laquelle la fin politique de l'Allemagne unie aura lieu en 1913. (*Note de Nilus, 1920*), inexistant dans *Pol.*

(3) Remarquer que cette carte fut faite bien des années avant la révolution de Turquie (*Note du texte*).

(4) *Nilus* ajoute : afin d'obtenir un bon travail.

les autres nations. Ces théories, grâce à l'éducation reçue dans les écoles, publiques ou secrètes, ainsi que dans leur famille, ont inspiré aux Juifs une haute opinion de leur supériorité sur tous les autres hommes. Ils sont même allés jusqu'à se diviniser eux-mêmes comme étant de droit les fils de Dieu (Voir *Jihal*, 67, 1 ; *Sanh.* 58, 2).

Cet isolement de la race de Sion a été aidé par le système du « *Kaghal* », qui oblige tous les Juifs à venir en aide à leurs semblables, indépendamment de l'assistance qu'ils reçoivent des administrations autonomes locales de Sion portant divers noms : *Kaghal*, Consistoire, Commission des affaires juives, Bureau de perception des taxes, etc. Toutes ces administrations servent à dissimuler le gouvernement de Sion aux yeux des gouvernements des Gentils. Ces derniers, de leur côté, prennent ardemment la défense de l'autonomie juive, parce qu'ils la considèrent à tort comme une autonomie religieuse.

Les idées dont il est parlé plus haut, qui ont été inculquées aux Juifs, ont eu également une influence considérable sur leur vie matérielle.

Lorsque nous lisons des ouvrages comme *Khopaïm*, § 14, p. 1; *Eben-Gaezar* § 44, p. 8, XXXVI, *Ebamot* 98, XXV; *Kotubat* 3 b, XXXIV, *Sahndrin* 74, XXX, *Kadouschin* 68-a (1) qui furent tous écrits pour glorifier Sion, nous voyons qu'en réalité ils nous ont traités et nous traitent comme des animaux. Ils croient que les peuples, leurs biens et leur vie même leur appartiennent et qu'ils peuvent s'en débarrasser comme ils l'entendent quand, évidemment, ils peuvent le faire sans crainte d'être punis.

D'après leurs lois, tous les mauvais traitements qu'ils font subir aux Gentils leur sont pardonnés le jour de leur Nouvel An, en même temps qu'ils obtiennent la permission de commettre semblables crimes dans le cours de l'année qui commence.

Afin d'exciter une haine sans merci des leurs contre les autres peuples, les chefs juifs ont permis aux Gentils de découvrir quelques-uns des secrets du Talmud et ont ainsi excité l'antisémitisme. Les manifestations d'antisémitisme furent également très utiles aux chefs de Sion, parce qu'en dehors de la haine qu'elles attisaient dans le cœur des Juifs, elles touchè-

(1) *Nilus 1920: Khopaïm* § 14, p. 1; *Eben-Gaezar* § 44, p. 8 (1); XXXIV (sic); *Ebamot* 98, xxxiv; *Ketoubat*, 3 b.; XXXIV *Sahndrin* 74 v.; xxx *Kadouschine* 68-a.

Différences de ponctuation. On ne sait à quoi faire rapporter les chiffres romains (*Note du trad.*).

rent le cœur de quelques Gentils nécessaires à leur cause, et qui furent émus du sort de ce peuple en apparence injustement maltraité. Ce sentiment attira beaucoup de personnes dans les rangs des serviteurs de Sion.

L'antisémitisme, cause de persécutions contre les Juifs des classes inférieures, a permis à leurs chefs de dominer leurs coreligionnaires et de les tenir dans l'assujettissement. Ils y parvinrent, car ils intervenaient toujours au bon moment pour sauver les leurs. Remarquez que les chefs juifs n'ont jamais souffert des soulèvements antisémites, en ce qui concerne leurs biens personnels ou leur situation officielle dans leur administration. Cela n'a rien d'étonnant, puisque ces chefs eux-mêmes lancent les « limiers chrétiens » contre les Juifs d'humble condition, et que ces limiers s'arrangent de façon à leur tenir leurs troupeaux en bon ordre, ce qui contribua à consolider Sion.

Les ordres de ces chefs n'ont qu'un but : la formation d'une union universelle de tous les Sionistes, union qui commence déjà à jeter le masque. Cette union, ainsi pensent les Sionistes, joue déjà le rôle de « Supergouvernement », dirigeant les Cabinets du monde entier selon sa volonté, mais de telle façon que les non-juifs ne s'en aperçoivent pas.

Naturellement, la principale force de conquête de Sion consiste dans son or ; mais il ne suffisait pas d'acquérir l'or, il fallait encore augmenter sa valeur.

Le prix élevé de l'or tient surtout à ce qu'il sert de monnaie courante, et, par suite des dissensions intérieures et internationales, il s'accumule entre les mains de Sion. L'histoire de la famille de Rothschild le prouve, elle a été publiée dans la *Libre Parole*, à Paris.

La force du Capitalisme fut établie au moyen de ces crises sous la bannière du Libéralisme et la protection de théories économiques et sociales scientifiquement élaborées. Cette apparence scientifique donnée à ces théories a rendu et rend encore de grands services à Sion.

L'existence du scrutin de vote a toujours procuré au gouvernement de Sion l'occasion d'introduire toutes les lois favorables à ses desseins. Dans ce but, il met toujours en action les pots-de-vin et la corruption des gens qui lui sont nécessaires ainsi que celle de la majorité de la foule, pourvu qu'il puisse seulement donner une importance sociale ou politique à cette majorité. Les intellectuels dans la misère, les libéraux à courte

vue et, en général, tous ceux qui leur ressemblent ont également rendu de grands services à Sion. Pour Sion, le plus profitable et le plus désirable des régimes, est le régime républicain, car il donne toute liberté d'action aux anarchistes, l'armée de Sion.

Telle est la cause de la propagande intensive du libéralisme menée par la presse dévouée à Sion. Cette presse tait soigneusement ce fait suffisamment établi qu'en République il n'y a aucune liberté individuelle, car il y règne la liberté qu'a la majorité d'opprimer la minorité, bien que le droit soit du côté de cette dernière. Or, la majorité suit toujours les agents de Sion (1), popularisés par les affiches et les articles de journaux auxquels Sion, sur le conseil de Montefiore, sait ne pas refuser de généreuses subventions.

Actuellement, d'une manière inconsciente, ou même volontairement, tous les Etats du monde obéissent aux ordres du Supergouvernement de brigands qu'est celui de Sion. C'est lui qui organise les coalitions de ces Etats dont il est le créancier pour des sommes qu'ils ne pourront jamais payer et qui s'accroissent sans cesse.

Sion taxe les valeurs et les biens, même les biens fonciers ; évalue les hommes qui ont un rôle à jouer et leur fait de la réclame, fait mettre en tutelle ceux qui ne lui servent à rien ou qu'il estime indésirables, employant dans ces cas-là les dénonciations secrètes ou la ruse. Il agit aussi avec l'aide de la presse à laquelle de rares éditions seules n'appartiennent pas.

De nos jours, par ses réclames, Sion a lancé ce qu'on appelle les « idées du temps », les « théories de la science » ; c'est Sion qui fait le succès ou l'insuccès des hommes, des inventions, étant maîtresse de la Bourse, du commerce et de la diplomatie. Sion dirige tout pour rééduquer les peuples sur la base du matérialisme meurtrier des âmes, des principes, du génie du créateur. Les partisans du matérialisme transforment les hommes en facteurs mécaniques, ne visant que les biens matériels, et devenus, pour l'amour du gain, les esclaves aveugles et sans volonté des capitaux de Sion.

De cette façon, les capitaux de Sion qui, grâce au système de dettes gouvernementales ont englouti tous les capitaux nationaux, ce gouvernement privé de sentiment et rempli de haine

(1) Nilus 1920: ...les agents du Capital de Sion.

pour l'huamnité, mettent dans les fers d'une servitude inouïe tous ceux qui ne sont pas Juifs.

La fin de la liberté des peuples approche ainsi que, dès lors, celle de la liberté individuelle qui ne peut exister là où l'argent donne le pouvoir à la foule et lui permet de maltraiter une minorité privée de droits, bien qu'elle soit bien plus digne et bien plus intelligente.

L'histoire des Rothschild démontre que la France doit son ère républicaine à Sion. Aucun député français n'a jamais tenu ses promesses si les vœux de ses électeurs ne s'accordaient pas avec les vues du gouvernement sioniste.

Que s'est-il passé avec cette pauvre France ?

Qui a des oreilles pour entendre, entende !

Fin des « Explications nécessaires » de Nilus

DANS L'ÉDITION RUSSE DE 1920 (1)

La Presse ignore, et évidemment non sans avoir reçu des indications d'une certaine source, que la seule et unique autocratie du Tsar est impartiale, car, en effet, chaque sujet lui est également un Fils. Elle ignore que, seule, l'autocratie donne la liberté individuelle car elle préserve de l'oppression d'une foule insensée.

Seul un Autocrate n'a aucun profit à accorder à la violence de la foule la liberté de jeter à terre, grâce à sa majorité, les talents, les colonnes qui peuvent s'élever de toutes les couches de son royaume.

Qui désire obtenir ou garder la liberté individuelle, ne doit pas réclamer la liberté pour la masse. Cette dernière fait disparaître les meilleurs d'entre les hommes quand, tel un troupeau de moutons, elle se précipite vers les Républiques, guidée non par ses véritables pasteurs mais courant à la suite des agents de Sion comme le montre actuellement le régime républicain de la malheureuse France.

(1) Ces trois paragraphes n'existent pas dans le texte polonais.

Fin de l' « Epilogue » de Nilus

DANS SON ÉDITION DE 1905

Selon le testament de Montefiore, Sion n'épargne ni l'argent, ni les moyens capables de la conduire à ses fins. De nos jours, tous les gouvernements du monde entier sont consciemment ou inconsciemment soumis aux ordres de ce grand Supergouvernement de Sion, parce que toutes leurs valeurs sont entre ses mains, car tous les pays sont débiteurs des Juifs pour des sommes qu'ils ne pourront jamais payer. Toutes les affaires : l'industrie, le commerce, comme la diplomatie, sont dans les mains de Sion. C'est au moyen de ses capitaux qu'elle a asservi toutes les nations. A force de maintenir l'éducation sur des bases purement matérialistes, les Juifs ont chargé tous les Gentils de lourdes chaînes avec lesquelles ils les ont attachées à leur « Supergouvernement ».

La fin de la liberté nationale est proche, donc la liberté individuelle touche à sa fin, parce que la vraie liberté ne saurait exister là où Sion peut se servir du levier puissant de son or pour gouverner la populace et dominer la portion la plus digne et la plus raisonnable de la société.

« ...Que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent ».

Il y aura bientôt quatre ans que les *Protocols of the Elders of Zion* sont en ma possession. Dieu seul sait combien j'ai tenté d'efforts infructueux pour les mettre en lumière, et même pour prévenir ceux qui sont au pouvoir en leur révélant les causes de l'orage suspendu au-dessus de l'apathique Russie qui semble avoir malheureusement perdu toute notion de ce qui se passe autour d'elle.

Et c'est seulement maintenant, alors que je crains qu'il soit trop tard, que j'ai réussi à publier mon ouvrage, espérant pouvoir mettre en garde ceux qui ont encore des oreilles pour entendre et des yeux pour voir.

On ne peut plus en douter, le règne triomphal du Roi d'Israël se dresse devant notre monde dégénéré comme Satan, avec sa puissance et ses terreurs ; le Roi né du sang de Sion — l'Antéchrist — est près de monter sur le trône de l'Empire universel.

Les événements se précipitent dans le monde avec une effroyable rapidité ; les querelles, les guerres, les rumeurs, les

famines, les épidémies et les tremblements de terre — tout ce qui, hier encore, était impossible, est aujourd'hui un fait accompli. On dirait que les jours s'enfuient si rapidement dans l'intérêt du peuple choisi. Ce n'est pas le moment d'entrer minutieusement dans les détails de l'histoire de l'humanité au point de vue des « mystères d'iniquité » révélés, pour prouver historiquement l'influence qu'ont eue sur les malheurs universels les « Anciens d'Israël », pour prédire l'avenir certain et déjà proche de l'humanité, ou pour dévoiler l'acte final de la tragédie mondiale.

Seule la lumière du Christ et celle de sa Sainte Eglise universelle peuvent sonder les abîmes sataniques et révéler l'étendue de leur perversité.

Je sens en mon cœur que l'heure a sonné où il serait urgent de convoquer un Huitième Concile Œcuménique qui réunirait les pasteurs et les représentants de toute la Chrétienté. On oublierait de part et d'autre les querelles et les divisions séculaires pour ne songer qu'à l'avènement de l'Antéchrist (1).

(1) Les pronostics de Serge Nilus sont d'autant plus remarquables que cet « Epilogue » fait partie de l'édition de 1905.

Quant au huitième Concile œcuménique qu'il propose, c'est celui qui condamna le schisme de Photius en 889, le quatrième de Constantinople, que n'admettent pas les orthodoxes russes. Aujourd'hui, il n'y a pas de Concile général à convoquer, puisque celui du Vatican n'est pas clos. Puisse-t-il se réunir de nouveau et terminer le schisme d'Orient et les hérésies protestante, moderniste et américaniste. C'est ce retour à Rome dans l'unité de la foi qui mettra fin irrévocablement au « Péril judéo-maçonnique » et aux révolutions bolchevistes.

APPENDICES

I

SOMMAIRE DES « PROTOCOLS »

(Extrait de la Traduction américaine)

Le titre sous lequel les « Protocols » sont présentés dans le texte de Nilus, selon la traduction littérale d'après le russe, est :

« PROTOCOLS » DES REUNIONS DES HOMMES SAGES DE SION

Le mot « Protocols » peut être employé en des sens différents, mais dans le cas actuel, le contexte indiquerait que ce mot signifie simplement les minutes écrites de certaines réunions, c'est-à-dire des réunions des hommes sages de Sion. Il y a vingt-quatre « Protocols » distincts, chaque « Protocol » paraissant reproduire le contenu d'une allocution faite à la réunion par l'un de ses membres. Le contexte semble également indiquer que toutes les allocutions ont été prononcées par la même personne ; il faut aussi remarquer que chaque « Protocol » traite d'une partie plus ou moins distincte d'un même sujet, comme le chapitre d'un livre.

Dans le premier « Protocol », il est dit que le premier orateur se propose de formuler « notre système, tant à notre point de vue qu'à celui des Goïm ». Le mot Goys, ou Goyim, ou Goïm est un ancien mot hébreu qui désigne les Gentils, ou gens qui ne sont pas Juifs. Dans tous les autres « Protocols », que ce soit la même personne qui a pris la parole dans le premier ou que ce soit une autre, c'est toujours le même sujet général qui est traité.

Si l'on considère l'ensemble de ces documents, l'on voit clairement qu'il s'agit de formuler un plan stratégique d'action unie des Juifs en tant que nation ou peuple, en vue de réaliser certaines fins. Ces fins ne sont rien moins que la domination politique et religieuse universelle sur le monde entier. Les moyens par lesquels on arrivera à cette domination universelle sont détaillés avec une grande clarté et une grande minutie.

Le document, dans son ensemble, présente le caractère le plus extraordinaire, et si certains lecteurs peuvent y voir une œuvre de fanatiques ou de visionnaires, d'autres seront plus frappés de la pro-

fonde habileté qu'il révèle, de la froide logique du raisonnement, de l'enchaînement général des assertions et des arguments, ce qui indique que cette œuvre, quel qu'en soit le motif secret, est le résultat d'une réflexion attentive et d'une mûre délibération.

Le plan stratégique d'action est machiavélique et au plus haut point affranchi de scrupules. Il a pour base avouée ces propositions que la France est le droit, que « la politique n'a rien à voir avec la morale ». Il est expressément déclaré aussi que le but poursuivi est de « soumettre tous les gouvernements à notre supergouvernement » et que le supergouvernement juif sera une autocratie ayant à sa tête un Juif comme souverain.

Voici résumés sommairement les moyens par lesquels cette domination mondiale doit être réalisée :

1° Le gouvernement national de tout Etat non-juif devra être détruit en fomentant des révolutions intérieures par des appels à la haine de classes, par des efforts simulés en vue d'obtenir une augmentation de liberté et de privilèges pour certaines classes du peuple, en se servant des mots « liberté, égalité, fraternité » comme simples attrape-nigauds, et gagnant ainsi des recrues à la cause juive. Les gouvernements autocratiques, les seuls qui soient forts, devront être affaiblis tout d'abord par l'introduction du libéralisme, qui frayera la route à l'anarchie ;

2° Toutes les guerres doivent avoir désormais une base économique ; il ne sera pas permis de retirer d'une guerre des avantages territoriaux, ce qui fera de la maîtrise exercée par les Juifs sur la richesse le facteur décisif de la guerre ;

3° Les droits internationaux des Juifs seront fortifiés aux dépens des droits nationaux des divers peuples gentils ;

4° Les Etats non-juifs seront affaiblis encore davantage par l'encouragement donné aux mesures politiques fausses ou contradictoires, et en obtenant quelque influence secrète sur les actes des fonctionnaires publics, en manipulant la presse, en supprimant graduellement la liberté de la parole ;

5° L'autorité des gouvernements où prévaut le libéralisme sera minée par la destruction de la religion (autre que la religion juive), car la religion est la force conservatrice et morale qui rend possibles les gouvernements libéraux ;

6° Afin de vaincre la résistance des Etats qui ne seront pas disposés à se soumettre à la puissance juive, il faudra recourir sans hésitation à la violence, à la ruse, à l'hypocrisie, à la vénalité, à la fraude, à la trahison, à la saisie du bien d'autrui ;

7° La destruction de la charpente sociale et économique des Etats chrétiens sera effectuée par la destruction de la prospérité industrielle, au moyen de la spéculation et de grèves incessantes « qui jetteront sur le pavé des masses d'ouvriers », par la hausse artificielle des salaires, ce qui aura pour effet d'augmenter la cherté de la vie et finalement de produire une crise économique générale, et la désorganisation des systèmes financiers. La puissance financière des divers Etats non-juifs sera ainsi minée en les poussant à se surcharger d'emprunts étrangers et nationaux dans des proportions toujours plus grandes, ce qui finira par aboutir à la banqueroute ;

8° Sur le chaos social et politique ainsi créé par ces divers moyens sera édifiée graduellement une dictature juive, surtout grâce au « terrible » pouvoir que posséderont les Juifs sur les cordons de la bourse, et grâce aussi aux grandes ressources que possèdent les Juifs pour contrôler la presse et le mouvement révolutionnaire ouvrier ;

9° Pendant la période de transition entre le gouvernement des Gentils et celui des Juifs dans chaque Etat, il y aura un gouvernement secret des Juifs acquis au moyen de la manipulation de la presse, de l'égarement de l'opinion publique, de la terreur en masse, de l'affaiblissement de l'initiative des Gentils, de la fausse direction donnée à l'éducation et de la discorde qu'on sèmera parmi les Gentils ».

*
**

Le *Times* (8 mai 1920) résume plus brièvement les « Protocols » :

1° Il y a, et il y a eu depuis des siècles une organisation secrète, politique et internationale des Juifs ;

2° L'esprit de cette organisation paraît être une haine traditionnelle, éternelle de la chrétienté, et une ambition titanique de domination sur le monde ;

3° Le but poursuivi à travers les siècles est la destruction des Etats nationaux et la substitution à ces Etats d'une domination juive internationale ;

4° La méthode employée d'abord pour affaiblir et ensuite pour détruire les corps politiques existants consiste à leur inoculer des idées politiques désorganisatrices, d'une puissance de destruction soigneusement dosée et progressive allant du libéralisme au radicalisme, du socialisme au communisme, et atteignant jusqu'à l'anarchie, comme une *reductio ad absurdum* des principes égalitaires. Pendant ce temps, la Juiverie resterait à l'abri de ces doctrines corrosives : « Nous prêchons le libéralisme aux Gentils, mais, d'autre part, nous maintenons notre nation dans un assujettissement complet ». Du fond du gouffre d'anarchie où le monde se sera effondré, et comme réponse aux clameurs de l'humanité affolée, ce sera le froid, logique, sage, impitoyable gouvernement du « Roi de la Race de David » qui paraîtra un jour ;

5° Les dogmes politiques établis et développés par l'Europe chrétienne, la science de l'homme d'Etat et du politicien démocratique sont, au même degré, l'objet du mépris des Sages de Sion. Pour eux, la science de l'homme d'Etat est un art secret d'essence supérieure, qui n'acquiert que par un entraînement traditionnel et qui n'est communiqué qu'à un petit nombre d'élus dans le secret de quelque sanctuaire occulte. « Les problèmes politiques ne sont pas de nature à être compris par les gens ordinaires ; les seuls qui les puissent comprendre sont, comme je l'ai déjà dit, des chefs qui ont dirigé les affaires pendant plusieurs siècles » ;

6° Selon cette conception de l'art politique, les masses sont un vil bétail ; et les dirigeants politiques des Gentils « parvenus sortis de leur cohue sont également, comme dirigeants, des chefs aveugles en politique ». Ce sont des pantins, dont les fils sont tirés par la main cachée des *Anciens* ; ces pantins sont généralement des gens corrompus, presque toujours incapables, cédant aisément aux flatteries ou aux menaces, se soumettant par crainte du chantage et travaillant, sans s'en douter, au profit de la domination juive ;

7° La Presse, le Théâtre, la Bourse, la Science, la Loi elle-même sont aux mains de ceux qui détiennent tout l'or ; ce sont là autant de moyens de faire naître une confusion, un chaos dans l'opinion publique, la démoralisation dans la jeunesse, l'encouragement au vice chez les adultes ; au besoin même, on fera naître chez les Gentils, à la place des aspirations idéalistes de la civilisation chrétienne, le désir de l'argent, ou une neutralité de scepticisme matérialiste, ou d'appétit cynique du plaisir ».

II

ANALYSE

DES « PROTOCOLS » DES SAGES DE SION

Par le D^r WICHTL

Le traducteur et éditeur allemand Gottfried zur Beek dit que l'authenticité de ces « Protocols » n'a jamais été contestée par les Juifs et les Francs-Maçons, mais que les premiers tirages de la traduction de Nilus et du Frère Butmi ont été, pour la plus grande partie, achetés et détruits par les Juifs.

Que s'est-il passé depuis la première transcription de Nilus ? La guerre mondiale et l'écroulement des trônes en Russie, en Autriche-Hongrie, en Allemagne, le chaos préparé par les Francs-Maçons communistes, duquel doit sortir la *Ligue de l'Humanité* projetée depuis 200 ans, sous la direction maçonnico-juive ; et il apparaît aujourd'hui, avec une clarté terrible, qu'on doit tenir grand compte de ces « *Protocols* » des *Sages de Sion*.

Quiconque n'est pas frappé de cécité peut voir que les Juifs ont entrepris la lutte en vue de l'hégémonie mondiale, et les « Sages de Sion » ne font que constater un fait, quand ils disent dans leurs débats confidentiels :

Nous (Juifs) sommes animés d'une ambition invincible, d'une avidité ardente, d'une rancune implacable, d'une haine inextinguible.

Les principes qu'ils veulent employer pour réaliser leur domination mondiale ne sont pas nouveaux pour les initiés, mais il est bon que tous les non-juifs les connaissent :

Quiconque veut gouverner doit recourir au déguisement, à la ruse, à la méchanceté, à la dissimulation. De hautes qualités morales — franchise, probité, honorabilité — sont les seuls écueils de l'art de la politique, car elles précipitent du trône les hommes les meilleurs, quand l'ennemi se sert de moyens différents et vraiment efficaces.

Les Juifs, quand ils sont entre eux, conviennent que l'Egalité, la Liberté, la Fraternité ne sont que des mots creux propres à illusionner et à égarer les peuples chrétiens qui doivent tomber sous la dépendance complète des privilèges (monopoles) juifs. Ils déclarent ouvertement :

Nous (Juifs) avons inoculé au corps de l'Etat le poison de la liberté ; aujourd'hui (1897), tous les Etats sont atteints d'une maladie mortelle, la décomposition du sang. Nous n'avons plus qu'à attendre les dernières convulsions de l'agonie.

Dans l'Empire juif, il ne restera naturellement plus trace de « Liberté », de « droits des Gentils » :

Nous (Juifs) saurons empêcher que des rangs des Gentils surgissent des personnalités de talent, et s'il s'en produisait de telles que la masse dirigée par nous leur prête l'oreille, nous ferons qu'à la première occasion elle les décriera.

Ils disent sans circonlocution que leur domination sera le régime de la terreur :

Notre Empire, qui est fondé en vue de conquêtes pacifiques (1), doit substituer aux terreurs de la guerre des châtiments moins apparents, mais d'autant plus efficaces ; il doit établir le règne de la peur, de la terreur, afin de contraindre à une obéissance aveugle et absolue.

Les bases de l'hégémonie mondiale juive seront des guerres économiques :

Nous pousserons les ouvriers à formuler des exigences croissantes en matière de salaire. Mais en les obtenant, ils n'en retireront aucun avantage car, en même temps, nous augmenterons le prix des choses nécessaires à la vie et aux besoins journaliers...

Nous minerons profondément et habilement les bases de la production de l'agriculture, en poussant les ouvriers à l'anarchie et à l'ivrognerie...

Nous exciterons les Gentils à faire de grandes dépenses qui ne soient point proportionnées à leurs revenus et qui les mènent à un genre de vie luxueux.

A toutes les deux pages de ces « *Protocols* » des *Sages de Sion*, il est question de Loges franc-maçoniques. Voici un passage significatif :

Il va de soi que nous (Juifs) serons seuls à diriger l'activité des

Francs-Maçons, et personne autre ne devra s'en mêler. Nous seuls savons vers quel but ils marchent ; nous seuls connaissons le terme final de leur action. Au contraire, les Gentils n'ont aucun soupçon de ces choses.

Nous apprenons aussi, de la bouche des « Sages de Sion » eux-mêmes, qui excite tous les désordres qui se produisent dans le monde :

Si le monde est tourmenté par des désordres, cela signifie que nous (Juifs) avons dû exciter ces désordres pour ébranler la charpente par trop solide des Etats des Gentils. Lorsqu'il se produit quelque part une conspiration, il est certain qu'à sa tête se trouve quelqu'un de nos serviteurs les plus dévoués.

Il est aussi question de guerre, et même (en 1897) de la guerre mondiale :

Aussitôt qu'un Etat Gentil se hasarde à nous opposer de la résistance, nous devons être en mesure de pousser ses voisins à lui faire la guerre...

Mais si, d'autre part, les voisins veulent faire cause commune avec lui et se lever contre nous, nous devons déchaîner la guerre mondiale.

Dans un autre endroit, il est dit :

Nous pouvons résumer en peu de mots notre plan pour abaisser les Etats des Gentils. Nous prouverons notre puissance à l'un d'entre eux, par des assassinats, c'est-à-dire par l'emploi de terroristes, par la terreur.

Il est d'ailleurs question à plusieurs reprises d'assassinats de princes :

Les auteurs étaient des moutons aveugles pris dans le troupeau dont nous disposons, gens qu'il est aisé d'égarer par des discours libéraux, pourvu qu'on les revête d'une apparence politique.

Mais il ne s'agit pas seulement d'attaques contre les trônes de l'Europe. Le premier venu, quel qu'il soit qui se trouve sur leur route (des Juifs), comme obstacle, doit s'attendre au même sort : sa mort sera... hâtée : Il est dit textuellement à ce sujet dans les « *Protocols* » des *Sages de Sion* :

Dans les Loges franc-maçonniques, nous exécutons les châtiments de telle sorte qu'aucun de nos coreligionnaires ne peut concevoir le moindre soupçon, pas même la victime elle-même :

tous meurent quand la chose est nécessaire, d'une mort en apparence naturelle... (16^e Séance, p. 114 de la trad. allemande).

Les passages suivants nous montreront avec quelle certitude les Juifs comptent sur la domination mondiale qui leur est promise par leurs Prophètes :

Nous (Juifs) comptons gagner tous les peuples à l'organisation d'un nouvel Etat, dont l'idée plane devant nous depuis longtemps déjà. C'est pourquoi nous devons avant tout pourvoir à ce que nos chefs soient des personnalités capables de se lancer vers leur but avec une force d'intelligence et une hardiesse extraordinaires. (C'est-à-dire avec des qualités telles que celles d'un Lénine, d'un Bela-Kun, d'un Kurt Eisner, etc.).

La révolution doit éclater simultanément dans tous les pays :

Lorsque nous serons enfin parvenus à la domination universelle, nous veillerons à ce qu'il ne se produise aucune conspiration contre nous (Juifs). Nous ferons sans pitié exécuter quiconque prendra les armes contre nous et se dressera contre notre domination. Toute fondation d'une nouvelle société secrète sera également punie de mort. Les sociétés secrètes qui existent actuellement (les Loges franc-maçoniques) qui nous sont bien connues et qui nous ont rendu de grands services et nous en rendent encore, seront toutes dissoutes par nous. Leurs membres seront exilés d'Europe dans quelque partie lointaine du globe. Nous devons agir ainsi, surtout à l'égard des Loges franc-maçoniques non juives, qui ont pénétré trop profondément dans les secrets de nos Loges à nous. Mais quiconque obtiendra sa grâce pour un motif ou un autre devra être tenu dans la crainte perpétuelle du bannissement.

Il est aussi question, à l'occasion, du Communisme. Les « Sages de Sion » se divertissent à parler du cerveau bestial des Gentils, avec leur idée de nivellement universel qui est en opposition avec les lois naturelles. Comment peut-on prendre cela au sérieux ? Mais c'est un mot de guerre qu'il est utile de lancer dans les masses, afin d'affoler les peuples Gentils, de mettre chez eux confusion, d'amener le chaos universel. Les masses, chez les Goyim, doivent être lancées les unes contre les autres, dans l'anarchie, dans le désespoir, pour qu'enfin elles se voient contraintes d'offrir elles-mêmes la domination universelle aux Juifs ! Voilà ce que veulent les Sionistes. Le Sionisme n'est donc pas un mouvement national juif, qui se propose pour but de réunir tous les Juifs en un Etat juif, qui sera créé en

Palestine. C'est, du moins, l'opinion courante, mais elle est erronée. L'Etat juif de Sion recevra uniquement la surabondance de Juifs pauvres, et surtout ceux de Russie. De plus, cet Etat juif sera comme le patrimoine des « Maîtres du Monde ». Si incroyable que la chose puisse paraître, nous devons la croire puisque les « Sages de Sion » eux-mêmes nous l'affirment. Ne nous trouvons-nous pas déjà en pleine anarchie, en plein chaos ? Comme le disent les « Sages de Sion » : « Aucun Etat ne doit désormais jouir du repos intérieur et prendre de la force. C'est pourquoi chaque classe devra être poussée contre les autres, c'est pourquoi les crimes politiques seront glorifiés, la justice enterrée, le peuple corrompu systématiquement, le clergé des Gentils déconsidéré aux yeux des masses, la foi chrétienne ridiculisée ».

Qu'on le remarque bien : il s'agit de la foi chrétienne, jamais de la foi juive.

Une grande partie des décisions prises par les Initiés aux Conseils secrets de Bâle, en 1897, est déjà en voie d'exécution. L'assassinat de l'impératrice d'Autriche, Elisabeth, par l'anarchiste Luccheni (1898), l'assassinat de l'archiduc héritier François Ferdinand par les Francs-Maçons serbes (1914), la glorieuse révolution (?) du 9 novembre 1918, puis les efforts répétés des Juifs pour établir, de leur propre aveu, le chaos, la complète anarchie et instaurer au moment propice l'hégémonie universelle juive !

Un bel exemple nous en est fourni par la Bavière, se réveillant un beau jour sous la domination d'un Franc-Maçon, que dans certains milieux on appelait Ismunow, et auquel on rendait hommage en sa qualité de Grand-Maître de la Grande Loge judéo-polonaise de Varsovie. Dans d'autres milieux, on le désignait sous le nom de Frère van Israelovitch, et il était à la tête d'une Loge secrète juive qui travaillait à Munich ; d'autres encore l'avaient connu dans sa jeunesse, sous le nom de Salomon Kosmanowski, mais il avait pris en Bavière le nom plus euphonique de Kurt Eisner : « Onze petits hommes ont

fait la révolution », disait Kurt Eisner, dans l'ivresse du triomphe à son collègue, le ministre Auer. Il semble équitable de conserver le souvenir durable de ces petits hommes, ce sont les Juifs Max Lowenberg, docteur Kurt Rosenfeld, Caspar Wollheim, Max Rothschild, Karl Arnold, Kranold, Rosenhek, Birnbaum, Reis et Kaiser, ces dix personnages avec Kurt Eisner van Israelovitch, étaient à la tête du « Tribunal révolutionnaire de l'Allemagne ». Huit d'entre eux sont des négociants en gros; tous les onze sont Francs-Maçons et appartiennent à la « Loge secrète n° 11 », qui avait son siège à Munich, Briennerstrasse, n° 51. La maison appartient à un certain comte Almeida, qui semblait n'être mêlé en rien à l'affaire (1). Il est à peine nécessaire d'ajouter que tous ces messieurs habitaient dans cette maison.

Une autre « Loge secrète n° 7 », strictement juive, comptait toute une série de personnalités influentes, qui sont invitées à paraître en pleine lumière du jour, malgré le brouillard dont elles s'entourent; ce sont MM. Otto Herzfeld, le docteur Weill, H. Hoch et Emmanuel Wurm, les deux premiers nommés appartenaient au précédent Reichstag allemand et les deux autres à l'Assemblée nationale allemande (2).

Nommons aussi les grands négociants Bernhard Schwabach, Otto Schiffer, et le Président du Parti du Peuple, personnage fort connu, professeur Jacob Riesser; le banquier baron Charles von Hermann; le ministre de l'intérieur de Prusse, Karl (Aaron) Hirsch; M. Liebermann, que des puissances inconnues ont poussé dans le monde, et enfin le célèbre entremetteur avec la Russie, le Frère Oskar Cohn. Il n'est pas de Loge si petite qu'elle ne contienne un Cohn. Le lieu de réunion de ces Messieurs est cette Loge secrète qui appartient à l'U. O. B. B. (Ordre Universel des Bni Brith); il se trouvait dans la maison

(1) Et pourtant, les Almeida sont d'origine portugaise et Francs-Maçons. Un Frère Antonio Almeida est, depuis le 7 août 1919, président de la République du Portugal. (Cf. Karl Heise, Ed., p. 236).

(2) Toutes ces indications, nous les tenons d'une personne absolument digne de foi, de nationalité allemande, qui nous a permis de jeter un coup d'œil sur des documents secrets.

qui porte le n° 60, Schwanthalerstrasse, à Munich ; il appartient en propre à la Loge « *Zur Kette* » (à la Chaîne) qui met volontiers son local à la disposition de ses hôtes orientaux. Qu'on remarque aussi les armoiries de cette Loge secrète : un triangle équilatéral (au lieu de l'équerre) et un compas ouvert de telle sorte que ses deux pointes forment un second triangle équilatéral, le tout représentant l'étoile à six pointes de David. Sur ce fond, se dresse une épée énorme d'un rouge de sang.

Au glorieux temps de la République des Conseils de Bavière, on aurait pu nommer aussi les « très brillants » Frères Francs-Maçons Toller, Juif, poète de talent, pour lequel le Frère Hermann Bahr se prit d'enthousiasme, avant que ce Toller eût commis l'acte héroïque qui lui valut la peine de mort ; le Frère Levine Nissen, Juif ; le Frère Levien, Juif et instigateur d'un assassinat ; le Frère Tobias Axerold, Juif et Illuminé ; ce furent ces trois Juifs qui poussèrent à de nombreux assassinats des hommes réduits à l'état bestial. Citons encore le Frère docteur Wadler, Juif, dont le vrai nom est W. Adler ; le Frère Erich Mühsam, Juif, Vénérable, secrétaire particulier d'un rabbin ; et enfin, le Frère Fechenbach, Juif, secrétaire particulier de Kurt Eisner ; il appartient à la Loge de Munich « *Zum Aufgehenden Licht an der Isar* » — A la Lumière qui se lève sur l'Isar — Espérons que la lumière sera aussi entrée dans cette Loge. La comtesse Henriette Fischler von Treuberg, née von Kaufmann-Asser, l'Egérie politique de Kurt Eisner, ne doit pas être oubliée dans cette énumération. L'ex-président du Landtag bavarois, Frère Franz Schmitt, fait piteuse figure dans cette société distinguée, mais enfin il est Franc-Maçon et il doit y prendre place. En dehors des personnalités susnommées il y avait encore au beau temps de la République des Conseils tout un nombre de Juifs de grand talent, dont la qualité de Francs-Maçons n'est pas encore établie avec certitude ; nommons le fameux ministre socialiseur, docteur Neurath, de Vienne ; le sieur Gustave Landauer, bien des fois nommé ; le commissaire d'Etat pour la Bavière méridio-

nale, docteur Ewinger ; il importe peu que celui-ci et quelques autres soient ou ne soient pas Francs-Maçons, mais ces noms suffiront au lecteur pour le convaincre que toute la magnifique République des Conseils était une œuvre judéo-maçonnique.

Un mot encore sur les Spartacistes. Ils appartiennent à l'Ordre des Illuminés, fondé vers la fin du XVIII^e siècle par Weishaupt, qui s'était donné le nom secret de Spartacus. L'Ordre des Illuminés était une société secrète qui prétendait se placer au-dessus de la Franc-Maçonnerie ; tout Illuminé était Franc-Maçon, mais tout Franc-Maçon n'était pas Illuminé. Cet Ordre fut interdit en Bavière, à raison d'intrigues dangereuses pour l'Etat, en 1785, mais il fut ressuscité au XIX^e siècle, il avait son centre à Dresde. Au nouvel Ordre des Illuminés, appartenaient également le Juif Axerold, le docteur Karl Liebnicht ; la fameuse Rosa Luxembourg fréquentait les milieux des Illuminés. Les papiers trouvés en septembre 1918 chez quelques Spartacistes prouvent qu'il avait été projeté, et que peut-être on projette encore, d'exécuter, comme en Russie, de grands massacres. Les sociétés secrètes juives ont chargé leurs hommes de confiance de préparer des listes de tous les Allemands suspects de tendances monarchiques, afin de supprimer les obstacles qui pourraient venir d'eux pour la révolution anarchiste projetée. La liste de ces hommes qui ont particulièrement bien mérité de la patrie allemande existe déjà. Elle a été lue dans une réunion secrète juive, où les orateurs se sont servis de la langue hébraïque. (« *Protocols* » p. 79 de la tr. all.).

Mais la situation est pire encore en Russie. Dans ce pays, 457 bolchevistes font régner la terreur ; sur ce nombre, il y a 422 Juifs ; la plupart des autres sont des détenus échappés des prisons (*ibid.* P. 178). Le Frère Lénine (Uljanow Zedernbaum) appartenait dès avant la guerre à une Loge secrète en Suisse, qui travaillait à la Révolution mondiale. Le Frère Trotski (Braunstein) et le Frère Radek (Sobelsohn) appartenaient au même club de conspirateurs,

de même, sans doute, le Frère Fritz Adler. Lénine est Juif, malgré toutes les dénégations.

Les Juifs se vantent eux-mêmes d'avoir introduit le Bolchevisme en Russie. Ainsi, le Juif M. Kohen écrit dans le journal « *Der Kommunist* » publié à Charkow, Russie, le 12 avril 1919 :

On peut dire sans exagération que la grande révolution sociale russe a été l'œuvre des Juifs et que les Juifs ont, non seulement mené l'affaire, mais encore qu'ils ont pris en mains la cause des Soviets. Nous (Juifs) pouvons être tranquilles, tant que la direction suprême de l'armée rouge sera entre les mains de Leo Trotzki. (Dans le *Hammer* (le Marteau), de Leipzig, n° 424, février 1920).

En ce qui concerne la Hongrie, il est établi que les ouvriers hongrois avaient, dès 1914, dans un Congrès ouvrier exigé que les dirigeants socialistes sortissent des Loges franc-maçonniques. Encore une preuve qu'en Hongrie les meneurs des ouvriers sont des Francs-Maçons. Ils le promirent, mais on se demande encore, et c'est fort douteux, s'ils ont tenu leur promesse (Docteur Hans Eisele, *Bilder aus dem Kommunistischen Ungarn*, Tableaux de la Hongrie communiste, Maison d'édition la Tyrolia, à Innsbruck, 1920, p. 6).

Le 22 mars 1919, la République hongroise des Conseils fut établie ; ses chefs étaient des Francs-Maçons, par exemple le ministre de l'Instruction publique, Frère Kungsi (lire Kohn) ; le Frère Iaszi, ministre national des Conseils ; le Frère Agoston Peter ; le Frère Lukazs, fils d'un millionnaire juif de Budapest ; le Frère Diener Denes Zoltan, et surtout le Frère Bela-Kun (lire Kohn), criminel de premier ordre, qui jouit aujourd'hui encore de la protection spéciale du Gouvernement autrichien (1).

Le Gouvernement des Conseils se composait de Juifs. Donnons ici les noms les plus connus pour que le souvenir en reste longtemps : le sanguinaire Tibor Szamuely ; le Président du Conseil de Gouvernement, Alexandre

(1) Le Frère allemand Ernst Freymann convient qu'il y a dans la Franc-Maçonnerie une tendance purement communiste ; il le dit dans son écrit intitulé *Auf den Pfaden der internationalen Freimaurerei* (Sur les Sentiers de la F.-M.- internationale), p. 3.

Garbai (Grünbaum) ; Bostanzi (Bienenstock) pour l'armée ; Ronai (Rosenstengel) pour la justice ; Varga (Weichselbaum) pour les finances ; Vince (Weinstein) pour la capitale ; Moritz Erdelyi (Eisenstein) pour l'alimentation ; Bela Vago (Salzberger) et Bela Viro (Bienenstock n° 2) pour la police, tous, tous Juifs. Seul, Oskar Czerny prétendait n'être pas Juif, mais comme massacreur et pillard, il avait fait ses preuves et s'était montré digne d'entrer dans le Gouvernement des Conseils. De même Nik, commandant en chef de la police de sûreté, était un assassin pillard et on peut en dire autant de chacun des 6.000 garçons de Lénine, comme de Bela-Kun lui-même.

Les 134 jours du règne des Communistes en Hongrie ont causé à ce pays des maux sans nombre, plusieurs milliers de victimes innocentes ont péri d'une façon affreuse ; au contraire, les meneurs juifs ont soustrait or, bijoux, pierres précieuses pour une valeur de 3.000 millions de couronnes qu'ils ont mis en sûreté ; 197 millions de couronnes sont passés en Autriche pour la propagande. Le communiste Tomann, à lui seul, a reçu 450.000 couronnes, du moins c'est la somme qui a été constatée officiellement. Il y a lieu de remarquer qu'aussitôt après la création de la République des Conseils en Hongrie, il parut un appel intitulé : « Peuples d'Israël ! » où les Juifs étaient invités à prendre possession de toute la Hongrie, en vertu des promesses de leurs Prophètes. Et n'est-il pas significatif que lorsqu'on pavaisait les maisons, l'on ne tolérât à côté du drapeau rouge des Révolutions que les drapeaux bleu et blanc des Sionistes ?

Le Grand Chaos que les « Sages de Sion » entrevoyaient dès 1897, est ainsi devenu manifeste aux yeux de tous. Nous sommes au début de l'hégémonie mondiale juive. Pour ouvrir les yeux à quiconque aurait encore des doutes sur la connexité entre la Franc-Maçonnerie, le Sionisme, le Spartacisme, le Communisme et le Bolchevisme, bornons-nous à rappeler que la Ligue des Nations hissera le drapeau bleu et blanc de l'Etat juif, trois larges bandes horizontales, celles d'en haut et d'en bas blanches, celle

du milieu bleue, telle sera l'orgueilleuse bannière de tous les peuples qui se seront soumis au joug du Juif.

Malheur à nous, pauvres vaincus, à qui l'on impose l'humiliation après la défaite !

III

ÉDITION RUSSE DE 1920

Cette édition se présente comme il suit :

LE RAYON DE LUMIERE

Publication Politico-Littéraire

1^{re} ANNÉE

LIVRE III

Mai - Berlin 1920

La rédaction se réserve tous droits de reproduction et de traduction. Toute infraction sera punie conformément aux lois.

L'éditeur-rédacteur
Pierre Schabelski BORK
12 Lutherstrasse
Typographie Guillaume Zybenmark
Berlin Gr. Frankfurterstrasse, 78

Les « Protocols » des Sages de Sion ne sont ici qu'une réimpression de la version de Serge Nilus, encadrée de chapitres qui se rapportent plus ou moins directement au *Péril Judéo-Maçonnique*.

Chapitre premier. — *Renaissance Future*, P. BORK.... p. 7
Hymne à la Russie ressuscitée. — Berlin, 18 août 1919.

Chapitre II. — *Lettres de Berlin*, IV p. 8-71
« *Les Fronts d'Airain* », R. V.

L'expression *Les Fronts d'Airain* (1) symbolise tout ensemble l'effronterie et la stupidité des hommes politiques russes qui ont plongé la Russie dans le chaos actuel. Le plus grand coupable n'est autre que Kerenski.

Cet homme (2) est maudit par des dizaines de milliers de femmes, de mères, d'enfants, d'officiers russes massacrés par sa faute ; c'est lui qui, le premier, détruisit l'organisation de la grande armée russe ; c'est lui qui, placé à la tête de la Russie pendant six mois, par ses discours et par ses actes, a trompé et trahi sa patrie ; et cet homme, qui s'est enfui lâchement après s'être caché sous des vêtements de femme, au lieu de se tenir à l'écart, ne perd pas une occasion de parler de lui et de son infecte personnalité.

Plus repoussant que lui (3) est encore le Ministre de l'Agriculture Tchernov, sinistre aventurier alcoolique, qui ne respirait que l'envie et la cupidité.

« Fronts d'Airain » aussi, adorateurs de la Déesse Stupidité, les révolutionnaires et les Cadets (4).

Brèschko-Breskovskaia

Dans leur haine (5) pour la Russie et leur soif de vengeance, les Juifs n'ont pas seulement déchaîné sur ce malheureux pays une révolution sanglante, mais ils ont déshonoré, avili, sali tout ce que le peuple russe vénérât comme saint et sacré.

La saturnale révolutionnaire, sous la direction de Kerenski, ne fut bientôt plus qu'une sarabande sauvage, une bouffonnerie dégoûtante.

Quelle sinistre comédie eut lieu à Pétersbourg pour fêter l'arrivée de Breschko-Breschkovskaia, la fameuse grand-mère. A la gare, une foule immense attendait la « noble dame » ; un détachement de soldats, appartenant aux anciens régiments de la Garde, rendait les honneurs, et

(1) P. 9.

(2) P. 13.

(3) P. 14.

(4) D'après Mgr Ropp, archevêque de Mohilev, la responsabilité du prikaze n° 1, qui abolit la discipline dans l'armée russe, remonte à l'octobriste Goutchkov. (Paul BOURGIGNON.)

(5) P. 15.

les soldats avaient appris à répondre aux saluts de Breschkovskaia par les mots suivants : « Nous vous souhaitons bonne santé (1), grand'mère de la révolution russe ».

Les générations futures qui liront la description des démonstrations idiotes inventées par Kerenski en l'honneur d'une vieille stupide, ne voudront pas croire que les chefs de la nouvelle Russie aient pu faire preuve d'une telle bêtise.

La réception triomphale (2) de Breschkovskaia fut suivie de bien d'autres. Les anciens régiments de la Garde, occupés maintenant à former des pelotons d'honneur, allèrent au-devant des forçats de Sibérie qui accouraient à Pétersbourg pour le sabbat général, telles des hyènes se précipitant sur le cadavre du lion mort ; enfin, la même réception fut faite à Lénine, à Bronski, et aux autres qui arrivèrent à Pétersbourg en wagons plombés.

Il serait intéressant d'étudier le caractère de Breschkovskaia. Dès sa jeunesse, elle se consacra à la révolution, oubliant pour cela les devoirs sacrés de la maternité (le fils de la « grand'mère » fut abandonné par elle dès ses premières années) ; elle se donna tout entière à la propagande, à l'agitation, à la préparation des assassinats, aux discours, aux meetings. Toute sa vie, elle la passa soit dans le bannissement, soit en prison, soit au bagne. Vie dure, vie pour l'idée... qui ne manque pas de beauté, si on l'envisage au point de vue purement subjectif.

Plus heureuse (3) que beaucoup de ses compagnons, elle a vécu assez longtemps pour voir ses rêves réalisés. Qu'en pense-t-elle maintenant ? Quelles sont aujourd'hui les réflexions de la Dulcinée révolutionnaire ? A-t-elle conscience d'avoir été, avec ses collaborateurs, les misérables et aveugles instruments de la pensée juive, du plan juif, qui n'était autre que de détruire la puissance de la

(1) En russe, « *Zdravlia jelaiem* » est la formule de salut employée par les soldats à l'adresse de leurs officiers. (P. B.).

(2) P. 16.

(3) P. 17.

Russie et de réduire cet immense empire à un amas de décombres.

Il est bien à craindre que ses yeux ne se soient pas ouverts, quand on pense à son attitude à Pétersbourg et à la part qu'elle a prise, avec Kerenski, à la bacchanale du Palais d'Hiver.

A peine installée au Palais (1), de concert avec son amie Vera Figner, elle s'empressa de visiter la garde-robe de l'Impératrice, et, toutes deux, sans hésiter, satisfirent leur curiosité et revêtirent le linge de Sa Majesté.

Vinrent les jours heureux, les jours de « bombe » pour Kerenski et sa clique. On se gava des réserves trouvées au Palais. Tout fut livré au pillage.

Kerenski s'empressa de récompenser ses amis : le travail juif avait réalisé la révolution russe ; Kerenski récompensa ses amis juifs en les invitant à s'installer au Palais ; il en vint même un de Vilna.

Kerenski et la « grand'mère » (2) portèrent un intérêt tout particulier aux cuisines et aux caves du tsar ; et ces deux « lutteurs de l'idée » se révélèrent de fervents disciples de Bacchus et d'Epicure.

Ce chef du gouvernement révolutionnaire rédigeait, chaque matin, le menu du déjeuner, du dîner et du souper, et indiquait quels vins devaient être servis ; chaque matin, il rédigeait ses ordres pour les « établissements frigorifiques de Tchernigov » où se conservaient de grandes quantités de viandes, et, chaque jour, des automobiles allaient chercher les commandes du chef du Gouvernement.

Ce chef fut très ennuyé le jour où les soldats de garde aux « frigorifiques » déclarèrent : 1° qu'ils ne laisseraient plus enlever de viande gratis ; 2° que, même pour de l'argent, ils ne toléreraient pas la réquisition d'aussi énormes quantités dans le temps même que la ville entière souffrait, non pas de la famine, mais du rationnement.

Kerenski et la « grand'mère » semblaient vouloir se

(1) P. 18.

(2) P. 19. — Il ne faut pas oublier que Kerenski est Juif et Franc-Maçon.

rattraper et compenser par leurs excès les privations de leur vie antérieure.

A deux heures, on déjeunait : plats recherchés et vins fins (Kerenski était, sur ce point, d'une exigence extraordinaire). A sept heures, dîner auquel prenaient part une douzaine d'invités. En gastronome émérite, Kerenski déclarait qu'on ne pouvait pas préparer un repas de choix pour plus de douze personnes (1). Au déjeuner et au souper, il n'y avait pas toujours champagne, mais il coulait toujours à pleins verres au dîner. Vers minuit, pour le souper, toute la clique qui habitait le Palais se réunissait, et la bacchanale commençait.

Et, pendant ce temps, à Tzarskoïé-Sélo, le tsar et sa famille se voyaient privés, sur les ordres de Kerenski, de leurs biens personnels et enduraient des restrictions de plus en plus sévères.

Les œuvres d'art du Palais ne furent pas mieux respectées que les caves et les cuisines. Dans le cabinet de l'Empereur Alexandre II se trouvait un groupe, en or, représentant un laboureur avec son cheval attelé à la charrue (le groupe avait été offert au tsar libérateur par une députation dont j'ignore le nom (2). Lorsque Kerenski fut obligé de se séparer de son ministre de l'Agriculture Tchernov, il lui fit don du groupe du laboureur (3).

Relations personnelles avec les « Fronts d'Airain »

Si Kerenski (4) est maintenant estimé comme il convient, en revanche beaucoup de personnes se trompent au sujet de Bourtzev. Trop d'honnêtes gens le regardent comme un idéaliste et un patriote.

Il importe de mettre les lecteurs en garde contre une telle appréciation. Il faut dire et redire que Bourtzev a sa part, sa grande part de responsabilité dans le chaos où se débat actuellement la Russie. Sans doute, il reconnaît,

(1) P. 20.

(2) P. 21.

(3) P. 21-25 ; Deux poésies : l'une consacrée à Breschovskain, l'autre aux mascarades de Pétersbourg.

(4) P. 25.

maintenant, les fautes de son parti; on peut accorder qu'il s'est trompé de bonne foi, qu'il a souffert dans sa vie à cause de ses convictions et qu'il a toujours porté bien haut son drapeau.

L'auteur (1) connaît très bien Bourtzev, avec qui il a vécu deux mois en prison; les autres révolutionnaires emprisonnés en même temps, membres de la « Social-Démocratie », ou socialistes révolutionnaires (S. D. et S. R.), étaient des gens méprisables, des ambitieux, avides de réclame personnelle; on les a vus à l'œuvre à Pétersbourg, au printemps de 1917, et ils se sont révélés incapables d'administrer la ville.

Un seul fait exception (2) : Rutenberg, Juif, socialiste révolutionnaire terroriste.

Rutenberg

Si l'on peut comparer Avksentief, Kerenski, Bourtzev à des corbeaux, c'est à un aigle qu'il faut penser en parlant de Rutenberg. C'est un homme fier, convaincu, désintéressé, le serviteur d'une idée. On ne peut exagérer le rôle néfaste joué dans le monde par les Juifs. Il y a quelques exceptions, Rutenberg, bien que l'ennemi du tsar, de la Russie, mérite, par son caractère moral, l'estime de ses adversaires.

Mort du banquier R... (3)

La sédition de janvier 1906 ouvre les yeux à ce Juif et Maçon. Il meurt converti en prêdisant de grands troubles révolutionnaires.

Deux Camps (4)

L'« intelligence russe » (5) a, malheureusement, reçu l'empreinte de la Juiverie. Des hommes droits et honnê-

(1) P. 29.

(2) P. 27.

(3) P. 32-34.

(4) P. 34-43.

(5) P. 36.

tes se sont faits les passifs instruments de misérables et de vauriens. Ils ont ainsi amené la Russie au régime de Kerenski, de Tchernov, de Lénine, autant dire qu'ils l'ont ramenée deux cents ans en arrière, au temps de Pougatchev et de Razine.

Presque toute la presse russe est entre les mains des Juifs, et toute la société russe, à peu d'exceptions près, subit l'influence juive. Les Juifs ont vu porter aux nues ceux qu'ils appelaient les victimes du régime tsariste, et ils ont traîné dans la boue les noms des victimes qui ont sacrifié leur vie pour la défense du tsar.

Une des plus nobles figures (1) de cette deuxième catégorie était Stolypine, noble lutteur, véritable héros.

Avant lui, Pleve, ministre de l'Intérieur, recevait un jour une députation de Juifs venus pour solliciter un adoucissement aux lois édictées contre eux : « 80 0/0 des révolutionnaires russes sont Juifs, répondit Pleve. Tant que cette proportion sera la même, il ne pourra être question d'adoucir le régime sous lequel vous vivez ». Et le ministre ajoutait avec raison : « Je viens de signer mon arrêt de mort ! »

Inutile de multiplier les exemples de courage donnés par les serviteurs du tsar.

Si l'on étudie les hommes qui appartiennent au camp opposé, il semble que l'on passe du monde de la lumière à celui des ténèbres : on se croirait à Pétersbourg, par un jour de brouillard, en octobre. Il est vraiment difficile de juger ces gens d'après les lois morales ordinaires. Ils obéissent aveuglément à la discipline de leur parti : ce sont des êtres anormaux et amoraux. Un mot les caractériserait assez justement : ce sont des gens du sous-sol ; — l'étude de leur caractère constituerait un chapitre spécial de psychologie.

Bourtzev (2)

Un de ces hommes comparés plus haut aux corbeaux

(1) P. 39.

(2) P. 43-70.

s'appelle Vladimir Lvovitch Bourtzev. — Bourtzev jouit d'une très grande réputation auprès des socialistes révolutionnaires, et même auprès des libéraux. Sa popularité est très grande. Il passe pour un homme intelligent, désintéressé.

Sans doute, Bourtzev (1) a toujours affirmé son patriotisme. Dès que la guerre éclata, il fut d'avis d'interrompre toute activité révolutionnaire. Après la révolution, il proposa de continuer la lutte jusqu'à la victoire ; il s'opposa au gouvernement de Kerenski et des bolchevicks, et fut jeté en prison. Tout cela est vrai, mais ceci n'empêche nullement qu'il n'ait travaillé de toutes ses forces, avec un fanatisme aveugle, à détruire ce qui faisait la grandeur et la puissance de la Russie.

On vante en lui son humanité, et on rappelle les souffrances qu'il dut endurer pour la cause révolutionnaire. Aussi est-il très populaire, et un général russe se flattait de l'honneur de l'avoir vu à Paris.

Mais de quel droit Bourtzev (2) s'attaque-t-il aux bolchevicks ? Ceux-ci ne sont pas plus responsables du chaos russe que leurs prédécesseurs, à commencer par Rodzianko, Milioukov, pour finir par Savinkov et Tchernov. Quel est le moindre mal, ou des bolchevicks qui agissent à visage découvert, ou de Kerenski cachant sous des mots pompeux et une idéologie hypocrite, les mêmes vilenies et les mêmes hontes ? Certes, il n'est pas question ici de complaisance à l'égard des bolchevicks, et pourtant il est permis d'affirmer que, dans bien des circonstances, les bolchevicks ont été moins cruels, moins impitoyables, moins injustes et moins vils que MM. les Socialistes révolutionnaires, que les Travaillistes, les Menchevick et toute la séquelle.

Le régime des prisons (3) sous le gouvernement bolchevick était plus doux que sous la domination des socialistes révolutionnaires : au point de vue de la propreté et du minimum de confort, rien ne laissait à désirer. Quand se

(1) P. 52.

(2) P. 58.

(3) P. 59.

produisit une menace de massacre de la part des soldats, Lénine ordonna immédiatement de changer les gardiens. L'administration bolchevick s'efforça toujours d'être juste et humaine. Quel contraste avec l'attitude de Kerenski qui, en mars 1917, laissa lâchement assassiner des officiers russes innocents !

Chtcheglovitov, Soukoulimov et sa femme Bieletzki, qui furent emprisonnés sous le régime de Kerenski et sous le régime des bolchevicks saluèrent le changement comme une amélioration à leur malheureux sort.

Que Bourtzev ne croie pas qu'il s'agit ici d'innocenter les bolchevicks ; mais est-il vraiment autorisé à crier contre eux, à les charger de tous les crimes contre les lois divines et humaines ?

Il suffira (1) de rappeler les circonstances qui ont entouré la mort de Sturmer. Sans doute le choix de Sturmer comme premier ministre fut malheureux ; cet homme n'était pas populaire. Dès son arrivée au pouvoir, il fut accusé de germanophilie ; on prétendit qu'il s'app préparait à signer la paix avec l'Allemagne ; le mot de trahison commença à circuler dans les cercles de Pétersbourg (2) ; le bruit se répandit en province, souleva les esprits et provoqua les commentaires les plus malveillants dans toute la Russie. Ce bruit était-il fondé oui ou non ? Personne ne pouvait savoir la vérité ; mais le but véritable était touché, celui d'atteindre à travers le ministre le tsar lui-même, le tsar si noblement fidèle à ses alliances.

Quelque temps après, le successeur de Sturmer, Teretchenko, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement provisoire, se trouvait en prison. L'auteur de ce mémoire lui demanda ce qu'il y avait de fondé dans les bruits qui avaient couru au sujet de la trahison de Sturmer, de ce « mauvais homme » qui allait perdre nos alliés si le « bon homme Buchanan » n'avait pas remis les choses en place ?

Collaborateur de Kerenski, Teretchenko n'avait aucune

(1) P. 61.

(2) P. 64.

raison de cacher et de taire la trahison de Sturmer, si trahison il y avait, Teretchenko, interrogé, affirma catégoriquement que Sturmer n'avait pas trahi et qu'il n'avait pas nui aux intérêts de la Russie. Président de la Commission d'enquête chargée d'examiner les accusations portées contre Sturmer, il était mieux renseigné que personne. Or, il ne put découvrir aucune preuve de trahison. Néanmoins, la calomnie fit son chemin.

Arrêté (1), Sturmer endura les plus mauvais traitements à la forteresse Pierre et Paul. Ce vieillard épuisé, souffrant d'une maladie de reins, fut enfermé dans une chambre humide et froide du bastion Troubetzkoï, où il fut privé du confort le plus élémentaire et réduit à une affreuse agonie qui devait lui faire désirer la mort. Kerenski, alors ministre de la Justice, connaissait l'état misérable de Sturmer. Lui et ses successeurs refusèrent tout adoucissement. Le martyr dura de mars à juillet 1917.

M^{me} Sturmer (2) finit par obtenir une consultation des médecins qui constatèrent que la maladie s'était aggravée. Elle obtint l'autorisation de transporter son mari à l'hôpital de la prison. Les soldats s'y refusèrent, ne voulant pas lâcher un tel ennemi du peuple, un traître. (A remarquer que ce traître de Kerenski, et ses soldats, qui n'étaient que de lâches déserteurs, étaient prompts à accuser les autres de trahison) (3). Enfin, le transfert put être effectué. Sturmer avait besoin d'aide pour marcher. On le fit monter en automobile. Arrivé à l'hôpital, il demanda un médecin. Les fuyards, qui avaient déserté devant l'ennemi armé, ne répondirent à cette demande que par des rires, des moqueries : « Qu'il crève ! qu'il crève ! »

N'en pouvant plus de douleur, Sturmer prit son couteau et s'en servit comme de « catheter ». Alors une bande de gens revêtus d'uniformes militaires, des camarades conscients — des amis de Bourtzev — vinrent lui uriner au visage.

Sturmer tomba bientôt en agonie.

(1) P. 65.

(2) P. 66.

(3) P. 67.

n'apparaît. Dès le début de la Révolution, une chose saute aux yeux : l'apathie, l'inertie totale avec laquelle la société russe a supporté la destruction de la patrie. Aucune sérieuse protestation, aucune résistance énergique de la part des monarchistes, des ennemis de l'idéal révolutionnaire, des gens d'ordre.

Une cause de cette indifférence réside dans le tempérament moral du peuple. Deux autres sont les fautes commises par le régime (Raspoutinisme, etc.), et l'abdication du tsar et du tsarevitch.

Néanmoins (1), on reste stupéfait de la rapidité avec laquelle les troupes de Pétrograd ont trahi, et l'on est rempli d'admiration devant l'héroïsme des policiers de la capitale qui, seuls, furent fidèles au devoir ; ils méritent d'être comparés à la garde suisse de Louis XVI.

Le « pharaon », c'est le sobriquet donné au policier qui, pour trente roubles par mois, assurait le bon ordre dans les rues de Pétrograd. Humblement, avec la plus grande abnégation, ils remplissaient leur consigne durant les jours de paix ; ils surent mourir en héros au jour de l'émeute. Les soldats et les ouvriers leur firent une chasse sauvage et la population de la capitale aida ces bêtes furieuses dans leur œuvre de mort : enfants, mégères, jeunes bourgeois couraient à l'envi à la recherche d'une victime.

On ne s'étonnera (2) pas de cette conduite héroïque des policiers, si l'on se souvient que la plupart étaient d'anciens soldats, soldats de cette vaillante armée russe à qui l'Empire devait son pouvoir et sa force. Qui ne s'inclinerait devant le soldat de l'ancienne armée ?

En 1914 (3), à Mlava, le bruit se répandit que la 11^e armée, sous les ordres de Samsonov, avait été détruite. Les régiments, à peine débarqués, ne songeaient qu'à attaquer pour réparer le désastre.

A Novo-Georgewick (4), le Corps sibérien fit des prod-

(1) P. 79.

(2) P. 83.

(3) P. 84.

(4) P. 85.

ges de valeur, ce même Corps qui, devant Riga, combattit en 1917 ; mais ce n'étaient plus les mêmes soldats !

A Lublin, la 1^{re} Brigade de la 1^{re} Division d'infanterie de la Garde, le Preobrajenski et le Semenovski, soutint, pendant deux jours, le combat contre un Corps d'armée ennemi, et le soutint victorieusement. Et, quand arriva la 2^e Brigade, régiment Ismailovski et Chasseurs, la victoire fut complète, et l'ennemi dut battre en retraite. Entre temps, la 2^e Division s'avavançait ; les officiers et les soldats du régiment de Finlande pleuraient, parce qu'ils arrivaient trop tard : Que de luttas les attendaient encore, et combien peu devaient en revenir !

Quelle amertume de songer aux lâches qui ont pris la place de ces héros, aux traîtres à la mine idiote qui ont parfait la honte de la Russie, aux soldats de Kerenski, de Tchernov et de la « grand'mère ».

Revenons aux policiers. En mai 1917, alors que Pétersbourg n'avait pas encore terminé les fêtes révolutionnaires, et versait toujours des larmes de joie à la pensée de la liberté conquise, l'auteur invita chez lui un jeune avocat (1). La conversation roula sur les événements politiques, et, bien vite, l'avocat fit cette profession de foi :

« J'attendais avec impatience la révolution, j'espérais qu'elle ouvrirait une ère de liberté, de bonheur pour la Russie. Je n'étais donc pas *a priori*, comme vous, Colonel, un adversaire de la révolution. Le 27 février, j'étais tout rempli d'un enthousiasme juvénile. Pendant trois jours, je ne rentrai pas à la maison : je construisais des barricades, courais au Palais de Tauride, j'allais d'un bout de la ville à l'autre. Peu à peu, à mesure que les événements se déroulèrent, mon enthousiasme tomba et fit place à un amer désenchantement. Je détestais les gens que j'avais crus dévoués et qui m'apparaissaient petits, méprisables, dégoûtants. Vous ne pouvez imaginer quel désespoir accabla mon âme. Par-dessus tous les gens qui me firent souffrir furent les Juifs. Il en sortait de partout ; ils se répandaient partout et prenaient la tête du mouvement

(1) P. 86.

révolutionnaire ; ils commandaient des détachements armés (1), circulaient en automobiles pour exécuter les mandats d'arrêt contre les fonctionnaires russes.

» Mais pourquoi parler des Juifs ? Depuis toujours je haïssais cette race. En ces jours, ce sont les Russes eux-mêmes qui m'écœurèrent, tant ils se montrèrent lâches et pleutres. Et c'étaient des soldats, des travailleurs. Je les ai vus trembler au moindre bruit, se disperser à la première décharge partie on ne sait d'où. Ils ne retrouvaient leur courage que pour tomber, à dix, en armes, sur un malheureux désarmé. Tous étaient lâches, les membres de la Douma eux-mêmes, Rodzianko et les autres. Cette lâcheté générale permit à l'incendie de se propager. Je suis persuadé qu'une compagnie de braves, bien commandée, serait venue à bout de la révolution.

» Dans cet abandon général, seuls les policiers se conduisirent en héros. Aucun ne faiblit : ils tombèrent stoïquement, fièrement. L'un d'eux, tout couvert de sang, était traîné dans la rue par une bande de soldats, d'ouvriers, de vieilles femmes, d'enfants ; chacun tâchait de le frapper : l'un lui donnait un coup de poing au visage, un autre lui arrachait les cheveux, un troisième lui crachait à la figure, un quatrième l'insultait ; il fut achevé le soir même. »

Un jour viendra (2) avec l'aide de Dieu, où la Russie, ressuscitée, rendra à ces héros les honneurs qu'ils ont mérités par leurs sacrifices généreux.

*
**

Chapitre V. — Quelques mots sur les pogroms, Juifs, E. G. p. 89-99

« Tous ceux qui tirent l'épée périront par l'épée ». MATT. XVI, 52.

« Depuis des milliers d'années (3), les chefs du peuple juif ont livré leurs congénères à la destruction et à l'exter-

(1) P. 87.

(2) P. 88.

(3) P. 89.

mination, au nom d'un idéal dont la dernière forme a été celle d'une révolution sociale universelle.

» Acceptant, sans discussion, le *Credo* social et leurs maîtres, les Juifs ont rêvé d'une organisation socialiste du monde qu'ils n'ont crue possible qu'après la victoire du prolétariat. Aveuglés par leur idée fixe, les Juifs ne pouvaient être satisfaits d'aucun gouvernement, parce qu'aucun gouvernement ne pouvait consentir à réaliser leur idéal : cet idéal ne tendait à rien moins qu'à réduire les nations, les races et les religions à un état de dispersion semblable à celui où vivent actuellement les Juifs eux-mêmes.

» Notre patrie a toujours été l'objet d'une attention particulière des disciples du Juif K. Marx, qui, en réalité, n'a fait que systématiser le but avéré du judaïsme : fonder une « nouvelle Jérusalem ». Or, à l'heure même où, en Russie, la révolution socialiste était réalisée et poussée, par des maniaques criminels, à ses limites extrêmes, le judaïsme, avec toutes ses ramifications politiques et sociales, recevait un coup très dur qui nous reportait aux horreurs du moyen âge.

» Un « prolétariat » enragé et des « faiseurs de pogroms démocrates » versèrent le sang de milliers de Juifs innocents : c'est ainsi que les Juifs expièrent la faute d'avoir bouleversé de fond en comble les idées de populations étrangères aux pseudo-théories des bienfaits de la révolution socialiste.

» L'antisémitisme (1) ne disparaîtra que devant une ligue républicaine qui abolira tout esclavage humain. Cette ligue républicaine triomphera à l'ombre des drapeaux rouges de la révolution socialiste grâce aux formes réunies des prolétariats nationaux russes, polonais, arméniens et autres, au milieu desquels le prolétariat juif international jouera le rôle d'inlassable ferment de la lutte de classes, but suprême de tous les prolétariats. Je ne suis plus un homme de la première jeunesse, mais j'espère ne pas mourir avant d'avoir vu les drapeaux rouges flotter

(1) P. 90.

sur la forteresse Pierre et Paul et sur le Palais d'Hiver. Et l'unité sera réalisée, et les monstres des classes possédantes, accoutumées à se nourrir de préjugés séculaires, commenceront à mourir de faim et de honte, et les gens éclairés, sans distinction de religion, de race, de nationalité, pénétreront fraternellement dans les portiques de la nouvelle Jérusalem. »

C'est par ces mots que finissait la première leçon du cours : « *Les Juifs et le Socialisme* », donné, au printemps 1906, par Alexandre Amphitheatrov, au Collège russe d'Etudes sociales, à Paris.

Treize ans ont passé depuis qu'on s'efforçait de démontrer aux auditeurs du Collège que l'antisémitisme est le compagnon naturel et déclaré du principe monarchique, et qu'il s'accorde fort bien, en secret, avec les républiques bourgeoises, que la cause historique de l'antisémitisme réside dans le génie socialiste du peuple juif. Alexandre Amphitheatrov développait son thème en partant de cette donnée que la « bourgeoisie juive », centre et organe de tous les compromis, s'était développée comme un produit négatif de l'antisémitisme.

Les bolchevicks ont déjà célébré un anniversaire de leur arrivée au pouvoir par la « victoire du prolétariat » : cette victoire, dont rêvaient tous les ennemis du Gouvernement russe, pareils à Amphitheatrov ; ils caressaient l'espoir que le piment juif allait se répandre dans le monde entier, comme l'éther dans l'atmosphère, et que les Juifs n'auraient pas appris aux hommes de toutes les nations à se sentir citoyens du monde pour être exclus eux-mêmes de la cité universelle et se cacher dans un nouveau ghetto » (1).

Aux premiers jours de la victoire du prolétariat, les Juifs prirent une part magnifique, en place très honorable, aux festins du triomphe : n'étaient-ils pas les plus anciens combattants de l'armée victorieuse ? De l'avis de leurs propres idéologues, les Juifs ont toujours fait, font et feront toujours la révolution. Dès le VIII^e siècle avant

(1) P. 91.

Jésus-Christ, ils ont corrigé la loi de Moïse par le Deutéronome. Les Juifs ne peuvent pas ne pas faire de révolution : c'est leur caractère, leur vocation, leur histoire au milieu des nations. Dans ces révolutions sans fin, ils ont tout perdu : leur territoire, leur indépendance politique, tout ce qui constitue une nation. Pour eux, la révolution, c'est la protestation contre leur destinée historique.

Mais voici qu'un nuage sanglant a enveloppé la Russie révolutionnaire. Les mots d'ordre au sujet de la libre disposition des peuples ont divisé les nations en régions ennemies. L'idéal de la révolution sociale a, en réalité, conduit aux horreurs de la guerre fratricide ; le sang a coulé à flots au nom d'une chimère : la révolution mondiale. Les belles paroles révolutionnaires sur la liberté, l'égalité, la fraternité, les mots d'amour universel sont étouffés par les hurlements de la bête bolcheviste. — La grande, la sainte, la pacifique et non sanglante révolution a détruit la Russie, lui a enlevé son âme, l'a couverte de honte aux yeux des autres peuples.

Effrayés des résultats de leur propre activité, les libérateurs de la Russie s'efforcent de rejeter toute la culpabilité sur les bolchévicks, et tâchent de justifier dans l'opinion du monde les horreurs de la lutte de classes qu'ils ont eux-mêmes déchaînée. Après l'enivrement du succès, les Juifs ont été parmi les derniers à éprouver le mauvais côté de la guerre civile. Ceci tient à leur système politique qui a toujours consisté à rechercher l'appui du gouvernement existant, quel qu'il puisse être. Ce qui ne les empêche nullement, au même moment, d'entretenir des relations amicales avec des gens appartenant à des nations étrangères, conduite contraire au patriotisme, tel que le comprend la race aryenne.

Deux exemples (1) seulement séparés par des dizaines de siècle : Le prophète Jérémie, avec un enthousiasme mystique, saluait en Nabuchodonosor le « fléau de Dieu », et il détournait ses frères de lutter contre le roi de Baby-

(1) P. 92.

lone, car ce serait s'opposer à la « vengeance divine ». (JÉRÉMIE, XXVII).

Le deuxième exemple est emprunté à nos souvenirs en Ukraine. Le journaliste Schwartz d'Odessa, ami des chefs de la République travailliste, écrivait : « Les Juifs, seuls, ont agi avec correction à l'égard des Ukrainiens rangés sous les drapeaux de Petliura ; dans beaucoup de circonstances, ils ont fait preuve des meilleures dispositions à l'égard du nouveau gouvernement. Quand le Directoire fit son entrée à Kiev, il fut salué seulement par les autorités juives ; seuls les partis socialistes juifs présentèrent leur candidat au poste de ministre des Affaires nationales. Pendant ce temps, les autres minorités nationales demeuraient à l'écart. »

Et, maintenant, voici comment les gens de Petliura ont récompensé les Juifs loyaux et fidèles en organisant le massacre de Proskourov, au printemps de 1918 : Dans les casernes occupées par les troupes zaporogues, l'hetman Semenenko rendit son arrêt, non pas contre les coupables, qui avaient réussi à se cacher, mais contre la population juive tout entière. Le prikaze portait : « Ne pas perdre une balle, n'épargner personne, ne pas piller » On fit avaler de la cocaïne aux soldats.

Le massacre (1) commença à deux heures de l'après-midi : vieillards, femmes enfants, tout fut massacré. Le soir, tout était fini (2) : une cavalcade apparut ; d'abord deux cosaques portant le drapeau ukrainien, puis la voiture de l'hetman Semenenko, venu pour passer en revue ses jeunes soldats, les pionniers de la « libre Ukraine » ; deux cosaques éclairaient la route avec des torches. — « Notre Père ! Gloire ! Honneur ! » — Le massacre était fini, le pillage commençait.

Les trahisons, grâce auxquelles les Juifs avaient passé du côté de Petliura et de Vinintchenko, n'attendirent pas longtemps leur récompense.

L'épouvantable flot des pogroms ne s'arrêta pas à

(1) P. 93.

(2) P. 94

l'Ukraine ; il se répandit en Podolie, en Volhynie, dans toute la Russie du sud, à l'exception des régions occupées par l'Armée des Volontaires et par les armées monarchiques, roumaines, et atteignit la Galicie et la Pologne républicaine.

L'Europe put constater dans quelle mesure l'antisémitisme était une maladie monarchique. Je ne sais si les membres de la mission du sénateur américain Morgenthau, le général Jadvin et autres ont connu les petits jeux républico-socialistes qui ont bouleversé le monde civilisé, la brochure d'Amphitheatrov : *Les Juifs, âme de la Révolution*, mais je suis convaincu que MM. Grossmann et Korálnik, partis pour Londres avec la mission tragique de révéler les 35.000 victimes des pogroms juifs en Ukraine, connaissent la littérature consacrée à l'origine de l'antisémitisme. Cependant, M. Grossmann, membre du Comité central ukrainien pour l'assistance aux victimes des pogroms, dans une interview accordée à des journalistes étrangers, déclarait que la cause principale des massacres était la haine nationale, déchaînée par la guerre civile, contre les Juifs, « ces victimes historiques de l'anarchie ».

Tout le malheur est donc que les Juifs ne savent pas qui sera au pouvoir demain. D'une part, les bolchevicks les menacent parce que bourgeois ; d'autre part, les Ukrainiens les massacrent parce que communistes.

Au dire de Grossmann (1), les principaux responsables des pogroms ont été les paysans soulevés par les chefs socialistes révolutionnaires de gauche, aux cris de : « A bas les Commissaires de Moscou, la vorace : A bas les Juifs qui ont crucifié le Christ ! »

Dans le journal le *Politiken*, le Juif danois Kimer a donné sur les pogroms ukrainiens quelques détails qui lui ont été communiqués par Grossmann :

« Au début, les Juifs se réjouirent de la victoire du Directoire. Mais le désenchantement arriva bien vite. Dès novembre, les pogroms commençaient. Il y eut trois périodes principales. La première de novembre 18 à

(1) P. 95.

janvier 19 ; la deuxième de février à avril : massacre de Proskourov (14-15 février), 1.700 Juifs tués, des familles entières furent anéanties ; dans un village voisin, il y eut 400 victimes ; sur un vapeur qui descendait le Dnièpr, on saisit 103 Juifs qui furent liés et noyés. La troisième période dure d'avril à aujourd'hui (mai-juin 1919). Les victimes se comptent par milliers.

» Le Secrétariat national juif (1) a donné les précisions suivantes : De novembre 18 au 20 mai 19, il y a eu des massacres dans cent soixante-quinze endroits. Trente à trente-cinq mille Juifs ont péri durant cette période, et ce chiffre est probablement inférieur à la réalité.

» Les Juifs n'ont plus d'espoir que d'obtenir la permission d'émigrer et de se retirer en Palestine. »

Ainsi, il a fallu 35.000 victimes juives pour que les chefs de ce peuple fussent enfin éclairés sur les bienfaits de la lutte des classes.

Depuis dix-huit cents ans (2) les Juifs combattent pour obtenir un établissement paisible au milieu des autres nations, et ils pensent ne pouvoir réaliser leur but que par la victoire du prolétariat. En Russie, les Juifs ont tout mis en œuvre pour pervertir l'homme russe qui aimait tant sa patrie et son tsar, et faire de lui un internationaliste, un socialiste, un traître, un criminel.

C'est seulement quand ces criminels ont pris une batonnnette et un gourdin, et n'ayant plus de bourgeois sous la main, ont frappé sur les Juifs, que ceux-ci ont crié à l'anarchie, après avoir eux-mêmes, par le mensonge, la vénalité, la flatterie, renversé l'autel de la patrie.

Aussi les gouvernements russes étaient bien inspirés quand ils essayaient d'extirper de notre sol cette race néfaste. Ainsi Catherine I^{re}, par son ukazé du 20 avril 1727, Elisabeth Petrovna, par l'ukaze du 2 décembre 1762.

Les Juifs (3) font aujourd'hui des vœux pour retourner en Palestine : oui, c'est bien là que les souhaitent tous les vrais Russes.

(1) P. 96.

(2) P. 97.

(3) P. 98.

Chapitre VI. — Introduction à la traduction allemande du livre de S. A. Nilus, M., p. 99-167

L'Introduction et les Commentaires des « Protocols » dans la version allemande sont de M. Gottfried zur Beek, qui en est le traducteur et l'éditeur. Il est le directeur de l'*Auf Vorposten*. C'est à son obligeance, avons-nous dit plus haut, que nous devons l'édition russe de 1920.

*
**

Chapitre VII. — Le Grand dans le Petit, S. A. Nilus, p. 167-342

C'est la réimpression de l'édition de 1911 du livre de Nilus, avec les « *Protocols* » des *Sages de Sion*, et leur épilogue, qui vont de la page 216 à la page 294. Les « Protocols » ne sont donc qu'un appendice à l'ouvrage apocalyptique dans lequel Nilus annonce la venue prochaine de l'Antéchrist et du règne de Satan sur la terre.

Nous avons marqué sous la rubrique « Nilus, 1920 » les différences et les ressemblances de l'édition russe des « Protocols », avec les diverses traductions allemande, anglaise, américaine et polonaise.

*
**

Chapitre VIII. — Discours d'un Rabbín..... p. 342-350

C'est le discours de 1880 que nous avons réimprimé dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (octobre 1920, à la page 80), et qui se trouve page 19 dans le présent volume. Enfin, la nouvelle édition russe contient, sous le titre de *Mélanges* :

*
**

Chapitre IX. — Une carte remarquable..... p. 350

Cette carte escompte la réalisation de l'œuvre judéo-maçonnique par les États-Unis d'Europe, en République Universelle, sauf la Russie qui est marquée : « *Russie, désert* ».

Elle est reproduite dans l'édition allemande à la page 214, avec la légende suivante :

« Reproduction agrandie d'un dessin intitulé : *Le Rêve du Kaiser*, qui a paru dans le journal hebdomadaire anglais *Truth*, numéro de Noël 1890. Le propriétaire-éditeur de ce journal, dont le tirage dépassait alors un million d'exemplaires, était l'homme politique (1) et Franc-Maçon Henry Labouchère (M. P.).

*
**

Chapitre X. — La Voix d'Israël, par Serge Nilus, p. 353

Peu de temps (2) avant la guerre mondiale, dans une grande ville russe de province, un Archiprêtre recevait la visite fréquente d'un Rabbín.

Invariablement, le sujet de la conversation était la date du deuxième Avènement du Christ.

Intrigué, l'Archiprêtre demanda au Rabbín la cause de ses préoccupations. Le Rabbín répondit : « Vous savez que nous attendons le Messie ; nous ne croyons pas en Celui que vous appelez le Sauveur du Monde. Nous avons toujours cherché à connaître le jour de sa venue. Trompés dans nos calculs, nous avons altéré les chiffres de la *Bible*, ils diffèrent dans les différentes traductions faites avant ou après la naissance de Jésus. De nos jours (3) notre peuple s'impatiente et nous demande quand vien-

(1) Dans l'édition russe, la légende est la même, mais on appuie sur la qualité de l'auteur de la carte comme « homme politique éminent, qui avait un haut grade dans la Maçonnerie ». Puis l'auteur russe ajoute :

« Comme nos lecteurs peuvent le voir, de nos jours la prophétie franc-maçonnerie s'est accomplie d'une certaine façon. Evidemment, l'Allemagne n'est pas encore divisée en petites républiques, comme le journal anglais l'avait indiqué. Evidemment, en Europe, ne règne pas encore partout l'organisation républicaine comme il est indiqué d'une façon si remarquable sur la carte, mais, par contre, notre Russie est divisée, liquidée par morceaux. Si les événements continuent à se développer dans le même sens, bientôt notre patrie justifiera complètement la prophétie et sera transformée en ce désert qui nous a été promis si méchamment. Dans le tableau, on représente quatre personnages couronnés qui se rendent à la maison anglaise des Travailleurs. Tous quatre ont actuellement perdu leur trône ; deux personnellement : l'empereur d'Allemagne et le roi de Bulgarie, et deux dans la personne de leurs héritiers : l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche.

« Quelle exactitude dans ce plan cruel conçu depuis quelque temps ! Peuples d'Europe, quand donc commencera l'opposition au plan judéo-maçonnerique ? »

(2) P. 353.

(3) P. 354.

dra Celui qui doit nous délivrer du joug des Gentils et nous donner le pouvoir. Nous avons été contraints de répondre à notre peuple, et je viens vous voir justement pour confronter votre opinion avec la mienne. Celui que nous attendons, vous l'appellez l'Antéchrist. C'est Lui qui nous délivrera ». Là-dessus, l'Archiprêtre demanda au Rabbín à quelle date les Juifs attendaient la venue du Messie. Le Rabbín répondit que le Messie devait venir dans la période qui va de 1918 à 1923, pas plus tard que 1923.

Etrange coïncidence avec nos propres calculs (1)).

IV

EDITION POLONAISE (2)

1919

La brochure a pour titre :

BACZNOSC !! — ATTENTION !!

En sous-titre :

“ Lis et fais-lire ”

1897-1920

En seconde page :

“ C'est un devoir national pour chacun de lire ce livre et de le faire lire ”.

Les titres et les sous-titres sont exactement ceux de l'édition russe de 1920.

Préface

Le but de cette brochure est de faire connaître davan-

(1) Cette étude sur l'édition russe et les annotations tirées des « Protocols » sont dues à la plume de M. Paul BOURGUIGNON.

(2) Le traducteur est le Père EVRAND, ASSOMPT.

tage les « *Procès-verbaux* (Protocols) *des Séances des Sages de Sion* » (organisation juive internationale). Nous l'avons traduite sur le texte russe contenu dans un livre édité à la Laure de Saint-Serge, en Russie, par Serge Nilus.

Un exemplaire de ce livre intitulé : « *Il est proche, il est à la porte* », acheté en Russie à grand'peine et pour un prix très élevé, est tombé par hasard entre nos mains. C'est un exemplaire de la 4^e édition (la première date de 1905).

L'auteur écrit ce qui suit au sujet des « *Procès-verbaux* » :

« Ces procès-verbaux m'ont été remis, en manuscrit, par A. N. (Alexis Nikolaiewitch) Souchotine, en 1901. Lui-même les avait reçus d'une dame de sa connaissance résidant habituellement à l'étranger.

» Un autre exemplaire de ce manuscrit fut envoyé à Sipiaguine, ministre de l'Intérieur, à Pétersbourg, assassiné peu après...

» Serge Nilus montra ce manuscrit à beaucoup de membres influents du Gouvernement russe. Il voulait leur donner un avertissement, mais ce fut inutile. Le grand duc Serge Alexandrowitch, assassiné peu après à Moscou, et à qui Serge Nilus avait également fait parvenir son manuscrit, lui répondit par ces seuls mots : « Trop tard! ».

Dans le livre de Serge Nilus, les « *Procès-verbaux* » sont suivis d' « *Explications nécessaires* ». Nous publions les unes et les autres dans ce même ordre ; cependant nous conseillons au lecteur de lire tout d'abord les « *Explications* ». (Ces *Explications* sont la reproduction de l'*Epilogue* que nous avons donné à la page 126).

Ajoutons que, d'après des personnes dignes de foi, la copie de ces « *Procès-verbaux* » fut volée dans l'appartement occupé à Vienne par Herzl, l'organisateur du premier Congrès sioniste tenu à Bâle, en août 1897. Ce Herzl, affirme Serge Nilus, est « exilarche », c'est-à-dire « Prince des Exilés » et dès lors chef d'Israël. A ce Congrès de Bâle, il exposa à l'Assemblée des Anciens un plan stratégique

de conquête de l'univers. Les « *Procès-verbaux* » renferment précisément ce plan.

Plusieurs de nos amis ont cependant émis des doutes sur l'authenticité des « *Procès-verbaux* ». A notre avis, leur contenu parle de lui-même en sa faveur, et les événements historiques que nous traversons semblent confirmer leur importance et la nécessité d'y prêter une très grande attention.

Décembre 1919.

M. St. W. (1).

Épilogue du Traducteur polonais

La lecture de ce livre doit inspirer à chacun bon nombre de sérieuses réflexions.

Arrêtons-nous sur son contenu et essayons d'en tirer les conclusions qui en découlent.

Nous signalerons en passant ce fait qu'à la lumière de ces 24 procès-verbaux des séances des « Sages de Sion » beaucoup d'événements qui, dans le passé, nous semblaient incompréhensibles deviennent très clairs car nous y voyons la conséquence de facteurs ignorés de nous jusqu'à présent. Ce livre a, de plus, une valeur toute particulière car il est la clef qui nous permet de résoudre toute une série de problèmes contemporains.

Les causes et les buts de la Grande Guerre qui a ébranlé la terre presque entière, le développement du bolchevisme en Russie, le mouvement spartakiste en Allemagne, même certaines clauses spéciales du traité de paix, tout cela trouve ici sa raison, tout cela apparaît comme la conséquence logique de l'action de cette mystérieuse main qui dirige les destinées du monde.

Et cette main, ce sont les Juifs.

(1) Initiales dont le sens échappe au traducteur.

Sur la route parcourue par le Serpent symbolique, nous ne trouvons pas jusqu'ici, au nombre de ses étapes, le nom de Varsovie. C'est tout à fait compréhensible.

Quand la tête du serpent, après avoir traversé presque toutes les capitales de l'Europe, revint vers l'Orient, Varsovie avait cessé d'être une capitale et n'était plus que le centre d'un pays. Dans ces conditions, l'envahissement de Pétrograd, siège de toutes les administrations, des bureaux et des chancelleries où tout était centralisé, plaçait Varsovie dans le champ d'action du Serpent.

Les choses ont changé. Varsovie est devenue la capitale de la République indépendante de Pologne, d'un Etat dont la population peut être évaluée à presque 30 millions d'habitants. Dès lors, Varsovie ne peut plus éviter le Serpent, dont le corps monstrueux s'est retourné de notre côté, dont la hideuse tête a regardé vers les terres polonaises désirant les entourer de ses anneaux tortueux.

Et ce n'est pas là une vaine affirmation. Considérons attentivement les détails de notre vie intérieure, nationale, nos relations avec l'étranger, et la simple vérité apparaîtra devant nos yeux dans toute sa menace.

Qu'est-ce donc que cette clause du traité de paix assurant aux minorités ethniques en Pologne des droits spéciaux qui ne leur sont accordés nulle part ailleurs ?

Et cet envoi de la mission Morgenthau composée, non d'Américains impartiaux mais de Juifs américains qui constituent à cette occasion comme un tribunal supérieur ayant le droit de porter un jugement sur les affaires intérieures de l'Etat polonais ? Et cette intense pénétration juive (mot à mot : enjuivement) dans l'administration, le corps des officiers, des fonctionnaires ? Qu'est-ce donc enfin que ce développement du bolchevisme caché sous le couvert de toute une série de partis de gauche ? Ce ne sont là que les tentacules de cette pieuvre qui se prépare le terrain avant de s'en emparer définitivement.

Ce n'est un mystère pour personne, du moins actuellement, que les courants bolchevistes en Russie ne peuvent pas être considérés comme le seul mouvement poussé jus-

qu'à l'absurde d'un immense peuple affranchi, enivré de sa victoire sur le tsarisme.

Les Juifs ont conquis la Russie et y règnent présentement, gouvernant leur centaine de millions de sujets avec cet absolutisme inflexible tant vanté dans les « Procès-Verbaux ».

Qui donc, en effet, est à la tête du gouvernement bolcheviste ? Bronstein-Trotsky, Naklamkès-Stiécklow, Apfelbaum-Zinowiew, Fürstenberg-Khanetski, Tséderbaum-Martow, Gouréwitch-Dan et beaucoup, beaucoup d'autres de ces fauteurs *russes* « de la révolution actuelle ».

Et le bolchevisme hongrois ? Depuis Bela Kohn-Kuhn jusqu'à Samuel, de nouveau, rien que des Juifs.

De même nos communistes, polonais uniquement parce que, hélas ! ils infestent les terres polonaises. La plupart d'entre eux sont organisés en partis juifs, comme le « Bund » ou le « Poalé-Sion », etc., ou encore appartiennent à des partis avancés n'ayant pas un caractère exclusivement juif. Nous pourrions donner ici toute une liste de noms. Nous ne le ferons pas, pour ne pas être accusés de délation.

Ce que nous avons dit est une preuve suffisante à l'appui de notre affirmation que les secousses et les bouleversements dont souffre de nos jours le monde entier sont l'œuvre des Juifs, qu'ils sont la réalisation d'un plan bien déterminé dont tous les détails ont été étudiés avec soin, et qui tend à un but nettement spécifié. Ce plan, si savant, a été conçu par des politiques expérimentés, par des gens initiés aux secrets de la politique mondiale.

Si l'on veut contrecarrer ces tentatives d'une puissance connue mais insaisissable, car elle est le centre d'une organisation secrète, il faudrait leur opposer un plan soigneusement élaboré dans ses moindres détails par des hommes d'Etat au courant des dessous de la politique intérieure et internationale. Il faudrait réunir une conférence de ces hommes qui, point par point, prépareraient ce contre-projet. Les décisions de la conférence devraient être publiées sous forme de lignes de conduite que de-

vraient suivre tous les Polonais; sans exception, comme tous les Juifs, sans exception, accomplissent sciemment ou non la volonté de leurs chefs secrets.

Une direction de ce genre pourrait sauver les peuples menacés par un ennemi invisible et non moins redoutable, et, dès lors, nous sauver nous-mêmes.

Nous ne prendrons pas sur nous de rechercher si la réunion d'une semblable conférence internationale est possible. Il faut, cependant, reconnaître que les conditions politiques du royaume de Pologne, à peine ressuscité, rendent cette entreprise tout à fait impossible.

Il ne reste dès lors qu'une action commune réunissant tous les habitants des terres polonaises, action ayant pour but de déjouer les plans de la partie adverse. C'est le seul moyen de salut. Si nous ne savons pas employer un tel antidote, il ne nous reste plus qu'à laisser attacher par les chaînes de la toute-puissance juive nos mains à peine délivrées de leurs fers.

De temps à autre, le destin permet que certains détails du plan juif soient dévoilés ; on observe alors une recrudescence de l'antisémitisme poussé jusqu'à de regrettables conséquences sanglantes désignées sous le nom de « pogroms ». C'est là une réaction très compréhensible : le ressort trop fortement pressé se détend et, en même temps, blesse la main qui le tenait.

Devrons-nous donc propager l'antisémitisme, pousser aux pogroms, organiser une lutte sanglante de races ? Au grand jamais ! En effet, nous voyons avant tout d'après les « Procès-verbaux » que toute action anti-juive est une manifestation très désirable pour les Juifs et, à proprement parler, pour leurs grands chefs. En second lieu, les suites de cette action se font sentir presque exclusivement au petit peuple juif ignorant des buts, des desseins de ses meneurs invisibles entre les mains de qui il n'est qu'un aveugle instrument. Enfin, troisièmement, même s'il y avait une possibilité quelconque d'employer impunément de semblables moyens, nous devrions nous

en abstenir par répugnance pour ces violences et pour l'extension des haines de races.

Tout autre doit être notre défense. Comme les Juifs sont un élément hostile à notre peuple et à l'Etat polonais, nous devons lutter en rangs serrés pour nos « palladiums » ; nous devons écarter de notre sein tous les Juifs, leur enlever toute influence sur nos affaires, leur interdire toute situation prépondérante dans n'importe quelle partie de notre vie intérieure. Ce n'est pas là de l'antisémitisme combatif. Nous n'avons pas, en effet, comme but de nuire aux Juifs. Ce serait seulement l'expression du sentiment renforcé de la solidarité nationale et de l'amour de sa patrie, d'un amour effectif et qui ne se contente pas de paroles.

Quoi que nous entreprenions, qu'il s'agisse des détails secondaires de la vie ordinaire, ou d'affaires plus importantes, nous devons toujours nous demander : ce que je vais faire sera-t-il utile ou nuisible à ma patrie et à mes concitoyens ? Si nous nous laissons guider par les indications infaillibles qu'en réponse à cette question, nous donnera notre conscience de citoyen, nous serons invincibles, nous contribuerons au développement de notre patrie rénovée, et nous serons ce rocher contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

Comme il est clairement indiqué dans les « Procès-Verbaux », l'agent qui joue le rôle décisif dans les questions non seulement économiques mais également politiques, c'est l'or, c'est cet argent tout puissant à l'aide duquel des Juifs réussissent à dominer le monde. Dès lors nous devons, au nom d'une défense légitime et justifiée de nos intérêts, réduire au minimum, s'il nous est impossible de l'empêcher tout à fait, l'exode de l'or de nos poches dans les caisses juives. Et, de nouveau, qui pourra appeler cela nuire aux Juifs ? Si nous agissions autrement, nous fournirions des armes à notre ennemi, ce qu'aucune morale, si subtile soit-elle, ne peut exiger de qui que ce soit.

Du jour où partout et toujours nous serons fidèles à

ce programme, nous aurons établi, en vue des attaques de l'ennemi, du Juif, un retranchement des plus solides.

Nous devons ensuite éviter soigneusement tout rapport avec les Juifs, tant les rapports de société que les autres. Et cela de nouveau basé sur les « Procès-Verbaux » qui nous indiquent si clairement que les Juifs ne laissent échapper aucune occasion de répandre la démoralisation parmi la société qu'ils ont en vue de conquérir. L'un des moyens employés pour réussir dans ce dessein c'est la littérature juive se servant de la langue polonaise. Dès lors, si le nom d'un auteur n'est pas polonais, ce doit être une raison suffisante pour ne pas acheter, pour ne pas lire tel livre, pour ne pas aller au théâtre, voir telle pièce, etc.

Ce que nous venons de dire regarde la vie économique et sociale. Dans le domaine de la vie politique donner des directions serait oiseux. En effet, dans tout travail de destruction, de désorganisation, de bouleversement on voit apparaître la main de l'ennemi intérieur de notre patrie, le Juif. Durant la période de formation du pays, son bien exige que nous renoncions à régler d'une façon définitive toutes les questions d'ordre social, afin de ne pas entraver ce travail d'où doit sortir le nouvel ordre de choses dans notre pays. Nous, Polonais, nous y sommes d'autant plus tenus qu'agir autrement serait marcher de nouveau la main dans la main avec nos futurs assassins et nos futurs tyrans, les Juifs.

D'ailleurs donner des indications dans ce sens n'est pas nécessaire. Tous ceux qui aiment sincèrement leur pays et leur patrie, trouvent dans leur propre cœur l'indicateur infailible montrant le chemin vers le but commun à nous tous : la prospérité de notre Etat et celle de nos compatriotes. Avec les armes de la justice et de l'amour de sa patrie, nous n'errons jamais et nous pourrions achever une grande œuvre : la construction de l'édifice de l'Etat polonais indépendant, puissant et, dans sa puissance, généreux pour tous ceux qui se mettront sous sa protection.

Ce livre tombera, sans aucun doute, entre les mains des Juifs. Puissent-ils comprendre quelle semence de ruine

jettent les chefs judéo-maçonniques à travers les masses ignorantes en se servant d'elles pour atteindre des buts fantastiques, peut-être même complètement irréalisables. Puisse ce livre ouvrir les yeux aux Juifs sur les machinations d'un groupe de partisans de l'idée de la toute puissance juive. Puisse-t-il les ramener sur le seul chemin propre à amener une vie commune d'accord avec les peuples au milieu desquels ils habitent.

La Pologne est pour les Polonais, sans distinction de croyance. Elle n'est pas pour les ennemis intérieurs et ne deviendra jamais la proie de cette puissance occulte tendant à la souveraineté universelle par l'universel esclavage.

Puisse Dieu nous aider.

APPENDICE V

Nous ajoutons cet « Appendice V » pour dévoiler la tactique judéo-maçonnique, résumée dans la devise : « FORCE ET HYPOCRISIE ». En Russie, c'est le règne de la force jusqu'à la terreur bolcheviste. En France, pour l'instant, c'est l'effort de la ruse qui, sous des formes ondoyantes poursuit son plan par une diplomatie cauteleuse et une législation perfide. En définitive, le programme révolutionnaire a pour but tangible la destruction de l'Eglise, parce qu'elle est la dernière force qui tienne encore debout les sociétés modernes contre la force brutale ou hypocrite qui les jette à terre et que démasquent les « Protocols » : LA JUDÉO-MAÇONNERIE.

LA JUDÉO-MAÇONNERIE

ET LA

LOI DE SÉPARATION

A PROPOS DES CULTUELLES

Les trois aspects de la Loi de Séparation

La question des « Cultuelles », qui semblait irrévocablement tranchée par Sa Sainteté Pie X, est remise en discussion. Un article de la *Revue des Deux-Mondes* (1) l'a traitée très habilement au point de vue utilitaire, s'appuyant, dit-on sur cette parole d'un haut dignitaire ecclésiastique : « Après tout, si l'Eglise de France veut mourir de faim, c'est son affaire ! » De ce chef, notre sort est assimilé à celui du maire de Cork,

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} octobre 1920, p. 551-575. L'anonymat de l'auteur ne fait mystère pour personne.

et, peut-être, l'Eglise de France serait-elle plus en droit que cet illustre Irlandais de s'écrier : « La mort ou la liberté ! »

Dans l'*Aquitaine*, le Cardinal Andrieu, Archevêque de Bordeaux (1) réfute le juriste de la revue parisienne. Il envisage les « Cultuelles » au point de vue juridique, et Son Eminence recueille cette approbation méritée : « Après un tel coup de massue, il est impossible que le paradoxe gouvernemental et diplomatique mis en usage se relève ».

Un troisième aspect s'impose, celui du point de vue historique. Il rentre dans le cadre de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, parce que la Loi de Séparation, d'où sont extraites les « Associations cultuelles », est de pure essence judéo-maçonnique. Cette étude, bien que rétrospective, se relie au présent par la prétendue intangibilité des lois laïques qui met les catholiques de 1920 dans la même situation que ceux de 1905. La guerre n'a rien changé en leur faveur ; et l'union sacrée ne fut jamais qu'un contrat unilatéral, au seul bénéfice de nos ennemis, comme le constatait récemment encore Mgr Gouraud, évêque de Vannes, dans une lettre de protestation touchant le petit séminaire de Ploërmel :

« On s'étonne surtout, écrit le prélat, de l'audace avec laquelle ils (nos adversaires) affirment qu'ils n'ont pas de plus vif désir que de sauvegarder l'union entre tous les Français, à l'heure où ils perpétuent toutes les divisions d'avant-guerre. Qui peut-on tromper ? La vérité est que nous sommes les seuls à vouloir cette union et à en donner les preuves. »

Aussi est-ce sans scrupule que nous relirons une page d'Histoire, trop vite oubliée, et, cependant, d'importance capitale ; soucieux de ne pas rompre de notre côté nos gages conditionnels d'union sacrée, mais, en même temps, de dégager, de l'autre côté, la poursuite ininterrompue de la désunion maçonnique sous le couvert d'une entente concordataire ou d'une apparence de statut légal, qui feraient de nous des dupes et, bientôt, des victimes.

Le Concordat et les « Cultuelles »

On essaye, en effet, à cette intention, d'assimiler les « Cul-

(1) Nous ne pouvons relever ici les autres protestations contre la doctrine exprimée dans la *Revue des Deux-Mondes* ; citons : le cardinal Maurin, archevêque de Lyon ; le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier ; Mgr Chollet, archevêque de Cambrai (*Semaine religieuse*, 16 octobre 1920, p. 350), dont la note serrée est également irréfutable, auxquels il faut ajouter, à cette date du 1^{er} novembre, au moins une quinzaine de membres de l'épiscopat.

tuelles » au Concordat ; c'est faux. « Certes, écrit le cardinal Andrieu, les lois concordataires n'étaient pas sans défaut, et le Saint-Siège dut protester contre certaines d'entre elles que le pouvoir civil avait élaborées tout seul. Mais elles étaient faites pour soutenir le sentiment religieux et non pour le détruire » (1).

Cette conception ressort de la première phrase du Rapport de Portalis *Sur l'Organisation des Cultes*, ainsi libellée :

Depuis longtemps, le Gouvernement s'occupait des moyens de rétablir la paix religieuse en France (2).

La loi de Séparation, au contraire, rentre dans l'ensemble de la législation dont l'unique but fut de déchaîner la guerre religieuse ; celle dont la guerre mondiale n'a été qu'un succédané, et qui, malgré des affirmations mensongères, ne connaît pas encore de traité de paix, pas même d'armistice éprouvé et rassurant.

Ensuite, le Concordat était une régression de l'athéisme qu'envisage Portalis comme l'une des conséquences néfastes de la Révolution. Aussi, lisons-nous dans son Rapport :

« L'effet inévitable de l'athéisme, dit un grand homme, est de nous conduire à l'idée de notre indépendance et conséquemment de notre révolte. » Quel écueil pour toutes les vertus nécessaires au maintien de l'ordre social ! (3)

Par contre, la Loi de Séparation est la formule de l'athéisme social. Remarquons que cette laïcité de l'Etat a été revendiquée, au lendemain de la paix, par M. Clemenceau disant à Strasbourg :

Les lois de laïcisation doivent être intégralement maintenues.

Puis par M. Millerand en ces termes précis :

Nous tenons pour intangibles la République et ses lois fondamentales, au premier rang desquelles nous plaçons la loi sur la Séparation et la loi sur l'enseignement laïque (4).

(1) *L'Aquitaine*, 15 octobre 1920, p. 504.

(2) *Recueil des pièces authentiques relatives au Concordat*, p. 3 ; Liège Latour, an X (1802).

(3) *Lib. cit.*, p. 20.

(4) *Le Figaro*, 26 octobre 1918. Il est bon de rappeler ici la définition que M. Ernest Lavisse donne du laïcisme, qui est la contradiction systématique du catholicisme :

Etre laïque, ce n'est pas limiter à l'horizon visible la pensée humaine, ni interdire la recherche du divin. Ce n'est pas mépriser ni vouloir violenter les consciences détenues encore sous le charme des vieilles croyances ; c'est refuser aux religions qui passent le droit de gouverner l'humanité qui dure.

« Ce n'est pas haïr telle ou telle Eglise ou toutes les Eglises ensemble : c'est combattre les fanatismes religieux, cause de tant de violences, de tueries et de ruines.

« *Etre laïque*, c'est ne point consentir la soumission de l'esprit à des dog-

Or, dès le début de l'exposé des motifs de la reprise des relations avec le Vatican, à laquelle se rattache la reprise des « Cultuelles », M. Millerand, Président du Conseil, écrit :

Les principes de laïcité inscrits dans les fondements mêmes de nos institutions républicaines ne sont plus et ne peuvent plus être mis en discussion. Le régime de la Séparation est définitivement entré dans nos mœurs comme dans nos lois (1).

Ce régime, encore une fois, c'est l'athéisme social.

Enfin, par le Concordat, « le Gouvernement français traitait, relativement au culte catholique, avec le Pape, non comme souverain étranger, mais comme chef de l'Eglise universelle, dont les catholiques de France font partie » (2). Ce sont les expressions mêmes du Rapport de Portalis.

Tandis que, par la Loi de Séparation, le Concordat, contrat bilatéral, était rompu sans entente préalable avec le Pape qui, désormais, n'était plus reconnu par le Gouvernement et au mépris duquel on imposait aux catholiques français les Associations cultuelles. Depuis lors, la situation du Souverain Pontife n'a pas changé légalement en France ; et M. Noblemaire écrivait dans son rapport à la Commission des Finances sur l'Ambassade au Vatican :

Le jour où l'Ambassadeur de France présentera ses lettres de créances, c'est avec lui toute la légalité française qui sera officiellement reçue (3).

mes immuables, ni son abdication devant l'incompréhensible. C'est ouvrir un crédit illimité à la raison en quête de vérités, espérer d'elle des lumières nouvelles, ne pas se résigner à nos ignorances actuelles.

« *Etre laïque*, c'est croire que la vie mérite d'être vécue, l'aimer, réprouver la définition de la terre « vallée de larmes », ne pas admettre que les larmes et les souffrances soient nécessaires, bienfaisantes, providentielles ; c'est ne pas s'en remettre à un Juge siégeant par delà la vie du soin de rassasier ceux qui ont faim, de donner à boire à ceux qui ont soif, de consoler ceux qui pleurent. C'est ne prendre son parti d'aucune misère, d'aucune injustice, d'aucun mal.

« *Etre laïque*, c'est pratiquer trois vertus :

« *La Charité*, c'est-à-dire l'amour des hommes ;

« *L'Espérance*, c'est-à-dire le pressentiment qu'un jour viendra dans la postérité lointaine où se réaliseront les rêves de paix, de justice et de bonheur que faisaient les ancêtres en regardant le ciel ;

« *La Foi*, c'est-à-dire la volonté de croire à l'utilité victorieuse de l'effort humain perpétuel ». (*Radical* du 2 janvier 1920).

(1) *Officiel*, 12 mars 1920, compte rendu, p. 524.

(2) *Lib. cit.*, p. 60.

(3) *Officiel*, 26 octobre 1920. « Documents parlementaires », p. 2.063.

Dans une interview de l'*Echo de Paris* (4 février 1920), M. Noblemaire accentuait la même note :

« Loin qu'il s'agisse de revenir sur la Loi de Séparation, si le Gouvernement décide de faire représenter officiellement la France républicaine au Vatican, c'est cette France et ses lois qui devront y être reçues... En somme, et le mot a été dit déjà, ce que je souhaite, ce que nous souhaitons, c'est une sorte de « *Concordat de la Séparation* ». Il ajoute enfin : « Et vous pensez bien que le point de vue confessionnel ne m'est ici de rien, d'absolument rien ». C'est exactement la réception au Vatican par un Pape laïcisé de l'athéisme social consacré par un « Concordat de Séparation ».

Rapprochez ces paroles de l'exposé des motifs que nous citions plus haut, vous en conclurez logiquement que, par les « Cultuelles », œuvre maçonnique consacrant la laïcité de la France, Fille aînée de l'Eglise, ou, mieux, de la France, Fille aînée de la Révolution, on veut imposer la reconnaissance de la Loi de Séparation au Saint-Siège, qui ne représente plus, pour notre Gouvernement, comme au temps de Portalis et de Bonaparte, le Chef de l'Eglise universelle, mais simplement le dépositaire d'une puissance morale, encore existante dans une société, comparable à des groupements similaires religieux, philosophiques, artistiques ou même maçonniques, au Saint-Siège, disons-nous, dont l'occupant, dégagé de toute élection divine, de toute ambiance hiératique, de tout magistère d'ordre surnaturel, réduit, en un mot, à ses proportions humaines, n'est plus qu'un Pape laïcisé.

Telle est la vraie situation créée par les « Cultuelles ». Leur origine est maçonnique, leur organisme est attentatoire à la constitution de l'Eglise, dont leur but vise la ruine dans notre pays. C'est toujours le plan de la Judéo-Maçonnerie : Détruire la France catholique pour arriver, ensuite, à l'écroulement de la Papauté elle-même. Ce dernier but est cyniquement exprimé dans les « *Protocols* » des *Sages de Sion* comme il suit :

Quand le moment sera venu pour nous de détruire complètement la Cour pontificale, une main inconnue (1) indiquant le Vatican, donnera (2), le signal de l'assaut.

Lorsque, dans sa fureur, le peuple se jettera sur le Vatican, nous apparaitrons comme des protecteurs pour arrêter l'effusion du sang. Par cet acte, nous pénétrons jusqu'au cœur même de cette Cour pontificale d'où rien au monde ne pourra nous chasser jusqu'à ce que nous ayons détruit la puissance du Pape. Le Roi d'Israël deviendra le vrai Pape de l'univers, le Patriarche de l'Eglise internationale (3).

Plan Judéo-Maçonnique depuis le XVIII^e siècle

Tel est le plan judéo-maçonnique, sans l'intelligence duquel la révolution qui secoue le monde depuis 1789 demeure inexplicable. Cependant, c'est en vain que Barruel et Robison l'avaient dénoncé dès la fin du XVIII^e siècle. C'est en vain qu'au début du XIX^e le policier Devoulx écrivait ses lumineux mé-

(1) Traduction américaine : ...une main invisible...

(2) Traduction américaine : ...donnera aux masses...

(3) Traduction allemande : ...de l'Eglise internationale juive. — *Revue Intern. des Soc. Secr.*, octobre 1920; t. IX, n° 6, p. 661.

moires sur *Le Conseil secret de Conspiration et la Révolution française* (1). C'est en vain que, sous la Restauration, Lombard de Langres faisait paraître son *Histoire des Sociétés secrètes en Allemagne et dans d'autres contrées*, où on lisait :

Nous, le répétons, la Secte doit subjuguer l'univers ; il n'est plus question de lui résister ; elle a déjà le glaive et le pouvoir. La vaste et criminelle conjuration qu'elle ourdit a encore besoin toutefois d'être soutenue en quelques pays par l'artifice, la séduction et la perfidie. Des écrits immoraux, des maximes incendiaires où l'on flatte les vices de la multitude, où l'on attaque sous toutes les formes les idées saines, les cultes et les rois, préparent le complément de la révolution universelle, méditée depuis cinquante ans, arrêtée tout à coup dans son cours par une main puissante, et rendue à sa première activité par un enchaînement fatal d'événements qui échappent à la puissance humaine (2).

C'est en vain que, le 19 mars 1848, Lamartine répondait à la délégation des trois cents FF. : Maçons :

Je sais assez de l'histoire de la Franc-Maçonnerie pour être convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanés d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde et j'espère la dernière représentation, il y a peu de jours. Ces sentiments de fraternité, de liberté, d'égalité, qui sont l'Evangile de la raison humaine, ont été laborieusement, quelquefois courageusement scrutés, propagés, professés par vous dans les enceintes particulières où vous renfermiez jusqu'ici votre philosophie sublime (3).

C'est en vain que, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Crétineau-Joly publiait « l'Instruction secrète et la Correspondance de la Haute-Vente », dont le mot d'ordre était : « Ne conspirons que contre Rome » (4) ; en vain que Gougenot des Mousseaux faisait paraître son volume sensationnel : *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des Peuples chrétiens* (5) ; en vain que les Loges se vantèrent d'avoir renversé le second Empire, établi la troisième République, élaboré les lois laïques ; en vain que les revues maçonniques du monde entier dévoilè-

(1) *Revue Intern. des Soc. Secr.*, t. IV, p. 1.351-1.397, numéro du 5 mai 1913.

(2) LOMBARD DE LANGRES, *Histoire des Sociétés secrètes en Allemagne*, p. 200 ; Paris, Gide, 1819.

(3) *Le Franc-Maçon*, 1^{re} année, p. 33, Paris 1848, Cf. LAMARTINE, *La France parlementaire*, V, 194 ; Paris, libr. intern., 1865.

(4) CRÉTINEAU-JOLY, *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, II, 107.

(5) GOUGENOT DES MOUSSEAUX, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des Peuples chrétiens*, 1^{re} édition, enlevée par les Juifs, 1869 ; 2^e édition 1886, Paris, Wattelier.

rent le rôle prépondérant de la Secte dans la guerre mondiale (1) ; en vain que la publication des « *Protocols* » des *Sages de Sion* (2) met à jour la trame du complot séculaire dont la Révolution française et le bolchevisme russe ne sont que des actes séparés, que la répétition de l'immense tragédie finale. Malgré ces avertissements et ces faits, des esprits aveugles ou à courte vue s'obstinent, avec les masses indifférentes, à n'y pas croire (3).

Un Franc-Maçon de marque, le F.^r. Bonnet, a magistralement exposé l'unité de programme et d'action de la Judéo-Maçonnerie au Convent de 1904, dont il était l'Orateur. Dédaigneux d'un mensonge qui ne couvre plus aucun secret, il revendique à l'actif de ses Frères aînés la Grande Révolution :

C'est ainsi, dit-il, que la Franc-Maçonnerie française a pu remplir une mission historique, inspirer et diriger quelquefois les événements. Au dix-huitième siècle, la glorieuse lignée des encyclopédistes a trouvé dans nos temples un auditoire fervent qui était alors seul à invoquer la radieuse devise encore inconnue de la foule : Liberté, Egalité, Fraternité. La semence révolutionnaire a vite germé dans ce milieu d'élite. Nos illustre FF.^{rs}. d'Alembert, Diderot, Helvétius, d'Holbach, Voltaire, Condorcet ont achevé l'évolution des esprits, préparé les temps nouveaux. Et, quand s'est écroulée la Bastille, la Franc-Maçonnerie a eu le suprême honneur de donner à l'humanité la charte qu'elle avait élaborée avec amour. (*Applaudissements.*)

C'est notre F.^r. de Lafayette qui, le premier, à l'Assemblée Constituante, a présenté « le projet d'une *Déclaration* des droits naturels de l'homme et du citoyen, vivant en société, pour en former le premier chapitre de la Constitution ». Le 26 août 1789, la Consti-

(1) La *Revue Intern. des Soc. Secr.* a commencé et poursuit cette étude dans tous ses numéros de l'année 1920.

(2) Ces « *Protocols* » sont édités dans le numéro d'octobre de la *Revue Intern. des Soc. Secr.*, 90, boulevard Malesherbes, et dans un tirage à part déposé à la Librairie Emile-Paul, 100, faubourg Saint-Honoré, et à la Librairie d'Action Française, 14, rue de Rome.

(3) A propos des Actes du Gouvernement révolutionnaire d'Augustin Cochon et Charles Charpentier, M. DE LANZAC DE LABORIE (*Débats*, 19 octobre 1920) ne veut voir d'action maçonnique ni dans la Révolution de 1789, ni dans la guerre de 1914. Les auteurs sur lesquels il s'appuie sont réfutés depuis longtemps, et les événements actuels lui prouveront peut-être qu'il retarde d'un siècle. L'auteur écrit cependant : « L'intervention du sectarisme antireligieux, sans doute groupé en sociétés plus ou moins secrètes, apparaît indiscutable dans certaines parties de la législation ou de la politique révolutionnaire, comme la Constitution civile du clergé, la persécution fructidorienne, l'opposition parlementaire au Concordat ». Ces concessions nous suffisent. Quant à la guerre mondiale, le Kaiser disait, en 1915, à l'abbesse de Maredsous : « Ce n'est pas moi, ce sont les Juifs et les Francs-Maçons qui ont voulu la guerre ». En 1915, cependant, le Kaiser n'escomptait que sur la victoire. Il a répété le même aveu depuis 1918 ; les revues maçonniques allemandes ne le nient pas, mais elles prétendent que le Kaiser, dans son exil, est suggestionné par des lectures mystiques, théosophiques et spirites. Elles ne peuvent, cependant, reporter sur le général Ludendorff la même explication, alors que dans ses écrits il renouvelle l'accusation du Kaiser. (Voir *Revue Intern. des Soc. Secr.*, supplément du numéro de juillet 1920).

tuante, dont plus de 300 membres étaient Maç., a définitivement adopté, presque mot pour mot, tel qu'il avait été longuement étudié en Loge, le texte de l'immortelle *Déclaration des Droits de l'Homme*. A cette heure décisive pour la civilisation, la Franc-Maçonnerie française a été la conscience universelle et, dans les diverses improvisations et initiatives des Constituants, elle n'a cessé d'apporter le résultat réfléchi des lentes élaborations de ses Ateliers.

L'orateur relève, ensuite, l'œuvre maçonnique au XIX^e siècle, et il appuie sur la toute-puissance législative des Loges depuis l'invasion allemande de 1870. Ce passage est d'autant plus instructif qu'il montre les lois sectaires déjà votées en 1904 et celles qui le seront ultérieurement par le seul fait qu'elles sont voulues de la Maçonnerie. La Loi de Séparation et des « Cultuelles » rentre dans cette catégorie.

Nous n'avons pas dissimulé, dit le F.^r. Bonnet, nos espérances et nos travaux, et nous n'avons pas de raison de les taire. Les grandes réformes accomplies ces vingt dernières années — soit sur l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, réduction de la durée du service militaire, loi sur la diminution des heures de travail dans les manufactures, lois d'assistance et de prévoyance sociales, etc. — ont été étudiées dans nos Temples avant d'être débattues à la Chambre et au Sénat. De même, il y a bien longtemps que nos tenues sont employées à discuter les réformes de demain : séparation des Eglises et de l'Etat, impôt sur le revenu, mesures de protection du travail, caisse de retraites pour les travailleurs, etc. Chacun de nous aura la profonde satisfaction d'avoir contribué à leur réalisation, de s'être conduit en bon Franc-Maçon, en sincère républicain, en vrai patriote (*Vifs applaudissements*).

Ces bons Francs-Maçons ont imposé les lois exigées par leurs Loges ; ces sincères républicains ont fait deux Frances, selon l'expression du F.^r. Jules Ferry ; ces vrais patriotes ont semé la guerre en 1914 pour faire aboutir leur guerre religieuse à l'écrasement de la France catholique par la France révolutionnaire. Le F.^r. Bonnet ne s'en cache pas, et sa haine contre l'Eglise éclaire singulièrement notre thèse sur la loi des « Cultuelles », opposée systématiquement au Concordat.

Mes FF., ajoute-t-il, les événements exigent de nous un redoublement de prudence et d'énergie, de vigilance et d'activité. Le cléricalisme avait envahi la France, l'Eglise comprimait la respiration, paralysant les mouvements de la nation. La démocratie s'est lentement arrachée à cette funeste étreinte et s'est péniblement frayé la voie en combattant : à chaque instant, elle était menacée de perdre le terrain conquis et de retomber en tutelle. Nous venons de faire plus de chemin en deux ans qu'en dix. Nous approchons

des solutions décisives. Il nous reste un rude coup de collier à donner, une dernière étape à franchir.

Et, après avoir relevé la suppression des Congrégations, l'orateur arrive à la Loi de Séparation :

Nous avons dépassé l'aurore. Le jour point où une autre vieille loi entrera bientôt en vigueur. Le mémorable décret de la Convention : « La République ne salarie aucun culte », figurera en janvier prochain à l'ordre du jour de la Chambre. La rupture avec Rome est faite. La séparation des Eglises et de l'Etat la consommera. A cent dix ans de distance, il n'est pas d'autre moyen d'établir la pacification religieuse et la liberté des consciences, ni de sauvegarder la souveraineté nationale (*Applaudissements*).

Le Concordat n'a été pour la France qu'une immense duperie.

Le F.^r. Bonnet compte sur la Maçonnerie pour vaincre les derniers efforts de l'Eglise expirante ; puis il conclut :

Notre clairvoyance et notre sang-froid déjoueront ces perfides calculs. Nous sommes engagés dans une impasse dont, bon gré mal gré, la dénonciation du Concordat est la seule issue possible. Ce contrat est caduc et sans réciprocité ; l'Etat qui l'observe ne le maintient qu'en accordant à l'Eglise la faculté complète de le violer. Cette comédie a trop duré. La séparation terminera le conflit perpétuel des deux puissances contractantes (*Applaudissements prolongés*).

Dans sa lutte sans trêve contre la Papauté, bourreau de l'humanité, et à la veille d'en délivrer le territoire national, la Franc-Maçonnerie se fait honneur d'avoir incarné la pensée française, d'avoir continué la tradition de la Réforme et de la Révolution. La fiction de la souveraineté temporelle du Pontife romain a disparu, celle de sa souveraineté spirituelle subira le même sort. Une courte période de séparation des Eglises et de l'Etat achèvera la défaite du dogme, l'affranchissement des esprits et la ruine de l'Eglise vaincue par l'indifférence. L'Etat, définitivement soustrait aux directions pontificales, recouvrera indépendance et sécurité (*Applaudissements*).

Enfin, l'orateur énumère les crimes séculaires de la Papauté, il salue le *Congrès international de la Libre Pensée* qui va se tenir à Rome, et il termine en disant :

Les représentants des autres pays entendront l'appel de la France laïque, leurs travaux honoreront la civilisation. En hâtant la disparition des préjugés confessionnels et l'avènement de la tolérance universelle, ils rétabliront la paix civique et la sécurité des rapports internationaux. La réconciliation de l'humanité supprimera la guerre. La destruction de l'Eglise ouvrira une ère nouvelle de justice et de bonté. Par la délivrance du dogme et du surnaturel

commencera le règne de la science et de la raison (1) (*Triple salve d'applaudissements. — L'Assemblée, debout, acclame l'orateur*).

Ainsi dans les assises solennelles de son Convent de 1904, la Maçonnerie a nettement exposé que la Loi de Séparation n'avait d'autre but que la rupture du Concordat, afin d'arriver à la destruction de l'Eglise catholique (2), et que ce but se rattachait à la Révolution de 1789. En d'autres termes, la Loi de Séparation et ses « Cultuelles » ne sont autre que la reprise de la « Constitution civile du Clergé », qui n'est elle-même qu'une éclosion politique et athée du protestantisme.

Protestantisme et Constitution civile du Clergé

C'est même le fond de la pensée du F.: Bonnet lorsqu'il parle de « continuer la tradition de la Réforme et de la Révolution ». La Maçonnerie est, en effet, la fille du Protestantisme, c'est le pasteur Anderson qui a formulé ses Constitutions. Son objectif fut la séparation violente d'avec Rome et la proclamation, en France, du *Los von Rom* germanique et du *No Popery* anglo-saxon. Un des historiens de la Constitution civile du clergé les plus complets, a écrit :

Par la Constitution civile, l'Assemblée a assujéti la France à un régime religieux qui n'est pas autre chose que le protestantisme d'Henri VIII... elle voulait une Eglise esclave et, avec un peu plus d'hypocrisie, elle a proclamé la doctrine d'Henri VIII... Quand on examine la constitution civile et dans son esprit, et dans ses détails, on est forcé de reconnaître qu'elle repose sur une théorie essentiellement protestante. Comme l'Eglise anglicane, elle gardait un aspect extérieur de catholicisme, mais les doctrines étaient protestantes. Le Comité ecclésiastique, pour légitimer son système d'élections, avait proclamé bien haut « que la nation ne peut être dépouillée du droit de choisir celui qui lui doit parler au nom de Dieu ».

Rapprochons ces paroles de celles de Calvin : « Nous tenons de la parole de Dieu que la vocation d'un ministre est légitime quand il est établi du consentement et de l'approbation du peuple ».

L'analogie n'est-elle point frappante ? Que dit maintenant le concile de Trente ?

(1) Nous relevons, dans la correspondance parisienne du *Standard* et du *New-York Times* (23 février 1913), la phrase suivante :

« Le but du Grand-Orient est de détruire toute religion en commençant par éradiquer le catholicisme romain en France, de renverser tous les trônes hostiles et d'établir une république universelle, mais une république où ses propres grands-prêtres seraient dictateurs ». Cf. *Revue Intern. des Soc. Secr.*, IV, 2025, et V, 2838.

(2) *Compte rendu du Convent de 1904* ; discours de clôture, p. 447-463. Le Président ajoute : Je suis certain d'être l'interprète de l'Assemblée en disant que vous décidez l'impression et le tirage à part de ce discours ». (*Vifs applaudissements*).

Anathème à celui qui dira que les évêques choisis par l'autorité du Souverain Pontife ne sont pas de légitimes et vrais évêques...

Le Comité soi-disant ecclésiastique, malgré toutes ses protestations, avait proclamé hautement le système calviniste (1).

La Constitution civile du Clergé reprise par les « Cultuelles »

Or, la Loi de Séparation reprit à son compte la Constitution civile du clergé. Cette adaptation nouvelle se fit précisément, en y mettant à son tour encore « un peu plus d'hypocrisie », par les Associations cultuelles qui sont le pivot de toute la loi. On peut dire, en empruntant un mot courant depuis la guerre, que les « Cultuelles » sont la Constitution civile camouflée.

Avant le F. . Bonnet, le F. . Amiable, rédacteur à *la Justice*, écrivait, en 1882 :

En revendiquant la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, aujourd'hui comme en 1789, nous reprenons une tradition de notre Grande Révolution.

Puis, blâmant toute union de l'Eglise et de l'Etat, sous pré-

(1) Ludovic SIEUVE, *Histoire de la Constitution civile du Clergé*, I, 181, 196, 253. L'auteur réfute la prétention des membres de la Constituante qui ne voyaient pas que la Constitution civile conduisait du schisme à l'hérésie. Nous reproduisons ce passage dont l'application aux « Cultuelles » est rigoureuse :

« Mais, dira-t-on, tout en portant atteinte à la juridiction de l'Eglise, il (le Comité ecclésiastique de la Constituante) reconnaissait le caractère sacerdotal. C'est vrai; mais Henri VIII a commencé comme l'Assemblée; ce n'est pas lui qui a aboli la confession en Angleterre. Il a rompu avec l'unité, et par la force même des choses, malgré sa volonté, malgré ses violences, les doctrines calvinistes ont envahi l'Eglise anglicane. Il abhorrait le mariage des prêtres, et pourtant il s'est bien vite introduit dans son Eglise qui, au lieu de prêtres schismatiques, n'a plus eu bientôt que des prédicants. De même aussi, bien des Constituants criaient à la calomnie lorsque les catholiques annonçaient que le divorce et le mariage des prêtres allaient venir à la suite de la Constitution civile; ils sont venus, en effet, et très rapidement, et si l'Eglise officielle avait duré seulement dix ans, les hommes politiques, qui regardaient les prêtres comme de simples officiers de morale, auraient fini par mettre de côté une hypocrisie devenue inutile, par traiter l'ordination de momerie, par donner une libre carrière à leur haine pour la confession, et l'Eglise constitutionnelle aurait subi de la part des philosophes une nouvelle et radicale transformation.

« L'Eglise de France, d'après la Constitution civile, ne formait même pas une église à part, c'était une simple juxtaposition d'églises départementales sans lien ni cohésion ». P. 254.

Au sujet du mariage des prêtres, nous lisons, page 196 : « L'Assemblée n'avait pas, dans la Constitution civile, décrété le mariage des prêtres : annonçait-on qu'il viendrait fatalement à la suite de ses réformes, elle traitait de calomniateurs et de perturbateurs du repos public ceux qui tenaient de tels discours, et, cependant, les tribunaux laïques, juges des décisions des évêques constitutionnels, prirent sur eux de leur imposer des curés mariés, et, plus tard, une loi vint leur donner raison et prononcer les peines les plus sévères contre les évêques qui voudraient priver de leur place les prêtres mariés. Si l'Eglise constitutionnelle avait eu une plus longue existence, bien d'autres innovations plus graves encore y auraient été introduites d'autorité ».

— Le F. . Amiable écrit : « Les constitutionnels comptaient 50 évêques et 10.000 prêtres mariés ». (*La Séparation de l'Etat et des Eglises*, p. 20; Paris, Marpon et Flammarion, 1882).

texte qu'elle n'aboutit qu'à « un ensemble d'empiètements réciproques du temporel sur le spirituel et du spirituel sur le temporel », le F. : Amiable ajoute :

Les uns et les autres sont autant de violations des principes fondamentaux proclamés par notre Grande Révolution et qui forment l'essence même de la société moderne (1).

Depuis le F. : Bonnet, le rapporteur de la Loi au Sénat, le F. : Maxime Lecomte, sénateur du Nord, disait, devant 2.500 convives, au banquet de Saint-Etienne, du 1^{er} octobre 1905, dit *Banquet de la Séparation*, présidé par le F. : Henri Brisson, et offert à M. Aristide Briand, jadis *Chevalier du Travail* au *Chantier* de la rue des Ecoiffes (2) :

Ce n'est pas au Sénat que la loi de Séparation rencontrera des obstacles capables de briser l'accord de tant de volontés obéissant aux impulsions d'une évolution nécessaire. Cette évolution a eu pour initiateurs nos grands ancêtres de la Révolution française. Elle s'est développée parmi les vicissitudes d'action et de réaction pour aboutir à une sécularisation complète opposant aux thèses du *Syllabus* les Droits de l'homme et du citoyen (3).

Issue de la Constitution civile du clergé, votée le 12 juillet 1790, la Loi de Séparation du 9 décembre 1905 trahit son origine dans sa préparation, sa teneur et son but.

Préparation des « Cultuelles »

Au XVIII^e siècle, la Séparation fut amorcée par l'aliénation des biens du clergé remplacés transitoirement par le budget des cultes que devait supprimer la Convention ; au XX^e siècle, les biens du clergé ont été spoliés, le budget des cultes rayé, les messes des morts elles-mêmes ont grossi ce vol éhonté. Au XVIII^e siècle, on abolit les vœux religieux ; au XX^e, on exila les religieux, et le Gouvernement se fit gloire d'encaisser pour le peuple, qui n'en a d'ailleurs rien touché, le milliard fantôme

(1) Louis AMIABLE, *La Séparation de l'Etat et des Eglises*, p. 14 et 43; Paris, Marpon et Flammarion, 1882.

(2) Jean BIDEGAIN, *Franc-Maçonnerie et Révolution; Revue Intern. des Soc. Secr.*, V, 2303.

(3) Maxime LECOMTE, *La Séparation des Eglises et de l'Etat*, p. 78; Paris, Félix Juven, s. d. — Le F. : DIDE, ancien pasteur protestant, disait dans le discours de clôture du Convent de 1886 : « Vous le voyez, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat doit être réclamée au nom des traditions de la Révolution française ». (Compte rendu du Convent de 1886, p. 534). Le thème de ce discours était d'établir que la loi de Séparation et des « Cultuelles » est « une thèse essentiellement maçonnique » ; p. 519.

des Congrégations (1). Au XVIII^e siècle, l'enseignement fut pa-
ganisé ; au XX^e, il fut laïcisé. A ces deux époques, la prépara-
tion fut la même.

Teneur des « Cultuelles »

La teneur de la loi de 1790 et celle de 1905, peu différente dans les termes, sont identiques dans le fond. Des deux côtés, on a démocratisé l'Eglise ; ce sont, en définitive, les fidèles qui gouvernent. Après avoir démontré, dans son Encyclique *Vehe-
menter*, du 14 février 1906, la perfide et longue préparation à la Loi de Séparation par le divorce, la laïcisation des écoles et des hôpitaux, le service militaire pour les ecclésiastiques, la dispersion et le dépouillement des Congrégations, Pie X se plaint que, non seulement la Séparation de l'Eglise et de l'Etat « est la négation très claire de l'ordre surnaturel », mais encore que les Associations cultuelles sont « contraires à la Constitution suivant laquelle l'Eglise a été fondée par Jésus-Christ ». Cette Constitution est théocratique et monarchique. Corps mystique du Christ, l'Eglise est régie par les Evêques sous l'autorité du Pape, à qui, seul, il a été dit : « *Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise* » (2) ; et encore : « *Pais mes agneaux, pais mes brebis* » (3). Il est le fondement et le Pasteur suprême.

Or, écrit Pie X, « contrairement à ces principes, la Loi de Séparation attribue l'administration et la tutelle du culte public non pas au corps hiérarchique divinement institué par le Sauveur, mais à une association de personnes laïques. A cette association elle impose une forme, une personnalité juridique, et, pour tout ce qui touche au culte religieux, elle la considère comme ayant seule les droits civils et des responsabilités à ses yeux. Aussi est-ce à cette association que reviendra l'usage des temples et des édifices sacrés, c'est elle qui possédera tous les biens ecclésiastiques, meubles et immeubles ; c'est elle qui disposera, quoique d'une manière temporaire seulement, des évêchés, des presbytères et

(1) A la Loge de Besançon, le 3 novembre 1881, le F.^r MARÉCHAL prouve que la Séparation ne serait capable de détruire le clergé séculier qu'à la condition de s'emparer du milliard des Congrégations, puis de les dissoudre. « Vous le voyez, dit-il, cette question n'est pas mûre. Elle doit être précédée de la destruction des associations religieuses, de l'anéantissement de leur colossale fortune. Avant de faire la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, détruisez d'abord les Jésuites, qui ont tout à y gagner dans l'état actuel des choses ; relevez, par l'instruction largement répandue, le niveau moral et intellectuel des masses populaires, et alors pourra venir, sans danger, la solution réclamée par la justice ». (*Le Monde maçonnique*, 1881, p. 364-366).

(2) MATTH., XVI, 18.

(3) JOAN., XXI, 15-17.

des séminaires ; c'est elle enfin qui administrera les biens, réglera les quêtes et recevra les aumônes et les legs destinés au culte religieux. Quant au corps hiérarchique des pasteurs, on fait sur lui un silence absolu. Et si la loi prescrit que les Associations cultuelles doivent être constituées conformément aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, d'autre part, on a bien soin de déclarer que, dans tous les différends qui pourront naître relativement à leurs biens, seul le Conseil d'Etat sera compétent. Ces Associations cultuelles elles-mêmes seront donc vis-à-vis de l'autorité civile dans une dépendance telle que l'autorité ecclésiastique, et c'est manifeste, n'aura plus sur elles aucun pouvoir. Combien toutes ces dispositions seront blessantes pour l'Eglise et contraires à ses droits et à sa constitution divine, il n'est personne qui ne l'aperçoive au premier coup d'œil. Sans compter que la loi n'est pas conçue sur ce point en des termes nets et précis, qu'elle s'exprime d'une façon très vague et se prêtant largement à l'arbitraire, et qu'on peut, dès lors, redouter de voir surgir, de son interprétation même, de plus grands maux (1).

Toute la question est là. Qu'on ne se prévale pas de la bienveillance du Conseil d'Etat dans des cas si rares qu'ils ne sauraient établir une jurisprudence garantie ; le Conseil d'Etat n'a nul droit à cette compétence : il est laïque, et l'Eglise est divine. Qu'on ne dise pas que les « Cultuelles » seront composées de prêtres nommés par l'Evêque et sous sa juridiction. Dans toute Association cultuelle ou syndicale, l'Evêque en fût-il le président, sera sous la dépendance de ses co-associés et soumis à leurs votes. La direction souveraine ne peut paraître en ses mains que d'une manière fictive, car elle reposera réellement dans l'Association tout entière. C'est toujours la démocratisation de l'Eglise, et, par suite, le renversement de sa constitution, alors même que ne devrait jamais se produire l'occasion d'aucun conflit dans aucun diocèse, ni la nécessité d'aucun recours au Conseil d'Etat (2). L'autorité réside en bas et non plus en haut.

(1) *Actes de S. S. Pie X*, II, 122-149 ; Paris, Edition des « Questions actuelles », 5 rue Bayard.

(2) L'archevêque de Cambrai, Mgr CHOLLET, écrit, à ce sujet, dans une note concluante :

« Quant au Conseil d'Etat, dont on fait si grand cas, nous y entendons le Commissaire du Gouvernement, dans ses conclusions même les plus modérées, où il considère comme seul curé celui qui est nommé par l'évêque, traiter « le ministre du culte catholique » de « mandataire des fidèles » et estimer que, dans l'Association cultuelle, « le groupement des laïques emploie le ministère du prêtre ». Donc, toute la concession consiste en ceci : que l'évêque donne au curé l'estampille, il l'habilite. Mais cela ne confère pas à l'évêque l'autorité nécessaire dans l'Association cultuelle. Cela ne fait point que le curé ne reste « le mandataire des fidèles ». Cela ne change rien aux attributions à allure protestante des Cultuelles. Cela n'enlève pas aux tribunaux leur inadmissible compétence ». (*Documentation catholique*, 23 octobre 1920, p. 302).

Dans la même note, Mgr Chollet rappelle que Pie X rapproche les Cultuelles

But des « Cultuelles »

Est-il besoin de répéter maintenant que le but des Associations cultuelles concorde avec celui de la Constitution civile du clergé : toutes les deux tendent à la ruine de l'Eglise catholique. Les orateurs sincères de la Chambre et du Sénat n'ont pas voulu en faire mystère.

Dans la séance du 10 avril 1905, M. Maurice Allard disait :

J'ai déclaré que je ne cachais pas mes intentions, qui devraient être celles de tous les vrais républicains. Il faut le dire très haut : « Il y a incompatibilité entre l'Eglise, le catholicisme ou même le christianisme, et tout le régime républicain. Le christianisme est un outrage à la raison, un outrage à la nature ».

Aussi je déclare très nettement que je veux poursuivre l'idée de la Convention et achever l'œuvre de la déchristianisation de la France qui se poursuivait dans un calme parfait et le plus heureusement du monde jusqu'au jour où Napoléon conclut son Concordat.

Dans la même séance, M. Vaillant accentuait cette note anticatholique en ajoutant :

Je vais plus loin : il ne faut pas croire que, la séparation de l'Eglise et de l'Etat une fois prononcée le fût-elle dans les termes du contre-projet que je vous recommande — celui de M. Allard — aurait tout fait à ce propos.

Non, ce ne serait qu'un commencement, car la laïcisation n'est pas achevée, car tant que l'Eglise n'aura pas entièrement disparu, tant que la laïcisation de la société n'aura pas été faite, notre tâche ne sera pas achevée.

Et, je le sais, ce résultat ne peut être atteint que par la révolution qui opérera, avec l'émancipation du prolétariat, la transformation sociale de la société. Mais la séparation des Eglises et de l'Etat nous permet de marcher activement dans cette direction.

Il faut penser, en effet, que toute notre civilisation, que toute notre législation est imprégnée de l'esprit religieux, d'une religion qui, consacrant les institutions de domination de classe, lui donnait dans les lois, le code, une durée, une survivance qui les y maintient encore quand les causes sociales qui les ont produites ont disparu. Et ces lois restent comme un instrument de domination économique, politique et religieuse. Il nous faut rayer de notre législation ces lois de servitude individuelle et collective.

Par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, nous enlevons à l'institution de l'Etat, au pouvoir de la classe dominante, à la constitution actuelle de la famille, au droit de propriété, leurs garanties

françaises des Cultuelles allemandes, et que Sa Sainteté affirme que « différentes étaient les situations ». Bien que ce rapprochement rentre dans la partie historique de la question, nous estimons qu'il dépasse les proportions de cet article, et que la décision pontificale est une preuve au-dessus de toute discussion.

religieuses. Par ce fait, ils deviennent plus vulnérables, et nous pouvons mieux les attaquer et les vaincre et faire passer dans la législation, faire entrer dans les faits, les transformations des institutions et des lois qui en seront la conséquence.

Et, deux jours plus tard, le 12 avril, lorsque M. Louis Ollivier reprochait à cette loi de faire profession d'athéisme, M. Meslier lançait l'interruption suivante :

Parfaitement. En ce qui me concerne, je suis complètement d'accord avec vous sur ce point. Mon vote sera une déclaration d'athéisme et la manifestation du désir de voir disparaître de nos lois et de nos coutumes l'idée de Dieu, qui n'a jamais amené, jusqu'à présent, que du malheur et du sang dans notre pays.

Au Sénat, nous pouvons relever dans le même sens le discours de M. Clemenceau à la séance du 23 novembre 1905, et la déclaration de M. Combes, avant le vote définitif du 9 décembre ; l'un et l'autre laissent d'autant moins de doute au sujet du but poursuivi par la loi que tous les deux parlent de remédier à ses défauts, c'est-à-dire de l'aggraver pour en terminer au plus vite avec la religion et détruire les paroisses comme on a détruit les congrégations.

Au reste, Chambre et Sénat n'étaient désormais, comme l'a dit M. Lerolle à la séance du 12 avril 1905, qu'un bureau d'enregistrement des décisions des Loges. Aussi, lisons-nous dans la « *Contre-Encyclique* », publiée par l'*Acacia* (février 1906, page 82) :

Vous savez, T. T. : C. C. : F. F. :, que la branche française de l'Ordre Maçonnique, accomplissant avec zèle le devoir de Contre-Eglise, a contribué dans toute la mesure de ses forces, à l'élaboration et au vote de cette loi.

Ladite loi s'applique à toutes les Eglises : aux protestantes et à l'Israélite, aussi bien qu'à la catholique, mais ce n'est pas trahir un secret de dire que la principale visée était l'Eglise catholique.

En définitive, et pratiquement parlant, la Loi de Séparation tend au résultat réclamé dès 1883 par le F. : Blatin, ancien Président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France :

Notre minorité grandissante deviendra bientôt peut-être la majorité de la nation. Ce jour-là, MM. : FF. :, notre œuvre aura véritablement accompli ses destinées. Dans ces édifices élevés de toutes parts, depuis des siècles, aux superstitions religieuses et aux suprématies sacerdotales, nous serons peut-être appelés, à notre tour, à prêcher nos doctrines et, au lieu des psalmodies cléricales qui y résonnent encore, ce seront les maillets, les

batteries et les acclamations de notre Ordre qui en feront retentir les larges voûtes et les vastes piliers (1).

Ce qu'on a voulu, c'est faire revivre les jours les plus sombres de la Révolution, avec la déesse Raison et les saturnales de Notre-Dame.

Ces affirmations sont-elles exagérées ? Les partisans de l'essai loyal voulaient nous le faire croire en s'appuyant sur certains termes de la loi et sur les explications de son auteur, M. Briand, en 1905. Aujourd'hui, en 1920, la même équivoque reparait. Les Maurice Allard et les Vaillant sont remplacés par les FF. : Debierre et Herriot auxquels il ne faudrait pas prêter attention, tandis que ceux qui détiennent le pouvoir nous sont acquis, tout au moins momentanément. Quelle illusion ! En tout cas, nous sommes heureux de reproduire ici le rapport d'un jurisconsulte qui travailla un moment avec les auteurs de la loi de Séparation. Nous l'avons fait porter à Pie X en avril 1906, pour prier Sa Sainteté de parler avant les élections, ce qui n'eut pas lieu, car son Encyclique parut seulement le 10 août. C'est à ce message que fit allusion le F. : Mornet, avocat général, dans le procès qui nous fut intenté par M. Clemenceau, en 1907, à l'occasion du sac de la Nonciature et des papiers de Mgr Montagnini (2). Voici ce rapport, dont l'intérêt grandît de son application absolue à la situation actuelle et de la fréquentation de son auteur avec les trois rédacteurs de la Loi de Séparation, indifférents au côté juridique, mais appliqués aux ruineuses extrémités qu'ils en attendaient pour détruire l'Eglise de France :

(1) *Compte rendu du Convent de 1883*, p. 645.

(2) Ce procès tendancieux s'appuyait sur ce passage d'un écrit intitulé : *Messe de Deuil* :

« La lutte est commencée; soutenons-la vaillamment et chrétiennement; et, laissez-moi vous le redire, comme au jour des Inventaires, en janvier : il faut que notre deuil, si triste et si profond qu'il puisse être, soit un deuil armé.

« Garder la foi ne suffit plus, il faut la défendre ».

— Nous trouvons dans le réquisitoire du F. : Mornet, qui, d'ailleurs, s'est montré un vrai patriote dans les procès de trahison de la guerre mondiale, cette dépêche de Mgr Montagnini au Cardinal Merry del Val, à propos des « Cultuels » : elle est du 13 octobre 1906; elle pourrait être du 13 octobre 1920 :

« ...Ce que dit M. Denys Cochin, à savoir que l'arrêt du principe du Conseil d'Etat fixant la jurisprudence vaudra mieux qu'un texte de loi, est incontestable... M. Denys Cochin, en voulant faire trancher ces questions par le Conseil d'Etat, donne raison à l'article 8 de la loi, lequel institue Juge en l'espèce le même Conseil d'Etat, ce qui, précisément, fait injure aux droits de l'Eglise... Ce bon député incline toujours, malgré tout, à un accommodement d'une façon ou d'une autre avec la loi, en dehors de laquelle, dit-il, on ne peut plus marcher. C'est ce même esprit d'insubordination qui est entretenu par la *Revue des Deux-Monnes* ».

Rapport sur les « Cultuelles »

REMIS A S. S. PIE X EN 1906

La France traverse une période très critique du fait de la Séparation des Eglises et de l'Etat. Les conséquences de cette réforme peuvent être des plus graves tant pour l'avenir de l'Eglise catholique que pour la paix générale du pays.

Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que la loi de Séparation n'est pas une loi libérale. Si elle coupe le lien qui unit l'Etat à une puissance spirituelle, ce qui est l'essentiel de la Séparation, elle n'assure pas la liberté religieuse ; car ce n'est pas respecter la liberté religieuse que d'imposer aux catholiques une constitution à laquelle ils seront forcés de se soumettre, s'ils ne veulent pas voir leur culte dépouillé des biens qui leur sont consacrés. Mieux que cela, ce n'est pas respecter la liberté religieuse que d'imposer aux catholiques une constitution indépendante de la constitution même de l'Eglise, indépendante même des personnes qui, seules, la représentent légitimement, à savoir le Pape et les Evêques ; *c'est faire œuvre schismatique, œuvre de désorganisation religieuse.*

Le respect de la liberté en cette matière commanderait de laisser chaque culte s'organiser comme il l'entend, sous la condition de droit commun qui consiste à ne rien faire de contraire à l'ordre public, aux lois ni aux bonnes mœurs, et sous la condition spécialement applicable à toutes les institutions qui, poursuivant un but désintéressé, religieux, moral, de bienfaisance, littéraire, artistique ou scientifique, en un mot, un but d'utilité générale, constituent des personnes morales, sous la condition, dis-je, d'observer quelques règles de sauvegarde que l'Etat, représentant du public, a le droit d'établir touchant l'administration et la conservation des biens que ces institutions peuvent recueillir.

La loi actuelle ne fait rien de tel, elle cherche à substituer la masse des fidèles aux représentants de l'Eglise, elle poursuit l'expropriation de l'institution catholique au profit de sa clientèle, qui ne sollicite pas cette faveur et qui, d'ailleurs, n'a en cette occurrence, aucun autre droit que celui de donner ou de retirer son adhésion à l'Eglise, et qui n'a aucune qualité pour prendre une part quelconque à son gouvernement.

La loi de Séparation ne répond donc pas aux conditions que devrait remplir une loi soucieuse de la liberté religieuse ; mais elle est pire encore, et peu de personnes soupçonneront à quel point ses dispositions, aux termes atténués et adoucis, recouvrent de perfidies. Pour nous qui avons approché les auteurs responsables de la loi dans l'intention de tenter d'en faire une œuvre de droit, nous savons que la pensée du droit, le souci de la justice égale pour tous, ont été la moindre de leurs préoccupations. Ce qu'ils ont voulu faire et ce qu'ils ont réussi à faire, c'était d'obtenir des Chambres un *instrument politique* qui mit à la discrétion des hommes au pouvoir l'exercice public du culte catholique, comme

ils firent naguère pour les Congrégations à l'aide de la loi sur les Associations et sur les Congrégations (1).

Pour juger exactement à ce point de vue la loi de Séparation, il suffit de remarquer qu'elle n'établit aucune sanction des garanties qu'elle semble dans certaines parties accorder aux catholiques. C'est ainsi que la disposition de l'article 4, la plus importante de toutes, en vertu de laquelle « *les Associations cultuelles doivent se conformer aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice* », cette disposition qui paraît sauvegarder l'autorité de l'Eglise, est absolument illusoire, car elle ne dit pas comment on s'assurera que les Associations remplissent cette condition, et elle n'institue aucun recours légal pour les représentants de l'Eglise, seuls souverains en pareille matière, contre les décisions du Conseil d'Etat, investi du droit de trancher des difficultés qui échappent à sa compétence.

Les catholiques n'ont pas d'autres garanties de leur liberté religieuse que les promesses verbales faites à la tribune de la Chambre. Chaque fois qu'on a voulu inscrire formellement dans la loi ces promesses pour en faire des réalités et créer des droits, le Gouvernement et les rapporteurs des Commissions s'y sont opposés et ils ont eu l'habileté d'empêcher les solliciteurs d'insister ; ceux-ci, le plus souvent, se sont contentés bénévolement et bien naïvement de donner acte des déclarations et des pro-

(1) M. Gustave THÉRY donne bien la même note en résumant la discussion parlementaire de l'article IV de la Loi de Séparation. (*La Séparation des Eglises et de l'Etat*, p. 23-25 ; Lille, Imprimerie de la Croix du Nord, 1906) :

« L'article IV fut, devant la Chambre, l'un des plus vivement discutés ; on sait qu'au Sénat la Loi passa sans véritable discussion. Il est très intéressant de suivre, dans l'*Officiel*, les débats complets.

« L'extrême gauche trouvait l'article trop favorable à l'Eglise. Le rapporteur, M. Briand, aidé de M. Jaurès, député, sollicitait ses amis de gauche de l'accepter, et, pour les décider, il leur montrait le danger de voir l'Eglise repousser les associations cultuelles qui sont le pivot de toute la loi : « Vous voulez, leur disait-il, faire une loi qui soit braquée sur l'Eglise comme un revolver ? Ah ! vous serez bien avancés quand vous aurez fait cela ! Et si elle ne l'accepte pas, votre loi ? Si elle entre en révolte contre elle ? (*Officiel*, Sénat 1905, p. 1.678, 3^e colonne). Mais, en même temps, il leur expliquait quel serait, dans l'avenir, l'effet nécessaire de ces associations introduites au sein de l'Eglise : « J'ai été, avec la majorité des membres de la Commission, disait le rapporteur, préoccupé de ne pas laisser ligoter la communauté des fidèles par la discipline de Rome ». (*Id.*, p. 1.611, 2^e col.). Ce qui, en bon français, veut dire : « J'ai été préoccupé, continue le rapporteur, de laisser à cette communauté la large culture, le large droit d'évoluer dans le sein même de son organisation et avec elle ». (*Id.*). C'est-à-dire : nous avons soin d'ouvrir la porte au schisme et à l'hérésie.

« On ne les provoquera pas, on s'en défend même énergiquement. A aucun moment, dit le rapporteur, il ne m'est venu à la pensée de susciter des scissions, de provoquer des compétitions et des désordres dans les paroisses ». (*Id.*). L'effet se produira tout seul, on y compte.

« La liberté du petit clergé, disait M. Jaurès, la liberté même des laïcs catholiques, des croyants qui vont entrer dans les Associations cultuelles et se grouper autour d'elles, cette liberté qui peut se développer, que nul n'a le droit de gêner, dont nul n'a le droit de contrôler ni le moyen de prévoir les développements, cette liberté, c'est surtout dans les limites mêmes de l'organisation catholique qu'elle se produira, non pas par des surprises, par des substitutions plus ou moins frauduleuses de fausses associations cultuelles à des associations, authentiques, mais par l'inévitable pression que, sous le régime de la Séparation, la vaste communauté des fidèles exercera, nécessairement sur l'Eglise plus restreinte du clergé, qui ne pourra vivre qu'en communication avec ces fidèles ». (*Id.*, p. 1.639, 2 col.).

« ...Comment voulez-vous que, dans les communes, dans les cantons, elle (l'Eglise) jette un perpétuel défi, par une intransigeance de toutes les heures, qu'elle fasse perpétuellement violence au sentiment même de cette masse catholi-

messes. On sait par l'expérience des Congrégations quel fonds l'on peut faire sur des paroles qu'emporte le vent, et quels scrupules, à cet égard, seraient capables d'arrêter ceux qui, aujourd'hui comme hier, détiennent le pouvoir, si jamais ils devaient le conserver demain.

Aussi n'est-ce pas un faible sujet de stupéfaction, pour ceux qui connaissent le fond des choses, de voir des catholiques notables (*Supplique aux Evêques : Figaro*, 26 mars 1906) solliciter des Evêques un essai loyal de la loi de Séparation. Il ne peut pas y avoir d'essai loyal d'un loi faite avec déloyauté, d'une loi qui, voulant régenter le culte catholique dans ses intérêts matériels et ses manifestations extérieures, soustrait les uns et les autres à l'autorité des représentants légitimes de l'Eglise et chasse en quelque sorte de l'institution catholique ceux-là seuls qui ont pouvoir de parler en son nom.

Par là, la loi tend, conformément au désir secret de ses auteurs, à jeter la division dans l'Eglise, à provoquer le schisme ; elle cherche à constituer des sociétés laïques qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, déjà dégagées de tout lien réel légal, avec les représentants de l'Eglise, s'affranchiront peu à peu de toute dépendance même morale à leur égard et prétendront choisir leurs pasteurs, comme on choisit un ingénieur ou un médecin, sans se préoccuper de savoir s'ils seront en communion de doctrine avec le Souverain Pontife, pour arriver un jour à n'en plus choisir du tout et détourner de leur destination cultuelle les biens qui leur auront été confiés avec cette affectation.

A la veille de voir renouveler les pouvoirs de la Chambre des Députés, l'opinion publique est particulièrement émue des résultats que sont susceptibles de fournir les élections, suivant qu'une

que, qu'elle peut braver aujourd'hui, parce qu'elle n'en a pas besoin, qu'elle ne pourra plus braver demain, parce qu'elle ne pourra plus vivre que par elle » . (*Id.*, 3^e col.).

« C'est le laïcisme introduit dans l'Eglise, c'est sa hiérarchie obligée de se plier aux caprices des fidèles au lieu de leur imprimer la direction qui est de l'essence de tout gouvernement, c'est la destruction de l'autorité établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« L'orateur, immédiatement, trace le tableau des perspectives de schisme qu'il entrevoit dans l'avenir : « Que demain, dit-il, avec ces associations cultuelles marchent quelques prêtres convaincus, logiquement ou par illusion, qu'ils peuvent concilier le Christianisme et la Révolution, l'Evangile et les Droits de l'Homme, ...que quelques prêtres démocrates de cœur ou libres d'esprit se lèvent, soient soutenus par leurs associations cultuelles, il sera bien difficile à l'épiscopat qui, lui-même dans sa région, ne pourra vivre qu'appuyé sur l'assentiment public des catholiques, il lui sera difficile arbitrairement de frapper et de foudroyer ces hommes » . (*Id.*, 3^e col.).

« Appuyant ces conclusions, le rapporteur ajoutait : « La liberté ! Ah ! Messieurs, ne la craignez pas ; c'est plutôt pour l'Eglise qu'elle peut devenir un danger ; elle l'obligera à se modifier profondément, à s'assouplir peu à peu aux exigences et à l'évolution même des milieux dont sa vie dépendra désormais » . (*Id.*, p. 1.645, 3^e col.).

« Voilà le but des associations cultuelles : substituer dans l'Eglise la puissance des laïcs à l'autorité du Pape, des évêques et des curés, pour permettre à des prêtres en révolte de faire évoluer l'Eglise en remplaçant les Droits de Dieu par les Droits de l'Homme et détruire ainsi le Catholicisme au profit de la Révolution.

« L'article IV contient ce qui forme la base et le fondement de toute la loi de Séparation ; les autres articles n'en sont que le développement et la conséquence.

« L'article IV fut voté par 509 voix contre 44 » .

majorité hostile au catholicisme reviendra au pouvoir, ou, qu'au contraire, une majorité vraiment libérale prendra la direction des affaires, décidée à réparer le mal accompli pendant la dernière législation.

Avoué ou dissimulé, l'intérêt des élections législatives prochaines portera entièrement sur cette question de la Séparation. Si les Catholiques sont assez imprudents pour l'oublier, les sectaires eux, ne la perdront pas de vue ; ils n'apporteront dans la campagne qui se prépare aucune autre préoccupation que celle de se mettre en mesure de poursuivre leur œuvre antireligieuse, en se servant contre l'Eglise catholique de la loi de Séparation, instrument de destruction qu'ils ont eu l'habileté de faire accepter par les Chambres. Ce serait une très grande faute que de conserver des illusions sur cette situation et de se laisser prendre aux concessions apparentes du Gouvernement. Ces concessions n'ont qu'un but, endormir la vigilance des catholiques. Elles n'offrent, en effet, aucune garantie pour l'avenir, puisqu'elles ne résultent pas expressément du texte de la loi ; elles sont à la merci des hommes au pouvoir qui, pour le moment, ont intérêt à les faire. Une fois les élections passées, aucun scrupule ne les retiendra — ils l'ont assez montré à propos des Congrégations — de reprendre ce qu'ils auront, pour la forme et en raison des circonstances, accordé, et de faire litière de toutes les promesses.

Si donc l'Eglise catholique aspire à conserver en France des conditions normales d'existence, il y a une œuvre de défense immédiate à accomplir pour assurer la réfection de la loi de Séparation dans un esprit vraiment libéral.

Car ce n'est pas l'abrogation de la loi de Séparation qu'il s'agit de poursuivre ; elle ne rencontrerait aucune majorité dans le pays, ni dans la Chambre nouvelle. On ne reviendra pas sur la Séparation : il faut s'y résigner. Ce que les catholiques peuvent et doivent prétendre, c'est obtenir une révision de la loi, capable de donner à l'Eglise la liberté à laquelle elle a droit comme tous les cultes et toutes les autres institutions de nature différente, mais présentant ce caractère commun de s'adresser au public et de constituer des personnes morales. Il faut pour cela que la Chambre future reçoive le mandat précis de créer pour ces institutions un régime légal général, sous les règles duquel l'Eglise catholique trouvera à exister et à vivre aussi librement que les autres institutions.

Mais à la veille des élections, la position des catholiques apparaît des plus lamentables en raison des divergences d'opinion qui se manifestent dans les écrits et les discours de leurs chefs religieux ou laïques. Appréciations d'évêques, appréciations de politiques, la contradiction éclate partout où ne devrait s'affirmer qu'une pensée, celle du Chef suprême de l'Eglise, dont la réserve en un pareil moment est comme un poids pour tous. On cherche même à en tirer parti en dégageant l'impression que les troupes sont abandonnées à elles-mêmes et livrées à l'ennemi sans unité de direction et sans cohésion.

La masse des fidèles ressemble, dans ces circonstances, à un

troupeau que le pasteur, confiant dans les belles paroles de loups déguisés en bergers, laisserait exposé à leurs entreprises, en se réservant de constater ultérieurement si les loups ont tenu leurs promesses, et d'agir alors en conséquence.

Quelles que soient les hautes raisons de cette tactique, s'y tenir pourrait amener, croyons-nous, un échec peut-être irréparable. Lorsqu'en effet, l'armée catholique sera en déroute, il sera bien tard pour remédier au mal. C'est dès maintenant qu'il convient de donner le mot d'ordre, afin que tous les efforts convergent vers un but commun, et qu'ils puisent une énergie supérieure dans la certitude d'agir conformément aux vues de celui qui seul a qualité pour les guider.

Ce rapport est d'une vérité aussi péremptoire en 1920 qu'en 1905. Il prouve que M. Briand n'a voulu faire de la Loi de Séparation qu'un *instrument politique*, que divers amendements et bon nombre de promesses ministérielles ont dosé selon le tempérament des députés et la mentalité de la Chambre de 1905, ne devant pas plus entraver le ministre qui appliquera la loi dans sa rigueur que le F. : Combes ne l'a été par les réserves de M. Waldeck-Rousseau. C'est bien une *loi d'étranglement* qu'on a voulu faire, et faire hypocritement, puisque M. Buisson avoue qu'ils n'étaient que trois dans la Commission à connaître le dernier mot d'un travail qui n'a de juridique qu'une fausse apparence (1).

Conclusion

La conclusion rigoureuse de cette étude historique est donc singulièrement confirmée par des déclarations aussi précises, et nous ne saurions affirmer trop énergiquement que le but avoué de la Loi de Séparation fut de détruire radicalement la religion en France. Or, redisons-le, rien n'est changé, ni dans la loi, ni dans le laïcisme outré de ceux qui en sont les dépositaires. Toute constitution civile ou cultuelle du clergé est et sera fatalement en opposition avec la constitution divine de l'Eglise ; et lorsqu'on portera, dans onze jours, au Panthéon, le cœur de Gambetta, ce Juif-Maçon, qui n'a donné la main à Bismarck que par une haine sectaire et atavique du Christ et

(1) Nous lisons dans la *Chronique de la Presse*, n° 592, du 1^{er} février 1912 :

« On sait que, dans ses précédents ministères, les deux principaux collaborateurs de M. Aristide Briand ont été l'israélite P. Grunebaum, dit Grunebaum-Ballin, et le fils de pasteur Louis Méjan. Du premier, jeune juriconsulte, né à Francfort, le 27 mars 1871, qui a été le véritable auteur de la Loi de Séparation, M. Briand, par testament ministériel, a fait, à cette époque, un président du Conseil de préfecture de la Seine.

de son œuvre, son cri de guerre retentira comme autrefois au banquet de Romans : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » — N'est-ce pas le programme religieux d'après-guerre formulé en ces termes par un Franc-Maçon de marque :

Nous voulons que la religion soit une affaire privée, comme s'expriment les socialdémocrates allemands. Toute influence du cléricalisme sur la vie publique, l'école, et, en général, sur les organes vitaux de la société, doit être interdite et supprimée. Les ennemis de la liberté doivent disparaître de tous les pays latins. Voilà le programme qui s'appliquera de Paris jusqu'à Rome. L'Etat a sacrifié des millions pour la liberté afin de chasser les curés du pays ; maintenant on les a envoyés au front. Cela va encore trop bien, leur influence n'est pas entièrement brisée ; aussi notre programme envisage-t-il « un coup de balai » absolu ; les Loges auront à veiller sur sa rigoureuse exécution. Notre projet apporte enfin la liberté réelle, puisque tout privilège religieux doit disparaître ; en d'autres termes, il ne faut plus qu'il y ait une « France chrétienne ». De la France, la liberté gagnera l'Allemagne. Nous visons à la vraie domination des peuples ; par ces mots, il faut entendre naturellement la domination maçonnique. Une partie de notre programme a déjà été imprimée dans l'*Alpina* qui invite les Francs-Maçons à se soumettre à l'œuvre et encourage l'action des FF., « car les soutanes se remuent » (1).

Un dernier mot :

Du double point de vue juridique et historique, la Loi de Séparation est condamnée. Reste le point de vue utilitaire qui tient pour question de vie ou de mort l'acceptation ou le refus des « Cultuelles ». Que ses partisans se rappellent la devise de la Judéo-Maçonnerie : « *Force et hypocrisie* », inscrite dans les « *Protocols* » des *Sages de Sion* (2), et qu'ils prennent garde qu'une maigre reconstitution ne livre à l'ennemi les dernières ressources de l'Eglise. Toujours est-il qu'en reprenant ici le point de vue historique, nous constatons que l'Eglise ne meurt jamais de pauvreté. Si les Juifs drainent toutes les richesses du monde pour réaliser leur plan de domination universelle, c'est logique, ils ne voient que la terre dont l'idole est le veau

(1) Ce programme fut remis, en 1916, au Saint-Père dans une traduction allemande dont nous tenons la copie de celui qui l'a portée à Rome. La discrétion nous empêche de nommer l'interlocuteur qui développa le « programme d'après-guerre ». Nous pouvons dire, cependant, qu'il prit une part influente, avec Jaurès, à la Conférence, dite de réconciliation, de Berne.

(2) Mgr Jovin, *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 37 (Extrait de la *Revue Intern. des Soc. Secr.*, octobre 1920). — Il ne faut pas oublier que l'un des trois auteurs de la Loi de Séparation occupa ses loisirs, au début de la guerre, à compléter les dossiers des communautés hospitalières, sous le prétexte d'une demande d'autorisation après la guerre, mais dans le but avoué d'un refus *in globo* comme pour les religieux, avec confiscation des biens inventoriés.

d'or. Mais que les chrétiens, qui sont de passage ici-bas pour quitter la terre d'exil et arriver au Ciel, leur vraie patrie, s'enlisent dans de telles préoccupations, c'est peut-être oublier un instant la parole du Maître : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît » (1).

Au XIII^e siècle, le Pape Innocent III vit, dans un songe mystérieux, la basilique de Saint-Jean de Latran prête à s'écrouler. Deux hommes la soutenaient : Dominique et François ; ce furent les fondateurs de deux ordres mendiants. L'Eglise fut sauvée par la pauvreté.

Au premier siècle, le premier miracle de saint Pierre prend des proportions prophétiques. « L'or et l'argent, dit-il au paralytique bien connu de la porte Speciosa, ne sont pas mon partage, *argentum et aurum non est mihi* ; mais, ce que j'ai, je le donne : Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche » (2). La vie surnaturelle de l'Eglise, sa marche en avant, son ascension vers le Ciel ne s'appuient pas sur l'or et l'argent, mais sur la grâce divine de Celui qui envoya ses Apôtres conquérir le monde en mendiants, avec la puissance de sceller leur parole par des miracles (3) ; de Celui qui donna l'exemple le premier et à qui François d'Assise chanta immortellement l'hymne à la Pauvreté :

Souvenez-vous, Seigneur, que vous êtes venu du séjour des Anges, afin de prendre pour épouse Madame la Pauvreté et d'en avoir un grand nombre de fils qui fussent parfaits...

C'est elle qui vous reçut dans l'étable et dans la crèche, et qui, vous accompagnant tout le long de la vie, prit soin que vous n'eussiez pas où reposer la tête. Quand vous commençâtes la guerre de notre Rédemption, la pauvreté vint s'attacher à vous comme un écuyer fidèle ; elle se tint à vos côtés pendant le combat, elle ne se retira point quand les disciples prenaient la fuite.

Enfin, tandis que votre mère, qui du moins vous suivit jusqu'au bout et prit sa part de toutes vos douleurs, tandis qu'une telle mère, à cause de la hauteur de la Croix, ne pouvait plus atteindre jusqu'à vous ; en ce moment, Madame la Pauvreté vous embrassa de plus près que jamais. Elle ne voulut point que votre Croix fût travaillée avec soin, ni que les clous fussent en nombre suffisant, aiguisés et polis ; mais elle n'en prépara que trois ; elle les fit durs et grossiers pour mieux servir les intentions de votre supplice. Et, pendant que vous mouriez de soif, elle eut soin qu'on vous refusât un peu d'eau ; en sorte que ce fut dans les étroits

(1) MATTH., VI, 33.

(2) Act., Apost., III, 6.

(3) MARC, XVI, 17-20.

embrassements de cette épouse que vous rendites l'âme. Oh ! qui donc n'aimerait pas Madame la Pauvreté par-dessus toutes choses ? (1).

Non ! quoi qu'il arrive, l'Eglise de France ne mourra pas de la Loi de Séparation. Qui peut même affirmer qu'elle ne trouvera pas dans la dignité et la vertu de sa résistance une source et un rajeunissement de vie et de résurrection ?

E. JOUIN,
*Prélat de Sa Sainteté,
Curé de Saint-Augustin.*

(1) A.-F. OZANAM, *Œuvres*, V, 64 ; Paris, Lecoq, 1882.

M^{GR} JOUIN

LE PÉRIL JUDÉO-MAÇONNIQUE

II

La Judéo-Maçonnerie & l'Église Catholique

PREMIÈRE PARTIE

LES FIDÈLES DE LA CONTRE-ÉGLISE

JUIFS & MAÇONS

Prix : 7 fr. 50

PARIS

REVUE INTERNATIONALE
DES SOCIÉTÉS SECRÈTES
96, Boulevard Malesherbes

ÉMILE-PAUL Frères
100. Faubourg Saint-Honoré

1921

(Tous droits réservés)

I

LES " PROTOCOLS " DES SAGES DE SION

(5^e Edition)

II

La JUDÉO-MAÇONNERIE et l'EGLISE CATHOLIQUE

PREMIÈRE PARTIE

Les Fidèles de la Contre-Eglise : Juifs et Maçons

(Ces volumes sont en vente également à la Librairie d'Action française, 14, rue de Rome, Paris).

Sous presse :

DEUXIÈME PARTIE

Actes de la Contre-Eglise

En préparation :

III

LA

JUDÉO-MAÇONNERIE et la RÉVOLUTION SOCIALE

IV

La JUDÉO-MAÇONNERIE et la DOMINATION du MONDE

Lettre de Son Éminence le Cardinal GASPARRI à Mgr JOUIN

Du Vatican, le 20 juin 1919.

Monseigneur,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la **Guerre Maçonnique**.

C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière par des documents et des raisonnements irréfutables la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Eglise catholique.

Sa Sainteté se plaît donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.

Le Péril Judéo-Maçonnique

LES " PROTOCOLS " DES SAGES DE SION '

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

Avant d'entreprendre le commentaire des « *Protocols* » des *Sages de Sion*, nous estimons utile de les embrasser d'un coup d'œil d'ensemble et de les résumer pour mettre en pleine lumière leur plan, leur but, leur menace. Car, malgré les dénégations trop intéressées d'Israël, ces documents restent l'expression vivante de la situation actuelle du monde, que le péril judéo-maçonnique mène infailliblement à la ruine totale, s'il n'est pas conjuré sans attermoiemens comme sans complaisances. Dans de telles extrémités, il est de l'intérêt commun de peser la valeur de ces procès-verbaux et d'en extraire les instructions pratiques d'où découle impérieusement le devoir de l'heure présente, à moins de n'avoir plus à cœur les intérêts de la famille, de la patrie et de l'Eglise. C'est donc un court résumé et une analyse des « *Protocols* » que nous présentons d'abord à nos lecteurs.

Les « *Protocols* » des *Sages de Sion* viennent, en effet, de dévoiler dans le monde entier que le péril judéo-maçonnique est aujourd'hui une question de vie ou de mort pour tous les peuples. Ces « *Protocols* » sont une partie notable des procès-verbaux des vingt-quatre séances tenues au premier Congrès Sioniste à Bâle, en 1897, sous

(1) Nous ne pouvons traiter en quelques pages de l'historicité, de l'authenticité et de la véracité des « *Protocols* ». Nous l'avons fait amplement dans l'*Introduction* et dans les *Appendices* de notre édition de cet ouvrage qui se trouve aux Bureaux de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, 96, Boulevard Malesherbes, à la *Librairie Emile-Paul*, 100, Faubourg Saint-Honoré, à la *Librairie de l'Action Française*, 14, Rue de Rome, et à la *Librairie Baston, Berche, Pagis*, 69, Rue de Rennes.

la présidence du Dr Theodor Hertzl, appelé par les Juifs « le Prince d'Exil ». Ces conférences résument le plan de domination mondiale élaboré par la race juive depuis sa dispersion, lors de la prise de Jérusalem par Titus. Il serait puéril de croire que les « Protocols » soient la première rédaction des aspirations d'Israël et de ses efforts séculaires ; ils n'en sont que l'expression plus développée, comme aussi plus actuelle, parce que les événements contemporains en confirment la réalisation (1).

Ces documents furent dérobés à l'instigation de hauts fonctionnaires russes, et une des copies fut remise à Serge Nilus en 1901 par le maréchal de la noblesse de Chern (Russie centrale), Alexis Nicolajevitch Souhotin. Une autre copie tomba entre les mains d'un célèbre écrivain et polémiste russe, C. Butmi. Nilus et Butmi traduisirent les « *Protocols* » dans la langue russe. Les traducteurs et les éditeurs qui ont reproduit ces Procès-Verbaux se sont servis de préférence de la traduction de Nilus, parce qu'elle suit fidèlement les Comptes rendus des vingt-quatre séances sionistes.

Les principales éditions de Serge Nilus datent de 1902. Puis, 1905, c'est celle du British Museum que nous avons fait collationner. Ensuite 1911, sur laquelle M. Gottfried zur Beek, le directeur éminent de l'*Auf Vorposten*, a fait la traduction allemande. Une édition de 1917 reproduite par les traductions américaine de Boston et polonaise de Varsovie. Enfin, une dernière édition russe de Nilus parut en 1920 à Berlin ; nous la possédons.

Les Juifs nient l'authenticité de ces « *Protocols* ». Il fallait s'y attendre. Mais leurs arguments ne sont pas des preuves. Les uns ont voulu faire passer Nilus pour un moine exalté et sans autorité. Or Serge Nilus est un professeur estimé qui habitait encore l'Ukraine au début de la guerre, et nous avons de ceci le témoignage de Russes actuellement à Paris, qui l'ont fréquenté dans ces dernières années. D'ailleurs nous avons dit que Nilus n'est pas l'unique traducteur des « *Protocols* ». D'autres ont prétendu que les premières éditions n'ont produit aucun effet en Russie. C'est vrai. Mais il faut ajouter que les Juifs les ont fait disparaître à peu près complètement, qu'en particulier l'édition de 1917, chargée sur un wagon, fut jetée sur le quai de la gare et brûlée par une troupe d'hommes qui disparurent ensuite ; que le juif Kerenski, arrivé au pouvoir, fit rechercher tous les exemplaires des « *Protocols* » à

(1) Nous tenons de source sûre que les « *Protocols* » étaient rédigés en langue hébraïque, et que la traduction française qui fut remise à Nilus fut faite à cause de l'ignorance de cette langue hébraïque par un grand nombre des congressistes sionistes à Bâle en 1897, à commencer par Theodor Hertzl et Max Nordau.

Petrograd et à Moscou ; qu'il suffit enfin, en Russie, d'être trouvé possesseur de ce document pour être mis à mort. A la suite des articles du *Morning Post*, la première édition anglaise fut également boycottée à Londres par les Juifs. Or, quel intérêt auraient-ils à agir de la sorte si ces Comptes rendus étaient une œuvre apocryphe et sans apparence de vérité ? (1).

La grande objection porte sur l'in vraisemblance de transcrire de tels projets dont les manuscrits peuvent toujours tomber dans des mains ennemies. L'objection est plus spécieuse que probante. Tout plan ne saurait être mis au point que par l'écriture. Les deux grands complots maçonniques qui préparèrent les « *Protocols* » furent assurément les écrits des *Illuminés* de Weishaupt en Bavière et l'*Instruction de la Haute-Vente* en Italie. Tous les deux furent rédigés dans les moindres détails ; tous les deux furent trouvés et plus tard livrés à la publicité.

Tout récemment, les journaux hongrois du mois d'août 1920 apprenaient de Maramarossziget (située dans le territoire hongrois occupé par les Roumains) que les Juifs y sont consternés. Des mains inconnues ont dérobé les archives de la Société locale israélite sur la politique mondiale. Naturellement, il s'agit d'un vol politique par lequel les auteurs ont voulu se documenter sur les intrigues internationales d'Israël. Aussi les Juifs de Maramarossziget sont-ils effrayés et ont-ils promis plus d'un demi-million de couronnes aux autorités roumaines si celles-ci réussissaient à faire restituer les lettres si compromettantes de ce ghetto.

Ce dernier cas est singulièrement semblable à celui des « *Protocols* ». Encore est-il que si leur authenticité ne peut se prouver rigoureusement, elle est puissamment appuyée par les événements qu'ils prédisaient, dont nous sommes les témoins aujourd'hui et qui menacent de nous faire les victimes de demain. Le traducteur anglais écrit dans sa *Préface* :

Il est impossible de lire aujourd'hui aucune des parties de ce volume sans être frappé de la forte note prophétique qui les remplit toutes, non seulement en ce qui concerne la sainte Russie d'autre fois, mais encore au point de vue de certains développements sinistres qui se peuvent observer dans le monde entier à l'heure actuelle. Gentils, prenez garde !

Nous lisons aussi dans l'édition allemande :

Ce qui s'est passé depuis la publication de Nilus : la guerre mondiale

(1) Le grand éditeur de New-York, M, Putnam, avait déjà chez le relieur plusieurs milliers d'exemplaires des « *Protocols* » traduits en anglais. Les Juifs empêchèrent cette publication par la menace de ruiner l'éditeur.

et le renversement des trônes en Russie, en Autriche-Hongrie et en Allemagne ; le *Chaos*, but désiré des Francs-Maçons, d'où sortira la Ligue humanitaire, sous la direction judéo-maçonnique projetée depuis deux cents ans, tout cela apparaît aujourd'hui dans une clarté si terrible, qu'il n'est nullement besoin d'expliquer pourquoi nous traduisons et publions les « *Protocols* » des *Sages de Sion*. Nous espérons que leur publication fera ouvrir les yeux sur les dangers de la Franc-Maçonnerie et de la Juiverie et incitera à prendre les mesures définitives avant que notre patrie et la culture germanique soient complètement anéanties.

Le *Morning Post*, du 19 juillet 1920, fait remarquer que les « *Protocols* » ajoutent à la prédiction du grand mouvement révolutionnaire en Russie, en Allemagne et en Hongrie, les moyens qui devaient l'amener : les guerres, la vie chère, la corruption des gouvernements, l'emploi des agents juifs qu'on retrouve partout et dont les principaux sont désormais connus.

Relevons enfin le passage suivant de l'*Epilogue* du traducteur polonais :

Les causes et les buts de la Grande Guerre qui a ébranlé la terre presque entière, le développement du bolchevisme en Russie, le mouvement spartakiste en Allemagne, même certaines clauses spéciales du traité de paix tout cela trouve ici sa raison, tout cela apparaît comme la conséquence logique de l'action de cette mystérieuse main qui dirige les destinées du monde.

Et cette main, ce sont les Juifs.

Ce que nous avons dit est une preuve suffisante à l'appui de notre affirmation que les secousses et les bouleversements dont souffre de nos jours le monde entier sont l'œuvre des Juifs et la réalisation d'un plan bien déterminé dont tous les détails ont été étudiés avec soin et qui tend à un but nettement spécifié.

C'est de ce plan satanique que nous présentons ici l'analyse. Tous ceux qui l'ont découvert ont jeté un cri d'alarme. Même en Amérique, le traducteur de Boston écrit :

Le but visé, déjà indiqué dans la traduction, est d'appeler l'attention du peuple américain sur un document qui peut jeter une lumière importante sur le mouvement bolcheviste international qui menace directement les intérêts vitaux des Etats-Unis.

Qu'il nous suffise d'ajouter que le pays sur lequel pèse plus lourdement cette menace judéo-maçonnique est le nôtre. Entre tous les peuples, la France est le point de mire et la cible des Juifs et des Maçons. Connaitre les « *Protocols* » et déjouer leur plan est donc une œuvre éminemment française. A nous de l'entreprendre à temps et de la mener à bonne fin.

I

LA

JUDÉO-MAÇONNERIE EST LA CONTRE-MORALE**1° Plan Judéo-Maçonnique de domination mondiale.**

Ce plan, c'est le *supergouvernement* juif : (1)

Par tous ces moyens, nous opprimerons tant les chrétiens qu'ils seront contraints de nous offrir l'hégémonie mondiale. Dès que nous aurons atteint une telle position, nous pourrions aussitôt absorber toutes les puissances gouvernementales du monde entier et former un supergouvernement universel. Nous remplacerons les gouvernements existants par un monstre que nous appellerons l'Administration du Supergouvernement. Ses mains s'étendront au loin comme de longues tenailles et il aura à sa disposition une organisation telle qu'il ne pourra manquer de soumettre toutes les nations. (5^e Séance, p. 59).

Ce plan est poursuivi depuis des siècles et irréfutable :

Nous avons devant nous un plan sur lequel est tirée une ligne stratégique dont nous ne pouvons nous écarter sans détruire l'œuvre de siècles entiers. (2^e Séance, p. 35).

Or, l'exécution de ce plan touche à sa fin :

Aujourd'hui, je puis vous assurer que nous ne sommes plus qu'à quelques pas de notre but. Encore une courte distance à franchir, et le cercle du Serpent Symbolique, le signe de notre peuple, sera complet. Quand ce cercle sera fermé, il entourera tous les Etats de l'Europe comme de chaînes indestructibles. (3^e Séance, p. 43).

2° Ce plan se réalise par les Juifs avec l'aide des Francs-Maçons.

Les Juifs sont le peuple élu :

« *Per me reges regnant*, que les rois règnent par moi ». Nous lisons dans la Loi des Prophètes que nous avons été choisis pour gouverner la terre. Dieu nous donna le génie pour que nous puissions accomplir cette œuvre. S'il se trouvait un génie dans le camp ennemi, il pourrait cependant nous combattre, mais un nouveau venu ne pourrait se mesurer à de vieux lutteurs de notre espèce, et le combat serait entre nous d'une

(1) Les pages se rapportent à la seconde édition des « *Protocols* ».

nature si désespérée, que le monde n'en a encore jamais vu de semblable. Il est déjà trop tard pour leur génie ». (3^e Séance, p. 56).

La dispersion des Juifs favorise leur domination :

Par la miséricorde de Dieu, son peuple élu fut dispersé, et cette dispersion qui parut au monde comme notre faiblesse, a constitué toute notre puissance, laquelle nous a conduits au seuil de la souveraineté universelle. (11^e Séance, p. 83.)

Mais quels sont les Juifs qui veulent nous asservir ? On peut répondre : Tous. Dans tous leurs programmes, ils affirment qu'un Juif, même nationalisé, même marié catholiquement, même baptisé, reste toujours juif. Sauf de rares exceptions, c'est vrai. La pègre judaïque fait les révolutions, mais c'est la Haute Banque juive qui les soutient. Les Juifs talmudistes ont juré la mort des chrétiens ; mais les Juifs réformistes donnent la main aux Maçons et aux pires socialistes. Aussi lisons-nous dans les « *Protocols* » :

Ne croyez pas que nos assertions soient des mots en l'air. Considérez le succès de Darwin, Marx et Nietzsche, *préparé par nous*. L'effet démoralisant des tendances de ces doctrines sur l'esprit des Gentils ne devrait certes pas nous échapper. (2^e Séance. p. 42).

Nous extrayons d'une étude documentée sur ce sujet le passage suivant :

Qu'on ne dise pas comme le font certains chrétiens qui sont dupes ou complices : « Lutez contre tels ou tels Juifs qui forment la Haute Banque, contre tels ou tels autres Juifs qui mènent la révolution. Mais ne confondez pas dans la masse les bons et les méchants ».

Misérable équivoque. C'est toute la race juive « en masse » qui est solidaire de ce programme juif. Tenez-vous en garde contre la presse juive et enjuivée, les individus juifs au pouvoir et toute la basse racaille des ghettos orientaux ; tous sont solidaires dans l'œuvre délétère. Mille documents juifs (et chaque jour nous en apporte de nouveaux) proclament que la race juive doit se mettre à la tête du monde, et mille faits prouvent qu'elle poursuit ce but avec une ténacité implacable.

Y a-t-il des individus juifs honnêtes et étrangers à ce programme ? Certainement, et nous nous empresserons de les mettre en dehors de la lutte dès qu'ils se feront reconnaître, ils ont un moyen des plus faciles : Qu'ils combattent non seulement par des paroles mais par des actes le péril juif. Sinon, non.

Ajoutons que les Juifs, relativement peu nombreux (1), se ser-

(1) Il ne faut pas se fier aux statistiques intéressées des Juifs. Un grand nombre se donnent comme sujets d'origine de la nation qu'ils habitent sous

vent des Franc-Maçons ; et de même que Satan est le singe de Dieu, on peut dire que la Maçonnerie est le tiers-ordre de la juiverie :

Tant que nous n'aurons pas atteint le pouvoir, nous tâcherons de créer et de multiplier les Loges de Francs-Maçons dans toutes les parties du monde. Nous attirerons dans ces Loges tous ceux qui peuvent revêtir ou qui sont revêtus déjà de la mentalité publique, car ces Loges seront les principaux lieux où nous recueillerons nos renseignements en même temps qu'elles seront des centres de propagande. (15^e Séance, p. 98).

Il est indéniable que les loges maçonniques se multiplient ou augmentent leurs membres depuis la guerre. Leurs revues reviennent sans cesse sur cet accroissement inespéré, d'où la Maçonnerie conclut, surtout en Angleterre et aux Etats-Unis, qu'elle seule peut régénérer le monde.

Or, la Maçonnerie est dirigée par les Juifs :

Nous centraliserons toutes ces Loges sous une direction unique, connue de nous seuls et constituée par nos Sages. Ces Loges auront également leurs propres représentants, afin de masquer les véritables dirigeants. Et ces dirigeants auront seuls le droit de désigner les orateurs et de tracer l'ordre du jour. Dans ces Loges nous resserrerons les liens de toutes les classes socialistes et révolutionnaires de la Société. Les plans politiques les plus secrets nous seront connus, et, dès qu'ils seront formés, nous en dirigerons l'exécution. (15^e Séance, p. 98).

Il y a longtemps que les antisémites avertis, en particulier Gougenot des Mousseaux, ont dévoilé la direction juive de la Maçonnerie. La lumière se fait de plus en plus sur ce point, et les « *Protocols* » y auront aidé.

Cette direction juive s'étend au reste à toutes les Sociétés Secrètes :

La plupart de ceux qui entrent dans les Sociétés secrètes sont des aventuriers qui, pour une raison ou pour une autre, veulent se frayer un chemin dans la vie et qui ne sont point d'esprit sérieux.

Avec de tels hommes, il nous sera facile de poursuivre notre but et nous leur ferons mettre notre machine en mouvement.

Si le monde entier en est bouleversé, c'est qu'il nous était nécessaire de le bouleverser ainsi, afin de détruire sa trop grande solidité. Si, au milieu de ce bouleversement, éclatent des conspirations, cela voudra dire que l'un de nos plus fidèles agents est à la tête desdites conspira-

un nom d'emprunt. Parmi ceux qui se livrent sérieusement à l'étude de la question juive, plusieurs estiment que cette race atteint, dans le monde entier, le chiffre de 35 à 40 millions.

tions. Il est bien naturel que nous soyons le seul peuple à diriger les entreprises maçonniques. Nous sommes le seul peuple qui sachions les conduire. Nous connaissons le but final de toute action, tandis que les Gentils ignorent la plupart des choses concernant la Maçonnerie et ne peuvent même pas voir les résultats immédiats de ce qu'ils font. Généralement ils ne pensent qu'aux avantages immédiats du moment et sont contents si leur orgueil est satisfait par l'accomplissement de leurs intentions, et ils ne perçoivent pas que l'idée originale ne leur revient pas, mais fut inspirée par nous. (15^e Séance, p. 99 (1)).

Aussi les Francs-Maçons ne sont-ils aux mains des Juifs que des instruments qu'on brise quand ils deviennent inutiles ou nuisibles, De là les victimes maçonniques :

Tout homme doit inévitablement finir par la mort. Il vaut mieux hâter cette fin pour ceux qui entravent le progrès de notre cause, plutôt que pour ceux qui la font avancer. Nous mettons à mort les Francs-Maçons de telle manière que nul, en dehors de la Fraternité, n'en peut avoir le moindre soupçon. Les victimes elles-mêmes ne peuvent s'en douter à l'avance. Toutes meurent, quand il est nécessaire, d'une mort apparemment naturelle. Connaissant ces faits, la Fraternité n'ose protester contre ces exécutions.

Par ces moyens, nous avons coupé à sa racine même toute protestation contre nos ordres pour autant que les Francs-Maçons eux-mêmes sont en jeu. Nous prêchons le libéralisme aux Gentils, mais, d'autre part, nous tenons notre propre nation dans une entière sujétion. (15^e Séance, p. 102).

Enfin, lorsque les Juifs auront conquis la domination mondiale, ils détruiront la Franc-Maçonnerie :

Pour atteindre ce but, nous emploierons l'impitoyable moyen des exécutions contre tous ceux qui pourraient prendre les armes contre l'établissement de notre pouvoir.

L'institution d'une nouvelle société secrète quelconque tombera aussi sous le coup de la peine de mort ; quant aux Sociétés secrètes qui exis-

(1). Les Juifs ont besoin du secret des Loges :

« Pour quelle raison avons-nous été conduits à imaginer notre politique et à l'implanter chez les Gentils ? Nous la leur avons inculquée sans leur en laisser comprendre le sens intime. Qu'est-ce qui nous a poussés à adopter une telle ligne de conduite, sinon ce fait que, race disséminée, nous ne pouvions atteindre notre objet par des moyens directs, mais seulement par des moyens détournés ? Telle fut la cause réelle de notre organisation de la Maçonnerie, dont ces pourceaux de Gentils n'ont pas approfondi le sens, ni même soupçonné le but. Ils sont attirés par nous dans la multitude de nos Loges qui paraissent être uniquement maçonniques pour jeter de la poudre aux yeux de leur camarades », (11^e séance, p. 82).

tent actuellement et qui nous sont connues, celles qui servent et ont servi notre cause, nous les dissoudrons et enverrons leurs membres en exil au bout du monde.

C'est de cette manière que nous agirons avec les Francs-Maçons Gentils qui pourraient en savoir plus long qu'il ne nous convient. Nous tiendrons dans une perpétuelle crainte de l'exil tels Francs-Maçons auxquels, pour une raison quelconque, nous ferions miséricorde. Nous ferons passer une loi qui condamnera tous les anciens membres des Sociétés secrètes à être exilés d'Europe, où sera le centre de notre Gouvernement.

Les décisions de notre Gouvernement seront irrévocables et nul n'aura le droit d'en appeler. (15^e Séance, p. 96).

Il est naturel que les Juifs qui rêvent d'autocratie ne puissent s'entendre au pouvoir avec les Maçons qui veulent la République universelle. Mais les moyens que prône Israël prouvent que le plan de domination universelle s'effectuera par une révolution morale, ou plutôt immorale, qui renversera toutes les bases actuelles de la société.

3^e Le Supergouvernement Juif est la Contre-Morale.

Ecoutez les principes judéo-maçonniques :

La politique n'a rien de commun avec la morale. Un souverain gouverné par la morale n'est pas un habile politique ; il n'est donc pas d'aplomb sur un trône. Celui qui veut gouverner doit avoir recours à la ruse et à l'hypocrisie. En politique, les grandes qualités humaines d'honnêteté et de sincérité deviennent des vices et détrônent un souverain plus immanquablement que son plus cruel ennemi. Ces qualités doivent être les attributs des pays non juifs, mais nous ne sommes aucunement obligés d'en faire nos guides. (1^{re} Séance, p. 33).

Et encore :

Notre devise doit être : **Force et Hypocrisie.**

Seule la force pure est victorieuse en politique, surtout quand elle se cache dans le talent indispensable aux hommes d'Etat. La violence doit être le principe, la ruse et l'hypocrisie la règle de ces gouvernements qui ne veulent pas déposer leur couronne aux pieds des agents d'un nouveau pouvoir quelconque. Ce mal est le seul moyen d'arriver au bien. Ne nous laissons donc pas arrêter par l'achat des consciences, l'imposition et la trahison, si par eux nous servons notre cause.

En politique, n'hésitons pas à confisquer la propriété, si nous pouvons ainsi acquérir soumission et pouvoir. (1^{re} Séance, p. 37).

Le renversement de la morale est complet : le vol de la propriété et l'achat des consciences, le faux serment de fidélité et le parjure

de la trahison, la fin qui justifie les moyens, (1) la force qui fait le droit, tous ces mensonges renversants forment le fond des « *Protocols* » et sont érigés en principes de politique et de gouvernement. Aussi lorsqu'on a vu dès le début de la guerre le chancelier allemand assimiler un traité à un chiffon de papier, on se prend à croire à la parole du Kaiser dite, en 1915, à l'abbesse de Maredsous : « Ce n'est pas moi, ce sont les Juifs et les Francs-Maçons qui ont voulu la guerre ». Oui, la guerre et la paix sont conformes aux instructions des « *Protocols* », et ce sont bien les Juifs et les Maçons qui ont fait l'une et l'autre.

En conséquence, les Juifs travaillent à la déformation de l'esprit par la diffusion des idées fausses :

Nous fûmes les premiers jadis à crier au peuple : « Liberté, Egalité Fraternité », mots si souvent répétés depuis lors par d'ignorants perroquets, venus en foule de tous les points du globe autour de cette enseigne. A force de les répéter, ils ont privé le monde de sa prospérité et les individus de leur vraie liberté personnelle si bien protégée naguère de la populace qui voulait l'étouffer. (1^{re} Séance, p. 38).

De tels résultats sont obtenus particulièrement par le libéralisme :

Lorsque nous eûmes injecté le poison du libéralisme dans l'organisation de l'Etat, sa complexion politique changea ; les Etats furent infectés d'une maladie mortelle : la décomposition du sang. Il ne reste plus qu'à attendre la fin de leur agonie. (10^e Séance, p. 75).

Le but est d'arriver au nivellement de la pensée :

Nous savons, par l'expérience de plusieurs siècles, que les hommes vivent et sont guidés par des idées, et qu'ils sont influencés par ces idées, grâce à l'éducation ; celle-ci peut leur être donnée à tout âge avec le même résultat, mais, naturellement, par des moyens différents.

Par une éducation systématique, nous nous chargerons de faire disparaître tout ce qui pourrait rester de cette indépendance de la pensée dont nous nous sommes si largement servis depuis un certain temps, pour aboutir à nos fins. (16^e Séance, p. 112).

Complétez la déformation de l'esprit et du caractère par la dissolution des mœurs due à l'excitation des plaisirs, des jeux, de l'alcoolisme ; ajoutez enfin la destruction de la famille par le divorce et l'apologie de l'union libre, du néo-malthusianisme, de l'eugé-

(1). « La fin justifie les moyens. Il faut en dressant nos plans faire plus attention à ce qui est nécessaire et profitable qu'à ce qui est bon et moral ». (1^{re} séance. p. 35).

nisme, et vous comprendrez combien redoutables et cyniques sont les doctrines des « Protocols » que les Juifs mettent si parfaitement en pratique en s'emparant de la presse, du théâtre, des cinémas et des modes. Le gouvernement Juif est bien la Contre-Morale. (1)

II

LA JUDEO-MAÇONNERIE EST LE CONTRE-ÉTAT

La révolution sociale s'associe à la révolution morale dans le plan judéo-maçonnique. Pour arriver à la domination du monde, les Juifs doivent, s'emparer de tous les Etats. S'ils les possèdent, à leur avis, par droit d'héritage, ils n'en seront maîtres que par droit de conquête. C'est ce qu'ils veulent réaliser par la triple emprise des biens, du pouvoir et des peuples déchus.

1° Emprise des Biens et de la Fortune,

Vrais descendants des peuples adorateurs du veau d'or au pied

(1) La citation qui suit répond bien aux pièges judéo-maçonniques qui amusent le peuple et le distraient des idées sérieuses. Le côté sportif, avec les boy-scouts avant la guerre, et les lois postcolaires après la paix rentrent parfaitement dans le même plan. Quant à la vague de plaisir déchaînée dans tous les pays, on voit qu'elle vient particulièrement de la même source.

« Pour les empêcher de se découvrir une nouvelle ligne de conduite en politique, nous les distrairons également par toutes sortes de divertissements : jeux, passe-temps, passions, maisons publiques.

« Nous allons bientôt lancer des annonces dans les journaux, invitant le peuple à prendre part à des concours de tout genre : artistiques, sportifs, etc. Ces nouveaux divertissements distrairont définitivement l'esprit public des questions qui pourraient nous mettre en conflit avec la populace. Comme le peuple perdra graduellement le don de penser par lui-même, il hurlera avec nous, pour cette raison bien simple que nous serons les seuls membres de la société à même d'avancer des idées nouvelles ; ces voies inconnues seront ouvertes à la pensée par des intermédiaires qu'on ne pourra soupçonner être des nôtres » (13^e séance, p. 92).

Au reste, tout essai d'indépendance sera réprimé par la terreur que vient seconder à propos la civilisation moderne :

« On nous objectera que les nations pourraient prendre les armes contre nous si nos plans étaient prématurément découverts ; mais, en vue de cette possibilité, nous pouvons nous reposer sur la mise en action d'une force si formidable qu'elle ferait frémir les hommes les plus braves : D'ici là, des chemins de fer métropolitains et des passages souterrains seront construits dans toutes les villes. De ces lieux souterrains, nous ferons sauter toutes les cités du monde, avec leurs institutions et leurs documents ». (9^e séance, p. 70).

du Sinai, les Juifs ne connaissent qu'une seule force de gouvernement : l'Or. Les « *Protocols* » le répètent à satiété :

Tous les rouages du mécanisme de l'Etat sont mus par une force qui est entre nos mains, à savoir : l'or.

La science de l'économie politique, élaborée par nos savants, a déjà prouvé que la puissance du capital surpasse le prestige de la couronne. (5^e Séance, p. 57).

Cet or, Israël le possède :

La plus grande force des temps présents est concentrée entre nos mains : c'est l'or. En deux jours, nous pouvons en faire sortir de nos trésors secrets n'importe quelle somme.

Est-il nécessaire, après cela, de prouver que notre gouvernement est voulu par Dieu ? Est-il admissible qu'avec d'aussi vastes richesses nous ne soyons pas capables de prouver que tout l'or accumulé pendant tant de siècles ne nous soit une aide pour faire triompher notre vraie cause pour le bien, c'est-à-dire pour la restauration de l'ordre sous notre Gouvernement. Peut-être faudra-t-il employer la violence, mais cet ordre sera définitivement établi. (22^e Séance, p. 137).

Cette fortune colossale des Juifs ne consiste pas seulement dans le drainage de l'or monnayé, mais elle vise encore la possession des propriétés terriennes :

L'aristocratie des Gentils, comme puissance politique, n'est plus. Il est donc inutile de nous en occuper désormais à ce point de vue ; mais, comme propriétaires fonciers, les aristocrates sont encore dangereux pour nous, parce que leur indépendance est assurée par leurs ressources. Il nous est donc indispensable de dépouiller à tout prix l'aristocratie de ses terres. Pour arriver à ce but, la meilleure méthode est d'élever les impôts et les taxes. Cette méthode maintiendra les revenus des biens fonciers au minimum. Les aristocrates Gentils qui, par les goûts dont ils ont hérité, sont incapables de se contenter de peu, seront bientôt ruinés. (6^e Séance, p. 60).

Aussi la nouvelle aristocratie ploutocratique est-elle juive :

Sur les ruines de l'aristocratie naturelle et héréditaire, nous élevâmes, en lui donnant des bases ploutocratiques, une aristocratie à nous. Nous l'établîmes sur la richesse tenue sous notre contrôle et sur la science promue par nos savants (1^{re} Séance, p. 40).

Cette science juive du coffre-fort suppose un enseignement et une organisation dont nous pouvons trop facilement constater l'existence :

Nous entourerons notre gouvernement de toute une armée d'économistes. C'est la raison pour laquelle la science de l'économie est le principal sujet enseigné aux Juifs. Nous aurons autour de nous des milliers de banquiers, de négociants et, ce qui est plus important encore, de millionnaires, parce qu'en réalité l'argent décidera de tout.

Cependant, tant qu'il ne sera pas sûr de remplir les postes du gouvernement de nos frères juifs, nous confierons ces postes importants à des gens dont les antécédents et la réputation sont si mauvais qu'ils forment un abîme entre eux et la nation, et à des hommes tels qu'au cas où ils enfreindraient nos ordres, ils pourraient s'attendre à être jugés et emprisonnés. Et tout ceci dans le but de les obliger à défendre nos intérêts, jusqu'à leur dernier souffle. (8^e Séance, p. 65).

Toutefois, tandis que ce culte de l'or constitue une force capitale du Supergouvernement juif, il est entre ses mains un moyen de décomposition des Etats chrétiens, si bien qu'au dire des « Protocols », de nos jours, « la puissance de l'or a supprimé celle des autorités libérales, et que le temps n'est plus où la religion gouvernait. » (1^{re} séance, p. 32). Puis, comme résultat, nous lisons plus loin :

La lutte pour la supériorité et les spéculations continuelles dans le monde des affaires créera une société démoralisée, égoïste et sans cœur. Cette société deviendra complètement indifférente à la religion et à la politique dont elle aura même le dégoût. La passion de l'or sera son seul guide et elle fera tous ses efforts pour se procurer cet or qui seul peut lui assurer les plaisirs matériels dont elle a fait son véritable culte. Alors les classes inférieures se joindront à nous contre nos compétiteurs — les Gentils privilégiés — sans alléguer aucun but élevé, ou même l'amour des richesses, mais par pure haine des classes supérieures. (4^e Séance, p. 53).

Ainsi, l'or juif fait d'abord d'Israël un Etat dans l'Etat. Son usage corrompateur, qui désagrège les forces morales d'un peuple, oppose à tous les gouvernements la Judéo-Maçonnerie qui en devient le Contre-Etat.

2^e Emprise du Pouvoir et du Gouvernement.

Cette puissance gouvernementale de la Judéo-Maçonnerie est trop évidente pour qu'il soit besoin d'en faire une longue démonstration.

Au Convent du Grand Orient de France, en 1904, l'orateur, le F. Bonnet, disait :

Nous n'avons pas dissimulé nos espérances et nos travaux, et nous

n'avons pas de raison de les taire. Les grandes réformes accomplies ces vingt dernières années — loi sur l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, réduction de la durée du service militaire, loi sur la diminution des heures de travail dans les manufactures, lois d'assistance et de prévoyance sociales, etc. — ont été étudiées dans nos Temples avant d'être débattues à la Chambre et au Sénat. De même il y a bien longtemps que nos tenues sont employées à discuter les réformes de demain : séparation des Eglises et de l'Etat, impôt sur le revenu, mesures de protection du travail, caisse de retraites pour les travailleurs, etc. Chacun de nous aura la profonde satisfaction d'avoir contribué à leur réalisation, de s'être conduit en bon Franc-Maçon, en sincère républicain, en vrai patriote. (*Vifs applaudissements*). (1).

La parole est claire, les faits parlent plus haut qu'elle. En 1904, les lois s'élaboraient dans les Loges ; en 1921, ces lois ont été contresignées par les pouvoirs publics. C'est bien la Judéo-Maçonnerie qui gouverne.

Mais, hors France, les gouvernements, dira-t-on, sont plus indépendants. C'est une erreur. Dans les Parlements et dans les ministères, la haute main est aux Juifs et aux Maçons. Lisez les « Protocoles », les Juifs se vantent de déchaîner la guerre et de faire la paix :

Nous devons être à même de répondre à toute opposition par une déclaration de guerre du pays voisin de l'Etat qui ose se mettre en travers de notre route ; mais si ces voisins, à leur tour, devaient se décider à s'unir contre nous, il faudrait leur répondre en déchaînant une guerre mondiale. (7^e Séance, p. 63).

Et s'il s'agit de la paix :

Nous sommes trop puissants, — le monde doit compter avec nous. Les gouvernements ne peuvent même pas faire un traité de peu d'importance sans que nous y soyons secrètement impliqués. (7^e Séance, p. 55.)

En fait, non pas dans un traité de peu d'importance, mais à la conclusion du traité capital qui terminait quatre ans et demi de guerre, lorsque les trois arbitres de nos destinées : Clemenceau, Lloyd George et Wilson sortirent du cénacle de leurs interminables discussions, le masque tomba, et ils apparurent à l'univers entier comme l'ombre des trois Juifs qui gouvernaient le monde.

Au sein de tous les peuples, la Judéo-Maçonnerie a la double emprise du pouvoir par le fonctionnarisme et par la presse.

Le fonctionnarisme met les peuples, même en état de guerre, « à

(1) Les « Protocoles » 2^e édition, appendice V, p. 8.

la merci, disent les « Protocols » de nos innombrables agents internationaux qui disposent de ressources absolument illimitées. Alors nos droits internationaux balayeront les lois du monde entier et gouverneront les pays comme les gouvernements individuels gouvernent leurs sujets ». (2^e séance, p. 41). (1).

Une autre constatation non moins surprenante, c'est la monopolarisation de la presse mondiale aux mains des Juifs. Ils en font l'aveu dans les « Protocols » :

La presse est, entre les mains des Gouvernements existants, une grande puissance par laquelle ils dominent l'esprit public.

La presse révèle les réclamations vitales de la populace, informe de ses sujets de plainte, et, parfois, crée le mécontentement. La libre parole est née de la presse. Mais les gouvernements n'ont pas su tirer parti de cette force et *elle tomba entre nos mains*. Par la presse, nous acquîmes l'influence tout en restant dans la coulisse. (2^e Séance, p. 43).

Quant à l'usage qu'ils feront de cette presse dont ils sont les maîtres partout, ils le confessent effrontément :

Envers la presse, nous nous conduirons de la manière suivante : — Quel est actuellement le rôle joué par la presse ? Elle sert à déchaîner sur les peuples les plus violentes passions, ou, quelquefois, des luttes égoïstes de partis qui peuvent être nécessaires à nos desseins. Elle est souvent creuse, injuste, fautive et la plupart ne comprennent en rien ses intentions véritables. Nous la mettrons sous le joug et la conduirons avec des rênes solides ; nous devons également nous assurer le contrôle de toutes les firmes de publications, il ne serait d'aucune utilité pour nous de contrôler les journaux, si nous restions exposés aux attaques des brochures et des livres. Nous ferons du produit de la publicité, actuellement si coûteuse, une ressource avantageuse pour notre gouvernement, en introduisant un droit de timbre spécial et en contraignant les éditeurs et les imprimeurs à nous verser une caution afin de garantir notre gouvernement contre toute espèce d'attaques de la part de la presse. En cas d'attaques, nous répondrions de tous côtés par des amendes. Ces mesures, timbres, cautions, amendes seront une importante source de revenus pour le gouvernement. Certainement des organes de partis ne regarderont pas à payer de fortes amendes, mais après une seconde attaque sérieuse contre nous, nous les supprimerons totalement. Nul ne pourra impunément toucher au prestige de notre infaillibilité politique. Pour interdire une publication, nous trouverons le prétexte suivant : — la publication qui

(1) A la page 76 (10^e séance), les Juifs prennent leurs mesures pour que les Présidents de la République soient toujours des hommes tarés, « ayant à leur passif un scandale comme le Panama ou quelque autre affaire louche du même genre » afin d'en faire les fidèles exécuteurs de leurs plans. L'application n'est pas difficile. De même aux Etats-Unis, Wilson était l'homme-lige du Juif Brandeis ; et le nouvel élu, Harding, est franc-maçon, déjà prisonnier de la Judéo-Maçonnerie.

vient d'être supprimée excitait, dirons-nous, l'opinion publique sans aucune raison ni aucun fondement. Je vous prie de bien remarquer que, parmi les publications agressives, se trouveront celles qui auront été créées par nous dans ce dessein ; mais ces dernières n'attaqueront notre politique que sur les points où nous nous serons proposé un changement. (12^e Séance, p. 83).

En attendant, la presse sert aux Juifs à former l'opinion judéo-maçonnique, à créer les divisions de classes et de partis, à fomenter les grèves et le chômage, à jouer au jeu de bascule comme celui-ci : « Nous augmenterons les salaires, ce qui ne soulagera pas les ouvriers, car en même temps nous élèverons le prix des objets de première nécessité (1) », à disloquer la machine gouvernementale et à se substituer peu à peu aux pouvoirs publics, car leur but est la révolution sociale, et la Judéo-Maçonnerie est le Contre-Etat.

3^e Emprise des Peuples déchus :

Cette emprise définitive du pouvoir ne se fera pas pacifiquement :

Pour mettre sous la botte la société des Gentils, dans laquelle nous avons si profondément enraciné la discorde et les dogmes de la religion protestante, des mesures impitoyables devront être introduites. De telles mesures montreront aux nations que notre puissance ne peut être bravée. Nous ne devons tenir aucun compte des nombreuses victimes qui devront être sacrifiées afin d'obtenir la prospérité future. (15^e Séance, p. 97).

Puis, au cours de la même séance (p. 101) :

Combien clairvoyants étaient nos anciens Sages, lorsqu'ils nous disaient que, pour atteindre un but réellement grand, nous ne devrions pas nous arrêter devant les moyens, ni compter le nombre des victimes devant être sacrifiées à la réalisation de la cause. Nous n'avons jamais compté les victimes de la race de ces brutes de Gentils, et, bien que nous ayons dû sacrifier un assez grand nombre des nôtres, nous avons déjà donné à notre peuple une situation dans le monde telle qu'il ne l'eût jamais rêvée. Un nombre relativement restreint de victimes de notre côté a sauvé notre nation de la destruction (2).

(1) 6^e Séance, p. 61.

(2) C'est là ce que les Juifs appellent des conquêtes pacifiques :

« Notre Etat, suivant la voie des conquêtes pacifiques, a le droit de substituer aux horreurs de la guerre des exécutions moins apparentes et plus expéditives, qui sont nécessaires pour maintenir la terreur et produire une soumission aveugle. Une sévérité juste et implacable est le principal facteur de la puissance d'un Etat. Ce n'est pas simplement pour l'avantage qu'on en peut tirer, mais encore par l'amour du devoir et de la victoire que nous devons nous en tenir au programme de violence et d'hypocrisie. Nos principes sont aussi puissants que les moyens que nous employons pour les

Par l'application de ces théories sanguinaires, la Judéo-Maçonnerie a fait dans le passé la Révolution de 1793 :

Quand la populace s'aperçut qu'au nom de la liberté on lui accordait toute espèce de droits, elle s'imagina être la maîtresse et essaya de s'emparer du pouvoir. Naturellement, comme tout autre aveugle, la masse se heurta à d'innombrables obstacles. Alors, ne voulant pas retourner à l'ancien régime, elle déposa sa puissance à nos pieds. Souvenez-vous de la Révolution française, que nous appelons « la Grande » ; les secrets de sa préparation, étant l'œuvre de nos mains, nous sont bien connus. (3^e Séance, p. 49).

Par l'application de ces théories sanguinaires, la Judéo-Maçonnerie fait dans le présent la révolution russe, dont le bolchevisme menace le monde entier :

C'est ainsi, disent les « Protocols » « qu'un chef doit surgir, qui supprimera les gouvernements existants que faisait vivre une foule dont nous avons amené la démoralisation en la jetant dans les flammes de l'anarchie ». (1) Ce chef sera le roi des Juifs, l'élu de Dieu.

Personne ne contestera désormais que la Judéo-Maçonnerie est bien le Contre-Etat.

III

La JUDEO-MAÇONNERIE EST la CONTRE-ÉGLISE

Aux révolutions morale et sociale, la Judéo-Maçonnerie ajoute enfin la révolution religieuse, et de ce chef, elle s'attaque surtout à l'Eglise catholique.

mettre à exécution. C'est pourquoi nous triompherons certainement, non seulement par ces moyens mêmes, mais par la sévérité de nos doctrines, et nous rendrons tous les gouvernements esclaves de notre Supergouvernement. Il suffira que l'on sache que nous sommes implacables quand il s'agit de briser la résistance ». (1^{re} Séance, p. 37).

(1) 23^e Séance, p. 139. — Les peuples trop malheureux demanderont eux-mêmes le gouvernement juif ; au besoin, on les y forcera par tous les fléaux : « Mais vous le savez parfaitement bien vous-mêmes, pour que la multitude en arrive à hurler cette requête, il faut que dans tous les pays on trouble continuellement les relations qui existent entre le peuple et les gouvernements, — les hostilités, les guerres, les haines, et même le martyre de la faim et du besoin, des maladies inoculées, et cela à un tel degré que les Gentils ne voient d'autre issue à leurs malheurs qu'un appel à notre argent et à notre complète souveraineté.

« Mais si nous donnons à la nation le temps de se ressaisir, il est peu probable que pareille opportunité se représente ». (10^e Séance, p. 79).

1° Contre-Eglise en face de la Vérité catholique.

La Judéo-Maçonnerie reconnaît « qu'il fut un temps où la religion gouvernait (1) ». Mais elle a détruit avec la morale le *Credo* de l'Eglise et la foi dans les âmes ; car, pour devenir les maîtres de la terre, les Juifs « doivent abolir toutes les professions de foi » (2). Ils se vantent « d'avoir persuadé les Gentils que le libéralisme les conduirait au règne de la raison (3) ». N'est-ce pas la Raison qui fut la vraie déesse de la Grande Révolution, dont ils revendiquent la paternité ? Elle leur est toujours nécessaire puisqu'il leur faut, pour régner, enlever aux catholiques jusqu'à la conception de Dieu :

La Liberté pourrait être inoffensive et exister dans les gouvernements et les pays sans être préjudiciable à la prospérité du peuple, si elle reposait sur la religion et sur la crainte de Dieu, sur la fraternité humaine, exempte d'idées d'égalité qui sont en opposition directe aux lois de la création qui ont prescrit la soumission.

Gouverné par une telle foi, le peuple serait sous la tutelle des paroisses et vivrait paisiblement et humblement sous la direction des pasteurs spirituels et soumis à la Providence divine sur cette terre. C'est pourquoi nous devons arracher de l'esprit des chrétiens jusqu'à la conception même de Dieu et la remplacer par des calculs arithmétiques et des besoins matériels (4° Séance, p. 52).

Voilà tout le programme des lois laïques que nos gouvernants proclament intangibles, après comme avant la guerre. Au nom de la science, il faut élever des générations laïques dans des écoles sans Dieu. Sur ce point, l'œuvre judéo-maçonnerie est immense et si persévéramment continuée qu'elle menace de détruire l'Eglise de France et qu'elle n'est pas moins redoutable dans tous les pays. Aussi les « Protocoles » contiennent-ils l'aveu suivant :

Lorsque nous eûmes enlevé au peuple sa religion, le pouvoir fut jeté dans les rues comme propriété publique, et nous nous en emparâmes. (5° Séance, p. 55).

2° Contre-Eglise en face du Clergé catholique.

Ce but et ses moyens d'action sont nettement exprimés :

Nous avons pris grand soin de discréditer le clergé des Gentils aux yeux du peuple, et nous avons ainsi réussi à nuire à sa mission qui aurait pu contrarier gravement nos desseins. L'influence du clergé sur le peuple diminue chaque jour.

(1) 1^{re} Séance, p. 32.

(2) 14^e Séance, p. 94.

(3) 3^e Séance, p. 49.

Aujourd'hui, la liberté religieuse est reconnue partout, et nous ne sommes éloignés que de quelques années du temps où le christianisme s'effondrera de toutes pièces. Il sera plus facile encore d'en finir avec les autres religions, mais il est trop tôt pour discuter sur ce point.

Nous réduirons le clergé et ses enseignements à un rôle si infime, et nous rendrons son influence si antipathique au peuple, que ses enseignements auront un effet contraire à celui qu'ils avaient jadis. (17^e Séance, p. 114).

Qui ne reconnaît là les attaques violentes ou sourdes dirigées contre le clergé ? Qui ne perçoit pas ici le mot d'ordre de tous les Kulturkamps depuis celui de Bismarck jusqu'à celui de la Grande-Loge de France actuellement en Tchéco-Slovaquie ? Ce sont les lois de confiscation des biens et d'exil des religieux ; les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'un des fondements de la révolution dans notre pays ; le vol si peu dissimulé des ressources du clergé et des messes des morts ; la rumeur infâme, si intense en pleine guerre pendant que les prêtres se faisaient tuer à l'ennemi ; le cri de guerre enfin : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » qu'on a tenu à réveiller par l'apothéose du cœur de Gambetta, un Juif et un traître.

Les « Protocols » de 1897 avaient prévu tous ces sacrilèges et toutes ces infamies.

3^e Contre-Eglise en face du Vatican.

A la quinzième séance (p. 98), les Juifs regardent l'autocratie russe « comme leur seule ennemie dangereuse », mais ils ajoutent : « si nous ne comptons pas le Saint-Siège ».

Le mot est lancé : l'ennemi n'est pas seulement le cléricalisme, n'est pas seulement le Christ, n'est pas seulement Dieu, c'est, avant tout, celui qui représente le clergé, le Christ et Dieu, c'est le Saint-Siège.

Aussi lisons-nous à la dix-septième séance (p. 114) :

Quand le moment sera venu pour nous de détruire complètement la Cour pontificale, une main inconnue indiquant le Vatican, donnera le signal de l'assaut.

Lorsque dans sa fureur le peuple se jettera sur le Vatican nous apparaîtrons comme des protecteurs pour arrêter l'effusion du sang. Par cet acte, nous pénétrerons jusqu'au cœur même de cette Cour pontificale d'où rien au monde ne pourra nous chasser jusqu'à ce que nous ayons détruit la puissance du Pape.

L'exposé de ce plan est digne de la Judéo-Maçonnerie et de sa devise : « Force et Hypocrisie ». Ces procédés tortueux, ces étrangelements camouflés valent de loin, et nous pouvons confirmer les

« Protocols » des Juifs de 1897 par l'aveu d'un grand Franc-Maçon, M. Bethmont, député de la Charente-Inférieure, ex-premier Président de la Cour des Comptes. Ce député rencontra Mgr Pie, évêque de Poitiers, lorsque le prélat était en tournée de confirmation aux environs de Bressuire. C'était en 1878.

L'évêque dit : « Monsieur le député, je crois que vous voulez recommencer la lutte contre l'Eglise ; mais espérez-vous réussir là où Néron, Julien l'Apostat et vos grands ancêtres de 93 ont échoué ? »

— « Monseigneur, répartit le F. Bethmont, au risque de vous paraître audacieux, je répondrai que ceux dont vous parlez n'ont pas su s'y prendre : nous ferons mieux qu'eux. La violence n'aboutit à rien contre l'Eglise ; aussi nous userons d'autres moyens. Nous organiserons une persécution savante et légale, nous envelopperons l'Eglise d'un réseau de lois, de décrets, d'arrêtés qui l'étoufferont sans verser une seule goutte de sang ».

C'est toujours le plan des « Protocols ».

Les Juifs disent : « Quand nous serons les mattres de la terre, nous ne tolérerons aucune religion que la nôtre (1) ». Mais ils ajoutent plus loin :

Nos philosophes exposeront tous les désavantages des religions des Gentils, mais personne ne jugera jamais notre religion de son vrai point de vue, parce que personne n'en aura jamais une connaissance complète, à part les nôtres qui ne se hasarderont dans aucun cas, à en dévoiler les mystères. (14^e Séance, p. 95).

Quelle est cette religion secrète, ésotérique, connue seulement des initiés ? Ce n'est pas la religion de Moïse qui, en descendant du Sinaï, brisa le veau d'or pour lui substituer les tables du Décalogue. C'est au contraire la religion du Talmud, qui érige le veau d'or en idole. D'ailleurs « le Roi d'Israël deviendra le vrai Pape de l'univers, le Patriarche de l'Eglise internationale (2) », et le Super-gouvernement juif sera au-dessus des peuples et au-dessus de Dieu même :

Notre domination sera glorieuse parce qu'elle sera forte et qu'elle gouvernera et guidera, sans se mettre à la remorque des chefs de la populace ou d'orateurs quels qu'ils soient, clamant des paroles insensées qu'ils appellent de grands principes et qui ne sont, en réalité, que des utopies. Notre puissance sera l'organisatrice de l'ordre, principe du bonheur public. Le prestige de cette puissance lui attirera une adoration mystique en

(1) 14^e Séance, p. 93.

(2) 17^e Séance, p. 115.

même temps que l'assujettissement de toutes les nations. Une vraie puissance ne doit céder devant aucun droit, *pas même devant celui de Dieu*. Personne n'osera s'en approcher avec l'intention de la diminuer, ne fût-ce que d'un fil. (22^e Séance, p. 138).

La religion juive sera donc le règne de l'or, de la force et de la raison, la glorification de l'homme, le laïcisme maçonnique. De tout point la Judéo-Maçonnerie se montre la Contre-Eglise.

Telle est la triple révolution morale, sociale et religieuse, cyniquement développée dans les « Protocols », qui fait de la Judéo-Maçonnerie la Contre-Morale, le Contre-Etat et la Contre-Eglise. Encore une fois, les négations des Juifs n'infirmant pas les aveux de ces comptes rendus, pas plus que nos affirmations ne sauraient établir d'une manière irréfutable leur authenticité. Tout dépend ici de la confirmation que les « Protocols » reçoivent des événements qui séparent 1921 de 1897. A cette dernière date, les Juifs traçaient le plan d'après lequel ces événements devaient se dérouler ; à la première date, c'est-à-dire aujourd'hui même, ce plan est en pleine voie d'exécution. Nous n'avons pas besoin d'autre preuve.

Concluons :

La Judéo-Maçonnerie est la Contre-Morale : Si vous croyez au principe de moralité qui commande le respect de la propriété, si vous préférez garder le peu que vous possédez, si vous récusiez la maxime judéo-maçonnique formulée par le F.^o. Proudhon : « La propriété, c'est le vol », maxime d'après laquelle votre voisin peut légalement s'installer chez vous et vous mettre dehors ; et si, à la lumière des événements, vous voyez que l'application mathématique de cette maxime se poursuit depuis deux années en Russie et dans les pays qui subissent la révolution, qu'il en est de même en Italie et en Sicile, et que récemment en France un essai de ce genre a été tenté dans le département des Landes, si vous voyez ces choses et si vous comprenez enfin l'avertissement des « Protocols », confirmé par les faits, *unissez-vous contre les Juifs et les Francs-Maçons.*

Si vous croyez au principe de moralité qui commande le respect de soi-même et des autres, si vous n'estimez pas que l'homme et la femme soient nés pour la prostitution, que la famille, sous la pression judéo-maçonnique du divorce et de l'union libre, doive devenir un phalanstère et un haras, au lieu de rester, comme au temps de nos pères, un sanctuaire béni ; et si à la lumière des événe-

ments, vous voyez que la vague de plaisir qui entraîne le monde depuis la paix, n'est que l'application obligée du plan d'Israël, et qu'une telle dissolution des mœurs pourrait noyer dans un lac de misère et de honte ceux que les Juifs ne craignent pas d'appeler « ces pourceaux de Gentils », si vous voyez ces choses et si vous comprenez enfin l'avertissement des « Protocoles » confirmé par les faits, *unissez-vous contre les Juifs et les Francs-Maçons.*

La Judéo-Maçonnerie est le Contre-Etat : Si vous croyez au principe d'ordre et d'autorité sans lequel aucun gouvernement ne saurait subsister, si vous remarquez que les prôneurs d'égalité n'ont d'autre but que de vous dominer et de vous réduire en servage, que les prôneurs de fraternité sont des sans-patrie qui renversent nos frontières pour mieux introduire l'étranger, que les prôneurs de liberté sont des sans-culottes qui substituent à la vraie liberté le libéralisme et la licence pour détruire la société ; et si, à la lumière des événements, vous voyez que ces prôneurs-là sont les maîtres, que les places utiles et influentes sont universellement entre des mains juives et maçonniques, qu'il s'agisse des municipalités, des conseils généraux, des conseils de préfecture, des administrations, des ministères, du Parlement, de l'enseignement à tous les degrés, des Hautes Etudes, des Grandes Ecoles, des Académies, et que les *Archives Israélites* se faisaient gloire dernièrement d'avoir du sang juif à la Présidence de la République ; et si, mieux encore, toujours à la lumière des événements, vous voyez que cette emprise de l'Etat prépare d'après le plan judéo-maçonnique la révolution sociale, appelée jadis la Grande Révolution, nommée aujourd'hui le Bolchevisme, mais aboutissant l'une et l'autre, en 1921 comme en 1793, au régime de la Terreur, qui ajoutera fatalement de nos jours la guerre étrangère à la guerre civile ; si vous voyez les secousses bolchevistes partir de Russie, comme d'un volcan mondial, pour soulever convulsivement tous les peuples, si vous voyez ces choses et si vous comprenez enfin l'avertissement des « Protocoles », confirmé par les faits, *unissez-vous contre les Juifs et les Francs-Maçons.*

La Judéo-Maçonnerie est la Contre-Eglise : Si vous croyez encore aux principes religieux de votre jeunesse, à votre catéchisme qui éclaire singulièrement le plan de la Contre-Eglise, si vous ne pensez pas qu'après votre mort vous vaudrez moins qu'un chien vivant, si vous sentez votre âme immortelle tourner à certaines heures son regard vers le ciel, là où nous attend le Père qui nous a créés ; si vous avez foi dans le Christ crucifié qui pardonne,

qui bénit, qui console, et si vous rencontrez au pied de la croix, en larmes mais debout, sa Mère, qui est aussi votre Mère ; si votre souvenir vous ramène parfois à l'église où vous avez été baptisés, confirmés, communisés, si vous sentez alors, dans un tressaillement d'âme, un doux regret du passé ; et si, à la lumière des événements, vous voyez que, depuis cinquante ans, on s'est acharné à décrocher le crucifix des écoles, des crèches, des prétoires, des hôpitaux pour le jeter à la voirie, qu'on a exilé les moines et les religieuses parce qu'ils priaient et qu'ils enseignaient, qu'on a fait une loi intangible de Séparation pour arriver un jour à fermer vos églises et à chasser vos prêtres, contre lesquels vous avez peut-être écouté trop complaisamment les rumeurs infâmes, alors qu'ils sont vos meilleurs amis, qu'on a fait une loi intangible d'écoles laïques pour élever, nous l'avons dit, des générations sans Dieu, les bolchevicks de demain, qu'en définitive c'est le Christ, c'est Dieu qu'on a chassé de France, et que c'est bien l'application rigoureuse du plan judéo-maçonnique ; si vous voyez ces choses, et si vous comprenez enfin l'avertissement des « Protocols », confirmé par les faits, *unissez-vous contre les Juifs et les Francs-Maçons.*

Demain ?

Non, aujourd'hui, si vous ne voulez pas être surpris par le « Grand Soir ». Un ministre de la guerre, mieux averti sans doute, a semblé nous dire, en donnant sa démission, que le péril s'annonçait pour 1921. Prenez garde de vous réveiller trop tard.

Un suprême avis.

A l'aurore de ce nouvel an, l'Eglise nous rappelle ces paroles de l'Evangile : Le huitième jour, Joseph donna à l'Enfant le nom de Jésus », qui veut dire Sauveur. Croyez que l'unique Sauveur est le Christ Jésus ; Lui seul ressuscitera la vraie France, la France séculaire et traditionnelle, la France qui n'est ni juive ni maçonne, la France catholique.

E. JOUIN,
*Prêlat de Sa Sainteté,
Curé de Saint-Augustin.*

1^{er} Janvier 1921.

LA JUDÉO-MAÇONNERIE

ET

L'EGLISE CATHOLIQUE

PREMIÈRE PARTIE

LES FIDÈLES DE LA CONTRE-ÉGLISE

JUIFS ET MAÇONS

Sa Sainteté Pie X, entretenant un de nos amis, en 1910, sur la Franc-Maçonnerie, terminait quelques judicieuses réflexions par ces paroles qui revêtent aujourd'hui comme un accent prophétique :

Lorsque la Maçonnerie eut privé le Pape de son pouvoir temporel, elle s'arrêta. Il lui fallait familiariser l'opinion publique avec l'idée que le Pape, déchargé des soucis administratifs de ses Etats, deviendrait plus libre pour vaquer aux intérêts spirituels de l'Eglise. Mais cette œuvre d'hypocrisie est terminée, et bientôt la Maçonnerie voudra détruire le pouvoir pontifical qu'elle prétendait rehausser par ses empiétements, dont le but au reste, disait-elle, visait à fonder l'unité de l'Italie. Ce jour-là, ajoutait Pie X, lorsque le Pape, chassé de Rome, passera par la porte de droite, le Roi sortira par la porte de gauche, et ce sera la révolution mondiale.

Serait-ce cette révolution mondiale que contiennent les « Protocols » ?

A titre de Contre-Eglise, la Judéo-Maçonnerie s'attaque à la puissance spirituelle pour fomenter la révolution religieuse. A

titre de Contre-Etat, elle s'attaque à la puissance temporelle, pour fomenter la révolution nationale. A titre de Contre-Morale, elle s'attaque à l'humanité tout entière pour fomenter la révolution sociale. Or, comme cette triple révolution religieuse, nationale et sociale est en pleine marche de l'Orient vers l'Occident, reflétant sur les peuples anxieux des lueurs sinistres d'incendie, elle porte bien dans ses flancs la révolution mondiale prédite par Pie X ; et encore qu'elle ruine les principes éternels d'ordre et de justice ainsi que nos sociétés modernes, qui agonisent dans l'anarchie, elle se dresse surtout contre la puissance religieuse, et au premier chef contre l'Eglise catholique, de sorte qu'en elle la Contre-Morale et le Contre-Etat sont au service de la Contre-Eglise, ce qui ressort manifestement de l'analyse raisonnée des « Protocols ».

Aussi, pourquoi s'attarder à de discordantes discussions sur l'authenticité de ces documents, lorsque les faits parlent plus haut que les paroles ? Si vous ne voyez pas ce que préparent les armées rouges, si vous n'entendez pas les craquements d'un monde miné par les forces occultes, c'est que vous êtes, peut-être irrémédiablement, aveugles et sourds. Au reste, vous n'êtes pas seuls, vous êtes le nombre qui compte encore aujourd'hui les neuf centièmes au moins de l'humanité. Mais ne nous y trompons pas, à défaut d'une énergique et subite réaction, nous verrons que de cette foule incrédule et insouciant dont on tient à faire partie, les uns, les catholiques, seront balayés par la porte de droite ; les autres, les laïques, par la porte de gauche ; et, durant l'attente plus ou moins prolongée de l'intervention miraculeuse de Dieu, la place, quelque peu détrempée par le sang d'innombrables victimes, restera, dans nos pays de haute culture, tout comme en Russie, à la Judéo-Maçonnerie triomphante.

Car, les deux agents, les deux facteurs de cette révolution mondiale, sont les Juifs et les Francs-Maçons. Notre simple « Coup d'œil d'ensemble sur les « Protocols » a mis en lumière cette vérité que confirment les événements et que scelleront nos commentaires. Avant de les aborder, confrontons ces deux agents révolutionnaires que nous retrouverons à chaque engagement de cette lutte à mort contre l'Eglise et la société : les Juifs et les Maçons sont bien les fidèles de la Contre-Eglise.

I

LES JUIFS

Le Messie est l'unique raison d'être d'Israël.

Toute l'histoire du peuple juif : ses gloires et ses revers, ses récompenses et ses châtiments, ses grandeurs et ses décadences, la vérité de ses croyances et l'illusion de ses erreurs, ses espoirs constants dans son inconsistante dispersion, tout cela est d'ordre messianique. Abstraction faite du Messie, la question juive devient une énigme dont les Juifs eux-mêmes ne peuvent apporter la solution. Le peuple hébreu, le Christ et l'Eglise résument à eux trois l'histoire du monde. Le peuple hébreu en est le principe, le Christ en est le centre, l'Eglise en est le terme.

Une page de M^{re} Darboy développe cette vérité avec une rare documentation :

Vos croyances, écrit-il à ses diocésains, sont vieilles de six mille ans, et contemporaines de l'humanité. L'humanité possède Jésus-Christ, soit en espérance, soit en réalité, dès l'origine et sans interruption. Quarante siècles l'ont attendu et salué de leurs vœux. Son image fut montrée de loin à nos premiers parents, chassés du paradis, pour tempérer l'amer souvenir de leur bonheur perdu et les consoler dans la tristesse de cet exil qu'on nomme la vie. La foi traditionnelle au Rédempteur entra dans l'arche avec la famille du juste Noé, et devint ensuite le commun patrimoine des peuples qui l'emportèrent aux quatre coins du monde, en se dispersant. Mais nulle part elle ne se conserva mieux que parmi les descendants du fidèle Abraham : les pères en instruisirent leurs fils, qui l'enseignèrent aux générations suivantes, d'où elle passa jusqu'aux arrière-neveux. Dieu, d'ailleurs, y pourvut dans sa bonté : la promesse d'un Sauveur faite aux patriarches, il la renouvela souvent par la bouche de ses prophètes, et l'écrivit en lettres éclatantes dans la vie même et dans la miraculeuse histoire de son peuple choisi.

En effet, la vie nationale, l'histoire des Juifs était figurative (1), véritable prophétie d'action qui leur ouvrait les horizons de l'avenir et devait en même temps former, pour les races futures, une des plus solides preuves de la divinité de Jésus-Christ. Il existe, entre les faits qui ont précédé la venue de Notre-Seigneur et les faits qui l'ont suivie, des rapports lumineux et frappants qui forcent d'admirer une pareille harmonie, et de reconnaître dans une correspondance si exacte un plan providentiel, conçu dès l'origine, conduit à travers les siècles et réalisé

(1) I Corinth., x, 11 ; Rom., x, 4.

sous nos yeux, pour durer jusqu'à la fin du monde. Jésus-Christ remplit et honore toute l'histoire des Juifs, et tous leurs grands personnages le représentent prophétiquement sous quelques-uns de ses traits. C'est ce que le Sauveur lui-même et ses apôtres nous ont appris (1) : c'est ce que les Pères et les docteurs nous ont expliqué (2), et Bossuet n'a fait que résumer cette haute doctrine, quand il a dit : « Lisez les Ecritures divines, vous verrez partout le Sauveur Jésus. Il n'y a page où on ne le trouve. Il est dans le paradis terrestre, il est dans le Déluge, il est sur la montagne d'Horeb, il est au passage de la mer Rouge, il est dans le désert, il est dans la terre promise, dans les cérémonies, dans les sacrifices, dans l'arche, dans le tabernacle ; il est partout, mais il n'y est qu'en figure... la loi est un Evangile caché, l'Evangile est la loi expliquée » (3)

« A côté de l'histoire symbolique et de la prophétie d'action, marche et se développe la prophétie de parole. Une foule de personnages extraordinaires apparaissent, qui, pendant de long siècles, guident leur nation dans la voie de la vérité et du salut : généreuse avant-garde du peuple chrétien, ils précèdent cette armée de témoins à l'ombre desquels nous marchons aujourd'hui dans l'Eglise (4). Interprètes de leur temps et par avance historiens du nôtre, ils proclament les espérances de l'humanité déchue et le miraculeux avènement d'un ordre nouveau, en voyant poindre, à l'horizon des âges futurs, l'aurore du jour où se lèvera Jésus-Christ. Touchés d'une lumière et d'un sentiment supérieurs, soutenus de Dieu qui vérifie et confirme leur mission en faisant plier la nature devant eux, ils esquissent à grands traits les destinées de l'Eglise, et parlent de ses combats et de ses triomphes avec une précision et une autorité qui n'ont jamais reçu de démenti. C'est sur leur parole, élevée à l'état de monument indestructible, que s'appuie le Christianisme ; ils sont nos aïeux dans la foi, et, en leur donnant la main par dessus la tête des siècles, nous touchons, avec eux, au berceau de notre race, comme ils toucheront, avec nous et nos neveux, à ce jour qu'on nomme l'éternité, et où Jésus-Christ sera tout en tous (5), aimé et béni de ses élus transfigurés dans sa propre gloire.

» Car Jésus-Christ, principe et fin de tout, père et rédempteur, juge et rémunérateur des hommes, tel est l'objet constant, le but unique des prophéties. Ecoutez-les, nos très chers frères, et vous admirerez ce qu'elles ont d'exact, de lumineux et de complet. Elles disent de lui, remarquez-le bien, cinq, dix, vingt et trente siècles d'avance, elles disent de lui qu'il est Dieu et homme (6) ; qu'il sera de la race d'Abraham et

(1) MATTH., XII, 39-41 ; LUC, XI, 29-32.

(2) TERTULL. : *Adv. Marcion*, lib. IV, n. 21 ; AUGUST. : *de Genesi ad litt.*, lib. IX, cap. XIII, n. 23 ; *In Joan. tractat.* IX, n. 2.

(3) *Sermon sur les caractères des deux alliances.*

(4) *Hebr.*, XII, 1.

(5) *Coloss.*, III, 11.

(6) *Isai.*, VII, 14, seq., et IX, 6, seq. ; *Baruc.*, III, 38.

du sang de David (1) ; qu'il naîtra d'une Vierge, à Bethléem, quand le sceptre sera sorti de Juda (2) ; qu'il se présentera dans le second temple bâti après la captivité (3) ; qu'il sera l'attente des nations (4), roi plein de mansuétude (5), sauveur de son peuple en le rachetant de la mort (6) ; Dieu véritable, mais Dieu caché (7) ; qu'il apportera dans le monde une loi nouvelle et l'appuiera par des miracles (8) ; qu'il sera trahi par un de ses disciples et vendu trente deniers (9) ; qu'il souffrira toutes sortes d'insultes dans sa passion, sera couronné d'épines, attaché au gibet, les pieds et les mains percés (10), qu'il sera mis à mort dans la soixante-dixième semaine d'années après l'édit ordonnant de reconstruire Jérusalem (11) ; qu'il aura raison du trépas et sortira vivant de son tombeau désormais glorieux et où les peuples de la terre viendront l'adorer (12) ; qu'il enverra son Esprit-Saint à ses disciples (13) ; et convertira l'univers, en attirant tout à lui par une divine et victorieuse énergie (14).

» Quelle unité de vues dans tous ces hommes, si différents de génie et de caractère, et séparés les uns des autres par tant de siècles ! Quelle merveilleuse harmonie, quelle exacte correspondance entre les prédictions et les événements ! Tout se rapproche, se lie et s'unit en Jésus-Christ, qui donne à tout sa raison d'être, son explication et sa fin. Tous ces traits rassemblés forment son incomparable figure et le représentent d'une manière si parfaite qu'on est forcé de le reconnaître. Rien de prédit sur lui qui ne se réalise complètement ; rien dans sa vie qu'on ne puisse écrire avec les termes mêmes des prophéties. Or, ces prophéties, ce n'est pas nous qui les avons composées puisqu'elles nous viennent du peuple juif qui n'a jamais cessé de les garder et de les lire, et ce n'est pas le peuple juif qui les aurait inventées ou modifiées, surtout au bénéfice de nos propres croyances. Elles ne sont point l'œuvre des hommes ; une main plus haute s'y fait sentir. Il faut donc se rendre : c'est Dieu qui

(1) *Gen.*, xii, 18 ; *Psal.*, lxxxviii, 35, seq. ; *Isai.*, xi, 1, seq.

(2) *Isai.*, vii, 14 ; *Mich.*, v, 2 ; *Gen.*, xlix, 10.

(3) *Malach.*, iii, 1.

(4) *Gen.*, xlix, 10 ; *Isai.*, ix ; xi, 10.

(5) *Isai.*, xvi, 1 ; lxi, 11 ; *Zachar.*, ix, 9.

(6) *Isai.*, ix, 2.

(7) *Isai.*, ix, 6 ; xlv, 15.

(8) *Deuter.*, xviii, 15 et 18 ; *Isai.*, xxx, 18, seq. ; xlii, 1, seq. ; xlii, lv et lxi ; *Jerem.*, xxxiii, 14, seq.

(9) *Zachar.*, xi, 12 et 13.

(10) *Isai.*, l, 6, seq. ; liii, 2, seq. ; *Psal.*, xxi.

(11) *Dan.*, ix, 23, seq.

(12) *Psal.*, iii, 6 ; xv, 10 ; xxiii, xlvi, lxxvii et cix ; *Isai.*, ii, 2, seq. ; x, 10.

(13) *Joel.*, ii, 28, seq. ; iii, 16, seq.

(14) *Psal.*, xviii, 5 ; *Isai.*, ii, xi, liv, lxxv, 17 ; *Jerem.*, xxxi, 6, seq. ; *Malach.*, i, 11, seq.

parle ici, c'est d'un Dieu qu'il parle, et c'est un Dieu qu'il promet d'envoyer à la terre » (1).

Il est digne de remarque que les écrivains juifs de notre époque, souvent sceptiques et rationalistes, ne dédaignent pas les destinées prophétiques d'Israël tant qu'elles sont pleines d'illustres promesses, mais ils les rejettent dès qu'elles revêtent un caractère de réprobation. Nous lisons dans l'*Antisémitisme* de M. Bernard Lazare :

Pour Bossuet, la Judée avait été le centre du monde; tous les événements, les désastres et les joies, les conquêtes et les écroulements comme les fondations d'empire avaient pour primitive, mystérieuse et ineffable cause les volontés d'un Dieu fidèle au Béné-Israël, et le peuple tour à tour errant, créateur de royaumes et captif avait dirigé l'humanité vers son unique but : l'avènement du Christ. Ben Hadah et Sennacherib, Cyrus et Alexandre semblent n'exister que parce que Juda existe, et parce qu'il faut que Juda soit tantôt exalté et tantôt abattu, jusqu'à l'heure où il imposera à l'univers la loi qui doit sortir de lui. Mais ce que Bossuet avait conçu dans un but de glorification inouïe, les antisémites chrétiens le rénovent avec des intentions contraires. Pour eux, la race juive, fléau des nations, répandue sur le globe, explique les malheurs et les bonheurs des peuples étrangers chez qui elle s'est implantée, et de nouveau l'histoire des Hébreux devient l'histoire des monarchies et des républiques. Châtiés ou tolérés, chassés ou accueillis, ils expliquent, par le fait même de ces diverses politiques, la gloire des Etats ou bien leur décadence. Raconter Israël, c'est raconter la France, ou l'Allemagne, ou l'Espagne. Voilà ce que voient les antisémites chrétiens, et leur antisémitisme est ainsi purement théologique, c'est celui des Pères, celui de Chrysostome, de saint Augustin, de saint Jérôme. Avant la naissance de Jésus, le peuple juif a été le peuple prédestiné, le fils chéri de Dieu; depuis qu'il a méconnu son Sauveur, depuis qu'il a été déicide, il est devenu le peuple déchu par excellence, et, après avoir fait le salut du monde, il en cause la ruine (2).

Qu'il le veuille ou non, M. Bernard Lazare a très exactement départagé l'histoire d'Israël : le premier stade aboutit au Calvaire, d'où part le second, peut-être pour y revenir. En attendant, on est obligé de constater qu'au triple point de vue de race, de nationalité et de religion, le Juif est devenu, en général, l'ennemi de l'humanité.

(1) M^r DARBOY : *Œuvres pastorales*, 1, 297 ; Paris, Le Clère, 1876.

(2) BERNARD LAZARE : *L'Antisémitisme, son Histoire et ses Causes*, p. 230 ; Paris, Chailley, 1894.

1° La Race Juive

La race d'abord.

D'après le même auteur, il n'y a pas de races (1). Cette thèse n'est amplement soutenue que pour le service de son idée qui contient une double erreur : l'inexistence de la race sémite et celle de la race juive.

La race sémite cependant existe comme la race aryenne. Elle se compose particulièrement des Juifs, des Syriens et des Arabes, et M. Bernard Lazare a raison de tenir pour impropre le mot d'antisémitisme pris en effet pour antijudaïsme (2). Les Arabes et les Syriens ne prétendent pas à la domination universelle, précisément parce qu'ils ne rentrent pas dans le cycle du développement messianique.

Il ne s'agit donc pas ici de « l'incompatibilité des races », comme l'a écrit Graetz, dans la conclusion de son *Histoire des Juifs* (3). *L'Auf der Warte* nous apprend, au contraire, qu'on a fondé récemment à Berlin la « Ligue Daniel », pour grouper les Juifs germanisants et les Aryens, Allemands de race pure (4). Cette alliance est naturellement cimentée par le prétendu

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, ch. x : *La Race*, p. 246-272.

(2) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 2. Ce passage contient l'aveu d'un antijudaïsme imputable, non pas aux antisémites, mais aux Juifs eux-mêmes :

« Partout où les Juifs, cessant d'être une nation prête à défendre sa liberté et son indépendance, se sont établis, partout s'est développé l'antisémitisme, ou plutôt l'antijudaïsme, car antisémitisme est un mot mal choisi, qui n'a eu sa raison d'être que de notre temps, quand on a voulu élargir cette lutte du Juif et des peuples chrétiens, et lui donner une philosophie en même temps qu'une raison plus métaphysique que matérielle.

« Si cette hostilité, cette répugnance même, ne s'étaient exercées vis-à-vis des Juifs qu'en un temps et en un pays, il serait facile de démêler les causes restreintes de ces colères ; mais cette race a été, au contraire, en butte à la haine de tous les peuples au milieu desquels elle s'est établie. Il faut donc, puisque les ennemis des Juifs appartenaient aux races les plus diverses, qu'ils vivaient dans des contrées fort éloignées les unes des autres, qu'ils étaient régis par des lois différentes, gouvernés par des principes opposés, qu'ils n'avaient ni les mêmes mœurs, ni les mêmes coutumes, qu'ils étaient animés d'esprits dissemblables ne leur permettant pas de juger également de toutes choses, il faut donc que les causes générales de l'antisémitisme aient toujours résidé en Israël même, et non chez ceux qui le combattirent ».

(3) GRAETZ : *Histoire des Juifs*, V, 426 ; Paris, Durlacher, 1897.

(4) *Auf der Warte*, Leipzig, 16 janvier 1921, p. 12, col. 2.

besoin de fraternité humanitaire, mais elle prouve que l'union sacrée peut exister entre les deux races juive et aryenne.

Il n'est pas question davantage « d'infériorité ou de supériorité de races ». Aryens ou Juifs ont chacun leurs qualités intellectuelles et morales, et lorsque ces derniers prétendent se rattacher à une origine distincte des autres races, c'est toujours en fonction de leur rôle messianique.

Les prophéties, en effet, mal interprétées, autorisent ces extraordinaires prétentions.

Pour les biens de la terre, le Juif ne s'élève pas au-dessus de la bénédiction d'Isaac à Jacob :

Que Dieu te donne de la rosée du ciel,
Et de la graisse de la terre,
Et abondance de froment et de vin (1).

Encore est-il que le Juif a singulièrement matérialisé les promesses divines dans le rêve d'une terre promise (2), où coulent le lait et le miel, et, à son défaut, dans la réalité d'une usurière monopolisation des richesses de l'univers qui lui permette d'imposer l'adoration de son idole séculaire : le veau d'or.

D'autre part, les Livres Saints le proclament un peuple élu, et, de ce chef, la race juive est plus que prédominante, elle est seule mandatée pour représenter ici-bas l'humanité aux yeux de Jéhovah. En dehors des Juifs, nul n'est digne de porter le nom d'homme, comme nous le verrons en feuilletant le *Talmud* et le *Schulchan-Aruch*. C'est l'exagération biblique qui devient l'exagération religieuse des Japonais avec leur Mikado, et l'exagération intellectuelle de l'Allemagne avec le surhomme de Nietzsche.

De ce double point de départ : l'or de la terre et l'élection du ciel, le Juif ne pouvait aboutir qu'à la conception de l'hégémonie mondiale. Aux textes scripturaires qui se rapportent au Messie et que les exégètes juifs ont soin d'appliquer à un Messie de gloire, et d'opposer au Christ qui fut pour eux un

(1) *Gen.*, xxvii, 28.

(2) On lit, dans le *Livre d'Enoch*, qui remonte à plus d'un siècle avant Jésus-Christ :

« Mais pour les élus, à eux la lumière, la joie, la paix ; à eux l'héritage terrestre ». MIGNÉ : *Dictionnaire des Apocryphes*, I, 428 ; *Livre d'Enoch*, vi.

Messie de misère et d'abjection, à ces textes où les peuples étrangers à Israël doivent se joindre d'Orient et d'Occident au peuple d'Abraham, d'Isaac et de Jacob dans cette société religieuse qui n'est autre que l'Eglise catholique, à ces textes illogiquement adaptés à leur domination universelle, les Juifs ajoutèrent les prédictions de leurs apocalypses et de leur littérature apocryphe pour se persuader qu'après les siècles d'esclavage et les châtiments d'En-Haut, Jéhovah reprendrait ses guerres victorieuses, anéantissant les quatre grandes puissances dressées contre le peuple prédestiné au règne, à la grandeur et à la souveraineté sur toutes les nations désormais asservies, sans espoir de retour à la liberté. Ce sera d'ailleurs le culte du vrai Dieu, source unique du bonheur de l'humanité ; si bien que le monde sera juif ou n'existera plus. Telle est la vraie notion du royaume d'Israël, parfaitement conforme dans ses grandes lignes au programme des « Protocols » des Sages de Sion ». De telles ambitions ne hantent pas la race sémitique, mais la race juive, née de la promesse du Messie.

Car la race juive existe, non seulement comme être moral, mais comme être physique, et si l'on admet les croisements et les mélanges que M. Bernard Lazare multiplie à l'infini, il est d'autant plus surprenant qu'elle ait gardé des caractères essentiels qui en trahissent infailliblement les sujets. Nous nous garderons bien d'appuyer sur cette vérité trop apparente et trop indiscutable pour être démentie. Le front, les yeux, le nez, les oreilles, les lèvres ne trompent pas un œil exercé ; et, sans recourir à la brochure du D^r Celticus, on peut encore ajouter d'autres signes révélateurs (1). L'empreinte juive semble indélébile ; elle domine même dans les mariages mixtes ; et, semblable aux plantes panachées, le Juif revient toujours à son type primitif.

Ces simples données se retrouvent dans le passage suivant d'une conférence sur la *Question juive* :

Le Juif constitue une race distincte et ayant des caractères spécifiques déterminés : il appartient à un des rameaux de la branche sémitique, qui comprenait autrefois les Phéniciens, les Assyriens et qui comprend encore aujourd'hui les Arabes. Le Juif est donc un Asiatique, un Oriental, et cela, nous ne devons jamais l'oublier, car il constitue pour nous, Français, descendants de la race aryenne ou indo-européenne, un étranger

(1) D^r CELTICUS : *Les 19 tares corporelles visibles pour reconnaître un Juif* ; Paris, 1903.

dont le sang est tout aussi différent du nôtre que celui d'un nègre ou d'un Mongol. Je sais bien qu'aujourd'hui, sous prétexte de combattre le préjugé des races, le Juif et, à sa suite, le Franc-Maçon, son cousin germain, ainsi que quelques savants humanitaires, veulent supprimer la race pour ne plus voir dans les peuples qu'un mélange innommable, une « panmixie » générale, pour employer le terme barbare de ces métèques. Et la raison de cette guerre faite à la race par les Juifs et les Francs-Maçons est facile à saisir : Un étranger, qu'il soit Juif, Turc, Chinois ou Dahoméen, deviendra du jour au lendemain, de par la naturalisation, un tout aussi bon Français que le Français de vieille souche autochtone; rien ne le différenciera de ce dernier, puisque les races n'existent pas, et qu'un Juif de Pologne du nom de Fine-Kelhaus, mué en Jean Finot pour les gogos de France, a osé écrire dans son livre *Le Préjugé des Races* : « que les Français, ethniquement parlant, sont un composé d'éléments mongol, négroïde, sémitique et généralement parlant, de tous les peuples qui ont traversé la France ».

Cette audacieuse assertion d'un Juif de Pologne reçu chez nous, ne mériterait même pas d'être relevée, si cela ne nous montrait clairement le but d'Israël : cette confusion des races, cette suppression des barrières des nationalités, permettront aux Juifs, peuple maudit, de rentrer dans l'humanité et de profiter en frelons des bienfaits d'une civilisation due aux efforts séculaires des habitants du sol.

Et pour atteindre ce but, le Juif n'a pas craint de renier sa propre race dont il était si fier, lui, qui s'intitulait orgueilleusement la première aristocratie du monde, proclamant ainsi sa supériorité sur tous les autres peuples.

N'est-ce pas le Juif Disraeli, devenu Lord Beaconsfield qui écrivait : « La race est tout; il n'y a pas d'autre vérité, et toute race doit périr qui abandonne imprudemment son sang à des mélanges ». Aussi le Juif qui nie les races, y compris la sienne, se garde-t-il bien de mélanger son sang. Depuis deux mille ans qu'il est dispersé, il a conservé précieusement la pureté de son sang, et ses Rabbins de nos jours fulminent avec énergie contre les mariages mixtes. Aussi le type juif s'est-il conservé avec toutes ses caractéristiques qui le font reconnaître d'entre tous les peuples.

Les Juifs représentés sur les monuments sculptés d'Égypte et d'Assyrie, vieux de cinq mille ans, se distinguent nettement des Assyriens, leurs congénères, mais sont, par contre, identiques au type juif classique de nos jours. Hébreu du temps des Pharaons, Juif du moyen-âge, ou Juif des temps modernes, le type, malgré ses variétés, s'est perpétué. Qu'il soit Askenagi ou Sephardi, Juif de Pologne, de Roumanie et d'Allemagne, ou Juif de France et d'Angleterre, Juif de Cochinchine, d'Afghanistan ou de Chine, partout nous retrouvons ce *facies* dont le nez est la caractéristique, marque indélébile de la race juive. Nous savons, d'autre part, que le Juif a une pathologie spéciale; il est affecté de certaines maladies

héréditaires, maladies nerveuses, maladies de peau. La lèpre juive était déjà connue du temps de Moïse.

De nos jours, et particulièrement dans nos pays latins, la lèpre juive est une lèpre morale qui ronge les mœurs, les institutions et les peuples, et, selon l'expression des « Protocols », les infecte d'une maladie mortelle : « la décomposition du sang », qui permet au Juif d'attendre la fin de notre agonie (1). C'est bien le jeu d'une race ennemie.

2° Le Peuple Juif

En second lieu, la nationalité.

Ce que nous constatons du point de vue de la race reparait dans la nationalité juive. En dehors du messianisme, l'existence de ce peuple devient incompréhensible. La *Diaspora* et le *Sionisme* en fournissent la preuve convaincante.

La Diaspora

La dispersion des Juifs est antérieure au Christianisme. Le savant abbé Fouard a fait une étude très documentée de cette première époque (2). Il repère « les colonies juives chez les Parthes, les Mèdes, les Elamites, la Mésopotamie, la Cappadoce, le Pont, toute l'Asie-Mineure, la Syrie, la Phénicie, l'Égypte, Cyrène, la côte africaine, les provinces de la Grèce, de la Thessalie au Péloponèse ; parmi les îles, l'Eubée, Chypre, Crète ». Transplantés comme vaincus ou simples émigrants, les Juifs ont toujours su s'imposer et se créer une situation prépondérante. « La souplesse de leur naturel les ployait aux circonstances les plus difficiles ; la soif de la richesse, une activité infatigable pour l'acquérir leur faisaient oublier la tristesse de l'éloignement ; loin de les abattre, la lutte accroissait leur vigueur ». Le même auteur fait la remarque suivante : « C'est au commerce que les Juifs durent une si rapide prospérité : d'instinct, ils en avaient le génie, aussi cette aptitude, contenue jusque là par les prescriptions de la loi, n'a cessé depuis lors d'être le trait distinctif des fils d'Israël » (3).

(1) M^{re} JOUIN : *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 75.

(2) Abbé FOUARD : *Saint Pierre*, ch. III, p. 51-77 ; Paris, Lecoffre, 1886.

(3) L'Abbé FOUARD (*lib. cit.*, p. 65) ajoute que chez les Juifs de la Dispersion on rabaissait la vie pastorale des ancêtres pour exalter le négoce. Ce fut l'œuvre des rabbins, et le R. Rabb disait : « Toutes les récoltes du monde ne valent pas le commerce ». (*Jebhamoth*, 1, 63, 1). Ce génie commercial et financier n'empêche pas, d'ailleurs, les Juifs de convoiter les biens fonciers d'un pays et de les accaparer selon le pro-

La dispersion des Juifs, répartie sur cinq siècles avant l'ère chrétienne, gagna les régions les plus reculées, « si bien qu'au temps de Strabon, il n'y avait point de ville ni de port où les

gramme des « *Protocols* » des *Sages de Sion*. Cf. Comte YVERT : *Les Juifs et la Propriété* ; Paris, Dumoulin, 1884. Voici la conclusion de cet opusculé (p. 22) :

« Les considérations qu'on vient de lire n'ont rien de commun avec les idées généralement reçues de nos jours. Elles sont opposées aux doctrines économiques à la mode, et ne concordent pas avec les mœurs du temps. Les petits-fils des Croisés s'estiment honorés, paraît-il, de dîner en compagnie des Israélites, pourvu qu'ils soient très riches, et, loin de réprouver le communisme électoral, la plupart des catholiques coopèrent à son action révolutionnaire. Il paraît utile, cependant, d'attirer l'attention des esprits sérieux sur des points que les préjugés du siècle ont obscurcis de mille manières différentes.

« Qu'on veuille bien considérer la prépondérance du rôle de la propriété dans la vie des peuples ; qu'on observe l'action constante des Juifs dans les relations économiques, et l'on verra que toutes les théories modernes ont pour origine le génie conquérant des enfants d'Israël, et pour but leur suprématie universelle. Se rendre d'abord utiles par des prêts d'argent, anéantir les aristocraties territoriales par la centralisation du pouvoir, obtenir l'égalité civile et politique, la liberté de conscience, faire proclamer la souveraineté du peuple et imposer l'égalité des partages testamentaires, être autant que les chrétiens dans l'Etat pour les dominer sûrement par ses richesses, tel est le plan du Juif ; et chacun peut se rendre compte du degré d'application déjà obtenu par lui, surtout en France. La Révolution de 1789 a été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie, et celle de 1870, avec l'agitation actuelle, a pour origine le socialisme ; mais, en réalité, la franc-maçonnerie et le communisme qu'elle a engendré viennent tous deux d'une même source : le Judaïsme, dont ils servent également les vues, en détruisant la société chrétienne au profit des Juifs. Un fait bien saisissant suffirait pour le prouver : depuis la Révolution de 1789, la mobilisation de la propriété a pris d'énormes proportions en France ; la terre elle-même est, pour ainsi dire, perpétuellement en mouvement, grâce au code et aux sociétés par actions. La part du Juif dans ces déplacements incessants est celle du lion. Quant à lui, au moyen de naturalisations étrangères, il évite l'éparpillement de ses biens au moment de la mort. Maintenant, en face du communisme de plus en plus menaçant, les chrétiens propriétaires se hâtent de réaliser, encore plus que par le passé, leurs fortunes territoriales, pour tâcher de les mettre à l'abri hors de France. Nouveaux profits pour les Juifs, et surtout abandon du sol de la patrie, laissée de la sorte sans aucune défense et à la merci des capitalistes cosmopolites.

« On peut chercher bien des moyens de remédier à cette effroyable situation, mais l'étude approfondie de la question nous fait croire qu'on n'obtiendra rien d'important tant que la possession de la propriété, en France et ailleurs, ne sera pas suivie de ses conséquences naturelles, qui sont l'autorité et la responsabilité sociale, civile et politique.

Juifs ne fussent établis, nul endroit où ce peuple tenace n'eût réussi à prendre pied (1). Leur influence se faisait largement sentir et leur attirait des païens qui croyaient à Jéhovah sans s'associer au culte mosaïque, c'étaient les « prosélytes de la porte » ; d'autres acceptaient toutes les observances légales et rituelles de la religion juive, on les nommait les « prosélytes de la justice ».

D'ailleurs, les Juifs de la Diaspora étaient fidèles à leurs traditions. Chaque année, ils envoyaient une députation à Jérusalem avec de riches aumônes recueillies dans les synagogues qu'ils avaient soin d'établir pour tous leurs groupements, ou bien, à leur défaut, des « proseuques » qui leur servaient de lieux de réunion sabbatique. Les quelques concessions faites aux mœurs des pays qu'ils habitaient, dont la plus capitale fut d'adopter la langue grecque et de faire la traduction des Septante, n'entamaient pas leur fidélité nationale ; en un mot, le Juif d'alors, comme celui d'aujourd'hui, restait toujours Juif, et la dispersion croissante et intéressée de ce peuple le persuadait de plus en plus, malgré des persécutions locales, qu'il prenait possession du monde par l'élection supérieure de sa nationalité, selon les vers de la Sibylle juive :

Toute terre, toute mer est pleine de toi ;
Si tous te sont hostiles, c'est que tu excelles entre tous (2).

Jusqu'au Messie, ce peuple se sentait fort dans une unité

» Pour résumer cette étude, nous dirons d'abord avec M. Disraeli, parlant des Juifs, que le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se le figurent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses ». (*Coningsby*, p. 184).

» Puis nous citerons le manifeste des trente-et-un membres de la Chambre législative de l'Etat roumain, faisant appel à l'Europe contre la tyrannie juive : « Les dominateurs (les capitalistes israélites), ne sentant plus aucune opposition qui puisse contrebalancer leurs instincts, créent des gênes et des crises factices, et s'ingénient à trouver, même dans les misères du peuple, toutes sortes de moyens d'extorsion pour satisfaire leur insatiable avidité ; car la misère est productrice en faveur de ceux qui ont la cruauté de l'exploiter. C'est ainsi que naît bientôt la plus dure et la plus implacable des tyrannies : la tyrannie de l'argent, qui, exercée sur un peuple par des étrangers, anéantit tous les moyens de développement, empêche l'élan de ses aspirations généreuses, et, sans qu'on s'en aperçoive, donne à son avenir un coup mortel ».

(1) STRABON, cité par Josèphe : *Antiquitates*, xiv, ch. xii ; Flavius JOSÈPHE, Histoire des Juifs, p. 332 ; Amsterdam, Schippers, 1681.

(2) *Oracula Sibyllina*, III, 271, 272.

infrangible, soit en Palestine, soit dans l'univers, et cette unité reposait, avant tout, sur son attente messianique à laquelle semblait attachée la domination du monde. Mais la dispersion totale d'Israël, après la ruine de Jérusalem, est venue compliquer le problème de sa nationalité et le rendre presque insoluble. Comment expliquer, en effet, qu'un peuple jeté aux quatre coins du monde, depuis bientôt deux mille ans, ait pu se survivre à lui-même, alors que des peuples bien plus puissants et des civilisations autrement développées n'ont laissé aucun vestige, et que pour ces derniers la plupart ne furent pas dispersés, mais seulement envahis ? M. Bernard Lazare invoque l'unité religieuse d'Israël. Nous en parlerons tout à l'heure ; qu'il nous suffise de rappeler qu'elle est uniquement d'essence messianique ; la religion juive est une religion d'attente terrestre. Mais pourquoi la religion n'a-t-elle pas produit les mêmes effets chez les autres peuples disparus ? Le même auteur ajoute à la religion les conditions sociales faites aux Juifs dans tous les pays, de telle sorte qu'ils se groupèrent ensemble : « Le jour, écrit-il, où le Juif fut emprisonné dans ses juiveries, ce jour-là il eut un territoire, et Israël vécut absolument comme un peuple qui aurait une patrie ; il garde, dans ses quartiers spéciaux, ses coutumes, ses mœurs et ses habitudes séculaires, précieusement transmises par une éducation que dirigeaient en tous lieux les mêmes principes invariables » (1). Faire des ghettos un territoire, une patrie, est assurément ingénieux, mais n'a rien de concluant. Ensuite, les ghettos ont disparu depuis plus de temps qu'il n'en a fallu pour engloutir les peuples anciens. Fonder la survivance d'Israël sur les rapports commerciaux ou financiers des Juifs ne présente pas davantage les caractères spécifiques d'une nationalité. Faire appel à l'hébreu reçoit un démenti de l'histoire. M. Bernard Lazare, qui développe cet argument, se contredit constamment au cours de son étude si intéressante ; et nous n'avons pas oublié qu'au premier Congrès sioniste de Bâle, les promoteurs Theodor Herzl et Max Nordau ignoraient la langue de leurs pères.

Il reste enfin la conscience nationale, car, d'après M. Bernard Lazare, « les Juifs eurent la conscience qu'ils étaient une nation, qu'ils n'avaient jamais cessé d'en être une. Quand ils quittèrent la Palestine, aux premiers siècles avant l'ère chré-

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 285.

tienne, un lien toujours les relia à Jérusalem ; lorsque Jérusalem se fut abîmée dans les flammes, ils eurent leurs exilarques, leurs Nassis et leurs Gaons, ils eurent leurs écoles de docteurs, écoles de Babylone, écoles de Palestine, puis écoles d'Egypte, enfin écoles d'Espagne et de France. La chaîne traditionnelle ne fut jamais brisée. Toujours ils se considérèrent comme des exilés et se bercèrent de ce songe du rétablissement du royaume terrestre d'Israël. Tous les ans, à la veille de Pâques, ils psalmodièrent du plus profond de leur être, par trois fois, la phrase consacrée : « *Lechana aba Ierouchalaïm* » (l'année prochaine à Jérusalem). Ils gardèrent leur vieux patriotisme, leur chauvinisme même, ils se regardèrent, malgré les désastres, malgré les malheurs, malgré les avanies, malgré l'esclavage, comme le peuple élu, celui qui était supérieur à tous les peuples » (1). On se demande comment le chauvinisme, que M. Bernard Lazare reproche à toutes les nations, n'a pas empêché de sombrer les Grecs, les Romains, les Gaulois et tant d'autres peuples aussi vivaces et patriotes que les Juifs ? Toujours est-il que, de l'avis de l'auteur, Jérusalem jouerait le principal rôle comme lien des groupements juifs dans tout l'univers. Or, Jérusalem, c'est le Messianisme et le Sionisme en même temps.

Le Sionisme

Le Sionisme revient à l'ordre du jour, nous lui consacrons un de nos appendices. Il n'est pas cependant de date récente, puisqu'il remonte jusqu'à l'époque de la dispersion. La question territoriale se présenta même parfois aux yeux des Juifs sous un aspect plus large que leur ancienne patrie. L'un d'eux écrivait, dans une brochure anonyme, au début de ce siècle :

« Si les Juifs restent encore longtemps au sein des autres peuples, sans fusionner complètement avec eux, ils redeviendront partout aussi malheureux qu'au moyen âge ou tout au moins aussi faméliques que les parias », et l'auteur concluait que, « pour éviter des exodes perpétuels, il était urgent de reconstituer le peuple d'Israël, non pas à Sion, ce qui est un rêve irréalisable, mais dans l'Amérique du Sud » (2).

Ces Juifs, appelés « Territorialistes », composent la *Jewish Territorial Organization*, désignée par les initiales ITO, dont

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 287.

(2) *Comment prévenir la destruction des Juifs ?* Pertuis, impr. Aubergier.

le chef est Zangwill. En avril 1914, la revue mensuelle du Touring Club Italien publiait un article intitulé : *La Mission de l'ITO dans le Benguela*. Cette mission succédait à celle qui avait eu pour but d'étudier la Cyrénaïque, afin d'y fonder une colonie juive, ce qui n'eut pas de suite, parce que les Arabes, en particulier les Senoussistes, n'eussent pas toléré cet envahissement d'Israël. Au contraire, pour la colonie portugaise de l'Angola, au Congo, un rapport favorable concluait à l'immigration juive sur le plateau du Benguela, dans la partie centrale de l'Afrique occidentale portugaise (1). On sent que les Territorialistes sont protégés par l'Angleterre. Si Zangwill fit des sondages dans la Cyrénaïque, c'est que cette région est limitrophe de l'Égypte ; d'autre part, si l'Angola se peuplait de Juifs, ces colonies portugaises, si jalousement convoitées par les Anglais, pourraient peut-être passer plus tard sous leur domination. Cette fraternité anglo-judaïque se retrouve toujours sur le terrain des affaires, si bien que des ouvrages, plus ou moins documentés, prétendent faire remonter aux dix tribus d'Israël l'origine de la Grande-Bretagne, question qui paraît, au reste, assez insoluble ; mais il est étonnant que le sol anglais ait vu naître, en 1717, avec la Grande Loge de Londres, la Judéo-Maçonnerie, sur laquelle se fonde aujourd'hui, bien plus qu'il n'apparaît, l'hégémonie mondiale de l'Angleterre.

Les Territorialistes ne sont que de faux Sionistes, désireux de reconstituer le royaume d'Israël là où ils seront le mieux,

(1) Nous lisons dans l'*Agence Roma* du 4 juin 1914 :

« Comme nous l'avions annoncé en son temps, la fameuse « Ito » (*Jewish Territorial Organization*) envoya, peu de temps avant l'occupation italienne, une mission en Cyrénaïque pour voir si l'on pouvait y fonder une colonie juive. Le projet échoua faute de conditions favorables pour le développement paisible de la colonie. Maintenant, l'« Ito » a envoyé une Commission dans l'Angola portugaise. La Commission a trouvé que les conditions territoriales d'Angola se prêtaient parfaitement à l'agriculture, c'est pourquoi la société se propose d'y fonder une colonie juive. Evidemment, le gouvernement maçonnique de Lisbonne est tout prêt à faire des conditions exceptionnellement favorables aux Juifs, lui qui persécute les missionnaires catholiques, ses compatriotes. Non moins, évidemment, il s'agit d'un mot d'ordre de la haute secte et de la haute banque juive — cela fait-il deux ? — selon lequel nous voyons, d'un autre côté, le gouvernement espagnol, franchement maçonnique depuis Canalejas, se prêter à l'appel des Juifs des Balkans pour le Maroc ».

selon l'adage : *Ubi bene, ibi patria*. Tout au contraire, les vrais Sionistes, dont le chef, à la fin du dernier siècle fut Theodor Herzl, revendiquent la Palestine, Jérusalem et Sion comme le territoire et la patrie qui leur est propre. C'est d'eux que parle M. Bernard Lazare, comme il est dit plus haut (1).

On l'a vu, leurs dernières ambitions dépassent de beaucoup les frontières resserrées de la Palestine et dissimulent à peine le Supergouvernement juif des « Protocols », dont la capitale pourrait être Jérusalem, mais dont le territoire serait l'univers. Encore est-il que, toujours par la grâce de l'Angleterre, la Palestine est aujourd'hui attribuée aux Juifs, et qu'une *alliance antisémite universelle*, d'origine britannique, a vu le jour pour afficher cette devise : « L'Angleterre aux Anglais, et la Palestine aux Juifs ». Dans cette question, le Parlement anglais, prisonnier de la banque juive, n'a été que l'instrument obligé du Sionisme, et ces mots : « L'Angleterre aux Anglais » ne marquent pas autre chose que la peur du péril juif qui grandit Outre-Manche. Mais, que veut dire : « La Palestine aux Juifs » ? De quel droit leur revient ce pays déserté depuis tantôt deux mille ans ? Ils ne possédaient la Terre Promise que dans l'attente du Messie. Le Messie est venu, et la punition de leur aveuglement et de leur déicide fut la dispersion. Leur droit messianique est passé aux catholiques, aux croisés, aux Français qui, seuls, ont recueilli ce témoignage des peuples étonnés : « *Gesta Dei per Francos* ». La Palestine est aux Français, et l'attribution que s'en est faite l'Angleterre est une forfaiture.

Du point de vue messianique qui peut uniquement régler la question palestinienne, si l'on passe au point de vue politique, la Palestine appartient aux Syro-Arabes. Toutefois, s'il est exact que sir Herbert Samuel ait dit à un religieux : « La Palestine devrait vous appartenir, elle est couverte d'édifices catholiques, et n'a plus aucun vestige des Juifs », et même si cette parole est controuvée, elle exprime encore notre juste attribution de ce pays aux fidèles du Christ et non pas à ses ennemis et à ses bourreaux. Par essence, le Sionisme ne peut plus être juif, il est catholique (2).

(1) Nous publierons en appendice une étude spéciale sur le Sionisme, comme nous l'avons déjà annoncé. Nous ne pourrions l'intercaler ici sans surcharger cet aperçu général sur le Judaïsme.

(2) Il est évident que la Palestine ne peut offrir asile à tous les Juifs. Ceux que les meneurs du Sionisme désirent parquer dans cette Terre, qui ne présente plus l'attrait du temps d'Abraham ou de Josué, forment au

Quoi qu'il en soit, on oublie que les Territorialistes et les Sionistes, partisans de colonies juives, à Jérusalem ou dans une autre partie du monde, doivent encore compter avec les cosmopolites. Ceux-ci préfèrent rester là où la dispersion les a jetés, et l'on peut affirmer que leur choix n'a pas pour but de faire vivre le peuple qui les hospitalise, mais de vivre de lui, dût-il en mourir. M. Bernard Lazare constate leur existence en ces termes :

En effet, bien que souvent extrêmement chauvins, les Juifs sont d'essence cosmopolite; ils sont l'élément cosmopolite de la famille humaine, dit Schœffle. Cela est fort juste, car ils possédèrent toujours au plus haut point cette extrême facilité d'adaptation, signe du cosmopolitisme. A leur arrivée dans la Terre Promise, ils adoptèrent la langue de Chanaan, après soixante-dix ans passés en Babylonie, ils eurent oublié l'hébreu et rentrèrent à Jérusalem en parlant un jargon araméen ou chaldaïque; au premier siècle avant et après l'ère chrétienne, la langue hellénique pénétra les juiveries. Dispersés, les Juifs devinrent fatalement cosmopolites. Ils ne se rattachèrent plus en effet à aucune unité territoriale, et n'eurent qu'une unité religieuse. Ils eurent bien une patrie, mais cette patrie, la plus belle de toutes, comme chaque patrie d'ailleurs, fut placée dans le futur, ce fut la Sion rénovée, à laquelle nulle terre n'est comparée, ni comparable; patrie spirituelle qu'ils aimèrent d'un si ardent amour qu'ils devinrent indifférents à toute terre, et que chaque pays leur parut également bon, ou également mauvais. Ils vécurent enfin dans des conditions telles, et si affreuses, qu'on ne peut leur demander de se donner une patrie d'élection, et, leur instinct de solidarité aidant, ils restèrent internationalistes (1).

Or, les Cosmopolites sont les plus nombreux, s'il faut en croire l'*Encyclopédie britannique*, dans laquelle nous lisons :

La plupart des Juifs voient leur avenir dans le développement progressif de chaque groupe au sein du pays qu'il habite (2).

fond la pègre judaïque. Encore est-il qu'une foule de Juifs de Pologne émigrent en ce moment en France et aux Etats-Unis, dans la crainte d'une nouvelle guerre entre ce pays et les Soviets bolcheviques. Pourquoi ne vont-ils pas en Palestine ? Ajoutons cependant que, dans toutes les reconstitutions, la partie dirigeante est d'ordinaire une élite intellectuelle. Citons, simplement, en Palestine, Sir Herbert Samuel, et, en Russie, Trotski et surtout Tchitcherine.

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 301. Dans le chapitre suivant : « L'esprit révolutionnaire dans le Judaïsme », l'auteur avoue (p. 304-305) que les Juifs sont des mécontents et, par là même, des ferments de révolution.

(2) *British Encyclopædia*, article Jews, t. XV, p. 411.

Avec de tels principes, comment accepteraient-ils jamais le mot d'ordre : « La Palestine aux Juifs ? » C'est impossible, même en Angleterre, où le gouvernement en est si profondément persuadé qu'il a fait imprimer une apologie biographique des principaux juifs qui sont les maîtres extérieurs du monde, car les maîtres intérieurs, et plus ou moins cachés, sont les rois tout-puissants de la Haute-Banque. Dans cet opuscule, que nous traduirons pour un de nos Appendices, parce que le gouvernement anglais en défend la vente et la diffusion, nous trouvons les noms suivants : Louis-Samuel Herbert, Edwin-Samuel Montagu, le comte de Reading, Sir Alfred Mond, en Angleterre ; Louis-Lucien Klotz, Joseph Reinach, en France ; le baron Sidney Sonnino, Luigi Luzzati, Salvatore Barzilai, en Italie ; le juge Louis Dembitz Brandeis, Samuel Gompers, Oscar Strauss, Bernard Baruch, Otto Hermann Kahn, Abram Elkus, aux Etats-Unis ; enfin, Paul Hymans, en Belgique. Ajoutez à cette liste quelques juifs marquants d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, de Russie, avec les noms des grands banquiers, vous aurez de la sorte, dans une courte page, le consortium de ceux qui règlent le sort des peuples et qui croient, non sans quelque apparence trompeuse, avoir fait passer des mains de Dieu dans les leurs les destinées du monde (1).

(1) Nous lisons dans la Conférence que nous avons déjà citée :

« L'essence du Juif est d'être cosmopolite, et nous voyons tous les jours leur « facilité d'adaptation » dont parle Bernard Lazare ; elle n'est pas l'un des moindres dangers de la question juive. Le Juif n'a pas de patrie. Voilà le fait patent. Si nous ouvrons son catéchisme, nous lisons ceci : *DEMANDE : Qu'entendez-vous par patrie ? — RÉPONSE : J'entends par là le pays où l'homme est né et élevé, ou dans lequel il vit sous la garantie des lois qui assurent à tous les habitants la possession paisible de leurs propriétés, l'exercice de leurs droits et la jouissance du fruit de leur travail* ».

« Le grand rabbin Simon Lévy développe cette idée : « Le beau nom de patrie n'appartient donc pas à la terre qui nous a vus naître, mais encore à celle qui nous a pris sous sa protection, qui nous nourrit aujourd'hui de ses produits et nous couvre de l'égide de sa sage législation... L'homme doit savoir se naturaliser dans tous les endroits du globe où on lui octroie ce qui lui est nécessaire pour le déploiement des facultés de son âme. Le cosmopolitisme est une vraie vertu ». Dans ces conditions, nous avons non seulement le droit, mais le devoir de considérer le Juif comme un étranger. Sa patrie est là où il se trouve bien. Aujourd'hui en France, demain en Angleterre ou en Allemagne. Autant dire qu'il n'en a pas. Et tout gouvernement qui permet aux Juifs de

Gardons-nous de croire que les Juifs cosmopolites soient de ce chef vraiment et loyalement fusionnistes. Tous sont séparatistes, tous restent juifs avant tout et au-dessus de toute nationalité, dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Monde. Il n'y a pas de juifs allemands, russes, français, italiens, anglais, américains ; qu'ils habitent et qu'ils soient nationalisés en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Amérique et dans le monde entier, il n'y a que des Juifs et voilà tout. Le rabbin américain Schindler écrivait dans la *Jewish Chronicle* du 20 avril 1911 (page 26) :

Pendant cinquante ans, j'ai été partisan résolu de l'assimilation juive et j'y ai cru. Aujourd'hui, j'avoue mon erreur. Le grand creuset des États-Unis ne pourra jamais obtenir la fusion d'un seul Juif. Il y a cinquante ans, les Juifs étaient prêts à s'assimiler avec les Américains, mais depuis lors deux millions de nos frères sont venus de l'Orient ; ils tiennent à leurs vieilles traditions et apportent avec eux leur vieil idéal. C'est une armée à submerger. Il y a là la main de Dieu. Le Juif doit se différencier de son voisin ; il doit le savoir, il doit en avoir conscience et en être fier.

Ainsi le peuple juif, l'éternel élu de Dieu, se regarde comme « le peuple le plus un, le plus stable, le plus impénétrable, le plus irréductible » (1). Territorialistes, Sionistes, Cosmopolites, tous les Juifs sont séparatistes et exclusivistes ; tous, enivrés du fol orgueil de leur patriotisme, s'estiment les citoyens d'une race supérieure en fonction d'une mission

remplir des fonctions politiques, d'entrer dans l'armée, la magistrature, l'Université, commet un crime de lèse-patrie. D'ailleurs, le Juif manque absolument du sens politique, puisqu'il est cosmopolite. Spéculateur et commerçant avant tout, il traite une affaire politique d'après ces mêmes règles. Seul le résultat immédiat compte pour lui ; quant aux avantages de l'avenir, ils lui échappent. Il vit dans et pour le présent, ce qui s'explique, puisque, si son intérêt l'exige, il changera de patrie. C'est pourquoi sa direction politique est immorale et destructrice. Du temps où Israël était une nation, son régime politique a toujours oscillé entre l'anarchie et le despotisme. Maintenant qu'il campe chez les autres peuples, sa mentalité n'a pas changé. Qui ne voit qu'avec un gouvernement républicain comme celui de la France, le Juif, avec son esprit corrompateur et son or, devient le maître tout-puissant ? Par les Loges, il dirige à son gré la politique intérieure ; le suffrage universel est son humble serviteur, et ministres et parlementaires ne sont entre ses mains que des hochets ».

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 263.

divine qui réalisera le plan de domination universelle des « Protocols » (1).

Ce plan touche à son terme, l'univers, miné par les substructions des Sociétés secrètes, acheté et corrompu par l'or d'Israël,

(1) Cette hégémonie mondiale, préparée par les moyens criminels que prônent les « Protocols », se retrouve au fond de toutes les entreprises juives dans le domaine politique. Pour nouvelle preuve, nous publions le rapport de l'avocat juif Rappoport, de Kiev, à ses collègues de l'organisation juive dite *Poale Zion*, sur l'action occulte et apparente de l'accaparement de l'Ukraine par Israël. Ce rapport parut dans le journal polonais *Liberum Veto*, de Varsovie, du 1^{er} novembre 1919. Après quelques mots dans lesquels il déplore plusieurs confusions regrettables d'idées nationalistes et communistes dans certains milieux, l'auteur s'exprime ainsi :

« Notre but principal était, comme le savent bien les compagnons, d'attirer l'Ukraine (avec la Crimée, la Ruthénie blanche méridionale et occidentale, la Bessarabie et la partie occidentale du bassin du Don) dans l'orbite de notre construction économique, en appauvrissant sa population, dans le but de créer les cadres suffisants en vue de la lutte pour nos idéals.

« Le schéma des buts déjà atteints est le suivant :

« a) La trustification et le monopole de la grande industrie par le moyen de l'agiotage dans les bourses étrangères ;

« b) L'accaparement du grand commerce par le moyen de l'escompte ;

« c) La syndicalisation du petit commerce : coopératives *Gisa* (la vie), *Truzenik* (le travailleur) et autres syndicats des petits commerçants ;

« d) Accaparement des transports des marchandises par le moyen du monopole de toutes les voies de communication et de tous les moyens de transport.

« Pour arriver à ce but, nous avons rencontré deux obstacles, mais nous n'avons pas eu besoin d'un grand effort pour les vaincre, attendu que : 1° nous n'avons rencontré qu'une faible et passive opposition de la part de la bourgeoisie chrétienne ; 2° une opposition convulsive de la part des coopératives nationales ukrainiennes : *Ukrain Bank*, *Sojuz Bank* (Banque de l'Union), *Dniepro Sojuz* (Union du Dnieper) et autres.

« La lutte avec ce premier ennemi fut courte, bien qu'elle ne soit pas encore complètement terminée par notre compagnon (le juif) Tzwibak. Quant au second ennemi, les Comités des Employés choisis sous notre influence occulte en ont eu raison ; ceux-ci n'en savent rien et ne doivent rien savoir de nos buts et objets principaux.

« Les luttes des partis et des factions et la rivalité (entre chrétiens) ont si bien affaibli l'adversaire que, par exemple, la nomination du compagnon (juif) Margulès, commissaire en chef de l'*Ukrain Bank*, a été accueillie par les Employés avec pleine satisfaction. L'intelligence peu élevée, la passion des discussions, l'obstination et la psychologie typique du petit employé qui caractérisent nos adversaires furent la base pathologique qui ne nous a jamais trompés. L'affaiblissement de la coopérative

s'écroule dans la fange et dans le sang, et le Juif, lèpre et sangsue des peuples, va se dresser superbement comme un boa

ukrainienne a eu encore ce résultat d'enlever au nationalisme ukrainien son appui économique. Le rôle principal sous ce rapport a été joué par les banques d'escompte et de prêts (juives), et leurs hommes, les compagnons Hazert, Glos, Fischer, Kraus, Spindler (juifs).

» Les lutteurs de la révolution communiste devraient leur exprimer leur complète gratitude.

» Parmi les branches spéciales de la vie économique du territoire ukrainien, nous avons signalé surtout l'industrie sucrière. Cela, nous l'avons fait en partie pour satisfaire le compagnon Piatakoff (juif).

» L'action principale, en cette affaire, revient à la *Banque Internationale* et à son directeur, notre compagnon Rodolphe Stolenworker (juif), homme de finance très habile et tout à fait des nôtres. Ses aides, Grube et Welenrot (juifs), étaient les auteurs du rapport bien connu, rédigé pour les compagnons, sur le relèvement des prix de norme (calmier), pour le sucre et pour les produits du sucre et les cascami.

» Les compagnons Rosenblatt et Rithaus (juifs) voulaient alors un enregistrement du sucre et la réquisition en masse pour la vente à faire sur le champ à des prix arbitraires. L'opinion du compagnon Gruber (juif) a prévalu, parce qu'elle était la meilleure tactique et celle à plus longue portée.

» La *Russkhi Bank* pour le commerce extérieur (analogue à la *Deutsche Bank*), très affaiblie au temps de Petliura, a retrouvé sa prospérité avec Suozif, toujours aussi dévoué à notre but et qui nous a rendu un service colossal.

» Les membres du Conseil, les compagnons Jakobson, Barsch, Kaps, Hammermann, Kadin (juifs), ayant des relations étendues avec les Hongrois, insistent pour une union plus intime de la politique nouvelle sur le sucre de l'Ukraine avec notre politique sur le sucre de Budapest ; ils insistent sur l'exportation intensive, et les autres opérations hongroises seraient données à la *Russkhi Bank* pour le commerce extérieur.

» On comprend que nous ne songions plus au renouvellement de la campagne des sucres, parce qu'elle exigerait de grosses dépenses, et aussi parce que, grâce au contrôle des fabriques, une production normale n'est pas possible.

» La diminution de la quantité de sucre sur le marché sera embarrassante seulement pour les premiers temps, et il est douteux qu'elle doive donner lieu à une réaction considérable.

» En attendant, nous avons créé une commission qui prendra en main graduellement et sans qu'on s'en doute le « *Centre Sucrier* ». La *Banque internationale* sera représentée par le compagnon Werner (juif), le « *Réuni* » par les compagnons Ettinger et Schulmann (juifs), la *Russkhi Bank* du commerce et de l'industrie, par le compagnon Weinstein (juif).

» Notre second projet, qui n'est pas encore mis à exécution, était la syndicalisation du commerce. Sous ce rapport, l'antisémitisme nous serait en aide.

» L'antisémitisme chez les Ukrainiens et les Polonais était exploité

gigantesque dont les anneaux constricteurs enserrant, étouffent et broient le monde agonisant. C'est le serpent symbolique prédit dans les « Protocols » :

par l'organisation des coopératives susdites « *Gisn* » et « *Truzenik* ». L'aspect prolétarien qui fut donné comme décor à ces coopératives, les employés chrétiens et un extérieur convenable ont masqué excellemment notre but qui était d'assurer au consommateur juif des produits de bonne qualité et à bon marché, nous réservant un bénéfice considérable sous la forme des produits.

» La ruine de l'industrie de nos ennemis s'opère à l'aide de nos industriels, par le moyen de leur pénétration (juive), sous l'aspect de compagnons commerciaux dans les maisons privées ou dans les coopératives chrétiennes.

» Il a été très facile de briser l'opposition de la bourgeoisie chrétienne au moyen du système de nationalisation, de réquisition, de l'exil et autres procédés adéquats puisés dans l'arsenal du compagnon Zwiback (juif) et encore au moyen de la syndicalisation des petites industries sous notre protection et notre direction immédiates.

» Primo, nous avons donné tout le marché des viandes à notre syndicat « *Sogoz Juz* ».

» Le compagnon Strusberg (juif) avait raison de dire que ce n'est pas notre affaire de nous occuper de la stabilité des convictions morales des chrétiens et de leur solidarité nationale. D'autre part, la cupidité et la trahison des goym eux-mêmes ont facilité l'affaire de la nationalisation des usines Bulione, Polak, Poloschtchouk et autres.

» Il faut avouer que la commission des conserves dites « pour le thé », fabriquées avec la viande de cheval provenant de bêtes crevées de maladie, a plusieurs fois donné lieu à des empoisonnements par le bacille de cimurro (de la morve). Le compagnon Chaikis (juif) redoutait l'explosion de cette épidémie ; mais, en général, l'avantage de ces moyens pour notre jeunesse, surtout grâce à la limitation de la vente des autres produits sur le marché, est assez satisfaisant.

» En ce qui concerne le fonctionnement normal des transports, il faut savoir que le transport ne s'organise qu'en cas de nécessité, pour évacuer la population des localités menacées et envahies par la vague des pogroms. Ce qui empêche beaucoup le fonctionnement des transports, c'est la propagande défectueuse de certains milieux ukrainiens et surtout de ceux qu'on nomme « *Niezalezniki* » (Indépendants), lesquels sont réellement et sûrement communistes, étrangers à nous et à nos véritables buts.

» En ces derniers temps, nous sommes parvenus à répandre la discorde et la rupture chez les maximalistes ukrainiens, ce qui a eu pour effet de désorganiser et d'affaiblir cet ennemi.

» Nous avons dû, ces jours-ci, envoyer un agent à nous à Human, un nommé Cschebar (juif), connu du compagnon Israël Koulak (juif) ; il avait pour mandat de se mettre en contact avec les gens qualifiés insurgés, et de se mettre à la tête de leur mouvement. Avec une certaine solidarité, les Ukrainiens auraient pu avoir une influence colossale sur les paysans

Aujourd'hui, je puis vous assurer que nous ne sommes plus qu'à quelques pas de notre but. Encore une courte distance à franchir, et le cercle du serpent symbolique — le signe de notre peuple — sera complet.

et les ouvriers, surtout actuellement, mais nous avons tout fait pour paralyser le développement des forces ukrainiennes qui nous sont hostiles.

• Nous ne répéterons pas les erreurs du « Protofiz » touchant l'Union ukrainienne.

• Les intellectuels ukrainiens sont restés terrorisés par les nationalistes russes, en sorte qu'ils ne peuvent plus les empêcher d'introduire dans la vie nos buts finals.

• Si nos confrères appellent la Révolution française le second Sinaï, notre situation économique-financière présente en Ukraine pourrait, à juste titre, s'appeler le troisième Sinaï, car nous avons conçu de toute notre âme notre toute-puissance économique. Malheureusement, les livres de Hussenel, grâce aux traîtres confrères galiciens, sont parvenus entre les mains de Petliura et d'un petit nombre d'Ukrainiens, en sorte que nos buts et nos mouvements secrets leur sont connus, ainsi que les divers buts de notre organisation mondiale.

• Mais, ô compagnons et confrères, nous pouvons être tranquilles. La division des partis divers et puis leur aveuglement feront que la masse ukrainienne n'aura dans la lutte contre nous ni énergie, ni force, tout au moins dans certaines branches de la vie économique. En tout cas, nous pouvons disposer de moyens préservatifs. Les intellectuels russes, Grands-Russes et ceux qu'on appelle Petits-Russiens, grâce à la haine allumée sous l'influence du compagnon Ejniskin (juif) contre toutes les choses de l'Ukraine, sont prêts à nous servir, non point poussés par la peur, mais de leur propre et libre volonté, rien que pour créer des embarras aux Ukrainiens (c'est-à-dire aux Russes proprement dits et aux Ukrainiens partisans des Russes contre les Ukrainiens autonomistes).

• Vous avez entendu la déclaration du compagnon Tourkestanoff (juif), homme sot et partial, mais suffisamment sincère. Donc, prenez en considération que des dispositions analogues se trouvent chez d'autres peu intelligents et affamés, ennemis de l'idée ukrainienne. Il est certain que ces hommes ne sont pas choisis sans que nous y soyons pour quelque chose.

• La lutte sociale en Ukraine est masquée par nous, c'est-à-dire grâce à notre presse ; une telle lutte apparaît sous la forme de la nationalité (minorité) et *vice-versa* (centralisation). Ce fait produit un chaos indescriptible bien dépeint dans une conférence récente sur l'action du « *Goubprodukt* », par nos compagnons Judilewitsch et Morgunoff (juifs).

• Pour réaliser idéalement notre plan de concentrer tous les produits entre nos mains (plan de la Société de Moscou, fondée à la fin de 1884), nous avons beaucoup aidé à la haine et aux dissensions de la nationalité russe, des nationalistes et des internationalistes pour les Ukrainiens.

• La reconnaissance de la part des Russes de l'indépendance ukrainienne, le principe du mouvement antisémite et celui de l'Eglise nationale pourraient troubler complètement nos plans et nous forcer à de grands sacrifices.

• D'autre part, grâce à l'absence de solidarité entre les intellectuels

Quand ce cercle sera fermé, tous les Etats d'Europe seront enserrés dans ses replis comme dans un puissant étau (1).

Ajoutez à ce texte que les Juifs « préparent au monde le Roi-Despote issu du sang de Sion » (2), que le moment va venir de couronner leur « Maître du Monde » sur les ruines de l'anarchie (3), que ce roi des Juifs deviendra le « Patriarche du Monde » (4), le « vrai Pape et le Patriarche de l'Eglise internationale » (5), que ce roi des Juifs est enfin « l'Elu de Dieu » (6) et « l'incarnation du Destin » (7) ; considérez, d'autre part, que « par la miséricorde de Dieu, son peuple fut dispersé, et que cette dispersion qui parut au monde comme une faiblesse, a constitué, au contraire, sa puissance en le conduisant au seuil de la souveraineté universelle » (8), que déjà « tous les rouages du mécanisme de l'Etat sont mus par une force qui est entre les mains des Juifs, à savoir : l'Or » (9),

ukrainiens, grâce à la cupidité, à l'égoïsme et au manque de convictions de la part des intellectuels russes, nous pouvons ne rien craindre. Les imbéciles propriétaires russes, menés par notre presse, seront envoyés, comme moutons à l'abattoir, par ceux qui leur donneront à manger.

» Moi, comme représentant de *Poale-Sion*, je dois constater avec plaisir que les organisations sionistes et bundistes (le *Bund* est la ligue social-démocratique des juifs orientaux) sont devenues autant de bases du cercle qui a concentré en soi toutes les masses de la nation juive et qui ont mené à l'abattoir toutes les bêtes russes et ukrainiennes.

» Consolidant les bases de notre avenir, nous devons considérer comme première nécessité l'organisation d'une société juive nationale, forte, imposante avec des ramifications dans tous les partis et dans tous les Etats, pour arriver, par la suite, à une action normale et à un développement adéquat.

» Alors seulement l'activité ininterrompue de notre nation (juive) se développera vers un idéal historique, final, *d'accaparement de la puissance mondiale dans notre main*. Que vers ce but tendent tous les efforts de notre énergie sociale pendant notre vie vagabonde de deux mille ans.

» **RAPPOPORT** ».

(1) M^{re} JOUIN : *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 43.

(2) *Id.*, p. 50.

(3) *Id.*, p. 47.

(4) *Id.*, p. 109.

(5) *Id.*, p. 115.

(6) *Id.*, p. 140.

(7) *Id.*, p. 142.

(8) *Id.*, p. 83.

(9) *Id.*, p. 57.

que les emprunts d'Etat actuels » ont fait de tous les gouvernements les débiteurs insolvables de la Haute Banque juive (1), que la Presse qui « domine l'esprit public » est « tombée entre les mains » des Juifs (2), que, pour atteindre leur but, ils ne reculeront pas même devant la Terreur (3), que par ces moyens ils opprimeront tant les chrétiens, que ceux-ci seront obligés de leur offrir l'hégémonie mondiale, et qu'enfin ce sera le supergouvernement juif (4) ; pesez les paroles et les faits, et vous comprendrez que le serpent symbolique, plus puissant encore que le serpent runique du dieu Thor, enserrera, non pas l'Europe, mais tout l'univers (5),

Telle est l'œuvre actuelle du peuple juif.

3° La Religion Juive

En troisième lieu, la religion.

La religion juive est une question essentiellement messianique, et c'est cette dépendance du Messie qui fait du peuple juif l'irréconciliable ennemi des peuples chrétiens. Pour lui, la question religieuse allume le brandon de discorde de toutes les haines et de toutes les révolutions. Dans ce sens, M. Bernard Lazare écrit :

Le Juif est le vivant témoignage de la disparition de cet état qui avait

(1) *Id.*, p. 129.

(2) *Id.*, p. 43.

(3) *Id.*, p. 68.

(4) *Id.*, p. 59.

(5) Comme les Allemands invoquèrent leur vieux Dieu, Thor, l'invincible guerrier, il est curieux de rapprocher le serpent germano-runique du serpent judéo-symbolique. Nous lisons dans le *Chant de la Sibylle* :

« Alors accourra l'illustre fils de la Terre (Thor) ; le premier né d'Odin viendra combattre le serpent, et le serpent succombera sous les coups du défenseur de Midgard ; tous les hommes disparaîtront du monde ; le vainqueur s'éloignera du monstre en chancelant ; il marchera neuf pas et tombera semblable au vaincu ».

Et trois strophes plus loin :

« Les Ases se réuniront dans le champ de l'Ida ; ils parleront de l'immense serpent qui entourait la terre et se ressouviendront des grandes œuvres et des anciens mystères du Très-Haut ». (Edelestang du MÉRIL : *Histoire de la Poésie scandinave*, p. 110-111 ; Paris, Brockhaus et Avenarius, 1839).

Des deux serpents, le runique était dans la tête des poètes ; mais le juif est dans nos jambes, ce qui est plus grave.

à sa base des principes théologiques, état dont les antisémites chrétiens rêvent la reconstitution. Le jour où le Juif a occupé une fonction civile, l'état chrétien a été en péril; cela est exact, et les antisémites qui disent que les Juifs ont détruit la notion de l'état pourraient plus justement dire que l'entrée des Juifs dans la société a symbolisé la destruction de l'état, de l'état chrétien, bien entendu (1).

Les désirs de l'auteur devançant les événements. L'Etat chrétien n'est détruit qu'extérieurement, et la laïcisation des sociétés, basée sur des lois intangibles, est plus apparente que réelle. Mais nous retenons l'action du Juif qui « travaille à son œuvre séculaire : l'ancantissement de la religion du Christ » (2). Aussi, le Juif est-il « toujours haineusement antichrétien », non seulement comme l'accorde M. Bernard Lazare, contre les gouvernements d'Orient, « où règne encore un antisémitisme légal » (3), mais contre les Etats chrétiens d'Occident, et en particulier contre la France et contre l'Eglise catholique.

Israël enveloppa dans la même haine ses fils qui se convertissaient, les minéens, et nous lisons encore dans le livre de M. Bernard Lazare :

En désertant la foi nationale, les minéens désertaient le combat contre Rome et contre l'étranger; ils étaient traitres à la patrie, à la religion juive; ils se désintéressaient d'une lutte qui était vitale pour Israël; groupés autour de leurs nouvelles églises, ils regardaient d'un œil indifférent la gloire de la nation s'écrouler, son autonomie disparaître, et non seulement ils ne combattaient pas contre la louve, mais encore ils énervaient le courage de ceux qui les écoutaient. C'est contre eux, contre ces antipatriotes, que furent rédigées des formules de malédiction; les Juifs les mirent au ban de leur société, il fut licite de les tuer, comme il était licite de tuer « le meilleur des goïm » (4).

En vérité, on s'attendait peu à cette conclusion. Le meilleur des goïm, c'est-à-dire des chrétiens, un saint François de Sales, un saint Vincent de Paul, doit encourir la même haine des Juifs qu'un traître et un apostat, et il est licite de le tuer par la raison qu'il est « le meilleur ». Voilà bien le Juif, « haineusement antichrétien », d'une haine froide, calculée, absolue,

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 361.

(2) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 350.

(3) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 351.

(4) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 290.

concrétisée dans une formule où la condamnation de la masse serait trop imprécise, où celle du méchant paraîtrait excusable, où tous sont frappés d'une même sentence de mort, puisqu'elle part du meilleur, du juste, du saint. A la réflexion, c'est la tare du Juif. Cette sentence de mort du meilleur des goïm, vient du Calvaire, où le Juste, le Saint, fut cloué sur une Croix. Avec le Juif, il faut, malgré tout, revenir à son déicide ; sa haine ne poursuit pas le pire, mais le meilleur. Tel est le sens de ces mots : « Comme il est licite de tuer le meilleur des goïm » (1).

Or, cette prescription talmudique explique justement la haine religieuse d'Israël. La religion mosaïque, en effet, ne saurait contredire la religion chrétienne qui a gardé les deux tables de la Loi du Sinaï, dont le Canon, plus complet que celui des Juifs, relève dans les Prophètes jusqu'aux moindres caractères du Messie, ayant pour base d'ailleurs de son apologétique la parole du Maître : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes ; je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir » (2). La loi, appelée la *Thorah* chez les Juifs, répond aux cinq livres de Moïse, le Pentateuque ; les Prophètes signifient ici les autres Livres de l'Ancien Testament. « *Non veni solvere, sed adimplere* » ; le mot « *adimplere* » ne veut pas dire simplement que le Christ a accompli tout ce qui était prophétisé de Lui dans les Ecritures jusqu'au « *Sitio* » (3), du Calvaire, suivi du « *Consummatum est*, tout est consommé » (4) ; mais « *adimplere* » comprend le développement de la religion juive poussé à sa dernière perfection.

(1) Cette haine religieuse, qu'aucun autre peuple n'est capable d'éprouver au même degré que le peuple juif, après avoir crucifié le Christ, se tourna contre Paul, l'Apôtre des nations. Les Juifs le poursuivirent de ville en ville, de pays en pays, d'une partie du monde à l'autre, depuis Damas jusqu'à Jérusalem, depuis Jérusalem jusqu'à Rome. Contre lui et ses communautés chrétiennes, ils excitaient les femmes, les hommes d'affaires, les soldats païens, les fonctionnaires et même les gouvernements romains. Ils osèrent corrompre les marins pour le faire périr au cours de ses navigations. L'Apôtre se plaint déjà, dans sa deuxième épître aux Corinthiens (xI, 23-33) d'avoir supporté la prison, les coups, les flagellations, la lapidation, trois naufrages, et ces persécutions ont souvent pour auteurs ceux de sa race, *periculis ex genere*, et de faux frères, *periculis in falsis fratribus*, c'est-à-dire les docteurs judaïsants, qui furent les adversaires irréconciliables de saint Paul.

(2) *Matth.*, v, 17.

(3) *Joan.*, xIx, 28.

(4) *Joan.*, xIx, 30.

« Jésus, écrit un commentateur, réalisera en sa personne les figures et les prophéties ; en débarrassant la Loi des interprétations humaines qui en altéraient l'esprit, il la ramènera à son idéal divin ; et ainsi, la nouvelle alliance s'établira sur l'ancienne comme sur une base divinement préparée ; à la fleur succédera naturellement le fruit, sans qu'il y ait abolition ni renversement, mais épanouissement et progrès » (1), Ce progrès en fait la « loi d'amour », formulée par Jésus Lui-même en ces termes :

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit.

C'est là le plus grand et le premier commandement.

Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Dans ces deux commandements sont renfermés toute la Loi et les Prophètes (2).

Ainsi, la Loi et les Prophètes, qui résument la religion juive, sont condensés dans le double précepte de la charité de Dieu et du prochain. L'ancienne Loi se complète par la nouvelle ; mais, tandis que la première s'attarde dans l'attente messianique, la seconde s'épanouit dans la réalisation des promesses du Messie ; toutefois, l'une et l'autre ne furent jamais opposées comme principes ni comme morale. Aussi n'est-ce pas la loi de Moïse qui fait du Juif l'ennemi du chrétien, mais son interprétation ; à ce point que, d'après la parole de David, « la Table de la Loi est devenue pour les Juifs un piège » (3), parce qu'ils l'ont altérée et défigurée par d'adultères et impies transformations ; c'est le Talmud (4).

L'étude détaillée du Talmud et les nombreuses citations que nous devons lui emprunter font partie de tout notre travail sur la Judéo-Maçonnerie envisagée au triple point de vue de la Contre-Eglise, du Contre-Etat et de la Contre-Morale. Il nous

(1) Aug. CRAMPON, *La Sainte Bible*, vi, 21 ; Paris, Desclée, s. d. — Cf. Cl. FILLION, *La Sainte Bible*, xx, 109 ; Paris, Lethielleux, 1895.

(2) *Matth.*, xxii, 38-40.

(3) *Ps.*, lxxviii, 23. Cf. *Rom.*, xi, 9.

(4) Nous parlerons du *Talmud*, du *Schulchan Aruch* et du *Kahal* dans la seconde partie de cette étude, qui traitera spécialement de la Judéo-Maçonnerie au titre de Contre-Eglise. Ces trois sources sont une déformation de la religion mosaïque qui fait du Juif l'ennemi du chrétien, c'est son irrégion, son antichristianisme qui date non pas du Sinaï, mais du Calvaire.

suffit d'établir ici, dans un canevas éclectique, quelques rapports saisissants entre le Talmud et les « Protocols », de telle sorte que l'authentique véracité de ce document trouve sa démonstration écrite dans les livres talmudiques aussi clairement que sa certitude critique ressort des événements de l'heure présente.

Le Talmud et les « Protocols »

Le plan judéo-maçonnique des « Protocols » comprend un but : l'hégémonie mondiale ; un moyen : l'or ; un résultat : le supergouvernement juif. But, moyen et résultat se retrouvent dans les livres talmudiques.

Sans doute, les livres talmudiques ne furent pas à leur apparition aussi corrompus qu'ils le devinrent par la suite. Dans la lettre du cardinal de Crémone au cardinal Palotta, à Vienne, en 1629, nous lisons :

Il est vrai, ainsi du moins le pensent quelques-uns, que parmi les premiers auteurs du Talmud, il y en a eu certains qui écrivirent une doctrine bonne et conforme aux mystères de notre sainte religion chrétienne (1).

Aussi, la Mischna, terminée vers le deuxième siècle, ne présente-t-elle pas les déviations de la Gemara, qui ne le fut qu'au cinquième ; et dans cette dernière composition, le Talmud de Babylone est beaucoup plus dépravé que celui de Jérusalem. C'est pourquoi le cardinal de Crémone continue sa lettre en ces termes :

Néanmoins ceux qui écrivirent après eux corrompirent cette doctrine, et les écrivains qui se sont succédé ont tellement vicié et gâté toutes choses que chacun des volumes renferme non seulement des outrages et des blasphèmes exécrables contre Jésus-Christ, notre Sauveur, des fables et des mensonges qui corrompent le vrai sens de l'Ecriture Sainte, mais encore des préceptes et des commandements contraires à la loi même de Moïse, à tout le droit des gens et à toutes les lois naturelles qu'ils sont, comme simples hommes, tenus d'observer (2).

La Domination universelle

Au reste, cette compilation des sentences rabbiniques se transmettait déjà oralement au temps de Notre-Seigneur ; elle

(1) *Analecta Juris Pontificii*, 4^e série, t. II, col. 1.417. Nous donnons cette lettre importante dans les *Appendices*.

(2) *Eod. loc.*

relève de l'école pharisaïque, et elle fut condamnée souvent par le divin Maître. Le but du peuple juif était bien la domination universelle dans le sens de l'exégèse matérialiste des Pharisiens, à qui le Christ répondit lorsqu'ils lui demandaient quand viendrait le royaume de Dieu : « La venue du royaume de Dieu ne frappera pas les regards. On ne dira point : Il est ici ou il est là ; car, voyez, le royaume de Dieu est au milieu de vous » (1). C'était l'opposition du règne spirituel de l'Eglise à l'attente pharisaïque d'un Messie conquérant et fondateur d'un empire universel.

Inutile d'ajouter que Jésus ne fut pas compris, pas même de ses disciples, puisqu'au soir de Pâques les deux voyageurs d'Emmaüs lui disaient : « Nous espérions que c'était lui qui devait racheter Israël » (2), et que les Apôtres eux-mêmes, au moment de son Ascension, lui posaient encore cette question : « Le temps est-il venu où vous rétablirez le royaume d'Israël ? » (3). C'est ce royaume terrestre qu'attendent les Juifs et que promet le *Talmud*, après la ruine de l'Eglise catholique. Pétrir la mentalité juive de ces idées d'un faux messianisme comprend tout l'effort des rabbins talmudiques, qui distinguent entre Jésus, fils de Joseph et Messie de misère, et le Messie de gloire qui sera le vrai fils de David.

Le Messie, écrit Drach, rabbin converti, que les Juifs s'obstinent à attendre, malgré que de son côté il s'obstine à ne pas venir, doit être un grand conquérant qui rendra toutes les nations du monde esclaves des Juifs. Ceux-ci retourneront dans la Terre Sainte triomphants et chargés des richesses enlevées aux infidèles. Jérusalem sera ornée d'un nouveau Temple... les moindres moellons seront en diamant (4).

(1) LUC, xvii, 20-21.

(2) LUC, xxiv, 21.

(3) Act. Apost., i, 6.

(4) Le chevalier P.-L.-B. DRACH : *De l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, i, 98 ; Paris, Mellier, 1844. L'auteur ajoute : « Nous consacrerons un chapitre aux extravagances que les rabbins débitent à ce sujet ».

Nous lisons dans les *Analecta Juris Pontificii* (I, col. 772) :

« Ces doctrines religieuses et morales de la secte pharisaïque dans laquelle se perdirent ensuite tous les juifs infidèles à l'appel du Sauveur, se retrouvent dans le *Talmud*. Le rabbin Moïse, rendant compte de la compilation de ce livre, écrit : « Le motif qui porta notre saint maître à le faire fut qu'il vit diminuer les étudiants et croître les travaux et les » adversités ; un royaume mauvais (l'Eglise) montait et dominait le

Ouvrons le *Talmud* lui-même pour y trouver quelques assertions sur le règne messianique et l'empire mondial des Juifs :

Le Messie rendra aux Juifs le sceptre royal du monde, tous les peuples le serviront et tous les royaumes lui seront soumis (1).

Alors chaque Juif aura 2.800 serviteurs et 310 mondes (2).

Mais cette époque sera précédée d'une grande guerre dans laquelle les deux tiers des peuples périront. Il faudra sept ans aux Juifs pour brûler les armes conquises (3).

Le célèbre rabbin Maimonides croit aussi à l'empire temporel des Juifs sur le monde entier (4).

Les dents des anciens ennemis d'Israël pousseront de leurs bouches et atteindront une longueur de 22 aunes (5).

Le Messie recevra les dons de tous les peuples et il ne refusera que ceux des chrétiens (6).

D'ailleurs, comme Israël et la majesté divine signifient la

« monde, et Israël se transférerait aux extrémités de la terre ». La subordination de la loi révélée à la tradition orale, et, pour mieux dire, l'abandon de la première pour la seconde, est l'erreur caractéristique des talmudistes. Ils disent que l'étude du *Talmud* l'emporte sur celle de la *Bible*, qu'elle est plus méritoire. Le rabbin Isaac Abuaf enseigne que le fondement de la religion judaïque est dans la loi orale (c'est-à-dire les doctrines des pharisiens) et non dans celle de Moïse. D'autres rabbins, parmi lesquels Abarbanel, disent que la loi orale du *Talmud* a corrigé les défauts de celle de Moïse, et en a éclairci les obscurités. Les rabbins décrétèrent l'anathème contre quiconque ne croirait pas à l'origine divine de leur loi orale ».

(1) Tract. *Kethuboth*, fol. 111 b ; Tract. *Sab.*, fol. 30 b ; Tract. *Sanhedrin*, fol. 88 b et 99 a. Dans les deux premiers traités, on lit : « Quand le Messie viendra, la terre produira des gâteaux, des habits de laine et du froment dont les grains seront aussi gros que deux rognons du plus grand bœuf ».

(2) *Jalqût Simeoni*, fol. 56, et *Bachaï*, fol. 168. Cf. Tract. *Sanhedrin*, fol. 101 a. Pour les références du *Talmud*, voir spécialement : Aug. ROHLING, *Le Juif talmudiste*, trad. Max. de Lamarque ; Bruxelles, Vromant, 1888, et I.-B. PRANAÏTIS, *Christianus in Talmude Judæorum*, Petropoli, 1892. D'ailleurs, nous retrouverons le même enseignement dans notre traduction du *Schulchan Aruch*. Cf. *Rev. intern. des Soc. secr.*, VII, 433-437.

(3) Abarbanel, *Masmia Jesua*, fol. 49 a.

(4) *Perus Ha-misna* ad Tract. *Sab.* l. c.

(5) *Othioth d'Rabbi 'Aqiba*, 5, 3.

(6) Tract. *Pesachim*, fol. 118 b.

même chose, selon le *Talmud*, il s'ensuit rigoureusement que le monde entier appartient aux Juifs. Le texte suivant en contient une formelle déclaration :

Si le bœuf d'un Juif heurte le bœuf d'un étranger, le Juif sera libre (c'est-à-dire irresponsable); mais si le bœuf d'un étranger fait du mal au bœuf d'un Juif, l'étranger sera obligé de restituer au Juif tout le dommage; car, dit l'Écriture, Dieu a mesuré la terre, et il a livré les goïm aux Juifs. Il voit les sept commandements des enfants de Noé, et parce que ceux-ci ne les ont pas observés, il se leva et livra leurs biens aux Israélites (1) .

Les enfants de Noé comprennent, d'après le *Talmud* (2) et les autres rabbins (3), tous les peuples de la terre, en opposition avec les enfants d'Abraham. Aussi, le rabbin Albo (4) et d'autres avec lui, n'hésitent pas à dire « *que Dieu a donné aux Juifs pouvoir sur la fortune et la vie de tous les peuples* ».

Les *Analecta Juris Pontificii* disent avec raison :

Conformément à l'idée de l'école pharisaïque qui rejeta le véritable Messie et sa rédemption spirituelle, le *Thalmud* ordonne de croire qu'il paraîtra sous ce nom un grand conquérant, qui doit fonder un puissant empire, subjuguier les nations ennemies, détruire toutes les religions dominantes, et particulièrement le christianisme. Tel est le grand article de la croyance thalmudique. Saint Jérôme, qui connaissait à fond la doctrine des Juifs, interprétant le passage de Daniel sur la petite pierre qui brise la statue, dit : « Les Juifs qui rejetèrent Jésus-Christ interprétèrent cette pierre en leur faveur, et se persuadèrent qu'elle désignait le peuple d'Israël qui serait assez puissant vers la fin des siècles pour renverser tous les royaumes de la terre et régner lui-même à perpétuité ». Le rabbin Abarbanel discutant le chapitre 30 de Jérémie dit qu'il désigne le règne du Messie attendu par les Juifs, dans lequel il sera fait une extermination totale des Chrétiens et des Gentils. Défense est faite de fixer l'époque de la venue du Messie. Les Juifs thalmudistes, dit un écrivain, ne voient et n'attendent que le bruit des armes, expéditions militaires, dévastations de provinces, renversement d'empires, et victoire sur toutes les nations pour s'ouvrir ainsi la voie à leur glorieux retour dans Jérusalem et au rétablissement de leur gloire passée. Tous les commentaires rabbiniques sont pleins de ces idées qu'ils ordonnent de

(1) Tract. *Baba Qamma*, fol. 37 b.

(2) Tract. *Megilla*, fol. 13 b ; Tract. *Sequalim*, fol. 7 a ; Tract. *Sotâ*, fol. 36 b.

(3) *Sepher Cad Ha-qemach*, fol. 56, col. 4, et *Bachai*, ad *Genes*, 46, 27.

(4) *Sepher Halqarim*, III, xxv, et *Jalqut Simeoni*, ad *Heb.*, fol. 83, col. 3, n° 563.

transmettre et d'inculquer à toute la nation d'Israël pour la préparer à un événement si heureux pour elle et si terrible pour toutes les autres nations. qu'ils espèrent subjuguer et réduire en esclavage (1).

Mais on objectera que si l'accession à cet empire universel par l'emprise des Etats, leur bouleversement, les guerres et la ruine totale du monde, peut former le thème d'un rêve oriental et hanter le cerveau d'un rabbin, c'est un conte des *Mille et une Nuits* qui ne saurait passer dans le domaine historique. Ne concluons pas si précipitamment.

D'abord ce rêve talmudique berce les espoirs d'Israël depuis plus de 2.000 ans. S'il était pleinement illusoire, il n'eût pas résisté à l'usure et aux réalités du temps. Ensuite, le *Talmud* promet le triomphe final aux Juifs sans une mobilisation guerrière fort inutile contre le genre humain. Le grand moyen d'action est le même dans le *Talmud* que dans les « Protocols » : c'est l'OR.

L'Or juif

Nous avons déjà rappelé plus haut qu'aux jours de la dispersion, par suite des diverses captivités du peuple juif, l'agriculture fut mésestimée pour faire place au négoce et à l'agiotage. Le *Talmud* ne négligea pas un enseignement si riche en avantages pour sa nation et si conforme aux aptitudes juives ; et, tandis que le rabbin Eléazar disait : « Il n'y a point de pire métier que l'agriculture », le rabbin Rabb ajoutait : « Toutes les récoltes du monde ne valent pas le commerce » (2). Ces simples mots consignés dans le *Talmud* élèvent à la hauteur d'un précepte religieux la vocation d'Israël, déjà figurée par le veau d'or. Pour écarter tout scrupule d'usure, de vol, de spéculation et de haute banque, il était logique que le *Talmud* attribuât aux Juifs, de par Dieu, tous les biens de la terre ; et les *Analecta* relèvent la maxime suivante des talmudistes :

Les propriétés des goïms chrétiens sont, et elles sont réputées comme un désert, ou comme les sables de la mer ; quiconque les occupera le premier, en sera le légitime possesseur (3).

(1) *Analecta Juris Pontificii*, I, col. 773 ; art. de HEYMANS, Bruxelles, 1849.

(2) *Jebhamoth*, I, 63, 1. Voir plus haut p. 34.

(3) *Analecta Juris Pont.*, I, col. 774.

Maimonides, l'aigle de la Synagogue et le plus grand homme qui ait paru depuis Moïse, écrivait dans son commentaire sur le chapitre XI de la *Mischna* :

C'est déjà une chose manifeste par elle-même que le voyageur étranger au judaïsme qui meurt sans laisser de fils prosélytes, est réputé sans héritiers; et quiconque entrera le premier en possession de ses biens en sera jugé possesseur légitime.

Partant toujours de ce principe que le monde entier appartient aux Juifs, le même rabbin, Maimonides, écrit que le commandement : « Tu ne voleras pas » signifie qu'on ne doit pas voler un homme, c'est-à-dire un juif (1); mais il a soin d'enseigner ailleurs que la jouissance d'une chose volée à un non-juif est chose permise (2).

Naturellement « il est permis de tromper un goï et de pratiquer l'usure à son égard » (3). La restitution est illicite : « Celui qui rend au goï ce que celui-ci a perdu ne trouvera pas grâce auprès de Dieu », car « il est défendu de rendre au goï ce qu'il a perdu » (4).

Maimonides écrit encore :

Dieu a ordonné de pratiquer l'usure envers un goï et de ne lui prêter d'argent que dans le cas où il nous consent des intérêts, en sorte qu'au lieu de lui accorder du secours, nous devons lui faire du tort, même quand il nous est utile (5).

Encore une citation, elle est du rabbin Schwabe :

Si un chrétien a besoin d'argent, le Juif saura le tromper en maître; il ajoutera intérêt usuraire à intérêt usuraire, jusqu'à ce que la somme soit si élevée que le chrétien ne puisse la payer sans vendre ses biens, ou jusqu'à ce que la somme monte à quelques centaines ou à quelques milliers selon la fortune, et que le Juif commence à faire un procès et obtienne des juges le droit de prendre possession des biens du chrétien (6).

Au lieu d'un chrétien, mettez un Etat chrétien; au lieu d'un Juif, mettez un consortium de Haute-Banque juive consacré

(1) *Sepher Ha-mizvoth*.

(2) *Jad Chaz., hilch Geneba*, 1.

(3) Tract. *Baba Bathra*, fol. 54 b. V. *Chosen Mispal*, 156, 1.

(4) Tract. *Sanhedrin*, fol. 76 b, et Tract. *Baba Qamma*, fol. 113 b.

(5) *Sepher mizv.*, f. 73, 4.

(6) *Jud. Deckmantel*, p. 171.

aux opérations financières talmudiques, vous aurez bientôt une dette publique insolvable, l'or juif tiendra le marché des valeurs et il réalisera, ce qui est plus grave, l'achat et la baisse des places, de la presse, des consciences, des âmes, et pour les corps, hélas ! ce sera la traite des blanches. N'est-ce pas là le plan des « Protocols » ? Et quel est l'Etat de nos jours qui ne se penche au bord de cet abîme judéo-maçonnique ? Le serpent symbolique termine son cercle fatal ; d'où vient-il ? Du *Talmud*. Comment se nomme-t-il ? Le Supergouvernement d'Israël.

Le Supergouvernement juif

Ce Supergouvernement a pour base, d'après les « Protocols », la ruse et l'hypocrisie. Ce sont bien les principes du *Talmud*.

Ruse et mensonge se retrouvent particulièrement dans les serments des Juifs qui ne font que suivre l'exemple de leurs rabbins. 'Aqiba prêta un serment et pensa en lui-même qu'il n'était pas valable (1). Jochanam trompa une noble dame au sujet d'un secret en disant : « Au Dieu d'Israël, je ne veux pas le révéler » ; la dame crut que le rabbin s'engageait devant Dieu, tandis que ces paroles signifiaient : « Au Dieu d'Israël je ne dirai rien, mais je le révélerai au peuple d'Israël » (2). D'après la doctrine rabbinique, la restriction mentale suffit pour annuler le serment, et elle est permise chaque fois qu'un juif doit le prêter, même devant la justice (3). D'ailleurs, le jour du Kippour, ou fête de l'expiation, une simple prière délie les Juifs de tous les vœux, contrats, serments violés dans l'année, si bien qu'ils ne sont jamais parjures ni dans l'obligation de réparer le tort dont ils sont coupables (4).

Quant à l'hypocrisie, citons ce simple extrait des *Analecta* :

Une autre maxime du pharisaïsme est l'hypocrisie. Le chap. 23 de saint Mathieu fait connaître plusieurs des motifs pour lesquels N.-S.

(1) Tract. *Callâ* II.

(2) Tract. *Abod. Zar.*, fol. 28 a, et Tract. *Jomma*, fol. 84 a.

(3) *Jore Ded*, paragr. 232, 12 et 14.

(4) Nous n'insistons pas sur la doctrine talmudique dans cet aperçu général, puisque nous devons la reprendre plus en détail. Ici encore l'application diplomatique de ces principes fait de tous les traités des « chiffons de papier », et du Traité de Versailles « un torchon », selon l'expression du colonel Reinhardt, à Berlin. (Manchette de l'*Action Française*, 23 mars 1921).

accusait les pharisiens de ce vice si nuisible à la société. D'accord avec leurs maîtres, les thalmudistes approuvent l'hypocrisie, si elle procure quelque avantage ou qu'elle empêche un dommage; en un mot, ils accordent pour motif de lucre ce qui serait coupable sans cela. Le rabbin Ascer, parlant de la conduite des juifs avec les goïms, dit ouvertement de laisser les prohibitions des rabbins en vue de quelque gain. Cette hypocrisie enfante les adulations envers les chrétiens, les protestations de loyauté, de bienveillance et autres déclarations simulées dans le but d'entraîner les autres dans leurs filets. Les livres rabbiniques approuvent ces artifices diaboliques. Dans les additions marginales du Thalmud, les rabbins font l'objection et disent : « Nous pourrions encore nous appuyer sur le fondement exprimé dans le Thalmud de Jérusalem, au sujet des paroles de la Mischnà qui interdisent le commerce. On demande de qui s'entendent ces paroles de la Mischnà ? On répond qu'elles regardent le goï, dont le Juif n'a aucune connaissance, et qu'il est d'ailleurs licite de commercer avec le gentil connu, parce que le Juif l'adule. Il existe encore là une autre tradition. Si un hébreu entre dans une ville et y trouve des goïms se réjouissant, il s'unira à leur réjouissance, parce que cette adulation lui attire leur bienveillance ». S'il faut croire Davity, auteur de la description générale de l'Asie, les rabbins avaient pour maxime de permettre à leurs coreligionnaires de professer extérieurement le christianisme, le mahométisme et toute autre religion lorsque leur intérêt le demandait, pourvu qu'ils eussent intérieurement la ferme volonté de mourir dans la synagogue (1).

Que de sentences talmudiques illustrent ces attitudes de trahison :

L'homme doit toujours être rusé dans la crainte de Dieu (2).

L'hypocrisie, dit le rabbin Bachaï, est permise quand le Juif en a besoin et qu'il a lieu de craindre. Qu'il honore le non-juif et lui dise : « Je vous aime » (3).

De tels principes de ruse et d'hypocrisie sont-ils les fondements solides d'un Etat et peuvent-ils étayer le Super-gouvernement juif ? Nous n'en sommes pas persuadé. Mais ils assurent la décomposition et la ruine des peuples, en leur introduisant, peu à peu, l'anarchie, le socialisme, le bolchevisme. N'est-ce pas la mise en œuvre des préceptes du *Talmud*, d'après lesquels « il faut tuer le plus honnête des

(1) *Analecta Juris Pontif.*, I, col. 776.

(2) Tract. *Berach.*, fol. 17 a.

(3) *Sepher Cad Ha-quemach*, fol. 30 a.

idolâtres ? » (1). Préceptes qui résument la religion juive dans ce commandement :

Celui qui fait couler le sang des impies (c'est-à-dire des non-juifs) offre un sacrifice à Dieu (2).

Telle est pratiquement la formule d'absolution des massacres de Pétrograd, de Moscou et de Budapest. Ne serait-ce pas également l'annonce de l'invasion asiatique dont M. Gaudin de Villaine parlait naguère au Sénat, en ces termes :

Ce qu'il faut constater, et ce que l'on ignore trop en France, c'est que le bolchevisme est en train d'accomplir une métamorphose considérable; il cesse d'être marxiste pour devenir hunnique; clamant à tous les vents la formule dangereuse : « L'Asie aux Asiatiques », il prépare dans la steppe, ainsi que je le disais il y a deux ans à cette tribune, un de ces monstrueux mascarats du monde barbare contre la civilisation, analogue à celui qui emporta jadis l'empire romain. De même que les Huns d'Attila entraînaient dans leur formidable exode, vers l'Ouest, le monde germanique, le bolchevisme actuel espère bien, en passant, se faire convoier par les Allemands, après avoir rompu la mince barrière polonaise. Car le but commun, Lénine l'a proclamé dans son discours du 2 novembre dernier à Moscou, *c'est la destruction de la France*. Et ici encore une fois, je ferai une citation empruntée à mon intervention du 26 mars de l'année dernière, puisque, là encore, j'ai vu juste. Vous constaterez si l'été prochain n'amène pas la réalité de ce que je vais vous lire :

« C'est pour l'été prochain, ajoutais-je, l'unité russo-asiatique faite sous la férule sanglante de Lénine et de Trotsky; l'empire tartare reconstitué de l'océan Glacial à la mer Caspienne et du Pacifique à la mer Noire, l'invasion de 4 à 5 millions de Tartares, Slaves, Chinois, Musulmans, convoyés par nos voisins d'Allemagne et venant battre le fossé du Rhin (3).

Donc, si le résultat immédiat n'est pas le Supergouvernement d'Israël, il sera certainement la ruine des pays catholiques suppliciés par le bolchevisme, et, jusqu'à l'heure de la revanche de Dieu, les survivants resteront les esclaves, les

(1) Tract. *Abod. Zar.*, fol. 26 b. Cf. *Tosaphoth* a I et *Masech. Sopharim*, pereq. 15.

(2) *Jalqût Simeoni ad Pent.*, fol. 245, col. 3, et *Midderas Bamidebar rabbâ*, p. 21.

(3) *Officiel*, 23 mars 1921, *Débats parlementaires*, séance du Sénat du 23 mars, p. 274.

parias, les flotes des Juifs, ces maîtres de l'univers, sinon par l'emprise finale de leur autocratique domination, du moins par la possession de l'or mondial et l'oppression de leur formidable tyrannie. Plus fort que l'islamisme et le paganisme, le *Talmud* aurait alors momentanément triomphé de l'Évangile.

Le Talmud et la Révolution

On objectera sans doute que l'Eglise a pour elle les promesses éternelles, — c'est vrai ; toutefois, ces promesses ne sont attachées à aucun peuple. Où retrouver les communautés chrétiennes d'Orient si florissantes aux premiers siècles du christianisme ? Battue par la tempête des éternelles persécutions qui ressortissent, elles aussi, des promesses éternelles, la barque de l'Eglise peut aborder d'autres rivages ; et, quelque inconcevables que paraissent de tels bouleversements, ils ne sont ni impossibles, ni même sans fondements, puisqu'ils répondent au but judéo-maçonnique de déchristianisation des Etats d'Europe encore fidèles à la foi de leurs pères, mais déjà jugulés par les lois laïques qui les séparent brutalement de Rome, qui jettent en exil Dieu Lui-même, et qui s'appuient sur des connivences interconfessionnelles dont nous avons ressenti les effets néfastes encore plus dans la paix que dans la guerre. M. Gaudin de Villaine faisait remarquer ces infiltrations anticatholiques dans le discours que nous citons tout à l'heure :

La consigne dominante, disait-il, imposée à M. Wilson par le sectarisme judéo-protestant, fut de s'opposer par tous les moyens à une intervention quelconque de la papauté dans les œuvres de la paix mondiale, de protéger l'unité des puissances protestantes, également par tous les moyens et, en première ligne, l'unité allemande, — vous ne l'avez pas oublié — de combattre sans rémission et sous toutes formes les intérêts catholiques en Europe. Et, dans ces œuvres obscures, M. Lloyd George fut le plus fidèle lieutenant du Président américain.

D'où la terreur sans pitié en Irlande. Allez-vous trouver une seule feuille maçonnique, non catholique, qui défende aujourd'hui cette malheureuse Irlande livrée à toutes les violences ?

D'où l'opposition sournoise à la reconstitution de la Pologne, sans souci pour la sécurité de l'Europe. Vous savez quels événements se seraient produits l'année dernière — qui se reproduiront peut-être cette année — sans la clairvoyance de M. Millerand.

D'où la possibilité, pour la Grèce orthodoxe, de rétablir son gouvernement monarchique, bien que le monarque soit un ennemi de la France.

D'où, au contraire, l'opposition à la reconstitution de l'Autriche-

Hongrie sous le sceptre d'un prince qui est un ami reconnu de la France. L'échec de la paix séparée, en 1917, a les mêmes causes. Je n'insisterai pas pour le moment sur cette question, parce qu'on devra y revenir.

Enfin, l'œuvre sioniste et anti-française en Palestine est un dernier écho lointain et honteux de cette campagne à travers le monde contre les intérêts français (1).

La guerre religieuse contre les intérêts français secoue le monde entier, et, quelles que soient les formes protestantes, socialistes, travaillistes, maçonniques, soviétistes ou juives qu'elle revête, elle tire l'immoralité de ses principes, la barbarie de ses moyens, le nihilisme de ses effets du *Talmud*, code fondamental de toutes les forces antisociales qui n'entrent dans la mêlée humaine, comme le remarquait récemment M. Lloyd George⁽²⁾, que pour accumuler des ruines. Le Juif talmudiste a joué le rôle d'empoisonneur public.

Alors on croira progresser en opposant au Juif talmudiste le Juif réformiste. Erreur profonde. Tous les Juifs sont talmudistes au point de vue national, s'ils ne le sont plus au point de vue religieux ; et, de ce chef, tous les Juifs sont révolutionnaires et bolchevistes. La Haute-Banque fournit les fonds, comme Schiff pour la Russie ; les meneurs, les illuminés, le menu peuple, les bourreaux dont les mains humaines ne font plus que d'inhumaines besognes, la plèbe enfin, soulèvent et dirigent les révolutions. Une telle accusation semblera exagérée. Elle n'est pas de nous, elle est d'un Juif, M. Bernard Lazare. Lui aussi constate que le *Talmud*, qui contient « les préceptes égoïstes, féroces et nationaux dirigés contre les étrangers », que le *Talmud* « qui fut pour les Juifs un code, expression de leur nationalité, un code qui fut leur âme et par lequel ces affirmations, cruelles ou étroites, acquirent une force sinon légale, du moins morale », que le *Talmud* n'est plus le livre de chevet du Juif réformiste.

« Chez les Juifs occidentaux, écrit-il, chez les Juifs de France, d'Angleterre, d'Italie, chez une grande partie des Juifs allemands, cette aversion intolérante pour l'étranger a disparu. Le *Talmud* n'est plus lu par ces Juifs, et la morale talmudique, du moins la morale nationale du *Talmud*, n'a plus de prise sur eux. Ils n'observent plus les six cent

(1) *Officiel*, loc. cit., p. 272.

(2) Discours du 23 mars au Groupe parlementaire des nouveaux membres de la coalition.

treize lois, ils ont perdu l'horreur de la souillure, horreur qu'ont gardée les Juifs orientaux; la plupart ne savent plus l'hébreu; ils ont oublié le sens des antiques cérémonies; ils ont transformé le judaïsme rabbinique, en un rationalisme religieux; ils ont délaissé les observances familières, et l'exercice de la religion se réduit pour eux à passer quelques heures par an dans une synagogue, en écoutant des hymnes qu'ils n'entendent plus. Ils ne peuvent pas se rattacher à un dogme, à un symbole : ils n'en ont pas; en abandonnant les pratiques talmudiques, ils ont abandonné ce qui faisait leur unité, ce qui contribuait à former leur esprit. Le Talmud avait formé la nation juive après sa dispersion; grâce à lui, des individus d'origines diverses avaient constitué un peuple; il avait été le moule de l'âme juive, le créateur de la race; lui et les lois restrictives des sociétés avaient modelé le Juif. Les législations abolies, le Talmud dédaigné, il semble que la nation juive ait dû inévitablement mourir, et cependant les Juifs occidentaux sont encore des Juifs. Ils sont des Juifs parce qu'ils ont gardé vivace et vivante leur conscience nationale; ils croient toujours qu'ils sont une nation, et croyant cela, ils se conservent. Quand le Juif cesse d'avoir conscience de sa nationalité, il disparaît; tant qu'il a cette conscience, il permance. Il n'a plus de foi religieuse, il ne pratique plus, il est irréligieux, il est quelquefois athée, mais il permance parce qu'il a la croyance à sa race. Il a gardé son orgueil national, il s'imagine toujours être une individualité supérieure, un être différent de ceux qui l'entourent, et cette conviction l'empêche de s'assimiler, car, étant toujours exclusif, il refuse en général de se mêler par le mariage aux peuples qui l'entourent. Le moderne judaïsme prétend n'être plus qu'une confession religieuse; mais il est encore en réalité un *ethnos*, puisqu'il croit l'être, puisqu'il a gardé ses préjugés, son égoïsme et sa vanité de peuple, croyance, préjugés, égoïsme et vanité qui le font apparaître comme étranger aux peuples dans le sein desquels il subsiste » (1).

Or, cette conscience nationale, qu'une école moderne décorerait plutôt du nom de subconscience, fait de tout Juif, en même temps, et parfois à son insu, un étranger et un révolutionnaire. Les pages qui suivent sont trop concluantes pour les abrégier :

Quant à leur action, écrit encore M. Bernard Lazare, et à leur influence dans le socialisme contemporain, elle fut et elle est, on le sait, fort grande; on peut dire que les Juifs sont aux deux pôles de la société contemporaine. Ils ont été parmi les fondateurs du capitalisme industriel et financier et ils ont protesté avec la véhémence la plus extrême contre ce capital. A Rothschild correspondent Marx et Lassalle; au combat pour

(1) Bernard LAZARE, *lib. cit.*, p. 291-293.

l'argent, le combat contre l'argent, et le cosmopolitisme de l'agioteur devient l'internationalisme prolétarien et révolutionnaire. C'est Marx qui donna l'impulsion à l'Internationalisme par le manifeste de 1847, rédigé par lui et Engels, non qu'on puisse dire qu'il « fonda » l'Internationale, ainsi que l'ont affirmé ceux qui considèrent toujours l'Internationale comme une société secrète dont les Juifs furent les chefs, car bien des causes amenèrent la constitution de l'Internationale, mais Marx fut l'inspirateur du meeting ouvrier tenu à Londres en 1864, et d'où sortit l'association. Les Juifs y furent nombreux, et dans le conseil général seulement on trouve Karl Marx, secrétaire pour l'Allemagne et pour la Russie, et James Cohen, secrétaire pour le Danemark (1). Beaucoup de Juifs affiliés à l'Internationale jouèrent plus tard un rôle pendant la Commune (2) où ils retrouvèrent d'autres coreligionnaires.

Quant à l'organisation du parti socialiste, les Juifs y contribuèrent puissamment. Marx et Lassalle en Allemagne (3), Aaron Libermann et Adler en Autriche, Dobrojanu Ghérea en Roumanie, Gompers, Kahn et Lion aux Etats-Unis d'Amérique, en furent ou en sont encore les directeurs ou les initiateurs. Les Juifs russes doivent occuper une place à part dans ce bref résumé. Les jeunes étudiants, à peine évadés du ghetto, participèrent à l'agitation nihiliste; quelques-uns — parmi lesquels des femmes — sacrifièrent leur vie à la cause émancipatrice, et à côté de ces médecins et de ces avocats israélites, il faut placer la masse considérable des réfugiés artisans qui ont fondé à Londres et à New-York d'importantes agglomérations ouvrières, centres de propagande socialiste et même communiste anarchiste (4).

(1) Outre Marx et Cohen, on peut citer Neumayer, secrétaire du *Bureau de Correspondance de l'Autriche*; Fribourg, qui fut un des directeurs de la *Fédération Parisienne de l'Internationale* dont firent partie Loeb, Haltmayer, Lazare et Armand Lévi; Léon Frankel qui dirigea la section allemande à Paris; Cohen qui fut délégué de l'*Association des Cigariers* de Londres au *Congrès de l'Internationale* tenu à Bruxelles en 1868; Ph. Coenen qui fut, au même Congrès, délégué de la Section anversoise de l'Internationale, etc. (Voir: O. TESTUT: *L'Internationale*, Paris, 1871, et *L'Internationale au ban de l'Europe*, Paris, 1871-1872. Fribourg: *L'Association internationale des Travailleurs*, Paris, 1891).

(2) Entre autres Fribourg et Léo Frankel.

(3) Il y a encore quatre députés social-démocrates juifs au Reichstag allemand; et, parmi les jeunes socialistes, collectivistes et communistes anarchistes, on compte de nombreux Juifs. Citons aussi, parmi les réformateurs autrichiens, le docteur Hertzka, le promoteur de la colonie de Freiland, essai d'organisation sociale. Voir *Un Voyage en Terre libre*, par Théodor HERTZKA; Paris, Léon Chailley, éditeur.

(4) En avril 1891, les Israélites révolutionnaires de Londres ont fêté l'anniversaire de la fondation de leur club de Berner Street. « Depuis sept ans, déclara l'orateur qui fit l'historique du mouvement social juif,

J'ai donc très brièvement esquissé l'histoire révolutionnaire des Juifs, ou du moins ai-je tenté d'indiquer comment on pourrait l'entreprendre; j'ai fait voir comment ils procédèrent idéologiquement et activement, comment ils furent de ceux qui préparent la révolution par la pensée, et de ceux qui la traduisent en acte. On m'objectera qu'en devenant révolutionnaire, le Juif devient le plus souvent athée et qu'ainsi il cesse d'être Juif. Ce n'est que d'une certaine façon, en ce sens surtout que les enfants du Juif révolutionnaire se fondent dans la population qui les entoure, et que, par conséquent, les Juifs révolutionnaires s'assimilent plus facilement; mais en général les Juifs, même révolutionnaires, ont gardé l'esprit juif, et s'ils ont abandonné toute religion et toute foi, ils n'en ont pas moins subi, ataviquement et éducativement, l'influence nationale juive. Cela est surtout vrai pour les révolutionnaires israélites qui vécurent dans la première moitié de ce siècle, et dont Henri Heine et Karl Marx nous offrent deux bons modèles.

Heine, que l'on considéra en France comme un Allemand, et à qui, en Allemagne, on reprocha d'être Français, fut avant tout Juif. C'est parce qu'il fut Juif qu'il célébra Napoléon et qu'il eut pour le César l'enthousiasme des Israélites allemands, libérés par la volonté impériale. Son ironie, son désenchantement sont semblables au désenchantement et à l'ironie de l'*Ecclesiaste*; il a, comme le Kohélet, l'amour de la vie et des joies de la terre, et, avant d'être abattu par la maladie et la douleur, il tenait la mort pour le pire des maux. Le mysticisme de Heine vient de l'antique Job, et la seule philosophie qui l'attira jamais réellement fut le panthéisme, la doctrine naturelle au Juif métaphysicien qui spéculait sur l'unité de Dieu et la transforme en unité de substance. Enfin son sensualisme, ce sensualisme triste et voluptueux de l'*Intermezzo*, est purement oriental, et on en trouverait les origines dans le *Cantique des Cantiques*. Il en est de même pour Marx. Ce descendant d'une lignée de rabbins et de docteurs hérita de toute la force logique de ses ancêtres; il fut un talmudiste lucide et clair, que n'embarrassèrent pas les minuties niaises de la pratique, un talmudiste qui fit de la sociologie, et appliqua ses qualités natives d'exégète à la critique de l'économie politique. Il fut animé de ce vieux matérialisme hébraïque qui rêva perpétuellement d'un paradis réalisé sur la terre et repoussa toujours la lointaine et problématique espérance d'un éden après la mort; mais il ne fut pas qu'un logicien, il fut aussi un révolté, un agitateur, un âpre polémiste et il prit son don du sarcasme et de l'invective, là où Heine l'avait pris : aux sources juives.

On pourrait encore montrer ce que Boerne, ce que Lassalle, ce que

les révolutionnaires juifs ont paru, et, partout où il y a des Juifs, à Londres, en Amérique, en Australie, en Pologne et en Russie, il y a des Juifs révolutionnaires et anarchistes ». (En parlant de sept ans, il veut surtout parler de la date d'entrée des prolétaires juifs dans le mouvement révolutionnaire).

Moses Hess et Robert Blum tirent de leur origine hébraïque, de même pour d'Israëli, et ainsi on aurait la preuve de la persistance, chez les penseurs, de l'esprit juif, cet esprit juif que nous avons signalé déjà chez Montaigne et chez Spinoza. Mais si les écrivains, les savants, les poètes, les philosophes et les sociologues israélites ont conservé cet esprit, en est-il de même de cette masse qui, actuellement, vient au socialisme ou à l'anarchie ? Ici, il faut distinguer. Ceux dont je parle, ces Juifs de Londres, des États-Unis d'Amérique, de Hollande, d'Allemagne, d'Australie, acceptent les doctrines révolutionnaires parce qu'ils sont des prolétaires, parce qu'ils appartiennent à la classe désormais en lutte avec le capital et, s'ils s'attachent à la révolution, ils le font en vertu des lois sociales qui les poussent. Ainsi, ils ne provoquent pas la révolution, ils y adhèrent, ils la suivent et ne la génèrent pas, et cependant ces groupements ouvriers, détachés de la foi ancienne, ayant abandonné toute religion, toute croyance même, n'étant plus juifs au sens religieux du mot, sont juifs au sens national. Ceux de Londres et des États-Unis qui ont abandonné leur pays d'origine, fuyant la Pologne et surtout la Russie où ils sont persécutés, se sont fédérés entre eux ; ils ont formé des groupes qui se font représenter aux congrès ouvriers sous le nom de « groupes de langue juive » ; ils parlent un jargon allemand mêlé d'hébreu et, non seulement ils le parlent, mais encore ils publient leurs journaux et ils les impriment en caractères hébraïques (1). L'on objectera que, chassés de leur patrie et arrivant dans un pays dont ils ignoraient la langue, ils ont été obligés de s'unir et qu'ils continuaient tout naturellement à se servir de l'hébræo-germain qui leur était familier ; cette objection est très juste, mais il faut observer qu'en d'autres contrées, ainsi en Hollande, en Galicie, les Juifs ouvriers nationaux forment aussi des associations spéciales (2).

Donc, le Juif prend part à la révolution et il y prend part en tant que juif, c'est-à-dire en restant juif (3).

Cette rapide esquisse de la race, de la nationalité et de la religion d'Israël suffit pour faire du juif un être à part qui, malgré toutes les ambiances, tous les milieux, toutes les latitudes, toutes les conjonctures heureuses ou critiques qu'il

(1) A Londres se publie un de ces journaux : *Der Arbeiter Freund* ; à New-York, il s'en publie deux, dont l'un, quotidien : *Die Arbeiter Zeitung*, et un hebdomadaire : *Frei Arbeiter Stimme* ; paraît, en outre, une revue mensuelle : *Die Zukunft*. Ces journaux sont, soit socialistes, soit communistes-anarchistes.

(2) Les socialistes juifs de Hollande publient un journal dont le titre est *Ons' Blad*, organe des socialistes israélites. Les ouvriers socialistes juifs de Galicie publient, à Lemberg, un journal en caractères hébraïques et en jargon hébræo-germain : *La Vérité*.

(3) *Bernard LAZARE, lib. cit., p. 343 et seq.*

traverse, demeure immuablement un étranger ; et, de cette triple étude, il ressort, qu'à défaut même de sa religion perdue, de sa nationalité disparue, de sa race déchue, il y a au plus profond de lui-même une telle formation atavique, qu'aux heures décisives il lui monte du cœur au cerveau tous les enivremens des espoirs éternels de ses pères, incessamment en marche à la conquête du monde, et toutes les haines ancestrales qui, durant vingt siècles, répètent la clameur du Calvaire : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants » (1) ! Le Juif est toujours juif, sa pensée est talmudique, sa volonté despotique et son bras déicide. Tant qu'il ne s'agenouillera pas au pied de la croix du Christ, il restera l'ennemi de l'humanité.

(A suivre).

E. JOUIN,
Prélat de Sa Sainteté,
Curé de Saint - Augustin.

(1) *Matth.*, xxvii, 25.

APPENDICES

I

Les Juifs et les " Protocols "

Les Juifs combattent les « Protocols », d'abord par la suppression, ensuite par la négation. Cette double attitude nous apporte de sérieuses présomptions touchant l'authenticité de ce fameux document ; et, en tout cas, d'indéniables certitudes de sa véracité. Israël se prend dans ses propres filets.

La Suppression Juive des " Protocols "

Rappelons d'un mot qu'en Russie, l'édition de Nilus en 1917 fut brûlée dans une gare, et que le Juif Kerensky, arrivé au pouvoir, fit rechercher et détruire tous les exemplaires des « Protocols » à Petrograd et à Moscou (1). En Pologne, on essaya le même jeu, et le traducteur dut taire son nom pour sauver sa vie. Des tentatives similaires eurent lieu en Allemagne et en Angleterre (2). Enfin l'article suivant de notre correspondant de New-York est la confirmation irréfutable de la première tactique juive opposée aux « Protocols ».

Les " Protocols " des Sages de Sion et l'Indépendance Américaine

Les fameux « *Protocols* » des Sages de Sion furent apportés en Amérique par un officier russe, le capitaine A..., vers la fin

(1) M^r JOUIN, *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 4; Paris, Emile-Paul, 100, faubourg Saint-Honoré.

(2) Plus puissants en Angleterre que dans les autres pays, les Juifs essayèrent d'obtenir des pouvoirs publics la suppression des « Protocols ». Cf. *La Vieille France*, n° 170, 6 mai 1920, p. 20.

de 1917. L'exemplaire était un des volumes de l'édition de 1917 que Kerensky avait fait brûler en gare de Moscou.

M. S. de New-York, auquel fut remis le livre, le fit traduire du russe en anglais par sa secrétaire, M^{lle} B..., et afin de voir quelle serait la réaction produite sur un Américain de race pour lequel la question juive n'existait pas, il fit remettre la traduction à un officier américain, le capitaine H..., qui servait pendant la guerre dans le « Military Intelligence ». (Service secret, équivalant au 2^e Bureau).

Il semble que la lecture de ce document eut un effet immédiat sur cet homme qui trouva urgent de le soumettre à ses chefs. Il fit donc copier quelques exemplaires dont deux furent donnés, l'un au Ministère de la Guerre (War Office), et l'autre au Ministère des Affaires Etrangères (State Department) à Washington, par M. H. Carpenter.

En même temps, ce M. Carpenter qui avait encore une copie l'avait montrée à certains de ses amis, entre autres à un avocat de Washington, M. R. B... Celui-ci l'ayant eue entre les mains pour un très court espace de temps, mais ayant compris l'importance du plan sioniste, s'était servi de son dictaphone et avait acquis de cette façon la majeure partie des huit premiers « Protocols ».

Au mois de janvier 1919, cet avocat montra ces fragments à des amis, et tous se mirent en œuvre pour obtenir la copie complète des « Protocols » du livre de Nilus et pour retrouver le capitaine H... qui les avait eus. Chose étrange, cet officier avait été déplacé, et au Ministère de la Guerre, on ignorait son adresse, du moins on le prétendait.

Des tentatives faites auprès d'un fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères eurent pour résultat d'apprendre aux intéressés que « le document en question était considéré comme propagande bolcheviste », écrit par quelques ivrognes intelligents, au fond d'une cave sans doute, mais qu'à cause du caractère séditieux de cet écrit, on trouvait nécessaire de prendre toutes les mesures pour l'empêcher d'être répandu (*sic*). En effet, à ce Ministère, on gardait la copie dans un coffre-fort.

Au Ministère de la Guerre, même déception. Un officier, le capitaine J... avait eu le document en mains, et au cours de sa lecture, il se l'était vu péremptoirement enlevé « par ordre », et, quelque effort qu'il fit pour l'avoir de nouveau, ce fut en vain.

Devant ces menées bizarres, il va sans dire que les recherches ne devenaient que plus actives et plus obstinées.

Entre temps, le Comité Overman du Sénat avait commencé son enquête sur le bolchevisme, et le Docteur Simons, pasteur méthodiste, arrivant de Russie, avait au cours de son témoignage, parlé des Juifs et des « *Protocols* » des *Sages de Sion*.

Des copies du document semblables à celles qui se trouvaient aux Ministères de la Guerre et des Affaires Etrangères, ainsi que les Fragments des huit premiers « Protocols » avaient été remis aux Sénateurs, membres du Comité, mais le capitaine H... qui faisait des recherches sérieuses à ce sujet, ne fut pas convoqué. Il y a lieu cependant de croire que des copies furent fournies par M. Boris Brasol, qui lui-même avait obtenu sa copie du capitaine H... C'est d'ailleurs de cette traduction qu'il se servit pour l'édition des « Protocols », arrangée par lui et faite chez Small et Maynard de Boston.

Finalement, le petit groupe des intéressés dans l'affaire, aidés par un écrivain assez connu, M. Jérôme Landfield, qui avait réussi à retrouver le capitaine H..., parvinrent à se mettre en relations directes avec lui. On se rendit compte alors que ce capitaine H... était persuadé que ce document émanait des Juifs ou des bolchevistes et démasquait un plan diabolique en voie d'exécution, et qu'il était de toute urgence de le mettre sous les yeux du peuple américain.

Enumérer les gens auxquels lui et d'autres s'adressèrent pour obtenir les moyens de faire publier ces « Protocols » serait long et intéressant. Il faut espérer que M. H... le fera lui-même un jour. Cela mettra bien en relief la soi-disant indépendance des Américains. Des sénateurs comme M. Henri Cabot-Lodge, King de Utah, Chamberlain, Borah, Thomas du Colorado, etc..., lurent les « Protocols », mais n'osèrent pas en parler.

Des financiers dont il sera question plus loin promettaient... puis n'osaient pas tenir... Des professeurs, comme le D^r Nicholas M. Butler, encourageaient M. H... le plus possible, mais n'aboutissaient à rien.

La *Société de Défense Américaine* cependant, convaincue aussi que le plan des Sages de Sion devait être connu du public américain, faisait des efforts qui finalement, grâce à l'intervention de quelques membres du club de l'Université et de quelques financiers de Wall Street, aboutirent à l'édition des « Protocols » de Small et Maynard.

Quant aux imprimeurs et maisons d'édition auxquels s'adressa M. H..., le nombre est légion : Scribner et Dutton sont sur la liste; le *New-York Herald* et le *New-York Times* aussi... Dans ce cercle, au début, chacun se disait indépendant, n'ayant peur de rien, etc. Quelques-uns doutaient de l'authenticité du document, mais allaient cependant jusqu'à dire que si un Juif bien connu consentait à écrire la préface (ô innocence !...), ils éditeraient l'ouvrage. Dans ce cas, on prononçait les noms ou d'Otto Kahn, l'homme aux nationalités multiples, ou de Julius Kahn, député de Californie, ou du Rabbin Simon, de Washington. En dernier lieu, tous se dérobaient, et l'on n'était jamais plus avancé.

Il y eut entre temps des épisodes assez intéressants. Celui du *Public Ledger*, par exemple. Les 26 et 27 octobre 1919, ce journal de Philadelphie publia ce qu'il appelait la *Bible Rouge des Soviets*. Cette Bible Rouge n'était autre chose que les « Protocols » cuisinés par Carl Ackermann, un journaliste qui, entre autres mensonges, disait tenir le document d'un diplomate bien connu, au-dessus de tout soupçon, qui lui-même l'avait reçu d'un officier russe qui l'avait soustrait des archives secrètes des Soviets; et Carl Ackermann ajoutait que le diplomate était prêt à jurer de la vérité de cette assertion. Or voici exactement ce qui avait eu lieu : M. H... avait été mis en rapport avec James Gerard, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, auquel il avait remis une copie des « Protocols ». C'est lui le diplomate en question, — connu, oui, — mais au-dessus de tout soupçon, non. — Gerard donc avait fait maintes promesses d'aide à M. H... et n'avait trouvé rien de mieux que de communiquer le document à Carl Ackermann du journal le *New-York Times* et du *Philadelphia Public Ledger*. — Ce dernier s'était empressé de défigurer le document et de le publier sous la forme que l'on sait. Lorsque, quelque temps après, il fut mis au pied du mur par M. H..., Carl Ackermann, en avouant sa conduite si répréhensible, dit que James Gerard lui avait conseillé de parler à M. H..., avant de publier les « Protocols » comme « *Bible Rouge* », mais qu'il avait passé outre ce conseil. — Quoi qu'il en soit, Gerard non plus ne s'empressa pas de dire à M. H... qu'il avait trompé sa confiance, en disposant d'un manuscrit qui lui avait été prêté à titre purement confidentiel.

Le *Public Ledger*, ayant été attaqué pour la publication d'une

telle fraude, cessa ses articles. La note risible dans ce cas fut donnée dans une lettre de l'éditeur du *Ledger*, prétendant comme excuse que Carl Ackermann lui assura avoir agi de bonne foi. (Lettre de M. Spurgeon).

A quelle ou à quelles influences avaient obéi Carl Ackermann et James Gerard ? On le devine aisément, — à ceux qui avaient tout intérêt à supprimer la publication des « Protocols » tels qu'ils sont.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette circonstance, c'est que pas un journal, pas une voix dans la Presse américaine, *toute entre les mains des Juifs*, ne fit entendre la moindre protestation contre l'action du *Public Ledger*. Le vrai faux ne souleva aucune protestation, et le contraste est d'autant plus frappant que l'on voit aujourd'hui toute cette même presse américaine se lever en masse quand les « Protocols » sont publiés dans toute leur intégrité. Alors ils trouvent que c'est un faux.

Il est bon de noter en passant que ce Carl Ackermann de bonne foi, répéta cette même expérience de la publication des « Protocols en Bible Rouge » dans le journal anglais au Japon, le *Japan Advertiser*. La réponse à ce nouveau délit fut la publication des « Protocols » par une société russe, afin de réfuter les mensonges de Carl Ackermann.

Le second épisode ne manque pas non plus de saveur. Au commencement de 1920, un écrivain, M. William Hard, vint trouver M. H... et lui demanda de lui laisser lire les « Protocols », ce qui lui fut accordé. Il vint à deux reprises et prit maintes notes sur le document. Il discuta aussi le sujet avec M. H... qui ensuite n'en entendit plus parler pendant plusieurs semaines. Enfin, un beau jour, William Hard envoya de Washington un télégramme à M. H... lui disant qu'il ne pouvait nullement partager ses vues sur les « Protocols », etc., etc....

En effet, ses vues à lui, William Hard les exposa dans un article paru dans le *Metropolitan* de New-York, du mois de juin 1920; l'article est intitulé : « *Le grand complot juif* », et il tourne en ridicule l'idée d'un plan juif tel qu'il est exprimé dans les « Protocols ». On ne pouvait d'ailleurs s'attendre à mieux d'un écrivain suffisamment aux griffes des Juifs pour chanter leurs louanges dans leur journal mensuel le *Maccabean*, et qui a écrit « *Israël* ».

Cependant les « Protocols » commençaient à se répandre aux Etats-Unis. On en parlait dans maintes conférences.

Un pasteur de Seattle en avait obtenu une traduction venant de Sibérie et avait été tellement frappé de l'importance du contenu de ce document, qu'il était allé à Washington, trouvant nécessaire que le chef de l'Etat, M. Wilson, en prit connaissance. Il réussit d'ailleurs à les lui montrer et à les lire avec lui dans le courant du mois d'août 1919. S'il faut en croire l'écrivain mentionné plus haut, M. Jérôme Landfield, qui eut une entrevue avec ce pasteur, M. Wilson aurait été stupéfié à la lecture des « Protocols » et se serait écrié : « Maintenant, je comprends ce que Louis Brandeis a fait de moi et comment il m'a trompé ! »

Faut-il établir un rapprochement entre ce réveil de M. Wilson et la subite maladie si étrange qui le terrassa dès que dans un speech au cours de son voyage aux Etats-Unis (Sept. 1919), il osa parler d'un ton qui ne pouvait plaire à la bande Brandeis, Baruch, Schiff, Marshall, Strauss et C^e ?

Les « Protocols » parlent si clairement du sort de ceux qui ne sont pas dociles.... (1).

Woodrow Wilson, Paul Deschanel seraient-ils des exemples ?....

D'autres manuscrits des « Protocols » arrivaient de Sibérie. C'est ainsi que celui qui figure en photographie à la première page de l'édition Becwith, parue récemment aux Etats-Unis, fut apporté par un Russe à M. Jérôme Landfield, au printemps de 1919. C'était au temps où cet écrivain jouissait encore de la confiance des Russes, un peu avant qu'il n'eût publié dans le journal *The Review* son article intitulé : « *Les légions de menteurs de Lénine* (Lenin's lying Legions, octobre 1919) ; avant qu'il n'eût été rappelé à l'ordre par une lettre sévère de Mortimer Schiff (fils de Jacob), à laquelle il dut répondre en faisant amende honorable; avant qu'il n'eût passé entièrement au service du méprisable Boris Bachmétieff, vendu lui-même à Schiff; avant enfin que les Juifs, pour bien montrer qu'ils l'avaient subjugué et le tenaient désormais complètement entre leurs mains, l'eussent obligé à paraître à la synagogue de la Cinquième Avenue pour le contraindre à dire devant un millier de leurs congénères que les Bolchevistes n'étaient pas Juifs (2).

Il est juste cependant d'ajouter que, même après cela, M. Jérôme Landfield prêta son concours à M. H... en retraduisant les

(1) M^{re} JOUIN, « *Protocols* », p. 96, 97 et 102.

(2) Voir le *New-York Times* du 19 janvier 1920.

« Protocols » de ce manuscrit apporté de Sibérie. Grâce à sa plume heureuse, le document remanié par lui tel qu'il est publié maintenant dans la « Becwith edition » est de beaucoup supérieur à ceux parus en Angleterre et à Boston.

C'est d'ailleurs cette même traduction qui avait été achetée par la maison Putnam et devait servir à leur édition.

Remontant un peu en arrière, il est intéressant de suivre aux Etats-Unis les efforts faits de deux côtés pour arriver à un but commun : la publication des « Protocols ».

D'un côté, l'on voit l'effort prolongé et presque gigantesque d'un homme seul, M. H... C'est un Américain, un vrai, et il semble que les Américains qui désiraient voir les « Protocols » publiés dans leur pays aient dû naturellement s'adresser à lui et aient soutenu ses efforts. Par une étrange bizarrerie, on assiste cependant à un spectacle tout différent. C'est celui de voir un groupe de financiers américains, sachant pertinemment que M. H..., un Américain comme eux et patriote avéré, cherche à publier les « Protocols » dans un but patriotique, choisir pour ce travail un étranger qui s'est dit tour à tour Russe, Ukrainien, Polonais. Pourquoi ces Américains ont-ils passé outre M. H... et ont-ils choisi M. Brasol ? Une seule explication paraît plausible. Ces Américains avaient-ils calculé qu'en faisant faire le travail par un étranger qui, pendant un certain temps s'était affublé de l'épithète « monarchiste », ce serait se ménager une issue ouverte en cas de retraite forcée ? Une manœuvre assez singulière semblerait le prouver : c'est la démarche faite par un membre de ce groupe financier, M. G..., près de M. H... au cours du printemps 1920, pour lui demander certains documents et lui offrir un soutien pécuniaire s'il consentait à joindre son travail à celui de M. Brasol, dont l'édition à ce moment-là déjà était en voie de préparation à Boston, chez Small et Maynard.

Voulait-on ainsi neutraliser le seul effort vraiment américain qui affrontait toutes les difficultés aux Etats-Unis ? C'est M. G... qui a le mot de l'énigme.

Toujours est-il qu'il essuya un refus, M. H... tenant essentiellement à ce que son entreprise, si elle aboutissait, fût de tous points américaine, faite par des Américains, pour les Américains.

Après des mois et des mois de déboires, de rebuffades, de refus de toutes sortes, le jour enfin parut où M. H... entrevit la

possibilité de mener à bien son œuvre patriotique. Il choisit pour éditeurs des gens qui, malheureusement, ne l'étaient pas, mais qui lui paraissaient dignes de confiance. C'était la maison de Wilder et Buell, 225, Cinquième Avenue, N. Y. Tout semblait aller normalement, lorsque cette petite « firm » se vit couper l'herbe sous le pied de la façon suivante : Ils avaient entrepris et mené pendant plusieurs mois la publicité du *Comité Central de Secours pour la Russie* (affaire qui, en temps voulu, causera quelque sensation). L'ambassadeur de Kerensky à Washington, Boris Bachmetieff, esclave de Jacob Schiff, en était président, tandis que la princesse Cantacuzène, dont le mari est à la solde de Bachmetieff (1), en était la Directrice. Or, dès que cette dernière eut connaissance du fait que Wilder et Buell allaient publier les « Protocols », elle leur fit immédiatement signifier qu'elle se voyait dans la nécessité de rompre toutes relations avec leur maison et d'annuler les contrats que le Comité avait avec eux. Cela entraînait pour ces gens une perte d'environ 250 dollars par semaine... Deux autres contrats furent aussi rompus avec eux de façon analogue.

En vue de ces difficultés et d'autres obstacles créés par le manque d'argent, les travaux déjà fort avancés, puisque les placards typographiques étaient complètement faits, furent arrêtés. Les dévoués de la cause se reprirent à désespérer. C'est sur ces entrefaites que parut l'édition de Small et Maynard, de Boston.

Enfin, en septembre, de manière tout à fait fortuite, le Major George H. Putnam, revenant d'Angleterre où il avait suivi les débats causés par l'apparition des « Protocols » et du livre « *La cause de l'agitation mondiale* » (*The cause of the World unrest*) vint trouver M. H... et lui offrit de publier sa traduction des « Protocols » qui devait faire pendant à son édition du livre « *The cause of the World unrest* » qu'il avait entrepris de lancer aux Etats-Unis.

L'imprimeur, M. E..., qui avait fait le travail pour Wilder et Buell, mais qui n'avait pas été payé, vendit le tout à M. Putnam par l'entremise de M. H..., et l'on apprit avec joie qu'enfin les « Protocols » allaient être publiés par des Américains.

Mais hélas ! les Américains, indépendants quand ils sont ou lorsqu'ils étaient entre eux, ne le sont plus depuis que leur pays

(1) Voir la *New-York Tribune* du 27 octobre 1920.

est passé aux mains des Juifs, et le Major Putnam de la grande et vieille maison américaine d'édition Putnam, vient de s'en apercevoir.

Le 1^{er} octobre 1920, le livre « *The cause of the World unrest* » avait paru, édité par Putnam, avec l'annonce de la publication immédiate des « *Protocols* » des *Sages de Sion* ; (il sied ici de remarquer que les journaux et revues de New-York avaient à l'unanimité refusé d'insérer cette annonce). De fait, à cette date du 1^{er} octobre, il ne restait plus, pour ainsi dire, qu'à relier les volumes. On peut donc imaginer la joie de M. H... et de ses amis qui allaient voir leurs trois années d'efforts incessants couronnées de succès.

Mais ce qu'on aura de la peine à s'imaginer, c'est la déconvenue de l'infortuné M. H..., lorsqu'il reçut tout à coup une lettre du Major G. Putnam lui faisant savoir que les Juifs avaient exercé une telle pression sur lui qu'il se voyait obligé de renoncer à la publication des « *Protocols* » et qu'il serait même probablement contraint de suspendre la vente du livre « *The cause of the World unrest* ».

Et voilà ce qui est arrivé à un Américain, un vétéran de la guerre civile, au Major George H. Putnam qui, toute sa vie a cru, et cru sincèrement à l'INDEPENDANCE DES AMÉRICAINS ET DES ETATS-UNIS !

Quel sera maintenant le sort de cette édition « *Becwith* » qui vient de paraître ? C'est un plaisir de reconnaître que le texte, les photographies, le tout enfin est dû à l'effort du vaillant M. H..., puisque ce sont les mêmes épreuves, préparées par l'imprimeur E..., qui avait travaillé pour Wilder et Buell.

Il y a encore quelques Américains qui croient que dès que leurs compatriotes se rendront compte que leur indépendance et leur pays leur ont été ravis, ils emploieront tous les moyens pour les reconquérir. Puissent-ils ne pas être déçus !

On ne peut cependant pas ne pas constater que les Etats-Unis n'échappèrent à la domination de l'empire britannique que pour tomber sous le joug de l'empire sioniste ; et comme aujourd'hui ces deux empires n'en font qu'un, car qui dit Anglais dit Juif, alors les Américains sont tombés de Charybde en Scylla.

Et l'Indépendance, qu'en fait-on ?

On peut en juger par la lettre d'explications et d'excuses que ce pauvre Major Putnam a été obligé d'adresser à ses maîtres

et persécuteurs et qu'ils ont reproduite dans leur *Jewish Guardian* du 7 janvier 1921.

Le trainera-t-on lui aussi à la synagogue de la Cinquième Avenue pour qu'il demande pardon ?

Après l'écrivain Jérôme Landfield, pourquoi pas l'éditeur Major G. Putnam ?

Les « Protocols », comme Weisshaupt dans ses Statuts des Illuminés, disent nettement dans les passages où l'on traite de la presse que les Juifs doivent devenir maîtres des écrivains et des éditeurs, en ayant soin d'ajouter qu'on étouffe quiconque veut résister. C'est vrai.

Après tout, les Juifs auraient tort de se gêner, ils achètent des esclaves à si bon marché !

Décidément l'Amérique a besoin d'une seconde Mrs Beecher Stowe pour écrire « La Case de l'Oncle Sam » et produire un nouvel effort par lequel Américains blancs et noirs s'uniraient afin de se délivrer ensemble de l'envahisseur sémite, le vrai corrupteur qui les a asservis.

C'est seulement alors qu'ils retrouveront leur Indépendance.

Plaise au Ciel que ce soit bientôt !

L. FRY.

*
* * *

Cet historique de l'édition des « Protocols » aux Etats-Unis prouve l'importance que les Juifs attachent à leur suppression. En vérité, si ce document ne jouissait d'aucune authenticité et ne s'imposait pas par sa véracité, rien n'expliquerait une persévérance si tenace, une corruption si coûteuse et la poursuite de rétractations si humiliantes. La même conclusion termine l'introduction de l'édition italienne des « Protocols », due aux efforts soutenus de l'excellente revue « Foi et Raison » (1) :

Tout lecteur honnête et intelligent des « Protocols », écrit l'auteur de cette introduction, restera frappé de l'application déjà commencée, exacte et en certains points poussée jusqu'au détail de bien des traits du programme qui y est contenu. Sans doute, on pourra toujours dire qu'avec une étude persévérante, intelligente, des déclarations et des tendances juives, exprimées de plus en plus clairement depuis la

(1) *Fede e Ragione*, 27 mars 1921. Cette revue hebdomadaire dont la lecture sera des plus utiles à ceux qui croient au péril judéo-maçonnique est éditée à Rome, 437, Corso Umberto.

Révolution française jusqu'à nos jours, on aurait pu arriver à tracer ce résumé subjectif. Des lettrés de génie comme Krasinsky, dans sa *Non-Divine Comédie*, Benson, dans son *Maitre du Monde* ont donné au public une géniale intuition de la tragédie mondiale qui est arrivée aujourd'hui à une période décisive. Mais, tout bien considéré, le cas présent est différent. Les « Protocols » offrent une série terriblement enchaînée de détails impossibles à prévoir aussi clairement dès le début de notre siècle, et qui se présentent, se vérifient aujourd'hui, l'un à côté de l'autre, et précisément comme les « Protocols » l'ont prédit. Et ce serait vraiment étrange de prétendre qu'en 1901, il existait un génie inconnu, un génie si grand et si ignoré qui fût capable de prévoir un à un les coups de canon et les coups de revolver qu'Israël tire aujourd'hui sur le monde des goïm. — En fait, ce serait absurde.

Il y a mieux : le lecteur est frappé d'un mélange — fort étrange pour notre mentalité européenne — du réalisme le plus subtil, le plus méphistophélique, dans l'art de tisser le grand filet, et la fantaisie la plus effrénée dans la *Weltn schauung*, la conception du monde. Cela, c'est juif, inimitablement juif. Là, se trouve le juif tout entier : le juif qui a inventé la lettre de change, et celui qui a rêvé le millénium du royaume messianique. Rusé comme un vieux renard, nerveux comme un jeune singe, le fils du ghetto laisse partout où il passe une trace indélébile. Le premier de ces deux stigmates lui a permis de poursuivre pendant deux mille ans le travail souterrain qui a fait du paria d'autrefois le maître du monde; le second stigmate ne lui permettra pas de résister longtemps à la secousse nerveuse du triomphe obtenu finalement. Eh ! bien, les « Protocols », d'un bout à l'autre, proclament ce signe infaillible de leur authentique origine juive, du moins dans leur substance. Ils nous montrent l'ensemble de la perfidie israélite jointe à la maëstria suprême qu'une expérience millénaire des affaires a donnée à Shylock, la spirale satanique s'élargit et s'élève d'une façon imprévue, (mais logique pour ce cerveau sémitique) en une fantastique girandole qui, par des rayonnements multicolores, nous montre la féerie d'un empire salomonique, avec un roi prophète, une sorte de mahdi, entouré de cheickhs qui gouvernent le monde soumis à Israël.

Cela explique la crise de fureur de la synagogue et du ghetto devant la publication des « Protocols », fureur proportionnelle à la neurasthénie endémique de ce peuple, fureur qui l'a porté à demander, en plein Parlement britannique, la suppression de ce livre. Les Juifs ont espéré que Lloyd George et Balfour pousseront l'obéissance jusque là. Pendant que les Reinach tentent de dérouter le public en affirmant la fausseté et l'absurdité des « Protocols », Israël se fait prendre la main dans le sac, dans ses efforts désespérés pour faire disparaître cette... absurdité.

Il avait, en effet, reconnu ses idées propres, son style propre dans le document publié par Nilus.

Nous dirons donc, pour conclure, que, quelle que soit l'origine réelle,

si obscure que soient les péripéties qu'a traversées le document, il n'en est pas moins authentique quant à son fond, et qu'il reflète un programme qui se réalise rapidement par le bouleversement mondial.

C'est un devoir que de faire connaître le terrible danger, ainsi fortement présenté et décrit, qui nous menace. Israël veut soumettre et exploiter le monde entier, mais le monde entier se dressera pour sa défense suprême. Le sort qui fut prédit à l'Arabe Ismaël est désormais celui qui attend son parent talmudique : « *Sa main sera levée contre tous, et les mains de tous seront levées contre lui* ». Aujourd'hui, c'est sa main qui nous étreint, qui nous saisit à la gorge, châtime bien mérité d'un monde qui a renié sa civilisation chrétienne millénaire; mais il n'est pas dit que la victime d'aujourd'hui, dans un dernier effort, ne lèvera pas, elle aussi, la main pour rendre définitivement inoffensif l'ennemi millénaire. Celui-ci a écrit sa propre sentence dans la loi mosaïque. Sans haine, sans parti pris, nous invoquons la grande délivrance du monde chrétien.

La Négation Juive de l'authenticité des " Protocols "

La suppression des « Protocols » n'ayant pas réussi, les Juifs ont nié leur authenticité. Une négation, fût-elle un mensonge, est toujours facile. La presse juive de tous les pays a crié au faussaire, sans apporter la moindre preuve de cette affirmation (1). *L'Univers israélite* (31 décembre 1920, p. 392) attaque notre édition française des « Protocols » au nom de l'Union sacrée, et va jusqu'à la menace. « Ainsi, des hommes d'Eglise, écrit l'auteur, sous le pseudonyme de *Judæus*, recommencent la propagande de haine et de diffamation. C'est bien, et nous sommes tranquilles. La vérité sera plus forte, et si l'Eglise sort une fois de plus discréditée de la bataille, ce sera tant pis pour elle ».

Dans le même sens, la *Tribune juive* du 25 février 1921 attribuait la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat à l'attitude du clergé et au sujet de l'affaire Dreyfus. A en croire *l'Univers israélite*, la position que nous avons prise vis-à-vis des « Protocols », nous vaudra une nouvelle loi anticléricale. Fort bien; mais on ne saurait indiquer plus explicitement que de telles lois sont l'œuvre des Juifs qui revendiquent pour eux seuls « l'union sacrée », à l'exclusion des goïm; des Juifs qui ont, dans tous les pays, des Grunbaum Ballin à leur service. Aussi

(1) Nous relevons dans le *Mouvement mondial juif* les principales négations des journaux d'Israël, particulièrement en France; il serait oiseux d'en donner ici la répétition.

pouvons-nous affirmer, avec les « Protocols », qu'Israël est bien la Contre-Eglise.

A son tour, le F. . Morcombe, l'un des écrivains maçonniques les plus en vue aux Etats-Unis, estime, comme l'*Alpina* de Suisse, que les « Protocols » sont une histoire fantastique lancée par la presse ultramontaine (1). La Maçonnerie américaine est sectairement antipapiste. Lorsque M. Ch. Johnston écrivit l'article sensationnel sur Caillaux que nous avons reproduit dans le numéro de janvier 1920 de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, le F. . Morcombe accusa les Jésuites d'en être les inspireurs. M. Ch. Johnston réfuta l'accusation tout en avouant qu'il s'était servi d'un ouvrage antimaçonnique écrit par un ecclésiastique. Pour mieux confondre le F. . Morcombe, qui attaqua notre Revue en 1913, nous demandâmes à M. Ch. Johnston le nom de cet ecclésiastique et le titre de l'ouvrage. Il nous répondit qu'il s'agissait du *Voile levé* de l'abbé Lefranc. Le *Voile levé* désigna son auteur à la haine révolutionnaire, si bien que l'abbé Lefranc fut massacré aux Carmes en 1792. Qui sait si les maçons suisses et américains n'ont pas trouvé les « Protocols » dans la presse ultramontaine antérieure à la Révolution française ? En tout cas, il est certain qu'ils ne sont pas l'œuvre du cléricalisme moderne.

C'est pourquoi les Juifs intelligents se contentent de nier l'authenticité des « Protocols ». Telle est la conclusion d'un article de M. Salomon Reinach dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, reproduit par l'*Univers israélite* (2). Il en est de même de l'Adresse du Comité juif américain au sujet de laquelle nous lisons dans le *Dearborn Independent* (3):

La « Réponse » signée par les Juifs eux-mêmes, — liste de signatures qui montre, comme l'eût fait un panorama, l'étroite solidarité et l'énergique esprit de corps de la race juive en ce pays-ci — ne contient pas un seul fait qui soit de nature à jeter quelque lumière sur la question. En cela, la « Réponse » des Juifs équivaut presque à un aveu de capitulation totale. Mais, à côté de son impuissance, on y remarque un absolu défaut de franchise. Elle refuse de se placer en face de la question, afin de n'aborder aucun des griefs allégués, soit dans les « Protocols », soit

(1) F. . MORCOMBE : *Trestle Board*, janvier 1921, p. 32.

(2) *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1^{er} avril 1921, p. 131. — *Univers israélite*, 1^{er} avril 1921, p. 701.

(3) *Dearborn Independent*, 29 janvier 1921, p. 8.

au cours de notre série d'articles. Elle s'esquive, se dérobe toutes les fois qu'il s'agit d'un sujet concret, ou bien elle s'évapore dans un nuage de négations. Or, si une assertion est fausse, il est possible d'en prouver la fausseté, surtout quand il s'agit de choses que l'on rencontre au cours de la vie quotidienne.

L'embarras des Juifs est si grand, qu'à la négation succède le mensonge. L'entrefflet suivant est extrait de la *Tribune juive*, n° 65, p. 10 :

Le faux du chiffre des « Protocols » des Sages de Sion. — La *Judische Presszentrale Zurich* a reçu de l'un des membres du *Zuricher Museum gesellschaft* appartenant aux milieux académiques, une communication dont nous citons les lignes suivantes :

« L'auteur du pamphlet le *Péril juif* déclare que sa brochure est la reproduction exacte de la première édition qui parut en 1905. Pour accroître la portée de la brochure, il indique que l'original de 1905 fut acquis en 1906 par le *British Museum* et enregistré sous le chiffre 3296 et 17. (Le chiffre est 3926 d 17).

» Etant convaincu qu'au moins les passages prophétiques du pamphlet y avaient été introduits après 1905, j'ai demandé à un *savant chrétien*, habitant Londres et dont l'honnêteté est indiscutable, mais que l'antisémitisme n'a pas touché, de trouver le livre en question et de me dire combien en coûterait une copie. Le résultat a dépassé mes espérances. Le *British Museum* n'a pas ce livre. L'auteur du pamphlet a eu l'impudence de contrefaire le chiffre du musée comptant que personne ne s'occuperait d'enquêter à ce sujet. Comme preuve, je joins le papier original du Musée avec l'inscription : *Cannot be found from particular (sic) given* ».

Plus soucieux peut-être de la vérité que les Juifs « appartenant aux milieux académiques », nous avons également chargé un *savant chrétien* de vérifier l'édition des « Protocols » au *British Museum*. Ce jour-là, le bibliothécaire trouva le livre, dont notre correspondant nous fit la description. Nous l'avons reproduite dans notre *Introduction* des « Protocols » comme il suit :

A Londres, l'exemplaire russe est à la bibliothèque du *British Museum*, 3926 d 17; il porte le timbre d'entrée : *British Museum, 10 août 1906*. Cet exemplaire russe est un in-octavo de belle apparence relié en maroquin noir; il compte 417 pages. Les « Protocols » forment, dans l'ouvrage sur l'Antéchrist de Serge Nilus, l'appendice XII, sous ce titre : « *L'Antéchrist comme une possibilité politique immédiate. Les « Protocols » des Sages de Sion, 1902-1903, r. r.* ». Ils se divisent en vingt-quatre « Protocols », comprenant, d'après le *Morning Post* du 17 juillet 1920,

environ 30.000 mots. Ils sont paginés du numéro 305 au numéro 417, soit 112 pages (1).

Ces précisions suffisent à la réfutation du mensonge éhonté de *la Tribune juive* et de ses correspondants; elles sont la preuve que le « faux » n'est pas dans le chiffre des « Protocols » du *British Museum*, ni dans les révélations de ces écrasants comptes rendus, mais dans les cyniques négations des Juifs, à qui le Christ Jésus disait déjà :

Vous êtes les fils de votre père, le diable, qui parle de son propre fonds quand il profère un mensonge, car il est menteur et le père du mensonge (2).

De là sans doute ce précepte de Voltaire :

Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours... Mentez, mes amis, mentez (3).

Plus près de nous, en plein bolchevisme de Hongrie, le Juif Bela-Kun disait :

J'ai toujours affirmé que je ne connais ni morale ni immoralité; je ne connais que ce qui est utile et ce qui est nuisible au prolétariat. Je suis prêt à mentir en traitant avec les impérialistes-capitalistes, et je mentirai si bien que je rougirai moi-même de mes mensonges; mais il serait ignoble et misérable d'avoir de la sincérité quand on traite avec les bourgeois (4).

Les Juifs usent aujourd'hui de cette arme favorite du mensonge contre la publication des « Protocols », où ils peuvent en puiser la méthode et l'exemple. On peut dire d'eux, comme des Humanistes, que leurs conseils sont en même temps « la forge et le marché des mensonges » (5). Le mensonge judéo-maçonnique, en usage et en honneur chez les Humanistes, les Philosophes et les Francs-Maçons, ne s'est jamais affiché chez nous aussi effrontément que dans le développement antica-

(1) M^{sr} JOUIN : *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 2.

(2) JOAN., VIII, 44.

(3) VOLTAIRE : *Lettre à Thiriot*, t. LXIX, p. 36. Imprimerie de la Société littéraire typographique, 1785.

(4) *Le Pesti Hirlap*, 3 mai 1919, reproduit par *La Liberté* du 18 mai. Discours de Bela-Kun au Conseil des ouvriers et des soldats.

(5) GUIRAUD : *L'Eglise et les origines de la Renaissance*, p. 153 et 309 ; Paris, Lecoq, 1902.

tholique et antisocial du plan révélé par les « Protocols ». Les Judéo-Maçons n'ont-ils pas vendu leurs mensonges et tenu marché public à la hausse d'une avant-guerre impréparée volontairement par le mensonge de l'antimilitarisme, à la hausse d'une guerre indéfiniment prolongée par le mensonge de la trahison, à la hausse d'une paix décadente de concessions en concessions par le mensonge du socialisme ?

Et pourquoi ? Pour détruire la France catholique. L'avant-guerre l'a livrée à Jaurès; la guerre, au luthérien Guillaume II; la paix, au presbytérien Wilson. Ces trois noms résument tout le plan maçonnique; et si le dernier, celui du F. W. Wilson paraît plus contestable, il suffit de lire pour s'en convaincre cette page de M. Aulard sur la « papauté laïque », « la religion de l'humanité », « la catholicité laïque de la Ligue des Nations ». C'est toujours le marché des mensonges, où les maçons vendent à l'encan la France catholique et l'Eglise du Christ :

En même temps, et par un contraste admirable, ce rôle de héraut et de défenseur de la vérité, que le Pape n'osait prendre, était assumé hardiment et supérieurement rempli par un laïque, par un non-catholique, par le grand chef d'un grand Etat, par le président Wilson, qui, à l'exemple de presque tous ses concitoyens vraiment instruits, a, pour l'usage de son âme, élargi et comme laïcisé le christianisme, ou plutôt il l'a humanisé, sans lui ôter le vêtement des antiques formules, de manière à le transformer presque en cette religion de l'humanité, chère à tant de Français, disciples jadis de Pierre Leroux, hier d'Auguste Comte, aujourd'hui de M. Loisy, et qui, d'ailleurs, avait déjà été formulée, au temps même de la Révolution américaine, par l'Anglo-Américain Thomas Paine.

La parole du président Wilson a été entendue et écoutée de toute l'humanité. Elle a fait battre tous les cœurs qu'éclaire et réchauffe la lumière des temps nouveaux. Dans le monde si affligé, elle a suscité des espérances sublimes et fécondes. Elle a décidé tout le peuple des Etats-Unis à risquer la mort pour sauver l'humanité de l'esclavage. Elle a fait trembler le tyran allemand sur son trône ensanglanté. Elle a proclamé par avance la vraie cité humaine, la Société des Nations. Oui, pendant que le Pape se taisait ou balbutiait diplomatiquement, c'est elle, la grande parole laïque, qui a donné aux hommes la bonne nouvelle.

Une autre catholicité se prépare, où il y a place pour tous nos concitoyens de France et du monde. C'est la voix d'un homme libre, et non celle d'un pontife du passé, qui aura orienté vers un avenir de fraternité et de paix cette pauvre humanité déchirée par la plus atroce des guerres (1).

(1) *Le Pays*, 10 mai 1918, « *Le Pape et Wilson* », par A. Aulard.

Cet intellectuel qui a « humanisé » le christianisme est bien le descendant des « humanistes », ce « chrétien d'origine et d'éducation », qui prépare une autre catholicité est bien le fils des philosophes et l'émule de Robespierre avec son culte de « l'Être Suprême » ; ce protestant qui, par l'évolution sectaire du libre examen, transforma la religion du Christ en la religion de l'humanité est bien le Franc-Maçon fidèle aux Constitutions de 1723, qui contenaient en germe le dernier mot de la Maçonnerie : le laïcisme.

Cf. 1° A. Loisy, *La paix des nations et la religion de l'avenir*, Paris, Nourry, 1919. 2° *Le Gaulois du Dimanche*, 1^{er} juin 1919, « Le Magistère spirituel du Président Wilson », par François Maurice. Le rédacteur fait remarquer que le nouveau Pape laïque est « le serviteur des serviteurs de la démocratie » ; qu'il a subi « l'exigence de sa foi religieuse » pour choisir Genève au lieu de Bruxelles comme siège de sa Société des Nations ; qu'il y a dans ce fait « la nouvelle alliance de la religion réformée et de la maçonnerie universelle » ; et, qu'en définitive, il dépend « des puissances de chair et des puissances d'argent », tandis que le vrai Pape tient son pouvoir de Dieu. Quant au titre de Franc-Maçon de M. Wilson, voici quelques références indiscutables : 1° *Revue intern. des Soc. Secrètes*, III, 184, année 1913 ; 2° *Bulletin hebdomadaire des Loges de la région parisienne*, 1^{er} au 15 nov. 1918 : « Dimanche, 10 novembre 1918 — G. L. D. F., *La Fidélité*, Temple, 8, rue Puteaux : La Fin de la diplomatie secrète par la politique de notre F. Président Wilson, Conférence par le F. Lucien Le Foyer, ancien député de Paris ; 3° Les FF. algériens à leur F. Wilson (*Dépêche algérienne* du 30 décembre 1918) : Comité de vigilance et d'action maçonnique d'Alger a voté l'envoi au Président Wilson du télégramme suivant : « Au moment de votre arrivée sur la terre de France, les Francs-Maçons des quatre Loges d'Alger, réunis en tenue plénière, le dimanche 8 décembre, envoient à leur illustre Frère Wilson leurs hommages les plus fraternels et leurs félicitations les plus vives pour son œuvre maçonnique dans la guerre du droit et de la liberté des peuples ».

Ils ont reçu la réponse suivante du secrétaire de M. Wilson :

« Paris, 17 décembre 1918. — Le Président m'a ordonné de vous transmettre sa profonde estime au sujet des bons mots de bienvenue exprimés dans votre télégramme du 13 décembre ».

Rappelons, à ce sujet, qu'à Brest, la Grande Loge de France a fait saluer le Président Wilson par un F. Taugourdeau quelconque.

Dans la *Foi catholique* (30 mai 1919), M. le Chanoine Gaudeau ajoute : « Remarquons que cette réponse ratifie, approuve et confirme formellement, au nom de M. Wilson, les félicitations adressées à ce Franc-Maçon par ses FF. pour son œuvre maçonnique dans la guerre et dans la paix ». Voir le commentaire de ces textes dans la brochure de M. le chanoine Gaudeau : *Le F. Wilson, son œuvre maçonnique* ; Paris, 25, rue Vaneau, 1919 ; 1 fr. 10.

Tels sont la forge et le marché des mensonges judéo-maçonniques dont la marque est si profondément empreinte dans les « Protocols » qu'elle décèle à elle seule leur origine. N'est-il pas écrit dès le premier procès-verbal : « Celui qui veut gouverner doit recourir à la ruse et à l'hypocrisie ? » (1). Ce principe s'impose pour la défense du plan d'Israël. Mais négations, mensonges, diversions (2), fictions, trop apparents pour donner le change, n'ont fait que divulguer et confirmer les « Protocols ». Le dernier ballon d'essai fut lancé par la princesse Catherine Radziwill dans la *Revue mondiale* du 15 mars 1921. D'après cette intrigante, les « Protocols », inspirés par le général Orgewsky, écrits par trois agents de la police secrète russe, Rachkowsky, Manassevitch - Maniuloff et Mathieu Golwinsky, furent faits en 1905 dans le but de tromper Nicolas II. Le premier plan remonterait à 1884, pour influencer Alexandre III.

Mais que devient Nilus ? Les Juifs le font déjà passer à l'état de mythe. Ils oublient que les « Protocols » ne sont qu'un appendice de son livre sur l'Antechrist, lequel ne peut être l'œuvre de la police russe.

D'ailleurs un article de *Plain English* fait justice de la non-valeur du témoignage de la *Revue mondiale* et de l'état de

(1) M^{re} JOUIN : *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 34.

(2) Une de ces diversions consiste, d'après M. Ch. MAURRAS, dans le voyage du juif Einstein en Amérique :

« Nous admirions hier la prodigieuse force de propulsion des idées nationales à travers le monde. Dans le même numéro, notre collaborateur et ami Roger Lambelin racontait, d'après les journaux juifs, la merveilleuse histoire du voyage d'Einstein en Amérique. La vigoureuse propagande antisémite de M. Ford inquiète les Juifs. Les Juifs songent à se défendre, et que font-ils ? Il y a par le monde un savant de leur race dont on parle beaucoup. Professeur, il n'a traité jusqu'ici que de haute mathématique. Allemand, il s'est abstenu avec soin de toute politique ; il a même, au début de la guerre, refusé de signer le manifeste des quatre-vingt-treize. D'esprits plus abstraits et mieux enfermés dans la tour d'ivoire, on en connaît très peu. C'est donc lui que les Juifs vont chercher afin de le pousser comme un pion sur l'échiquier des races américaines. Mobilisé comme un poilu et aligné comme un bonhomme, voilà notre habitant de l'Ether (dont, au surplus, il nie très judicieusement l'existence), précipité au fort des plus rudes débats civils qui soient agités sous la Lune ! Il va partir. Il part, c'est le *Jewish Guardian* qui nous l'annonce. Il va s'efforcer de montrer et de faire toucher du doigt la valeur, l'importance, la dignité, le rang hiérarchique, la cote humaine de la race à laquelle sont dus des hommes

dépréciation du personnage qui l'apporte (1). Nous l'avions déjà insinué sur des renseignements de première main que nous tenions d'Italie. Il est inutile d'insister davantage.

C'est donc en vain que les Juifs veulent nier l'authenticité des « Protocols » ; non seulement ils ne découvrent pas le « faussaire », mais ils ne nous opposent que des « faux ». Terminons par l'étude critique de ces procès-verbaux, étude extraite du *Dearborn Independent* :

Les documents le plus fréquemment cités par ceux qu'intéresse la question de la puissance mondiale juive plutôt que l'exercice actuel de cette puissance dans le monde, sont les vingt-quatre documents connus sous le titre de « *Protocols* » des *Sages de Sion*.

Les « Protocols » ont attiré vivement l'attention en Europe; ils sont devenus le centre d'une énergique agitation de l'opinion en Angleterre tout récemment; mais, aux Etats-Unis, leur discussion a été limitée. Ce sont ces mêmes documents au sujet desquels le Département de la Justice faisait une enquête, il y a de cela plus d'un an, documents qui ont été publiés à Londres par Eyre et Spottiswoode, imprimeurs officiels du Gouvernement.

On ignore qui a donné à ces documents le titre d' « Anciens de Sion ». Il serait possible, sans mutiler gravement les documents, d'en retrancher tout ce qui porte la trace d'origine juive, tout en conservant les traits essentiels d'un programme très étendu de conquête mondiale, le plus vaste qu'on ait jamais connu.

Et cependant il faut dire qu'éliminer toute trace d'origine juive, ce serait donner lieu à un certain nombre de contradictions qui n'existent pas dans les « Protocols » sous leur forme actuelle. Le but du plan révélé dans les « Protocols » est d'annihiler toute autorité (existante) afin d'établir une nouvelle autorité sous forme d'autocratie. Un tel plan ne peut émaner d'une classe gouvernante qui serait déjà en possession de l'autorité. Toutefois il pourrait émaner des anarchistes. Mais l'anarchisme ne donne point l'autocratie comme le but final vers lequel il tend. Les auteurs pourraient être conçus comme une troupe de destructeurs français tels qu'il en exista au temps de la Révolution française, ayant pour chef l'infâme duc d'Orléans, mais il en résulterait une contradiction avec ce fait que le programme exposé dans ces « Protocols »

comme lui. Il sera la réclame vivante des douze tribus, et la « rage » de M. Ford et de ses disciples s'adoucirait peut-être quand le docteur Einstein fera résonner la musique des sphères à leur intelligence surprise et ravie, car, à ce moment même, quelque voix intéressée mais sentencieuse viendra faire observer que les Juifs ont du bon ».

(1) *Plain English*, 2 avril 1921, p. 276. Cf. *L'Actualité catholique*, 17 mars 1921, et du 7 avril, p. 184 ; et la *Vieille France*, 14 avril 1921, p. 22.

continue à être exécuté sans à-coups, non seulement en France, mais encore dans toute l'Europe, et qu'il se manifeste très visiblement aux Etats-Unis.

Dans leur forme présente, qui est manifestement, incontestablement, leur forme primitive, il n'existe pas de contradiction. L'obligation d'une origine juive paraît essentielle pour l'unité de conception du plan.

Si ces documents étaient l'œuvre d'un faussaire, comme le prétendent les apologistes juifs, les faussaires auraient certainement pris la peine de leur donner un caractère juif si fortement marqué, que cela aurait amené à découvrir aisément leur but antisémite. Mais le mot « Juif » ne s'y trouve que deux fois. Quand on a poussé leur lecture plus loin que la moyenne des lecteurs ne le fait ordinairement pour de tels sujets, on arrive aux plans pour l'institution d'un Autocrate mondial, et c'est seulement alors qu'il est parlé de son origine.

Mais dans toute l'étendue des documents, il n'y a pas l'ombre d'un doute sur le peuple contre lequel le plan est dirigé. Le plan ne vise pas l'aristocratie comme telle; il ne vise point le capital comme tel; il ne vise pas le gouvernement comme tel. Des mesures définies avec la plus grande précision sont prescrites pour l'enrôlement de l'aristocratie, du capital et du gouvernement en vue de l'exécution du plan. Non, le peuple visé, est le peuple des Gentils. C'est la fréquente mention des Gentils qui détermine réellement le but de ces documents. La plupart des types destructifs de plans « libéraux » tendent à enrôler le peuple comme auxiliaire, tandis que ce plan se propose de travailler à la dégénérescence du peuple, pour que le peuple tombe dans la confusion d'esprit (le chaos intellectuel) et devienne ainsi une matière aisée à manipuler. On envisagera les mouvements populaires d'un caractère « libéral ». Toutes les conceptions philosophiques destructives en matière de religion, d'économie, de politique, de vie domestique seront semées et arrosées dans le but de désagréger la solidarité sociale, ce qui permettra de réaliser, sans qu'on s'en aperçoive, un certain plan qui est exposé ici, ce qui permettra de mouler le peuple selon ce plan, quand aura été démontré le caractère fallacieux de ces philosophies.

La formule courante n'est point : « Nous, les Juifs, nous ferons ceci ou cela », mais : « Les gentils seront amenés à penser et à faire ceci ou cela ». A peu d'exceptions près, qui se trouvent dans les derniers « Protocoles », le seul terme distinctif de race est le mot Gentils.

Afin d'éclaircir ce fait, citons la première indication de ce genre : elle se trouve dans le premier « Protocol » en ces termes :

« Les grandes qualités du peuple — l'honnêteté et la franchise — sont essentiellement des vices en politique, parce qu'elles détrônent plus sûrement, plus certainement que l'ennemi le plus fort. Ces qualités sont des traits du gouvernement des Gentils; nous ne devons certainement pas les prendre pour des guides ».

Et encore ceci :

« Nous avons établi sur les ruines de l'aristocratie héréditaire des Gentils, l'aristocratie éduquée de notre propre classe, et au-dessus de tout l'aristocratie de l'argent. Nous avons établi la richesse comme base de cette nouvelle aristocratie, que nous dominons ainsi que la science guidée par nos Sages ».

Et encore :

« Nous augmentons les salaires, ce qui cependant ne sera d'aucun avantage pour les ouvriers, attendu qu'en même temps nous déterminerons une hausse des prix des objets de première nécessité, en alléguant qu'elle est due au déclin de l'agriculture et de l'élevage du bétail. Nous minerons ainsi avec art et profondément les sources de production, en insinuant aux ouvriers des idées anarchiques et en les encourageant à consommer des alcools, en même temps que nous prendrons des mesures pour chasser du pays toutes les forces intellectuelles des Gentils ».

Un faussaire, doué de malveillance antisémite, aurait pu écrire cela à n'importe quelle époque des cinq années qui viennent de s'écouler, mais ces mots ont été imprimés il y a au moins quatorze ans selon le témoignage qui résulte du dépôt fait au *British Museum* en 1906 et vu le fait qu'ils ont été répandus en Russie plusieurs années avant cette date. Le « Protocol » en question continue en ces termes :

« Pour que la véritable situation ne soit point remarquée par les Gentils prématurément, nous la masquerons par un effort simulé en vue de servir les classes laborieuses, et en favorisant les grands principes économiques en vue de quoi une active propagande sera faite au moyen de nos théories économiques ».

Ces citations montreront quel est le style employé par les « Protocols » pour faire allusion aux parties intéressées. Ils emploient le mot « nous » pour les auteurs, et le mot « Gentils » pour ceux au sujet desquels ils écrivent. Cela apparaît très clairement dans la quatorzième section :

« Dans cette différence entre les Gentils et nous pour l'habileté à penser et à raisonner, se manifeste clairement le sceau de notre élection comme peuple choisi et notre qualité d'êtres humains supérieurs, en contraste avec les Gentils qui n'ont que des intelligences purement instinctives et animales. Ils observent, mais ils ne prévoient point; ils n'inventent rien, (excepté peut-être des choses matérielles). Il est clair par là que la nature elle-même nous a prédestinés à gouverner et à mener le monde ».

Telle a été, tout naturellement, la méthode juive de diviser l'espèce humaine depuis les temps les plus anciens. Le monde n'était composé que de Juifs et de Gentils, tout ce qui n'était pas juif faisait partie de la catégorie des Gentils.

L'emploi du mot « Juif » dans les « Protocols » peut être expliqué par ce passage tiré de la 8^e section :

« Pour le moment, jusqu'à ce qu'il n'y ait aucun danger à donner des emplois comportant de la responsabilité dans le gouvernement, à nos frères juifs, nous les confierons à des gens dont le passé et la réputation soient tels qu'il y ait un abîme entre eux et le peuple ».

Cette pratique est celle que l'on connaît, c'est l'emploi de « fronts gentils », méthode pratiquée en grandes proportions dans le monde financier d'aujourd'hui, pour marquer les indices de la maîtrise juive. Les progrès faits depuis que ces lignes ont été écrites, peuvent être appréciés d'après ce qui s'est passé à la convention de San-Francisco, quand le nom du juge Brandeis fut mis en avant pour la présidence. On peut raisonnablement s'attendre à ce que le public se soit de plus en plus familiarisé avec l'idée de l'occupation de la présidence par un juif, — il n'y aura alors qu'un petit pas à franchir depuis le degré d'influence que les Juifs exercent présentement, jusqu'à la charge la plus élevée dans le gouvernement. Il n'y a pas d'exercice de la fonction présidentielle américaine où les Juifs n'aient pas déjà collaboré secrètement à un degré très étendu. L'arrivée effective à la présidence n'est point nécessaire à l'accroissement de leur pouvoir, elle l'est pour accomplir certaines choses qui se rapprochent de très près des plans esquissés dans les « Protocols » que nous avons sous les yeux.

Un autre point que le lecteur des « Protocols » remarquera, c'est que dans ces documents le ton d'exhortation fait entièrement défaut. Ici, point de propagande, nul effort pour stimuler les ambitions ou l'activité des personnages auxquels on s'adresse. Ces documents ont la froideur d'une pièce de procédure, le réalisme d'un tableau de statistique. On n'y trouve nulle part l'exhortation : « Levons-nous, mes frères » ; il n'y est jamais dit : « A bas les Gentils », sur un ton hystérique. Les « Protocols », s'ils sont vraiment l'œuvre de Juifs, et ils ont été confiés à des Juifs, ou s'ils contiennent certains principes d'un programme juif mondial, n'ont certainement pas été conçus comme des brandons incendiaires ; ils ont été rédigés pour des initiés préparés et éprouvés avec soin, des initiés de groupes supérieurs.

Les apologistes juifs ont demandé : « Est-il concevable que s'il existait réellement un tel programme mondial de la part des Juifs, ils le mettraient par écrit et le publieraient ? » Mais il n'existe aucune preuve que ces « Protocols » aient été formulés autrement que de vive voix par ceux qui les ont tracés. Les « Protocols », tels que nous les possédons, semblent être des notes prises au cours de conférences par quelqu'un qui y assistait. Certains d'entre eux sont étendus, certains autres sont brefs. L'assertion qui a toujours été faite au sujet des « Protocols » depuis qu'ils ont été portés à la connaissance du public, c'est qu'ils sont des notes prises à des conférences faites à des étudiants juifs quelque part en France ou en Suisse, à ce qu'on présume. Donc l'effort fait pour leur donner l'apparence d'être d'origine russe est absolument contredit, annihilé par le point de vue, par les allusions à certaines dates, par certaines indications grammaticales.

Il est évident que le ton y confirme la supposition qu'ils ont pour point de départ des conférences faites à des étudiants (1), car leur but est manifestement non point de faire accepter un programme, mais de fournir des informations au sujet d'un programme représenté comme étant déjà en cours d'exécution. On n'y trouve aucune invitation à se réunir à des groupes, à formuler des opinions. Et d'ailleurs, il est déclaré catégoriquement qu'on ne demande ni discussion ni appréciation. (Tout en prêchant le libéralisme aux Gentils, nous maintiendrons nos agents dans une obéissance qui ne fera pas de questions). (« Le plan d'administration doit émaner d'un seul cerveau »). (« Par conséquent, nous devons connaître le plan d'action, mais nous ne devons pas le discuter, de peur de détruire son caractère d'unité »). (« L'œuvre inspirée de notre chef ne doit donc pas être jetée à une foule pour être mise en pièces, elle ne doit pas même être livrée à un groupe limité »).

En outre, en examinant les « Protocols » d'après leur valeur apparente, on verra clairement que le programme exposé dans ces notes de conférences n'était pas un programme nouveau à l'époque où les conférences furent faites. Il ne contient aucun indice d'un arrangement récent. On y reconnaît le ton que prend une tradition, que prend une religion, d'un bout à l'autre, tout comme s'il avait été transmis de génération en génération par l'entremise de certains hommes spécialement éprouvés et initiés. On n'y reconnaît rien qui ressemble à une découverte nouvelle, rien qui décèle l'enthousiasme tout frais; on n'y voit que le langage assuré et calme de faits connus depuis longtemps, et de mystères politiques confirmés par une longue expérience.

La question de l'ancienneté du programme est traitée au moins deux fois dans les « Protocols » eux-mêmes. Dans le premier « Protocol », on trouve ce passage :

« Déjà dans les temps anciens, nous avons été les premiers à clamer les mots Liberté, Egalité, Fraternité, au milieu du peuple; ces mots ont été répétés bien des fois depuis par des perroquets inconscients qui accouraient de toutes parts à cet appeau, grâce auquel ils ont détruit la prospérité du monde et la véritable liberté personnelle... Les Gentils, qu'on pourrait présumer avisés et intelligents, n'ont point compris le symbolisme des mots proférés à haute voix; ils n'ont point saisi leur signification contradictoire; ils n'ont point remarqué que l'égalité n'existe pas dans la nature ».

(1) *Note du Traducteur.* — Le mot « étudiants » employé ici à deux reprises rend très imparfaitement le sens du mot anglais « *students* » qui désigne à la fois les jeunes gens qui suivent les cours d'une Faculté ou d'une Ecole supérieure et tous ceux qui s'occupent des choses intellectuelles, de recherches scientifiques, littéraires, historiques, etc. C'est dans ce dernier sens qu'il faut prendre ici le mot « étudiants ».

L'autre allusion aux fins du programme se trouve dans le treizième « Protocol » :

« Les questions de politique, néanmoins, ne sont permises à personne, excepté à ceux qui ont tracé la politique à suivre et qui l'ont dirigée pendant de nombreux siècles ».

Y aurait-il là une allusion au Sanhédrin juif secret, qui se serait perpétué par voie de cooptation à l'intérieur d'une certaine caste juive, de génération en génération ?

Mais il faut le dire, les constructeurs et les dirigeants auxquels il est fait allusion ici, ne peuvent, à l'heure présente, être une caste dirigeante, car tout ce que le programme a en vue est directement opposé aux intérêts d'une pareille caste. Il ne peut pas davantage être question d'un groupe national aristocratique, analogue aux Junkers allemands, car les méthodes qui sont proposées sont celles-là mêmes qui réduiraient à l'impuissance un tel groupe. Il ne peut pas non plus être question d'autre chose que d'un peuple qui n'a pas de gouvernement, d'un peuple qui a tout à gagner, qui n'a rien à perdre et qui peut se maintenir intact au milieu d'un monde qui s'écroule. Il y a un groupe qui répond à cette description, et il n'y en a qu'un.

Autre chose : la lecture des « Protocols » montre clairement que l'orateur ne recherchait aucun honneur pour lui-même. Il y a absence complète d'ambition personnelle d'un bout à l'autre du document. Tous les plans, tous les projets, tous les espoirs sont noyés dans l'avenir d'Israël, avenir qui, semble-t-il, ne peut être réalisé qu'en ruinant subtilement certaines idées mondiales entretenues par les Gentils. Les « Protocols » parlent de ce qui a été fait, de ce qui se fait au moment même où ils parlent, de ce qui reste à faire. Rien ne peut leur être comparé pour le soin à achever le détail, la largeur du plan, la compréhension intime, profonde, des ressorts cachés des actes humains. Ils sont vraiment terrifiants par leur maîtrise dans l'exposé des secrets de la vie, également terrifiants par la certitude de posséder cette maîtrise. Ils mériteraient véritablement l'appréciation que des Juifs ont récemment portée sur eux, à savoir qu'ils furent l'œuvre d'un « fou inspiré », mais on peut leur répondre que ce qui est écrit dans les « Protocols » l'est également dans la vie actuelle, non par des mots, mais par des actes et des tendances.

Les passages dans lesquels ces « Protocols » décrivent la stupidité des Gentils sont des critiques justes. Il est impossible de ne pas donner raison jusqu'au dernier iota aux « Protocols » quand ils parlent de la mentalité et de la faiblesse des Gentils. Les plus avisés des penseurs Gentils se sont laissé duper au point d'accepter des idées de progrès qui n'ont été insinuées dans l'esprit humain que grâce à une propagande aussi insidieuse que systématique.

Il est vrai que ça et là a surgi un penseur qui a déclaré que la soi-disant science n'était point du tout de la science. Il est vrai que ça et là a surgi un penseur pour dire que les soi-disant lois économiques, aussi

bien celles des conservateurs que celles des radicaux, n'étaient pas du tout des lois, mais des inventions artificielles. Il est vrai que de temps à autre un observateur pénétrant a affirmé que la récente débauche de luxe et d'extravagance n'était nullement due aux impulsions naturelles des gens, mais qu'elle était l'effet d'une stimulation systématique, qu'elle leur était inoculée à dessein. Il est vrai qu'un petit nombre de gens ont discerné que plus de la moitié de ce qui passe pour « opinion publique » n'est qu'une approbation vénale, qu'une réclame payée, et que l'esprit public y reste indifférent.

Mais ces avertissements donnés çà et là, et presque toujours dédaignés, n'ont jamais été donnés d'une manière suivie et coordonnée par ceux qui avaient les yeux ouverts, et qui dès lors pouvaient remonter jusqu'aux sources d'où ces avertissements provenaient. La principale raison de la puissance avec laquelle les « Protocols » se sont emparés de l'esprit des hommes dirigeants des diverses parties du monde pendant plusieurs décades, c'est qu'ils expliquent d'où viennent toutes ces funestes influences et à quoi elles tendent. Ils fournissent le fil conducteur dans le labyrinthe actuel. Il est temps maintenant que le peuple sache. Que les « Protocols » soient regardés comme prouvant ou ne prouvant point une certaine chose au sujet des Juifs, il n'en est pas moins vrai qu'ils constituent une suite de leçons sur la manière dont on peut faire manœuvrer les masses, les diriger comme un troupeau de moutons, au moyen d'influences auxquelles elles ne comprennent rien. Il est presque sûr qu'une fois que les principes des « Protocols » seront amplement connus et compris par le peuple, le criterium qu'ils appliquent avec exactitude à l'esprit du peuple aura perdu toute sa valeur.

On se propose dans les prochains articles de la présente série d'étudier ces documents et d'en tirer des réponses à toutes les questions qui surgissent à leur sujet.

Avant d'entreprendre ce travail, il y a une question qu'il faut résoudre : « Y a-t-il quelque vraisemblance que le programme des « Protocols » puisse être réalisé jusqu'à son entier succès ? » Or, le programme a déjà été réalisé en partie; il est déjà une réalité dans beaucoup de ses phases les plus importantes. Mais il ne faut pas en concevoir de l'alarme, car l'arme principale à employer contre un programme de cette sorte, tant dans ce qu'il a de réalisé que dans ce qu'il lui reste à réaliser, c'est une éclatante publicité. Que le peuple sache. Exciter le peuple, alarmer le peuple, appeler aux passions du peuple, telle est la méthode qui constitue le plan tracé dans les « Protocols ». L'antidote, c'est tout simplement d'éclairer le peuple.

Tel est l'unique objet de ces articles. Répandre la lumière, c'est dissiper le préjugé. Il est tout aussi désirable de dissiper les préjugés du Juif que de dissiper ceux du Gentil. Les écrivains juifs admettent trop aisément que tous les préjugés sont d'un seul côté. Les « Protocols » devraient obtenir la plus vaste circulation chez les Juifs eux-mêmes, afin qu'ils

soient en mesure d'empêcher les choses qui attirent la défiance sur leur nom (1).

(1) *Dearborn Independent*, 24 juillet 1920 ; *Introduction aux « Protocols » juifs*, p. 109.

M. S., ingénieur-conseil dans les études financières, nous écrivait dernièrement :

« ...Je profiterai de ces lignes pour vous communiquer une réflexion qui vous paraîtra peut-être, dans sa technicité financière, de quelque intérêt en vue de la solution du problème de l'authenticité des « Protocols ».

» Sans énumérer ici les raisons qui, à mon avis, doivent faire pencher en faveur de cette authenticité, j'en citerai une qui a peut-être échappé : ce sont les impropriétés de certains termes, sans compter les lacunes visibles, encore que typographiquement non accusées, de certains passages, et le caractère fragmentaire et discontinu du texte qui nous est donné. Tout cela me paraît prouver qu'il y a eu, non pas un faussaire très habile à l'origine des « Protocols », mais bien, dans la chaîne des élaborateurs de langues et de sexes divers que l'on nous dit avoir été les transmetteurs du texte, un certain nombre d'anneaux incompetents qui n'ont pas saisi ou l'importance ou le sens de certains passages.

» Ainsi, on a supprimé, comme étant sans doute de peu d'intérêt, ce qui a dû être dit au paragraphe 6, sur les monopoles : la *Royal Dutch*, la *Standard Oil* ne paraissaient pas encore très intéressantes, en Russie, en 1905 ; aujourd'hui on insisterait là-dessus.

» Autre exemple, celui-ci de traduction incomprise : c'est au paragraphe 2. Il faut lire : « A l'heure actuelle, tous les emprunts nationaux » sont soutenus par l'argent de la dette flottante (dette à terme plus ou » moins prochain). Cet argent, c'est celui des Trésoriers généraux ou des » Caisses d'épargne (ou, en France, de la Caisse des Dépôts et Consi- » gnations). Comme il est à la disposition du Gouvernement, celui-ci » en use pour le paiement de ses engagements à l'étranger, et le remplace » d'office dans ses caisses par ses propres fonds d'Etat (qu'il rachète en » Bourse à cet effet, ce qui en soutient artificiellement les cours) ; et ce » sont ces fonds d'Etat (majorés, rachetés d'office à prix trop élevé pour » les mineurs et incapables par les notaires, pour les déposants, par la » Caisse des Dépôts, les Caisses d'épargne, etc.) qui masquent partiel- » lement le déficit des caisses publiques ».

» J'ai évidemment quelque peu paraphrasé, mais j'ai rendu le sens certain de l'auteur. Or, il est visible que ce sens a échappé à l'un au moins des élaborateurs du texte qui nous est donné. Il est donc peu vraisemblable que ce soit un faussaire de talent ; il est, au contraire, très plausible que la première copie des documents, ou leur première traduction, ait été faite par une femme, comme on nous le donne à croire ».

La Négation Juive de la véracité des " Protocols "

Le point capital de la question juive réside dans la véracité des « Protocols ». Personne ne s'y trompe. Sans remonter plus haut que la première édition russe de 1901 (1), ce document contient des réalisations si lumineuses depuis la guerre de 1914, que sa véracité est manifeste, et, d'autre part, des révélations tellement imprévues dans leur ensemble que leur prédiction devient inexplicable sans la connaissance détaillée du plan juif tel que nous l'avons donné. Aussi, les écrivains en renom, les Reinach et les Wolf de tous les pays, s'efforcent-ils de persuader d'abord leurs lecteurs de l'inexistence de toute idée d'hégémonie mondiale juive, et, ensuite, de la participation prépondérante des Juifs dans le bolchevisme, spécialement en Russie (2).

Les faits démentent ces deux énormes mensonges d'Israël. Nous en fournirons des preuves surabondantes en traitant de la Judéo-Maçonnerie au titre de Contre-Etat. En attendant, il nous suffira de répondre ici au premier mensonge par la publication d'un opuscule anglais intitulé : *Les Juifs parmi les Chefs de l'Entente* ; et, au second, par cette autre brochure : *Qui gouverne la Russie ? Personnel de la Bureaucratie soviétique*.

PREMIER DOCUMENT

La plaquette sur *Les Juifs parmi les Chefs de l'Entente* a été imprimée par ordre du gouvernement britannique. Elle n'est pas en vente. Des personnages de second plan y trouveraient leur place marquée, ne fût-ce, en Angleterre, que le juif Sassoon, chez qui Lloyd George aime à réunir les chefs visibles de l'Entente ; et, en France, le juif Mandel, le plus en vue dans la cour israélite de Clemenceau. De même, les vrais maîtres de la situation ne figurent pas dans ce court exposé. Une étude spéciale sur la Haute Banque Juive Internationale peut seule dénouer le nœud du plan des

(1) Nous avons entre les mains cette édition russe de 1901, plus complète que la traduction de Nilus. Nous lui consacrerons un prochain article.

(2) L'un des factums de cette littérature juive est la *Lettre ouverte aux Cent Noirs de Russie*, de J. ISAJEVITCH, préfacée par Salomon REINACH ; Lausanne, Ruedi, 1920.

« Protocols ». Enfin, cet opuscule date de 1918 : Herbert Samuel n'était pas encore en Palestine, ni Lord Reading aux Indes.

Nous ne reproduisons pas les photographies qui précèdent chaque notice biographique, mais nous indiquons leurs éditeurs.

Les Juifs parmi les chefs de l'Entente (1)

PRÉFACE

Cette petite brochure a pour but de présenter une esquisse de la carrière de quelques-uns des principaux juifs dirigeants chez les nations de l'Entente, et la part qu'ils apportent dans la cause des Alliés en cette lutte mondiale.

Pour le Juif, la guerre actuelle l'intéresse et le touche à un triple point de vue. Comme membre d'une nation qui a souffert de la cruauté et de l'oppression poussées jusqu'aux extrêmes limites pendant les 2.000 dernières années, il peut apprécier peut-être plus complètement qu'aucun des autres peuples le caractère sacré de l'œuvre de lutte pour la liberté et la justice. Comme citoyen loyal du pays où il vit, il est évidemment disposé aux derniers sacrifices pour son foyer et sa mère-patrie. Et enfin, dernière considération, mais non la moindre, « la Grande Charte britannique de Liberté aux Juifs », ainsi que fut appelée à juste titre la « Déclaration britannique relative au Sionisme », lui fait sentir que sa destinée, en tant que Juif, est indissolublement liée à la victoire des Alliés, et que c'est seulement par le triomphe de la cause des Alliés que l'avenir de la Juiverie est assuré.

On a beaucoup écrit sur l'héroïsme juif sur le champ de bataille, celui du corps des muletiers juifs, celui des bataillons juifs en Angleterre et en Amérique, celui des innombrables héros juifs épars dans tous les régiments non-juifs des armées de l'Entente. On a calculé que, sur tous les Juifs anglais de naissance, dix pour cent se sont engagés dans l'armée et dans la marine avant que le projet Derby n'entrât en vigueur. Un nombre proportionnellement considérable de Juifs ont reçu des décorations pour bravoure sur le champ de bataille, et six

(1) *The Jews among the Entente Leaders*, Londres, R. Clay et fils, Ltd., 1918.

Juifs ont reçu le plus envié de tous les honneurs : la croix de Victoria.

On espère que cette petite brochure donnera quelque idée du concours que les Juifs apportent à la cause alliée derrière les lignes de bataille.

Le comte de Reading, dans sa mission aux Etats-Unis, pour raffermir l'esprit de fraternité entre les deux grandes races de langue anglaise de chaque côté de l'Atlantique, M. Baruch et M. Samuel Gompers, chargés d'administrer et de contrôler les ressources des Etats-Unis en vue de soutenir cette lutte mondiale, et M. Kahn qui, bien que d'origine allemande, a secoué le joug du militarisme prussien, et s'est montré le soutien absolument dévoué et enthousiaste de la cause des Alliés par sa libérale munificence et le témoignage qu'il a rendu à la justice de cette cause, ne sont que des représentants de milliers de Juifs dont chacun joue individuellement un rôle qui n'est point à dédaigner dans les nations alliées pour le triomphe de la démocratie et de la liberté.

Espérons que l'unité actuelle des efforts parmi les représentants juifs des puissances de l'Entente est le symbole d'une unité plus vaste qui naîtra après la guerre, non point dans un but d'anéantissement et de destruction, comme la chose est inévitable en ce moment, mais pour la création d'un monde meilleur et plus heureux dans lequel les grands idéals hébreux d'équité et de justice prédomineront (1).

LE TRÈS HONORABLE HERBERT-LOUIS SAMUEL, MEMBRE
DU PARLEMENT

(Photo Russell et fils)

Né à Liverpool en 1870, M. Samuel, aussitôt après sa sortie d'Oxford, où il reçut les honneurs de première classe, et, même auparavant, s'élança tête baissée dans la politique. Il entra au Parlement (Circonscription de Cleveland) en 1902, après

(1) Cette *Préface* pourrait être mise au début des « Protocols ». Elle est l'apologie des Juifs, l'affirmation de leur prédominance dans le monde politique et financier, la prédiction discrète de leur supergouvernement de demain. N'oublions pas que la brochure est éditée par ordre du Gouvernement anglais ; on s'étonnera moins de la conduite de Lloyd George envers la France : il est le prisonnier de la Judéo-Maçonnerie. *(Note du traducteur)*.

deux insuccès, et, un peu plus de trois ans plus tard, il obtint un emploi du Gouvernement.

Quatre ans après, M. Samuel entra dans le Cabinet. Il a été successivement sous-secrétaire parlementaire pour le Département de l'Intérieur, Chancelier du duché de Lancastre (avec un siège dans le Cabinet), directeur général des Postes, président du Bureau du Gouvernement local, et secrétaire de l'Intérieur.

Bien qu'il ne soit plus en place, M. Samuel occupe une des plus éminentes situations dans la Chambre des Communes, et ceux qui sont qualifiés pour en juger et qui ont suivi sa carrière s'attendent pour lui à un avenir plus brillant encore que son passé.

M. Samuel est membre d'une des familles les plus favorablement connues dans la vie publique anglo-juive et s'est dévoué avec enthousiasme aux intérêts et à la poursuite des buts du Sionisme.

**LE TRÈS HONORABLE EDWIN-SAMUEL MONTAGU, MEMBRE
DU PARLEMENT**

(Photo-Sport and General)

Né à Londres en 1879, M. Montagu est le second fils du défunt Lord Swaythling, plus connu sous le nom de Sir Samuel Montagu, qui fut, pendant un demi-siècle, une colonne de l'anglo-juiverie.

Après sa sortie de Cambridge, M. Montagu entra au Parlement pour la circonscription de Chesterton, en 1906, et devint aussitôt secrétaire particulier de M. Asquith, alors chancelier de l'Echiquier.

En 1910, il fut nommé sous-secrétaire parlementaire d'Etat pour l'Inde, et, quatre ans plus tard, il entra dans le Cabinet comme chancelier du duché de Lancastre. Depuis lors, M. Montagu a rempli l'office de secrétaire financier du Trésor et de ministre des Munitions.

Il est actuellement secrétaire d'Etat pour l'Inde. Peu de temps après être entré en charge, il visita l'Inde pour y étudier les conditions politiques et sociales et se préparer à y introduire des réformes à longue portée dans un sens libéral et démocratique.

LE TRÈS HONORABLE COMTE DE READING,
P. C., G. C. B., K. C. V. D.

(*Photo Russell*)

Né à Londres en 1860, Lord Reading a créé un grand nombre de précédents. Il est le premier attorney-général britannique qui ait obtenu place dans le Cabinet. Il est le premier juif qui soit devenu attorney-général, vicomte, comte, et qui soit arrivé à la dignité de Lord Chief Justice d'Angleterre. Il est le premier juif anglais à qui une ambassade ait été confiée ; il est le premier ambassadeur anglais auquel on ait confié des pouvoirs aussi étendus que ceux dont il jouit à Washington. Et Lord Reading n'est nullement au bout de sa carrière.

L'histoire de cette carrière se lit comme un roman. Etant encore tout jeune garçon, il s'échappa pour partir en mer. Plus tard, il entra à la Bourse, où il échoua. Cela ne le découragea point ; il se résolut à étudier le droit et débuta au barreau à l'âge de vingt-sept ans. Il rattrapa vite le temps perdu et ne tarda pas à s'y faire une situation au premier rang, si bien qu'il devint l'un des avocats les plus brillants et remportant le plus de succès que l'Angleterre possédât.

En 1898, alors qu'il était encore simplement M. Rufus Isaacs, il devint avocat du roi (ministère public) ; en 1904, il fut nommé membre du Middle Temple ; en 1910, il fut nommé solicitor-général, et, au bout de peu de mois, il devint attorney-général. Trois ans plus tard, il fut élevé au rang de Premier Président à la Cour (Lord Chief Justice). Il avait été élu au Parlement par la circonscription de Reading, en 1904, et il garda ce siège jusqu'au jour de son élévation à la Chambre des Lords, c'est-à-dire neuf ans plus tard.

Avant sa nomination, dans l'année présente, comme envoyé extraordinaire et haut commissaire britannique aux Etats-Unis, les talents spéciaux de Lord Reading lui avaient valu, depuis l'explosion de la guerre, d'être employé par l'Etat, qui l'avait déjà envoyé en mission aux Etats-Unis.

Lord Reading, quoique son temps fût très pris par les affaires, a toujours été empressé à mettre ses bons offices au service de la communauté juive, et, en plusieurs circonstances, il a présidé des réunions tenues dans le but de défendre les intérêts des institutions juives. Aux Etats-Unis, il a

soutenu le mouvement sioniste, non seulement comme représentant de son gouvernement, mais encore en son propre nom.

LE TRÈS HONORABLE SIR ALFRED MOND, BARONNET,
• MEMBRE DU PARLEMENT
(Photo Elliott et Fry)

Né à Farnworth, dans le Lancashire, en 1868, Sir Alfred Mond est une des autorités les plus considérables en Angleterre dans toutes les questions d'économie et de science sociales. Avant d'accepter un emploi dans le gouvernement actuel, il fut intéressé dans les plus grandes entreprises industrielles du monde. Il fut directeur effectif de la maison de Brunner, Mond et C^o, Limited, et président de la « Mond Nickel C^o Ltd » qui avait été fondée par son père, le docteur Ludwig Mond, membre de la Société Royale. Il fut président de la section des Industries Chimiques à l'Exposition franco-britannique qui eut lieu il y a quelques années à Londres.

Il a beaucoup écrit sur des questions de commerce, de politique, d'économie, etc. Il entra au Parlement en 1905, comme représentant de Chester, et, depuis 1910, il représente la circonscription de Swansea. Il est membre du Conseil Privé et baronnet du Royaume Uni. En 1917, Sir Alfred Mond devint Premier Commissaire des Ateliers, sous le ministère de M. Lloyd George. Sir Alfred est un de ces juifs anglais qui sont fiers de leur descendance juive, et un très énergique soutien du mouvement sioniste. Il est le président de la section de Swansea de l'Association anglo-juive.

M. LUCIEN KLOTZ
(Photo Gerschel)

Né en 1868, membre d'une des familles alsaciennes juives qui émigrèrent en France après la guerre franco-prussienne, M. Klotz exerce la profession d'avocat et de publiciste, et, à peine âgé de vingt ans, il fonda le premier des trois journaux qu'il a créés au cours de sa carrière.

Il a été membre de la Chambre des Députés depuis 1898, après deux insuccès électoraux.

M. Klotz est entré dans le Cabinet pour la première fois en 1911, et il a fait partie de trois ministères successifs comme ministre des Finances. En 1913, il passa au Ministère de

l'Intérieur ; mais, en 1917, il reprit le Ministère des Finances qu'il conserve encore, malgré un changement dans la Présidence du Conseil.

Les devoirs parlementaires de M. Klotz n'absorbent pas toute son activité. Il a trouvé le temps d'écrire un ouvrage hors ligne intitulé *L'Armée*, en 1906, et il consacre beaucoup de temps aux œuvres de charité.

M. JOSEPH REINACH

(Photo Gerschel)

Né en France, en 1856, M. Reinach est l'un des trois frères illustres dans les annales contemporaines de la France et de la juiverie. Son second frère, Salomon, est un philosophe et un archéologue distingué. Le plus jeune des trois, Théodore, est également distingué comme érudit.

M. Joseph Reinach occupe une place de premier plan dans la vie française comme publiciste et homme politique. Il est avocat de profession, mais, dès le début même de sa carrière, il a porté toute son activité sur le journalisme. Dans cette situation, il attira l'attention de Gambetta qui fit de lui son secrétaire particulier. Après la mort de Gambetta, M. Reinach devint directeur politique de *La République Française*. Les écrits de M. Reinach s'étendent à un nombre immense de sujets : politique, biographie, histoire constitutionnelle, littérature, affaires étrangères, éducation ; il est absolument impossible d'énumérer même les titres de ses livres.

Il fut élu, pour la première fois, à la Chambre des Députés, en 1889, mais il perdit son siège en 1898, à raison de son ardeur à défendre le capitaine Dreyfus. En 1916, il fut réélu par son ancien collège électoral au Parlement. M. Reinach est toujours resté un membre isolé, mais il s'est distingué comme membre de nombreuses commissions où la valeur de son œuvre a été reconnue de tous les côtés. En 1886, M. Reinach fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

LE BARON SIDNEY SONNINO

(Photo Record Press)

Né en 1847, à Alexandrie, en Egypte, fils d'un juif émigré de Livourne, le baron Sonnino a pratiquement consacré toute sa vie aux affaires étrangères et à la politique. Après avoir pris

ses grades en droit à l'Université de Pise, il entra dans la carrière diplomatique. De la diplomatie, le baron Sonnino passa au journalisme. Il fonda et dirigea, en 1878, la *Rassegna Settimanale* (la Revue hebdomadaire) qui, quatre ans plus tard, devint un journal quotidien, et, plus tard encore, il créa le *Giornale d'Italia*.

Pendant cette même période, il était entré à la Chambre des Députés, où il s'était aussitôt spécialisé dans la finance et les affaires étrangères. Son élection au Parlement eut pour préface une étude sur la situation économique de la Sicile, entreprise avec la collaboration d'un autre juif, le baron Léopold Franchetti. Le baron Sonnino a aussi écrit sur d'autres sujets économiques et sur le Dante, comme délassement.

En 1893, il devint Ministre des Finances, et, l'année suivante, Ministre du Trésor. Son œuvre, pendant cette période, a été regardée comme la fondation de la prospérité financière de l'Italie, et l'inauguration de l'ère aux excédents budgétaires. Dix ans plus tard, le baron Sonnino fut nommé premier ministre. Il fut le premier juif qui occupa cette haute charge. En 1909, il fut, pour la seconde fois, appelé à la tête d'un ministère.

En novembre 1914, à la mort du marquis de San Giuliano, le baron Sonnino fut nommé Ministre des Affaires étrangères, et, malgré de nombreux changements de Cabinets, il a gardé cet office jusqu'à l'époque actuelle. Alors l'Italie n'était pas encore entrée dans la guerre, mais, sous la direction du baron de Sonnino, elle a pris sa place, il y a quelques mois, aux côtés des Alliés, et elle est restée toujours une alliée sûre dans leurs succès et leurs revers.

LE SIGNOR LUIGI LUZZATTI

(Photo Pierre Petit)

Né à Venise, en 1841, le Signor Luzzatti a été surnommé « l'admirable Crichton de l'Italie ». Il avait à peine dépassé l'adolescence qu'il faisait un cours sur l'Economie, à Venise, ville qui appartenait alors à l'Autriche et de laquelle il fut obligé de s'enfuir pour des raisons politiques. A vingt-deux ans, il était professeur d'économie politique à Milan, et, six

ans plus tard, étant encore trop jeune pour entrer au Parlement, il était secrétaire général du Ministère de l'Agriculture.

Le Signor Luzzatti fut deux fois élu au Parlement avant d'avoir atteint l'âge légal pour en faire partie. Depuis le jour où il lui fut permis d'y prendre place, il n'a jamais cessé d'y siéger. De 1891 à 1906, il a été presque sans interruption Ministre du Trésor et des Finances. Pendant une partie de cette période, il a occupé simultanément ces deux emplois, et, sous sa direction, les Finances de son pays ont atteint un degré de prospérité inconnu jusqu'alors.

En 1909, le Signor Luzzatti devint Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, et, peu de mois après, premier Ministre. Pendant les trente dernières années, toutes les fois que l'Italie a eu un traité de commerce à négocier, cette tâche lui a été confiée, et il a à son actif vingt-six traités de ce genre.

Le Signor Luzzatti est économiste encore plus qu'homme politique. L'introduction de la Banque populaire dans l'Italie du Nord et du mouvement des Sociétés coopératives en Italie lui est due. Il fut le premier homme d'Etat en Europe à établir un Ministère du Travail. Tant dans l'exercice de ses fonctions que comme simple particulier, il s'est consacré avec ardeur à la cause de la réforme sociale. La liberté de conscience a été aussi une de ses préoccupations.

Le Signor Luzzatti a écrit sur une grande variété de sujets. Il porte la Grand'Croix de la Légion d'honneur et il a été élu, comme successeur de Gladstone, membre de l'Institut de France. Quand fut créé l'ordre italien du Travail, le Signor Luzzatti fut le premier qui en fut honoré, en reconnaissance de sa grande activité en faveur des classes laborieuses de l'Italie.

Le Signor Luzzatti appartient à une famille juive italienne ancienne et distinguée, et il a toujours fait preuve d'une vive sympathie pour le peuple juif dans ses souffrances. Il a donné au Sionisme des preuves de son sympathique intérêt.

LE SIGNOR SALVATORE BARZILAI

(*Photo G. Brogi*)

Né en 1860, à Trieste, fils du célèbre orientaliste et archéologue Giuseppe Barzilai, qui fut aussi secrétaire de la Communauté juive de Trieste, le Signor Barzilai est connu en Italie

sous le nom de « Député de Trieste », car ce fut en raison de son zèle ardent pour *l'Italia irredenta* qu'il fut élu, à Rome, en 1890 ; il représente cette ville comme Républicain, à Montecitorio.

A l'âge de dix-huit ans, le Signor Barzilaï fut arrêté par le Gouvernement autrichien pour haute trahison. Après avoir été retenu en prison pendant un an, il fut jugé et acquitté, mais il quitta immédiatement le territoire autrichien et s'établit en Italie.

En Italie, il étudia à l'Université de Padoue et à celle de Bologne, entra dans la rédaction de *La Tribuna*, exerça la profession d'avocat, et il ne tarda pas à devenir l'un des juristes les plus en renom d'Italie.

Au Parlement, le Signor Barzilaï a consacré son attention surtout aux Affaires étrangères. Bien que chef républicain, il a reçu plusieurs fois des offres d'emploi qu'il déclina jusqu'au jour où il accepta la fonction de Ministre sans portefeuille dans le Cabinet du Signor Boselli.

LE JUGE LOUIS DEMBITZ BRANDEIS

(*Photo Press-Portrait Bureau*)

Né à Louisville, dans le Kentucky, en 1856, M. Brandeis a été homme de loi praticien depuis 1878 et a plaidé dans quelques-uns des procès les plus fameux qui ont eu lieu pendant cette période. Il a été chargé de défendre les intérêts de la Commission de commerce entre les différents Etats de la Fédération et le Gouvernement des Etats-Unis, mais c'est comme conseiller du peuple américain qu'il est le mieux connu. C'est dans cette fonction qu'on l'a vu en de nombreuses occasions, dans les affaires d'importance décisive pour la prospérité des Américains. M. Brandeis a écrit sur l'économie politique et sur des sujets juifs.

Son élection à la Cour suprême, malgré l'opposition résolue et implacable « des intérêts », a donné occasion à une lettre du Président Wilson, dans laquelle il exprime combien il apprécie les avis de M. Brandeis dans toutes les affaires sur lesquelles il s'est prononcé. Depuis son élection à la Cour suprême et son installation à Washington, il a été un des conseillers les plus en faveur et les plus intimes du Président. Non seulement il a été consulté sur toutes les affaires relatives

aux problèmes commerciaux et industriels sur lesquelles il est une autorité reconnue aux Etats-Unis, mais encore son jugement sain est sollicité par le Président quand il s'agit de la situation internationale.

Un Comité officieux, composé du Colonel House et de M. Brandeis, a été nommé pour étudier les problèmes mondiaux en vue de tracer les grandes lignes de la politique américaine à la Conférence de la Paix. Il est entendu que le Colonel House étudie les problèmes occidentaux, pendant que M. Brandeis a été choisi pour s'occuper du Proche Orient ; sa connaissance de la situation de la Palestine et l'intérêt qu'il y porte l'ont préparé à ce travail.

L'adhésion de M. Brandeis au mouvement sioniste a été annoncée en 1913. Presque aussitôt après, il est devenu le chef de ce mouvement aux Etats-Unis, et, peu après, il fut l'un des rares hommes d'Etat aux mains desquels la direction du mouvement fut confiée.

M. SAMUEL GOMPERS

(Photo sans désignation d'éditeur)

Né de parents hollandais, en 1850, dans le district du ghetto de Londres, il émigra aux Etats-Unis à l'âge de treize ans, mais il avait déjà commencé à travailler trois ans auparavant. Il est de son métier fabricant de cigares ; à l'âge de quatorze ans, il contribua à organiser l'Union internationale des fabricants de cigares, dont il devint, par la suite, le secrétaire et le président.

En 1881, il fut délégué à la première convention de la Fédération américaine du Travail ; l'année suivante, il fut élu président de la Fédération. Il a été réélu chaque année, à une seule exception près. En 1901, M. Gompers fut nommé représentant des intérêts du Travail à la Fédération nationale civique, de laquelle il devint, ensuite, premier vice-président.

En 1918, il se rendit en Angleterre comme représentant, ou plutôt, en réalité, comme ambassadeur du Travail des Etats-Unis auprès de ses collègues délégués du Travail des pays alliés.

M. Gompers a joué un rôle essentiel dans l'établissement de la journée de huit heures de travail pour les ouvriers manuels et journaliers au service du Gouvernement, et de la

journée de dix heures de travail au maximum pour les ouvriers des tramways. Il a aussi travaillé à la législation qui règle le travail des enfants et le « *sweating system* » (contrôle des travaux excessifs).

L'HONORABLE OSCAR S. STRAUSS

(*Photo Topical Press*)

Né à Otterberg, en Allemagne, en 1850, il vint aux Etats-Unis à l'âge de quatre ans. M. Strauss est le premier juif qui ait occupé un poste dans ce pays au ministère. Il fut d'abord homme de loi, mais, après avoir exercé pendant huit ans, il se retira et entra dans la maison de commerce de son père.

M. Strauss a été en trois occasions ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople. La première fois, il fut nommé à ce poste par le Président Cleveland, démocrate ; la seconde fois, par le Président Mac Kinley, républicain, et, la troisième fois, par le Président Roosevelt, progressiste. De 1906 à 1909, il fut secrétaire du Département du Commerce dans le Cabinet du Président Roosevelt. Auparavant, il avait été nommé représentant de l'Amérique au Tribunal permanent d'arbitrage de La Haye.

Aux Etats-Unis, M. Strauss a rempli d'innombrables emplois publics. Jusqu'en ces derniers temps, il était président de la Commission de service public de New-York ; il est ex-président du Bureau de Commerce et des Transports de la Ligue nationale primaire, et de l'Association nationale de Service social américain, fondateur et vice-président de la Fédération nationale civique et de l'Association de la Loi internationale.

Il a fait des conférences et écrit sur une grande variété de sujets : philosophie, politique, liberté religieuse, service public, diplomatie, loi internationale, histoire des Juifs en Amérique, entre autres. Non seulement il occupe une situation des plus éminentes dans la vie juive des Etats-Unis, mais encore il peut être considéré comme un des dirigeants juifs les plus influents des temps modernes.

M. Strauss est le plus jeune de trois frères. L'aîné, Isidore, membre du Congrès, économiste distingué et philanthrope, a perdu la vie avec sa femme dans le naufrage du *Titanic*. Le second frère, Nathan, s'est fait une réputation durable dans les annales philanthropiques des Etats-Unis et de la Palestine.

M. BERNARD BARUCH*(Photo Topical Press)*

M. Baruch est Américain de naissance. Il est président du Bureau des Industries de guerre des Etats-Unis, dont il était membre auparavant. A lui revient dans une plus large mesure qu'à aucun autre fonctionnaire des Etats-Unis l'honneur du succès de la cause de l'Entente.

Le Bureau des Industries de guerre est entièrement chargé de la production de guerre aux Etats-Unis, et, à la nomination de M. Baruch, les pouvoirs de ce Bureau ont reçu une grande extension. Non seulement ce Bureau est l'agence de production, mais encore il est l'intermédiaire pour les achats des Alliés, et il contrôle virtuellement l'approvisionnement du monde en matières premières essentielles. M. Baruch a, en fait, reçu pleins pouvoirs sur toutes les industries des Etats-Unis.

Le Président Wilson, dans la lettre où il le nommait, l'a décrit comme l'inspecteur universel de toutes les branches dans le domaine de l'industrie. M. Baruch était, auparavant, un financier de premier rang de Wall Street. Son salaire dans son emploi actuel est de un dollar par an.

M. OTTO HERMANN KAHN*(Photo Happé)*

Né en 1867, à Mannheim, en Allemagne, M. Kahn s'est particulièrement distingué par ses accusations pleines de conviction sur les procédés et la politique de l'Allemagne, choses qu'il connaît à fond, en homme qui est né et qui a été élevé en Allemagne, qui a servi dans l'armée allemande, et passé cinq ans à s'occuper d'affaires dans ce pays.

M. Kahn a vécu plusieurs années à Londres, où il a été naturalisé ; mais, par la suite, quand il arriva à New-York, il devint citoyen américain. Lorsque la guerre éclata, il offrit sa résidence, un vrai palais, à Saint-Dunstan, Regent's Park, comme asile pour les soldats qui avaient perdu la vue. M. Kahn fait partie, comme associé, de la maison de banque Kahn, Loeb et C^{ie}, de New-York.

Il s'intéresse tout particulièrement à la musique. Pendant son séjour à Londres, il était directeur honoraire du « Royal Opera », à Covent Garden. Il est président de la Compagnie

métropolitaine d'Opéra et de la Compagnie du « Century Opera », à New-York ; vice-président de la Compagnie de Grand-Opéra, de Chicago ; trésorier de la Compagnie du Nouveau-Théâtre et directeur de la Compagnie d'Opéra, de Boston.

M. Kahn a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1918.

M. ABRAM J. ELKUS

(Photo Topical Press)

Né à New-York, en 1867, M. Elkus a rempli les fonctions d'ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople pendant une période très courte. Il a succédé à son coreligionnaire, M. Henry Morgenthau, peu de temps après que la guerre eut éclaté, et il fut rappelé de très bonne heure, en 1917, quand les Etats-Unis eurent déclaré la guerre à l'Allemagne.

M. Elkus est avocat de profession et il a rempli les fonctions d'attorney spécial des Etats-Unis et aussi celles de conseil de la Commission de l'Etat de New-York pour les usines. Il occupe plusieurs charges importantes dans la communauté juive.

M. PAUL HYMANS

(Photo Elliott et Fry)

Né à Bruxelles, en 1865, M. Hymans est le fils d'un ex-membre du Parlement belge. Il est avocat et a aussi été représentant de Bruxelles dans la Chambre des Représentants depuis 1900. Il est également professeur à l'Université de Bruxelles et vice-président de son bureau.

M. Hymans a été nommé ministre belge des Affaires étrangères à la fin de 1917. Auparavant, il avait été Envoyé extraordinaire à la Cour de Saint-James depuis 1915. Avant la guerre, il était le chef du parti libéral en Belgique.

Imprimé en Grande-Bretagne, par Richard Clay et ses fils, limited. Brunswick Street, Stamford Street. S. E. I. et à Bungay (Suffolk).

Deuxième Document

QUI GOUVERNE LA RUSSIE

PERSONNEL DE LA BUREAUCRATIE SOVIÉTIQUE

(Publication de l'Association « Unité de la Russie ». — 121 East 7th Street New York City, 1920).

PRÉFACE

La brochure présente est d'une importance majeure pour le public, en dépit de sa brièveté. La question : *Qui gouverne la Russie ?* reçoit une réponse catégorique par la simple énumération des fonctionnaires responsables du gouvernement irresponsable des Soviets. Les données contenues dans cette brochure ont été soigneusement relevées dans les organes officiels des Bolchevicki, tels que les *Investia*, le *Golos Trouda*, la *Gazette Rouge* et autres. Il peut arriver aussi que, dans quelques cas très rares où une personne est marquée comme Russe, elle se trouve être Juive, ou *vice versa*. Mais le fait fondamental reste incontestable : la bureaucratie soviétiste est presque absolument entre les mains de Juifs et de Juives, tandis que le nombre des Russes qui participent au gouvernement des Soviets est ridiculement faible. Impossible d'esquiver ce fait qui se dresse comme un avertissement solennel devant les pays et les Etats qui se réclament du nom de chrétiens et qui croient à des modes nationaux d'existence, en contradiction avec l'internationalisme illimité dans lequel la nation juive est la puissance dominante.

Association « Unité de la Russie »

(121 East 7th Street, New York City)

Dénominations : Juif, Juive, Arménien, Polonais, Letton,
Allemand, Russe.

Conseil des Commissaires du Peuple :

1	Président du Conseil OULIANOFF (<i>Lénine</i>).....	Russe
2	Commissaire aux Affaires étrangères TCHITCHÉRINE	—
3	— aux Affaires des Nationalités DJOUGACHVILI.	Arménien
4	Président du Suprême Conseil économ ^{que} LOURIE (<i>Larine</i>)	Juif
5	Commissaire à la Reconstruction SCHLICHTER.....	—
6	— à l'Agriculture PROTIAN	Arménien
7	— à la Guerre et à la Marine BROW- STEIN (<i>Trotsky</i>)	Juif

8	—	au Contrôle d'Etat LANDER.....	—
9	—	aux Terres de l'Etat KAUFMANN.....	—
10	—	aux Travaux V. SCHMIDT.....	—
11	—	au Secours social E. LILINA (<i>Kniggissen</i>)....	Juive
12	—	à l'Instruction publique LOUNATCHARSKY (<i>Mondelstam</i>)	Russe
13	—	aux Religions SPITZBERG	Juif
14	—	à l'Intérieur APFELBAUM (<i>Zinovief</i>).....	—
15	—	à l'Hygiène sociale ANVELT.....	—
16	—	aux Finances OSODORE GOUKOVSKY.....	—
17	—	à la Presse VOLODARSKY (tué).....	—
18	—	aux Elections OURITSKY (tué).....	—
19	—	à la Justice I. STEINBERG.....	—
20	—	à l'Evacuation des Réfugiés FENIGSTEIN..	—
		Ses Assistants: RAVITCH et ZASLAVSKY..	Juifs

Sur 22 Membres :

Russes	3
Arméniens	2
Juifs	17
TOTAL	22

Commissariat de la Guerre

1	Commissaire à la Guerre et à la Marine BRONSTEIN (<i>Trotsky</i>)	Juif
2	Vice-Président de l'Etat-Major révolutionnaire de l'Armée du Nord A. FISHMANN.....	—
3	Commissaire à la Justice militaire de la 2 ^e Armée ROMM.	—
4	— politique de la 12 ^e Armée MEYTCHIK.....	—
5	— politique à l'Etat-Major de la 4 ^e Armée LIEVENSON	—
6	Président du Soviet des Armées du front occidental POSERN	—
7	Commissaire politique du District militaire de Moscou GOUBELMAN	—
8	— politique pour le District de Vitebsk DAIBE.	—
9	— aux Réquisitions militaires pour la ville de Sloutsk KALMANOVITSCH.....	Letton
10	— politique pour la Division de Samara BECKMANN	Juif
11	— militaire pour la même Division GLOUZMANN	—
12	— aux détachements de réquisitions dans le district de Moscou ZOUSMANOVICH	—
13	Président du Soviet militaire central à Moscou BRONSTEIN (<i>Trotsky</i>)	—
14	Ses assistants HIRSCHFELD	—
15	— SKLIANSKY	—
16	Membres du susdit Soviet SCHORODAKH	—
17	— PETCHE	Letton

18	Commissaire militaire du Gouvernement de Moscou	STEINHARDT,	—
19	— militaire du Gouvernement de Moscou	DOUMIS	Allemand
20	— à l'Ecole des Garde-Frontières	GLEYSER....	Letton
21	— politique de la 15 ^e Division des Soviets	DZENNIS	Juif
22	— politique de la 15 ^e Division des Soviets	POLONSKY	Letton
23	— du Soviet militaire des Armées du Caucase	LECHTNER	Juif
24	— extraordinaire pour le front oriental	SCHUMAN	—
25	— extraordinaire pour le front oriental	BRUNO	—
26	Membres du Militaire Soviet de Kazan	ROSENHOLTZ.....	—
27	— —	MAIGAR	—
28	— —	NASENHOLTZ.....	—
28	Commissaire politique pour le district militaire de	Pétrograd GUITPIS	—
30	Chef des Comm. militaires de Pétrograd	TSEIGER.....	—
31	Commandant des troupes rouges pendant la révolte à	Jaroslaw GUEKKER	—
32	— du front oriental contre les Tchéco-Slovaques	VANZETIS	Letton
33	Chef du district militaire de Moscou	BUTSOUS.....	—
34	Membre du Soviet des Commissaires militaires	P. P. LAZIMER	Juif
35	Chef du S. R. des Commissaires militaires	ELKAN SALOMONOVICH KOLMAN (ex-officier autrichien).....	—
36	Commissaire militaire du district militaire de Moscou	MEDCASE	—
37	Commandant de la défense de la Crimée	A ZAKE.....	—
38	— du front de Koursk	SLOUSIS.....	—
39	Son assistant	SILBELMAN.....	—
40	Comm. politique du front roumain	SPIRO.....	—
41	Envoyés parlementaires chargés de négocier la paix avec les Allemands	DAVIDOVITCH (médecin militaire).....	—
42	SCHENOUR (candidat)		Letton
43	SMIDOVITCH (soldat)		Juif

Sur 43 Membres :

Russes	9
Lettons	8
Allemands	1
Juifs	34
TOTAL	43

Commissariat de l'Intérieur

1 Commissaire du Peuple	APPELBAUM (Zinovief).....	Juif
-------------------------	---------------------------	------

2 Son assistant, chef du Comm. Extraord. OOURITSKY (assassiné par ses partisans).....	Juif
3 Chef de la Propagande GOLDENROUDINE.....	—
4 Président du Comm. économique des Comm. de Pétrograd V. ENDER	—
5 Vice-président du Comm. de l'Hygiène A. ROUDNIK.....	—
6 Comm. pour l'évacuation des réfugiés J. FENIGSTEIN....	—
7 Son assistant ABRAHAM KROKHMAL.....	—
8 Comm. du Service de Presse de Pétrograd VOLO- DARSKY (assassiné)	—
9 Maire de Pétrograd G. SCHNEIDER.....	—
10 Maire de Moscou après la Première Révolution MINOR....	—
11 Comm. du Service de Presse de Moscou KRASSIKOFF.....	—
12 Comm. de Police à Pétrograd FAYERMANN.....	—
13 Chef du Bureau de Presse MARTINSON.....	—
14 Comm. de la Sûreté publique à Moscou K. ROSENTHAL..	—

Membres du Commissariat extraordinaire de Petrograd

15 MEYKMAN	Juif
16 GUILLER.....	—
17 KOZLOVSKY	—
18 MODEL	—
19 I. ROSMIROVITCH	—
20 DIESPEROF	Arménien
21 ISSILEVITCH	Juif
22 KRASSIKOF	—
23 BOUKHAN	Arménien
24 MERBIS	Letton
25 PAYKESS	—
26 ANWELT	Allemand

Membres du Soviet de la commune de Petrograd

27 ZORKE	Juif
28 RADOMYSLSKY	Letton

Membres du Commissariat extraordinaire de Moscou

29 Président DZERJINSKY	Polonais
30 Vice-Président PETERS	Letton
Membres :	
31 SCHKLOVSKY	Juif
32 KNEIFISS (plus tard Prés. du Comm. extraord. à Kief)...	—
33 ZEISTINE	—
34 RASMIROVITCH	—
35 KRONBERG (plus tard Prés. du même Comm., à Orcha et à Smolensk)	—
36 KHAIKINA	Juive
37 KARLSON	Letton
38 SCHAUMANN	—

39 LEONTOVITCH	Juif
40 RIVKINE	—
41 ANTONOF	Russe
42 DELAFABRE	Juif
43 TSITKINE	—
44 E. ROSMIROVITCH	—
45 G. SVERDLOFF	—
46 BIESENSKY	—
47 BLIOUMKINE (assassin du comte Mirbach).....	—
48 ALEXANDROVITCH (son complice)	Russe
49 I. MODEL (Président des Comm. du Bastion Troubetskoï à la forteresse Saint-Pierre-Saint-Paul)	Juif
50 REUTENBERG	—
51 FINES	—
52 SACHS	—
53 JACOB GOLDINE	—
54 GALPERSTEIN	—
55 KNIGGISSEN	—
56 LATZIS	Letton
57 DAYBOL	—
58 SAISONNE	Arménien
59 DEYPKENE	Letton
60 LIEBERT (Directeur de la prison Taganska, à Moscou)....	Juif
61 VOGEL	Allemand
62 ZAKISS	Letton
63 SCHILLENKUSS	Juif
64 JANSON	Letton

Sur 64 Membres :

Russes	2
Polonais	1
Arméniens	3
Allemands	2
Lettons	11
Juifs	45

TOTAL 64

Comité des Affaires Étrangères

1 Comm. du Peuple TCHITCHÉRINE	Russe
2 Ses assistants KARAKHAN	Arménien
3 — FRITCHE	Letton
4 Directeur des passeports MARGOLINE	Juif
5 Ambassadeur à Berlin IOFFE	—
6 Attaché à l'Ambassade de Berlin LEVINE (exécuté en 1919, alors qu'il était Comm. de la République des Soviets de Bavière)	—
7 Chef du Bureau de la Presse et du Service d'Information pour l'Ambassadeur à Berlin T. AXELROD.....	—

8 Ambassadeur (non reconnu) à Vienne et à Londres ROSENFELD (<i>Kamenef</i>)	Juif
9 Délégué extraordinaire à Londres et à Paris (non reconnu) BECK	—
10 Ambassadeur à Christiania BEUTLER (fut arrêté par les Anglais)	—
11 Consul à Glasgow (usurpateur, condamné par les Anglais à cinq ans de prison pour Propagande bolcheviste) MALKINE	—
12 Prés. de la Délégation de la Paix à Kief CAIN RAKOVSKY..	—
13 Son assistant MANOUILSKY	—
14 Juriste ASTCHOUB (<i>Ilsen</i>)	—
15 Consul général à Kief GRUNBAUM (<i>Kjevinsky</i>)	—
16 Consul général à Odessa A. BECK	—
17 Ambassadeur aux Etats-Unis LUDWIG A. C. K. MARTENS..	Allemand

Sur 17 Membres :

Russes	1
Arméniens	1
Lettons	1
Juifs	10
Allemands	1

TOTAL 17

Commissariat du Trésor

1 Premier Comm. MERJVINSKY (chassé pour procédés suspects de la « Union Bank » de Paris, où il faisait la Commission)	Polonais
2 Son assistant DON SOLOVEI (aide-pharmacien)	Juif
3 Un futur Comm. ISIDOR GOUKOVSKY (second comptable de la succursale de la Maison Nobel de Pétrograd)	—
4 Son assistant I. AXELROD	—
5 C. SACHS (<i>Gladnef</i>), Directeur de la Chancellerie des Emprunts	—
6 BOGOLEPOF	Russe
7 KHASKINE, Secrétaire général	Juif
8 BERTHA KHINEVITCH, aide-secrétaire	Juive
9 Prés. du Congrès Financ. des Soviets M. LATSIK	Juif
10 Son assistant WEITSMANN	—
11 Comm. pour le règlement des comptes russo-allemands FURSTENBERG (<i>Ganetsky</i>)	—
12 Premier employé dudit Comm. KOGAN	—
13 Administrateur de la Banque du Peuple MICHELMANN ..	—
14 SACHS	—
15 ABELINE	—
16 AXELROD	—
17 SADNIKOFF	Russe

Agents des Finances

18 LANDAU, à Berlin	Juif
---------------------------	------

19 VOROVSKY, à Copenhague	Juif
20 Abraham SCHENKMANN, à Stockholm	—
21 Inspecteur général de la Banque du Peuple KAHN	—
22 Son assistant GORENSTEIN	—
23 Comm. en chef pour la liquidation des anciennes banques privées ANRIK	—
24 Conseiller dudit Comm. Moïse KOVCH	—

Membres de la Commission technique pour la Liquidation des anciennes Banques privées

25 ELIACHEVITCH	Juif
26 G. GIFETLICH	—
27 A. ROGOW	—
28 G. LEMERICH	—
29 A. ROSENSTEIN	—
30 A. PLATE	Letton

Sur 30 Membres :

Russes	2
Lettons	1
Polonais	1
Juifs	26
TOTAL	30

Commissariat de la Justice

1 Commissaire du Peuple I. STEINBERG	Juif
2 Comm. de la Cour d'Appel de Moscou A. SCHREIDER	—
3 Prés. du Tribunal révolutionnaire à Moscou I. BERMAN	—
4 Comm. au Sénat à Pétrograd BEER	—
5 Prés. du Comm. révolut. suprême de la République BRONSTEIN (<i>Trotsky</i>)	—
6 Prés. de la Cour d'Enquête pour le Tribunal révol. GLOUSMANN	—
7 Magistrat examinateur dudit Tribunal LEGENDORF	—
8 Magistrat examinateur dudit Tribunal SLOUTSKY	—
9 Avocat général FRIDKINE	—
10 Clerc principal de codification GOINBARK	—
11 Sec. général du Comm. du Peuple CHIRVINE	—
12 Aide-Comm. du Peuple LOUTSKY	—

Défenseurs publics

13 G. ANTOKOLSKY	Juif
14 V. ARONOVITCH	—
15 L. BEYER	—
16 R. BISK	—
17 A. GUNDAR	—
18 G. DAVIDOFF	—
19 R. KASTARIAN	Arménien

Sur 21 Membres :

Russes	0
Arméniens	1
Juifs	18
TOTAL	19

Commission de l'Hygiène

1 Commis. P. I. DAUGE	Allemand
2 Chef du Service pharmaceutique RAPPOPORT	Juif
3 Son aide FUCHS	—
4 Directeur de la Commission de lutte contre les maladies vénériennes P. S. WEBER	—
5 Directeur de la Commission des maladies contagieuses WOLFSON	—

Sur 5 Membres :

Russes	0
Allemands	1
Juifs	4
TOTAL	5

Commissariat de l'Instruction publique

1 Commissaire du Peuple LUNATCHARSKY.....	Russe
2 Comm. pour le district du Nord Z. I. GRUNBERG.....	Juif
3 Prés. de la Commission des Etablissements d'éducation T. ZOLOTNITSKY	—
4 Chef de la Section municipale A. LOURIE	—
5 Chef des Arts plastiques STERNBERG	—
6 Secrétaire général du Commissariat M. EICHENHOLTZ....	—
7 Chef de la Section théâtrale O. Z. ROSENFELD (femme de Kamenef)	Juive
8 Son aide SATZ	—
9 Directeur du 2 ^e Département GROINIM.....	Juif

Membres et professeurs de l'Académie Socialiste

10 REISSNER	Allemand
11 FRITSCHÉ	Letton
12 GOIKHBORK	Russe
13 M. POKROVSKY	Juif
14 WELTMANN	—
15 SOBELSON (Radek)	—
16 KROUPSKALA	Juive
17 NAKHAMKES	Juif
18 P. I. STOUTCHKA	—
19 NEMIROVSKY	—
20 I. RAKOVSKY	—
21 K. P. LEVINE	—
22 M. S. OLSEANSKY	—

23 Z. R. TETENBERG	Juif
24 GOURVITCH	—
25 LOUDBERG	—
26 ERBERG	—
27 KELTSOULAN	Hongrois
28 GROSSMAN (<i>Rostchine</i>)	Juif
29 KRATCHKOVSKY	—
30 OURSINEN	Finlandais
31 KOUSSINEN	—
32 TONO SPROLLA	—
33 ROSINE	Juif
34 DANTSCHESKY	—
35 GLEISER	—
36 GOLDENROUDINE	—
37 BOUDINE	—
38 ROTSTEIN	—
39 CHARLES RAPPOFORT	—
40 LOURIE	—

Membres honoraires

41 ROSA LUXEMBOURG	Juive
42 CLARA ZETKINE	—
43 MEHRING	Allemand
44 HAASE	Juif

Bureau littéraire du Prolétariat. — Conférenciers de Moscou

45 EICHENHOLTZ	Juif
46 POLIANSKY (<i>Lebedef</i>)	—
47 KHERSONSKAIA	Juive
48 B. ZAITSEFF	Juif
49 BRENDER	—
50 KHODASSEVITCH	—
51 SCHWARTZ	—
52 Directeur du Département I. POSNER.....	—
53 Directeur des Affaires du Commissariat ALTER	—

Sur 53 Membres :

Russes	2
Lettons	1
Finlandais	3
Hongrois	1
Allemands	2
Juifs	44
TOTAL	53

Commission d'aide sociale

1 Comm. du Peuple E. LILINA (<i>Kniggissen</i>).....	Juif
2 Directeur PAULNER	—
3 Secrétaire général E. GELFMANN	—

4 Aide-secrétaire ROSA GAUFMANN	Juive
5 Directeur des Pensions LEVINE	Juif
6 Chef de la Chancellerie K. F. ROSENTHAL.....	—

Sur 6 Membres : 6 Juifs

Commission des Travaux

1 Commissaire du Peuple V. SCHMIDT.....	Juif
2 Son assistant RADUS (<i>Zenkovitch</i>)	—
3 Chef du Comm. de construction publique GOLDBARK....	—
4 Comm. de Construction publique M. W. ELTMANN.....	—
5 Son assistant KAUFMANN	Allemand
6 Secrétaire général RASKINE	Juif
7 Membre de la Commission KOUCHNER.....	—
8 Directeur des explosifs ZARKH	—

Sur 8 Membres :

Russes	0
Allemands	1
Juifs	7
TOTAL	8

Commission pour la reconstruction de la ville de Jaroslaw

1 Président I. D. TARTAKOVSKY	Juif
2 Entrepreneur principal ISIDORE ZABLOUDSKY	—

Sur 2 Membres : 2 Juifs

Délégués de la Croix Rouge bolcheviste

1 A Berlin, SOBELSON, (<i>Radek</i>) prit part au mouvement spartaciste et fut pour ce motif expulsé avec 18 autres juif	Juif
2 A Vienne, J. BEERMANN (arrêté et expulsé avec 13 autres juifs, membres du parti communiste, 2 millions et demi de couronnes furent trouvées sur lui).....	—
3 A Varsovie, A. KLOTZMANN	—
4 — ALTER	—
5 — VESSELOVSKY (expulsé avec 5 autres juif, 3 millions de roubles furent trouvés sur lui	—
6 A Bukarest, NEISSENBAUM voyageait avec le passeport du citoyen belge Gilbert	—
7 A Copenhague, A. BAUM	—
8 Président du Comité central de la Croix-Rouge à Moscou, Benjamin Mossevitich SVERDLOF (frère de Jacob Sverdlof)	—

Sur 8 Membres : 8 Juifs

Commissaires provinciaux

1 Comm. en Sibérie KHAÏTIS	Juif
2 Prés. du Soviet des Ouvriers de Syzran J. BERLINSKY....	—
3 Prés. du Soviet des Ouvriers de Kazan SCHENKMANN (tué par les Tchéco-Slovaques)	—
4 Prés. du Soviet des Mines du Don LIEVENSON.....	—
5 Prés. du Soviet des Ouvriers de Narva DAUMANN.....	Letton
6 Prés. du Soviet des Ouvriers de Jaroslav SACKHEIM....	Juif
7 Prés. du Soviet des Ouvriers de Tsaritsyne ERMANN (tué pendant le soulèvement)	—
8 Prés. du Soviet des Ouvriers d'Orenburg WILLING.....	—
9 Prés. du Soviet des Ouvriers de Penza LIEBERSON.....	—
10 Prés. du Soviet des Ouvriers de la Tauride A. SLOUTZKY..	—
11 Comm. des Finances du dictrict occidental SAMOVER....	—
12 Comm. de la République du Donetz ISAAC LAUK	—
13 Prés. du Soviet de Kief DRELLING.....	—
14 Son assistant GINTZBERGER (<i>Naoumof</i>).....	—
16 Prés. de la Douma de Belaïa-Tserkov ROUTHAUSEN	—
16 Son assistant LEMBERG	—
17 Comm. du Peuple de la République du Donetz RAICHEN- STEIN (fusillé par les officiers du détachement du Colonel Drosdovsky)	—
18 SCHMUCKLER	—

Bureau des Unions professionnelles

19 RAFES	Juif
20 DAVIDSON	—
21 GINTZBERG	—
22 BRILLIANT	—
23 SMIRNOFF (professor)	Russe

Sur 23 Membres :

Russes	1
Lettons	1
Juifs	21
TOTAL	23

Journalistes

1° Attachés aux journaux « Pravda », « Izvestia »,
« Financy i narodne Khoslaïstwo »

1 DINN	Juif
2 BERGMANN	—
3 KUHN	—
4 DIAMANT	—
5 A. BRAMSON	—

6 A. TORBERT	—
7 I. B. GOLINE	—
8 BITNER	—
9 E. ALPEROVITCH	—
10 KLOISNER	—
11 NAKHAMKES (<i>Steklof</i>)	—
12 TSTIGER (<i>Iliine</i>)	—
13 GROSSMANN (<i>Rosine</i>)	—
14 LOURIE (<i>Roumiantsef</i>)	—
15 MAXIM GORKI	Russe

2° Attachés au journal « *Volia Trouda* »

1 SACHS	Juif
2 POLIANSKY	—
3 E. KATZ	—

3° Attachés au journal « *Znamia Trouda* »

1 STEINBERG	Juif
2 LANDER	—
3 JAROSLAVSKY	—
4 EPRON	—
5 B. SCHUMACHER	—
6 LEVINE	—
7 BILLINE	—
8 DAVIDSON	—
9 MAXIM GORKI, éditeur de la « <i>Pravda</i> »	Russe

4° Attachés au journal industriel et commercial

1 BERNSTEIN	Juif
2 KOGAN	—
3 GOLDBERG	—
4 GOLDMAN	—
5 V. ROSENBERG	—
6 RAPHALOVITCH	—
7 GROMANN	—
8 KOULICHER	—
9 SLAVENSON	—
10 I. GUELLER	—
11 GAUCHMANN	—
12 SCHULCHMANN	—
13 P. BASTEL	—
14 A. PRESS	—
14 A. MOCH	—
16 L. S. ELIASSON	—

Sur 42 Journalistes : 41 Juifs, 1 Russe

**Commission d'enquête sur les anciens fonctionnaires
de l'Empire**

1 Président MOURAVIEFF	Russe
------------------------------	-------

2 Membres	SOKOLOF	—
3 —	IDELSON	Juif
4 —	GRUSENBERG	—
5 —	SALOMON GOUREVITCH	—
6 —	GOLDSTEIN	—
7 —	TAGER	—

Sur 7 Membres :

Russes	2
Juifs	5
TOTAL	7

Commission d'enquête sur l'assassinat de l'Empereur Nicolas II

1 SVERDLOF	Juif
2 SOSNOVSKY	—
3 TEODOROVITCH	—
4 SMIDOVITCH	—
5 ROSENHOLTZ	—
6 ROSINE	—
7 VLADIMIRSKY-HIRSCHFELD	—
8 AVANESOF	Arménien
9 MAXIMOFF	Russe
10 MITROPANOF	—

Sur 10 Membres :

Russes	2
Arméniens	1
Juifs	7
TOTAL	10

Conseil suprême d'Economie générale

1 Prés. du Conseil d'Economie générale à Moscou	RYKOFF.	Russe
2 Même fonctionnaire à Pétrograd	EISMONT.....	Juif
3 Vice-Président à Pétrograd	LANDEMANN	—
4 Directeur à Pétrograd	KREINIS	—
5 Vice-Président à Moscou	KRASSIKOF	—
6 Directeur et Secr. général à Moscou	A. SCHOTMANN.....	—
7 Son assistante	O. KHAIKINA	Juive
8 Chef de Département de la Section de Reconstruction	KITSCHWALTER	Juif
9 Comm. chargé de la Reconstruction	N. A. ROSENBERG	—
10 Son assistant	SANDITCH	—
11 Chef du Comité des pétroles	TAVRID.....	—
12 Chef de la pisciculture alimentaire	KLAMMER.....	—
13 Chef de la Section du charbon	ROTENBERG	—
14 Chef de la Section des Transports	KHIRSAN.....	Arménien
15 Son assistant	SCHLEMOF	Juif
16 Chef de la Section métallurgique	A. ALPEROVITCH.....	Arménien

Bureau du Conseil supérieur de la Section économique

17	KREITMANN	Juif
18	WEINBERG	—
19	KRASINE	Russe
20	LOURIE (<i>Larine</i>)	Juif
21	TCHOUBAR	—
22	GOLDBLATT	—
23	LOMOP	Russe
24	ALPEROVITCH	Juif
25	RABINOVITCH	—

Comité du Donetz

26	KOGAN (<i>Bernstein</i>)	Juif
27	A. I. OTCHKIS	—
28	POLONSKY	—
29	BISK	Letton
30	KLASSEN	—
31	LIVSCHITZ	Juif
32	KIRSCH	Allemand
33	KRUSE	—
34	VICHTER	Juif
35	ROSENTHAL	—
36	SIMANOVITCH	—

Membres de la Section coopérative

37	LUBOMIRSKY	Juif
38	KHINTCHOUK	—
39	SEDELHEIM	—
40	TAGER	—
41	HEUKINE	—
42	KRYJEVSKY	—

Membres de la Section des Mines

43	KASSIOR	Juif
44	GOLDMANN	—
45	LENGNIX	—
46	HOLTZMANN	—
47	SCHMIDT	Allemand
48	SMIT FALKNER	Juif
49	ROUDSITAK	—
50	SORTEL	—
51	REINSVIT	—
52	BLUM	—
53	KATZEL	—
54	SUL	—
55	TCHETROF	Russe

Sur 55 Membres :

Russes	4
Arméniens	2
Lettons	2
Allemands	3
Juifs	44
TOTAL	55

Bureau du premier Soviet des Ouvriers et des Soldats de Moscou

1 Prés. du 1 ^{er} Sov. des Soldats LEIBA KHINTCHOUK	Juif
2 Prés. du Sov. des Ouvriers et de l'Armée rouge SMIDOVITCH	—
3 Prés. du 1 ^{er} Sov. d'Ouvriers et de Soldats MODER	—
Membres :	
4 SARKH	Juif
5 KLAMMER	—
6 GRONBERG	—
7 SCHEINKMANN	—
8 ROTSTEIN	—
9 LEVINSON	—
10 KRASNOPOLSKY	—
11 ZEDERBAUM-MARTOFF	—
12 RIVKINE	—
13 SIMSON	—
14 TAPKINE	—
15 SCHIK	—
16 FALE	—
17 ANDERSON	Letton
18 VIMBA	—
19 SOLO	—
20 MICHELSON	Juif
21 TER-MITCHAN	Arménien
22 Secr. du Bureau KLAUSNER	Juif
23 Directeur ROSENHOLTZ	—

Sur 23 Membres :

Russes	0
Arméniens	1
Lettons	3
Juifs	19
TOTAL	23

Comité central (Exécutif) du Quatrième Congrès Pan- Russe des Soviets d'Ouvriers, de l'Armée Rouge, des Paysans et des Cosaques.

1 Prés. J. M. SVERDLOF	Juif
-------------------------------------	------

Membres :

2 ABELMANN	Juif
3 WELTMANN (<i>Pavlovitch</i>)	—
4 AXELROD	—
5 ZEDERBAUM (<i>Martof</i>)	—
6 KRASSIKOF	—
7 LUNDBERG	—
8 VOLODARSKY	—
9 ZEDERBAUM (<i>Levitsky</i>)	—
10 OURITSKY	—
11 OULIANOFF-LÉNINE	Russe (?)
12 ZINOVIEFF (<i>Apfelbaum</i>)	Juif
13 BRONSTEIN (<i>Trotsky</i>)	—
14 SIROTA	—
15 GIMMER (<i>Soukhanof</i>)	—
16 RIVKINE	—
17 ZEIBOUT	—
18 RATNER	—
19 BLEICHMANN (<i>Solntsef</i>)	—
20 A. GOLDENROUDINE	—
21 KHASKINE	—
22 LANDER	—
23 ARONOVITCH	—
24 KATZ (<i>Kamkof</i>)	—
25 FISHMANN	—
26 ABRAMOVITCH	—
27 FRITCHE	—
28 GOLDSTEIN (<i>Illine</i>)	—
29 LIKHATCH	—
30 KHINTCHOUK	—
31 BERLINRAUT	—
32 DISTLER	—
33 TCHERNILAVSKY	—
34 BEN SMIDOVITCH	—

Sur 34 Membres : 33 Juifs et 1 (?) Russe

**Comité central exécutif du V^e Congrès (Pan-Russe) du
Soviet des Ouvriers de l'Armée Rouge, des Paysans
et des Cosaques.**

1 BRUNO	Letton
2 BRESLAU	—
3 BABTCHINSKY	Juif
4 BOUKHARINE	Russe
5 WEINBERG	Juif
6 GAILISS	—
7 GAINZBERG	—
8 DANICHEVSKY	Allemand
9 STARK	Juif
10 SACHS	—

11	SCH EINMANN	—
12	ERDLING	—
13	LANGAEVR	—
14	LINGER	—
15	WOLACH	Tchèque
16	DI MANTSTEIN	Juif
17	LEVINE	—
-8	ERMANN	—
19	JOFFE	—
20	KHARKLINE	—
21	KNIGGISEN	Juive
22	ROSENFELD (<i>Kamenef</i>)	Juif
23	APFELBAUM (<i>Zinovief</i>)	—
24	KRYLENKO	Russe
25	KRASSIKOFF	Juif
26	KAPNIK	—
27	KAOUL	Letton
28	OULLANOF (<i>Lénine</i>)	Russe
29	LAC SIS	Juif
30	LANDER	—
31	LOUNATCHARSKY	Russe
32	PETERSON	Letton
33	PETERS	—
34	ROUDZOUTAS	—
35	ROSINE	Juif
36	SMIDOVITCH	—
37	STOUTCHKA	—
38	SYERDLOF	—
39	SMILGCHA, I. P.	—
40	NAKHAMEES (<i>Steklof</i>)	—
41	SOSNOVSKY	—
42	SKRYPNIK	—
43	BRONSTEIN	—
44	TEODOROVITCH	—
45	TERIAN	Arménien
46	OURITSKY	Juif
47	TEGUELECHKINE	Russe
48	FELDMANN	Juif
49	FROUMKINE	—
50	SOURUPA	Russe
51	TSIVTSIVADSE	Géorgien
52	SCH EIMANN	Juif
53	ROSENTHAL	—
54	ACHEKINASI	Imérétien
55	KARAKHANE	Karaim
56	ROSE	Juif
57	RADEK (<i>Sobelson</i>)	—
58	SCHLICHTER	—
59	TCHIKOLINI	—
60	CHIAINSKY	—

62 Secr. du Comité AVANESSOF..... Arménien

Sur 62 Membres :

Russes	6
Lettons	6
Allemands	1
Tchèques	1
Arméniens	2
Géorgiens	1
Imérétiens	1
Karaïms	1
Juifs	43
TOTAL	62

**Comité central du Parti social démocratique
des Ouvriers**

1 BRONSTEIN (<i>Trotsky</i>)	Juif
2 OULIANOF (<i>Lénine</i>)	Russe
3 APFELBAUM (<i>Zinovief</i>)	Juif
4 LOURIE (<i>Larine</i>)	—
5 KRYLENKO	Russe
6 LOUNATCHARSKY	—
7 OURITSKY (tué)	Juif
8 VOLODARSKY (tué)	—
9 ROSENFELD (<i>Kamenef</i>)	—
10 SMIDOVITCH	—
11 SVERDLOF	—
12 NAKHAMKES (<i>Steklof</i>)	—

Sur 12 Membres :

Russes	3
Juifs	9
TOTAL	12

Si l'on fait le total des fonctionnaires de l'Etat, c'est-à-dire de tous ceux qui, en fait, gouvernent la Russie, on arrive aux chiffres suivants :

Nombre total des personnes énumérées : 545

se répartissant comme il suit :

Polonais	2
Tchèques	1
Karaïms	1
Lettons	34
Finlandais	3
Russes	30
Arméniens	12
Géorgiens	1
Imérétiens	1

Hongrois	1
Allemands	12
Juifs	447
TOTAL	545

Nous donnons ci-dessous un sommaire des partis qui se prétendent en opposition avec les Bolcheviki :

Bureau central du Parti communiste du Peuple

1 RAPPOPORT	Juif
2 GREBNER	—
3 VILKEN	—
4 DIAMANT	—
5 KAUSNER	—
6 SHATROP	Russe

Sur 6 Membres :

Russes	1
Juifs	5
TOTAL	6

Comité central du Parti social-démocratique des Menscheviki (Ouvriers)

1 DIMAND	Juif
2 N. GIMMER	—
3 STRAUSS	—
4 RATNER	—
5 LIEBER	—
6 SONN	—
7 DANN	—
8 GOTZ	—
9 RAPPOPORT	—
10 ZEDERBAUM (<i>Martof</i>)	—
11 ZEDERBAUM (<i>Levitsky</i>), frère du susnommé	—

Sur 11 Membres: 11 Juifs

Comité central du Parti socialiste révolutionnaire de Droite

1 KERENSKY (<i>A. Kirbis</i>)	Juif
2 ARONOVITCH	—
3 GISSLER	—
4 LVOVITCH DAVIDOVITCH	—
5 GOUREVITCH	—
6 ABRAMOVITCH	—
7 GOLDSTEIN —.....	—
8 LIKHATCH	—
9 KHINTCHOUK	—
10 BERLINROUT	—

11 DISTLER	—
12 TCHERNIAVSKY	—
13 ROSENBERG	—
14 TCHAIKOVSKY	Russe
15 J. RATNER	Juif

Sur 15 Membres : 1 Russe, 14 Juifs

Comité central du Parti socialiste (révolutionnaire) de Gauche

1 STERNBERG	Juif
2 LEVINE	—
3 FISCHMANN	—
4 LENDBERG	—
5 SITSTA	—
6 LANDER	—
7 KAGAN (<i>Gresser-Kamkof</i>)	—
8 KATZ (<i>Bernstein</i>)	—
9 FEIGA OSTROVSKAIA	Juive
10 NATCHMANN	Juif
11 KARELINE	Russe
12 MARIE SPIRIDONOVA	—

Sur 12 Membres : 2 Russes, 10 Juifs

Comité des anarchistes de Moscou

1 KROUPENINE	Russe
2 JACOB GORDINE	Juif
3 LEIBA TCHIORNY	—
4 BLEICHMANN	—
5 IAMPOLSKY	—

Sur 5 Membres : 1 Russe, 4 Juifs

Comité central du Parti de la Commune polonaise

1 SOBELSON (<i>Radek</i>)	Juif
2 SINGER	—
3 BERSON	—
4 FINKES	—
5 GAUSNER	—
6 MANDELBAUM	—
7 PANSKY	—
8 GEIDMANN	—
9 TEUTELMANN	—
10 WOLFF	—
11 KROKHMAL (<i>Zagorsky</i>)	—
12 SCHWARTZ (<i>Goltz</i>)	—

Sur 12 Membres : 12 Juifs

L'État Russe est actuellement dominé par la nation Juive.

EN RUSSIE

Les Hauts Commissaires de Moscou

Pseudonymes — vrais noms et nationalités des Hauts Commissaires bolchevistes de Moscou d'après une liste publiée par le Morning Post.

<i>Pseudonymes</i>	<i>Noms</i>	<i>Nationalité</i>
1 LÉNINE.....	Oulianoff.....	Russe de mère juive
2 TROTSKY.....	Bronstein.....	juif
3 STEKLOFF.....	Nachamkess.....	—
4 MARTOFF.....	Zederbaum.....	—
5 ZINOVIEFF.....	Apfelbaum.....	—
6 GOUDSIEFF.....	Drapkine.....	—
7 KAMENEFF.....	Rosenfeld.....	—
8 SOUKANOFF.....	Ghimmer.....	—
9 LAGESKY.....	Krachmann.....	—
10 BOGDANOFF.....	Silberstein.....	—
11 GOREFF.....	Goldmann.....	—
12 OURITZKY.....	Radomisselsky.....	—
13 VOLADARSKY.....	Kohen.....	—
14 SVERDLOFF.....	Sverdloff.....	—
15 KANKOFF.....	Katz.....	—
16 GANEZKY.....	Furstenberg.....	Juif
17 DANN.....	Gourevitch.....	—
18 MESHKOVSKY.....	Goldberg.....	—
19 PARVOUS.....	Gelphanat.....	—
20 RASANOFF.....	Goldenbach.....	—
21 MARTINOFF.....	Zimbar.....	—
22 TCHERNOMORSKY.....	Tchernomordick.....	—
23 PIATMTZKY.....	Levine.....	—
24 ABRAMOVITCH.....	Rein.....	—
25 LOINTZEFF.....	Bleichmann.....	—
26 ZVERZDITCH.....	Fonstein.....	—
27 RADEK.....	Sobelson.....	—
28 LITVINOF-WALLAK.....	Finkelstein.....	—
29 LONATCHARSKY.....		Russe
30 KOLONTAI.....		—
31 PETERS... ..		letton
32 MACLAKOWSKY.....	Rosenblum.....	juif
33 LAPINSKY.....	Levenson.....	—
34 VOBROFF.....	Natanson.....	—
35 ORTODOKS.....	Akselrode.....	—
36 GARINE.....	Gerfeldt.....	—
37 GLASOUNOFF.....	Schulze.....	—
38 LEBEDIEVA.....	Limson.....	juive
39 JOFFE.....	Joffe.....	juif
40 KAMONSKY.....	Hoffmann.....	—

41 NAOUT.....	Ginsbourg	—
42 ZAGORSKY.....	Krachmalink	—
43 ISGOEFF.....	Goldmann.....	—
44 VLADIMIROFF.....	Feldman.....	—
45 BOUNSKOFF.....	Foundamentsky.....	—
46 MANOUILSKY.....		—
47 LARINE.....	Lourie.....	—
48 KRASSINE.....		Russe
49 TCHICHERINE.....		—
50 GOUKOVSKY.....		—

Pour confirmer ces deux Documents, nous ajoutons l'article suivant de *l'Excelsior* (14 mars 1921), avec le regret de ne pouvoir donner la carte qui l'accompagne :

COMMENT LA PROPAGANDE BOLCHEVIK EST ORGANISÉE DANS LE MONDE ENTIER

Elle est répartie en trois réseaux distincts :

RÉSEAU OFFICIEL	RÉSEAU SECRÉT A	RESEAU SECRÉT B
Délégations diplomatiques ou commerciales des soviets, bureaux de presse, agence télégraphique « Rosta », stations russes de T. S. F.	Multitude d'agences subordonnées par groupes à telle ou telle mission diplomatique des soviets à l'étranger.	Agences dépendant d'un centre unique à l'étranger, ayant leur liaison propre et dirigées chacune par un représentant de la Tché-Ka.

L'organisation de la propagande bolchevik remonte à 1917. Et, un an plus tard, au moment de la Conférence de la paix avec l'Ukraine, à Kiev, un des membres de la délégation du gouvernement des soviets pouvait assurer que les bolcheviks possédaient une arme plus puissante que les mitrailleuses, les gaz, les fusils et l'artillerie : la propagande. Et c'était vrai. Perfectionnée sans cesse depuis la première heure, la propagande bolchevik est devenue aujourd'hui un moyen d'action sans pareil. C'est grâce à elle que les maîtres de la Russie communiste espèrent avoir raison des armements du vieux monde bourgeois, et grâce à elle qu'ils ont obtenu des résultats supérieurs à ceux dont ils sont redevables aux divisions rouges. A l'intérieur comme à l'extérieur, la propagande est une arme terrible.

D'après la formule bolchevik, « tous les moyens sont bons, pourvu

qu'ils réussissent ». Faire de la propagande, cela ne signifie donc pas seulement répandre les théories communistes, cela signifie encore affaiblir l'adversaire, désagréger son arrière-front, ébranler sa résistance, préparer la victoire des armées rouges. A l'origine, le gouvernement de Moscou avait créé cette organisation pour les besoins exclusifs de l'intérieur. Ce n'est que plus tard qu'il la développa et l'étendit à l'extérieur. Voici quel en est, à l'heure actuelle, le fonctionnement :

Le comité central exécutif panrusse possède un bureau de propagande divisé en trois sections : 1° propagande à l'intérieur ; 2° propagande dans l'armée ; 3° propagande à l'extérieur. Cette dernière se subdivise en deux sous-sections : celle de l'Orient et celle de l'Occident. La sous-section orientale comprend huit groupes : Chine et Corée, Japon, Indes, Afghanistan, Turquie, Perse, Caucase, peuples nomades. La sous-section occidentale est formée de dix-neuf groupes : Allemagne, Pologne, pays baltes, pays scandinaves, Autriche et Hongrie, Tchéco-Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Yougo-Slavie, Italie, Grèce, Espagne, France, Angleterre, Irlande, Etats-Unis, Hollande, Belgique et Suisse.

Le comité de propagande

Le bureau central de propagande est placé sous les ordres d'un comité composé de Zinovieff, Radek, Tchitcherine, Lounatcharsky, Litvinoff, Krassine, etc., et qui dirige toute l'organisation, elle-même répartie en trois réseaux distincts : 1° le réseau officiel : délégations diplomatiques ou commerciales soviétiques à l'étranger, bureaux de presse, agence télégraphique « Rosta », stations de radio de Moscou, Nicolaïeff, Sébastopol, Théodosie, Odessa, Rostoff, Bakou, Saratoff, Kiev, Imerinka, Orenbourg, Tcheliabinsk, Petrograd et Kharkoff ; 2° le réseau secret A : une multitude d'agences subordonnées par groupes à telle ou telle mission diplomatique à l'étranger ; 3° le réseau secret B, composé d'agences de propagande dépendant d'un centre unique à l'étranger, d'un service spécial de liaison et d'agences de renseignements dirigées chacune par un représentant de la « Tché-Ka » — commission extraordinaire pour combattre la contre-révolution, la spéculation et le sabotage.

Le Réseau officiel

Il serait trop long d'exposer en détail les rouages d'un organisme comme le réseau officiel. Il nous suffira de dire que, de Reval, le représentant soviétique Litvinoff assume la haute direction des offices de propagande attachés aux missions diplomatiques ou commerciales. Le gouvernement de Moscou estime, en effet, que Reval est l'endroit le plus commode pour servir de poste avancé de l'action communiste en Occident. Il y a donc installé tout ce qui peut servir la propagande : imprimeries, bureaux de renseignements, dépôts de marchandises en cas de rapprochement avec l'étranger, etc... Les centres placés sous la dépendance de

Litvinoff sont, en outre de Reval : Helsingfors, Riga, Kovno, Prague, Vienne, Rome, Stockholm, Copenhague, Londres, Berlin.

L'attitude de certains Etats, vis-à-vis du gouvernement soviétique rend, il est vrai, assez compliquée la liaison entre Reval et les missions en Europe. Elle est cependant assurée, soit par des courriers diplomatiques officiels, soit par des courriers secrets. Un poste de transmission établi à Berlin permet, par exemple, à Litvinoff de se tenir en contact permanent avec les chefs de mission de Vienne et de Prague.

L'or russe, destiné à alimenter les caisses des missions soviétiques à l'étranger, suit le même chemin que les idées : de Reval, où il est déposé, Litvinoff l'expédie soit aux missions avec lesquelles il correspond directement, soit à Berlin qui, à son tour, fait suivre. En plus de l'entretien des missions, ces fonds servent aux dépenses de deux réseaux secrets A et B, ainsi qu'à subventionner les groupes communistes étrangers affiliés aux bolcheviks russes. De ces groupes, il y en a partout, mais principalement à Vienne, à Prague et à Berlin, où les chefs de missions bolcheviks s'occupent beaucoup moins de conclure des contrats commerciaux que d'enrôler chaque jour de nouvelles recrues sous la bannière communiste.

L'agence de Berlin

Berlin, cela se conçoit, tient la tête parmi les centres officiels de propagande bolchevik à l'étranger. Les agents de Moscou y pullulent. Le chef en est M. Vigdor Kopp, momentanément absent et suppléé par M. Youkovsky, délégué spécial. On y trouve en outre : MM. Raich, secrétaire de la mission ; Erlanger, secrétaire adjoint ; Grouzenberg, Boutetti et Lazareff, membres de la section diplomatique ; Chonine, Nicolaïeff et Tomson, membres de la section technique ; Broussilovsky et Sopliakoff (Géleznoff), juristes ; Razviansky (Loustchikh), deuxième secrétaire ; Boukhmanoff, chef de la liaison ; Gordon, membre du soviet de la commune de Petrograd ; Anokhine, membre de la « Tché-Ka » panrusse et son représentant pour l'Allemagne, moins la Haute-Silésie et la Prusse orientale ; Mmes Loboff et Kantorovitch, agents de propagande et de renseignements. Nombreuse comme on voit et richement dotée, la mission soviétique à Berlin subventionne la feuille communiste *Die Rothe Fahne*. Elle entretient également un bureau de presse rouge : le « Kommunistischer Pressedienst » (Berlin, Munzstrasse, 24) qui fait paraître des bulletins en allemand, des « Korrespondenz » répandues à travers l'Europe par quantités énormes. Une communiste allemande, Mme Anna Geyer, a la direction de ce bureau.

Le réseau secret

Mais en dehors des bureaux officiels de propagande et des renseignements fonctionnant ouvertement auprès des ambassades soviétiques dans certains pays, les bolcheviks possèdent, nous l'avons dit, un vaste

réseau secret, le réseau B, très bien organisé, extrêmement actif et dont la tâche consiste à préparer la révolution mondiale. Sans celle-ci, de l'aveu même des bolcheviks, le régime communiste instauré en Russie ne peut être considéré comme stable.

Entre les officines soviétiques officielles à l'étranger et celles du réseau secret, il existe une très grande différence. Les premières n'emploient que des procédés à peu près avouables; les secondes n'envisagent que le but et ne regardent pas aux moyens.

Le réseau secret fut institué en 1918 par les soins de la fameuse « Tché-Ka », déjà nommée, et dont le directeur, le sinistre Dzersinsky, continue toujours à ensanglanter la Russie. En 1919, le réseau passait sous les ordres de l'office de propagande du comité central exécutif panrusse, qui le développa de telle sorte qu'en ce moment il n'existe pas un seul pays d'Europe où il n'y ait point d'agents du réseau.

Nous avons indiqué le but poursuivi : la révolution mondiale. Pour l'atteindre, les officines du réseau secret ont recours à tous les moyens possibles : provocation, sabotage, fomentation de grèves, de crises économiques et de troubles, défaitisme, etc... Les agents doivent en outre fournir des renseignements circonstanciés sur les événements européens. sur les personnalités hostiles au bolchevisme et, d'une manière générale, sur tout ce qui peut être utile au gouvernement des soviets.

Moscou dirige le réseau secret

Le réseau secret a pour centre de direction Moscou, sous les ordres de l'office de propagande et en contact avec la « Tché-Ka » et le conseil exécutif de l'Internationale communiste. Ses chefs se nomment Zinovieff, Dzersinsky, Zatzis, Avanessoff, Larine, Kaménieff, pour les questions militaires. Sur la liste des membres du comité de direction figurent encore : Kabaktchieff (Bulgarie), Rosmet (France), Bekker (Suisse), Van Leven (Hollande), Lévy (Allemagne), Rouzniansky (Hongrie), Thomane (Autriche), Boukharine (Russie), Frayn (Etats-Unis), Fruis (Norvège), Mac Leyne (Angleterre), Ai-ou-yan (Chine), d'Aragon (Italie), Fack (Corée), Mering (Indes néerlandaises), Aylen (Indes britanniques), sultan Zadé (Perse), Copolile (Irlande), Slanitzky (Turquie) et Victor (Lettonie).

Sept lignes de communications

Sept lignes de communications relient le centre de Moscou avec le reste de l'Europe. Ce sont : 1° Moscou-Mourmansk-Vardoë-Bergen-Hull ; 2° Moscou-Petrograd-Yambourg-Narva-Reval-Svinemunde-Berlin ; 3° Moscou-Minsk-Varsovie-Cracovie-Teschen-Prague ; 4° Moscou-Kiev-Gitomir-Rovno-Kovel-Varsovie ; 5° Moscou-Kiev-Proskouroff-Ramenietz-Padolsky-Khotin-Czernovitz-Bucarest ; 6° Moscou-Kiev-Odessa-Akkerman-Galvatz-Bucarest ; 7s Moscou-Kiev-Odessa-Varna-Sofia.

On excusera la sécheresse et la monotonie de ces énumérations. Elles

ont leur éloquence. Mieux que toutes les phrases, elles montrent ce qu'est la formidable organisation créée par les bolcheviks et placée par eux au cœur de l'Europe comme une gigantesque et fantastique toile d'araignée.

Pour revenir aux lignes de communications, celle de Moscou-Hull ne sert que très rarement, tandis que celles de Moscou-Reval et de Moscou-Prague fonctionnent presque sans arrêt. Entre les villes dotées d'agences du réseau secret des courriers, fournis par les postes de liaison, circulent sous les aspects les plus divers. Reval, qui relie Moscou à Berlin et à Copenhague, est un des plus importants de ces postes de liaison et Litvinoff le dirige en personne avec le concours de nombreux agents.

Mais arrivons à Berlin, centre de direction du réseau secret pour l'Europe, à l'exception de la Finlande, de l'Esthonie, de la Lettonie et de la Lithuanie, qui dépendent de Reval. Là, tout un état-major entoure Vigdor Kopp; Eydoux, membre de la « Tché-Ka » panrusse, préposé au rapatriement des prisonniers de guerre et des civils, organisateur des massacres d'officiers à Vologda en 1918; Peters, de la « Tché-Ka » également, préposé au contre-espionnage; Ansky, du service d'information; Spilman, du contre-espionnage; Bobrovnitzky, de la liaison; Marthe Zaralska, dite « baronne Nitz », fameuse espionne allemande en Russie. Pendant la guerre, la baronne avait réussi à s'introduire dans le service de renseignements de la 7^e armée russe. Elle devint l'amie intime d'un des chefs de ce service et, d'accord avec lui, rendit de précieux services aux Allemands. En 1918, au cours d'une brève apparition à Kiev, pendant l'occupation allemande, elle prit part à de nombreux pillages. Actuellement, elle opère dans la haute société berlinoise. Elle représente d'ailleurs très bien.

Les agents de Kopp

Parmi les agents les plus actifs de Vigdor Kopp, il convient de citer David Rosenblum (alias Karl Kerner) se disant traducteur et qui, tout en faisant partie du service de renseignement polonais, travaillait pour le compte des bolcheviks. Nommons encore le fameux Parvus-Kelphand, agent provocateur de la Wilhelmstrasse; c'est lui qui dirige en sous main le service de propagande dans les régions occupées.

Le centre de Berlin dispose de ressources considérables. Il sème l'or à profusion. Son budget est « kolossal ». Ne faut-il point payer toute une armée d'agents, d'informateurs, de courriers, de journalistes, subvenir aux frais d'entretien des coopératives, des cercles, des journaux, des bibliothèques? Vigdor Kopp, subventionne jusqu'à une société de navigation, soi-disant fondée par des émigrés russes, mais destinée en réalité à assurer la liaison entre les ports allemands et Reval.

Se rendant très bien compte que, dans certains cas, la propagande ouvertement communiste pouvait être dangereuse, Vigdor Kopp (de son vrai nom Kopélévitch) a organisé à Berlin et dans d'autres villes des groupes russes plus modérés, mais néanmoins acquis aux soviets.

Telle est, par exemple, l'association berlinoise « Mir i trouid » — Paix et Travail — dirigée par le professeur Stankévitch et le journaliste Goloubzoff. Elle exhorte les émigrés russes à se réconcilier avec les bolcheviks et à travailler pour la Russie, sans s'occuper du gouvernement existant.

Vingt-et-un courriers en un mois

Après Berlin, Prague est le second des postes importants du réseau secret. Hier encore sous l'autorité du docteur Hillerson, actuellement en disgrâce, son activité était des plus grandes. Il est le point de liaison capital sur le parcours Moscou-Paris. Là, les courriers de Moscou se transforment en paisibles voyageurs de commerce, en artistes, en ouvriers, en touristes aux poches abondamment garnies d'argent... et d'instructions de Berlin au sujet des tâches à remplir en France.

D'après un rapport du docteur Hillerson en date du 18 novembre dernier, rien que dans le courant du mois d'octobre 1920, vingt-et-un courriers secrets sont arrivés de Moscou à Prague; douze sont partis de Prague à Moscou; huit ont fait le trajet Prague-Paris et six le trajet Paris-Prague. Ces courriers empruntent l'itinéraire Prague, Leipzig (poste d'observation et de contrôle des courriers), Stuttgart, Munich, Zurich, Genève, Lyon, Paris.

Le poste de Milan, et non celui de Rome, comme on le croit, commande les secteurs italien, suisse et yougo-slave. Il a pour chef temporaire Pietro Savanti, et pour agents Luigi Vincent, le camarade « Carlo », pseudonyme sous lequel semble se dissimuler un réfugié russe récemment converti au communisme, et Mendelson, sujet russe qui, en 1919, séjourna à Lugano. A Milan se trouve le point de ralliement pour les agents qui circulent entre Zagreb, Belgrade et Sofia, entre Brindisi, Athènes et Marseille, et enfin entre Zurich, Genève, Paris et Madrid.

Des postes d'importance égale fonctionnent à Rome, à Zagreb, à Belgrade, à Sofia, à Andrinople et à Constantinople, tous sous la direction générale d'un comité résidant à Andrinople. Tout en étant très bien organisé, le poste de Bucarest est dirigé par Chiffer, le chef du poste de Budapest. Mais la Roumanie est « travaillée » spécialement par le poste de Kiev, que commande Christian Rakowsky, président du soviet pan-ukrainien, implacable ennemi de la Roumanie avec laquelle il a des comptes à régler.

Le poste de Zurich

En Occident, un des postes les mieux installés est celui de Zurich, qui seconde celui de Paris et, au besoin, le remplace, comme c'est le cas pendant la durée des poursuites exercées contre Abramovich-Zalewski.

Le poste de Londres, placé sous les ordres du camarade Rybalsky, a également une action étendue. Il commande les voies de liaison Hull-

Bergen-Londres-Copenhague, ainsi que le réseau secondaire Sheffield-Manchester, Liverpool, Cardiff (*via* Bristol), Plymouth, Southampton, Portsmouth et Douvres, ainsi que le secteur irlandais Belfast, Dublin, Queenstown. Le poste de Londres, avec son secteur anglo-irlandais, fait partie du réseau de Paris.

Ce réseau de Paris bénéficie, nul ne s'en étonnera, d'une attention toute spéciale de la part des dirigeants de Moscou. En 1920, ils ordonnèrent à Reval et à Berlin de mener l'action à Paris avec le maximum d'énergie, sans regarder à la dépense. Des documents montrent que les bolcheviks considèrent la France comme le principal obstacle à l'extension du communisme en Europe et que, de la soviétisation de la France dépend, en majeure partie, l'avenir de la Russie. Jusqu'en décembre 1920, le centre de Paris était dirigé par le communiste Parfenenko-Parkhomenko. Depuis son expulsion, c'est le groupe Humbert Droz, de Zurich, qui est chargé de la direction du mouvement, qui a des ramifications à Cherbourg, à Brest, à Nantes, à Bordeaux, à Tours, à Orléans, à Bourges, à Toulouse (liaison avec l'Espagne), à Marseille, Toulon, Saint-Etienne, Lyon, Grenoble, Strasbourg, Metz, Roubaix (liaison *via* Bruxelles avec Amsterdam). Enfin, du poste de Paris dépendent ceux de Belgique et de Hollande.

Pour terminer cet exposé de la propagande bolchevik en Europe, un détail qui a son intérêt : un courrier bolchevik avec des papiers en règle met de sept à huit jours pour faire le trajet entre la frontière galicienne (poste de Tarnopol) et Paris. Il y a d'habitude deux courriers par semaine. Ceux de Berlin sont plus fréquents. Ils passent la frontière dans les environs de Metz, au moins trois fois par semaine. Ce sont ces courriers qui introduisent en France les stocks de stupéfiants qu'on débite en pleins grands boulevards, ainsi qu'en témoigne le flacon de cocaïne reproduit ci-dessus — produit d'origine allemande, est-il besoin de le dire.

XXX.

APPENDICE II

LES JUIFS & LA PATRIE

La question juive est au cœur de tous les problèmes. Le juif est partout. Nulle part sa présence n'est passive ; elle est de plus en plus active. Quand, de tous côtés, le patriotisme et le nationalisme s'affirment, cette action juive étonne, heurte, irrite. Voici un peuple qui ne s'assimile à aucun. Ce n'est pourtant pas un peuple de sans-patrie. Les sans-patrie sont ceux qui renient toute patrie et tout ce que ce mot signifie. L'action juive provoque et utilise ces apostasies. Mais le juif a une patrie. Elle est idéale, c'est vrai ; mais il en réclame une, qui soit comme les autres. Quelle est donc la nature du patriotisme juif, et quel en est le but ? Quelle est la position du juif eu égard au patriotisme tel qu'il a été compris, senti, vécu jusqu'à présent par les peuples relevant de notre civilisation ? Quelle est la part du juif dans l'évolution que ce patriotisme subit ? Ces questions, et d'autres encore, formeraient la matière d'un travail opportun, mais considérable.

Il ne s'agit ici que d'en dire quelques mots.

**

Le 25 avril dernier, la *Revue critique des Idées et des Livres* donnait un intéressant extrait des *Souvenirs*, encore inédits, de Jomini. Cette page était publiée par l'arrière-petit-fils de ce Suisse qui servit plusieurs pays et vécut réellement une vie cosmopolite.

Quand la France, fille aînée de la Civilisation chrétienne, sœur aînée des nations, était à sa place dans la Famille des peuples, — Famille, disons-nous, et non « Société », ce qui correspond à des idées, à des institutions, à des mœurs d'un ordre très différent, — il y avait, entre les patries, un air de parenté. Une atmosphère commune, un même domaine —

haut situé — moral, intellectuel, voire mondain, se prêtaient à l'existence d'une société cosmopolite. C'était là un foyer de civilisation, où se faisaient certains échanges. Au **xix^e** siècle, ce cosmopolitisme a pris, peu à peu, une forme nouvelle, avec plus d'étendue. Selon la remarque de Dora Melegari, il « s'est modifié dans son essence et ses manifestations ». Pourquoi et comment ? C'est que « la prépondérance acquise par la ploutocratie l'a fait dévier de sa route ». Voilà le juif.

Mais revenons à Jomini.

« Il est flatteur sans doute », dit-il dans ce fragment de ses *Souvenirs*, cité par M. Xavier de Courville, « il est flatteur, sans doute, d'appartenir à un pays qui ajoute à l'indépendance de votre caractère l'indépendance de votre position. Cela est fort bien quand on ne sert pas ; mais si l'on veut suivre une carrière publique à l'étranger, il est bon d'ajouter le mobile de la patrie à celui de ses devoirs personnels ».

C'est l'aveu des lacunes de ce cosmopolitisme intellectuel et mondain lorsqu'il s'agit, non plus de faire se rencontrer les élites, mais de rendre des services pertinents. Dès lors, déclare Jomini, il faut s'enraciner ; il faut choisir ce carré de la civilisation où l'on se disciplinera, où l'on fondera. Il faut se choisir une patrie.

« Songez bien à cette vérité », poursuit Jomini, à l'adresse de ses descendants ; « et, si le sort vous destine à vous fixer loin de vos foyers, choisissez une patrie adoptive où vous trouverez à la fois et la dignité d'un Helvétien et l'honneur de servir un grand peuple. *Fixez-vous-y sans retour et sans arrière-pensée*, car il n'est pas de condition plus déplorable à un certain âge que de se trouver condamné à mourir sur un sol étranger sans aucun lien de famille et de nationalité ».

L'homme ne choisit pas sa patrie. C'est la vérité générale. Mais, sous le coup de tel événement personnel ou familial, sous l'impulsion de telles dispositions d'esprit ou l'influence de telles fonctions, il peut être amené à passer d'une patrie à une autre. C'est ce qu'on appelle la naturalisation ; mais il la faut « sans retour et sans arrière-pensée », et elle doit être caractérisée, et donc justifiée, par des « services » rendus au peuple dont on veut devenir membre, services en rapport avec la zone de ce peuple où l'on prend accès.

Ces thèmes de cosmopolitisme et de naturalisation ne ressemblent pas à ceux que les temps juifs ont fait prévaloir.

Le cosmopolitisme n'est plus, aujourd'hui, une sorte de parure et comme le lien des nations ; il ne les sert plus. Il tend à les diriger, à les dominer, à se les subordonner, à les effacer. Le cosmopolitisme des temps nouveaux n'incline plus personne à s'enraciner. Il travaille, au contraire, à déraciner les nationaux. Il n'est pas un rapport entre les nations ; il est une arme de dissension et de perversion sans cesse plus avant enfoncée au cerveau, au cœur et au flanc de chaque patrie.

Effets, tout cela, effets logiques et impitoyables, des « grands » principes de la Révolution dite Française. Ces principes aboutissent à l'émancipation de l'individu, à sa divinisation. Cette rupture totale des liens séculaires et nécessaires a déterminé, pratiquement, et par un contre-coup curieux et fatal des mêmes principes, un asservissement complet de l'individu, et la divinisation de cette force d'asservissement elle-même, laquelle a pris d'abord le nom d'Etat, et, maintenant, par une naturelle évolution que favorise et conduit l'inouïe perversion du verbe humain dont nous sommes les témoins et les victimes, prend le nom de Société.



Ouvrons un livre juif : *Moïse, Jésus et Mahomet*, dont l'auteur est M. Simon Lévy, grand-rabbin du Consistoire israélite de la Gironde. Il reproche au Catholicisme d'être l'ennemi formidable et obstiné de la Personne humaine ! Cette Personne, c'est le Judaïsme seul qui la confesse, la libère, la proclame, l'investit de vie et de gloire. A telles pages de ce livre, il est vrai, — et cela va de soi, — le rabbin laisse entendre nettement que ce qui est capital dans le crime du Christianisme contre l'homme, c'est d'être dirigé contre le « corps ». Tout cela est enveloppé de thèses à la fois obscures et brillantes, embarrassées et légères ; mais on devine très vite ce que le Juif veut dire, et il faut s'en souvenir quand il nous parle, avec emphase, de la « dignité personnelle » réduite à néant, paraît-il, par la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Donc, il écrit : « Les époques d'ardente foi dans le Judaïsme ont toujours été des époques de guerre d'indépendance et d'affranchissement de toute servitude, qu'elle fût nationale ou étrangère ». Le rabbin, cela posé, articule une distinction où

se révèle tout son système. Ce qu'il y a d'excellent dans la civilisation, cela tient du Judaïsme qui l'a apporté par la *Bible*, fonds auquel le Christianisme a fait de larges emprunts. Ce qu'il y a de mauvais, c'est ce qui vient du seul Christianisme, lequel, « à cause de son esprit de condescendance pour l'erreur païenne, est resté au-dessous de la vérité biblique ! » Et le propre des temps nés du triomphe des « grands principes », c'est la libération et la rénovation du Judaïsme ; c'est sa suprématie, qu'il s'agit d'accuser sans cesse davantage, sur le Christianisme.

M. Simon Lévy assure encore : « Si en Europe le sentiment de la dignité personnelle — (il s'agit, redisons-le, du pur individualisme) — tend à reprendre son empire, malgré l'existence des dogmes que nous croyons peu favorable à son développement, c'est que les vérités de la *Bible* sont plus universellement répandues ».

Ce Biblisme, ferment de dissociation de tout ce qui était le produit et à la fois le soutien de la civilisation chrétienne, c'est aux sectes que rassemble, troupeau informe et babélique, le Protestantisme, que l'on doit sa propagation, à ce point propice à la sédition universelle que le Judaïsme excite et utilise.

M. Lévy poursuit : « Actuellement, il est manifeste que le Christianisme laisse, dans les constitutions nouvelles des peuples, moins de son fonds à lui que du fonds commun emprunté à la « *Bible* » telle que l'interprète le Judaïsme. La dignité native de l'homme ou ses droits naturels, si on veut les appeler ainsi, sont plutôt affirmés par la Synagogue que par l'Eglise ».

Et ce serait le lieu de rappeler la thèse de M. Ferdinand Buisson lors des débats sur les lois qui, au nom de la Liberté de l'Homme, décrétèrent nuls et non avenus les vœux congréganistes, librement consentis cependant, mais qui ne valaient pas, puisque nulle liberté organisée ne vaut contre la déesse Liberté, laquelle, de son souffle, renverse toutes ces lois et toutes ces disciplines dont saint Paul disait que de les accepter et de s'y plier, c'est proprement être libre.

M. Lévy reprend : « En sorte que la première (la Synagogue) se trouve véritablement en tête des Etats qui se régénèrent, tandis que la seconde (l'Eglise) est plus souvent en guerre ou peu d'accord avec ces mêmes Etats ». On voit le point

central et culminant de la perversion poursuivie. C'est tout à fait le renversement de la pyramide.

« C'est l'esprit de la *Bible*, continue M. Lévy, qui souffle aujourd'hui sur les nations *sans qu'elles le sachent*. Et si le Christianisme, *enchaîné par le dogme*, ne peut pas toujours favoriser l'expansion de cet esprit, — (le Christianisme non enchaîné, c'est-à-dire le Protestantisme, et tout ce qui relève de lui ou en procède, y contribue, par contre, n'est-ce pas ?) — du moins a-t-il la gloire d'avoir préparé déjà le tiers du genre humain à en être visité. C'est avoir aidé à faire une bonne partie de la tâche, autant que pouvait le lui permettre ce qu'il a sucé de bon du Judaïsme ». Mais « à ce dernier, l'achèvement de l'œuvre ».

Cette thèse rend fort claires les affirmations suivantes du même auteur juif : « La *Bible* sanctionne les nouveaux droits — (il s'agit des droits de l'Homme, des droits des Peuples) — avec ses *larges* principes, elle pourrait, *si on le lui demandait*, en faire l'application, — (on voit bien qu'il s'agit de la restauration du Judaïsme, mais d'un Judaïsme vidé de tout ce que le Catholicisme y a recueilli, d'un Judaïsme outrageusement faussé, de ce Judaïsme auquel s'est heurté le Messie et qui fut le premier ennemi, le premier persécuteur du Catholicisme, qu'il n'a, depuis, jamais cessé de poursuivre de sa haine), — car elle répond et répondra toujours aux *successives aspirations* du genre humain s'élevant et s'épurant sous l'action continue du Progrès ».

Retenons mieux encore ce qui suit immédiatement : « Lors de la Révolution de 1789, la *Bible* a pu applaudir des deux mains à la proclamation de l'égalité devant la loi de tous les sujets d'un Etat, quel que fût leur culte ou leur position sociale ». Notre Juif se tait sur le fait constant et le caractère spécial de la nationalité juive, et, par là, il déforme le problème du statut requis par la présence, au sein d'un peuple, d'éléments étrangers. « Depuis, la *Bible* a pu, de son propre mouvement, aider à l'enfantement douloureux de la liberté dans tous les pays où l'on s'est mis d'accord pour la faire naître ». Aveu du rôle prépondérant du Judaïsme dans les révolutions qui secouent les vieilles patries, et de la portée antichrétienne de ces « chambardements ». — « Désormais, elle sera prête à saluer, de quelque côté qu'elle apparaisse,

l'aurore de la paix universelle qui invitera tous les hommes à vivre entre eux en amis et en frères ».

Voilà le but : les hommes libérés des patries, et, dans ce qui fut les patries, libérés de toutes autres sociétés qui assujettissent à des dogmes ou à des disciplines « la dignité personnelle ». Un peu plus loin, notre rabbin professe que la liberté est « le fondement » du droit et tout ensemble du devoir. Et de cela les conséquences sont faciles à apercevoir. Combien d'événements, au surplus, nous les ont rendues sensibles, depuis la publication du livre de M. Lévy, c'est-à-dire depuis 1887.



La thèse officielle de M. Lévy était déjà ancienne. Toute la littérature démocratique l'avait insinuée, énoncée, répandue, et Michelet, notamment, avait écrit, entre autres assertions conformes aux thèmes et conclusions du rabbin de Bordeaux : « Peu à peu, la force propre qui est en l'homme le dégagera, le *déracinera* de cette terre. Il en sortira, *la repoussera*, la foulera. Il lui faudra, au lieu de son village natal, de sa ville, de sa province, une grande patrie pour laquelle il compte lui-même dans les destinées du monde. L'idée de cette patrie, *idée abstraite* qui doit peu aux sens, l'amènera, par un nouvel effort, à l'idée de la *patrie universelle*, de la cité de la Providence ». On sent (et on en est crispé au meilleur de soi) tout ce que ce vocabulaire dénote de sacrilèges confusions, mais on voit combien il sert, par là même, l'avènement du Judaïsme nouveau, combien il témoigne d'une victorieuse imprégnation, par les idées juives, des esprits français, latins, européens.

La patrie, c'est une abstraction. Elle a bientôt fait place à une autre abstraction, chargée, elle aussi, de promouvoir le progrès, présentée, elle aussi, comme un instrument de l'accélération du progrès, à savoir la Révolution. Au nom de la Révolution, toutes les patries doivent être comme si elles n'étaient pas. Elles ne comptent plus. La Révolution les domine, les absorbe, les dissout.

Avant ce mot de Révolution, ou avec lui, le mot de République remplit le même office. C'est ce qui, en 1870, faisait écrire à un certain W. Raymond : « Si nous en croyons nos souvenirs, nous qui avons longtemps habité l'Allemagne, la Sainte République y est adorée, comme chez nous... ». D'où,

cette conclusion que si la France proclamait la République, les soldats allemands diraient à Guillaume, en « rejetant loin d'eux leurs armes humides encore du sang de leurs frères : « Assez de carnage comme cela ! Devant nous, nous n'avons plus que des frères qui pensent comme nous, qui ont le même but que nous : l'affranchissement de l'humanité... Retirez-vous, et laissez-nous tendre la main à nos frères de France, qui nous ont devancés sur la route du progrès et de la liberté ». On fit la République en France, et les Allemands ni ne désarmèrent, ni ne congédièrent Guillaume. Mais les juifs firent un pas de plus, et sérieux, sur la voie de leurs progrès en France.

Ce n'est là qu'un trait entre mille. De même, c'est par centaines qu'on pourrait compter les définitions de la Patrie et du Patriotisme qui, en ces cinquante dernières années, pour ne pas remonter plus loin, ont été produites, dans tous les milieux, officiels ou non, cultivés ou non, à toutes les tribunes et en toutes circonstances, et qui parlent de ce sentiment et de ce fait de telle sorte qu'insensiblement les esprits en conçoivent une notion erronée, d'où résultent pratiquement des attitudes désastreuses.

Toutes ces définitions portent, plus ou moins pertinente, la marque juive. Et l'on aboutit à l'articulation des thèses internationalistes d'à présent, thèses qu'il faut nommer plus exactement antinationalistes. L'Internationalisme n'est pas, par définition, l'ennemi des nations. Le Catholicisme, par exemple, qui est l'Internationale des âmes, est à ce point respectueux des nations qu'il est le plus sûr foyer du patriotisme, même du plus jaloux et du plus fier. C'est la pensée juive qui a donné à l'Internationalisme une définition et une portée antipatriotiques.

L'an dernier, le *Peuple Juif* citait quelques opinions sur la patrie. « La patrie comporte, *avant tout*, un acquiescement individuel ». Telle est l'affirmation d'un certain Jean Marnold. Nous voici loin de l'enseignement donné par Jomini à ceux de sa lignée. Jomini parlait, et noblement, de certains cas individuels qui transportent un homme d'une patrie à une autre. Et il avouait la force impérieuse, et précieuse, qui pousse l'homme à se fixer « sans arrière-pensée et sans retour » dans une autre patrie que celle de ses ancêtres pour y « servir » et y enraciner tous ses descendants. La thèse

juive, c'est que « l'acquiescement individuel » est à la base du patriotisme.

Il peut donc cesser, ce grand sentiment, cet attachement total de l'être à une terre, à une histoire, à un peuple, quand on n'acquiesce plus. M. Georges Pioch, un de nos judaïsants les plus avérés, le dit expressément dans un texte recueilli, d'ailleurs, lui aussi, par le *Peuple Juif* : « C'est le choix, mieux que la naissance elle-même, et surtout mieux que la soumission et l'habitude, c'est le choix lucide et volontaire qui fonde la patrie ». Quel langage perfide ! Le choix ainsi exalté ne fonde pas la patrie ; il la disloque, il la détruit, tout au contraire, constamment.

Il est vrai qu'au dire d'un autre, dénommé Topinard, « la nation est une association politique engendrée par les circonstances ». Dès lors, les circonstances peuvent nous en sortir, et, comme une association est de toute évidence un contrat en vertu duquel on donne pour recevoir, par lequel on ne s'engage que conditionnellement, on trouve toujours, quand on veut s'évader, quelque prétexte suffisant.

Aussi bien, à admettre cette thèse, et les thèses similaires, qui abondent, on devrait, dans l'évolution du droit public et du droit privé ainsi déclenchée, aboutir, sur la route du progrès, à l'instauration officielle de l'association comme base de la patrie, et, par conséquent, stipuler que tout homme choisira, à un âge déterminé, sa patrie, ne pourra la quitter que dans certaines conditions et pourra lui-même, dans telles autres, en être rejeté d'office.

Mais si l'on doit jamais instituer un tel régime, le virus juif, poursuivant sa sinistre besogne, fera éclater ces cadres artificiels et instables, parce que le patriotisme, tel qu'il le considère finalement, est incompatible avec toute organisation, avec toute institution. Un écrivain socialiste, M. Lucien Le Foyer, a donné, là-dessus, quelques formules dignes de remarque : « La patrie, a-t-il écrit, c'est surtout la race. Ce sont ces générations qui se transmettent de l'une à l'autre le flambeau sacré... La patrie est plus faite d'avenir que de passé. La race est plus précieuse que la terre. La vie et non la mort caractérise le triomphe de la patrie ». Formules qui veulent être nettes et précises, et qui ne sont qu'imprécision et confusion.



Rouvrons le livre de M. Simon Lévy. Aux dernières pages, il nous dit : « Partout où il y a quelque chose de nous : cendres de nos pères ou de nos enfants, garanties de nos franchises et de nos libertés, source de notre bien-être moral et intellectuel, là est notre patrie ». Ceci, du moins, est sans ambages.

Le juif, qui a des ancêtres partout, parce que partout il a été répandu en vertu d'un châtement spécial et aussi d'une mission particulière, mission qu'il accomplit sans la connaître, ou, quand il la connaît, en l'exécrant et en s'efforçant de la contrarier ; — le juif qui, avec toutes les guerres qu'il a provoquées ou provoquera, a déjà et aura de plus en plus partout des cendres de ses enfants ; — le juif qui, avançant, sous toutes les formes que son astuce peut revêtir, derrière les « principes modernes », est en voie de pouvoir se réclamer partout de chartes spéciales qui lui confèrent des franchises privilégiées ; — le juif, donc, selon cette thèse, sera, s'il ne l'est déjà, chez lui dans toutes les patries.

Le rabbin Lévy poursuit : « L'homme doit savoir se naturaliser dans tous les endroits du globe où on lui octroie ce qui lui est nécessaire pour le déploiement des facultés de son âme ». — On sait ce qui se cache derrière ces facultés, et tout ce que l'âme juive traîne avec elle, pour mieux dire, de quel corps très spécial elle est revêtue.

Notre rabbin conclut : « Le cosmopolitisme est une vraie vertu, car ce mot ne signifie pas être indifférent à tout, mais aimer tout, être attaché à tout ce qui nous met en position de remplir notre mission sur la terre. Et c'est précisément le cosmopolitisme que la Synagogue a sauvé, prêché et encouragé, voulant par là affirmer l'obligation où est l'homme de se dévouer corps et âme au pays *qui lui accorde* aide et protection et favorise le développement de ses plus nobles aspirations ».

Ces belles phrases dissimulent mal la vérité des faits : le juif, partout intrus, requiert partout les mêmes droits que l'autochtone, et, dès lors, domine et régente. Le juif, selon une expression de l'*Alliance Israélite*, qui ramasse vigoureusement l'enseignement même du rabbin de Bordeaux, est d'un « inexorable universalisme ». Tel est son patriotisme réel. Quant à se plier au patriotisme tel que la civilisation chrétienne l'a établi, l'a fait fructifier et, après la crise actuelle,

le rétablira plus magnifique et plus fécond encore, faut-il compter que le juif le pourra jamais ?

Dans son livre *Les Juifs et la Guerre*, M. André Spire, qui est juif, a écrit : « Pour donner aux juifs le droit de citoyen, — (c'est-à-dire de vrai fils d'une cité, de véritable enfant de cette cité de cités qu'est une patrie), — je ne vois qu'un moyen, qui est de leur couper la tête en une nuit, à tous, et de leur en mettre une autre dans laquelle il n'y ait pas une seule idée juive ». Voilà la réponse. Et encore, après leur avoir ainsi changé la tête, faudrait-il leur changer aussi le cœur !



Nous assistons, en ce moment, à l'occasion des apothéoses légitimes et grandioses que l'on prodigue de tous côtés aux Morts héroïques de la Grande Guerre, à des tentatives habiles, sournoises, éloquentes, d'instauration d'une sorte de religion, d'une sorte de culte de la patrie, qui, loin de correspondre à la vérité du fait et du sentiment de patrie, tend à s'emparer de ce sentiment et de ce fait pour ajouter au désordre mental et moral. Sur l'autel de la patrie ainsi dressé, ainsi encensé, ainsi entouré, ainsi devenu la tribune de solennels discours, qui sonnent faux, et le théâtre de solennelles manifestations pleines de malentendus ou de traquenards, que ne nous amènerait-on pas à sacrifier, s'il ne fallait compter sur ces réactions profondes que le sens chrétien et le sens national opposent de jour en jour davantage à la besogne juive et qui ne laissent pas de déconcerter les fauteurs et les complices du Judaïsme !

En 1903, on préludait, sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme, si totalement et cyniquement judaïsante, aux manœuvres de ce genre. Cela se passa, en décembre, au Trocadéro. Un général français avait été désigné par nos pouvoirs publics, dont on sait la complaisance soutenue et croissante à l'égard des juifs, pour présider à cette cérémonie, organisée en l'honneur des conscrits. On vit un conscrit juif, appelé Godfein, s'avancer et lire, au nom de ses camarades, pour la grande majorité fils du sol et du sang de France, mais intoxiqués et subordonnés par le Judaïsme, une Déclaration contenant ceci :

« ...Dans l'indépendance de ma pensée, conscient de mes

devoirs, au moment d'accomplir le premier d'entre eux, soucieux de mériter mes droits, en présence de ceux près de qui j'ai grandi, parents et éducateurs de ma jeunesse ; devant le symbole des libertés françaises, j'affirme ma résolution d'avoir pour guide de mes actes la solidarité qui m'unit à ma famille, à mes concitoyens, à *tous les hommes*... Homme, je veux être le *frère de tous les hommes* ; citoyen et soldat, je veux défendre la République et m'opposer à son démembrement, obéir aux lois en vigueur et à celles qu'établiront les représentants du peuple... ».

Voilà ce que le juif nous veut mettre en tête au lieu et place de ce que le patriotisme national et chrétien y a mis. Le juif a besoin de pousser sans cesse cette perturbation de nos esprits pour avancer ses affaires. Il n'a pas de patrie. Il veut que personne n'en ait. Dès lors, il aura conquis l'univers et l'univers sera sa patrie où trimeront à son profit tous ceux qui, jusqu'alors, héritiers et continuateurs d'une patrie propre, le considéraient, lui, comme un intrus.

M. Morris Myer, directeur du quotidien anglais *The Jewish Times*, a parfaitement fait comprendre cela. Après avoir rappelé que « la France est le pays classique de l'émancipation juive », il a fait observer que cette émancipation n'a tout de même pas « apporté la liberté entière dont le peuple juif a besoin ». Car, dit-il, dans le *Peuple Juif*, du 24 janvier 1919, « elle a plus servi les individus juifs que la nation (juive). Elle a affermi la situation économique et civile de juifs, mais elle a diminué l'originalité de la vie juive, affaibli son côté national, sa culture ».

Et c'est cela qu'à présent il faut libérer, introniser, instaurer au-dessus de tout. « Chaque juif, dit-il, en tant que juif, ne sera tout à fait libre que lorsque tout le peuple (juif) sera entièrement libre en tant que peuple ». — Le peuple juif ! Mais les éléments en sont dispersés dans tout l'univers. Alors ?

Alors, voici : On déclare que les satisfactions obtenues par certains juifs ne suffisent pas, ni celles qu'on pourrait, ici et là, accorder encore à l'individu juif. On imprime ceci, carrément : « Le jour des grands-ducs juifs, si l'on peut dire, (une dynastie qui s'est constituée elle-même et qui a fait faillite) est maintenant passé ». Et, « notre nation, dit M. Morris Myer, étant une nation au même titre que toutes les autres nations », il faut lui donner un « home », c'est-

à-dire lui octroyer la Palestine. Là est la patrie juive, là est le foyer juif.

Mais, cette patrie, ce foyer ne peut tous les rassembler, les contenir, et, dotés de ce foyer et de cette patrie, ils n'en demeureront pas moins essaimés à travers le monde entier. Aussi les juifs entendent-ils, en quelque point de l'univers que ce soit, n'y être que comme juifs, quelque appellation nationale (selon le vieux style historique) qu'ils puissent recevoir du fait de leur habitat.

« Il nous faut les deux : et les droits politiques dans les pays que nous continuerons à habiter, et la Palestine pour ceux qui pourront et voudront aller en Palestine reconstruire notre foyer ». Ainsi prononce M. Myer. Il s'agit donc de tout autre chose, désormais, que de cette émancipation concédée, en France d'abord, aux juifs sous le couvert de cette « égalité des cultes », au nom de laquelle on a provoqué tant de désordres.

*
**

Le 8 juin 1919, à Paris, M. Braunstein, dans un meeting juif en l'honneur de Sionistes russes, disait que l'heure est venue de sortir de la situation consentie par le Sanhédrin juif réuni par Napoléon I^{er}. Ce Sanhédrin, expliquait l'orateur, a proclamé « faussement » que le Judaïsme ne formait plus qu'une religion et que, pour cette raison *seulement*, les juifs doivent jouir des mêmes droits que tous les autres citoyens.

« Non, dit M. Braunstein, la question ne se pose plus ainsi. Telle quelle, la formule du problème juif est étroite, elle est « fausse ». Quelle est donc la doctrine vraie ? C'est que le juif est un peuple qui ne peut pas abdiquer comme tel et qui, comme tel, doit vivre, en toute plénitude de sa nationalité propre, au cœur même des autres nationalités. C'est dire que le peuple juif est le peuple souverain. La Palestine est son foyer ; mais l'univers est son domaine. Dans les parties de ce domaine où, pour telle ou telle raison, on le brime encore, le juif est autorisé, par les « principes modernes », à s'insurger.

Le 22 mars 1919, dans l'*Opinion*, M. André Spire écrivait : « ...Dès qu'un certain nombre d'hommes, tout en n'ayant pas la majorité, représentent un certain chiffre de la population, et quand, par-dessus le marché, ils se trouvent géogra-

phiquement groupés, ils veulent *garder* leurs mœurs, leur langue, leur religion ; et si le pouvoir ne leur accorde pas un minimum de franchises, *ils organisent des oppositions politiques, et, quand ils le peuvent, la révolte* ».

Ce principe et cette méthode, les juifs les ont préconisés en tous pays, et, par là, ils ont consommé, un peu partout, pas mal de dislocations d'empires et de bouleversements. Mais le parti capital et suprême qu'ils en prétendent tirer, c'est que cette manière de raisonner et de faire s'impose à eux mieux qu'à quiconque. C'est à l'occasion des nouveaux Etats créés, dans l'Europe centrale et dans l'Europe orientale par les traités qui ont suivi la Grande Guerre, que M. Spire revendique, pour les minorités juives, ce droit à l'insurrection et ce droit à demeurer strictement juives au sein des nationalités. Les Juifs ne veulent pas « renoncer à leur nationalité ethnique ». « Ils entendent rester Juifs ».

Tout cela, « au nom de la volonté de durer ». Mais, cette même « volonté de durer », il n'est pas permis aux nations de l'avoir et de l'exercer, puisqu'elle ne pourrait s'affirmer qu'en tenant à l'écart l'élément juif, par définition et position élément étranger. Or, c'est ce dernier qui doit prévaloir. Répétons que, dans la thèse juive, il ne le doit que parce qu'il est le peuple élu, le peuple souverain, le peuple dépositaire de la promesse du « royaume de Dieu », lequel, tout compte fait, sera, de par les œuvres juives, le royaume du Diable.



Les événements en cours dans le monde entier, les juifs les ont ou déterminés, ou aggravés. En tous cas, ils font, de toutes parts, sous tous les prétextes, de toutes manières, effort pour les utiliser, pour les tourner à leur profit. Nordau, dans la campagne qu'il mène en ce sens en tous pays, est allé jusqu'à articuler ceci, au cours d'un meeting, à Londres, le 11 janvier 1920 : « La guerre qui vient d'ébranler le monde a été une guerre faite au peuple juif. Cela a l'air d'un paradoxe. C'est pourtant vrai. Nous sommes 13.000.000 de juifs environ. Nous avons fourni 900.000 hommes, sept pour cent du total de notre population ; ce pourcentage a été atteint par peu de peuples et dépassé par un seul : le peuple français. Nous avons eu

80.000 morts, et le total de nos pertes a été de 200.000. Tous les autres peuples ont bien su pourquoi ils combattaient. Ils y avaient un intérêt concret. Leurs ressorts étaient mus par des égoïsmes criminels et des désirs de domination pour les uns, par le légitime droit de défense pour les autres. Mais les juifs, pourquoi ont-ils combattu ? Bien entendu, nous avons combattu pour défendre les pays qui nous ont vus naître. Nous sommes allés à la guerre avec enthousiasme dans les pays qui nous rendent justice et qui nous accordent la liberté, et nous avons fait notre devoir, même dans les pays qui nous refusent la plus élémentaire justice, sans joie, sans doute, mais avec du stoïcisme ».

Tout cela, même pris à la lettre, ne nous dit pas comment la guerre a été « une guerre faite au peuple juif ». L'argumentation de Max Nordau, à la saisir à son point de départ, tendrait plutôt à prouver que la guerre a été « une guerre faite au peuple français », puisque c'est lui qui a le plus souffert. Mais voici où veut en venir notre Juif :

« Or, nous sommes en droit de nous demander si ces soldats (juifs) qui ont perdu leur vie ont eu la satisfaction de savoir leurs sacrifices appréciés et reconnus ? Ont-ils revendiqué par leur mort l'honneur du nom juif ? » — Eh bien ! et les Français ? Qu'est-ce que nous dirions, si nous considérions et mesurons les « satisfactions » données à nos sacrifices ? — Mais il s'agit de la race suréminente, il s'agit des Juifs, et Nordau de s'écrier : « Même dans les contrées avancées d'Occident, nous voyons une vague d'antisémitisme, issue de la haine atavique et de la recrudescence du chauvinisme, se répandre comme les gaz asphyxiants et se condenser en une atmosphère devenue irrespirable pour les Juifs entourés de suspicions. La haine y dégénère souvent en une véritable persécution. Et, s'il en est ainsi dans les pays d'Occident, dans plusieurs régions de l'Europe orientale, ce n'est plus de l'antisémitisme, mais un furieux déchaînement de haine sauvage... ».

Eh ! c'est peut-être parce que, dans l'une et l'autre Europe, le juif a, sous telle ou telle forme, contrarié le nationalisme ancien ou le nationalisme naissant. Lui qui a allumé tant de guerres, lui qui a déchaîné tant de révolutions, pourquoi s'étonne-t-il d'en éprouver, et durement, parfois, les contre-

coups ? Les réactions des peuples peuvent même, quelque jour, prendre une allure encore plus énergique. Un soulèvement unanime est possible. Le juif galicien Léon Reich proférait, naguère : « Le peuple juif va briser sa chaîne séculaire ». Croit-il que le peuple chrétien soit incapable, quand le poids lui en deviendra trop sensible et la honte trop vive, de secouer le joug des juifs ? M. Zangwill, pérorant à Londres, a lancé, pour le cas où les juifs, « après tous leurs sacrifices et leurs espoirs », seraient déçus, cette menace : « Qui pourrait dire les résultats d'une telle désillusion ? N'y a-t-il pas déjà en Europe assez de foyers de désespoir, d'anarchie et de chaos ? » Mais, si de ces foyers le juif apparaissait soudain comme le créateur et le profiteur, qui pourrait dire les résultats, contre le juif, d'une telle découverte ?



Quelle est donc l'espérance caressée par les juifs et qui les conduit présentement à exercer, par tous les moyens, une telle pression sur les peuples et les gouvernements ? C'est la Palestine aux Juifs, c'est la revendication sioniste. Sur ce point, il y a plusieurs écoles, et qui se querellent. L'école qui nous paraît porter la question au suprême point est celle dont Asher Ginsberg (Ahad-Haam) — qu'on dit être l'auteur des *Protocoles* — dit les tendances dans son livre *Au Carrefour*, dont la première édition, parue à Odessa, est de 1895.

Ginsberg expose que, ce qui importe, c'est moins d'ouvrir la Palestine aux Juifs que de rendre la Palestine à l'Hébraïsme. Celui-ci restituera aux Juifs « la conscience nationale » et fera que les Juifs cesseront « d'être des individus juifs ». Alors, dit-il, « quand l'Hébraïsme sera retourné à sa source et quand de toutes les terres de la dispersion, et même des asiles les plus tranquilles, les Juifs tourneront leurs cœurs vers la Jérusalem présente, l'auto-émancipation du Judaïsme se dressera d'elle-même, comme un produit nécessaire du sentiment d'amour des Juifs pour l'Hébraïsme et pour leur terre ».

Le sionisme politique paraît s'écarter de cette conception. Mais, en son nom, cependant, M. Weizmann, le 24 juillet 1918, posait, sur le mont Scopus, près de Jérusalem, les douze premières pierres d'une Université hébraïque qui sera le

centre de culture hébraïque ». Cela rejoint assez bien la pensée de Ginsberg.

Ce qu'on veut faire à Jérusalem, — Rome et Jérusalem, deux conceptions opposées, enseignait le fameux Mosès Hess, — c'est l'élaboration, la codification et la promulgation d'une Législation hébraïque, qui consacrera « l'unité du peuple juif » et qui régira tous les peuples. Alors, la revanche des juifs contre les chrétiens sera consommée. Alors le Judaïsme aura expulsé le Christianisme, l'aura rejeté, et Jésus sera vaincu, tout ce qui est né de sa pensée et de sa vie, de sa parole et de sa passion étant enfin annihilé ou réduit à la servitude ou au silence, livré à la corruption ou à l'obscurité sans retour.

Ce grand, ce magnifique, ce magnanime patriotisme universel que le Christianisme a instauré, qui sert de lien aux peuples dont la personnalité propre et toutes les traditions sont respectées, le Judaïsme le dispersera de la sorte, y substituant le sien, celui qui impose impitoyablement à tous les peuples la marque juive, le sceau hébraïque, et, pour mieux assurer cette primauté du juif, institue et aggrave sans répit l'individualisme absolu qui est la mort des familles et des patries et qui ne permet plus que des associations dont les règles et la direction sont aux mains omnipotentes du juif.

M. Weizmann, résumant, un jour, ce que les Alliés — qui ont judaïsé dans leurs conférences successives et les divers traités par eux donnés pour conclusion à tant de sang versé et de ruines entassées — ont concédé aux Sionistes, a déclaré : « Le point le plus important est la reconnaissance des juifs de la Palestine et de l'étranger comme *une entité et un tout*. Le Judaïsme palestinien reconnu comme une unité politique embrassant non seulement les Juifs de la Palestine, mais aussi tous ceux qui l'habitent dans leur esprit ».

A rapprocher de ces paroles celles-ci, qui sont de M. Edmond de Rothschild : « Plus encore que la terre, nous voulons, à l'exemple de nos pères, cultiver les grands principes d'idéal et de justice et les répandre dans le monde. Pour nous, la mission d'Israël n'est pas terminée et voilà la raison pour laquelle nous saluons avec joie l'établissement du foyer de Palestine ».

Le Christianisme a sa langue, qui, sans porter le moindre

préjudice, bien au contraire, à aucune autre langue, sert à la communication directe et constante entre les autorités, sinon entre les fidèles, et qui, surtout, conserve, dans sa forme à ce point acquise qu'on la dit morte, alors qu'elle est particulièrement et supérieurement vivante, les dogmes et les préceptes. Le Judaïsme, dans son rêve de domination universelle, veut imposer la sienne, lui aussi. Au latin, l'hébreu sera substitué.

L'an dernier, à Paris, un juif de Russie, M. Slatopolsky, président de « la Culture hébraïque », a prononcé un discours en hébreu, disant : : « C'est la langue hébraïque seule qui peut servir de lien entre les juifs du monde entier... ». Il expliquait la nécessité de créer, sans retard, dans tous les grands centres, des écoles juives, à commencer par Paris. En Russie, déjà, assurait-il, on peut tenir de vastes meetings hébraïques où toute l'assistance comprend l'hébreu. A la Conférence de la Paix, Menahem Ussichkine, délégué sioniste, s'exprima en hébreu. Dans tous les pays, on va s'employer à obtenir pour l'hébreu toutes licences. Et, l'an dernier, M. Eliachar, petit-fils du grand rabbin de Jérusalem, candidat à l'Ecole centrale, fut autorisé, par le Ministre de l'Instruction publique de France, à faire sa composition en hébreu.



Le 15 décembre 1918, à Paris, au cours d'un meeting sioniste, M. Aimé Pallière, qui n'est pas juif, mais qui s'est fait un protagoniste ardent du Judaïsme, s'écriait : « La guerre n'a détruit que ce qui était caduc ; elle a, au contraire, ramené sur la scène du monde ce qui vivait, attendant l'heure des réparations ». Cela, vous le devinez, c'est le peuple juif. Et M. Pallière de proclamer : « Cette heure est venue. Eretz Israël va revivre avec tout ce que ce mot comporte ».

Avis aux nationaux de toutes les nations. Avis aux membres de la grande, vaste et auguste parenté chrétienne. Que tous aperçoivent enfin le flot qui monte, le fléau qui les menace, le volcan qui gronde. Et que tous parent au péril. La cité juive serait un retour au paganisme, une aggravation même de celui-ci. C'est à quoi tend, de tout un faisceau puissant de forces dont les plus redoutables sont et demeurent occultes, le mouvement juif dont la réalité ne saurait échapper à aucun

regard, mais dont il importe de saisir le sens et de dénoncer et rendre impuissants les auteurs et les complices.

Les patries seront, à n'en pas douter, encore plus secouées, demain, par une telle inondation, qu'elles ne l'ont jamais été par n'importe quelle effervescence. Beaucoup peuvent sombrer. Mais l'Eglise ne tremble pas, elle, devant la Synagogue. Elle ne redoute pas d'être brisée, anéantie, remplacée par celle-ci. Elle a les paroles de la vie éternelle. Et c'est d'elle que surgiront, quand sonnera l'heure, les lumières et les hommes capables de ramener le monde égaré et troublé sur les droits chemins de la justice et de la paix, de l'ordre et de la concorde. Ce jour-là, comme nous permettent de le penser et de l'affirmer tant de grandes aventures passées, pour seconder, pour mener à bien, pour parachever l'œuvre de salut dont l'Eglise a le secret et les moyens, il y aura la France, — celle de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, celle de Geneviève et de Jeanne d'Arc, celle du Sacré-Cœur.

PAUL COURCOURAL.

APPENDICE III

MACROPROSOPE

ET

MICROPROSOPE

L'édition anglaise des « *Protocols* » des *Sages de Sion*, parue à Londres en 1920, sous le titre *The Jewish Peril*, porte, en tête, une gravure avec cette légende : « Emblème judéo-bolchévique entouré par le Serpent symbolique » ; et l'auteur renvoie au protocole III. On y lit, en effet :

Encore une courte distance à franchir et le cercle du Serpent Symbolique — le signe de notre peuple — sera complet. Une autre version dit : « Ce symbole de notre peuple » (1).

Nous ne savons pas jusqu'à quel point l'emblème du serpent qui se mord la queue peut être pris comme représentatif du peuple juif, mais il est certain que c'est le symbole de la haute initiation occultiste : il figure dans les armes de la Société Théosophique et dans beaucoup de pentacles (2). La grande initiation se donne, en effet, — du moins tous les maîtres de la science occulte l'affirment — au sein de l'Astral, et nous lisons sous la plume de l'un d'eux :

La lumière astrale, est figurée dans les anciens symboles par le Serpent qui se mord la queue (3).

(1) M^{re} JOUIN : *Le Péril Judéo-Maçonnique*, p. 43.

(2) Le mot « pentacle » est un terme générique qui désigne les figures symboliques de la science occulte, de la kabbale, de l'alchimie hermétique, les talismans, etc., etc. Certains auteurs l'emploient seulement pour désigner le Pentagramme ou étoile à cinq branches.

(3) ELIPHAS LÉVI : *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, t. I, p. 218.



PENTACLE SYMBOLIQUE DE L'ANTÉCHRIST

Futur Roi des Juifs

D'après l'interprétation de SERGE NILUS

Quoi qu'il en soit, l'auteur de la traduction anglaise des « Protocols » n'a pas indiqué la source exacte du pentacle qu'il a reproduit, et encore moins en a-t-il donné l'explication. Nous allons essayer de combler ces lacunes.

La première édition des *Secrets des Sages de Sion* parut, à Pétersbourg, en 1902. Serge Nilus l'avait jointe à la seconde édition de son livre intitulé : *Le Grand dans le petit et l'antéchrist comme possibilité imminente de gouvernement* (1).

Or, Serge Nilus écrit dans cet ouvrage. Nous traduisons du russe :

Pour conclure ce pénible, — je dirai plus : ce douloureux travail de révélation du grand mystère d'iniquité, du complot judéo-maçonnique, je décrirai un dessin caractéristique tiré d'un livre édité au commencement de la seconde moitié du siècle passé et contenant une étude du dogme et des rites de la haute magie. Ce dessin représente le tétragramme du sceau maçonnique de Salomon — le sceau de l'antéchrist — sous forme de deux hommes que l'on dirait être des vieillards luttant ensemble et entourés par le serpent symbolique dont la tête rejoint la queue. Le vieillard dont la figure claire couronnée d'une tiare papale portant la croix, est tournée en haut essaie, évidemment en vain, de repousser de ses mains sombres et décharnées l'étreinte des mains claires et puissantes du second vieillard. Celui-ci, coiffé comme les anciens Mages tourne en bas sa figure sombre. Les figures de ces deux vieillards luttant entre eux sont partagées par une croix de Malte dont une moitié est sombre et l'autre claire.

Tout autour dans un ovale bordé par le serpent se trouve une inscription que l'on peut lire comme suit : *Quod superius macroprosopus sicut inferius*, et à l'envers : *Quod superius microprosopus, sicut inferius macroprosopus*. Ce qui dans les traductions signifiera (traduction russe) : Plus Dieu est élevé, plus abaissé est le démon, et *vice versa*. Le vieillard au visage clair et aux mains sombres, portant une tiare avec une croix, représente Dieu et le christianisme, bon à première vue (visage clair), mauvais en réalité, d'après ses œuvres (mains sombres). L'autre vieillard représente le démon et la maçonnerie, mauvais à première vue (visage sombre), et bon en réalité (mains claires) (2).

Tel est le mystère de Babylone, la grande Prostituée !

Notons, en passant, que le titre même du volume : *Le Grand*

(1) M^{re} JOUIN : *Le Péril Judéo-Maçonnique*, p. 3.

(2) Nous ne pouvons nous résoudre à mettre ici le dessin lui-même, car il constitue un sacrilège. (Note de l'auteur).

dans le *Petit*, est la traduction du sceau de Salomon, et que cette expression, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est tirée de la Kabbale.



Le livre auquel Serge Nilus fait allusion n'est autre que l'ouvrage d'Eliphas Lévi : *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, et la gravure qu'il décrit sommairement, en l'interprétant d'une manière plus ou moins exacte, se trouve au frontispice du premier volume de ce célèbre classique de l'occultisme. Ajoutons qu'Eliphas Lévi n'a pas créé ce pentacle ; il provient de vieux manuscrits kabbalistiques ; il a été souvent reproduit avec quelques variantes qui n'en changent pas le sens. C'est le Macroprosope et le Microprosope de la Kabbale juive, le Grand et le Petit rivage du Zohar. Eliphas Lévi n'en donne qu'une très courte explication ainsi conçue :

LE GRAND SYMBOLE DE SALOMON. — Le double triangle de Salomon, figuré par les deux vieillards de la Cabale ; le macroprosope et le microprosope ; le Dieu de lumière et le Dieu des reflets ; le miséricordieux et le vengeur ; le Jehovah blanc et le Jehovah noir.

Les deux petites figures qui sont de chaque côté sont analogues au sujet principal (1).

Nous retrouvons la même idée exprimée, sous une forme un peu différente, dans deux planches d'un autre ouvrage du même auteur et qui ont pour titres : « La Tête magique du Sohar » et « Le Grand Symbole kabbalistique du Sohar » (2).

Les textes suivants, empruntés à la Kabbale, sont intéressants à relever, au milieu de beaucoup d'autres :

L'image divine est double. Il y a la tête de lumière et la tête d'ombre, l'idéal blanc et l'idéal noir, la tête supérieure et la tête inférieure. L'une est le rêve de l'Homme-Dieu, l'autre est la supposition du Dieu-Homme. L'une figure le Dieu du sage, l'autre l'idole du vulgaire...

Car le vieillard supérieur appelé le macroprosope ou la grande hypothèse créatrice s'appelle aussi Arich-Anphin, c'est-à-dire le visage immense. L'autre, le Dieu humain, la figure d'ombre, le microprosope, c'est-à-dire l'hypothèse restreinte, s'appelle Seir-Anphin, ou le visage rétréci.

(1) ELIPHAS LÉVI : *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, t. I, p. 5.

(2) ELIPHAS LÉVI : *Histoire de la Magie*, pp. 41 et 53.

Quand ce visage regarde la face de lumière, il s'agrandit et devient harmonieux... (1).

Nous lisons encore :

L'Ancien des anciens est dans le Macroprosope, la lumière est cachée dans l'ombre, le grand est figuré par le petit... (2).

La forme de l'homme résume toutes les formes, tant des choses supérieures que des choses inférieures (3).

Et parce que cette forme résume et représente tout ce qui est, nous nous en servons pour représenter Dieu sous la figure du vieillard suprême.

Puis conformément à cette figure et comme son ombre, nous imaginons le Microprosope.

Et si vous me demandez quelle différence il y a entre les deux vieillards, je vous répondrai que les deux représentent une seule et même pensée...

Mais ces arcanes ne sont accessibles qu'aux moissonneurs du champ sacré... (4).

Nous allons montrer que, sans prétendre à un titre aussi élevé, il est possible de trouver l'explication de ces arcanes. Indiquons, auparavant, qu'on peut consulter sur le grand et le petit visage — le macroprosope et le microprosope — la grande (Makros) et la petite (Mikros) figure (Prosôpon).

Idra Zouta, Zohar, III, 287 b - 296 b, traduction Jean de Pauly, t. VI, p. 79 et suiv.

Idra Rubba-Kadisha, Zohar, III, 127 b, traduction Jean de Pauly, t. V, p. 331 et suiv.

Siphra Di-Zenioutha, Zohar, II, 176 b, traduction Jean de Pauly, p. 137 et suiv.

La Clef du Zohar, par Albert Jounet, p. 5 et suiv., p. 172 et suiv.

La Kabbale, par Ad. Frank, ch. III, p. 168 et suiv. ; ch. v, p. 228 et suiv.

(1) ELIPHAS LÉVI : *Le Livre des Splendeurs*, pp. 9 et 11 ; L'Idra Suta ou le Grand Synode, commentaire du Siphra Dzeniûta, par (Rabbi) Schimeon Ben-Jochaï.

(2) Titre du livre de Serge Nilus.

(3) C'est pourquoi Swedenborg, qui a emprunté toute sa doctrine, non pas à une révélation particulière, ainsi qu'il le prétend, mais à la Kabbale juive, donne au ciel la forme d'un grand homme.

(4) ELIPHAS LÉVI : *Le Livre des Splendeurs*, pp. 80 et 81. Discours du Rabbi Schimeon.



La devise latine : *Quod inferius microprosopus quod superius macroprosopus sicut* n'est autre chose que la première maxime de la Table d'Emeraude, attribuée à Hermes, et qui est la base de tout l'occultisme hermétique :

Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, et ce qui est en haut est comme ce qui est en bas pour faire les miracles d'une seule chose (1).

La traduction est donc : Ce qui est le plus bas, le petit visage, est comme ce qui est le plus haut, le grand visage ; et si l'on prend le sens théologique du mot grec prosôpon : Ce qui est en bas, le petit homme, est comme ce qui est en haut, le grand homme.

C'est la formule de la Régénération — ou mieux de la Réintégration — de l'homme par le Grand Œuvre de l'alchimie hermétique qui a pour but de « faire de l'homme un Dieu » (2).

Un maître de l'alchimie moderne écrit, en effet :

L'alchimie est divine, humaine et matérielle... Posséder le secret du Mercure des Sages, la clé de la Pierre philosophale cubique... c'est donc... réaliser la régénération de l'homme...

L'alchimie se ramène au Grand Œuvre de la Restauration universelle (3).

Le pentacle décrit par Serge Nilus représente, en effet, sous les traits d'un Patriarche gnostique, l'homme régénéré, devenu Dieu après sa « transmutation » par « putréfaction » ou fermentation dans le « mercure des Sages ». C'est aussi l'image de l'homme tombé dans la matière, selon l'occultisme théosophique, réintégré par la Gnose dans sa puissance première, et devenu mage ou Grand Initié.

Le Mage est véritablement ce que les cabalistes hébreux appellent le Microprosope, c'est-à-dire le créateur du petit monde (4)

(1) Cf. STANISLAS DE GUAITA : *Le Serpent de la Genèse*, t. II, pp. 106 et suivantes ; *Le Voile d'Isis* (janvier 1921), *La Table d'Emeraude*, par le Dr R. ALLENDY, p. 22.

(2) *Une Aventure chez les Rose-Croix*, par FRANTZ HARTMANN, p. 83.

(3) JOLLIVET-CASTELOT : *Natura Mystica*, pp. 66 et 69.

(4) ELIPHAS LÉVI : *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, t. I, p. 116.

Le macroprosope est l'Adam Kadmon de la Kabbale juive, l'homme céleste ; le microprosope est le mage.

Le macroprosope, c'est Kether, la couronne de l'arbre séphirothique ; le microprosope est Thipheret, la Beauté (1). L'homme qui acquiert la Sagesse, Hocma, et l'Intelligence, Binâ, par la Gnose.

La tête et les bras des deux vieillards forment un pentacle très connu en occultisme : le Sceau de Salomon. Il se compose de deux triangles entrelacés : un noir la pointe dirigée en bas, l'autre blanc le sommet en haut. C'est le grand symbole de la haute Initiation hermétique, aux multiples significations.

Pour tous les hermétistes, kabbalistes, rose-croix ou théosophes, c'est le symbole de la réintégration par la Gnose ou science luciférienne, opposée à la Rédemption par la mort du Christ.

La Rédemption dit à l'homme : sois vertueux, sois humble, sois résigné et tu retrouveras, après avoir passé par la mort expiatrice du péché et grâce aux mérites de Jésus, le Paradis que tu as perdu par la désobéissance de ton premier père.

La réintégration, œuvre de Lucifer, dit à l'homme : Sois savant, sois orgueilleux, apprends la Gnose et tu retrouveras sur cette terre même les pouvoirs que tu avais avant la chute, tu verras Dieu.

L'occultisme, l'hermétisme, la théosophie ont pour base cette opposition de la Réintégration contre la Rédemption ; de la Gnose luciférienne à l'Evangile chrétien ; de la Kabbale juive à la Bible.

Eliphas Lévi écrit :

Ces deux triangles réunis en une seule figure, qui est celle d'une étoile à six rayons, forment le signe sacré du sceau de Salomon, l'étoile brillante du macrocosme (2).

L'idée de l'infini et de l'absolu est exprimée par ce signe, qui est le grand pantacle, c'est-à-dire le plus simple et le plus complet abrégé de la science de toutes choses...

Ce qui est au-dessus ressemble ou est égal à ce qui est au-dessous...

Paracelse, ce novateur en magie qui a surpassé tous les autres initiés

(1) Voir le *Zohar*, traduction de PAULY, frontispice du T. I.

(2) Le pentacle du microcosme est le pentagramme ou étoile à cinq branches, c'est l'étoile flamboyante des Loges maçonniques. Eliphas Lévi écrit : « pantacle », mais l'orthographe exacte est « pentacle ».

par les succès de réalisation obtenus par lui seul, affirme que toutes les figures magiques et tous les signes cabalistiques des pantacles auxquels obéissent les esprits se réduisent à deux, qui sont la synthèse de tous les autres : le signe du Macrocosme ou du sceau de Salomon.... et celui du Microcosme, plus puissant encore que le premier, c'est-à-dire le pentagramme (1).

Tout ce qui est dit dans la science occulte du macrocosme et du microcosme — grand et petit monde — s'applique au macroprosope et au microprosope, grand et petit visage : l'homme avant et après la Réintégration.

Si le Sceau de Salomon, ou étoile à six branches, est le symbole de l'homme devenu Dieu, — *Stola Dei*, — le pentagramme, ou étoile à cinq branches, est le symbole de l'homme non encore réintégré par la Gnose.

Les occultistes enseignent que les pentacles ont trois sens et sept explications (2) ; et plusieurs d'entre eux ne s'en tiennent pas là.

Nous lisons dans le *Rituel de l'Ordre Martiniste* :

Le signe du pentagramme s'appelle aussi le signe du microcosme, et il représente ce que les cabalistes du livre de Sohar appellent le microprosope (3).

Le Sceau de Salomon ou Etoile à six pointes représente l'Univers et ses deux Ternaires, Dieu et la Nature, et est pour cette raison, appelé le Signe du Macrocosme, ou Grand Monde, par opposition à l'Etoile à cinq pointes, qui est le signe du Microcosme, ou Petite Monde, ou Homme. Il est composé de deux triangles. Celui dont le sommet est au-dessus représente tout ce qui monte ; il symbolise le feu et la chaleur..., il exprime le retour naturel des forces, morales et physiques, au Principe dont elles émanent. Le Triangle, dont la pointe est en bas, représente tout ce qui descend ; c'est le symbole hermétique de l'Eau et de l'Humidité... Combinés, ces deux triangles... représentent... la Génération et la Régénération incessantes par l'eau ∇ et par le feu Δ , c'est-à-dire la *Putréfaction*... Le Sceau de Salomon est donc l'image parfaite de la Création (4).

Le triangle noir représente encore la chute de l'homme, et

(1) *Dogme et Rituel de Haute Magie*, t. I, p. 189. Cf. *id.*, p. 187.

(2) ELIPHAS LÉVI : *Dogme et Rituel de Haute Magie*, t. II, p. 99.

(3) Cf. HARTMANN : *Une Aventure chez les Rose-Croix*, pp. 83, 84.

(4) *Rituel de l'Ordre Martiniste*, dressé par TIEDER, sous la direction du Suprême Conseil de l'Ordre, p. 88.

le triangle blanc sa régénération ou réintégration, selon Saint-Martin.

Le triangle blanc de notre pentacle porte une devise latine : *Stola Dei* ; c'est-à-dire : Stola du Dieu.

La Stola était une robe portée par les Dames nobles romaines, et, par extension, le mot sert aussi à désigner une dame noble (1).

Le premier sens indique que le Sceau de Salomon, la Sagesse, la Science divine est le vêtement de l'homme régénéré devenu Dieu.

Le second sens conduit à une interprétation plus isotérique encore.

On remarquera l'entrelacement des deux triangles formés par la tête, les épaules et les bras des deux vieillards. C'est le symbole du plus profond mystère de l'hermétisme et de la Gnose.

Le triangle noir du Sceau de Salomon, dont la pointe est dirigée vers le bas, est le symbole du Dieu mâle (Osiris dans la théogonie égyptienne, etc., etc. ; le triangle blanc, *Stola Dei*, la Dame du Dieu, est « l'Hypostase féminine du Dieu hermaphrodite, l'androgyné *Dea Deus* des lucifériens » (2). C'est Hélène-Ennoïa des Gnostiques, Isis des Egyptiens, etc. C'est aussi la lettre G de l'Etoile flamboyante de la Franc-Maçonnerie, alors que l'Yod dans le Delta représente l'Hypostase masculine du Dieu androgyné de la philosophie hermétique.

* * *

Deux petits emblèmes se trouvent à droite et à gauche du macroprosope ; ils sont réfléchis dans le bain de « Mercure des Sages », d'où sort le microprosope. On se rappelle qu'Eliphas Lévi se contente de dire qu'ils « sont analogues au sujet principal ».

En effet, les deux triangles de gauche, réunis par la base, forment le Sceau de Salomon ; à droite, il est facile de reconnaître le Tau.

(1) Cf. Dictionnaire des antiquités romaines, mot : « *Stola* ».

(2) Charles NICOUILLAUD : *L'Initiation maçonnique*, p. 202.

C'est la marque distinctive de l'hierophante parvenu au plus haut degré de l'initiation. Il personnifie le Dieu Thoth des Egyptiens, le démiurge universel des Platoniciens; l'ouvrier par excellence, l'architecte des gnostiques; l'hermès-trismégiste des néo-platoniciens, le Maître des sciences occultes (1).

Ce sont donc là encore des symboles du macroprosope et du microprosope.

Les figures des deux vieillards de la Kabbale sont réunies par une croix de Malte. Ce serait une grave erreur d'y voir un emblème chrétien.

C'est le tétragramme qui, avec le triangle du Sceau de Salomon et le pentagramme, est un des grands pentacles de l'occultisme. Le symbole du tétragramme est formé par une croix à branches égales. En science hermétique, la croix a une signification ésotérique particulière :

La Croix est l'image de la loi quaternaire, elle-même dissimulée dans la formation Kabbalistique du TeTragrammaTon ou nom incommunicable à quatre lettres. Cette connaissance forme le sommet de toutes les Ecoles d'Initiation quels que soient leurs noms ou leurs Rites (2).

Eliphas Lévi laisse deviner non pas le nom incommunicable à quatre lettres que tout le monde connaît, — yod, hé, vau, hé, — mais l'ésotérisme du tétragramme, lorsqu'il écrit :

La Croix de cette unité composée de deux, qui se divisent l'un l'autre pour former quatre; la Croix, cette clef des mystères de l'Inde (3) et de l'Egypte, le Tau des patriarches, le signe divin d'Osiris, le Stauros (4) des gnostiques, la clef de voûte du temple, le symbole de la maçonnerie occulte.

Et un peu plus haut :

Le tétragramme cabalistique Jodhéva exprime Dieu dans l'humanité et l'humanité en Dieu (5).

(1) Charles NICOLLAUD : *L'Initiation maçonnique*, p. 168.

(2) *Rituel Martiniste*, p. 86.

(3) *Svastika et Sauvastica* (croix gammées).

(4) *Stauros* : Croix, en grec.

(5) *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, t. I, p. 101.

C'est-à-dire la Réintégration de l'ancien Dieu humain déchu, l'homme redevenu Dieu par la science hermétique et la Gnose luciférienne.

Tel est l'ésotérisme du macroprosope et du microprosope qui, nous dit Eliphas Lévi, sont « les éléments magiques de la Cabale » (1) juive.

N. FOMALHAUT.

(1) *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, t. I, p. 171.

APPENDICE IV

Causerie Astrologique

SUR 1921

Que sera l'année 1921 ? Dans un travail, publié au commencement de 1914, dans la partie judéo-occultiste de la Revue (1), nous avons montré qu'il était possible d'indiquer l'année 1921, et le mois d'octobre, pour certaines prédictions fort curieuses tirées des centuries de Nostradamus. Voici ce que nous disions après avoir cité les textes du célèbre astrologue :

Au printemps, il y aura une révolution qui sera le début d'extrêmes changements et permutations de gouvernements, et tout cela se terminera au mois d'octobre, après soixante-treize ans et sept mois, où une translation plus grande et plus extraordinaire sera faite. Pendant ce temps, la seconde révolution, fille misérable de la première, pullulera.

Et encore, d'après un autre texte :

La Révolution, qui avait été chassée une première fois par la Restauration de la monarchie légitime, reviendra de nouveau au pouvoir. Les ennemis seront appelés des conspirateurs. Son triomphe mortel sera plus long et durera malheureusement soixante-treize ans.

Commentant ces deux passages, nous ajoutions :

La Révolution faite à la fin de février 1848 sera suivie d'extrêmes changements et permutations de gouvernements, république, empire, république, guerre de 1870, etc., etc. Pendant ce temps, les sectes anarchiques, filles misérables de la première Révolution, et de l'Holocauste sanglant de 1793, pulluleront. Mais, après soixante-treize ans et

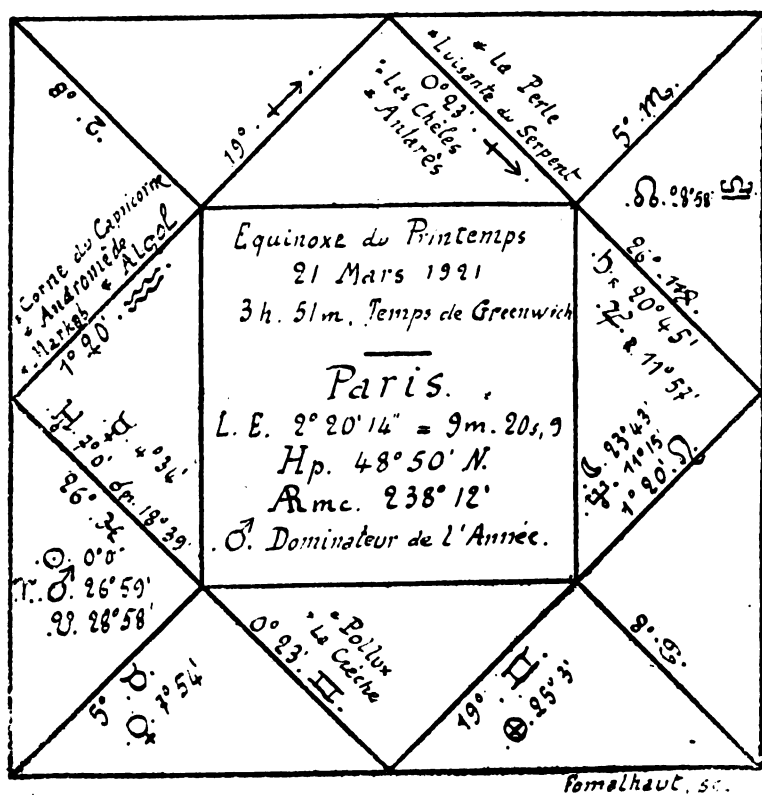
(1) *Revue internationale des Sociétés secrètes*, numéros des 5 janvier, 5 février et 5 mars 1914. Cette étude a été réunie en volume : *Nostradamus, ses Prophéties* ; Librairie académique, Perrin et C^{ie}, 35, quai des Grands-Augustins, Paris, 1914.

sept mois de cette malheureuse domination, il y aura, au mois d'octobre, un nouveau changement extraordinaire qui remettra tout en ordre et chacun à sa place.

Or, si à février 1848 on ajoute soixante-treize ans et sept mois, on obtient octobre 1921 (1).

Les lecteurs désireux de savoir quels sont les événements annoncés par Nostradamus, pour cette époque, pourront se reporter au volume ou aux numéros de la Revue indiqués : il n'entre pas dans l'objet de ce travail de discuter ce dernier point. Nous voulons seulement rechercher si les données astrologiques concernant l'année 1921 peuvent confirmer les calculs tirés des centuries de Nostradamus.

Le *Voile d'Isis* a donné certaines prévisions astrologiques



(1) *Revue internationale des Sociétés secrètes*, 5 mars 1914, pp. 391 et 392. — *Nostradamus, ses Prophéties*, pp. 237 et 238.

pour l'année 1921 (1). Elles sont le fruit du travail de quatre astrologues modernes, MM. Barlet, Blanchard, Boudineau et Tamos. Malheureusement, à côté de données scientifiques très intéressantes et conformes à l'enseignement classique des anciens astrologues, ce travail contient des parties qui s'écartent complètement de la tradition et proviennent plus des efforts de l'imagination et de l'intuition que de l'érudition. Ces conceptions purement personnelles sont venues augmenter les chances d'erreurs inhérentes à tous les travaux astrologiques.

Ces messieurs ont pris pour point de départ de l'année le solstice d'hiver, et ils ont dressé le thème, ou l'état du ciel, pour l'entrée du Soleil au Capricorne. Or, l'enseignement traditionnel est formel : l'année astrologique commence à l'équinoxe de printemps, c'est-à-dire au moment de l'entrée du Soleil dans le signe du Bélier. Il ne faut pas confondre la Franc-Maçonnerie occulte et la légende de l'Hiram-Scolaire, suivant Ragon, avec la science astrologique, dont ce Maître Maçon ignorait les données.

Parlant d'un phénomène, dont nous aurons à nous occuper plus loin, les astrologues du *Voile d'Isis* écrivent :

C'est d'abord une conjonction assez rare entre les deux planètes supérieures, Jupiter et Saturne, qui se répète tous les 30 ans, mais qui ne se produit au même point du zodiaque que tous les 240 ans environ (2).

Ici, l'erreur n'est pas astrologique, mais astronomique. La rencontre de Saturne et de Jupiter se produit tous les vingt ans environ. La précédente a eu lieu le 29 novembre 1901, au 13° degré 59 minutes du Capricorne. Il y en a eu une en 1881 et la précédente à celle-ci avait eu lieu le 21 octobre 1861, au 18° degré 22 minutes du signe de la Vierge. Or, celle qui se produira le 10 septembre prochain, à 4 h. 15 m. du matin, se fera précisément dans le signe de la Vierge, au 26° degré 35 minutes. L'espace de temps qui sépare ces deux rencontres dans le même signe du zodiaque est donc de soixante ans et non de 240 années. Nous parlerons tout à l'heure de l'enseignement astrologique sur ces conjonctions fort importantes.

(1) *Le Voile d'Isis*, numéro de janvier 1921.

(2) *Le Voile d'Isis*, p. 5.

MM. Barlet, Blanchard, Boudineau et Tamos donnent aux planètes des significations que n'enseigne pas la tradition astrologique.

Il serait facile de relever d'autres causes d'erreurs qui expliquent comment les prédictions faites ne cadrent pas avec les événements accomplis. Nous relevons, par exemple, pour le mois de février 1921 (1) : Grèves violentes, vifs débats au Parlement, graves accidents dans les mines, crimes passionnels, grave épidémie qui doit détourner l'attention de la politique, menaces de guerre avec l'Allemagne. Pour le mois de mars : Importantes réformes proposées au Parlement ; le socialisme s'y oppose, il met en brèche le ministère et produit dans le peuple de violentes émeutes.

Ces erreurs, que l'on retrouve dans toutes les prédictions, n'enlèvent pas sa valeur au travail publié par M. Ch. Barlet et ses collaborateurs ; il contient des choses fort intéressantes, mais en astrologie il ne faut pas vouloir trop préciser et demander à la science plus qu'elle ne peut donner. Tout le monde n'a pas la voyance de Nostradamus, ni ses connaissances en magie expérimentale.

Nous retiendrons du travail paru dans la Revue de MM. Chacornac frères, cette prédiction donnée en gros caractères, afin d'en mieux souligner l'importance :

L'ANNÉE 1921 OUVRIRA UNE PÉRIODE DE TRANSFORMATION SOCIALE (2),

Si au mot sociale on ajoute : politique, cela cadre assez bien avec les prédictions de Nostradamus.

* * *

Suivant la tradition astrologique, on peut obtenir quelques renseignements sur les événements qui arriveront dans l'année, — c'est-à-dire entre deux retours du soleil au commencement du signe zodiacal du Bélier, — par l'examen de l'état du ciel à l'heure précise où se produit l'équinoxe de printemps et au moment des grandes éclipses.

L'année 1921 verra quatre éclipses : deux de soleil et deux de lune. La plus importante est l'éclipse annulaire de soleil,

(1) Cf. *Le Voile d'Isis*, pp. 11 et 12.

(2) *Le Voile d'Isis*, p. 9.

Enfin, la grande conjonction est la rencontre dans un signe de feu après être sortis d'un signe d'eau, elle a lieu tous les huit cents ans, à quelques années près (1).

La rencontre de 1921 est une moindre conjonction, puisque la précédente, de novembre 1901, a eu lieu au Capricorne, signe appartenant comme la Vierge au trigone de terre.

Si nous dirigeons l'ascendant du thème de l'équinoxe de printemps aux lieux du Zodiaque occupés par Saturne et Jupiter, cela nous donne, pour l'époque où s'accompliront les événements dont nous allons parler, fin septembre et commencement d'octobre.

Le lieu de la conjonction est dominé par la planète Mercure dont l'action s'étend sur la France et l'Angleterre. Mercure signifie les relations ; il occupe le signe des Poissons dans les deux thèmes ; cela indique instabilité dans les amitiés. Le lieu de la conjonction est en maison quatre dans le thème de l'éclipse, ce qui veut dire : renversement de position par choses secrètes ; ce lieu est le signe de la Vierge dont l'action s'étend sur la Grèce, la Crète, la Turquie d'Asie, la Cilicie, l'Asie Mineure. La conclusion est, on le voit, facile à tirer.

Mercure, dominant la conjonction de Saturne et Jupiter, annonce : changements politiques et religieux dans les lois.

Si nous poursuivons notre analyse des deux thèmes, nous voyons que les lieux atteints par l'éclipse sont, astrologiquement : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Asie Mineure.

Nicolas Bourdin, dans son commentaire du Centilogue de Ptolémée, dit que l'ascendant du thème astrologique de Paris est le 15° degré de la Vierge, et le milieu du ciel le 11° degré des Gémeaux (2). La capitale de la France est donc particulièrement sous l'influence de la conjonction. Celle-ci fait surtout sentir son action sur les hommes et ceux qui les gouvernent.

Dans le thème de l'éclipse, la situation du Soleil et de la Lune dans le zodiaque donne la même indication, avec, en plus, une précision concernant les prêtres et les affaires de la religion.

La planète Mars, dominant les thèmes de l'équinoxe et de

(1) FOMALHAUT : *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire*, p. 221.

(2) Cf. FOMALHAUT : *Manuel d'Astrologie*, p. 206.

l'éclipse, présage des violences, des guerres, des révolutions, des séditions, de grands incendies, des morts soudaines atteignant les hommes dans la force de l'âge, des fièvres malignes pouvant devenir épidémiques. La position de la Lune lors de l'équinoxe indique aussi : guerres et révolutions populaires, ce que vient préciser encore la situation de Saturne et Jupiter dans le même thème. La position de Neptune dans les deux thèmes présage des accidents maritimes et des révoltes parmi les gens de mer.

Il faut ajouter que Jupiter ayant une assez grande part de domination au thème de l'éclipse, tous ces mouvements auront une fin favorable : ce qui est conforme aux prédictions tirées de Nostradamus. Mais, si nous en jugeons d'après la position du Soleil et de Mars dans le thème de l'équinoxe et par celle de Saturne et Jupiter dans celui de l'éclipse, cela n'ira pas sans amener des pertes de biens mobiliers et des destructions immobilières.

Dans toutes ces indications, il n'entre aucune intuition personnelle et encore moins de voyance ; c'est simplement et textuellement le résultat de l'application des règles données par les auteurs anciens, telles qu'elles sont résumées dans le *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire*, publié sous le pseudonyme de Fomalhaut.

CHARLES NICOULLAUD.

APPENDICE V

DOCUMENTS SUR LE MOUVEMENT MONDIAL JUIF

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE 1991

SOMMAIRE :

GÉNÉRALITÉS INTERNATIONALES : Les « Protocols » des Sages de Sion. — La vague d'antisémitisme, le « Péril Juif ». — Article de la princesse Catherine Radziwill. — Faux commis par un Juif de Suisse. — Max Nordau. — Association juive pour la propagation de l'idée de la Société des Nations. — La Société des Nations instrument juif. — Le Juif a toujours été révolutionnaire. — Hommage juif à Wilson. — 4^e édition du *Jewish Peril*. — Le fonds national sioniste.

ALLEMAGNE : Antisémitisme en Bavière. — Organisation générale des Juifs allemands. — *La Neue Jüd. Presse*, à Cologne. — Le parti populaire juif en Bavière. — Brochure de M. Otto Friedrich sur les « Sages de Sion ». — Alliance antijuive universelle. — Nouvelle organisation juive du D^r Max Nauman. — Le professeur Kalischer, président des Juifs allemands. — Kuntze, président du parti social allemand antisémite.

ANGLETERRE : Le comte Reading (Sir Rufus Isaacs), vice-roi des Indes. — L'antisémitisme en Angleterre. — La Ligue des Juifs convertis. — Sionisme et Labour Party. — La Société des Nations et les Rabbins anglais. — L'Ordre maçonnique juif du B'nai Brith en Angleterre. — Le major Percy C. Simmons, président du County-Council de Londres.

AUTRICHE : Expulsion des Juifs étrangers. — Conférence antisémite internationale.

EGYPTE : Statistique des Juifs.

ESPAGNE : Alphonse XIII et les Juifs Séphardim.

ÉTATS-UNIS : Conférence de M. William Taft, à la Ligue antidiffamatrice, sur l'antisémitisme et les « Protocols ». — Cent Américains contre l'antisémitisme, noms marquants. — Lettres d'adhésion de M. Robert Lansing, du Cardinal O' Connell, de M. Bryan, de M. Harding. — Manifeste des organisations juives de l'*American Jewish Committee*

contre l'antisémitisme et les « Procès-verbaux des Sages de Sion ». Le « Comité américain pour le droit des minorités » contre la propagande antisémite, noms des signataires et extraits du manifeste. — Projet de loi contre les antisémites. — Nouveau journal juif, *Faths*, à Philadelphie. — Statistique juive. — Lettre du Grand Rabbín Wise sur le bolchevisme. — Les Chevaliers de Colomb font une campagne philosémite. — Permanence du Congrès juif américain.

FRANCE : Comité directeur de la Fédération sioniste française. — M. H. Prague, l'antisémitisme et l'Affaire Dreyfus. — Les Juifs et la mort du général Mercier. — La persécution de l'Eglise catholique est une vengeance juive. — Articles du *Mercure de France* sur l'antisémitisme, par M. Georges Batault. — Second volume de l'Histoire de l'Alliance Israélite. — Mort de M. Joseph Reinach. — Les « Juifs indésirables ». — Lettre ouverte aux Cent noirs de Russie, préface de M. Salomon Reinach. — Les Juifs au Sénat. — L'immigration juive en France. — Les autorités françaises de Mayence contre l'antisémitisme. — Les Juifs et le ministère Briand. — Le corps du « Soldat Inconnu » est, peut-être, juif. — Nominations de MM. Marcel Lehmann et Camille Bloch. — *Paix et Droit*, revue de l'Alliance Israélite Universelle. — La « Ligue des Droits de l'Homme protège les « Indésirables juifs ». — Internationalisme juif, discours du Grand Rabbín de France. — Banquiers juifs, bolchevisme, antisémitisme et procès-verbaux sionistes.

HONGRIE : La maison de M. Polnaï et les banquiers juifs américains.

ITALIE : Anniversaire de M. Luigi Luzatti.

PALESTINE : Reconstitution d'un Grand Sanhédrin par Sir Herbert Samuel, Haut Commissaire anglais. — Mendel Beïlis. — Projet du mandat britannique, critiques juives contre la France.

POLOGNE : Le gouvernement craint les banquiers juifs internationaux. — Situation des Juifs. — Commerce des objets de piété. — Les Juifs polonais convertis retournent au judaïsme. — Les officiers juifs sont exclus de l'armée. — Le cléricalisme et le R. P. Général des Jésuites. — Les industriels juifs de la Haute-Silésie.

ROUMANIE : Statistique juive.

RUSSIE : *L'Univers Israélite* et l'assassinat de la famille impériale. — Les Juifs et la Révolution russe. — Les Juifs fonctionnaires des Soviets. — Situation avantageuse des Juifs en Russie, ils profitent de la Révolution.

SUISSE : La naturalisation des Juifs. — Démarche juive auprès de la Ligue des Nations. — Le Conseil fédéral suisse refuse d'intervenir contre les pogroms. — Statistique juive.

GÉNÉRALITÉS INTERNATIONALES. — Sous ce titre : « Nul n'est

charlatan dans son pays », S. Poliakoff écrit dans la *Tribune juive*, du 7 janvier 1921 :

Le moine Nilous, auteur des fameux « Procès-Verbaux sionistes » n'aurait jamais pu émouvoir l'opinion publique russe...

Pourquoi, alors, les juifs ont-ils fait prendre en Russie des mesures si draconiennes pour empêcher la divulgation des « Protocols » ? — S. Poliakoff écrit encore :

Pour attirer l'attention, les « Procès-Verbaux sionistes » de Nilous ont dû quitter la Russie. Et pour faire un peu de bruit ils ont dû traverser l'Océan...

Les « Procès-Verbaux » ont été très répandus aux Etats-Unis, grâce à l'énergie des antisémites étrangers puissamment soutenus par le snobisme du milliardaire Ford...

Tout récemment, un journal de Londres, *Spectator*, a émis l'idée de former une commission d'enquête parlementaire ou gouvernementale afin d'examiner sans parti pris la question de savoir s'il existe dans le monde une organisation secrète juive se proposant la lutte contre la culture chrétienne en vue de dominer le monde arien. L'idée est fort significative. Elle est la résultante des influences démoralisatrices de l'antisémitisme étranger et de la saine tradition anglaise de l'impartialité... Nous aurions béni les efforts du *Spectator* s'ils pouvaient être couronnés de succès. Mais nous avons des doutes, hélas, quant à la réalisation du projet... Examiner si les gouvernements, les parlements et la presse en Europe sont des instruments aveugles d'une intrigue « judéo-maçonnique ? » Seuls les ignorants oisifs, surgis des bas-fonds de la civilisation ont pu faire une proposition aussi folle et inepte... Quel dommage que le gouvernement anglais ne puisse suivre le conseil du *Spectator*.

On ne voit pas bien, en effet, le gouvernement anglais qui, pour le moment, est sous la coupe de la ploutocratie juive internationale, mener à bien une pareille enquête.

— La *Tribune Juive* reproduit, dans son numéro du 14 janvier 1921, p. 4, un article paru dans la revue anglaise *The Nation* ; nous en extrayons les passages suivants :

Une nouvelle vague d'antisémitisme déferle de par le monde. Les Polonais, dans leur frénésie nationaliste, s'essaient à exterminer les trois millions de Juifs qui habitent leur pays ; les pangermanistes, dans l'impuissance pétulante de leur défaite, fourbissent leurs vieilles armes de réaction. Un violent libelle anglais « *The Jewish Peril* » a paru dans le « *Dearborn Independent* », feuille qui passe pour exprimer les idées

de Henry Ford, et a été délayé dans toute une série d'articles; des lettres ouvertes de nuance antisémite commencent à paraître dans notre presse conservatrice; des meetings antijuifs ont été tenus, dans les rues de Brooklyn...

La principale responsabilité de la résurrection de cette honteuse campagne incombe en Amérique à Henry Ford...

La source commune de la propagande de M. Ford, du libelle « *Le Péril Juif* » et de « *La Cause de l'inquiétude du monde* », brochure anonyme publiée par C. P. Pasman's Sons, est un envieux et absurde mensonge que M. Lucien Wolf a suffisamment mis au jour dans le « *Spectator* » de Londres...

Et la revue juive donne cette nouvelle source aux « *Protocols* » :

Le vieux faux, connu sous le nom de Protocoles des savants, des « Anciens de Sion » a été réexhumé par un employé des postes prussien qui avait été lui-même chassé du service pour faux en 1868. Une édition russe de cet ouvrage, attribué à un certain professeur Serge Nilus, a servi de prétexte à des pogroms lors de la révolution russe en 1905 et une édition française de cette œuvre a été publiée en 1914. C'est le livre de ce Nilus fabuleux qui a servi de base au « *Péril Juif* », aux articles de M. Ford et à « *La Cause de l'inquiétude du Monde* ».

Les lecteurs de la Revue sont trop au courant de la question pour qu'il soit nécessaire de la discuter ; il suffit d'enregistrer l'inquiétude et les variations des écrivains juifs.

— *L'Univers Israélite*, du 25 mars 1921, p. 677, reproduit un article paru dans la *Revue Mondiale*, 15 mars, sous la signature « Princesse Catherine Radziwill ». Il s'agit de combattre l'effet produit dans le monde entier par les révélations des « Protocoles des Sages de Sion ». Les extraits suivants montrent quelle est la thèse soutenue par la « Princesse » philosémite, sous l'inspiration juive :

...Ce Nilus, s'il a vraiment existé et s'il a vraiment été ce que quelques Russes prétendent, c'est-à-dire un président du tribunal d'arrondissement de Moscou, semble avoir été dupe d'habiles agents de la police secrète russe d'alors, qui se sont servis de lui pour lancer dans le monde une excuse toute prête pour justifier les persécutions qu'ils avaient l'intention de lancer contre les Juifs en Russie.

Si la police impériale russe avait inventé les Protocoles, elle se serait arrangée de manière à ce que le livre de Serge Nilus

ne passe pas à peu près inaperçu lors de sa publication, et les juifs n'auraient pas pu en empêcher la diffusion.

La Princesse Catherine Radziwill écrit qu'en 1905 elle habitait à Paris, avenue des Champs-Élysées ; or, les annuaires mondains de 1905 ne contiennent pas trace d'une Princesse Radziwill logée aux Champs-Élysées. Cela tend à rendre fort suspecte l'histoire qu'elle raconte, concernant la prétendue visite d'un agent de la police russe chargé de confectionner les protocoles. L'article se termine par ces lignes :

Etant une des rares personnes qui connaissent l'origine des fameux « Protocoles des Sages de Sion », je crois remplir un devoir de loyauté en publiant ce que je sais à leur sujet et en racontant comment ils ont été confectionnés par des agents zélés et malhonnêtes du tsarisme. Ils ont voulu s'en servir non seulement pour discréditer une race qu'ils détestaient, mais aussi et surtout — et c'est là peut-être le point le plus important de cette affaire — pour s'emparer de la fortune et des dépouilles des gens qu'ils pouvaient facilement discréditer et ruiner à leur profit.

M^{me} la Princesse Catherine Radziwill peut être rassurée ; ce dernier plan n'a pas réussi, les juifs ne sont pas ruinés.

Ajoutons que, d'après le roman de la princesse russe, les Protocoles auraient pour origine un rapport dressé en 1884 ou 1885 par le général Orgewsky, chef de la Troisième Section au début du règne du Tzar Alexandre III.

Toutes ces pénibles explications, plus ou moins sincères et désintéressées — plutôt moins que plus — n'empêchent pas que nous n'assissions à l'exécution du plan juif révélé par Serge Nilus. Toute la question est là, et non ailleurs.

— Sous ce titre : « Le faux du chiffre des « Protocoles » des « Sages de Sion », *La Tribune Juive*, 25 mars 1921, p. 10, publie la note suivante :

La *Judische Presszentrale Zurich* a reçu de l'un des membres du *Zuricher Museum gesellschaft*, appartenant aux milieux académiques, une communication dont nous citons les lignes suivantes :

« L'auteur du pamphlet le *Péril Juif* déclare que sa brochure est la reproduction exacte de la première édition qui parut en 1905. Pour accroître la portée de la brochure, il indique que l'original de 1905 fut

acquis en 1906 par le *British Museum* et enregistré sous le chiffre 3296 et 17 (1).

Etant convaincu qu'au moins les passages prophétiques du pamphlet y avaient été introduits après 1905, j'ai demandé à un *savant chrétien*, habitant Londres et dont l'honnêteté est indiscutable, mais que l'antisémitisme n'a pas touché, de trouver le livre en question et de me dire combien en coûterait une copie. Le résultat a dépassé mes espérances. Le *British Museum n'a pas ce livre*. L'auteur du pamphlet a eu l'impudence de contrefaire le chiffre du musée comptant que personne ne s'occuperait d'enquêter à ce sujet. Comme preuve, je joins le papier original du Musée avec l'inscription : *Cannot be found from particular given* (2).

Nous prenons là sur le vif la méthode juive, les faux juifs et les photographies truquées de l'« Affaire Dreyfus » recommencent. Le livre de Serge Nilus existe parfaitement au British Museum, à la cote 3926 d 17 (3). avec le timbre d'entrée 10 août 1906. M^r Jouin en donne la description bibliographique complète, faite d'après l'exemplaire même, dans *Le Péril Judéo-Maçonnique*, p. 2. Et le faussaire, puisque faux il y a, est le correspondant de la revue⁹ juive de Zurich.

— Nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 21 janvier 1921, p. 9, au sujet de Max Nordau :

Nordau est né à Budapest où il a passé sa jeunesse. Mais les bons Hongrois, ces grands « amis » des Juifs, le considéraient comme un farouche Allemand ayant consacré son génie à la culture allemande, tandis que les Allemands, de leur côté, le regardaient comme Juif, comme Français, comme sioniste et, pendant la guerre, depuis la déclaration de Balfour, comme ami et admirateur de l'Angleterre abhorrée... Chaque pays voyait en lui un ennemi et un ami de l'autre camp.

Ce portrait du juif, tracé par une plume juive, ne manque pas d'intérêt et se trouve être plus près de la vérité que ne le croit peut-être son auteur. Le juif est toujours et avant tout cosmopolite.

Le Comité des Délégations juives, dans la séance qu'il a

(1) La véritable cote du British Museum est 3926 d 17. (N. de la R.)

(2) Le texte est fautif il faut *particulars* la traduction est : *ne peut être trouvé d'après les renseignements donnés*. Ce qui ne veut pas dire que le volume n'existe pas.

(3) On remarquera de nouveau la différence avec la cote donnée par la revue juive.

tenue le 8 janvier, a décidé de créer une *Association juive pour la propagation de l'idée de la Société des Nations*. Le Comité a décidé de lancer à ce sujet un appel au peuple juif. (Cf. *Le Peuple Juif*, 28 janvier 1921, p. 10).

— La Société des Nations est une conception judéo-maçonnique, imaginée pour le plus grand profit des juifs, comme l'indiquent les lignes suivantes empruntées à *L'Univers Israélite*, du 7 janvier 1921, pp. 413 et 415 :

La Société des Nations (ce fut ici même notre thèse durant la guerre) est seule qualifiée pour soulager la détresse juive, immensément douloureuse, prodigieux défi à la justice humaine et à la civilisation.... Le salut des Juifs n'est pas ailleurs. Seule, la Société des Nations peut prévenir ou punir les oppressions et les pogroma.

— Nous lisons dans *La Tribune Juive*, 28 janvier 1921, p. 4, sous la signature A. de Nesselrode :

...Oui ! le Juif a soif de clarté ! Sa race, intellectuelle entre toutes, cherche les rayons de la vérité dans la lueur encore vacillante du savoir humain, et, dans le bon combat qu'il a mené de tout temps et qu'il continue à soutenir, il a cherché et cherche encore à trouver des alliés qui partagent ses aspirations. Les libres-penseurs qui réclament pour chacun la liberté de conscience, les francs-maçons qui luttent pour le triomphe de la justice et de la vérité, et, enfin, les conspirateurs de toutes les époques, prêts au sacrifice de leur vie pour atteindre le noble but entrevu, étaient de ceux dont les principes, les élans et les désirs, répondaient le plus aux siens. Aussi est-ce souvent — si ce n'est presque toujours — dans leurs rangs qu'il mène la campagne.

L'aveu est précieux. Cela suffit pour justifier la campagne menée par les antisémites contre les juifs éternels conspirateurs et destructeurs de la société.

— Nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 11 mars 1921, p. 6 :

HOMMAGE A WILSON. — Au moment où l'ex-président des Etats-Unis transmet à d'autres mains la direction des affaires de la Grande République, nous avons le devoir, nous autres Juifs, de saluer avec ferveur cette noble figure qui a occupé à un moment donné — avec quelle grandeur, avec quelle dignité ! — la scène du monde.

Par l'influence que Wilson a exercée sur les événements de son temps et qui se répercutera pendant de nombreuses générations, Wilson est un vrai Héros, dans le sens qu'attribuait Carlyle à ce mot. Cette influence, il l'a exercée aussi bien par la part qu'il a prise à l'entrée en guerre de

l'Amérique, que par les idées qu'il a fait prévaloir comme base des pourparlers de paix. C'est au service de la justice et du droit qu'il avait entendu mettre la formidable force des armées américaines et c'est sur la justice et le droit qu'il a voulu fonder le nouveau droit des peuples. L'Histoire dira dans quelle mesure il a réussi ; mais dès maintenant, il est acquis que Wilson a été une Ame, un Caractère, une Conscience.

Tout ce lyrique enthousiasme aurait pu être avantageusement remplacé par cette simple phrase : « Le Président Wilson a bien travaillé pour Israël ». Les Français trouvent, par contre, que la grande influence qu'on a si naïvement laissé prendre à ce malade théosophe, illuminé et Franc-Maçon, a été beaucoup moins profitable pour la France. — Et d'autres peuples le pensent aussi ; c'est, peut-être, une des raisons, ajoutées à beaucoup d'autres, de la vague mondiale d'antisémitisme dont se plaignent tant de juifs.

— Le journal antisémite *Hidden Hand* annonce que le « Péril Juif », *The Jewish Peril*, en est déjà à sa quatrième édition. (*La Tribune Juive*, 18 mars 1921, p. 12).

— Pendant l'année 1920, l'organisation sioniste a reçu, pour son fonds national, 9.567.000 fr. contre 5.552.000 fr. en 1919. Quarante-cinq pays ont fourni leur souscription. Les Etats-Unis ont donné 3.392.000 fr. ; l'Angleterre, 1.172.000 fr. ; la République Argentine, 918.000 fr. ; la Mésopotamie, 621.000 fr. ; l'Allemagne, 494.000 fr. ; la Tchéco-Slovaquie, 245.000 fr. ; la Roumanie, 194.000 fr. ; l'Autriche-Hongrie, 171.000 fr. ; la Belgique, 128.000 fr. ; l'Italie, 92.000 fr. ; la Suisse, 83.000 fr. ; la France, 51.000 fr. ; l'Alsace-Lorraine, 46.000 fr. (Cf. *Les Archives Israélites*, 10 mars 1921).

Il paraît que pour les juifs l'Alsace et la Lorraine ne sont pas en France ! Ils ignorent les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

ALLEMAGNE. — *L'Univers Israélite* constate que la Bavière était de tous les pays qui constituaient l'Empire allemand celui où les juifs avaient le moins à souffrir de l'antisémitisme ; mais que, depuis l'effondrement de l'Allemagne, par contre, la Bavière est celui des pays du Reich où l'antisémitisme a sévi avec le plus de violence. On y a craint un moment des pogroms à la russe ; ils ont été empêchés par le gouvernement. *L'Univers Israélite* ne nous donne pas la cause de ce changement qui ne s'est pas opéré sans motifs.

— Nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 4 février 1921 :

Il vient de se fonder en Allemagne une « Organisation générale des Juifs allemands » dont feront partie tous les Juifs, même étrangers, inscrits dans une communauté depuis un an. Les femmes sont admises au vote.

— La *Tribune Juive*, 4 février 1921, annonce que, depuis le 1^{er} janvier, un quotidien juif, la « *Neue Jüd. Presse* », paraît à Cologne, pour lutter contre l'antisémitisme.

— Un parti populaire juif a été fondé en Bavière, comprenant les sionistes et les libéraux, les juifs orientaux et occidentaux de Bavière (*Tribune Juive*, 11 février 1921).

— Nous lisons dans la *Tribune Juive*, du 18 février 1921 :

Outre les ouvrages du professeur Strack dont la *Tribune Juive* a déjà parlé, une brochure de M. Otto Friedrich sur les « Sages de Sion » a paru récemment en Allemagne.

L'auteur déclare qu'il n'est « ni juif, ni philosémite, ni au service des juifs », mais la *Tribune Juive* n'en écrit pas moins :

M. Friedrich établit ensuite que presque tout le contenu des procès-verbaux est le fruit de l'imagination du célèbre agent secret Nilus. Il donne également des preuves irréfutables que les « procès-verbaux ont été fabriqués pour servir spécialement la politique des derniers Romanos ».

M. Friedrich démontre non seulement la falsification des documents en question, mais encore leur absurdité et leur grossièreté. Ils représentent, dit-il, la fantaisie typiquement russe d'un espion.

Toujours d'après l'auteur allemand, les « Sages de Sion » auraient été, en partie, empruntés à un ouvrage, *Le Rabbin et le Goïm*, paru dans l'hebdomadaire *Michel wach auf* (Michel, réveille-toi). Le livre « Le Rabbin et le Goïm » lui-même ne serait qu'un chapitre du roman de Gœdche : *Biarritz*, avec le sous-titre : *Au Cimetière juif de Prague*, paru en 1868. Tout cela démontre simplement que le bruit fait autour du *Péril Juif* gêne considérablement les Israélites.

On remarquera aussi combien les juifs et leurs défenseurs se donnent de mal pour chercher des explications qui, du reste, se contredisent les unes les autres à qui mieux mieux.

Le résultat le plus clair de tous ces efforts est de mettre de plus en plus en évidence le désarroi causé chez les Juifs de tous les pays par les révélations de Serge Nilus.

— **Extrait du *Peuple Juif*, 4 mars 1921, p. 9 :**

UNE ALLIANCE ANTIJUIVE UNIVERSELLE. — L'Association des Sociétés nationales allemandes (*deutschvolkisch*) publie un appel pour la fondation d'une alliance antijuive universelle. L'appel s'adresse aux Ariens de pur sang de toutes les nations et propose de préparer une session antisémite internationale de tous les pays. Dans cette internationale de la Judophobie les antisémites pangermanistes veulent collaborer, même avec les Français, les Anglais, tant hais par eux.

— Le Dr Max Nauman, auteur de la brochure *Le Juif national allemand*, veut créer à côté de la Ligue centrale des citoyens allemands de religion judaïque, une nouvelle organisation. En feront partie les Juifs qui veulent montrer plus nettement encore leur caractère de nationaux allemands. (*La Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 9).

— **Nous lisons encore dans le même numéro, p. 10 :**

A Berlin, a été fondée une organisation unissant tous les Juifs allemands. 323 représentants de 669 communautés se sont assemblés pour créer un organe destiné à diriger les affaires intérieures des Juifs allemands et à les représenter à l'étranger. Un comité directeur ayant à sa tête le professeur Kalischer, a été élu.

La principale question à examiner était la transformation de la Ligue des communautés juives allemandes en une seule organisation des Juifs allemands. La question a été résolue par l'affirmative.

— **Un nouveau parti antisémite vient d'être fondé à Berlin. Il s'intitule le parti social-allemand ; son président est M. Kuntze, l'antisémite notoire et son programme se résume en ces mots : « Détruire la domination juive en Allemagne ». (*La Tribune Juive*, 18 mars 1921, p. 12).**

ANGLETERRE. — Le comte Reading, Sir Rufus Isaacs, *lord chief justice* (chef suprême de la magistrature anglaise) a été nommé vice-roi des Indes.

L'*Univers Israélite*, du 14 janvier 1921, donne les renseignements suivants sur son coreligionnaire :

Né à Londres en 1857, fils de feu M. Isaacs et neveu de Sir Henry Isaacs, qui fut lord-maire de Londres, Rufus Isaacs — devenu lord Reading — avait fait ses débuts dans le commerce de son père. Mais ne

se sentant aucune vocation commerciale, il fit des études de droit. Il a eu une carrière excessivement brillante, d'abord comme avocat, — il plaida avec un vif succès un certain nombre de procès fameux, — puis comme avocat général et comme procureur général. Il avait été appelé au poste suprême de la magistrature en 1913. Il faisait partie du Parlement depuis 1904, la pairie lui fut conférée du fait de sa nomination en qualité de *lord chief justice*. Pendant la guerre, le gouvernement anglais l'envoya à Washington comme ambassadeur extraordinaire.

Ce choix d'un juif pour une telle mission est curieux à signaler, au passage. La revue juive ajoute :

Il est intéressant de relever à ce propos la part éminente que des juifs anglais ont prise à l'administration de l'Inde. Sir Lionel Abrahams fut secrétaire financier du Ministre de l'Inde; M. Kish remplit actuellement ces fonctions et M. Montagu occupe dans le ministère actuel le poste de secrétaire d'Etat pour l'Inde.

— Dans les *Archives Israélites*, 20 janvier 1921, M. H. Prague signale aussi que son cousin, M. Hartog, a été placé, en qualité de recteur, à la tête de l'Université de Dacca, nouvellement créée dans la province de Bengale. Il rappelle, de plus, que sir Herbert Samuel, gouverneur anglais de la Palestine, est juif. Nous lisons encore dans le même article :

On sait que depuis quelque temps, certains organes de l'opinion, surtout ceux qui appartiennent au groupe de lord Northcliffe, tels que le *Times* et la *Morning Post* ont entrepris une violente campagne de presse contre les Israélites.

...Le Cabinet britannique ne s'est pas laissé émouvoir par cette guerre de plumes antisémitiques.

M. H. Prague ne nous dit pas quels sont les motifs de cette poussée d'antisémitisme en Angleterre, qui, jusqu'ici, était un des pays les plus philosémites de la terre.

— Sous ce titre suggestif : « Ça existe », *Le Peuple Juif*, 4 février 1921, donne la nouvelle suivante :

Le « *Catholic Times* » de Londres annonce que « la Ligue des Juifs convertis » a décidé d'entreprendre un pèlerinage à Rome, chez le Pape à qui il sera transmis un livre d'or contenant le nom de tous les juifs convertis dans le monde entier. De Rome, les membres de la Ligue iraient à Jérusalem, où, sur le Mont des Oliviers, ils érigeraient une église...

— *De la Tribune Juive*, 4 février 1921 :

Au dernier congrès des Poalei-Sion, à Manchester, M. Alexandre Cameran, président du Comité exécutif du parti ouvrier anglais, a déclaré que les aspirations nationales juives trouvent une complète sympathie dans le Labour Party.

— *De la Tribune Juive*, 11 février 1921 :

Lord Robert Cecil a adressé au grand rabbin d'Angleterre une lettre où il énumère tous les actes de la *Ligue des Nations*. La lettre propose aux rabbins anglais de faire connaître à leurs ouailles l'activité de la Ligue.

Nouvelle preuve, ajoutée à beaucoup d'autres, que la Ligue des Nations est bien l'œuvre de la Judéo-Maçonnerie et qu'elle a pour fins l'établissement de la puissance juive dans le monde. Ce compte rendu transmis aux juifs anglais est significatif et se passe de longs commentaires.

— *La Tribune Juive*, 25 février 1921, reproduit l'article suivant paru dans le numéro 2.703 de la *Jewish Chronicle* :

De toutes les œuvres d'assistance, aux Juifs, l'Ordre Indépendant du B'nai Brith mérite une des premières places. Fondé à New-York en 1843 et représenté par de nombreuses loges en Europe et en Orient, il est actuellement la principale organisation juive des Etats-Unis.

C'est la loge de Londres, présidée par le Dr M. Epstein, dont ces derniers temps l'action a été la plus énergique et la plus efficace...

Le Dr Epstein, parlant de la Loge qu'il préside, dit qu'elle a toujours, malgré que dans certains milieux on lui reproche un esprit d'opposition, été prête à coopérer à toute œuvre juive utile, qu'elle a constamment tâché d'attirer dans l'orbite de l'action juive toutes les jeunes intelligences juives et d'aiguillonner leur enthousiasme pour l'œuvre commune.

La loge a combattu et combat l'antisémitisme, non en répondant à des attaques individuelles, mais en s'efforçant d'éclairer l'opinion publique par la publication d'ouvrages populaires.

En s'adjoignant comme auxiliaire un Comité féminin, la Loge a su développer l'aide qu'elle apporte aux enfants. Beaucoup de dames auxiliaires ont travaillé en Europe centrale et en ont ramené de nombreux enfants.

L'Ordre cherche à étendre son action dans d'autres villes d'Angleterre, et des démarches ont déjà été faites pour fonder de nouvelles loges à Liverpool, Leeds et Birmingham qui sont des centres propices à un travail aussi nécessaire qu'utile.

L'Ordre des B'nai Brith, nous l'avons déjà dit, est une Franc-Maçonnerie très fermée, exclusivement réservée aux juifs. Il compte, dit-on, un million de membres et 426 Loges répandus dans le monde. On cite parmi les membres du Comité exécutif : MM. Morgenthau, Brandeis, Mack, Warburg, Elkus, Krauss, Schiff, Marshall. Cf. *La Vieille France*, n° 219, 14 avril 1921, p. 11).

— Le major Percy C. Simmons a été, à l'unanimité, élu président du County-Council de Londres. C'est la première fois qu'un Israélite occupe ces hautes fonctions. (*L'Univers Israélite*, 25 mars 1921, p. 691).

AUTRICHE. — Nous lisons dans le *Peuple Juif*, 11 mars 1921, p. 8 :

QUESTION DE L'EXPULSION DES JUIFS D'AUTRICHE. — Le Conseil de la Société des Nations a adopté un rapport de M. Balfour déclarant qu'il n'existe aucune règle de droit international, ni aucune stipulation des Traités empêchant l'Autriche d'expulser de son territoire les personnes ne possédant pas la nationalité autrichienne.

— De la *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 12 :

On mande de Vienne à New-York, que l'on projette à Vienne la convocation d'une *conférence antisémite internationale*. Des invitations ont été envoyées dans tous les pays.

EGYPTE. — Le nombre des juifs en Egypte atteint, d'après un dénombrement récent, 59.581, sur une population totale de 12.718.255. Le Caire compte 29.207 juifs et Alexandrie 24.858. (*Le Peuple Juif*, 14 janvier 1921, p. 12).

ESPAGNE. — Nous lisons dans un article intitulé « L'Espagne et les Juifs », publié par l'*Univers Israélite*, 25 février 1921, p. 591 :

Alphonse XIII reçoit fréquemment dans son palais des israélites, accepte la présidence d'honneur de leurs associations, s'intéresse à leurs entreprises, suit avec intérêt leurs conflits actuels en Orient et répond affectueusement à leurs adresses et compliments.

Cet empressement du monarque et du gouvernement espagnol, pour tout ce qui concerne les intérêts et les aspirations des juifs séphardis d'Orient, a eu l'occasion de se produire et de se manifester à d'autres reprises et a procuré à vos coreligionnaires de réels avantages. L'Espagne a notamment accordé à plusieurs d'entre eux protection, voire même des lettres de naturalisation.

Ces lignes sont extraites d'un discours prononcé, à Paris, le 8 novembre 1919, par M. Angel Pulido, vice-président du Sénat espagnol, et champion de la cause du retour des juifs dits « Sephardim » en Espagne.

ETATS-UNIS. — *La Tribune Juive*, 4 février 1921, reproduit la dépêche suivante, parue dans le *Herald*, de New-York, 24 décembre 1920 :

Chicago, déc. 23 : « Les prétendus Protocoles des « Sages de Sion » parus dans le *Dearborn Independent* de Henry Ford n'ont comme pendant dans la littérature que les contes fantaisistes du Baron Munchausen ». William Taft vient de s'exprimer comme suit dans un discours sur l'antisémitisme, prononcé devant la « Ligue antidiffamatrice », fondée par les B'nai B'rith :

« Une des principales causes des souffrances et du mal sur la terre est la haine des races, et tout homme qui stimule une pareille haine doit en porter la responsabilité. Quand il le fait en propageant des accusations non fondées et injustes, sa faute est encore plus condamnable.

» On ne peut dire en combien l'initiative des articles revient à M. Ford lui-même ou s'il n'a fait, en consentant à leur publication, que céder aux instances d'autrui. Mais en tout cas, c'est lui qui est responsable des suites ».

Examinant l'accusation, basée sur les prétendus protocoles, d'une conspiration juive tendant à la domination du monde par les banquiers juifs internationaux, M. Taft a ajouté :

« Aucun exemple de l'exercice d'un tel pouvoir de contrôle mondial n'est cité comme preuve. Les conclusions de l'auteur ne s'étayant que sur ses propres dires, sur son assurance qui le satisfait entièrement ».

— Les lecteurs de la *Revue Int. des Soc. Secr.* savent — et nous venons de le redire un peu plus haut — que les B'nai B'rith sont des Loges maçonniques très secrètes et très fermées, exclusivement réservées aux juifs, et n'acceptant aucun membre de race ou de religion différentes. Cela enlève, peut-être, toute valeur à la manifestation de M. Taft. Elle n'en était pas moins curieuse à signaler, quand ce ne serait que pour montrer combien les juifs sont effrayés de voir leurs projets occultes d'hégémonie universelle mis à la lumière du grand jour par les révélations de Serge Nilus.

— Sous ce titre : « Des voix américaines autorisées protestent contre l'antisémitisme », la *Tribune Juive*, 11 février 1921, publie une déclaration au bas de laquelle son

auteur, l'écrivain socialiste John Spargo, a réussi à réunir la signature de cent Américains non-juifs, parmi lesquels :

Woodrow Wilson, William Taft, le Cardinal O'Connell, archevêque de Boston, Newton Baker, l'évêque Brewster, William J. Bryan, Nicholas Buttlers, Bainbrodge Colby, A. Garfields, Lindley M. Garrison, John Dalmer Gavit, éditeur de l'*Evening Post*, l'archevêque Patrik J. Hayes, Hamilton Holt, éditeur de l'*Independent*, Franklin R. Lane, Robert Lansing, E. T. Meredith, William F. Morgan, Theodore Roosevelt, Thomas J. Shahan, recteur de l'Université catholique, George W. Wickersham, ex-attorney général, l'évêque Charles David Williams, etc., etc.

La Tribune Juive reproduit quelques lettres d'adhésion reçues par M. Spargo. Elles émanent de MM. Woodrow, Wilson, Warren Harding, Cardinal William O'Connell et Robert Lansing.

Nous lisons dans la lettre de ce dernier :

Je me rappelle que les « Protocoles » m'ont été signalés pendant que j'étais encore en fonctions de Secrétaire d'Etat, que je les ai examinés et renvoyés au bureau qui s'occupe de ce genre de question, en déclarant que je ne voyais aucune preuve de leur authenticité et que personnellement je les considérais comme des faux. Cette enquête a eu lieu il y a un an, peut-être même deux ; pour le moment, je suis incapable de le dire exactement. En tout cas ces documents sont entièrement sans preuves. Si je peux encore être utile en quoi que ce soit dans cette campagne contre les ennemis de la race juive en ce pays, je serai heureux de pouvoir le faire.

Dans sa lettre, le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, se place simplement sur le terrain américain. Il écrit, en effet :

...Une pareille campagne est en complet désaccord avec les meilleures traditions de l'idéal de l'Amérique... Il est tout à fait anti-américain d'incriminer soit une race, soit une religion quelconque, et c'est pourquoi je demande à élever ma protestation contre toute campagne antijuive...

On pourrait respectueusement répondre : « Que les juifs cessent d'abord d'attaquer la société par le bolchevisme et le socialisme, et l'Eglise par la Franc-Maçonnerie, comme ils le font dans le monde entier ; alors l'antisémitisme perdra sa raison d'être ».

— *La Tribune Juive*, 28 janvier 1921, reproduit, d'après le numéro de décembre 1920, du *Commoner*, une lettre de M. Bryan, candidat à la présidence, dont voici le texte :

Le pamphlet contre les Juifs qui a circulé ces derniers temps, basé sur les soi-disant « Procès-verbaux » est aussi absurde que cruel. Il est étonnant qu'une personne quelconque veuille fonder sur une publication anonyme une accusation contre une des plus grandes races de l'histoire.

J'ai lu attentivement les « Procès-verbaux » et je crois qu'ils ont été fabriqués par un ennemi du peuple juif ou écrits par un fanatique dément, et le premier cas est le plus probable. Ils représentent les fantaisies d'un cerveau mal équilibré; il serait profondément injuste d'en faire une charge contre les Juifs en général. Le caractère diabolique du complot est suffisant pour le marquer comme insensé ou de mauvaise foi (1).

Aucune conspiration de ce genre ne pourrait être projetée par un nombre de personnes considérable, sans parler de l'impossibilité de la mener à bout. Il faudrait les efforts unis de tous les dirigeants de la race pour en faire une véritable conspiration, et quels sont les Juifs éminents dans le monde entier qui pourraient être soupçonnés de concevoir un crime pareil ?

J'ai le plaisir de connaître intimement beaucoup de Juifs distingués, parmi lesquels — pour n'en mentionner que quelques-uns — le juif Brandeis, de la Cour Suprême; le grand avocat, Samuel Untermyer; l'éminent juriste, le juge Mack; Nathan Strauss, le philanthrope universellement connu, et son frère Oscar, aussi distingué comme diplomate que comme avocat de la paix; le Rabbin Wise, intrépide prédicateur de la justice; Julius Rosenwald, commerçant et humanitaire; l'ambassadeur Morgenthau, qui était tout récemment encore le représentant des Etats-Unis à Constantinople; Otton et Julius Rabe, Bernard Baruch, Sigmund Zeisler, A.-J. Eliasch, etc...

Un projet juif quelconque pourrait-il aboutir en ce pays sans l'aide de ces représentants de la race ? Et quels chrétiens seraient plus empressés qu'eux à dénoncer une pareille conspiration s'ils en avaient jamais connaissance ?

Le pamphlet, si irritant soit-il, ne peut produire un mal durable. Il sera bientôt oublié.

M. Harding est moins explicite ; il s'est contenté de faire envoyer la note suivante au journal juif *Tageblatt* :

Le sénateur Harding condamne énergiquement toutes les persécutions contre les Juifs, comme en général toutes les injustices et les violences. Le président Harding placera le principe d'égalité pour tous les hommes à la base même de sa politique gouvernementale. (Cf. *La Tribune Juive*, 28 janvier 1921, p. 8).

(1) Le caractère diabolique du bolchevisme n'empêche pas Lénine et ses acolytes de dominer et ruiner la Russie (N. D. L. R.).

La Tribune Juive, 28 janvier 1921, p. 8 :

— *L'American Jewish Committee* a réuni une conférence des principales organisations juives aux Etats-Unis pour examiner quelle attitude les juifs des Etats-Unis devaient prendre en présence du mouvement antisémite qui a gagné leur pays par la publication, notamment, des fameux « Procès-Verbaux des Sages de Sion » et par l'accusation de bolchévisme portée contre les juifs. Les organisations juives ont décidé, à la suite de leurs délibérations, de publier un manifeste, que reproduisent la *Tribune Juive*, 31 décembre 1920, et l'*Univers Israélite*, 14 janvier 1921, p. 448. Nous empruntons à ce dernier les passages suivants, qui suffisent pour montrer combien les juifs sont préoccupés et embarrassés par les révélations de Serge Nilus :

Parlant en qualité de représentants des Juifs, familiers avec l'histoire du judaïsme, nous déclarons en toute solennité :

1° Les Procès-Verbaux sont un faux infâme. Il n'y a jamais eu d'organisation juive connue sous le nom d' « Anciens de Sion », ou portant toute appellation similaire. Il n'y a jamais eu de groupe juif secret ou autre ayant le but indiqué par les Procès-Verbaux. Les Juifs n'ont jamais rêvé d'instaurer la dictature juive, ou de détruire la religion, ou d'arrêter la prospérité industrielle ou de ruiner la civilisation. Les Juifs n'ont jamais et en rien conspiré avec les Francs-Maçons ni avec un autre groupe.

Qui veut trop prouver ne prouve rien ; autant dire que les juifs ont renoncé à la venue de leur Messie. Et on ne trouve pas dans l'histoire contemporaine une conspiration, une révolution, une organisation ou société secrète dans laquelle ne se révèlent la main et l'inspiration des juifs. — Ce qui ne veut pas dire qu'ils soient toujours les agents d'exécution, au contraire. Aussi, les juifs américains sont-ils bien mal inspirés quand ils prétendent tirer un argument contre les « Protocols » de ce que leur origine demeure mystérieuse et leur auteur inconnu ; cela seul porte la marque juive. Et si l'on veut une preuve de la mauvaise foi apportée dans leur défense par les juifs de l'*American Jewish Committee*, on la trouvera dans le passage suivant de leur manifeste :

Les Procès-Verbaux ont été fabriqués en Russie sous la surveillance de la bureaucratie, et les munitions avec lesquelles cette campagne est menée ont été fournies par l'arsenal de l'Allemagne impérialiste et par

ceux qui cherchent à restaurer les Habsbourg, les Hohenzollern et les Romanof sur leurs trônes anciens.

Ce n'est donc plus avec l'argent du milliardaire Ford, il faudrait se mettre d'accord.

— Nous lisons dans le *Peuple Juif*, 21 janvier 1921, p. 11 :

Le Comité américain pour les droits des minorités « a publié un appel aux habitants d'Amérique, signé par MM. Taft, Charles A. Elliot, Bryan, Lansing, Marshall, Hoover, Elkus, cardinal Gibbons et par d'autres, contre la propagande antisémite que mènent dans le pays des gens haineux et irresponsables. L'appel énumère des crimes qu'on impute aux Juifs et démontre leur absurdité.

L'Univers Israélite, 28 janvier 1921, p. 493, donne encore les noms de MM. Morgenthau et Oscar Strauss, anciens ambassadeurs ; Louis Marshall, président de l'*American Jewish Committee*, et Stephen Wise, rabbin.

La Tribune Juive, 28 janvier 1921, p. 5, donne le texte de cet appel du « Comité américain pour les droits des minorités religieuses », dont le siège est 70, 5^e avenue, publié par le *Herald*, de New-York, du 24 décembre 1921.

Nous en extrayons ce qui suit :

...Parmi les faits déconcertants qui ont suivi la guerre, il faut signaler une recrudescence de persécutions religieuses dans un grand nombre de pays...

Nous n'oublions pas que les motifs politiques, économiques ou de races y ont été souvent impliqués, mais nous devons nous souvenir que les intérêts allégués de l'Etat ont toujours servi d'excuse aux autorités pour les persécutions des minorités...

L'Amérique et la Grande-Bretagne sont, de tous les pays, ceux où l'existence de haines de religion ou de races n'avait jamais pu être présumée, car de tout temps, ces pays se sont enorgueillis de leurs libertés civiles et religieuses. Et pourtant, pendant que nous étions en train d'examiner les droits des minorités religieuses dans les autres pays, nous nous sommes trouvés surpris et humiliés par l'éclosion d'une propagande antijuive en Angleterre et aux Etats-Unis...

Le point capital de l'accusation est que, depuis un siècle, il existe chez les Juifs une conspiration pour faire naître la révolution, le communisme et l'anarchie, pour s'emparer de l'hégémonie mondiale, que ceci est en réalité une conspiration contre la civilisation et que les mouvements bolchevistes dans beaucoup de pays, ainsi que les nombreuses grèves ouvrières depuis l'armistice jusqu'à ce jour — à ce qu'on dit, pas une semaine ne s'est passée sans grève — sont dus à cette conspiration, n'im-

porte où les troubles ont eu lieu, que ce soit en Russie, en Pologne, en Hongrie, en Autriche, au Portugal, en France, en Grande-Bretagne ou en Amérique, les coupables sont partout ces archi-conspirateurs. Partout les troubles, même ceux de la révolution turque, seraient l'œuvre de la conspiration juive...

Nous sommes prêts à reconnaître que les Juifs se sont signalés dans des mouvements dangereux pour la société et les gouvernements, mais il faut aussi constater... que des non-Juifs prennent part à tous les mouvements dangereux...

Suit la liste complète des signatures :

Le rév. Dr. Arthur J. Brown, président; Linbey V. Gordon, secrétaire; le rév. Henry A. Atkinson, le rév. Nehemiah Boynton, William J. Aryn, Henry Sloan Coffin, Dr Charles W. Eliot, Abram I. Elkus, James, cardinal Gibbons, Hamilton Holt, Herbert Hoover, Charles E. Hughes, rév. Frédéric Knubel, rév. Lanritz Larson, Robert Lansing, rév. J.-H. Frédéric Lynch, l'évêque William F. Mc. Dowell, rév. Charles S. Mac-Farland, Louis Marshall, rév. William P. Merrill, Henry Morgenthau, Alton B. Parker, rév. Joseph Schremps, Oscar S. Strauss, William H. Taft, rév. Worth, Tippy, Dr James, J. Walsh et le rabbin Stephen S. Wise.

Il est bien évident que des non-juifs prennent part aux mouvements révolutionnaires dans tous les pays, mais qu'est-ce que cela prouve ? La question est de savoir quel est le pouvoir occulte qui suscite et subventionne ces entreprises contre l'ordre social et la Religion catholique. Et la simultanéité de toutes ces révolutions ou tentatives de révolutions, faites partout au moment le plus propice, prouve bien que cette direction secrète existe. Pour ne citer qu'un exemple récent : Est-ce que les juifs auraient réussi à mener à bien l'Affaire Dreyfus s'ils n'avaient pas pu réunir de nombreuses complicités non-juives dans le monde entier ? Et dans la troupe dreyfusarde les juifs n'étaient qu'une minorité, mais une minorité dirigeante... et payante. Il en est encore ainsi à l'heure actuelle.

— *La Tribune Juive*, 4 février 1921, écrit :

Nous lisons dans le Bulletin du « Jewish Correspondence Bureau » :

« Dans un discours adressé à une délégation des « Filles de Jacob », le juge Otto Rosalsky a déclaré qu'il était en train d'élaborer un projet de loi qui classerait comme acte criminel la publication d'un pamphlet contre une race, une secte ou une classe quelconque ».

On trouverait, peut-être, facilement trace de ce projet de

loi contre le crime de « lèse-juiverie » dans les « Protocols des Sages de Sion » ?

— A Philadelphie vient de paraître un périodique juif mensuel en langue anglaise, intitulé « Faths ». Il se propose de lutter contre le journal antisémite de Ford. (*La Tribune Juive*, 25 février 1921).

— D'après l'Annuaire juif d'Amérique, il y a, à New-York, un million et demi de juifs. Le nombre total des juifs dans le monde atteint quinze millions. (*La Tribune Juive*, 7 janvier 1921, p. 12).

— Extrait d'une lettre du Grand-Rabbin D' Stephen S. Wise, au sujet du bolchevisme, reproduite par la *Tribune Juive*, 11 mars 1920, p. 7 :

Quoi que d'autres personnes peuvent penser et dire du bolchevisme, j'ai, comme Américain et comme Juif, des raisons particulières de le considérer comme nuisible et menaçant...

Comme Juif, je ne peux m'empêcher de déplorer que les Juifs soient accusés de diriger le bolchevisme, quand je sais... que ce n'est comparativement qu'un petit nombre de Juifs qui occupent des places importantes ou en vue dans le mouvement bolcheviste. Pourtant j'ai des raisons de craindre que quand sonnera en Russie l'heure du désenivrement et que le bolchevisme sera tombé, beaucoup de Juifs auront à payer pour la participation d'un petit nombre d'entre eux à la direction du bolchevisme.

La crainte des pogroms est le commencement de la sagesse, et l'histoire d'Israël est faite tout entière de ces revirements des populations contre les juifs ennemis de toute civilisation et destructeurs par excellence des traditions nationales chez les autres peuples. Seulement, aujourd'hui que le but poursuivi par les juifs est atteint, que le tzarisme est renversé, le bolchevisme russe devient compromettant et « menaçant » pour la sécurité des juifs dans les autres pays. C'est pourquoi on voudrait le renier.

— Les Chevaliers de Colomb mènent une campagne contre l'antisémitisme ; du moins, telle est la nouvelle que nous trouvons dans la *Tribune Juive*, du 11 mars 1920, p. 11 :

D'après la « Tribune » de New-York, les Chevaliers de Colomb vont commencer dans les Etats de l'Est une campagne énergique contre l'extrémisme.

M. James A. Flaherty, le Chevalier Suprême a déclaré que l'enquête

faite avait démontré combien les agitateurs radicaux prenaient avantage des troubles de la situation actuelle pour semer dans le pays des ferments de discorde. La campagne qui va être entreprise établira que les préventions anticatholiques et antijuives fournissent des armes à la propagande rouge.

Cette attitude des Chevaliers de Colomb n'a rien qui puisse surprendre, étant donné leurs bons rapports avec la Franc-Maçonnerie. Mais il ne faudrait pas essayer de lier, pour le plus grand profit des juifs deux questions absolument distinctes, aussi bien au fond que dans les personnes. Ceux qui attaquent l'Eglise catholique, les sectaires de toute nature et les Francs-Maçons de tout acabit, ne sont pas antisémites, bien au contraire.

— Le Congrès juif américain doit être organisé en institution permanente, en raison notamment de la situation des juifs dans l'Europe orientale et du développement du mouvement antisémite aux Etats-Unis. (*Univers Israélite*, 4 mars 1921, p. 620).

FRANCE. — La Conférence annuelle de la Fédération française sioniste a renouvelé son Comité directeur. Ont été élus :

Le Dr Marmorek, le Dr D. Jacobson, H. Cherchevsky, N. Hermann, D. Franckel, le Dr Léon Fildermann, Enrie F. Braunstein. Bernfeld, Fridmann, Dr Marcus, S. Roukhomovsky. (Cf. *Le Peuple Juif*, 4 février 1921, p. 10).

— Parlant de la lutte contre l'antisémitisme aux Etats-Unis, M. H. Prague écrit dans les *Archives Israélites*, 17 février 1921 :

Quelle différence entre cette opinion américaine... et l'attitude prise en France quand l'antisémitisme lança ses premiers brûlots. Chez nous... cette opinion publique est restée longtemps indifférente aux attaques violentes, sauvages dont nous fûmes l'objet... Qu'on se rappelle les résistances qu'elle opposa aux esprits généreux, soucieux des droits de la justice et de la vérité qui s'efforcèrent de l'éclairer sur les origines suspectes de l'accusation infâme portée contre le capitaine Dreyfus.

Les juifs ont grand tort, surtout après les constatations de la dernière guerre touchant l'espionnage allemand, de parler ainsi, à tout propos, de l'Affaire Dreyfus. Ils nous obligent à nous souvenir et à leur rappeler certains faits.

La culpabilité de M. Alfred Dreyfus n'est pas en cause et le crime antifrançais des juifs n'est pas d'avoir essayé de démontrer son innocence. Ce n'est pas de cela que la France leur demandera compte ; mais bien de n'avoir pas reculé pour innocenter leur coreligionnaire à livrer notre pays désarmé aux coups de l'Allemagne. Tout notre contre-espionnage détruit, tous nos agents brûlés, nos secrets livrés au grand jour, nos chefs militaires déconsidérés, vilipendés, insultés par les juifs et les écrivains à leur solde, la France elle-même livrée en pâture à tous les pays étrangers, calomniée à jet continu, etc., etc. Voilà ce qui a permis à l'Allemagne de préparer, en tout sécurité, la guerre et son attaque brusquée par la Belgique ; d'installer chez nous, en pleine paix, des plates-formes pour sa grosse artillerie ; de repérer les « creutes » de Champagne où ses troupes se sont réfugiées après la première bataille de la Marne et d'établir, sans rencontrer d'obstacles, des espions dans toutes nos villes et jusque dans les moindres villages. Si le Kaiser n'avait pas vu ce que l'or juif pouvait faire chez nous, il n'aurait pas cru à l'abaissement, à l'aveulissement du peuple français et aurait, peut-être, hésité à nous déclarer la guerre. Voilà l'œuvre criminelle des juifs, le « chambardement général » de notre défense nationale, selon l'expression, dit-on, de M. Joseph Reinach, qui vient de mourir et qui fut, ici, l'un des grands meneurs de l'Affaire.

Sur les boches pèsent, à la fois, la déclaration de guerre et la façon satanique dont ils ont conduit la lutte. Les juifs porteront toujours aux yeux des bons Français et devant l'histoire impartiale la responsabilité, non pas d'avoir défendu M. Alfred Dreyfus, mais d'avoir pour cela désarmé sans vergogne la France et livré notre Patrie aux coups de son ennemie séculaire. Les juifs feraient sagement, dans leur intérêt, de ne pas nous obliger à développer ce thème, par leurs allusions aussi déplacées qu'impudentes à l'Affaire Dreyfus, qui a fait tant de mal, par leur faute consciente, à la France. Nous pourrions encore demander à M. H. Prague pourquoi les juifs qui ont tant fait pour M. Alfred Dreyfus se sont abstenus pour leur coreligionnaire Ulmo. Est-ce parce que le contre-espionnage militaire qui gênait tant l'Allemagne ayant été détruit, la campagne ne présentait plus d'intérêt pour le Kaiser ? — Si l'on veut que le sang versé sur les champs

de bataille efface ces pénibles souvenirs, qu'on ait au moins la prudence de ne pas les réveiller dans le camp juif et qu'on nous laisse bien tranquilles avec M. Alfred Dreyfus et sa pseudo-innocence. Il y a depuis longtemps chose jugée sur le fond, sur la forme et sur les moyens.

— Du reste, si les observations ci-dessus avaient besoin d'une justification, nous la trouverions dans la note suivante, publiée par l'*Univers Israélite*, 11 mars 1921, p. 636 :

Le général Mercier est mort la semaine dernière. La semaine dernière seulement ? On le croyait mort depuis longtemps et même, d'après un aphorisme du Midrach, on peut se demander s'il a jamais vécu. En tout cas, il était politiquement mort. Avez-vous remarqué comme les hommes politiques compromis dans l'affaire Dreyfus ont disparu de la circulation ? C'est déjà le jugement de l'histoire.

Non, l'histoire impartiale portera un tout autre jugement sur Israël. Elle dira que, pour innocenter un coreligionnaire, les juifs de France se sont associés avec les juifs de tous les pays pour désarmer la France et la livrer aux coups de son ennemie héréditaire. Et l'histoire ajoutera qu'ainsi les juifs ont une grande part de responsabilité morale dans la guerre mondiale de 1914.

— La loi contre les Congrégations, la rupture brutale des rapports diplomatiques avec le Vatican, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat ont été le fruit de la vengeance des juifs. *La Tribune Juive*, 25 février 1921, écrit, en effet :

On sait que la campagne menée il n'y a pas longtemps contre l'Eglise catholique et pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat s'explique par le triste rôle joué lors de l'affaire Dreyfus par une partie du clergé, qui, en effet, se jeta dans la mêlée politique et prit une position déterminée...

L'affaire Dreyfus ayant révélé le degré de décomposition du clergé, le camp adverse commença une offensive contre l'Eglise. L'historien objectif voit clairement que le clergé est responsable de tout ce qui advint alors...

Et le journal juif prédit de nouvelles persécutions contre l'Eglise, parce que certains membres du clergé sont ouvertement antisémites, ajoutant :

Les abbés qui mènent une propagande honteuse dans l'*Action Française* font plus de mal à l'Eglise que tous les Athées d'Europe réunis.

La Tribune Juive devrait nommer les abbés de l'*Action Française*. Jusqu'ici nous n'avons pas vu figurer dans la feuille royaliste le nom d'un rédacteur ecclésiastique.

— Dans le *Mercure de France*, 15 janvier 1921, M. Georges Batault publie un article sur la « Renaissance de l'antisémitisme ». Dans la *Tribune Juive*, du 4 février 1921, M. J. Delevsky lui reproche d'avoir surtout puisé des arguments et des faits chez les auteurs antisémites.

(Voir aussi : *L'Univers Israélite*, 11 février 1921).

M. Batault a publié un second article sur « L'Exclusivisme Juif ». (Cf. *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 2 ; *L'Univers Israélite*, 25 mars 1921, p. 680).

— Les revues juives signalent l'apparition du second volume de l'*Histoire de l'Alliance Israélite* :

Cinquante ans d'histoire : L'Alliance Israélite Universelle (1860-1910), par N. Leven. Tome II, avec un avant-propos de M. Salomon Reinach et un index alphabétique des deux tomes. Paris, librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, 12 fr.

— M. Joseph Reinach est mort à Paris, le lundi 18 avril 1921. Il était né, à Paris, le 30 septembre 1856. Son corps a été incinéré au Père-Lachaise, le mercredi 20 avril, à une heure de l'après-midi.

— M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 6 janvier 1921, à propos des « juifs indésirables » :

Nous admettons sans peine qu'une sérieuse surveillance doit être établie à l'égard d'une population dont les malheurs injustifiés peuvent avoir atrophié le sens moral. Tous les étrangers juifs ou non, qui viennent chez nous, n'ont aucun droit de se mêler de notre politique intérieure et les émissaires plus ou moins déguisés des Soviets à quelque culte qu'ils appartiennent doivent être arrêtés ou reconduits à nos frontières.

C'est la thèse, l'hypothèse est qu'il ne faut pas toucher aux juifs même aux plus indésirables. Il suffit de lire les journaux philosémites pour s'en convaincre.

— La *Tribune Juive*, 4 février 1921, signale une brochure

parue à Lausanne, en langue française, sous le titre : « *Lettre ouverte aux « Cent Noirs » de Russie* — section hors de Russie ». L'auteur, M. J. Isaievitch,

L'auteur, M. J. Isaievitch, dit leur fait aux réactionnaires russes, qui, sous la bienveillante protection des antisémites étrangers, annoncent que le bolchevisme est engendré par les Juifs.

Ajoutons — et cela suffira — que M. Salomon Reinach a écrit la préface de cette brochure.

— Le Sénat compte cinq juifs :

MM. Schrameck (Bouches-du-Rhône) ; F. Crémieux (Gard) ; Raphaël-Georges Lévy (Seine) ; Paul Strauss (Seine) ; Lazare Weiller (Bas-Rhin). (*L'Univers Israélite*, 14 janvier 1921, p. 443).

— M. H. Prague écrit dans les *Archives Israélites* du 13 janvier 1921, p. 5 :

Si le courant d'émigration juive a pris la direction de la France, c'est que les Compagnies de navigation françaises, l'ont drainé, supplantant leurs concurrentes de l'étranger.

Et les juifs forment des « Comités de secours aux Israélites des territoires de l'ancien Empire russe » dans les III^e, IV^e, IX^e, XI^e et XII^e arrondissements de Paris. (*Le Peuple juif*, 14 janvier 1921, p. 12).

— Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 21 janvier 1921, p. 472 :

Il résulte de nouvelles que nous avons reçues de Mayence que les autorités françaises ont fait preuve à différentes reprises du plus grand esprit de libéralisme et ont notamment interdit ou supprimé la publication de journaux et brochures à tendances antisémites.

Mayence est avec Francfort l'un des centres de la ploutocratie juive. Ceci explique cela. On peut y ajouter la note suivante :

— M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 20 janvier 1921 :

Le ministère Georges Leygue a été renversé, la semaine dernière et remplacé, lundi, par une nouvelle combinaison Aristide Briand. Avec

l'un ou l'autre de ces parlementaires, le judaïsme français n'a rien à craindre de ses adversaires. Si, avec l'ancien président du Conseil, dont les attaches de famille sont connues de tout le monde, nous étions en pleine sécurité, avec son successeur, nous sommes aussi tranquilles, car jamais l'ancien leader de *La Lanterne* ne tolérerait d'antisémitisme.

— *Le Peuple Juif*, 21 janvier 1921, se plaint que le Gouvernement français ait expulsé, pendant l'année dernière, 12.000 étrangers pour la plupart juifs, et il ajoute ces paroles qui se passent de commentaires :

Et qui sait si le corps du « soldat inconnu » que toute la France a célébré avec tant de pompe, il y a quelques semaines, en l'inhumant sous le majestueux Arc de Triomphe, n'est pas celui d'un petit étranger qu'une tendre mère juive pleure actuellement dans quelque village polonais ou lithuanien ou même dans ce ghetto parisien où les agents de M. Steeg procèdent à leurs rafles triomphales, à la recherche des indésirables, porteurs du microbe de la maladie n° 9 ?

— M. Marcel Lehmann, ancien directeur du cabinet du Ministère des Pensions, est nommé inspecteur général des Services extérieurs du Ministère des Pensions.

M. Camille Boch, inspecteur général des Bibliothèques, est nommé directeur des Bibliothèque et Musée de la Guerre. (*L'Univers Israélite*, 28 janvier 1921, p. 491).

— L'Alliance Israélite universelle a repris la publication d'un bulletin, interrompue depuis six ans. Elle fait paraître une revue mensuelle sous le titre : *Paix et Droit*. Le premier numéro a paru au commencement de février. Les bureaux sont au siège social de l'Alliance Israélite — dont le président est M. Sylvain Lévi, — 45, rue La-Bruyère.

— Dans *le Peuple Juif*, 25 février 1921, M. L. Mertz, président de la 4^e section de la Ligue des Droits de l'Homme, adresse un appel aux « Indésirables ». Il leur dit :

Arrivés à Paris, ils doivent se rendre de suite à la Préfecture et demander un permis de séjour en apportant tous leurs papiers en règle. Armez-vous contre l'arbitraire et nous pourrons vous défendre mieux, plus sûrement. Rappelez-vous que nous sommes la Ligue des Droits de l'Homme et que nous voulons défendre toujours des droits.

Enfin, il faut que les étrangers viennent tous à la Ligue; c'est leur devoir de s'y faire inscrire. Il n'existe pas en France d'autre puissance capable de les défendre et de les assurer contre l'illégalité...

On sait que la Ligue des Droits de l'Homme a été fondée pour défendre les droits de M. Alfred Dreyfus et les intérêts des juifs.

— Nous empruntons ce qui suit au compte rendu, donné par *l'Univers Israélite*, 4 mars 1921, p. 613, du discours prononcé par M. le Grand-Rabbin de France, à l'assemblée générale de la Société du Mont-Sinaï :

Il est, paraît-il, des israélites qui pensent que leur devoir, en cette qualité, s'arrête aux frontières de la France. Quant à nos coreligionnaires appartenant à d'autres pays, ils seraient pour nous des étrangers et nous n'aurions pas plus d'obligations envers eux qu'envers les Chinois ou les Hottentots. Nous ne pouvons croire que ceux qui partagent cette manière de voir soient bien nombreux, mais si clairsemés qu'ils soient, il importe de leur dire qu'ils se trompent gravement.

Nos sages se sont demandé jadis pourquoi la Révélation a été faite dans le désert de Sinaï et ils ont déclaré, avec une largeur de vue à laquelle il faut rendre hommage, que la Loi de Dieu a été donnée à Israël dans le désert parce que le désert appartient à tout le monde. Ainsi c'est l'humanité tout entière qui est appelée à participer au bénéfice moral du don de la Loi.

Mais si Israël a de cette façon un rôle humanitaire, puisqu'il doit communiquer à tous les hommes les bienfaits de la religion dont il a le dépôt, à plus forte raison ne doit-il pas connaître de frontières quand c'est le grand devoir de charité et de solidarité juives qui est en jeu.

Mettez à la place de juifs le mot catholiques et supposez que ces paroles aient été prononcées par un évêque français, quels ne seraient pas les cris poussés, contre l'internationale noire, par tous les sectaires de la Libre-Pensée et de la Franc-Maçonnerie qui s'évertuent tous les jours à reprocher aux catholiques d'avoir pour Chef un étranger. Mais aux juifs tout est permis et les Loges, ou la Ligue des Droits de l'Homme, se garderont bien de protester, pas plus qu'elles ne parleront de la reconstitution du Grand Sanhédrin juif à Jérusalem.

— Nous lisons dans la *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 2 :

La conception antisémite est foncièrement hostile à toute doctrine profonde sociale et à tout bon sens politique. Un homme qui croit à l'entente entre les banquiers et les bolcheviks juifs n'est pas apte à saisir les prémisses d'une conception sociale quelconque. Un homme qui croit aux procès-verbaux sionistes ne comprendra jamais les bases les plus simples sur lesquelles repose la politique internationale. Ces hommes

sont aveugles et ils allument en plein jour des lanternes sourdes; à chaque pas ils butent, tombent, et se cassent la tête.

Avec les Juifs, — comme avec les Francs-Maçons, les deux ne font qu'un, — il faut prendre le contre-pied de ce qu'ils disent, si l'on veut pénétrer la vérité, et savoir lire la pensée ésotérique derrière la parole exotérique. C'est ici, ou jamais, le cas. Et le nombre augmente chaque jour des bons Français qui ne se laissent plus « bourrer le crâne » par les inventions et les théories judéo-maçonniques.

HONGRIE. — Nous lisons dans la *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 10 :

Le délégué hongrois Polnai qui se préparait à quitter Londres pour l'Amérique a été forcé de rentrer à Budapest, s'étant convaincu que ses tentatives de trouver un appui financier auprès des Juifs américains n'avaient pas beaucoup de chances de succès. C'est pourquoi, de retour à Budapest, M. Polnai a demandé une audience à M. Teleki, président du Conseil, afin d'obtenir de lui une déclaration disant qu'il ignorait les actes d'arbitraire commis contre les Juifs orientaux internés — ce qui peut influencer favorablement l'opinion publique à l'étranger.

La Hongrie, qui a connu le régime bolcheviste, ne veut pas laisser les juifs orientaux travailler librement à ramener la révolution sociale. Les banquiers juifs internationaux ferment leur bourse. Quelle meilleure démonstration de l'entente mondiale des juifs, indiquée dans les « Protocols », pourrait-on produire ? Le moyen même y est prôné.

ITALIE. — *Le Peuple Juif*, 18 mars 1921, écrit :

Luigi Luzzatti, le célèbre homme d'Etat italien vient de célébrer le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance... Rappelons que M. L. Luzzatti est un bon Juif et il n'a pas manqué d'élever sa voix en faveur de ses frères persécutés.

L'histoire dira si M. Luigi Luzzatti a toujours été aussi bon Italien qu'il s'est montré au témoignage de ses coreligionnaires internationaux « bon juif ».

PALESTINE. — *L'Univers Israélite* publie, dans son numéro du 7 janvier 1921, p. 424 et suiv., l'analyse d'un rapport, présenté par une commission d'études, pour l'organisation religieuse juive en Terre Sainte. Ce rapport est adressé à

Sir Herbert Samuel, Haut Commissaire anglais à Jérusalem. Il s'agit de réunir en un grand conseil les Askénazim et les Séphardim pour constituer un Grand Sanhédrin, sous le nom de Conseil rabbinique.

Nous lisons, d'autre part, dans les *Archives Israélites*, 17 mars 1921 :

Sir Herbert Samuel, haut commissaire en Palestine, voudrait-il, renouvelant le geste de Napoléon I^{er}, faire revivre l'institution antique du grand Sanhédrin ? Toujours est-il qu'il a provoqué la réunion, à Jérusalem, d'une conférence qui comprenait 71 rabbins (c'est le chiffre traditionnel) et 35 laïques. Il l'a ouverte en personne, le 25 février, et c'est notre coreligionnaire, M. Bentwich, chef de la section judiciaire au gouvernement du Protectorat, qui a dirigé les débats de cette assemblée au cours de laquelle a été décidée la création d'un tribunal d'appel. A la tête dudit tribunal, ont été placés les rabbins Kuk, représentant des communautés aschkenasites et Jacob Meïr, représentant des communautés sephardites. Ce « Beth Din hagadol » comprendra huit membres ; sa compétence s'étendra sur toutes les affaires judéo-religieuses.

Rappelons que l'idée conçue par Napoléon I^{er} n'a jamais été réalisée complètement. (Cf. *Mémoires du Chancelier Pasquier*, t. I, ch. x, p. 270 et suiv.). Le baron Pasquier était membre de la Commission chargée par l'Empereur d'examiner cette affaire. On lit dans ses *Mémoires* cette curieuse anecdote :

« Les commissaires [juifs] étaient, en général, fort touchés du désir sincère que je leur témoignai de voir sortir de nos débats un résultat véritablement utile pour eux... ils finirent par m'assurer qu'avant qu'il fût six mois, il n'y aurait pas jusqu'à leurs frères de Chine qui ne sussent ce que tous les juifs ne devaient de reconnaissance pour le bien que je leur voulais faire, et pour l'excellence de mes procédés envers eux.

» Cette phrase m'a toujours semblé fort remarquable en ce qu'elle manifeste jusqu'à quel point ces hommes, répandus sur la surface du monde, à des distances si grandes, vivant sous des cieux si différents et au milieu de mœurs si dissimilaires, conservent de rapports entre eux, s'identifient aux intérêts les uns des autres et sont animés d'un même esprit ». (Ouvr. cité, p. 279).

— Nous lisons dans la *Tribune Juive*, 11 février 1921 :

D'après le « *Di Zait* », Mendel Beïliss accusé jadis d'un meurtre rituel

par le gouvernement tsariste et acquitté par le Jury de Kieff, qui vivait très pauvrement avec sa famille en Palestine, part avec elle en Amérique.

— *Le Peuple Juif*, 18 février 1921, publie la traduction du « Texte officiel du Projet de Mandat britannique pour la Palestine soumis au Conseil de la Société des Nations ». Le document contient vingt-sept articles et la traduction française est faite d'après le texte donné par la *Jewish Chronicle*.

La Jewish Chronicle n'est pas satisfaite et élève de nombreuses critiques, puis elle ajoute :

Il serait injuste cependant de rejeter la responsabilité d'une telle situation sur le gouvernement anglais; elle incombe bien plutôt aux Juifs antinationalistes qui ont tout mis en œuvre depuis la déclaration Balfour pour transformer un grand triomphe national en un simple plan d'émigration juive et rien de plus. Ajoutez à cela des difficultés d'ordre politique du côté de la France notamment dont les ambitions en Orient sont bien connues et les inquiétudes du côté des Arabes, sans oublier la faute qu'on a commise en menant les négociations si secrètement que l'opinion publique juive ne pouvait s'exprimer de façon à peser dans la balance.

Il ne faut pas, on le voit, compter sur les juifs pour la défense des intérêts français en Orient. [La ploutocratie mondiale n'est pas pour nous, pas plus, du reste, que la révolution internationale.

POLOGNE. — Au cours d'une réunion à laquelle il avait convié les représentants de la presse, [M. Daszynski vice-président — depuis démissionnaire — du Conseil des Ministres, s'est exprimé en ces termes sur l'attitude que le gouvernement polonais se propose de prendre à l'égard des juifs :

Les difficultés intérieures et extérieures avec lesquelles nous sommes aux prises nous font une obligation de prendre nettement position dans la question juive... Il nous est impossible d'avoir une politique étrangère, d'obtenir au dehors un secours financier et économique en pratiquant en même temps une politique antisémite à l'intérieur. Ni l'Angleterre, ni l'Amérique, ni la France ne seront disposées à nous fournir l'aide qui est indispensable à un jeune Etat, si nous continuons à maltraiter les juifs, à leur arracher la barbe et si notre presse poursuit sa campagne de bestial antisémitisme.

(*L'Univers Israélite*, 7 janvier 1921, p. 417).

Les « Protocols des Sages de Sion » ne parlent pas autrement sur la puissance de l'or juif.

— *La Tribune Juive*, 28 janvier 1921, publie, d'après le *Jewish Guardian* du 17 décembre, des renseignements sur la situation des Juifs en Pologne. Nous en extrayons ce qui suit :

Une lettre du « Joint Foreign Committee du Jewish Board of Deputies » et de « l'Association anglo-juive » adressée aux Délégués polonais auprès du Conseil de la Société des Nations, en date du 29 novembre et signée par M. Lucien Wolf, secrétaire et délégué spécial du « Joint Foreign Committee », constate que d'après les nouvelles, reçues de Pologne par le Comité, si les persécutions contre les Juifs continuent, on ne peut plus parler de « pogroms » proprement dits et que ceci est dû à la vigilance exercée par le gouvernement. Pourtant, l'insécurité générale des Juifs persiste et souvent encore des crimes se commettent qui restent malheureusement impunis. Les Juifs sont victimes d'un boycottage largement organisé, grâce à la propagande antisémite....

— Le gouvernement polonais a interdit aux juifs le commerce des objets de piété chrétiens. (*L'Univers Israélite*, 7 janvier 1921, p. 426). Les juifs appellent cela de la persécution.

— *La Tribune Juive*, 21 janvier 1921, p. 11 :

Le « Haint » apprend qu'en Pologne beaucoup de Juifs convertis reviennent dans ces derniers temps au Judaïsme. Parfois ils sont poussés par le désir d'obtenir le divorce qui est interdit par la religion catholique.

— Le gouvernement a décidé d'exclure les officiers juifs de l'armée polonaise. (Loi du 17 novembre 1919). Questionné par le Groupe parlementaire juif, à ce sujet, le Ministre de la Guerre Sosnowsky a répondu :

En créant l'armée, qui est non seulement la défense, mais aussi la base de la solidité et de la force de l'Etat, le gouvernement appelle aux postes responsables, c'est-à-dire aux fonctions d'officiers, les personnes remarquables par leur amour pour la patrie et capables de sacrifice. (*Cf. La Tribune Juive*, 28 janvier 1921, p. 10).

— Les journaux juifs s'indignent parce que la Pologne ne veut pas être gouvernée par un Israélite. *La Tribune Juive*, 11 mars 1921, reproduit cet extrait du *Morgenstern* :

Le ailes noires du père *Lutoslawsky* couvrent le pays. Toute la vie gouvernementale porte l'empreinte du cléricalisme. Pour qu'il n'y ait pas de doute sur la domination de Rome en Pologne, les démocrates populaires ont proposé et fait accepter par la Diète que le Président de la République polonaise ne puisse être qu'un *catholique*.

— Est-ce l'influence juive qui fait que l'Angleterre se montre si favorable à l'Allemagne dans la question de la Haute-Silésie ? Ou bien devons-nous chercher la raison de cette partialité anglaise dans la note suivante publiée par le même journal :

La maison d'éditions anglaise, *Allenand Hawin* a publié en 1920 un livre de M. Sydney Osborn, intitulé : *The Upper Silesian Question and Germany's coal Problem* (1).

L'auteur est un Américain (non juif) qui a étudié la situation sur les lieux et qui a noté le rôle énorme joué par les Juifs dans le développement économique de la Haute-Silésie. Ce sont des Juifs qui ont fondé les principales entreprises industrielles, qui ont fait de la Haute-Silésie la perle de l'industrie de l'Allemagne orientale. L'auteur cite les noms de ces entreprises et ceux de leurs fondateurs. Cette liste est très longue et permet pleinement d'affirmer que l'industrie de la Haute-Silésie que se disputent actuellement l'Allemagne et la Pologne est une œuvre juive.

Entre la Pologne catholique et l'Allemagne luthérienne, les juifs internationaux préfèrent naturellement cette dernière. Et l'on voit le résultat de cette préférence dans l'attitude du gouvernement anglais. Les grands industriels juifs silésiens veulent rester Allemands ; nous verrons si la Conférence s'inclinera devant ce désir.

ROUMANIE. — L'ancienne Roumanie comptait environ 250.000 juifs. La Roumanie nouvelle aura une population juive de 850.000 âmes. Les territoires annexés comprennent, en effet : Bessarabie, 267.000 juifs ; Bucovine, 102.000 ; Transylvanie, 64.074 ; Banat, 14.529 ; région de Koros, 52.763 ; districts de Marmaros et de Szatmar, 93.396. (Cf. *L'Univers Israélite*, 28 janvier 1921, p. 492).

RUSSIE. — Nous lisons dans *l'Univers Israélite*, 7 janvier 1921, p. 414 :

...Alors une poignée de meurtriers s'abattit sur ce qui avait été les

(1) *La question Haute-Silésienne et le problème du charbon de l'Allemagne.*

Majestés et les Altesses et en fit soudainement un horrible tas de cadavres, tout comme agissaient, naguère encore, dans le ghetto d'un bourg polonais les soldats et les policiers de ces mêmes Majestés, de ces mêmes Altesses, si sûres de l'impunité dans leurs palais, au milieu de leurs régiments des gardes.

Oui, Nicolas II, sa tzarine, son tzarévitch, ses grandes-duchesses ont été ignoblement assassinés, sans défense possible, sans protestation utile, exactement comme ce Nicolas II et cette tzarine avaient approuvé, provoqué, voulu l'assassinat d'hommes, de femmes, de garçons, de filles israélites, qui n'étaient pas, certes, des Majestés et des Altesses, mais, tout de même, des créatures humaines. Tragique, épouvantable retour des choses !... L'autocrate pogromisé comme un simple juif !

En France, la vengeance juive persécute l'Eglise catholique ; en Russie, elle assassine la famille impériale et les juifs du monde entier poussent des cris de chacals et des ricanements d'hyènes sur les cadavres.

— Les juifs font tous leurs efforts pour repousser la responsabilité qui leur incombe dans le mouvement bolcheviste. Nous relevons dans l'*Univers Israélite*, 11 mars 1921, p. 637, le passage suivant d'un article publié, dans ce but, par le second numéro de *Paix et Droit*, le nouvel organe de l'Alliance Israélite Universelle :

La grande masse du judaïsme russe, devant la guerre, était *cadet* ou *menchevik*. C'est avec enthousiasme qu'elle salua la première Révolution qui, d'un coup de plume, supprima toutes les lois restrictives qui pesaient sur elle. A cet enthousiasme, mêlé de gratitude, s'associèrent toutes les grandes organisations juives du monde, qui manifestèrent leurs sentiments par d'innombrables télégrammes adressés au gouvernement provisoire.

Toute révolution est un bloc ; on ne saurait en séparer les étapes. La prise de la Bastille annonçait la Terreur. De même, en Russie, le Bolchevisme et la révolution faits au profit de l'Allemagne sont un tout dont les juifs porteront la responsabilité devant l'histoire, parce qu'ils en ont été les agents les plus actifs. La trahison russe est leur œuvre.

— Nous lisons dans la *Tribune Juive*, 11 mars 1921, p. 4 :

Quant aux Juifs qui sont fonctionnaires soviétiques, ils obéissent aux mêmes mobiles que tous les autres fonctionnaires. Tout récemment, M. Salomon Reinach démontrait que dans maints endroits les Juifs

dominent parmi les fonctionnaires soviétiques pour cette simple raison que le gouvernement des Soviets a besoin d'un personnel lettré et sobre. Quoi qu'il en soit, la plupart des fonctionnaires soviétiques juifs le sont malgré eux, et le pourcentage de communistes ardents y est très faible.

Pour rester dans la vérité, il faut retenir la constatation de M. Salomon Reinach et prendre les explications du fait pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire comme très sujettes à caution. En fait, le bolchevisme est la réalisation des projets dénoncés par Serge Nilus, dans les « Protocols des Sages de Sion », nous ne saurions trop le constater.

— Nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 18 mars 1921 :

Rentré d'un voyage en Russie des Soviets, le D^r Eder, qui avait comme mission de se mettre en contact avec les sionistes russes, a donné à la *Jewish Chronicle* des renseignements intéressants...

Le D^r Eder raconte que la situation générale des Juifs, à part les conditions économiques inhérentes au régime, est excellente. Point d'antisémitisme. Le Rabbin de Moscou, Mazé, lui a déclaré que l'avenir des Juifs russes est brillant si le régime actuel subsiste... Le contraste avec leur situation sous les Tzars est énorme.

D'où il appert que les juifs sont en très bons termes avec les bolchevistes ; et, qu'en Russie, comme ailleurs, la révolution s'est faite par les juifs et à leur profit. Cela justifie l'antisémitisme, mais n'empêche pas les juifs de crier à la persécution, quand les peuples dont ils bouleversent les institutions, sociales et religieuses, cherchent à se prémunir et à se défendre.

SUISSE. — Le Grand Conseil de Zurich a décidé d'établir un délai minimum de quinze ans pour la naturalisation des juifs orientaux. (*La Tribune Juive*, 25 février 1921).

— D'après la *Jüdische Presszentrale Zurich*, M. Guinsburger, grand-rabbin de Genève, l'« Alliance Israélite » et le « Joint Foreign Committee » ont eu une conversation avec sir Ernest Drummond, secrétaire général de la Ligue des Nations, et M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du Travail. (*La Tribune Juive*, 25 février 1921).

— Nous lisons dans *l'Univers Israélite*, 4 mars 1921, p. 619 :

Le Conseil fédéral suisse a refusé de donner suite à une proposition l'invitant à intervenir auprès de la Société des Nations au sujet des pogroms antijuifs de Pologne. Il a allégué en faveur de la non intervention que c'était là une affaire d'ordre intérieur d'un Etat étranger et qu'il n'avait pas à s'y immiscer.

— Le dernier recensement qui a eu lieu en Suisse en décembre accuse une population juive de 21.000 âmes pour 3.877.840 habitants (1).

E. D'YLBERT.

(1) Les autres appendices promis paraîtront dans le volume suivant sur « les Francs-Maçons dans la Judéo-Maçonnerie ».

Nous reviendrons aussi sur les négations juives des « Protocols » en traitant de l'édition de 1901 qui détruit les attaques de M. du Chayla contre Nilus, puisque ce dernier n'est pas l'auteur de cette première édition.

TABLE DES MATIÈRES

I. — LE PÉRIL JUDÉO-MAÇONNIQUE. — LES « PROTOCOLS » DES SAGES DE SION. — COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE (E. JOUIN).....	1
1° <i>La Judéo-Maçonnerie est la Contre-Morale</i>	5
2° <i>La Judéo-Maçonnerie est le Contre-Etat</i>	11
3° <i>La Judéo-Maçonnerie est la Contre-Eglise</i>	17
<i>Conclusion</i>	21
II. — LA JUDÉO-MAÇONNERIE ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE. — Première partie : LES FIDÈLES DE LA CONTRE-ÉGLISE, JUIFS ET MAÇONS (E. JOUIN).....	24
Les Juifs et le Messie.....	26
1° <i>La Race Juive</i>	30
2° <i>Le Peuple Juif. — La Diaspora</i>	34
— <i>Le Sionisme</i>	38
3° <i>La Religion Juive</i>	49
— <i>Le Talmud et les « Protocols »</i>	53
— <i>La Domination universelle</i>	53
— <i>L'Or Juif</i>	57
— <i>Le Supergouvernement Juif</i>	59
— <i>Le Talmud et la Révolution</i>	62
APPENDICES :	
I. — LES JUIFS ET LES « PROTOCOLS ».....	69
1° <i>Suppression juive des « Protocols »</i>	69
Les « Protocols » et l'Indépendance Américaine (L. FRY).....	69
Les « Protocols » d'après la Revue <i>Fede e Ragione</i>	78
2° <i>Négation juive de l'authenticité des « Protocols »</i> ..	80
Etude critique des « Protocols ».....	87
3° <i>Négation juive de la véracité des « Protocols »</i>	95
Les Juifs parmi les chefs de l'Entente.....	96
Qui gouverne la Russie ?.....	109
Organisation de la propagande bolchevique dans le monde entier.....	130
II. — LES JUIFS ET LA PATRIE (Paul COURCOURAL).....	137
III. — MACROPROSOPE ET MICROPROSOPE (N. FOMALHAUT).....	155
IV. — CAUSERIE ASTROLOGIQUE SUR 1921 (Charles NICOUILLAUD)....	166
V. — DOCUMENTS SUR LE MOUVEMENT MONDIAL JUIF, premier trimestre de 1921 (E. D'YLBERT).....	173

Revue Internationale des Sociétés Secrètes

NOUVELLE SÉRIE — 0 — JANVIER 1920

La **Revue Internationale des Sociétés Secrètes** a été fondée en 1912 par Mgr JOUIN, Curé de Saint-Augustin (Paris), bien connu pour ses nombreux travaux d'érudition concernant les Sectes et la Franc-Maçonnerie. C'est la publication la plus complète et la plus riche en documents de toute nature sur les Sociétés secrètes et leur action dans le monde entier. Aucun organe antimaçonnique ne peut supporter la comparaison avec cette **Revue**, ni pour la documentation, ni pour les travaux d'érudition.

Du fait de la Guerre mondiale et du rôle joué par les Sociétés secrètes pendant les années qui viennent de s'écouler, les études auxquelles se livrent les rédacteurs de la **Revue** ont pris une importance capitale pour juger le passé et prévoir l'avenir. La lettre que Son Eminence le cardinal Gasparri, au nom du Pape Benoît XV, glorieusement régnant, a bien voulu adresser à Mgr JOUIN, montre quel prix on attache à Rome aux travaux de cette nature. Elle est venue confirmer ce qu'avait déjà indiqué le Bref annonçant à M. le Curé de Saint-Augustin la prélature à laquelle Sa Sainteté l'avait élevé à l'occasion de ses noces d'or en 1918 (1).

La collection de la **Revue** forme sept gros volumes qui sont une mine inépuisable de renseignements sur les Sectes : **Franco-Maçonnerie, Occultisme, Spiritisme, Théosophie**, etc.

Les difficultés nées de la guerre — dont la plus grave pour ce genre de travail était l'établissement de la Censure — ont obligé le fondateur de la **Revue** d'en suspendre la publication. Aujourd'hui, malgré la cherté de toutes choses, le moment est venu de la reprendre. Mais, pour les débuts, tout au moins, il est nécessaire de marcher doucement, afin de pouvoir continuer sûrement.

La **Revue** sera trimestrielle jusqu'à ce que les abonnements permettent de la faire paraître tous les deux mois ou mieux encore, tous les mois. Un **Index documentaire** rétrospectif contiendra les documents de juillet 1914 à la fin de 1919.

Nous adressons un pressant appel à tous nos anciens abonnés et à toutes les personnes qui comprennent l'importance de la tâche imposée par les Papes : démasquer les Loges et leurs filiales, et montrer leur activité néfaste dans toutes les branches de la pensée religieuse et sociale.

1. Voici quelques lignes du Bref *Præstantes animi laudes*, donné sous l'anneau du Pêcheur, le 23 mars 1918, à M. le Curé de Saint-Augustin :

« Benoît XV, Pape. — Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique. Les éminentes qualités que vous avez manifestées avec éclat au cours de votre longue carrière sacerdotale... nous décident sans peine à vous honorer d'une illustre dignité. Nous savons, en effet, que vous vous acquittez de votre ministère sacré d'une manière exemplaire, que vous avez la plus vive sollicitude du salut éternel des fidèles et que vous avez affirmé avec constance et avec courage les droits de l'Eglise catholique — non sans péril pour votre vie — contre les sectes ennemies de la religion, enfin que vous n'épargnez rien, ni labeurs, ni dépenses, pour répandre dans le public vos ouvrages en ces matières. Puisqu'il en est ainsi, Nous vous conférons d'autant plus volontiers un témoignage de bienveillance que, comme vous venez de célébrer le cinquantième anniversaire de votre sacerdoce, Nos félicitations pontificales sont le couronnement des vœux de tous les gens de bien ».

Editions de la Revue Internationale des Sociétés Secrètes

96, BOULEVARD MALESHERBES — PARIS (XVII^e)

Revue Internationale des Sociétés Secrètes

»	Année 1912	12 numéros	25 fr.	»
»	» 1913	22 »	45	»
»	» 1914	14 » 7 mois	25	»
(suspendue pendant la guerre).				
»	» 1920	6 »	25	»
»	Un numéro détaché		5	»
Le Franc-Catholique	Année 1915		10	»
»	» 1916		10	»
	Un numéro		0	50
La Moralité d'un Incident (<i>Affaire du Paly de Clam</i>).				
par A. FIDUS.	4 fascicules in-8°	chaque.	1	25
Episode antimaçonnique , par Ch. NICOUCLAUD				
			3	50
Les Idées Maçonniques au Convent de 1913.				
par Ch. NICOUCLAUD	broch. in 8°		1	»
Le Sentier Théosophique (Suite de l'Initiation dans				
les Sociétés Secrètes)	4 fascicules parus.	1 ^{er} fascicule.	1	»
par Ch. NICOUCLAUD.		2 ^e »	1	»
(en cours de publication)		3 ^e »	1	50
		4 ^e et 5 ^e .	2	50
La Vénérable Bernadette (Lourdes. La Guerre et				
Bernadette). Broch. in-8°			2	»
La F. M. . allemande pendant la Guerre. — Les				
<i>Loges militaires de campagne.</i> Broch. in-8°			2	»
Le Quatrocenenaire de Luther et le bi-cente-				
naire de la F. M. . , par M. le Chanoine JOUIN,				
Curé de Saint-Augustin. Broch.			2	»
La Lutte antimaçonnique. Une exécution nécessaire.				
par Jean BIDEGAIN. Broch. in-8°			2	»
La Ligue Franc-Catholique. — I. Statuts. II. Instruc-				
tions statutaires. III. La Fédération antimaçonnique.				
Etude sur la Frano-Maçonnerie Américaine , par				
A. PREUSS (Traduction A. BARRAULT.)			5	»
Le Péril Judéo-Maçonnique , par Mgr JOUIN.				
I. <i>Les « Protocols » des Sages de Sion</i> (5 ^e édition).			7	50
II. <i>La Judéo-Maçonnerie et l'Eglise catholique.</i>				
<i>Les Fidèles de la Contre-Eglise : Juifs et Maçons.</i>			7	50
<i>Coup d'œil d'ensemble sur les « Protocols »</i> Mgr JOUIN.			1	»
Le Drapeau national du Sacré-Cœur. Histoire.				
<i>Doctrine. Ennemis.</i> Par M. le Chanoine JOUIN et M. le				
chanoine GAUDEAU. Un vol. in-8°			2 fr.	75
Le Sacré Cœur de Jésus et le Cœur maçonnique.				
<i>Les deux Etendards</i> , ar Mgr JOUIN et M. le				
Chanoine GAUDEAU. Une broch. in-8°			1	80
La Guerre maçonnique. I. (Extrait de la « Foi Catho-				
<i>lique » de Décembre 1918 à février 1919),</i> par Mgr JOUIN			3	»

M^{GR} JOUIN

LE PÉRIL JUDÉO-MAÇONNIQUE

III

La Judéo-Maçonnerie & l'Église Catholique

PREMIÈRE PARTIE

Les Fidèles de la Contre-Église : Juifs & Maçons

II

LES MAÇONS

Prix : 7 fr. 50

PARIS

REVUE INTERNATIONALE
DES SOCIÉTÉS SECRÈTES
96, Boulevard Malesherbes

ÉMILE-PAUL Frères
100. Faubourg Saint-Honoré

1921

(Tous droits réservés)

I

LES " PROTOCOLS " DES SAGES DE SION

(5^e Edition)

II

La JUDÉO-MAÇONNERIE et l'EGLISE CATHOLIQUE

PREMIÈRE PARTIE

Les Fidèles de la Contre-Eglise : Juifs et Maçons

(Ces volumes sont en vente également à la Librairie d'Action française, 14, rue de Rome, Paris).

Cette première partie comprend les volumes II et III

Sous presse :

DEUXIÈME PARTIE

Actes de la Contre-Eglise

En préparation :

III

LA

JUDÉO-MAÇONNERIE et la RÉVOLUTION SOCIALE

IV

La JUDÉO-MAÇONNERIE et la DOMINATION
du MONDE

Lettre de Son Éminence le Cardinal GASPARRI à Mgr JOUIN

Du Vatican, le 20 juin 1919.

Monseigneur,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la **Guerre Maçonnique**.

C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière par des documents et des raisonnements irréfutables la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, née lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Eglise catholique.

Sa Sainteté se plaît donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.

LA JUDÉO-MAÇONNERIE

ET

L'EGLISE CATHOLIQUE

PREMIÈRE PARTIE

LES FIDÈLES DE LA CONTRE-EGLISE : JUIFS & MAÇONS

II

LES MAÇONS

A croire les « *Protocols* » des *Sages de Sion*, les Francs-Maçons sont entre les mains des Juifs, qui impriment une direction unique aux Loges répandues et multipliées par leurs soins dans tout l'univers. Ces Loges maçonniques, d'ailleurs, seront supprimées à l'avènement du Supergouvernement d'Israël ; d'ici là, il suffira de faire disparaître à l'heure voulue quelques personnalités encombrantes. Quant au rôle des Francs-Maçons, il se résume dans l'espionnage de la police internationale judéo-maçonnique ; dans la mobilisation des forces socialistes, anarchistes et communistes ; dans le déguisement de la puissance et de l'action judaïques qu'ils couvrent comme d'un écran : ce sont des espions, des révolutionnaires et des masques (1). La seconde partie de cette étude, consacrée

(1) M^{re} JOUIN, les « *Protocols* », pp. 46, 52, 96, 97, 98, 99 et 102.

à la Judéo-Maçonnerie au titre de Contre-Eglise, mettra ces vérités en lumière. Les Maçons sont, avec les Juifs, les fidèles de cette Contre-Eglise : ils subissent l'unique direction d'un anti-papisme mondial ; leur espionnage et leur bolchevisme représentent la mise en œuvre de la devise talmudique : « Force, ruse, hypocrisie » ; le mystère dont ils enveloppent la Juiverie est l'extension du voile qui cache leurs sociétés secrètes, si bien que, selon les degrés de cette hiérarchie anti-catholique, les Maçons composent le Tiers-Ordre mendiant des Juifs, et, puisqu'ils en sont les masques, ils figurent assez pitoyablement les pénitents du Midi couverts de leurs cagoules. Cette dépréciation de la Maçonnerie la met à peine à sa place.

A entendre, au contraire, les Maçons, il n'existe ni parenté, ni fraternité entre la loge et le ghetto. Au reste, disent-ils, les « Protocols » sont apocryphes et tombent sous la protestation des communautés juives des Etats-Unis, sous l'anathème des périodiques d'Israël en Angleterre, en France et en Allemagne, et sous les révélations sensationnelles, mais un peu tardives, de personnalités juives ou enjuivées, comme une certaine princesse Radziwill (1). Cette levée de boucliers

(1) Nous avons parlé de cette princesse dans le supplément d'avril de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, p. 310. D'autre part, on nous a communiqué sa biographie : Princesse Catherine Radziwill, née « Jurowska », en 1858, mariée au prince Wilhelm Radziwill (le Gotha donne la date du 26 octobre 1873), dont elle eut cinq enfants ; quatre seraient encore vivants ; la troisième, Gabrielle Ella, née en 1878, qui n'est pas mariée, est actuellement secrétaire de la « Ligue des Nations ». La princesse Radziwill fut séparée de Wilhelm Radziwill vers 1896, et elle aurait perdu sa fortune dans des spéculations malheureuses vers 1901. Elle partit pour l'Afrique du Sud. Elle rencontra sur le paquebot Cecil Rhodes... Depuis cette époque, la princesse écrit, pour vivre, tantôt sous son nom (ses *Mémoires*), tantôt des livres historiques sous le nom de Walewski ou Wassilieff. Elle aurait épousé, en dernier lieu, un Juif de Munich, nommé Kolb, frère d'Anetta Kolb, romancière ; ce Kolb habite la Suède. La princesse habite les Etats-Unis où elle continue à écrire.

Depuis lors, parut un autre contradicteur, M. Alexandre du Chayla, sur lequel on nous a communiqué la note biographique qui suit :

« Il a été publié dernièrement dans le journal russe *Poslednija Novosti* (Dernières nouvelles, n° 331-332) une série d'articles du comte Alexandre du Chayla où il conteste l'authenticité de certains documents,

contre les « Protocols », venant à la suite des attaques judéo-maçonniques contre l'ouvrage du Docteur Wichtl, est la meilleure preuve de leur véracité. Le silence, le mépris, le masque en un mot, est d'ordinaire la seule réponse des Juifs et des Maçons. Quand ils dérogent de cette attitude, c'est qu'ils sont touchés à vif, c'est que le voile du Temple se déchire ; car ils

à cause de ce qu'ils avaient été reçus par l'intermédiaire d'un personnage ne pouvant inspirer confiance.

» Si on base le doute de la véracité d'un document sur le moral de la personne par laquelle on suppose qu'il ait été fourni, on doit également s'intéresser à celui qui en fait la critique.

» C'est pourquoi je me permets de vous raconter, bien simplement, comment et dans quelles circonstances j'ai connu le comte du Chayla.

» En passant habituellement la saison d'été dans ma propriété en Russie Blanche, dans un bourg assez important non loin de Mogileff, où se trouve un couvent très connu dans cette région, j'ai reçu un jour, il y a à peu près dix ans, la visite du Supérieur de ce couvent, l'archimandrite Arsène, qui me présenta un jeune homme, disant que c'était son ami, le comte du Chayla, envoyé en mission au couvent pour étudier la langue russe et la religion orthodoxe, dont il se disait très enthousiasmé.

» J'ai appris du comte qu'il avait fait ses études dans un collège de Jésuites, et s'était ensuite converti à la religion orthodoxe par sincère conviction, ce qui amena la rupture avec sa famille.

» Avant son arrivée en Russie, il fut aimé et protégé par M. Sabler, qui l'invita à venir en Russie et l'envoya dans le célèbre monastère d'Optima Poustine, d'où il fut envoyé dans notre couvent, pour servir d'exemple à la propagande anticatholique.

» Il faut avouer qu'il sut être à la hauteur de cette situation, et se montra plus orthodoxe que le patriarche lui-même. Ainsi, c'est grâce à lui que fut enlevée de la chapelle du couvent une délicieuse sculpture d'anges renaissance, qu'il trouvait trop catholique (notre couvent ayant anciennement appartenu aux Carmélites). Il me racontait avec transport avec quel plaisir il brisa ces anges à coups de marteau ; alors, je lui reprochai son vandalisme, car son intransigeance se montrait en tout, surtout dans la haine qu'il professait à cette époque contre les Juifs. Bien souvent j'ai entendu de lui cette phrase : « Il faut faire un bon » pogrom (massacre des Juifs) en Russie ». Jugez de mon étonnement quand j'ai lu dans ses articles une fausse accusation de propagande de pogroms contre l'armée volontaire qu'il semble blâmer à présent, lui qui professait si hautement leur nécessité. C'est par ses paroles que j'ai appris l'existence des livres de DRUMONT dont il faisait le plus grand éloge et me recommandait d'en prendre connaissance pour pouvoir juger à quel point les Juifs avaient conquis la France, et il prédisait le même sort à la Russie, s'ils arrivaient jamais à avoir les moindres droits civiques.

» Grande fut ma surprise en lisant ses accusations actuelles contre

à la Judéo-Maçonnerie au titre de Contre-Eglise, mettra ces vérités en lumière. Les Maçons sont, avec les Juifs, les fidèles de cette Contre-Eglise : ils subissent l'unique direction d'un anti-papisme mondial ; leur espionnage et leur bolchevisme représentent la mise en œuvre de la devise talmudique : « Force, ruse, hypocrisie » ; le mystère dont ils enveloppent la Juiverie est l'extension du voile qui cache leurs sociétés secrètes, si bien que, selon les degrés de cette hiérarchie anticatholique, les Maçons composent le Tiers-Ordre mendiant des Juifs, et, puisqu'ils en sont les masques, ils figurent assez pitoyablement les pénitents du Midi couverts de leurs cagoules. Cette dépréciation de la Maçonnerie la met à peine à sa place.

A entendre, au contraire, les Maçons, il n'existe ni parenté, ni fraternité entre la loge et le ghetto. Au reste, disent-ils, les « Protocols » sont apocryphes et tombent sous la protestation des communautés juives des Etats-Unis, sous l'anathème des périodiques d'Israël en Angleterre, en France et en Allemagne, et sous les révélations sensationnelles, mais un peu tardives, de personnalités juives ou enjuivées, comme une certaine princesse Radziwill (1). Cette levée de boucliers

(1) Nous avons parlé de cette princesse dans le supplément d'avril de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, p. 310. D'autre part, on nous a communiqué sa biographie : Princesse Catherine Radziwill, née « Jurowska », en 1858, mariée au prince Wilhelm Radziwill (le Gotha donne la date du 16 octobre 1873), dont elle eut cinq enfants ; quatre seraient encore vivants ; la troisième, Gabrielle Ella, née en 1878, qui n'est pas mariée, est actuellement secrétaire de la « Ligue des Nations ». La princesse Radziwill fut séparée de Wilhelm Radziwill vers 1896, et elle aurait perdu sa fortune dans des spéculations malheureuses vers 1901. Elle partit pour l'Afrique du Sud. Elle rencontra sur le paquebot Cecil Rhodes... Depuis cette époque, la princesse écrit, pour vivre, tantôt sous son nom (ses *Mémoires*), tantôt des livres historiques sous le nom de Walewski ou Wassilieff. Elle aurait épousé, en dernier lieu, un Juif de Munich, nommé Kolb, frère d'Anetta Kolb, romancière ; ce Kolb habite la Suède. La princesse habite les Etats-Unis où elle continue à écrire.

Depuis lors, parut un autre contradicteur, M. Alexandre du Chayla, sur lequel on nous a communiqué la note biographique qui suit :

« Il a été publié dernièrement dans le journal russe *Poslednija Novosti* (Dernières nouvelles, n° 331-332) une série d'articles du comte Alexandre du Chayla où il conteste l'authenticité de certains documents,

contre les « Protocols », venant à la suite des attaques judéo-maçonniques contre l'ouvrage du Docteur Wichtl, est la meilleure preuve de leur véracité. Le silence, le mépris, le masque en un mot, est d'ordinaire la seule réponse des Juifs et des Maçons. Quand ils dérogent de cette attitude, c'est qu'ils sont touchés à vif, c'est que le voile du Temple se déchire ; car ils

à cause de ce qu'ils avaient été reçus par l'intermédiaire d'un personnage ne pouvant inspirer confiance.

» Si on base le doute de la véracité d'un document sur le moral de la personne par laquelle on suppose qu'il ait été fourni, on doit également s'intéresser à celui qui en fait la critique.

» C'est pourquoi je me permets de vous raconter, bien simplement, comment et dans quelles circonstances j'ai connu le comte du Chayla.

» En passant habituellement la saison d'été dans ma propriété en Russie Blanche, dans un bourg assez important non loin de Mogileff, où se trouve un couvent très connu dans cette région, j'ai reçu un jour, il y a à peu près dix ans, la visite du Supérieur de ce couvent, l'archimandrite Arsène, qui me présenta un jeune homme, disant que c'était son ami, le comte du Chayla, envoyé en mission au couvent pour étudier la langue russe et la religion orthodoxe, dont il se disait très enthousiasmé.

» J'ai appris du comte qu'il avait fait ses études dans un collège de Jésuites, et s'était ensuite converti à la religion orthodoxe par sincère conviction, ce qui amena la rupture avec sa famille.

» Avant son arrivée en Russie, il fut aimé et protégé par M. Sabler, qui l'invita à venir en Russie et l'envoya dans le célèbre monastère d'Optima Poustine, d'où il fut envoyé dans notre couvent, pour servir d'exemple à la propagande anticatholique.

» Il faut avouer qu'il sut être à la hauteur de cette situation, et se montra plus orthodoxe que le patriarche lui-même. Ainsi, c'est grâce à lui que fut enlevée de la chapelle du couvent une délicieuse sculpture d'anges renaissance, qu'il trouvait trop catholique (notre couvent ayant anciennement appartenu aux Carmélites). Il me racontait avec transport avec quel plaisir il brisa ces anges à coups de marteau ; alors, je lui reprochai son vandalisme, car son intransigeance se montrait en tout, surtout dans la haine qu'il professait à cette époque contre les Juifs. Bien souvent j'ai entendu de lui cette phrase : « Il faut faire un bon » pogrom (massacre des Juifs) en Russie ». Jugez de mon étonnement quand j'ai lu dans ses articles une fausse accusation de propagande de pogroms contre l'armée volontaire qu'il semble blâmer à présent, lui qui professait si hautement leur nécessité. C'est par ses paroles que j'ai appris l'existence des livres de DRUMONT dont il faisait le plus grand éloge et me recommandait d'en prendre connaissance pour pouvoir juger à quel point les Juifs avaient conquis la France, et il prédisait le même sort à la Russie, s'ils arrivaient jamais à avoir les moindres droits civiques.

» Grande fut ma surprise en lisant ses accusations actuelles contre

sentent bien qu'un peu de jour les réduirait à néant ; à les voir, ils produiraient de telles nausées et de telles réactions qu'ils seraient disqualifiés par l'opinion publique et balayés de toute société humaine.

Réaction antimaçonnique

Cette appropriation nationale est déjà commencée en Hongrie, où la dissolution des Loges, la divulgation de plusieurs documents, le refus de leur rétablissement ont

Drumont, dont il qualifie la littérature de provocation et de mensonge. Lui qui l'avait tellement admiré ! Suivant de près le développement de sa vie en Russie, j'ai toujours été étonnée de la rapidité extraordinaire que prenait sa carrière politique et ecclésiastique. C'est ainsi qu'il est très vite devenu un ami intime des évêques réputés pour leur extrême cléricisme orthodoxal dont il prêchait les idées les plus avancées du pouvoir sacré absolu du monarque russe, ainsi que la haine implacable de tous les allogènes. Nous le vîmes s'installer en personnage intime chez les évêques Antoine de Volinie et Eloge de Holm, ainsi que dans le fameux salon de la comtesse Ignatieff. A mesure qu'il gagnait du terrain dans les cercles influents de la société russe, son activité changeait de direction et quittait de plus en plus le domaine de la religion. Il commença à s'occuper de questions purement politiques, et devint adepte du comte Bobrinsky, chef connu du parti panslaviste, par lequel il fut envoyé, en Autriche, en mission secrète chez les Galiciens, où il fut arrêté sur l'inculpation d'espionnage.

» Revenu en Russie, on le voit se tourner avec une violence inouïe contre les petits peuples qui faisaient partie de l'Etat russe. C'est surtout les Polonais et la Finlande qui furent l'objet, de sa part, d'une campagne de presse des plus acharnées. Comme il était toujours dans des embarras d'argent, je lui fis faire connaissance du Président de la Commission des Affaires de Finlande, M. Korevo, qui se servit de lui pour la propagande antifinlandaise qu'il menait dans la presse étrangère. Le début de la guerre le surprend comme étudiant de l'Académie ecclésiastique à Pétrograd, mais, bientôt, il est nommé chef d'un détachement sanitaire du Saint-Synode, formé par l'évêque Pitirim, avec l'argent qu'on disait venir du fameux Raspoutine. Depuis, je le perds de vue, et on retrouve son nom déjà après la Révolution dans l'Armée blanche, comme agent de propagande, afin de soulever les cosaques contre l'Armée volontaire, sous prétexte de détacher les régions habitées par eux de leur ancienne patrie. En 1919, traduit devant un Conseil de guerre, il subit une condamnation pour des articles séditions et une propagande faite et payée par les ennemis de l'Armée volontaire. Ce fut publié dans les journaux de Crimée.

» Grand fut mon étonnement de retrouver son nom dans l'article d'un

prouvé qu'il y a une question juive et une question maçonnique, et que l'une et l'autre sont indissolublement connexes.

C'est ce qui ressort de la lettre ouverte du député, M. Julius Gombos, adressée au Président du Conseil hongrois, le comte Paul Teleki, dans laquelle nous lisons⁽¹⁾ :

Le gouvernement royal de Hongrie a, comme tout le monde le sait, dissous la Franc-Maçonnerie hongroise parce que quelques-uns des membres de cette organisation ont participé à la préparation de la Révolution d'octobre et au travail de destruction systématique qui a eu lieu contre les intérêts du peuple et de l'Etat de Hongrie. Et il y avait, d'après les déclarations des enquêteurs, parmi ces gens-là, des hommes qui étaient chez nous les représentants ou agents des tendances des Juifs en vue de la domination universelle, et qui ont rêvé dans le silence du secret, d'endormir le sentiment national, pour faire triompher une doctrine antinationale qui nous est étrangère, mais qui leur est chère.

Nous savons aussi que ce sont les Loges qui ont entrepris la lutte

journal russe à Paris, connu par sa position équivoque par rapport à la reconstruction de la Russie ».

TATIANA FERMOOR.

9 juin 1921, Paris.

(1) M. Gombos avait été sollicité par un agent de la Franc-Maçonnerie pour travailler à son rétablissement en Hongrie. Cette tentative fut l'occasion de sa lettre ouverte. On se rappelle la lettre écrite dans le même but par M. Berthelot au comte Albert Apponyi. Toute la Maçonnerie mondiale fit écho et pression pour arriver à ce résultat si important pour elle. Le Gouvernement hongrois n'a pas cédé. Interrogé à ce sujet, le ministre Ferdinandy a répondu avec indignation qu'il n'avait pris aucune mesure en ce sens et qu'il n'avait nullement l'intention de laisser la Franc-Maçonnerie se rétablir en Hongrie. La presse libérale prétend que la Franc-Maçonnerie est innocente sous tous les rapports. Il faut établir en contradiction avec cette assertion que déjà les archives de la Franc-Maçonnerie hongroise ont été étudiées en grande partie et que des documents ont été publiés. Le ministre a fait remarquer avec force qu'en 1886 la Franc-Maçonnerie hongroise avait soumis ses règlements à l'examen du Ministre de l'Intérieur. D'après ces règlements, les Loges ne devaient pas s'occuper de questions politiques ou religieuses. Or, il fut constaté et établi par des preuves indubitables que les Règlements soumis à l'examen ne formaient qu'un paragraphe des règlements réels de la Franc-Maçonnerie, et qu'en dehors de ce paragraphe, il en existait d'autres, au nombre de onze, qui n'avaient point été soumis à l'approbation ministérielle. Alors même qu'il n'y aurait pas à tenir compte du travail révolutionnaire, grief établi d'une façon qui ne laisse aucun doute, cette seule circonstance de la dissimulation des règlements suffirait pour autoriser la dissolution de la Franc-Maçonnerie et pour s'opposer à son rétablissement. (KIRA, 4 février 1921).

contre ce qu'on appelle le cléricalisme, parce que la force de l'idée chrétienne et l'organisation de la chrétienté étaient un obstacle à la réalisation de leur but.

En son temps, la *Mowe*, et avec elle, je crois, une grande partie de la société chrétienne hongroise ont accueilli avec joie l'ordonnance du gouvernement prescrivant la destruction de la Franc-Maçonnerie, et c'est avec une joie plus grande encore que nous avons pénétré dans les locaux mystérieusement disposés de la Grande Loge symbolique. Nous n'avons point l'intention de les abandonner, car nous verrions dans cet abandon l'annihilation du travail actuel de notre sauvegarde nationale.

Considérant le passé des organes de la Franc-Maçonnerie hongroise et la diversité des conceptions du monde, ni nous, ni je crois le Gouvernement ne pouvons faire autre chose que de maintenir notre point de vue d'interdiction. Quoique la décision sur le sort de la Franc-Maçonnerie hongroise soit une affaire d'ordre intérieur, selon mon opinion, Votre Excellence rendrait un grand service au pays si elle éclairait l'étranger *sur cette question et sur une autre qui s'y rattache, la question juive*, pour que l'étranger ne se fasse pas des idées erronées sur les mesures prises en vue de la défense de la religion, de la morale, du peuple et de la nation (1).

Le député hongrois a raison d'affirmer l'indivision de la double question maçonnique et juive, si bien que la première est en dépendance de la seconde et que l'une et l'autre regardent au premier chef la défense de la religion, de la morale et de la société, en particulier la sauvegarde des peuples chrétiens. Faut-il dire que la Maçonnerie est fille de la Juiverie ? Ce ne serait pas une erreur, mais un manque de précision : la Juiverie est la grand'mère de la Maçonnerie, qui relève comme paternité immédiate de la Renaissance, du Philosophisme et de la Réforme. Mais les influences juives sont saisissantes dans l'Humanisme, le Philosophisme et le Protestantisme ; et parce que ce sujet rentre dans la seconde partie de cette étude, nous nous bornerons ici au témoignage d'un Juif justement célèbre, James Darmesteter :

Le Juif (du moyen âge), écrit-il, s'entend à dévoiler les points vulnérables de l'Eglise, et il a à son service, pour les découvrir, outre l'intelligence des livres saints, la sagacité redoutable de l'opprimé. Il est le docteur de l'incrédule ; tous les révoltés de l'esprit viennent à lui, dans l'ombre ou à ciel ouvert. Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphème du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe et

(1) Kérv. 3 février 1921. — Voir l'Appendice I. p. 120.

d'Aragon ; c'est lui qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnement et d'ironie qu'il légua aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle ; et tel sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré, six siècles auparavant, dans l'ombre du ghetto, et plus tôt encore, au temps de Celse et d'Origène, au berceau même de la religion du Christ (1).

Les Juifs dans la préparation de la Maçonnerie

En quelques traits décisifs, James Darmesteter nous montre le Juif « dès le berceau de la religion du Christ » mêlé à toutes les hérésies, à tous les scepticismes, à tous les libertinages, infatigable forgeron de « l'arsenal meurtrier » qui va jusqu'à l'ironie pour détruire l'Eglise et rassembler ses ennemis en un seul faisceau. De ces efforts est née la Maçonnerie, cette mobilisation définitive des forces anticatholiques, dont l'éclosion forme le succédané originel du paganisme de la Renaissance, du doute moqueur du Philosophisme et du libre examen du Protestantisme.

Au reste, si les quatre Loges de Londres, en 1717, n'ont qu'un frontispice protestant et si le rédacteur de leurs « Constitutions » dut être le pasteur Anderson, la Maçonnerie moderne, cependant, se rattache non seulement à la Maçonnerie opérative où se sont glissés des membres honoraires qui la transformèrent en spéculative, mais encore aux sectes, aux sociétés secrètes, occultistes et cabalistes, qui lui sont antérieures et dans lesquelles on retrouve l'élément judaïque. C'est ainsi que les Académies italiennes des xv^e et xvi^e siècles ont été, d'une part, les appuis et les représentants les plus incontestés de l'Humanisme, c'est-à-dire de l'idée de « pure Humanité », accusée par leur adhésion au Platonisme qu'elles exagéraient, et que, d'autre part, elles ont donné naissance aux groupements et unions libres, littéraires, scientifiques ou artistiques qui n'étaient qu'un déguisement de Loges maçonniques. Un Franc-Maçon allemand, le F.^r Ludwig Keller, conseiller intime des Archives à Berlin, a profité des documents qui lui étaient confiés pour traiter à fond ce sujet (2). Or, l'auteur conclut que les Académies des xv^e et

(1) JAMES DARMESTETER, *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif* ; Paris, 1881.

(2) L. KELLER, *Les Académies italiennes au XVIII^e siècle et les com-*

xvi^e siècles, les Compagnies des xvii^e et xviii^e siècles sur le modèle de la « *Truelle* » de Florence, les sociétés philharmoniques comme l'« *Apollon* » de Londres, furent toutes humanistes, et que leur système franc-maçonique, indépendant de la Grande Loge d'Angleterre, figure « le système latin par excellence », de sorte que l'idée maçonnique propagée dans les pays latins vient tout d'abord de l'Humanisme et a gardé, par conséquent, dès le début, le caractère juif et païen de la Renaissance.

De même la Judéo-Maçonnerie a ses antécédents en Angleterre avant 1717. Dans la *Neue Reich* du 2 avril 1921, le docteur Friedrich Trenken écrit à propos du Congrès antisémite de Vienne et de la réaction antijuive causée en Hongrie et en Bavière par le bolchevisme :

Cette évolution dans les pays danubiens n'est qu'un épisode, bref quoique tragique, de la lutte défensive du Christianisme contre la Juiverie qui vise à la domination universelle. Jetons ici un regard sur le passé. Dès l'époque de Cromwell fut fondée la première Loge maçonnique qui commença l'ébranlement de la solidarité des peuples chrétiens dans la question juive. Le Juif, qui obtint pour prix de son concours à la révolution antimonarchique le droit de s'établir en Angleterre, avait trouvé, en même temps, une porte ouverte pour s'installer dans la vie sociale des Aryens : cette porte fut la Franc-Maçonnerie qui ne cessa de croître en puissance.

Cromwell fut, en effet, le fondateur d'une société secrète révolutionnaire qui resta le type des Illuminés de la Haute-Vente, des Carbonari et des bolchevistes. Sous ce titre : « Les Francs-Maçons en Angleterre et Cromwell », nous lisons dans *Les Sectes et les Sociétés secrètes*, du comte Lecouteux de Canteleu :

Nous avons vu qu'à la destruction de l'ordre du Temple, la Franc-Maçonnerie, protégée par les Anglais, était toute puissante en Ecosse, et que, dès 1150, la grande assemblée des Frères avait lieu à Kilwinning. Henri II, Jean sans Terre la protégèrent, et Robert Bruce lui donna un nouvel essor en Ecosse ; avec l'aide des Templiers réfugiés, il réforma

mencements de la Franc-Maçonnerie dans les pays latins et les pays du Nord. Cet opuscule parut dans les *Conférences et Essais de la Société Comenius* ; Berlin, Weidmann, 1905. On peut consulter du même auteur, dans les *Mémoires mensuels de la Société Comenius* (1902) : *Les Sociétés culturelles des Maîtres Chanteurs allemands.*

l'Ordre et fonda la Maçonnerie écossaise en basant ses réceptions sur celle de l'ordre du Temple. Jacques I^{er} et Jacques II continuèrent à les protéger. Tous ces malheureux souverains ne se doutaient guère où pourraient les mener les sociétés secrètes, et quelle puissance elles pourraient devenir si elles tombaient dans les mains d'un homme intrigant et dissimulé ; leurs descendants devaient en faire une cruelle épreuve. Le Parlement d'Angleterre avait pourtant proscrit les Francs-Maçons en 1425, et Elisabeth, en prévoyant le danger avec son coup d'œil politique, renouvela contre eux ces rigueurs en 1561.

Cromwell, confondu dans les rangs de l'armée et longtemps inconnu, initié supérieur des mystères maçonniques, résolut de s'en servir pour organiser sa vaste conspiration. Sa politique et son génie puisaient une partie de leur force dans la profondeur de sa dissimulation, et obligé, pour arriver à son but, de réunir une foule de sectes : les Presbytériens, les Indépendants, les Niveleurs, il joua le rôle d'un inspiré. « Comment voulez-vous, disait-il à Fairfax, que des portefaix de Londres et des garçons de boutique résistent à des troupes disciplinées conduites par le fantôme de l'honneur ? Présentons-leur un plus grand fantôme, le fanatisme. Nos ennemis ne combattent que pour le roi, persuadons à nos gens qu'ils font la guerre pour Dieu. Donnez-moi une patente, je vais lever un régiment de Frères meurtriers, et je vous réponds que j'en ferai des hommes invincibles ». Il connaissait trop bien le cœur humain pour ne pas sentir que sa morale diviniserait ses disciples, aussi ne la divulgua-t-il jamais ouvertement. Il divisa la société en trois classes, imagina des signes et des emblèmes nouveaux, et compléta son organisation par le serment et le secret. Pour que le fond de sa pensée devint impénétrable, il demanda la république, afin de devenir roi. Charles I^{er} et Hamilton exécutés, toute l'Angleterre fut couverte de comités secrets composés de ses partisans qui, insensiblement, formèrent des corporations, dont chacun s'efforça de faire partie, les uns par cruauté, les autres par flatterie ou par vanité ; mais, comme toujours, le secret resta entre un petit nombre d'initiés. Parvenu au pouvoir, Cromwell s'appuya d'abord sur ses anciens amis, les Niveleurs, dont les premiers symboles avaient été l'équerre et le compas ; un instant, on put croire qu'il rêva la liberté, l'égalité et la loi naturelle, car, pour sa propagande à laquelle il affecta des fonds considérables, il partagea la terre en quatre grandes divisions. La Franc-Maçonnerie avait servi et puissamment contribué à cette révolution ; elle en sortait toute puissante et restaurée ; mais bientôt elle allait être dépassée par les Niveleurs, les plus hardis, les plus exaltés, les plus puissants des républicains qui, avec Harrisson, allaient conspirer contre Cromwell (1).

Les Niveleurs de Cromwell sont-ils fils des Templiers et

(1) LECOULTEUX DE CANTELEU, *Les Sectes et les Sociétés secrètes*, p. 104-106 ; Paris, Didier, 1863.

pères des Francs-Maçons ? (1) C'est possible ; en tout cas, ils leur sont apparentés, et les Juifs, avec le tempérament révolutionnaire que leur attribue M. Bernard Lazare, eurent leur place parmi les Niveleurs de Londres, comme ils devaient l'avoir plus tard à la tête des Nihilistes de Russie. Lors du régicide de Charles I^{er}, il ne restait dans les ghettos d'Angleterre que des Juifs de bas étage que n'avait pas atteints l'édit d'Edouard I^{er}, et qui étaient capables de toutes les besognes. D'ailleurs, profitant de cette époque troublée, Israël offrit au Protecteur 500.000 livres sterling pour le *Commonwealth* ou République britannique. Les Juifs affluèrent de Hollande et d'Allemagne et le rabbi Menasseh Ben Israël reçut de Cromwell l'autorisation de fonder à Londres une nouvelle colonie (2). Ce retour des Juifs en Angleterre fut une prise de possession inaliénable. En 1666, Charles II autorisa formellement les Juifs à s'établir en Angleterre, et, en 1680, on imprima, à Londres, le premier catéchisme juif. Sous Jacques II (1685-1689), les droits d'exportation furent remis aux fils d'Israël, ce qui constitua pour eux un privilège considérable, et ne le empêcha pas de fournir deux millions de livres sterling à Guillaume d'Orange pour renverser Jacques II et régner en Angleterre de 1689 à 1702. Cette trahison leur valut une large protection de Guillaume III, continuée par la reine Anne, de 1702 à 1714. Ils en profitèrent pour drainer l'or anglais par de louches spéculations dont ils ont le secret ; aussi, en 1720, sous Georges I^{er}, lors du grand krach financier appelé *South-Sea-Bubble*, pas un Juif ne fut victime de ce désastre, et leur coreligionnaire Sampson Gedeon, intime ami d'Horace Walpole, resta le roi de la finance de cette époque (3).

(1) Le F.^r. J.-M. RAGON, dans son *Cours philosophique et interprétatif des Initiations* (p. 30 et 31 ; Paris, Berlandier, 1841) prétend que les Templiers reçurent des initiés de l'Orient une doctrine judaïque, et que ces chevaliers propagèrent en Europe les mystères maçonniques avec les formules et le voile judaïques.

2) Cf. Henry FINCK, *The World's Great Restauration, or Calling of the Jews*, La Grande Restauration du Monde ou la Vocation des Juifs.

3) En 1753, le Parlement autorisa la naturalisation des Juifs, et, par conséquent, leur émancipation. Cette loi de *Jewish naturalization* est consignée en ces termes dans les archives parlementaires d'Angleterre : « *An act to permit persons professing the Jewish religion to be naturalized by parliament* ». M^{me} de Pompadour écrivit à ce sujet au duc de Mirepoix :

« La démarche que le Parlement anglais a faite, en naturalisant les

Les Juifs à l'origine de la Maçonnerie

Or, la Maçonnerie moderne date de 1717, et, bien qu'aucun nom juif ne figure à cette date dans la liste de la Grande Loge d'Angleterre, il est aisé de croire que les Juifs ne restèrent pas étrangers à un mouvement dont ils devaient prendre dans la suite la direction. Nous lisons dans *l'Antisémitisme*, de M. Bernard Lazare :

Quels furent les rapports des Juifs et des sociétés secrètes ? Voilà qui n'est pas facile à élucider, car les documents sérieux nous manquent. Evidemment, ils ne dominèrent pas dans ces associations, comme le prétendent les écrivains que je viens de nommer, ils ne furent pas nécessairement l'âme, le chef, le grand maître de la Maçonnerie, ainsi que l'affirme Gougenot des Mousseaux (1), *Il est certain cependant qu'il y eut des Juifs au berceau même de la Franc-Maçonnerie*, des Juifs kabbalistes, ainsi que le prouvent certains rites conservés ; très probablement, pendant les années qui précédèrent la Révolution française, ils entrèrent en plus grand nombre encore dans les conseils de cette société, et fondèrent eux-mêmes des sociétés secrètes. Il y eut des Juifs autour de Weishaupt ; et Martinez de Pasqualis, un Juif d'origine portugaise, organisa de nombreux groupes illuministes en France et recruta beaucoup d'adeptes (2) qu'il initiait au dogme de la réintégration. Les Loges martinézistes furent mystiques, tandis que les autres ordres de la Franc-Maçonnerie étaient plutôt rationalistes ; ce qui peut permettre de dire que les sociétés secrètes représentèrent les deux côtés de l'esprit juif : le rationalisme pratique et le panthéisme, ce panthéisme qui, reflet métaphysique de la croyance au dieu un, aboutit parfois à la théurgie kabbalistique. On montrerait facilement l'accord de ces deux tendances, l'alliance de Cazotte, de Cagliostro, de Martinez, de Saint-Martin, du comte

Juifs, étonne toute l'Europe : le vieux maréchal dit que la religion, les lois et les mœurs des Israélites les rendent incapables d'être de bons citoyens et de bons sujets ; c'est toujours un peuple à part qui forme un Etat dans l'Etat, et à qui il ne faut accorder des privilèges qu'avec discrétion. On suppose que l'or qui, comme l'amour, rend tous les hommes égaux, est le plus fort argument que les Juifs aient employé en cette occasion. La France sait depuis longtemps que ce précieux métal est tout-puissant en Angleterre, et que tout y est à vendre, la paix, la guerre, la justice et la vertu ».

Le peuple anglais força le roi à rapporter cette loi en 1764 ; mais les Juifs avaient conquis désormais une influence qui devait se changer peu à peu dans une prépondérance souveraine. (Cf. THÉO-DÆDALUS, *L'Angleterre juive* ; Paris, Fontemoing, 1913).

(1) GUGENOT DES MOUSSEAUX, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des Peuples chrétiens*, p. 31 ; Paris, Wattelier, 1886.

(2) M. MATTER, *Saint Martin, le Philosophe inconnu*, Paris, 1862.

de Saint-Germain, d'Eckartshausen, avec les encyclopédistes et les jacobins, et la façon dont, malgré leur opposition, ils arrivèrent au même résultat, c'est-à-dire l'affaiblissement du christianisme. Cela, encore une fois, servirait uniquement à prouver que les Juifs purent être les bons agents des sociétés secrètes, parce que les doctrines de ces sociétés s'accordaient avec leurs propres doctrines, mais non qu'ils en furent les initiateurs. Le cas de Martinez de Pasqualis est tout à fait spécial, et toutefois il ne faut pas oublier qu'avant d'organiser ses Loges, Martinez était déjà initié aux mystères de l'illuminisme et de la Rose-Croix (1).

Sans être complets, ces aveux sont déjà très importants. Ils établissent l'alliance des Juifs et des encyclopédistes. Mais, d'autre part, les encyclopédistes et les maçons sont étroitement unis, tout particulièrement dans l'œuvre gigantesque de *l'Encyclopédie*. La page suivante, de Papus, en apporte une preuve concluante :

Nous avons dit que les faits auxquels s'attachent surtout les historiens n'étaient le plus souvent que des conséquences d'actions occultes. Or, nous pensons que la Révolution n'eût pas été possible si des efforts considérables n'avaient été précédemment faits pour orienter dans une nouvelle voie l'intellectualité de la France. C'est en agissant sur les esprits cultivés, créateurs de l'opinion, qu'on prépare l'évolution sociale, et nous allons trouver maintenant une preuve péremptoire de ce fait.

Le 25 juin 1740, le duc d'Antin, grand-maître de la Franc-Maçonnerie pour la France, prononçait un important discours dans lequel était annoncé le grand projet en cours ; témoin l'extrait suivant :

« Tous les grands maîtres en Allemagne, en Angleterre, en Italie et ailleurs, exhortent tous les savants et tous les artisans de la confraternité de s'unir pour finir les matériaux d'un dictionnaire universel et des sciences utiles, la théologie et la politique seules exceptées. On a déjà commencé l'ouvrage à Londres, et, par la réunion de nos confrères, on pourra le porter à sa perfection dans peu d'années ».

MM. Amiable et Colfavru, dans leur *Etude sur la Franc-Maçonnerie au XVIII^e siècle*, ont saisi parfaitement l'importance de ce projet, puisque, après avoir parlé de l'*English Cyclopaedia* de Chambers (Londres 1728), ils ajoutent :

« Bien autrement prodigieux fut l'ouvrage publié en France, consistant en 28 vol. in-f°, dont 17 de texte et 11 de planches, auxquels vinrent s'ajouter ensuite cinq volumes supplémentaires, ouvrage dont l'auteur principal fut Diderot, secondé par toute une pléiade d'écrivains d'élite. Mais il ne lui suffisait pas d'avoir des collaborateurs pour mener son

(1) BERNARD LAZARE, *lib. cit.*, p. 339.

œuvre à bonne fin : il lui a fallu de puissants protecteurs. Comment les aurait-il eus sans la Franc-Maçonnerie ? »

Du reste, les dates ici sont démonstratives. Le duc d'Antin prononçait son discours en 1740. On sait que, dès 1741, Diderot préparait sa grande entreprise. Le privilège indispensable à la publication fut obtenu en 1745. Le premier volume de l'*Encyclopédie* parut en 1751.

Ainsi, la révolution se manifeste déjà par deux étapes :

1° Révolution intellectuelle par la publication de l'*Encyclopédie* due à la Franc-Maçonnerie française sous la haute impulsion du duc d'Antin (1740) ;

2° Révolution occulte dans les Loges, due en grande partie aux membres du rite Templier et exécutée par un groupement de Francs-Maçons, expulsés, puis amnistiés (groupe Lacorne). Fondation du Grand-Orient, sous la haute impulsion du duc de Luxembourg (1773) et présidence du duc de Chartres.

La Révolution patente dans la Société, c'est-à-dire l'application à la Société des constitutions des Loges ne va pas tarder (1).

M. Bernard Lazare reconnaît également « qu'il y eut des Juifs au berceau même de la Franc-Maçonnerie, des Juifs kabbalistes, ainsi que le prouvent certains rites conservés ». Rapprochons de cette remarque le passage d'un article récent dans une revue maçonnique des Etats-Unis :

L'auteur (du présent article) a souvent remarqué de quelle façon curieuse un Frère Juif, élevé dans l'orthodoxie juive reçoit la lumière maçonnique. On dirait que le symbolisme ou le rituel ne lui offrent que peu de choses nouvelles. Certains Frères venant des pays d'Europe, où la race juive est en butte à une active persécution, trouvent la lumière et la liberté maçonniques si réconfortantes qu'ils croient y retrouver le pur judaïsme, de même que certains autres Frères croient qu'elle est le pur christianisme.

Peut-être cette manière de voir de la science est-elle confirmée par les nombreuses allusions que les historiens font au fait que, dit-on, il aurait existé deux versions du rituel maçonnique au commencement du XVIII^e siècle, et que la version juive fut finalement adoptée comme la plus pure par ceux qui firent alors revivre la Maçonnerie.

Mais la véritable raison pour laquelle le Frère Juif instruit dans les Ecritures et le Rituel de sa religion est familier avec les détails que la plus ancienne Maçonnerie lui offre, est que les cérémonies juives repro-

(1) PAPUS, *Martinès de Pasqually*, p. 144 ; Paris, Chamuel, 1895. Remarquons en passant que le Philosophisme, qui forma les encyclopédistes, relève autant de l'Angleterre que de la France.

duisent actuellement tous nos signes, la plupart de nos symboles et une grande partie de la phraséologie même des grades maçonniques.

Après avoir cité quelques exemples, l'auteur ajoute :

Il y a un bon nombre d'autres traits qui se retrouvent dans le Rituel maçonnique et qui ne sont pas moins frappants que les précédents ; mais nos Frères juifs sont très réservés dans les renseignements qu'ils nous donnent, et nous avons imité leur discrétion dans les allusions que nous avons faites (1).

Ajoutons, enfin, l'assertion du Docteur Isaac-M. Wise, mise en note dans notre édition des « Protocols » :

La Maçonnerie est une institution juive, dont l'histoire, les règlements, les devoirs, les mots de passe et les explications sont juifs depuis le commencement jusqu'à la fin, à l'exception d'une seule règle secondaire et de quelques mots dans l'engagement (2).

Cette conclusion du Docteur Wise paraît décisive. Que ce ritualisme judaïque des termes, des signes et des symboles soit venu jusqu'à la Maçonnerie par l'Humanisme entaché de la Cabale, par les Templiers, par les Rose-Croix, par les Niveleurs de Cromwell, ou simplement par les Maçons opératifs, il est évident que cet héritage est d'origine juive et qu'Israël n'a pu se désintéresser de sectes qu'il a moulées pour ainsi dire à son image. Envisagée de la sorte, la Maçonnerie est bien une institution marquée dès sa naissance d'une empreinte juive, avec son double caractère déicide et satanique.

Mais aujourd'hui ?

(1) *Square and Compasses* (Nouvelle-Orléans), février 1921, p. 13. — L'aveu que « nos Frères juifs sont très réservés dans les renseignements qu'ils nous donnent » est bien naïf ; si les Juifs ne gardaient pas leur secret avec les Maçons, ils n'en seraient plus les maîtres.

(2) M^{re} JOUIN, *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 100 (96, boulevard Malesherbes) et Emile-Paul ; 100, faubourg Saint-Honoré. — Citation du Docteur Isaac-M. Wise ; *The Israelite*, 3 et 17 août 1855. Voir Samuel OPPENHEIM, *Jews and Masonry in New-York*, 1910, n° 19, p. 1 et 2.

Les trois étapes de la Franc-Maçonnerie

Aujourd'hui, c'est la tactique d'hier avec ses résultats acquis. D'abord l'alliance des Juifs aux Francs-Maçons ; puis la sélection juive dans des Loges spéciales pour constituer l'état-major de la Maçonnerie domestiquée ; enfin, la direction, pour ne pas dire encore l'absorption des forces maçonniques et maçonnisantes. Cette stratégie répond parfaitement aux « Protocoles », et son succès permet aux Juifs d'annoncer l'avènement de leur suprématie et de leur supergouvernement.

Remarquons que ces trois étapes composent les procédés courants de nos adversaires vis-à-vis de nous, procédés qui les désignent à tout esprit attentif et averti. A notre égard, la Judéo-Maçonnerie n'use ordinairement de violence qu'après être devenue maîtresse par la ruse et la perfidie. Lorsque les derniers engagements de cette lutte à mort auront pris fin, beaucoup se rendront compte, trop tard, hélas ! que l'union sacrée, contrat d'apparence bilatérale, mais en fait uniquement au profit de nos ennemis, n'était que l'emprise dissimulée des ressources et des activités catholiques pour arriver peu à peu à les diriger et, dans un dernier effort, à dilapider les unes et à étouffer les autres (1). Durant la guerre, notre soumission,

(1) *L'Echo du Cher* (3 avril 1921), parlant de ceux qui nous répondent : « Ces questions ne nous intéressent pas », ou encore : « Laissez-donc, tout s'arrangera », leur appliquait la fable suivante du *Perroquet sans souci* :

*« Cela ne sera rien », disent certaines gens
 Lorsque la tempête est prochaine :
 Pourquoi nous affliger avant que le mal vienne ?
 Pourquoi ? Pour l'éviter s'il en est encor temps.
 Un capitaine de navire,
 Fort brave homme, mais peu prudent,
 Se mit en mer malgré le vent.
 Le pilote avait beau lui dire
 Qu'il risquait sa vie et son bien,
 Notre homme ne faisait qu'en rire,
 Et répétait toujours : « Cela ne sera rien ».
 Un perroquet de l'équipage,
 A force d'entendre ces mots,
 Les retint et les dit pendant tout le voyage.
 Le navire égaré voguait au gré des flots,
 Les vivres tiraient à leur fin.
 Point de terre voisine et bientôt plus de pain.*

encouragée par quelques flatteries officielles, laissait libre cours à la rumeur infâme et ménageait les compromissions interconfessionnelles dont le but évident aboutissait à mettre sur le même pied, comme sur les mêmes estrades, les ministres de tous les cultes et des autorités, notoirement hostiles. Ce mélange confus, si particulièrement recherché, n'était que l'application discrète de la formule d'Anderson, l'auteur des *Constitutions* maçonniques : « Obliger seulement à la religion en laquelle tous les hommes sont d'accord » (1), et qui se nomme « la religion universelle » (2). D'une part, les vérités sont amoindries, émoussées, décapitées, *veritates diminutæ sunt* (3), disait le psalmiste ; de l'autre, les erreurs s'accréditent, les religions s'embrassent, et, parfois, la théosophie et le spiritisme, d'origine et d'essence maçonniques, sont presque tolérés par cette fraternité hybride et inattendue. Ainsi se consomme le nivellement de toute croyance dans le domaine de la foi, en attendant le nivellement antisocial et antireligieux des « Protocols ».

Soyez persuadés que le plan révolutionnaire n'a pas varié d'une ligne.

Pour nous, écrivait la *Lanterne*, du 8 janvier 1917, dans un article sur « La Guerre et le Vatican », le cléricalisme n'a jamais cessé d'être l'ennemi, aucune méprise n'était possible et nous avons, aujourd'hui comme hier, le droit de constater que nous avons toujours dénoncé, en vouant l'Eglise à l'exécration de tous les patriotes, un grand péril républicain et

*Chacun des passagers s'attriste et s'inquiète ;
Notre capitaine se tait.*

*« Cela ne sera rien », criait le perroquet.
Le calme continue ; on vit vaille que vaille ;
Il ne reste plus de volaille ;*

*On mange les oiseaux, triste et dernier moyen.
Perruches, cardinaux, cacatoès, tout y passe.*

*Le perroquet, la tête basse,
Disait plus doucement : « Cela ne sera rien ».
Il pouvait encor fuir, sa cage étant trouée ;
Il attendit. Il fut étranglé bel et bien,
Et, mourant, il criait d'une voix enrouée :*

« Cela... Cela ne sera rien ».

(1) ANDERSON, *The Constitutions of the Free-Masons*, art. 1, p. 50 ; London, William Hunter, 1723.

(2) ANDERSON, *lib. cit.*, art. vi, p. 54.

(3) *Ps.* xi, 2.

aussi un péril national contre lequel nous devons être incessamment en garde.

Six semaines plus tard, *la Bataille* appelait le socialisme au secours de la Judéo-Maçonnerie :

Combattre le cléricalisme, c'est combattre pour le triomphe du socialisme ; combattre les noirs disciples du Christ, c'est combattre pour la réalisation des beaux rêves que nous caressons tous, et demain, une fois le péril allemand conjuré, nous pourrons à nouveau et plus que jamais nous écrier : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ».

A la veille de l'armistice, le 2 octobre 1918, le *Journal du Peuple* commentait à son tour le fameux mot de Gambetta et conviait à une reprise d'armes en ces termes :

La religion, — j'entends toutes les religions, car elles sont aussi néfastes les unes que les autres, — la religion, voilà l'ennemi qu'il va falloir combattre. C'est là que se trouve la source empoisonnée dont l'humanité finirait par mourir, si nous n'arrivions pas à la tarir.

Enfin, en pleine paix ou tout au moins en plein triomphe, nos laïcistes impénitents, plus que gambettistes convaincus, accentuèrent la même note par la procession du cénotaphe qui, en guise de reliquaire, contenait le cœur de ce Juif, devenu le valet de Bismarck et, du même coup, traître à la France parce qu'elle est catholique.

Non, rien n'est changé : mêmes hommes au pouvoir, mêmes protagonistes du laïcisme, mêmes cultuellistes, mêmes séparatistes, même lutte religieuse, même tactique hypocritement graduée en trois étapes. En premier lieu, s'unir aux catholiques pour réaliser d'égoïstes calculs d'intérêts politiques et financiers ; en second lieu, se séparer des catholiques par l'affirmation retentissante de l'intangibilité des lois laïques de Séparation et d'Enseignement ; en troisième lieu, s'affranchir des catholiques par la ruine de l'Eglise et de la France. Notre-Seigneur n'a-t-il pas lui-même dénoncé le plan judéo-maçonique en nous mettant en garde contre les loups revêtus de peaux de brebis, qui restent déguisés tant qu'ils ne sont pas maîtres du troupeau, mais qui rejettent ensuite leur travestissement d'emprunt pour dévorer les moutons stupidement abusés ?

Alliance des Juifs et des Francs-Maçons

Les Juifs furent les semeurs des hérésies et des révolutions d'où naquit la Franc-Maçonnerie. S'ils n'ont pas signé son acte de naissance, ils n'en trahissent pas moins leur paternité naturelle par leurs doctrines et par leurs actes. N'est-ce pas, disions-nous, à la faveur de la révolution de Cromwell qu'ils sont rentrés en Angleterre pour en devenir les maîtres incontestés ? Or, cette révolution n'est-elle pas un essai maçonnique avant la lettre ? Aussi les Juifs doivent-ils leur entrée dans nos sociétés modernes à la Révolution française, qui achève aujourd'hui le tour du monde qu'on lui avait prédit.

C'est désormais une vérité banale d'affirmer que la Grande Révolution fut l'œuvre de la Maçonnerie (1). Nous aurons occasion d'y revenir en traitant du Contre-Etat. A propos du « plan judéo-maçonnique depuis le XVIII^e siècle », nous apportons le témoignage du F.^v. Bonnet, l'orateur du Convent du Grand-Orient de France en 1904 :

Au XVIII^e siècle, la glorieuse lignée des encyclopédistes a trouvé dans nos temples un auditoire fervent qui était alors seul à invoquer la radieuse devise encore inconnue de la foule : « Liberté, Egalité, Fraternité ». La semence révolutionnaire a vite germé dans ce milieu d'élite. Nos illustres FF.^v. d'Alembert, Diderot, Helvétius, d'Holbach, Voltaire, Condorcet, ont achevé l'évolution des esprits, préparé les temps nouveaux. Et, quand s'est écroulée la Bastille, la Franc-Maçonnerie a eu le suprême honneur de donner à l'humanité la charte qu'elle avait élaborée avec amour. (Applaudissements).

C'est notre F.^v. de La Fayette qui, le premier, à l'assemblée Constituante, a présenté « le projet d'une Déclaration des droits naturels de l'homme et du citoyen vivant en société », pour en former le premier chapitre de la Constitution. Le 26 août 1789, la Constituante, dont plus de 300 membres étaient Maç.^v., a définitivement adopté, presque mot pour mot, tel qu'il avait été longuement étudié en loge, le texte de l'immortelle Déclaration des Droits de l'Homme. A cette heure décisive pour la civilisation, la Franc-Maçonnerie française a été la conscience universelle et, dans les diverses improvisations et initiatives des Constituants, elle n'a cessé d'apporter le résultat réfléchi des lentes élaborations de ses ateliers (2).

(1) Henri MARTIN écrivait déjà à la moitié du XIX^e siècle : « La Maçonnerie resta chez nous, jusqu'en 1789, l'instrument général de la philosophie et le laboratoire de la Révolution ». *Histoire de France*, xvi, 535 ; Paris, 1860, 4^e édition.

(2) M^{re} JOUIN, *La Judéo-Maçonnerie et la Loi de Séparation*, p. 7.

L'envoûtement maçonnique des encyclopédistes trouve son complément dans la page de Papius que nous citons plus haut : les Maçons n'étaient que les crieurs publics des idées juives.

Écoutez la leçon des « Protocols » :

Nous fûmes les premiers jadis à crier au peuple : Liberté, Égalité, Fraternité, mots qui furent si souvent répétés au cours des révolutions et des bouleversements les plus divers, soit par des gens qui voulaient le véritable bien de tous, soit par d'autres qui ne cherchaient qu'à satisfaire les caprices du peuple. Avec ces mots, ils ont privé le monde de sa prospérité, et les individus de leur vraie liberté personnelle si bien protégée naguère de la populace qui voulait l'étouffer...

Notre appel « Liberté, Égalité, Fraternité » amena dans nos rangs, des quatre coins du monde, par nos sociétés secrètes, des légions entières qui portèrent nos bannières avec enthousiasme. Cependant, ces paroles furent des vers rongeurs qui dévorèrent la prospérité des goïm, détruisirent la paix, le calme et la solidarité dans l'obéissance aux lois, ruinant tous les fondements de leurs États. Vous verrez plus tard que c'est précisément cela qui contribua au triomphe de notre système de conquête pacifique du monde. Cet état de choses nous a fourni la possibilité d'obtenir l'abolition des privilèges qui formaient l'essence même de l'aristocratie des goïm, de cette aristocratie qui était le rempart naturel des peuples et des patries contre notre action. Sur ses ruines, nous avons institué une aristocratie de parvenus puisant leurs titres de noblesse dans la science et dans la richesse.

Notre triomphe nous fut facilité par le fait que dans nos rapports avec des hommes qui nous étaient indispensables, nous avons toujours appuyé sur les cordes les plus sensibles de la nature humaine — le calcul, la rapacité, l'esprit matérialiste des hommes. Chacune de ces faiblesses, prise à part, est capable de tuer toute initiative personnelle, livrant la volonté des hommes à la disposition de l'acheteur de leur activité.

La notion abstraite de la liberté permet de convaincre les masses que leur gouvernement n'est que le gérant du propriétaire du pays, qui est le peuple, et qu'on pouvait changer de gérant comme de gants usés. La mobilité de l'administration nous la livra et mit pratiquement son choix entre nos mains (1).

Ce passage des « Protocols » éclaire singulièrement les affirmations du F. Bonnet. La devise maçonnique, inscrite sur tous nos monuments publics : « Liberté, Égalité, Frater-

(1) M^{re} JOUIN, « Protocols » des Sages de Sion, p. 38 et 39. La citation de la page 39 est prise dans l'édition russe de 1901, antérieure à celle de Nilus.

nité », vient des Juifs ; les Maçons n'en furent que les colporteurs « enthousiastes ». Quel enthousiasme délirant, en effet, produisit, en 1789, le mot « Liberté ! » Quelle explosion subite partit des Loges où les aristocrates et le clergé lui-même s'étaient si follement fourvoyés ! Quelle pâture de privilèges, de biens, de traditions séculaires jetée pêle-mêle à la curée révolutionnaire ! Quel irréparable effondrement de l'ancien régime comme préparation à la conquête judéo-maçonnique du monde ! Quelle déchéance des mœurs et des caractères pour aboutir à l'individualisme qui cache bien peu la vénalité de nos hommes politiques, esclaves et adorateurs de l'or presque entièrement aux mains des Juifs ! Voilà ce qu'Israël apportait à la Maçonnerie. C'était la déclaration des droits de l'homme contre les droits de Dieu ; la déclaration de la souveraineté du peuple contre la royauté légitime ; la déclaration tacite du droit sacré du bolchevisme contre nos sociétés modernes ; la déclaration camouflée du Supergouvernement juif contre le gouvernement mondial des goïm, fût-il une république universelle. En retour, les Juifs demandèrent aux trois cents Maçons de la Constituante leur émancipation, qui fut votée le 27 septembre 1791. De ce jour date l'entrée triomphale des Juifs, non seulement dans la société française et les Etats chrétiens, mais dans le monde entier dont la conquête allait enfin devenir pour eux une réalité.

La Maçonnerie et l'émancipation des Juifs

L'abbé Joseph Lémann, Juif converti, écrit à ce sujet :

L'obséquiosité de la Maçonnerie à l'égard du judaïsme ne tarda pas à se montrer.

De quelle manière ?

La question de l'émancipation des juifs s'est posée devant l'opinion publique, Louis XVI va généreusement l'entreprendre et la mettre à l'étude : Eh bien ! s'il se rencontre des difficultés, la Franc-Maçonnerie se charge de les trancher.

Ce serait anticiper sur les événements que d'apporter ici des preuves de ce secours occulte ; il suffira de lever un coin du voile :

Quand l'examen de la question, soustraite à Louis XVI par la Révolution, viendra devant l'Assemblée Constituante (1789-1791), les députés qui se chargeront de la faire passer seront tous Francs-Maçons.

C'est Mirabeau qui lui prêterait l'appui persévérant de son éloquence, et Mirabeau est Franc-Maçon, dans les hauts grades, intime avec

Weishaupt et ses adeptes, présent en Allemagne dans l'année qui suit le convent de Wilhelmsbad, et, d'autre part, ses liaisons avec le judaïsme de Berlin, pour être moins connues, sont incontestables.

Et lorsque, après des hésitations de deux années, l'Assemblée Constituante, parvenue à sa dernière heure, à son avant-dernière séance, hésitera encore, c'est le Franc-Maçon et Jacobin Duport qui exigera son vote, sommairement et la menace sur les lèvres.

Tel sera le premier service occulte rendu au judaïsme par la Maçonnerie. Après celui-là, d'autres viendront. Elle est, en définitive, le formidable couloir à l'aide duquel la question juive est sûre de trouver une issue, le très sombre corridor à travers lequel les fils d'Israël pourront déboucher à leur aise dans la société (1).

Dans un autre ouvrage, le même auteur expose la genèse laborieuse du décret de la Constituante sous l'effort persévérant des Juifs :

Sans être tous honorables, écrit-il, les moyens auxquels nous avons vu les Juifs recourir, la supplication de leurs requêtes, l'insinuation auprès des présidents, la conclusion, parfois arrogante, qu'ils tiraient de la Déclaration des droits, même, dans une certaine mesure, l'emploi de l'or, étaient moyens justifiables; mais le recours à la Commune et aux faubourgs vient constituer un détour illicite et une phase de jacobinisme. Pure dans le cabinet de Louis XVI, troublée devant la Constituante, la question juive va devenir fangeuse avec la Commune. Les habitudes dissimulées d'une race maltraitée et avilie, les lenteurs de l'Assemblée Nationale, la confusion et le désarroi qui commençaient à régner partout, enfin la crainte où étaient les demandeurs de voir leur requête définitivement repoussée après deux années d'instance et d'ajournement, expliquent ce recours détourné, sans l'excuser.

Notre plus grande tristesse a été d'y rencontrer Cerfbeer (2).

Les Juifs s'adressèrent aux 60 districts parisiens (3) dont ils recueillirent l'unanime approbation, sauf dans un seul,

(1) Abbé Joseph LÉMANN, *L'Entrée des Israélites dans la Société française et les Etats chrétiens*, p. 356 ; Paris, Lecoffre, 1886.

(2) Abbé Joseph LÉMANN, *La prépondérance juive*, p. 196 ; Paris, Lecoffre, 1889.

(3) Nous lisons dans la *Gazette nationale ou le Moniteur universel* du mardi 9 février 1790 (t. II, p. 158) :

« L'Assemblée générale des Représentants de la Commune, après avoir délibéré sur l'objet de la Députation des Juifs de Paris et sur l'Arrêté du District des Carmélites, relatif à l'admission des Juifs à l'état civil ;

« Considérant que tous les hommes domiciliés dans un Empire, et sujets de cet Empire, doivent participer aux mêmes titres et aux mêmes

celui des fripiers. Alors la Commune présenta l' « Adresse » suivante à l'Assemblée nationale « sur l'admission des Juifs à l'état civil » :

Messieurs,

La destinée de la plupart des Juifs du royaume est encore indécise. Peut-être attendiez-vous qu'une opinion fortement prononcée vint fortifier vos généreuses intentions et accélérer le moment de votre justice. Nous nous félicitons d'être les premiers à vous porter cette opinion : elle n'est pas la nôtre seulement, elle est celle des nombreux districts de cette capitale ; et c'est Paris tout entier qui vous parle en ce moment par notre organe.

... A l'instant de la Révolution, les Juifs de Paris, par leur courage, leur zèle, leur patriotisme, ont acquis des droits à la reconnaissance publique.

Nous les avons vus avec nous, décorés, du signe national, nous aider à conquérir — et tous les jours ils nous aident à conserver — notre patrimoine commun.

» Ah ! Messieurs, s'ils ont contribué à la conquête de la liberté, pour-

droits ; que la différence dans les opinions religieuses ne doit en mettre aucune dans l'existence civile ; et que c'est dans le moment où un Peuple se donne à une Constitution qu'il doit se hâter de secouer le joug des préjugés, et de rétablir les droits méconnus de l'égalité ;

» Considérant, d'ailleurs, que les Juifs établis à Paris se sont toujours conduits avec intégrité et zèle ; et que, dans cette Révolution surtout, ils ont donné les preuves les plus méritoires de patriotisme ;

» A arrêté :

» 1° Qu'il serait donné aux Juifs de Paris un témoignage public et authentique de la bonne conduite qu'ils ont toujours montrée, du patriotisme dont ils ont donné des preuves, et des vertus qu'on a su qu'ils pratiquaient en secret, par le témoignage du District des Carmélites, dans l'enceinte duquel vit le plus grand nombre ;

» 2° Que le vœu de leur admission à l'état civil et à tous les droits de Citoyens actifs serait hautement prononcé ; mais qu'il ne serait porté à l'Assemblée nationale que lorsqu'il aurait reçu la Sanction des Districts qui seraient invités à convoquer extraordinairement pour cet objet, tant parce que c'est dans les Districts que réside véritablement toute puissance à cet égard, que parce que le vœu de tous les Districts sera un vœu plus authentique et plus solennel pour les Juifs que le vœu de la seule Assemblée des Représentants de la Commune.

» Signé : BAILLY, Maire ; MULOT, Président ;
GUILLLOT DE BLANCHEVILLE, CELLIER,
BERTOLIO, CHANLAIRE, CHARPENTIER,
Secrétaires ».

ront-ils être condamnés à ne pas jouir de leur propre ouvrage ? S'ils sont de vrais citoyens, pourquoi le titre leur en serait-il refusé ? Nous osons dire qu'ils le mériteraient comme une récompense, s'il ne leur était pas dû comme un acte de justice.

...Au nom de l'humanité et de la patrie, au nom des qualités sociales des Juifs, de leurs vertus patriotiques, de leur vif amour de la liberté, nous vous supplions de leur donner le titre et les droits dont il serait injuste qu'ils fussent privés plus longtemps. Nous les regardons comme nos frères, il nous tarde de les appeler nos concitoyens. Ah ! déjà nous les traitons comme tels ; notre intérêt nous fait un besoin d'être confondus avec eux, notre intérêt nous donne le droit de réclamer votre justice et pour eux et pour nous. Accélérez leur bonheur et le nôtre.

Arrêté par nous Commissaires nommés par la Commune.

Hôtel de Ville, ce 24 février 1790.

Signé : GODARD, l'abbé BERTOLIO, DUVEYRIER,
l'abbé FAUCHET (1).

(1) Abbé LÉMANN, *lib. cit.*, p. 210. — On lit dans le *Moniteur Universel* du lundi 1^{er} mars 1790 (t. II, p. 243) :

« Une députation de la Commune de Paris (M. l'abbé Mulot portant la parole) supplie l'Assemblée d'étendre aux Juifs domiciliés dans Paris le Décret qui a déclaré Citoyens actifs les Juifs connus sous la dénomination de Portugais, Espagnols et Avignonnais.

» M. le Président, l'Assemblée nationale s'est fait un devoir sacré de rendre à tous les hommes leurs droits ; elle a décrété les conditions nécessaires pour être un Citoyen actif : c'est dans cet esprit, c'est en se rapprochant de ces conditions qu'elle examinera, dans sa justice, les raisons que vous exposez d'une manière si touchante en faveur des Juifs. L'Assemblée nationale vous invite à assister à sa séance ».

Pour les Juifs bordelais, voir le *Moniteur Universel* du samedi 30 janvier 1790 (t. II, p. 119) :

« Les Juifs régnicoles de Bordeaux, Bayonne et d'Avignon ont donné lieu à une discussion sur la question de savoir si les individus de cette Nation, qui ont la possession de l'état civil en France, seront considérés comme citoyens actifs.

» Ces Nations juives n'ont ni lois ni tribunaux qui leur soient propres ou particuliers ; ils ne s'exemptent d'aucune charge ; ils ont coopéré à la nomination des députés ; ils servent les Milices nationales, et s'en occupent sans distinction et sans exception de jour ni d'heure ; et ils ont été naturalisés par lettres patentes de 1550, qui ont été renouvelées dans chaque règne, notamment en 1776.

» M. l'Evêque d'Autun, qui a fait le rapport de cette affaire, au nom du Comité, a proposé de décréter que les Juifs qui ont été naturalisés Français ou qui ont la possession d'état de Citoyens de France, y seront maintenus ; qu'en conséquence, ceux d'entre eux qui réuniront les

L'abbé Lémann ajoute :

Cette pétition, pas mal impérative, est extrêmement curieuse. Qu'on remarque d'abord les signataires : deux abbés, Bertolio et Fauchet ; avec le président de la Commune, l'abbé Mulot, qui conduisait la dépu-

conditions nécessaires pour être éligibles ou électeurs seront admis en cette qualité dans toutes les assemblées prochaines.

» M. Rewbel a dit que l'admission du projet de décret proposé par le Comité serait l'abrogation indirecte du décret qui ajourne la question sur l'état des Juifs en France, sans rien préjuger. Il a ajouté que si on décrétait en faveur des Juifs de Bordeaux qu'ils jouiront des droits de citoyens actifs, bientôt il faudrait rendre le même décret pour ceux d'Alsace, parce que les uns et les autres ont les mêmes privilèges, et qu'on jugerait la question d'Alsace par celle des Juifs de Bordeaux, les uns et les autres ayant des lettres patentes qui leur permettent de vivre suivant leurs usages.

» M. l'abbé Maury a proposé un décret tendant à ce que les Juifs de Bordeaux jouissent provisoirement des droits locaux qui leur sont attribués par les lettres patentes et dont ils sont en possession.

» M. le vicomte de Noailles a adopté cette motion, en retranchant le mot « provisoirement ».

» M. le Chapelier a dit qu'on ne peut pas faire dépendre l'état des Juifs de Bordeaux de ceux d'Alsace ; que la question est de savoir si on ôtera aux Juifs portugais, de Bordeaux et des autres villes, les droits de citoyens. Il a établi qu'il n'y avait aucune connexité entre l'état des Juifs de Bordeaux et ceux d'Alsace ; qu'il s'agit de conserver aux uns leur état, au lieu qu'il faudrait en donner aux autres qui n'en ont pas. Il a conclu par demander la priorité pour le projet de décret proposé par le Comité.

» M. de Beauharnais a proposé un autre projet en ces termes : « Que les Juifs de Bordeaux continueront de jouir des droits dont ils ont joui jusqu'à présent en vertu de lettres patentes ».

» La question de priorité s'est élevée entre le projet proposé par le Comité et celui proposé par M. de Beauharnais.

» Le projet du Comité n'a point obtenu la priorité.

» M. de Sèze a proposé de décréter que les Juifs de Bordeaux continueront d'exercer les droits de citoyens actifs, mais la priorité a été accordée à la rédaction de M. de Beauharnais.

» Alors plusieurs amendements ont été proposés. M. de Beaumetz a proposé d'étendre le Décret aux Juifs portugais de Bayonne.

» M. Grégoire a demandé que le Décret eût lieu pour tous les Juifs portugais, espagnols et avignonnais. Quant aux Juifs allemands, il a demandé l'ajournement à jour fixe, se proposant, a-t-il dit, de réfuter les paralogismes de M. l'abbé Maury et autres.

» M. de Sèze a dit qu'en réclamant la justice de l'Assemblée pour les Juifs, il remplissait un vœu très pressant de la ville de Bordeaux, sa patrie.

» Il a fait valoir les services rendus à la patrie en différentes

tation, cela faisait trois prêtres, sur cinq députés, qui venaient réclamer l'émancipation des Juifs.

Qu'on remarque aussi cette phrase, cet aveu, embarrassant peut-être, avons-nous dit, pour les Juifs : « Ils ont contribué à la conquête de la liberté ». Qu'est-ce à dire, sinon qu'ils ont pu avoir la main dans tous les événements graves de 1789 et 1790 ?

Qu'on remarque, enfin, cette parole d'abaissement des signataires :

occasions importantes. Il a cité M. Gradir, négociant juif à Bordeaux, à qui il n'a manqué que trois voix pour qu'il fût Représentant de Bordeaux en cette Assemblée.

» M. le Président de S.-Fargeau a proposé une rédaction qu'il a dit renfermer les divers amendements proposés ; elle portait que les Juifs espagnols, portugais et avignonnais qui, en vertu de lettres patentes, jouissent de privilèges particuliers, exerceront à l'avenir tous les droits de citoyens actifs, s'ils réunissent les autres conditions prescrites par la Constitution.

» La question préalable a été demandée sur les amendements. M. de Lameth a observé qu'on ne pouvait les comprendre en une seule délibération, parce qu'ils ne se ressemblent pas.

» L'Assemblée a décrété que tous les amendements seront mis successivement aux voix.

» Le premier amendement a été d'ajouter les mots Juifs espagnols, portugais et avignonnais. La question préalable a été proposée et rejetée ; ensuite l'amendement a été décrété.

» On a proposé d'ajouter au deuxième amendement le droit d'être admis aux charges municipales, comme par le passé, pour ceux qui en auront joui.

» Il a été observé qu'il fallait juger auparavant s'ils seront citoyens actifs.

» Cet amendement a été mis aux voix, mais la première épreuve par assis et levé ayant paru douteuse, on est venu à une seconde épreuve ; elle n'a pas mieux réussi : alors on a demandé l'appel nominal.

» Il s'est formé dans la partie de la salle à droite de M. le Président un groupe d'un certain nombre de députés qui se sont constamment opposés à cet appel. A chaque fois que le Secrétaire commençait l'appel, il s'élevait un murmure pour l'interrompre.

» La plus grande partie de l'Assemblée voyait avec douleur un temps précieux se perdre pour la patrie et désirait de compenser par la continuité de la séance le temps perdu par l'obstination de quelques-uns.

» Une heure entière s'était passée dans cet état, lorsque M. le duc de Liancourt a dit qu'il était du devoir et de l'honneur de l'Assemblée de ne plus retarder l'appel nominal ; il a réclamé la règle d'après laquelle une délibération commencée ne doit pas être interrompue.

» Plusieurs des membres qui étaient debout dans la salle s'y opposaient et demandaient l'ajournement, sur le fondement que plusieurs prélats et curés étaient allés dîner.

» Enfin, après beaucoup de patience et de persévérance de la part

« Notre intérêt nous fait un besoin d'être confondus avec eux ». Hélas ! c'était malheureusement une prophétie. Que de chrétiens dégénérés ne se feront, dans la suite, aucun scrupule d'être confondus avec les Juifs ! Les signataires appelaient même cela un besoin (1).

La Commune n'obtint pas gain de cause auprès de l'Assemblée Constituante. Du 26 février 1790 au 7 mai 1791, trois nouvelles tentatives échouèrent. Cependant, le 27 septembre 1791, dans son avant-dernière séance, la Constituante rendit enfin le décret d'émancipation libellé en ces termes :

L'Assemblée nationale, considérant que les conditions nécessaires pour être citoyen français et pour devenir citoyen actif sont fixées par la Constitution, et que tout homme qui, réunissant lesdites conditions, prête le serment civique et s'engage à remplir tous les devoirs que la Constitution impose, a droit à tous les avantages qu'elle assure ;

Révoque tous les ajournements, réserves et exceptions insérés dans les précédents décrets, relativement aux individus juifs qui prêteront le serment civique.

Mandons et ordonnons à tous les corps administratifs et tribunaux que les présentes ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier et afficher dans leurs départements et ressorts respectifs, et exécuter comme loi du royaume. En foi de quoi nous avons signé ces présentes, auxquelles nous avons apposé le sceau de l'Etat.

Signé : LOUIS.

Et scellées du sceau de l'Etat.

Et, plus bas, M. L. F. DU PORT (2).

de la majorité de l'Assemblée, l'appel nominal a été commencé ; les interruptions ont cessé et, par le résultat des voix, l'amendement a été adopté.

» Le résultat de l'appel nominal a été 374 voix pour admettre l'amendement qui accorde aux Juifs portugais, espagnols et avignonois les droits de citoyens actifs, et 224 contre l'amendement.

» La motion principale a ensuite été mise aux voix avec les différents amendements admis, et l'Assemblée a rendu le décret suivant :

« L'Assemblée nationale décrète que tous les Juifs connus en France, » sous le nom de Juifs portugais, espagnols et avignonois, continueront » de jouir des droits dont ils ont joui jusqu'à présent, et qui sont » consacrés en leur faveur par des lettres patentes ; et, en conséquence, » ils jouiront des droits de Citoyens actifs lorsqu'ils réuniront d'ailleurs » les conditions requises par les Décrets de l'Assemblée ».

(1) Abbé LÉMANN, *lib. cit.*, p. 212.

(2) Abbé LÉMANN, *lib. cit.*, p. 246. — La seconde signature est celle de Marguerite-Louis-François Duport-Dutertre, qui fut exécuté avec

Ce décret fut enlevé par Adrien Duport. Le *Moniteur universel* du jeudi 29 septembre 1791 ne contient que ces quelques lignes :

M. DUPORT. — Je crois que la liberté des cultes ne permet plus qu'aucune distinction soit mise entre les droits politiques des citoyens à raison de leur croyance. La question de l'existence politique des Juifs a été ajournée, cependant les Turcs, les Musulmans, les hommes de toutes les sectes sont admis à jouir en France des droits politiques. Je demande que l'ajournement soit révoqué, et, qu'en conséquence, il soit décrété que les Juifs jouiront en France des droits de citoyen actif. (*On applaudit*).

M. REWBELL demande à combattre la proposition de M. Duport.

M. REGNAULT. — Je demande que l'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parleront contre cette proposition, car c'est la Constitution elle-même qu'ils combattront.

L'Assemblée adopte la proposition de M. Duport (1).

Mais nous lisons dans la séance du lendemain mercredi 28 septembre :

M. Duport présente la rédaction du décret rendu hier relativement à l'existence politique des Juifs en France.

M. BROGLIE. — Il est nécessaire que l'Assemblée prenne des précautions pour que ce décret n'ait pas de mauvais effet en Alsace ; car, d'après les intrigues dont l'influence se fait déjà sentir, il pourrait en avoir de très mauvais. Il faut donc qu'il ne puisse être mal interprété, et qu'il soit dit que la prestation de serment civique, de la part des Juifs, sera regardée comme une renonciation formelle aux lois civiles et politiques auxquelles les individus juifs se croient particulièrement soumis.

L'amendement de M. Broglie est adopté.

M. REWBELL. — La manière dont le décret a été rendu hier, sans discussion, sans rédaction préalable, sans examen, les inconvénients qui pourraient en être la suite détermineront, j'espère, l'Assemblée à me permettre aujourd'hui quelques réflexions sur cette rédaction. (*On murmure*).

M. CHABROUD. — Je demande qu'il n'y ait plus de discussion puisque le décret est rendu.

M. REWBELL. — On vous propose aujourd'hui une nouvelle rédaction.

Barnave, en 1793. C'est son homonyme, Adrien Duport, qui fit voter le décret d'émancipation des Juifs.

(1) Le *Moniteur Universel*, 29 septembre 1791, séance de l'Assemblée nationale du mardi 27 septembre (t. V, p. 1.132).

Vous ne voudrez pas sans doute écarter des réflexions qui tiennent à l'exécution même de votre décret ; car si l'on ne vous instruit pas des localités, vous ne ferez rien de raisonnable. Si vous refusez d'entendre toute discussion, soyez persuadés que, dans mon pays, les ennemis du bien public feront croire aux habitants que les usuriers ont trouvé à Paris de puissantes protections. Vous avez révoqué le décret rendu en faveur des gens de couleur libres, nés de sang français. (*On murmure*). Eh bien, si l'Assemblée ne veut pas être instruite, je la rends responsable de tous les troubles que peut susciter en Alsace le décret d'hier, dans un moment où les prêtres réfractaires redoublent les intrigues du fanatisme, et où le royaume se trouvera momentanément sans autorité...

M. LE PRÉSIDENT. — Sur quoi voulez-vous parler ?

M. REWBELL. — Je demande à faire connaître le véritable état de la question.

M. PRUGNON. — Je demande qu'au lieu de mettre : « Sera regardé » comme une renonciation à leurs lois civiles », etc., on mette : « Sera » regardé comme une renonciation à leurs privilèges », car les lois civiles des Juifs sont identifiées à leurs lois religieuses, et il n'est pas dans notre intention qu'ils abjurent leur religion.

M. REWBELL. — Vous voulez que votre décret soit exécuté ; or, le vrai moyen de le faire exécuter sans secousses ni troubles m'a été suggéré par les Juifs eux-mêmes, et par ceux qui s'intéressent à leur sort. Depuis quarante ans des convulsions continuelles résultent de l'oppression usuraire dans laquelle gémit la classe pauvre du peuple. Les Juifs eux-mêmes sentent qu'ils ne peuvent vivre à côté de ces malheureux, avant que tous ces procès soient terminés. Les cahiers des trois ordres ont chargé les députés de l'Alsace de demander que les Etats généraux prissent des précautions pour liquider ces créances : faites donc que nous puissions enfin dire à nos concitoyens que vous avez voulu venir à leur secours, et que l'Assemblée nationale n'est pas moins bien intentionnée pour eux que pour les Juifs.

Je vous propose donc de décréter que dans le délai d'un mois les Juifs d'Alsace donneront aux directoires de district du domicile de leurs débiteurs des états détaillés de leurs créances, tant au principal qu'en intérêt, et que les directoires de district prendront tous les renseignements nécessaires sur les moyens de libération des débiteurs, afin que sur l'avis motivé des directoires de département, le corps législatif puisse statuer sur les moyens de liquider ces créances.

Ce sera le seul moyen de calmer cette classe nombreuse et malheureuse qui vit sous l'oppression usuraire des Juifs. Elle verra qu'on s'est occupé de son sort. Les Juifs sont en ce moment en Alsace créanciers d'environ 12 à 15 millions, tant en capital qu'en intérêts, de cette classe du peuple. Si l'on considère que la réunion des débiteurs ne possède

pas 3 millions, et que les Juifs ne sont pas gens à prêter 15 millions sur 3 millions de vaillant, on sera convaincu qu'il y a au moins sur ces créances 12 millions d'usure. Les Juifs disent eux-mêmes que si on leur donnait 4 millions pour la totalité de ces créances, ils seraient fort contents. Par le moyen que je vous propose, on connaîtra la véritable valeur des créances, et on donnera ce qu'il sera possible de donner. Sans cela, vous aliénez les esprits contre votre constitution. Voyez cette Assemblée, dira-t-on, elle a tout fait pour des usuriers, et elle n'a pas pensé à nous tirer de nos malheurs.

Les états dont il est question seront très faciles à faire ; car les Juifs avaient déjà été obligés de les fournir à la ci-devant cour souveraine de Colmar, et les deux tiers de ce travail sont faits.

Je suis obligé d'employer dans ma rédaction l'expression de classe du peuple, qui est actuellement très peu sonore, mais qui se trouve dans les anciens règlements relatifs à cette espèce de créance.

Voici le projet de décret que je propose :

« L'Assemblée nationale décrète que, dans le mois, les Juifs de la ci-devant province d'Alsace donneront aux directoires des districts du domicile des débiteurs l'état détaillé de leur créance, tant en principal qu'en intérêt, sur les particuliers non-Juifs dénoncés dans les anciens règlements de la ci-devant classe du peuple de la même province ;

» 2° Que les directoires de district prendront aussitôt tous les renseignements nécessaires pour constater les moyens connus des débiteurs pour acquitter ces créances, qu'ils feront passer ces renseignements avec leur avis sur le mode de liquider aux directoires des départements des haut et bas Rhin ;

» 3° Que les directoires des départements du haut et bas Rhin donneront sans délai leur avis sur le mode de liquidation, communiqueront cet avis aux Juifs et l'enverront, avec les observations de ces derniers, au corps législatif, pour être statué ce qu'il appartiendra ».

Ce projet de décret est adopté.

La rédaction de M. Duport, amendée par MM. Broglie et Prugnon, est décrétée en ces termes :

« L'Assemblée nationale, considérant que les conditions nécessaires pour être citoyens français sont fixées par la Constitution, et que tout homme qui, réunissant lesdites conditions, prête le serment civique et s'engage à remplir tous les devoirs que la Constitution impose, a droit à tous les avantages qu'elle assure ;

» Révoque tous les ajournements, réserves, exceptions insérés dans les précédents décrets, relativement aux individus juifs qui prêteront le serment civique, qui sera regardé comme une renonciation à tout privilège et exemption précédemment introduite en leur faveur ».

M. DUBOIS-CRANCÉ. — Je demande que, d'après les mêmes principes, il soit décrété que les nègres seront libres du moment où ils entreront en France.

M. LANJUINAIS. — Cette loi qui subsistait autrefois était toujours violée au moyen de privilèges qu'on obtenait à l'amirauté : il importe de la rétablir.

M. DANDRÉ. — Je demande qu'en général il soit décrété « que tout homme qui atteindra le territoire français demeurera irrévocablement libre ».

La proposition de M. Dandr  est adopt e.

M. EMMERY. — Je demande que, nonobstant l' nonciation du principe  tabli par la d lib ration pr c dente, il soit formellement d cr t  que tout homme, de quelque couleur, de quelque origine, de quelque pays qu'il soit, sera libre et jouira des droits de citoyen actif en France, s'il r unit d'ailleurs les conditions requises par la Constitution.

La proposition de M. Emmer  est adopt e (1).

Ainsi les Juifs entra n rent   leur suite les N gres ; et la France, renversant ses fronti res, devint la terre promise de la libert , tout au moins juda que. Par une cruelle ironie, le metteur en sc ne de cette idylle, Adrien Duport, fut le r dacteur du plan r volutionnaire de la « Terreur », dont tous les crimes furent pr par s par le Comit  de propagande de la Loge *Les Amis R unis* (2).

Adrien Duport,  crit Bertrand de Moleville, qui  tait peut- tre celui des membres de l'Assembl e qui avait le plus  tudi  l'histoire et la tactique de toutes les r volutions anciennes et modernes,  tait admis dans les conciliabules les plus secrets de cette faction philosophique, et s' tait charg  de la r daction des plans. Il y lut dans cette circonstance un m moire dans lequel il d peignit le caract re et discuta les int r ts de tous les souverains de l'Europe, de mani re   en conclure qu'aucun d'eux ne prendrait la moindre part   la r volution qui allait s'op rer en France, et dont il  tait aussi n cessaire que pressant de r gler la marche et de d terminer le but par un plan sagement combin . Il proposa alors celui qui, depuis longtemps, dit-il,  tait l'objet de ses m ditations. Ses principales bases  taient les m mes que celles qui furent adopt es dans la Constitution de 1791. Apr s de longues discussions sur ce m moire, M. de Lafayette, qui se trouvait aussi   ce

(1) *Eod. loc.*, p. 1.133.

(2) N. DESCHAMPS, *Les Soci t s secr tes et la Soci t *, II, p. 142. Cf. G. BORD, *La Franc-Ma onnerie en France des origines   1875*, I, 358.

Comité, s'il faut en croire Mirabeau, prit la parole et dit à Adrien Duport : « Voilà sans doute un très grand plan ; mais quels sont vos moyens d'exécution ? En connaissez-vous qui soient capables de vaincre toutes les résistances auxquelles il faut s'attendre ? Vous n'en indiquez aucun ». — « Il est vrai que je n'ai point encore parlé, répondit Adrien Duport, en poussant un profond soupir ; j'y ai beaucoup réfléchi... J'en connais de sûrs... Mais ils sont d'une telle nature que je frémis moi-même d'y penser, et que je ne pourrai me déterminer à vous les faire connaître, qu'autant que vous approuverez tous mon plan, que vous serez bien convaincus qu'il est indispensable de l'adopter, et qu'il n'y en a pas d'autre à suivre pour assurer non seulement le succès de la révolution, mais le salut de l'Etat ».

Après que l'Assemblée dont il avait ainsi excité la curiosité lui eut donné toutes les assurances, tous les éloges qu'il désirait, il feignit encore d'hésiter à s'expliquer. « Je n'oserai jamais, reprit-il sur le ton le plus hypocrite, vous proposer des moyens qui blesseront votre humanité. Hélas ! ils déchirent la mienne. Cependant, si vous exigez absolument... » — « Oui, oui, nous l'exigeons, lui répondirent ses auditeurs ». — « Eh bien, Messieurs, je vais vous obéir... Pour apprécier les moyens que je vais développer, il ne faut pas perdre de vue un seul instant la position affreuse dans laquelle nous nous trouvons... Des événements imprévus nous ont précipités, malgré nous, dans une révolution qui produira les plus grands malheurs, les plus grands crimes, qui nous entraînera tous, si nous ne nous hâtons pas de nous en emparer, pour la modérer et la circonscrire ; elle est trop avancée pour qu'on puisse la faire rétrograder. Ce serait perdre, peut-être pour jamais, l'occasion d'opérer les changements les plus avantageux. Or, *ce n'est que par les moyens de terreur qu'on parvient à se mettre à la tête d'une révolution, de manière à la gouverner.* Il n'y en a pas eu une seule, dans quelque pays que ce soit, que je ne puisse citer à l'appui de cette vérité. Il faut donc, quelque répugnance que nous y ayons tous, se résigner au sacrifice de quelques personnes marquantes ». Il fit pressentir que M. Foulon devait naturellement être la première victime, parce que depuis quelque temps, disait-il, on parlait beaucoup de lui pour le Ministère des Finances, et que tout le monde était convaincu que sa première opération serait la banqueroute. Il désigna ensuite l'intendant de Paris. « Il n'y a qu'un cri, dit-il, contre les intendants ; ils pourraient mettre de grandes entraves à la révolution dans les provinces. M. Berthier est généralement détesté : on ne peut pas empêcher qu'il soit massacré ; son sort intimidera ses confrères, ils seront souples comme des gants ».

Le duc de Laroche-foucault, philanthrope par inclination plus que par vanité, homme sans talent, mais non sans quelque instruction, voulant toujours le bien par principe, sans être capable de le faire, et

se prêtant au mal toujours par facilité, par le défaut absolu de toute espèce d'énergie, le duc de Larochehoucaut, dis-je, fut très frappé des réflexions d'Adrien Duport, et finit, comme tous les autres membres du Comité, par adopter le plan et les moyens d'exécution qu'il proposait. Des instructions conformes à ce plan furent données aux principaux agents du département des insurrections qui était déjà organisé, et auquel Adrien Duport n'était rien moins qu'étranger ; l'exécution suivit de près. Le massacre de MM. de Launay, de Flesselles, Foulon et Berthier, et leurs têtes promenées au bout d'une pique, furent les premiers effets de cette conspiration philanthropique. Ses succès rallièrent bientôt, et pour longtemps, les différents partis révolutionnaires qui commençaient à se défler les uns des autres, mais qui, voyant tous les obstacles aplanis par cette horrible mesure, se réunirent pour en recueillir le fruit. Je ne puis citer à l'appui de ce récit d'autre preuve, d'autre autorité que l'aveu fait au roi et à M. de Montmorin par Mirabeau, qui a raconté cette même anecdote à d'autres personnes, et notamment au président de Frondeville (1).

Cette page de 1791 est aussi de 1921.

Le plan révolutionnaire d'alors n'est que le plan bolcheviste d'aujourd'hui.

Souvenez-vous, disent les « Protocols » de la Révolution française, que nous appelons « la Grande » ; les secrets de sa préparation, étant l'œuvre de nos mains, nous sont bien connus (2).

Les Juifs peuvent ajouter : Ce sont les secrets de la préparation d'une révolution mondiale qui éclate en Russie et qui fermente dans tous les peuples.

Le grand moyen de 1793 fut la « Terreur ». Ce fut également l'arme favorite du bolchevisme.

Nous sommes la source d'une terreur universelle (3).

Cette terreur, que prônait Adrien Duport, s'est imposée par l'assassinat. Alors on pouvait compter les victimes : de nos jours, le nombre en est incalculable. Tel est, d'ailleurs, le mot d'ordre du plan judéo-maçonnique :

Pour mettre sous la botte la société des Gentils dans laquelle nous

(1) A.-F. BERTRAND DE MOLEVILLE, *Histoire de la Révolution de France*, IV, 182 ; Paris, Giguët, 1801.

(2) M^{re} JOUIN, « Protocols » des Sages de Sion, p. 50.

(3) *Kod. lib.*, p. 68.

avons si profondément enraciné la discorde et les dogmes de la religion protestante, des mesures impitoyables devront être introduites. De telles mesures montreront aux nations que notre puissance ne peut être bravée. Nous ne devons tenir aucun compte des nombreuses victimes qui devront être sacrifiées afin d'obtenir la prospérité future (1).

Que dire, enfin, de la société des XVIII^e et XX^e siècles ?

Des deux côtés nous trouvons des sectaires, des meneurs, des maximalistes, qui sont les entraîneurs, et des hésitants, des timides, des minimalistes, qui sont les entraînés. C'est d'eux que Bertrand de Moleville écrit :

A l'époque de la réunion des ordres, ces révolutionnaires philosophiques, qui, d'abord, ne voulaient que des réformes, furent d'abord aussi embarrassés qu'étonnés de la rapidité de leurs succès ; ils se virent engagés dans la grande révolution dont ils n'avaient pas conçu l'idée et devant laquelle leurs petits projets n'étaient plus que d'insignifiantes niaiseries. Cette entreprise les effraya. Tous les pouvoirs, toute l'autorité étaient à leur discrétion ; ils ne savaient ni ce qu'ils devaient en prendre, ni ce qu'ils devaient en laisser au roi, ni quel gouvernement établir ; ils craignaient la résistance des princes, l'opposition des deux premiers ordres et les secours que les puissances étrangères pouvaient fournir au roi (2).

A ces heures d'hésitation, il se trouve toujours un entraîneur, un Adrien Duport, dont le plan conduira le roi à la guillotine ; un Lénine et un Trotsky qui feront assassiner le tsar.

Mais les « deux premiers ordres » que redoutait la Loge des *Amis réunis*, qu'ont-ils fait ? Rien. Le plan judéo-maçonnique les avait déjà infectés du virus mortel du libéralisme « que les Juifs prêchent aux Gentils » (3). Ils croyaient aux bonnes paroles, aux concessions de détail, aux combinaisons politiques, au réveil écrasant des majorités en sommeil, à la toute-puissance du nombre d'un bloc royal décapité. Pauvres insensés ! Après avoir été les maîtres, ils étaient réduits en servage. Les Juifs des « Protocols », qui se vantent d'avoir fait la « Grande Révolution » et de préparer le « Grand Soir »,

(1) *Eod. lib.*, p. 97.

(2) BERTRAND DE MOLEVILLE, *lib. cit.*, IV, 181.

(3) M^{re} JOUIN, « *Protocols* » des *Sages de Sion*, p. 102.

ne craignent pas d'appliquer à ces libéraux de tous les siècles la comparaison du Christ que nous rappelions tout à l'heure :

Les Gentils sont comme un troupeau de moutons, — nous sommes les loups. Et savez-vous ce que font les moutons lorsque les loups pénètrent dans la bergerie ? Ils ferment les yeux. Nous les amènerons à faire de même, car nous leur promettrons de leur rendre toutes leurs libertés, après avoir asservi tous les ennemis du monde et obtenu la soumission de tous les partis. J'ai à peine besoin de vous dire combien de temps ils auront à attendre le retour de leurs libertés (1).

Les Juifs, les Maçons et Napoléon I^{er}

Les catholiques avaient perdu leurs libertés, elles furent l'héritage des Juifs. Ce n'est pas, cependant, que le décret d'émancipation du 27 septembre 1791 eût opéré la fusion d'Israël avec la société qui l'acceptait sur ce pied d'égalité. Après M. Bernard Lazare, l'abbé Joseph Lémann constate que le Juif demeura toujours Juif et que sa conscience privée ou nationale est éternellement pétrie, après comme avant sa nationalisation, dans le creuset de ses préceptes talmudiques.

De leur autorité privée, écrit-il, les rabbins ont ajouté et surajouté à la Loi de Moïse, et ces amas d'additions sont devenus des fatras inextricables : leur réunion compose le *Talmud*, rempli de décisions où l'Esprit de Dieu est absent, d'un pêle-mêle de choses encombrantes, et de ridicules et interminables subtilités. Les rabbins n'ont-ils pas décoré ces additions du nom de « haïe » à la Loi, comme s'ils avaient reçu mission de la protéger. Hélas ! jamais dénomination n'a été mieux trouvée, mais avec une signification lugubre. Les pauvres Juifs ont été littéralement clôturés, emprisonnés par cette haie, eux qui avaient joui des grandes avenues de la *Bible*. Ah ! certes, le *Talmud* n'est pas un rempart d'aubépine en fleurs, mais bien plutôt une haie hérissée, impénétrable, favorable aux serpents, aux vols, aux rapines, et derrière laquelle des décisions dangereuses ont pu se prendre en haine du christianisme. Si cela n'est pas, pourquoi les Papes et les Rois très chrétiens auraient-ils si souvent ordonné la destruction des exemplaires du *Talmud* ?

Où, — pour en revenir à la circonspection persistante des chrétiens et des juifs malgré le décret libérateur et fraternel de 1791, — elle s'explique par le maintien de la détestable haie, les broussailles en étant toujours aussi inextricables et aussi dangereuses. Les gens qui vivent

(1) *Eod. lib.*, p. 82.

dans les broussailles, derrière les haies, sont exposés, presque malgré eux, à des métiers peu honorables, comme les bohémiens ; ainsi en était-il des Juifs derrière leur *Talmud*, même après l'émancipation de 1791 ; est-il étonnant que, de leur côté, les chrétiens ne se soient guère souciés d'avoir commerce avec des gens qui n'avaient rien répudié de leur défiance et de leurs habitudes ? Voilà la vraie cause de la circonspection mutuelle (1).

Dans cet ouvrage, l'abbé Lémann étudie l'œuvre d'organisation que Napoléon I^{er} tenta pour les Juifs, œuvre qui ne rentre pas dans notre cadre. Mais nous tenons à consigner l'aveu qui termine cette étude :

Voici la culpabilité : ils sont allés demander du secours aux sociétés secrètes.

Il est hors de conteste aujourd'hui que les sociétés maçonniques ont eu leur main dans les revers de Napoléon, après l'avoir aidé dans ses triomphes. « Durant la première partie de son règne, jusqu'en 1809, Napoléon rencontra dans tous les pays qu'il envahissait un appui énergique de la part des Loges maçonniques, et plus d'une fois son génie militaire fut aidé par la trahison des chefs qu'il combattait » (2). Ensuite les Loges se retirèrent de lui, lorsqu'elles comprirent que le despotisme impérial se concentrait tout entier dans une ambition personnelle et des intérêts de famille, et que la Maçonnerie n'avait été pour lui qu'un instrument. Dès ce moment, le combat contre le César infidèle (3) fut décidé ; le Tugendbund en fut l'expression (4), mot allemand qui signifie lien de vertu.

Or, les Juifs avaient été les complices des sociétés secrètes dans les triomphes de Napoléon : « A Franfort et dans toute l'Allemagne, raconte un historien illustre, les Juifs l'acclamaient comme le Messie, tant ils avaient conscience du renversement de l'édifice social chrétien qui s'accomplissait par ses armes » (5).

N'ont-ils pas été les complices des mêmes sociétés secrètes, lorsque celles-ci se retournèrent contre leur idole ? En effet :

(1) Abbé J. LÉMANN, *Napoléon I^{er} et les Israélites*, p. 7 ; Paris, Lecoffre, 1894.

(2) DESCHAMPS, *Les Sociétés secrètes*, t. II, liv. II, ch. VII, n° 6 : « La Révolution à cheval et ses complices en Europe ».

(3) « L'Ordre maçonnique considérait l'empereur Napoléon I^{er} comme un instrument destiné à renverser toutes les nationalités européennes ; après ce gigantesque déblai, il espérait réaliser plus facilement son plan d'une république universelle ». *Ibid.*

(4) *Id.* n° 7 : « Napoléon abandonné par les Sociétés secrètes, 1809-1815 ».

(5) JANSSEN, *Zeitund Lebensbilder*, 3^e édit., Harder, Fribourg, p. 23.

Il y a une coïncidence de dates, à charge.

Le décret de Napoléon contre les Juifs, décret qui les a tant exaspérés, qualifié par eux d' « infâme », est de 1808 ;

Et le décret des sociétés secrètes qui déclare Napoléon abandonné est de 1809(1).

Cette coïncidence de dates s'explique par celle des rancunes :

« Il nous a trompés ! » hurlait-on flévreusement dans les Loges ;

« Il a trompé tout le monde, comment aurait-il tenu parole aux Juifs ? », écrira, au nom de ses coreligionnaires, l'historien juif Graetz(2).

En gens habiles et prudents, les Juifs chargèrent les Loges de leurs rancunes et des représailles à exercer. Ce n'était pas la première fois que les Loges et les Juifs se rencontraient la main dans la main. Quand la Constituante, en 1790-1791, s'attardait et se refusait presque à promulguer le décret d'émancipation en faveur des Israélites, ceux-ci s'adressèrent aux Loges qui envoyèrent les faubourgs de Paris appuyer à l'Assemblée leurs amis les Juifs(3) ; maintenant qu'il s'agit non de faire rapporter (on n'oserait !) mais de punir un décret d'exception, les Loges se montrent encore de bonne composition.

Ainsi s'explique cet enchaînement historique :

En 1808, le décret de Napoléon et la colère des Juifs ;

En 1809, le décret des Loges et la volte-face contre Napoléon(4).

(1) DESCHAMPS, *Les Sociétés secrètes*, t. II, liv. II, ch. VII, n° 7 : « Napoléon abandonné par les Sociétés secrètes, 1809 ». — CANTU, *Hist. univ.* t. XVIII, p. 287.

(2) GRAETZ, *Histoire des Juifs*, t. XI, p. 302.

(3) *La Prépondérance juive*, première partie ; ses origines, chap. VI et VII.

(4) Abbé LÉMANN, *lib. cit.*, p. 302. — Cf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 271-289 ; Paris, Plon, 1894. — Albert LEMOINE, *Napoléon I^{er} et les Juifs* ; Paris, Fayard, 1900. — A. de BOISANDRÉ, *Napoléon antisémite* ; Paris, librairie antisémite, 1900.

Le chancelier Pasquier fut nommé, avec MM. Molé et Portalis, commissaire dans l'affaire des Juifs, sous le Premier Empire.

M. Molé, président, était hostile aux Juifs. « L'Empereur, écrit le chancelier Pasquier, lui commanda un travail sous le titre : *Recherches sur l'état politique et religieux des Juifs depuis Moïse jusqu'au temps présent*. Ce travail ne s'était pas fait attendre et il avait été inséré en entier au *Moniteur* où il occupait dix-huit colonnes ; c'était un acte d'accusation contre la nation juive, dans lequel il était établi que l'usure n'était point née des malheurs du peuple juif, ainsi qu'on avait trop souvent affecté de le croire, qu'elle était non seulement tolérée, mais même commandée par la loi de Moïse et par les principaux docteurs qui l'avaient interprétée ; que cette prescription du législateur hébreu avait eu pour objet de compléter la séparation entre son peuple et les autres nations ; que dès lors on devait regarder le vice de l'usure comme inhérent au caractère de

Qui pourrait dire aujourd'hui combien la guerre de 1914 et la paix de 1919 couvrent de trahisons juives ?

Les Loges Judéo-Maçonniques aux Etats-Unis

Au reste, la fusion, inexistante entre les Juifs et les Etats chrétiens, était secrètement scellée dans les Loges entre Juifs et Maçons.

Un article récent du *Masonic Observer* (1) rappelle la découverte, dans sa jeunesse, en 1839, par N. H. Gould, devenu plus tard le Vénérable de la Loge Saint-Jean, à Newport, d'un document qui prouverait que la Maçonnerie fut importée aux Etats-Unis par des juifs hollandais, dans la seconde moitié du

tout vrai Juif, et comme tellement enraciné que nulle puissance au monde ne parviendrait jamais à l'en extirper ».

Nous avons renoncé à donner en appendice ce rapport de M. Molé qui n'ajoute rien à notre travail sur les Juifs dans notre précédente étude.

MM. Portalis et Pasquier étaient au contraire favorables aux Juifs. Ceux-ci n'y furent pas insensibles, et nous lisons, non sans étonnement, les lignes suivantes dans les *Mémoires* du chancelier : « Un jour l'expansion de leur reconnaissance alla jusqu'à un point qu'il me serait difficile d'oublier. C'était à la suite d'une des conférences où M. Molé avait été plus amer encore que de coutume et où je m'étais efforcé de détruire le mauvais effet de quelques-unes de ses paroles. Plusieurs d'entre eux vinrent me trouver le lendemain, et ne sachant comment m'exprimer leur gratitude, ils finirent par m'assurer qu'avant qu'il fût six mois, il n'y aurait pas jusqu'à leurs frères de la Chine qui ne sussent ce que tous les Juifs me devaient de reconnaissance pour le bien que je leur voulais faire, et pour l'excellence de mes procédés envers eux.

« Cette phrase m'a toujours semblé fort remarquable en ce qu'elle manifeste jusqu'à quel point ces hommes, répandus sur la surface du monde, à des distances si grandes, vivant sous des cieux si différents, et au milieu de mœurs dissemblables, conservent de rapports entre eux, s'identifient aux intérêts les uns des autres et sont animés d'un même esprit. En vérité, quand on compare les résultats de toutes les législations anciennes et modernes avec ceux de la législation de Moïse, on est frappé de stupéfaction en voyant combien la force des liens politiques et religieux, dont il a su enlacer son peuple, a été grande, puisqu'une dispersion de vingt siècles n'a pu les rompre ».

La réflexion du chancelier n'est que trop fondée, la solidarité mondiale des Juifs n'est que trop réelle. M. Pasquier ne se doutait pas du serpent symbolique.

(1) *Masonic Observer* (de Minneapolis, Minnesota), 26 mars 1921, p. 1.

XVII^e siècle, vers 1658 (1). L'auteur de l'article termine en disant :

Les preuves de l'authenticité de ce document semblent avoir été jugées suffisantes par la Grande Loge du Massachusetts dans son enquête de 1870, ainsi que par J. I. Gould du Connecticut, qui, dans son manuel intitulé *Guide to the Chapter*, publié en 1868, accorde au Rhode-Island soixante-dix ans de priorité maçonnique sur le Massachusetts. Aucun fait n'a été apporté jusqu'à ce jour qui soit de nature à faire douter de la découverte de N. H. Gould, ou qui permette d'attaquer l'authenticité de ce document.

Le libellé du document et les noms qu'il contient ont dû être relevés dans *l'Histoire de la Maçonnerie*, publiée par une société de Boston (2). Cet accord des divers Maçons américains prouve tout au moins l'existence d'une fusion judéo-maçonnique dès l'origine de l'Ordre aux Etats-Unis.

(1) Nous lisons dans R. Freke GOULD (*The History of Freemasonry*, IV, 416 ; New-York, J. C. Yorston, 1889) :

« Thomas Oxnard, Grand Maître provincial de Boston, accorda, le 24 décembre 1749, une charte pour la fondation d'une loge à Newport ; il en conféra la maîtrise à Caleb Philips. C'est ainsi que fut introduite la Maçonnerie dans cet Etat, autant que nous avons de preuve tangible. Il y a une tradition qui fait remonter à une date plus ancienne son existence à Newport, et on montre encore la maison dans laquelle, d'après cette tradition, les Maçons se sont réunis pendant un très grand nombre d'années. Bien qu'il soit probable que ladite tradition ne soit pas sans fondement, elle ne contient pas d'autre détail ».

(2) *History of Freemasonry and Concordant Orders*, p. 250 (Boston 1907) :

« *Rhode-Island*. — Parmi les très nombreuses traditions qu'on rapporte au sujet de l'introduction de la Franc-Maçonnerie dans les Etats de la Nouvelle Angleterre, il en est une mentionnée par le Révd. Edward Pecterson, dans son *Histoire du Rhode-Island et de Newport*, à savoir que pendant le printemps de 1658, Mordecai Campannell, Moses Peckecock, Lévi et d'autres, en tout quinze familles arrivèrent à Newport, venant de Hollande. Ils apportèrent avec eux les trois premiers grades de Maçonnerie et les travaillèrent dans la maison de Campannell, et continuèrent de le faire, ainsi que leurs successeurs jusqu'à l'année 1742. Des documents corroborant ce qui précède se seraient trouvés dans la possession du F.^r Nathaniel H. Gould, jadis de Providence et actuellement du Texas. On dit que les termes employés dans le document sont les suivants :

« Le (jour et mois effacés) 1656 (le dernier chiffre pourrait être un 8), nous nous réunîmes dans la maison de Mordecai Campannell, et après la synagogue, nous donnâmes à Ab^m Moses les grades de Maçonnerie ». (L'orthographe anglaise est archaïque).

D'ailleurs, des renseignements plus précis et du plus haut intérêt nous sont fournis par l'ouvrage de Samuel Oppenheim : *Les Juifs et la Maçonnerie aux Etats-Unis avant 1810*. Cet opuscule a pour but de prouver : 1° que la Maçonnerie américaine est une institution complètement juive ; 2° que l'immigration juive aux Etats-Unis a été, surtout dans les premiers temps, une immigration maçonnique. Voici l'introduction, avec les notes de l'auteur :

Dans un article du *Monthly Magazine* (revue mensuelle), Moore, t. XV, p. 183 (Boston, avril 1856), l'éditeur, commentant les opinions religieuses de plusieurs ministres juifs, a pris occasion de faire les remarques suivantes sur ce qui avait été dit par feu M. M. Noah.

Nous avons appris que le Docteur Noah était maçon, mais nous ne savons pas comment cela s'est fait (1).

Etant donné ses vues libérales, il n'y avait certainement rien dans la Maçonnerie qui pût lui inspirer de la réserve. Un grand nombre des plus éminents de ses frères juifs occupaient de son temps des charges élevées et honorables dans la Fraternité. Les Grandes Loges du Massachusetts, du Rhode-Island, de New-York et de la Louisiane et peut-être quelques autres ont, à différentes époques, élevé des membres distingués de la religion juive à la dignité de Grands-Maitres. C'étaient des gentlemen, des Maçons aux vues larges, à l'esprit libéral qui, par l'exercice de l'esprit de tolérance et la façon courtoise dont ils accueillaient ceux qui différaient d'eux dans les affaires de conscience, avaient su s'attacher leurs frères chrétiens. Ils avaient puissamment contribué à élever la position sociale de ceux qui leur étaient unis par les liens du sang.

Sur la même ligne que la première partie de ce passage on peut mettre un article éditorial publié par le Docteur Isaac M. Wise (2) dans la revue *The Israelite*, 3 avril 1855 :

(1) M. M. NOAH a été admis comme membre de la Loge *Independent Royal Arch.*, n° 2, à New-York, en 1825. Cf. *By-laws and List of Members of that Lodge*.

(2) Le D^r Wise était Maçon. Cf. *Reminiscences of Isaac M. Wise*, par le Revd. David PHILIPSON, p. 264. — Nous lisons dans « PREUSS », *Etude sur la Franc-Maçonnerie américaine*, p. 257 : « En ce qui concerne le Temple de Salomon, les remarques du D^r Mackey sont certainement intéressantes : « En Maçonnerie, dit-il, le temple de Salomon a joué un rôle des plus importants. Il fut un temps où tout écrivain maçonnique admettait, sans hésiter, que la Maçonnerie y reçut sa première organisation ; que là, Salomon, Hiram de Tyr et Hiram Abif présidèrent en qualité de Grands Maitres des Loges qu'ils avaient établies ; que là les degrés symboliques furent institués ainsi que les systèmes d'initiation, et que, depuis cette

« La Maçonnerie est une institution juive dont l'histoire, les devoirs, les mots de passe, les explications sont juifs du commencement à la fin, à l'exception d'un seul grade secondaire et de quelques mots dans la formule du serment » (1).

Dans un autre article éditorial (17 août 1855), le Docteur Wise disait :

« La beauté et l'orgueil de la Maçonnerie consistent dans son caractère universel, dans son but de fraternisation de l'espèce humaine et dans ce qu'elle est exempte des éléments qui ont été des causes efficaces de haine, de persécution, de fraude et de barbarie brutale ».

Que la connexion des Juifs avec la Maçonnerie dans les premiers temps de l'Histoire des Etats-Unis eût été avantageuse pour eux, aussi bien que profitable au progrès de l'Ordre, cela est probablement vrai, bien que les historiens juifs n'aient écrit que peu de choses à ce sujet. L'examen des diverses publications qu'on a pu se procurer ici se rapportant à la Franc-Maçonnerie révèle les noms de Juifs qui ont été souvent mentionnés dans des ouvrages traitant de leur race et qui ont été des hommes représentatifs dans leurs Etats respectifs. On trouve

époque jusqu'à nos jours, la Franc-Maçonnerie a traversé tranquillement le cours du temps dans une succession ininterrompue et sous une forme toujours la même. Mais la méthode moderne de recherche historique a balayé cet édifice élevé par l'imagination, d'une main aussi brutale et d'un effort aussi puissant que l'a fait le roi de Babylone démolissant le temple sur lequel tout cela reposait. Aucun écrivain soucieux de sa réputation d'historien critique ne voudrait essayer de défendre cette théorie. Cependant, elle a fait son œuvre. Durant la longue période dans laquelle l'hypothèse tenait lieu de fait, son influence s'est exercée à couler la Maçonnerie dans un moule étroitement relié à toutes les particularités du Temple de Salomon et aux événements dont il fut le théâtre. Si bien que presque tout le symbolisme de la Franc-Maçonnerie dérive encore aujourd'hui du « Temple du Seigneur » à Jérusalem. Entre eux, le lien est si étroit qu'on ne saurait essayer de les séparer l'un de l'autre sans compromettre l'avenir de la Maçonnerie. Chaque Loge est et doit être un symbole du Temple juif ; chaque Maître sur son siège représente le roi juif, et tout maçon personnifie l'ouvrier juif.

« Il en doit être ainsi, continue-t-il, tant que durera la Maçonnerie. Nous devons accepter les mythes et les légendes qui la rattachent au Temple, non pas, certes, comme des faits historiques, mais comme des allégories ; non pas comme des événements réels, mais comme des symboles, et nous devons prendre ces allégories et ces symboles pour ce que leurs créateurs ont voulu qu'ils fussent : comme les bases d'un système de morale ».

(1) La Maçonnerie se rejoint encore aux Juifs par la Kabbale. Le fameux F. Albert Pike, aidé par un bon nombre de Maçons, chercha à développer le Kabbalisme aux Etats-Unis dans le Rite Ancien et Accepté. Cf. *Le Cabbalisme dans la Maçonnerie*, par le Révd. CONEY-CRUMP, *New-Age*, septembre 1920, p. 425.

leurs noms dans des listes de membres de Loges et de Grandes Loges d'un grand nombre des treize Etats primitifs. Toutefois, ils ne formaient qu'une infime minorité dans le petit nombre des Loges auxquelles ils étaient affiliés. Parmi leurs compagnons (de Loge) ou les gens avec lesquels ils étaient mis en relation par l'intermédiaire de la Maçonnerie se trouvaient des hommes éminents dans les affaires de la nation. On sait que plusieurs Juifs faisaient partie de la Loge à laquelle appartenait le gouverneur Oglethorpe de la Géorgie. Il y avait un Juif, comme on le verra plus loin dans la Loge dont Washington était membre, comme il y en avait plusieurs dans celle à laquelle appartenaient Edmund Randolph et John Marshall de la Virginie et De Witt Clinton de New-York, Juifs qui furent tous Grands-Maitres de leurs Grandes Loges respectives. On rencontre des noms de non-Juifs éminents mêlés aux noms des Juifs dans les listes de membres des Loges du Rhode-Island, de la Pensylvanie et de la Caroline du Sud. Les rapports des Juifs avec l'Ordre les mettaient naturellement en contact plus direct avec leurs F.^x chrétiens ; le respect et l'estime avec lesquels on traitait individuellement les membres de la race étaient tout à l'avantage de leurs coreligionnaires pris en masse. On peut suivre les rapports des Juifs avec la Maçonnerie dans les lettres écrites au Président Washington, en 1790, par les Congrégations juives de Newport, de New-York, de Philadelphie, de Richmond et de Charleston, attendu qu'un grand nombre des membres de ces Congrégations étaient Maçons, comme Washington lui-même.

On dit que la Franc-Maçonnerie fut établie comme institution régulière dans les colonies par le moyen des Loges légalement constituées, tirant leur autorité de la Grande Loge d'Angleterre, vers l'année 1727, quoique antérieurement à cette date elle ait pu être pratiquée sans qu'on se souciât d'avoir un titre, une charte. L'œuvre actuelle de l'Ordre, en tant qu'organisation américaine indépendante, ne commença toutefois que pendant et après la Révolution, quand la République des Etats-Unis commença à vivre. Selon un écrit, qui confirme une tradition que les historiens maçonniques se refusent à admettre, la tenant pour insuffisamment établie, alors qu'ils acceptent en d'autres cas des traditions comme faisant autorité, on peut dire que les Juifs ont eu l'honneur d'être parmi les premiers, sinon les premiers, à travailler les grades de la Maçonnerie dans ce pays-ci, après les avoir apportés avec eux lors de leur arrivée dans le Rhode-Island, en 1658. Ce sujet sera discuté plus loin.

Le résultat des recherches limitées que l'auteur a été à même de faire parmi les documents imprimés qui se trouvent dans la Bibliothèque de la Grande Loge, au Masonic Hall, de New-York, et dans la Bibliothèque Astor, Université de Colombie, à Lenox, enfin dans les Bibliothèques de la Société historique de New-York, a été coordonné dans ce travail, qui n'a pas la prétention d'être complet.

C'est dans les Etats de Rhode-Island, de Virginie, de la Caroline du Sud, de New-York et de Pensylvanie, où ils s'étaient établis en grand nombre, que les Juifs déployèrent, dans la dernière partie du XVIII^e siècle, la plus grande activité dans la Maçonnerie. Les noms de beaucoup de membres influents de Congrégations juives de ces Etats figurent dans les listes des membres des Loges maçonniques. Le Massachusetts, le Maryland, la Caroline du Nord et la Géorgie fournissent aussi la preuve qu'ils furent dès les premiers temps en rapport avec l'Ordre. Il est également question de Juifs dans le New Jersey, le New Hampshire, le Connecticut et le Delaware où ils n'étaient pas établis en grand nombre. Les documents imprimés du Maine et du Vermont ne portent aucun nom de Juifs-Maçons, ce dont on ne pourrait tirer une conclusion certaine qu'il n'y en eut pas (1).

Après cette *Introduction*, l'auteur passe en revue les divers Etats de l'Union, indique l'époque et les circonstances de l'entrée des Juifs dans les Loges et conclut ainsi : :

L'examen de ce que nous avons rapporté ici montre qu'il est probable que les Juifs furent les premiers qui introduisirent la Franc-Maçonnerie dans les colonies, et que la période de leur plus grande activité comme Maçons dans l'histoire des commencements de la République se place entre 1780 et 1810. Les Juifs dont il est fait mention dans le présent travail étaient des hommes de valeur et de caractère qui se distinguèrent dans les Annales juives de la Jeune Amérique. Sans aucun doute, leur connexion avec l'Ordre maçonnique fut avantageuse à leurs coreligionnaires comme à eux-mêmes ; elle les mit en rapport avec bien des gens qui n'étaient pas de leur race, qui occupaient une haute situation dans la vie officielle et civile du pays, et qui étaient également membres de la Fraternité. Presque tous faisaient partie des Congrégations juives des villes où ils résidaient. Bien qu'il ne soit pas soutenu qu'à raison de leur qualité de Maçons ils travaillèrent aux adresses envoyées par leurs diverses congrégations à Washington, en 1790, néanmoins les faits exposés ici permettent fort bien d'accepter l'hypothèse que leur affiliation à l'Ordre leur inspirait doublement le désir de participer à la bienvenue souhaitée au chef de la nation qui était Franc-Maçon comme eux. Un fait singulier et qui mérite d'être mis en relief, c'est qu'à Newport, le Vénérable de la Loge, un Juif, prononça, au nom de la Loge, la première allocution maçonnique adressée à Washington comme Président, en même temps qu'il parla au nom de sa congrégation. Un grand nombre des membres des congré-

(1) *The Jews and the Masonry in the United States before 1810* by Samuel OPPENHEIM, Mémoire de la Société historique juive américaine, n° 19 (1910), New-York. Brochure in-12 de 94 pages.

gations juives de New-York, Philadelphie, Richmond, Charleston et Savannah, qui firent parvenir des adresses à Washington, étaient également des Maçons. Beaucoup parmi les Maçons-Juifs dont il a été fait mention servirent dans l'armée et se rencontrèrent probablement avec Washington, échangeant avec lui le salut maçonnique. Quelques-uns d'entre eux furent aides de camp dans son état-major. Beaucoup occupèrent des charges publiques.

Le nombre des Juifs dans notre histoire primitive fut relativement faible. En dehors de l'indication concernant le Rhode-Island au xvii^e siècle, nous avons vu qu'ils furent attachés à l'Ordre dès sa réapparition en Amérique, vers 1727, et avant la Révolution. Parmi eux, nous trouvons des noms bien connus : Daniel et Moïse Nunes (1733-1734) ; David Nunes et Abraham Sarzedas, en Géorgie (1757) ; Isaac Da Costa (1753), en Caroline du Sud ; Jonas Philips et Aaron Hart (1760) ; Moïse M. Hays (1768) ; Myer Myers et Isaac Moïse (1769), à New-York ; Moïse Isaacs et Isaac Isaacs (1760), David Lopez (1762), Jacob Isaacs et Moïse Lopez (1763), Isaac Elizer (1765), dans le Rhode-Island ; Salomon Pinto et Ralph Isaacs (1765), au Connecticut ; Isaac Salomon (1762) et Abraham Franks (1772), en Pensylvanie ; Daniel Barnett (1765) et Jacob Hart (1773), au Maryland ; Hezekiah Levy, avant 1771 dans la Virginie... Parmi les Grands Maîtres, citons Moïse M. Hays, dans le Massachusetts (1788-1792) ; Moïse Seixas, dans le Rhode-Island (1802-1809), et Salomon Jacobs, dans la Virginie (1810-1813). Beaucoup furent Grands Trésoriers et occupèrent d'autres charges éminentes dans les Grandes Loges(1).

(1) La page 94, qui termine ce mémoire, contient la note suivante sur un des réformateurs de la Maçonnerie, le F.^{.^e} Laurence Dermott, auteur de l'*Ahiman Rezon*, et sur le F.^{.^e} Léon. Nous croyons utile de reproduire cette note :

« Hughan a soutenu qu'il était peu probable que les Juifs aient encouragé l'Ordre au xvii^e siècle. Néanmoins, il y a dans un ouvrage du xviii^e siècle, qui a beaucoup de crédit, une allusion à un Juif du xvii^e siècle qui est qualifié du titre de « F.^{.^e ». Laurence Dermott, dans son livre *Ahiman Rezon*, parle du rabbin Jacob Jehudad Léon, d'Amsterdam, surnommé Temple, à cause d'un beau modèle du Temple de Salomon qu'il exécuta. Dermott parle du « savant hébraïste, architecte et frère », et dit qu'il a vu, en 1759, le dessin original de l'écu armorié, dont fait usage aujourd'hui la Grande Loge d'Angleterre, dessiné par Léon et décrit par Dermott. (Cf. *Jewish Encyclopedia*, au mot Léon, t. VIII, p. 2, et *Transactions of the Jewish Historical Society of England*, t. II, p. 156). Léon était en Angleterre avant 1678 ; il était collègue du rabbin hollandais Manassé-ben-Israël, qui était aussi en Angleterre avant 1658. Ce dernier était un collègue du rabbin Isaac Aboab d'Amsterdam, dont parle Gould, mais sans donner de référence. Hughan lui-même semble avoir regardé Léon comme étant en rapport avec l'Ordre, car il fit présent à la Grande Loge de New-York pour sa collection d'antiquités maçonniques, cataloguée en 1905, de}

Dès l'origine, la Maçonnerie américaine fut donc enjuivée. Un article de Friedrich Wichtl : *La Juiverie dans la Maçonnerie américaine* (1), prouve amplement que cette alliance est plus resserrée que jamais. Toutefois, une telle statistique ne peut s'établir que sur place d'une manière précise et inattaquable ; nous en laissons le soin au *Dearborn Independent*.

Dans son chapitre sur la Maçonnerie américaine, le F. Reghellini de Scio cite une prière maçonnique pour la réception d'un israélite. Elle fournit une nouvelle preuve de l'union des Juifs et des Maçons aux Etats-Unis, si étroite, au dire de cet auteur, « qu'on ne finirait pas si l'on voulait récapituler tous les rapprochements entre les Juifs et les Maçons » (2). Voici cette prière :

Seigneur, tu es excellent dans la vérité, il n'y a rien de grand en comparaison de toi, à toi seul est dû hommage et bénédiction pour toutes les œuvres sorties de tes mains depuis l'éternité.

Guide-nous dans la vraie science de la Maçonnerie. Nous t'en supplions par les malheurs d'Adam, ton premier homme ; par le sang d'Abel, l'un de tes saints ; par la science de Seth à laquelle tu applaudis ; par le pacte de Noé, constructeur de l'Arche, par l'œuvre duquel il t'a plu de sauver les rejetons de tes bien-aimés ; nous te conjurons, enfin, de ne point nous confondre avec ceux qui ignorent les statuts et les mystères de la Cabale secrète.

Mais exauce-nous, et fais en sorte que celui qui dirige cette Loge soit doué de sagesse pour nous instruire et nous expliquer les mystères les plus cachés, comme fit jadis Moïse, notre Saint Frère, dans sa Loge, à Aaron, à Eléazar, et à Sthamar, fils d'Aaron, et aux septante anciens d'Israël ; et fais que nous puissions apprendre, comprendre et garder purs et intacts, jusqu'à la fin de notre vie, les commandements du Très-Haut et nos Saints Mystères. Amen, Seigneur (3).

photogravures d'objets mentionnés par Dermott, dans son *Ahiman Rezon*, et, parmi ces gravures, d'un portrait du rabbin Léon, fait en 1641, et d'illustrations d'un modèle du Temple de Salomon dessiné par ce Rabbin. Voir aussi sur Léon et Dermott les *Ars Quatuor Coronatorum*, t. XII-XIII, p. 150 et suiv.

(1) Dr Friedrich WICHTL, *La Juiverie dans la Maçonnerie américaine, d'après les sources franc-maçonniques officielles*. Article paru dans la *Neue Reich* du 10 avril 1920, p. 559.

(2) F. M. R. de S., *La Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptienne, juive et chrétienne*, II, 188 ; Paris, F. Dondey-Dupré, 1833.

(3) F. M. REGHELLINI DE SCIO, *lib. cit.*, II, 194.

Les commandements et les mystères des Juifs sont maintenant dans le *Talmud*, le *Zohar*, le *Schulchan Aruch* et le *Kahal*, et fort habilement dilués dans la Maçonnerie.

Les Loges Judéo-Maçonniques en Europe

Dans l'Ancien Monde, où la Maçonnerie spéculative prit forme, les Juifs entrèrent plus tardivement dans les Loges. Il leur suffisait, au reste, d'être pour une large part les promoteurs occultes de l'organisation des Sociétés secrètes, d'y avoir une influence susceptible d'obtenir d'elles et par elles leur émancipation, et de déclancher, à l'aide de cette mobilisation gigantesque de toutes les forces du mal, le premier bouleversement du monde par la Révolution. Ce fut le rôle qu'ils n'ont pas cessé de jouer depuis lors. Aussi lisons-nous dans Claudio Jannet :

Les mouvements antisémitiques de la Russie et de l'Allemagne, quelques faits récents qui ont accusé la prépondérance financière des Israélites sur les bourses de Londres et de Paris, ont appelé vivement l'attention sur le rôle joué par les Juifs dans la politique moderne et spécialement sur leur liaison avec la Maçonnerie.

Il est impossible de n'être pas frappé du fait que les principaux agitateurs nihilistes et communistes, que les chefs reconnus des partis radicaux en Allemagne, en Russie, en Suisse, sont des Israélites. L'auteur d'un remarquable article publié dans le *Nineteenth Century*, de janvier 1882, sous ce titre significatif : « L'aurore d'une époque révolutionnaire », s'exprime ainsi :

« Le trait le plus remarquable de tous les bouleversements qui s'opèrent dans le continent c'est le rôle prépondérant des Juifs. Tandis qu'une grande partie d'entre eux s'empare des grands pouvoirs financiers, d'autres individus de leur race sont les chefs de ce mouvement révolutionnaire que nous avons esquissé... Ceux qui considèrent les Juifs comme une force de conservation dans la société doivent changer leur point de vue » (1).

Cependant, même avant la Révolution, Israël assistait aux délibérations maçonniques pour mieux préparer les assauts

(1) Claudio JANNET, *La Franc-Maçonnerie au XIX^e siècle*, p. 22 ; Avignon, Seguin, s. d. Cf. *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, par Louis D'ESTAMPES et Claudio JANNET, p. 27. — Voir aussi dans le premier ouvrage (p. 658), la fameuse lettre de J.-B. SIMONINI, écrasante pour la Judéo-Maçonnerie.

formidables destinés au renversement du trône et de l'autel. Dès 1723, d'après le F.^{.i}. Don Martinez Pasqualis, juif espagnol, son père aurait été le Vénérable des Loges d'Aix et de Marseille. Lui-même a reçu, le 20 mai 1738, le pouvoir de constituer des Loges de Charles Stuart, roi d'Ecosse, d'Irlande et d'Angleterre, G.^{.i}. M.^{.i}. de toutes les Loges répandues sur la surface de la terre (1). Ce qui est certain, c'est que le F.^{.i}. Martinez-Pasqualis est le fondateur en France du Martiniisme ou de l'Illuminisme, dont le personnage le plus important fut le comte de Saint-Martin, dit « le philosophe inconnu ». Les Illuminés de France, d'origine juive, maçons et cabalistes en même temps, correspondirent avec les Illuminés de Bavière de Weishaupt ; ils prirent part au Convent de Wilhelmsbad, et les Juifs, en conséquence, eurent place parmi les Maçons français et allemands.

D'autre part, nous lisons dans la Préface du livre *Les Francs-Maçons écrasés* : (2)

J'ai vu recevoir, à Amsterdam, trois Juifs, à qui M. R..., qui présidait à la Loge, fit prêter serment sur l'Evangile de Saint Jean, et je sais que partout et de quelque religion que soient les Aspirants, le Serment est le même. Il est vrai que, comme j'ai le bonheur d'être chrétien, le serment ne serait pas nul à mon égard par cet endroit-là. Mais ma dernière remarque n'en prouve pas moins qu'il est très défectueux, puisqu'il est sans force par rapport à un si grand nombre de ceux à qui on le fait prêter, qui ont par conséquent pu tout révéler, sans violer aucune promesse qui fût un serment pour eux.

Ces divers témoignages prouvent que les Juifs ne furent pas systématiquement exclus de la Maçonnerie, ni avant, ni après la Révolution ; et notre dernière citation relève ce trait piquant que le serment prêté sur l'Evangile ne les engageait en rien, sans avoir besoin de recourir à la restriction mentale ou à l'absolution de la fête du Kippour.

Joseph de Maistre écrivit quelques pages sérieusement

(1) *La Chatne d'Union*, 1880, p. 277-280 : Recherches historiques par le F.^{.i}. DE LOUCELLES.

(2) *Les Francs-Maçons écrasés*, suite du livre intitulé *L'Ordre des Francs-Maçons trahi*, traduit du latin, p. XXIV ; Amsterdam, MDCCXLVII. Le F.^{.i}. Thory, *Acta Latomorum*, I, 354, attribuée à l'abbé Larudan, *L'Ordre des Francs-Maçons trahi et le secret des Mopses révélé* ; Amsterdam 1745. D'autres croient que l'auteur des deux ouvrages fut l'abbé PÉRAU.

pensées et quasi-prophétiques sur l'illuminisme, qui ne fut que la Judéo-Maçonnerie. Ces pages remontent aux premières années du XIX^e siècle :

Il y a, dit-il, une troisième classe d'illuminés, très mauvaise, très dangereuse, très active, et sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention des gouvernements.

Le véritable illuminisme est le philosophisme moderne greffé sur le protestantisme, c'est-à-dire sur le calvinisme ; car on peut dire que le calvinisme a dévoré et assimilé à lui toutes les autres sectes.

Voilà pourquoi l'illuminisme est beaucoup plus féroce en Allemagne qu'ailleurs, parce que le venin protestant a son principal foyer dans ces contrées. C'est aussi dans ce pays que le nom de la grande secte a pris naissance. Les conjurés ont nommé dans leur langue, *aufklärung*, l'action de la nouvelle lumière qui venait dissiper les ténèbres des anciens préjugés ; et les Français ont traduit ce mot par celui d'illuminisme.

La première question qui se présente est de savoir si cette secte ressemble à d'autres, qui ne sont unies que par la communauté d'opinions, ou si elle a des corporations formelles.

Il paraît certain qu'elle a commencé de la première manière ; mais que du milieu d'une foule innombrable de scélérats, il s'en est élevé ensuite de plus coupables, et de plus habiles que les autres, qui ont érigé des sociétés formelles.

Sur celle de Bavière, il n'y a pas le moindre doute. Son chef est connu ; ses crimes, ses projets, ses complices et ses premiers succès le sont aussi ; les règlements de la secte ont été saisis, publiés par le Gouvernement, traduits en français, et imprimés de nouveau par l'abbé Barruel dans son intéressante *Histoire du Jacobinisme*. Ainsi, à cet égard, il n'y a plus rien à dire.

La société s'est encore fait connaître en Italie d'une manière assez frappante, puisque ses règlements ont été saisis par le Sénat de Venise et transmis en France de la manière la plus officielle. Ils sont aujourd'hui dans cette capitale, et, suivant les apparences, ils sont connus de Sa Majesté Impériale. Dans le cas contraire, ils sont toujours à ses ordres.

Il y a plusieurs années que, dans une ville habitée par l'auteur de ce mémoire, un scélérat étranger, attaqué à l'auberge d'une maladie mortelle éprouva d'heureux remords ; il fit appeler un prêtre, et, devant lui et d'autres personnes qui étaient dans sa chambre, il confessa à haute voix « qu'il était membre d'une société établie pour le renversement du christianisme et des monarchies ».

Enfin, dans une lettre excessivement curieuse du célèbre Métastase, écrite au prince Chigi, le 17 juin 1768, on voit qu'alors déjà il présentait à Vienne la grande catastrophe qui menaçait en Europe l'édifice

civil et religieux, et qu'il se plaint surtout (ce qui est bien remarquable) « que l'objet de ceux qui auraient eu la puissance d'amener le repos était précisément le trouble et la nouveauté ».

Il ne paraît pas que de si grands attentats aient pu être conçus et exécutés, sans l'action également forte et cachée de quelques sociétés dont l'existence se trouve encore prouvée d'une autre manière triste et indirecte, c'est-à-dire par certains crimes commis depuis quelque temps ; car, si on les examine bien, on trouvera qu'ils ne peuvent pas avoir été commis sans l'appui secret de quelque association.

Au fond, il importe peu qu'elle existe sous une forme ou sous une autre, en sociétés distinctes, organisées en corporations régulières, ou par une vaste et infernale communauté de systèmes, de vues et de moyens ; il suffit qu'elle existe, et qu'elle ait déclaré une guerre à mort à tout ce que nous avons cru et respecté jusqu'à présent.

Toutes ses vues, toute sa puissance étaient tournées invariablement contre le siège de Rome et contre la maison de Bourbon, qu'elle regardait comme les deux clés de la voûte européenne, et encore une fois elle a réussi autant que l'homme peut réussir (1).

(1) Comte Joseph DE MAISTRE, *Quatre chapitres inédits sur la Russie*, p. 101 ; Paris, Vaton, 1859. Cette alliance de la judéo-maçonnerie avec le protestantisme, le philosophisme et toutes les hérésies est magistralement constaté par Mgr Gay, dans une lettre à Claudio Jannet, reproduite par ce dernier dans son livre en collaboration avec Louis d'Estampes, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 34. On nous saura gré de la transcrire ici :

« On ne peut lire votre exposé des doctrines, des desseins, de l'organisation, de l'histoire, de l'influence occulte ou publique de la Franc-Maçonnerie, sans voir, et jusqu'à l'évidence, que sous ses noms divers, avec ses formes multiples et changeantes et malgré ses divisions et ses luttes intestines, cette exécrable et très criminelle société n'est que le corps constitué de l'antichristianisme et l'infernale contrefaçon de cette sainte Eglise catholique, dont Jésus-Christ est le chef invisible et le Pape le chef visible...

« Il est donc tout à la fois formulé et institué, il est là vivant et opérant, avec des artifices surhumains, une activité formidable, hélas ! et un prodigieux succès, ce vieux « mystère d'iniquité » qui, du temps de saint Paul, avait déjà sa place et son action dans le monde, et dont le dernier fruit et l'agent souverain doit être « l'homme de péché, le fils de la perdition », l'Antechrist, le grand possédé et le maître ouvrier de Satan. Il sera, continue l'Apôtre, l'opposition, l'objection, la contradiction en personne, qui *adversatur*. Dans sa superbe et son audace, il se dressera contre tout ce qui porte le nom de Dieu et est honoré comme tel, *extollitur supra omne quod dicitur Deus aut quod collitur*, c'est-à-dire qu'il s'insurgera contre la Trinité adorable, Dieu unique, créateur et seigneur de toutes choses ; contre le Christ, fils éternel du Père et un seul Dieu avec lui ; contre toute autorité, soit divine, soit humaine ; contre toute pater-

Or, Joseph de Maistre ajoute :

L'illuminisme s'est allié avec toutes les sectes parce qu'elles ont toutes quelque chose qui lui convient ; ainsi, il s'aide des Jansénistes de France contre le Pape, des Jacobins contre les Rois, et des Juifs contre le christianisme en général.

C'est donc un monstre composé de tous les monstres, et, si nous ne le tuons pas, il nous tuera.

C'est par cette multitude de relations et de points de contact qu'il

nité de grâce et de nature ; contre tout pouvoir exercé au nom du Très-Haut : pouvoir sacerdotal, politique, civil ou domestique. Il se révoltera contre toute loi, en tant que la loi se présente comme appuyée sur un droit supérieur à l'homme et dominant ses volontés, enfin s'élevant par dessus tout, il foulera sous ses pieds choses et personnes, au nom du genre humain dont il se proclamera le roi, le verbe et même le dieu, car c'est jusque là qu'il ira, et il est fatal qu'il y aille. Saint Paul l'annonce en termes explicites : « Ce monstre posera son siège dans le temple de Dieu, écrit-il, se faisant centre et maître de toute la religion comme de toute la puissance, et l'objet du seul culte qui, sous son règne, sera légalement permis, *ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tanquam sit Deus.*

» Et voici qu'en regardant l'Etat que l'on appelle moderne, encore que ce soit précisément l'Etat antique, l'Etat païen, celui des vieilles monarchies de l'Orient et des Césars de Rome, l'Etat tel que la Franc-Maçonnerie le rêve et le veut, tel qu'elle a commencé et réussi à l'établir dans le monde, l'Etat qui domine tout, centralise et absorbe tout, peut tout, et entend le faire sans contrôle, étant la nation même et ce peuple souverain « qui n'a pas besoin, dit Rousseau, d'avoir raison pour valider ses actes », il faut reconnaître et confesser que la prophétie devient déjà de l'histoire.

» La Franc-Maçonnerie est le champ qui produira ce fruit abominable. Elle est l'avant-courrière, elle sera tout à l'heure la mère de ce tyran déifié, régnant pour le compte de l'Enfer et en inaugurant l'Etat ici-bas. Elle prépare tout pour l'avènement et le triomphe de l'Antechrist ; elle lui aplanit les voies, lui concille d'avance l'esprit des hommes, lui gagne leur sympathie ; elle lui crée ses ressources et lui forme en tout pays son organisme politique ; elle popularise ses principes et lui formule son dogme ; elle propage sa morale, qui, partant du mensonge, aboutit à la perversion ; elle fonde son enseignement et lui en assure le monopole ; elle recrute son armée ; elle pourvoit à ce qu'il ait son appareil scientifique, littéraire, artistique ; elle bâtit ses théâtres ; elle lui dresse ses tribunes ; elle prélude à sa législation et lui invente sa langue ; elle tient sa presse toute prête ; enfin, en construisant son trône, qu'elle sait devoir être un jour un autel, elle lui façonne surtout son peuple, ce peuple aveuglé, dégradé et servil qu'il lui faut pour être acclamé, suivi et obéi.

» Le Père Deschamps écrit, en tête de son livre, qu'il est la philosophie de l'histoire contemporaine ; ce titre n'est que trop justifié. Comme il est

est particulièrement dangereux, parce qu'il se fait servir ainsi par une multitude d'hommes qui ne le connaissent point.

Les Juifs dont on vient de parler méritent une attention particulière de la part de tous les gouvernements, mais surtout encore de celui de Russie, qui en a beaucoup dans son sein ; il ne faut pas être étonné si le grand ennemi de l'Europe les favorise d'une manière si visible, déjà ils disposent de propriétés immenses en Toscane et en Alsace ; déjà ils ont un chef-lieu à Paris, et un autre à Rome, d'où le chef de l'Eglise a été chassé. Tout porte à croire que leur argent, leur haine et leurs talents sont au service des grands conjurés (1).

La note prophétique est dans les lignes suivantes :

Si les Russes qui sont un peu sujets à badiner avec tout (on ne dit pas de tout) badinent aussi avec ce serpent, aucun peuple ne sera plus cruellement mordu (2).

impossible de comprendre l'œuvre et l'esprit des Sociétés secrètes sans l'intelligence du mystère de Jésus-Christ, qui est le fondement divin de toutes choses, la grande question des siècles, le signe posé à la contradiction et la cause principale, quoique indirecte, des disputes et des guerres qui remplissent l'histoire ; de même, si l'on ignore les mystères de ces néfastes sociétés, on ne saurait expliquer ce qui, depuis la prétendue Réforme, mais surtout depuis la première moitié du dernier siècle, s'est passé en France et dans le monde et s'accomplit encore sous nos yeux.

» Ah ! que le Saint-Siège était bien avisé et n'a cessé de l'être ! Qu'il s'est montré et se montre encore fidèle à sa mission de paternité et de charité universelles, quand, depuis 1738, par la bouche de Clément XII, suivi en ceci par tous ses successeurs jusqu'à Pie IX et Léon XIII, il a, sans relâche dénoncé aux souverains et aux peuples ces Sociétés infâmes comme le grand péril de notre temps et une puissance diabolique qui menace de tout envahir avec le dessein arrêté d'abattre tout ce qui tient la Société debout. Hélas ! il en a été des vicaires du Christ comme du Christ qui disait : « Le jugement », c'est-à-dire ce qui lui servira de thème et pour un trop grand nombre le rendra si redoutable, « le jugement, c'est que la lumière est venue dans le monde », cette lumière qui est le témoignage que je rends à la vérité, « et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises ». On n'a point écouté le Saint-Siège ; on a méprisé et raillé non seulement ses avertissements et ses alarmes, mais les sentences d'excommunication dont il frappait les chefs, les membres et les fauteurs de ces ténébreuses associations, rois et peuples ont continué de marcher dans leurs voies, portant, sans en avoir toujours conscience, le joug honteux imposé par les Loges. Chacun sait ce que, par suite, sont devenus les rois ; nous sommes en train d'apprendre ce que deviennent les peuples ».

(1) Joseph DE MAISTRE, *lib. cit.*, p. 111. A la page 128, l'auteur conclut en disant : « Que la secte qui se sert de tout, paraît en ce moment tirer un grand parti des Juifs, dont il faut beaucoup se méfier ».

(2) Joseph DE MAISTRE, *lib. cit.*, p. 142.

Et dans une lettre du 26 juin 1810, reprenant sa première pensée, Joseph de Maistre écrit :

L'illuminisme d'Allemagne n'est pas autre chose que le calvinisme conséquent, c'est-à-dire débarrassé des dogmes qu'il avait conservés par caprice. En un mot, il n'y a qu'une secte, c'est ce qu'aucun homme d'Etat ne doit ignorer ni oublier. Cette secte, qui est tout à la fois une et plusieurs, environne la Russie, ou, pour mieux dire, la pénètre de toute part, et l'attaque jusque dans ses racines les plus profondes. Elle n'a pas besoin, comme dans le *xvi^e* siècle, de monter en chaire, de lever des armées, et d'ameuter publiquement les peuples. Ses moyens de nos jours sont plus adroits : elle réserve le bruit pour la fin. Il ne lui faut aujourd'hui que l'oreille des enfants de tout âge et la patience des souverains. Elle a donc tout ce qu'elle désire. Déjà même elle a attaqué votre clergé, et le mal est plus grand peut-être qu'on ne le croit (1).

L'illuminisme du *xviii^e* siècle s'est mué dans la Judéo-Maçonnerie du *xx^e*. Le serpent bolcheviste et judaïque a « cruellement mordu la Russie ». Pour le reste du monde, la Judéo-Maçonnerie n'use encore que de moyens occultes, inspirés par la haine, conditionnés par la ruse, cachés par l'hypocrisie, mais prenons garde : « La chute du tsar a déjà fait du bruit » ; que sera-ce de la chute du monde, s'il ne conjure pas à temps le péril juif ?

Pour terminer l'étude des Loges judéo-maçonniques, n'oublions pas que le Grand-Orient de France leur fut constamment favorable. Nous en tenons la preuve de ses *Convents* et de son *Bulletin*.

Le 27 septembre 1873, à la réunion festive de son 100^e anniversaire, l'orateur, le F.^{.^e} Décembre-Alonnier, résuma en vingt-huit pages l'histoire du Grand-Orient de France. Nous y lisons ce passage :

Cependant, le Grand-Orient n'avait pas perdu de vue les idées généreuses et larges qui ont toujours caractérisé ses travaux, et, dans une circulaire du 9 août 1811, il blâma la non-admission des Israélites dans la Maçonnerie, mesure intolérante qui est encore observée de nos jours dans des Loges étrangères, notamment en Allemagne (2).

(1) Joseph DE MAISTRE, *lib. cit.*, p. 183.

(2) *Bulletin du G.^{.^e} O.^{.^e} de France*, année 1873, p. 480.

Avant le G.^{.^e} O.^{.^e} de France, les mêmes récriminations avaient été faites

Dès 1846, le Grand-Orient avait protesté contre « la position exceptionnelle des Maçons israélites en Prusse ». Le rapport est du F. Charassin, daté du 3 avril. L'orateur énonce le règlement des trois Grandes Loges de la Vieille Prusse :

Seront admis comme F. Visiteurs à tous les travaux, excepté aux Loges délibératives, les Fr. Chrétiens prouvant par un diplôme authentique qu'ils appartiennent à une Loge reconnue.

par la G. L. d'Angleterre. Nous lisons, en effet, dans l'*Almanach de la Franc-Maçonnerie* du F. CLAVEL (année 1847, p. 113) :

« Dans l'assemblée trimestrielle de la Grande Loge d'Angleterre, tenue le 3 décembre 1845, le comte de Zetland, grand-maître, a informé les frères qu'il avait fait des démarches auprès des Grandes Loges de Prusse pour qu'elles admissent dans leur sein et fissent admettre dans les Loges de leur juridiction les Maçons israélites porteurs de diplômes réguliers émanés de la Grande Loge d'Angleterre. Le grand maître a ajouté qu'il n'avait encore reçu aucune réponse, mais que, si la solution attendue n'était pas conforme aux principes de tolérance religieuse et de fraternité universelle, qui forment la base de l'institution maçonnique, il ne faillirait pas aux devoirs de sa charge ; qu'il donnerait l'ordre au représentant de la Grande Loge à Berlin de rompre immédiatement toutes relations avec les autorités maçonniques de ce pays, et qu'il inviterait ces autorités à cesser de se faire représenter près de la Grande Loge d'Angleterre ».

Dans l'*Almanach* de 1848, la question est reprise avec plus d'ampleur, soit au point de vue de la G. L. d'Angleterre ou à celui du Suprême Conseil de France, en 1846. Voici cet article très important (F. CLAVEL, *Almanach de la Franc-Maçonnerie*, année 1848, p. 67) :

Les Maçons Israélites. — Rien encore n'est précisément changé en Prusse dans la situation des Maçons juifs. L'accès des Loges continue d'être refusé à ces frères aux termes des règlements, bien que la majorité des Maçons prussiens soit disposée à mettre un terme à un état de choses si anormal. Quoi qu'il en soit, nous allons rapporter quelques incidents nouveaux d'une très grande valeur qui se sont produits ou sont venus à notre connaissance depuis la publication de notre dernier *Almanach*, afin de tenir nos lecteurs au courant de toutes les circonstances de cette grave affaire.

La protestation suivante a été adressée, au nom du comte de Zetland, grand maître de la Maçonnerie anglaise, au grand maître de la Grande Loge *Royal York à l'Amitié*, la seule des trois autorités maçonniques de Berlin avec qui la Grande Loge d'Angleterre entretint des relations :

« Au très vénérable grand maître de la Grande Loge *Royal York, A l'Amitié*, par le très Vénérable frère Bier, grand secrétaire, à la communication de sa seigneurie du 15 décembre dernier, cette réponse annonçant qu'attendu les lois existantes de la Grande Loge *Royal York, A l'Amitié*, les seuls frères chrétiens d'abord initiés par des Loges régulières sont aptes à être admis aux travaux.

» Il paraît que toutes les Loges de l'obédience sont tenues de se confor-

C'était l'exclusion des Maçons juifs des Loges françaises. De là les plaintes du F. Charassin :

Mais le juste orgueil, qui semble vous obliger à ne pas souffrir d'atteinte à notre nationalité maç., ce dépôt remis à votre vigilance par les élections de vos Fr. n'est rien à notre avis auprès de cet autre dépôt dont le Gr. Arch. de l'Univers a de toute éternité confié la garde au cœur de toute Maçonnerie de la terre, — je veux parler du principe moral de l'ordre entier.

S'il est, en effet, quelque chose de clair pour nous, c'est que le

mer à cette loi, et d'exclure, comme visiteurs, les frères de la foi juive, bien que ces frères puissent être porteurs de certificats de la Grande Loge d'Angleterre, et soient, en leur qualité, à tous égards inclusibles, leur croyance religieuse étant dès lors le seul motif qui les fasse repousser.

» A toutes les époques, la Grande Loge d'Angleterre a proclamé l'aptitude de la généralité des hommes à devenir francs-maçons, ne faisant ni distinction ni exclusion pour cause de foi religieuse, matière dans laquelle elle ne s'immisce jamais au-delà des points sur lesquels tout le monde est d'accord. C'est pour cela qu'elle ne sanctionne et ne reconnaît pas certaines réunions prétendues maçonniques, — assemblées de religieux particuliers — qui se sont formées en divers lieux. De ces agrégations, la Grande Loge ne s'occupe point ; mais pour ses lois et par sa constante pratique, elle est mise en garde contre l'introduction, dans ses Loges, de tous emblèmes ou décorations indicatifs d'une croyance spéciale, jugeant ces décorations ou emblèmes susceptibles d'être envisagés comme des démonstrations offensives, en opposition avec le véritable esprit de la Franc-Maçonnerie. Les grands maîtres d'Angleterre se sont toujours appliqués à maintenir l'universalisme des Francs-Maçons ; et, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, ils ont réclamé, à cet effet, la coopération des autres Grandes Loges, sans prétendre néanmoins à aucun droit d'intervention directe dans leur gouvernement. Mais, quand des membres de Loges anglaises, légalement admis et porteurs de diplômes de la Grande Loge d'Angleterre, dûment revêtus de son sceau, ne sont pas reconnus et, au contraire, sont rejetés uniquement à cause de leur foi religieuse, alors c'est pour le grand maître un devoir impérieux de faire respecter les droits, l'honneur et l'intégrité du corps sur lequel il a été appelé à présider, et dont les branches s'étendent sur toutes les parties du monde habité.

» Pour satisfaire à ce devoir, le grand maître d'Angleterre proteste contre le refus qui a été fait de reconnaître les enfants légitimes d'une Loge anglaise légalement constituée, et, en même temps, il est contraint de rappeler de son poste le très vénérable frère chevalier Esser, comme représentant d'Angleterre près de la Grande Loge *Royal York, A l'Amitié*, de Berlin.

» La communication du très vénérable frère Bier, grand secrétaire, datée du 2 mars, porte que la Grande Loge *Royal York, A l'Amitié*, s'est longtemps occupée de la question de l'admission des frères non chrétiens ; mais que des circonstances qui se rattachent au protectorat de toutes les

cachet particulier qui distingue la morale maç. de toutes les autres est l'universalité des grands sentiments qui en forment le fond. Ce qui élève cette morale au-dessus de toute autre morale, c'est que ses inspirations divines enveloppent les battements de tous les cœurs et les mouvements de tous les esprits ; c'est qu'elle ne comporte, dans ses dimensions infinies, ni jalousie entre les sectes, ni concurrence

Loges prussiennes, par son altesse royale le prince de Prusse, l'ont contrainte d'ajourner toute décision sur ce point ; et qu'elle espère que la Grande Loge d'Angleterre ne considérera pas la résolution de n'admettre que des frères chrétiens comme l'abandon d'un principe constamment reconnu par elle, et comprendra que le motif qui détermine la Grande Loge *Royal York* à ne pas déroger à une règle depuis longtemps établie est le désir de maintenir les mutuelles relations d'amitié qui existent aujourd'hui entre les Loges de la Prusse.

» Le grand maître d'Angleterre n'a pas à se préoccuper des raisons qui déterminent la Grande Loge *Royal York*, *A l'Amitié*, à se conformer aux prescriptions de la règle invoquée. S'il agissait ainsi, s'il pouvait tenir compte des difficultés dans lesquelles vous êtes placé, il y aurait, de sa part, abandon des principes maçonniques à concourir à un système d'exclusion religieuse, et un manquement à un devoir à permettre que les diplômes de sa Grande Loge fussent déclarés de nulle valeur.

» Le grand maître d'Angleterre regrette extrêmement que les circonstances doivent interrompre, même temporairement, l'intime union qui a jusqu'ici régné entre les deux Grandes Loges, et il attend avec anxiété le moment peu éloigné, il espère, où ces étroits rapports pourront être rétablis avec honneur et avantage pour les deux autorités, et au profit de la famille maçonnique universelle ; et il a la confiance que, dans l'intervalle, les sentiments fraternels entre les Maçons des deux pays, individuellement, ne seront pas affaiblis. Le grand maître m'ordonne d'ajouter qu'il a communiqué à la Grande Loge l'opinion ci-exprimée, aussi bien que la mesure qu'il a été obligé d'adopter, et que la Grande Loge y a donné d'une voix unanime son plein assentiment.

» Le grand maître d'Angleterre, en son propre nom et au nom de la Grande Loge, vous prie de croire néanmoins à sa haute considération et à son affection fraternelle, quoiqu'il déplore vivement les circonstances qui, malheureusement, empêchent pour un temps les rapports accoutumés.

» Permettez-moi de me dire personnellement, avec toute déférence, très vénérable grand maître,

» Votre fidèle et dévoué frère,

» William H. WHITE,

» Grand secrétaire de la Grande Loge d'Angleterre ».

« S'il fallait en croire les *Archives israélites*, les choses seraient à la veille de prendre une tournure satisfaisante, par suite des négociations entamées par le chef d'une des autorités maçonniques françaises. Voici ce que dit à ce sujet la feuille dont nous parlons : « A la fête d'ordre du Suprême Conseil de France, qui a été célébrée à Paris, le 29 décembre 1846, M. le duc Decazes, grand référendaire de la Chambre des Pairs et

entre les familles, les provinces, les nations industrielles ou politiques, ni rivalités, ni haines, ni privilèges, ni préjugés de force, ni de race, ni de croyance, ni de couleur. Son large drapeau, d'un pôle à l'autre, doit flotter au-dessus de tous les drapeaux divers ; il se déploie sur les étendards entr'agités de Mahomet, comme sur ceux de Moïse, sur la croix de Rome comme sur celle de Moscou, sur celle de Genève comme

commandeur du rit écossais de France, a annoncé à l'assemblée qu'il avait eu récemment une conférence avec le prince de Prusse au sujet du refus que font, sur son ordre, les Loges prussiennes d'admettre les Francs-Maçons israélites à leurs travaux. Le duc Decazes a, dans cette conférence, chaudement plaidé la cause de la raison, de la justice et de la fraternité, et a été l'éloquent interprète du Suprême Conseil de France, dont la protestation a été si vigoureuse et si remarquable. Le grand maître prussien a été, à ce qu'il paraît, pour la première fois ébranlé dans sa conviction et a demandé le temps de faire de nouvelles réflexions avant de changer sa première détermination. Puisse l'esprit de ce principe s'ouvrir enfin à la vraie lumière. Puisse ses idées se dépouiller du brouillard dont de fausses idées religieuses l'obscurcissent. Car on sait que les Loges françaises, suivant l'énergique exemple de la Grande Loge de Londres, ne seraient pas éloignées de décréter des représailles contre toutes les Loges prussiennes qui refusent d'admettre dans leur sein des Maçons israélites munis de diplômes étrangers ».

La conversion du prince de Prusse à la tolérance religieuse serait sans contredit un événement capital pour la Maçonnerie ; mais, il ne faut pas se le dissimuler, rien n'est malheureusement moins certain ; et, d'autre part, nous craignons que le rédacteur des *Archives* n'ait été induit en erreur en ce qui touche la conférence du duc Decazes avec le prince protecteur. En effet, le procès-verbal imprimé de la séance du 29 décembre 1846, dont il est ici question, ne contient pas un seul mot relatif à ce sujet ; et nos informations personnelles ne nous ont rien appris qui nous donne à penser qu'il y ait là omission involontaire ou délibérée. Au contraire, il est venu à notre connaissance que la négociation du Suprême Conseil avec le prince de Prusse continue, et qu'un nouveau fondé de pouvoirs a été tout récemment nommé pour en activer la solution.

« Au reste, la cause des Maçons israélites est loin d'être désespérée. Nous revendiquons, soit dit en passant, l'honneur de l'avoir plaidée le premier, en 1833, dans la *Revue de la Franc-Maçonnerie*. Notre voix a depuis trouvé de nombreux échos ; presque toutes les Grandes Loges de l'Europe et de l'Amérique ont fait entendre des protestations, et, sur les divers points de l'Allemagne, beaucoup d'ateliers, ouvrant enfin les yeux, ont donné l'accès de leurs travaux à des frères qu'ils avaient, eux aussi, traités jusqu'alors en parias. Nous renvoyons à cet égard aux exemples que nous avons cités page 113 de notre *Almanach* de l'an dernier. Ajoutons que la Loge de Birkenfeld, la *Fidélité au devoir*, de la dépendance de la Grande Loge de Hambourg, vient tout récemment d'initier un israélite sur la proposition d'un ministre chrétien.

« Mais un fait d'une portée bien supérieure encore, c'est la discussion solennelle qui a eu lieu au Congrès maçonnique de Strasbourg, dans lequel

sur celle de Londres, sur le Gange comme sur le Tibre, sur les Amazones comme sur l'Ohio ; sous son ombre ondoyante, au loin projetée, doivent un jour, parmi les distinctions effacées, vivre en frères l'Indien et le Tartare, l'Américain et l'Arabe, le Grec et le Scythe, le Nègre et le Romain ; et, tous ensemble, unis dans un même cœur, dirigés par un même esprit, former enfin la conscience commune du genre humain.

C'est cette grandeur, cette généralité dans les pensées et les sentiments qui fait, n'en doutez pas, le propre, l'essence de nos doctrines.

siégeaient en foule des vénérables de Loges de toutes les parties de l'Allemagne. Nous copions le procès-verbal :

« Un membre propose de formuler contre les Loges qui ne reconnaissent pas les frères israélites une protestation qui, quoique rédigée en termes modérés, leur fasse comprendre combien nous jugeons leur conduite opposée aux doctrines vraiment maçonniques. Un autre membre pense, au contraire, que cette protestation doit être rédigée en termes énergiques, afin de flétrir, comme ils le méritent, les principes de fanatisme religieux que quelques hommes voudraient faire prévaloir dans la Maçonnerie.

» Le frère Krebs, vénérable de la Loge *Guillaume au Soleil levant*, à Stuttgart, engage le Congrès à prendre en considération qu'un assez grand nombre de Loges de Prusse partagent nos convictions à l'égard de l'esprit rétrograde de leur Grand-Orient ; que, même dans ce dernier corps, de vives discussions ont déjà eu lieu sur cette question, et qu'une fois il ne s'en est fallu que d'une voix pour attirer la victoire du côté de l'émancipation et des idées largement humanitaires.

» Le frère Wendler, vénérable de la Loge *Minerve aux trois palmiers*, à Leipzig, donne l'assurance que les principes de notre ordre trouveront toujours en lui, ainsi que dans tous les Maçons de l'Allemagne du Nord, d'actifs champions pour leur soutien ».

D'autres membres du Congrès, et particulièrement les frères Meyer, représentants de la Loge *l'Aigle Francfortoise*, à Francfort-sur-le-Mein ; Weil, de la même ville, etc., prennent successivement la parole dans le même sens. Deux projets de protestation, soumis tour à tour à l'approbation du Congrès, sont rejetés l'un après l'autre : unanimes sur le fond, les orateurs varient sur la rédaction seulement. Enfin, sur la proposition du président, le frère Silberman, l'assemblée renvoie au Congrès de 1847 la décision à prendre sur la question, et motive l'ajournement en ces termes :

« Attendu que, soit par les discours qui ont été prononcés sur l'exclusion de quelques Loges de l'Allemagne, des hommes ne professant pas le culte chrétien, mais offrant, du reste, toutes les garanties morales, discours qui ont été accueillis par de vives marques d'approbation ; soit par la discussion orale qui a eu lieu, le Congrès a manifesté d'une manière éclatante qu'il réproouve les principes d'intolérance qui dominent encore dans quelques Loges d'Allemagne... ; considérant que le temps qui reste au Congrès pour terminer ses travaux est trop restreint pour pouvoir consacrer plus de moments à une question incidente au préjudice des ques-

Détruisez ce grand caractère, et la Maçonnerie découronnée n'a plus rien à apprendre au monde, plus rien à lui faire pratiquer ; ses symboles devenus vides n'ont plus ni sens ni révélation ; et ses petites sociétés, éparses par le monde et sans objet, n'ont plus d'avance à offrir l'image de la grande société humaine ; elles ne sont plus comme autant de doux concerts s'exerçant et préludant à l'harmonie de l'ensemble, et s'efforçant même, dès ce jour, de réaliser dans un monde condamné, le bonheur promis au monde à venir (1).

Ces doléances revêtent bien le caractère humanitaire de la Maçonnerie, mettant d'accord tous les hommes dans une religion universelle déiste, panthéiste ou athée. Plus la Maçonnerie s'éloigne de Dieu, plus ses portes sont grandes ouvertes à la Juiverie, c'est-à-dire plus elle devient la Judéo-Maçonnerie. Aussi la question d'admission des Juifs dans les Loges fut-elle reprise le 8 juillet 1869, puis le 20 avril 1870, avec

tions à l'ordre du jour ; considérant, en outre, que telle ou telle rédaction ne saurait rien changer à l'effet moral de l'opinion du Congrès et que, parfaitement d'accord sur le fond de la question, ses membres n'ont été partagés que sur la forme : le Congrès ajourne la rédaction du vœu à émettre sur cette question incidente ».

« Ainsi, on le voit, les idées marchent, et la vérité et la justice ne peuvent manquer de triompher. C'est maintenant une affaire de temps et de persévérance. Il ne faut pas oublier que rien n'est tenace comme un préjugé. Mais, si l'on considère les immenses résultats obtenus en quatorze ans, n'est-on pas légitimement fondé à penser que le succès définitif est prochain ? »

« P.-S. — Ce qu'on vient de lire était composé lorsque deux articles de journaux sont tombés entre nos mains. Voici ces articles :

» La principale Loge de Breslau (le rédacteur veut probablement parler de la Grande Loge provinciale de Silésie, dépendant de la Grande Loge d'Allemagne, de Berlin) a résolu de ne plus appliquer à l'avenir les dispositions des statuts qui s'opposaient à ce que des personnes non chrétiennes et particulièrement des israélites, fussent admises dans les assemblées maçonniques. Le prince de Prusse, protecteur de toutes les Loges du royaume, a adhéré à cette résolution (*Morning Chronicle*, du 5 juin 1847).

» D'après une décision toute récente, les Loges maçonniques de Prusse sont autorisées à admettre dorénavant à leurs travaux tous les Francs-Maçons sans distinction de culte (*Semaine* du 11 juillet 1847) ».

« Nous avons de fortes raisons de croire que les faits consignés dans ces deux articles sont inexacts, sinon complètement erronés ; aussi ne les reproduisons-nous que sous toutes réserves ».

(1) *Bulletin du G. O. O.* 1844-1847, p. 260. Cf. p. 239.

rapport du F.^v. Poulle (1), et, le 26 mai 1878, le F.^v. Caubet pouvait dire à l'installation de la Loge de Passy :

Par son esprit la Maçonnerie française se distingue d'une manière toute particulière de la plupart des Maçonneries étrangères, surtout de la Maçonnerie allemande, de la Maçonnerie anglaise, de la Maçonnerie des Etats-Unis.

Tandis que certaines Loges allemandes refusent l'initiation aux Israélites, par la seule raison qu'ils sont Israélites ; tandis que les Maçons blancs des Etats-Unis d'Amérique refusent obstinément d'ouvrir leurs portes aux hommes de couleur, par la seule raison qu'ils sont des hommes de couleur ; tandis que la Maçonnerie anglaise impose à tout visiteur, avant de l'admettre à ses travaux, l'obligation inquisitoriale d'affirmer sa croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme ; tandis que la Grande Loge d'Irlande rompt les relations fraternelles avec le Grand-Orient de France, parce que le Grand-Orient de France a solennellement proclamé dans son dernier Convent, comme principe fondamental de l'Institution la liberté absolue de conscience ; la Maçonnerie française, complètement affranchie de tout préjugé, admet dans son sein tous les hommes honnêtes qui viennent à elle, quelle que soit la couleur de leur peau, quelles que soient leurs croyances religieuses ou philosophiques, quelles que soient les opinions qu'ils professent sur l'origine et la fin des choses sur Dieu et sur l'immortalité de l'âme.

Par ses principes et par son admirable organisation, la Maçonnerie française mérite donc le respect de tous les hommes de progrès (2),

D'ailleurs, l'union judéo-maçonnique devint si resserrée qu'elle, le 27 décembre 1879, l'Ecole professionnelle israélite donnait ses prix à la rue Cadet, sous la présidence d'un Juif, le F.^v. Dalsace. Le mot du Grand Rabbin Isidor mérite d'être rapporté :

Ecoutez, mes amis, il y a, dans cette réunion, une coïncidence qui me frappe et que je tiens à vous communiquer : Savez-vous où vous êtes, où nous sommes ? Nous sommes dans les salons des Francs-Maçons. Ils ont bien voulu les mettre à notre disposition : Je leur envoie l'expression de ma gratitude.

Les Francs-Maçons ! Que n'a-t-on pas dit contre eux ? On les a appelés les perturbateurs du repos public, des impies, des athées. Je ne sais

(1) *Bulletin du G.^v. O.^v. 1870-1871, p. 314. Cf. p. 306, Le Vœu en faveur des Israélites persécutés en Moldo-Valachie ; et p. 380 : « Les Juifs devant la Maçonnerie prussienne ».*

(2) *Bulletin du G.^v. O.^v. 1878, p. 98. Cf. p. 428, « Les remerciements du Juif et F.^v. Ascher au G.^v. O.^v. au nom de la Roumanie ».*

quoi encore. On les a abreuvés de misères, on les a calomniés, persécutés. On a essayé de les chasser, de les exterminer, comme nous.

Mais ils sont là, debout comme nous.

Ce ne sont, comme vous le savez, ni des rebelles, ni des athées. J'en connais beaucoup ; il y en a même parmi nous, dans cette réunion, et je vous affirme que ce sont des hommes de cœur et d'honneur. Ils prêchent, comme nous, la tolérance et la charité ; ils prêchent, comme nous, la fraternité, le travail, la solidarité humaine ; et voilà pourquoi nous vivons les uns et les autres ; et voilà pourquoi nous vivons malgré et contre tout.

Ah ! mes amis, on n'étouffe pas la fraternité.

On ne tue pas la vérité !

Je me suis fait un pieux devoir de recueillir ces paroles, dit le F.^r Dalsace, et je crois en remplir un autre en les rapportant fidèlement au Conseil de l'Ordre.

Le Conseil remercie le F.^r Dalsace de cette communication et décide qu'elle sera insérée au *Bulletin officiel* (1).

L'union judéo-maçonnique est donc indestructiblement cimentée en France. Est-ce à dire qu'elle n'existe pas en Allemagne ?

La Maçonnerie allemande présente à prime abord deux partis extrêmes. A l'extrême droite, les trois Grandes Loges de la Vieille Prusse, dites « Loges chrétiennes ». Tout leur christianisme consiste à ne pas admettre les non-chrétiens, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas baptisés (2). Elles excluent de ce fait les Juifs comme les Mahométans et les Bouddhistes.

(1) *Bulletin du G.^r O.^r* 1879, p. 443. — Notons pour mémoire : Un rapport du F.^r Dalsace, juif, pour les juifs de Roumanie, *Bulletin du G.^r O.^r* 1876, p. 123. Une circulaire du Comité central de l'*Alliance universelle israélite* pour les juifs de Russie, don de 500 francs du G.^r O.^r, remerciements de l'*Alliance*, *Bulletin de* 1881, p. 72 et 192 ; toast qui rappelle le décret du F.^r Crémieux émancipant les Juifs d'Algérie au nom de l'humanité, *Bulletin* 1883, p. 664. Il n'est pas sans intérêt pour la question qui nous occupe de relever les noms de deux Rothschild dans l'*Almanach* de 1842 du F.^r CLAVEL, p. 95 :

« *Suprême Conseil de France*. — Dans sa séance du 29 décembre 1846, le Suprême Conseil a annoncé à la Grande Loge centrale assemblée qu'il avait promu au 33^e degré les frères baron de Delley d'Avaise, marquis de Chasseloup-Laubat, baron Anselme de Rothschild, J. Barbier et Genevay ; au 32^e, les frères Charles Mayer, baron de Rothschild et Pautret ; au 31^e, les frères Fresnel, Vanderheyem Well, Jousserandot et Duplanty ; enfin, au 30^e degré, les frères don Pedro Santana, amiral Bruat, Quantin, Gay, Dumoulin et X. Loriaux.

(2) Voir le D^r BRAUWEILER, *Le danger maçonnique*, dans l'*Allgemeine Rundschau*, 12 avril 1913.

A l'extrême gauche sont les Loges areligieuses, elles sont ouvertes à tous les hommes et elles dépendent de la Grande Loge : *Au Soleil Levant*. L'article suivant, que nous citons l'an dernier dans la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* (1) expose clairement cette triple division de la Maçonnerie allemande en Loges chrétiennes, en Loges humanitaires et en Loges areligieuses.

On distingue deux tendances dans la Franc-Maçonnerie : la tendance chrétienne et la tendance humanitaire. Dans la Maçonnerie chrétienne, on exige du candidat qu'il appartienne à une confession chrétienne, car tout le rituel, toute l'organisation, tout le cérémonial sont fondés sur cette exigence.

La Maçonnerie humanitaire, au contraire, accepte des non-chrétiens, mais elle présuppose aussi chez les aspirants la croyance en Dieu, comme on le voit dans les Anciens Devoirs. Or, il y a aujourd'hui des milliers d'hommes d'une valeur intellectuelle, qui, après une lutte intérieure des plus pénibles, sont arrivés à une conception cosmique plus libre, qui ne déterminent point leurs actes d'après un Etre supra-terrestre, inaccessible à notre connaissance, non plus que par l'espoir et la crainte d'un sort *post mortem*. La vieille Franc-Maçonnerie reste étrangère à cette grande lutte des conceptions cosmiques : elle se refuse à retrancher certains détails d'organisation qui ne sont pas en rapport avec notre temps, et qui étaient parfaitement appropriés au passé. Il s'est fait maintes tentatives, aux époques les plus diverses, pour mettre la Maçonnerie en harmonie avec l'époque ; ces tentatives ont toujours échoué contre la direction rigoureusement conservatrice des Grandes Loges allemandes, et l'on ne peut rien attendre d'elles pour un temps indéfini.

Quoi d'étonnant dès lors si les esprits les plus nobles de notre temps n'éprouvent aucune sympathie pour la Maçonnerie et la regardent comme une institution vieillie ? Les hommes qui dirigent les destinées de la nation n'appartiennent pas à la Maçonnerie, et ne lui appartiendront pas tant qu'il lui manquera un principe de développement organique. Il est manifeste que la Maçonnerie perd du terrain. Ce fait est visible dans la vie publique. Des milliers de nos contemporains gémissent sous le poids des chaînes que leur impose une orthodoxie toute puissante, mais ils n'osent les secouer par crainte de perdre leur place, de plonger leur famille dans la misère... C'est pour cela qu'en 1907, à Nuremberg, un certain nombre d'hommes, animés d'un noble enthousiasme pour cette cause, se réunirent, afin de former un nouveau système de Loges qui se développeraient indépendamment des Grandes

(1) *Rev. Int. des Soc. Sec.*, t. IX, an. 1920, p. 459.

Loges allemandes. Ainsi naquit la Loge maçonnique : *Au Soleil levant*. Son but est de former un lien entre les hommes d'esprit, de haute valeur intellectuelle qui, dans ces dernières décades, se sont tenus à l'écart de la Maçonnerie : ils formeront l'élite libre-penseuse de notre temps... Cette Ligue n'exige de ses adhérents aucune profession de foi religieuse, elle admet même ceux qui ont une religion : Chrétiens, Juifs, Bouddhistes, etc.

Le F. Z. A. S. est une Ligue des Loges maçonniques pour les hommes libres de bonne réputation qui rejettent tout dogmatisme dans la recherche de la connaissance de ce qui existe, qui se refusent à toute intolérance. La Ligue et ses Loges ont composé, pour manifester leur tendance, un rituel simplifié sans renoncer aux formes qui agissent sur l'état d'esprit.

Quant à l'exposé de la morale, c'est une morale toute sociale qui n'a d'autre idéal que de rendre les relations sûres et agréables (1).

La Grande Loge *Au Soleil Levant* fut presque excommuniée par certains journaux maçonniques d'Allemagne pour avoir sollicité sa reconnaissance du Grand-Orient de France depuis la guerre. Cette pruderie vient de l'alliance de la Maçonnerie française avec les partis avancés du socialisme prussien, et, dans un article récent, on félicitait les trois Grandes Loges de la Vieille Prusse d'être fidèles à leurs principes chrétiens et allemands en se séparant de la Ligue franc-maçonnique *Au Soleil Levant* et de « tenir bon contre toute tentative d'enjuiver et de dégermaniser la Franc-Maçonnerie allemande » (2).

(1) *Die Leuchte*, 31 mars 1913, p. 45. Cet article est écrit d'après le programme de propagande de la Ligue *Au Soleil Levant* (2^e édition), 1913. — Nous lisons dans le journal *Anhalt-Staatsanzeiger* de Dessau (24 avril 1913), sous la rubrique « Franc-Maçonnerie », la note qui suit : « Il y a peu de temps, ainsi qu'on nous a prié de l'annoncer, il s'est formé à Dessau un cercle dénommé *Sirtus*, dépendant de la Ligue Maçonnique *Au Soleil Levant*, de Nuremberg ; il s'agit d'une véritable sécession maçonnique, dont les adhérents se proposent de réaliser les idéals maçonniques par d'autres voies que celles que suivent les Grandes Loges. La Maçonnerie actuelle a besoin d'être réformée. La nouvelle Maçonnerie *Au Soleil Levant* vise à établir l'unité de tous les systèmes et en même temps la pureté de la Maçonnerie primitive, sous la direction d'une entière liberté de croyance, de conscience et d'esprit ». En outre, la Maçonnerie *Au Soleil Levant* n'aurait rien à voir avec le monisme, le déisme et autres ismes (*sic*) et elle ne serait point dirigée contre la Maçonnerie existante ».

(2) *La Reichswart* de Berlin, du 9 avril 1921.

Que les vieilles Loges de la Vieille Prusse rejettent la souillure légale de la présence des Juifs, se contentant de subir leur influence, c'est bien. Mais entre elles et la Ligue éclectique *Au Soleil Levant*, se comptent toutes les Loges humanitaires qui ne frappent pas Israël du même décret d'ostracisme. Un chapitre du Docteur Wichtl : « Le rôle des Juifs dans la Franc-Maçonnerie », met au point cette question et explique l'explosion de rage de la Maçonnerie allemande lors de la publication de l'ouvrage si riche de documents et si plein d'intérêt : *Franc-Maçonnerie mondiale, Révolution mondiale, République universelle* (1) :

(1) D^r WICHTL, *Weltfreimaurerei, Weltrevolution, Weltrepublik*, ch. VIII, p. 53-65 ; München, J.-F. Lehmanns Verlag, 1919.

Ajoutons la nomenclature des Loges clandestines dans laquelle rentre la Ligue *Au Soleil Levant*. Ces Loges furent ouvertes aux Juifs et parfois fondées par des Juifs. Nous extrayons cette liste du livre de A. P. EBERHARDT : « *Loges franc-maçonnes de nouvelle date dans le dernier quart de siècle* » ; Leipzig, Bruno Zschel, 1914. Après le dénombrement des Loges allemandes reconnues par la Ligue des Grandes Loges d'Allemagne, l'auteur énumère les loges clandestines :

1° La Grande Loge des Francs-Maçons de Prusse (abrég. G. Fr. L. v. Pr.) et de l'Empereur Frédéric à la fidélité de la Ligue (*Kaiser Friedrich zur Bundetreue*) fondée par le conseiller intime de gouvernement Profr. D^r Hermann Settegast, à Berlin, en l'année 1892.

2° L'Ordre maçonnique indépendant des Humanistes (abrég. U. F. O. d. Hum.) (*Unabhängige Freimaurer-Orden der Humanisten*).

L'Ordre indépendant des Francs-Maçons (abrég. U. F. O.), *Unabhängige Freimaurer Orden*, appelé aussi d'abord Ordre des Frères Indépendants (abrég. U. B. O.), *Unabhängige Bruder Orden*.

La Grande Loge Maçonnique Empereur Frédéric à la Tolérance (abrég. G. Fr. L. Ksr Fried z. D.), *Grosse Freimaurer Loge Kaiser Friedrich zur Duldsamkeit*.

3° La Loge générale des citoyens (abrég. A. B. L.), *Allgemeine Bürger Loge*, fondée par le négociant Nathan Perla, à Berlin, en 1892, 1895 et 1903.

L'Ordre maçonnique civique réformé (abrég. R. B. F. O.), *Reformierter Bürgerlicher Freimaurer Orden*.

L'Union Internationale des Loges (abrég. I. L. U.), *Internationale Logen Union*, fondée par le libraire O. Hemfler, à Berlin, en 1896, 1901, 1903.

4° La Grande Loge Maçonnique pour l'Allemagne de l'Ordre des Illuminés, (*Grosse Freimaurer Loge für Deutschland des Illuminaten Ordens*).

Le rite de Swedenborg pour l'Allemagne (*Swedenborg Ritus für Deutschland*).

Le rite écossais de Memphis et Misraïm en Allemagne (*Schottische-Memphis und Misraïm Ritus in Deutschland*).

L'ordre des Templiers Orientaux en Allemagne (*Orientalischen Templar*

La Franc-Maçonnerie était à peine fondée que les Juifs tentèrent d'y prendre pied. La chose n'était pas des plus faciles, car, au commencement, l'admission dans les Loges était interdite aux Juifs. Ce fut seulement vers 1780 qu'il se forma à Francfort-sur-Mein deux Loges de Juifs, et elles ne furent pas reconnues par les autres Loges. Mais le nombre des voix qui demandaient l'admission ne cessa de s'accroître ; aussi, en 1786, von Kortum se déclara publiquement pour cette admission. La Ligue Eclectique des Francs-Maçons, fondée en 1783, à Francfort-sur-Mein, accepta des Juifs dès son début ; en 1841, pour des motifs qui nous sont inconnus, elle prit des mesures prescrivant l'exclusion des non-chrétiens ; mais, à partir de 1844, elle revint à ses premiers principes, c'est-à-dire à l'admission des Juifs. Aujourd'hui les emplois les plus importants et les plus considérés de la Ligue Eclectique sont presque uniquement occupés par des Juifs ; quelques noms le prouvent : le négociant Ph. Hertz est grand-secrétaire ; parmi les garants d'amitié d'autres Loges et les Maîtres en chaire, nous

Orden in Deutschland, fondé par le journaliste Reuss, à Berlin et à Londres, en 1896, 1901, 1902, 1912.

5° L'Ordre autonome des Frères de la Vérité (abrév. S. O. B. D. W.), *Selbständige Order der Bruder der Wahrheit*, fondé par le négociant Adolf Kohn, à Breslau, en 1900.

6° La Grande Loge symbolique du Rite Ecossais en Allemagne, antérieurement la Grande Loge Maçonnique d'Allemagne, qui succéda elle-même à la Ligue des Loges de Saint-Mathieu de l'A. B. L., à Leipzig (de l'*Allgemeine Burger Loge*).

7° La Ligue générale des Francs-Maçons sur la base moniste (*Allgemeine Freimaurerbund auf monistischer Grundlage*).

La Ligue Maçonnique Au Soleil Levant (abrév. F. B. L. A. S.), fondée par l'agent général C. H. Loberich, à Nuremberg, en 1905 et 1907.

8° La Ligue des Loges Johanniques travaillant librement (*Bund freier arbeitender Johannislogen*).

9° La Grande Loge : Ligue Maçonnique Allemagne (*Grossloge Freimaurerbund Deutschland*), à Breslau, fondée par le secrétaire de consulat en retraite, M. Tannert.

Il faut y ajouter quelques unions qui se sont séparées des précédentes :

De l'Ordre Indépendant des Francs-Maçons sont sorties :

La Ligue et Grande Loge Socrate à la connaissance de soi-même (*Bunder und Grossloge Sokrates zur Selbsterkenntnis*).

La Grande Loge de Prusse II (*Grosse-Loge von Preussen II*).

De la Loge générale des citoyens à Berlin sont sortis :

L'Ordre international des Francs-Maçons Indépendants. (Abrév. I. O. U. Fr) (*Internationale Orden der Unabhangigen Freimaurer*) qui s'est fondu avec la Ligue des Loges Indépendantes de Saint-Jean (abrév. B. U. St-J. L.), à Berlin.

L'Union des Loges réformées de Saint-Jean (abrév. V. R. J. L.) (*Verein*

trouvons, par exemple, les Frères Moritz Lowenhaar, Docteur Willy Levin, Docteur Max Lévy, le négociant Horkheinier, E. Rosenberg, Carl Kohn, Max Wertheimer, Bernhard Seeligmann, Docteur Auerbach, Max Oppenheimer, et bien d'autres encore. Il n'y a pas de doute que les Francs-Maçons Juifs sont « les travailleurs les plus actifs et les plus persévérants, et ils se sont donné une peine extraordinaire pour s'introduire dans les Loges ; ainsi le F.^v. Abraham Elissen, de la Ligue Eclectique, blâma vivement, dès 1846, les Grandes Loges de l'Ancienne Prusse de leur fidélité au « principe chrétien » et de leur persistance à exclure les Juifs. Il va de soi que les Loges qui ouvraient déjà leurs portes aux Juifs obtinrent du F.^v. Elissen les plus grands éloges.

En Hongrie, la fondation de Loges nouvelles date de la fin de la décade 1860 du siècle dernier ; dès le milieu de l'année 1860, les Francs-Maçons Juifs détenaient la direction, mais les Chrétiens désertaient en masse les Loges, toutefois sans lutte. Aujourd'hui, les Juifs forment la forte majorité dans la Franc-Maçonnerie hongroise, et ce sont presque exclusivement des Juifs qui y ont la présidence. C'est ce que nous apprend un ex-Maçon qui entra dans la Loge en 1871, y devint Maître en Chaire, puis secrétaire de Loge et délégué de la Grande Loge ; mais, en 1876, après s'être formé une opinion fondée sur ce qu'il avait vu, il sortit (de la Maçonnerie) et obtint une « couverture honorable ». Ce personnage est Karl Koller, qui devint par la suite rédacteur du *Vaterland* (Patrie) de Vienne.

Une fois maîtres des Loges, les Juifs en vinrent bientôt aux attaques contre ceux qui voulaient s'opposer à leur ascension rapide et systématique. La Grande-Loge hongroise de Saint-Jean (Maçonnerie bleue) entra en campagne contre l'antisémitisme ; à cette occasion, le F.^v. Julius Goldenberg, un de ceux qui prêchaient la lutte, soutint que la tâche la plus urgente de la Franc-Maçonnerie était de combattre l'antisémitisme. Le Grand-Orient de Hongrie, comme représentant de la Maçonnerie des Hauts-Grades, lança de son côté une circulaire contre l'antisémitisme (1882). C'était en ce temps-là que le fameux procès

der Reformierten Johannis logen) qui s'est fondue avec la Grande Loge aux Trois Palmiers (*Grossloge zu den 3 Palmen*), de Hambourg.

La Loge générale des Citoyens, à Leipzig (*Allgemeine Bürger Loge*), devenue plus tard, comme on l'a vu, la Ligue de Saint-Mathieu, etc.

La Ligue générale des Citoyens (*Allgemeine Bürger-Loge*), à Darmstadt. De l'Ordre civique réformé des Francs-Maçons (*Reformierte Bürgerliche Freimaurer-Orden*), de Berlin, sont sortis :

L'Ordre réformé des Francs-Maçons (*Reformierte Freimaurer Orden*), à Aschersleben.

La Ligue allemande des Loges (*Deutsche Logenbund*), à Munich.

Il faut aussi mentionner les Loges qui n'ont aucun rapport avec d'autres ateliers et qui se disent ou se disaient indépendantes (*Unabhängige*) ou isolées (*Alleinstehende*).

Tirza-Eszlar faisait grand bruit ; la Franc-Maçonnerie hongroise crut opportun et avantageux d'adresser au substitut du Procureur général, Eduard Sieffers, une lettre de remerciement pour la manière dont il avait « pris la défense du droit ».

Pas de Loge sans Juifs ! Ce mot de l'*Acacia* franc-maçonique sur la situation dans les Loges françaises est triplement vrai pour les Loges hongroises. Toutefois, pour éviter les malentendus, disons d'avance que l'*Acacia* (1908, n° 62)(1) n'entend pas prononcer ainsi un jugement de

(1) On lit dans l'*Acacia*, I, 98 : « Les FF. qui ont entrepris de faire accorder au F. Augagneur l'appui de la Maçonnerie, ont été amenés à attaquer le Protestantisme, en faisant un bloc de toutes les Eglises, pour les combattre, et ils n'ont pas même craint d'y joindre les Juifs. Ceci a encore été une faute. Les Juifs étaient complètement étrangers au débat. Eux ne font pas de prosélytisme, n'envoient de missions nulle part, et ne demandent qu'une chose, c'est qu'on les laisse tranquilles. Les attaquer, c'est risquer de nous les aliéner. Eux aussi sont riches, influents dans le gouvernement républicain ; nous en avons en outre beaucoup parmi nous. Il n'est peut-être pas une Loge de Paris où on n'en compte deux ou trois ; souvent plus.

» Oh ! les Juifs francs-maçons ne sont pas fanatiques, pas même croyants, ils sont, en grande majorité, des libres-penseurs ; mais il importe de tenir compte de l'esprit de famille beaucoup plus grand chez eux que dans le reste de la nation, et de leur solidarité de race, conséquence nécessaire de leur état de minorité. On a entendu, lors de l'affaire Dreyfus, des Juifs déclarer : « Je ne suis pas plus juif que vous n'êtes catholique ; voilà trente ans que je n'ai pas mis les pieds au temple ; mais je considérerais comme une lâcheté d'abandonner les membres de la race dont je proviens, quand ils sont persécutés ».

» Etant donné cet esprit de solidarité des Juifs, il serait dangereux, non seulement au point de vue extérieur, mais aussi à celui de la paix intérieure de nos Loges, d'attaquer leur Eglise. Celle-ci, d'ailleurs, n'a rien de commun avec l'Eglise catholique, puisqu'elle pousse le libéralisme plus loin que le protestantisme le plus avancé, et qu'elle n'a pas de dogmes. Une religion n'ayant pas de dogmes, comprend-on cela ? Une histoire considérée comme légendaire, des symboles tout comme les Francs-Maçons, et une morale. C'est tout le judaïsme moderne.

» Il existe cependant entre cette Eglise si libérale d'aujourd'hui — libérale parce qu'elle s'imprègne des idées modernes — et celle du passé, qui le fut moins, un lien de solidarité, d'hérédité. L'Eglise israélite d'aujourd'hui c'est l'Eglise d'autrefois évoluée. Elle a gardé, elle aussi, le souvenir des persécutions, dont, pendant des siècles, l'a accablée l'Eglise de Rome, et cela ne peut lui avoir inspiré de sentiments tendres à l'égard de celle-ci. De plus, elle a appris théoriquement par la campagne antisémitique de Drumont et consorts, et pratiquement par l'affaire Dreyfus, que l'Eglise de Rome ne demande qu'à faire de nouveau gigoter les Juifs sur le bûcher, dans des chemises soufrées. Elle doit donc nécessairement se défendre encore, lutter toujours. Mais elle ne peut pas le faire en tant que judaïsme, étant donné l'hostilité générale contre toutes les Eglises

dépréciation. Bien loin de là. Il recommande leur admission comme une conquête à faire, et, dans deux lignes d'éloges à l'adresse des Juifs, il fait remarquer que « l'Eglise juive n'a pas de dogmes, qu'elle n'a que des symboles, tout à fait comme la Franc-Maçonnerie ». — « C'est pourquoi, reprend l'*Acacia*, l'église israélite est notre alliée naturelle ; c'est pourquoi il y a dans nos rangs une foule de Juifs ». Laissons de côté la question de savoir si l'entraide mutuelle a lieu pour ce motif-là ou bien pour d'autres plus profondément cachés ; il n'en est pas moins certain que dans les Loges hongroises la juiverie possède la direction, ainsi que le prouve un simple coup d'œil dans l'Annuaire Franc-Maçonnique de Dalen pour 1914. Parmi les Grands Maîtres d'honneur, nous trouvons déjà les Frères Friedrich Gluck, le Docteur Simons Medgyes, Moritz Mezei ; parmi les garants d'amitié d'autres Grandes Loges, les Frères Heinrich Glucksmann, Karl Duschnitz, Friedrich Artner, Geza Winter ; parmi les Maîtres en Chaire, les Frères Docteur Marcel Glaser (Loge *Humboldt*), Alex Fleissner (Loge *Galilée*), le Docteur Illés Pollak (Loge *Konynès Kalman*), le Docteur S. Eisler (Loge *François Deak*), le Docteur Rudolf Temesvary (Loge *Démocratie*), le Docteur S. Braun (Loge *Minerva*), le Docteur Julius Frankl (L.^o. *Progressio*), tous à Budapest. La situation est la même dans les provinces, et les treize Loges franc-maçonniques de Vienne qui étaient obligées d'aller exercer leur activité à Presbourg, parce que la Franc-Maçonnerie était interdite en Autriche, ont presque toutes pour Maîtres en Chaire des Juifs : le F.^o. Docteur N. S. Rumpler (L.^o. *Humanitas*),

hors du milieu spécial catholique — qui est l'ennemi — ou protestant. Elle ne le peut qu'au nom des principes supérieurs de justice et d'égalité, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Voilà pourquoi l'Eglise israélite est notre alliée naturelle, pourquoi elle nous appuie, pourquoi nombre de ses membres sont parmi nous. Voilà pourquoi enfin il serait absurde de nous brouiller avec elle au nom d'un anticléricalisme puérilement généralisé, et de l'amener à prendre place, elle aussi, dans le bloc antimaçonnique.

» Ne nous brouillons donc ni avec les Protestants ni avec les Juifs, qui d'ailleurs ne nous demandent rien que ce que nous contrainsons les catholiques d'accepter : la liberté dans le droit commun. L'adversaire que nous avons en face de nous, l'Eglise catholique, est suffisant pour exercer notre combativité. Souvenons-nous de la maxime : *Primum vivere...* à laquelle nos devanciers ont fait des sacrifices si douloureux à divers moments du XIX^e siècle, et ne nous faisons pas de nouveaux ennemis.

» Telles doivent être les règles actuelles de la politique de la Maçonnerie, que nous devons observer si nous voulons parvenir à nos fins.

» **HIRAM M.^o**

Hiram est le pseudonyme du F.^o. LIMOUSIN, fondateur de l'*Acacia*, celui qui a si bien dénommé la Franc-Maçonnerie « *La Contre-Eglise* ».

Victor Weinert (L. : *Verschwiegenheit*) (à la discrétion ou au silence), Docteur Alexander Hollander (L. : *Zukunft*) (avenir), Docteur Karl Ornstein (L. : *Socrate*), Docteur Emil Frankl (L. : *Socrate*, 1916), E. V. Schlick (L. : *Eintracht*) (concorde), Docteur K. Gombrich (L. : *Schiller*), Docteur Albert Engel (L. : *Freundschaft*) (amitié), Docteur A. Keller (L. : *Treue*) (fidélité), Richard Tewelès (L. : *Pionier*), Alfred Hirsch (L. : *Kosmos*), Friedrich Artner (L. : *zur Wahrheit*) (à la vérité). Bernhard Schiller (L. : *Gleichheit*) (égalité). Ce sont là des faits que chacun peut constater simplement en consultant l'Annuaire de Dalen pour 1914 et 1916.

Il en est de même en Allemagne pour les Loges de Berlin qui dépendent de la Grande Loge de Hambourg ; la *Loge Victoria*, de Berlin, par exemple, a pour Maître en Chaire M. Sally Schey, pour premier Maître adjoint le Docteur Rosenberg, pour second Maître adjoint le Docteur Marcuse ; il n'en est guère autrement dans toute une série de Loges de la Grande-Loge de Hambourg, et l'on s'étonnera que cette Grande-Loge soit celle que préfèrent les Juifs ? Pour apprécier ce fait à sa juste valeur, il est nécessaire d'établir que les trois Grandes Loges de l'ancienne Prusse (Grande Loge de Prusse dite *A l'Amitié*, Grande Loge nationale des Francs-Maçons d'Allemagne et Grande Loge nationale mère *Aux Trois Globes*) n'admettent pas les Juifs ; on leur accorde tout au plus les grades inférieurs, mais on leur refuse l'entrée dans l'« Orient intérieur », c'est-à-dire l'admission dans les Loges de Saint-André et les Loges écossaises. Les Juifs se voyaient exclus de l'obtention des Hauts Grades dans les Loges de l'ancienne Prusse, ce qui est d'autant plus important qu'une de ces Grandes-Loges, la Grande Loge nationale des Francs-Maçons d'Allemagne « réduit presque à rien la valeur des trois grades inférieurs et que ces grades sont complètement subordonnés aux grades supérieurs ». La Grande-Loge de Hambourg, prenant en considération les Frères Juifs de Berlin, a fondé, en 1900, dans cette ville, une Grande-Loge provinciale qui s'est heurtée à une résistance désespérée de la part des Grandes-Loges de l'Ancienne Prusse ; celles-ci se prévalurent de leur situation privilégiée sur le territoire prussien, situation qu'établissait l'acte de 1798, leur reconnaissant le droit exclusif d'exercer l'activité franc-maconnique dans ce domaine. Mais, grâce aux efforts des Frères Settegast et Katz, ce droit exclusif cessa d'être reconnu, et, en 1900, fut réalisé le vœu des Juifs d'être traités sur le même pied que les autres.

A ce même ordre de faits se rapporte la fondation de la Grande-Loge *Kaiser Friedrich zur Bundestreue* (empereur Frédéric, à la fidélité envers l'Ordre) qui devait être surtout un rendez-vous des Juifs en quête de la lumière. Elle eut pour fondateur Hermann Settegast qui fut vivement encouragé dans ses projets par le conseiller de justice Alexandre Katz. Cette nouvelle fondation (1902) subit de nombreuses attaques ; elle fut appelée par dérision la Grande-Loge des Juifs, et

disparut après huit ans d'existence. Ses membres et ses loges passèrent pour la plupart au compte de la Grande-Loge de Hambourg ; ils formeraient le principal fonds de la Grande-Loge provinciale de Hambourg nouvellement créée à Berlin, et dont il a déjà été question.

Dans les Loges de l'Ancienne Prusse, qui comptent ensemble, en nombre rond, 42.000 membres, c'est la tendance nationale qui prévaut au contraire. Les Grandes-Loges de Hambourg et Francfort-sur-Mein, grâce au fort afflux des Juifs, ont plutôt des dispositions internationales, cela s'est manifesté, par exemple, à la diète des Grandes-Loges tenue à Berlin en 1909, où la proposition faite par la Grande-Loge de Francfort en vue de la reprise de rapports amicaux avec le Grand-Orient de Paris a été votée par cinq voix contre les trois voix des Grandes-Loges de l'Ancienne Prusse. Quand on songe que les Grandes-Loges de Hambourg et de Francfort ne comptent ensemble que 9.350 membres, que les trois autres Grandes-Loges (Grande-Loge de Saxe, Grande-Loge *Au Soleil* et Grande-Loge *A la Concorde*) ne réunissent qu'un peu plus de 10.650 Francs-Maçons, ce qui forme un total d'environ 20.000 Frères, on voit que la victoire a été remportée par un faible tiers sur deux forts tiers, composés de toutes les autres Grandes-Loges allemandes. La faute en est à l'organisation de la Ligue des Grandes-Loges, qui accorde à chaque Grande-Loge un représentant, si faible qu'il soit le nombre de ses membres. Il faut aussi imputer cela à l'activité et à l'esprit combatif de cette aile de la Franc-Maçonnerie allemande, qui renferme les Maçons les plus actifs et les plus persévérants, c'est-à-dire les Juifs.

Mais ce n'est pas seulement en Allemagne, en Hongrie et en Autriche que les Juifs sont les Francs-Maçons les plus remuants et les plus actifs, c'est dans le monde entier ; ils savent insuffler leur esprit aux Loges et les utiliser pour leurs propres desseins. En Pologne, on les voit apparaître pour la première fois vers 1815 sur la liste de la Loge *Le Bouclier du Nord* ; à Varsovie, on trouve déjà huit frères juifs, tous négociants de profession. Parmi les Grands Officiers du Grand Orient de Turquie, nous trouvons dans ces temps récents les Juifs Raphaello Ricci et David Cohen ; le Maître en chaire de la Loge italo-turque *Macedonia*, à *Salonique*, Emmanuel Carasso, est aussi un juif. Carasso avait fait partie de la délégation qui imposa l'abdication à Abd-El-Hamid vaincu. Le détronement du Sultan est l'œuvre du parti jeune-turc. Mais le parti jeune-turc, ainsi que nous l'apprend la revue franc-maçonnique *l'Acacia*, 1907, n° 57, p. 148, se compose exclusivement de Francs-Maçons. Son siège principal était à Salonique. Salonique est, à vrai dire, un endroit extraordinairement favorable pour les conspirations, car sur les 410.000 habitants, il y a 70.000 juifs, ainsi que nous l'apprend avec franchise *l'Acacia*, qui doit avoir raison.

« Jetons un rapide regard sur l'Italie, nous y trouvons le plus connu de ses Francs-Maçons, Ernesto Nathan. Qui est Ernesto Nathan ? La

Gazette de Francfort, qui est toujours bien informée, nous apprend que Nathan est né de parents anglais et qu'il n'est parvenu qu'à moitié à parler un italien tolérable (1). Pourquoi de parents anglais ? Le P. Jésuite Hermann Gruber, mieux instruit, et dont les Francs-Maçons eux-mêmes reconnaissent la profonde connaissance dans les détails de la Franc-Maçonnerie, nous apprend que Nathan est le fils adultérin de Mazzini et d'une juive, et renvoie à ce sujet à la *Gazette Populaire de Cologne*, du 2 avril 1900, n° 309.

» Ernesto Nathan devint donc Franc-Maçon ; il s'éleva de grade en grade — bien qu'il fût juif — à la plus haute dignité franc-maçonique. Il devint Très Respectable Grand Maître du Grand Orient d'Italie (31 mai 1896). Cinq ans plus tard, il transféra le Grand Orient au Palais Giustiniani, un des plus magnifiques monuments de l'architecture italienne, et, à la stupéfaction universelle, il devint maire de Rome, et, en cette qualité, il se mit aussitôt à supprimer l'enseignement religieux dans tous les établissements d'instruction publique de Rome. Au commencement de la guerre mondiale, Nathan fut un des plus acharnés à y entraîner l'Italie, et, dans des réunions publiques, il prêcha avec passion la guerre contre l'Autriche et l'Allemagne.

» Après avoir nommé Ernesto Nathan, il ne faut pas oublier le Frère Burzel, de Trieste ; lui aussi est un Juif. Comme Nathan, il est un agitateur politique ; comme Nathan, il est Franc-Maçon. Il a même été déjà nommé Grand Orateur du Grand Orient d'Italie, et finira par monter jusqu'au grade le plus élevé. Peu de temps après l'explosion de la guerre, il fut nommé ministre pour les régions *irredente*, qui, grâce à une trahison inouïe, devaient être affranchies jusque dans leur *hinterland*. Burzel se fit appeler Barzilaï, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui connaissent la faculté d'adaptation de ces messieurs. Samuel Witkowski n'est-il pas devenu Maximilien Harden et Salomon Kosmanowski ne s'est-il pas changé en Kurt Eisner ?

» Bref, tout ce qui possède quelque influence en Italie est Franc-Maçon, et parmi les Francs-Maçons, les Juifs jouent un rôle des plus importants. « Cette race a de nombreux représentants au Parlement italien », dit le journal franc-maçonique, la *Revue Maçonique* (janvier 1908, n° 344, p. 1). — « Bien mieux en Italie qu'ailleurs, l'esprit hébraïque a atteint son but ». (*Ibid.*, p. 3).

» Ce qu'on appelle l'esprit hébraïque en Italie peut être exact, mais « ailleurs », il n'en est pas autrement. En France, par exemple, nous trouvons à maintes reprises des Juifs comme fondateurs et comme zélés propagateurs d'Ordres franc-maçoniques. De ce nombre est le Juif parisien Etienne Morin. Ce fut lui qui travailla le plus activement à répandre le système dit *Écossais* (des Hauts Grades), qui, vraiment, n'a rien à voir avec l'Ecosse. Les affiliés suprêmes de ce système se donnè-

(1) *Gazette de Francfort*, 28 novembre 1914.

rent les titres les plus ronflants, ils se qualifièrent avec un grand sérieux d' « *Empereurs de l'Orient et de l'Occident* ». Le « Prince des Maçons », Morin, reçut de ces Empereurs de l'Orient et de l'Occident une patente où il était appelé « Grand Elu parfait et Sublime Maître, Prince de tous les Ordres », et il fut chargé en même temps de répandre la Franc-Maçonnerie en Amérique. Morin fit ce qui lui était demandé et porta le système écossais à Saint-Domingue, à la Jamaïque et à Charleston (Caroline du Sud). De Charleston, ce rite revint en France après la Révolution française et il y fut établi, en 1804, avec ses trente-trois grades. Il y existe encore sous le nom de Suprême Conseil. Un bref coup d'œil sur les titres qu'on y décerne montrera à quel point ce système des Hauts Grades est subordonné à l'histoire juive et pénétré d'esprit juif. Il y a le grade de la Vengeance et le Chevalier Kadosch, le Prince du Liban, le Prince du Tabernacle et même un Grand Prince de Jérusalem.

» Et maintenant que voit-on ? La noblesse du pays est supprimée, les Princes sont chassés, les Empereurs détrônés... Mais pas pour longtemps, leur place sera réoccupée. Les Empereurs sont morts. Vivent les Empereurs de l'Orient et de l'Occident ! Place à tous les aptes : aux Haase, aux Eisner, aux Liebknecht, aux Adler, aux Kohn.

» Un autre fondateur d'Ordre, le fournisseur aux armées Michel Bédaride, qui importa avec ses deux frères le *Rite de Misraïm* (rite égyptien), en France et le répandit. L'Ordre de Misraïm comprend quatre-vingt-dix grades ; il possédait en France, en 1898, dix Loges, et fut introduit en Allemagne par le droguiste Reuss, où l'Ordre eut, en 1907, une fin peu glorieuse.

» Le *Rite de Memphis*, tout à fait analogue, doit son origine à un certain Samuel Honis, du Caire, qui l'apporta en France en 1814. Reconnu, en 1862, par le Grand Orient de France, cet Ordre passa en Allemagne grâce au sieur Reuss déjà nommé, mais il ne put y prendre racine. Ses secrets étaient répartis entre quatre-vingt-quinze grades et coûtaient un gros sacrifice à Mammon.

» Mais, pourrait-on objecter, ce ne sont là que des fondations d'Ordres, et les imputer à la Franc-Maçonnerie est une complète injustice. La Ligue Allemande des Grandes Loges ne les a jamais reconnus ; leur existence n'a donc aucun caractère régulier. Accordé. Mais le Grand Orient de France les a reconnus, et cela suffit parfaitement, alors même que chez les Allemands ces Ordres sont qualifiés souvent de fondations criminelles, de filouteries, qui ont pour but d'extraire de l'argent aux gens qui cherchent la lumière et aux gens crédules. D'ailleurs, la question n'est pas tant de savoir si ces Ordres sont reconnus ou non que de servir à prouver que les Juifs jouent partout dans la Maçonnerie un rôle influent, en France comme en Italie, en Hongrie comme en Autriche, et tout aussi bien en Allemagne. Niera-t-on que le Juif Crémieux, l'un des chefs du système écossais, a joué en France un rôle dirigeant ? N'a-t-il pas appartenu, dans la Révolution de février (1848), avec d'autres Francs-Maçons,

au Gouvernement Provisoire ? Et le juif borgne Gambetta ? Niera-t-on que ce fut le Franc-Maçon de Haut Grade Gambetta qui introduisit dans le significatif programme de Belleville, en 1869, la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Et, en particulier, peut-on nier qu'un des buts essentiels de la Franc-Maçonnerie universelle est d'établir partout la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et que partout où elle a eu lieu, elle a été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie ? Et la Franc-Maçonnerie n'est-elle pas une œuvre des Juifs ?

Nous n'avons qu'à regarder ce qui se passe en Angleterre.

L'Angleterre compte, en y comprenant les Loges d'Ecosse, 225.000 Francs-Maçons. Dans ce nombre, il y a 43.000 Juifs, c'est-à-dire presque le cinquième. Il y a des Loges qui se composent presque exclusivement de Juifs, par exemple la Loge Shelley, qui est composée pour les trois quarts de juifs ; il y en a même qui sont purement juives, comme la Loge d'Hiram ; cette dernière a donné lieu à tant de scandales que le Grand Maître de l'Ordre, le Prince Edouard Albert, plus tard Edouard VII, a dû se décider à la dissoudre. Mais voici des noms de Loges significatifs : le Roi Salomon, le Roi David, le Baron Hirsch, Lord Rothschild, Henry Bernstein, Sir Albert Sassoon, etc. Et il se passerait des choses tout à fait remarquables si les Archi-Berith, dont ces Loges dépendent, étaient méchants et se mettaient à parler, ainsi que nous l'assure l'écrivain français Théo-Dædalus (pseudonyme, dans son livre : *L'Angleterre juive*) (1). C'est surtout depuis la guerre franco-allemande que les Juifs envahissent les Loges en conquérants, tandis qu'ici même les Frères chrétiens préfèrent leur abandonner le terrain sans combattre.

» Alors furent fondées en grand nombre des Loges nouvelles, dans le but avoué de favoriser les Juifs ; telle fut la « Loge des Acteurs de Drury Lane », qui porte aux nues les acteurs juifs ; la « Loge du Savage Club », qui subventionne la presse jaune et se livre à la culture des jeunes plants pour journalisme (*newspaper man*). Les Juifs qui n'avaient rien à voir dans l'organisation des Loges, au temps de la Maçonnerie opérative, s'y introduisirent peu à peu pendant le XVIII^e siècle, et aujourd'hui, ils triomphent. S'il est exact que la Franc-Maçonnerie anglaise forme la base de l'impérialisme de Chamberlain, — et cela est hors de doute, il ne faut pas oublier que la direction de la Franc-Maçonnerie est juive pour une forte proportion. Le fait qu'elle ait à sa tête le duc de Connaught, frère du roi Edouard VII, comme Grand-Maître ne change rien à l'affaire, pas plus que la présence de Lord Ampthill comme Pro-Grand Maître.

» En ce qui touche à l'Angleterre, on pourrait aujourd'hui, non pas demander : Qui est Franc-Maçon ? mais plutôt : Qui n'est pas Franc-Maçon ? Car tout ce qui a un nom, une importance, les membres de la famille royale, les ministres, les Lords, les membres du Parlement, les

(1) Sous titre : « *Israël chez John Bull* ».

membres de la presse, les grands négociants, les directeurs de banques, etc., appartiennent, presque sans exception, à la grande société maçonnique. Le journal si connu le *Times* porte les signes maçonniques en mosaïque sur sa porte d'entrée, où chacun peut les voir. La Franc-Maçonnerie et la Juiverie sont si étroitement enlacées dans ce pays, qu'un écrivain anglais déclare avec un parfait sérieux que le Franc-Maçon n'est pas autre chose qu'un Juif artificiel. Dans un journal anglais *The Eye Witness* (le témoin oculaire), un auteur anonyme dit que la situation présente des Juifs en Angleterre ne saurait mieux être définie qu'en faisant remarquer qu'ils ont conquis la prédominance dans les Sociétés secrètes, entre autres dans la Franc-Maçonnerie (1).

» Dans un ouvrage digne d'attention sur les Rothschild, l'auteur, Edouard Demachy, établit qu'ils appartiennent, depuis 1809, à la Franc-Maçonnerie, et cela dans des Loges allemandes, françaises et anglaises, et que c'est pour cette raison qu'on ne peut absolument rien entreprendre contre cette puissante maison. Cette remarque devient intelligible quand on se souvient que tout Franc-Maçon a pris l'engagement de rendre tout Frère attentif aux dangers qui le menacent. Voilà ce qui fait la valeur principale de la Franc-Maçonnerie pour la Juiverie, d'autant plus qu'elle utilise pour ses fins propres, dans son organisation plus intime, d'innombrables non-juifs. Cette organisation particulière de la Juiverie est, comme on le sait, l'*Alliance Israélite*, dont Moïse Montefiore est le représentant le plus important.

» Le F.^r Moïse Montefiore est originaire de Livourne ; par la suite, il s'établit en Angleterre ; il gagna la faveur de la reine, fut fait, par elle, chevalier et élevé ensuite à la baronnie. Montefiore a rendu des services immenses aux Juifs du monde entier, et fait de nombreux voyages pour assurer à ses congénères des avantages de toutes sortes. Sa qualité de Franc-Maçon le servit remarquablement pour cela. En 1867, lorsqu'une constitution fut donnée à la Hongrie, il s'employa personnellement auprès de François Deak, du baron Joseph Eotvos et du F.^r comte Andrassy, alors président du Conseil des Ministres, afin d'obtenir l'égalité des droits pour les Juifs. Déjà auparavant, il s'était mis en rapport, à Budapest, avec les Frères Ignace Hirschler et Moritz Wahrmann, et avec leur concours, il y avait établi une branche de l'*Alliance Israélite*. A l'heure décisive, il fit les visites dont on vient de parler, mais il ne put obtenir de ces personnages aucun consentement précis ; on lui dit que la question n'était point assez mûre pour une décision, mais Montefiore resta sur son terrain ; il fit valoir avec insistance les « mérites patriotiques » des Juifs. Le lendemain, le ministre des cultes, le Baron Eotvos, vint le trouver avec un projet de loi en deux paragraphes qui établis-

(1) *The Eye Witness*, article de septembre 1914, en plusieurs numéros, sur la *Question juive*.

sent l'égalité des droits civils et politiques entre les Juifs et les chrétiens et suppriment toutes les ordonnances et coutumes contraires (1).

» De ces assertions qui pourraient être confirmées par d'innombrables autres exemples, il ressort avec une clarté suffisante que les Juifs sont représentés dans la Franc-Maçonnerie en une proportion qui ne correspond nullement au chiffre de la population juive ; il en résulte que les Francs-Maçons juifs sont partout les travailleurs les plus actifs et les plus persévérants et qu'ils savent se faire valoir ; que, dans tous les pays, ils visent à arriver à la direction des affaires dans l'intérieur de la Franc-Maçonnerie ; que dans beaucoup d'Etats, ils y sont déjà parvenus et qu'ils s'efforcent d'en tirer parti à leur profit, c'est-à-dire surtout au profit de leur race ; il en résulte enfin que ce sont surtout les Juifs qui introduisent la politique dans les Loges et cherchent à influencer, dans le même sens, les autres Frères.

» Si tel est bien l'état des choses, on peut se demander à bon droit si personne dans l'Empire allemand ne voit clair dans ce jeu, si personne ne proteste, si personne ne se met en travers de l'ambition juive. Voici la réponse : il y a des milliers de gens qui voient cela, et ils se taisent. Plus d'un est lié par le serment qu'il a fait dans la Loge ou par ses vœux. Quant à ceux qui protestent sérieusement, ils encourent la colère de la Loge, ils sont boycottés socialement, on leur impute de vils motifs, et c'est bientôt pour eux la mauvaise réputation professionnelle, l'anéantissement économique. Le coupable sent tout d'un coup les poignards de toutes les Loges dirigés sur sa poitrine. Ce n'est nullement là un symbole. Le Frère Findel, un des Francs-Maçons les plus désintéressés et des plus nobles qu'il y ait eus pourrait nous en dire long à ce sujet. Il était un adversaire convaincu de ce qu'on appelle le « principe chrétien » et luttait par la parole et l'écriture contre la décision qui interdisait aux Juifs l'entrée dans la Loge. Mais J.-G. Findel avait changé de manière de voir avec le temps. « La Franc-Maçonnerie, disait-il, s'adresse par » tout et de la même manière aux hommes, comme tels, et avec ce point » de vue que ses disciples s'unissent entre eux comme hommes en une » société fraternelle, tandis que le Juif reste Juif en toutes circonstances, » et ne regarde les peuples qui lui sont étrangers que comme un objet » d'exploitation » (2).

» Comment expliquer un tel changement d'opinion ? Le F. Findel dit lui-même à ce sujet : « Jadis, je suis intervenu avec chaleur... pour les » Juifs, parce que je les regardais comme des opprimés. Depuis, j'ai » reconnu qu'ils sont nos oppresseurs et je les ai combattus » (3). Il affirme que ce qui avait fait sur lui une très forte impression, c'est qu'il

(1) Cf. le journal franc-maçonique « *Haynal* », 1885, p. 101.

(2) J.-G. FINDEL, *Vermischte Schriften* (Mélanges), t. II, p. 92 ; Leipzig, 1902.

(3) *Ibid.*, p. 212.

lui était démontré que les Juifs intervenaient au moyen de corruption dans les affaires judiciaires ; il rappelle de nombreux passages de la Bible, qui promettent aux Juifs la domination sur tous les peuples, et en vient définitivement à conclure que, quand un Juif demande la lumière, il faut exiger de lui une déclaration spéciale qui serait conçue à peu près ainsi :

« Je regrette la doctrine d'après laquelle les Juifs seraient le peuple élu de Dieu, comme vieillie, fôlle et arrogante ;

» Je regrette toutes les doctrines inhumaines et immorales contenues tant dans l'Ancien Testament que dans le Talmud, sur la domination et l'exploitation des peuples par les Juifs comme ne devant pas me lier ;

» Je me range complètement du côté des hommes cultivés de l'Occident pour désapprouver et combattre tous les Juifs qui se rendent coupables d'exploitation de leurs semblables, par le moyen de la tromperie, des profits excessifs et de l'usure, et je me refuse à tous rapports spirituels avec de tels malfaiteurs juifs. J'assure sur l'honneur et la conscience que je ne fais partie d'aucune organisation juive de combat, telle que l'Union des Citoyens de race juive, de l'*Ordre des Bnai Brith* et de l'*Union des Juifs allemands*.

» Après mon admission dans l'Ordre franc-maçonique, je ne pourrai suivre aucun intérêt juif particulier et je ne me servirai pas de la Loge pour des buts d'affaires.

» Je regrette le service de Mammon et l'entassement d'une richesse improductive comme une peste dangereuse ».

» Cette déclaration, prise dans son ensemble, ne contient que des choses qui vont de soi, mais malgré la haute situation et la considération dont jouit le Frère Findel dans la Franc-Maçonnerie (il est membre d'honneur de plus de trente Loges de Saint-Jean et de plusieurs Grands Orients), il n'a obtenu aucun succès dans cette question si importante.

» Mais peut-être la situation n'est-elle pas aussi mauvaise en Allemagne qu'ailleurs ; peut-être la juiverie n'a-t-elle pas dans la Maçonnerie allemande l'influence qu'elle possède dans d'autres pays, comme en Angleterre, en France, en Italie, en Hongrie. Examinons la valeur de cette objection. un seul exemple tiré de l'actualité suffira parfaitement pour faire voir clair à des aveugles.

» A la tête de la Franc-Maçonnerie allemande se trouve, comme on le sait, une autorité suprême, la Ligue allemande des Grandes Loges, formée des huit Grandes Loges. Le président chargé des affaires de la Ligue était, au moment où la guerre éclata, le Grand Maître de la Grande Loge Eclectique de Francfort-sur-le-Mein. Jusque là, tout va bien ; mais, si l'on cherche comment se nomme le Grand Maître qui, en ces temps critiques, réglait les affaires de la Ligue allemande des Grandes Loges, on ne trouve point ce nom, il est introuvable. L'*Annuaire franc-maçonique de*

Dalen ne donne que le nom du directeur adjoint, qui est le F.^r. Gotthold. Or, le Professeur Dr Christian Gotthold était alors Grand Maître de la Ligue Eclectique, en 1913-1914 ; il fut nommé de nouveau pour l'année 1915-1916, mais il ne l'était pas en l'année 1914-1915. Qui donc était Grand Maître des Eclectiques au commencement de la guerre, et était en même temps président chargé des affaires de la Ligue allemande des Grandes Loges ? C'est là, évidemment, un secret qu'un Franc-Maçon allemand ne doit pas connaître, et celui qui met le pied au bon endroit n'a pas besoin de le savoir. Le motif pour lequel on tient anxieusement caché ce nom, c'est que le président chargé des affaires de la Ligue allemande des Grandes Loges se trouve par hasard être un Juif. D'ailleurs, il ne tarda pas à se rendre dans l'Orient éternel, peu de temps après que la guerre eut éclaté, probablement en septembre 1914, mais il est impossible que cela ait été le motif pour lequel on tait son nom, car on ne le trouve pas dans la nécrologie ; il n'est mentionné ni dans l'*Annuaire* de 1915, ni dans ceux de 1916, 1917, 1918. Qu'est-ce que la Loge a caché ou « couvert » ?... On croit d'abord qu'il est impossible de le découvrir. La dissimulation de la mort d'un Frère éminent, qui était même Grand Maître, et qui, dans une période de la plus grande importance, dirigeait les affaires de l'Ordre entier, cette dissimulation à l'égard du monde des Loges, c'est un fait qui ne s'était jamais présenté dans les milieux francs-maçonneriques. Ce qui a pu se passer dans les milieux élevés de la Franc-Maçonnerie allemande échappe, pour le moment, à l'appréciation des profanes ; peut-être le mot de l'énigme se trouve-t-il tout simplement dans le nom du Frère parti pour l'Orient éternel : le Frère Respectable Grand Maître des Eclectiques, le chargé d'affaires de toute la Franc-Maçonnerie allemande au commencement de la guerre mondiale se nommait Kohn !

» Voilà qui en dit autant que des volumes. Ce nom-là est un véritable programme ».

Donc, bien que la Juiverie fût pour la Maçonnerie une marâtre, la Maçonnerie, malgré quelques boutades, fut trop hospitalière à la Juiverie pour mériter le nom de « Fille dénaturée » (1).

(1) Le F.^r. Otto NEUMANN, que nous avons si souvent cité en 1920, écrivait, le 7 décembre 1913, dans le *Volkserzieher* : « La question juive s'est posée dès 1717, nous dit-il. Les Anciens Devoirs, qui sont regardés aujourd'hui encore comme la pierre fondamentale de la Maçonnerie, n'ont point en vue l'exclusion des Juifs, car ils exigent que l'on rende à Dieu un culte dans lequel tous les hommes puissent s'unir. Alors même qu'on n'admettrait pas l'existence d'une telle religion, les Anciens Devoirs admettent du moins qu'on professe un culte de ce genre, et ils expriment assez nettement que les différences de religion, pas plus que celles de race ou de condition, ne sont un motif d'exclusion. Ce ne fut que par la suite

Loges exclusivement Juives

Louis d'Estampes et Claudio Jannet écrivaient que l'exclusion temporaire des Juifs de la Maçonnerie les déterminait à « fonder des rites spéciaux, comme celui de *Misraïm*, en France, et des *Beni Briss*, aux Etats-Unis » (1) Plus loin (2), ils ajoutent que « le rite de *Misraïm* ou égyptien fut créé par Cagliostro (3), puis propagé de nouveau en France

que des systèmes de Loges, se disant systèmes chrétiens, se refusèrent à admettre les Juifs. En Allemagne, il n'y a qu'un système, dit le système suédois, qui continue à ne pas recevoir les Juifs. Toutefois on les accueille comme Frères visiteurs.

» On avait autrefois posé le principe que « nul juif ne pouvait devenir un bon Franc-Maçon sans cesser d'être un véritable juif ». Cela ne serait admissible que si le juif était tenu de renoncer à sa religion quand il est admis dans la Maçonnerie, et l'on ne formulait pas cette exigence, même quand les juifs sollicitaient leur admission au grade tout à fait papiste de Rose-Croix dans le système français... D'ailleurs, puisque nous trouvons Amos Comenius au berceau de la Maçonnerie, où il est son parrain, sa *Ligue de l'Humanité* n'exclut pas le Juif. Un grand nombre des symboles de la Maçonnerie sont d'origine juive. L'Ancien Testament est en rapport étroit avec l'éthique rituelle, même dans le système suédois. Les ouvrages polémiques sur l'admission des Juifs dans la Maçonnerie sont fort nombreux ; ils forment une section assez étendue dans la Bibliographie maçonnique de Wolfstieg.

» Le *Manuel général de la Maçonnerie* (en allemand), édition de 1900, t. I, p. 5, dit : « Celui-là même qui tient la Maçonnerie allemande pour une institution chrétienne, sait que la religion nous commande d'aimer tous les hommes, que nous sommes tous égaux devant le Très-Haut ».

» La question de l'admission des Juifs dans la Maçonnerie allemande a donné lieu à bien des discussions, ainsi qu'on l'a vu. Mais un membre éminent du système suédois dit : « Un temps viendra où l'on accordera dans ce système l'entrée même aux non chrétiens ». Le point de vue a changé. Un Franc-Maçon haut placé, l'empereur Frédéric III, a déclaré que l'antisémitisme est la honte des siècles. Nous devons chercher à faire disparaître l'oppression sociale qui pèse encore sur le Juif, mais le Juif doit renoncer à la situation particulière où il affecte encore de se placer. La Maçonnerie allemande est fille du progrès, elle a des principes libéraux et marche avec son temps. Une Franc-Maçonnerie qui reposerait sur une base exclusivement chrétienne ne serait plus une Franc-Maçonnerie. La Franc-Maçonnerie n'a pas de motifs impératifs pour tenir le Juif à distance. Son principe de tolérance l'oblige même à reconnaître des droits égaux aux Juifs et aux autres candidats ».

(1) Louis D'ESTAMPES et Claudio JANNET, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 38.

(2) *Eod. lib.*, p. 48.

(3) Voir D^r Marc HAVEN, *Le Maître Inconnu, Cagliostro*, Paris, Dorbon

en 1816, et qu'il compte partout des Juifs. Il y a là une légère confusion : Cagliostro est le fondateur du rite égyptien, tandis que le rit de Misraïm fut fondé par les FF. Bédarride, qui étaient juifs (1). Les auteurs de « *la Franc-Maçonnerie et la Révolution* » ont raison de dire que tous les membres du rit de Misraïm ne sont pas Juifs. Lors de l'affaire Caillaux, la Grande-Loge de Paris, le Grand-Orient de France et le Grand-Orient d'Italie affirmèrent que Caillaux n'était pas Franc-Maçon. La *Bauhütte*, du 31 janvier 1918, reproduisant un article du *Frankfurter Nachrichten*, répond qu'en effet Caillaux n'appartient ni au G. O. de France, ni à celui d'Italie, et la *Bauhütte* ajoute :

D'ailleurs cela était connu depuis longtemps, car Caillaux a toujours été rangé parmi les affiliés au rite écossais de Memphis et de Misraïm.

Or, Caillaux n'est pas Juif, il n'en a que les mœurs et les qualités.

Entre les deux rites de *Misraïm* et des *Bnei Briss*, il existe des Loges exclusivement composées d'Israélites.

On lit dans la *Jewish Chronicle* du 29 octobre 1880 :

La Maçonnerie tolère tout, sauf un étroit cléricalisme, et elle est si universelle qu'elle possède un attrait spécial pour les Juifs. Elle a gardé sa prépondérance sur toutes les autres Sociétés secrètes, parce que ses fondements sont aussi étendus que le royaume de l'esprit.

Tout ce qui est purement local, national ou touchant à la race, tout ce qui tend à contracter les sympathies humaines a été exclu de son domaine. L'Ordre de la Maçonnerie est ainsi involontairement devenu le refuge des minorités luttant pour le progrès et la fraternisation humaine.

Le cléricalisme a toujours persécuté la Maçonnerie partout où il l'a pu, et au temps des siècles passés, cet esprit de persécution a attiré les Juifs vers la Maçonnerie, par un lien de sympathie invisible mais puissant. Il y avait là une entente naturelle contre un ennemi commun.

Dans sa résistance contre la tyrannie, la Maçonnerie devint l'alliée naturelle du juif qui était né le champion de la liberté spirituelle, et

ainé, s. d. Cagliostro est de famille sicilienne et fut baptisé à Palerme, le 8 juin 1743.

(1) Voir Marc BÉDARRIDE, de l'Ordre maçonnique de *Misraïm*, 2 vol. ; Paris, Bénard, 1845. — F. BOUBÉE, *Misraïm ou les Francs-Maçons* ; Paris, Rigaud, 1847 ; et *Statuts généraux de l'Ordre maçonnique de Misraïm*, Paris, Martinet, 1864.

ensemble ils luttèrent souvent avec succès contre le fanatisme religieux et les antipathies de race.

A Londres, il n'y a pas moins de cinq Loges juives ; il y en a aussi à Birmingham, à Liverpool et à Manchester.

Dix-huit ans plus tôt, « *Le Monde* », du 5 novembre 1862, reproduisait l'article suivant tiré des *Feuilles historiques et politiques de Munich* :

Il existe en Allemagne une Société secrète, à formes maçonniques, qui est soumise à des chefs inconnus. Les membres de cette association sont, pour la plupart, israélites. A Berlin..., il existe d'autres Loges, composées exclusivement de Juifs... A Londres, où se trouve, comme on le dit, le foyer de la révolution sous le Grand Maître Palmerston, il existe deux Loges juives, qui ne virent jamais de chrétiens franchir leur seuil. C'est là que se réunissent tous les fils de tous les éléments révolutionnaires qui couvent dans les Loges chrétiennes... A Rome, une autre Loge, entièrement composée de Juifs, où se réunissent tous les fils des trames révolutionnaires ourdies dans les Loges chrétiennes, est le Suprême Tribunal de la Révolution... A Leipzig, à l'occasion de la foire..., la Loge juive secrète est chaque fois permanente... Dans les Loges juives de Hambourg et de Francfort, il n'y a que les émissaires qui aient accès... Daigne le Tout-Puissant adoucir les épreuves qui fondent sur les grands, par suite de leur insouciance, et leur faire comprendre ce que veulent les travaux de la Maçonnerie, pour révolutionner et républicaniser les peuples dans l'intérêt du judaïsme.

Nous pourrions prolonger cette énumération, sans cependant en peser exactement la portée (1). Il n'en est pas de même de la branche des *Bnei Briss*.

L'*Ordre des Bnei Briss* (2) ne remonte qu'à 1843, époque à laquelle la première Loge fut fondée à New-York. Nous lisons dans les *Archives Israélites* de 1866 : :

Il a été fréquemment question de l'ordre des *Béni-Bérith*, c'est-à-dire des « Fils de l'Alliance », qui s'est créé aux Etats-Unis. Comme l'import-

(1) *La Chatne d'Union* (année 1880, p. 162) nous apprend qu'à Berlad, en Roumanie, il existait à cette époque une Loge composée de quatorze israélites polonais. Mais cette Loge fut fondée par le G. O. d'Italie ; il ne semble donc pas qu'elle eût un caractère juif nettement prononcé et qu'elle pût jouir d'une influence judaïque prépondérante.

(2) Les Juifs écrivent ordinairement *Bnei Briss*, d'autres *Bnai Brith*, ou encore *Bnai Berith*, *Beni-Berith* ; ces deux mots signifient : « Fils de l'alliance ».

tance de cet Ordre s'accroît incessamment et qu'il est fort peu connu, il nous paraît utile d'analyser, d'après les feuilles américaines, le dernier message du Grand Maître, M. B.-F. Peixolto : « L'Ordre des Béné-Bérith a envoyé aux victimes israélites du choléra, en Orient, près de cinq mille dollars (25.000 francs). Le Grand Maître visite aussi souvent que possible les Loges affiliées. Cette année, il a visité celles de onze villes considérables. Il y a ouvert des conférences et prononcé des allocutions pour les instruire sur leurs devoirs comme fils du Covenant, pour fortifier en eux le sentiment et l'amour des objets supérieurs que poursuit l'Ordre, à savoir : l'avancement moral et intellectuel de la famille d'Israël et l'union la plus parfaite entre ses membres (1).

Les buts supérieurs de cet ordre, exclusivement juif, sont bien ceux des « Protocols ». D'ailleurs, les Bnei Briss ne se sont pas cantonnés aux Etats-Unis. *L'Univers Israélite* en fait foi :

L'Ordre des Bnei-Briss, qui a été fondé aux Etats-Unis et qui n'a rien de commun avec la Franc-Maçonnerie française, existe depuis plus de trente ans en Allemagne. Il a créé quatre-vingts centres et acquis une grande influence sur toute la vie intérieure du judaïsme. Il a d'abord le mérite d'avoir établi une plateforme commune pour un grand nombre de Juifs. Les Juifs allemands avaient été longtemps divisés par les luttes que la réforme religieuse avait suscitées, et les oppositions n'étaient pas moins grandes au point de vue social : elles ont été surmontées par le travail en commun. Les Bnei-Briss ne formaient pas une société charitable comme beaucoup d'autres où l'on paye sa cotisation et où l'on est quitte du reste. Ils réclamaient la collaboration active de leurs membres. Ils se réunissaient en séances d'une ou de deux semaines, se rapprochaient personnellement les uns des autres et par là ils se sont révélés comme un facteur précieux dans la vie communale juive...

L'Ordre s'est étendu peu à peu à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Turquie, à la Suisse et, tout récemment, à l'Angleterre. Partout, on reconnaît qu'un nouvel esprit pénètre avec lui, bien qu'il ait à lutter partout contre de grands obstacles...

Le désir du président de l'Ordre, M. Krauss, de Chicago, est de créer un centre à Paris... L'Ordre ne touche pas aux questions politiques ou religieuses, il s'en tient à son domaine, celui de l'assistance sociale, mais sur ce domaine il groupe étroitement nos coreligionnaires et suscite des forces de travail et de dévouement (2).

(1) *Archives israélites*, année 1866, p. 335.

(2) *Univers israélite*, 24 avril 1914, p. 80.

Nous lisons dans Claudio JANNET (*La Franc-Maçonnerie au XIX^e siècle*,

Naturellement l'Ordre juif des Bnei Briss, comme la Franc-Maçonnerie, ne s'occupe ni de politique, ni de religion, sauf pour enjuiver les Etats et détruire l'Eglise. Un rapport sur Israël et ses Sectes, rapport reproduit dans *Fede e ragione* (30 janvier 1921, p. 6) met en lumière l'activité des Loges juives. En voici quelques extraits intéressants :

Tout le monde sait que la Franc-Maçonnerie et autres sectes alliées servent ordinairement d'antichambre et d'officine au Juif, l'ennemi héréditaire du christianisme, aspirant par tradition à faire du monde son domaine et son usufruit. Ce que l'on ignore davantage c'est que les Juifs ont des « Loges » réservées au « Peuple élu », auxquelles les « Goyms » ne sont pas admis et dans lesquelles se traitent en famille les affaires internationales de la Synagogue et du ghetto.

Parmi les Loges de la Maçonnerie réservées aux seuls « circoncis », on compte les ordres suivants : *Aux armes d'Abraham*, *Aux armes de David*, les *Achei Bérith* ou *Frères du Pacte*, les *Achei Ameth* ou *Frères dans la foi*, l'*Ordre Indépendant des Beni* (ou Benai) *Bérith* (les Fils du Pacte), le *Grand Ordre d'Israël*, et d'autres encore.

Telles sont les principales organisations; et celle qui se fait le plus remarquer est celle des *Beni-Bérith*, très influente aux Etats-Unis. New-York semble désormais la capitale du monde juif. L'ordre des *Beni-Bérith* a envoyé récemment la médaille annuelle de la reconnaissance juive au Frère Simon Wolf, de Washington, pour « services signalés

p. 559) : « Le premier de ces ordres est celui des Beni-Berith, fondé en 1843. Il compte 206 Loges, avec une moyenne de 100 membres.

» En 1876, à l'occasion de l'Exposition universelle de Philadelphie, les Beni-Berith ont fait élever dans Fairmount-Park une statue colossale à la Liberté religieuse.

» Le second ordre maçonnique juif est celui des Keshet Shel Barzel. On ignore la date de sa fondation, mais il existait déjà en 1874, et comprenait à cette époque 4.934 hommes et 530 femmes. (*Allgemeines Handbuch der Freimaurerei*, t. IV, *Ergänzungen*, V^e *Juden Orden*).

» Riches et influents, les Juifs commencent à faire sentir leur action sur la politique extérieure, comme en Angleterre. En 1874, ils ont obtenu du Congrès des Etats-Unis, grâce aux influences dont ils disposent, une démarche diplomatique en faveur de leurs coreligionnaires de Roumanie. Voici d'autre part ce que nous lisons dans les journaux de Washington, à la date du 30 mai 1877 :

« M. Evarts, ministre des affaires étrangères, a transmis au ministre des Etats-Unis, à Constantinople, les réclamations des israélites d'Amérique, relativement à la façon dont sont traités les Juifs des provinces turques et roumaines. M. Evarts a donné des instructions au ministre américain pour qu'il fasse des démarches auprès de la Porte, afin d'assurer aux Juifs une amélioration dans leur situation ». (V. *Les Etats-Unis contemporains*, 3^e édit., chap. XXIV, § 3, et chap. XXVI, § 10).

rendus au peuple juif, en 1919 ». Il n'est pas difficile de deviner qui a fait les frais de ces « services signalés ».

L'autre Ordre juif, qui fait sentir son activité, c'est le *Achei-Bérith*. Il s'occupa surtout à fonder des Loges pour les femmes juives. Nous en voyons une fondée récemment à Newport (Mon., Etats-Unis). Le *Jewish Guardian*, du 23 avril 1920, louait l'activité de l'Ordre et surtout celle de la Loge *Aaron Joseph Jacob*, n° 22 (Kleinsteïn vénérable) et de la Loge pour femmes *Les Sœurs L. Marks*, n° 28, de Littleston.

Ces Loges pour femmes sont réservées surtout aux Juives. C'est là qu'on prépare des conférencières, des secrétaires, des trésorières, des conseillères, des présidentes pour les Loges féminines, Loges publiques, ouvertes à toutes ; et sous prétexte de culture, de relations internationales, de votes pour les femmes, elles deviennent, avec la complicité d'autres affiliées non juives, les instruments de la politique et des affaires d'Israël.

Des faits bien suggestifs nous prouvent ces missions. Il existe une « Société Franco-Anglaise » ayant pour but de faciliter les rapports mutuels pour la culture sociale des deux nations. Là, nous voyons agir comme conférencière et propagandiste, la Juive, Madame Seligman-Levi. La Ligue Italienne pour les droits politiques des femmes, a pour présidente, Signora Amelia Besso, Juive de Trieste, et pour trésorière, Signora Ascoli-Nathan. La Loge similaire en France a ou avait pour présidente Madame de Witt, Slumberger ; pour secrétaires, Mesdames Casevitz, Grimberg et Brunscwig, toutes Juives. L'alliance internationale de ces Ligues, qui s'est réunie en Congrès, à Genève, est entre les mains des Juifs. Les Etats-Unis d'Amérique nommèrent, à l'instigation de Wilson lui-même, devenu l'agent extérieur de la haute finance juive, la Juive mistress Daniels ; nous pourrions en citer d'autres.

Que dire donc de tant de nos dames qui, baptisées et croyantes, dont quelques-unes pratiquent leur religion, se font inscrire membres de pareilles Ligues, et qui se jettent comme des oiseaux étourdis dans leurs filets ? — Que dire de tant de directeurs « spirituels » à qui ces choses sont inconnues ou qui ne veulent rien savoir ? Nous conseillons à ces bons messieurs et dames catholiques de tâcher de connaître, avant de s'engager dans ces Ligues, le nombre des Juifs et des Juives, qui en sont membres et qui surtout y exercent une action prépondérante. Ils se trouveront bien de faire une telle démarche.

En juillet-août 1920, on signala, à Londres, de nombreuses tenues dans les Loges *Achei-Ameth*, *Achei-Bérith*, *Armes d'Abraham*, *Armes de David*. Dans la Loge *Natham-Laski*, n° 32, le Frère Apfelbaum (probablement un parent du fameux bolshéviste-terroriste Apfelbaum, dit Zinovieff) et le Frère Schildkranz, membres du Conseil Exécutif, installèrent les dignitaires de la Loge « Austro-Hongroise amalgamée ». Cette circonstance a de l'importance parce que cette Loge a des accointances avec la banque anglo-juive établie dans le dessein d'accaparer les affaires des

pays danubiens. Certainement que les Juifs de la Loge Austro-Hongroise amalgamée doivent connaître de près Bela-Kun et ses aides, que l'on vit massacrer tant de victimes humaines lors du régime de la terreur rouge, à Budapest. Quant aux Frères austro-juifs, ils doivent naturellement admirer leur frère en Abraham et en Mardochée (que les profanes appellent Carl Marx), l'illustre Adler, devenu un personnage dans la république austro-juive, pour avoir assassiné le ministre impérial Stürgkh, ainsi que chacun sait.

*
* * *

Pendant l'été de 1919 parurent, mais pour être rapidement ensevelies dans le silence de la grande presse, presque toute vendue aux Juifs, d'intéressantes révélations sur une organisation secrète de caractère bien visiblement judéo-maçonnique ; c'était la *Ligue des Frères internationaux*, fondée par le Juif déjà nommé, Mardochée, autrement dit Carl Marx, aujourd'hui présidée par Jean Longuet, gros personnage de la République française. Il doit ce poste à sa parenté, avec le fondateur dont il est le neveu.

Cette Ligue comprend trois grades, sans compter les grades probables pour les dirigeants inconnus. Les *Frères internationaux* sont admis dans le premier grade ; les *Frères nationaux*, dans le second ; les *Frères de l'organisation sociale internationale*, dans le troisième.

Les Frères internationaux déclarent ne connaître d'autre Patrie que la Révolution Générale, et d'autres ennemis que les contre-révolutionnaires. Ils n'ont d'autres juges que les jurés de leur organisation ; la solidarité qui les unit doit être absolue et sans scrupules. Aucun Frère ne peut accepter d'emploi public sans l'autorisation de ses supérieurs. Un adepte ne peut faire partie de l'Association internationale s'il est déjà membre de l'Association nationale de la Ligue.

Il est facile de comprendre le mécanisme qui la fait mouvoir. Entre le seuil et le mur de face, mais dans la pénombre, se tiennent les Frères de la Socialdémocratie internationale. Derrière le seuil, mais cachés, sont les Frères nationaux. Au fond de la boutique se trouvent les chefs de l'Internationale, qui sont aux ordres de la haute banque et de la haute bande d'Israël — banquiers genre Jacob Schiff et démagogues genre Trotzky.

En 1880, le Comité central résidait à Londres ; le célèbre juif allemand Engels en était le secrétaire. Ce Comité comptait vingt membres, dont presque tous étaient juifs, et le reste des hébraïsants. Les autres Frères étaient au nombre de cent cinquante. Il y avait en Angleterre trois Comités particuliers ; deux aux Etats-Unis et deux en Allemagne.

En général, les Frères nationaux ignorent l'existence des Frères internationaux, qui dirigent de derrière le rideau les différentes Ligues nationales. Celles-ci gardent l'illusion d'être des organisations locales, socia-

listes et secrètes ; rien de plus. Ainsi, toutes ces différentes Ligues ou sectes ne sont, en définitive, qu'un troupeau d'esclaves qui se sont laissés entraîner par des promesses, très souvent illusoires, à travailler pour le profit d'un petit nombre de Juifs, **maîtres du monde.**

*
* *

D'autre part, les Juifs de l'Europe orientale — les Juifs « Askenazim » de rite et de langue hébréo-tudesque (yiddisch) — forment une secte révolutionnaire spéciale, fondée il y a longtemps, qui est devenue la mère du bolshevisme actuel, *Bund*, « Ligue », en allemand. Le Congrès de Genève, en 1906, révéla son existence aux profanes. De son sein sont sortis les principaux chefs qui noient la Russie bolchéviste dans le sang et les larmes.

*
* *

Le Morning Post, un des grands périodiques anglais a publié une série d'articles sur les « causes de la crise mondiale » et a prouvé l'identité de méthodes, portant toutes la même marque de fabrique juive, dans tous les troubles révolutionnaires qui ont bouleversé récemment le Portugal, la Russie, la Hongrie, l'Allemagne. C'est toujours la main juive qui dirige les coups en se servant comme d'instrument de la maçonnerie bourgeoise et du socialisme démagogique.

Pendant longtemps, la tête de cette pieuvre se trouvait en Allemagne, par suite du centre de la richesse juive à Francfort où naquirent les Rothschild et tant d'autres satrapes juifs.

Le poète allemand Henri Heine, si peu allemand, mais tout à fait juif, prophétisait déjà, dès le milieu du *xix^e* siècle, l'emprise d'Israël sur le monde, ayant pour base et pour centre ce ghetto allemand. Il attribuait ce triomphe futur au génie allemand ; cependant, il ne manquait pas de faire allusion aux Juifs de Francfort, en équivoquant, comme le fait toujours le tempérament juif. Ce juif, retiré à Paris, haïssait en fait, méprisait et menaçait les vrais allemands non juifs ; il est l'auteur du fameux poème des *Tisserands*, où l'on trouve l'apostrophe suivante : « Nous tissons ton linceul funèbre, ô Allemagne, avec trois malédictions ». Et détestant non moins la future capitale de l'empire bismarkien, il lui adressait ces vers fameux :

*O Berlin, Tombouctou des blancs !
O Tombouctou, Berlin des nègres !*

Lorsque le Juif Heine prophétisait et exaltait le triomphe allemand, il savait bien, lui, de quels Allemands il entendait parler. Voici donc comment s'exprimait le Juif international, Henri Heine :

« Quand vous entendrez résonner un bruit tel que jamais l'histoire

n'en a relaté de pareil, vous saurez alors que la foudre, partie d'Allemagne, a frappé le but. Cette commotion fera tomber les aigles du haut des nues ; dans les déserts les plus lointains de l'Afrique, les lions mettront leurs queues entre les pattes et s'enfuiront dans leurs cavernes. Les Allemands montreront alors un drame en comparaison duquel la Révolution française n'aura été qu'une idylle ».

Prophétie étonnante si elle s'applique au peuple juif, mais simple bouffonnerie sinistre s'il s'agit des Allemands seulement.

C'est Israël, en fait, qui a fait tomber dans le sang l'aigle impérial ; qui menace le lion britannique en Egypte et dans ses possessions, tout en se servant de l'Angleterre ; qui a plongé la Russie et la Hongrie dans la crise tragique d'une révolution sanglante, auprès de laquelle la guillotine française n'était vraiment qu'une idylle. Heine, le Juif international, savait bien ce qu'il disait.

Particularité intéressante, le Maçon qui a mis en communication régulière la Maçonnerie française et le bolshévisme russe, serait M. Lanquine, vénérable de la Loge *Fraternité*, de Paris. Il est professeur à la Sorbonne. S'il n'est pas Français, son nom serait une transformation du mot russe *Lankine* (1).

*
* *

La Libre Parole publia, dans les numéros du 22 et 23 août 1920, quelques procès-verbaux du Conseil du Grand Orient de la Maçonnerie française. On y voit, pour la millième fois, l'astuce de la tactique juive, inspiratrice et guide habituel des fils d'Hiram. Voici la conclusion finale des tenues du Grand Orient : « Le Conseil de l'Ordre approuva la diffusion des idées bolshévistes dans le sein de la Franc-Maçonnerie, mais demanda qu'elles se manifestent sous la forme d'une étude des idées soviétiques et de la défense de notre Frère Sadoul, afin de ne pas blesser les Frères qui sont opposés aux principes bolshévistes ». Sadoul est un Juif franc-maçon que le Gouvernement français envoya en Russie. Il déserta et passa au service de son vrai gouvernement, à lui, le ghetto républicain de Trotzky et autres Juifs.

Nous voyons ici l'éternelle manœuvre pharisaïque de la Maçonnerie juive ; elle reçoit des simples, hommes d'ordre, conservateurs, pacifistes, qui lui servent de « troupes de couvertures », qui cachent les vrais

(1) Nous lisons dans l'*Annuaire du Grand-Orient de Paris* :

« Loge *Fraternité* (2 octobre 1905). Temple : 81, boulevard Saint-Marcel (13^e arr.).

Vén. : Le F. Lanquine (Antonin), 3^e licencié ès-sciences, 6, rue Pestalozzi, à Paris (5^e).

Tenue : 2^e mardi.

Adresse pour la correspondance : M. Lanquine, 6, rue Pestalozzi, à Paris ».

dirigeants juifs, qui, seuls, savent ce qu'ils veulent. Ne pas blesser, ce qui veut dire ne pas donner l'éveil à ces lourdauds; et couverts par eux, travailler. Tant de perfidie mêlée à tant de bassesse, ce voisinage de Caïphe et de Judas, c'est éminemment le genre maçonnique parce que éminemment juif. En un mot, c'est la secte.

Direction Juive de la Maçonnerie

La conclusion du rapport qui précède affirme la direction juive de la Maçonnerie. Pour nous, cette conclusion ressortira surtout de notre étude complète de la Judéo-Maçonnerie du triple point de vue de Contre-Eglise, de Contre-Etat et de Contre-Morale. Nous ne pouvons cependant clore cette présentation des « fidèles de la Contre-Eglise », les Juifs et les Maçons, sans indiquer au moins cette hiérarchie qui met sans conteste au premier rang l'élément israélite.

La Franc-Maçonnerie est la maîtresse du Monde

Pour tout esprit réfléchi, la Franc-Maçonnerie est la maîtresse du monde, telle est la première vérité à établir. Nous prenons ici la Maçonnerie comme la mobilisation des forces du mal qui s'attaquent à la société et à la religion, tantôt ouvertement, à l'aide de leurs filiales, tantôt secrètement à l'ombre des Loges. Cette emprise du monde entier par l'hégémonie maçonnique date au moins de la Révolution de 1789, qui renversa en France le trône et l'autel et qui continue son œuvre d'après le même plan. Nous écrivions déjà en janvier 1912 que Lombard de Langres constatait avec justesse l'envahissement mondial de la Franc-Maçonnerie et ses multiples moyens d'action. Après avoir démontré dès le début de son ouvrage que les agents des sociétés secrètes « commencent par s'emparer de l'opinion pour la confisquer à leur profit et qu'ils ont bouleversé l'ordre social par une quantité prodigieuse d'écrits répandus dans toute l'Europe depuis 1782 », il se résume en ces termes :

Nous le répétons, la secte doit subjuguier l'univers; il n'est plus question de lui résister; elle a déjà le glaive et le pouvoir. La vaste et criminelle conspiration qu'elle ourdit a encore besoin toutefois d'être soutenue en quelques pays par l'artifice, la séduction et la perfidie. Des

écrits immoraux, des maximes incendiaires où l'on flatte les vices de la multitude, où l'on attaque sous toutes les formes les idées saines, les cultes et les rois, préparent le complément de la révolution universelle méditée depuis cinquante ans, arrêtée tout à coup dans son cours par une main puissante et rendue à sa première activité par un enchaînement fatal d'événements qui échappent à la puissance humaine.

Profonds politiques, songez que les Illuminés (lisez maintenant les Francs-Maçons) disposent aujourd'hui des quatre parties du monde, que leurs missionnaires ont pénétré sous la zone brûlante de notre hémisphère et que l'émancipation de toutes les colonies est inévitable. Songez qu'ils sont partout, dans les clubs et dans les conseils, dans l'administration et dans les armées; qu'il y en a au Parlement d'Angleterre, dans le Congrès américain, au Vatican, à l'Escurial et jusque dans le sérail de Constantinople. Les rois sommeillent sur le trône, et quand ils se réveilleraient... Il est trop tard ! Leurs cabinets n'ont plus de secrets pour la secte; l'imprimerie lui appartient et elle travaille à propager le système représentatif sous le masque populaire. On sent de quel poids seront des millions d'adeptes répandus en Europe dans les élections et les assemblées délibérantes pour l'accomplissement de ses projets. C'est vers ce but que tendent en ce moment tous leurs efforts; nul souverain ne peut s'y opposer (1).

Complétez cette trop sommaire nomenclature, mentionnez tous les gouvernements du monde, détaillez toutes les administrations, sectionnez tous les ministères, toutes les directions, toutes les régies, comptez tous les rouages politiques, toutes les associations vitales des peuples, partout, sauf dans le clergé catholique, vous trouverez le Franc-Maçon ou ses affiliés exerçant une influence directrice et souveraine. La Franc-Maçonnerie, dans son sens large, est bien la maîtresse du monde.

Quelle est cette influence ? A-t-elle vraiment pour but la révolution sociale ? Au banquet du Congrès international de Bruxelles, le F. Lartigue, grand trésorier hospitalier du Suprême Conseil de Belgique, terminait son toast en disant :

Enfin je bois à la Maçonnerie internationale ou plutôt aux Maçonneries internationales, tant du rit écossais que du rit moderne, dont les constants efforts dans leurs sphères différentes tendent vers le but qu'elles pour-

(1) LOMBARD DE LANGRES, *Histoire des Sociétés secrètes en Allemagne et dans d'autres contrées*, p. 200 ; Paris, Gide, 1819. Nous pourrions citer une Société secrète d'adoption dont une partie du personnel féminin est employé à la Maison Blanche, chez le Président des États-Unis.

suivent dans leurs travaux : l'idéal toujours perfectible de la justice et du progrès (1).

Comment concilier ces paroles avec celles de Louis Blanc :

La Franc-Maçonnerie, à la veille de la Révolution, présentait l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la Société civile (2).

La Franc-Maçonnerie se serait-elle assagie ? Il n'en est rien. L'idéal d'aujourd'hui est celui de 1793. Admettons, si vous le voulez, qu'un certain nombre de Grands-Orient ne désirent pas la République universelle (3), ils n'en partagent pas moins les idées de leurs Frères plus avancés. Il n'y a qu'un idéal maçonnique, ancien et accepté par tous les maçons du monde, c'est la suprématie de la raison sur la foi, la proclamation des droits de l'homme, à l'égal, et bientôt à l'encontre des droits de Dieu, c'est le libre examen, la morale libre et indépendante, la liberté de conscience, c'est ce qu'on appelle les conquêtes de 89 et ce qui aboutit à la laïcisation de la société ; en un mot, c'est le retour au paganisme et, dès lors, dans la pleine acceptation du mot, la révolution sociale. Les faits le prouvent. Quant aux moyens, beaucoup de Francs-Maçons, convaincus de cet idéal de justice et de progrès, protesteraient contre l'émeute et la violence. Fussent-ils maîtres, ou haut gradés, ceux-là n'ont pas encore reçu la lumière. En 1845, on lisait dans la revue maçonnique *l'Astrée* :

Malheur aux Souverains qui s'obstineraient à ne pas appliquer les principes de la Maçonnerie ! La Réforme religieuse du *xvi*^e siècle et la Révolution française sont là pour apprendre aux peuples comment ils doivent revendiquer leurs droits. Au jour marqué, les Maçons sortent de leurs temples et renversent tout ce qui fait obstacle à leurs desseins.

(1) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles*, p. 128 ; Berne, Büchler, 1906.

(2) Louis BLANC, *Histoire de la Révolution française*, II, 65 ; Paris, libr. intern. 1869.

(3) Au banquet du *Congrès international de Genève*, en 1902, le F.^o. Desmons levait son verre en disant : « Mes F.^o., une des grandes joies de ma vie sera celle que j'ai éprouvée hier, lorsque le Congrès tout entier, à l'unanimité, a décidé de créer ce Bureau central, ce Bureau dans lequel viendront se concentrer toutes les idées maçonniques du monde entier. Mes F.^o., c'était le rêve de ma vie ; il y avait plus de quarante années que j'avais sollicité la grande joie de voir précisément se produire dans le

Et pourquoi pas ? Les révolutions ne sont que des crises dans l'histoire du développement de chaque nation (1).

En 1911, le F. V. Cruzel termine ainsi sa brochure sur l'affaire Ferrer :

Dans ce combat épique contre les réactions militaires et cléricales, l'Espagne libérale et révolutionnaire fera crouler le trône branlant du roi Alphonse ; d'avance, nous saluons avec joie le prochain et inéluctable dénouement de cette grande bataille pour la justice et pour le droit, qui marquera, sur Montjuich en ruines, l'avènement de la République libératrice et justicière (2).

La révolution sociale commence par l'idée et finit dans le sang, c'est l'œuvre fatale de la Maçonnerie (3).

Enfin, l'idéal maçonnique, voulu par tous les Francs-Maçons, sans exception, idéal révolutionnaire et païen par essence, est opposé à l'idéal catholique, le seul qui soit encore le fondement de la société actuelle. De là le vrai but international de la Franc-Maçonnerie : la ruine du catholicisme. Lombard de Langres, qui n'était pas clérical, prédisait que sous l'action maçonnique le catholicisme serait promptement dénaturé (4). Il n'avait pas pleinement saisi le mot d'ordre de

monde entier une espèce de tribunal international de communications fraternelles qui permettrait, non seulement à la Maçonnerie, mais comme le disait si bien ce matin, avec tant d'élégance, un de nos F. V., aux démocraties tout entières de se réunir, de se comprendre, de façon à former un jour la *République universelle* ». *Compte rendu*, p. 139.

(1) *La Franc-Maçonnerie, Révélations d'un Rose-Croix à propos des événements actuels*, p. 130 ; Paris, Bloud et Barral, s. d.

(2) CRUZEL, *L'Affaire Ferrer devant les Cortès*, p. 130 ; Paris, Schleicher, 1911.

(3) Nous ne relevons pas ici l'antipatriotisme de la Franc-Maçonnerie, tantôt ouvertement affiché, tantôt déguisé sous le nom de pacifisme ; toutes ces idées rentrent au premier chef dans la Révolution sociale. ONCLAIR (p. 229) cite cet extrait fort curieux de l'*Allgemeine Zeitung* : « Les Francs-Maçons ne sont point révolutionnaires dans les pays protestants, mais ils le sont et doivent l'être dans les pays catholiques, afin de faire triompher, au moyen de la révolution, les principes de la réforme protestante ».

(4) Voici ce passage : « L'Europe entière subit en ce moment une révolution qui n'est nullement l'œuvre des cabinets, mais celui des *Sociétés secrètes*. Aidées de ces grands mots : *Esprit du siècle et idées libérales*, elles s'emparent du monde, levier de l'éducation et de l'instruction religieuses ; elles propagent rapidement l'enseignement mutuel et les Sociétés

la Maçonnerie, si bien résumé par Tigrotto : « Ne conspirons que contre Rome » ⁽¹⁾ C'est le programme qui relie tous les Maçons du monde. On a voulu distinguer entre les pays catholiques et les pays protestants. Le F. Limousin, de grande mémoire dans la Maçonnerie, disait au Congrès international de Bruxelles :

Il y a toujours eu et il existe encore deux courants divergents. Celui qui domine dans les pays latins où règne le catholicisme et celui qui

bibliques. Il n'y a point de moyens plus sûrs pour anéantir tout ce qui existe : par le premier, on aura des peuples fous et raisonneurs ; par le second, le christianisme sera promptement dénaturé. « Il y a des doctrines qui ravagent le monde, a dit un homme éloquent, et dont on peut dire ce qu'Attila disait de son cheval : L'herbe ne croît plus où elles ont passé ». *Lib. cit.*, p. 28.

(1) ONCLAIR. *La Franc-Maçonnerie contemporaine*, p. 74 ; Liège, Des-sain, 1885. — Dans le même ouvrage, p. 122, un autre membre de la Haute-Vente écrit à Nubius sous le pseudonyme de VINDEK : « Il est décidé dans nos ventes que nous ne voulons plus de chrétiens. Donc, ne faisons pas de martyrs, mais popularisons le vice dans les masses. Il faut qu'elles respirent le vice par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles en soient saturées. Cette terre où l'Arctin a semé, est toujours disposée à recevoir des enseignements obscènes et lubriques. Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques ». — QUINET exprimait la même idée à propos de la réimpression des libellés de Marnix de Sainte-Aldegonde contre l'Eglise : « Marnix n'a pas voulu seulement, à l'exemple d'autres écrivains, discuter l'Eglise de Rome comme un point littéraire. La lutte est sérieuse à outrance. Il s'agit non seulement de réfuter le papisme, mais de l'extirper, non seulement de l'extirper, mais de le déshonorer ; non seulement de le déshonorer, mais comme le voulait l'ancienne loi germanique contre l'adultère : de l'étouffer dans la boue. Tel est le but de Marnix, voilà pourquoi, après la dialectique la plus forte, la plus savante, la plus lumineuse, il étend l'opprobre sur le cadavre qu'il traîne et l'ensevelit dans le grand cloaque de Rabelais ». MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Tableau des différends de la religion* ; Introduction par Edgard QUINET, p. vii-viii ; Bruxelles, Van Meenen, 1857. — S. S. Pie X exprimait la même vérité au Consistoire du 27 novembre 1911 : « Quoi d'étonnant, si la secte mal-faisante qui ne hait rien plus que Dieu et la sagesse chrétienne, tient ses réunions néfastes presque sous nos yeux... Vous savez que, durant la Révolution qui, en Portugal, a remplacé la royauté par la république, une violente tempête de haine et de persécution s'est déchaînée contre le catholicisme ; vous n'ignorez pas que cette révolution s'est faite sous la conduite et les auspices de la secte dont nous avons parlé : elle-même ne se gêne pas pour s'en vanter, et, sous prétexte de changer la forme de gouvernement, son vrai but a été d'opprimer plus facilement la religion ». (*La Croix*, jeudi 30 novembre 1911 ; texte latin, *Apostolicæ Sedis*, 30 nov., p. 386).

existe dans les nations germaniques ou anglo-saxonnes, soumises au culte protestant. Dans les premiers de ces pays, la Maçonnerie, qui a été l'objet des anathèmes du chef de la catholicité, est, par la force des choses, anticatholique, tandis que dans les autres la Franc-Maçonnerie jouit de l'estime qu'elle mérite, à tel point que les chefs du clergé, ainsi que les hommes dirigeant les affaires publiques, se font initier dans l'Ordre. C'est ainsi qu'en Angleterre, le souverain, les membres de sa famille, les généraux, les lords, les évêques appartiennent presque tous à notre Ordre (1).

Ces courants divergents n'existent qu'en apparence et peuvent se traduire ainsi : Dans les pays catholiques, c'est la pleine bataille ; dans les autres, c'est seulement la déclaration de guerre.

En France, la revue fondée précisément par le F.^v. Limousin, l'*Acacia*, ne cesse d'appeler la Franc-Maçonnerie « la *Contre-Eglise*, l'église de l'hérésie, c'est-à-dire du choix de l'opinion ; l'église de la libre-pensée, du libre examen (2). « Cette opposition à l'Eglise catholique existe dans la Maçonnerie écossaise comme au Grand-Orient, elle s'applique même à toutes les religions (3). Enfin elle n'admet pas la formule gambettiste :

(1) *Compte rendu*, p. 32.

(2) L'*Acacia*, I, p. 97, *La Franc-Maçonnerie et le Socialisme*, l'article est signé M.^r. HIRAM, pseudonyme du F.^v. LIMOUSIN.

(3) Voici à ce sujet l'extrait d'un article curieux de l'*Acacia* : « Ayant recueilli de nombreux indices dont il résulte que le serpent du mysticisme tend à s'insinuer dans la Franc-Maçonnerie pour en détruire la si claire philosophie, nous jugeons de notre devoir, conformément aux obligations de notre grade — qui est le plus élevé de la Maçonnerie philosophique écossaise — de rappeler quelle est cette doctrine. Il n'y a pas de dogme en Maçonnerie, aucun *Credo* auquel le néophyte doit faire adhésion, que l'initié soit tenu de confesser : la liberté d'opinion y est complète. Cependant, nos éminents prédécesseurs en d'intéressants écrits, ont présenté, sous une forme nouvelle, la doctrine philosophique qu'eux-mêmes tenaient de nos grands anciens. Cette doctrine n'est pas immuable dans ses manifestations ; elle évolue comme les idées progressent, mais sa vérité fondamentale est si éclatante qu'elle resplendit toujours sous ses modalités renouvelées.

» Cette doctrine a pour base et pour but la *Connaissance*, et son ennemi c'est le mysticisme ou *Acatalepsie* : l'*Incompréhensible*. Etablir toujours un rapport exact entre la conscience humaine et le double monde des Choses et des Idées, telle est la préoccupation constante du vrai Maçon.

» La religion est la forme ordinaire du mysticisme. Quelle que soit sa dénomination : chrétienne, islamique, judaïque, bouddhique, brahmanique, chintoïque ou grossièrement fétichique, elle repose toujours sur la Foi,

« L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation » (1). Quant aux filiales de la Franc-Maçonnerie, elles suivent docilement le même programme. La résolution suivante du *Congrès national de la Libre-Pensée*, en 1911, suffit à le prouver :

Considérant :

Que la Libre-Pensée a et n'a pour synonymes que anticléricalisme et antireligion ;

Qu'elle n'a pas à apprécier le régime actuel ;

Que la question cléricale est encore suffisamment importante et

sur l'acceptation d'une conception non vérifiée et non vérifiable. « Je crois », dit le religieux, et cela lui tient lieu de tout : nulle dialectique n'a prise sur lui. *L'Acacia*, I, 799. — Le F.^r BONNARDOT, de la Grande Loge de France, disait au *Congrès international de Genève* : « Vous n'êtes pas, mes TT.^s CC.^s FF.^s, sans suivre les événements qui se passent en France, comme nous suivons nous-mêmes les événements qui se passent à l'étranger. Vous savez qu'en ce moment même le gouvernement de la République, appuyé par la Franc-Maçonnerie, a une lutte terrible à soutenir contre notre ennemi héréditaire, contre les adeptes d'une religion intolérante, fanatique, superstitieuse. La Maçonnerie, en cette circonstance, ne faillit pas à sa tâche ; oui, mes FF.^s, je vous le dis très haut, la Maçonnerie française, la France, veut résolument la liberté de conscience. Nous la prêchons tous, et la pratiquons par l'exemple de l'affranchissement de la pensée humaine ». *Compte rendu*, p. 144.

(1) Il serait difficile de produire une délibération d'une session du Convent du Grand Orient ou du Convent écossais, voire même de simples Loges ou de Congrès de Loges, approuvant l'emploi de missionnaires catholiques au profit de la politique de la France dans ses colonies ou protectorats, ou bien en Turquie, en Perse ou en Chine.

« Les Francs-Maçons, délibérant en tant que Francs-Maçons, sont sur ce point, — par extraordinaire, — absolument d'accord avec les cléricaux. Ils professent qu'il est absurde que, si les républicains français trouvent mauvais chez eux la religion catholique, ils en fassent l'exportation chez les peuples barbares et sauvages, dont il faudrait élever le niveau intellectuel au lieu de l'abaisser. Ils déclarent que si les Congrégations, avec leur esprit d'envahissement, sont gênantes dans la métropole, elles ne doivent pas l'être moins dans les colonies, et que c'est travailler à nous aliéner les nations asiatiques, sur lesquelles nous désirons exercer une influence, que de leur envoyer, de leur imposer même, des associations dont la nation française a appris à connaître, par une expérience millénaire, le caractère nuisible.

« Voilà la véritable opinion maçonnique sur les efforts faits par l'Eglise catholique pour la conversion des infidèles, et sur la protection des missionnaires, tous congréganistes, dans les colonies, les protectorats et en Chine ». *L'Acacia*, 11 juillet 1903, p. 505. L'article est signé M.^r HIRAM (F.^r LIMOUSIN).

actuelle pour rester le but de la Libre-Pensée, sans aller chercher un autre but qui ne pourra que diviser ceux que seule la question anticléricale a réunis et que diviserait la solution, quelle qu'elle soit, proposée pour assurer le droit à la vie ;

Passé à l'ordre du jour (1)...

La Belgique, si fidèle au Grand-Orient de France, ne tient pas un autre langage. Le F. Tempels écrivait : « A l'exception du Pape, la Maçonnerie ne reconnaît à personne la position d'un adversaire (2) ». Et le Grand Maître du Grand-Orient de Belgique, le F. Cocq, a dit :

Des puissances maçonniques nous ont reproché de nous occuper, dans nos Congrès universels, des questions touchant à la politique ; mais savent-ils, ces Maçons, à quelles rancunes, à quelles luttes nous sommes voués dans les pays latins de la part de ceux qui appartiennent à l'Eglise romaine ? Savent-ils que les ultramontains font sentir sur les peuples tout le poids de leur implacable domination, s'exerçant dans tous les domaines et jusqu'au sein de nos familles et de nos affaires privées et commerciales ? Et déjà, la force redoutable de cette église se fait jour en dehors de la région latine pour s'étendre sur le monde, si on ne lui oppose une résistance énergique. Nos FF. de France, comme nous-mêmes, en Belgique, doivent lutter contre l'Eglise romaine pour garder la liberté de penser suivant leur conscience. Ils ne peuvent se taire devant les accaparements incessants des ennemis de la République, qui est le gouvernement légal de leur pays ; leur premier devoir est d'assurer au peuple français le légitime exercice de ses droits imprescriptibles. En agissant comme ils le font, les Maçons français nous donnent non seulement en paroles, mais surtout par leurs actes, un exemple que les Maçons belges s'efforceront de suivre (3).

En Italie, la Haute-Vente, le Carbonarisme, la Camorra ont fait de la Franc-Maçonnerie l'irréconciliable ennemie de l'Eglise :

(1) *France d'hier et de demain*, 11 novembre 1911.

(2) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 44. Auparavant, le F. Tempels avait écrit que les Francs-Maçons ne prenaient part à aucune lutte. Toutefois, « il n'y a à cela, ajoute-t-il, qu'une exception : c'est la nécessité de nous défendre ; l'adversaire le plus résolu de la peine de mort ne peut se dispenser de frapper le meurtrier qui le menace. C'est le cas des Francs-Maçons et du papisme, leur adversaire inévitable ». (*Lib. cit.*, p. 48).

(3) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 124.

Dans tous les pays latins, disait le F. Duse, du Grand Orient de Milan, le pouvoir civil a pour ennemi le cléricalisme ; la lutte contre la Papauté est une nécessité sociale et doit être le but constant de la Maçonnerie.

Le Compte rendu du Congrès de Bruxelles ajoute :

Le F. Duse lève son verre en exprimant l'espoir que la Maçonnerie arrivera à planter la bannière du progrès et de la liberté sur le Vatican qui aura cessé d'abriter la Papauté. (*Bruyantes acclamations*) (1).

Pour l'Autriche, écoutez le F. Zenker, de Vienne, délégué par la Grande-Loge de Hongrie au Congrès international de Genève :

Ne luttons pas au sujet de théories. Soyons sur nos gardes et écoutons d'où gronde le tonnerre des canons. C'est de Rome ! Voilà notre but. Le moment est venu pour l'action sérieuse et décisive. Nous marcherons et combattrons avec les F. de l'union universelle (2).

La Franc-Maçonnerie espagnole et portugaise livre le même combat, peut-être encore avec plus de haine que dans les autres pays catholiques. A Genève, les FF. espagnols Nicol et Morayta se plaignent amèrement des Jésuites et de l'intrusion « de tous les *détritus* des ordres religieux que la France républicaine est en train d'expulser » (3). A Bruxelles, le F. Apollinario, du Grand-Orient Lusitanien Uni, reprendra les mêmes récriminations (4). Enfin, le F. Pradera termine la courte préface de la brochure du F. Cruzel sur l'*Affaire Ferrer devant les Cortès* par cet appel aux journées sanglantes : « L'assassinat de Ferrer est le crime de l'Eglise. Républicains et libres penseurs, souvenez-vous ! » (5).

La même hostilité se retrouve dans l'Amérique du Sud. En

(1) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 132.

(2) *Compte rendu*, p. 68.

(3) *Compte rendu du Congrès international de Genève* (1902), p. 41 : « Le grand ennemi de l'Espagne, le jésuite, est doublement difficile à vaincre, maintenant que tous les jésuites de France viennent en Espagne ». — F. NICOL, p. 73 : « Vous n'avez pas les jésuites. En Espagne, nous les avons et nous devons travailler tous les jours, tous les instants, pour les combattre ». — F. MORAYTA, Cf. p. 150.

(4) *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 114.

(5) CRUZEL, *lib. cit.*, p. 4.

1903, l'*Acacia* publiait une lettre de Buenos-Ayres sur la Maçonnerie argentine dont nous extrayons le passage suivant :

La Franc-Maçonnerie, dans ce pays, comme dans tous les autres pays latins, est, ainsi que vous le dites dans l'*Acacia*, la Contre-Eglise. Elle s'efforce de répandre les idées de libre examen et de rationalisme, et pour cela elle soutient une guerre acharnée contre l'Eglise catholique, qui est le grand agent de la servitude et de la superstition (1).

Le F. . Basso, du Brésil, s'exprime de la même manière :

Dans ce pays qui est républicain, les Maçons ont à soutenir une lutte terrible contre le même ennemi qui attaque de toutes parts la Maçonnerie (2).

En résumé, c'est la guerre à mort dans tous les pays catholiques. Qu'en est-il dans les pays protestants ?

Le F. . Tempels disait au Congrès de Genève :

Si dans chaque pays nous luttons contre des ennemis particuliers, dans tout le monde, les Maçons combattent un adversaire commun, plus dangereux dans les pays catholiques, mais redoutable aussi dans les pays protestants. C'est celui-là qu'il faut frapper, c'est l'ennemi du progrès humain, c'est le papisme et son garde du corps le jésuite (3).

L'observation était juste, tous les Maçons du monde combattent l'ennemi commun, même dans les pays protestants. La Réforme n'est-elle pas par son libre examen l'aïeule de la Franc-Maçonnerie, et n'a-t-elle pas sa raison d'être dans la lutte contre la Papauté ? De ce double chef, le protestant est Franc-Maçon et Franc-Maçon militant contre l'Eglise. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que Tigrotto ait trouvé à Londres des hommes qui comprenaient mieux qu'à Paris son plan de conspiration unique contre Rome et qui s'y associèrent avec plus de fruit.

(1) *L'Acacia*, II, 918.

(2) *Compte rendu du Congrès international de Genève* (1902), p. 40. Au Congrès de Bruxelles (p. 126), le Grand Maître Cocq porte son toast au Brésil en ces termes : « Nous avons parmi nous le T. . C. . F. . Cantenhade venu du Brésil, comme représentant du Grand Orient Suprême Conseil de cette vallée... Le Brésil a été longtemps sous le joug clérical qu'il a su rejeter au grand profit de son développement économique, philosophique et social ».

(3) *Compte rendu*, p. 35.

On m'a fait, ajoute-t-il, des offres considérables. Nous aurons bientôt à Malte une imprimerie à notre disposition. Nous pourrions impunément et à coup sûr, sous la protection du drapeau anglais répandre par toute l'Italie les livres et les brochures que la Vente jugera à propos de mettre en circulation (1).

C'est sous la protection du drapeau anglais, que le gouvernement anglais, présidé par Lord Palmerston, fut alors le plus hostile au Saint-Siège ; et plus récemment la Maçonnerie anglaise protesta avec indignation contre l'encyclique *Humanum genus*, de Léon XIII.

L'Allemagne, foyer intense des sociétés secrètes, subit les mêmes influences. Au milieu du siècle dernier, l'auteur du livre *Le Présent et l'Avenir de la Franc-Maçonnerie* écrivait :

Maçonnerie et catholicisme s'excluent mutuellement. Supposer une maçonnerie chrétienne serait supposer un cercle carré, un carré rond (2).

La Maçonnerie allemande n'a pas désarmé, le Kulturkampf en fut la preuve, et, à ce sujet, la page suivante est des plus instructives :

Comment se fait-il que le gouvernement prussien se soit engagé dans une persécution, dont on cherche vainement l'utilité, contre les quatorze millions de catholiques de l'empire ? Cette fraction du peuple allemand a-t-elle démerité pendant la guerre ? Son patriotisme a-t-il défailli sur le champ de bataille ? Les communautés religieuses et le clergé séculier ont-ils manifesté pour les vaincus une coupable sympathie ? Non, mille fois non ! Quel intérêt politique peut-il donc y avoir pour l'empereur Guillaume et son premier ministre, à s'aliéner, gratuitement, une partie considérable de la nation ? Aucun.

Voici la clef de ce mystère :

« L'Allemagne a triomphé grâce au concours des sociétés secrètes. Or, comme les sectaires poursuivent avant tout la ruine de l'Eglise, ils ont exigé que le vainqueur se fit le champion du Kulturkampf, et le gouvernement prussien a accepté les conditions qui lui étaient imposées par les Arrière-Loges. D'ailleurs, les hommes qui ont actuellement le pouvoir à Berlin appartiennent tous à la Franc-Maçonnerie ; ils sont même revêtus des plus hauts grades de l'Ordre ; mais ils n'ont pas la

(1) ONCLAIR, *lib. cit.*, p. 75.

(2) *Lib. cit.*, p. 116 ; Leipzick, 1854.

direction des Affiliés, et le jour où M. de Bismarck prendrait fantaisie de briser ses liens, il se verrait frapper d'impuissance.

» En un mot, c'est de Berlin, depuis quelques années, que part le mouvement maçonnique. C'est à Berlin que le radicalisme français va chercher son mot d'ordre, c'est à Berlin qu'est la force redoutable sur laquelle il s'appuie.

» Que ceux qui en doutent encore veuillent bien se rappeler l'accord unanime avec lequel la majorité de la dernière Chambre et la minorité du Sénat n'ont cessé de faire appel à l'intervention de cette puissance et de l'Italie, la patrie du Carbonarisme, pour entraver la dissolution et paralyser le ministère du 16 mai.

» En agissant ainsi, les sénateurs et les députés francs-maçons ne faisaient qu'obéir aux traditions de l'Ordre qui a, de tout temps, classé le *patriotisme* parmi les préjugés dont il importe de se défaire » (1).

Pour la Maçonnerie suisse, l'Eglise est toujours « l'éternelle ennemie de la liberté » (2) ; et le Grand Maître adjoint de l'Alpina, le F. Jacot, dira au Congrès de Genève :

« Nous avons un ennemi irréconciliable; son armée est noire comme les ténèbres, nombreuse comme les microbes qui empoisonnent l'atmosphère; elle est forte, unie, disciplinée; elle est un modèle de soumission aveugle et d'obéissance passive « *ad cadaver* » (*sic*) ! C'est l'armée du mal !

» La Franc-Maçonnerie, au contraire, lutte pour le *bien*, elle a besoin, non de cadavres, mais d'intelligences vivantes pour faire la *Vérité*, la *Lumière* et la *Liberté* ! » (3).

Du moins, l'Amérique, la terre des libertés, sera-t-elle moins hostile que la vieille Europe ? Les sociétés secrètes y fourmillent, et la Franc-Maçonnerie est leur centre et leur trait d'union. Or, la Franc-Maçonnerie américaine est encore déiste.

(1) *Révélations d'un Rose-Croix*, p. 57. Cette page a trouvé une confirmation bien inattendue dans le livre de Madame Juliette ADAM, *Après l'abandon de la Revanche* (Paris, Lemerre, 1910). Gambetta, l'homme de la guerre à outrance et des revendications de l'Alsace et de la Lorraine, se livre à Bismarck, trahit son pays, et comme le dit si bien Madame ADAM, *Sa destinée* (p. 121-127), parce qu'il était Franc-Maçon et tenu, lui aussi, à un Kulturkampf français contre l'Eglise catholique. Ajoutez encore les dernières révélations des lettres de Waldeck-Rousseau, publiées par le *Matin*, et vous comprendrez mieux à quel point les Francs-Maçons sont mêlés aux événements politico-religieux.

(2) *Le Bureau international de relations maçonniques*, p. 23 ; Berne, BUCHLER, 1905.

(3) *Compte rendu*, p. 103. — Au Congrès international de Bruxelles (1904), le F. MULLER, de Bâle, dira : « Notre principale ennemie est l'Eglise ultramontaine ». (*Compte rendu*, p. 80).

Albert Pike, qui fut son Grand Maître, jeta l'anathème sur le Grand-Orient de France pour avoir rayé le nom du Grand Architecte de l'Univers ; les Loges sont croyantes et surtout respectueuses de toutes les croyances. Mais vienne l'Encyclique de Léon XIII et le Grand-Orient est presque absous.

Si dans d'autres pays, écrit Pike, la Franc-Maçonnerie a perdu de vue les anciennes constitutions en tolérant le communisme et l'athéisme, il vaut mieux endurer dix ans de ces maux que de vivre une semaine sous la tyrannie diabolique de l'Inquisition ou de l'armée noire de Loyola.

Et, dans cette même réponse, le leader de la Franc-Maçonnerie, Grand Commandeur du Conseil Suprême du 33^e grade de la Juridiction méridionale des Etats-Unis d'Amérique, ne craint pas de dire que l'Encyclique *Humanum genus* est « une véritable déclaration de guerre et le signal d'une croisade contre les droits individuels de l'homme et contre ceux des Associations ; contre la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et la limitation de l'Eglise dans les bornes de ses fonctions légitimes ; contre l'éducation débarrassée d'influences sectaires, contre le grand principe sur lequel repose les fondements de notre République comme sur un roc immuable, à savoir : « Que les hommes sont supérieurs aux Institutions et non les Institutions aux hommes » ; contre le droit du peuple de déposer les gouvernants oppresseurs, cruels et indignes ; contre l'exercice des droits de libre pensée, de libre parole, et contre tout gouvernement non seulement républicain, mais constitutionnel.

L'Encyclique, ajoute-t-il, fut le signal de l'exposition d'une conspiration déjà organisée contre la paix du monde, le progrès de l'intelligence, l'émancipation de l'humanité, l'immunité qui devait préserver toute créature humaine des arrestations, des emprisonnements, des tortures, des meurtres commis par une puissance arbitraire, enfin contre le droit de l'homme à poursuivre librement le bonheur. Ce fut une déclaration de guerre armant tous les catholiques des Etats-Unis, non seulement contre leurs concitoyens les FF.^{de} de l'Ordre des Francs-Maçons, mais contre les principes qui sont l'essence même de la vie du gouvernement du peuple dont on croyait qu'ils faisaient partie, au lieu d'être les membres de colonies italiennes, d'un Potentat étranger et des Cardinaux, tant européens qu'américains, ses Princes de l'Eglise.

Enfin, Pike fera lui aussi sa profession de foi antipapiste, en écrivant :

Mais la Franc-Maçonnerie sait aussi, à ses dépens qu'il n'y a pas de pages dans l'histoire du monde qui soient plus chargées de crimes abominables, d'actes monstrueux que celles de la Papauté romaine; et elle n'ignore pas aujourd'hui, grâce à la résurrection des bulles de Benoît et de Clément, que l'apparente modération, la douceur et la largeur d'opinion de cette Eglise n'a été qu'un masque qui, une fois arraché de son visage, a laissé voir son esprit intolérant, persécuteur, cruel, inhumain, apparaissant tout enflammé et sortant plus furieusement que jamais de ses yeux injectés de sang (1).

Ni Nibius, ni Weishaupt, ni Calvin, ni Luther n'auraient eu d'expressions plus perfides, plus acerbes et plus haineuses.

Albert Pike écrivait son pamphlet contre le Pape en 1884 ; depuis lors, il ne semble pas que la Franc-Maçonnerie américaine ait modifié ses sentiments vis-à-vis de Rome, et par là même envers l'Eglise catholique. C'est la conclusion très documentée de M. Preuss dans son ouvrage intitulé : *Etude sur la Franc-Maçonnerie américaine*. Voici ce que nous lisons dans l'*Appendice* sur l'unité de la Franc-Maçonnerie :

S'il restait un de nos lecteurs qui ne fût pas encore complètement convaincu, qu'il prenne : *Le Génie de la F. V. M. et le vingtième siècle*, de J.-D. Buck, F. V. M. distingué, auteur de *Mystic Masonry* et autres ouvrages. Nous avons sous les yeux un exemplaire de la seconde édition, publiée par la Indo-American C^o, de Chicago (1907). La « Dédicace » est ainsi conçue : « Pour le bien de la Maçonnerie, dans l'intérêt de l'Indépendance et de la Fraternité, de la Lumière, de la Liberté, et de l'Amour unis contre l'Ignorance, la superstition et la crainte, le Cléricalisme, le Despotisme et le Jésuitisme ». Un chapitre d'introduction s'adresse « Aux catholiques ». Ce livre est un pamphlet anticatholique dont les anti-cléricaux européens les plus sectaires pourraient être fiers. La thèse principale de l'auteur est que le génie du Catholicisme, qu'il appelle naturellement *Popery* (papisme) et celui de la Franc-Maçonnerie, sont diamétralement opposés et ennemis acharnés et que, par conséquent, le Maçon est partout l'ennemi du Papisme, p. 67.

A la page 250, il parle plus ouvertement encore : *On ne saurait contredire plus complètement les prétentions du cléricalisme* (lisez du catholicisme) *que ne le fait la Franc-Maçonnerie...* La Franc-Maçonnerie (remarque bien que l'auteur est un Américain parlant à des Américains) est carrément et délibérément l'exact opposé du cléricalisme ». Et l'auteur continue page 251 : « Plus le monde se convertit aux principes

(1) ALBERT PIKE, *A Reply For the Ancient and Accepted Scottish Rite of Free-Masonry to the Letter « Humanum genus » of Pope Leo XIII* ; Gr. Orient of Charleston, 1884.

éthiques de la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire Amour fraternel, Assistance mutuelle et Vérité, et à la morale enseignée et pratiquée par Jésus, et plus il répudie tous les principes, prétentions et pratiques du cléricalisme romain... *L'indifférence et l'inertie de beaucoup de Francs-Maçons ne sauraient provenir que de l'ignorance et de la folie ou de la lâcheté*. Tout Franc-Maçon intelligent et loyal devrait accepter le défi de Rome avec tout ce qu'il implique, et se mettre à l'œuvre sans retard. Voilà ce qu'il devrait faire à moins qu'il ne préférât s'avouer un lâche ». Combattre le catholicisme par tous les moyens et le détruire s'il est possible, est, d'après cet écrivain maçonnique de la dernière heure, une partie importante du *Magnum Opus* de la Franc-Maçonnerie (1).

Dans tous les pays, la société secrète, plus communément connue sous le nom de Franc-Maçonnerie, est bien la Maîtresse du monde, qu'elle conduit, toujours par l'idée, parfois par l'émeute, à la révolution sociale, basée tout d'abord sur la destruction de l'Eglise catholique. Tous les francs-maçons, juifs, protestants, renégats ou même infidèles sont les travailleurs plus ou moins conscients, mais décidés, de cette œuvre qui est pour eux l'idéal du progrès, de la liberté, de l'émancipation, du bonheur et des conquêtes modernes. Tous

(1) PREUSS, *lib. cit.*, p. 423.

Terminons par l'extrait suivant d'une circulaire secrète, lancée par les deux Conseils Suprêmes des Etats-Unis annonçant aux Vénérables et aux Frères la publication d'un organe central, intitulé : *The Mystic Light* (La Lumière mystique). On verra que la Franc-Maçonnerie américaine travaille dans son pays comme le Grand Orient dans le nôtre :

« Nous insistons sur la nécessité de nous garder des entreprises de nos infatigables adversaires, dont le but est de miner et de détruire l'action maçonnique. Nos adversaires sont non seulement les ennemis de la Franc-Maçonnerie mais aussi de la liberté de notre pays. L'Italie, la France, le Portugal, l'Espagne et d'autres malheureux pays ont été forcés à supporter la pauvreté et l'ignorance dont la suite fut l'esclavage des esprits : ces pays ont dû renverser « *l'infâme* » dans une lutte désespérée. Evitons donc cette première éventualité et recommandons à tous les amis d'une vraie éducation et d'une vraie liberté de tenir les yeux ouverts et de veiller afin de protéger nos principes de liberté, qui ont fait des Etats-Unis le premier pays du monde.

« Surveillez surtout les plans de nos ennemis qui veulent maintenir les enfants dans l'esclavage de la superstition, en envoyant les enfants dans les écoles dites paroissiales, dans lesquelles on enseigne à ces petits innocents d'obéir et de respecter une puissance, laquelle a la prétention d'être placée au-dessus de notre gouvernement, de notre peuple, de notre liberté ». *L'Univers*, art. *La Franc-Maçonnerie contre le Christ aux Etats-Unis*, 16 avril 1911.

sont, sans exception, non sans excuse, des niveleurs ; et les pyramides, dont ils prétendent faire demain la merveille du xx^e siècle seront le lamentable entassement d'irréparables ruines.

La Juiverie est la maîtresse de la Maçonnerie

La maîtrise des Juifs sur la Maçonnerie est la seconde et dernière vérité à démontrer. Nous n'en chercherons pas la preuve dans un pouvoir occulte qui tiendrait en main les destinées des peuples. Nous ignorons si ce Conseil suprême se compose de douze membres, comme l'ont prétendu quelques antisémites, ou de trois conseillers selon les « Protocols ». Qu'il nous suffise de rappeler que le Juif est l'inspirateur et l'artisan du plan maçonnique. C'est donc bien lui qui le trace et le dirige. Qu'il s'agisse de l'hégémonie ou de la révolution mondiales, de la République universelle ou de la Contre-Eglise, le Juif est le cerveau qui pense et la main qui agit.

Persuadés qu'Israël doit dominer le monde, les Juifs se sont d'abord asservi les Maçons. N'oublions pas le reproche cité plus haut du F. F. Findel aux Juifs : « Jadis je suis intervenu avec chaleur pour les Juifs, parce que je les regardais comme des opprimés. Depuis j'ai reconnu qu'ils sont nos oppresseurs et je les ai combattus » (1). Ces Juifs oppresseurs usent des Maçons pour déchaîner la révolution dans tous les pays. C'est de l'histoire actuelle ; et les communications suivantes, sous la rubrique : *Nouvelles révélations sur la Révolution et la Franc-Maçonnerie* confirment cette manière d'agir :

Budapest. — L'examen des archives franc-maçonniques a mis à jour de nombreuses preuves de l'activité révolutionnaire de la Franc-Maçonnerie. L'ouvrage en deux volumes d'Adorjan Barcsay et de Joseph Palatinus publié par l'Association chrétienne nationale nous fournit de multiples pièces à l'appui. Le *Kelet*, organe de la Franc-Maçonnerie hongroise, reproduisant dans sa collection de 1900 (p. 80) un discours de D^r Jean Horthvat, discours lu dans la Loge de Szegedin, l'*Arpad*. On y pourrait relever que « la révolution française avait été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie » et que « la Révolution alors commencée n'était pas encore terminée ».

Lorsqu'en 1909, le gouvernement espagnol fit arrêter François Ferrer,

(1) Voir plus haut, p. 73.

franc-maçon du 33^e degré, que depuis un Conseil de guerre condamna à mort pour instigation à la révolte et pour avoir tenté une série d'attentats, le G. O. de Paris invita toutes les Loges de l'univers à protester contre son exécution. La Grande Loge Symbolique hongroise organisa, elle aussi, une réunion de protestation au cours de laquelle Sigismond Varady, maître de la Loge *Ladislav* de Nagivarad, fulmina « contre tribunaux militaires, ministres et gouvernement espagnols, assassins et partout coupables au nom de la loi de Moïse et de l'éternelle loi humaine ». Il est vrai que le Grand Maître qui présidait, dans l'allocution par laquelle il ouvrit la séance, reconnaissait qu'on manquait de preuves régulières de l'innocence de Ferrer. Ces Messieurs n'en étaient que plus imperturbables à incriminer des juges espagnols assermentés et à se rallier au point de vue du G. O. de Paris dans sa circulaire, à savoir « que ce qu'on voulait tuer en Ferrer, c'était l'idéal maçonnique ». (*Kelet*, 1909, pp. 382, 383, 455, 459).

La Franc-Maçonnerie revendique aussi pour elle la gloire d'avoir organisé la révolution turque. Le 22 octobre 1909, visite de deux cents Francs-Maçons à Budapest où la Grande Loge Symbolique les reçut solennellement. Namyk Kiazim bey, membre de la Loge *Macedonia* *Risorta*, de Salonique, déclara dans un discours en ture qu'une éternelle reconnaissance vivait dans leurs cœurs maçonniques tures à l'endroit de la maçonnerie, car c'était le feu maçonnique flamboyant dans l'ombre qui tout le premier les avait animés à la conquête de la liberté. Tewfik Riza bey, député d'Adrianople et maître de la Loge la « *Constitution* » de Constantinople, déclarait de son côté que le Comité jeune-turc avait été enthousiasmé dans tous ses actes par l'esprit maçonnique. « Nous connaissons fort bien, ajoutait-il, les obstacles qui s'entassaient, mais nous n'en travaillons pas moins imperturbables à la réalisation des idéals maçonniques, inaugurant la grande évolution qui, chez nous aussi, introduira la séparation de l'Eglise et de l'Etat... nous apportons tous les jours notre pierre à la construction du temple de Salomon, qui sera le temple de la liberté » (*Kelet*, 1909, pp. 374, 377).

C'est encore la Franc-Maçonnerie qui assume la responsabilité de la guerre mondiale dans les documents de la Franc-Maçonnerie hongroise. En 1918, Joseph Balasa, Grand Maître suppléant, déclarait, dans la séance de la Grande Loge du 25 novembre, que le partage de la Hongrie serait fatal à la Maçonnerie du pays, « car la punition ne perdait pas seulement une nation, mais encore l'idée au nom de laquelle les nations occidentales étaient entrées dans la guerre mondiale ».

Nouvelle déclaration du D^r Balasa à la session de la Franc-Maçonnerie hongroise, le 25 janvier 1919 : « Rappelez-vous, FF.°, qu'en mai 1915, lorsque l'Italie nous déclara la guerre, ce n'est pas seulement par les journaux que nous l'avons appris, mais encore, ainsi que le P.° Fleisg le rappelle, de première source, en partie par les organes officiels de la Maçonnerie italienne, dans lesquels j'ai lu moi-même les « tables »

adressées aux Loges d'Italie par le Grand Maître de ce pays. Parfaitement, ils voulaient la guerre et ils la firent. Cela, nous le savions aussi par nos relations personnelles. Le F.^v. Temesvary a été, en Italie, en mission de la Grande-Loge. La Maçonnerie italienne n'a jamais nié qu'elle voulait la guerre contre l'Autriche impérialiste et cléricale et aussi contre nous ; elle l'a bien plutôt toujours fièrement proclamé ». (*Kelet*, 1919, XXXI, p. 2, et p. 21).

De la Révolution russe, un rapport du secrétariat de la Loge *Démocratie* disait : « La Révolution russe veut créer des conditions sociales et économiques justes et elle est en bonne voie de les réaliser ». Enfin, ce sont deux Francs-Maçons juifs, Paul Keri et Joseph Pogany, le futur commissaire du peuple, de triste mémoire, qui jouent le grand rôle dans l'assassinat du comte Tisza » (1).

Remarquons que la dernière nouvelle découvre deux Juifs et qu'il est facile d'arriver à la même constatation dans les autres cas. Arrêtons-nous à la guerre de 1914. Peu à peu des documents de première valeur mettent à jour la participation de la Maçonnerie soit à sa préparation, soit à ses multiples péripéties. Un article nous révélait cette année les tractations entre la Maçonnerie de Belgique et celle d'Allemagne, à propos de la réception des Maçons américains du corps d'occupation du Rhin au Grand-Orient de Belgique, sous la présidence du F.^v. Magnette. Dans son discours, « le Grand Orateur adjoint fit allusion aux efforts d'avant-guerre de la Maçonnerie belge pour maintenir la paix en s'adressant à la Grande-Loge d'Allemagne (*sic*). Deux entrevues eurent lieu sans bon résultat, et, avant qu'une troisième pût se produire, les Allemands avaient envahi la Belgique qu'ils mirent à feu et à sang » (2). Cette Grande Loge d'Allemagne était la Loge éclectique de Francfort-sur-le-Mein avec laquelle la Maçonnerie française organisait le Congrès maçonnique franco-allemand pour le 15 août 1914. L'aveu du Grand Orateur belge nous apprend que nos Maçonneries connaissaient les préparatifs de guerre de l'Allemagne, et qu'au lieu d'avertir leurs gouvernements et leurs pays, on les endormait avec des paroles d'union et de paix. La guerre, au fond, débuta par une trahison maçonnique dont

(1) *Rohrschacher Zeitung* (Gazette de Rohrschach-Suisse), 19 avril 1921 ; et *Agence internationale de la presse catholique*, Fribourg (Suisse), 7 mai 1921.

(2) *New England Craftsman* (Boston, Massachusetts, U. S. A.), mars 1921, p. 167.

le premier complice fut le Grand Maître de Francfort, un Juif, le F. Kohn.

Continuons nos recherches.

Les *Wiener Stimmen* (les Voix de Vienne) parlent d'enquêtes commencées sur les « vrais responsables de la guerre » et des publications déjà parues à ce sujet. Puis, à la suite d'une longue énumération, le rédacteur écrit :

On essaye maintenant, au moyen de conférences maçonniques publiques, dans lesquelles prennent la parole des orateurs qui prononcent des discours pleins d'onction, de sentiments affectueux, d'endoctriner un public devenu soupçonneux sur le caractère de la Franc-Maçonnerie universelle. Quand des organisations secrètes se produisent en public, l'homme le plus naïf se doute aussitôt de quoi il s'agit. Nous avons eu, dimanche dernier, à Vienne, une petite fête de ce genre, une « journée de réconciliation ». C'est ici l'endroit opportun pour rappeler ce que disait récemment le pacifiste anglais C. R. Norman, dans un journal de Glasgow, du parti ouvrier indépendant, le *Forward*, sur les « responsables de la guerre ».

« Il y a, écrit Norman, deux grandes sociétés en Europe qui ont contribué directement à faire éclater la guerre, ce sont l'*Ochrama russe* et la *Ligue Franc-Maçonnique*, qui porte le nom de *Grand Orient de France* ».

Norman est un témoin de valeur irrécusable contre cette Loge, et il nous apprend qu'en 1918 il lui fut demandé de concourir à la création d'une section anglaise du Grand Orient, et qu'il traça les grandes lignes nécessaires pour l'exécution de ce projet. Il prit des informations plus précises sur le Grand Orient et il apprit que :

« Les Francs-Maçons français, de concert avec le gouvernement russe, avaient conspiré en vue d'exploiter, au moyen de capitaux franco-russes, des parties immenses de la Turquie, de l'Autriche et de l'Allemagne, et de les assujettir ainsi ».

La Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Lyonnais et la Société de fabrique d'armes du Creusot sont étroitement unis avec le Grand Orient et cette dernière avait même un bureau particulier au ministère de la guerre. Les hommes dirigeants français comme Poincaré, Clemenceau, Delcassé, Combes, Klotz, Viviani, Millerand, Briand, de Lanessan, sont, d'après les assertions de Norman, tous membres du Grand Orient ou en rapports étroits avec lui (1). Jaurès était opposé à cette organisation. Comme membres étrangers du Grand Orient, il faut citer entre autres Vandervelde, Bissolati, Venizelos et Miliukov. Norman insiste sur

(1) Ces rapports étroits existent également avec la Grande Loge et son Suprême Conseil.

l'activité du Grand Orient de France pour faire éclater la guerre et rappelle l'opposition entre les socialistes italiens qui avaient des dispositions vraiment pacifistes, et les membres du Grand Orient (italien), opposition qui expliquerait l'attentat resté jusqu'à ce jour incomplètement expliqué, commis en 1917 contre le Grand Maître (Grand Commandeur) de la section italienne Ballori, et contre l'ancien Grand Maître Ferrari, attentat mystérieux qui coûta la vie à Ballori.

Que conclure de là ? C'est que toutes les publications sur les responsabilités de la guerre sont un misérable barbouillage, qui a pour but d'induire en erreur, et il en sera ainsi tant qu'une autorité puissante n'aura pas ouvert toutes les archives franc-maçonniques pour les mettre à la disposition des historiens actuels et futurs. « A bas la diplomatie secrète », criait-on pendant la guerre. Nous reprenons ce cri, cette devise, en la modifiant un peu : « A bas les organisations secrètes ; à bas les mystères des Loges. Qu'on ouvre les archives franc-maçonniques ».

Alors, mais seulement alors, on connaîtra la vérité sur les gens qui sont responsables de la guerre et des malheurs sans nombre qu'elle a infligés à la moitié de l'univers (1),

Voici pour les Maçons. Qui les dirige ? Lisez l'étude suivante intitulée : *Les Juifs ont-ils prévu la guerre mondiale ?* Elle suffira à établir notre thèse : Le cerveau qui pense et la main qui mène sont le cerveau et la main du Juif :

Avant de nous engager dans une étude plus détaillée du lien qui existe entre le programme écrit que contiennent les documents connus sous le nom de *Protocols des Sages de Sion*, nous examinerons les plans qui étaient futurs à l'époque où les « Protocols » furent rédigés. Il faut se rappeler toutefois que ce qui était futur en 1896 et 1905 peut être passé aujourd'hui, que ce qui était alors à l'état de plan peut être maintenant à l'état de réalisation. Si l'on a cela présent à l'esprit, on sera tout à fait d'accord avec le langage tenu par le « Protocol » 22 :

« Je me suis efforcé d'indiquer soigneusement les secrets des événements passés et futurs, et de ces *phénomènes importants du futur prochain vers lesquels nous nous précipitons à travers un flot de grandes crises* ».

Plusieurs de ces « phénomènes importants » se sont accomplis, et leur accomplissement a projeté une lumière plus vive sur la question que nous étudions présentement.

La Grande Guerre a fourni de cela une illustration qui est claire dans tous les esprits. Les commentaires juifs, sur la présente série d'articles, ont insisté beaucoup sur le fait qu'un des articles était consacré à la

(1) *Wiener Stimmen*, 19 octobre 1919.

description de la grande place que tenait la question juive en Allemagne, et on a cherché à égarer les gens en leur faisant croire que cette série d'articles était, en réalité, une partie d'une subtile propagande allemande d'après-guerre. La vérité est que des articles sur l'état de la question dans un certain nombre de pays, ont été mis de côté dans le but de présenter, dans le moindre délai possible, la question devant l'esprit des Américains. Les articles ainsi mis de côté seront publiés en temps opportun, quoiqu'en dehors de leur rang. Aujourd'hui, l'Allemagne est peut-être, à l'exception des Etats-Unis, le pays du monde le plus soumis à la domination juive, — domination exercée tant au dedans qu'au dehors — et en ce moment une série de faits bien plus graves que ceux qui étaient exposés dans le premier article pourrait être publiée. Notons que les faits exposés dans ce premier article ont d'abord été niés par les Juifs et ensuite reconnus exacts par leurs porte-parole juifs aux Etats-Unis. En effet, depuis que l'article a été écrit, le sentiment public en Allemagne a balayé les Juifs d'une grande partie des emplois publics. L'opinion publique allemande a fait des efforts suprêmes pour remettre l'administration politique allemande entre des mains allemandes. Mais a-t-elle délivré l'Allemagne des Juifs ? Point du tout. En effet, leurs retranchements s'étendaient plus loin et étaient bien plus profonds que la simple possession du pouvoir officiel. Leur emprise sur les industries essentielles, les finances, l'avenir de l'Allemagne, ne s'est pas relâchée le moins du monde. Elle est là, elle est immuable. En quoi consiste cette emprise ? Nous le dirons au lecteur en temps opportun.

Si nous parlons maintenant de l'Allemagne à propos des Juifs, c'est pour la raison suivante : On se souviendra que ce fut de l'Allemagne que partit, pour la première fois, le cri d' « annexions », et il partit d'Allemagne à une époque où toutes les activités guerrières et tous les sentiments guerriers de l'Allemagne étaient, de l'aveu de tous, sous le contrôle des Juifs. « Annexions » ! ce cri fit un jour le tour du monde, et à ce cri partit, comme une réaction des Etats-Unis, nation qui, à ce moment-là ne participait pas même à la guerre, cet autre cri : « Pas d'annexions » ! Ce fut ainsi que la question fut jetée devant le monde, comme un incident de drame.

Le peuple de tous les pays n'avait pas tardé à oublier le sang des batailles, les profiteurs de guerre et bien d'autres détails vitaux ; il s'occupait d'un sujet qui se rapportait à la fin de la guerre, et non à son commencement, la question des « annexions ». Maintenant que l'on sait quels étaient les gens qui commandaient l'expression des buts de guerre de l'Allemagne, maintenant que l'on sait quels étaient à la même époque les conseillers de la politique étrangère des Etats-Unis, le lancement de cette question des « Annexions » dans l'esprit du monde, devient un sujet intéressant. Nous disons intéressant, mais non pas tout à fait intelligible.

C'est seulement après la lecture des « Protocols » qu'on obtient une

lumière complète sur ce sujet, et il est probable que cette rédaction des « Protocols », qui est maintenant entre les mains de tout le monde date de 1896. Il y a une preuve aussi solide qu'une plaque de cuirassé pour la date de 1905.

Le second « Protocol » débute par une note guerrière. En voici les premiers mots :

« Il est indispensable pour notre dessein que les guerres, autant que possible, *ne procurent aucuns avantages territoriaux*. Cela fera passer la guerre sur le terrain économique, et les nations constateront la puissance de notre supériorité par l'aide que nous apporterons ».

Qui pensait, entre les années 1896 et 1905, à l'application à la guerre de la formule « pas d'annexions » ? Était-ce vous ? Savez-vous quels hommes d'Etat y pensaient ? Nous savons que les militaires se préoccupaient des moyens à employer et des opérations à faire en cas de guerre possible. Nous savons que des hommes d'Etat, parmi les plus responsables, travaillaient à consolider une balance d'intérêts qui fût de nature à rendre la guerre extrêmement improbable. Qui donc les a dépassés tous en prévision et en élaboration de plans, assez complètement pour établir un plan défini de « pas d'annexions » ?

Heureusement, la clef du problème nous est fournie par des sources juives qui ne laissent prise à aucun doute. Le journal américain *Jewish News* (Nouvelles juives américaines), du 19 septembre 1919, contient, à la première page, une annonce ainsi conçue :

QUAND LES PROPHÈTES PARLENT,

par Litman ROSENTHAL.

« Il y a bien des années, Nordau a prédit la Déclaration de Balfour. Litman Rosenthal, son intime ami, rapporte l'incident dans un article très intéressant ».

L'article commence à la page 464 : « C'était samedi, le lendemain de la clôture du sixième Congrès, que je reçus un message téléphoné du D^r HERZL, m'invitant à venir le voir ».

Cela fixe la date : le sixième Congrès sioniste fut tenu à Bâle, en août 1903.

L'article reprend :

« En entrant dans le vestibule de l'hôtel, je rencontrai la mère de Herzl, qui me souhaita la bienvenue avec son amabilité coutumière et me demanda si les sentiments des sionistes russes étaient maintenant plus calmes.

— Pourquoi plutôt les Sionistes russes, madame Herzl ? demandai-je. Pourquoi vous informez-vous de ceux-là ?

— Parce que, répondit-elle, mon fils s'intéresse plus particulièrement

à eux. Il voit en eux la quintessence, la partie la plus vitale du peuple juif ».

Au sixième Congrès, le gouvernement britannique (Herzl et ses agents s'étaient tenus en contact avec le gouvernement anglais, dit la *Jewish Encyclopedia*, t. XII, p. 678) avait offert aux Juifs une colonie dans l'Uganda (Afrique Orientale). Herzl était d'avis de l'accepter, non point comme un équivalent de la Palestine, mais comme une étape vers elle. Ce fut là le principal sujet de l'entretien entre Herzl et Litman Rosenthal, ainsi qu'il est rapporté dans cet article : « Il y a quelque écart entre le but final et les moyens que nous avons d'atteindre ce but ».

Tout à coup, Max Nordau, qui semble avoir été le successeur de Herzl à la conférence tenue le dernier mois à Londres, entra dans la pièce, ce qui mit fin à l'interview de Rosenthal.

Maintenant, que le lecteur suive attentivement la partie importante de ce récit de Rosenthal. (C'est nous qui soulignons) :

« Environ un mois plus tard, je me rendis en France pour affaires. J'allais à Lyon, je m'arrêtai à Paris, et je rendis visite, selon mon habitude, à nos amis sionistes. L'un d'eux me dit que, ce soir même, le D^r Nordau avait pris l'engagement de parler au sujet du sixième Congrès, et moi, naturellement, j'ajournai mon départ pour assister à cette réunion et entendre l'exposé du D^r Nordau. Le soir, quand nous arrivâmes dans la grande salle, nous la trouvâmes entièrement remplie d'une foule avide d'entendre le Grand Maître, dont l'entrée fut accueillie par une ovation formidable. Mais Nordau, sans prêter aucune attention aux applaudissements qui le saluaient, commença immédiatement son discours en ces termes :

« Vous êtes tous venus ici avec une question qui vous brûle le cœur et »
 « qui tremble sur vos lèvres, et, en effet, cette question est une grande »
 « question, d'une importance vitale. Je ne demande qu'à y répondre. Ce »
 « que vous voulez me demander, le voici : Comment ai-je pu, moi qui ai »
 « été l'un des rédacteurs du programme de Bâle, comment ai-je osé »
 « parler en faveur de la proposition anglaise concernant l'Uganda ? »
 « Comment Herzl, et moi avec lui, avons-nous pu trahir votre idéal de »
 « la Palestine ? Car vous pensez certainement que nous l'avons trahi, »
 « que nous l'avons oublié. Mais écoutez ce que j'ai à vous dire. Si j'ai »
 « parlé en faveur de l'Uganda, je l'ai fait après de longues et attentives »
 « réflexions, et c'est volontairement que j'ai conseillé au Congrès »
 « d'accueillir, d'accepter la proposition du Gouvernement anglais, pro- »
 « position faite aux Juifs par l'entente du Congrès Sioniste, et mes »
 « raisons..., mais au lieu de vous exposer mes raisons, permettez-moi »
 « de vous raconter un événement politique en manière d'allégorie.

« Je vais parler d'une époque qui, aujourd'hui, est presque oubliée, »
 « d'une époque où les Puissances européennes avaient décidé d'envoyer »
 « une flotte contre la place forte de Sébastopol. A cette époque, l'Italie,

» le royaume uni d'Italie n'existait pas. L'Italie n'était, en réalité, qu'une
 » petite principauté de Sardaigne, et l'Italie, grande, libre, unie, n'était
 » qu'un rêve, un désir fervent, un idéal lointain pour tous les patriotes
 » italiens. Les dirigeants de la Sardaigne, qui luttèrent et formaient des
 » plans pour créer cette Italie libre et unie, c'étaient les trois grands
 » héros populaires, Garibaldi, Mazzini et Cavour.

» Les Puissances européennes invitèrent la Sardaigne à prendre part
 » à la démonstration sur Sébastopol et à envoyer, elle aussi, une flotte
 » pour concourir au siège de cette forteresse, et cette proposition donna
 » lieu à une discussion fort vive entre les chefs de la Sardaigne. Garibaldi
 » et Mazzini ne tenaient pas à envoyer une flotte aider l'Angle-
 » terre, et ils dirent : « Notre programme, l'œuvre que nous avons pris
 » l'engagement d'accomplir, c'est une Italie libre et unie. Qu'avons-nous
 » à faire à Sébastopol ? Sébastopol ne nous regarde en rien, et nous
 » devons consacrer toutes nos énergies à notre programme originel, afin
 » de réaliser notre idéal le plus tôt possible ».

» Mais Cavour qui, à cette époque même, était le plus éminent, le plus
 » capable des hommes d'Etat de la Sardaigne, celui dont la vue portait
 » le plus loin, déclara avec insistance que son pays devait joindre sa
 » flotte à celle des autres Puissances contre Sébastopol, et il finit par
 » l'emporter. *Peut-être vous sera-t-il agréable d'apprendre que le bras*
 » *droit de Cavour, son ami, son conseiller, était son secrétaire Hartum,*
 » *un Juif,* et dans les milieux où l'on faisait de l'opposition, on parla en
 » termes fulminants de trahison juive. Et un jour, dans une assemblée
 » de patriotes italiens, on réclama à grands cris Hartum, le secrétaire
 » de Cavour, et on lui demanda d'expliquer ses actes politiques dange-
 » reux (qui sentaient la trahison). Et voici ce qu'il dit : « Notre rêve,
 » notre lutte, notre idéal, un idéal pour lequel nous avons déjà saigné et
 » pleuré dans le deuil et le désespoir, pour lequel nous avons donné la
 » vie de nos fils et l'angoisse de nos mères, notre seul désir, notre seul
 » but est une Italie libre et unie. *Tous les moyens sont sacrés, s'ils*
 » *conduisent à ce grand et glorieux but.* Cavour sait fort bien qu'après
 » la bataille devant Sébastopol, *il faudra tôt ou tard assembler une*
 » *conférence pour la paix, et à cette conférence participeront les Pui-*
 » *sances qui se seront alliées pour la guerre.* A la vérité, la Sardaigne
 » n'a aucun intérêt immédiat à s'occuper de Sébastopol ; mais si main-
 » tenant nous apportons l'aide de notre flotte, *nous siégerons dans la*
 » *future conférence de la paix, nous y jouirons de droits égaux à ceux*
 » *des autres Puissances,* et à cette Conférence, Cavour, en qualité de
 » représentant de la Sardaigne, proclamera la liberté, l'indépendance et
 » l'unité de l'Italie. Ainsi, le rêve pour lequel nous avons donné nos
 » souffrances et notre vie, deviendra une admirable et heureuse réalité.
 » Et maintenant, si vous me demandez de nouveau ce que la Sardaigne
 » a affaire à Sébastopol, permettez-moi de vous dire les mots suivants,
 » *qui sont comme les barreaux d'une échelle :* Cavour, la Sardaigne, le

» siège de Sébastopol, la future Conférence européenne de la paix, la
» proclamation de l'Italie libre et unie ».

» Toute l'assistance était sous le charme de la diction si belle, vraiment poétique, enthousiaste de Nordau, et son français exquis, musical, enchanta les auditeurs d'un plaisir en quelque sorte sensuel. L'orateur se tut quelques secondes, et le public enivré par cette splendide éloquence, applaudit avec frénésie. Mais bientôt Nordau redemanda le silence et reprit :

« Maintenant, cette grande Puissance progressiste, l'Angleterre, après
» le pogrom de Kichineff, et comme témoignage de sa sympathie envers
» notre pauvre peuple, a offert à la nation juive, par l'entremise du
» Congrès Sioniste, la colonie autonome de l'Uganda. Naturellement,
» l'Uganda est en Afrique, et l'Afrique n'est pas Sion, ne sera jamais
» Sion, telles sont les propres paroles de Herzl. Mais Herzl sait fort bien
» que rien n'est plus précieux pour la cause du Sionisme que des rela-
» tions politiques amicales avec une Puissance telle que l'Angleterre,
» relations d'autant plus précieuses que les principaux intérêts de
» l'Angleterre sont concentrés en Orient. Nulle part, un précédent n'a
» plus de pouvoir qu'en Angleterre ; aussi y a-t-il une grande impor-
» tance à accepter, des mains de l'Angleterre, une colonie, et à créer
» ainsi un précédent en notre faveur. Tôt ou tard, il faudra résoudre la
» question d'Orient, cela signifie naturellement aussi la question de la
» Palestine. L'Angleterre, qui a adressé une note politique formelle au
» Congrès Sioniste, à ce Congrès qui a repris l'engagement de suivre le
» programme de Bâle, l'Angleterre aura la voix décisive dans la solution
» de la question d'Orient, et Herzl estime que c'est son devoir de se
» maintenir dans les meilleurs termes avec cette grande Puissance pro-
» gressiste. *Herzl sait que nous sommes à la veille d'une formidable*
» *crise qui affectera le monde entier. Bientôt peut-être, il faudra que se*
» *réunisse une sorte de Congrès mondial*, et l'Angleterre, la grande, la
» libre et puissante Angleterre, voudra alors continuer son œuvre
» qu'elle a commencée par l'offre généreuse qu'elle a faite au sixième
» Congrès. Et si maintenant vous me demandez ce qu'Israël irait faire
» dans l'Uganda, permettez-moi de vous répondre par le langage des
» hommes d'Etat de la Sardaigne, en les appliquant à notre cas et en
» les modifiant dans notre sens, permettez-moi de vous dire les mots
» suivants, comme si je vous montrais les barreaux d'une échelle mon-
» tant très haut, toujours plus haut : *Herzl, le Congrès Sioniste, la pro-*
» *position anglaise sur l'Uganda, la future guerre mondiale, la confé-*
» *rence de la paix, où une nouvelle et libre Palestine sera créée avec*
» *l'aide de l'Angleterre* ».

» Ces derniers mots nous parvinrent comme un puissant roulement de tonnerre, nous étions tous dans le tremblement et l'effroi, comme si nous avions vu une vision d'autrefois. Et à mes oreilles retentissaient

ces paroles prononcées par notre grand frère Achad Haam, qui dit, à propos de l'allocution prononcée par Nordau au premier Congrès :

« Je sentis que l'un des grands prophètes d'autrefois nous parlait, que » sa voix descendait des libres montagnes de Judée, et nos cœurs brû- » laient en nous pendant que nous écoutions ses paroles remplies de » merveilles, de sagesse et de vision ».

Il est fort étonnant qu'on ait laissé imprimer cet article de Litman Rosenthal. Mais il n'a vu le jour qu'après la Déclaration Balfour, au sujet de la Palestine, et il n'aurait jamais vu le jour si les Juifs n'avaient pas cru qu'une partie de leur programme avait été accomplie.

Le Juif ne se trahit pas avant le moment où il croit avoir obtenu ce qu'il désirait, mais alors il se laisse aller. Ce fut seulement à des Juifs que fut communiqué le programme de 1903, le programme de l'échelle : *la future guerre mondiale*, la conférence de la paix, le programme juif. Quand on crut avoir gravi cette échelle jusqu'au bout, le public se mit à parler.

Une illustration analogue de cela se trouve dans la chute du tsar. Lorsque la nouvelle de cet événement transpira, ce fut l'occasion de grandes réjouissances à New-York, et un Gentil de renommée nationale fit un discours où il louait un juif américain de renommée nationale, pour avoir commencé la chute du tsar, en fournissant l'argent avec lequel fut faite la propagande parmi les Russes prisonniers au Japon, au cours de la guerre russo-japonaise. L'histoire se répandit seulement après le succès du complot. Il est tout naturel que les derniers qui virent le dernier acte du complot se jouer, ceux qui virent la scène même de l'assassinat de Nicolas Romanovitch, de sa femme, de ses jeunes filles, de son petit garçon estropié, furent « cinq commissaires des Soviets, tous les cinq des Juifs ». Ce qui avait été commencé avec l'aide d'un financier américain, fut achevé avec des commissaires des Soviets.

Les Juifs internationaux ont-ils prévu la guerre en 1903 ? Cette confession de Rosenthal n'est qu'une très faible partie des preuves qu'ils l'ont prévue. Et n'ont-ils fait que la prévoir ? Tout serait pour le mieux, s'il ne s'agissait que de prévision, et si les faits ne mettaient pas sur la trace manifeste de la provocation.

Pour le moment, le lecteur est invité à retenir dans sa mémoire deux points de l'article de Rosenthal : « *Peut-être vous sera-t-il agréable d'apprendre que le bras droit de Cavour, son ami, son conseiller, était son secrétaire Hartum, un Juif* ». Voilà dans quels termes la presse juive parle de l'un des siens. Si le présent journal (le *Dearborn Independent*), ou un journal de Chicago, ou un journal de New-York, donnaient une liste des secrétaires des hommes puissants dans le monde, et laissaient suivre chaque nom de cette mention : « Son secrétaire, un Juif », la Société Juive contre la Diffamation enverrait des lettres de protestation. Mais dans l'esprit du Juif, il y a une règle pour le Gentil

et une règle pour le Juif. Si le Juif écrivait dans les journaux destinés au public, et qu'il parlât de Hartum, il le qualifierait d'Italien.

Les secrétaires juifs qui abondaient avant la guerre, qui abondèrent pendant la guerre, et qui n'abondèrent pas moins pendant la Conférence de la Paix, étaient-ils des hommes moins brillants que Hartum ? N'y eut-il pas des Hartums en Angleterre, en France, en Allemagne et même en Russie ? (Aux Etats-Unis, il y en eut plusieurs) qui virent le « programme de l'échelle ». Max Nordau qui le vit si clairement en 1903, l'oublia-t-il en 1904 et en 1918 ?

Ce que nous savons, le voici : Les Juifs, à leur Congrès de Bâle, en 1903, ont prévu *la future guerre mondiale*. Comment savaient-ils qu'elle « devait être une guerre mondiale ? »

Nous savons ceci également : les « Protocoles », peut-être dès 1896, mais certainement pas plus tard que 1905, ont prévu la politique de « Pas d'annexions ».

La guerre mondiale a eu lieu.

Le programme « Pas d'annexions » a été suivi. Ce qui était alors au futur dans le programme mondial juif est aujourd'hui au passé.

Dans les « Protocoles », on trouve deux formes de déclaration. L'une d'elles est : « Nous avons fait » ; l'autre : « Nous ferons ». Si, au cours de cet été, quelque part dans le monde, le suprême porte-parole secret du Programme mondial s'adresse à la classe d'Initiés internationaux, il lui faudra dire : « Nous avons fait... » dans bien des endroits où le porte-parole de 1896 aura dit : « Nous ferons... » Quelques articles du programme sont devenus des faits accomplis :

« Nous nous présenterons comme les sauveurs des classes laborieuses ».

Cela a été fait et cela se fait encore :

« Nous détournerons vers l'industrie et le commerce les idées des Gentils ».

Cela a été fait.

« Nous créerons une administration fortement centralisée de manière à saisir d'une main ferme toutes les forces sociales ».

Cela a été fait.

« Nous adopterons pour nous le côté libéral de tous les partis et de tous les mouvements et leur fournirons des orateurs ».

Cela a été fait.

« Nous augmenterons démesurément les salaires ».

Cela a été fait.

« Mais en même temps nous produirons une hausse dans le prix des objets de première nécessité ».

Cela a été fait.

« Nous tarirons aussi les sources de la production en insinuant des idées d'anarchie dans l'esprit des ouvriers ».

Cela a été fait.

« Dans le but de démontrer que nous avons réduit en servitude les gouvernements gentils de l'Europe, nous montrerons notre puissance à l'un d'eux par des crimes de violence, c'est-à-dire par un règne de terreur ». — « Protocol » 7.

Qui hésiterait à dire : *Cela aussi a été fait*, après avoir vu la Russie, après avoir constaté l'attitude prise par les premiers ministres de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, à l'égard des Soviets ? Qui donc hésiterait à reconnaître l'asservissement des hommes de gouvernement devant un état de choses que chaque mesure prise rend plus embrouillé encore ? Qui donc hésiterait en voyant l'Europe étendue sur le sol, frappée d'une blessure dont on empêche systématiquement la guérison ?

« Nos plans ne bouleverseront pas immédiatement les institutions actuelles. Nous nous bornerons à en altérer le fonctionnement, et, par conséquent, la marche de leur action sera réglée selon les plans établis par nous ».

Cela a été fait.

« Nous imposerons à la presse et lui tiendrons les rênes tendues ».

Cela a été fait. En ce moment, les rênes sont fortement tirées aux Etats-Unis, ainsi que peuvent l'attester maints directeurs de journaux.

« Si même il se trouve des gens désireux d'écrire contre nous, personne n'imprimera leurs écrits ».

Cela a été fait en grande partie. *Cela a été fait* complètement pour la presse qui rapporte.

« Afin d'exciter à la spéculation, nous encouragerons chez les Gentils un fort besoin de choses de luxe, luxe qui a un attrait souverain ».

Cela a été fait.

« Nous devons être en mesure de répondre à tout acte d'opposition, en faisant déclarer la guerre par les voisins de tout pays qui ose nous faire de l'opposition, et si ces voisins veulent se grouper contre nous, il faut que nous déchaînions une guerre mondiale ». — « Protocol » 7.

Le mot « Guerre mondiale » est celui-là même qu'emploient Rosenthal et Nordau : « Herzl, disait Nordau, en 1903, *sait que nous sommes à la veille d'une terrible catastrophe mondiale* ».

« Nous devons faire naître l'inquiétude, la dissension et les animosités mutuelles dans toute l'Europe et, grâce aux relations européennes, sur d'autres continents ».

Cela a été fait. Ce passage continue ainsi : « Il y a là un double avantage : d'abord nous imposerons le respect à tous les pays par cette méthode, car ils se rendront compte que nous avons le pouvoir de faire éclater le désordre ou de rétablir l'ordre à notre gré ».

Cela aussi a été fait.

L'orateur de 1896 avait raison quand il parlait de ces vastes événements de l'avenir prochain vers lesquels nous nous précipitons à travers un torrent de grandes crises.

Non seulement le programme « Pas d'annexions » a été réalisé dans la mesure du possible, exactement tel que les « Protocols » l'esquis-

saient, mais encore une foule d'autres plans ont été préparés, maintenus prêts en vue d'une prochaine réalisation, en même temps que celle du « Pas d'annexions ». Le système « Pas d'annexions », au point de vue de la morale politique, est une chose, et c'en est une autre que ce programme « Pas d'annexions » quand on en donne pour raison : « Cela fera passer la guerre sur le terrain économique, et les nations apercevront la force de notre supériorité dans l'aide que nous leur apporterons ». Le monde était favorable au programme « Pas d'annexions », quand il s'agissait de moralité politique; l'autre programme, celui qui n'employait cette morale que comme son véhicule, était tenu secret.

Il y a aussi dans ce groupe d'autres sujets qui devront retenir l'attention, mais il faudra un autre article pour les traiter. En attendant, il est tout naturel qu'on se demande si, après la réalisation du programme tel qu'il est esquissé dans les « Protocols », réalisation accomplie sur tant de points, il n'a pas été dressé un nouveau « Protocol », si l'échelle ne s'est pas allongée, et si les Anciens de Sion n'ont pas fait connaître à leurs Initiés les barreaux nouveaux à gravir, si d'autres révélations n'arriveront pas à la connaissance du monde. Il semblerait qu'une exacte appréciation de ce qu'on sait déjà amènerait le monde à un tel état de vigilance qu'il en résulterait l'annihilation totale du programme et rendrait impossible la combinaison de nouveaux programmes. Mais les Gentils aiment leurs aises, et une brillante étoile luit pour le Juif et l'appelle » (1).

L'étoile des Juifs s'appelle : « l'Or Mondial », la propriété du sol, la bande noire des capitalistes, l'écroulement des fortunes, la direction des Etats, l'asservissement des esprits, la traite des blanches, la révolte des âmes, l'anarchie des peuples, l'hécatombe des vies humaines, et, pour clore le cercle du serpent symbolique, l'effondrement des mondes sur les ruines de l'Eglise catholique. Car les grands mots de révolution mondiale, de république universelle, de lois laïques intangibles, d'humanitarisme, de pentacle pour déifier l'homme et annihiler Dieu, couvrent l'unique plan de destruction de l'Eglise et accusent l'unique accord de la Juiverie et de la Maçonnerie, l'unique concentration de leurs forces de carnage, d'incendie, de vol, de massacres et de nihilisme contre le cléricalisme et le papisme. *Los von Rom* ou *No Popery* sont le mot d'ordre enfanté par la Renaissance, promulgué par le Protestantisme, pratiqué par les Loges, c'est donc le cri de

(1) Cette étude fait naturellement allusion à la série d'articles du *Dearborn Independent* sur *The International Jew*. Elle a paru dans le numéro du 21 août 1920, p. 169.

guerre de la Juiverie, mère de l'Humanisme, de la Réforme et de la Maçonnerie.

Nous assistons à l'avant-dernier acte de ce sinistre drame qu'on refuse de voir par peur ou par lâcheté. Les négations des Juifs, surtout depuis la publication des « Protocols », les promesses des gouvernements plus enjuivés encore que maçonnisés, les arrêts du bolchevisme qui pourraient bien n'être que des attermoiements, suffisent à rassurer la foule, désireuse d'une quiétude béate et bercée par cette égoïste devise : « Après nous, le déluge ». Après nous, non. Le déluge judéo-maçonnique ne sera pas endigué par de simples désirs ; et à laisser le torrent grossir, on provoque ses terribles dévastations. Tout le Vieux Monde en est proche, et le Nouveau Monde n'en est pas loin, car la vitesse des eaux est vertigineuse. Malgré certaines apparences, notre pays en est peut-être moins préservé que les autres nations. Rapprochez dans une coïncidence singulière ces deux paroles : l'une est du 7 mai 1917, envoyée à quinze généraux, chefs d'armée ; elle vient d'une jeune fille perdue dans la Vendée :

« C'est la Franc-Maçonnerie qui, d'accord avec l'Allemagne, a voulu la guerre pour détruire la France catholique ».

L'autre est de Lénine, en date du 2 novembre 1920 :

« Car le but commun, c'est la destruction de la France » (1).

Carte Maçonnique de la République universelle

Si ces deux avertissements sont inécoutés, alors qu'ils ressortent si visiblement des documents que nous publions, l'œuvre néfaste de nos ennemis n'a plus qu'à s'accomplir. Que veulent-ils ? La République universelle. Dans notre édition des « Protocols » de 1905, nous parlons de la carte maçonnique de la République universelle en ces termes :

« Cette carte escompte la réalisation de l'œuvre judéo-maçonnique par les Etats-Unis d'Europe, en République universelle, sauf la Russie qui est marquée : « Russie, désert ».

Elle est reproduite dans l'édition allemande à la page 214, avec la légende suivante :

« Reproduction agrandie d'un dessin intitulé : « Le Rêve

(1) *Journal Officiel*, 23 mars 1921 ; *Débats parlementaires*, séance du Sénat, du 22 mars, p. 274.

» du Kaiser », qui a paru dans le journal hebdomadaire anglais *Truth*, numéro de Noël 1890. Le propriétaire-éditeur de ce journal, dont le tirage dépassait alors un million d'exemplaires, était l'homme politique et franc-maçon Henry Labouchère, M. P. (membre du Parlement) ».

Comment le F. Labouchère eût-il prévu, en 1890, la chute des Empires centraux et le sort de la Russie, devenue un désert par la dissolvante désorganisation du Bolchevisme, s'il n'avait connu le plan judéo-maçonique des « Protocols ? » Et comment se fait-il qu'un million d'exemplaires de cette carte stupéfiante n'ait pas saisi l'opinion du péril qui menaçait l'univers ?

Quoi qu'il en soit, la République universelle, fruit de la révolution sociale, n'est, comme nous l'avons dit, que l'avant-dernier acte du drame maçonique. Quel sera le dernier ?

Le Supergouvernement juif.

L'œuvre de ruine est achevée ; dès lors, la Maçonnerie qui n'est qu'une force de destruction doit disparaître. Les « Protocols » en font mention dans leur quinzième séance :

L'institution d'une nouvelle Société secrète quelconque tombera aussi sous le coup de la peine de mort ; quant aux Sociétés secrètes qui existent actuellement et qui nous sont connues, celles qui servent et ont servi notre cause, nous les dissoudrons et enverrons leurs membres en exil au bout du monde.

C'est de cette manière que nous agirons avec les Francs-Maçons Gentils qui pourraient en savoir plus long qu'il ne nous convient. Nous tiendrons dans une perpétuelle crainte de l'exil tels Francs-Maçons auxquels, pour une raison quelconque, nous ferions miséricorde. Nous ferons passer une loi qui condamnera tous les anciens membres des Sociétés secrètes à être exilés d'Europe, où sera le centre de notre Gouvernement.

Les décisions de notre Gouvernement seront irrévocables et nul n'aura le droit d'en appeler (1).

Ces exécutions sommaires sont logiques. L'antagonisme de la Maçonnerie et de la Juiverie résulte d'une antinomie irréductible. Les Maçons veulent la République universelle comme but ultime, la fraternisation, l'humanitarisme, le règne du peuple et l'accès de tous au pouvoir. Les Juifs ne voient dans

(1) M^r JOUIN, *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 188.

la République universelle qu'un tremplin pour dominer les nations déchues, asservir le peuple et établir le Supergouvernement d'Israël, basé sur une dictature, une autocratie, une tyrannie inconnues des dictateurs, des autocrates et des tyrans du passé. Le travail judéo-maçonnique est le même ; l'idéal des Juifs et des Maçons est diamétralement opposé.

Aussi, le véritable ennemi est-il le Juif. Si l'on dégage la pensée des contingences humaines et des événements fortuits pour embrasser dans son ensemble l'histoire du monde et la marche des âges, on se trouve en face de deux immenses cités : la cité de Dieu et la cité du mal ; et, depuis vingt siècles, la cité de Dieu est l'Eglise catholique, et la cité du mal le peuple juif, peuple international, répandu sur toute la terre, non pas comme la Maçonnerie à l'état de société dissociable, mais à l'état de peuple indissolublement uni et indéracinablement cosmopolite. Ici-bas, la lutte éternelle du bien et du mal, du Christ et de Satan, se joue entre le peuple catholique et le peuple juif ; et son caractère particulier, à l'heure actuelle, c'est qu'elle se joue au grand jour.



Quel est le remède ?

Les pogroms ? Ce ne serait pas chrétien ; laissons de tels moyens aux Juifs bolchevistes. D'ailleurs, c'est une solution puérile : on tue les individus, on tue un peuple parqué dans ses frontières, on ne tue pas un peuple international.

Les ghettos ? Ce fut la défense du moyen âge, et elle fut chrétiennement et heureusement appliquée par les Papes. Il est certain que le péril juif date de l'émancipation de ce peuple, c'est le premier bienfait de la Révolution.

La conversion des Juifs ? Elle est un peu à l'ordre du jour, et cette persuasion se rattache aux bouleversements qui présagent pour plusieurs la fin du monde. Une telle solution nous rejette dans le mystère. Conversion des Juifs et fin du monde sont bien problématiques et rentrent dans les impénétrables desseins du Père céleste. Toujours est-il que sa conception actuelle nous semble défectueuse. L'abbé Joseph Lémann écrit :

La nouvelle organisation des nations ne permet pas d'exclure les Juifs,

c'est vrai. Seulement, en supposant que les grandes tempêtes qui se préparent viennent à submerger les nations ou à les dissoudre, les hébreux qui ont encore leurs lois surnageront (1).

Cette arche sainte qui sauvera les Hébreux du nouveau déluge où s'engloutissent aujourd'hui toutes les nations tient de bien près au Supergouvernement d'Israël, et les Juifs convertis, devenus catholiques, tout en restant juifs selon leur tempérament, semblent n'accepter les dons de lumière et de grâce que pour réaliser leur idéal de domination universelle (2).

(1) Abbé LEMANN, *La Prépondérance juive*, p. 159.

(2) Nous lisons dans *La Clef de l'Apocalypse*, de Jules SEVERIN, l'appréciation suivante sur la conversion des Juifs à propos du commentaire du ch. XIII de l'*Apocalypse* (p. 53, Paris, Bloud et Barral, 1900) :

« Quelle est cette seconde bête qui monte de la terre, ayant ses apôtres et ses prodiges, comme il a été annoncé, pour faire croire que l'Antéchrist est le Christ en personne, pour tromper même ses élus ? Qui communique à la première, en quelque sorte, sa puissance, V. 12, qui l'a déchaînée, appelée, armée ? Qui a assez de capitaux pour en préparer les moyens, assez de haine pour méditer notre extermination, et qui fera mettre à mort tous ceux qui n'adoreront pas la première bête ? Quel est ce comble de l'apostasie et de la haine de Dieu, après lesquelles il n'y a plus que l'enfer ?

» Il faudrait être aveugle pour ne pas voir ce qui se prépare : c'est la Franc-Maçonnerie, c'est la juiverie qui se disposent depuis quatre siècles, bouleversant l'Eglise par des guerres religieuses, instruisant les philosophes, décrétant, en 1782, à Wilhelmsbad, en Allemagne, la Révolution, dans les Loges des Sociétés secrètes, renversant les rois, déchaînant la persécution, donnant le pouvoir aux puissances antichrétiennes, abaissant les autres, s'emparant des Etats de l'Eglise, restaurant les lois et les mœurs de l'Empire romain, pillant l'Europe pour préparer un trésor de guerre, suscitant les guerres et les révolutions pour le jour où ils pourront combattre contre Dieu et contre son Christ, crime tel devant Dieu qu'après il n'y a plus qu'à en finir avec le monde. Mais Dieu envoie Elie et Hénoc par un dernier effort de sa grâce, et fidèle à ses promesses. Nous avons vu, au ch. XI, que c'est après l'invasion asiatique. La conversion des Juifs, n'y comptez pas comme devant vous donner un peu de tranquillité avant la fin des temps. Ils sont à la tête de nos ennemis, ils les arment, ils les lancent sur les peuples chrétiens.

» Pour ceux qui croient que les Juifs se convertiront si facilement, lisez donc le chapitre XI de l'*Épître de saint Paul aux Romains*, disant qu'ils viendront les derniers, mais qu'ils seront appelés non en raison de leurs œuvres, mais des vertus de leurs pères ; et ailleurs, disant qu'ils ont persécuté les Prophètes, mis à mort Notre-Seigneur, persécuté ses apôtres, et que la colère de Dieu est sur eux jusqu'à la fin. (*I Thess.*, ch. II, V. 14 à 17). D'un côté, Mahomet, dont le nom en chiffres grecs fait 666 ;

Mais alors ?

Il reste une solution, la seule vraie, la seule efficace, la seule préservatrice des cataclysmes de demain, la seule libératrice du péril juif, c'est notre conversion. Le juif est le châtimement du catholique ; il pénètre nos sociétés dans la mesure où elles chassent Dieu. Plus vous rejetez la pauvreté du Christ pour adorer le veau d'or, plus le Juif monopolise la fortune publique et change en banques nos plus beaux palais. Plus vous rejetez la pureté du Christ, plus le Juif sème la corruption des mœurs, plus il change les pierres, c'est-à-dire les fondements de l'édifice social, en pains d'ignominie, si bien que vous consommez dans la débauche vos corps et vos âmes. Plus vous rejetez l'humilité du Christ, plus vous exaltez l'homme dans sa science et ses découvertes pour en faire un Dieu, plus ces vaines adulations de la pensée humaine l'enveloppent d'ignorance et de ténèbres, plus l'idole orgueilleuse, dressée contre le

de l'autre, cette secte, renégate de l'Ancien Testament lui-même, imbuée des haines du Talmud, et à qui les chrétiens portent avec empressement leur argent par un engouement et avec un esprit d'hallucination désespérants, les campagnes coloniales, pour réveiller l'instinct guerrier de ces hordes si nombreuses, dont le nombre est comme le sable de la mer, puis les rivalités européennes qui arment ces peuples, nous divisent entre nous, l'esprit de guerre civile répandu partout.

» Saint Paul, *Épître II aux Thessaloniens*, parlant de l'homme de péché, dit comme marque de sa venue : « Que celui qui tient tiennne » encore, jusqu'à ce qu'il se partage par moitié ». Le schisme de l'Eglise grecque se produit, Dieu lui laisse un temps pour faire pénitence ; il s'achève, et Mahomet envahit. L'Europe tient encore ; qu'elle s'arme, qu'elle se déchire elle-même, qu'elle n'inspire plus de terreur en Asie, qu'elle éprouve quelque échec dans ses guerres de convoitise, que ces peuples soient armés et pourvus du nécessaire, il envahit le reste du monde : *Super quatuor partes terræ. (Apoc. VI, 8).*

« Quant aux prodiges annoncés, n'a-t-elle pas déjà canalisé la foudre, donné des séances d'hypnotisme ? N'y a-t-il pas encore chez les païens des choses étonnantes et surprenantes ? Les idoles des païens ne rendaient-elles pas des oracles ? Les païens avaient, sur la main et sur le front, la marque de leurs idoles ; dans un autre sens, ceux qui accepteraient des dignités d'une puissance qui tue les chrétiens, n'auront-ils pas sa livrée, son uniforme, son papier, son diplôme même, si elle a des précurseurs qui les imposent comme déjà on ne le voit que trop, devant la corruption de tous les programmes d'enseignement ? Il y a un talisman : son chiffre, si on ne le prodiguait pas tant, et qui aura cours jusqu'à la fin du monde, pour acheter ou pour vendre, car cette puissance est une puissance d'argent. Encore faut-il avoir l'étalon monétaire ayant cours, le chiffre de la bête. C'est ici qu'est la sagesse ; souvenons-nous-en ».

Christ, s'écroule avec fracas ou tombe en poussière dans le néant d'une nature rabaissée au niveau des animaux sans raison. La poursuite, l'assouffement des jouissances, l'abrutissement des Goïm, voilà ce que vous lisez dans les « Protocols », voilà ce que vous voyez dans nos peuples qui ne sont plus guère catholiques que de nom.

Leur conversion est l'unique remède. Faites rentrer le Christ-Jésus et le Juif reculera de lui-même, les vendeurs du Temple verront leurs tables d'or renversées, les débaucheurs de la prostitution seront asphyxiés par l'odeur des lys qui seront nos âmes purifiées, les fabricants d'idole humaine seront écrasés par l'effondrement de leur statue inanimée, tandis que l'âme se dégageant de leur étreinte redeviendra croyante dans le Christ qui a sauvé le monde et qui veut le sauver encore.

En un mot, cessons de nous enjuiver. Alors le Juif redeviendra le Juif errant ; et il se terrera dans ses ghettos, en attendant sa conversion sincère, le jour où nous-mêmes nous redeviendrons sincèrement catholiques.

2 juillet 1921.

E. JOUIN,
*Prélat de Sa Sainteté,
Curé de Saint - Augustin.*

APPENDICE I

LA

FRANC-MAÇONNERIE en HONGRIE'

Nous donnons sous ce titre un compte rendu succinct des deux volumes déjà cités, dans lesquels divers auteurs ont publié les papiers secrets trouvés dans les Loges de Budapest. Cette publication est trop importante au point de vue de la question judéo-maçonnique pour que nous n'espérions pas en donner bientôt la traduction littérale.

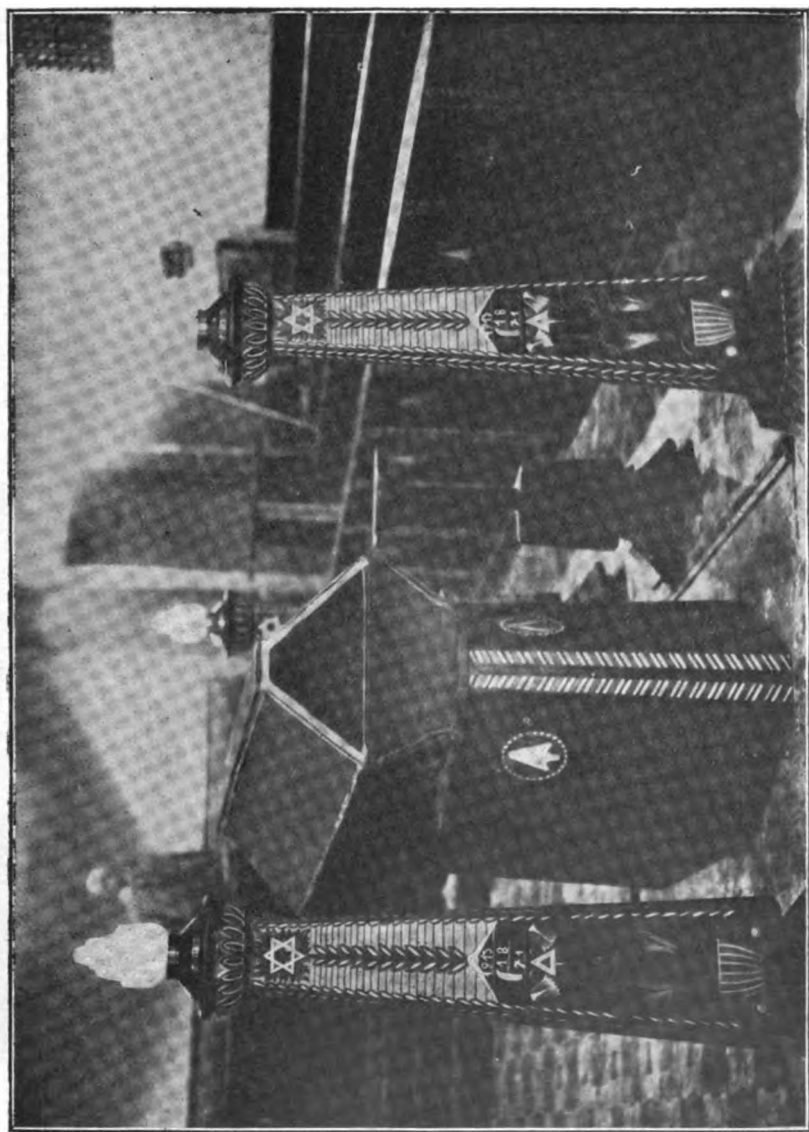
Le livre sur « La Franc-Maçonnerie en Hongrie » que vient de faire paraître « L'Union des Sociétés chrétiennes et nationales de Hongrie », se divise en trois parties, précédées d'une introduction écrite par M. Charles Wolff, président de l'« Union ».

La première partie, intitulée : « Les crimes de la Franc-Maçonnerie », est due à la plume de M. Adorjan Barcsay, et contient une grande quantité de documents saisis lors de la dissolution des Loges maçonniques en 1920.

La deuxième partie, écrite par Joseph Palatinus, s'intitule : « Les secrets d'une Loge de province » et expose, comme la première, le travail secret de destruction franc-maçonnique qui a mené la Hongrie à la révolution d'octobre 1918 et au communisme en 1919.

Enfin une dernière partie contient la liste des membres des Loges maçonniques de Hongrie, qui nous prouve que 90 % des francs-maçons hongrois étaient juifs.

(1) *Les crimes de la Franc-Maçonnerie*, par Adorjan BARCSAY. — *Les documents secrets d'une Loge de province*, par Joseph PALATINUS. — *La liste des membres des Loges sous la dépendance de la Grande Loge symbolique de Hongrie*. Préface de Charles WOLFF. — Budapest, « Ligue nationale des Sociétés chrétiennes », 1921.



LA SALLE DE CERÉMONIE DE LA LOGE " HAJNAL " (AURORE) DE BUDAPEST

Nous résumerons quelques chapitres de la première partie plus spécialement consacrés à l'activité des francs-maçons de Hongrie et à leur rôle dans la préparation des révolutions qui ont bouleversé la paix sociale du pays.

Les trois premiers chapitres résument brièvement l'histoire générale du mouvement franc-maçonique et ne contiennent guère que des données assez répandues. Les chapitres IV-VIII analysent les méthodes de travail des francs-maçons hongrois : leur lutte contre l'Eglise et l'enseignement religieux dans les écoles, leur campagne en faveur du suffrage universel, leur politique des nationalités et leur tendance internationale. Enfin les derniers chapitres, ceux qui doivent retenir plus spécialement notre attention, démontrent comment les Juifs, groupés dans les Loges, ont systématiquement préparé la défaite puis le bouleversement qui ont suivi la fin de la guerre.

Le chapitre XI nous révèle, à l'aide de nombreux documents, qu'en Hongrie, comme partout ailleurs, la Franc-Maçonnerie est une œuvre éminemment juive. Ainsi, par exemple, le livre contenant la Constitution de la Grande Loge Symbolique de Hongrie, imprimé à Budapest en 1905, porte la date de l'ère juive de 5886. Le texte des vœux prononcés par les membres est conçu en langue hébraïque. Les mots d'ordre secrets, qui changent tous les six mois ou chaque année, sont également hébreux. La liste publiée à la fin du livre nous montre que 92 % des membres des Loges sont des Juifs ; ce ne sont qu'Abel, Bloch, Berger, Fuchs, Herz, Lévy, Pollak, Rosenthal, Schön, etc., ou bien des noms juifs magyarisés, comme Kun, Kadar, etc.

L'auteur du livre cite à ce propos une préface très caractéristique, parue en tête de l'ouvrage du professeur Pierre Agoston (un des commissaires du peuple qui a partagé le pouvoir avec Bela Kun, et que les tribunaux hongrois ont condamné à mort en décembre dernier), intitulé : « La Voie des Juifs ». Il y est dit, entre autres choses, que faire l'histoire des Juifs de Hongrie c'est faire l'histoire du mouvement franc-maçonique hongrois ».

Un autre chapitre (X) nous fournit la preuve que la charité publique n'a jamais été le but principal des francs-maçons hongrois, comme ils aimaient à le faire croire. Quoique ceux-ci n'aient obtenu la reconnaissance de leur Loge par le Ministère de l'Intérieur en 1886 qu'à la condition expresse de ne pas s'occuper de politique, la charité n'a été pour eux qu'une enseigne derrière laquelle se cachaient les intentions secrètes des francs-maçons juifs d'accaparer lentement tout le pouvoir politique.

Dans un rapport du 24 février 1911, signé Paul SZENDE, Grand-Maitre de la Loge Martinovics, nous trouvons des passages comme celui-ci : « Nous reconnaissons volontiers que la charité comme nous l'exerçons actuellement ne répond pas à nos idées. Il faut concentrer notre attention sur la nécessité d'atteindre des changements radicaux qui bouleversent la société actuelle ».

En 1916, Charles Szalay, le Grand-Maitre de la Loge Comenius reconnaît dans un discours prononcé à une assemblée plénière que : « l'esprit qui anime les vrais francs-maçons a toujours été révolutionnaire et destructeur. Les œuvres de charité publique ne sont pas leurs buts principaux, mais simplement un moyen pour arriver au but final ».

A propos du rôle des francs-maçons dans les mouvements sociaux, l'auteur cite encore les décisions extrêmement caractéristiques du Congrès de Bâle en 1897, réuni par la Loge Bnai Brath dont les membres sont exclusivement juifs. Le Grand-Maitre dit à une séance : « Nous devons entretenir l'esprit de révolte parmi les ouvriers. Ce sont eux que nous enverrons sur les barricades, en veillant à ce que leurs revendications ne soient jamais satisfaites, car nous avons besoin de leur mécontentement pour ruiner la société chrétienne et hâter l'anarchie. Il faut que ce moment arrive et que les chrétiens viennent alors eux-mêmes implorer les Juifs de prendre le pouvoir ».

Pour ce qui concerne leur rôle dans la révolution communiste de Hongrie, cet ouvrage fait ressortir que les francs-maçons ont travaillé surtout par la presse. Avec un labeur patient et acharné, ils ont réussi à gagner la plus grande partie des organes de presse à l'aide desquels ils ont cherché à diminuer le sentiment national magyar. Le quotidien *Vilag* est tout spécialement responsable de l'affaiblissement de la discipline dans l'armée hongroise, dès la quatrième année de la guerre. C'est par milliers d'exemplaires qu'il était distribué dans les tranchées. Ce sont aussi les journaux francs-maçons-juifs qui ont toujours défendu les Juifs immigrés de Galicie, lesquels ont ruiné la vie économique de la Hongrie par leurs spéculations honteuses pendant la guerre.

Ils travaillèrent encore à empoisonner la jeunesse des écoles de leurs théories antipatriotiques. Le *Vilag* du 8 décembre 1910 écrivait : « L'enseignement exagéré de la langue hongroise, l'exaltation du sentiment patriotique par l'étude des chants nationaux n'ont qu'un résultat : l'abrutissement des enfants ». Ou bien le *Kelet*, journal officiel des francs-maçons hongrois, imprimait le 14 décembre 1910 :

« Il nous faut gagner les professeurs et les maitres d'école pour arriver par eux à l'âme de la jeunesse et préparer l'enseignement laïque. Les instituteurs doivent être les avant-coureurs des idées les plus avancées ».

En 1912, au moment de la fête nationale du jour de Saint Etienne, le *Vilag* écrivait : « Cette fête ne nous dit plus rien. Elle est étrangère à notre âme, car elle ne représente plus notre idéal ».

A côté de la presse et des écoles, ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour gagner le plus d'influence possible dans la vie politique et hâter le vote du suffrage universel qu'ils savaient irréalisable encore en Hongrie. Quant à l'attitude des francs-maçons pendant la révolution, l'auteur la met en évidence par quelques citations bien choisies.

En 1918, la Grande Loge Symbolique de Budapest décide à l'unanimité d'envoyer au comte Michel Karolyi et au Conseil national révolutionnaire une adresse de bienvenue, déclarant « que la franc-maçonnerie hongroise appuiera de tout son pouvoir le nouveau gouvernement, car elle le trouve très favorable à l'accomplissement de ses fins ».

Et le 2 novembre, la même Loge précise ses sentiments : « Le gouvernement qui est au pouvoir actuellement vise à réaliser les mêmes idées que nous-mêmes. Beaucoup de nos frères sont membres du gouvernement, ce qui est une garantie pour nous que la Hongrie révolutionnaire suivra le chemin des réformes radicales. Notre devoir est d'aider ce gouvernement selon nos moyens ».

Rappelons pour terminer que toutes les Loges maçonniques ont été dispersées dès 1920 et leurs biens confisqués au profit de l'Etat, selon les lois de la Constitution hongroise. Une enquête a été ouverte par le Ministère de l'Intérieur pour savoir quels sont les francs-maçons directement responsables d'actes anticonstitutionnels et pour traduire les coupables devant les tribunaux réguliers aussitôt que l'enquête sera terminée. Les « Sociétés chrétiennes » qui se sont formées en partie depuis la fin de la guerre ont toutes inscrites en tête de leur programme la lutte contre les francs-maçons et exigent énergiquement leur mise en accusation, car l'opinion publique hongroise les rend en grande partie responsables de la défaite et surtout des troubles révolutionnaires qui ont causé tant de mal en Hongrie.

En 1920, lorsque la dissolution des Loges fut décrétée dans ce pays, M. Berthelot adressa, au nom des francs-maçons de France, une lettre au comte Albert Apponyi, chef de la délégation hon-

groise pour la paix, en le priant d'intervenir afin de décider le gouvernement hongrois à revenir sur sa décision. Des membres de la mission diplomatique anglaise de Budapest et de Vienne ont fait des démarches analogues, mais le gouvernement leur fit savoir que tant que le rôle des francs-maçons ne sera pas tout à fait tiré au clair, il ne pouvait être question de les rétablir dans leurs anciens privilèges.

Dr. Jules GESZTESI.

APPENDICE II

Les JUIFS & la PAPAUTÉ

I

LES LIVRES TALMUDIQUES

Nous trouvons dans les *Analecta Juris Pontificii* l'article suivant :

« Une lettre que le cardinal de Crémone adressa au cardinal Palotta, à Vienne, en 1629, nous offre l'occasion de parler des livres thalmudiques, dont il a été question une première fois, 4^e livraison des *Analecta*. Cette lettre a été insérée dans le Traité du cardinal Albifius, *de inconstantia in fide*, chap. xxx, n. 310.

» Notre Saint-Père le Pape, ainsi que les Eminentissimes Cardinaux, mes collègues, ont examiné, en Congrégation du Saint-Office, tout ce que V. S. a fait connaître au sujet de la liberté et du pouvoir qu'ont les juifs de ces contrées pour user de leurs livres impies et particulièrement du *Thalmud*, qui se lit publiquement dans les synagogues et qui sert à former leurs rabbins. Comme cette affaire est excessivement grave à cause du danger manifeste de corruption que court la pureté de la religion chrétienne, il a paru convenable de communiquer à V. S. ce qui, après un mûr examen, a été jugé nécessaire pour obvier à un si grand mal et pour convaincre de l'opportunité du remède tous ceux qui, par hasard, faute de connaître le préjudice qui pourrait en résulter, et sur les instances

importunes des juifs, pourraient vouloir prendre la défense de ces livres. Mais cette communication n'a nullement pour but de réchauffer le zèle de Sa Majesté impériale, qui ne puise dans sa propre piété et dans son savoir que de puissants motifs de conserver ses Etats à l'abri d'une contagion aussi pestilentielle. C'est pourquoi, puisque Sa Majesté entend, ainsi que l'écrit V. S. illustrissime, qu'on obéisse à la bulle de Clément VIII, de sainte mémoire, au sujet des livres défendus, il sera nécessaire de s'appliquer d'abord, avec le plus grand soin, à détruire le *Thalmud* qui compte un très grand nombre de volumes, de même qu'il y a eu aussi, à diverses époques, un grand nombre de rabbins qui ont travaillé à sa composition. Il est vrai, ainsi du moins le pensent quelques-uns, que, parmi les premiers auteurs du *Thalmud*, il y en a eu certains qui écrivirent une doctrine bonne et conforme aux mystères de notre sainte religion chrétienne. Néanmoins, ceux qui écrivirent après eux la corrompirent, et les écrivains qui se sont ensuite succédé ont tellement vicié et gâté toutes choses que chacun des volumes renferme non seulement des outrages et des blasphèmes exécrables contre Jésus-Christ notre Sauveur, des fables et des mensonges qui corrompent le vrai sens de l'Ecriture Sainte, mais encore des préceptes et des commandements contraires à la loi même de Moïse, à tout le droit des gens et à toutes les lois naturelles qu'ils sont, comme simples hommes, tenus d'observer. C'est pour cela qu'un grand nombre de Souverains Pontifes interdirent à tous les juifs l'usage et la lecture d'aussi pernicieuses doctrines, ce que firent aussi bon nombre de princes chrétiens, dans leurs propres Etats, par application des commandements des Papes, qui ordonnèrent, en outre, que tous les livres thalmudiques fussent recueillis, dans toutes les parties de la chrétienté, et jetés au feu, ainsi que le prescrivirent Grégoire IX (1230), Innocent IV (1244), Clément IV, Honorius IV et Jean XXII. Mais, dans la suite, cette œuvre détestable ayant été ressuscitée et, grâce à l'imprimerie, répandue par le monde entier, en nombre presque infini, il plut au Pape Jules III d'ordonner, par un nouvel édit, que l'on fît la recherche des personnes qui possédaient et lisaient ce livre. Il prescrivit, de plus, en 1553, que, précisément durant les jours où les juifs célébraient leur fête des tabernacles, on brûlât tous les livres de ce genre, dans toutes les villes de l'Italie, ce qui fut exécuté. Paul IV, après avoir

pris l'avis de ce suprême tribunal de la Sainte-Inquisition, fit la même chose et déclara que de tels volumes devaient être regardés, sans autre décision, comme compris parmi les livres condamnés par l'Eglise catholique. Et comme il fut dit qu'à Crémone les juifs possédaient une librairie considérable, dans laquelle se trouvaient de nombreux volumes thalmudiques, ce saint tribunal donna ordre de la visiter et les volumes dont il s'agit, au nombre de 12.000, furent jetés aux flammes. On en brûla également autres 10.000 à Recanati, avec des commentaires d'un nommé Manahen, sur le Pentateuque, tous pleins d'impiétés thalmudiques. Grégoire XIII, à son tour, ordonna que les inquisiteurs procédassent contre les juifs qui possédaient de ces volumes ; mais les têtes de cette hydre continuant à renaître à mesure qu'on les écrasait, Clément VIII, par la sévérité si nécessaire de sa constitution, pourvut, non sans beaucoup de fruits, à un si grand désordre, en interdisant la lecture et la garde de ces livres, en refusant de les admettre, pas même à la condition d'être expurgés et en les condamnant de la manière la plus absolue à être brûlés. Que si cette constitution qui, en Italie, a conservé toute sa vigueur, eût été également observée dans tous les autres Etats, cette race perfide n'eût pas eu le moyen de conspirer, comme elle le fait, à la ruine de la religion chrétienne et à la corruption des bonnes mœurs.

» Quant aux princes séculiers, l'on connaît la pieuse rigueur de Ferdinand et d'Isabelle contre les personnes et contre les livres thalmudiques des juifs ; ce qu'ordonna bien avant eux Henri, aussi roi d'Espagne ; et ce que fit Charles V, étant encore tout jeune, lorsqu'il refusa avec une si généreuse piété cette grande quantité d'or que lui offraient les juifs d'Espagne.

» En 1553, dans les Etats vénitiens et par ordre de Benoit Valerio, de Marc Centano et de François Longo, sénateurs et juges du tribunal des blasphèmes, on brûla un nombre incalculable de ces volumes.

» En 1230, le chancelier de Paris et les docteurs en théologie, par ordre de Grégoire IX, et grâce à la faveur et à l'aide du roi, en firent brûler, en place publique, tout autant qu'il fut possible d'en trouver par des recherches très minutieuses.

» En 1239, le roi saint Louis, avec une infinité de ces livres, fit aussi publiquement un grand incendie.

» Même la constitution de l'empereur Justin contre les juifs et leurs écrits est regardée par Baronius et par tous les autres écrivains comme ne devant s'entendre que des livres thalmudiques.

» Enfin, l'année dernière, 1628, M^r le Nonce, qui se trouve auprès du roi de Pologne, ayant appris que les juifs avaient imprimé, à Lublin, un grand nombre de livres thalmudiques, s'en plaignit au roi et aux autres officiers du royaume, afin d'obtenir non seulement qu'on empêchât de publier ces livres, mais encore qu'on punit les juifs, ce qui doit être, à ce que l'on pense, déjà exécuté, par suite des excellentes dispositions et intentions dans lesquelles M^r le Nonce trouva le roi et ses employés.

» Or, maintenant que règne un empereur qui se distingue par sa piété et par son zèle, on doit espérer que, loin de se borner à imiter l'exemple de tant de princes et de ses ancêtres eux-mêmes, il voudra, pour le plus grand avantage et profit de toute la chrétienté, extirper si bien les racines du mal, que, dans ses Etats héréditaires et dans tout l'empire, on ne puisse plus voir germer de nouveau des fruits aussi empoisonnés.

» Que si quelqu'un, partageant l'opinion de Pierre Galatino, osait affirmer que le *Thalmud* est un livre utile, et qu'il conviendrait de le traduire en latin et de le lire dans les écoles d'enfants chrétiens, en alléguant l'autorité de Clément V qui, dans le Concile de Vienne, prescrivit que dans lesdites écoles il y eût des maîtres habiles dans la langue hébraïque et chaldéenne, qu'ils traduisissent en latin les livres juifs et qu'ils enseignassent leur langue, d'où ledit Galatino conclut qu'une semblable prescription ne peut s'entendre de l'Écriture Sainte, puisqu'elle a été tant de fois traduite de l'hébreu en latin, mais qu'on doit nécessairement l'appliquer aux livres thalmudiques, qui n'ont pas encore été traduits en latin. Que si quelqu'un, dis-je, osait dire une semblable chose, il faudrait lui répondre que le canon de Clément parle uniquement des premiers rudiments et des leçons élémentaires de la langue hébraïque et chaldéenne, laquelle doit s'apprendre bien plutôt de ceux des juifs qui ont écrit des livres grammaticaux et des dictionnaires hébreux et chaldéens, que de ceux qui ont recueilli les livres thalmudiques, dans lesquels se trouvent un si grand nombre d'impiétés et de blasphèmes. L'on ne devrait pas non plus prêter l'oreille à ceux qui proposeraient d'expurger ces

livres, attendu que ce sont tout autant d'artifices de la part des juifs, artifices qui étaient bien connus du Pape Clément VIII qui, pour cela, fit ajouter la clause, que l'on ne pourrait pas absolument lire ces livres *etiam sub prætextu quod expurgati fuerint vel donec expurgentur*. Et, par suite des essais qui ont été faits à cet égard, dans le passé, l'on a toujours regardé ces livres comme ne pouvant pas absolument être corrigés, tant ils sont pleins, dans toutes leurs parties, d'erreurs et de mensonges on ne peut plus pernicieux. Et c'est encore dans ce sens que l'on a tout récemment répondu, par ordre de Notre Saint-Père le Pape, à M^r l'Evêque de Cracovie, au sujet du *Thalmud*, que les juifs de cette ville avaient fait imprimer et pour lequel ils sollicitaient la permission du Saint-Siège, en supposant qu'il eût été corrigé et en alléguant l'autorité de Galatino. Je dois dire, en outre, à V. S. illustrissime, pour la bien renseigner, que l'expérience a démontré que ces volumes, tant de fois condamnés, et, pour ainsi dire, anéantis, sont d'ordinaire remis en circulation par l'avarice des ministres des rois, qui vendent la permission et la faculté de les réimprimer et de les éditer, attendu que les juifs ne reculent, à cet effet, devant aucune dépense. C'est pourquoi ces livres abondent excessivement en Asie, en Afrique où ils créent de très grands obstacles à la conversion des peuples, comme aussi en Grèce et dans un grand nombre de villes d'Allemagne, fomentant le schisme dans la première et donnant naissance dans la seconde à un monstrueux mélange d'hérésies nouvelles et anciennes, ainsi que l'ont fait, et avec tant de succès, comme l'écrit V. S. illustrissime, les Ingabattuti et les Ebionites, dans la Transylvanie, et les Saducéens dans la Livonie. Certes, si de tels ministres avaient à cœur la conservation de la religion chrétienne et le maintien temporel et politique des personnes et des Etats de leurs princes, plutôt que leurs intérêts personnels, ils ne seraient point, sans aucun doute, aussi favorables à cette nation perfide, surtout quand il s'agirait des livres thalmudiques. En effet, entre autres et innombrables imprécations et exécrationes que de tels livres commandent aux juifs de faire contre le nom chrétien, on trouve, en particulier, la suivante, que V. S. illustrissime, avec sa prudence accoutumée, pourra adroitement faire connaître, quand elle le jugera à propos ; à savoir que tout juif doit, trois fois par jour, prononcer des blasphèmes contre la nation

chrétienne et prier Dieu qu'il la confonde et l'extermine avec ses rois et ses princes, ce qui doit être fait spécialement par les prêtres, dans leurs synagogues, en haine de Jésus Nazaréen. Et, bien que de telles prières, étant faites par des personnes qui n'ont pas la foi, ne puissent pas être exaucées de Dieu, elles sont toutefois un indice manifeste de la malignité des juifs, qui souhaitent ardemment l'extermination des chrétiens, dont l'autorité est pour eux, selon les lois du *Thalmud*, bien plus exécrationnable que celle des princes de toute autre nation, estimant que c'est un péché bien plus léger de servir un prince païen qu'un prince chrétien, quoique, absolument parlant, et selon la même doctrine du *Thalmud*, ils aient pour maxime que l'on ne doit obéir à aucun prince mortel, mais faire tous les efforts possibles pour soustraire ses épaules du joug de l'autorité de tout roi et de tout prince, comme aussi l'on doit user de tous les moyens imaginables et recourir à toutes sortes de voies pour enlever aux chrétiens et leurs biens et leur vie. Ils doivent, en outre, conformément aux prescriptions thalmutiques, tenir les chrétiens pour des bêtes brutes, les traiter comme tels et ne s'abstenir de la chose qu'en tant qu'il leur est impossible de l'exécuter.

» En conséquence, quand on connaît la nature de ces livres, ce qu'ont décrété contre eux les Souverains Pontifes et ce qu'ont fait à leur égard les princes chrétiens, l'on voit clairement que l'on ne doit, en aucune façon, accueillir les instances et les importunités des juifs, quels qu'ils soient, à l'effet d'imprimer leurs livres, et que l'on ne doit pas non plus permettre qu'ils soient conservés et lus en public ou en particulier ; mais plutôt qu'il faut, avec le plus d'activité possible, les rechercher et leur infliger précisément cette peine du feu qu'ils prescrivent eux-mêmes d'appliquer à nos très saints Evangiles, qu'ils osent appeler une impiété révélée et un péché manifeste ; cette peine du feu qu'ils entendent qu'on inflige impitoyablement, alors même que nos saints Evangiles contiennent le grand nom de Dieu, qu'ils tiennent cependant en si grande vénération ; ce qui prouve que la haine qu'ils portent à nos Evangiles est encore plus grande que n'est le respect qu'ils professent pour ce nom si adorable et si grand.

» Quant à ce qui est des autres livres des rabbins, au sujet desquels le P. Scambati désire des renseignements, comme aussi relativement à ce qui s'observe ici en exécution de la

bulle susénoncée, pour savoir quels sont les livres permis ou défendus aux juifs, afin de faire observer la même règle dans les Etats de l'Empire, qui sont aussi héréditaires dans la maison de Sa Majesté Césarienne, je dirai à V. S. illustrissime que, dans le passé, les inquisiteurs ont aussi fait de semblables demandes et qu'on leur a toujours répondu que c'est d'après la lecture de ces livres qu'on doit juger s'ils sont ou non compris dans la prohibition du Pape Clément, sans qu'on ait jamais voulu donner le catalogue de ceux qui sont permis et de ceux qui sont défendus, attendu que l'on ne peut jamais être de prime abord certain de l'orthodoxie ni des livres qui renferment l'ancien testament, ni de ceux qui contiennent leurs prières, les uns et les autres pouvant renfermer des choses répréhensibles. Quant aux autres livres des rabbins, quoiqu'ils semblent dériver en partie du *Thalmud* et qu'ils contiennent certaines choses qui méritent d'être corrigées, on use cependant d'indulgence pour permettre qu'ils soient expurgés et corrigés et qu'ainsi expurgés et corrigés les juifs puissent les conserver, conformément à un bref accordé par le même Pape Clément VIII, après la publication de ladite bulle.

» Et, bien que dans l'Index des livres prohibés de la seconde classe, on prohibe les commentaires d'un grand nombre de leurs rabbins, il y a toutefois un décret de cette Sacrée Congrégation, en date de 1596, par lequel on déclare que l'on ne doit regarder comme prohibés que ceux qui ont été altérés par les hérétiques et particulièrement par Conrad et Paul Faggio, pourvu qu'ils soient d'ailleurs expurgés et corrigés conformément à la teneur de la bulle, sur laquelle il importe de toujours insister et dont on doit se servir comme d'une règle assurée.

» Puis, au sujet de la correction de ces livres, il est bon de faire remarquer que l'impiété et les blasphèmes y sont si bien voilés qu'il est très difficile de les découvrir, quand on n'est que peu versé dans la langue hébraïque, et que l'on ne connaît que médiocrement toute la subtilité de leur malice. C'est pourquoi le Saint-Office n'a jamais voulu députer aucun correcteur de ces livres, bien qu'on ait fait, pour l'obtenir, de nombreuses demandes, mais il a exigé que les juifs, qui connaissent bien tout le mal que renferment ces livres, le fissent eux-mêmes disparaître et le détruisissent si bien qu'il

fût impossible de le lire et de le pénétrer. Et lorsqu'on a quelque indice de leur désobéissance, ce tribunal suprême fait faire des perquisitions dans leurs maisons et leurs synagogues ; et si les livres saisis sont trouvés corrects et expurgés conformément à la constitution de Clément VIII, on les leur restitue, en en prenant note, et en déclarant expressément qu'on n'entend nullement les approuver par cette restitution ; car on peut fort bien douter qu'ils soient suffisamment corrigés, tant ils sont mauvais ; et si on vient ensuite à s'en assurer, la restitution n'y ferait pas obstacle ; en outre, on procède contre les juifs suivant le droit lorsqu'ils contreviennent à ladite constitution de Clément VIII.

» V. S. illustrissime verra par cette lettre la conduite qu'on tient ici par rapport à ces livres. Elle pourra donc satisfaire à l'instance du P. Sgambati, qui a représenté à Sa Majesté la nécessité de faire exécuter la bulle de Clément VIII. V. S. devra de son côté seconder ce Père, faire en sorte que les juifs obéissent, et ne pas cesser d'exhorter le Père à suivre l'entreprise commencée, en lui donnant tous les secours et les renseignements nécessaires, afin d'atteindre le but qu'on se propose, qui est d'anéantir les pernicieuses doctrines du *Thalmud*, et de réprimer l'orgueil de ces têtes dures, en les faisant ponctuellement obéir aux ordres de ce Saint-Siège. Tel est le sentiment de Sa Sainteté et de cette Sacrée Congrégation qui, de même qu'elle a grandement loué le zèle industrieux qu'a montré ledit Père pour commencer cette sainte œuvre, espère pouvoir louer aussi sa prudence et sa constance à la terminer pour la gloire de Dieu et pour le service de notre religion chrétienne, etc. — Rome, le 29 novembre 1629 ».

— « Cette lettre est en parfaite harmonie avec une foule d'actes du Saint-Siège. Nous allons relater brièvement ces actes :

» Les juifs ont plusieurs livres où l'Ancien Testament est complètement dénaturé et dans lesquels se trouvent des blasphèmes et des outrages contre Dieu, et Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» Grégoire IX fut le premier, en 1230, à condamner aux flammes les livres des juifs et surtout le *Thalmud*. Vient ensuite la bulle d'Innocent IV, *Impia Judæorum*, en 1243. Clément IV, Honorius IV, Jean XXII en firent autant.

» Sous Jules III, la S. C. du Saint-Office ordonna de

rechercher dans les maisons des juifs tous les livres désignés sous le nom de *Thalmud* et prescrivit que des hommes versés dans la langue hébraïque fussent chargés de les examiner avec soin pour réunir et noter toutes les propositions hérétiques qui s'y trouvaient répandues, et, qu'ensuite, l'on confiât à des théologiens le soin de discuter et d'examiner ces propositions, après avoir entendu les rabbins.

» On constata que ces livres étaient remplis de blasphèmes contre Dieu, contre la loi de Moïse, contre les lois de la nature et de l'honnêteté, qu'on y autorisait des choses qu'une oreille humaine aurait horreur d'entendre nommer, que le culte de Dieu y était enveloppé de puérilités, de fables et de superstitions qui en ternissaient toute la beauté, et qu'on y prescrivait comme des choses obligatoires les mépris, les outrages et les blasphèmes contre Jésus-Christ en son Evangile. En conséquence, il fut ordonné de les brûler publiquement.

» On a encore sur le même objet des constitutions de Jules III, de Grégoire XIII et de Clément VIII.

» Par une lettre du 13 avril 1591, adressée au nonce de Turin, la S. C. du Saint-Office déclara que les évêques ne devraient point expurger les livres des juifs, mais s'assurer si les juifs les ont expurgés, attendu qu'il est impossible et même ridicule de supposer que le *Thalmud* puisse être expurgé ; on a acquis la certitude qu'il ne pouvait pas l'être par l'essai qui en fut fait du temps de Sixte V. La lettre ajoutait que, durant un espace de cinq cents ans, on avait constamment livré aux flammes le *Thalmud* avec les autres livres des juifs dans lesquels s'étaient trouvées des hérésies et des erreurs. En conséquence, la Sacrée Congrégation enjoint au nonce de faire brûler les livres thalmudiques et tous les autres où il trouverait mêlées des erreurs et des hérésies. Ce qui fut exécuté avec l'appui de la duchesse de Savoie, infante d'Espagne.

» Le 5 septembre 1592, on écrivit au même nonce que le Pape ne voulait pas que les juifs retinssent d'autres livres que la sainte *Bible*, mais de ne pas les inquiéter, néanmoins, pour les livres grammaticaux. Il pouvait les tolérer, mais non permettre de les garder.

» Le 26 avril 1596, on écrit que la pensée du Souverain Pontife dans le nouvel Index n'est pas que les livres thalmu-

diques puissent être expurgés, mais qu'ils doivent demeurer condamnés.

» Le 18 mai 1596, on signifie à l'inquisiteur du Mont-Réal que le Saint-Office n'a jamais permis que les livres des juifs fussent expurgés, si ce n'est par les juifs eux-mêmes, sans que l'autorité du Saint-Office y fût pour rien ; mais que si on y trouve des blasphèmes, on doit brûler ces livres et punir les juifs pour ce méfait.

» On a dit plus haut les bienveillantes dispositions que l'Eglise a prises afin d'empêcher les juifs de se laisser corrompre par la lecture des livres thalmudiques, où se trouvent tant de doctrines impies, immorales et superstitieuses. L'édit de 1775 permet aux juifs la lecture de la *Bible*, et défend sévèrement celle du *Thalmud*. Les quatre premiers articles de l'édit se rapportent à la défense en question. Le premier fonde la défense de lire les livres thalmudiques sur ce que ces mêmes livres renferment des erreurs contre l'Ecriture Sainte et l'Ancien Testament, ou des impiétés et des blasphèmes contre les mystères de la foi catholique. Dans le second article, on défend d'enseigner ces mêmes erreurs dans les écoles ou en particulier. Le troisième article fait défense aux imprimeurs et aux libraires d'imprimer ou de procurer ces sortes de livres aux juifs. Enfin, le quatrième article de l'édit concerne les livres hébraïques » (1).

(1) *Analecta Juris Pontificii*, iv, col. 1417 et suivantes; Rome, 1860. — Suit le texte de ces quatre articles en italien, dont voici la traduction :

« Premièrement, Sa Sainteté, s'en tenant à la seconde constitution d'Innocent IV qui commence par ces mots : *Impia Judæorum*, ordonne et commande que les Juifs ne puissent en aucune manière garder avec eux, ni lire, ni acheter, ni écrire, ni copier, ni traduire, ni vendre, ni donner, ni échanger, ni aliéner en quelque manière et sous quelque prétexte, quelque titre ou artifice que ce soit, aucun livre ou manuscrits impies thalmudiques, ou d'autres fois condamnés, superstitieux, cabalistes, ou qui contiennent des erreurs contre la Sainte Ecriture ou l'Ancien Testament, ou quelque chose d'injurieux, d'impie, de blasphématoire contre les sacro-saints mystères de la foi chrétienne, spécialement ceux de la Très Sainte Trinité, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de Marie toujours Vierge ou des Saints, non plus qu'aucun autre livre de ceux qui ont été prohibés par Jules III, de très sainte mémoire, dans la constitution 24 commençant par ces mots : *Cum sicut*, publiée à la date du 20 mai 1554, et de Clément VIII, de très sainte mémoire, dans sa constitution *Cum Hebræorum*, publiée à la date du 28 février 1593, ou dans d'autres constitutions et décrets apostoliques, soit qu'il s'agisse de livres écrits en toute autre

langue, sous la peine de la perte desdits livres, de la confiscation des biens et d'autres peines corporelles et très graves, selon qu'il sera décidé dans chaque cas de contravention, conformément au décret de la Sainte Congrégation du Saint-Office publié le 12 septembre 1553, et par de telles peines Sa Sainteté entend que soient pareillement soumis les rabbins et fauteurs des Juifs qui garderont chez eux lesdits livres dans leurs bibliothèques ou en tout autre lieu à l'usage public ou privé.

2° Que les Juifs ni aucun d'eux n'aient l'audace d'exposer, expliquer ou enseigner les erreurs des susdits livres, soit en public, soit en particulier, soit dans l'intérieur des écoles, soit en dehors de celles-ci à quelque personne que ce soit, chrétienne ou juive, ou de quelque autre religion que ce soit, sous les mêmes peines de la perte des livres, de la confiscation des biens et des autres peines corporelles et très graves, selon qu'il sera décidé.

3° Que nul imprimeur libraire ou marchand chrétien, non plus qu'aucune autre personne de quelque état, grade ou condition que ce soit, ne puisse prêter son aide ou son conseil aux Juifs pour leur faire avoir lesdits livres, non plus que pour les faire écrire, imprimer et traduire — non plus pour leur obtenir la permission de les lire ou de les garder — non seulement sous la peine de la perte des livres, de la confiscation des biens et des autres peines corporelles très graves, conformément au décret cité ci-dessus de la sainte Congrégation du Saint-Office, publié le 12 septembre 1553, mais encore sous la peine de l'excommunication réservée au Souverain Pontife, à encourir immédiatement, sans aucune déclaration.

4° Que les Juifs ne puissent acheter ou recevoir aucun livre en langue hébraïque, ni traduit de la langue hébraïque en quelque autre langue que ce soit, transporté soit par des chrétiens, soit par des Juifs eux-mêmes, ou autre livre envoyé ou apporté, à moins que pour la cité de Rome, ils ne l'aient préalablement montré au Père Maître du Sacré Palais apostolique, et quant aux autres lieux ou cités de l'Etat, aux Evêques ou aux Inquisiteurs locaux, afin que ceux-ci se rendent compte si, d'après la teneur des ordonnances présentes, et des constitutions apostoliques rapportées ci-dessus, ils doivent leur permettre de les recevoir et de les garder, le tout sous les peines de cent écus ou de sept ans de prison en chaque cas de contravention; et s'il se trouve quelque livre contenant quelque chose de contraire aux Bulles rappelées plus haut, et aux décrets apostoliques, et en particulier à la susdite Bulle de Clément VIII, qu'on ne les restitue point aux Juifs, mais qu'on les transmette au Saint-Office et qu'on agisse de même quand on trouvera quelque autre livre interdit aux Juifs.

II

LES PERSONNES

Encyclique A QUO PRIMUM de Benoît XIV

Lettre encyclique de Benoît XIV, pape, au primat, aux archevêques et évêques du royaume de Pologne (1). — Sur les choses qui sont interdites aux Juifs habitant les mêmes villes et localités qu'habitent les chrétiens.

Benoît XIV, Pape, Vénérables Frères, Salut et bénédiction apostolique.

Depuis que, pour la première fois, il a plu à la bonté suprême de Dieu, que les commencements de notre sainte religion fussent établis dans le royaume de Pologne, — ce qui eut lieu vers la fin du X^e siècle, sous notre prédécesseur Léon VIII, par les soins du duc Miecslas et de son épouse chrétienne Dambrowska, ainsi que cela est consigné par écrit dans Dlugoss (2), l'auteur de vos *Annales*, livre II, p. 94, — depuis cette époque, la nation polonaise, toujours pieuse et dévouée (à Dieu), a persévéré avec constance dans la pratique de la sainte religion adoptée par elle, et elle s'est détournée avec horreur de toute espèce de sectes. Aussi, quoique celles-ci n'aient épargné aucun effort pour s'introduire dans ce royaume, y établir leur siège, et y répandre les semences de leurs erreurs, hérésies ou opinions perverses, la constance des Polonais ne s'en est que plus fortement opposée à leurs efforts et n'en a que plus fourni des preuves abondantes de sa fidélité.

Certes, ce qui doit être regardé comme très propre à notre dessein et comme de beaucoup le plus important, c'est d'abord la glorieuse mémoire conservée dans les fastes sacrés de l'Eglise, des

(1) *Sanctissimi Domini nostri Benedicti Papæ XIV (Bullarium, tomus tertius ; editio quarta, Venetiis 1778 ; p. 176, col. 2 ; anno 1751, pièce XLIX.*

(2) Jean DLUGOSS, chanoine de Cracovie, écrivain du xv^e siècle, auteur d'une *Histoire de Pologne*.

martyrs, confesseurs, vierges, hommes remarquables par leur renom de sainteté, lesquels se sont trouvés naitre, grandir et mourir dans le royaume de Pologne ; c'est ensuite la célébration, au même royaume, de plusieurs conciles et synodes, qui ont abouti à une heureuse issue, et grâce auxquels la victoire a été remportée avec une grande gloire sur les Luthériens qui avaient essayé de toutes les manières et voies pour se procurer l'entrée et l'admission dans ce royaume. Par exemple, il y eut le grand concile de Pétrocovie (1) qui fut célébré sous notre grand prédécesseur et concitoyen Grégoire XIII, sous la présidence du prélat Lipomanus (2), évêque de Vérone et nonce apostolique, concile où fut proscrite, pour la grande gloire de Dieu, la liberté de conscience, qui se cherchait une entrée et un domicile dans ce royaume (3). Puis il y eut le volume considérable des Constitutions synodales de la province de Gnesen, où fut consigné par écrit tout ce qui fut utilement et sagement fait et prévu par les évêques polonais pour conserver la religion chrétienne intacte, parmi les peuples confiés à leur gouvernement, en face de la perfidie judaïque, bien que la condition des temps exigeât que les Chrétiens et aussi les Juifs fussent renfermés dans les mêmes villes et dans les mêmes bourgs. Tout cela, certes, montre très abondamment et très clairement quelle gloire la nation polonaise s'est acquise, comme il a été dit auparavant, par ce fait qu'elle a travaillé à conserver dans sa pureté et son intégrité la sainte religion embrassée par ses ancêtres tant de siècles auparavant.

Parmi tant de sujets dont Nous venons de faire mention, il n'en est aucun qui mérite plus Nos plaintes que le dernier, au point que Nous sommes contraints de nous écrier en pleurant : « Cette couleur si belle est changée ! » (4) En effet, d'après ce qui Nous a été exposé par des personnes graves, dignes de foi et au courant des affaires polonaises, et d'après les plaintes de ceux qui vivent dans le royaume et qui, conduits par leur zèle, ont eu recours à Nous et à Notre Saint Siège, Nous avons acquis la connaissance des faits suivants : le nombre des Juifs s'y est multiplié au point que certaines localités, cités et bourgs, — qui étaient auparavant dûment entourés d'un mur, comme on le voit par leurs ruines, et qui étaient

(1) Peterkau, ou Petrocovie, ou Petricovie. Il y a eu huit conciles dans cette ville de Pologne.

(2) Vénitien, auteur de *Sermons* et de *Vies des Saints*, vivait au xvi^e siècle.

(3) Ce Concile de Peterkau est celui de 1578.

(4) *Lamentations de Jérémie*, IV, 1 : « *Mutatus est color optimus* ».

peuplés d'un grand nombre d'habitants chrétiens, comme le montrent les listes ou les registres d'autrefois, — se trouvent maintenant livrés à la destruction et à la saleté, remplis d'un grand nombre de Juifs, et presque entièrement vides de chrétiens. En outre, il y a dans le même royaume un certain nombre de paroisses dont la population a considérablement diminué et dont, par suite, le revenu est devenu insuffisant, et qui se trouvent dès lors sur le point d'être abandonnées par leurs curés. De plus, tout le commerce des denrées utiles, tel que celui des liqueurs et même du vin est tenu par les mêmes Juifs ; ils sont admis à exercer l'administration des deniers publics ; ils détiennent, par location, les auberges, les fermes, les domaines, les propriétés ; par tous ces moyens, ils ont acquis le pouvoir seigneurial sur les malheureux chrétiens, qui sont réduits à l'agriculture ; avec une autorité impitoyable et inhumaine, ils leur font faire durement les labours et les travaux pénibles, et les contraignent à transporter des charges excessives ; bien plus, ils leur imposent des punitions qui les obligent à supporter dans leurs corps, les coups et les plaies. Il en résulte que ces malheureux dépendent de l'autorité d'un Juif, comme les esclaves, du caprice et du pouvoir d'un maître. Sans doute, dans l'application des punitions, ils sont tenus de se servir du concours d'un fonctionnaire chrétien, possédant la faculté de punir ; mais comme ce dernier doit nécessairement exécuter les ordres du Juif, qui est le maître, afin de ne pas être révoqué de son emploi, les ordres tyranniques du Juif doivent être exécutés.

En outre des administrations publiques de l'impôt, qui sont tenues par les Juifs, comme Nous l'avons dit, et de la location des auberges, domaines et fermes, autant de choses dont l'exercice cause tant et de si grands dommages aux chrétiens, il s'ajoute encore d'autres absurdités qui, si on les examine dûment, peuvent causer un dommage et un mal encore plus grands que ceux qui viennent d'être exposés. En effet, une chose qui doit être estimée comme très grave, c'est que les Juifs sont admis en personne dans les demeures des magnats pour la gérance de leurs affaires domestiques ou économiques, à titre de majordomes ; et vivant alors avec les chrétiens comme dans la familiarité d'une même maison, ils déploient assidûment envers eux le régime du despotisme, et cela avec ostentation. Dès lors, dans les cités et dans les localités, non seulement on peut voir les Juifs mêlés çà et là aux chrétiens, mais il y a en plus cette absurdité que ces mêmes Juifs n'ont pas honte du tout d'avoir chez eux des chrétiens des deux sexes, attachés à leur service comme domestiques.

Maintenant, comme les Juifs, personnellement, s'occupent sur-

tout à l'exercice du commerce, après avoir amassé par ce moyen une grande somme d'argent, ils épuisent complètement, par les excès considérables de leur usure, les biens et les patrimoines des chrétiens. En même temps, eux-mêmes empruntent aux chrétiens des sommes d'argent à un intérêt très fort et même immodéré et avec la garantie de leurs synagogues ; mais, comme on le voit facilement avec un peu d'attention, ils agissent ainsi, après avoir obtenu des chrétiens des sommes d'argent qu'ils emploient à faire le commerce, non seulement pour retirer de là autant de gain qu'il en faut pour payer l'intérêt convenu et augmenter par ce moyen leurs propres richesses, mais encore pour faire en même temps de tous leurs créanciers autant de protecteurs de leurs synagogues et de leurs personnes.

Le célèbre moine Raoul (Radulphus), conduit jadis par un zèle excessif, s'est emporté contre les Juifs, au point qu'au XII^e siècle où il vivait, il a parcouru la France et l'Allemagne, et que, en prêchant contre ces mêmes Juifs comme ennemis de notre sainte religion, il a poussé les chrétiens à les détruire complètement ; ce qui fut la cause qu'un grand nombre de Juifs furent massacrés. Que eroit-on que ferait ou dirait ce moine, s'il était aujourd'hui parmi les vivants, s'il voyait ce qui se passe à présent en Pologne ? A ce zèle excessif et furieux de Raoul s'opposa le grand saint Bernard, et dans sa lettre 363, destinée au clergé et au peuple de la France de l'Est, il écrivait :

Les Juifs ne doivent pas être persécutés ; ils ne doivent pas être massacrés et pas même chassés. Interrogez sur eux les pages sacrées. Je sais quelle prophétie sur les Juifs on lit dans le psaume (1) : « Le Seigneur, dit l'Eglise, m'a fait une révélation sur mes ennemis : *Ne les tue pas, de peur qu'un jour mes peuples m'oublient*. Ils sont en effet les signes vivants qui nous représentent la Passion du Seigneur. Aussi ont-ils été dispersés dans tous les pays, pour que, tout en subissant la peine d'un aussi grand forfait, ils soient les témoins de notre rédemption.

Puis, dans sa lettre 365, à Henri, archevêque de Mayence, le même écrit :

L'Eglise ne triomphe-t-elle pas des Juifs chaque jour, en les convainquant ou en les convertissant plus complètement qu'elle ne le ferait en les faisant périr tous en une fois par le tranchant du glaive ? Est-ce pour rien qu'a été instituée cette oraison de l'Eglise universelle, qui est récitée pour les Juifs perfides, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, pour

(1) Ps. LVIII, 12. *Deus ostendit mihi super inimicos meos : Ne occidas eos, ne quando obliviscantur populi mei.*

que Dieu enlève le voile de leurs cœurs, afin qu'ils soient amenés de leurs ténèbres à la lumière de la vérité ? En effet, si elle n'espérait pas que ceux qui sont incrédules croiront, il semblerait superflu et vain de prier pour eux.

Pierre, abbé de Cluny, a écrit également contre Raoul en s'adressant à Louis, roi des Français. Il l'a exhorté à ne pas permettre le massacre de Juifs. Mais, en même temps, il l'a excité à sévir contre eux en raison de leurs excès, à les dépouiller des biens qu'ils avaient enlevés aux chrétiens ou accumulés par usure, et à en employer le prix pour l'usage et l'utilité de la religion, comme on peut le voir dans les *Annales* du vénérable cardinal Baronius, à l'an du Christ 1146.

Pour Nous, dans cette affaire, comme dans toutes les autres, Nous adoptons la même règle de conduite qu'ont tenue nos vénérables prédécesseurs, les Pontifes romains. Alexandre III a interdit aux chrétiens, sous des peines sévères, d'entrer en condition ou en domesticité continues chez les Juifs : « Ils ne doivent pas, dit-il, se mettre au service permanent des Juifs moyennant salaire » (1). La raison de cette défense est exposée par le même dans les paroles suivantes : « C'est que les mœurs des Juifs et les nôtres ne concordent en rien, et qu'eux tourneraient facilement les esprits des simples à leur superstition et à leur perfidie, en raison de cette communauté de vie continue et de cette familiarité assidue », ainsi qu'on le lit, à propos des Juifs, dans la décrétale *Ad hæc*. Quant à Innocent III, après avoir rapporté que les Juifs étaient admis par les chrétiens dans leurs villes, il avertit que la méthode et les conditions de cette admission doivent être telles que les Juifs ne rendent pas un méfait pour un bienfait : « Admis comme par pitié dans notre familiarité, ils nous accordent la récompense qu'ont coutume d'accorder à leurs hôtes, suivant le proverbe populaire, le rat caché dans le sac, le serpent dans le giron et le feu dans le sein » (3). Le même pontife allègue qu'il convient que les Juifs servent les chrétiens, et non pas ceux-ci ceux là, et il ajoute : « Il ne faut pas que les fils de la femme libre servent les fils de la femme

(1) *Ne Judæorum servitio se assidue pro aliqua mercede exponant.*

(2) *Quia Judæorum mores et nostri in nullo concordant, et ipsi (scilicet Judæi) de facili ob continuam conversationem, et assiduam familiaritatem, ad suam superstitionem et perfidiam simplicium animos inclinant.*

(3) *Qui tamquam misericorditer in nostram familiaritatem admissi, nobis illam retributionem impendunt, quam, juxta vulgare proverbium, mus in pera, serpens in gremio, et ignis in sinu suis consueverunt hospitibus exhibere.*

esclave ; au contraire, il faut que ceux-ci, en tant que serviteurs rejetés par le Seigneur dont ils ont conjuré méchamment la mort, se reconnaissent, au moins par un travail effectif, les serviteurs de ceux que la mort du Christ a rendus libres, tandis qu'elle les rendait, eux, esclaves » (1). Ces paroles se trouvent dans sa Décrétale *Etsi Judæos*. De même, dans une autre décrétale *Cum sit nimis*, sous le même titre *De Judæis et Saracenis* il est interdit de prendre des Juifs pour les emplois publics : « défendant, dit-il, que l'on préfère les Juifs pour les emplois publics, vu qu'ils s'autorisent de ce prétexte pour être extrêmement hostiles aux chrétiens » (2). A son tour, Innocent IV, écrivant à saint Louis, roi de France, qui se proposait de chasser les Juifs de ses Etats, approuve ce dessein, parce que les Juifs n'observaient pas du tout ce qui avait été prescrit à leur sujet par le Siège Apostolique : « Nous qui aspirons de tous nos sentiments au salut des âmes, nous t'accordons par l'autorité des présentes, la faculté de chasser les Juifs mentionnés ci-dessus, soit par toi-même, soit par d'autres, surtout quand ils n'observent pas, comme Nous l'avons appris, les règlements publiés contre eux par ce Saint Siège » (3), comme on peut voir cela dans Raynaldi, à l'an du Christ 1253, n. 34.

Maintenant, si l'on demande quelles sont les choses que le Siège Apostolique interdit aux Juifs demeurant dans les mêmes villes qu'habitent les chrétiens, nous dirons que ce sont absolument toutes ces choses qu'on leur laisse la liberté de faire aujourd'hui dans le royaume de Pologne, et que nous avons exposées plus haut. Pour saisir clairement la vérité de cette affirmation, il ne sera pas besoin d'une longue lecture de livres ; il suffit de parcourir le chapitre des Décrétales *De Judæis et Saracenis* ; quant aux pontifes romains, Nos prédécesseurs, Nicolas IV, Paul IV, saint Pie V, Grégoire XIII et Clément VIII, leurs *Constitutions* sont sous la main et se trouvent dans le *Bullaire Romain*. Pour vous, Nos Vénérables Frères,

(1) *Ne filii liberæ filiis famulentur ancillæ ; sed, tamquam servi a Domino reprobati, in cujus mortem nequiter conjurarunt, se saltem per effectum operis recognoscant servos illorum, quos Christi mors liberos, et illos servos effecit.*

(2) *Prohibentes ne Judæi in publicis officiis præferantur, cum sub tali prætextu Christianis plurimum sint infensi.*

(3) *Nos, ad animarum salutem totis affectibus adspirantes, expellendi prædictos Judæos vel per Te, vel per alios, præsertim cum statuta contra eos a Sede Apostolica edita, sicut accepimus, non observent, plenam tibi auctoritate præsentium concedimus facultatem.* (Dans Odéric Raynaldi, écrivain du xviii^e siècle, continuateur des *Annales* de Baronius, de l'Oratoire de Rome).

vous n'avez pas même à prendre la peine de faire cette lecture, pour voir très clairement quelles sont ces choses. Tout se présente à vous fixé et réglé dans les synodes de vos prédécesseurs, vu surtout qu'ils n'ont pas oublié d'insérer dans leurs *Constitutions* tout ce qui avait été sanctionné et ordonné par les Pontifes romains relativement à la présente matière ».

Le point capital de la difficulté consiste en ce que le souvenir des sanctions synodales a péri, ou que leur exécution est négligée. C'est donc à vous, Vénérables Frères, qu'incombe la charge de les renouveler. La nature de votre fonction exige que vous insistiez soigneusement sur leur exécution. Commencez en cette affaire par les ecclésiastiques, comme cela est juste et légitime, puisque c'est à eux de montrer aux autres la route pour bien agir, et d'éclairer tout le monde par leur exemple. Il nous plaît d'espérer qu'avec la miséricorde de Dieu, le bon exemple des ecclésiastiques ramènera dans le droit chemin les laïques égarés. Tout cela, vous pourrez l'ordonner et le commander avec d'autant plus de facilité et d'assurance que (comme l'ont rapporté des témoins sûrs et capables) nous savons que vous n'avez loué aux Juifs ni vos biens, ni vos droits, qu'il n'est intervenu avec eux aucune affaire de prêt ou d'emprunt d'argent ; en un mot, que vous êtes complètement libres et exempts de toute affaire d'intérêt avec eux. Le système et la méthode prescrits par les saints canons, pour exiger l'obéissance due par les contumaces, consistent en ce que, pour les affaires de très grande importance, comme sont les présentes, on emploie les censures, et que l'on ajoute encore aux cas réservés ceux où l'on prévoit une cause imminente de danger ou de perte pour la religion. Vous savez fort bien que le saint Concile de Trente a pris soin d'affermir votre juridiction, particulièrement en vous reconnaissant le droit de réserver des cas, en ne les restreignant pas aux crimes publics seulement, et bien mieux, en les étendant encore davantage jusqu'aux actes dits *atrociora et graviora*, pourvu qu'ils ne soient pas purement intérieurs. A plusieurs reprises, dans divers décrets et lettres encycliques, les Congrégations de Notre auguste capitale ont décidé et arrêté qu'il fallait ranger parmi les cas dits *atrociores et graviores* ceux auxquels les hommes sont le plus enclins, et qui, ont pour effet de miner la discipline ecclésiastique ou le salut des âmes confiées au soin de l'évêque ; c'est ce que Nous avons exposé amplement dans Notre *Traité du Synode diocésain*, livre V, chap. v, en entier. D'ailleurs, en vue du but à atteindre, Nous ne vous laisserons manquer d'aucun secours de Notre part. De plus, pour résoudre la difficulté où vous tomberez sans doute, s'il vous faut procéder contre des ecclésiastiques exempts de votre juridiction,

Nous donnerons à Notre vénérable frère l'archevêque de Nicée, Notre nonce dans votre pays, les instructions opportunes pour ce cas particulier, afin qu'il pourvoie au nécessaire, conformément aux pouvoirs à lui délégués. En même temps, et Nous vous le promettons avec certitude, toutes les fois que l'occasion le permettra, Nous aurons soin de traiter de cette affaire énergiquement et de tous Nos efforts avec ceux dont l'autorité et la puissance pourront aider efficacement à faire disparaître du noble royaume de Pologne cette peste et cette ignominie. Pour vous, Vénérables Frères, demandez tout d'abord, de toute la ferveur de votre cœur, le secours de Dieu qui est l'auteur de tous les biens, implorez aussi, par vos prières, son secours pour Nous et pour ce Siège Apostolique, et tandis que Nous vous embrassons dans toute la plénitude de la charité, Nous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique et à vous et aux troupeaux confiés à votre soin.

Donné à Castelgandolpho, le 14 juin 1751, la onzième année de Notre pontificat.

III

CONDUITE DES PAPES A L'ÉGARD DES JUIFS

Nous avons donné dans les deux documents qui précèdent l'appréciation des Souverains Pontifes sur les livres des Juifs, livres dénaturés par le *Talmud*, et sur leurs personnes. C'est toujours la même condamnation. Imbu de sa doctrine talmudique, le juif est pour le chrétien « le rat dans la besace (*mus in pera*), le serpent dans le giron (*serpens in gremio*), le feu dans le sein (*ignis in sinu*) » ; en un mot, les Juifs sont les ennemis héréditaires du Christ jusqu'à ce qu'ils le reconnaissent pour le vrai Messie, et, de ce fait, ils demeurent, avec les Maçons leurs valets, les fidèles de la Contre-Eglise.

Est-ce à dire que les Papes ont prescrit une croisade sainte contre eux et donné le signal de pogroms orientaux ?

Non. — Les Papes ont protégé les Juifs. Nous le voyons déjà dans la Lettre de Benoît XIV à l'épiscopat de Pologne. A côté de mesures de défense et de justice, Rome interdit de se livrer

à des extrémités homicides et souvent Elle ne veut pas même recourir au bannissement. Les deux moyens généralement préconisés sont : 1° la reddition des biens des chrétiens volés ou dilapidés par l'usure ; 2° la séquestration des Juifs pour qu'ils n'asservissent pas les chrétiens et ne leur fassent pas perdre la foi. En deux mots : la restitution et le ghetto furent, au moyen âge, les remèdes efficaces contre les Juifs ; et, aujourd'hui, après leur émancipation par la Révolution de 1789, et en face du péril judéo-maçonique, la société moderne n'a pas d'autre espoir de salut : la restitution pour équilibrer la dette publique ; le ghetto, c'est-à-dire la séquestration des Juifs et la privation des droits civils auxquels ils ajoutent toujours leurs droits israélites, n'étant citoyens de tel ou tel pays qu'à condition de rester Juifs avant tout. Le fameux Juif Louis Brandeis, juge à la Cour Suprême des Etats-Unis et conseiller intime de Wilson, écrivait dans ce sens :

Reconnaissons tous, que nous, Juifs, nous formons une nationalité de laquelle tout juif, quels que soient son pays, sa condition, sa nuance religieuse, est nécessairement membre (1).

Nous avons amplement traité cette question dans le premier article de notre second volume sur le *Péril judéo-maçonique*. Il importe de ne pas oublier cependant la mentalité juive au triple point de vue de la religion, de la nationalité et de la race.

Le Juif n'est pas Juif par sa religion, mais par sa nationalité.

Dans son livre *Rome et Jérusalem*, Moses Hess, l'un des Juifs qui a exposé avec le plus de clarté et de force le programme de son peuple, Moses Hess écrit :

La religion juive est par dessus tout le patriotisme juif (2).

Si les Juifs, ajoute-t-il plus loin, n'étaient que les disciples d'une certaine dénomination religieuse, analogue aux autres, il serait alors inconcevable que l'Europe (et en particulier l'Allemagne où les Juifs ont pris part à toutes les activités de la culture), n'épargne aux disciples

(1) Voir sur BRANDEIS le tome II du *Péril judéo-maçonique*, p. 104. Cf. *Dearborn Independent*, 16 octobre 1920. Dans cet article, on donne à Brandeis le titre de « chef mondial du mouvement sioniste ».

(2) *Lib cit.*, p. 61. Cf. article du *Dearborn Independent*.

de la confession isralite, ni les douleurs, ni les larmes, ni les amertumes. Mais la solution de ce problème se trouve dans le fait que les Juifs sont quelque chose de plus que les simples fidèles d'une religion, en un mot, qu'ils sont une fraternité de race, une nation... (1).

Sans doute les Juifs ont la religion mosaïque, mais elle ne crée pas entre eux un simple lien religieux comme le catholicisme ou les autres religions dissidentes.

Léon Simon, lettré de haute valeur parmi les Juifs, écrit à ce sujet :

Le Judaïsme n'a pas de promesse de salut pour l'âme individuelle comme le Christianisme, toutes ses idées se rapportent à l'existence de la nation juive.

Et laissant percer le rêve d'Israël que tout enfant juif trouve dans son berceau :

L'époque messianique, dit-il, signifie pour le Juif non pas simplement l'avènement du règne de la paix sur la terre et du bon vouloir mutuel entre les hommes, il signifie encore que le monde entier reconnaîtra le Juif et son Dieu. C'est une autre manière d'affirmer l'éternité de la nation. Des dogmes comme ceux-là ne sont pas simplement les articles de foi d'une Eglise, ce sont les croyances d'une nation au sujet de son propre passé et de son avenir (2).

Léon Simon ne va pas jusqu'au bout de sa pensée. « Les croyances d'une nation au sujet de son passé et de son avenir, qui fera connaître au monde entier le Juif et son Dieu », ne se mesurent plus à la taille des autres peuples. C'est une Super-Nation avec un Super-Gouvernement qu'il fallait écrire.

(1) *Lib. cit.*, p. 71.

(2) Léon SIMON, *Etudes sur le nationalisme juif*, p. 14 et 20 (texte anglais). — De là vient que la religion peut changer, mais le Juif reste. Arthur D. LEWIS, Juif de l'Association sioniste de Londres-Ouest, écrit :

« Si un Juif est baptisé, ou, ce qui n'est pas nécessairement la même chose, s'il est sincèrement converti au Christianisme, peu de gens voient en lui un homme qui a cessé d'être Juif. Le sang, le tempérament, les particularités spirituelles demeurent intacts ». (*Israël est une nation*).

Egalement, l'athéisme entamera la religion chez le Juif sans détruire sa nationalité. Jessie E. SEMPTER écrit dans son *Guide to Zionism* (p. 5) :

« Le nom de leur religion nationale, Judaïsme, est tiré de leur désignation nationale. Un Juif non-religieux est toujours un Juif, et il lui est difficile de se soustraire à son engagement simplement en répudiant le nom de Juif ».

Nous sommes en plein dans les « *Protocols* » des *Sages de Sion*.

D'ailleurs, si la nationalité surpasse la religion, elle est elle-même surpassée par la race.

Brandeis affirme qu'il n'y a pas une race aussi pure que la race juive, malgré les mariages mixtes, dont le nombre est presque insignifiant.

C'est encore la conclusion d'Arthur Lewis dans son livre *The Jews a nation* (Les Juifs sont une nation) :

Les Juifs, dit-il, étaient à l'origine une nation, et ils ont conservé plus qu'aucune autre nation l'un des éléments de la nationalité, c'est-à-dire la race. Cela peut être prouvé naturellement par la marque, visible pour le sens commun, qui consiste dans la possibilité de les reconnaître. Il est plus facile, en effet, de reconnaître qu'un Juif est un Juif que de reconnaître qu'un Anglais est un Anglais (1).

Aussi Disraeli, bien que protestant, était-il fier d'être Juif de race, comme il le montre dans la préface de la cinquième édition de son « *Coningsby* », et nous lisons encore dans la préface de la *Jewish Encyclopædia*, signée Cyrus Adler, ces mots qui tranchent la question :

Un problème plus délicat encore se pose dès le début : c'était l'attitude que l'*Encyclopédie* devait adopter à l'égard de ceux des Juifs qui, bien que nés dans l'intérieur de la communauté juive, l'ont abandonné pour une raison ou pour une autre. Or, l'*Encyclopédie* traitant des Juifs comme d'une race, on a reconnu l'impossibilité d'exclure ceux qui appartiennent à cette race, quelles qu'aient pu être leurs affinités religieuses.

Ainsi l'apostasie de la religion n'efface pas la nationalité juive qui est elle-même sauvegardée par la race. Les Papes le savaient, et leur expérience de la mentalité israélite dicta leur règle de conduite à l'égard des Juifs. Pour ne relever que

(1) Moses Hess appuie en ces termes sur l'impossibilité où sont les Juifs de nier leur descendance raciale :

« Les nez juifs ne peuvent pas être refaits ; la chevelure noire et frisée des Juifs ne peut être changée en couleur blonde par l'effet de la conversion, pas plus que la chevelure ne peut être redressée à force de coups de peigne. La race juive est une des races primaires de l'espèce humaine, et elle a conservé son intégrité, malgré les changements continuels du milieu et du climat, comme le type juif a conservé sa pureté à travers les siècles ».

quelques exemples, mentionnons la douceur et la clémence de saint Grégoire, dont les Juifs eux-mêmes ont fait l'éloge dans leurs annales. Ce grand Pape donna l'ordre de leur laisser leurs synagogues, mais en maintenant la loi qui leur défendait d'en construire de nouvelles. De même dans les relations avec Israël, il ne permit pas qu'on vendît aux Juifs des esclaves chrétiens, et il écrivit à ce sujet une lettre à la reine Brunehaut, pour interdire ce trafic en France. C'était exposer la foi des chrétiens et déshonorer la religion catholique que l'on soumettait pratiquement de la sorte à la religion juive. Les lettres de saint Grégoire permettent de constater le grand nombre de Juifs à cette époque en Italie, en Sicile et à Cagliari, et la conservation de tous leurs droits dans tous les lieux où ils ne furent ni séditieux, ni rebelles (1).

Plus tard, le Pape Innocent II, conseillé, dit-on, par saint Bernard, se montra favorable aux Juifs. On assure même qu'à son entrée à Paris, en 1146, les Juifs se joignirent au cortège qui reçut le Souverain Pontife, et lui présentèrent respectueusement le rouleau de la loi. Innocent II les reçut bienveillamment en priant Dieu d'enlever le voile qui les empêche de voir les vérités contenues dans les livres de Moïse. C'est peut-être à cet acte que remonte cette cérémonie, à l'installation des Papes, qui consistait autrefois en ce que les Juifs de Rome attendaient le Pontife sur le chemin de Saint-Jean-de-Latran pour lui présenter un exemplaire de la Loi. Le Pontifical

(1) La papauté tint à honneur de défendre les chrétiens contre l'emprise juive ; Grégoire VII (Hildebrand) continue sur ce point la tradition de saint Grégoire :

« Au concile de Rome (1078) où, pour la seconde fois, il lança l'anathème contre les ennemis de la papauté, il défendit, par une loi canonique, d'admettre les Juifs à des emplois publics ou de leur assurer une autorité quelconque sur des chrétiens. Cette ordonnance visait spécialement la Castille. Car, en 1080, le Pape adressa au roi Alphonse VI un mandement dont voici un extrait : « Nous considérons comme une obligation de t'exprimer nos vœux pour les progrès constants de ta gloire, mais en même temps il est de notre devoir d'appeler ton attention sur les fautes que tu commets. Nous invitons Ton Altesse à ne plus permettre désormais que les Juifs exercent quelque pouvoir sur des Chrétiens. Subordonner des Chrétiens à des Juifs et les soumettre à leur jugement, c'est opprimer l'Eglise de Dieu et exalter la Synagogue de Satan. On méprise le Christ lui-même, en cherchant à plaire à ses ennemis ». GRAETZ, *Histoire des Juifs*, IV, 68 ; Paris, Durlacher, 1893 ; traducteur Moïse Bloch.

romain contenait alors la réponse que devait leur faire le Pape, ainsi conçue : « Je vénère la Loi que vous avez reçue de Dieu par Moïse ; mais je condamne l'explication que vous lui donnez, parce que vous attendez le Messie que l'Eglise apostolique croit être Jésus-Christ, Notre Seigneur, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit ».

La même protection leur fut accordée par Alexandre III, qui sauvegarda leurs synagogues et l'exercice de leur culte, mais qui leur imposa de ne plus citer les ecclésiastiques chrétiens devant un tribunal civil et de ne plus garder les églises catholiques à titre de gage ou de droit de vente.

A propos de la croisade qu'encourageait Grégoire IX, ce Souverain Pontife fit cesser les exactions que leur faisaient subir les futurs croisés (1) et maintint leurs anciens privilèges, comme l'avait fait son oncle Innocent III (2). Le même Pape écrivit à saint Louis en leur faveur. Nous lisons dans Grætz, l'historien juif si injuste parfois pour la papauté :

Grégoire IX rendit une bulle (3 mai 1235) par laquelle il ordonna l'application de la Constitution d'Innocent III qui, au début de son règne, s'était montré assez favorable aux Juifs... Il était intervenu en

(1) Cf. GRAETZ, *lib. cit.*, IV, 126.

(2) Mais Innocent III fut souvent obligé de défendre les chrétiens contre les Juifs. GRAETZ (*lib. cit.*, IV, p. 162) relève avec soin ce qui limitait l'envahissement des Juifs ; Innocent III écrit à Philippe Auguste :

« Je suis affligé de voir des princes préférer les descendants des déicides aux héritiers du crucifié, comme si le fils de l'esclave pouvait hériter du fils de la femme libre. J'ai appris qu'en France les Juifs se sont approprié par l'usure les biens de l'Eglise et des chrétiens ; que, contrairement à la décision du Concile de Latran, tenu sous Alexandre III, ils engagent des nourrices et des domestiques chrétiens ; que les tribunaux n'acceptent pas le témoignage des chrétiens contre les Juifs ; que la communauté de Sens a construit une nouvelle synagogue qui dépasse en hauteur l'église voisine, et où les prières sont récitées, non pas à voix basse, comme avant l'expulsion, mais à voix tellement haute que les offices des chrétiens en sont troublés ; et, enfin, que les Juifs sont autorisés à se montrer en public pendant la semaine de Pâques, dans les villes et les villages, et à détourner les fidèles de leur foi ».

Et, en 1208, il écrivit au comte de Nevers :

« Les Juifs devraient errer, comme Caïn, à travers le monde, et porter sur leur visage la marque de leur abjection. Au lieu de les humilier et de les asservir, les princes chrétiens les protègent, les reçoivent dans les villes et les villages et les utilisent comme banquiers, pour leur faire

leur faveur à la mort de Saladin en 1190, alors qu'une nouvelle croisade s'organisa et que les croisés se mirent à piller et à tuer les Juifs.

A la suite de l'accusation de Nicolas Donin (Juif converti) qui affirmait que le Talmud permettait aux Juifs de tromper les chrétiens et de se délier de leurs serments, Grégoire IX adressa des bulles aux évêques de France, d'Angleterre, de Castille, d'Aragon et du Portugal pour leur ordonner de confisquer tous les exemplaires du Talmud, pendant que les Juifs seraient réunis dans leurs synagogues, et de les remettre aux dominicains et aux franciscains. Les souverains de ces pays devaient prêter main-forte aux évêques. Les prieurs des dominicains et des franciscains étaient chargés d'ouvrir une enquête sur le Talmud et, dans le cas où les accusations de Nicolas Dunin seraient fondées, d'en brûler tous les exemplaires (juin 1230).

Jean XXII fit brûler les livres du *Talmud* et exhorta les évêques à s'opposer aux superstitions judaïques ; mais il ne consentit pas au bannissement des Juifs de Rome et leur conserva tous leurs droits.

Martin V publia, le 31 janvier 1419, une bulle dans laquelle nous lisons :

Puisque les Juifs sont faits à l'image de Dieu et que les débris de leur nation trouveront un jour le salut, nous décrétons, à l'exemple de nos prédécesseurs, qu'il est défendu de les troubler dans leurs synagogues, d'attaquer leurs lois et leurs coutumes, de les baptiser par contrainte, de les forcer à célébrer les fêtes chrétiennes, de leur imposer le port de nouveaux signes distinctifs ou de mettre obstacle à leurs relations commerciales avec les chrétiens.

Alexandre VI, Jules II, Léon X, Clément VII, Paul III, Sixte-Quint furent favorables aux Juifs.

Cette indulgence fut récompensée par l'émancipation juive

extorquer de l'argent aux chrétiens. Bien plus, ils jettent en prison les débiteurs chrétiens des Juifs et permettent à ces derniers de prendre en gage des châteaux forts et des villages chrétiens, dont la dîme, alors, n'est pas payée à l'Eglise. Et n'est-il pas scandaleux que des chrétiens fassent tuer leurs animaux et pressurer leurs raisins par des Juifs, pour que ceux-ci puissent en prendre ce qu'ils désirent et laissent ensuite le reste aux chrétiens. Ce qui est surtout blâmable, c'est que le vin, ainsi préparé par les Juifs, sert ensuite pour le sacrement de la communion. Les chrétiens sont-ils excommuniés et leurs pays mis en interdit par les prêtres à cause de leurs relations avec les Juifs ? ceux-ci rient dans leur barbe et sont contents que, grâce à eux, les harpes de l'Eglise soient suspendues aux saules et les prêtres privés de leurs revenus, pendant la durée de l'excommunication ».

en Italie et par l'influence des Juifs sur l'Humanisme, plus particulièrement par ceux qui vinrent de Grèce et de Constantinople. On connaît le nom du Juif Iochanan Aleman, précepteur de Pic de la Mirandole, qui fit de son élève un judaïsant et un cabaliste. Il y aurait toute une page d'histoire à écrire sur le rôle antichrétien des Juifs de la Renaissance. Leurs efforts devaient amener la Réforme, le Philosophisme, la Franc-Maçonnerie et, enfin, l'émancipation civile et politique des Juifs que l'abbé Joseph Lémann appelle : « L'Entrée des Israélites dans la Société moderne ». L'œuvre séculaire des Papes était détruite, et, de ce jour-là, commença le péril judéo-maçonistique.

L'équité et l'humanité, fruits de la civilisation chrétienne (1),

(1) Nous lisons dans l'*Histoire de l'Eglise* du cardinal HERGENROTHER, IV, 181 ; Paris, Delhomme-Briguet, s. d., trad. Bélet :

« Parmi les Juifs aussi, il se produisait quelques conversions isolées ; plusieurs, il est vrai, n'étaient qu'apparentes et provenaient de la contrainte, car la persécution contre les Juifs avait redoublé pendant les croisades. Les Papes et les Evêques les prirent sous leur protection, défendirent d'imposer le baptême par la force, de détruire les synagogues et de maltraiter les particuliers. Mais les crimes nombreux commis par les Juifs, et surtout l'usure, excitaient souvent la fureur du peuple. On voyait aussi quelquefois des chrétiens embrasser le Judaïsme. Les conciles interdirent aux Juifs baptisés de continuer à observer les usages mosaïques, et à ceux qui n'étaient pas baptisés de garder des domestiques chrétiens ; ils leur fermèrent l'accès des emplois publics, leur prescrivirent un costume particulier, les condamnèrent à restituer le produit de leurs usures et à payer les dîmes attachées à leurs biens-fonds. On condamnait surtout avec une grande rigueur le *Talmud* et l'érudition juive, qui, après des vicissitudes diverses, commençait à refleurir en Espagne et dans le Midi de la France. Entachée du panthéisme d'Averroès, la spéculation juive ne pouvait produire que de funestes résultats ».

L'auteur indique la bibliographie suivante sur la question juive et la papauté :

NEANDER, K.-G., II, p. 369 et suiv., *Protection des Juifs* ; GRÉG. M., lib. I, ép. XXXV, XLVII ; MANSI, 1055, 1066 ; JAFFÉ, n° 738, 751 ; ALEX. II, *ad episc. Hisp.* ; MANSI, XIX, 954, J., n° 3485, p. 398 ; ALEX. III, *al. CLEM. III* ; MANSI XXII, 356, J., 9038, p. 306 ; GRÉG. IX, RAYNALD., an. 1235, n° 20 ; 1236, n° 48 ; POTHAST, p. 841, 870, n° 9893, 18243 ; INNOC. III, 1199, lib. II, ép. CCH, P., n° 5616, p. 494 ; RAYNALD., an. 1220, n° 48, P., n° 6340, p. 554 ; INNOC. IV, P., p. 1042, 1062, 1246. Voyez S. THOMAS II^e II^o, q. X, a 2 ; q. LXXVIII, a. 10 ; S. BERN., ép. CCCLXIII ; OTTO FRIS., *de Gest. Frid.* I, XXXVII, XXXVIII. *Juifs*

tracèrent aux Papes leur ligne de conduite envers Israël. Toutefois, ils obéissaient plus encore au motif surnaturel de leur conscience qui leur faisait espérer la conversion des Juifs. Ce fut le sentiment de saint Grégoire qui réprouvait la haine contre les Israélites, parce qu'ils devaient un jour se convertir, d'après les Ecritures. Il favorisait même tout mouvement dans ce sens, et son exemple fut constamment suivi par la Papauté. Il faut avouer que les résultats furent médiocres ; ce qu'il faudrait écrire, ce serait l'histoire des fausses conversions des Juifs, surtout en Espagne et en Portugal. L'épiscopat, au reste, n'accordait qu'une faible créance à ces retours en masse, et Julien de Tolède confondait les Juifs par ses écrits, sans les amener à résipiscence. Il leur demandait où était la terre qui leur avait été promise puisqu'ils en étaient chassés ? « On cherche, disait-il, le royaume des Juifs, et il n'y en a point ; on cherche leur autel, et on ne le trouve pas ; on cherche leur sacerdoce et on ne le découvre en aucun lieu ; on demande où sont leurs sacrifices, et personne ne répond, parce que toutes ces choses sont abolies, comme Daniel l'avait prédit » (1).

convertis par des miracles : INNOC. III, 8 juin 1213, à l'archevêque de Sens, lib. XVI, ep. LXXXIV, Migne, t. CCXVI, p. 886, P., n° 4749, p. 413.
Conversions au Judaïsme : CLEM. IV, const. *Turbato corde*, 1267 ; GREG. X, const. III, an. 1273 ; NICOL. IV, const. IV, an. 1288 (*Vinc. Petra*, Com. in. *Constit. apost.*, t. III, p. 248 et seq., 253 et seq., 266 et seq.) BONIF. VIII, c. XIII, de *Hær.*, V, 2, in-6°. *Crimes des Juifs*. PETR. VENER., lib. IV, ep. XXXVI ; MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, p. 280, 359, ed. Par., 1844 ; RAYNALD., an. 1305, n° 15 ; 1306, n° 16. Témoignages sur l'usure des Juifs, dans JOST, *Gesch. der Israeliten*, VI, p. 295 et suiv. ; VII, 426 et suiv. — Mesures dont ils sont l'objet, III, *Concile de Latran*, c. XXVI ; IV, c. LXVII-LXX ; *Concil. de Narbonne*, 1227, c. XXIV ; *de Rouen*, 1231, c. XLIX ; *de Tarragone*, 1239, c. IV ; *de Monteil*, 1248, c. V ; *d'Albi*, 1254, c. LIV-LXX ; *de Fritzlar*, 1259, c. VIII ; *d'Aschaffembourg*, 1292, c. XVIII ; *d'Anse*, 1300, c. III ; *de Vienne*, 1267, c. XV-XIX. Voy. BÆRWALD, *Décrets du Conc. de Vienne sur les Juifs en 1267*, dans WERTHEIMERS, *Jahrbuch f. Israël*, Vienne, 1859 ; HÉFÉLÉ, VI, p. 91-93 ; HONOR., III, 1221 ; GRÉG. IX, 1233 ; *Bull., Taur.*, III, 380, 479, P., p. 578, 781 ; PHILLIPS. K.-R., II, p. 423 et suiv. Grégoire IX avait, le 9 juin 1236, condamné le *Talmud* et ordonné aux évêques et aux prêtres d'en supprimer les exemplaires. Innocent IV pria, en 1244, Louis IX, roi de France, après examen du *Talmud*, d'en faire brûler les exemplaires par les docteurs de Paris et le chancelier de la Sorbonne. (P., p. 911 et seq. 966). La même mesure fut recommandée par un Concile de Béziers en 1255. (HÉFÉLÉ, t. VI, p. 46).

(1) JULIEN DE TOLÈDE, Migne, P. 4, t. XCVI, col. 559, *De comprobatione ætatis sectæ*, lib. I, 28.

Pour prévenir ce reproche, les rabbins disaient et l'avaient dit longtemps auparavant, qu'ils avaient en quelque coin de la terre un roi qui dominait la nation juive. Mais Julien de Tolède leur reprochait d'avancer une fausseté insoutenable.

Cet évêque ne connaissait pas les « *Protocols* » des Sages de Sion. Depuis lors, la terre promise est reconquise ; le sabbat est reconstitué en Palestine ; à défaut de sacerdoce, les milliardaires de la Haute-Banque internationale juive remplacent les Princes des Prêtres, et Israël est, une fois de plus, devenu l'adorateur du Veau d'Or, en attendant le roi universel qu'il va donner au monde.

Ces prédictions, presque entièrement réalisées, nous dévoilent brusquement le « Péril juif », sans nous montrer les symptômes de la conversion d'Israël. « Israël est le fléau de Dieu », nous disent les uns ; « Israël, de retour en Palestine, va se convertir », répondent les autres. Bien que le Sionisme ne soit plus simplement en fonction d'attente, la conversion d'Israël, sauf un miracle, n'apparaît guère à l'horizon, tandis que le péril juif devient chaque jour plus menaçant.

D'ailleurs, dès 1899, cette double objection fut assez humoristiquement réfutée, comme il suit :

Et si le Juif est le fléau de Dieu, faut-il donc lui résister ?

La peste est un fléau de Dieu ! faut-il capituler devant la peste et ne pas appeler le médecin ?

La famine est un fléau de Dieu ! faut-il capituler devant la famine et se laisser mourir de faim ?

La guerre est un fléau de Dieu ! quand on nous la déclare, faut-il lever la crosse en l'air ?

Attila fut un fléau de Dieu ! fallait-il que Saint Léon le laissât passer sur la Ville éternelle ?

L'Anglais était un fléau de Dieu ! au temps de Charles VII ! fallait-il que Jeanne d'Arc, pour plaire « aux intellectuels » qui demandaient le règne de l'Anglais en France, comme ils demandent aujourd'hui celui de Dreyfus (en 1899), fallait-il que Jeanne d'Arc ne chassât pas l'Anglais ?

L'Allemand était un fléau de Dieu en 1870 ! fallait-il que notre héroïque et malheureuse armée n'essayât pas de fermer le chemin à l'invasion ?

Et l'on viendrait nous dire qu'il ne faut pas résister au Juif sous prétexte qu'il est le fléau de Dieu, que l'œuvre de lente mais sûre destruction accomplie, sur nous, depuis vingt ans surtout, est une œuvre voulue de Dieu ?

Allons donc ! il y a quelque chose de plus sûrement voulu de Dieu : c'est l'instinct de la conservation que Dieu a mis au cœur des peuples comme des individus et dont on est sûr, quand on en suit l'impulsion, de faire la volonté de Dieu.

Quoi ? Job sur son fumier, subissant l'épreuve de Dieu, était les vers de ses plaies. Et la France n'aurait pas le droit d'ôter la vermine juive de ses blessures ?

Otons la vermine, toute la vermine : les Juifs, les Protestants et les Francs-Maçons (1).

Deux pages plus loin, le même auteur répond à l'objection trompeuse de la conversion des Juifs :

Est-ce le moment pour le mouton, quand il est dans la gueule du loup de se préoccuper de la conversion du loup ?

Est-ce le moment pour nous, moutons de catholiques, de nous préoccuper de la conversion du loup juif, dans la gueule duquel nous sommes jusqu'au cou ?

Nous râtons, et notre dernier bêlement serait : « Pitié pour le juif ? »

Bêlons plutôt : « Pitié pour nous ! »

— On dit : « Notre Seigneur a bien crié : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ».

— Il l'a dit des exécuteurs de la sentence des Juifs, qui n'étaient pas Juifs, puisqu'ils étaient Romains et ne savaient pas, en effet, ce qu'ils faisaient, puisqu'ils exécutèrent aveuglément une consigne, à la façon des fonctionnaires subalternes d'aujourd'hui, qui jettent les moines à la porte et les catholiques hors la loi, sur des ordres qu'ils ignorent, la plupart, venir des Juifs !

Pour ceux-là aussi, Notre-Seigneur implore le pardon, car « ils ne savent pas ce qu'ils font » ; mais Il ne l'implore pas pour les chefs du Judaïsme, les Princes des Prêtres, les Scribes, les Pharisiens, qui avaient voté sa mort à bon escient, précisément parce qu'Il les avait maudits, qui continuent à la voter tous les jours, par qu'Il maintient contre eux ses malédictions !

— On dira encore : « Cependant à tout péché miséricorde ? »

— Oui, à tout péché dont on se repent ! Montrez-nous les signes de repentir du Juif !

Sont-ce les menaces de « chambardement » de Reinach ? les promesses de terreur — « auprès de laquelle l'ancienne Terreur n'aura été qu'une idylle » — d'un de ses hauts coreligionnaires, s'il arrive au pouvoir ?

Tant que vous ne nous donnerez pas d'autres gages de repentir, souffrez que nous songions beaucoup plus à nous défendre contre le Juif

(1) L. VIAL, *Le Juif sectaire ou la Tolérance talmudique*, p. 328 ; Paris, Fleury, 1899.

qu'à lui octroyer un pardon qu'il ne songe pas à mériter, s'il songe à le demander avec son habituelle impudence !

Au surplus, s'il ne faut pas être plus catholique que le Pape, il ne faut pas vouloir être plus miséricordieux que le bon Dieu, sous peine de tomber de la miséricorde dans la sottise.

Or, que dit le bon Dieu des Juifs ?

Qu'ils ne se convertiront en masse qu'à la fin du monde (1).

D'ici là, ils continueront à crucifier le Christ, selon la tradition talmudique, dans ses adorateurs les catholiques, qui compteront par conséquent une illusion de plus à leur actif, s'ils continuent à espérer quand même la conversion des Juifs.

Nous ne parlons pas des conversions individuelles qui continueront à se produire, « mais en petit nombre », disait saint Paul aux Juifs de son temps (2).

— On objectera de nouveau : « Faut-il donc sacrifier ce petit nombre ?

— Non, mais nous devons beaucoup moins sacrifier le grand nombre de nos frères catholiques dont les âmes périssent par millions sous les coups des Juifs.

En somme, quand le loup a envahi la bergerie et dévore les moutons, c'est pour eux le moment de résister, non de bêler.

Ou plutôt, il faut faire l'un et l'autre, sous peine de ne faire que la moitié de son devoir.

Le devoir commence par la *prière*, mais il finit par l'*action*.

S'il est vrai de dire que « toute action est nulle qui n'est pas soutenue par la prière », il n'est pas moins vrai de dire que « toute prière est vaine qui n'aboutit pas à l'action ».

Et chacune doit se faire en son temps.

Quand Jeanne d'Arc fonçait sur les Anglais au cri de « Jésus ! Marie ! », elle n'arrêtait point l'élan de son cheval afin de prier pour ou contre les Anglais.

Elle priaît, avant, après, mais non pendant l'assaut; elle mettait son

(1) Je vous enverrai le prophète Elie avant que le grand et épouvantable jour du Seigneur n'arrive, et il réunira les Pères (les Patriarches) avec leurs enfants (les Juifs existants) et le cœur des enfants avec leurs Pères. (*Malachie*, IV, 5 et 6).

» Les Juifs qui ont tué le Seigneur-Jésus et les prophètes, qui nous ont persécutés, qui ne plaisent point à Dieu et sont ennemis de tous les hommes, nous empêchent d'annoncer aux païens la parole qui doit les sauver, pour combler sans interruption la mesure de leurs péchés.

» Car la colère de Dieu est venue sur eux jusqu'à la fin (du monde) ». *I Thess.* II, 15 et 16.

(2) « Quand le nombre des enfants d'Israël serait égal à celui des grains de sable de la mer, il n'y en aura qu'un petit reste de sauvés ». *Rom.* IX, 27.

assaut entre deux prières, disons mieux, elle mêlait son action à la prière, elle ne mettait point sa prière à la place de son action.

Elle savait que de la France aussi, il faut dire que « *Dieu qui l'a faite sans nous ne la veut pas sauver sans nous* ».

Voilà comment, avec l'aide de Dieu, elle mettait en déroute les bataillons anglais !

Voilà comment, avec l'aide de Dieu, nous mettrons en déroute les bataillons de la juiverie !

— On s'écrie enfin : « Et la charité ? »

— La charité nous commande de haïr, non le Juif, mais « le mal qui est dans le Juif et que nous fait le Juif » avec son *Talmud*, interprété par son abominable *Kahal* !

Si nous ne haïssons pas de toutes nos forces ce *Talmud* et ce *Kahal*, qui démolisent la France chrétienne depuis cent ans, nous n'aimons pas la France, nous n'aimons pas nos frères, nous n'aimons pas Notre Seigneur.

Et si nous les aimons, notre haine du *Talmud* et du *Kahal* sera la mesure de notre amour.

En aucun cas nous ne devons haïr le Juif.

Cependant, il y a une exception trop oubliée aujourd'hui... presque jusqu'au crime.

La voici, d'après le doux saint François de Sales, disciple du doux saint Augustin et docteur comme lui :

« J'excepte entre tous les ennemis déclarés de Dieu et de son Eglise, car ceux-là, il faut les décrier tant qu'on peut, comme sont les sectes des hérétiques et des schismatiques et leurs chefs.

C'est charité de crier au loup quand il est parmi les brebis. (Introduction à la vie dévote) (1).

En définitive, notre attitude envers les Juifs et les Maçons doit être une attitude de combat, ou bien nous ne sommes pas des catholiques militants. Car les Juifs et les Maçons ne forment qu'un seul bloc, ce qui permettait au chroniqueur de la *Revue des Questions historiques* de clore son article du 1^{er} avril 1882 par ce dilemme :

Le Judaïsme gouverne le monde, et il faut nécessairement conclure ou que la Maçonnerie s'est faite juive, ou que le Judaïsme s'est fait Franc-Maçon (2).

Pour nous, la première solution est la vraie : la Franc-Maçonnerie s'est faite juive, servilement juive ; aussi sommes-

(1) L. VIAL, *lib. cit.*, p. 231.

(2) *Revue des Questions historiques*, 1^{er} avril 1882, p. 670.

nous en lutte avec le « péril judéo-maçonnique ». La Papauté nous a forgé nos armes de combat : « La restitution et le ghetto qui réduira le Juif en vasselage en lui enlevant ses droits civils ». Si nous n'imposons pas cette double solution au plus vite, il faudra modifier en ce sens le dilemme de la *Revue des Questions historiques* :

« Le judaïsme gouverne le monde, et il faut nécessairement conclure ou que le monde s'est fait juif ou que le judaïsme va dévorer le monde ».

Le choix est simple : ou le Supergouvernement catholique par la conversion de la France, ou le Supergouvernement juif par l'absorption du serpent symbolique.

E. JOUIN,
Prélat de S. S.
Curé de Saint-Augustin.

APPENDICE III

Les Bolcheviks & les Juifs

La haine contre l'humanité, la haine religieuse, la haine de races, l'excitation aux assassinats, aux pogroms, l'idiotisme, un obscurantisme comparable à celui du moyen âge, telles sont les objections, les accusations terribles que l'on oppose à tous ceux qui osent dire la vérité sur les Juifs.

Les menaces, les injures, les calomnies, les mensonges, tout est employé contre les chrétiens qui veulent rester chrétiens, et qui ont assez d'indépendance de caractère et d'esprit pour ne pas s'incliner devant la volonté juive, la puissance juive ; en un mot, pour ne pas suivre la voie du mal qu'ont tracée les Juifs.

Ce sont bien les mêmes procédés d'étouffement de la pensée qu'emploient les bolcheviks, l'effusion du sang en plus (1).

Toute notion de la « *verecondia* » est absente de la mentalité juive ; dans leur rage envenimée, les Juifs perdent jusqu'à la prudence et se livrent tels qu'ils sont, au fond : menteurs,

(1) Le Juif SAULUS écrivait, en janvier 1895, dans un journal de Mayence, le *Wächerpille* :

« Nous autres Juifs, avec notre esprit mercantile, nous savons que chaque mot écrit en notre faveur nous rapporte des intérêts usuraires. Aussi ne négligeons-nous aucun sacrifice pour le répandre, pour encourager l'auteur et récompenser l'éditeur.

» Si, au contraire, il apparaît un livre qui nous soit hostile, nous ne l'achetons pas, et l'édition ne tarde pas à passer de la maculature au pillon.

» Le publiciste n'est plus rien, nous n'avons qu'à organiser contre lui la conspiration du silence ».

C'est bien toujours pour le Juif l'étouffement de la pensée.

impudiques, vindicatifs, haineux, calomniateurs, avec l'absence complète du sens du ridicule.

A propos des « *Protocols* », ils ont remué ciel et terre pour prouver leur fausseté, et, jusqu'à présent, ils n'ont rien pu prouver. Les « *Protocols* » restent toujours un document absolument conforme à la mentalité millénaire juive et au plan, dit messianique, du bouleversement, à leur profit, du monde entier.

Ils ont mis en branle les savants et les pasteurs américains, tous les Russes enjuivés, les aventuriers et les aventurières, et tout ce que ces gens ont dit ou écrit sur les « *Protocols* » est reconnu comme faux ou comme insignifiant.

Les autorités juives du bolchevisme ne soufflent pas un mot : ils n'ont rien trouvé dans les archives « *d'Ochranka* » qui eût prouvé la fabrication des « *Protocols* » par les policiers du Tzar.

De même sur les pogroms, tramés par le gouvernement russe, ainsi que sur la prétendue trahison de l'Empereur et de sa femme, au nom de laquelle on a déchaîné la révolution et jeté la suspicion sur la fidélité de Nicolas II aux yeux des Alliés, ni Kerensky, ni Trotzky n'ont pu publier un seul document prouvant ces trois chefs d'accusation contre l'empereur de Russie : la provocation aux pogroms, la fabrication des « *Protocols* » et la prétendue trahison impériale.

La mémoire de Nicolas II reste pure de ces odieuses calomnies.

Et pourtant, écoutez ce que dit *l'Univers israélite* du 7 janvier 1921 :

Alors une poignée de meurtriers s'abattit sur ce qui avait été les Majestés et les Altesses et fit soudainement un horrible tas de cadavres, tout comme agissaient naguère encore, dans les ghettos d'un bourg polonais, les soldats et les policiers de ces mêmes Majestés, de ces mêmes Altesses, si sûres de l'impunité dans leur palais, au milieu de leurs régiments de gardes. Oui, Nicolas II, son tzarevitch, ses grandes-duchesses ont été ignoblement assassinés sans défense possible, sans protestation utile, exactement comme ce Nicolas II et cette tsarine avaient approuvé, provoqué, voulu l'assassinat d'hommes, de femmes, de garçons, de filles israélites, qui n'étaient pas certes des Majestés et des Altesses, mais tout de même des créatures humaines. Tragique, épouvantable retour des choses ! L'autocrate pogromisé comme un simple Juif !

Ne découvrez-vous pas dans chaque mot, dans chaque phrase la haine implacable du Juif contre le malheureux Nicolas II, chrétien convaincu, et contre sa famille ? Ne voyez-vous pas l'hypocrisie de ceux qui se sentent coupables de ces odieux assassinats, et leur désir de se faire innocenter de leur participation à ce crime ? « Nicolas II pogromisé comme un simple Juif ! C'est le retour épouvantable des choses ! »

Eh bien ! de quoi se plaignent donc les Juifs ? On peut dire d'eux tout ce qu'on veut, les accuser de tous les crimes commis par les bolcheviks sur les Russes, cela ne changera rien à la loi implacable du « retour des choses ». S'ils sont absolument innocents devant la justice immanente, ils ne seront pas touchés par cette loi ; si, au contraire, le malheur s'abat sur eux, si on commence à les « pogromiser », cela ne sera que le simple, quoique « tragique et épouvantable retour des choses ».

Si les Juifs ont une si grande confiance dans la justice d'en-haut, s'ils se sentent innocents de la mer de sang répandue par eux en Russie, ils n'ont pas à s'inquiéter, ni à rager contre ceux qui apportent les preuves de leur participation au bolchevisme.

Ou bien pensent-ils que les hommes sont si dénués de discernement qu'on peut les diriger facilement dans n'importe quel sens ? Aujourd'hui, les Juifs les excitent contre les chrétiens, et demain ces derniers les jetteront contre les Juifs.

Non. Si les Juifs ont fait l'expérience et ont trouvé, parmi les Russes, des partisans de leur idée de chambardement et de massacres, ils savent bien qu'ils ne les ont embauchés que parmi les déchets de la nation, et cette plèbe immonde, voyant le pouvoir échapper aux mains de la Juiverie, se retournera contre les Juifs, approuvée en silence par toute la population persécutée, affamée, abattue sous la domination juive.

C'est « le retour implacable des choses ».



M. Roditcheff, un vieux libéral idéaliste, a écrit une brochure sur *Les Bolcheviks et les Juifs*.

Cette brochure est très curieuse ; elle dénote un état d'esprit particulier à toute une génération d'intellectuels russes qui

LÉGENDE

Les **Tables Rouges** (Calendrier Rouge) en l'honneur de la fête de la Pentecôte

Hebdomadaire humoristique

Rédigé par TOUNKELEN, avec illustrations de SCHIKLIAVER

KERENSKY, nouveau Moïse, dont le front est orné des deux rayons lumineux, descend du Sinaï. Il est revêtu du taleth aux franges rituelles. Le peuple hébreu accourt vers lui et l'acclame en se prosternant devant les Tables Rouges de la Loi nouvelle que Kerensky annonce au peuple.

Sur ces Tables, qu'il tient entre ses mains, on lit :

Liberté — Egalité — Emancipation — Droits nationaux, etc.

On aperçoit au loin le palais de Tauride — la Douma de l'ancien Empire de Russie.

Des multitudes de Juifs déferlent devant le Palais, portant des drapeaux et des bannières ; sur les uns on distingue le mot : « *Liberté* », sur d'autres, des pentagrammes.

Un bloc de pierre, à droite de Kerensky, semble figurer un buste : serait-ce celui de Karl Marx ?

Cette publication n'étant destinée qu'aux seuls Juifs, plusieurs Russes chez lesquels elle fut découverte, furent immédiatement mis à mort.



APOTHÉOSE JUDAÏQUE DU F. KERENSKY
Président du Gouvernement provisoire

ont voulu et préparé la révolution et qui y ont pris — toujours sous la direction des Juifs — une part active.

La conclusion de cette brochure est la suivante :

L'Antisémitisme d'en-haut, ainsi que l'Antisémitisme d'en-bas, a les mêmes racines dans l'ignorance, l'incompréhension; dans la force des passions et des instincts zoologiques (ces expressions sont toujours employés par les écrivains juifs quand ils parlent du sentiment patriotique), dans l'incapacité de l'analyse critique.

Voyons comment M. Roditcheff montre sa capacité d'analyste critique. Il dit :

Les bolcheviks — c'est la puissance juive, à ce qu'on dit. Mais où a-t-on pris cela ? C'est l'armée en décomposition qui a élevé au pouvoir les bolcheviks, et non pas les Juifs. Ce ne sont pas les Juifs non plus qui ont massacré les jeunes élèves des Ecoles militaires qui défendaient le gouvernement provisoire. Ce ne sont pas les Juifs qui ont bombardé Moscou. Les matelots assassinés qui ont nagé — non pas sur la mer — mais dans le sang, ne sont pas des Juifs. Les assassins bolcheviks dans toutes les villes et sur toute la terre russe, n'étaient pas des Juifs. Ceux qui, à l'appel de Lénine ont détruit les châteaux, ont tué par système et avec joie, quelquefois des hommes, quelquefois des chevaux et des vaches, ne sont pas des Juifs, mais de vrais Russes...

Personne ne dit cependant : Voilà les Russes !

Et quand on dit des bolcheviks qu'ils sont des Russes, nous nous mettons en colère, et nous avons raison.

Nous ne disons pas non plus : « Regardez les Menjinsky (?) ou les Djerzinsky — c'est la Pologne qui massacre !... Nous comprenons qu'ils sont bolcheviks, parce qu'ils sont méchants et cruels, et non parce qu'ils sont polonais.

On ne veut rendre coupable que tout le peuple juif pour Trotzky-Bronstein, Ioffe et C^{ie}. Nous oublions les Juifs qui ont lutté contre les bolcheviks, qui ont péri par les bolcheviks, comme le noble Vilenkine, l'avocat de Moscou bien connu.

M. Roditcheff montre justement avec éclat son incapacité de discernement et d'analyse critique.

Personne n'a jamais affirmé que seuls les Juifs sont bolcheviks. M. Roditcheff confond l'effet avec la cause, — ce qui prouve que la règle principale de la logique lui est inconnue. Quand il dit que « c'est l'armée en décomposition qui... », etc., il oublie complètement la cause de la décomposition de l'armée russe ; il oublie la cause des massacres de ~~Moscou~~ de Sébastopol, comme celle des jacqueries dans les

campagnes. Nous, nous disons : « Ce sont les Juifs, rien que les Juifs qui ont préparé et déchaîné la révolution et le bolchevisme en Russie. Ce sont les Juifs qui ont excité aux massacres et aux pillages, et ce sont les Juifs qui en ont profité ».

Et ces causes, qui ne doivent pas être inconnues à M. Roditcheff, il n'en veut pas parler.

Nous autres Russes, nous savons très bien que l'armée tint bon jusqu'au jour où les propagandistes juifs l'ont envahie et décomposée, en excitant les soldats contre les officiers. Nous savons que le gouvernement provisoire était soumis à l'obéissance complète des Soviets, surgis on ne sait d'où ni comment, mais dirigés par les Juifs, dont les pseudonymes ont été dévoilés ; — les bolcheviks fusillaient sur place les Russes chez qui on trouvait la liste de ces pseudonymes et la biographie de Kerensky.

L'ordre n° 1, fabriqué par Sokoloff, en compagnie d'un Juif, espion allemand, et signé par M. Goutchkoff, a été envoyé dans l'armée sous la menace des mêmes Soviets.

M. Roditcheff, s'il n'a jamais été lui-même dans la Tché-Ka, doit du moins savoir par les Russes qui y ont été que tout le personnel de ces terribles institutions est juif, sauf dans les cas assez rares où les Juifs veulent se masquer — comme à Ekaterinbourg où le tzar fut tué — et mettent comme président un imbécile russe qui sert de marionnette.

M. Roditcheff doit savoir que c'est sur l'ordre des Soviets que toutes les prisons furent ouvertes et que les criminels relâchés devinrent immédiatement le soutien le plus sûr de ces mêmes Soviets bolcheviks.

Il doit savoir aussi que Trotzky, à Kronstadt, et Sarah Ostrovsky, à Sébastopol, excitaient les matelots contre les officiers et criaient que bientôt tous les Russes fortunés et intellectuels seraient assassinés. Il doit savoir que tous les Juifs distribuaient de l'argent à ces mêmes matelots qui étaient l'armée d'avant-garde du bolchevisme à la solde de la Juiverie.

M. Roditcheff parle du système qu'on a suivi pour massacrer les Russes ; il a lâché là un mot imprudent. Oui, tout se passait d'après un *système*, un *plan* préparé d'avance, et ce plan n'est autre que celui des « *Protocols* ».

Il oublie de dire que les organisations démocratiques juives,

comme *Bund*, le *Poaley-Sion* ont adhéré ouvertement au bolchevisme.

Il oublie de dire qu'à la tête des Ministères, des Universités, des Académies ont été placés des juivaillons imberbes et ignares, forts de leur insolence et de leur haine contre les Russes.

Il ne dit pas davantage que la plèbe juive a adhéré au bolchevisme qu'elle servait dans les établissements du nouveau gouvernement, que tous les commissaires communistes étaient des Juifs affiliés à la III^e Internationale, et que cette dernière est dirigée, dans le monde entier, par des chefs juifs et des agents juifs.

Il ignore complètement que cette III^e Internationale n'est, en somme, que la société secrète attachée à la Maçonnerie des Illuminés de Weishaupt, et que toutes les cellules communistes ne sont que les ramifications de cette maçonnerie, accessible à tous ceux qui ont fait preuve durant six mois de stage qu'ils sont capables de tous les crimes que les Juifs haut gradés leur commandent.

Nier ces choses d'emblée, pour la seule raison qu'on les ignore, alors qu'elles sont désormais établies, prouvées, ne suscitant plus aucun doute, c'est faire preuve d'un provincialisme et d'une mauvaise foi évidents (1).

(1) M. Gansky a développé éloquentement cette idée dans une Conférence qu'il fit, le 15 avril 1921, à la *Ligue des Amitiés Franco-Russes*, sur *Les Causes du Malaise international* :

« La III^e Internationale, dit-il, est devenue maîtresse absolue de la Russie et peut exercer une influence formidable sur la politique mondiale et sur le marché international.

» Car la Russie détient des richesses immenses, et c'est pour débayer la place à l'Internationale capitaliste que tant de Russes ont été exterminés et que la propriété et la production nationales ont été ruinées.

» Et ici nous sommes en présence des deux pinces d'un seul et même étai : une — celle d'en haut — l'Internationale dorée, le capital cosmopolite ; l'autre — celle d'en-bas l'Internationale révolutionnaire du prolétariat dirigé par les démagogues de la même race juive auxquels le capital fournit les fonds.

» En conséquence, ceux qui sont voués à être broyés sont les nationaux de tous les pays, les riches pour être volés et ruinés, les indépendants pour être fusillés, les pauvres pour être asservis.

» C'est là ce qui s'est passé exactement en Russie.

» Comme moyen de propagande de ce poison qui tue les nations et les Etats, on se sert des sociétés secrètes, des loges maçonniques, des nou-

A propos des « *Protocols* » et de tout le bruit soulevé autour d'eux, M. Roditcheff dit que « c'est de l'idiotisme ».

Il ne sait des « *Protocols* » qu'une chose, c'est qu'ils ont été remis à Nilus par un certain Souchotine. Quel est ce Souchotine ? M. Roditcheff l'a connu ou a entendu parler de lui... C'est un administrateur et propriétaire de province ; il a voulu faire nettoyer ses écuries par les paysans ; mais ces derniers, sachant que les chevaux de Souchotine étaient malades de la morve, ont refusé d'exécuter l'ordre de celui-ci. Alors Souchotine les a fait arrêter. Les paysans se sont plaints de lui, mais il fut acquitté.

De là, la conclusion tout à fait logique qu'un monsieur pareil ne pouvait transmettre à Nilus qu'un faux.

Mais alors que deviennent les affirmations des Radziwill et des du Chayla que les « *Protocols* » sont l'œuvre des policiers tzaristes ? Comment ce document aurait-il pu tomber entre les mains d'un simple administrateur de province ? Et, si c'est le gouvernement qui a fabriqué ce document, c'est lui qui aurait dû l'éditer et le répandre, et non en confier l'édition à un inconnu comme Nilus.

Tout cela échappe à M. Roditcheff et aux Juifs qui ont vraiment perdu la tête et ne peuvent pas sortir de toutes les contradictions dans lesquelles ils sont enlisés.

velles religions importées d'Orient prétendant concilier et unifier dans un seul et même principe la Science et la Religion, Lucifer et le Christ. Le symbole de ces ennemis jurés de l'Eglise et de l'Etat c'est le sceau de Salomon, le Pentagramme, l'Etoile à cinq branches adoptée par les Mages sacrificateurs du Bolchevisme ».

Et, plus loin, l'auteur conclut en ces termes :

« Si le Bolchevisme dure en Russie, ce pays sera le foyer de toutes les corruptions, de toutes les sectes aux cultes les plus monstrueux. La Russie deviendra la porte grande ouverte à l'Asie, alors que l'Empire russe fut le rempart le plus sûr contre l'envahissement des Asiatiques. Que dis-je ? La Russie deviendra elle-même asiatique, et la barbarie, trop près de l'Europe occidentale qui ne sera plus gardée à l'est par un puissant Etat, la barbarie conduite par les bolcheviks, alliés à l'Allemagne et suivis des Chinois, des Tartares et des autres peuples d'Occident, submergera dans une irrésistible invasion l'Occident que les gouvernements enjuivés et les démocraties républicaines ont si bien préparé à tous les asservissements comme à toutes les hontes ».

*
**

A ce propos, je dois dire quelques mots de mes souvenirs personnels, puisque les Juifs se servent des leurs comme preuve de la fausseté des « *Protocols* ».

Les « *Protocols* » ne sont que le développement des thèses contenues dans le discours du rabbin Reichhorn, prononcé sur la tombe de Siméon-ben-Joudha, à Prague, en 1859.

Ce discours a été publié par Readcliff dans son ouvrage : *Compte rendu des événements politico-historiques survenus dans les dix dernières années*. Readcliff a été amené à cette réunion par Lassalle. Après la publication de cet ouvrage, Readcliff est mort subitement à la suite d'un dîner, et Lassalle fut tué dans un duel à propos d'une Juive Rakovitz, par Dænigetz, en 1863.

Les Juifs veulent rendre ridicule ce discours et Readcliff lui-même ; ils prétendent que tout ce que raconte ce dernier est du roman pour vieilles femmes.

J'ai eu connaissance de ce discours par l'ouvrage de Wolsky : *La Russie juive*.

Quand j'étais en Russie, un de mes amis, procureur à la Cour d'appel d'Odessa, nous communiqua en secret ce discours. Il l'avait trouvé dans les « Archives secrètes des Tribunaux ». Ce discours avait été lu à Simféropol, par un rabbin, dans une synagogue. Les autorités avaient arrêté le rabbin pour avoir prononcé un discours séditieux, et l'affaire était arrivée à la Cour de cassation d'Odessa où on l'étouffa « pour ne pas exciter les passions contre les Juifs ». Mais le dossier a été conservé dans les archives secrètes.

Si ce discours avait été faux, il est évident que le rabbin ne l'aurait pas lu à la synagogue. Le gouvernement russe, craignant les pogroms, classait de cette façon beaucoup d'affaires concernant les Juifs, ce qui prouve une fois de plus la fausseté des accusations des Juifs contre le régime tzariste en tant que provocateur des pogroms.

*
**

Mais revenons à M. Roditcheff.

Il nous parle à la fin de sa brochure du milieu où a vécu Nicolas II et où « on croyait fermement au complot maçon-

nique, aux sorciers, à la fin prochaine du monde, au diable avec des cornes ou sans cornes ».

M. Roditcheff trouve cela très plaisant. En parlant des sorciers, il entend Papus, Philippe et Raspoutine.

Papus, grand maître de l'Ordre Martiniste, était allé à la Cour impériale pour ouvrir la première brèche aux influences occultes et maçonniques. Ensuite la Maçonnerie envoya le spirite Philippe, et, finalement, Raspoutine, avec son acolyte le docteur thibétain Badmaïeff. Raspoutine était aux ordres de la Juiverie et de l'Allemagne.

L'empereur et l'impératrice eurent conscience du complot maçonnique tramé contre eux, sans soupçonner cependant que les Maçons fussent déjà dans le palais même.

En outre, quelques ministres et autres personnages influents dans l'administration et dans la Douma étaient Maçons. La société de l'entourage immédiat de l'Empereur était infestée de toutes sortes de sectes plus ou moins mystiques, mais ayant toutes des liens avec la Maçonnerie. Cette tradition date de loin. Paul I^{er} était Maçon et fut étranglé par les Maçons. Alexandre I^{er} était sous l'influence des mystiques martinistes dont il sut finalement se débarrasser ; en mourant, il embrassa le catholicisme. Le mouvement des décembristes partit des Loges maçonniques. Le Palais des Ingénieurs était la pépinière des Maçons ou des apprentis Maçons ; c'est de cette école que sortaient les officiers les plus révolutionnaires de l'armée.

Un colonel russe nous raconta le fait suivant : Un Hindou lui transmit le plan des souterrains du Palais des Ingénieurs à Pétrograd, en lui disant que c'était dans l'une des pièces de ces souterrains, justement dans la bibliothèque où se conservent toutes les archives maçonniques, que les représentants de la Maçonnerie mondiale tinrent, au mois de juin 1914, leur Congrès. Or, c'est dans ce Congrès que la guerre fut décidée. Ce colonel, avec un officier, vérifia, le plan en main, toutes les pièces de ces souterrains. Tout était exact. Il ne put pas, toutefois malgré des recherches obstinées, trouver la pièce réservée aux archives, tant elle est soigneusement dissimulée. Avant la guerre, Pétrograd était envahi par ces sociétés secrètes où, sous prétexte de réunions mystiques, théosophiques, religieuses, on s'adonnait à toutes sortes d'expériences érotiques, sous l'influence de puissants narcotiques.

Tout aboutissait aux messes noires et à l'adoration de Lucifer. La police, malgré ses recherches, n'a rien pu découvrir.

Le terrain de la Révolution et du bolchevisme se préparait, et les adeptes se recrutaient parmi ces détraqués. Il fallait des chefs, des dirigeants, et ces chefs se sont trouvés ; c'étaient les corrupteurs et les destructeurs de toute tradition, les Juifs de la III^e Internationale, étroitement liés avec les hauts dignitaires maçonniques.

Roditcheff paraît ignorer tout cela. C'est son affaire. Nous ne croyons pas qu'il soit payé par la Juiverie : c'est un provincial et un ignorant, comme presque tous les intellectuels libéraux russes. Mais sa brochure lui a mérité un article élogieux de la *Tribune juive*, cette même *Tribune* qui envoie ses espions dans toutes les réunions où peuvent se trouver des Russes et où l'on parle contre le bolchevisme. La *Tribune* imprime ensuite le nom de ces Russes, en les accablant d'injures, de mensonges et de calomnies, afin de les dénoncer ainsi aux agents bolcheviks qui pullulent à Paris. Les Tchéka sauront se venger ensuite sur ceux qui restent en Russie. La *Tribune juive* n'est qu'une agence occulte des bolcheviks à Paris. C'est de cette agence que les Russes, qui se disent antibolcheviks et qui baisent les pieds sales des Juifs, reçoivent un mot de bienveillance et d'encouragement. Ils jubilent et ils continuent à égarer l'opinion publique ; — et ils sont légion !



Si les Juifs sont la cause directe et incontestable du bolchevisme, ils sont une puissance, une force ennemie de l'ordre chrétien, contre laquelle il faut lutter avec discernement et intelligence.

Mais personne n'a jamais dit que les Russes qui se sont inclinés devant cette puissance, qui flattent les Juifs et s'humilient devant eux en mendiant quelques miettes de leur table opulente, soient innocents : ils sont mille fois plus méprisables et plus nuisibles que les Juifs, car ils les couvrent de leurs noms et de leur autorité ; ils les aident dans l'accomplissement de leur plan diabolique, et ils sont ces cerveaux amorphes où toutes les idées juives s'incrustent comme des larves parasites ; ils propagent le virus judaïque dans leur

ambiance, et aucune logique, aucune raison, aucun fait ne pourra changer leur mentalité malade.

Ils ne sont pas de véritables bolcheviks, mais ils sont pires. En vain se disent-ils antibolcheviks, leur cerveau est atteint du poison révolutionnaire qui les mène au bolchevisme latent, occulte, comme ce fut le cas du gouvernement provisoire.

Des hommes comme Bourtzeff (1), Milioukoff, Goutchkoff, Roditcheff et beaucoup d'autres qui se proclament patriotes russes, chrétiens, antibolcheviks, ne sont que les agents conscients des mêmes chefs, de la même puissance, de ceux qui ont détruit la Russie, assassiné l'empereur et sa famille, de ceux qui massacrent les Russes par centaines de mille et qui préparent pour la Russie le nouvel ordre de choses, dit démocratique, lequel permettra d'entreprendre enfin l'exploitation de la Russie — avec l'aide du nouveau gouvernement tout dévoué à la cause israélite — par la banque juive.

N'existe-t-il pas en Amérique deux Banques rivales qui luttent pour l'accaparement économique de la Russie future ? L'une, américaine, la Banque Morgan ; l'autre, juive, la Banque Khun, Lœb, Schiff, précisément celle qui a fourni les fonds pour la destruction de la Russie.

La banque américaine ne veut pas entrer en relations avec les bolcheviks et ne laisse approcher d'elle aucun Juif. Tandis que la banque juive fournirait volontiers de l'argent pour maintenir les troubles en Russie et empêcher de la sorte la banque américaine de traiter des affaires dans ce pays.

Enfin, tout cela se passe d'après le plan et le système absolument conformes aux « *Protocols* ».

Mais M. Roditcheff et consorts n'en soupçonnent pas même l'existence, tout au contraire, ils trouvent insensés ceux qui dévoilent le complot tramé contre le monde chrétien. Aussi notre auteur conclut-il sa brochure en disant « qu'il est indispensable de lutter contre la contagion de l'antisémitisme, sur lequel les fous politiques, enragés dans leur haine, fondent tous leurs espoirs ».

(1) Dans notre premier volume sur *Le Péril Judéo-Maçonnique*, nous avons analysé l'édition russe de 1920 des « *Protocols* » des *Sages de Sion* ; cette édition comporte un article sur BOURTZEFF. (M^{re} JOUIN, *Les « Protocols » des Sages de Sion*, p. 172-177).

**

Non, M. Roditcheff, vous vous trompez. Ceux qui luttent contre le complot et la domination des Juifs sont plus clairs-voyants que vous et vos semblables. Ils n'ont aucune haine contre les Juifs comme tels ; ils ne forment pas de rêves homicides, comme les Juifs s'efforcent de le persuader ; au contraire, ce qu'ils veulent par-dessus tout, c'est avoir une patrie bien gouvernée, selon ses traditions historiques, afin de procurer le bonheur de tous.

Mais, ce qu'ils ne veulent pas, c'est conserver dans leur patrie le virus latent du mal bolchevik, qui n'est autre que la mentalité juive.

C'est contre ce mal qu'ils ont de la haine, une haine implacable et salutaire à la fois ; leur grand tort, aux yeux des Juifs et des enjuivés, consiste à être assez perspicaces pour comprendre que les propagateurs du mal, les excitateurs aux assassinats et à la destruction, ne sont autres que les Juifs. Ils apparaissent aujourd'hui comme les protagonistes et les représentants sur terre du mal intégral.

Depuis des siècles et des siècles, les Juifs luttent contre le christianisme qui a apporté ici-bas la notion du bien absolu, la vérité absolue, et a séparé le bien et le mal confondus avant lui. Ce n'est pas la faute des chrétiens, si les Juifs sont restés de l'autre côté, formant la cité du mal (1), Toujours et partout

(1) M. Gansky a souvent démontré dans sa Conférence que le Bolchevisme déchaînait avant tout la guerre religieuse :

« Le tzar, dit-il, fut assassiné non seulement comme chef politique, mais aussi comme chef religieux. C'est ce fanatisme sectaire antireligieux qui explique l'acharnement et la cruauté pour détruire toute la famille impériale.

« D'ailleurs, le clergé russe dut également subir les tortures les plus inouïes ; son histoire depuis le bolchevisme n'est plus qu'un long et douloureux martyrologe.

« Toutefois, l'Eglise russe, persécutée, appauvrie, martyrisée, reste encore debout, réunissant autour de la Croix les Russes rebelles à la révolution et capables de tenir tête au bolchevisme. C'est la preuve de l'extraordinaire vitalité et de la force miraculeuse de la foi au Christ, l'éternel idéal du sacrifice au nom de l'amour pour l'humanité souffrante ».

L'orateur reprend son idée quelques pages plus loin et rend un hommage délicat à l'Eglise catholique et à son Chef, le Souverain Pontife :

« Nous avons sous les yeux un fait indéniable que je m'empresse de

dans l'histoire, ils ont fait œuvre de corruption et de décomposition, exploitant sans vergogne les chrétiens auxquels leur religion défendait d'être nuisibles à leur prochain. Et quand les Juifs se sentaient plus forts, ils essayaient déjà ce qu'ils font en Russie : la révolution et la mort.

Qui ne se rappelle les massacres de l'île de Chypre, en Cyrénaïque, en Palestine ?

Enfin quand, à bout de patience, leurs victimes commencent à se rendre justice elles-mêmes, les Juifs ont toujours fait ce qu'ils font aujourd'hui : ils criaient à l'injustice, à la persécution, à la haine religieuse, tournant leur châtiment en accusation contre l'Eglise ou la royauté, et faisant toujours retomber sur les autres leurs propres crimes.

Ce n'était là, cependant, que l'effet de la justice immanente : le ressort trop tendu se brise et blesse son archer imprudent.

Tel est le cas de la Russie.

Ce qui s'y passe, les Juifs l'ont voulu, l'ont préparé par leurs propres actes. Le Docteur Pasmanik se plaint qu'on a tué 150.000 Juifs innocents, en Russie, dans les pogroms. D'abord, où est la preuve de leur innocence ? Toujours est-il que des millions de Russes ont été égorgés par les Juifs. Qui donc en parle ? Vous vous taisez tous, vous, les futurs constructeurs de la Russie avec l'aide d'Israël, dans la crainte de la colère juive.

Qu'il s'agisse de l'Eglise persécutée, martyrisée, outragée, nul d'entre vous n'en souffle un seul mot. Mais si l'on fait mille fois moins aux Juifs, vous criez à la persécution religieuse,

vous rappeler. En dehors de toutes ces luttes sur un plan matériel, qui corrompent nos énergies et rendent les hommes si cruels, il existe une autre puissance, universelle elle aussi, mais dont l'activité est située dans un domaine tout à fait supérieur, je veux dire dans le domaine spirituel.

» C'est l'Eglise catholique romaine.

» Nous avons déjà vu que l'Eglise orthodoxe russe reste debout malgré tous les assauts de Satan. De même, l'Eglise catholique est toujours demeurée à cette hauteur inaccessible qui domine toutes les passions humaines et conserve sa pleine autorité sur les âmes de ses fidèles. Elle est régie par des principes diamétralement opposés à ceux auxquels sont soumis les gouvernements démocratiques, principes d'autorité et de hiérarchie. Principes qui, dans l'Eglise, sont d'origine divine, basés sur les paroles mêmes du Christ et réalisés dans l'Apôtre saint Pierre, dont Sa Sainteté le Pape est l'héritier direct et légitime ».

à la haine de races. Pour nous, ayons courage, dénonçons partout notre persécuteur, l'ennemi millénaire du christianisme, de son enseignement et de la civilisation chrétienne.

Le même Docteur Pasmanik avouait dans *Le Peuple juif* que la « Terreur » chez les bolcheviks n'était qu'un acte plein de clairvoyance : si on abolissait la « Terreur », c'était le commencement des pogroms ; dès lors, pour éviter cette éventualité, il faut tenir en laisse la population russe par la « Terreur ». L'aveu est net : « La Terreur n'existe que pour préserver les Juifs de la justice du peuple » (1).

Grâce à Dieu, il y a partout des gens courageux, bien renseignés, calmes d'esprit et de tempérament pour peser les

(1) Citons ici la dernière note de la Conférence de M. Gansky :

« Nous parlons de cette « Terreur » qu'on ne peut pas décrire. Ce n'est pas la mort elle-même qui est terrible : nous avons vu, au contraire, des gens qui se calmaient quand on les envoyait à la Tché-Ka pour être fusillés.

» La « Terreur » bolcheviste est tout autre chose, elle n'est ni humaine, ni terrestre ; elle est de l'autre monde, du monde infernal.

» Sous le régime bolcheviste, il n'y a plus d'espoir ; n'est-ce pas précisément ce qui caractérise l'enfer ? Les bolcheviks foulent aux pieds ce qu'il y a de meilleur pour l'homme : la liberté, l'indépendance, la poésie, la joie de vivre. Ils apportent avec eux l'ennui morne et attristé, la destruction, le froid, la faim, la crasse, l'infection, les jurons obscènes, le mensonge, la méfiance, la haine, le vice, le tourment moral, le blasphème contre tout ce qui est sacré et à la fin — seulement — la mort, la mort morale, la mort physique, la mort de la nature elle-même. On dirait, en vérité, le déchaînement de toutes les forces sataniques pour engloutir tout ce qui est vivant sur terre.

» Les bolcheviks n'ont aucun don pour créer, ils ne sont capables d'aucun acte pour favoriser la vie, ce ne sont pas des hommes, mais des larves, des déchets humains, sortis de sous terre avec le sceau de Caïn au front, avec la haine et la vengeance dans l'âme (s'ils en ont une), avec la soif du sang et du pillage. Voilà pourquoi toute l'humanité, prise de dégoût et de colère, doit se détourner de tout ce qui évoque le souvenir, si lointain fût-il, du bolchevisme et des bolcheviks.

» La Russie a fait, hélas ! l'expérience du bolchevisme dans toute son horreur ; et nous, *les Russes qui avons vécu ces jours terribles*, nous croyons de notre devoir de prévenir tous nos amis chrétiens des autres nations et de leur dire : « Craignez tout ce qui rappelle, même de loin, le bolchevisme ; et gardez-vous de mettre le pied sur la première marche, elle est si glissante qu'elle vous ferait rouler aux abîmes. Pour l'éviter, conservez intacte la vérité chrétienne, telle qu'elle est enseignée par l'Eglise, elle seule vous préservera d'un faux pas mortel ; car la question du Bolchevisme est une question religieuse et, par là même, pour tous les peuples, une question de vie ou de mort ».

choses et les faits, sans se laisser intimider par les aboiements de la presse juive et enjuivée, par les hypnotisés de l'idée juive, comme les libéraux intellectuels russes, ou par des Juifs sordides, sortis on ne sait de quel ghetto de la Russie, ignorants et haineux, n'ayant pour eux que l'impudence des mensonges et des calomnies. Ils mettent à jour dans les journaux ou dans les revues le plan judéo-maçonnique tel qu'il est manifestement développé dans les « *Protocols* ». Une contre-armée se forme dans l'univers menacé : puisse-t-elle délivrer la Russie et préserver le monde du plus grand péril qu'il ait connu jusqu'à ce jour.

Telle est notre réponse à la brochure : *Les Bolcheviks et les Juifs* ; tel est le vœu d'espérance et de salut que les vrais Russes de race et de tradition lui opposent.

P. GANSKY.

APPENDICE IV

DOCUMENTS SUR LE MOUVEMENT MONDIAL JUIF

PENDANT LE SECOND TRIMESTRE 1921

SOMMAIRE :

GENERALITES INTERNATIONALES : Ligue universelle antijuive. — L'internationalisme d'Einstein. — La thèse antisémite. — Douzième Congrès Sioniste à Carlsbad.

Les Protocols : Article de M. Salomon Reinach sur un travail de M. Lucien Wolf. — Interview de la Princesse Catherine Radziwill et de M^{me} Henriette Hurblut. — Conférence de la Princesse Catherine Radziwill à Brooklyn. — *Le Peuple Juif* reproduit l'article de la *Revue Mondiale*. — Calomnie de l'« American Jewish Committee ». — Brochure : « Les Sages de Sion et l'Opinion mondiale », contre les « Protocols ». — Traduction italienne des « Protocols ». — Discussion d'un article de la *Croix* par l'*Univers Israélite*. — Article de M. A.-M. du Chayla.

ALLEMAGNE : Bismarck et l'antisémitisme. — Juifs allemands contre le Sionisme. — Influences juives dans le ministère Wirth.

ANGLETERRE : Conférence de M. G. Levison sur l'antisémitisme. — Le « Joint Press Committee » pour combattre l'antisémitisme. — Influences juives sur M. Lloyd George. — Sir Marcus Samuel, pair d'Angleterre. — Sir Philippe Sassoon, secrétaire de M. Lloyd George, membre du Conesil de la National Gallery de Londres. — Le gouvernement refuse communication du rapport sur les troubles de Jérusalem. — Il n'y a pas de renseignements sur la proportion de Juifs naturalisés. — Deux Juives sont nommées juges du comité de Londres. — Sir David Sassoon est nommé maire de Bombay. — Projet d'ouverture des colonies anglaises à l'immigration juive. — Protestation contre l'arrêt de l'immigration juive en Palestine.

AUTRICHE : Congrès antisémite à Vienne. — Les Juifs ne sont pas admis au Touring-Club. — La Ligue des B'Brith.

BULGARIE : Faveurs pour les Juifs.

EGYPTE : Israël, journal juif.

ETATS-UNIS : Les embarras de M. Henry Ford. — La Y. M. C. A. admet les Juifs et les Catholiques (?). — Scission Sioniste. — Les Juifs au Parlement. — Loi contre l'antisémitisme au Michigan. — Le Président Harding et le B'rith Abraham. — M. Louis Marshall proteste contre la limitation de l'immigration. — Le Président Harding favorise les immigrants. — Campagne de la presse juive sur le même sujet. — Reconnaissance des Juifs pour le Président Wilson. — Congrès juif américain. — Campagne contre le « *Dearbon Independent* », de Ford. — Les Chavaliers de Colomb contre l'antisémitisme, contre les préjugés de race, organisation de conférences en Amérique et au Canada dans ce but. — Une Juive avocat. — Le Cardinal Manning et les Juifs.

FRANCE : Extraits de notices nécrologiques consacrées à M. Joseph Reinach, affaire Dreyfus, sionisme, Ligue des Patriotes et Boulanguisme, etc. Alfred Dreyfus aux obsèques. — Les indésirables, lettre particulière adressée à la Revue. — Les Juifs, Jeanne d'Arc et Napoléon I^{er}. — Boycottage mondain des Juifs. — Les cultuelles d'inspiration juive, la France et le culte juif. — L'Alliance Israélite et le Sionisme, curieuse anecdote sur le journal *De Temps*. — Plaintes contre M. Briand. Les Juifs ne sont pas révolutionnaires. — Protestation contre un article de M. Roger Lamblin paru dans la *Revue Hebdomadaire*. — Conférences à la Jeunesse israélite de Nice. — *L'Humanité*, la Victoire et les Juifs. — M. Tirard, Haut-Commissaire dans les provinces allemandes occupées intervient contre l'antisémitisme.

HOLLANDE : La reine de Hollande et les Israélites.

HONGRIE : Mesures contre les Juifs médecins et instituteurs. — Boycottage des journaux juifs. — Interdiction de l'hébreu et du Yidisch dans les correspondances, etc. — Statistique criminelle juive. — Les Juifs et Béla Kuhn.

ITALIE : La mort d'Ernesto Nathan.

LITHUANIE : Ministre des affaires juives.

PALESTINE : Les Juifs en Palestine, éloge du Haut-Commissaire anglais. — Le mandat anglais et les Juifs de France. — Allocution consistoriale du Saint-Père. — Les « assimilateurs » et le sionisme. — Suspension de l'immigration en Palestine. — Les Juifs espions. — Le Comité national juif de Palestine et le mandat anglais. — La politique de Sir Herbert Samuel n'est pas aussi énergique que le voudraient les Juifs. — Le Comité arabe et chrétien de Jaffa demande un gouvernement représentatif et l'annulation de la déclaration Balfour. — Déclaration du président du Congrès arabe de Caïffa.

POLOGNE : Les Juifs en Haute-Silésie. — Le gouvernement craint les Juifs. — Le Conseil de l'Ordre des avocats de Varsovie refuse l'admission des Juifs. — Les antisémites veulent fermer la frontière orientale aux révolutionnaires juifs. — Les Juifs veulent changer leurs noms.

ROUMANIE : Un vice-ministre pour les Juifs. — Le ministre de la Justice réprime l'antisémitisme. — Mesures du ministre de la guerre contre l'espionnage juif.

RUSSIE : Les Juifs fonctionnaires par force des Soviets. — Les mémoires du Comte Witte : Les Juifs révolutionnaires.

— Nous lisons dans les *Archives israélites*, 14 avril 1921, p. 59 :

Les antisémites s'agitent dans la plupart des pays. La trêve de la guerre leur paraît insupportable et ils prétendent recommencer leur guerre contre les Juifs. Pour mener à bien leurs projets, ils se disposent à créer une *Ligue universelle antijuive*. C'est Berlin qui a pris cette initiative. Mais Vienne l'a distancé en convoquant un Congrès antisémite auquel ces bons Allemands et leurs amis de Tchéco-Slovaquie sont convoqués.

Si l'on rapproche ces manifestations de la campagne menée par certains journaux anglais et des libellés répandus aux Etats-Unis, on se rendra compte qu'une levée générale de boucliers antisémites se prépare. A bon entendeur, salut !

C'est toujours la même tactique, les Juifs portent la révolution et l'anarchie dans tous les pays. Puis, lorsque les chrétiens veulent se défendre, les Israélites crient à la persécution et à la réaction. Le truc finit par être éventé. A bon entendeur, salut !

— *L'Evening Post*, de New-York, a publié une interview du physicien juif Einstein, auteur de la théorie de la relativité.

— *La Tribune Juive* signale certaines déclarations parmi lesquelles nous relevons les suivantes :

L'humanité souffre actuellement en Allemagne et dans toute l'Europe orientale, comme elle n'a jamais souffert au cours des derniers siècles. Elle souffre par suite d'un nationalisme exagéré et étroit. La vague nationaliste, qui se transforme au moindre prétexte et sans prétexte aucun, en chauvinisme, est une maladie.

L'internationalisme, qui existait avant la guerre, en 1914, l'internationalisme de la culture, le cosmopolitisme du commerce et de l'industrie, la tolérance intellectuelle, ce genre d'internationalisme était juste. La paix ne sera pas rétablie dans le monde, et les blessures causées par la guerre ne guériront pas, tant que cet internationalisme ne sera pas rétabli.

On sait, en effet, que l'internationalisme sous toutes ses formes est une des armes dont les Juifs se servent le mieux

pour réaliser la domination d'Israël, annoncée dans les « *Protocols* » des *Sages de Sion*.

— La revue *Paix et Droit*, organe de l'Alliance israélite universelle, publie, dans son numéro de mai 1921, un article : « Les Juifs et la Conquête du Monde », dans lequel nous relevons cet exposé assez exact de la thèse antisémite :

Les Juifs sont les promoteurs du malaise dont souffre actuellement le monde ; ils sont à la fois les responsables et les profiteurs de la guerre et des calamités qui l'ont suivie. Bolcheviks en Russie, Sionistes en Pologne, Palestiniens en Angleterre, Communistes en Europe centrale, socialistes selon Moscou ou capitalistes effrénés en Occident, quelle que soit leur nationalité, leur origine ou leur parti politique, ils sont tous d'accord pour trahir l'hospitalité des peuples qui les ont généreusement accueillis, pour détruire leurs civilisations nationales et conquérir sur leurs ruines la suprématie commerciale et financière ainsi que la puissance politique. Après la Russie, qui est leur proie et leur victime, le tour de la Grande-Bretagne est venu, dont la conquête ne fait que précéder celle de l'univers.

D'ores et déjà, le pouvoir plus ou moins occulte de cette coterie internationale s'est appesanti sur la politique anglaise et ses représentants : le premier ministre en est aujourd'hui le prisonnier. C'est dans ce fait qu'il faut chercher la cause profonde de ses paroles et de ses actes, de ses à-coups et de ses incartades diplomatiques. Son attitude dans le problème des réparations, dans les questions de Palestine, de la Ruhr et de la Haute-Silésie, son irréductible hostilité contre la Pologne, ses compromissions avec la République des Soviets, son oubli systématique du droit et de l'intérêt de ses alliés français, tout cela lui est dicté par les banquiers sémites du Stock Exchange, coalisés avec ceux de Wall Street et de Berlin.

Naturellement, l'auteur de l'article entreprend la réfutation de ces assertions ; son argumentation, aussi subtile soit-elle, est faible et se heurte contre l'évidence des faits et la mise en action du programme annoncé dans les « *Protocols* ». Si l'on ajoute que les Juifs mènent partout, à l'aide de la Franc-Maçonnerie et de ses filiales, la lutte contre l'Eglise, le tableau est aussi vrai que complet.

— *Du Peuple Juif*, 24 juin 1921 :

Le douzième Congrès sioniste s'ouvrira, le premier septembre, à Carlsbad. Un bureau chargé des préparatifs de ce Congrès est placé sous la direction de M. Julius Berger et du D^r Martin Rosenbluth...

Le meeting du Grand Comité d'Action, qui avait été fixé au 22 juin, a

été ajourné au 10 juillet... Le meeting aura lieu à Prague, dans les locaux de la Loge *B'ne Brith*.

— Sous ce titre : « Les Prétendus Procès-Verbaux des Sages de Sion », l'*Univers Israélite* reproduit, dans son numéro du 1^{er} avril 1921, un article publié par M. Salomon Reinach, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*. Ce travail a pour but de démontrer que les « *Protocols* » des *Sages de Sion* sont un faux dont M. Lucien Wolf, de Londres, aurait retrouvé les sources multiples. D'après l'auteur anglais, auquel M. Salomon Reinach apporte l'appui de son autorité, l'ouvrage de Serge Nilus se rattache aux travaux de Barruel, Robison, Malet, Gougenot des Mousseaux. On retrouve ces mêmes idées, paraît-il, dans l'*Anabaptisticum Pantheon* (1702) et le *Judaïsme dévoilé* d'Eisenmenger (1711). Puis aussi dans les ouvrages d'Ed. Drumont, Copin Albancelli, en France ; Wichtl, Meister et Rosenberg, en Autriche et en Bavière ; M^{me} Webster, en Angleterre. Et encore dans les romans du Polonais Krasinsky (1834), et surtout du Prussien Hermann Goedsche (dont le plus connu serait *Biarritz*, 4 volumes, Berlin, 1868). Et tout cela est digne de Leo Taxil ; tel est, du moins, l'avis de M. Salomon Reinach qui ajoute, à l'adresse de ceux qui croient aux « *Protocols* » des *Sages de Sion* :

Tant de naïveté, en 1920, rend rêveur. Ceux qui ont cru aux *Monita Secreta* étaient moins à plaindre, car ces *Monita*, rédigés avec art par un ancien jésuite, sont un faux, dont on ne peut pas dire qu'il sente mauvais à distance. Il faut vraiment être dépourvu d'odorat pour ne pas reconnaître celui de Nilus.

M. Salomon Reinach termine ainsi :

Les faux procès-verbaux de Bâle sont venus à point pour fortifier l'opinion que le bolchevisme russe est d'origine juive... Mais, insiste-t-on, il y a des juifs d'origine parmi les chefs bolchevistes. Sans doute, mais il n'y a pas qu'eux. Ces chefs, fussent-ils tous juifs (on n'en compte guère qu'une dizaine) (1), il faudrait reconnaître qu'ils font une politique non pas juive, mais antijuive, comme les douze apôtres qui étaient pourtant tous juifs, il y a quelque dix-neuf cents ans.

(1) M. Salomon Reinach est bien mal documenté, pour un savant, sur la question. Il pourra lire avec profit le document publié à la page 333 du supplément à notre numéro d'avril.

Nous n'avons pas à discuter dans cette partie de la Revue les assertions plus ou moins exactes et risquées de M. Salomon Reinach ; nous ne ferons qu'une observation, toujours la même : Les faits ont-ils justifié et justifient-ils encore chaque jour en se multipliant le programme dévoilé par les « *Protocols* » des Sages de Sion ? » Programme d'action qui a pour but final la destruction de la Société et la ruine de l'Eglise catholique, afin de laisser la place nette à la domination mondiale du Messie matériel d'Israël.

Et nous ajouterons que si M. Salomon Reinach, M. Lucien Wolf, de Londres, et d'autres, ont trouvé trace d'idées semblables à celles exprimées par les « *Protocols* » des Sages de Sion, dans d'autres ouvrages de beaucoup antérieurs, cela prouve simplement que l'action révolutionnaire et anarchique des Juifs, marchant à la conquête de la domination universelle, ne date pas d'hier. On en retrouve, en effet, la trace dans le *Zohar* et le *Talmud* que M. Salomon Reinach a négligé de citer, peut-être parce qu'ils sont l'œuvre de rabbins juifs.

— Sous ce titre : « La Vérité sur les Protocols de Sion », *La Tribune Juive* reproduit, dans son numéro du 1^{er} avril 1921, deux « Interviews de la princesse Radziwill et de M^{me} Henriette Hurblut », qui ont paru dans l'*American Hebrew* (numéros 15 et 16, 1912). Ces documents ne nous apprennent rien de nouveau. C'est toujours la même thèse philosémite, qui ne saurait prévaloir contre les faits accomplis et en voie de réalisation. Notons, cependant, le passage suivant des déclarations de la Princesse Catherine Radzivill :

Quant à l'assertion que des « Protocols », sans égard à leur authenticité, aient eu un rapport avec la révolution, c'est une ineptie. Tous ceux qui connaissaient la situation en Russie auraient pu prédire l'avènement de la révolution. Moi-même, je l'ai signalé dans mon livre « Derrière le voile de la Cour de Russie », que j'ai fait paraître sous mon pseudonyme « Comte Paul Wasili ».

La révolution n'a pas été l'œuvre des Juifs. La révolution est née de causes historiques et était inévitable, comme toutes les révolutions. S'il n'y avait pas eu la guerre mondiale, la police russe aurait probablement su la réprimer pour un certain temps, comme elle l'avait fait en 1905.

La Princesse Radziwill parle d'une « dame américaine » qui aurait eu, chez la princesse, à Paris, connaissance du faux manuscrit.

La Tribune Juive dit :

La dame américaine, Mme Henriette Hurblut, que cite la princesse Radziwill, et qui se trouve actuellement à New-York, a fait, en 1916, à l'*American Hebrew* (n° 16, 4 mars 1921), les déclarations suivantes.

Pourquoi en 1916 ? Personne à cette date ne parlait de la publication de Serge Nilus. Passons et constatons qu'après s'être déclarée « antisémite », cette dame, Américaine par son mariage, née d'une mère française et d'un père anglais, confirme, sans trop insister, les dires de la princesse russe, en ce qui concerne la prétendue origine policière des « *Protocols* ». Tout cela n'est pas sérieux et les Juifs feront bien de chercher mieux.

La Tribune Juive nous apprend, dans son numéro du 22 avril 1921, que « la princesse Radziwill a fait, ces jours derniers, une conférence à Brooklyn, sur « l'Origine des Procès-Verbaux des Sages de Sion ». Enregistrons, d'après le journal juif, cette déclaration :

Je ne suis pas juive. Dans mes veines, il n'y a pas une goutte de sang juif, mais tout ce que je vais dire m'est dicté par la conscience d'un devoir sacré ; je dois exprimer tout ce que je sens et tout ce que je sais.

La princesse Radziwill ne fait que reproduire ses précédentes assertions dont l'inanité et la source intéressée ne font plus de doute pour personne. Voici, cependant, un fait nouveau :

Plus tard, pendant l'examen de l'affaire Beilis, à Kief, on donna aux jurés un exemplaire des « Procès-Verbaux ».

Si le fait était exact, cela se serait su. Un pareil document ne passe pas inaperçu.

Dans son numéro du 1^{er} avril 1921, *Le Peuple Juif* reproduit sans commentaire l'article publié par la princesse Catherine Radziwill, dans la *Revue Mondiale*, contre l'authenticité des « Protocoles des Sages de Sion ».

— Les « *Protocols* » indiquent que la calomnie doit être une des armes employées par les Juifs pour déconsidérer et déshonorer les adversaires d'Israël. Voici un échantillon du genre, cueilli dans *La Tribune Juive*, du 8 avril 1921 :

Le rapport annuel de l'*American Jewish Committee* dit que, pendant

la Conférence de la Paix, les antisémites européens, se trouvant à Paris, ont essayé de *vendre leur silence* aux délégués de l'*American Jewish Committee* et proposaient de *ne pas publier les « Procès-Verbaux de Sion »*. Le marché ne fut pas accepté, (Cf. : *L'Univers Israélite*, 15 avril 1921, p. 756).

Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 22 avril 1921, p. 12, sous le titre « Le Faux des Sages de Sion » :

Comme il est de la plus grande importance d'éclaircir à fond cette œuvre mensongère et de confondre les calomniateurs qui ont essayé ainsi de compromettre aux yeux de l'humanité le peuple juif tout entier, nous avons réuni les documents les plus essentiels parus à ce sujet dans la presse mondiale.

La brochure est préfacée par M. Maurice Vernes, président de l'Ecole des Hautes-Etudes religieuses à la Sorbonne.

« Les Sages de Sion et l'Opinion Mondiale » se trouve en vente aux éditions du « Buisson Ardent », 24, rue Lafitte, 3 francs.

— *La Tribune Juive* annonce, dans son numéro du 22 avril 1921, qu'« une traduction italienne du fameux pamphlet antisémite *le Péril Juif* vient de paraître.

Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 29 avril 1921, au sujet d'un article paru dans *La Croix*, sous la signature de « Franc » :

Vous pouvez tourner et retourner la question de l'antisémitisme comme vous voudrez et l'examiner successivement sur toutes ses coutures : vous n'y trouverez jamais qu'une seule et même espèce de fil blanc, celle que dévide la bobine du catholicisme clérical et démagogique, exploitation politique de la religion, qui n'a rien à voir avec le sentiment religieux.

Nul n'a oublié le rôle abominable joué par *La Croix*, pendant l'affaire Dreyfus. Aucune feuille ne s'acharna plus venimeusement à tromper les esprits ; aucune, ni même celle de Drumont. Des moines de combat politique exploitaient cette usine de mensonge, les trop célèbres Assomptionnistes. J'ignore si les Assomptionnistes continuent en personnes ce joli travail, mais *La Croix* subsiste et persiste. Elle persévère dans son être, qui est de débiter les calomnies et les sophismes les plus audacieux, les plus grossiers. Quel mépris faut-il avoir de son lecteur pour oser lui présenter des raisonnements aussi ahurissants !

Combien faut-il que la publication des « *Protocols* » gêne les Juifs pour les amener à de telles colères. Car tout cela vient de ce que « Franc » avait publié un article consacré à un

ouvrage de Monseigneur Jouin, qui coûte 1 franc et qui voudrait bien vulgariser les faux *Protocols des Sages de Sion*, qui fut transmis par l'intermédiaire d'une dame K... qui, elle-

Dans cet article, « Franc » a écrit, d'après l'*Univers Israélite*, cette vérité incontestable :

Lors même que les *Protocoles* ne seraient pas authentiques au point de vue de leur origine et de leur caractère historique, ils existent du moins et ils ont une valeur incontestable de documents intellectuels, fussent-ils purement imaginatifs.

Et cette valeur est d'autant plus grande qu'ils sont confirmés par les faits. C'est bien pourquoi leur divulgation cause tant de rage aux Juifs. A tel point que, perdant toute mesure, ils en viennent à rappeler le « faux Henry » et la mort du lieutenant-colonel qu'on « trouva égorgé dans sa cellule, suicide ou assassinat ».

Nous poserons simplement à l'*Univers Israélite* ces questions, auxquelles « Alsaticus » se gardera bien de répondre, du reste :

A qui a profité le faux Henry, aux juifs ou aux antisémites ? Qui, une fois le faux mis à jour, avait intérêt à la disparition (suicide ou assassinat) de l'auteur présumé, afin que l'origine réelle du document ne puisse jamais être établie ? Or, le rabbin « Alsaticus » n'ignore pas l'adage de droit : *Is fecit cui prodest*.

Quant aux « *Protocols* », il faudra d'autres preuves que le témoignage de la princesse Radziwill, le seul recueilli jusqu'ici par les Juifs, pour en démontrer la fausseté. Leur véracité est, au contraire, démontrée par les événements de chaque jour.

— M. A.-M. du Chayla, officier russe, Français d'origine, ayant vu à Lyon, « aux vitrines des librairies de la place Bellecour », l'édition française des « *Protocols* » des *Sages de Sion*, publiée par M^r Jouin, a fait paraître dans *La Tribune Juive*, 14 mai 1921 (1), un long article sur Serge Nilus et son livre. M. du Chayla a connu Serge Nilus, en 1909, au couvent orthodoxe « Optima Poustine ».

Les Juifs et leurs défenseurs ont commencé par mettre en doute l'existence de Serge Nilus, puis ils ont donné les rensei-

(1) Le numéro aurait dû paraître le 13 ; il a été retardé d'un jour, vu l'importance de cet article. (Cf. Note de la *Trib. Juive*).

gnements les plus fantaisistes sur cet écrivain. M. du Chayla apporte des précisions qui remettent les choses au point.

Serge Alexandrovitch Nilus était, en 1909, un homme de quarante-cinq ans environ ; il descend d'un émigré suédois, venu en Russie sous Pierre I^{er}. C'est un homme instruit, ancien propriétaire du Gouvernement d'Orel ; il a terminé ses études à la Faculté de Droit de l'Université de Moscou. Il possède « à la perfection le français, l'allemand et l'anglais » et connaît « à fond la littérature contemporaine étrangère. Son frère, Dimitri Alexandrovitch Nilus, était président du Tribunal de Moscou ». Serge Nilus a épousé une ancienne demoiselle d'honneur de l'Impératrice Alexandra Feodorowna (1), Hélène Alexandrovna Ozerova, fille de M. Ozeroff, Maître de la Cour, ancien ministre de Russie à Athènes. Son frère, le Major Général David Alexandrovitch Ozeroff, était Maréchal du Palais d'Anitchkoff. Serge Nilus était un protégé de la Grande Duchesse Elisabeth (2). En 1918, S. Nilus était à Kieff, puis il vint en Allemagne, à Berlin.

La première édition des « *Protocols* », par Serge Nilus, est de 1902. Le manuscrit, dont le texte était rédigé en français, lui fut transmis par l'intermédiaire d'une dame K..., qui, elle-même, le tenait du Général Ratchkovsky, chef de la police russe en France, où il luttait contre la Franc-Maçonnerie et les Sectes. Ces feuillets étaient écrits de mains et d'encre différentes ; certains contenaient, nous dit M. du Chayla, des fautes de français décelant une plume étrangère. En 1901, Serge Nilus était déjà en possession des « *Protocols* ».

Nous voilà loin du roman de la Princesse Radziwill qui affirme les avoir vu fabriquer, en 1905, à Paris. La première publication par Serge Nilus eut lieu en 1902, comme annexe à son livre *Le Grand dans le Petit et l'Antéchrist*, etc. Nouvelles éditions en 1905, 1907, 1911, etc.

Ajoutons que nous avons une édition russe imprimée en 1901, laquelle n'est qu'une réimpression d'une édition précédente.

Nous n'avons pas, dans cette partie de la Revue, à entrer dans une discussion qui sera faite par une plume plus érudite

(1) Femme de Nicolas II.

(2) Sœur de l'Impératrice Alexandra Feodorovna et femme du Grand Duc Serge, gouverneur de Moscou.

et compétente ; mais on voit par cette courte analyse que l'article de M. du Chayla, publié dans *La Tribune Juive*, vient à l'encontre de tous les arguments apportés jusqu'ici par les Juifs et leurs défenseurs.

Du reste, la grande preuve de l'authenticité des « *Protocols* » est fournie par la marche des événements, et, plus nous avançons, plus cette preuve devient manifeste.

— M. H. Prague écrit dans les *Archives Israélites*, 28 avril 1921 :

Un certain docteur Otto Johlinger a entrepris de réhabiliter la mémoire [de Bismarck] à un point de vue qui nous touche. Bismarck passe, en effet, pour avoir, sinon créé, du moins couvé et couvert de sa toute puissante protection ce monstre qu'on appelle l'antisémitisme, produit essentiellement germanique. Or, dans une conférence faite dans un cercle d'étudiants juifs à Berlin, M. Johlinger l'a défendu contre ce reproche qui ternit sa réputation auprès des Israélites.

Après avoir résumé les arguments du conférencier, M. H. Prague conclut :

En somme, cet essai de réhabilitation du chancelier de fer nous paraît devoir laisser intacte la réputation bien avérée de Bismarck comme patron de l'antisémitisme !

— De l'*Univers Israélite*, 29 avril 1921, p. 37 :

Dans le Congrès annuel qu'elle vient de tenir, l'Union des Associations d'étudiants israélites d'Allemagne, renouvelant une décision antérieure, a adopté une résolution dans laquelle elle se déclare hostile au sionisme.

D'autre part, un des rabbins les plus connus d'Allemagne, le D^r Jacob, de Dortmund, déclare, dans un journal : « Nous n'avons d'autre patrie que l'Allemagne... Ma conscience ne saurait admettre que nous recueillions actuellement des fonds pour une colonie d'Asie anglo-juive... Que les Juifs d'Angleterre et de France se consacrent, s'ils le veulent, à la Palestine. En fin de compte, nous n'avons pas à encourager l'impérialisme anglais ni le nationalisme sioniste ».

— Nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 17 juin 1921 :

Un des choix les plus commentés du chancelier Wirth est celui qui a porté sur la nomination de Walther Rathenau comme ministre de la Reconstitution dans le nouveau cabinet allemand. Les réactionnaires et les antisémites — c'est blanc bonnet et bonnet blanc des deux côtés du

Rhin (1) — avaient protesté d'avance contre l'entrée du grand industriel dans le gouvernement, à la fois à cause de ses idées sociales et de son origine juive. Ils prétendaient que le ministère Wirth était déjà trop « enjuivé » ; il paraît notamment que le D^r Rosen, ministre des affaires étrangères du Reich, a des accointances judaïques... Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que, quand l'Allemagne veut échapper à la catastrophe et regagner une place honorable dans le monde, elle fait appel au concours d'un israélite.

D'où l'on peut conclure que la puissance juive domine aujourd'hui le monde, C. Q. F. D.

— *Le Peuple Juif* donne, dans son numéro du 6 mai 1921, un compte rendu succinct d'une conférence faite à Londres, sous la présidence de M. Lucien Wolf, par M. Cl. Levison. Sujet : « la prophylaxie et le traitement de l'antisémitisme ». Nous en extrayons les passages suivants :

Examinant les causes de l'antisémitisme contemporain, M. Levison estime qu'à sa base se trouve une antipathie instinctive et largement répandue contre les Juifs, qui prend un caractère d'hostilité bien marquée lorsque s'exaspèrent les sentiments nationalistes. Le mouvement nationaliste s'étant extrêmement développé après la guerre, l'antisémitisme a fait de même.

Le conférencier ne croit pas que le sentiment de race, qui fut la cause primordiale de l'antisémitisme, joue actuellement un rôle important...

M. Lucien Wolf, président, fut également d'avis qu'il existe un sentiment indéfini d'antipathie contre les Juifs que les antisémites tâchent d'utiliser....

Quant aux causes politiques de l'antisémitisme, M. Lucien Wolf estime que les Juifs sont sortis de leurs ghettos avec des idéals politiques devançant souvent leur époque...

Cette « antipathie instinctive » contre les Juifs est née du jour où les peuples ont aperçu la main des Israélites derrière les mouvements révolutionnaires et anarchiques dont ils souffrent chaque jour de plus en plus. Le bon sens populaire commence, en outre, à deviner l'action juive à la base de la guerre mondiale de 1914 ; il voit encore que si la paix n'a pas été ce qu'elle aurait dû être, que si la guerre continue un

(1) Si cela est exact, ce que nous ne savons pas, la chose tient sans doute, non seulement des deux côtés du Rhin, mais partout ailleurs, Juif et révolutionnaire, c'est rouge bonnet et bonnet rouge.

peu partout, cela provient des influences juives sur les gouvernements et du bolchevisme répandu par les agents d'Israël. Voilà pourquoi l'antisémitisme gagne des pays qui, jusqu'à ce jour, étaient demeurés réfractaires à ce mouvement. L'alliance de la ploutocratie et de la démagogie juives s'affirme plus ou moins ouvertement pour domestiquer les peuples. Ceux-ci résistent : de là vient l'antisémitisme.

— De *La Tribune Juive*, 14 mai 1921 :

Après de longs pourparlers, le plan du *Jewish Board of Deputies* pour fonder une organisation représentant les Juifs d'Angleterre, et devant combattre l'antisémitisme, est en voie de réalisation. Cette organisation s'appellera *Joint Press Committee* et comprendra des représentants du *Jewish Board of Deputies*, de l'*Anglo Jewish Association* et de la *League of British Jews* (4 membres de chacune). En outre, le Comité pourra inviter des représentants d'autres organisations à raison de deux par groupe. Le *Joint Press Committee* a déjà demandé, au *Bne Brith*, à la *Société historique juive* et aux *Macchabées*, d'envoyer des délégués

— *La Tribune Juive*, 20 mai 1921, reproduit, en les critiquant, bien entendu, les lignes suivantes de la *Morning Post* :

Le monde entier remarque que le Premier Anglais permet trop à ses amis juifs de diriger la politique de la Grande-Bretagne. La finance internationale a non seulement un intérêt à secourir l'Allemagne, mais encore à voir l'industrie allemande puissante. Or, les chefs de la finance internationale sont des Juifs. Il est temps d'avertir Lloyd George que dans la Cité de Londres il existe des banquiers de sang anglais qui pourraient lui donner des conseils.

— De *La Tribune Juive*, 17 juin 1921 :

Sir Marcus Samuel vient d'être nommé pair d'Angleterre pour ses éminents services.

Sir Marcus Samuel est l'ancien Lord-Maire de Londres.

Sir Philippe Sassoon, député, secrétaire de M. Lloyd George, a été nommé membre du Conseil d'administration de la National Gallery de Londres. (*Archives Israélites*, 31 mars 1921).

Sir Johnson Hicks a demandé qu'on fasse connaître au Parlement le rapport sur les *désordres antijuifs* qui ont eu lieu à Jérusalem, l'année passée. Le colonel Ameri répondit que, d'après sir H. Samuel et le gouvernement anglais, la publication de ce rapport était indésirable. (*La Tribune Juive*, 8 avril 1921).

Un député a interpellé le ministre de l'intérieur sur la proportion des Juifs parmi les 122 étrangers naturalisés au mois de mars. Le ministre répondit que le fait d'être Juif n'entraînait point en compte dans la question de *naturalisation* et qu'il n'y avait, par conséquent, aucun renseignement là-dessus. (*La Tribune Juive*, 6 mai 1921).

Deux dames israélites ont été nommées juges du comté de Londres : l'une est Miss Nettie Adler, la fille du regretté grand-rabbin Hermann Adler; la seconde, Miss Lily Montagu, est sœur de lord Swaythling et de M. Montagu, secrétaire d'Etat des Indes. (*L'Univers Israélite*, 15 avril 1921, p. 755).

Sir David Sassoon, de la Grande famille anglo-indienne de ce nom, a été nommé maire de Bombay. (*Archives Israélites*, 14 avril 1921, p. 60).

Tout cela n'empêche pas les Israélites de nier l'influence mondiale qui leur est reprochée par les antisémites.

— De *La Tribune Juive*, 10 juin 1921 :

M. Lucien Wolf vient d'informer le Conseil National juif de Pologne que les organisations juives anglaises ont soumis au ministre des colonies un memorandum demandant que le gouvernement de Grande-Bretagne ouvre les colonies anglaises à l'immigration juive.

M. Henderson, leader du Labour-Party, a demandé au gouvernement les raisons de la *suspension de l'immigration juive en Palestine*.

Des télégrammes de New-York, d'Anvers, de Paris, de Riga, de Kovno, de Varsovie, etc., arrivent sans cesse, à Londres, pour protester contre l'arrêt de l'immigration en Palestine.

On voit que, malgré les dénégations intéressées des publicistes juifs, le gouvernement d'Angleterre est bien considéré par les Juifs du monde entier comme le grand protecteur d'Israël et le défenseur attitré de ses intérêts.

— Nous empruntons les extraits suivants au *Peuple Juif*, 15 avril 1921, p. 10 :

Les différents partis antisémites et cléricaux, dont un grand nombre de « chrétiens socialistes » autrichiens, ont fait bien des préparatifs en vue du Congrès antisémite, si longtemps espéré, et réuni enfin, à Vienne, les 11, 12 et 13 mars.

Environ quarante groupements et organisations antisémites furent représentés au Congrès, tant de l'Autriche même, que de l'Allemagne, de la Pologne et de la Hongrie, notamment la société trop bien connue : les Hongrois qui se réveillent que l'on a fêté solennellement.

Le discours inaugural prononcé par le célèbre Tcherbak a souligné les grands mérites de cette société qui est devenue récemment le pionnier de l'action antijuive, et il a exalté son grand dévouement.

Citons, entre les questions mises à l'ordre du jour du Congrès, les rapports suivants : « Le pouvoir juif dans le monde », par le D^r Kmoska (Hongrie) ; « La lutte contre les Juifs d'Orient », par le D^r Walter ; « Les Juifs et la politique », par Richli ; « Le Péril sioniste ».

Le Congrès, dit le journal juif, a été accompagné de violentes manifestations contre les Israélites. La police a dû prendre des mesures énergiques pour protéger le quartier juif. (Léopold-Stadt).

— De *La Tribune Juive*, 20 mai 1921 :

L'assemblée générale du Touring-Club autrichien a voté l'article autorisant l'acceptation, comme membres, seulement des personnes d'origine aryenne.

La Ligue [lire : Loge] « *B' Brith* » a déclaré au Comité ukrainien qu'elle était prête à *se charger de deux cents orphelins juifs âgés*, qui seront mis en apprentissage chez les artisans juifs de Vienne. (*La Tribune Juive*, 24 juin 1921).

La Bulgarie a voté une loi qui rend obligatoire le travail physique pour les hommes pendant une année, et pour les femmes pendant six mois, au profit de l'Etat. Cela rappelle les journées de prestations en nature de la loi française. *L'Univers Israélite*, 27 mai 1921, écrit à ce sujet, p. 133 :

Sur la demande du Consistoire Central des Israélites de Bulgarie, le Conseil des ministres vient de prendre, à l'égard des Israélites soumis à cette loi, une décision qui témoigne de son esprit de libéralisme. Cette résolution est ainsi conçue :

Sont libérés du travail obligatoire :

1° Le personnel des institutions juives suivantes : le président et le secrétaire général du Consistoire Central des Israélites de Bulgarie ; les membres du tribunal religieux suprême et des tribunaux rabbiniques de Sofia, Roustchouk et Philippopoli, à raison de trois membres par tribunal ; le secrétaire du grand rabbinat ; les présidents des communautés et les présidents des comités scolaires ;

2° Tous les Juifs sont libérés du travail physique les jours du sabbat et des fêtes juives et remplacent ce travail par un autre accompli pendant les autres jours de la semaine ;

3° Sont libérés du travail physique les fonctionnaires religieux israélites, lesquels sont chargés seulement de la surveillance ;

4° Sont libérés du travail physique obligatoire, pendant les périodes d'appel, les Chohetim.

L'Univers Israélite ne nous dit pas si des exemptions de même nature ont été accordées aux membres des autres cultes, ou de différentes races qui existent en Bulgarie. En tout cas, ce pays peut compter sur la protection de l'Angleterre et des grands banquiers juifs pour échapper aux conséquences de la trahison de son roi Ferdinand de Cobourg.

L'Univers Israélite, 29 avril 1921, p. 37, signale la publication, au Caire, d'*Israël*, journal hebdomadaire, paraissant en français, hébreu et arabe. Le directeur est M. A.-D. Mosséri. *Israël* est indépendant et sioniste. Il paraît déjà, en Egypte, une *Revue Sioniste*, en français, organe de la Fédération sioniste d'Egypte.

L'organe juif signale aussi le premier numéro d'un journal en dialecte judéo-persan, publié à Téhéran.

— Sous ce titre : « Les embarras de Ford », nous lisons dans *L'Univers Israélite*, du 1^{er} avril 1921, p. 707 :

Henry Ford, le grand constructeur américain d'automobiles, est en butte à de graves embarras financiers : ce milliardaire a dû solliciter l'aide de banquiers new-yorkais. Des démissions retentissantes ont accentué la crise : le vice-président et le trésorier de la *Ford Motor Company*, le directeur de la publicité et le chef du département européen ont lâché la maison.

On attribue ces départs et ces embarras à la campagne antisémite menée depuis un an par Ford dans son journal, le *Dearborn Independent*. Les antisémites diront peut-être que la « haute finance juive » se venge. Les juifs seront tentés de penser que c'est une punition de Dieu. Nous croyons plus simplement à un effet de la « justice immanente » (en attendant l'autre) : un industriel qui s'embarque dans des campagnes de presse et des propagandes de haine néglige forcément son entreprise et fait un travail stérile.

Nous ne savons pas si la nouvelle donnée est exacte ; mais, en tout cas, elle rentre bien dans le plan dévoilé pas les « *Protocols* » des *Sages de Sion*.

Le *Jewish Correspondence Bureau* apprend que la puissante *organisation* du Y. M. C. A. va admettre comme membres les catholiques et les Juifs. (*La Tribune Juive*, 1^{er} avril 1921).

Des membres juifs, soit, nous ne voyons rien qui s'y oppose ;

mais des catholiques, non ; nous ne pouvons croire qu'il se trouve des catholiques, hommes ou femmes, disposés à entrer dans cette association maçonnique et protestante, dont les dangereux agissements ont été dernièrement signalés à la vigilance des évêques du monde entier par le Saint-Siège.

— *Le Peuple Juif* publie, dans son numéro du 6 mai 1921, des documents pour expliquer une « scission regrettable qui s'est produite à l'Organisation sioniste des Etats-Unis ».

Le renseignement ci-dessous est donné par *Les Archives Israélites*, 26 mai 1921, p. 84 :

Les Juifs au Parlement des Etats-Unis. — La Chambre des représentants compte, sur 435 membres, onze israélites, dont neuf appartenant au parti républicain, un au parti démocrate et un socialiste. Au Sénat, qui comprend 96 membres, ne siège aucun israélite.

— *De La Tribune Juive*, 27 mai 1921 :

La Chambre des députés de l'Etat de Michigan a voté le projet de loi proposé par M. George Welsk, projet destiné à combattre *par l'amende et même l'emprisonnement les campagnes antisémitiques, semblables à celle que M. Ford a entreprise.*

Le président Harding à l'occasion de la session annuelle du *B'rith Abraham*, a envoyé un message rendant hommage au *patriotisme de la population juive.* (*La Tribune Juive*, 24 juin 1921).

— Nous lisons dans *La Tribune Juive*, 22 avril 1921 :

On mande de Washington que M. Louis Marshall, représentant du Comité juif américain, a protesté vivement au Sénat américain contre la législation qui limite l'immigration aux Etats-Unis.

Et encore :

Le *Forverts* (New-York), apprend de source digne de foi que le président Harding a promis de faire en sorte que la discussion du bill sur la restriction de l'immigration en Amérique n'ait pas lieu aux premières séances du Congrès américain, mais qu'elle soit remise à une date indéterminée. En outre, le président a chargé le secrétaire d'Etat d'ordonner aux consulats qui se trouvent dans des pays où l'émigration est considérable, de ne pas faire de difficultés aux émigrants qui ont tous les documents nécessaires.

Voilà qui en dit long sur la puissance des Juifs aux Etats-Unis.

Nous lisons dans *La Tribune Juive*, 15 avril 1921 :

Une délégation juive, composée des représentants de toutes les organisations importantes, a rendu visite au président Harding le jour où il est entré en fonctions. Elle lui a remis une note demandant au président qu'il ne ratifiât point le projet de loi du Sénat, restreignant l'immigration en Amérique.

Toute la presse juive de New-York exprime l'espoir que le président Harding, en qualité de démocrate et de républicain, ne ratifiera point les limitations, prenant en considération le sort lamentable des réfugiés d'Europe orientale.

— *La Tribune Juive* cite, dans son numéro du 6 mai 1921, les paroles suivantes, prononcées dans un sermon par le rabbin Max Raïssine, le 11 mars, à la synagogue de Brooklyn :

Les Juifs du monde entier sont reconnaissants au président Wilson de ce qu'il a fait pour eux.

— *La Tribune Juive* annonce, dans son numéro du 22 avril 1921, que « le Congrès juif-américain est fixé pour les 30-31 octobre et 1^{er} novembre ».

— Du même journal :

Dans certaines villes, la police interdit la vente du *Dearborn Independent*, le journal antisémite de Ford, afin d'éviter tout danger de troubles.

— Des *Archives Israélites*, 21 avril 1921, p. 63 :

On sait qu'une campagne antisémite est menée aux Etats-Unis. La grande organisation catholique : *Les Chevaliers de Colomb*, s'est prononcée contre ce mouvement qu'elle dénonce comme antihumanitaire.

On sait que le culte de l'Humanité est la religion des Loges maçonniques de tous les pays.

Sous ce titre : « Les Chevaliers de Colomb contre les préjugés de race », *La Tribune Juive*, 14 mai 1921, publie le renseignement ci-dessous :

L'organisation catholique américaine, *Les Chevaliers de Colomb*, a publié un appel à tous les membres de cette organisation, en les invitant à s'opposer de la façon la plus énergique à toutes les tentatives de propagation des préjugés de race et de religion aux Etats-Unis.

Le directeur de l'organisation, William Larkin, a déclaré :

« Les Chevaliers de Colomb » s'opposeront au mouvement antisémite,

parce qu'il est contraire à l'esprit américain. Toute race, habitant sur notre territoire, compte dans son sein des éléments indésirables, mais ceci ne prouve nullement que toute la race doit être persécutée. Aussi longtemps que certains éléments de la population pourront tirer un avantage de ces préjugés, le mouvement antisémite et d'autres mouvements analogues continueront à subsister chez nous.

M. James A. Flaherty, « suprême chevalier de Colomb », a convoqué récemment 2.200 conférenciers de son Association pour combattre l'antisémitisme. (*La Tribune Juive*, 15 avril 1921).

La grande Association catholique les « Chevaliers de Colomb » a adressé à tous ses comités et à tous ses délégués aux Etats-Unis et au Canada un appel les invitant à lutter de la façon la plus active contre le mouvement d'antisémitisme qui a commencé à se développer en Amérique.

— D'autre part, nous lisons dans *l'Univers Israélite*, 22 avril 1921, p. 20 :

— A un procès criminel à New-York, la première femme avocat a pris la parole. C'est une juive, M^{lle} Rosa Ruthenberg (*id.*).

La Tribune juive, 17 juin 1921, signale « Une nouvelle manifestation américaine contre l'antisémitisme ».

A l'occasion des Pâques juives, *l'American Hebrew* a fait paraître un numéro spécial, consacré à la lutte contre l'antisémitisme. Ce numéro contient des articles et des déclarations du président Harding, de Bernard Shaw, de John Spargo, du cardinal Manning, etc...

La déclaration prêtée à ce dernier se termine par ces mots :

Le seul critérium de notre loyalisme civique doit être notre fidélité à la constitution et aux institutions du pays. Or, je ne connais personne qui réponde plus à ces exigences que les Juifs que je m'honore d'avoir pour amis.

Il est toujours facile de faire parler les morts. On ne nous dit pas où et quand ces lignes ont été écrites ; est-ce par le membre de la *High Church*, archidiacre de Chichester, ou par l'archevêque de Westminster ? Quoi qu'il en soit, le cardinal Manning est mort en 1892 ; il n'a pas connu les « *Protocols des Sages de Sion*, qui font voir le complot juif pour la domination mondiale ; ces révélations auraient peut-être modifié

ses idées et donné un autre cours à ses amitiés. Manning, on le sait, n'hésitait pas à sacrifier celles-ci, au besoin ; témoin sa conduite avec Newman.

Extrait de la courte notice nécrologique consacrée par les *Archives Israélites*, 21 avril 1921, p. 63, à M. Joseph Reinach :

Alors que ses frères, [Salomon et Théodore], l'un comme membre du Comité Central de l'*Alliance Israélite*, l'autre comme secrétaire de la Société des *Etudes Juives*, et auteur d'une histoire des Israélites, marquaient leur intérêt pour le judaïsme, Joseph Reinach, absorbé par les luttes de la politique, s'en tenait à l'écart. La révision du procès Dreyfus, dont il fut l'un des premiers et des plus actifs ouvriers et qui l'exposa aux pires attaques des partis opposés, aux calomnies les plus odieuses, mit en lumière son mâle courage civique qu'il paya d'une injuste popularité. Comme journaliste, historien, homme politique, son nom restera attaché au régime actuel.

— *Du Peuple Juif*, 22 avril 1921 :

Nous regrettons qu'un si puissant esprit n'ait pas compris l'idéal sioniste qu'il combattait avec acharnement.

Extraits de l'article nécrologique consacré par *L'Univers Israélite*, 22 avril 1921, à M. Joseph Reinach :

Une des grandes figures de la démocratie française vient de disparaître avec Joseph Reinach. Entré dans la vie politique aux premières années de la République, il appartient à la phalange de ceux qui lui assurèrent la victoire et la consécration et qui, dans les différentes crises qui faillirent compromettre son existence, s'employèrent de toute leur énergie à la sauvegarder. Il fut, en effet, l'un des champions de toutes les grandes luttes — 16 mai, boulangisme, affaire Dreyfus...

Sa collaboration à la *République française*..., différentes missions qu'il accomplit en Orient, appelèrent sur lui l'attention de Gambetta, qui fit de lui le secrétaire de la présidence du Conseil lorsqu'il constitua son grand ministère de 1881. Il devait demeurer désormais l'ami de l'illustre homme d'Etat et devenir l'un des confidentes de ses pensées.

Joseph Reinach fut, en effet, l'un des plus funestes agents de la République enjuivée dont le règne dure encore. Les lignes suivantes sont particulièrement curieuses à citer :

Sur la question juive, Joseph Reinach avait des idées très arrêtées, qui font de lui comme le type des juifs « assimilateurs ». Il estimait que depuis l'émancipation des juifs, le judaïsme n'était qu'une conception religieuse et, comme il n'était pas croyant, il avait cessé de se

réclamer du judaïsme. Il ne se désintéressait cependant pas du sort des juifs et, s'il combattait résolument le sionisme, il fit partie, de 1883 à 1885, du Comité central de l'Adliance et ne refusait pas son concours aux œuvres philanthropiques israélites. Nous devons combattre des tendances aussi néfastes à la religion et au judaïsme ; nous pouvons regretter qu'un homme si distingué se soit tenu à l'écart de la communauté, mais nous devons reconnaître la logique de son attitude et la probité de son esprit.

De l'article nécrologique consacré par *La Tribune Juive*, 20 mai 1921, à Joseph Reinach :

...En 1885, Joseph Reinach, qui avait été secrétaire de la Ligue des Patriotes et collaborateur du *Drapeau*, rompit avec Déroulède quand celui-ci eut engagé la Ligue dans le mouvement boulangiste...

L'article se termine ainsi :

La vie de Joseph Reinach mérite l'attention et le respect. La défense de la liberté et du pays l'ont occupée tout entière. Les Juifs perdent en sa personne un défenseur éminent et dévoué.

En ce qui concerne les Juifs, nous n'avons rien à reprendre à ce jugement. Mais, pour le pays, c'est autre chose. Tous les bons Français ne sauraient oublier que M. Joseph Reinach fut le principal auteur du « chambardement » de notre service de renseignements et de contre-espionnage, ce qui permit à l'Allemagne de préparer en toute sécurité l'attaque brusquée de 1914. En ce sens, sans chercher plus loin, les Juifs sont responsables des malheurs de la France, et c'est par leur faute que tant de ruines ont désolé notre patrie. Rien, même le sang très généreusement répandu dans les batailles, ne lavera la race juive de ce crime résultant de l'Affaire Dreyfus.

Parlant des obsèques de M. Joseph Reinach, *La Tribune Juive*, 22 avril 1921, écrit :

Alfred Dreyfus, que M. Joseph Reinach a défendu avec tant de dévouement, assistait à la cérémonie.

Nous recevons la lettre suivante d'un lecteur assidu de la *Revue* ; nous reproduisons textuellement, en supprimant les noms propres dont nous ne laissons que les initiales :

Combien de gens ne croient pas ou ne veulent pas croire au péril juif ? Voici ce que moi, G. R..., chevalier de la Légion d'honneur, médaillé

militaire de 1870, ai entendu aujourd'hui, mercredi 25 mai 1921, au déjeuner mensuel du Comité de l'Union du Commerce et de l'Industrie, président L. Dubois, député, président de la Commission des Réparations.

J'avais à table, en face de moi, M. Ed. M..., frère de l'évêque de... ; à côté de moi, M. M..., éditeur. M. Ed. M... est à la tête d'une importante affaire... Ses bureaux sont dans le quartier de la place des Vosges. Voici ce qu'il nous a raconté :

« J'ai, dans mon quartier, 14.000 Juifs, deux synagogues dans mon voisinage ; je demandais, il y a quelques jours, à M. le curé des Blancs-Manteaux comment cette population juive se comportait à son égard.

» Assez bien avec ceux qui sont à moitié civilisés, me répondit M. le curé ; ils sont polis. Mais voici ce qui m'est arrivé ces jours-ci : je traversais le marché des Blancs-Manteaux, et en passant devant deux Juifs non encore décrottés, j'entendis l'un d'eux dire en arabe, à un camarade aussi pouilleux que lui (M. le curé des Blancs-Manteaux est un ancien Père blanc et comprend l'arabe) : Tu vois cet homme, en le désignant, que maudite soit la femme dont les entrailles l'ont porté ». M. le curé se retourna et fixa l'individu qui, se voyant compris, s'esquiva ».

Voilà la vermine à laquelle nous donnons l'hospitalité et qui trouve à se loger à Paris, tandis que nos ouvriers n'ont pas de chambre à louer.

M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 21 avril 1921, p. 62 :

Nous n'avons attendu dans ce journal ni la béatification de Jeanne d'Arc, ni la décision gouvernementale déclarant le 8 mai Fête Nationale pour affirmer notre respectueuse admiration pour la Vierge d'Orléans. Nous avons même, à maintes occasions, protesté contre les tentatives d'accaparement, au profit de leur mauvaise cause, des royalistes antisémites, d'une héroïne que les Israélites comme tous leurs concitoyens chrétiens ou libres penseurs revendiquent autant qu'eux.

Cela est d'autant plus méritoire de la part des Israélites que Sainte Jeanne d'Arc n'avait très probablement pas une grande tendresse pour les Juifs. Il n'en est pas, paraît-il, de même de Napoléon et de ses héritiers ; du moins le directeur des *Archives Israélites*, qui doit savoir à quoi s'en tenir, le donne clairement à entendre :

Nos coreligionnaires... contribueront autant que cela leur sera possible..., aux diverses cérémonies qu'on organise pour la célébration du Centenaire de Napoléon I^{er}. Il y aura, en effet, cent ans, le 5 mai, que s'est éteint, à Sainte-Hélène, le plus grand général qu'ait connu l'univers. Ni sous son règne éclatant, ni sous celui de son neveu qui finit, hélas ! si lamentablement, les Israélites n'eurent à souffrir des Pouvoirs

publics. Aucun Bonaparte ne montra, à notre égard, les mauvais sentiments qu'un insignifiant duc d'Orléans n'hésita pas à afficher, pendant une des plus dures périodes qu'ait jamais traversées le Judaïsme français.

Cette note est assez suggestive. On sait, en effet, depuis longtemps, dans le monde politique, qu'au cas où la République cesserait de faire les affaires des grands Juifs, ceux-ci ont jeté leur dévolu sur l'héritier des Bonaparte pour lui succéder.

A propos du centenaire de Napoléon, M. Baruch Hagani écrit dans *Le Peuple Juif*, 6 mai 1921 :

...La publication de la correspondance de Napoléon, des notes de Pelet de la Lozère, des souvenirs du Baron de Barante, des mémoires du Chancelier Pasquier, le dépouillement méthodique des archives secrètes et de celles du Conseil d'Etat, ont, petit à petit, permis aux historiens et aux juristes de reconstituer dans tous ses détails cette comédie de haut goût que fut la réunion à Paris du « Grand Sanhédrin », encadrée par celle de l' « Assemblée des Notables ». Mais les députés juifs n'eurent pas à pénétrer dans les coulisses de cette représentation pour s'apercevoir, trop tard, qu'ils en avaient été les dupes et que selon les propres expressions du ministre de l'intérieur, ces assemblées avaient donné par leurs délibérations « des armes contre elles-mêmes et contre la race dont elles défendaient la cause »...

Napoléon, sans aimer les Juifs, et tout en malmenant ceux de France, se vit contraint... de libérer leurs coreligionnaires partout où passèrent ses armées victorieuses. De sorte qu'en fin de compte, Napoléon fut utile aux Juifs et que les Juifs s'attachèrent à la mémoire de Napoléon.

Les Juifs d'aujourd'hui aiment la Révolution. Et ils pardonnent à Napoléon d'être apparu à leurs aïeux sous l'aspect de la Révolution bottée !...

M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 7 avril 1921 :

Par un phénomène, dont nous serions très désireux d'avoir quelque explication satisfaisante, mais que, pour notre part, nous ne comprenons pas du tout, la fusion intime et complète, au point de vue mondain et social, entre les éléments catholiques et israélites français ne s'est pas encore réalisée, comme nous l'espérions. Cela nous semble d'autant plus extraordinaire qu'en France, tout au moins, l'antisémitisme, au sens intégral du mot, suivant les Evangiles des grands Pontifes de la Doctrine, a, on peut le dire, en toute assurance, complètement disparu... Or, si nous en croyons les gens bien informés, en dehors de quelques hautes

personnalités israélites, qui continuent à fréquenter le grand monde parisien, il se forme de plus en plus des clans où ne se mélangent, d'aucune façon, les représentants, même les plus honorables, des différentes communautés. Ceci nous semble d'autant plus curieux que la meilleure société protestante se tient, elle-même, assez en dehors des plus importants salons catholiques... La récente création de feuilles juives, à Paris, dont l'esprit ne répond, en aucune manière à la mentalité de l'immense majorité de nos coreligionnaires français est peut-être un peu responsable de cette antinomie contre laquelle notre vieux journal ne cessera de réagir.

Il serait trop long d'expliquer toutes les causes de la situation qui chagrine les *Archives Israélites* ; mais on peut les résumer en une seule : Les catholiques français ont enfin fini par reconnaître que les Juifs figurent parmi les plus acharnés adversaires de l'Eglise. Les Juifs, démagogues, socialistes, anarchistes, libres penseurs, francs-maçons, etc., etc., mènent ouvertement la bataille, subventionnés, plus ou moins ouvertement, par la ploutocratie israélite mondiale. Et si les salons catholiques se ferment de plus en plus devant les Juifs, c'est que, sous prétexte de snobisme, ceux-ci ont cherché à introduire dans les milieux encore sains de notre société, leurs théories de névrosés destructrice de tout ordre social. Des Juifs nous sont venus, avec un anarchisme de haute classe, un relent d'immoralité païenne, dont nos modes actuelles ne fournissent que trop d'exemples, hélas ! mais qui, cependant, commence à révolter le vieux bon sens de notre race, fait de mentalité latine et catholique. Que les grands Juifs cessent de subventionner ceux qui attaquent sans cesse ni trêve l'Eglise et sa société ; alors, mais alors seulement, la paix et la « fusion mondaine » que désire M. Emile Cahen pourra se faire.

— Les « Cultuelles », repoussées par le Pape Pie X, seraient-elles d'inspiration juive ?

Nous lisons dans *l'Univers Israélite*, 15 avril 1921, p. 750 :

Le judaïsme a créé l'institution religieuse idéale : la communauté, organisée et régie par ses membres, ouverte à tous les fidèles et où tous ont droit aux mêmes services et aux mêmes honneurs. Aujourd'hui, en France, la forme légale de la communauté israélite est l'association culturelle.

— Nous lisons encore dans le même numéro, p. 751 :

La France est le premier pays où les israélites sont devenus citoyens,

et ce ne sont pas seulement les Juifs qui ont été émancipés, c'est le judaïsme lui-même qui a été tiré de l'avilissement et promu à la liberté. La France est le premier pays où le culte israélite a eu une organisation officielle et légale, qui a été envinée et imitée par les israélites des autres pays.

Pour remercier la France, les Juifs lui ont apporté la révolution, le socialisme, la lutte des classes, la laïcisme, l'anticléricalisme, etc., etc., et le bolchevisme.

— Il paraît que la lutte est engagée entre l'Alliance Israélite et le Sionisme. Sous la signature A. Ludvipol, *Le Peuple Juif*, 15 avril 1921, publie un article à ce sujet dans lequel nous relevons cette suggestive anecdote :

Avant le deuxième Congrès sioniste de Bâle, en 1898, j'ai eu l'idée de faire un peu de bonne réclame à l'idée et au mouvement sionistes, j'ai compris que je pourrais y arriver en obtenant d'aller à Bâle comme correspondant du *Temps*. Je me suis adressé à Bernard Lazare.

— Vous êtes veinard, me dit Bernard Lazare. M. Sch..., le secrétaire de la rédaction du *Temps*, un coreligionnaire à nous, est absent de Paris. C'est M. E. L. (il s'agit d'un confrère, qui est maintenant *leader* dans le journal de Clemenceau), qui le remplace. Allez le voir. Je vous donnerai un petit mot d'introduction. Si Sch... était à Paris, vous auriez toutes les difficultés du monde pour *placer* un article sur le sionisme. Avec E. L..., qui est *goû*, il n'y a rien à craindre. Si le journal n'est pas trop chargé de matières, votre affaire est faite.

E. L... me reçut bien. Le lendemain, je fus reçu par Adrien Hébrard lui-même. Il me retint trois quarts d'heure, me posant des questions sur le sujet dont je suis venu l'entretenir. Il s'est énormément intéressé à notre mouvement. Je reçus mon billet aller et retour en chemin de fer, comme correspondant du *Temps*, et eus la satisfaction de publier dans ce grand quotidien des articles et des correspondances sur le sionisme et le deuxième Congrès sioniste. Comme d'habitude, des dizaines de journaux reproduisirent alors les informations du *Temps*.

Un mois se passa. Un jour, il me vint encore à l'idée de porter un nouvel article à ce journal. E. L..., à qui je m'adressai, me reçut encore assez courtoisement, prit ma *copie*, et, sans la lire, m'interrogea :

— Encore sur le sionisme ?

— Naturellement.

— Impossible.

Il me regarda un peu étrangement et me dit :

— Imaginez donc ! Nous avons des milliers d'abonnés parmi les Israélites, vos coreligionnaires. Nous croyions leur faire plaisir en consacrant quelques colonnes de notre journal à des questions israélites. Et vous

n'avez pas idée des lettres de protestations que nous avons reçues à l'occasion de vos articles.

Et il me rendit mon manuscrit...

Je me rappelle, à la fin de la conversation que j'eus avec Hébrard, ayant appris de moi que certains juifs sont plutôt peu favorables au sionisme, celui-ci me dit :

— Comment se peut-il que des Israélites soient contre une si magnifique idée comme celle de créer une patrie pour votre peuple ?

Je me souviens que je ne pus m'empêcher de penser au fameux mot juif : « *A goyiéshé kop* » : un cerveau goy. Va lui expliquer cela. Son cerveau à lui, Adrien Hébrard, si puissant, si rompu aux questions politiques, ne comprendra cependant jamais la mentalité du juif s'opposant à la création d'une patrie pour son peuple.

Tout en ayant « un cerveau goy », il est facile de comprendre, après la lecture attentive des « *Protocols* », que les « Sages de Sion », les véritables chefs d'Israël, veulent la domination non pas sur la Palestine, mais dans le monde entier. Idée primordiale du Messie temporel dont il ne faut pas que la réalisation des aspirations sionistes vienne détourner le peuple juif.

M. Emile Cahen écrit dans les *Archives Israélites*, 5 mai 1921, p. 70 :

Si nous signalons la mentalité actuelle des leaders antijuifs, c'est pour constater, avec un certain regret que les députés israélites ne paraissent pas soutenir avec autant d'énergie que nous le souhaiterions la politique si courageuse, libérale et énergique du Gouvernement. Dans un des derniers scrutins qui ont eu lieu avant les vacances actuelles, la plupart de nos coreligionnaires ont voté contre le ministère ou se sont abstenus. Cette entente, certainement involontaire entre les membres israélites du Parlement et les politiciens antisémites, ne me dit rien qui vaille. Ce ne sont pas les fleurs, dont à la moindre occasion, nos royalistes confrères couvrent MM. Ignace et Mandel qui nous empêcheront de déplorer une attitude aussi mauvaise, à notre sens, pour la France que pour le Judaïsme.

M. Emile Cahen écrit encore :

C'est insensé de vouloir nous représenter *ad vitam æternam* comme des révolutionnaires, quand, en 1789, nos concitoyens renversèrent la monarchie en ouvrant à tout l'univers le chemin de la liberté, aucun Israélite, et pour cause, n'était mêlé à cet admirable mouvement. En réalité, les Juifs sont conservateurs, en immense majorité.

En dehors du caractère profondément anarchiste de la race, c'est peut-être vrai, jusqu'à un certain point, là où les Juifs dominent les pouvoirs publics. Mais les Israélites sont révolutionnaires dans les pays où cette conquête reste à faire. Et les Juifs conservateurs, multimillionnaires, subventionnent partout l'anarchie et la démagogie judéo-maçonnique. Voilà la vérité que les « *Protocols* », tant vilipendés par la presse juive, ont mise en pleine lumière, parce qu'ils ont montré au grand jour le but de domination universelle poursuivi par Israël, but conforme à toutes ses traditions religieuses de race élue. Et les Juifs qui chicanent avec tant d'ardeur sur l'origine de ces documents, se gardent bien d'essayer de démontrer qu'ils sont contraires aux principes des *Talmuds* ou du *Zohar*.

L'Univers Israélite, 27 mai 1921, reproduit — tout en les qualifiant d'infamie — les lignes suivantes, parues dans la *Revue Hebdomadaire*, sous la signature de M. Roger Lamblin :

Il y eut des Juifs incorporés dans les armées de tous les belligérants. Les pertes, dues au terrible armement dont il fut fait usage dans cette guerre, furent telles qu'on compte un nombre assez élevé de tués et de blessés parmi les Israélites, encore qu'une bonne portion d'entre eux servit dans l'intendance, les hôpitaux et les formations de l'arrière. Le fait d'avoir participé à la guerre les nationalisait, les sacrait patriotes. On aurait eu mauvaise grâce à traiter en étrangers, en naturalisés de fraîche date ou de seconde zone, des soldats ayant versé leur sang ou risqué de le verser pour la défense du pays.

De ce chef, les Israélites ont donc gagné en considération au cours de la guerre; mais ils ont retiré de cette guerre d'autres profits d'ordre matériel, comme banquiers, industriels, commerçants, fournisseurs des armées, accapareurs de pétroles, de farines, de denrées de toutes sortes. L'accroissement formidable de leur puissance financière leur a facilité les moyens de pénétrer très avant dans les sphères gouvernementales, et l'influence prédominante par eux acquise est, à son tour, devenue productrice de gros intérêts.

Les Juifs, qui ont tant chanté la Justice et la Vérité, avant la guerre, n'aiment pas beaucoup, semble-t-il, qu'on la leur serve après. Les réflexions de M. Roger Lamblin sont, cependant, de la plus parfaite exactitude et absolument conformes à la réalité des faits.

— Une correspondance de Nice annonce à *l'Univers Israélite*, 27 mai 1921, que la « Jeunesse Israélite » de cette ville a organisé deux conférences, sous la présidence du rabbin Schumacher. Le conférencier,

« M. Siere savant d'origine catholique », a parlé sur le Talmud et sur la Kabbale.

De M. Emile Cahen, dans les *Archives Israélites*, 16 juin 1921 :

M. Hervé [Gustave] exprimait l'autre jour, quelque crainte de l'envahissement du journal l'*Humanité* par des Français (juifs) à peine naturalisés. Le leader de la *Victoire* peut-il croire sérieusement à une *conspiration* juive capable de provoquer chez nous aussi, une vague d'antisémitisme qu'il déplorerait, veut-il bien ajouter... en toute conscience, nous lui demandons si au lieu de nous servir, il ne fait pas bien plutôt le jeu de nos adversaires, en insistant sur la mauvaise influence de révolutionnaires qui ne sont Israélites que de nom et que Français de fraîche date.

Pour savourer tout l'humour et la bonne foi de ces lignes, il suffit de rappeler avec quelle indignation les feuilles juives — l'*Univers Israélite* en tête — protestent lorsqu'on parle de prendre des mesures contre les facilités de tout genre accordées à ces « indésirables » Juifs.

M. Tirard, Haut-Commissaire français dans les provinces allemandes occupées, a interdit l'affichage des proclamations antisémites. Les feuilles pogromistes françaises sont profondément indignées de ce « scandale ». (*La Tribune Juive*, 15 avril 1921).

— *La reine de Hollande et les Israélites.* — La souveraine qui est venue passer dernièrement quelques jours à Amsterdam, y a reçu en audience particulière, d'abord le corps rabbinique, conduit par le grand rabbin Onderwyzer, qui, dans sa harangue, a fait une comparaison entre le sort lamentable des Juifs de l'Europe orientale et celui plutôt enviable des Israélites vivant sous le règne de la Maison d'Orange. La reine a reçu ensuite des membres du Consistoire central, ceux du Conseil de la grande Synagogue, qui a célébré son 200^e anniversaire, enfin, les représentants de la Bourse du Diamant qui est en majeure partie composée d'Israélites. Aux uns et aux autres, la reine a fait le meilleur accueil, s'enquérant de leurs besoins, et les assurant de sa particulière sympathie. (*Archives Israélites*, 5 mai 1921, p. 71).

— D'après la «*Jüdische Presszentrale Zürich* », le Comité de la Ligue des médecins de Budapest a résolu, dans sa dernière séance, d'exclure quinze médecins juifs pour leur conduite pendant le régime bolcheviste. (*La Tribune Juive*, 15 avril 1921).

— De *La Tribune Juive*, 20 mai 1921 :

La municipalité de Budapest a décidé de *congédir* tous les instituteurs

juifs. Une statistique récente, faite dans le corps *enseignant* des écoles de Budapest, démontre que sur un total de 5.325 personnes appartenant à ce corps, il y a 810 Juifs et 102 convertis.

— *La Tribune Juive*, 15 avril 1921, publie la note suivante de son correspondant de Budapest :

Deux grandes réunions ont eu lieu récemment, au sujet du boycottage des journaux juifs ou, pour mieux dire de tendances libérales. Au *Vidago*, plusieurs orateurs ont préconisé la lutte contre un certain nombre de journaux. MM. J. Székely, Præhle, Wolf, Csilléry, ont réclamé la réforme des lois sur la presse. *Les Hongrois qui se réveillent*, dans un meeting de la place Petöfi, ont émis des opinions semblables. MM. G. Szmrecsanki, Herkely, Szabo, etc., se sont rendus, à l'issue de la réunion, chez l'amiral Horthy et lui ont remis la liste des vœux de la Ligue.

Cette agitation a pour but de nuire au succès de *Az Est, Magyarország, Pesti Naplo*, dont le propriétaire est Israélite, ainsi qu'à la diffusion du *Nepszva*, l'organe des social-démocrates.

— Le ministre des Postes de Hongrie a publié une ordonnance interdisant l'emploi de l'hébreu et du Yidisch comme langues de correspondance.

— Le conseil municipal de Budapest a décidé de ne plus autoriser les marchands juifs à faire commerce sur les marchés, foires et places publiques. (*L'Univers Israélite*, 1^{er} avril 1921, p. 715).

— Le « *Nemzeti Ujsag* » publie des *statistiques* selon lesquelles sur 1.018 personnes condamnées pour affaires frauduleuses, pendant la guerre, il y aurait 714 Juifs. (*La Tribune Juive*, 8 avril 1921).

— Les *Archives Israélites*, 16 juin 1921, écrivent :

Le grand grief que les réactionnaires hongrois font aux Juifs, c'est qu'ils ont trempé dans le mouvement révolutionnaire dirigé par Bela Kuhn... La majorité des Juifs était contre les communistes. Seuls quelques individus ont pris part à la révolution.

C'est toujours la même thèse, suivant que la révolution est victorieuse ou vaincue, les Juifs y ont joué un rôle plus ou moins effacé. Seulement, en somme, ils en étaient toujours.

— Le *Peuple Juif*, 15 avril 1921, annonce la mort de M. Nathan :

On mande de Rome que M. E. Nathan, ancien maire de cette ville, est mort le 3 avril, à l'âge de 76 ans.

M. Nathan est né en Angleterre d'un père anglais et d'une mère

italienne. C'est à l'âge de 13 ans qu'il est allé en Italie. En 1907, ce Juif né à l'étranger, a été élu maire de la Ville Eternelle, résidence du Pape et centre du catholicisme. Réélu en 1910, il garda son poste jusqu'en 1913.

La Tribune Juive, 22 avril 1921, donne la nouvelle en ces termes :

A Rome, est mort à l'âge de 86 ans, Ernest Nathan (juif), ancien maire de Rome et chef des Francs-Maçons Italiens.

Extraits d'un article consacré par M. Pierre Ryss, à Ernesto Nathan, dans *La Tribune Juive*, 14 mai 1921 :

J'ai eu souvent l'occasion de rencontrer Nathan à l'époque de 1907-1911, où le courant anticlérical était particulièrement aigu et où le poste du syndic (maire) de la ville sainte fut emporté dans une haute lutte par le juif Nathan...

Ne croyez-vous pas, lui demandai-je une fois en pleine lutte, que votre élection va soulever une vague antisémite ? Il me riposta avec une calme certitude :

— C'est la liberté qui combat l'hypocrisie, la tyrannie et les préjugés. Un Juif comme syndic dans la ville éternelle est un symbole des temps nouveaux... Nous écraserons l'antisémitisme dans son foyer...

On sait qu'aujourd'hui, pour essayer de rendre leur cause populaire, les écrivains juifs affirment que l'antisémitisme est fils de l'Allemagne. L'article se termine par ces mots :

Son nom sera toujours prononcé avec fierté par les Juifs.

De *L'Univers Israélite*, 1^{er} avril 1921, p. 712 :

Un rédacteur de la *Idische Welt* a interviewé M. Rakhmilévitch, second président du Conseil National juif et membre du Parlement lithuanien. Bien qu'il n'y ait que six députés juifs sur cent douze, la majorité tient toujours compte des intérêts des juifs. Le gouvernement fait tout pour sauvegarder et développer l'autonomie juive. Le ministère des affaires juives est contrôlé par le Conseil National juif, qui a élu comme ministre le D^r Soloveitchik. Celui-ci doit lui rendre compte de ses actes. Le ministère dirige toutes les affaires ayant trait aux Juifs.

Il faut noter que la majorité parlementaire appartient au parti chrétien-démocratique, que l'on ne peut soupçonner d'un amour particulier pour les Juifs, mais qui respecte comme il convient l'autonomie juive. Les Litوانيens tâchent d'intéresser les Juifs à toutes les œuvres gouvernementales, afin d'utiliser leur collaboration intelligente à la reconstitution de l'Etat lithuanien.

Extraits d'une lettre publiée par *L'Univers Israélite*, 8 avril 1921, p. 727 :

La Palestine juive n'est plus une vague espérance, mais une solide réalité. En dépit des antisionistes, à quelque confession qu'ils appartiennent, la renaissance juive est maintenant un fait accompli. Dieu a bien voulu que « notre pays » nous soit rendu ; c'est à nous qu'il convient maintenant de l'organiser...

Il y a ici des Juifs mondains ; ils travaillent tous avec ardeur et enthousiasme à la reconstitution de la patrie palestrinienne, mais ils ne dédaignent pas de se reposer de leurs labeurs en s'occupant de sports, en assistant à des concerts ou à des soirées, voire même à des dancings. Au premier abord, cela peut paraître déconcertant, pour ne pas dire choquant ; mais à la réflexion, il semble qu'on doive approuver ceux qui veulent créer un état de choses nouveau plutôt que de continuer à se lamenter sur les malheurs passés.

Les Anglais sont extrêmement bienveillants pour les Palestiniens. L'éloge du Haut-Commissaire, sir Herbert Samuel, n'est plus à faire ; c'est une merveilleuse figure qui passera à la postérité...

Nous ne cacherons pas notre prédilection pour les admirables « yechiboth » où l'on donne l'enseignement religieux. Là, rien de moderne, il est vrai. Aucun luxe, tout juste la propreté et l'hygiène indispensables dans les salles surpeuplées, grouillantes d'enfants pauvrement vêtus, portant déjà les longues mèches de cheveux sur les oreilles et penchés sur le Talmud et les autres livres saints...

Nous lisons dans *Le Peuple Juif*, 1^{er} avril 1921, à propos du mandat donné à l'Angleterre :

Il a été pénible pour beaucoup de nos concitoyens de voir la Palestine, à laquelle tant de souvenirs communs lient étroitement la France, confiée au mandat de la Grande-Bretagne. Les Juifs de France sont les premiers à le penser et à le sentir.

Sentiments très platoniques, comme le prouvent les lignes suivantes :

Cependant, la réflexion fait voir par quelles raisons la solution adoptée par la Société des Nations se recommande et quels arguments à la fois positifs et négatifs peuvent être invoqués en sa faveur.

Le Conseil Suprême était en présence de trois thèses : Palestine française, Palestine anglaise, Palestine internationale...

La Palestine sous mandat français, c'était l'intervention des missions catholiques, impatientes d'une situation qu'elles auraient envisagée comme une déchéance. L'éminent dominicain de Saint-Etienne, le P. Lagrange, a protesté avec véhémence contre l'hypothèse d'une restau-

ration de l'Etat juif. C'est avec un profond regret que nous voyons des hommes distingués maintenir à cet égard les traditions du Moyen-Age et flatter d'antiques préjugés. Il semble qu'au Vatican on ait apprécié avec plus de sang-froid une transformation inévitable. Hostile au sionisme dans ses éléments catholiques, hostile à ce même sionisme dans sa libre-pensée, la France manquait de certaines des qualités nécessaires au tuteur bienveillant et sympathique du nouvel établissement. Son gouvernement risquait d'être contrecarré par ses propres agents.

M. Maurice Vernes se donne beaucoup de mal et bien inutilement pour dissimuler la vérité. Il aurait été beaucoup plus simple et conforme à la réalité d'écrire franchement : le mandat sur la Palestine a été donné à l'Angleterre par haine de l'Eglise catholique.

Nous empruntons ce qui suit au compte rendu du Consistoire du 13 juin, publié par la *Semaine Religieuse de Paris*, 2 juillet 1921 (t. CXXXVI, n° 3521, p. 23) :

Le Pape y a parlé d'abord avec une franchise tout apostolique et une indignation à peine contenue de la situation faite aux chrétiens de Palestine, par le régime qui sévit depuis l'armistice, « dans cette région qui Nous est très chère, comme elle l'est à tout chrétien, parce que le divin Rédempteur lui-même l'a consacrée par sa vie mortelle ».

Le Pape y dénonce la propagande effrénée des sectes étrangères : avec les ressources abondantes dont elles disposent, elles profitent habituellement de l'extrême misère et de l'indigence où la guerre a réduit les habitants...

Mais il n'y a pas seulement le travail des sectes protestantes ; c'est le nouveau régime politique à Jérusalem qui donne au Pape les plus amères inquiétudes. Comme il en exprimait déjà la crainte dans son allocution du 10 mars 1919, sur la prise de Jérusalem par les alliés, « de cet événement historique, en soi si heureux, la conséquence c'est qu'en Palestine les Juifs ont pris une situation prédominante et jouissent d'un régime de privilèges ». Les chrétiens de Terre Sainte sont en des conditions pires que sous les Turcs. Les nouvelles lois et institutions ont chassé les chrétiens de la situation qu'ils avaient toujours occupée jusqu'ici pour mettre à leur place les Juifs.

Manœuvre encore plus incroyable : on travaille à une vraie profanation des Lieux Saints ; on veut y installer des lieux de plaisir, y importer toutes les attractions de la luxure. « Abominables partout, de telles choses le sont surtout là où à chaque pas se rencontrent les souvenirs les plus augustes de la religion ».

M. H. Prague écrit dans les *Archives Israélites*, 12 mai 1921 :

L'administration britannique, pour ses débuts en Palestine, n'a vraiment pas de chance. L'année dernière, à Pâques, c'était la populace arabe qui se jetait sur les Juifs et en massacrait quelques-uns. Cette année, à l'issue de Pâques, ce sont les troubles de Jaffa qui coûtent la vie à un beaucoup plus grand nombre de nos coreligionnaires...

L'atmosphère politique en Palestine a toujours été trouble : Les dissidences de confessions, les rivalités des divers éléments nationaux ont toujours favorisé les semences de guerre religieuse et civile.

Le Sionisme est venu et a développé ce bouillon de culture où fermentent des haines séculaires et des préjugés ataviques...

Mais quel sort tragique est celui d'Israël... Quelle destinée dramatique est la sienne ! Ayons le courage de le dire : l'avenir d'Israël persécuté et en quête d'un asile de toute sécurité, il n'est pas en Palestine où tant de religions se mesurent et se défont et cherchent à se supplanter, fanatisées par les grands souvenirs dont leur passé est tout chargé...

Il est dans le Nouveau-Monde, dans ces républiques aux territoires assez vastes pour accueillir tous les émigrants laborieux... C'est de ce côté qu'il faut orienter et diriger les populations juives... Encore une fois, là est le salut d'Israël martyr, et pas ailleurs !

Le rédacteur en chef des *Archives Israélites* résume dans ces quelques lignes la thèse de ceux que les sionistes appellent les assimilateurs.

— La commission sioniste de Jérusalem a télégraphié au Comité exécutif, demandant qu'en raison des événements et aussi du manque d'emploi pour les nouveaux arrivants, les différents bureaux d'émigration soient invités à suspendre pour l'instant tout envoi d'immigrants à destination de la Palestine. Le Haut-Commissaire a, en effet, donné des instructions à cet effet. Cette décision a provoqué un vif émoi dans les milieux sionistes... (*L'Univers Israélite*, 20 mai 1921, p. 109).

— Un récent N° du « *Haaretz* » accuse le gouvernement de recruter les espions parmi les ouvriers juifs. (*La Tribune Juive*, 24 juin 1921).

Sous ce titre : « Adresse juive à M. Churchill », *La Tribune Juive*, 22 avril 1921, publie la note suivante :

Le Comité national juif de Palestine a remis à M. Churchill une adresse exprimant la reconnaissance juive à l'Angleterre pour son acceptation du mandat sur la Palestine et sa volonté d'y rétablir un foyer national juif. L'adresse ajoute que les Juifs de Palestine voient dans la nomination de sir Herbert Samuel comme Haut-Commissaire le premier pas pour la réalisation de la déclaration Balfour.

A propos des troubles de Jaffa, M. N. Hermann écrit dans

Le Peuple Juif, 13 mai 1921, en parlant des prétendus auteurs :

Tous ces instigateurs, nous nous permettons de le dire ici, n'ont pas trouvé un main assez forte pour les museler. La politique de Sir Herbert Samuel a été trop molle et pour l'esprit primitif des Arabes, la *clémence* est synonyme de *faiblesse*... Arrivé plusieurs mois après les troubles de Jérusalem, il en grâcie les fauteurs...

Nous comprenons la situation difficile et délicate d'un Haut-Commissaire juif à l'égard d'une population non-juive. En Juif et en Anglais, il n'a pas voulu affirmer son autorité par la force des baïonnettes. Mais il y a des limites à tout...

Ces événements sont de nature à compromettre la situation de Sir Herbert Samuel. Une campagne, dont les échos sont répercutés en Palestine est menée à Londres par une certaine presse anglaise contre la politique sioniste du gouvernement et d'une façon particulière contre le Haut-Commissaire...

Quoiqu'il en soit, Sir Herbert Samuel aura certainement à reviser ses méthodes pour rétablir son prestige à l'intérieur et à l'extérieur. Ayant lié son sort à la Palestine, il tentera tout pour arriver à justifier les espoirs qu'on a mis en lui.

— La *Morning Post* publie un télégramme du Comité musulman et et chrétien de Jaffa, demandant, au nom de la population arabe de Palestine, musulmane aussi bien que chrétienne, un gouvernement représentatif électif, sous mandat britannique, l'annulation de la déclaration Balfour (home national pour les Juifs) et l'interdiction de l'immigration israélite. (*L'Univers Israélite*, 20 mai 1921, p. 109).

Extrait de *Paix et Droit*, organe de l'Alliance Israélite Universelle, numéro de mai 1921 :

Le 3 mai, le président du Congrès arabe de Caïffa adressa la déclaration suivante au roi d'Angleterre, au Pape, à la Chambre des communes, aux ministres des Affaires Etrangères de France, d'Amérique, d'Italie et d'Espagne, ainsi qu'aux journaux *Morning Post*, *Egyptian Gazette*, *Times* et *Le Caire* :

« Le combat sanglant qui a surgi ces jours derniers à Jaffa et les principes bolchevistes que les immigrants juifs répandent en Palestine sont les conséquences naturelles :

» 1° Des mesures prises par le gouvernement pour convertir la Palestine en un home national juif ;

» 2° De la déclaration Balfour !

» 3° De l'agrément donné par le gouvernement aux propositions et aux projets de la Commission sioniste tendant à une seule et même fin, l'expulsion des Palestiniens de leur pays.

» Cette politique est cause de l'introduction de principes bolchevistes, de massacres et des destructions par les juifs dans toute l'étendue du pays.

» C'est en vain que le peuple a protesté contre la déclaration Balfour et contre cette politique. Au moment où le feu du bolchevisme brûle une de nos villes les plus importantes, où le drapeau rouge se promène librement dans nos rues et où les journaux révolutionnaires sont répandus dans tout le pays, nous demandons une fois encore, l'abolition de cette politique et de la déclaration Balfour, avant que l'esprit bolcheviste ne s'étende tellement dans le pays qu'ils nous soit impossible d'aider le gouvernement à l'étouffer ».

HAUTE-SILÉSIE. — Nous avons déjà signalé l'influence juive dans cette question. *La Tribune Juive*, 14 mai 1921, reproduit des renseignements donnés par le *Nener Morgen* qui aident à comprendre bien des choses :

La Silésie compte 20.000 Juifs. De nombreuses sociétés anonymes sont entre les mains des Juifs. C'est ainsi, par exemple, que la grande société pour l'extraction du minerai de fer fondée en 1848, appartient aux Juifs. Les charbonnages les plus riches de la région de Lybnik sont entre les mains de la société juive « Heinich ». Dans les industries textiles, de cuivre, les Juifs occupent les places prépondérantes. Le commerce du bois se développe, grâce à l'initiative juive.

Les Juifs forment 1 % de la population dans certains endroits, ils paient 30 à 50 % de tous les impôts.

Voilà pourquoi M. Lloyd George n'a pas voulu que la Haute-Silésie fût donnée à la Pologne. Les puissants Juifs de ce pays veulent demeurer allemands. Afin de l'obtenir, ils n'hésiteront pas à déclencher une nouvelle guerre. C'est toujours le crime d'Israël : Révolution et guerre pour pêcher en eau trouble.

De *L'Univers Israélite*, 1^{er} avril 1921, p. 711 :

Les ministres de l'Intérieur, des Finances et des Affaires Etrangères ont réuni les représentants de la presse polonaise. Ils leur ont donné nettement à entendre qu'une entente avec la population juive constituait une nécessité vitale pour les intérêts de la Pologne tant au point de vue intérieur qu'extérieur, mais que le gouvernement ne pourrait réaliser cet accord qu'avec le concours de la presse.

La revue juive signale qu'un « revirement... significatif et de bon augure » s'est produit dans la presse polonaise jusqu'ici antisémite.

— Le Conseil de l'Ordre des avocats de Varsovie a décidé de ne pas

admettre les confrères qui se réclameraient de la *nationalité* juive. (*Id.*, p. 715).

— L'organisation antisémite « Rozwoj » a voté une motion exigeant la *fermeture de la frontière orientale pour les Juifs*, sous prétexte que d'accord avec les révolutionnaires russes, ils introduisent l'anarchie. (*La Tribune Juive*, 8 avril 1921).

Nous lisons dans *La Tribune Juive*, 24 juin 1921 :

Les « *Dwa Grosze* » s'élèvent contre la demande faite par la communauté juive de Varsovie pour obtenir *que les Juifs puissent changer leurs noms*. Le journal voit en cela un grave danger pour la Pologne.

Il n'a pas tort. En France, ce « camoufflage » est un des moyens employés par les Israélites pour dissimuler leur origine et cacher plus facilement les agissements dangereux de la race juive.

De *L'Univers Israélite*, 1^{er} avril 1921, p. 714 :

Le parlement roumain a adopté à la majorité de 144 voix contre 89, la proposition du gouvernement instituant un ministère des minorités nationales... Le gouvernement roumain à l'intention de créer auprès du ministère des minorités un poste de vice-ministre pour la minorité juive.

Du même journal :

Le ministre de la Justice de Roumanie a déclaré que l'antisémitisme était en voie de disparition dans le pays et que toutes les manifestations anti-juives seraient réprimées rigoureusement.

Nous trouvons les documents ci-dessous dans *L'Univers Israélite*, 29 avril 1921, p. 39 :

N° 381. 188. 198.

Le 2^e corps d'armée territoriale à...

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'on a constaté que certains corps et services n'attachent aucune importance au choix des courriers chargés de porter la correspondance.

A cause de l'incapacité des uns et de la mauvaise foi des autres, il s'est produit des pertes et des indiscretions, car des correspondances d'un caractère secret ont été divulguées à des personnes étrangères à l'armée. On attire l'attention des chefs de corps et de service et on ordonne qu'à l'avenir la fonction du courrier soit confiée seulement aux

soldats capables et de confiance que possède le corps et qui ont fait leurs preuves.

Il n'est permis, dans aucun cas, d'employer pour cette fonction des soldats d'une autre nationalité que la nationalité roumaine.

Les chefs de corps seront responsables à l'avenir du mauvais choix des courriers si on constate des pertes ou des divulgations du contenu des correspondances.

*Le Commandant 2^e corps territorial,
Le Chef d'Etat-Major, Lieutenant-Colonel.*

*Le Général de Division,
RUJINSKI.*

Le Ministre de la Guerre, n° 10.212

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir remplacer les soldats juifs par des soldats roumains sachant lire et écrire, parce que, conformément à l'ordre existant, on ne peut pas employer des soldats juifs dans le service du bureau du commandant.

Ces décisions n'ont pas été prises sans motifs sérieux ; et, naturellement, les Juifs crient à la persécution antisémite.

M. Pierre Ryss écrit dans *La Tribune Juive*, 15 avril 1921 :

Les Juifs russes ont été terriblement atteints par la suppression du commerce et de l'artisanat sous les bolcheviks. Complètement ruinée, la masse juive était obligée de s'éparpiller dans les innombrables services de l'Etat communiste. Les Juifs, de même que les intellectuels russes, ont été *forcés* de devenir des fonctionnaires soviétiques. Le peuple qui n'a jamais vu les juifs fonctionnaires, a accueilli ce fait nouveau avec une animosité non déguisée. Haïssant les fonctionnaires en général, il hait les fonctionnaires juifs tout particulièrement. L'agitation des Cent, rouges et noirs, a exaspéré ce sentiment de haine. Pour une foule ignorante qui ne croit qu'à ce qu'elle voit, pour une foule anarchique qui traverse une crise sans pareille, le Juif est devenu l'incarnation du mal et des crimes. Démoralisé par les événements de ces dernières années, le moujik ignorant et anarchique commença à massacrer les Juifs avec d'autant plus d'ardeur qu'il fût encouragé au lieu d'être déconseillé.

La Tribune Juive, 29 avril 1921, donne des extraits des « Mémoires du comte Witte », publiés récemment par le *Daily Télégraph*. Nous relevons les passages suivants, en rappelant que le ministre russe était plutôt philosémite :

Un des ennemis les plus irréconciliables des Juifs a été le grand duc Serge...

On sait que le gouverneur général de Moscou fut assassiné, à l'aide d'une bombe jetée dans sa voiture, le 17 février 1905, par les révolutionnaires, mais on ignore quelle puissance secrète dirigea la main des assassins.

Le comte Witte écrit encore :

Tout cela, bien entendu, poussait les Juifs, surtout la jeunesse juive, à soutenir la révolution. Je ne dis pas que tous les Juifs sont devenus révolutionnaires, mais aucune nationalité en Russie n'a donné un pourcentage si élevé dans les partis extrêmes. Presque tous les intellectuels juifs ont adhéré au parti cadet qui leur a promis l'égalité des droits. L'influence de ce parti s'explique en grande partie par l'appui intellectuel et financier des Juifs... On ne peut pas nier que les Juifs ont joué un rôle éminent dans la direction et l'expansion du mouvement révolutionnaire...

Le comte Witte n'est pas antisémite, au contraire. Ses déclarations n'en ont que plus de valeur. Elles confirment ce que l'on savait déjà sur le rôle des Juifs dans la révolution russe, et sur l'action anarchique exercée par la race juive, dans le monde entier, suivant le programme révélé par les « *Protocols* » des Sages de Sion.

E. D'YLBERT.

APPENDICE V

APERÇUS DOCUMENTAIRES

SUR

Le Péril Judéo-Maçonnique

Nous publierons sous ce titre une série de documents relatifs à la question judéo-maçonnique. Nous les tirons aujourd'hui des Notes contemporaines reçues d'Italie. Elles remontent en partie à 1920, mais elles mettent en lumière l'action et le péril juifs, tout particulièrement au point de vue de la Haute Banque Internationale, dont il est d'une extrême importance de suivre les ramifications et de découvrir le but. Cette étude expliquera bien des événements au sujet desquels on ne saisissait pas suffisamment la cause, soit durant la guerre, soit depuis la paix. Ce travail est divisé par numéros ; nous éliminons ceux qui ont perdu leur actualité. Nous laissons à leur auteur la responsabilité de ses renseignements.

NOTES CONTEMPORAINES

1920

1. — *Situation du monde en 1920.* — Au début de l'année 1920, la situation mondiale s'exprimait par les réalités suivantes :

a) Jamais autant qu'aujourd'hui le monde n'a été dans la main de l'Internationale germanico-financière et de l'Internationale démagogique.

b) Jamais comme aujourd'hui les deux Internationales n'ont été dans la main d'Israël, qui est le maître de la Haute Banque Internationale et le moteur suprême de la démagogie internationale, destinée par lui à bouleverser le monde pour mieux se l'assujettir. Le banquier israélite Jacob Schiff, qui a pourvu le chef bolcheviste Trotzky (voir plus loin), symbolise ce fait capital.

c) Bien qu'Israël n'ait pas encore réussi et ne doive probablement jamais réussir à réaliser son idéal d'un trust mondial (1)

(1) Dans un envoi plus récent de notre correspondant italien, nous lisons :

« Comme nous l'avons déjà constaté, à cette formidable puissance d'Israël qui pèse sur le monde, il ne peut y avoir qu'un seul contre-poids correctif, à savoir : Un bloc mondial de résistance de toutes ses victimes. Toutefois, on peut y ajouter avec une certaine satisfaction et un espoir qui n'est pas dénué de fondement, un germe de dissolution juive, venant de l'envie, de la jalousie, des rancœurs qui se font jour au sein de la synagogue et du ghetto et qui engendrent des complots, des vengeances entre individus, entre clans du peuple élu. Cela ne suffit pas sans doute pour guérir notre mal, mais il n'en est pas moins vrai que, sans cela, le monde serait foulé aux pieds par Israël, sans rémission et sans espoir.

» Par exemple, il est connu que le noyau primitif de la fortune des Rothschild provenait de la ruine de la maison juive rivale des Cerfbeer.

» De temps à autre, d'étranges scandales juifs viennent à la connaissance du monde profane ; mais ils sont vite étouffés, grâce au silence complice gardé par la « bonne » presse.

» Voici un exemple récent : *Le Petit Marseillais* du 8 avril 1920 publiait ce qui suit.....

(Nous passons ce drame de famille juive).

» Nous n'eussions pas rappelé cet épisode s'il ne se fût présenté comme le symbole bien évident de la crise par laquelle passe silencieusement Israël et qui lui sera mortelle. Ce qui faisait la force de l'ancien ghetto, individus et familles, c'était cette puissance résultant de la cohabitation, de la discipline, de la solidarité qui forçait le Juif à mener une vie relativement austère, même lorsque cette austérité était le résultat de la cupidité et de l'avarice.

» Ajoutons que chaque famille vivait et travaillait unie en un faisceau compact, que ce faisceau fût une camorra ou une bande.

» Mais Israël qui a soutenu deux mille ans de tension, de dissimulation, de travail souterrain pour conquérir le monde, ne résiste plus aujourd'hui à l'action qu'un sage proverbe définit ainsi : « Que Dieu te » préserve du jour de la gloire ». Les nerfs d'Israël, restés forts dans la misère du famélique Lazare, ne résistent pas à l'orgie du riche opulent. Aujourd'hui, les Juifs nous donnent de plus en plus fréquemment le spectacle tragi-comique de neurasthéniques, d'érotomanes, tels que leur hideux confrère Guido de Verona représente ses héros et ses héroïnes.

dont il serait le chef, une pieuvre gigantesque, dont les tentacules envelopperaient le monde entier (pour empêcher la réalisation d'un tel projet, il faut compter sur l'incurable rivalité des grands chefs juifs et judaïsants, plus que sur la résistance du dehors) ; cependant Israël a déjà réussi à former de grands groupements et de grandes ententes, au moins temporaires, grâce auxquels son hégémonie mondiale, si elle n'est pas absolument accomplie, se fait sentir, moralement du moins, sur tout et sur tous.

d) En face d'une telle menace, le monde dit chrétien offre le spectacle le plus misérable de petitesse intellectuelle et morale, d'égoïsmes myopes, de divisions désastreuses, en dehors d'un petit nombre de personnes, et d'un nombre bien plus petit encore d'institutions qui ont compris la situation, et qui veulent contribuer à y porter remède.

e) Ces personnes et ces institutions comprennent l'urgente nécessité d'une action coordonnée, tout au moins parallèle, de tous les organes sociaux, action impossible si elle n'est pas précédée d'une enquête claire et nette et d'une intuition de la crise et de ses divers éléments ; bref, il est essentiel de voir le visage de la réalité sous les cent masques de la vie sociale.

2. — *Haute Banque juive dissimulée.* — L'une des habiletés d'Israël, aidé par le caractère superficiel de l'opinion publique, a précisément toujours été celle de dissimuler son propre visage sous un grand nombre de masques nationaux. En Italie, il était — et il est — aisé d'entendre les lamentations natio-

Là est le secret de cette désagrégation si fréquente de la famille juive et de son mépris des traditions millénaires.

» Les ghettos des pays slaves, des Balkans et du monde islamique déversent en Occident le torrent limoneux de leurs émigrants encore non civilisés et forts de leur saleté d'âme et de corps, comme l'est tout barbare contre une civilisation en état de crise. Mais ces demi-sauvages, au contact de la vie occidentale, se décomposeront plus rapidement que leurs coreligionnaires qui habitent nos pays depuis des siècles. C'est ainsi que le nègre se détruit plus vite en buvant de l'alcool.

» Et voilà comment la Némésis de l'Histoire vengera notre race empoisonnée méthodiquement par Israël au moyen de la corruption individuelle, familiale, politique, dont il se sert pour mieux dominer un monde d'autant plus faible qu'il est plus corrompu.

» Aujourd'hui, la même peste s'attaque à l'empoisonneur et à l'empoisonné ; nous verrons qui mourra le premier du petit assassin ou de la grande victime ».

nalistes contre le danger de la banque « allemande » et vanter pour cela la banque « anglaise » ou la banque « française » ou la banque « américaine » ou *vice versa* ; il y en a pour tous les goûts. Mais la réalité est ceci : La Banque dite allemande est presque toujours la banque « juive » d'Allemagne (les quatre D, initiales de la Banque commerciale italienne, etc.) ; la prétendue Banque française est presque toujours la banque juive de France (Louis Dreyfus et ses succursales de l'étranger) ; la Banque anglaise est presque toujours la banque juive de la Grande-Bretagne (Rothschild, Hirsch, Isaac, Montagu, etc.) ; les Banques américaines sont presque toujours les banques juives des Etats-Unis (Kuhn, Lœb et Schiff, etc.). Il en résulte que les divers groupes de naïfs, épouvantés par le cauchemar national, fuyant un piège, tombaient dans un autre, en sens opposé, car tous les pièges fonctionnent directement ou indirectement pour le compte d'Israël.

3. — *Centre de la Haute-Banque.* — La crise mondiale de la guerre a obligé Israël à déplacer certaines lignes du filet international. Par exemple, son centre allemand, déjà organisé par Bleichröder, Ballin, etc., avec l'« Alliance de Francfort » (y compris la banque des Juifs qui se sont faits protestants mais qui restent toujours liés à l'intérêt juif, comme la très puissante maison de Banque Mendelssohn) a dû, depuis le début de la guerre, peser sur le centre américain, qui est devenu aujourd'hui le moteur principal (New-York, maisons déjà nommées, Kuhn, Lœb, Schiff, etc.).

4. — *Wilson, prisonnier de la Banque juive.* — Si Wilson est l'interprète le plus élevé du principal centre juif, qui est celui des Etats-Unis, cela est la conséquence du contrat électoral conclu entre la Haute-Banque juive de New-York et le parti démocratique à l'occasion des élections qui ont donné à ce parti la majorité parlementaire et ont porté Wilson à la présidence.

En fait, le parti démocratique aurait alors encore subi la défaite maintenant traditionnelle, si la Banque juive, calculant ses intérêts avec sa perspicacité accoutumée, ne l'avait pas fait vaincre à coups de millions prodigués dans l'arène électorale. Bien entendu, à partir de ce jour, le parti démocratique fut l'esclave de la Haute-Banque juive qui lui avait imposé des conditions précises. Une de ces conditions fut révélée par un

journal arabe du Caire, grâce à une circonstance fortuite. Le pacte imposait à Wilson l'obligation d'envoyer toujours à Constantinople, comme ambassadeur d'Amérique, un Juif qui y travaillerait dans l'intérêt des Juifs en Palestine, en Mésopotamie, etc. La condition fut ponctuellement exécutée jusqu'à la guerre par l'envoi des ambassadeurs juifs Elkus, Morgenthau, etc. Le premier de ceux-ci, d'origine arabe, donna occasion au journal arabe de révéler le secret... de famille.

5. — *Selon l'usage d'Israël de surveiller de près ses agents* (conscients et inconscients) *non-Juifs*. — Nous en verrons les applications continuelles ; — le rabbin chef Stephen Wyse a été imposé comme conseiller intime à Wilson, qui n'a rien fait et ne fait rien sans lui.

6. — *Haute-Banque d'Allemagne et des Etats-Unis*. — L'étroit accord entre la Haute-Banque juive d'Allemagne et celle des Etats-Unis (d'origine allemande elle-même) a été la raison fondamentale pour laquelle le gouvernement de Guillaume II, profondément influencé par l'élément juif, a nourri jusqu'au dernier moment une confiance aveugle dans la neutralité de Wilson. Celui-ci était devenu le sujet de célèbres caricatures des journaux, par exemple celle qui le représentait répondant aux actes de guerre allemands par des notes diplomatiques. Or, Wilson déclara, un jour, la guerre... Que s'était-il passé ? Le prévoyant et puissant Israël qui, jusqu'alors, avait tenté de sauver l'Allemagne, non pour elle, mais dans son propre intérêt à lui, avait su l'écroulement imminent, et il se résolut aussitôt à jeter par-dessus bord l'Allemagne impériale, pour rester le maître de la situation.

En fait, l'intervention de Wilson montrait bien qu'il s'agissait de combattre contre l'Allemagne des Hohenzollern, mais non contre celle du « peuple », c'est-à-dire celle de la République allemande, en d'autres termes celle où Israël aurait le plus grand pouvoir sur l'Allemagne (et l'expérience a prouvé qu'il avait raison), — politique wilsonienne analogue à celle qui avait été suivie à l'égard de la Russie des Romanoff remplacée par la Russie du ghetto triomphant.

Aussi l'intervention de Wilson donna à ce haut agent de la Haute-Banque juive un titre légal pour empêcher l'Entente de remporter une victoire politico-militaire qui aurait anéanti l'Allemagne et peut-être, surtout, nui aux gros intérêts juifs.

Dès lors, à l'Allemagne kaiseriste succéda l'Allemagne rouge-juive, au profit d'Israël, qui a fait disparaître ses agents devenus trop dangereux à raison de leur extrémisme, comme la Juive Rosa Luxembourg, le Juif Liebknecht, le Juif Eisner, etc., tout en maintenant au pouvoir les Juifs disciplinés. Un Juif qui, de l'aile opposée, devait être en dehors de ce jeu, fut Ballin, le confident de Guillaume II, et l'organisateur de la marine marchande. Ballin, voyant crouler l'Allemagne, s'est tué.

7. — *Politique juive de Wilson.* — Le même point de vue apporte une très forte raison à l'opposition tenace de Wilson contre la cession de Fiume à l'Italie (de même Clemenceau, l'homme des Juifs, ainsi que nous le verrons, lequel répondit aux délégués italiens par le mot fameux : « Demander Fiume, c'est demander la lune »), à l'opposition de la cession de Dantzig à la Pologne et à l'option de la mesure qui mettait Constantinople dans la main de la « Ligue des Nations » (formule profane du Monopole mondial Juif).

Ces trois villes doivent devenir les trois points d'un immense triangle qui contrôlerait le commerce d'une moitié de l'Europe. Si Fiume, Dantzig et Constantinople étaient aux mains d'un peuple qui en fit un grand débouché national, le monopole d'Israël, et moralement, celui de son grand centre anglo-saxon, serait évidemment compromis.

Si, au contraire, Fiume était cédée à la Jugoslavie, dont les affairistes résidant à Paris (Pachnitsch, Vesnitsch, Trumbic) ont tout concédé à l'Amérique, avec l'appui du Grand-Orient de la Maçonnerie française de la rue Cadet (voir plus loin), et si Dantzig et Constantinople étaient donnés à la « Société (juive) des Nations », la « grande affaire » se trouvait arrangée.

A ce propos, il est bon de rappeler un fait que nous tenons de source absolument sûre. On proposa à un gouvernement de l'Entente, pendant la guerre, le projet d'une voie ferrée qui eût été confiée à un syndicat international (juif), pour joindre Fiume et Dantzig.

8. — *Haute-Banque et Conférence de Versailles.* — Du reste, tous les actes de la Conférence de Versailles ont été surveillés par la Haute-Banque juive. Nous en verrons ici quelques données précises. A travers ladite Conférence, les véritables

maîtres (c'est-à-dire la Haute-Banque juive d'Amérique, d'Angleterre, de France) ont poursuivi un but unique : arriver entre eux à une transaction pour se partager tout le reste du monde, aussi bien entre ceux qui étaient officiellement les vainqueurs qu'entre ceux qui étaient réellement les vaincus. Une différence de traitement entre les divers Etats faisant partie du butin financier-économique dépend et dépendra de leur attitude soumise ou indocile en face du monopole juif. De là l'hostilité persistante contre l'Italie, la Pologne, la Roumanie, de là aussi les faveurs aux Tchéco-Slaves et à la Jugoslavie.

9. — *Contrôle direct d'Israël sur les Coups d'Etat.* — Clemenceau a toujours été l'homme de la Banque juive anglo-saxonne, dès le temps où il servait Cornelius Hertz. Devenu président, il fut toujours entre les mains de son propre secrétaire particulier, le fameux affairiste juif Rothschild Mandel (devenu depuis député) et d'un autre émissaire juif, Wormser. Au fond la lutte à mort engagée entre Clemenceau et Caillaux a sa base dans ce fait que Caillaux était le représentant de la Haute-Banque juive allemande en France, Clemenceau était celui de la Haute-Banque juive anglo-saxonne. Les péripéties de la guerre ont porté au pouvoir l'homme de Mandel, de Wormser, de Loucheur, Tardieu, etc. et ont conduit en prison l'homme des quatre D. judéo-allemands.

De son côté, Lloyd George est surveillé par divers chefs de l'affairisme juif, tels que Lord Reading, ambassadeur auprès des Etats-Unis, compromis dans le scandale anglo-américain de la Compagnie de Télégraphie sans fil Marconi (ce lord anglais est le Juif Rufus Isaacs aujourd'hui vice-roi des Indes) ; Sir Samuel Montagu, commissaire britannique pour l'Inde, Juif de la maison Montagu, de Londres, laquelle a, naturellement, le monopole des transactions de banque avec l'Inde (1).

10. — *Sionisme.* — a) Pour bien faire comprendre ce mouvement dont on parle tant actuellement, nous devons rappeler que les Juifs se divisent entre les partis suivants (2) : 1° *Sionistes proprement dits*, organisés par Herzl, qui veulent reconstituer l'Etat juif de Jérusalem (Sion) en Palestine ;

(1) Voir : *Les Juifs parmi les Chefs de l'Entente* ; M^r JOUIN, *Le Péril judéo-maçonnique*, II, p. 95.

(2) *Eod. lib.*, p. 38.

2° *Sionistes improprement appelés ainsi* et qui devraient plutôt être appelés *Territorialistes*, qui ont pour chef Zangwill (centre britannique) ; ils voudraient constituer une Terre juive, mais dans n'importe quel endroit du monde où ils pourraient trouver des conditions favorables ; 3° les *Cosmopolites* qui préfèrent, au contraire, qu'Israël reste dispersé à travers le monde pour le miner. Plusieurs de ces derniers se donnent par opportunisme comme Sionistes, et apportent leur contribution au fonds commun, mais, en réalité leur programme n'est ni sioniste, ni territorialiste.

b) Quant à la politique sociale juive en général, il y a les *Israélites ultra-conservateurs*, organisés vers l'an 1880, qui sont opposés à toute culture, à tout mélange avec les goym (non-Juifs) ; les *conservateurs* qui admettent les contacts opportuns avec la vie goy, pourvu que la vie juive reste essentiellement traditionnelle ; les *démocrates-sociaux*, qui ont toujours envahi de plus en plus et dominé les démocraties européenne et américaine, depuis les sociaux classiques de Marx à Bebel, jusqu'aux indépendants et Bolcheviks de Russie, et Spartacistes d'Allemagne. Ceux-ci ont été organisés par la vieille « Bund » (mot allemand que signifie Ligue) des révolutionnaires juifs qui se révéla au Congrès de Genève de 1906.

La Haute-Banque juive subventionne tous ces partis et se fait servir par tous. Les Rothschild, les Hirsch, les Schiff, etc., ne pensent nullement à devenir les citoyens d'un pauvre petit Etat juif, eux qui sont les maîtres du monde, mais ils accordent toujours leur appui aux efforts qui sont faits dans ce but, afin de conserver leur popularité parmi leurs compatriotes, ou bien parce que toutes ces entreprises juives sont de bonnes affaires (1).

e) D'autre part, les chrétiens ne doivent jamais perdre de vue que les Juifs qui, personnellement, ne sont ni territorialistes, ni sionistes, ne sont pas pour cela vraiment et loyalement fusionnistes, c'est-à-dire sincèrement désireux que le Juif de France ou d'Allemagne ne devienne ni plus ni moins qu'un citoyen français ou allemand comme tous les autres. Le vieil élément pharisaïque (*phareli*, diviser), c'est-à-dire séparatiste, vit toujours chez la grande majorité des Juifs,

(1) Les paragraphes c et d traitent des *Territorialistes* dont nous avons amplement parlé dans notre second volume, p. 88 et suiv.

même chez ceux qui ont perdu la foi des ancêtres. Le Juif cosmopolite n'est ni territorialiste, ni sioniste, parce que dans ces deux projets il ne voit pas une bonne affaire pour Israël, mais il est sioniste à sa manière, en ce sens qu'il veut que les Israélites, matériellement dispersés à travers le monde, soient citoyens des Etats respectifs pour exercer tous les droits que comporte ce titre, et, qu'en même temps, ces Etats reconnaissent les privilèges nationaux d'Israël. Cette double prétention contient en soi une contradiction, mais Israël se dispense aussi de la logique. Nous verrons, en effet, les Juifs de Tchéco-Slovaquie réclamer et obtenir — et ceux de Pologne exiger — par toute espèce de moyens, que le Juif de Prague, le Juif de Varsovie, soit pleinement citoyen tchèque ou citoyen polonais, avec la totalité des droits, et qu'en même temps le gouvernement du pays reconnaisse la « nationalité israélite » pour lui accorder des écoles particulières avec leur langue propre, etc., etc., c'est-à-dire tous les privilèges juifs.

Cet état d'esprit règne même aux Etats-Unis, où la fusion et la confusion de toutes les races et le nivellement démocratique devraient favoriser cette fusion définitive.

f) Quant au Sionisme proprement dit, il fut préparé, du côté des choses, par la Révolution qui émancipa les Juifs et leur donna une base leur permettant de tout espérer, de tout oser. Du côté des hommes, il fut préparé par certains personnages politiques et financiers d'Israël, comme le Juif anglo-italien Moses Montefiore, au commencement du second Empire (tentative interrompue par la guerre de Crimée). Quand s'organisa l'A. I. U. (*l'Alliance Israélite Universelle*), avec son siège à Paris, celle-ci reprit plus assidûment le projet, en fondant une première colonie juive en Palestine, la *Mikweh Israël*, avec une école agricole soutenue par le Juif Charles Netter et plusieurs coreligionnaires russes. A cette première colonie juive de Palestine se sont ajoutées, au cours des trente dernières années, beaucoup d'autres, dont quelques-unes sont très florissantes et tendent à devenir de vraies cités. Du nombre de celles-ci sont *Petach-Tikwah* (la porte de l'espérance) ; soutenue par le baron Edouard de Rothschild ; *Rishon-le-Sion* (le premier à Sion), près de Jaffa ; *Zichron-Jacob* (le Puits de Jacob), en Samaritaine, constituées avec des éléments juifs de Roumanie ; *Rosti-Pinah* (pierres angulaires), en Galilée, etc.

D'autre part, en Angleterre, s'organisait, dès 1860 (nous avons vu les traces d'organisations juives en Europe orientale vers ce temps-là), le mouvement sioniste avec Lawrence Oliphant (1879), et non sans succès temporaire. En même temps, Richard Cazalet publiait un plan pour la condensation démographique juive en Palestine.

Au même moment, se fondait, en Russie, dans le grand centre juif d'Odessa, les *Chovenè-Zion* (Amis de Sion), ayant pour chefs intellectuels les écrivains juifs Ferez Smolensky et Léon Pinsker, dans le but de diriger les masses juives de Russie vers la Palestine.

g) Mais le grand organisateur du Sionisme proprement dit fut le Juif de lointaine origine espagnole (les Aschkenazim sont les Juifs du rite et du groupe germaniques ; les Sephardim ceux du rite espagnol), Théodore Herzl, né en 1860 et mort en 1904. En pleine Affaire Dreyfus, il osa lancer, à Paris, un véritable programme sioniste : « l'Etat des Juifs ». L' « Affaire », déjà lentement préparée et maintenant mûre, eut le succès définitif.

Le Sionisme organique eut son organe central à Leipzig, à partir de 1896 : *Die Welt*, Israelitisches Zentral Organ (*Le Monde*, organe israélite central) hebdomadaire. Le parti s'affirma au Congrès de Bâle, dans le commencement de l'année 1902 ; on fit frapper une médaille des Sionistes (reproduite dans le *Secolo*, de Milan, du 3/4 février 1902).

Alors l'œuvre juive en Palestine prit de la force. En 1914, les Instituts juifs adoptèrent la langue juive parlée. De grandes sommes furent recueillies pour expédier et placer des familles juives en Palestine, sommes recueillies par le *Jewish National Fund*, par les Chovenè-Zion, dont il a été fait mention (chef : Wissotzki), par le banquier juif Jacob Schiff, dont nous verrons bientôt l'activité criminelle, par l'Association judéo-allemande *Judisches Hilfsverein* (Société d'aide juive), etc.

Un véritable gouvernement international juif — déjà existant en substance *ab antiquo* -- a été perfectionné en ces dernières années et a fonctionné complètement et énergiquement pendant la guerre et pendant la paix, imposant des promesses et des compromis aux chefs officiels du monde, et poursuivant avec ténacité une politique de conquête et d'accaparement sur tous les terrains vitaux. Nous verrons quelques traits de ce gouvernement qui a fonctionné même à

Londres avec « Comités » et « Commissions » pour les affaires étrangères, pour la presse, etc., etc., véritables ministères ou départements d'Etat. Dans cet ensemble, le Sionisme représente la partie en relief visible d'un programme dont les points les plus forts sont invisibles au monde profane.

10 bis. — *Haute-Banque Juive*. — Les Juifs (section allemande) qui entendent gouverner l'Italie au dedans et au dehors par le moyen de la Banca commerciale Italiana, ont déjà fondé la Banca Ungaro-Italiana à Budapest. Nous donnons ici la liste de son personnel dirigeant, en indiquant les Juifs que nous connaissons comme tels, mais il y en a certainement d'autres que nous ne connaissons pas comme Juifs :

Président : le Juif Commandeur Camillo Castiglioni, qui a déjà grandement mérité du gouvernement impérial et royal austro-hongrois dans les terres *irredente* de la Vénétie occupée.

Le Juif grand officier Giuseppe Tœplitz, administrateur délégué et directeur de la Banca Commerciale Italiana (voir plus loin).

Alader Fonagy et le baron Giulio Madarassy Beck (Juifs ?), vice-présidents.

Roberto Adler, Juif, et Marino Petronio, directeurs du Credito Italiano ; Adalberto Gross, le docteur Oscar Goldfinger (Juif), membres de la direction de la Foresta ; Riccardo Gualino, le comte San Martino, sénateur et inspecteur de la Banca Commerciale Italiana ; le Commandeur Mino-Gianzano, directeur central à la même banque ; Federico Deutsch (Juif), le docteur Eugenio Hilb (Juif), membre de la direction de la Holzbank, Raolo Goldstein (Juif), membre de la direction et dirigeant de l'Allegemeine Depositen-Bank ; Gabriel Neumann (Juif), directeur de la même maison ; Ludovico Egyedy, Arminio Stein (Juif), membres de la direction de la Landesbank.

Le baron Ludovico Kürthy, Alessandro Matlekowits, le docteur Francesco Nagy, le baron Giuseppe Szeterenyi, le docteur Eber, directeur général.

Membres de l'Inspectorat : Edmondo Barta, Virgilio Eordogh, Bala Teleki, Sigismondo Horvath, Rodolfo Jakobs-vits (Juif), directeur de la Banca Commerciale Italiana ; Adolfo Lord, le comte Carlo Parravicini, directeur de la Banca

Commercialé Italiana ; Federico Szento et l'ingénieur Antonio de Toma.

Nous répétons que, dans cette liste, il y a plus de Juifs que nous n'en avons indiqué, car on sait que l'entreprise est juive, qu'en Hongrie et ailleurs beaucoup de Juifs se masquent de titres de barons, etc. Du reste, les chefs israélites Tœplitz et Castiglioni valent à eux seuls tout un ghetto.

11. — *Haute-Banque Juive*. — Deux grosses banques juives fonctionnaient jusqu'à la guerre pour le monde des affaires anglo-germano-austro-hongroises et balkaniques, c'était la Banque Anglo-Austriaca et la Banque Nationale Ottomane.

Banque Anglo-Austriaca (baron juif Hirsch, organe la *Neue Freie Presse*, juive, de Vienne), née en 1863 avec un capital de 20 millions (bientôt augmenté), siège à Londres et à Vienne ; directeur, lorsque la guerre éclata, le juif Karl Marawitz. — Cette banque finançait les chemins de fer de la monarchie des Habsbourg, puis les chemins balkaniques (cela avec l'appui direct de la maison Hirsch, en face des Rothschild). Elle fonda et contrôla les établissements suivants : Union bancaire bavaroise, — Banque centrale pour l'Industrie et le Commerce (Berlin), — Société d'Escompte (Leipzig), — Banque austro-germanique (Francfort), — Banque nationale germanique (Brême) ; elle subventionnait la Société des Hôtels suisses, etc.

La Banque Anglo-Autrichienne était intéressée dans la Société des Charbons de la Bohême (17 millions de tonnes en 1912), dans la Société Allemande-Bohême Charbons et Lignite (de concert avec la juive Deutsche Bank), dans la Société des Chemins de fer électriques de Budapest, dans la Société des Pétroles de Galicie, dans la Société des fabriques militaires de conserves alimentaires de Dalmatie, dans la Société de pilage du riz de Trieste et Fiume, dans la Société anonyme hongroise pour les Engrais artificiels, etc. Elle eut une part principale à la transformation de la Banque juive de Salonique, ainsi qu'à la Banque juive de Paris et des Pays-Pas (directeur : Louis Dreyfus, dont nous parlerons plus loin).

Avant la guerre, l'Anglo-Austriaca comptait, en Angleterre, 32 succursales et 18 agences ; son bilan de 1912 était de 657 millions.

Quant à la Banque Ottomane, qui naquit parallèlement à

l'Anglo-Austriaca, elle est représentée aujourd'hui par le Levantin Vlasto, lié à Basile Zaharew, dont il sera question plus loin. Les deux banques forment un plan bancaire économique Londres-Constantinople à travers l'Allemagne, les terres de l'ex-empire austro-hongrois et les Balkans, relié à Fiume-Trieste à l'ouest, à Odessa à l'est, et avec la ligne Bagdad en face.

Il suffit d'indiquer ces points pour qu'on comprenne beaucoup de choses politiques de ces derniers mois.

12. — *Banque commerciale italienne.* — Toujours, d'actualité, la revue parisienne la *Vieille France* publiait, dans son numéro 157, ces précisions :

« En Italie, la fameuse Banque commerciale était entre les mains des Juifs allemands. Ceux-ci s'éclipsèrent (au commencement de la guerre) laissant derrière eux le plus rusé, qui s'était fait naturaliser Italien, Giuseppe Toeplitz ».

Voir sur ce dictateur les données caractéristiques de la lettre des frères Perrone, publiée dans le *Giornale d'Italia*, du 21 mai 1920. — Voir aussi Filippo TEMPERA, *La Guerra e la Pace d'Italia*, *Insidiata della Banca Commerciale di*, Joseph Toeplitz ; Roma, 1920.

13. — *Spéculation du livre.* — Notre correspondant de Rome nous écrit à la date du 17 mai : « Hier, le *Messaggero*, qui certainement n'est pas antisémite, a publié un petit article intitulé : « Une spéculation blâmable de librairie », dans lequel il dénonce un groupe de Juifs italiens et français faisant le commerce du livre, qui a lancé une spéculation particulière à laquelle participent une maison d'édition de Paris et une maison d'édition d'Italie. Ce groupe, dit le *Messaggero*, cherche à monopoliser les publications pour les vendre à des prix doubles et triples, et, non content de cela, il y introduit en grande quantité la pire littérature, surtout française, par des publications d'un caractère pornographique à outrance... Dans certaines librairies dépendantes du susdit trust se voient des collections fort nombreuses de ce genre de livres vicieux ». Voilà ce que dit le *Messaggero*. Il me suffira d'ajouter qu'il fait allusion ici pour Rome à la maison juive d'édition Bemporad, de Florence, à sa sœur juive la maison Treves, de Milan, ayant toutes deux une succursale ici, et à la librairie juive Modes sur le Corso, dont les vitrines sont pleines de

chromotypies vraiment pornographiques de grand format. Toujours le même, le Juif fait le commerce de la prostitution de la chair humaine, ou continue son œuvre soit dans le film, dans le dessin, dans le livre ; il veut en même temps encaisser l'argent et semer la corruption.

14. — *Banque de Paris et des Pays-Bas.* — Nous avons nommé Louis Dreyfus comme étant à la tête de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Ce Dreyfus est un des chefs les plus influents de la Banque juive en France. Il a groupé autour de sa banque : la Banque Franco-Serbe, la Société Générale et divers autres centres d'affaires. Dans son entourage se trouvent particulièrement Crozier, ex-ambassadeur de France à Vienne, membre du Conseil d'administration de la Société Générale, il s'occupe spécialement des affaires franco-autrichiennes ; Dutasta (que l'on sait intimement lié à Clemenceau), secrétaire de la Conférence de Versailles, affairiste connu en Suisse et dans l'Europe Centrale ; Jules Cerf, l'homme de confiance de la Banque juive américaine auprès de Rothschild ; Stern, Zaharew, etc.

15. — *Caillaux et la Haute-Banque Juive.* — Une telle coalition judéo-française liée au susdit groupe juif anglo-austro-levantin était trop intéressée dans les affaires de la Mittel-Europa et de la queue balkanique qui y tient, pour pouvoir faire une politique vraiment hostile à l'Europe Centrale ; et, en effet, son véritable homme était Caillaux. La chose est si notoire qu'au lendemain de la demi-condamnation de Caillaux, Léon Daudet pouvait écrire, dans l'*Action Française* du 24 avril : « Je n'étonnerai personne si j'ajoute que la Bourse (de Paris), aujourd'hui comme hier, est Caillautiste et que la Haute-Banque prendra pour la condamnation de Caillaux le demi-deuil ou le deuil de cour ».

A propos du mot « hier », lorsque Caillaux fut compromis par le groupe rival anglo-français que représentait Clemenceau, la coalition Dreyfus et C^e dut se rapprocher du Tigre ; elle y arriva par le moyen du susnommé Dutasta, qui fut fait secrétaire de la Conférence de Versailles, afin d'assurer les affaires de la coalition. Au fond, Dutasta est plus caillautiste que Caillaux lui-même, mais il n'a pas commis les coups de tête de ce dernier.

Clemenceau se dirigeait ainsi entre sa popularité de guerre et l'appui peu sûr de l'affairisme judéo-français. Mais les

erreurs de tactique de Clémenceau dans la politique étrangère ont déjà ébranlé sa position ; les abus de sa camorra juive et judaïsante, les Mandel-Wormser-Tardieu-Loucheur, etc., avaient alarmé l'opinion publique. Et pourtant le vieux président serait probablement encore au pouvoir, sur le siège le plus élevé, s'il ne s'était pas entêté dans sa lutte à couteau tiré contre l'Allemagne et la Russie Rouge. Cela devenait désastreux pour le susdit affairisme judéo-français, très fortement intéressé à reprendre ses affaires avec l'Europe Centrale et avec la Russie, d'autant plus que son complice et rival, l'affairisme juif anglo-américain commençait déjà à travailler sur ce double marché. Clemenceau tomba en vingt-quatre heures.

16. — *Affaires juives austro-hongroises.* — Quant à la France, l'énorme intrigue juive est dirigée par le susdit Dreyfus et Basile Zaharew, aventurier levantin, fondateur et propriétaire de l'Agence Radio du journal parisien *Excelsior*, etc.

A ce plan se rattache la mission, puis l'ambassade Allizé à Vienne, pour organiser une reconstitution économique des pays autrefois gouvernés par les Habsbourg. Leur union économique reconstituerait, à peu de chose près, la situation du marché juif dans ces régions. Lorsqu'une certaine presse italienne s'est aperçue qu'en France et en Angleterre on est plus favorable à l'Autriche-Hongrie ennemie qu'à l'Italie alliée, elle n'a vu que le fait matériel sans en comprendre la raison profonde. Les affaires juives franco-anglaises, beaucoup plus fortes dans les terres de l'ex-empire austro-hongrois qu'en Italie. Il est de notoriété que c'est Israël qui impose les lignes directives à la politique française et à la politique anglaise. Quant à l'Autriche-Hongrie, l'Empire Apostolique, elle était dans sa totalité le fief des Hirsch, Rothschild, etc.

16 bis. — *Le Juif Castiglioni en Austro-Hongrie.* — Dans notre numéro 10 bis, nous avons fait allusion aux bons services rendus à l'Austro-Hongrie pendant la guerre par le Juif triestin, le Commandeur Camille Castiglioni, mis par le Juif Tœplitz à la tête de la nouvelle Banque hongroise-italienne de Budapest. Aujourd'hui, les journaux ont précisé quelques-uns de ces services, par exemple celui d'avoir fabriqué les aéroplanes avec lesquels les Autrichiens bombardèrent Venise, Padoue et autres villes italiennes.

17. — *Le Cinéma juif*. — Un trust juif s'est organisé à Paris pour le cinéma (genre d'industrie auquel Israël tient beaucoup, parce que, tout en étant une excellente affaire financière, il sert en même temps à la propagande la plus efficace parmi les masses). Le Conseil d'Administration du susdit trust, la Générale Cinéma, 4, rue d'Aguesseau, se compose de Ed. Benoît-Lévy, Ern. Lévy, Rob. Rosenfeld, Marcel Rosenfeld, Marcel Deutsch, Ed. Harispuru, tous Juifs. Nous verrons plus loin le coup de main judéo-allemand sur les affaires des Frères de France.

18. — *Monaco*. — La Principauté de Monaco est un centre juif des plus actifs, grâce aux amours et aux affaires juives du Prince Albert. C'est à lui qu'on doit que la France ne se soit pas encore annexé le pays de la roulette. A noter parmi les Juifs de la Principauté : Blanc, principal tenancier du Casino, apparenté aux Bonaparte, à la maison royale de Grèce et aux princes Radziwill, etc.

19. — *L'Italie et les Juifs*. — Jusqu'ici, l'Italie était regardée par les... profanes, et particulièrement par les profanes italiens, comme un pays où les Juifs se montraient discrets, se tenaient tranquilles, d'autant plus que, à part les plaisanteries millénaires sur les « giudii », l'antisémisme conscient et organisé était inconnu.

Aujourd'hui, la guerre a ouvert les yeux à bien des gens sur la véritable situation qui est tout simplement celle-ci : « L'Italie est un des nombreux fiefs d'Israël, venant à son rang parmi les fiefs juifs de France, d'Allemagne, d'Angleterre et des Etats-Unis ».

Commençons par la branche allemande et sa figure principale, l'ex-Polonais allemand, pseudo-Italien, le Juif Joseph Tœplitz, chef de la Banca Commerciale Italiana, la fameuse forteresse des intrigues politiques et financières de la Banque Juive d'Allemagne.

La carrière de Tœplitz commence à être connue ; celui-ci, conformément à la caractéristique de sa race, a su mettre une grande astuce et une égale persévérance pour parvenir au haut degré de sa puissance actuelle ; mais, une fois parvenu à l'apogée, il n'a plus eu de retenue. Celui qui voudrait suivre les aventures de cet Israélite n'aurait qu'à lire les principaux journaux d'Italie depuis le mois d'avril 1920, où se trouvent

les récentes polémiques épistolaires pour et contre la Banque Tœplitz, c'est-à-dire la Commerciale.

Tœplitz, flanqué des Juifs Ehrenfreund, Goldschmidt et autres, étend ses tentacules sur toute la vie financière, industrielle, économique, et, par conséquent, politique de l'Italie, pour le compte de la Banque internationale juive, et au détriment de notre pays. Ce groupe Tœplitz se montre partout : par exemple, les chemins de fer italiens ont ou n'ont pas de wagons disponibles pour exporter nos marchandises italiennes à l'étranger, selon qu'Ehrenfreund le veut ou ne le veut pas. Les acheteurs en gros d'étoffes italiennes pour des nations amies qui les avaient achetées à un prix avantageux ne trouvent pas de wagons pour charger les étoffes, et si après bien des efforts ils parviennent à en obtenir, le train va s'arrêter à la frontière, parce que ces étoffes étaient nécessaires... à l'Italie.

Le beau, c'est que les Juifs allemands entravent ainsi un commerce italien, sachant que cette étoffe et d'autres marchandises italiennes étaient boycottées par eux, et que, d'autre part, autant d'étoffes et autres marchandises françaises allaient remplacer les nôtres dans les pays de destination. Ce n'était pas de la marchandise allemande, qui fait absolument défaut pour les besoins de l'Allemagne elle-même, c'était de la marchandise française, expédiée par des trains réguliers et longs... La vérité est que ces truquages ont bien pu être faits pour des maisons judéo-allemandes de France en maisons françaises, ces dites maisons françaises masquant des Juifs.

20. — *Un Juif déguisé.* — A propos de masques, nos lecteurs auront remarqué la présence assidue d'un nom dans ce royaume de Tœplitz, la Banca Commerciale Italiana et Ungaro-Italiana, c'est le nom du Piémontais comte Enrico San-Martino di Valperga Maglione. En voilà un qui n'est pas Juif, dira-t-on, et voilà qui réfute l'assertion du monopole juif du groupe Tœplitz. Eh bien ! le Signor Comte est fils d'une Juive, née Meyer, de Vienne, qui se fit baptiser pour épouser le baron Isola, de Turin. Après la mort de celui-ci, elle épousa le comte de San-Martino, père du comte actuel. Une sœur de ladite dame juive légua à la sœur du comte actuel, Donna Augusta Buoncompagni, ses grands biens de Hongrie, etc. Et voilà le

comte San-Martino accueilli légitimement dans le groupe juif de la Commerciale de l'Ungaro-Italiana, etc.

21. — *Revenons aux Juifs d'Italie.* — La branche judéo-française commence au Tœplitz français Louis Dreyfus, de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Il est représenté ici par le Juif Max Bondi et par le monde du *Secolo* de Milan, vieil organe de la judéo-maçonnerie de Paris (jusqu'à ce jour l'ingénieur juif Pontremoli, aujourd'hui le sénateur Juif Della Torre).

Max Bondi est en relations d'affaires avec la Banque Pisa (de la famille juive Pisa), avec l'Iloa, etc. Il a organisé la *Società Metallurgica italiana*, de même que le sénateur juif Della Torre a organisé l'*Associazione Bancaria Italiana* ; on voit que les deux grandes coalitions de la banque et de l'industrie italiennes sont contrôlées par des Juifs.

La société de l'Antimonio est aussi contrôlée par Dreyfus.

Un autre personnage lié à la banque juive est le commandeur Volpi du *Credito Veneto*, qui est aujourd'hui en contact avec la Sud-Bank dans diverses affaires balkaniques.

Ainsi la vie économique financière de l'Italie est prise dans la tenaille juive, qui a une dent française et une dent allemande.

Les banques qui ne sont pas sous le contrôle juif sont peu nombreuses et d'importance secondaire ; elles sont sous la menace constante de l'étranglement ou de l'absorption. Parmi les grandes banques, celle où on lutte le mieux contre l'élément et l'influence sémites est la *Banca Italiana di Sconto*.

22. — *Maçons et Juifs.* — D'autre part, en Italie, la menace du monopole juif sur le pays, au moyen d'un rapide resserrement du filet judéo-maçonnique est de plus en plus visible. Ce n'est pas pour rien que le siège romain (*Piazza del Gesù*) de la Maçonnerie Ecossaise, brouillée avec la Maçonnerie Symbolique, a eu en ces derniers temps pour chefs deux Américains : Burgess et Williams, afin que le centre juif maçonnique anglo-saxon fût sûr des manœuvres de la Maçonnerie Ecossaise en Italie, les Frères italiens ayant donné des preuves d'une alarmante versatilité.

Comme si l'action judéo-maçonnique ne suffisait pas, il s'organise encore une « Ligue politique des Dames italiennes », instrument direct de la judéo-maçonnerie, représentée par la

présidente Amalia Bosse, Juive de Trieste, et la secrétaire Signora Ascoli Nathan, qui fait partie de la tribu judéo-mazzinienne du Grand-Maitre honoraire de la Maçonnerie italienne. Cette ligue a, tout à coup, laissé voir son but, en cherchant à imposer à ses membres la lutte contre le bolchevisme et contre... le cléricalisme. Tout le monde sait ce que les Juifs entendent par cléricalisme, comme tout le monde sait ce qu'ils entendent par « les affaires ».

23. — *La Presse juive.* — A la direction de la *Tribuna* reste le Juif Malagodi, l'homme de Tœplitz et du monopole juif de l'Italie, celui qui, sous de futils prétextes, a renvoyé de la rédaction de la *Tribuna* et jeté sur le pavé, autant que cela dépendait de lui, la rédactrice signorina Bianca Paulucci, dont le véritable crime était de s'être opposée, il y a quelques semaines, en pleine assemblée de la Ligue féminine susdite, à la tentative d'accaparement judéo-maçonnique à laquelle nous avons fait allusion. Un Juif, Limentani, est administrateur de l'*Idea Nazionale*, tandis que le Juif déjà nommé, Della Torre, succède au Juif Pontremoli dans la direction du *Secolo*, le vieil organe de la judéo-maçonnerie de Paris.

L'annexion du grand centre juif de Trieste est un renfort imprévu pour le nombre et l'audace des affairistes judéo-maçonniques d'Italie. Le Juif Tœplitz est flanqué du Juif triestin Ehrenfreund, qui a en main un vaste réseau d'intrigues intéressant les banques, les chemins de fer, etc., d'autant plus que cet Ehrenfreund a pu empêcher de bonnes et honnêtes affaires de l'industrie italienne avec la nation amie, en s'arrangeant pour que les wagons nécessaires au transport fissent défaut, en arrêtant les marchandises, et en alléguant comme excuses qu'on avait besoin de ces marchandises en Italie, etc.

24. — *Postes et Télégraphes.* — Et maintenant voici la louche figure du Juif Ottolenghi (dont la « compagne » est une bolchevik authentique), chef de la Fédération des Postes, Télégraphes et Téléphones. Lorsqu'il y eut menace de grève, Ottolenghi eut un entretien avec le ministre Chimienti et avec le chef socialiste d'Aragona ; la grève parut si absurde, si inique que d'Aragona fut le premier à la déconseiller, et Ottolenghi s'inclina devant ce verdict. A peine les deux hommes s'étaient-ils quittés que le Juif alla télégraphier une

circulaire chiffrée qui imposait la grève immédiate aux télégraphistes et téléphonistes par Ordres Supérieurs. Ces ordres supérieurs étaient venus de l'étranger pour troubler l'Italie, et, pour augmenter le trouble, on montait en même temps une grève des chemins de fer, et cela pendant que Nitti était à Paris pour conclure des arrangements nationaux et internationaux. Et ce jeu abominable a continué.

25. — *Banquiers juifs, Agents de change juifs à Rome* (1920). — Ajo Giulio, — Alhaïque Gino, — (Consclo Leone, retiré), — De Porto Gastone, — Friedmann Giulio, — Hannau Bindo, — Levi Vittorio, — Nillul Arnoldo, — Recanati Ugo, — Sacerdoti Ettore, — Soria Alberto, — Soria Raffaele, — (Vitale Giacomo, retiré, — Sonnino Marco, — Bosio Justin, — De Montel, — Sonnino David, etc.

26. — *Le grain américain*. — Notre correspondant de Rome nous écrit (fin mars) : « On parle avec instance d'une enquête (jusqu'à présent empêchée, comme d'ordinaire, par de toutes puissantes interventions) sur le rôle qu'a joué un chef de Banque bien connu, le Juif français Louis Dreyfus, dans l'achat du grain américain pour l'Italie pendant la guerre. — Le prix du blé américain est regardé comme exorbitant ; pourquoi l'achat, au lieu d'être traité directement par l'Italie, a-t-il passé par les mains de Dreyfus qui en a fait une affaire, conformément aux traditions juives » (1).

27 bis. — *Presse juive d'Italie*. — *Le Corriere Israelitico*, Rivista mensile per la storia, lo spirito e il progresso del giudaismo (Revue mensuelle pour l'histoire, l'esprit et le progrès du judaïsme), directeurs : les Rabbins Dante Lattes et Riccardo Curiel ; rédaction à Turin ; bureaux de correspondance à Livourne, Venise, Alexandrie d'Egypte, paraissant à Udine, à l'imprimerie Del Bianco, fondée en 1861.

Toujours à propos de presse, et pour revenir à ce que nous avons dit du trust pornographique des libraires juifs (n° 13), on n'oubliera pas que la réclame judaïquement effrontée qui se fait sur les saletés des livres du Juif Guido Verona (lequel se fait appeler Guido de Verona, ainsi que faisaient ses ancêtres avant que la Révolution française leur imposât un nom de famille) est une base pour s'emparer du monde. Sur l'ignoble pro-

(1) Le numéro 27 rapporte une affaire du Juif Max Bondi près du gouvernement italien.

duction du romancier juif, laquelle fait partie du programme juif de corrompre le monde afin de le dominer, voir l'article magistral d'Emilio Cecchi dans la *Tribuna*, de Rome, du 25 mai 1920.

28. — *Agence Stefani*. — Avril 1920. — L'avocat Cappelletto, actuellement éditeur et directeur de l'Agence Stefani, est l'homme de paille de la Banca Commerciale, et, par conséquent, de Tœplitz ; du reste, l'Agence Stefani a une longue tradition juive qui dure encore.

29. — *Italie et Juifs*. — Avril 1920. — Un autre Juif, dans le Gouvernement italien : le Commandeur de Nola, que le ministre Dante Ferraris a pris pour chef de Cabinet.

30. — *Chocolat*. — La Société Italo-Hollandaise, de Rome, pour le chocolat, s'appelle Italo-Hollandaise parce qu'on n'y trouve ni un Italien, ni un Hollandais, mais simplement la famille juive Calo... Deux masques et un seul visage.

31. — *Autre journal catholique contrôlé par les Juifs*. — Avril 1920. — *L'Avenire delle Puglie* (L'Avenir des Pouilles), fondé à Bari, avec des capitaux fournis spécialement par l'Evêque. Le journal finit (par tomber) dans les mains de l'honorable Martino, fondateur de caisses rurales, etc., très influent et qui a fini par entrer à Montecitorio. Avec le concours du journaliste Alfredo Proia, du papal *Osservatore Romano* et correspondant romain de l'*Avenire delle Puglie*, l'honorable Martino a réussi à obtenir des subsides notables du ministère, et maintenant le journal s'est donné à l'Ilva, moyennant 250.000 liras.

32. — *La Rinascente*. — *Laïcisme de la Municipalité italienne*. — De notre correspondant de Rome : « *La Rinascente* (La Renaissance), nouvelle société industrielle qui a succédé à la Société la Bocconi, a donné au maire de Rome une somme à répartir entre les œuvres de bienfaisance. Voici la liste de distribution dressée par les chrétiens du Capitole : Au cavalier Spizzichino, Juif, pour la députation israélite ; au cavalier Sonnino, Juif, pour les asyles israélites ; au commandeur Orrei, haut Maçon, pour les malades atteints de la mal'aria ; à l'Institut intitulé du nom du Juif « E. Treves » ; au distingué Maçon et giordanobruniste E. Orano, pour ses œuvres du quartier du Testaccio ; au Maçon actif V. E. Bianchi, pour le

Pro Infanzia ; à Bergamini, directeur du judéo-maçonnique *Giornale d'Italia*, pour son Sanatorium-réclame, et le reste pour les instituts strictement laïques.

33. — *Cinéma*. — Notre correspondant de Rome nous écrit (mars) : « On signale ici la présence de l'affairiste bien connu, le Juif allemand Rosenberg, directeur de la Bioscop Aktion Gesellschaft, qui, par le moyen de son collègue Bratz, directeur général de l'Agenzia Cinematografica « Ufa », mène la campagne pour le monopole judéo-allemand de la cinématographie en Italie ».

34. — *Cercles italiens*. — « En même temps, continue notre correspondant, l'accaparement juif des diverses formes de la vie italienne s'accroît de plus en plus. C'est le tour des plus hautes charges dans les principaux cercles italiens ; le Circolo Artistico Internazionale de Rome était sur le point de renverser la Présidence et le Conseil actuellement en fonction, grâce à l'agitation dirigée par le sculpteur juif Vito Pardo, soupçonné, malgré toutes ses décorations, de sympathies bolchevistes par le moyen de son Syndicat coopératif des Artistes « Ars », qui enrégimente les élèves de l'Institut des Beaux-Arts. Intime ami de Bombacci et de Serrati, Pardo voulait imposer au Cercle Artistique l'abonnement à l'*Avanti* et l'inscription à la Bourse du Travail. En attendant mieux, il a placé au secrétariat du Cercle un autre Juif, un certain Ortona, qui collabore avec lui pour donner l'assaut à la présidence et au Conseil. Pardo a pour femme, dit-on, une Juive russe. Il est très influent dans le Touring-Club. En ces derniers temps, il a fait un voyage dans l'Istrie, et s'est rendu dans le grand centre juif qui est à Trieste, où il a eu des conférences avec les agitateurs slaves.

Le susdit Juif Vito Pardo, outre l'« Ars », tient dans sa main un autre organe très important de l'Association Artistique Italienne, la *Cassa Pia di Previdenza* (La Caisse pie de Prévoyance), dont il est président et administrateur, institution autonome dans l'Association même.

Jusqu'en ces tout derniers temps, Pardo était encore conseiller ; ainsi que nous le disions, il mit en œuvre les plus audacieuses tentatives d'accaparement judéo-bolcheviste, ce qui le fit échouer aux élections suivantes.

Dans la même Association s'agite l'émissaire du bolchevisme, Miss Hilda Ainscough, sujette anglaise, entrée dans

l'Association artistique internationale présentée par les membres Ugo Ortona, Juif bolcheviste, et Ercolo Drei, subversif dans l'art et dans la vie.

35. — *Juifs italiens.* — Episode éminemment suggestif au sujet du réveil menaçant des Juifs d'Italie. Il nous est révélé par la stupéfiante nouvelle que le Juif Mortara, procureur général (frère de l'ex-ministre, deux Juifs) a dissous l'Université (c'est-à-dire la Communauté) juive de Florence. Quand le public a lu dans les journaux du 26-28 mai cette extraordinaire nouvelle, il l'a vue accompagnée de cette autre, d'un comique achevé : l'ordre ministériel de dissolution a été adressé « par erreur » à l'Université israélite, au lieu d'être envoyé au Procureur du Roi. Jamais on n'a vu pareille erreur qui avise l'objet de la mesure avant d'aviser la justice ; en sorte que l'intéressé a le temps de préparer les lettres, les alibis, etc. Certes, ces bonnes chances n'arrivent qu'aux Juifs.

Cette erreur d'adresse s'explique par deux raisons : d'abord parce que les fonds de bienfaisance de l'Université étaient appliqués à la propagande sioniste ; et, en second lieu, parce que l'Université organisait une propagande en faveur de cette simple et modeste prétention. Les Juifs italiens doivent avoir tous les droits de citoyens italiens, et, en même temps, tous les droits de citoyens palestiniens : doubles droits de cité, doubles droits... et la prétention sioniste que nous verrons présenter à tous les gouvernements qui céderont et qui accorderont cette intéressante protection à Israël (comme on le voit à Prague, à Athènes, etc.). D'autres se refusent à accorder cette protection (comme à Varsovie, à Bukarest, etc.), aussi deviennent-ils le but de toutes les malveillances juives locales et internationales.

Revenons aux chauves-souris sionistes (moitié souris, moitié oiseaux) : un journal qui parlait du coup de Florence ajoutait : « A Livourne, à Pise, à Sienne, à Ancône, à Rome, à Turin, villes où les Juifs sont très nombreux (*Giornale d'Italia*, 27 mai), leur agitation contre cette dissolution s'accroît, parce qu'ils craignent (*sic*) de se voir en présence d'un cas de persécution politique (*sic*). Mais, certainement, les pauvres chauves-souris sont odieusement persécutées par quiconque prétend qu'ils sont ou bien citoyens italiens, ou bien citoyens palestiniens, prétention fort juste pour le vulgaire chrétien, mais

audace sacrilège quand on veut l'appliquer au « peuple élu » de la « Haute Banque Internationale ».

36. — *En Grèce.* — En attendant, la prétention juive fait son chemin. Les journaux donnaient, le 26 mai 1920, cette dépêche d'Athènes : « Le Gouvernement grec présentera à la Chambre un projet de loi qui comporte la reconnaissance officielle de la communauté israélite de Salonique comme première autorité israélite de la Grèce. Le même projet confirme les privilèges religieux, judiciaires et scolaires dont les Israélites jouissent en Grèce, et reconnaît le samedi comme jour férié pour les Juifs ».

37. — *Mistress Wilson.* — On s'est demandé pour quelles raisons Mistress Wilson a tant d'influence sur son mari et a mené une aussi vive campagne contre l'Italie en faveur de la Jugo-Slavie et du triangle juif Fiume-Dantzig-Constantinople.

Sans compter d'autres raisons dans lesquelles nous ne pouvons ni ne voulons entrer ; il suffira de faire remarquer que Mistress Wilson est parente et amie intime (elles étaient ensemble à Paris) de la femme de l'aventurier serbe bien connu Vesnitsch, ministre à Paris. M^{me} Vesnitsch est une Juive, née Ullmann de Francfort ; et le reste... le lecteur le dira.

38. — *Haute-Banque Internationale.* — Notre correspondant de Trente nous écrit :

» a) Attention aux intrigues de la Banque juive d'Allemagne et d'Italie au sujet de la fondation dont elle traite d'une Banque Italo-Allemande (se rappeler l'Italo-Hongroise de Tœplitz et Castiglioni) à Inspruck, avec le 40 % des actions à l'Allemagne, le 30 % à l'Italie et le reste au Tyrol. Il s'y rattache probablement la nouvelle entreprise de la ligne ferroviaire Kufstein-Ala (c'est-à-dire de la frontière bavaroise à l'ancienne frontière italo-autrichienne à travers tout le Tyrol autrichien et italien et le Trentin) pour le compte d'un consortium italo-allemand, projet sur lequel les Juifs ont déjà mis la main.

» b) Evidemment la Banque Internationale veut monopoliser les grands débouchés de la vie financière et économique de l'Italie : Budapest, pour la région orientale danubienne, Insbruck, au nord, pour les pays allemands ; en Suisse, avec le bloc juif qui règne depuis longtemps. Quant à la partie

occidentale, c'est-à-dire française, Louis Dreyfus y pense, pendant que la Banque Juive d'Angleterre et des Etats-Unis travaille en partie « pour son compte », en partie derrière les firmes allemandes, autrichiennes, hongroises, etc. (note de nous : se rappeler l'Anglo-Autrichienne et l'Impériale-Ottomane, voir plus haut numéro 11).

» c) Je vous signale, en outre, une inondation de Juifs galliciens dans la région du Haut-Adige (Tyrol italien) où ils s'emploient comme garçons laitiers. Nos Trentins qui sont allés en Galicie nous affirment que la même inondation de garçons laitiers sémites aboutit en peu de temps au monopole juif du lait, comme il y avait déjà celui de l'eau-de-vie, etc.

» d) Enfin, je vous signale la coïncidence suggestive d'une pareille immigration de Juifs russes et ukrainiens en Suisse, à travers les pays hospitaliers de l'Allemagne et de l'Autriche judéo-socialistes ».

39. — *Maçons et Juifs.* — La Maçonnerie — vieux bureau d'affaires d'Israël — est plus liée que jamais aux colossales intrigues de la politique bancaire juive. Pendant que le rite Ecossais (de type anglo-saxon) fait les affaires de Rothschild et de Lœb, le rite Symbolique (de type français), dont le Grand-Orient a son siège à Paris, rue Cadet, est l'arsenal d'où partent de nombreux vaisseaux... de pirates. Les Maçonneries symboliques « péninsulaires », c'est-à-dire celles du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie, de la Serbie, de la Grèce, sont de simples fiefs de la rue Cadet, et ne sont pas les seuls.

40. — *Jugoslavie et Maçonnerie.* — Et puisque je parle du palais de la rue Cadet, c'est là que siège le fameux comité national yougoslave qui a enrichi Vesnitch, Paschitsch, Trumbic, etc., lesquels ont mis la Yougoslavie à la disposition de la Haute-Banque Internationale, en commençant par l'affaire judéo-wilsonienne bien connue du triangle Fiume-Dantzig-Constantinople.

41. — *Tchéco-Slovaquie et Maçonnerie.* — La Tchéco-Slovaquie est un autre fief de la rue Cadet. Ses chefs, vieux sectaires, sont d'accord avec le Grand-Orient de Paris sur les bases suivantes : les gouvernants de Prague organiseront la persécution religieuse contre l'Eglise catholique (1), dont ils

(1) Cf. *Revue internationale des Sociétés secrètes*, t. IX, an. 1920, p. 373 : *La Tchéco-Slovaquie et la Grande Loge de Paris*.

ont séquestré les maisons et les églises, contre laquelle ils favorisèrent le schisme du clergé dit national, etc., et la rue Cadet a promis et maintenu son appui contre les protestations des Slovaques (catholiques) auxquels aucune Conférence de la Paix, aucune commission wilsonienne n'a jamais demandé s'ils voulaient ou non faire partie de la Bohême-Moravie (pays des Tchèques), et aujourd'hui que la majorité slovaque proteste contre cette union forcée, pendant que les sectaires, maîtres à Prague, emprisonnent Klinka, chef du nationalisme slovaque et prêtre catholique et ne le mettent en liberté que parce que sa santé est ruinée, aujourd'hui la rue Cadet a imposé le silence sur les revendications slovaques à la presse et à la politique de France et des Etats annexés au Grand-Orient de Paris.

42. — *Congrès maçonnique interallié de 1917.* — Et voilà l'explication du fameux Congrès maçonnique international tenu en 1917, rue Cadet, dans lequel il fut décidé que les Frères Trois-Points appuieraient l'annexion de Trieste, de l'Istrie, de Fiume et de la Dalmatie à la Jugoslavie judéo-wilsonienne. Ce fut dans ce Sanhédrin que les délégués de la Maçonnerie italienne, ayant à leur tête le Juif Ernesto Nathan, adhérèrent, par discipline maçonnique, à ce programme parricide.

Quand on apprit ce coup-là en Italie, l'indignation publique obligea le palais Giustiniani à jouer la comédie ordinaire des protestations, des démissions, etc., mais morts et blessés n'en restèrent pas moins en parfaite santé, et il ne fut pas même nécessaire pour cela d'assassiner un ou deux Ballori.

43. — *Les deux Maçonneries.* — Mais, en face de la Maçonnerie Symbolique, se développe en Italie la Maçonnerie anglo-saxonne de Rite Ecossais, toujours de plus en plus agressive à l'égard de celle du Rite Symbolique. Et la Haute-Banque juive anglo-américaine (ainsi que nous l'avons indiqué au numéro 22), dans ce cas comme dans d'autres, fait une active concurrence à sa sœur française pour l'accaparement mondial, pendant que la Haute-Banque judéo-allemande travaille pour son compte et avec des raccords avec la Haute-Banque américaine. Quant aux Frères en Abraham et en Veau-d'Or, les gros potentats juifs font des ententes ou luttent entre eux comme tels ou tels groupes parlementaires. Cela est simplement

humain, on pourrait même dire providentiel, parce que cela empêche l'asservissement définitif du monde dans la main d'Israël, comme nous l'avons indiqué au début.

44. — *Rite Ecossais*. — Tous ceux qui connaissent la Maçonnerie italienne du Rite Ecossais (celle qui a son siège sur la Piazza del Gesù, à Rome) savent qu'elle a eu pour chefs pendant la guerre aux Saxons, Burgess et Williams (voir numéro 22 ; ils comprennent bien comment l'américanisme judéo-wilsonien voulait être sûr de sa Maçonnerie et lui donna pour chefs ses *Missi Dominici*. Si ces étrangers ont aujourd'hui comme successeur l'Italien Commandeur Palermi, directeur du journal *Popolo Romano*, déjà secrétaire de la Maçonnerie Ecossaise du temps de ces deux chefs anglo-saxons, cela tient à ce que les maîtres anglo-américains reconnaissent en lui l'« Ecossais » le plus hostile au rite « Symbolique ».

45. — *Rite Symbolique*. — Mais, précisément, la victoire « Ecossaise » de Palermi a fait redoubler les efforts des « Symboliques » pour venir à bout de lui. Au début de juin 1920, on donne pour certain que le Grand-Maître Torrigiani, armé d'arguments convainquants provenant de la rue Cadet, a réussi à intimider Palermi et à lui persuader de faire la paix et de laisser les « Symboliques » entrer dans le vieux journal de Chauvet. Peut-être que l'air de tempête qui souffle autour du gouvernement de Wilson, peut-être les « nouvelles voies » de la politique anglaise (?) ont-elles laissé l'ex-secrétaire de Burgess et de Williams en situation de réfléchir à maintes choses...

46. — *Divisions maçonniques*. — A cette crise maçonnique du *Popolo Romano*, il y a des gens qui reconnaissent les clameurs maçonniques de divers Frères Trois-Points, nichés depuis quelque temps dans le *Messaggero* (ayant pour chef Meoni, vice-Grand-Matre du Palais Giustiniani) à propos d'un article intitulé « Le Ministère et la Maçonnerie », de l'avocat Ciruolo, Frère intermittent, paru dans le *Messaggero* du 1^{er} juin 1920, article qui parlait sans aucun enthousiasme du procès inquisitorial intenté par le Grand-Orient aux Frères qui étaient entrés dans le troisième Ministère Nitti, à côté de membres du Parti Populaire Italien.

Meoni aurait protesté hautement contre l'audace de ceux qui osaient faire des réserves contre un acte du Grand-Maître,

comme s'il se fût agi du premier Pape venu, protégé par la loi des garanties, et, dès lors, susceptible d'être librement critiqué et insulté. Quand le Grand-Orient parle, il n'y a qu'à le louer ou à se taire, si l'on ne veut pas s'exposer à l'inquisition maçonnique.

La mercuriale de Meoni a donné motif à des discussions orageuses entre compères. Mais pourtant cette mise en scène pourrait fort bien aboutir à faire renvoyer les Frères du *Messaggero* avec une forte indemnité de sortie, et à leur permettre d'entrer en gai cortège bien ordonné dans le *Popolo Romano* symbolisant.

47. — *Banque Internationale Juive*. — Quoi qu'il y ait de réel dans le développement de ces épisodes tragi-comiques entre Frères... Siamois, on peut être certain que les minuscules rivalités des minuscules Orient romains ne cesseront pas, attendu que, par derrière, se trouvera toujours la poussée des « gros bonnets » de la Banque Internationale Juive, divisée, elle aussi, en de colossales ententes qui mettent en mouvement le monde des affaires. La Maçonnerie italienne sera toujours la mercenaire, autrement dit le fief de la Haute-Banque Internationale, et lorsqu'elle se divisera, ses subsides se partageront entre les pitoyables groupements du maçonisme italien.

48. — *Les Y. M. C. A.* — D'autre part, les maîtres anglo-américains, connaissant bien la fragilité de « leur » maçonnerie italienne, ne se contentent pas d'elle pour tenir en main l'Italie. Se déflant instinctivement d'autrui, ils appuient leur œuvre d'expansion politique, économique et sociale, sur une apparence d'entreprises religieuses et humanitaires. Aujourd'hui, par exemple, tout le monde sait que la célèbre *Y. M. C. A.* et la *Y. W. C. A.* (Association chrétienne des Jeunes Gens et Association chrétienne des Jeunes Filles) non seulement est pleine de Maçons, mais encore est reliée à la Maçonnerie, dont elle a adopté, en le renversant, le triangle symbolique.

49. — *Protestants et Maçons*. — De même certaines Eglises protestantes américaines, à commencer par les Méthodistes, sont notoirement des centres maçonniques, et c'est pour cela que nous en parlons, attendu que ces notes véridiques se tiennent absolument en dehors de toute question religieuse, soit à propos des Juifs, soit à propos des Chrétiens. Mais il

est impossible de ne pas indiquer des organisations liées à la Maçonnerie, qui sont, comme nous le disions, autant d'officines d'Israël, sans que, bien entendu, la totalité ou une partie des Maçons ou des membres des autres organisations susnommées ou analogues veuillent travailler ou sachent qu'elles travaillent aux buts cachés de cette entente.

50. — *Protestants et Juifs*. — A ceux qui sont assez naïfs pour croire que, quand il s'agit de protestants, il ne saurait être question de voir la griffe juive, nous conseillerons — pour nous borner à un exemple entre un nombre infini — de se renseigner sur la Fédération internationale des Investigateurs sérieux de la Bible (*Internationale Vereinigung ernster Bibelforscher*), société à base américano-allemande. Cette Société fanatiquement protestante et anticatholique (elle répand des cartes postales représentant une église médiévale frappée de la foudre, etc.) vient de lancer un numéro spécial, sioniste, portant en tête le signe du Sionisme, le pentalpha entouré de rayons avec, au centre, en caractères hébraïques, le mot « Israël », numéro que exalte l'Etat reconstitué en Palestine. Le titre est *Die nahe Wiederherstellung des Volkes Israel* (le proche rétablissement du peuple d'Israël) et il est édité à Barmen, en Allemagne (1914). Sur la seconde page de la couverture, on voit une avalanche vertigineuse de graphiques et de symboles sur l'âge du monde israélite. Nous voilà, en somme, en pleine littérature du Talmud, du Sepher-Ha-Zoar, etc., et voilà ce qu'est l'Association protestante des Investigateurs sérieux de la Bible. Si c'était une association juive, qu'aurait-elle fait ?

Voilà pourquoi celui qui veut bien voir Israël doit le chercher partout et il le trouvera presque partout.

51. — *La Tribuna*. — Un exemple typique de l'action juive anglo-américaine en Italie nous est fourni par la *Tribuna*, que dirige le Juif ou enjuivé Malagodi, l'agent et le défenseur de Joseph Tœplitz. Dans son numéro du 27 mai 1920, le correspondant de New-york parlait de la candidature à la succession de Wilson, et, reconnaissant que le parti démocratique (judéo-wilsonien) n'avait pas grand espoir de conserver la présidence, parlait des candidats républicains. Il démolissait habilement les candidats (comme Wood) ennemis des trusts, et exaltait le candidat Hoover « qui a vécu (ce sont les termes mêmes

dont il se sert) en dehors des Etats-Unis pendant presque la moitié de son existence ». Le correspondant montre encore mieux le bout de l'oreille quand il dit : qu'à Hoover nuira le soupçon que l'homme d'affaires qu'il est représentera peut-être au Gouvernement de la République les chevaliers d'industrie... Voilà ce qui s'appelle se trahir.

Est-il besoin, après cela, d'ajouter que l'habile correspondant du journal de Malagodi et de Tœplitz est un Juif, le sieur Arbib-Costa ?

52. — *Propagande judéo-maçonnique.* — Revenons à la propagande judéo-maçonnique. Nous plaçant au même point de vue, et avec les réserves personnelles susdites, nous croyons à propos de rappeler ici l'information que nous envoie notre correspondant de Rome : « Des personnes absolument dignes de foi appellent mon attention sur l'active propagande maçonnique qui se fait pour faire entrer dans les Loges le personnel politique, diplomatique, consulaire, etc. des nouveaux Etats arrivés à l'indépendance. La naissance de ces Etats a été trop rapide pour que la Judéo-Maçonnerie pût préparer à temps ce personnel selon ses vues. C'est pourquoi elle travaille à « rattraper le temps perdu », ainsi que le disait un diplomate, qui citait divers noms ». On nous donne de Paris des informations analogues. Israël ne perd pas de temps.

53. — *Haute-Banque.* — Le journal *Rome*, de Paris, du 11 janvier 1920, publiait un article intitulé : « Les Affaires et la Paix », dans lequel, après avoir rappelé que le président Orlando avait conféré avec le ministre Tittoni aux Commandeurs Crespi et Volpi, homme de la « Commerciale », le mandat très délicat des questions financières pour le traité de Saint-Germain, il continue :

« Cette mission fut accomplie par MM. Crespi et Volpi pour le compte de la « Commerciale ». Le signor Crespi, se servant de sa mission diplomatique, est venu à Paris pour établir des accords entre la Banca Commerciale Italiana (du Juif Tœplitz) et la Banque de Paris et des Pays-Bas (du Juif Dreyfus) afin de créer une ligue d'affaires des plus fructueuses à poursuivre en Serbie, en Roumanie, en Pologne et dans divers nouveaux Etats de l'ancienne monarchie austro-hongroise. La Banque de Paris et des Pays-Bas a absorbé l'ancienne Banque de l'Empire austro-hongrois ; elle tient aussi à sa discrétion les

ressources des établissements financiers de la double monarchie. La Banca Commerciale Italiana prend part à ces grandes opérations de la Banque de Paris et des Pays-Bas ».

54. — *Haute-Banque.* — Lorsque pendant la guerre se discuta, à Paris, le projet d'accaparement de la Banque de Rome, Louis Dreyfus était derrière ce projet. Du reste, le plan des « basistes » juifs pour la conquête, au bon moment, de la Banque de Rome, ne s'est nullement évanoui. Si Joseph Tœplitz parlait...

55. — *Propagande bolcheviste.* — Au numéro 34, nous avons parlé d'une agente bolchevique anglaise, Miss Hilda Ainscough, introduite dans le Cercle Artistique International de Rome par le Juif bolchevik Vito Pardo et C^{ie}. Les imprudences de la Miss avaient fini par la faire dénoncer à la police italienne, qui, habituée aux bolcheviks étrangers, payés par des gouvernements qui ne sont pas toujours celui de Lénine, a craint de toucher à une émissaire de quelque gouvernement allié, et a fermé les yeux pour la millième fois. Heureusement l'émissaire bolcheviste n'avait point pour protecteur un « inconnu » dont tout le monde prononce le nom, mais que personne n'imprime. En sorte qu'il a suffi que la Miss fût connue du fonctionnaire investigateur de l'ambassade anglaise à Rome pour que la citoyenne du Royaume-Uni fût immédiatement prise par le bras, conduite à Naples et embarquée pour l'étranger. Une exception qui... confirme la règle.

56. — *Librairie italienne.* — Notre correspondant de Milan nous écrit :

« a) La question de l'accaparement de la librairie italienne, de laquelle vous vous êtes occupé, mérite d'être précisée, et je puis le faire. Depuis vingt ans la librairie juive Bemporad, de Florence, a entrepris un lent travail pour accaparer les meilleurs livres italiens, les écrivains qui ont le plus de talent, et, pour acquérir directement ou indirectement (sous le nom de quelque homme de paille) le plus grand nombre possible de librairies en décadence ou en faillite.

» Cette maison a pleinement réussi à atteindre son but. L'Italie est maintenant peuplée de librairies qui dépendent plus ou moins directement de la maison Bemporad, laquelle, d'éditeur presque spécial de livres scolaires, est devenu éditeur de tout un peu : art, littérature, philosophie, ouvrages

techniques, etc. Elle a réussi ainsi à enlever à d'autres maisons éditoriales divers écrivains renommés.

» Le vaste filet Bemporad est maintenant développé à tel point qu'il n'est pas aisé d'en connaître toutes les mailles, mais on en connaît plusieurs, par exemple : fait partie du trust Bemporadien, l'éditeur Casanova de Turin (un Juif lui aussi ?), Modes de Rome (Juif), où, en outre de la maison de la via Minghetti, la maison Bemporad possède l'ancienne librairie Lux dans la via delle Couvertite, et la librairie nouvelle de la via del Parlamento.

» La maison Bemporad, après avoir triomphé de très grandes difficultés, a réussi à accaparer le monopole exclusif de la production littéraire et périodique française, anglaise et allemande. En fait, ses « Messageries » (joli euphémisme qui masque le plus juif des trusts) sont, en Italie, l'unique moyen d'obtenir les publications des éditeurs étrangers suivants, en grande partie Juifs ou représentants de maisons juives :

» Les éditeurs français : Flammarion, Lysle, Calmann-Lévy, Plon-Nourrit, Larousse, Armand Colin, Nathan, Delagrave, Hachette, Ollendorff, etc. ; les éditeurs allemands : Julius Gross, Tauchnitz, Baedeker, Teubner, Berlitz Ullstein, etc. ; les éditeurs anglais : Nelson, Cassel, Gowans et Gray, Word Lock, Dent, etc.

» Ce qui est vraiment symptomatique, c'est que non seulement quand un établissement quelconque, mais encore une personne quelconque désire une publication des susdits éditeurs, il leur faille absolument s'adresser à la maison Bemporad, sans pouvoir traiter directement avec ces éditeurs.

» b) Les choses allaient ainsi le mieux du monde pour le trust juif Bemporad quand, à Milan même, surgit la concurrence d'une autre puissante maison juive, celles des Treves. Tous frères, les Juifs, mais... les affaires sont les affaires. Donc, les Treves organisèrent le contre-trust, et par l'acte Guasti, en date du 25 novembre 1919, se constitua à Milan (siège légal Foro Bonaparte, 43 ; à Turin, siège commercial Via venti Settembre 54, l'« Anonima Libreria Italiana (A. L. I.), au capital initial de 1.300.000 liras. A cette Société où les Treves entraient pour les sept vingtièmes, se fédérèrent les maison G. B. Paravia (six vingtièmes), les fils Drucker, de Padoue ; les Zanichelli, de Bologne ; la Dante Alighieri, de Buenos-Ayres, la Societa Editrice Italiana (S. E. I.), l'Unione

Tip. Editr. Torinese (U. T. E. T.), les successeurs de Le Monnier, l'Institut italien d'Art graphique, etc.

» Bien entendu, dans l'A. L. I., les chefs sont les Juifs, à commencer par le directeur-ingénieur Eugenio Rignano et jusqu'aux conseillers : le sénateur Volterra, l'avocat Ferruccio Foà, jusqu'aux syndics comptables Donato Bachi, le chevalier Carlo Compagnano, le commandeur Guido Treves, enfin le directeur général, le docteur David Todros.

» c) La lutte entre les deux trusts juifs (rattachés derrière la coulisse à de plus grands groupes juifs qui ont leur centre à l'étranger) est devenue de plus en plus judaïquement féroce. Les deux rivaux se disputent les « numéros » les plus en vogue, à coups de chèques. Bemporad a fait de grosses propositions au romancier Panzini pour l'enlever aux Treves ; ceux-ci ont dépensé un demi-million au sujet de l'odieux pornographe juif Guido (da) Verona.

» De cette façon, l'art et l'industrie de la librairie dans la terre classique des Italianissimes Manuzi et Bodoni sont la proie des sémites, qui en ont fait une grosse de gros grains pour eux, et trop souvent la basse corruption pour le public, ainsi qu'a eu bientôt à le dénoncer le même *Messaggero* cité par nous ».

57. — *Le Cinéma*. — Avec le trust de la librairie, le trust cinématographique est une autre source de gain pour les Sémites et de corruption pour le public, mais aussi une autre occasion de lutte fraternelle entre les douze tribus... bancaires d'Israël. Conformément à ce que nous lisions plus haut (numéro 33) nous avons enregistré que la presse italienne de la seconde quinzaine de mars 1920 annonçait la constitution d'un colossal trust juif, l'« *Universum Film Aktion Gesellschaft* » (U. F. A.), contrôlé par les Banques juives : la *Deutsche Bank* et la *Dresdner Bank*, et que ce trust s'était mis d'accord avec l'*Unione Cinematografica Italiana* (l'U. F. A.), a, en Europe, 4.000 agents et contrôle 5.000 théâtres. L'accord a été conclu à Rome par le baron-Juif allemand Rosenberg et un autre juif, Bratz, administrateur délégué et directeur général de l'U. F. A. Tout cela en concurrence avec la « *Generale Cinema* », trust juif de Paris (voir numéro 17).

58. — *Sionisme*. — A propos de l'*Universita Israelitica* de Florence et de son organe *Israel*, qui ont attiré les foudres très

platoniques du Procureur royal Mortara, nous avons sous les yeux le numéro d'*Israel*, du 29 avril 1920. La première page est un hymne enthousiaste parce que (dit en gros caractères le titre) l'Etat juif (de Palestine) est un fait accompli. Les avant-dernière et dernière pages contiennent un supplément intitulé : « La Commune Juive ». Pour faire comprendre ce que c'est que cette... Commune, le titre est précédé d'une main qui agite un flambeau. Ce supplément commence par une menace aux Juifs « assimilateurs » (c'est-à-dire ceux qui préfèrent passer avant tout pour citoyens du pays qu'ils habitent) qui osent renier... la Commune juive. Donc, ce journal est anti-assimilateur et séparatiste, ce qui revient à dire que les Juifs d'Italie sont Juifs et non Italiens. Pour notre compte, nous leur donnons tout à fait raison, mais alors qu'on en finisse du rôle de chauve-souris : ou citoyens juifs, ou citoyens italiens.

59. — *Trieste*. — Voici un document intéressant du Gouvernement français qui a échappé à la presse italienne. Le *Journal Officiel* de Paris (Sénat, séance du 27 février 1920, n° 2986) donnait cette explication du ministre de l'Intérieur à une interpellation du sénateur Gourju :

« Le Gouvernement français, « par décret du 2 avril 1917 », avait divisé en quatre catégories les étrangers (résidant en France) : 1° les alliés, 2° les neutres, 3° les protégés spéciaux, 4° les ennemis. Les Israélites du Levant, c'est-à-dire les sujets ottomans de religion juive, ont été, comme les Polonais, les Tchèques, les Arméniens, les Syriens, les Triestins (?!), mis dans la catégorie des protégés spéciaux, ce qui leur confère le droit, malgré leur nationalité d'origine, de n'être pas considérés, ni traités, sur le territoire français, comme ressortissants ottomans. Les Triestins, protégés spéciaux de la France, comme autant d'Israélites du Levant, cela doit avoir été un truc du tout-puissant ghetto de Trieste, grand patriote italien... d'au delà la frontière (sauf les dues exceptions). Mais Castiglioni, avec ses aéroplanes qui ont bombardé le territoire vénitien, est aujourd'hui directeur italianissime comme Tœplitz, de la Banque juive Hongro-Italienne, et il reste toujours le grand représentant du ghetto.

60. — *Bolchevisme*. — Notre correspondant de Rome nous

communiqué (août 1920) la note suivante sur certains propagandistes et certaines réunions bolchevistes à Rome :

« a) La Juive Vera Rosa Eisenstadt, femme putative du Juif Weidenmuller, président du Comité de Secours aux Russes réfugiés en Italie (siégeant dans le local de la « Citalnia » ou salle de lecture russe, via delle Colonnette), fut présentée à Wilson quand celui-ci vint à Rome et lui adressa un discours au nom des dames slaves (!). Elle fait semblant d'être anti-bolchevik, alors qu'elle est une agente révolutionnaire, comme tous ou presque tous les Juifs russes qui jouent le rôle d'antibolcheviks.

» b) Quand le général russe Denikine obtint et envoya des subsides audit Comité pour les concours, les Juifs nichés dans la Citalnia et dans le Comité les firent distribuer à leurs victimes de la Révolution, c'est-à-dire aux Juifs et autres bolcheviks ouvriers... de la Révolution sociale en Italie. Un Juif qui présida à cette opération fut Wodowosoff dont nous parlerons bientôt.

» c) Parmi les diverses réunions de la propagande bolchevico-juive à Rome, il faut noter deux salons de thé : l'un, celui de M^{me} Wrangel, appelé Women's Exchange (Bourse des Femmes), auparavant Via dei Condotti, maintenant Via Magnanapoli (dans l'ancien local de l'Hôtel Laurati) ; l'autre est la salle de thé et dîner, avec exposition de peintures russes futuristes, Via Due Nacelli 49-50, à Capo-le-Case 22.

» d) Le fameux Kotoff, ex-correspondant romain de la *Gazette officielle* de Pétersbourg, tenu en grande considération comme journaliste officieux du gouvernement tzariste, est aujourd'hui reconnu comme étant le Juif russe Samuele (Smul) Abraham Ascher, mécanicien, condamné pour vol à la relégation en Sibérie ; il y connut le condamné politique Kotoff. Celui-ci étant mort (peut-être entre les bras de l'ami Ascher), celui-ci réussit à substituer ses papiers à ceux du mort. Il put ainsi retourner à Pétersbourg ; mais, craignant que son truc ne fût déjoué, il crut bien faire en émigrant et il se rendit en Italie. A Rome, le Juif, travesti en orthodoxe, réussit à s'attirer la pitié du consul russe Zabiello qui lui fit avoir ladite correspondance avec mille lires par mois. Le tzar à peine tombé, Ascher jeta le masque et se révéla ce qu'il était, un des mille et mille agents juifs du bolchevisme.

» e) Un autre agent bolchevik des plus actifs est le Juif Wodowosoff, dont la sœur est la compagne du fameux Juif chef-soviétiste russe Apfelbaum dit Zinovieff. Wodowosoff a tout récemment traité avec le gouvernement italien pour la permission donnée aux chefs socialistes italiens Cabrini et Bombacci de se rendre à Copenhague pour traiter avec Litvinoff d'affaires commerciales... et d'autres. Même en cette circonstance, le Juif a dissimulé son bolchevisme pour mieux agir. Il est le représentant officieux, pour le moment, du gouvernement des soviets russes en Italie. *L'Idée Nazionale*, de Rome, du 30 avril 1920, imprimait au sujet de ce personnage :

« Le Commissaire aux Affaires Etrangères de la République a nommé l'ingénieur Michel Wodowosoff son délégué en Italie pour l'échange des prisonniers. Le même Signor Wodowosoff a été nommé représentant pour l'Italie de la délégation commerciale des Coopératives russes. Ce même personnage accompagna comme interprète Cabrini et Bombacci à Copenhague. On dit aussi (selon un journal anglais) que ce même Signor Wodowosoff se trouvait à San-Remo. Nous devons dire que le Bolchevisme a choisi un représentant digne de lui... »

» f) Le très actif bolchevik-Juif Zakharine, expulsé d'Italie, actuellement (ou du moins tout dernièrement) à Salonique, reçoit du susdit Comité de Rome 400 fr. français par mois.

» g) Grand centre bolchevik d'agents juifs-russes dans l'île de Capri (Naples). Là se complotent des résolutions en Italie et ailleurs. Les récents mouvements de Naples, avec drapeaux rouges, etc., ont été les petites manœuvres de l'état-major de Capri ».

61. — *Juifs aux Etats-Unis.* — Comme l'avait annoncé le *New-York Herald* à la fin de janvier 1920, on apprend de New-York que la Bibliothèque publique Astor a été achetée et fermée, le 1^{er} mai, par les Juifs qui en font le siège de leur Société d'Immigration Juive. Ils l'ont payée 325.000 dollars, soit 1.625.000 fr. Le nombre des Juifs aux Etats-Unis dépasse actuellement 3 millions. Le milliardaire juif Jacob H. Schiff, l'ami de Magnes et le payeur de la révolution russe (voir plus loin) a déclaré tout récemment qu'aucune loi américaine susceptible de restreindre l'immigration juive, ne fermerait

la porte aux Juifs, parce que ceux-ci ne se la feront pas fermer. Belle hardiesse, quand on a des millions pour fabriquer les élections générales et acheter le Président et son Ministère.

62. — *Bolchevisme aux Etats-Unis.* — Presque tous les gens arrêtés par la police aux Etats-Unis (quelques milliers) sous l'accusation de fomenter la révolution, de prêcher l'anarchie, de comploter la destruction du gouvernement, sont des Juifs camouflés de noms russes, polonais et allemands. Dans ce nombre, on remarque l'agitatrice russe Rosa Pastor Stokes, dite Rosa Luxembourg des Etats-Unis, juive-russe déjà condamnée à dix ans de réclusion pour espionnage, mise en liberté sous caution de 10.000 dollars. Elle a déclaré que, bien que citoyenne américaine, et, par suite, non soumise à l'expulsion, elle quittera l'Amérique, ce pays de la tyrannie, pour aller dans la libre Russie de Lénine, d'où elle reviendra aux Etats-Unis dans cinq ans, date fixée pour donner à l'Amérique de Wilson et de son rabbin Wyse le régime bolchevik de la Russie actuelle.

63. — *Plan judéo-américain.* — On n'a pas oublié la polémique de la presse des Etats-Unis dans les premiers mois de 1920 au sujet des plans de monopole judéo-américain en Europe et dans le monde, et les révélations faites à ce propos pas le sénateur américain Borah, etc. Le dieu Dollar a, comme d'ordinaire, étouffé cette polémique, mais ce silence ne fait que confirmer l'énormité de ces affaires.

64. — *Lansing.* — On sait que le Secrétaire d'Etat, c'est-à-dire le Ministre des Affaires Etrangères des Etats-Unis Lansing, a été liquidé brusquement par Wilson. Et cependant Lansing avait fait preuve d'activité, d'habileté et même d'attachement au Président dictateur. La *Tribune Juive* de Paris, du 14 mai 1920, nous donne la clef du mystère, en citant sa sœur juive la *Zukunft* (l'Avenir), éditée en Angleterre, qui écrivait ceci :

« Les Juifs n'ont aucun motif de plaindre Lansing et encore moins de s'affliger de son départ, parce que son attitude a toujours été nettement hostile aux Juifs ».

Tout s'explique : le rabbin Stephen Wyse a communiqué à son Wilson la sentence de la Banque-Synagogue, et Lansing a été liquidé.

65. — *Lord Northcliffe*. — Le fameux Lord Northcliffe (Juif), propriétaire du *Times*, du *Daily Mail*, etc., qui se vante de renverser les ministères quand il lui plaît, ce grand et orgueilleux maître, est un humble esclave. De qui ? Ses fils ayant laissé passer par inattention quelques mots de critique à l'égard des Juifs, Lord Northcliffe a publié aussitôt les plus plates excuses. Il a invité, avec de grands honneurs, le directeur du *Doar Hayon*, journal juif de Palestine, avec lui, et se vante d'avoir un Juif parmi les rédacteurs en chef de ses journaux, un grand nombre de Juifs comme correspondants, etc. ; il lui a promis de faire une visite d'hommage à la Palestine juive.

66. — *Bunau-Varilla*. — Tout pareillement, Bunau-Varilla, directeur du *Matin*, fameux pour son mot : « Mon fauteuil de directeur vaut trois fauteuils de ministre », et qui est le Northcliffe français, avait dû renvoyer le rédacteur juif Gugenheim. Mais Israël a regardé fixement le tout-puissant Bunau-Varilla, et celui-ci, tout tremblant, s'est hâté de reprendre le Gugenheim.

Voilà en quelles mains est la « Grande Presse » : aventuriers, serviteurs de la Banque Internationale juive. C'est la « Grande Presse » qui fabrique l'opinion publique, terrain copieusement fumé pour y semer les affaires d'Israël.

67. — *Russie*. — Il n'est pas possible de donner ici un tableau complet du chaos russe à notre point de vue ; la préparation, la genèse, l'évolution de ce fait monstrueux ont été trop complexes. Néanmoins, nous ne manquerons pas de donner à l'occasion des précisions opportunes. Aujourd'hui, il suffira de noter que c'est un secret connu de tout le monde que la révolution russe est une affaire juive, le résultat d'un pacte formel entre l'Israël financier et l'Israël démagogue. Le premier (Schiff, fonds juifs de Paris et de Francfort) a fourni au second les moyens pour abattre l'empire des tzars. immense territoire d'immenses affaires, mais avec trop de restrictions bureaucratiques en général, et antisémites en particulier, pour pouvoir être largement exploité par la Haute-Banque juive. Dès lors, l'Israël russe devait incendier les forêts et déblayer ainsi le terrain pour l'Israël de l'or. Celui-ci s'est servi des Juifs démagogues par conviction et par fanatisme, comme aussi des sceptiques et des cyniques qui travaillent à n'importe quelle trahison, moyennant les trente deniers d'usage.

68. — *Kerensky*. — Le rabbin Magnes, Helphand-Parvus, Trotzky, sont au nombre des figures caractéristiques de cette ménagerie des bêtes féroces ; il y a aussi des fantoches tels que le fameux Kerensky. Celui-ci est fils du Juif Aronne Kerbis et de la Juive Adler (aux Juifs Adler appartient celui qui est devenu ministre de la République autrichienne parce qu'il a assassiné le ministre, Stuerghk). Après la mort d'Aronne, sa veuve se mit avec un certain Kerensky, inspecteur d'écoles dans le Turkestan russe. Celui-ci l'épousa et adopta le petit Kerbis, devenu dans la suite l'instrument d'Israël, qui le créa dictateur de paille pour le jeter bientôt à l'égoût ordinaire où finissent les serviteurs inhabiles du ghetto.

69. — *Révolution russe*. — Un document de premier ordre sur le jeu de l'Israël qui donne des ordres et de l'Israël sicaire a été fourni par la police secrète américaine (Secret Service), c'est le suivant, qui ne fut pas publié avant l'année présente (*Documentation*, Paris, 6 mars 1920) et au sujet duquel la main juive a organisé l'obstruction accoutumée, si bien que le document lui-même est encore ignoré de la grande masse de l'opinion publique. Nous en donnons ici entière et fidèle traduction :

« I. — En février 1916, on apprit pour la première fois qu'une révolution avait été fomentée en Russie ; on découvrit que les personnes et les maisons mentionnées ici étaient engagées pour cette œuvre de destruction : 1° Jacob Schiff (personnellement), Juif ; 2° la Banque Kuhn, Lœb et C^{ie}, juive, avec Jacob Schiff, Juif ; Serome I. Hanauer, Juif ; 3° Guggenheim, Juif ; 4° Max Breitung, Juif. Il n'y a par conséquent aucun doute que la révolution russe qui a éclaté un an après la date d'une telle information, fut lancée et fomentée par une influence manifestement juive. De fait, en avril 1918, Jacob Schiff dut déclarer publiquement que c'était grâce à son appui financier que la révolution avait réussi.

» II. — Au printemps de 1917, Jacob Schiff commença à commanditer le Juif Trotzky pour faire en Russie la révolution sociale ; le journal de New-York *Forward* (En Avant), journal juif-bolchevik quodition, versa de son côté une contribution dans ce but.

» En même temps, à Stockholm, le Juif Max Warburg commanditait la maison juive Trotzky et C^{ie} ; cette société était

également commanditée par le Syndicat Westphalien-Rhénan, entreprise juive, ainsi que par un autre Juif, Olaf Aschberg, de la « Nya Banken », de Stockholm, et par le Juif Givotovsky, dont la fille épousa Trotzky. Ainsi furent établies les relations entre les Juifs multimillionnaires et les Juifs prolétaires.

» III. — En octobre 1917, la révolution sociale eut lieu en Russie, et, en vertu de cette révolution, certaines organisations de Soviets prirent la direction du peuple russe. Dans ces Soviets apparurent au premier plan les individus suivants, tous Juifs, à l'exception de Lénine (note de nous : Lénine est cependant fils d'une dame de race juive). Voici leurs noms de guerre, et, entre parenthèse, leurs noms de famille :

» Lénine (Ulianoff), — Trotzky (Bronstein), — Abramowitsch (Rein), — Stekloff (Nakhames), — Martoff (Zederbaum), — Uritzky (Padomilsky), — Larin (Lurge), — Bohrin (Nathansohn), — Ganetzky (Fuertenberg), — Martinoff (Zibar), — Kameneff (Rosenfeld), — Bogdanoff (Zilberstein), — Garin (Garfeld), — Suchanoff (Gimel), — Kamneff (Goldmann), — Sagersky (Krochmann), — Riazanoff (Goldenbach), — (Joffe), — Solntzeff (Bleichmann), — Piatnitzky (Ziwin) (1), — Axelrod (Orthodox), — Glasunoff (Schultze), — Parvus (Goldfandt) (note de nous : ce nom se dit aussi Helphand), — Zwiesdin (Weinstein), — Zinovieff (Apfelbaum), — Lapinsky (Lœwensohn), — Dan Gurewitsch.

» IV. — Dans le même temps, le Juif Paul Warburg, qui avait été d'abord en relation avec le « Federal Reserve Board », fut noté pour ses rapports actifs avec certaines personnalités bolcheviques des Etats-Unis. Cette circonstance jointe à d'autres informations lui valut son échec à la réélection du susdit Comité.

» V. — Parmi les amis intimes de Jacob Schiff se trouve le rabbin Judas Magnes, son ami très intime et agent dévoué. Le rabbin Magnes est un énergique propagandiste du Judaïsme international ; le Juif Jacob Billikoff alla jusqu'à déclarer un jour que Magnes est un prophète. Au commencement de 1917,

(1) *La Documentation catholique* (6 mars 1920, p. 327) donne pour plusieurs noms une orthographe différente, et en plus les trois noms suivants :

Maklakowsky (Roseblum).

Meschkovsky (Golberg).

Chernomorsky (Chernomordkin).

le susdit prophète juif lança la première association vraiment bolchevique en ce pays sous le nom de « Conseil du Peuple ». Le danger de cette association n'apparut que plus tard. Le 24 octobre 1918, Judas Magnes déclarait qu'il était bolchevik et en complet accord avec la doctrine et l'idéal des bolcheviks.

» Cette déclaration fut faite par Magnes dans une réunion du Comité juif d'Amérique, à New-York. Jacob Schiff condamna les idées de Judas Magnes, et celui-ci, pour tromper l'opinion publique, donna sa démission de membre dudit Comité Juif Américain. Mais, d'ailleurs, Schiff et Magnes restèrent en parfaite harmonie comme membres du Conseil d'Administration de la Kehillah juive.

» VI. — Judas Magnes, commandité par Jacob Schiff, est d'autre part en relation intime avec l'organisation sioniste universelle *Poale Zion*, dont il est en fait le directeur. Son but final est d'établir la suprématie internationale du parti travailliste juif. Là encore se précise le lien entre les Juifs multimillionnaires et les Juifs prolétaires.

» VII. — La révolution sociale eut à peine éclaté en Allemagne que la Juive Rosa Luxembourg en prit automatiquement la direction politique ; l'un des principaux chefs du mouvement bolchevik international fut le Juif Haase. A ce moment-là la révolution sociale en Allemagne se développa selon les mêmes directives juives que la révolution sociale en Russie.

» VIII. — Si nous observons le fait que la maison juive Kuhn, Loeb et C^e est en relations avec le Syndicat Westphalien-Rhénan (maison juive d'Allemagne), avec les frères Lazare (maison juive de Paris) et avec la banque Gunzburg (maison juive de Pétrograd, Tokio et Paris), si nous remarquons, en outre, que les susdites affaires juives sont en rapports étroits avec la maison juive Speyer et C^e, de Londres, New-York et Francfort-sur-Mein, ainsi qu'avec la « Nya Banken », affaire bolchevik-juive de Stockholm, il apparaîtra clairement que le mouvement bolchevik, comme tel, est, dans une certaine mesure, l'expression d'un grand mouvement général juif, et que certaines banques juives sont intéressées dans l'organisation de ce mouvement ».

70. — *Etats-Unis et Juifs.* — Le rapport du « Secret

Service » de Washington (dû aux éléments non vendus à Israël dans le grand marché juif commandité par la bande Wilson) est une confirmation absolument complète du fait désormais manifeste qu'avec l'avènement au pouvoir du parti wilsonien, les Etats-Unis sont devenus le grand centre de la puissance juive internationale. Grâce aux Wyse, aux Lœb, aux Schiff, etc., renforcés de chefs d'avant-garde tels que Judas Magnes, toute la vie mondiale est envahie et menacée par le péril juif, bancaire et démagogique, péril unique sous l'apparente lutte entre le démagogisme juif contre toute la Banque, alors que ce démagogisme est payé par la Banque juive pour bouleverser et annihiler toutes les autres forces.

Et autrement suggestif encore est le fait de l'organisation judéo-américaine de la révolution juive-russe. A la veille de la guerre, un incident diplomatique russo-américain jette une lumière sur ce qui se préparait. Un grand nombre de Juifs chassés de Russie et qui fuyaient pour se soustraire à des procès, se rendirent aux Etats-Unis où le gouvernement judéo-wilsonien leur accorda promptement la qualité de citoyens américains. Munis de ce titre, les Juifs retournaient en Russie où ils déclaraient qu'ils entendaient être « respectés » (entendez : devenus intangibles) à raison de leur qualité de citoyens américains. Le gouvernement de Pétrograd chassa de nouveau ces « citoyens américains » qui étaient... des Juifs russes. Fureur du gouvernement judéo-wilsonien qui menaçait la Russie d'une de ces représailles qui, plus tard, pendant et après la guerre, ont rendu célèbre le gouvernement de Wilson. Il menaçait la Russie de ne pas renouveler le traité de commerce qui était sur le point d'arriver à échéance. Depuis ce jour-là, Israël souverain à Washington-New-York jura d'en finir au plus tôt possible avec la Russie antisémite.

71. — *Juifs et Bolchevisme.* — M. Charles Petit, de retour en Russie, donnait au *Petit Parisien* (fin mai 1920) des détails intéressants. Parlant des « trains de propagande » lancés à travers la Russie pour abêtir les masses, il écrit :

« Dans ces étranges wagons s'installent plusieurs propagandistes d'origine orientale, Juifs, Arméniens, Géorgiens... Pétrograd meurt, agonise : quelle mystérieuse vengeance asiatique ». (Note de nous : le pauvre Charles Petit ou son journal n'osent dire : juive). — Et, rappelant qu'au temps du tzar les Juifs ne pouvaient circuler dans certaines parties de la Russie

qu'avec un permis spécial, il ajoute : « Aujourd'hui, ce sont les Juifs qui donnent les permis à ceux auxquels ils daignent accorder cette extraordinaire faveur ».

Et puis on viendra nier ou atténuer le fait que, dans la révolution et l'oppression russes, l'élément dominant est juif.

72. — *Russie et Juifs*. — En voici encore une preuve entre un grand nombre. Le *Prizyi* (L'Appel), journal russe qui s'imprime à Berlin, publiait ce qui suit dans son numéro du 11/24 février 1920 :

« Notre correspondant particulier de Suisse nous signale l'arrivée à Lausanne d'un groupe de Juifs venus de Paris. Ils sont entrés en relation avec les Russes émigrés et ont commencé à acheter des terres et des forêts en Russie, cette Russie soviétiste où nous autres Russes nous ne devons pas entrer. Il est certain que ces affairistes y ont d'excellents rapports et possèdent des informations sérieuses, parce que s'ils n'étaient pas certains du succès de leur entreprise, ils ne concluraient pas d'aussi loin de si grosses affaires. Depuis longtemps on a constaté l'existence d'un plan élaboré jusqu'en ses moindres détails, et dont le but était l'organisation des destins futurs de notre patrie. Aujourd'hui, un grand nombre de faits font conclure que ce plan est suivi avec l'exactitude d'une formule mathématique. La terre est enlevée aux propriétaires sous le prétexte que les paysans n'en possèdent pas assez..., mais nous ne voyons pas que les paysans aient profité en quoi que ce soit de ce saccage : l'étendue des champs incultes et non ensemençés augmente dans une proportion effrayante. Ne verrons-nous pas apparaître de nouveaux grands propriétaires venus de la race d'Israël, ainsi qu'il est arrivé depuis longtemps en Galicie ? La révolution russe a eu pour résultat de mettre aux mains des Juifs tout l'or et les capitaux russes ; les richesses de la terre ne subiront-elles pas le même sort ?

73. — *L'offensive de l'Aisne*. — Après cela on appréciera mieux l'importance d'un article paru dans la *Revue des Deux Mondes* (Paris, 15 avril 1920), sous ce titre : « L'Offensive de l'Aisne ». L'auteur est M. René Pinon, spécialiste bien connu sur la politique étrangère, au service officieux du gouvernement, et naturellement de certains milieux financiers français, par conséquent fort bien documenté. Ce service officieux ne lui a pas permis de dénoncer dans le susdit article

le centre juif, mais il donne assez de détails suggestifs pour qu'un lecteur intelligent puisse comprendre le reste.

Donc, « l'offensive de l'Asie » russo-mongole, panislamique, etc., contre l'Europe occidentale, est une monstrueuse coalition à laquelle travaille furieusement le centre bolchevik de Russie, autant dire le centre juif de ce pays. La coalition du Bolchevisme juif avec le panislamisme soit ottoman (on sait que, parmi les divers chefs Jeunes-Turcs, dominent les Islamites, les crypto-juifs ou *deunmeh*, c'est-à-dire les familles juives surtout de Salonique, extérieurement converties à l'Islamisme), soit touranien (mongol ou indien) ; cette coalition, dis-je, doit faire revenir les jours de l'invasion des Tartares de Tamerlan et de Gengis-Khan, pour abattre l'Europe occidentale, avec la complicité des Bolcheviks (lisez juifs et enjuivés) de notre Occident.

René Pinon suit plusieurs fils de ce gigantesque filet auquel est due, par exemple, la naissance de la République caucasienne de l'Azerbaïdjan, région musulmane, de laquelle René Pinon omet de dire qu'elle est pleine de Juifs, de ces fameux Juifs montagnards du Caucase, qui, selon une tradition talmudique seraient les descendants d'une partie du peuple israélite transportée en Mésopotamie au temps de Nabuchodonosor, partie qui, pour des raisons spéciales, se serait condensée dans un angle du massif caucasique. Cette république artificielle a été créée pour former un Etat judéo-islamite encastré entre le bolchevisme judéo-russe et l'ottomanisme judéo-turc, afin de servir, au moment favorable, à écraser ou asservir les républiques chrétiennes et antisémites de l'Arménie et de la Géorgie. Déjà, ainsi que le rappelle M. Pinon, il a été conclue une alliance offensive et défensive entre la Turquie et l'Azerbedjian, avec ses engagements militaires de la part de ce dernier Etat, qui équivalent à en faire un véritable vassal de l'Empire ottoman.

De même, suivant des informations ultérieures (mai 1920), telle est aussi la situation de la Géorgie, république qui, par crainte d'un écrasement menaçant, a prescrit des engagements analogues.

74. — *Juifs et Péril asiatique.* — Et maintenant, revenons aux indices juifs manifestes qui échappent à la plume diplomatique de M. Pinon.

« La Société « Le Foyer Turc », fondée en 1910, par le « Comité Union et Progrès » (note de nous : le grand centre des deumneh de Salonique) pour renouer des relations avec les Turcs de la Russie et de l'Asie Centrale, organise un meeting, le 29 janvier, à l'Université de Constantinople. On y entend M^{me} Halide Edib, ottomane d'origine juive, prêcher l'entente de tous les Turcs et réclamer la prépondérance du Sultan de Constantinople dans le Caucase et le Turkestan (p. 810).

» Dans ces pages suggestives que nous rappelons, on ne pouvait pas manquer de trouver le nom du grand agent juif du Bolchevisme international, le fameux Parvus (Helphand que nous avons vu tout à l'heure dans la liste dénoncée par le Secret Service américain).

» Un grand nombre des fils de cette vaste intrigue aboutissaient dans les mains du célèbre agent international Helphand dit Parvus... Quiconque connaît les intrigues de ce Juif de Bessarabie pendant toute la guerre, possède la clef d'événements considérables. Agent révolutionnaire au service de l'état-major allemand (note de nous : pour être exact, il faudrait : au service de la juiverie révolutionnaire auprès de l'état-major allemand), il est mêlé à toutes les trames qui aboutissent à la dislocation de l'armée et de l'Empire russes, par le fait du Bolchevisme. Son officine principale est Copenhague... Il touche, d'autre part, aux affaires de la Turquie ; il travaille à la réunion du Caucase à l'Empire ottoman ; il se fait un instrument de guerre de ce pantouranisme (panmongolisme) qui a été inventé par son coreligionnaire de Salonique, Cohen dit Tekin-Alp » (pp. 812-813).

Comme nous le disions, tout lecteur intelligent pourra apercevoir, grâce aux soupiraux de lumière de M. René Pinon, les signes caractéristiques du fonds juif dans cette tour de Babel pan-ottomane, pan-touranienne, etc.

75. — *En Allemagne.* — De notre correspondant de Munich (Bavière), 25 juin 1920 :

« A Dusseldorff (Rhénanie), les Juifs ont organisé une agence pour recruter des ouvriers juifs de Russie et de Pologne et les occuper dans l'industrie rhénane, grand centre bolchevik. Heureusement pour nous, un grand nombre émigrent ensuite en Amérique et en Hollande. Pour les élections allemandes du

6 courant, Lénine et Trozky ont envoyé en Allemagne 50 millions de roubles-papier ».

76. — *Sionisme*. — Les *Basler Nachrichten* (Nouvelles de Bâle), du 7 juin 1920, annoncent que le « Bureau de Correspondance juive » (Judische Korrespondenz Buro) déclare qu'il faudra 25 millions de livres sterling (un milliard 375 millions de liras, sans tenir compte du change) pour commencer les grands travaux de possession juive de la Palestine. Un Comité spécial *ad hoc* a été établi par les Sionistes connus Naiditsch et Slatopolsky. Pour avoir cette somme, on lancera un appel à tout le monde juif. Il sera imposé une taxe de 10 % (la dîme biblique du Seigneur) sur tous les possédants juifs pour réunir la somme nécessaire spécialement pour faire immigrer d'énormes masses juives en Palestine et les pouvoirs de maisons, terres, ateliers, boutiques. En somme, l'achat de la Palestine à gros lots.

77. — *La municipalité juive de Vienne*. — La *Reichspost*, de Vienne, du 5 juin 1920, dénonce l'esprit sectaire des Juifs désormais maîtres du Conseil municipal de Vienne. Ceux-ci ont envoyé aux chefs de district une circulaire pour interdire la fête chrétienne et très populaire du *Corpus-Christi* (Fête-Dieu). Et, en bons Juifs qu'ils sont, ils ont donné comme prétexte de cette mesure sectaire... l'économie.

78. — *Bolchevisme*. — De notre correspondant très bien informé de Naples, en date du 26 juin 1920 :

« Il y a quelques mois arriva ici de Russie le Juif chef bolchevik Vigdertschik (qui, selon le système juif, a modifié son nom en Vigderschuk pour lui donner une désinence russe), membre du premier ministère révolutionnaire de Pétrograd. Il est venu organiser le réseau de la propagande bolchevique en Italie, muni, selon l'usage, d'une forte somme d'argent. Il a organisé entre autres centres celui de l'île de Capri (Naples), où la femme du patron de l'hôtel Bellevue est Russe (et naturellement juive...). — Le centre de Capri agit, à ce qu'il semble, comme centre principal, non seulement pour l'Italie, mais aussi pour certains contacts avec l'étranger.

» J'ai appris ici qu'un autre centre étroitement lié avec Capri est celui de Bologne, qui s'étend en Romagne et où il a pris contact avec Trieste, d'où part la correspondance internationale du bolchevisme.

» Bien entendu, il se fait une énorme et continuelle distribution de feuilles volantes, de brochures, etc., fournies par une imprimerie locale où s'imprime en diverses langues la littérature du genre.

» Dans le port de Naples (et, ainsi que je l'ai su, dans les autres ports où débarquent continuellement les Russes fugitifs), l'organisation bolchevique a un magnifique service de surveillance auquel n'échappe pas un seul Russe. Si ce Russe est bolchevik ou se montre au moins assimilable, alors on lui procure toutes les facilités... spécialement les illégales ; si c'est un anti-bolchevik, si du moins il ne se montre pas favorable à la secte, alors on ourdit derrière son dos toutes sortes d'intrigues pour mettre obstacle au visa de son passeport, pour son placement, etc.

» Il serait intéressant de voir quels contacts existent entre ces agents de la révolution et le personnel varié qui peut faire naître ou faire disparaître les difficultés pour un fugitif qui débarque dans le pays qui lui est inconnu et dans lequel il n'a aucune protection particulière.

» Vigdortschuk, à ce qu'on m'assure, est actuellement à Constantinople, d'où il manœuvre les principaux fils de sa mission. En attendant, son état-major (qu'il a laissé en Italie) travaille avec une égale activité. Dans les récents désordres ouvriers de Naples, de même que dans les troubles de ces derniers jours en Lombardie, cet état-major n'a pas été étranger ».

Voilà ce que nous apprend notre correspondant. Comparez ce qu'il dit sur le service bolchevik dans nos ports avec ce qu'écrit le *Popolo d'Italia* du 22 juin 1920 : « Or et émissaires étrangers dans les ports de la Pouille » (1).

80. — *Juifs et Autriche : la Prusse.* — L'agonie de l'Autriche, y compris son agonie économique actuelle, est un beau cas pour prouver la rapacité juive. Pendant que les Autrichiens authentiques, au milieu de la plus affreuse misère et de la plus complète désorganisation, n'ont plus la force de se défendre, les Juifs d'Autriche accaparent les dernières ressources. Inutile de dire que, parmi cent choses différentes,

(1) Le numéro 79 signale quelques tracts antisémites à Londres, en juin 1920.

le papier est entre leurs mains un monopole grâce auquel non seulement ils gagnent de l'argent, mais encore ils sont maîtres du tirage des journaux honnêtes et pauvres. Le *Volkssturm* (l'Assaut populaire) de Vienne, du 13 juin 1920, a paru portant en tête cette indication pour expliquer l'augmentation de son prix : « A cause des étrangers juifs : 80 centimes (Heller) ».

81. — *Autriche et Rothschild.* — Toujours à propos de l'Autriche agonisante dévorée par les Juifs, voici ce qu'écrit le journal judéo-bolchevik l'*Avanti*, du 18 juin 1920. Remarquons le gracieux euphémisme du rédacteur, qui évite soigneusement de dire que Rothschild est l'un des « Juges d'Israël ». Voici donc ce qu'écrit ce journal révolutionnaire sous le titre : « Un Rothschild aggrave le bilan de l'Etat viennois » :

« Un des Rothschild quitta l'Angleterre et vint honorer de sa présence la république de la misère austro-allemande ; il se logea dans son château de Langau, où il espère pouvoir vivre à meilleur marché qu'au pays des livres sterling. C'est un étranger désirable qui jouit de la faveur du gouvernement. Entre autres choses, il a fait ouvrir le bureau télégraphique de son château, alors qu'à Vienne même un grand nombre de bureaux du télégraphe sont fermés par raison d'économie. N'est-il pas plaisant de voir cet Etat républicain s'incliner devant un magnat de l'or, qui laisse inhabités des dizaines de châteaux, rien que dans la petite Autriche, pendant que tant d'Autrichiens dorment exposés aux intempéries, et qui fait garder le bois de ses immenses forêts, alors que les ouvriers n'ont pas de bois pour chauffer leur soupe et qu'ils frissonnent de froid en hiver ?

» Le gouvernement socialdémocrate (sic) accorde un bureau télégraphique à Rothschild pendant qu'il refuse aux médecins d'Innsbruck une augmentation de traitement et prive ainsi toute la ville de soins médicaux, parce que les médecins se sont mis en grève et ont abandonné les hôpitaux, les sanatoriums et tous les établissements hygiéniques et sanitaires ».

82. — *Juifs en Romagne.* — De sûres informations privées, juin 1920, nous apprennent que sur les plages balnéaires de la Romagne on trouve un grand nombre de Juifs hongrois pour la plupart appartenant aux bandes de Bela Kuhn, qui font de la propagande bolchevique, en prenant pour base la République de Saint-Martin qui serait ainsi pour l'Adriatique supérieure ce qu'est l'île de Capri pour la mer Tyrrhénienne méridionale.

83. — *Russie bolcheviste.* — Notes détachées que nous tenons de source directe sur la Russie bolchevik :

« a) Les deux frères israélites russes Schivatovsky sont du nombre des cinq chefs juifs auxquels incombe spécialement la responsabilité de l'assassinat de la famille impériale et des pires atrocités bolcheviques. Ceux-ci et leurs dignes chefs du ghetto ont entre autres « armes » des harem variés d'aventurières juives qui sont leurs favorites d'orgies, mais qui sont souvent envoyées en « mission » auprès des personnages politiques pour se prostituer à leurs ignobles fantaisies, leur dérober leurs papiers, etc. De là le très grand nombre de maîtresses juives des hommes politiques, administrateurs, journalistes, etc., non seulement en Russie actuellement, mais partout et depuis longtemps.

» b) Un agent juif des plus actifs en Russie est, entre autres, Mischa (Michel) Rosenberg.

» c) Le général contre-révolutionnaire Broussiloff avait son quartier général antibolchevik dans la ville de Berdyczow (Podolie), qui, à elle seule, est presque un ghetto. Le général s'était ainsi mis dans la gueule du loup, et, entre les proxénètes et les prostituées du ghetto, les affaires bolcheviques allaient magnifiquement. En général, et sauf les exceptions convenables, dans l'ensemble du mouvement antibolchevik russe, la vieille tradition russe d'après laquelle une belle femme et une belle somme obtiennent tout, a été trop bien conservée pour que Lénine et Trotzky ne s'en fissent pas une arme contre les tentatives plus ou moins fantastiques de réaction des Koltschak, Denikine, Judenitsch, etc.

» d) De la Baltique à la Mer Noire, à travers la Pologne jusqu'à la Bessarabie et la Crimée, on compte au moins sept millions de Juifs ; c'est la grande zone d'infection.

» e) Le gouvernement britannique refusa à Sazonoff un prêt pour le gouvernement antibolchevik russe, parce que Sazonoff ne voulait pas promettre de donner aux Juifs de son territoire, en cas de restauration politique, la plénitude des droits de citoyens et les privilèges de race. Qu'on note ici que le gouvernement britannique (Rothschild, Hirsch, Isaacs, Montagu, etc.), comme le gouvernement américain (Loeb, Schiff, Wyse, Morgenthau, etc.) ont des engagements formels avec le gouvernement occulte juif pour obtenir la plénitude

des droits de citoyen et les privilèges de race aux Juifs des divers Etats. Les pressions analogues (avec les vengeances qui s'y rapportent) exercées par l'Angleterre et l'Amérique sur la Pologne et la Roumanie, depuis que s'est ouverte la Conférence de la Paix (juive) ont été dénoncées aussi par la presse. Ainsi, en leur temps, les panamistes de la République française, achetés par les Rothschild, les Hirsch, etc., par l'intermédiaire des Juifs Crémieux, Cornélius Herz, Reinach, etc., accordèrent tous les droits de citoyens français aux Juifs d'Algérie, en les refusant aux indigènes ».

85. — *Banque Juive*. — Un beau coup bancaire des Juifs anglo-saxons en Ukraine : Ils ont fondé la Banque Ukraino-Américaine et Anglo-Ukrainienne (nous sommes désormais habitués à savoir ce que signifient ces doubles-noms nationaux de la Banque internationale). Cinquante millions de capital. Siège, quand on pourra, à Kieff, et pour le moment... à l'étranger.

86. — *Les Juifs et l'industrie des charpentes*. — La *Jewish Tribune* (édition anglaise de la *Tribune Juive* de Paris, 1^{re} juin 1920), contient un article de fond sur la part des Juifs dans la renaissance industrielle de la Russie, l'industrie des charpentes. Cet article, traduit en langue chrétienne, signifie l'accaparement juif de cette industrie qui, comme il est écrit, est une des plus grandes richesses industrielles de ce malheureux pays.

Un passage intéressant de cet article fait appel au témoignage d'un spécialiste : V. Faass, envoyé en mission en Allemagne, précisément pour le commerce russo-allemand des charpentes. De son rapport à l'Administration des Forêts, il résulte que l'expérience a prouvé la grande difficulté pratique de mettre en contact l'acheteur allemand et le marchand en gros russe, sans passer par l'intermédiaire juif qui sait bien vendre les bois et avec peu de moyens, parce qu'il connaît la vie locale, l'exploitation des cours d'eau, etc. « Donc, conclut l'article éminemment juif, à nous les bois de Russie ».

La réalité, c'est que, parmi les peuples d'Europe, le peuple russe s'est montré incapable d'un travail sérieux, méthodique, expérimenté, et, qu'en face de la pieuvre juive qui l'exploite, il n'a su que se livrer à de stériles repréailles (du reste extrêmement exagérées par la presse achetée) au lieu d'en imiter

la ténacité et les façons polies dans le trafic. Mais ce n'est pas là une raison pour que le Russe continue indéfiniment à être le paria commercial du Juif. D'autre part, les Juifs, fameux pour leur manque de finesse psychologique (flair), (ce qui leur fait commettre tant de gaffes et les pousse à ces provocations dangereuses qui s'ajoutent les unes aux autres à la charge d'Israël) ne comprennent pas qu'après l'expérience juive, c'est-à-dire l'expérience soviétiste et bolchevique, que les Russes doivent enfin commencer à y voir clair et à tirer... — oh ! n'ayez crainte... — à tirer des conclusions.

Mais les Juifs ne comprennent pas cela ; le numéro de la *Jewish Tribune* que l'on vient de citer est presque entièrement consacré à la « régénération commerciale de la... Russie ».

87. — *Université juive de Riga*. — Le même journal annonce l'inauguration de l'« Université nationale juive » à Riga qui, selon la commune topographie, est une ville de la Livonie (Baltique), mais qui est une ville juive dans celle de la Banque internationale.

88. — *Juifs en Ukraine*. — Autre perle dans le même numéro : La mission ukrainienne à Riga proteste contre les calomnies qui accusent le gouvernement ukrainien de Petliura de laisser faire les pogroms, etc. Et la mission emploie cet argument qui lui paraît décisif : le gouvernement de Petliura est en grande partie aux mains des Juifs.

89. — *Calomnies sur la Pologne*. — La mort de la Pologne ressuscitée, mort jurée par Israël, s'annonce sous bien des formes, entre autres par le traditionnel réseau de calomnies lancées dans la presse complice par corruption et par préjugé. En mars dernier, un affreux petit journal juif de Vienne, le *Swit*, publiait les fantastiques horreurs commises par la réaction polonaise contre les innocentes brebis bolcheviques juives en Pologne. Aussitôt, l'*Avanti*, le Judas traître à son pays et au prolétariat italien, grâce aux trente deniers que lui envoie régulièrement Trotzky et C^{ie}, s'empressa de reproduire en les exagérant les susdites horreurs dans son numéro du 2 avril. L'agence polonaise de la presse eut tôt fait de démentir ces calomnies, en laissant connaître qu'elles venaient du *Swit* (l'Aube). Il n'est pas superflu de démasquer ici un des cent trucs qu'emploie la presse juive. Elle fait publier un mensonge effronté par un petit journal juif quelconque qui

ne joint d'aucune considération là où il s'imprime, c'est-à-dire là où il est connu. Mais la grande presse sectaire de l'étranger reproduit aussitôt cette nouvelle en la faisant précéder d'un solennel : « Nous lisons dans le... *Swit* de Vienne que... » ; et le public étranger qui ne sait pas ce que sont les divers Swits juifs reste impressionné et... — Calomniez, calomniez, il en restera quelque chose.

90. — *Latzko*. — Il se passe quelque chose d'analogue pour la Hongrie. Dans les premiers jours d'avril 1920, l'*Avanti*, et autres journaux de même acabit, racontaient que le grand socialiste hongrois Latzko allait, le pauvre innocent, être condamné à mort par le féroce gouvernement de Horthy. Les Juifs... pardon ! les compagnons socialistes hongrois, faisaient appel aux frères italiens pour qu'ils obligeassent le gouvernement à contraindre Horthy de mettre en liberté le grand homme. Mais on ne tarda pas à apprendre que Latzko n'était ni condamné, ni même en prison, mais qu'il séjournait dans un sanatorium pour sa neurasthénie due à l'abus de l'alcool et de la morphine...

91. — *Sokoloff*. — Selon le petit journal juif *Dwa Grosso* (deux centimes), il y a actuellement en Pologne et en Lituanie 6.800.000 Israélites. — Réapparition à Varsovie, où la censure impériale russe l'avait supprimé, du journal juif *Hazefirah*, écrit en yiddish (dialecte hébreu parlé) de l'agitateur bien connu Nahum Sokoloff.

92. — *Pologne*. — De notre correspondant de Varsovie (lettre dont la surabondance des matières nous a obligé, comme pour beaucoup d'autres informations, de retarder la publication) :

« Le 18 décembre dernier, il s'est produit dans notre Diète un fait que la grande presse internationale, esclave et complice d'Israël, a laissé ignorer du monde entier. La Diète approuvait la loi par laquelle toutes les maisons d'affaires devaient être fermées le dimanche, jour de fête pour la plus grande partie du peuple acheteur. A cette occasion, résistance des députés juifs à la Diète, mais résistance inutile. Alors le député juif Grunbaum, perdant la tête, se mit à hurler : « Eh bien ! nous fermerons les magasins le dimanche, mais la Pologne n'aura ni Wilna, ni Minsk, ni la Gallicie orientale ». (Ce sont ses

paroles expresses). — Peut-on avouer plus nettement que la Conférence de Versailles est... juive ? »

93. — *Pologne : Presse.* — On apprend de Varsovie (mai 1920) que le Club juif de la Diète (Parlement polonais) exigeait du ministre de la Justice qu'il empêchât le journal *Rozwoj* de publier les listes noires des propriétaires qui vendent les maisons aux Juifs. Le ministre a répondu en montrant l'absurdité de cette prétention. Mais, de son côté, la presse juive (comme l'*Haint*), dénonça l'imprimerie qui imprime des journaux antisémites comme l'imprimerie Skulsky et Paderewski qui a repris l'impression de la *Prawda Robotnicza*. Et les provocations de la presse juive sont telles que le gouvernement a dû suspendre les journaux juifs *Tog* et *Judische Zeitung*, de Wilna.

94. — *Pologne : Propagande allemande.* — Démentant les fausses nouvelles sur la situation militaire au front polonais, l'Agence télégraphique polonaise a dénoncé les organisateurs de cette campagne de dénigrement dans la presse étrangère et surtout dans la presse allemande. — « Ces informations, dit l'Agence, arrivent dans la Haute-Silésie grâce aux propagandistes bolcheviks en majorité juifs qui, comme le fait a été prouvé, exportent de la Pologne l'or, l'argent, les valeurs allemandes et les denrées alimentaires pour l'Allemagne ».

95. — *Pologne : Lutte antisémite.* — La lutte nationale polonaise pour libérer la Pologne du joug politico-économique d'Israël (rien qu'à Varsovie, le nombre des Juifs dépasse le demi-million) s'organise de mieux en mieux, et peut servir d'exemple aux autres pays. L'Union nationale *Rozwoj* (le Développement) qui lutte depuis bien des années contre l'accaparement juif, fait une active propagande par les conférences, les brochures et les journaux jusque dans les villages les plus écartés pour éclairer et organiser en vue de l'indépendance économique. La *Rozwoj* a fondé une banque avec un capital de 10.000.000 de marks, tout entier entre les mains des associés. Bien entendu, la presse juive crie au scandale inouï que donne un peuple qui ne veut être esclave ni politiquement, ni économiquement. Lire, par exemple, la divertissante indignation de la juive *Gazette de Voss*, du 28 mai 1920.

96. — *Les Juifs et l'alcoolisme.* — Pour les Archives israélites. — Avant la guerre, la presse de divers pays avait dénoncé

l'œuvre d'abrutissement que le trust des cabaretiers juifs, en général Juifs russes et Juifs austro-hongrois, accomplissait en Galicie (Pologne autrichienne), en propageant et exploitant l'alcoolisme. Les paysans polonais et ruthènes étaient spécialement les victimes condamnées à finir dans la misère et le déshonneur. Edouard Drumont, dans son *Testament d'un Antisémit*, rapporte cette anecdote caractéristique (p. 150) :

« C'est un grand seigneur polonais qui m'a raconté ce qui suit : Un gamin de huit ans passe sur la route. Le cabaretier juif l'appelle du seuil de sa taverne : « Hé ! petit ! arrête-toi » un moment, je vais t'offrir un verre d'eau-de-vie », et il verse au gamin une énorme rasade d'eau-de-vie frelatée. — Le seigneur s'approche du cabaretier : « Pourquoi corrompre » cet enfant ? Tu n'y as aucun intérêt, puisqu'il ne te paye » pas ». — « Sans doute, dit l'autre, avec le sourire sinistre » des gens de sa race, il ne me paye pas..., mais, voyez-vous, » il faut les habituer tout jeunes ». Cela fait mieux comprendre pourquoi la Pologne ressuscitée veut aujourd'hui en finir avec ces commerces juifs.

Juifs en Galicie et en Bukovine. — En 1880, il y avait 686.596 Juifs en Galicie et 67.418 en Bukovine ; en 1910, ces chiffres s'étaient élevés respectivement à 871.895 et 102.919. — Comme toujours, la Haute-Banque juive n'a cessé de protéger cette « colonie » d'exploitation. Par exemple, le baron Hirsch, après s'être enrichi et avoir ruiné les chemins de fer ottomans (voir plus haut) donna 17 millions de florins (alors environ 34 millions de francs) au gouvernement de Vienne pour qu'il favorisât les Juifs de Galicie. Naturellement le gouvernement de Sa Majesté apostolique accepta l'argent et observa le pacte. Il suffira de l'indication que voici : En 1867, il y avait en Galicie 38 Juifs propriétaires de terres ; en 1880, pour 3.700 propriétaires chrétiens il y avait 680 Juifs ; depuis lors la proportion n'a cessé d'augmenter en faveur d'Israël.

97. — *Sionisme.* — Le *Messaggero* (journal qu'on ne saurait soupçonner d'antisémitisme) publiait, dans son numéro du 16 juin 1920, un important compte rendu sur le Congrès pan-syrien de Damas contre l'hégémonie juive de Palestine. Donnons-en les passages principaux :

« Dans ces dernières semaines s'est tenu, à Damas, un congrès auquel ont pris part les représentants de toutes les

parties de la Syrie, les délégués du Comité de la Défense nationale, les délégués du parti de l'Indépendance Arabe, ceux de l'Union Syrienne, ceux du pacte syrien, ceux du pacte mésopotamien, les chefs de tribu du Hauran, de la Circassie, des régions syriennes de la côte, les Ulema de Damas, les étudiants, les syndicats intellectuels, etc.

» Ces assises générales ont décidé la lutte à outrance contre le Sionisme, par une déclaration dans laquelle il est établi :

» 1° Que la nation syrienne affirme de nouveau que la Palestine fait partie intégrante et indivisible de la Syrie et qu'elle entend défendre par tous les moyens l'unité de la patrie syrienne ;

» 2° Que les habitants de la Syrie du Nord et du littoral considèrent le Sionisme comme une grave menace pour leur existence politique. Dans un tel état de choses, ils repoussent le Sionisme et le condamnent, comme ils l'ont repoussé et condamné devant la commission d'enquête américaine ;

» 3° Que les habitants de la Syrie du Nord et du littoral s'unissent au Congrès palestinien pour repousser tout gouvernement indigène qui viendrait à se constituer avant que les vœux présentés à la commission américaine soient accueillis. Les vœux dont il s'agit sont : l'union de toute la Syrie et l'interdiction de l'immigration sioniste dans la Terre Sainte.

» Enfin le Congrès décide d'organiser par tous les moyens qui seront en son pouvoir la lutte contre l'immigration juive. L'impression générale est que Fayçal (émir arabe du Hedjaz) — un peu compromis pour le Sionisme — cherche maintenant un moyen quelconque de sortir d'affaire en face de la levée de boucliers qui a lieu dans toute la Syrie.

» Autre constatation : Dans un moment où la différence et la défiance religieuses entre chrétiens et musulmans ont été heureusement supprimées par l'initiative directe des éléments indigènes eux-mêmes, au cœur de l'Orient, transplanter le Sionisme en Syrie, c'est y semer toute une moisson de querelles nouvelles.

» En dehors des limites de la pure action économique en Palestine, les milieux dirigeants juifs proclament aujourd'hui :

» a) Le droit absolu des Sionistes à l'hégémonie dans leur terre contre les indigènes arabes qualifiés de race inférieure, et contre les chrétiens catholiques dont ils ne reconnaissent

pas les droits idéals. (Voir l'entrevue de Braunstein avec le cardinal Dubois).

» *b*) Leur union indissoluble dans cette politique avec l'Angleterre. (Voir les déclarations du Comité sioniste du Caire) ».

Voilà ce que dit le *Messaggero*. On remarquera ce cas typique du mensonge juif. Sir H. Samuel (Juif), agent britannique, envoyé du Caire en Palestine pour les intérêts judéo-anglais en Terre-Sainte, avait déclaré, de retour au Caire, qu'il fallait regarder comme des inventions malignes des antisémites... les deux points *a* et *b* définis par le *Messaggero* que ce journal considère comme points authentiques du programme du Sionisme. Et il est déplorable que les organes catholiques d'Angleterre comme le *Catholic News*, Service de Londres (7 avril 1920), se soient prêtés à défendre et à accréditer les mensonges de l'agent juif Samuel, parce que ces mensonges étaient commodes pour la politique anglaise, afin d'endormir l'opposition des consciences qui s'unit à celle des intérêts légitimes contre l'invasion juive de la Terre-Sainte.

98. — *Statistique palestinienne*. — Puisqu'on fait tant de bruit dans la presse juive et enjuivée sur le Foyer Israélite rallumé en Palestine par la paix judéo-wilsonienne de Versailles et de San-Remo, voyons un peu les chiffres qui, comme disait Thiers, ne sont pas une opinion.

La Palestine « foyer juif ». — La Palestine est composée, d'après l'administration ottomane, du mutessarifat de Jérusalem (22.000 kilomètres carrés), des sangiacats de Saint-Jean d'Acre (7.527 kmq.), de Balga ou Naplouse (Galilée et Samarie : 6.664 kmq. ; surface totale : 36.191 kmq.

Population : 341.638 dans le mutessarifat de Jérusalem, 66.975 dans les sangiacats de Saint-Jean d'Acre et 48.979 dans celui de Naplouse ; total : 457.592.

Et voici la répartition de cette population d'après les dernières statistiques : Mutessarifat de Jérusalem : 251.332 musulmans, 26.886 chrétiens catholiques, 17.503 chrétiens non catholiques (en tout 44.389 chrétiens), 39.886 juifs.

Sangiacat d'Acre : 25.642 mahométans, 12.520 catholiques, 5.805 chrétiens non catholiques (18.325 chrétiens), 20.637 juifs.

Sangiacat de Naplouse : 40.630 mahométans, 6.164 catholiques, 1.984 chrétiens non catholiques (8.148 chrétiens), 297

juifs, dont 180 Samaritains (qui sont plus séparés des juifs que les catholiques des protestants).

Donc un total de 317.604 mahométans, 70.796 chrétiens, 50.820 juifs. Et voilà... le droit national des Juifs sur la Palestine. Et remarquez bien que, sur ces 50 mille juifs, plusieurs milliers ont été importés tout récemment en Palestine, grâce aux millions de la Banque Internationale Juive, pour grossir artificiellement la population juive de Palestine.

Ajoutons que, sur ces 50 mille juifs, 28 mille sont groupés à Jérusalem (qui compte 40.000 habitants) et 2.500 à Haïfa (sur 10.000 habitants). En dehors de ces deux centres qui absorbent déjà les trois cinquièmes de l'Israël palestinien, on ne trouve que de petits groupes de 500 à une demi-douzaine d'individus.

Ces chiffres sont éloquentes.

Mais l'entreprise anglo-juive en Palestine, comme toute entreprise anglaise et juive, est une « affaire ». La *Libre Parole* de Paris (6 mai 1920), à qui nous avons emprunté ces données, continue l'exposition du plan de cette affaire anglo-juive :

« Commercialement, le port de Jaffa ne peut être que le débouché de la Palestine proprement dite, mais Anglais et Juifs escomptent surtout l'avenir du port de Haïfa, débouché de la Galicie et spécialement point terminus d'un chemin de fer sur Damas qui fait une victorieuse concurrence à la ligne française de Beyrouth à Damas. Nos rivaux économiques comptent que les grains du Hauran, les pétroles du Giulian et du Moab, les fruits de Damas déboucheront au port de Haïfa et non à celui de Beyrouth ; ils sont convaincus que si l'émirat de Damas (Syrie) est sous notre protectorat politique, il sera sous leur protectorat (*sic*) économique et dans leur sphère d'influence... Les Anglais ont préparé pour le futur « Foyer juif » un réseau ferroviaire qui en augmentera la valeur économique. La ligne actuelle de Jaffa à Jérusalem par Ramleh sera prolongée d'une part sur Bethléem et Hébron, de l'autre sur Jéricho et la vallée du Jourdain, pendant que Jaffa sera réunie à l'Egypte par le chemin de fer Jaffa-Gaza-El Arisch-Port-Saïd, d'où tous les voyageurs qui vont en Egypte visiteront la Palestine. Enfin, ils pensent aussi à relier le réseau palestinien à la ligne Haïfa-Damas, par le moyen du tronc Jérusalem-Naplouse-Nazareth, ce qui permettra de voyager par terre d'Europe en Palestine et en Egypte ».

Voilà ce que dit la *Libre Parole* qui conduit clairement à la conclusion : une minorité artificielle, Israël, et une occupation politique, l'Angleterre, font du Sionisme une grosse affaire anglo-juive, qui aura pour premier effet de bloquer économiquement la Syrie française, de laquelle la Palestine a été très artificiellement détachée... Les Judéo-Maçons de la rue Cadet ont bien servi leur patrie. C'est l'éternelle affaire du judéo-maçonnisme cosmopolite. Mais que dire de la loge-synagogue de la rue Cadet, où les Maçons français acceptent de sacrifier la Syrie française. Les Maçons italiens (voir Congrès maçonnique de 1917 déjà rappelé par nous) acceptent bien de sacrifier l'Italie *irredenta* et le reste, — parce que nous autres profanes, nous ne savons pas la dixième partie de tout ce qui se trame dans cet antre de Judas.

99. — *Toujours le Sionisme.* — Le Sionisme ne se contente pas, en Palestine, de vouloir posséder les choses, il veut encore posséder les hommes. Aussi, la *Tribune Juive*, journal juif de Paris, dans son numéro du 5 mars 1920, annonçait-elle que le chef de la colonie juive « Rosh Pinah » (Palestine) a ouvert une école pour les petits Arabes de la population environnante. Dans cette école, on enseigne l'hébreu... D'autres écoles semblables seront fondées en Palestine.

La mer elle-même doit être juive. Les journaux d'avril 1920 annoncent le lancement solennel du navire juif *Le Précurseur*, qui arbore le pavillon sioniste, portant dans un angle les couleurs britanniques. Pourquoi pas la croix de Saint-Georges ?

100. — *La Haute-Banque juive et la Palestine.* — Tirons du rapport officiel 1903-13 de l'Anglo-Palestine Company limited (juive) des indications qui, bien que rétrospectives, ne manquent pas d'intérêt, parce qu'elles donnent les noms principaux du filet anglo-sioniste d'activité directe pour la colonisation juive de la Palestine. Certains de ces noms pourraient reparaître à l'occasion.

Donc, l'A. P. C. (dit le rapport) est une création du Jewish Colonial Trust (Banque coloniale juive) de Londres, fondé en 1899, sous la direction de Théodore Herzl. Le J. C. T. commença en 1902 ses opérations en Palestine, et fonda dans ce but l'A. P. C.

A la veille de la guerre, cette très active Company avait comme personnel dirigeant :

D. Wolfsohn (Cologne), président ; — J. H. Kann (La Haye), vice-président ; — Conseillers d'administration : Samuel Barbasch (Odessa) ; Joseph Cowen (Londres) ; M. Feldstein (Varsovie) ; J. L. Goldberg (Vilna) ; Docteur N. Katzenelsohn (Liban) ; Johann Kremenezky (Vienne) ; Leopold Kessler (Londres) ; Hugo Urysohn (Moscou) ; D. Levontin (Jaffa), directeur général pour la Syrie et la Palestine.

Directeur à Londres : Th. Hirsch ; — Secrétaire : H. Neumann.

Délégués en Syrie et en Palestine : à Jaffa, le susdit Levontin, directeur général ; S. Hoofien, directeur adjoint ; N. I. Arwas, sous-directeur ; J. Grasowski, sous-directeur ; J. Chelouche, caissier.

A Jérusalem : Docteur I. Lévy, directeur ; A. Rivlin, caissier ; B. Bentauiwin, chef-comptable.

A Beyrouth : I. Lipawski, directeur ; M. Elyaschar, caissier ; I. Lerner, chef-comptable.

A Khaïfa : N. Kaisermann, directeur ; H. Asriel, caissier ; S. Nathansohn, chef-comptable.

A Hébron : M. Slonim, directeur ; Riwlín, caissier.

A Saffed : I. Karniol, manager ; S. G. Barschad, caissier.

A Tibériade : S. Gordon, directeur.

101. — *Palestine*. — Un comité de l'officieuse Agence Reuter donnait l'information que, malgré la pression juive, le tribunal militaire britannique n'avait pu acquitter le Juif Jabotinski et ses 19 coreligionnaires, coupables de brigandage sémite, et cela « à cause de la situation troublée de la Palestine ». En fait, l'acquiescement de ces brigands aurait fait éclater quelques fortes représailles antisémites parmi les mahométans et les chrétiens de Palestine, désormais unis pour tenir tête à l'ennemi commun.

102. — *Association pour les Juifs allemands palestiniens*. — Avec des capitaux anglo-américains a été fondée (avril 1920) à Dantzig (ville... libre sous la Société... des Nations) une association pour la construction, en Palestine, de maisons pour les Juifs allemands qui y seront expédiés pour renforcer la population juive, en vue de la domination sur la Palestine.

103. — *Friedrich*. — La *Reichspost* du 14 avril 1920 a publié, au sujet d'un homme politique connu, le Hongrois Friedrich, ce qui suit :

« Le député Friedrich a expliqué sa sortie de l'Union Chrétienne Nationale dans un discours fort applaudi par la Chambre des Députés. Il a dit entre autres choses : « La question du » jour la plus importante est celle du Judaïsme qui est peu à » peu oubliée. Nous demandons seulement qu'on chasse dehors » les Galiciens. Cette demande n'est pas dirigée contre les » Juifs, attendu que ces bons Juifs sont du même avis que » nous. Il ne faut absolument pas permettre que le capital » reste dans les seules mains des Juifs ; nous espérons que le » gouvernement résoudra bientôt ce problème. Il faut aussi » en finir avec la presse juive. Quand la guerre éclata, la » presse libérale (la presse juive se nommait ainsi) était » enthousiaste pour la guerre ; plus tard, elle fut pour le » défaitisme et finit par se mettre à la disposition du bolche- » visme. Elle était pourtant d'accord avec la censure roumaine » et appuyait plus tard le gouvernement de coalition. Quand » nous étions sous l'occupation roumaine, l'Union de la » Presse (dans la main des Juifs) envoya un ultimatum au » gouvernement, le prévenant que si, avant cinq heures du » soir, la région au-delà du Danube n'était pas accessible aux » journaux, elle s'adresserait au commandement roumain et » aux missions de l'Entente. C'est là un acte de haute » trahison », etc.

104. — *Péril juif en Hongrie.* — Les déclarations de Friedrich sur le péril juif en Hongrie correspondent, du reste, à la situation réelle. *L'Epoca*, journal judaïsant de Rome, rapportait, le 17 mars 1920, une correspondance de Berne qui tendait de comparer la « terreur rouge » du Juif-Bolchevik Bela-Kuhn aux « horreurs blanches » de la réaction antisémite subséquente. Mais elle rapporte ou résume des faits qui ont dû donner à penser aux lecteurs du journal. Il suffit de rappeler la déclaration du Professeur Mayer que nous voudrions faire connaître à tous et qui n'est oubliée de personne : « La plus grande tromperie de notre temps est le mot démocratie ; ce n'est qu'un moyen raffiné pour établir la domination juive ».

105. — *Haute-Banque Juive.* — Les *Basler Nachrichten* (Nouvelles de Bâle) annonçaient, à la fin de mai 1920, qu'un groupe de financiers anglais — lisez Juifs d'Angleterre — pensaient à se faire une position sur le Danube austro-hongrois. Il n'y a pas besoin de génie pour voir là la main

de « l'Anglo-Austriaca » de Hirsch, si ce n'est celle de la maison rivale Rothschild. Les bons Juifs britanniques ont subitement accaparé les 51 centièmes des actions de la « Société hongroise de navigation maritime et fluviale » et l'option sur toutes les actions de la « Société Sud-Allemande » (autrichienne) de navigation sur le Danube » (titre allemand des deux Sociétés : « Ungarische Gesellschaft fur See und Flussschiffahrt » et « Suddeutsche Donau Dampfschiffahrt Gesellschaft »). Mais le même journal ajoute cette information sibylline : « Une société italienne devra avoir le contrôle de la navigation dans l'intérieur du pays ». Quelle société italienne ? Evidemment une société hongro-italienne de Budapest, une société germano-italienne d'Innsbruck ; en somme, les « Italiens » Castiglioni et Tœplitz. Et la ceinture juive des Alpes au Rhin et au Danube se resserre autour de l'Italie.

A ce propos, voici ce qu'annonçait l'*Oesterreichische Korrespondenz* (La Correspondance autrichienne) : « Avec l'augmentation de capital de 120 à 220 millions de couronnes, la Banque et Société Hongroise A. G. s'est transformée en « British and Hungarian Bank limited ». Du côté anglais y participent la « Imperial and Foreign Corporation » (président : Lord Balfour of Raleigh ; directeur : Lord Chamberlain) et la « Société Marconi » (M. Godfrey). Et ladite Correspondance autrichienne concluait : « Comme la Banque hongroise, la Société Roumaine Commerciale par actions de Bukarest et la Banque Hongro-Bulgare de Sofia sont liées entre elles ; le capital anglais (lisez juif-anglais) élargit ainsi pour Budapest la sphère de ses intérêts balkaniques ».

Comme on le voit, c'est toujours la ligne Londres-Vienne-Budapest-Balkans du plan juif de langue anglaise : plus ça change, plus c'est la même chose...

106. — *Ligue des Peuples*. — L'Association Nationale Chrétienne de Hongrie a lancé un manifeste international dans les divers pays pour proposer une « Ligue des Peuples chrétiens » pour leur défense contre le péril juif ». Cette circulaire a déjà été reproduite par divers journaux de langue française, allemande, etc. Tout en reconnaissant la terrible réalité du péril juif et la nécessité d'une entente, on est communément d'avis que la première base indispensable est le noyau local d'où surgira mûre et spontanée l'entente internationale.

107. — *Sionisme*. — Documentation. — Parmi les publi-

cations sionistes qui exposent le mieux le travail tenace et profond qui se fait pour créer une majorité juive artificielle en Palestine, il faut noter le compte rendu publié à la veille de la guerre par la Compagnie anglo-juive de la Palestine (The Anglo-Jewish Palestine Company) : Rapport sur l'activité de l'A. P. C. et de ses succursales pendant les années 1903-13 » (Londres-Jaffa, 1913) ; avec portraits, cartes topographiques etc..

Et à propos des sociétés et entreprises sionistes, outre l'A. P. C. et la I. T. O. de Zangwill que nous avons déjà citée, il faut rappeler la Banque dite Jewish Colonial Trust et la J. C. A. (Jewish Colonization Association), fondée en 1899, et dont l'activité surpasse celle de la I. T. O., et qui dirige aujourd'hui le mouvement palestinien. A remarquer le fait que toutes ces entreprises ont leur siège en Angleterre, qu'elles sont protégées ouvertement par le gouvernement britannique qui compte évidemment en faire un appui pour son activité coloniale, comme l'Allemagne de Guillaume II comptait sur le Hilfverein juif de langue allemande.

108. — *Congrès de la Paix et Juifs*. — L'Alliance Israélite Universelle (A. I. U.) a publié, comme l'eût fait un gouvernement quelconque, un Livre gris sur « la question juive devant le Congrès de la Paix ». Ce livre contient la Correspondance de l'Alliance avec le Ministère des Affaires Etrangères français ; les textes et commentaires des traités imposés par le Congrès (judéo-wilsonien) de Versailles à la Pologne et à la Roumanie pour qu'elles reconnaissent aux Juifs les droits de citoyens du pays et les privilèges de race, etc., etc.

109. — *Faux pogroms*. — On connaît désormais la campagne de diffamation menée par les agences juives contre les pays antisémites auxquels elles imputent des pogroms qui n'ont jamais eu lieu. Mais il est nécessaire de faire remarquer la malice véritablement judaïque de telles insinuations. Feuilletons, par exemple, la *Tribune Juive* de Paris, on y verra continuellement des informations de ce genre : « Le bruit court qu'il y a eu un pogrom à X... ; selon des renseignements venus de Y..., on craint des pogroms à Z... ; à X..., sous prétexte de... une foule menaçait un pogrom... ; à Z..., on craignait un pogrom, heureusement... » Et ainsi, à force de « on dit », à force de « on craint », le lecteur s'hypnotise et

voit des pogroms à toutes les pages. La vérité, c'est que les pogroms de Hongrie, de Pologne, de Roumanie sont des inventions d'Israël, le plus fameux calomniateur qu'il y ait jamais eu au monde. Pendant que la presse, complice consciente ou inconsciente, parle de pogroms, le lecteur ne voit pas les véritables pogroms, c'est-à-dire les tumultes, incendies, assassinats que commettent des bandes bolcheviques organisées et dirigées par les émissaires « internationaux » accoutumés, c'est-à-dire par les émissaires juifs, à commencer par l'Italie.

110. — *Les Juifs et les noms.* — L'un des masques les plus en vogue dans le monde juif est celui qui consiste à changer ou modifier son nom juif ; cela, non seulement en Russie, mais partout. En Angleterre, les Hillbrecht se sont fait appeler du nom britannique de Hill. En Hongrie, bon nombre de Juifs ont osé prendre pour noms ceux des héros hongrois : Hunyadi et Rakoczi. Mais les parents de ceux-ci, passés sous la domination tchéco-slovaque ennemie de la Hongrie, changent leur nom hongrois contre un nom tchèque... (1).

113. — *Etats-Unis et secte judaïsante.* — Les Etats-Unis, le pays aux mille sectes, en comptent une de plus. Mistress Anna White, de l'Etat de New-Jersey, en a fondé une nouvelle sous le beau nom de « Colonne de la Société de Feu ». Elle annonce la venue prochaine du Messie et le triomphe des Juifs. La première de ces choses est aussi problématique que la seconde est certaine.

114. — *Vienne et les Juifs.* — Dans un article grave intitulé : « Vienne, paradis des Juifs », le journal hebdomadaire le *Volkssturm*, du 16 mai 1920, donnait des détails suggestifs sur la ruine de Vienne entre les mains de la secte judéo-socialiste. Mais, ce qui a le plus frappé, c'est le signe caractéristique du Juif triomphant qui, dans l'ivresse du succès, jette le masque de l'hypocrisie millénaire ; non content de dépouiller le vaincu, il le raille et l'insulte. Ainsi, à Vienne, les nouveaux maîtres se mettent à enjuiver le nom des rues et des places principales. La rue Empereur-Joseph est devenue la rue Henri-Heine ; la place Eugène (de Savoie) se nomme aujourd'hui place

(1) Les numéros 111 et 112 donnent, d'après notre *Revue internationale des Sociétés secrètes*, la statistique des Juifs en 1903.

Victor-Adler ; la rue Aufmarsch est devenue la rue Karl-Marx ; la rue Prince-Rodolphe est maintenant la rue Ferdinand-Lassalle... A propos de ces deux fondateurs du judéo-socialisme international, le *Volkssturm* rappelle le double cas du seul escamotage des noms juifs. Karl Marx avait comme véritable nom de famille Mordechai (c'est-à-dire Mardochee), civilisé en celui de Marx. Le nom authentique de Lassalle était Talmi ; la famille du village de Loslau (Silésie), dont il sortait, s'appelait Loslauer, comme nos Juifs s'appellent Veneziano, etc. ; dans le dialecte (juif) les Talmi s'appelaient Losl, ou encore Lasl. Le père du révolutionnaire devenu riche négociant en soie, cédant au snobisme juif en cours, changea son nom en celui de Lassalle... On connaît les aventures galantes de Lassalle, qui fut tué en duel à la suite d'une de ces folies.

115. — *Antisémitisme bancaire.* — En Syrie, l'élément chrétien a fondé une banque pour lutter contre le monopole juif des affaires (1).

118. — *Salonique et les Juifs.* — Le *Temps* du 17 avril 1920 publie une dépêche de Salonique annonçant « la création à Salonique d'une importante société française, au capital d'un grand nombre de millions, qui s'occupera de l'exploitation agricole de la Macédoine ». La dépêche oubliait d'ajouter qu'il s'agissait d'une entreprise juive masquée sous des noms divers. Israël, qui veut le triangle Fiume-Dantzig-Constantinople, a besoin de se renforcer à l'est et à l'ouest de cette dernière ville qui reste au Sultan ; de là, la concentration de l'activité juive à Salonique et à Odessa.

119. — *La Tribune Juive.* — Une Revue bolchevique-juive à Paris : la *Tribune Juive*, revue hebdomadaire consacrée aux intérêts des Juifs Russes, 3, rue Washington, à Paris, 8^e arrondissement. Elle se pose comme antibolchevique, démocratique, bourgeoise, parce que les Juifs sont dans tous les camps pour être toujours avec le vainqueur.

120. — *Comité d'Union Latine.* — Il y a à Paris un Comité

(1) Les numéros 116 et 117 donnent l'origine juive de M. Millerand, de son cousin M. Levayer (Jules Kahn) et de son ancien chef de Cabinet aux Affaires étrangères, le sieur Klein (sans doute : Petit), marié à une Juive russe, née Balakhowska. (Ce Juif ne serait-il pas aujourd'hui à l'Elysée ?).

d'Union Latine, dont le journal parisien *Rome*, dans son numéro du 18 février 1920, donne la constitution sous la présidence de M. Deschanel. Font partie du Comité : Alfred Croisset (pseudonyme d'un Juif) (1), Raphaël-Georges Lévy, autre Juif... Le même journal annonce une conférence sur la « Maison latine », par L.-C. Moyse (Juif). Ce même journal parle rarement de livres ; sa première revue bibliographique qui nous tombe sous les yeux se rapporte à la Géographie de Robert Almagià (Juif). Et tout ce qu'on vient de voir circule sous le titre *Rome*, journal politique hebdomadaire de l'Union Latine...

121. — *Pologne et Juifs*. — Le général Elia Zacharian Mordack (Juif), appelé (mars) à succéder au général Henri comme chef de la Maison militaire française en Pologne, est parti pour sa destination. On sait qu'Israël exige de « ses » gouvernements l'envoi de représentants juifs en Pologne, où il a besoin d'abattre l'antisémitisme national polonais.

122. — *Consistoire central israélite*. — Le Consistoire central israélite se compose pour l'année juive courante 5680 des membres suivants :

Alfred Lévi, grand rabbin, 32, place Saint-Georges, Paris.
 Israël Lévi, grand rabbin adjoint, 54, rue La Bruyère, Paris.
 Edouard de Rothschild, 2, rue Saint-Florentin, Paris.
 Emile Lévylier, 27, rue Octave-Feuillet, Paris.
 Eugène Sée, place des Etats-Unis, Paris.
 Raphaël-Georges Lévy, trésorier, 3, rue de Noisiel, Paris.
 René Dreyfus, secrétaire, 31, rue Octave-Feuillet, Paris.
 Rodriguez, Ely, 2, boulevard Henri-IV, Paris.
 Armand Baze, 45, rue de Maubeuge, Paris.
 Gustave Péreire, 35, faubourg Saint-Honoré, Paris.
 Bernard Gugenheim, 10, place de la Banque, Dijon.
 Ernest Lang, 48, avenue Henri-Martin, Paris.

(1) Cette information, telle qu'elle est donnée ici, comporte une rectification : Alfred Croisset, c'est-à-dire Alfred Croiset, est un professeur de la Sorbonne d'ailleurs fort lié avec la Juive Dick May. Mais le Juif Wiener, qui s'est donné le nom de Francis de Croisset, est auteur dramatique, propriétaire d'un magnifique hôtel place de l'Etoile, où il a logé Wilson lors de son second voyage à Paris, tout comme Sir Philippe Sassoon, autre Juif, a logé à Hythe la Conférence alliée. Quant à Alfred Croisset, il est fort ami des Juifs, auxquels il doit peut-être sa brillante carrière, mais il n'est pas Juif.

Alfred Bernheim, 20, rue Alfred-de-Vigny, Paris.
 Julien Bloch, 33, rue de la Bienfaisance, Paris.
 Nathan Kahn, 57, boulevard des Batignolles, Paris.
 Achille Picard, La Terrasse, à Ecully (Rhône).
 Roger Lévylier, 29, rue Octave-Feuillet, Paris.
 Léonard Aaron, 29, rue de Ponthieu, Paris.
 Paul Helbronner, 16, avenue Kléber, Paris.
 E. Bickart-Sée, 17, place des Etats-Unis, Paris.
 Benjamin Goldstadt, 50, avenue Victor-Hugo, Paris.
 Paul Nacquet-Laroque, 174, boulevard Haussmann, Paris.
 Edmond de Rothschild, 23, avenue Marigny, Paris.
 Edouard Masse, 27, avenue Victor-Hugo, Paris.
 Jacques Helbronner, 32, avenue Henri-Martin, Paris.
 Alfred Bachmann, 3, avenue Vélasquez, Paris.
 Raoul Lévy, 187, quai Valmy, Paris.
 Jules Zebaum, 47, rue Saint-Georges, Paris.
 Fernand Moch (?)
 Mario Bernheim, à Elbeuf.
 Léon Abomayer, 40, rue de Monceau, Paris.
 S. Lévi Valensi, 109, rue de Courcelles, Paris.
 Lucien Sauphar, 31, rue Octave Feuillet, Paris.
 S. S. Cohen, 31, avenue Victor-Hugo, Paris.
 E. Mirtil, 60, avenue Malakoff, Paris.

123. — *Députés et Sénateurs juifs.* — Parmi les nouveaux élus au Sénat français, signalons les Juifs bien connus dans l'affairisme tels que Raphaël-Georges Lévy, membre du Consistoire israélite ; Lazare Weiller, Schrameck, Strauss, etc. — Quant aux Députés juifs en France, rappelons, entre autres : le représentant de la Provence, Schrameck ; celui de la Guyane, Jéroboam Rothschild-Mandel ; celui du Béarn, Amschel Mayer Rothschild ; de l'Artois, Abrahami ; de la Champagne, Israël ; de la Picardie, Klotz ; de l'Alsace, Lazare Weiller ; de l'Ile-de-France, Uhry et Bokanowky ; de Paris, Blum, Strauss et Lévy.

124. — *Haute-Banque Juive.* — En France, un centre bancaire très puissant et sujet aux intrigues juives : la Banque de l'Union parisienne, à laquelle appartient le ministre Marsal. On trouve, dans son Conseil d'administration, les représentants des autres grands consortiums.

125. — *Théâtre Français et Juifs.* — L'actrice juive Simone

Benda, épouse divorcée de l'acteur Le Bargy, est entrée dans la troupe de la Comédie Française, ce qui porte à la vingtaine le nombre des Juifs qui font partie de ce théâtre national.

126. — *Le Mur des Lamentations*. — L'éditeur juif de Paris, Camille Bloch, publie « *Le Mur des Larmes* », poème d'Edmond Fleg (Juif, dont le vrai nom est Fleggenheimer). Voici, d'après le *Peuple Juif*, le résumé de cette œuvre :

« Le Juif errant est endormi au pied du Mur des Larmes (à l'endroit où s'élevait le Temple, et où les Juifs vont en pleurer la destruction) ; il a en songe la révélation de la destructrice guerre universelle. Puis, sur le monde chrétien, il voit s'édifier le Sanctuaire israélite des temps promis, dans lesquels s'accomplissent pacifiquement les espérances messianiques... Songes suggestifs.

127. — *Morgenthau*. — D'après le *Peuple Juif*, le Conseil Suprême interallié avait décidé de nommer Commissaire général à Dantzig le Juif Morgenthau, ancien ambassadeur américain à Constantinople pour le compte des Juifs (voir plus haut le pacte Wilson avec la Banque juive).

128. — *Elections juives*. — A Paris, sous la présidence du Juif hongrois Victor Basch, professeur à la Sorbonne, se sont tenues — rue de Lancry — les solennelles assises pour la nomination du Gouvernement israélite. Y assistaient les chefs israélites David Jacobson, Nahum Slousch, D. Fildermann, Bernfeld Lévi, Lambert et Pines. On y a élu les commissions du bilan, du fonds national juif, d'organisation et de propagande, de contrôle financier, d'éducation pour la Palestine, etc. Le Comité de Direction, composé de MM. Hechter, Shapiro, Basch, S. Gunzburg, Bruck, Henri Fridmann, Braunstein, Spanien, sera bientôt complété par de nouvelles élections.

129. — *Masque juif*. — Un des mille épisodes du « Masque sur le visage », *La Voix Nationale* est féroce-ment antisémite comme la revue son alliée *La Vieille France*. Dans chaque numéro, on massacre des Juifs... qu'on choisit avec sagesse. Mais ni l'une ni l'autre ne nomment le véritable roi de la banque juive française : Louis DREYFUS. Et la *Voix Nationale* publie en bonne place les articles de réclame de la Banque de Paris et des Pays-Bas... Nous apprenons par l'un de ces articles que la banque dreyfusarde « a pris une part importante à la formation de la Banque Nationale Française du Commerce

étranger et de la Société commerciale, industrielle et financière pour la Russie. Récemment, elle a créé la Banque Française et Espagnole, d'accord avec trois banques les plus importantes d'Espagne. Elle prépare la création de la Banque Franco-Polonaise... Innombrables émissions et constitutions auxquelles la Banque de Paris a pris part ; le concours financier fourni à diverses entreprises industrielles : l'Omnium international des pétroles et spécialement des pétroles de Galicie (note de nous : on a vu plus haut combien s'en occupe la Banque juive anglo-autrichienne, aujourd'hui liée avec Dreyfus). Bénéfice net de l'exercice : 14 millions de francs ».

Ainsi donc, bons lecteurs antisémites de la *Voix Nationale*, donnez votre argent à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

130. — *Banques juives en Hollande.* — Mai 1920. — Plusieurs maisons bancaires d'Allemagne, avec prépondérance juive, s'organisent en Hollande. Par exemple, la très forte maison Mendelssohn (juifs qui se sont faits protestants) travaille à Amsterdam. L'autre maison juive Bleichroeder (qui n'est pas aussi forte qu'au temps de son défunt chef) avec l'Union bancaire de Barmen (Rhénanie), avec la maison juive Simon Hirsch d'Essen (Rhénanie), a fondé une nouvelle société par actions, nouveau centre juif, à Amsterdam, sous le titre de « Banque Heydt-Kerstens » avec un million de florins de capital. Les Juifs concentrent un grand monopole rhénan en territoire allemand et hollandais, comme on le voit par ces indications, et la chose est pleinement confirmée par un autre fait, c'est qu'ils entrent pour la plus grande partie dans la nouvelle Société de Navigation anglo-germano-hollandaise pour le trafic sur le Rhin. Toujours la marque « internationale » pour couvrir les affaires d'Israël.

131. — *Automobiles (Allemagne).* — Quelques jours avant le coup de Kapp, on signalait de Berlin que le gouvernement d'Ebert traitait avec la Banque juive américaine, pour céder le monopole du service automobile en Allemagne, centre des fournitures de matières premières américaines.

132. — *Haute-Banque Juive.* — Un projet grandiose est organisé par la Haute-Banque juive d'Allemagne, d'accord avec celle d'Angleterre, de France et des Etats-Unis, pour mettre l'Allemagne en état de procéder à la grande reconstruction de la Russie, affaire qui donnera de nombreux milliards de

bénéfice. Comme d'ordinaire, le projet s'appuie sur un échange. Si l'Entente permet à l'Allemagne juive de se charger d'un tel mandat, et l'aide à le remplir, celle-ci fera payer : 1° à la Russie, sa vieille dette française ; 2° à l'Allemagne, sa nouvelle dette de guerre ; 3° elle combattrait sérieusement le bolchevisme ; sinon, non.

Le *Temps*, grand journal parisien d'affaires, a lancé la chose dans son numéro du 28 décembre dernier, en ayant l'air d'en faire un simple exposé et même de condamner le projet ; mais l'exposé lui-même était tendancieux et favorable. Les chefs du projet sont des Juifs bien connus : Rathenau et Hanspohn, directeurs de l'A. E. G. (Allgemeine Elektrizität Gesellschaft), Société générale d'Electricité ; Hjalmar Schacht, de la Banque Nationale déjà nommée ; le grand industriel Arnold Rechberg (1) et Paul Mankiewicz, de la Deutsche Bank déjà nommée également.

133. — *Walter Rathenau*. — De notre correspondant de Munich (Bavière), juin 1920. — A propos de la juiverie allemande, on nomme spécialement Walter Rathenau. Ce Juif est à la tête de la célèbre Allgemeine Elektrizität Gesellschaft (Société générale d'Electricité), productrice colossale de matériel électrique. Ce Juif fut obstinément opposé à l'électrification des chemins de fer de l'Etat, jusqu'au jour où il fut assuré qu'on se servirait de lui. Alors il poussa l'affaire avec autant de ténacité, lorsque survint la guerre. Il est un des Juifs les plus néfastes de notre malheureux pays ».

134. — *Les Quatre D. (Allemagne)*. — Il est bon de rappeler que les quatre banques d'Allemagne qu'on nomme « Les Quatre D. » sont : la Deutsche Bank, la Diskonto Bank (B. d'Escompte), la Dresdener Bank (B. de Dresde) et la Darmstadter Bank (B. de Darmstadt) dont le véritable nom est : Banque du Commerce et de l'Industrie (Bank für Handel und Industrie). Elles se font une âpre concurrence, mais elles s'entendent toujours quand il s'agit de saigner les chrétiens. La Deutsche Bank emploie plus de non-Juifs que les trois autres ; on y trouve spécialement des membres du Centre (dit

(1) On nous fait remarquer que cet Arnold Rechberg n'est point un industriel, mais un espion qui fonctionnait à Paris, avant la guerre, sous des dehors d'artiste, et qui a même essayé d'exposer au Salon le portrait de Guillaume II.

catholique), ce qui explique mieux l'affairisme des divers Erzberger.

135. — *Antisémitisme austro-hongrois.* — De notre correspondant de Vienne : La réaction antisémite s'organise chez nous et en Hongrie, malgré les plus grandes difficultés. Ici, le journal *Volkssturm gegen Judaismus, Materialismus, Kapitalismus* (Saeulengasse, 12, Wien IX) — L'Assaut populaire contre le Judaïsme, le Matérialisme, le Capitalisme — mène une très vive campagne populaire antisémite à tendances chrétiennes-socialistes (école du baron de Vogelsang). Mais ici encore, il faut constituer une forte base antisémite. Il semble qu'on la réalisera tout d'abord en Hongrie où la nouvelle Banque Commerciale Nationale Hongroise et la Banque Agraire commencent à former le bloc financier économique contre le vieux monopole juif de Budapest ». Il y a lieu de noter parmi les adhésions au susdit mouvement bancaire (mars) : Ladislas Unghvary, un demi-million de couronnes ; le prince Nicolas Esterhazy, 200.000 c. ; M^{re} Zmerezanyi, archevêque d'Eger (Erlau), 100.000 c. ; Louis Shoke Alsodabas, *idem* ; la famille Kotzel, 120.000 c. ; Joseph Szortsey, 100.000 c., etc. Les Juifs préparent une lutte suprême contre cette coalition, en recourant à leurs moyens accoutumés, c'est-à-dire en répandant un flot incessant de calomnies contre la Hongrie « réactionnaire » dans la presse étrangère pour créer au pays des difficultés politiques et économiques, et en cherchant à faire entrer dans le bloc antisémite quelque émissaire juif caché, ou encore en tentant de corrompre quelque membre de ce bloc, etc. On assure qu'en Pologne la lutte est également engagée par les Juifs avec tous les moyens les plus sémitiques.

136. — *Haute-Banque Juive.* — La Banque juive Dreyfus et C^{ie}, de Francfort et Berlin, jointe à la Banque juive Zimmermann et Forstag, de New-York, font un prêt de dix millions de marks à 4 % à la ville allemande de Darmstadt (Hesse). A remarquer que la tribu Dreyfus est maîtresse du monde bancaire à Paris comme en Allemagne. Banque « internationale... » à l'excès.

137. — *Université de Vienne.* — La *Gazette de Francfort*, du 24 avril 1920, annonçait : La demande des partis allemand-national et chrétien-social pour qu'on éloigne les Juifs orientaux de Vienne a été répétée par les étudiants, qui craignent

de voir le caractère allemand de l'Université de Vienne compromis par la grande affluence des étudiants des pays orientaux de l'ex-monarchie autrichienne. Il y a eu des rixes entre les étudiants allemands nationaux et les étudiants sionistes et leurs amis social-démocratiques. L'Université a été fermée.

138. — *Juifs en Bavière.* — Les journaux juifs d'Allemagne de mai 1920 engistrent le succès de la Juiverie en Bavière, où elle a réussi à faire interdire par le gouvernement le journal antisémite *Volkische Beobachter* (L'Observateur populaire).

139. — *Haute-Banque Juive.* — Les journaux allemands de mai 1920 annonçaient de nouvelles grandes affaires de la maison juive J. Dreyfus de Francfort et Berlin, façade allemande, correspondant à la façade française Louis Dreyfus de Paris. Donc le Dreyfus allemand a conclu, de concert avec la Centrale bavaroise et la Maison Zimmermann et Forstag de New-York (nous avons à maintes reprises signalé l'entente juive germano-américaine, déplacée, mais jamais interrompue) un prêt à 4 % à la ville bavaroise de Furth, pour 10 millions de marks ; qu'on remarque que toutes les actions du prêt seront placées aux Etats-Unis, ce qui les soustraira aux contributions de guerre imposées par le gouvernement allemand sur les affaires allemandes. Voilà comment les Juifs travaillent dans l'intérêt des pays qui leur donnent l'hospitalité.

140. — *Péril juif (Bavière).* — De notre correspondant de Munich (Bavière) : « Ici le péril juif est parfaitement connu, et, en vérité, il faudrait être complètement aveugle pour ne pas le voir, après l'écroulement de la monarchie. On va jusqu'à marquer par des papillons de couleur les maisons des Juifs pour en donner au peuple l'indication exacte. J'ai lu ceci sur la porte d'un avocat juif : « 47 % des avocats de Munich sont » Juifs, alors que les Juifs ne forment qu'un centième de notre » population ». En attendant, le fameux Centre, dit catholique, mais non moins arriviste que notre Parti Populaire Italien, fait volontiers des « affaires » avec les Juifs de la Banque et de la place. Le grand journal du Centre, la *Koelnische Volkszeitung* (Gazette populaire de Cologne), célèbre au temps de Pie X pour avoir vendu les intérêts des masses catholiques au gouvernement, a été achetée aujourd'hui par la maison juive Otto Wolff, qui est en train de faire un trust des journaux

rhénans de tous les partis, parce que tous les partis doivent servir Israël ».

141. — *L'Entente... juive*. — De la *Tribune Juive* de Paris, 14 mai 1920 :

« La Commission de l'Entente a interdit la diffusion de toute une série d'éditions antisémites dans les territoires occupés (de l'Allemagne rhénane) ».

142. — *Juifs et Roumanie*. — Pour les archives israélites. — Jusqu'avant la guerre, les Juifs de Roumanie et leurs protecteurs de Londres et autres lieux dénoncent les « persécutions que leur font souffrir le gouvernement ou la population chrétienne de Roumanie qui osaient se refuser à donner le coup de grâce à la Galicie agonisante sous le talon du Juif ». Voir à ce propos la réfutation intéressante et documentée de ces accusations juives dans l'opuscule intitulé *Les Juifs sont-ils persécutés en Roumanie ?* par I. G. Bibicoseo (Bukarest, Vointa Nationala 1902).

143. — *Antisémitisme danois*. — Il se produit même en Danemark un mouvement antisémite. Il a suffi aux pacifiques Danois, pour se rendre compte du danger, de voir le passage des louches agents juifs du Léninisme et du Spartacisme qui se donnaient rendez-vous en Danemark. A Copenhague, on a créé un organe antisémite : *Jodisk Aand* (L'Esprit Juif).

144. — *Centrale juive de la Presse*. — Un des centres d'infection sémite au moyen de fausses nouvelles et insinuations par l'intermédiaire de la presse internationale, c'est la « Centrale juive de la Presse (Judische Press zentrale) de Zurich.

145. — *Sionisme* — *Herbert Samuel*. — A noter la vaste (donc bien payée) propagande faite par la presse de tous pays, y compris celle de l'Italie, pour présenter sous un beau jour l'envoi du haut-commissaire juif-britannique Herbert Samuel dans la Palestine judéo-britannique. Grandiose déclaration de Liberté, Fraternité des peuples habitant la Palestine ; n'ayez donc pas peur, musulmans, ni vous non plus, chrétiens : tous égaux... Et l'on ne dit pas que, même étant donnée ou étant refusée la création d'une administration (sur laquelle Israël pèse d'un poids si... lourd) respectueuse de l'égalité matérielle légale, Israël maître de la finance et de la politique mondiales,

absorbera par la toute-puissance de son argent toutes les sources vitales du pays. Tout musulman ou tout chrétien qui se trouvera dans une gêne économique tombera fatalement dans la main juive qui tient tout prêt l'argent récolté en pillant le monde. Ainsi, en peu de temps, l'immigré juif se rendra maître de la terre, de l'industrie, du commerce palestiniens. Une majorité factice, recrutée dans les ghettos des cinq parties du monde, deviendra la maîtresse légale de la Terre-Sainte, et tout le monde sait de quoi les Juifs sont capables quand ils se sentent les maîtres.

Voilà, dépouillée du voile de l'hypocrisie politique, la vraie mission judéo-britannique d'Herbert Samuel, et il n'y a pas de connivence consciente ou inconsciente qui soit capable de la dissimuler.

146. — *Sionisme (Palestine)*. — Le *Times*, du 5 juillet 1920, présente un diptyque suggestif en deux colonnes au milieu d'une de ses nombreuses pages. La première colonne porte ce titre : « Les Juifs en Pologne », rapport de la Mission britannique ; cas de mise à mort et de mauvais traitements. L'autre colonne arbore ce titre : « L'Ere nouvelle à Sion », fêtes de bienvenue au Haut-Commissaire.

Donc, selon le *Times*, la population palestinienne a accueilli par des vivats enthousiastes le Haut-Commissaire britannique, et la Commission britannique en Pologne a déclaré que les Juifs y sont injustement maltraités. Tout cela, le grand journal du Lord britannique Northcliffe le dit.

Que de « britanniques » dans ces quelques lignes. Faisons maintenant quelques observations :

1° Le rapport sur les explosions d'enthousiasme à Jérusalem est d'un « notre correspondant sioniste », donc, d'un Juif ; il raconte l'enthousiasme bien motivé des Juifs en commençant par le port de Jaffa. Le commissaire fêté était le susdit Sir Herbert Samuel.

2° Passons à la Pologne. L'article sur les prétendus mauvais traitements subis par les Juifs commence par ces mots textuels : « La mission envoyée sous la direction de Sir Stuart Samuel, frère du Haut-Commissaire de Palestine... »

3° Mais qui est donc ce Lord Northcliffe, propriétaire du *Times* et d'autres journaux qui impriment de si belles choses ?

Un certain Juif de Francfort, du nom de H. Stern, qui partit pour l'Angleterre sans un sou et sans scrupule, se fit Anglais sous le nom de Harmsworth. Ayant gagné de l'argent comme les Juifs savent le faire, le Juif allemand-anglais acheta le fief vacant de Lord Northcliffe, s'imposa à tous par son acquisition du *Times* et d'un gros trust de journaux. Bien entendu, ce surhomme est un humble serviteur de la Banque Juive Internationale, ainsi que nous avons eu l'occasion de le voir.

Pour faire pendant au Samuel de Palestine, le gouvernement anglais a nommé le Juif Sidney S. Abraham gouverneur civil de la Mésopotamie.

Tels sont les ... Britanniques qui commandent le monde.

147. — *La vie chère et les Juifs.* — A Paris (juillet 1920) le Gouvernement a donné quelques salutaires exemples contre les gros coquins qui ont tenté d'empêcher la baisse de la vie chère. Maintenant, dans les journaux parisiens du 14 juillet, on lit entre autres choses : « M. Quesnelle est condamné à deux mois de prison, six mille francs d'amende et dix insertions du jugement et affichages de ce jugement pendant deux mois, tant à la porte du domicile du condamné qu'à la porte des bureaux de la Société dont il faisait partie. Le directeur de cette Société, le sieur Nathan dit Salomon a été déclaré civilement responsable ».

Morale de l'histoire : Le Juif Nathan dit Salomon organise et dirige la manœuvre : lorsque, par un hasard bien rare, la justice frappe, le petit émissaire va en prison, paye une forte amende, etc., et le gros Juif s'en tire avec la déclaration de « responsabilité civile », c'est-à-dire l'obligation de payer sur la caisse de la Société.

148. — *Juifs en Pologne.* — Le grand journal juif d'Allemagne, la *Gazette de Francfort*, du 12 août 1915, à l'époque où la fortune des armes permettait à l'Allemagne d'espérer le triomphe, écrivait :

« Varsovie est le centre juif le plus important de l'Europe. Elle occupe sous ce rapport le second rang dans le monde après New-York... Varsovie est le cœur du Judaïsme à l'est, la capitale de la civilisation juive... Il est de l'intérêt de l'Allemagne d'insister sur ce point ».

Il est à propos de rappeler ce témoignage des plus compétents aujourd'hui que nous voyons l'Allemagne judéo-rouge

et la Russie judéo-rouge tenter d'étrangler la nation polonaise ressuscitée, avec la complicité des « rapports judéo-britanniques ».

149. — *Juifs au Maroc.* — Si l'Algérie française aux mains des Juifs se lamente, le Maroc français ne rit pas. Une statistique récente annonce ce qui suit sur la très importante ville marocaine de Meknes : « Il y a cinq écoles : une pour les indigènes, deux pour les israélites et deux pour les Français ».

Quant aux affaires, la proportion ou la disproportion en faveur des Juifs est immensément supérieure.

150. — *Juifs enrichis aux Etats-Unis.* — Jusqu'en février 1920, la *National Review* anglaise annonçait qu'aux Etats-Unis, sur 20.000 nouveaux millionnaires qui ont apparu après la guerre, 19.000 sont Juifs et presque tous d'origine allemande.

Aujourd'hui, la liquidation de l'état de guerre apporte de nouveaux millions à Israël.

151. — *Les Juifs et la Conférence de Versailles.* — Il y a encore des gens qui ne voient pas dans la fameuse Conférence de Versailles le grand truc judéo-wilsonien ; ils pourront s'édifier en lisant ce qu'écrivait la revue judéo-anglaise *Jewish Guardian* dès les premiers jours de la présente année 1920. Ce sont des aveux complets qui n'échappent à l'opinion publique que grâce à l'inconscience sinon à la complicité de la « bonne presse ».

Donc l'organe officiel de la Juiverie britannique, dans son numéro du 30 janvier 1920, rendait compte des démarches faites par la Commission des Affaires Etrangères « israélites » auprès des gouvernements de l'Entente pour le prompt rapatriement des 5.000 soldats juifs d'Autriche prisonniers de guerre en Russie. Les documents du gouvernement anglais en réponse à cette Commission frappent par leur langage ému et pressant..

Le même journal, rendant compte du débat de la « Commission de la presse » israélite, nous apprend que le commissaire Bertram Jakobs a déclaré que cette presse était plus nuisible que favorable à la propagande (lire : corruption) secrète dans la presse mondiale. Il est charmant, ce Jakobs...

Mais l'aveu le plus solennel est celui qu'a publié le *Jewish Guardian* du 6 février 1920 :

« Un triomphe pour les droits juifs. — Ce qui s'est accompli

à la Conférence de la Paix dans l'Europe orientale, œuvre de la Délégation juive... La solennelle réunion des nations à Paris offrait une occasion d'or (note de nous : voilà qui est bien dit... occasion d' « or ») pour résoudre la vieille question juive de l'Est. Notre communauté des îles (Britanniques) a promptement saisi la grandeur de l'heureuse occasion qui s'offrait, et l'a aussitôt saisie des deux mains.

» Quand on sait que ces mains étaient celles du sieur Lucien Wolf (note de nous : Wolf signifie loup et tout le monde sait comment s'appellent les « mains » de loup) qui a passé à Paris presque une année entière à tirer effectivement les fils (de la manœuvre) — (note de nous : voilà qui s'appelle parler clair), on comprendra que les travaux de la Délégation anglo-juive à la Conférence de la Paix ont été couronnés d'un brillant succès complet ». Suit la démonstration documentée de ce triomphe.

152. — *Les Juifs dirigeants des Etats-Unis.* — Un groupe principal des affairistes juifs des Etats-Unis qui ont dominé la politique de Wilson est composé — sans compter le banquier Jakob Schiff, de la direction de la Banque Loeb Kuhn et le rabbin Stephen Wyse, déjà nommé — des banquiers Samuel Untermeyer, Felix Frankfurter, Bernard Baruch et du juge Brandeis. C'est cette coterie qui a tout fait pour avoir comme ambassadeur britannique à Washington le Juif Rufus Isaac, devenu Lord Reading, compromis, alors qu'il était ministre, dans le scandale anglo-américain de la Société Marconi (United Wireless Telegraph Company).

153. — *Zaharow.* — Nous avons nommé en son temps l'affairiste de Paris, Basile Zaharow, grand ennemi de l'Italie. Celui-ci n'est pas Juif, il est... Levantin. Ce Levantin est si lié avec les Juifs qu'il a fondé pour leur compte la fameuse Agence *Radio*, en prenant comme co-directeur le Juif Astruc, qui n'est pas le vrai directeur.

Nous avons vu en son temps que la fameuse intrigue jugoslave contre les droits de l'Italie sur l'Adriatique est trop colossale pour être principalement jugoslave. De fait, elle touche au fond la Banque internationale juive. Voilà pourquoi y travaillent M^{me} Wilson et M^{me} Nesnitsch, « derrière » (comme dirait Zangwill) leurs maris respectifs. Et de même travaille à la « Radio » le Juif Astruc « derrière » le Levantin Zaharow.

154. — *Tchéco-Slovaquie enjuivée.* — Au cours de nos présentes informations objectives et impartiales, nous avons dû constater que si la Conférence enjuivée de la Paix a ostensiblement favorisé la Tchéco-Slovaquie et la Serbie et s'est montrée hostile à la Pologne et à la Roumanie, la raison en fut que ces deux derniers Etats se refusaient à devenir des fiefs d'Israël, tandis que les deux premiers le sont devenus, grâce aux Masaryk, aux Vesnitsch, etc.

Et voici que nous tombe sous les yeux un éloquent document concernant le gouvernement sectaire de Prague. C'est, comme d'ordinaire, la *Jewish Chronicle* de Londres qui nous le fournit. Elle publiait, le 2 avril 1920 : « Le Conseil National Juif de la Tchéco-Slovaquie a souscrit pour cent mille couronnes au projet de construire une Maison des Etudiants Juifs en honneur du 70^e anniversaire de naissance du Président Masaryk ».

Il est notoire que la fille du Président de la République tchéco-slovaque, M^{lle} Alice Masaryk, est une très active propagandiste contre le catholicisme, en faveur du judaïsme et du socialisme.

Nous savons, d'autre part, — comme l'annoncent le *Den*, le *Vecernik* et autres journaux, — que la petite République de Masarik compte plus de 400 Juifs dans l'administration. Voilà pourquoi le Juif Docteur H. Bergmann, dans le *Zidovsky Spravy*, numéro 40, chantait un hymne de louanges à Masaryk, le posant « non seulement comme un ami commun d'Israël, mais encore comme un homme qui s'est battu pour notre cause ». En fait, sous son gouvernement, les Juifs se sont emparés des grands domaines seigneuriaux, des biens, des œuvres pies, etc., c'est bien là la vraie « cause » d'Israël.

155. — *Pologne et Juifs.* — Voilà pour la Tchéco-Slovaquie. Voyons maintenant le revers de la médaille : la Pologne.

Constatations de l'*Eclair* (19 mai 1920), journal radico-socialiste et judéophile, et partant insoupçonnable :

« Les manœuvres des Juifs en Lithuanie et en Ruthénie — manœuvres dirigées contre la Pologne avec l'appui de l'Allemagne — compromettent également la situation de la Pologne.

» Quand les Allemands entrèrent à Varsovie, l'occupation commença par le quartier juif. Pendant que tout le reste de la ville était plongé dans le deuil et la consternation, alors que toutes les fenêtres étaient fermées et les rues désertes, les

soldats allemands trouvaient dans le ghetto un accueil chaleureux.

» Les Juifs jetaient des fleurs sur le passage des troupes, embrassaient les chevaux, offraient aux Germaniques le pain et le sel... Les Juifs se mirent à la disposition des Allemands pour le service de l'espionnage et de la délation...

» Au point de vue social, l'attitude des Juifs de Pologne ne fut pas plus heureuse. La majeure partie des agitateurs bolchevistes arrêtés en Pologne étaient des Juifs ; ce sont des Juifs qui ont tenté un mouvement communiste en Galicie, en décembre et janvier derniers ».

Le journal continue en protestant contre la calomnie des prétendus pogroms polonais qui n'ont jamais existé.

Ces constatations de l'insoupçonnable *Eclair* jettent une lueur sinistre — lueur d'opprobre pour l'Entente — sur le suprême assaut de la Russie-Juive contre la Pologne pendant l'été de cette année.

156. — *L'Ukraine*. — Un intéressant article sur la « question de l'Ukraine », du Juif Markotoun, « membre du Comité national (!) ukrainien à Paris » a été publié dans la *Tribune Juive* de Paris, du 15 juillet 1920. Markotoun, comme tous les Juifs qui comptent être les maîtres définitifs de la Russie, veut que l'Ukraine lui soit restituée. Et c'est évidemment dans un tel but que le Juif Markotoun fait partie du Comité National (!) ukrainien...

L'article conclut par cette intéressante déclaration : « Les Juifs sont bien plus fortement centralisateurs que les Russes. Nous autres, fédéralistes ukrainiens, nous ne doutons pas que, dans la lutte sans pitié avec les autonomistes de Petliura (note de nous : qui veut l'autonomie de l'Ukraine consolidée par une entente avec la Pologne et la Roumanie, pour se garantir contre les crocs de la Russie-Juive) les Juifs comme les socialistes se rangent de notre côté ».

Donc Israël déclare la guerre à mort — « pitiless struggle » — à l'indépendance ukrainienne comme à l'indépendance polonaise, pour que toutes deux soient dévorées par le Moloch du Bolchevisme juif qui règne en maître en Russie.

C'est l'éternelle ligue judéo-socialiste qu'invoque Markotoun. Est-ce clair ?

Quant à la Roumanie, le même numéro du même périodique juif rapporte, d'après le Bureau juif de la Presse

(Zurich), qu'une délégation juive a présenté au ministre de l'Intérieur de Roumanie une demande qui est un véritable ultimatum : Amnistie complète pour tous les Juifs qui sont dans les prisons roumaines (pour haute trahison, etc.).

157. — *Israël et la Presse*. — On serait stupéfait — si l'on pouvait, en ce temps-ci, s'étonner de quoi que ce soit — de voir que presque toute la presse dite sérieuse, honnête, conservatrice (du salaire), etc., aide Israël à maintenir le monde dans l'aveuglement sur la responsabilité des Juifs dans le cataclysme mondial actuel. Et pourtant l'ivresse du triomphe fait commettre journellement aux Juifs les aveux les plus compromettants, des aveux qui suffiraient pour instruire un procès... capital pour Israël.

Jamais de tels aveux ne sont reproduits dans la presse dont nous venons de parler. Les gens honnêtes et intelligents qui veulent « savoir et faire savoir » sont réduits à compter sur un hasard favorable pour mettre la main, à l'occasion, sur des documents de ce genre. Et c'est ainsi que ce n'est qu'aujourd'hui seulement que nous pouvons citer ces mots de la *Jewish Chronicle* (un des organes officiels du ghetto britannique), qui imprimait ce qui suit :

« There is much in the fact of Bolshevism itself, in the fact that so many Jews are bolshevists, in the fact that the ideals of Bolshevism at many points are consonant with the finest ideals of Judaism ».

« Il est fort important pour le Bolchevisme lui-même que tant de Juifs soient bolcheviks, et que les idéals du Bolchevisme concordent sur de nombreux points avec les plus beaux idéals du Judaïsme », reproduit par le *Morning Post* du 5 février 1920.

158. — *Bolchevisme*. — Cette solennelle déclaration est illustrée par ce que dit avec compétence le Russe V. Anichkoff, dont l'ouvrage, écrit en anglais, fut publié aux Etats-Unis sous le titre : *Inside Soviet Russia* (Dans l'intérieur de la Russie soviétiste). Après avoir écrit que : « dans toutes les organisations bolcheviques, les chefs sont des Juifs, que le commissaire adjoint (vice-ministre) de l'Instruction primaire arrive à grand'peine à se faire comprendre en langue russe..., que le peuple considère les Juifs comme les auteurs de tous les maux, que l'antisémitisme s'est répandu dans toutes les classes

de la nation qui regarde le Bolchevisme comme une affaire juive », l'auteur continue :

« Actuellement, il règne parmi les Juifs une grande excitation nationale et religieuse. Ils unissent (dans leur pensée) le triomphe du Judaïsme à la révolution universelle. Ils croient que les temps promis (messianiques) sont venus pour la domination du Peuple Elu sur toute la terre. Ils croient voir dans le progrès de la révolution l'accomplissement des Ecritures (promesses bibliques à Israël) ».

159. — *Les Juifs et le Bolchevisme russe.* — Mais voici un aveu décisif... domestique. Le *Communiste*, organe officiel bolchevik de la ville de Kharkow, publie le manifeste suivant signé du Juif Kohan et intitulé : « Les services rendus par la Juiverie à la classe ouvrière ». Citons textuellement :

« Nous pouvons dire sans aucune exagération que la grande Révolution en Russie a été organisée et accomplie par les Juifs. Les masses ouvrières et les paysans, si peu éclairés, auraient-ils osé briser les chaînes de la bourgeoisie ? Certainement non. Donc ce sont les Juifs qui ont conduit le prolétariat russe vers l'aurore de l'internationalisme, et qui continuent à le faire, parce que toutes les organisations soviétistes sont entre leurs mains.

» Aussi nous pouvons être tranquilles tant que la direction suprême de l'armée russe appartiendra à notre camarade Trotzky. Il est vrai qu'il n'y a pas de Juifs parmi les soldats, mais, dans les Comités et dans les Soviets, les Juifs, en qualité de commissaires, conduisent hardiment le prolétariat russe. Ce n'est donc pas sans raison que, dans les organisations soviétistes, la majorité des votes s'est portée sur les Juifs, et que le peuple russe s'est choisi pour chef le camarade Juif Trotzky ». (Cf. *Vieille France*, numéro 169).

160. — *Même sujet.* — Voici, d'autre part, le témoignage de J. H. Clarke (*Times*, 10 mai 1920) :

« J'ai eu sous les yeux la liste des noms et des nationalités des principaux fonctionnaires de la Russie actuelle, liste provenant des papiers mêmes des Soviets... Sur un total de 556 fonctionnaires, 17 sont Russes, 458 sont Juifs, les autres sont Lettons, Allemands, Arméniens, non-Russes de l'ex-Empire ».

161. — *Bolchevisme et Foreign Office.* — Une source abondante et très autorisée pour confirmer les faits de ce genre est

l'officielle « Collection des Rapports sur le Bolchevisme en Russie », publiée par le gouvernement britannique (*Foreign Office*, numéro 1, 1919).

En voici quelques extraits :

» a) Rapport du Conseil britannique à Ekaterinenburg, du 6 février 1919 : « Les chefs bolcheviks ne représentent pas les » ouvriers de Russie, mais ils sont en majorité des Juifs », p. 38.

» b) Sir E. Howard à Mr. Balfour, 20 août 1918 : « La » majeure partie des agitateurs sont des fanatiques ou des » aventuriers juifs, comme Trotzky et Radek », p. 2.

» c) Mr. Alston et Lord Curzon, 23 janvier 1919 : « Les » Bolcheviks forment une classe privilégiée qui peut terro- » riser le reste de la population... Juifs, Lettons, Esthoniens. » Les Juifs sont surtout nombreux dans les hauts emplois », p. 33.

» d) Le général Knox au War Office, 5 février 1919 : « Quant au massacre de la famille impériale à Ekaterinen- » burg, on a la preuve qu'il existait deux partis dans le Soviet » local : l'un voulait absolument sauver la famille impériale » et l'autre était mené par cinq Juifs dont deux étaient résolus » à l'assassinat. Ces deux Juifs, nommés Vainen et Safarof, » accompagnaient Lénine quand il fit son voyage à travers » l'Allemagne... La garde de la prison de la famille impériale » comprenait dix Lettons et trois Juifs... La sentence de mort » fut lue à la famille impériale par le Juif Yarowsky », p. 33.

162. — *Haute-Banque Internationale Juive*. — L'intérêt vital de l'Italie lui commande de veiller attentivement sur l'encerclement financier dont est menacée l'Italie elle-même par la Haute-Banque Internationale Juive qui (ainsi que nous l'avons dit bien des fois) réorganise rapidement son monopole dans les territoires de l'ex-empire austro-hongrois... et pays limitrophes.

Les données et documents que voici le prouveront amplement :

« a) Le 11 février 1920, le journal parisien *Rome* écrivait ce qui suit sous le titre : « Haute Banque » :

« Le Conseil d'Administration de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud (née de la Banca Commer-

ciale Italiana) a subi quelques modifications parmi lesquelles il faut noter celle-ci : M. Chevalier, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, entre dans le Conseil. La Banca Commerciale Italiana et la Banque de Paris et des Pays-Bas ont des intérêts et aussi quelques péchés communs... La Banque de Paris et des Pays-Bas a absorbé l'ancienne Banque de l'Empire Austro-Hongrois, tenant ainsi dans ses mains la force de l'un des plus importants établissements financiers de la double monarchie. La Banca Commerciale Italiana fait partie de cette grande opération avec la Banque de Paris et des Pays-Bas. Les deux établissements ont encore un grand programme d'exploitation à accomplir dans l'ex-Empire austro-hongrois ». Voilà ce que dit *Rome*.

Quelques gens observeront peut-être : La Banque de Paris et des Pays-Bas ? C'est le Juif Dreyfus. — La Banca Commerciale Italiana ? Ce sont les Juifs Tœplitz, Goldschmidt, Ehrenfreund, etc. — La Banque de l'Empire austro-hongrois ? Ce sont les Juifs Hirsch, Rothschild, etc. — Le vaste champ d'opération de ces Juifs dans l'ex-Empire austro-hongrois ? C'est la Banque Hongroise-Italienne des Juifs Castiglioni et Tœplitz, etc., etc.

Pourquoi *Rome* n'a-t-il pas précisé tout cela ?

Nous répondons que *Rome* ne pouvait pas le faire, parce que *Rome* est aux mains des Juifs, en désaccord avec les sus-nommés, mais Juifs tout de même.

« b) A propos de la Foresta (Été de 1920), cette Société anonyme pour l'industrie et le commerce des bois, siège à Milan, filiales à l'étranger, Vienne, Budapest, Bukarest, Paris, est un gros centre juif où travaille un frère de Tœplitz ».

A propos de la Foresta, il est bon de rappeler un article récent de la *Jewish Tribune* de Paris, tant de fois citée par nous, dans lequel on déclarait que l'immense industrie des bois de Russie ne peut bien s'exercer que par les mains des Juifs, qui ont tout un réseau de concentration pour les bois, raccords, transports, etc. La Foresta est une roue de l'engrenage.

A noter encore que toutes ces banques, industries, etc., supposées « italiennes », reliées à Budapest (ou avec le siège principal comme la Banque Hongroise-Italienne des Juifs Castiglioni et Tœplitz, ou faisant semblant d'avoir une filiale qui est au contraire la véritable base, comme la Foresta, ne

sont qu'autant d'entreprises juives. On sait que les ghettos de Vienne et de Budapest étaient, sous les Habsbourg, les maîtres de toutes les industries de l'Empire dont les frontières touchaient d'un côté à l'Italie, de l'autre à la Russie et à la Roumanie.

« c) Il n'est pas nécessaire de se fatiguer à rappeler une constatation aussi évidente qu'oubliée du plus grand nombre, que voici : par l'assidue et intelligente juxtaposition des faits disparates, quant au lieu, au temps et aux circonstances extérieures, mais homogènes par nature, on peut reconstituer — au moins dans ses lignes typiques — l'immense réseau du cosmopolitisme juif ».

Cette vérité fondamentale nous revenait à l'esprit pendant que nous relisions un article de l'*Epoca* de Rome du 11 mai 1920, article qui est plus que jamais d'actualité, à un an de distance ; il le sera pendant assez longtemps encore. Il y est question d'un des nœuds principaux du réseau juif susdit, nœud que nous avons déjà signalé, celui de la Banque Juive d'Allemagne et des Etats-Unis, type Schiff, Kuhn, Lœb et autres de nos connaissances.

Qu'on relise cet article bien actuel que nous reproduisons, et qu'on admire d'ailleurs l'ingénuité ou la fourberie du journal de Luigi Luzzati, grâce à laquelle le journal évite de dire, même une seule fois, « quels liens du sang » unissent tous ces vampires — tous Juifs. Il pousse les hauts cris à propos de la Banque « allemande » ou « américaine », etc., alors qu'il ne s'agit pas d'autre chose que d'« une seule et même banque internationale », la juive. — Donc, voici l'article avec nos notes entre doubles parenthèses :

« Parmi les délégués allemands qui attendent, en contemplant le Bassin de Neptune, de recevoir communication du Traité de Paix, figure un personnage mystérieux, Max Warburg ((Juif)), financier allemand ((c'est-à-dire Juif d'Allemagne)), délégué financier. Max Warburg était le frère de Paul M. Warburg, financier américain ((c'est-à-dire Juif américain)) qui, pendant la guerre, fut, à Washington, président du « Federal Reserve Board », organisation équivalente, sous certains rapports, au Conseil de Régence de la Banque de France. Mais le fait qu'il y a, à Versailles, du côté allemand, un Warburg très proche parent d'un autre Warburg américain

n'est pas la chose la plus étrange, ni la plus inquiétante. Ce qui est inquiétant, ce qui est étrange, c'est que les Warburg ((Juifs)) ont exercé une activité mystérieuse, encore mal définie, dans le complot tramé dans le monde entier contre les Alliés, et qu'on les retrouve, eux et leur groupe, et leurs partisans, dans les affaires les plus sensationnelles qui ont agité l'Europe et l'Amérique.

» A ce point de vue, l'enquête conduite par le Sénat américain semble ne laisser place à aucun doute. Le 20 décembre 1918, devant la Commission sénatoriale d'enquête, chargée de faire des recherches sur les machinations allemandes, comparut un magistrat que les New-Yorkais nomment leur Bouchardon, l'Attorney-général délégué de l'Etat de New-York, le même qui a produit la preuve de la culpabilité de Bolo, M. Alfred Becker.

» Examinant l'action des Banques avant et pendant la guerre, Alfred Becker parla plus spécialement d'une Banque de New-York, qui, selon son expression pittoresque, « jouait » son sort sur les deux côtés du tableau ».

» Cette Banque s'appelait la Banque Kuhn, Lœb et C^e ((Banque centrale juive bien connue)).

» Elle avait souscrit d'une part pour 25 millions à l'un des premiers emprunts français, mais, en même temps, elle négociait un prêt d'un million de marks à la Hambourg-America ((un Juif : Ballin)) pour lui permettre d'équiper et peut-être même d'armer ses navires.

» Maintenant, qui trouve-t-on derrière la Banque Kuhn, Lœb et C^e ? On y trouve d'abord un homme qui, bien qu'il soit d'origine allemande ((Juif d'Allemagne)) a des sympathies qu'on ne peut mettre en doute pour la France et pour l'Angleterre, Otto Kahn, auquel le Gouvernement français, en récompense d'innombrables services rendus, a accordé la croix de la Légion d'honneur.

» Mais on y trouve aussi les deux Warburg, l'Allemand et l'Américain. « Il existait entre le groupe Warburg et la » Banque Kuhn, Lœb, a dit M. Alfred Becker à la Commission » d'enquête, une communauté d'intérêts d'association (Com- » munity of partnership). Et, chose plus curieuse encore, il » s'y trouve plusieurs des « acteurs de premier plan » des » affaires Caillaux et Bolo, tels que Jacques Minotto et le » fameux Hugo Schmidt ».

» James Minotto, agent de la Deutsche Bank en Amérique, d'après l'acte d'accusation de l'affaire Caillaux, avait servi d'intermédiaire en Argentine entre Caillaux et le comte de Luxbourg ; il éprouva, en 1915, le besoin de cautionner la Banque Kuhn, Lœb vis-à-vis de la France, et le 15 octobre de cette année, il adressa à Georges Pallain, gouverneur de la Banque de France, une lettre dont voici quelques extraits significatifs :

« Vous vous rappelez, sans doute, Monsieur le Gouverneur, que, lors de ma dernière visite à Paris, je vous expliquai comment la Banque Kuhn, Lœb et C^{ie}, qui est l'une des maisons financières les plus importantes et les plus puissantes des Etats-Unis, a été accusée injustement en France d'avoir des tendances germanophiles, alors qu'au contraire cette maison a rendu un véritable service à la cause des Alliés, en refusant catégoriquement de traiter des affaires qui leur avaient été offertes par le gouvernement allemand, aux conditions les plus avantageuses.

« Aujourd'hui encore, dans les négociations de la Commission franco-anglaise avec la haute finance américaine, la Banque Kuhn, Lœb et C^{ie} donne une preuve de son attitude vraiment pleine de bonnes dispositions pour la France, pour l'Angleterre, etc. ».

« Quant à Hugo Schmidt, celui-là n'écrivait pas à la Banque de France, mais à la Deutsche Bank (l'un des quatre grands D d'Allemagne, dont nous avons parlé plus haut). Et il écrivait à la date du 16 février 1916 à cette Banque, lui rendant compte de ses négociations avec la Banque Kuhn, Lœb et C^{ie} pour le compte de Warburg et de la Hambourg-America.

« Kuhn, Lœb et C^{ie}, écrivait Schmidt, ne paraissaient pas disposés en principe à discuter notre demande d'emprunt. Puis, comme je vous l'ai rapporté, ils étaient disposés à nous consentir un prêt d'un million de marks, mais ils demandent que vous leur donniez en garantie des choses de grande valeur, c'est-à-dire les navires mêmes... ».

« La Commission sénatoriale américaine d'enquête conclut que tous ces faits étaient antérieurs à la déclaration de guerre de l'Amérique et que, comme ils s'étaient passés pendant une période où l'Amérique était encore neutre, il n'y avait point de délit. Et l'affaire ne fut pas poussée plus loin ». ((Sentence juive, parce que ces actes étaient passibles de punition en tant

que portant atteinte à la neutralité. Mais qui voudrait toucher aux Juifs, aux Etats-Unis ?)).

163. — *Même sujet.* — *L'Epoca* continue ainsi :

« Mais, dans les pays de l'Entente, on peut se demander si c'est tout simplement par un effet du hasard que l'Allemagne a choisi comme délégué financier à Versailles Max Warburg, banquier allemand, frère de Paul Warburg, banquier américain, qui a eu des rapports intimes avec la Banque Kuhn, Lœb et C^o, laquelle, à son tour, a eu des rapports encore plus intimes avec Jacques Minotto et Hugo Schmidt, très liés de leur côté aux affaires Caillaux et Bolo...

» La lumière jetée sur ce groupe financier ultra-puissant ne serait pas complète, si l'on ne se rappelait qu'il est encore uni par les liens du sang ((tous juifs !)) avec la maison Schiff ((la fameuse banque juive de Jacob Schiff, ami de Manes et pourvoyeur de fonds de Trotzky)) germano-américaine, et qu'il n'a pas joué un rôle bien défini pendant la guerre, mais que son rôle commence maintenant. L'action combinée Warburg-Schiff s'est déroulée spécialement contre nous dans la question de Fiume, et c'est évidemment à ces banquiers que le professeur Herron faisait allusion, quand il parlait de « financiers diplomatiquement privilégiés ». ((Il s'agit précisément du triangle « juif » Fiume-Dantzig-Constantinople)).

Le lecteur intelligent peut juger l'article si intéressant de *L'Epoca* avec nos notes et sans elles. Sans notes, le lecteur qui ne saurait pas le reste n'y verrait pas que certains banquiers allemands et certains autres banquiers américains ont fait de louches affaires. Bah ! une de plus, une de moins, conclurait ce bon lecteur... Mais, avec ces notes, ce même lecteur comprendra qu'il ne s'agit pas d'une camorra de banquiers parents, allemands-américains, mais d'un gros anneau de la chaîne juive qui enserre le monde. Donc, répétons-le, il est temps d'en finir avec les diverses dénominations de Banque allemande, américaine, française, anglaise, etc., quand il s'agit des Juifs. On doit dire, ce qui est en réalité : la Banque juive d'Allemagne, d'Amérique, etc., si l'on ne veut pas faire illusion au monde, si, au contraire, on veut l'éclairer.

« d) Et aujourd'hui, comme complément posthume de l'article de *L'Epoca*, publions le communiqué de l'Institut de Crédit (Kreditanstalt) autrichien, paru dans le grand organe

de la Banque juive la *Neue Freie Presse* (la Nouvelle Presse Libre) de Vienne, du 15 juillet 1920 :

« Dans la séance du Conseil d'administration du Kreditantstalt, il a été décidé d'effectuer l'augmentation du capital à 120 millions de couronnes... et d'offrir les deux tiers de ce capital, soit 80 millions, aux actionnaires ; l'autre tiers, 40 millions, a été donné, par l'entremise de la Maison M. W. Warburg et C^o, de Hambourg, à un consortium américain formé de la maison de banque Kuhn, Loeb et C^o et de la Guaranty Trust C^o de New-York ».

Donc la Kreditantstalt autrichienne est venue plus que jamais aux Warburg allemands et aux « Américains » Kuhn, Loeb et C^o, c'est-à-dire à la Banque Internationale juive de laquelle les Warburg, Kuhn et Loeb et bien d'autres..., anonymes de la Kreditantstalt et de la Guaranty Trust and C^o, sont les commanditaires.

» e) En même temps, le même organe juif (16 juillet 1920) annonçait l'augmentation de 50 millions de capital de la fameuse Banque juive Castiglioni, Tœplitz, etc., dite Hongroise-Italienne de Budapest. On peut être sûr qu'il s'agit d'une autre affaire juive...

» f) La même *Neue Freie Presse* annonçait, le 4 juillet 1920, que la maison Rothschild, de Vienne, avait acheté, à Amsterdam, le palais de la légation de France pour y installer, d'accord avec l'Institut de Crédit d'Amsterdam (autre centre juif) le siège d'une nouvelle Banque pour les affaires d'Autriche et le monopole de la « reconstruction autrichienne ». L'Institut de Crédit de la capitale gouvernementale de la Hollande mettra à la disposition de la nouvelle entreprise ses relations internationales (Haute-Banque juive).

» g) Pour en finir aujourd'hui, rappelons l'Anglo-Danubian Association qui a à sa tête l'honorable F. Huth Jackson, britannique, bien entendu. Tout est britannique là-dedans, mais nous savons ce que signifie ce mot. En fait, dans la liste des magnats qui composent l'A. D. A., nous lisons les noms et les firmes suivants : Goschen (Juif), and Cunliffe, Kleinwoeth Sons and C^o (Juifs), Lazard brothers and C^o (Juifs), N. M. Rothschild and C^o (Juifs), J. H. Schröder and C^o (Juifs)... ».

Concluons : tous ces faits et documents (et combien d'autres encore) font voir aussi clairement qu'à la lumière du soleil

l'encerclement économique financier par la Banque Internationale juive, au détriment de l'Italie (et du monde entier).

164. — *Silence des Juifs*. — La main d'or du Juif a fait brusquement le silence sur le scandale sioniste de Florence, dont le point de départ, l'Université israélite et son organe *Israël*, avait, à force de provocations, réveillé enfin la Statue de la Nuit de Michel-Ange : « Je suis heureuse de dormir, et plus encore d'être de marbre, pour ne rien voir de la honte de mon temps », ainsi qu'on pourrait appeler la justice et la police politique de l'Italie.

Donc, silence sur toute la ligne. Les journaux... libres, qui en avaient parlé, ont perdu le don de la parole... juive. Désormais, ils devront se contenter de reprendre le mot d'ordre lancé par le susdit *Israël* (Florence-Livourne, 2 Scelhat 5677, c'est-à-dire 25 janvier 1917), organe officiel du Judaïsme italien :

« Aujourd'hui, les comités juifs (d'Italie) doivent mettre en pleine lumière du soleil leur volonté et leurs œuvres, et appeler les 40.000 Juifs d'Italie à exprimer d'une manière claire et solennelle leur solidarité avec le reste de leur peuple » (article-programme intitulé : « Les lignes de l'action juive en Italie », colonne 2).

Il continue (faites bien attention) :

« Il est donc nécessaire d'appeler le peuple à organiser le mouvement démocratique, et à sortir de l'ombre et des réunions secrètes » (*ibidem*).

Relire en 1920 ces lignes écrites en 1917, en les interprétant, bien entendu : « Sortir de l'ombre et des réunions secrètes », et de plus s'adresser aux niais et aux désespérés de la démagogie sanguinaire : les vrais chefs, eux, ne sont pas assez sots pour s'exposer ainsi aux coups de soleil et aux coups de vent.

165. — *Juifs et Maçons*. — Les fameux mouvements de Trieste du 3 août 1919 et des jours suivants devaient être lancés par le Juif D' Lévy, un des chefs les plus sanguinaires de la République spartaciste tentée à Munich ; heureusement il fut arrêté à la frontière pendant qu'il cherchait à la franchir, — il venait en Suisse.

Il est bon de rappeler ici que, cette même année, la Maçonnerie, instrument traditionnel d'Israël, avait la griffe dans ce

réseau des mouvements révolutionnaires (pendant les grèves des 20-21 juillet 1919).

Les profanes aperçurent un mince rayon de lumière dans ces intrigues au moment de la bruyante querelle, survenue à Tarente entre deux affiliés de la Loge *Prométhée* (de la Maçonnerie du Palais Giustiniani). L'un d'eux était le professeur Antonio Torro, Maçon, mais antibolchevik ; l'autre était l'employé de chemin de fer Giuseppe Tisé, bolchevik. Le « fascio d'ordine » (le faisceau du partisan de l'ordre) de Tarente, dont Torro était le chef, empêcha les désordres d'éclater dans cette ville. Tisé s'en prit à Torro et le blessa.

Mais les Maçons se mirent, en majorité, du côté de Tisé, et Torro, indigné, sortit de la Loge, et fit savoir que faisaient partie de la conjuration tarentine des officiers et des soldats subornés par les sectaires.

Et puis les journaux sincères ou complices disaient et persistent à dire que cette série de grèves et de désordres continuels, qui même se sont aggravés de 1919 à 1920, est entretenue par l'or yougoslave. L'or yougoslave est comme la flotte suisse : il n'a jamais existé. Les Serbes ont toujours demandé de l'or, ils n'en ont jamais donné. Ceux-là seuls peuvent donner de l'argent en abondance qui en ont à discrétion. et nous savons qui en a à discrétion. Derrière chaque Trotzky, grand ou petit, il y a toujours quelque Jacob Schiff, c'est-à-dire la Banque Juive Internationale, qui veut saboter les pays qui ne lui sont pas encore complètement vendus, et ces pays sont l'Italie, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie. « Plus ça change, plus c'est la même chose ».

166. — *Gouvernement juif en Pologne*. — Août 1920. — On annonce que les bolcheviks, en envahissant la Pologne, y établissent « leur » gouvernement. Ce « leur » signifie, bien entendu, le gouvernement juif et non le russe. En fait, les journaux (par exemple le *Giornale d'Italia*, août) annoncent la constitution du trumvirat bolchevik imposé au territoire polonais envahi et dévasté : Markiewski, Dzwinoeki et Kohn. L'un des trois, le dernier du moins, est Juif, même de nom ; les deux autres le sont de race, sous les faux noms dont ils ont coutume de se servir en modifiant les noms connus du pays.

167. — *Suisse et bolchevisme*. — La Suisse est toujours le

grand centre d'infection internationale ; il s'y trouve un grand nombre d'agents des plus actifs. Parmi eux, on remarque la Juive bien connue Rosa Grimm qui, dans l'été de 1919, convoqua une réunion secrète, à Olten, pour organiser une section secrète étrangère de propagande bolchevique parmi les différents partis socialistes surtout des pays limitrophes. Le journal bolchevik enjuivé *l'Avanti* doit en savoir quelque chose.

168. — *Juifs en Roumanie.* — Selon le périodique juif *Ha'Olan*, les Juifs qui existent actuellement dans le royaume de Roumanie sont ainsi répartis : Moldavie et Valachie (royaume roumain de l'avant-guerre), 250.000 ; Bessarabie, 250.000 ; Bukovine, 100.000 ; Transylvanie, 400.000 ; total : un million de Juif qui préparent à la Roumanie le sort préparé par leurs confrères à la Pologne.

NOTE ADDITIONNELLE

LES

« Protocols » & leur prétendu précurseur Maurice Joly

Notre volume était imprimé lorsque parurent les articles du *Times* sur Maurice Joly et son *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu* (1).

Nous préparions déjà notre nouvelle édition des « *Protocols* » de 1901, antérieure à celles de Nilus ; nous en profitons pour

(1) *Dialogues aux Enfers, Machiavel et Montesquieu ou la Politique de Machiavel* par un contemporain ; Bruxelles, A. Martens, 1864.

En 1868 parut une seconde édition sous le même titre ; mais l'auteur ajoute son nom entre parenthèse (Maurice Joly), Bruxelles, chez tous les libraires.

Les deux éditions sont à la Bibliothèque Nationale ; cote de l'éd. de 1864 : Lb 56 1469 ; cote de l'éd. de 1868 : Lb 56 1469 A. — Le *Times* s'est servi de la seconde édition.

faire une étude comparée du texte juif et du texte de Joly. Qu'on veuille bien nous faire crédit de quelques semaines.

Remarquons simplement aujourd'hui que, sans fixer de date à la rédaction des « *Protocols* », nous les trouvons complètement résumés, dès 1859, par le rabbin Reichhorn dans son discours prononcé sur la tombe de Siméon-ben-Joudha, à Prague (1). Maurice Joly a donc pu s'en inspirer et même connaître plus à fond le plan judéo-maçonnique, que nous faisons remonter, avec Darmesteter (2). Juif de haute marque, à la dispersion d'Israël. Ce plan n'a pas varié ; il est l'expression des promesses faites au peuple élu, et des ambitieuses interprétations du *Talmud*. L'emprise mondiale *per fas et nefas*, la décomposition des peuples intoxiqués par les Juifs, le déroulement circulaire des anneaux du serpent symbolique, enfin le Supergouvernement d'Israël, tout ce qui compose les « *Protocols* » et forme la base des événements de nos jours, nous apparaît dans l'antagonisme séculaire de la Synagogue et de l'Eglise, et encore que cet envahissement ait eu lieu longtemps d'une manière progressive et latente, il s'est orgueilleusement trahi lui-même lorsque les Juifs ont fait leur entrée dans nos sociétés modernes. Ceux qui pensent, comme Joseph de Maistre, que nous citons dans ce volume (3), et ceux qui agissent, c'est-à-dire les meneurs des sociétés secrètes et les révolutionnaires, n'ont pas attendu la seconde moitié du dernier siècle pour s'en apercevoir. Ces derniers surtout ont eu trop de contacts avec les Juifs pour ignorer les grandes lignes de leur programme.

Maurice Joly était-il Franc-Maçon ? (4). C'est probable ; en tout cas, il était révolutionnaire, et nous le trouverons mêlé aux événements tragiques de la Commune de 1871. Condamné à dix-huit mois de prison pour son *Dialogue aux Enfers*, il sort de Sainte-Pélagie au 4 septembre 1870, et, le 31 octobre suivant, il fait partie de la troupe d'émeutiers qui renversa pour quelques heures Trochu, Jules Favre et les autres membres du Gouvernement réunis à l'Hôtel de Ville.

Nous lisons dans le livre de Charles Virmaître :

(1) Voir plus haut, p. 106.

(2) Voir plus haut, p. 7.

(3) Voir plus haut, p. 48, 50, 51.

(4) Dans son *Supplément à la France maçonnique de 1889*, Léo TAXIL note à la page 113 : JOLY, Maurice (loge de Paris).

Cependant, sur le trottoir que la foule avait envahi, et au milieu de la place, des orateurs haranguaient le « peuple » avec une grande animation. Les cris s'entrecroisaient, chacun demandait quelque chose. Enfin, il fut convenu qu'une députation, conduite par MM. Thibaldi et Maurice Joly allait monter à l'hôtel de ville.

Ces messieurs furent introduits sans difficulté dans un petit salon attenant à la grande salle. Là, ils furent reçus par M. Jules Ferry. Ce dernier leur demanda le but de leur démarche. Pour toute réponse, les délégués lui jetèrent au visage « qu'il était un incapable, n'ayant pas su économiser les ressources de la ville de Paris ».

Les apostrophes grossières ne gênaient pas Maurice Joly. Les actes du procès des vingt émeutiers du 31 octobre 1870 (2), dans lesquels il est englobé, en fournissent la preuve. Joly fut surtout agressif contre Jules Ferry, ce qui lui mérita cette réponse : « Comment pouvez-vous parler ainsi vous qui veniez chaque jour demander des places au Gouvernement que vous voulez démolir aujourd'hui ? »

On soupçonne le même reproche dans l'entrefilet suivant qui ne manque pas de saveur :

Discours sur la Commune de Paris. — Placard dont le recto seul est imprimé ; imp. Balitout. — Ceci est un discours de M. Maurice Joly, discours interrompu violemment au Club de la Porte Saint-Martin, et que son auteur ne veut pas perdre.

Dans ce discours, l'auteur du *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu* s'écrie : « L'armée française écrasée, il y a un mois, à Sedan, par l'ineptie de l'homme honteux et lâche auquel vous donniez le nom d'Empereur... » et plus loin : « Paris, qui, seul a protesté contre la guerre, protesté contre l'Empire, unique cause des malheurs de la France ».

Or, le même Maurice Joly publiait en 1861 une brochure intitulée : *Ce que sera l'Adresse du Corps législatif*, et de laquelle nous extrayons cette phrase (et il y en a d'autres) que nous vous recommandons : « Il n'est pas besoin de dire que la Chambre ne sera que l'organe du pays en exprimant sa gratitude à l'Empereur pour tant de grands services rendus par lui à la France, dans le cours d'un règne qui compte autant d'actions

(1) Ch. VIRMAITRE, *La Commune à Paris*, 1871, p. 4 ; Paris, librairie internationale, 1871.

(2) Voir le *Temps* du 25 et du 26 février 1871, et la *Gazette des Tribunaux* des 26 février et 16 mars 1871. Ces débats nous apprennent que Maurice Joly naquit à Lons-le-Saulnier (Jura) le 19 juillet 1831, et qu'à l'époque de ce procès il était avocat et qu'il demeurait à Paris, 3, boulevard Saint-André. Cf. *Journal de Pidus*, II, 342 ; Paris, Savine, 1889.

que de jours, et dont l'incontestable grandeur marquera une large place dans l'histoire » .

M. Maurice Joly est un avocat qui est appelé évidemment à un grand avenir (1) .

Révolutionnaire actif sous le gouvernement de la Défense nationale, Maurice Joly se trouva encore plus à l'aise sous la Commune de 1871. Au début d'avril de cette année, les membres de la Commission municipale du premier arrondissement donnèrent leur démission ; Maurice Joly se joint à six autres citoyens pour former une commission provisoire en attendant de nouvelles élections. Voici les deux proclamations révolutionnaires qui portent le nom de ce « Communard » :

La Commission provisoire déléguée à l'administration communale du premier arrondissement aux habitants du premier arrondissement :

Citoyens,

Dans les circonstances critiques que nous traversons, au moment où le devoir civique de tous doit être à la disposition de la Commune, des traîtres, des lâches et des peureux, obéissant ouvertement ou secrètement aux ordres liberticides du gouvernement de Versailles, cherchent et emploient tous les moyens d'augmenter le désordre dans lequel une administration félonne et concussionnaire a laissé tous les services publics.

La mairie du premier arrondissement a été abandonnée.

La Commune a toute l'énergie révolutionnaire nécessaire pour la réorganisation et l'installation de toutes choses. Elle pourvoit d'abord au remplacement des hommes criminels qui, complices de la réaction, ont abandonné systématiquement leur poste, ne sachant que fuir après avoir sollicité vos suffrages, brigué les honneurs et les emplois.

En conséquence,

La Commission exécutive de l'Hôtel de Ville a demandé aux Comités de cet arrondissement de lui indiquer les citoyens auxquels elle pourrait momentanément confier le soin des intérêts collectifs de nos quartiers.

Choisis sur la liste présentée à la Commune, nos noms ont été indiqués pour former une Commission municipale.

En attendant qu'une élection nous en relève, nous acceptons les devoirs de ces fonctions. Nous travaillons à remédier aux désordres incroyables de la mairie abandonnée, et dès demain, après que nous aurons séparé, au moyen de constatations auxquelles nous faisons procéder par huis-siers et commissaires de police, en présence des officiers de la garde

(1) *Les Publications de la rue pendant le Siège et la Commune*, p. 55 ; Paris, Auguste Aubry, 1874.

nationale, notre responsabilité de celle des gens que nous venons de remplacer, tous les services municipaux seront organisés et élargis selon les circonstances et les besoins publics.

Paris, 3 avril 1871.

Les membres de la Commission municipale du premier arrondissement :

D^r PILLOT, NAPIAS-PIQUET, TOUSSAINT, WINANT, TANGUY, JOLY, SAILLÉ.

La Délégation communale du premier arrondissement à ses administrés.

Citoyens,

Dans les circonstances solennelles où nous nous trouvons, il est du devoir de tout bon citoyen de faire acte de patriotisme et de courage civique en s'offrant spontanément à faire partie des bataillons de gardes nationaux fédérés.

La loi nous autorise à vous y forcer.

Nous ne voulons pas recourir à la force.

Nous voulons simplement faire appel à votre honneur, à votre patriotisme, persuadés que nous serons entendus et compris par tous ceux qui ont un cœur généreux.

Nous ne voulons pas faire appel aux lâches, ni à ceux que vingt années d'Empire ont gangrené jusqu'aux sentiments les plus nobles qui caractérisent l'homme : les sentiments de liberté.

Vous ne voulez pas plus que nous vous donner un maître. Vous voulez vivre libres et participer à la régénération de notre malheureuse patrie.

Ne poussez donc pas à la décadence notre malheureux pays. En tout temps, l'abstention et la défaillance sont coupables. Aujourd'hui, sachez que ce sont des crimes.

Citoyens, formez vos bataillons. Fédérez-vous sans retard. Unissez vos efforts contre le danger commun. Rappelez-vous que nous avons combattu ensemble, côte à côte, contre le Prussien, et sachez que tous les généraux lâches et perfides qui nous ont trahis, vendus à la Prusse, ne méritent ni pitié ni pardon, pas plus que les vils sicaires de l'Empire, troupes mercenaires au service de tous les despotes.

Paris, le 3 avril 1871.

La délégation communale provisoire du premier arrondissement :

D^r PILLOT, NAPIAS-PIQUET, TOUSSAINT, WINANT, TANGUY, JOLY, SAILLÉ (1).

Dans ces proclamations, Maurice Joly ne recule pas en face des moyens violents, on sent qu'il appelle la Terreur. Il ne s'en cache pas d'ailleurs dans son autobiographie de 30 pages

(1) *Journal Officiel de la Commune* du 19 mars au 24 mai 1871, p. 147 ; réimpression. Paris, Victor Bunel, 1871. Cf. *Le Livre noir de la Commune de Paris*, p. 304 ; Bruxelles, Office de publicité, 1871.

qu'il composa durant les heures de loisir de son emprisonnement (1). dans laquelle il fait l'éloge du « Comité de Salut Public ». Ses conclusions, dans cette brochure, aussi bien que dans son autre ouvrage : *Recherches sur l'art de parvenir* (2), ne cadrent nullement avec les conclusions des « *Protocols* ». Maurice Joly, comme les simples révolutionnaires, en est resté au nivellement social ; il ne pouvait s'élever à l'emprise mondiale dont le terme sera le Supergouvernement des Juifs. Cette remarque est des plus importantes pour dissocier son œuvre anarchiste du programme judaïque, dont il ne dut vraiment saisir que la première partie, le renversement des sociétés modernes. Car nous sommes persuadé que, s'il y a plagiat, le plagiaire est Maurice Joly et non pas l'auteur présumé des « *Protocols* ». Nous en ferons la preuve.

Le vrai trait d'union des Maçons et des Juifs est la haine de l'Eglise catholique et la concentration de leur double force pour la détruire. C'est là ce qui constitue la Judéo-Maçonnerie et en fait la Contre-Eglise. Cette alliance ne pouvait être étrangère à Maurice Joly. Aussi, dans la confession politique qui termine son autobiographie, a-t-il soin d'inscrire comme premier article : la nécessité d'éliminer le catholicisme du Gouvernement français et de proclamer la Séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. Pour lui (et ce fut l'œuvre de ses successeurs) la France catholique doit disparaître et la « Fille aînée de l'Eglise » devenir « la Fille aînée de la Révolution », « car, dit-il, c'est le schisme qui sauva l'Angleterre, qui rendit libre l'Amérique et qui constitue la dignité de tous les pays libres ». Là encore le but commun aux Maçons et aux Juifs présente une grande divergence de vues. Les premiers veulent, avec Joly, l'athéisme social ; les seconds s'apprêtent à imposer, avec les « *Protocols* », la religion mosaïque, selon la lettre du *Talmud*, c'est-à-dire la religion du veau d'or.

En résumé, après avoir vainement essayé leur moyen favori, de leur côté, du *Times*, dont Lord Northcliffe, le directeur, est d'origine juive ; de Wolf ou de Reinach, c'est naturel. Que leurs défenseurs de fortune soient sans relief, qu'une princesse

(1) *Maurice Joly, son passé, son programme par lui-même*, Paris 1870.

(2) *Recherches sur l'Art de parvenir*, par un Contemporain ; Paris, Amyot, 1868, in-8°, 403 pages.

Dans son autobiographie, Maurice Joly réclame hautement la paternité de cet ouvrage qu'il avait fait paraître sous l'anonymat.

Radziwill soit disqualifiée par la *Vieille France*, un du Chayla disqualifié par M^{me} Tatiana Fermoor (1), un Maurice Joly par son bolchevisme avant la lettre, c'est compréhensible ; mais que la presse conservatrice contresigne avec complaisance ces faux-fuyants à peine camouflés et quelle pousse un soupir de soulagement à la nouvelle de la libération juive vis-à-vis de ces « *Protocols* accusateurs, voilà ce qui rend rêveur. Est-ce que le *rapport Doyen*, lors du procès Caillaux, serait véridique ? Est-ce que l'immense majorité de la presse libérale touche rue Laffitte ou à quelque autre guichet de la Haute-Banque juive internationale ? Est-ce que nous devons dire, comme les Russes de 1901, à propos des « *Protocols* » : « Trop tard ! »

Non, il n'est jamais trop tard quand on a Dieu avec soi. « Ceci tuera cela ». Ce n'est pas la Judéo-Maçonnerie, c'est l'Eglise qui triomphera.

E. JOUIN.

(1) Voir plus haut, p. 2.

Pres.
W.T. 1901

=====

W
G
O
P
OT
S
T
A
SH
CA

TABLE DES MATIÈRES

I. — LA JUDÉO-MAÇONNERIE ET L'EGLISE CATHOLIQUE. — Première partie : LES FIDÈLES DE LA CONTRE-EGLISE : JUIFS ET MAÇONS. — II. LES MAÇONS (E. JOUIN)	1
Réaction antimaçonnique	4
Les Juifs dans la préparation de la Maçonnerie	7
Les Juifs à l'origine de la Maçonnerie.....	11
Les Trois Etapes de la Franc-Maçonnerie....	15
Alliance des Juifs et des Francs-Maçons....	18
La Maçonnerie et l'Emancipation des Juifs..	20
Les Juifs, les Maçons et Napoléon I".....	34
Les Loges Judéo-Maçonniques aux Etats-Unis	37
Les Loges Judéo-Maçonniques en Europe....	45
Les Loges exclusivement juives.....	76
Direction juive de la Maçonnerie. — La France-Maçonnerie est la maltresse du monde	85
La Juiverie est la maltresse de la Maçonnerie.	100
Carte maçonnique de la République universelle	114

APPENDICES :

I. — LA FRANC-MAÇONNERIE EN HONGRIE (D' Jules GESZTESI)	120
II. — LES JUIFS ET LA PAPAUTÉ (E. JOUIN).....	125
1° <i>Les Livres Talmudiques :</i> (Lettre du Cardinal de Crémone au Cardinal Palotta (1629).....	
2° <i>Les Personnes :</i> (Encyclique « <i>A quo primum</i> » de Benoit XIV)	136
3° <i>Conduite des Papes à l'égard des Juifs..</i>	143
III. — LES BOLCHEVIKS ET LES JUIFS (P. GANSKY).....	157
IV. — DOCUMENTS SUR LE MOUVEMENT MONDIAL JUIF, 2 ^e trimestre de 1921 (E. D'YLBERT).....	173
V. — APERÇUS DOCUMENTAIRES SUR LE PÉRIL JUDÉO-MAÇONNIQUE	211

Imprimerie L. CLOIX, 17, Avenue Georges-Clemenceau — Nevers.

C5055

Date Due

MAINTAINED
LIBRARY OCT 4 1972
INTERLIBRARY LOAN SERVICE

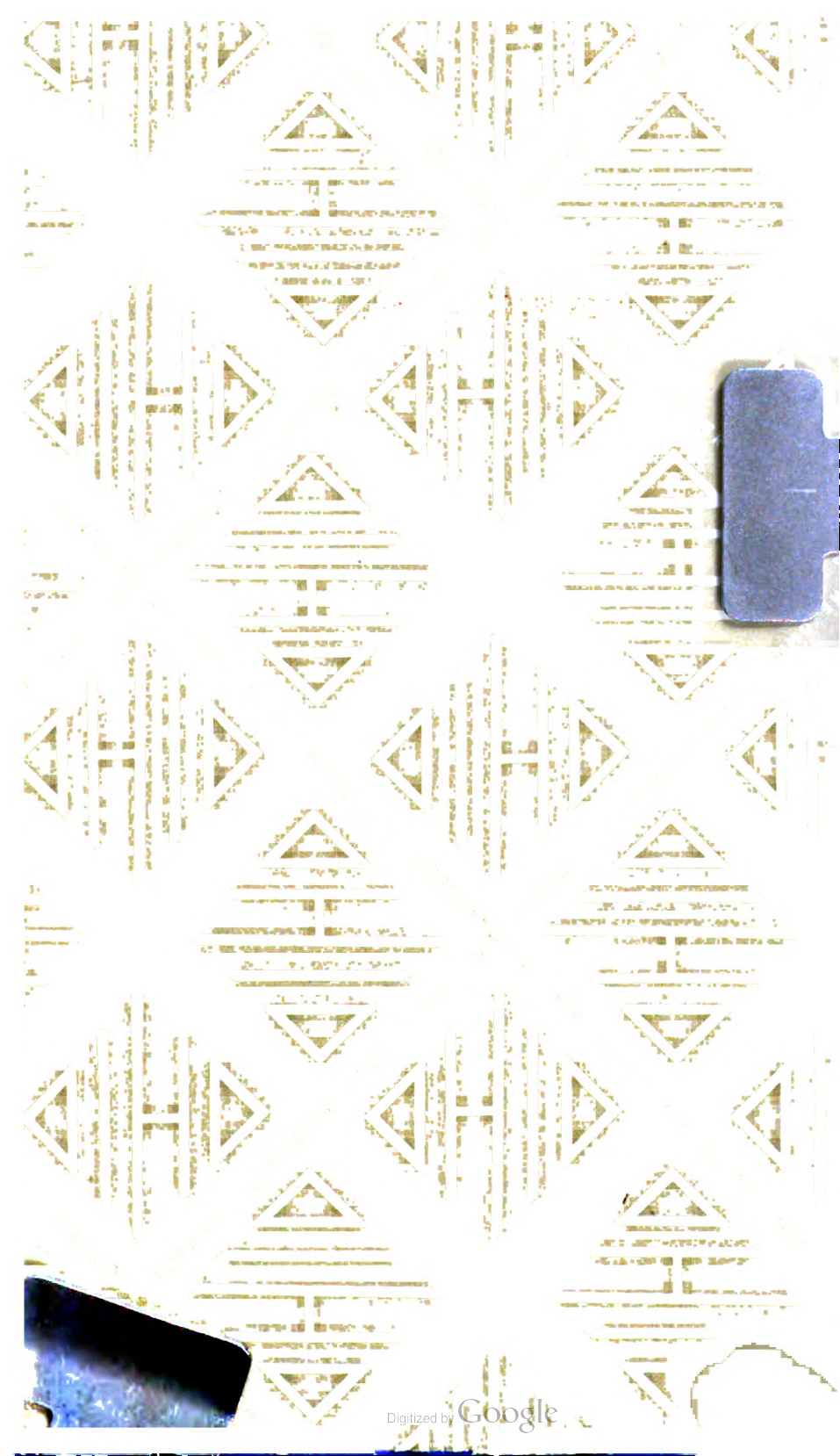
INTERLIBRARY LOAN SERVICE

DEC 19 1985
INTERLIBRARY LOAN SERVICE

SEP 27 1989

INTERLIBRARY LOAN SERVICE

Demco-293



The Ohio State University



3 2435 023349640

PERIL JUDEO-MACCONIQUE
DS141J9

001
V1-3